



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

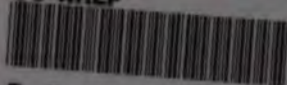
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

UC-NRLF



8 3 917 822

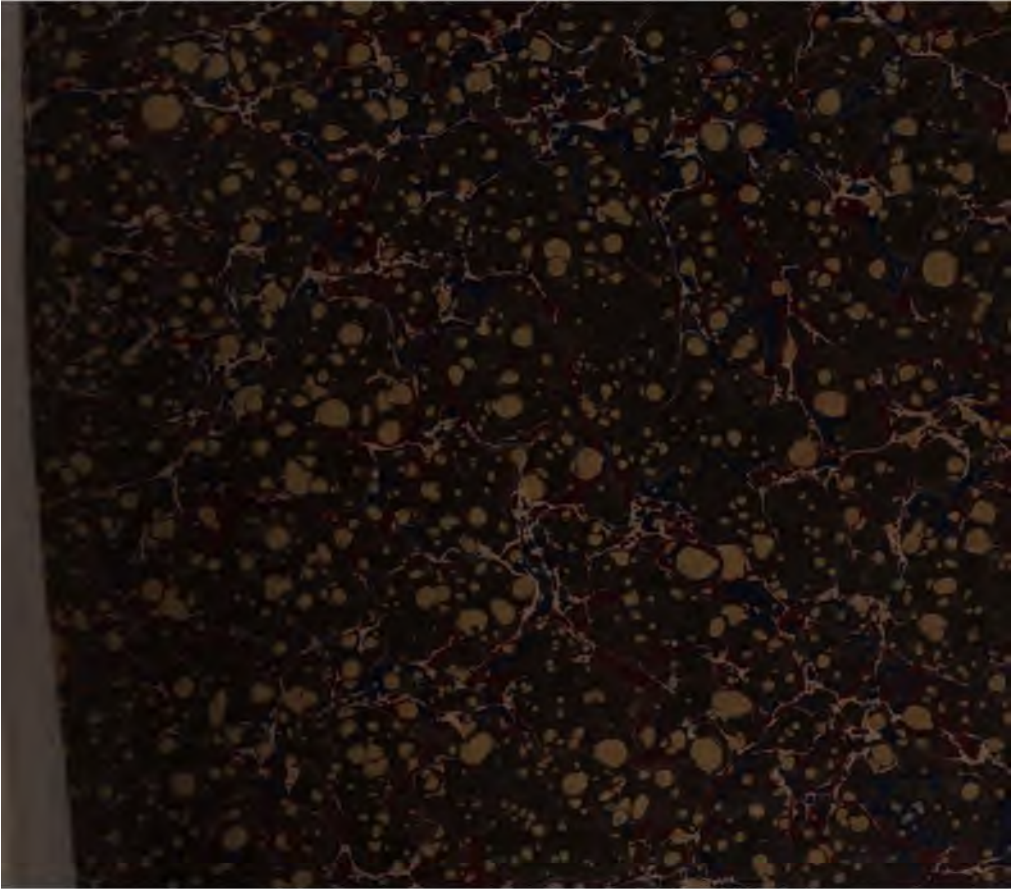
LIBRARY

OF THE

UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

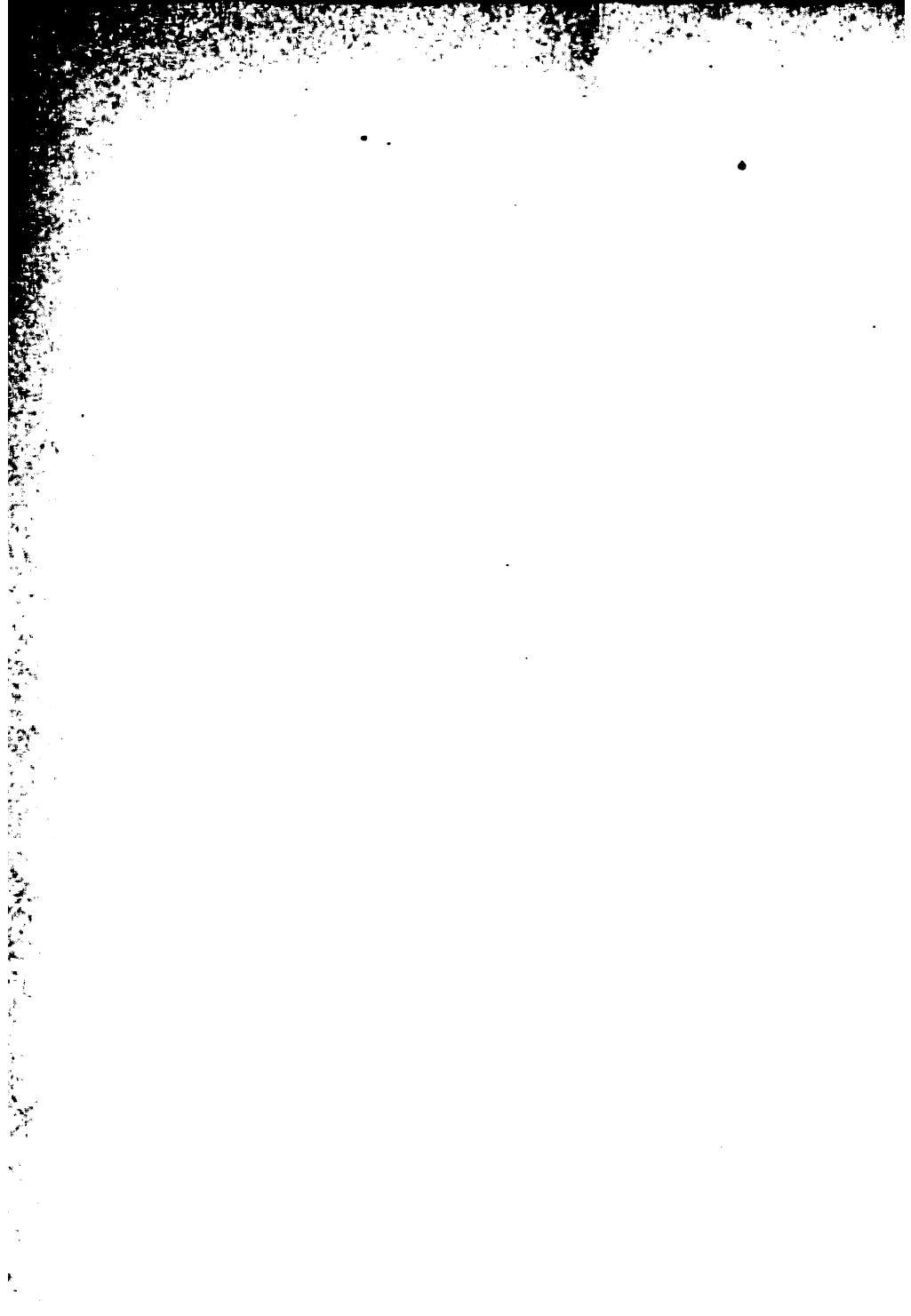
Received *May*, 1897

Accession No. *65844* Class No. *C*



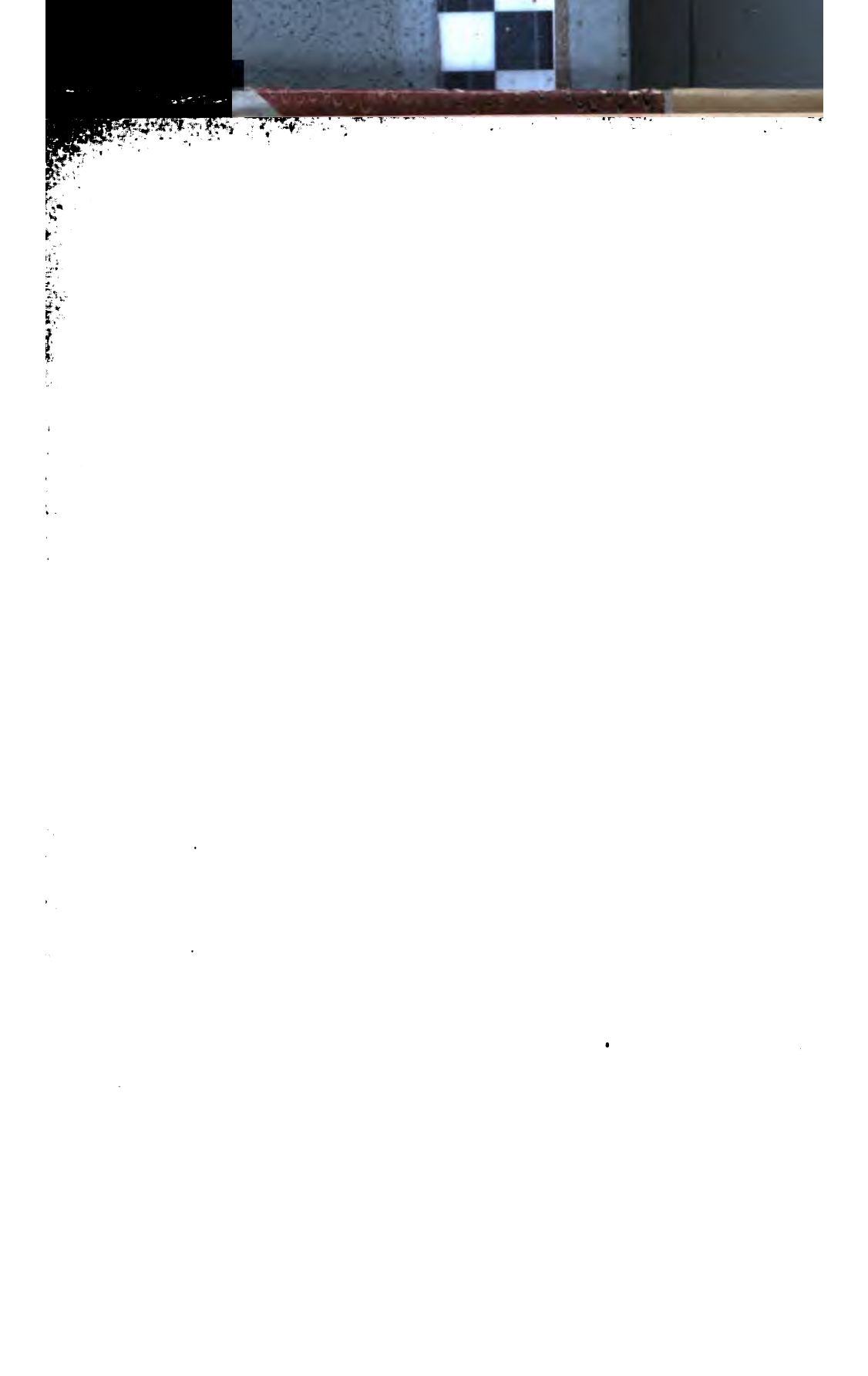






REVUE
DES
DEUX MONDES

LXV^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE
DES
DEUX MONDES

LXV^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-SEPTIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1895

PRESERVATION
REPLACEMENT
REVIEW 3/19/81

SD no funds

AP20
T34
1895:1

65844

L'ARMATURE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV. — GISELLE D'EXIREUIL

Elle frémissait d'indignation et d'effroi, l'oreille collée à la porte du fumoir, où son mari discutait avec l'individu qui avait insisté si insolemment pour être reçu... Ce qui venait ainsi d'entrer là, pour y éclater, c'était une rage de créancier, une fureur de réclamations. Et le ton de Jacques d'Exireuil, pour répondre, n'était pas seulement celui d'un débiteur en retard; son langage désemparé, tandis qu'il promettait de bientôt payer, avait les vacillations d'un malheureux auquel manquait le savoir-faire, mais non l'envie, hélas! de mentir.

Giselle, brusquement, était précipitée ainsi dans l'horrible réalité de la situation; et, pour la première fois qu'elle y plongeait clairement, c'était jusqu'au fond. Antérieurement, elle avait cru à des difficultés de gestion passagères, dans leur fortune, qu'elle ne soupçonnait pas son mari d'avoir totalement compromise. Naguère, elle avait même été presque ravie d'avoir à se montrer sage, quand Jacques avait réduit leur train d'existence, en prétextant une diminution dans le rendement de leurs biens. Elle s'était dérobée à toute explication par A plus B , en grande enfant aimant mieux être embrassée qu'édifiée, et qui ne voulait pas qu'on lui troublât la cervelle avec des histoires de revenus ni des récits sur la conversion des rentes... Plus tard, elle avait certes bien remarqué que les embarras de Jacques se prolongeaient,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1894.

paraissaient même s'être aggravés, à en juger par des brusqueries de paroles, par certains airs absorbés et une espèce d'agitation nerveuse. Mais elle avait alors obéi au tendre scrupule de ne point aviver, par des interrogations instantes, l'état de maladie où elle le voyait souvent. Elle n'avait songé qu'à l'assister de douceur, à servir ses intentions, à ne le contrarier en rien, pendant cette traversée de mauvais temps. Car, pour Giselle, de même que pour la plupart des femmes de pareille classe sociale, la loi des questions d'argent leur semble régie, au-dessus de l'effort humain, par un système qui serait analogue à celui dont est assuré le changement des saisons. Tout leur esprit et le meilleur de leur zèle ne s'appliquent qu'à savoir s'accommoder adroitement ou bravement des intempéries présentes, et à attendre que la fatalité d'un printemps imaginaire revienne faire reluire leur position.

Et voilà que, tout d'un coup, elle recevait la démonstration que son ménage en était aux abois!... Comment se faisait-il que Jacques, si peu endurant d'ordinaire, si chatouilleux au point d'honneur, se laissât ainsi outrageusement relancer dans son domicile, par cette espèce d'homme, quelque usurier sans doute, qui exigeait, séance tenante, un remboursement de vingt-sept mille francs?...

— Non, non! ne me remettez plus! criait une voix brutale, il y a assez longtemps que vous me faites tirer la langue après ce que vous me devez!...

Et la réponse de Jacques implorait des délais, d'une tout autre voix, bien basse, d'une pauvre chère voix, dont la détresse, à travers la cloison, navra les grands yeux de Giselle, toujours si prompts à toutes les larmes.

— Qu'attendez-vous, reprenait le créancier, pour faire argent de tout?... Est-ce que j'ai des chevaux, moi? Commencez donc par vendre les vôtres!...

La dureté de cet ordre fit bondir Giselle. D'ailleurs, c'était trop injuste : la paire de chevaux n'était plus là. Brigg avait consenti à les reprendre; et si Jacques et Giselle les montaient quelquefois encore, c'était en location, en attendant l'acquéreur et que ce fût tout à fait fini du souvenir heureux de ces bonnes bêtes.

— Pour moi, ça m'est égal, continuait-on en menace, si vous ne me donnez pas satisfaction, je vous fais saisir!

Saisir!... Le mobilier... les bijoux... les robes... C'était permis, cela? C'était possible que quelqu'un vint vous arracher, chose à chose, tous ces objets auxquels on était habitué comme à ses propres membres et qui, autant qu'eux, par leur conformation aux habitudes, leur docilité amie, semblaient être pour toute la vie à soi!... Mais, au fait, le tapissier Manif qui avait renouvelé

la tenture du petit salon et à qui on la devait encore?... et Noël, dont la note de couture était là aussi à attendre?... et le sellier? le glacier?... eh bien! et le boulanger, alors?... Ça ferait bien du monde vraiment, au dépeçage, à la curée.

Giselle entendit que son mari murmurait :

— Ayez encore un peu de patience... Je puis être sorti immédiatement de l'embarras où je suis, par une grosse affaire que j'ai en train.

Cette phrase fit à la jeune femme l'effet d'un pinçon au cœur. Ah! c'était, en effet, une belle affaire, — avec son bon ami Saffre, n'est-ce pas? — que celle dont se vantait là Jacques!... Le malheureux! il ne voyait donc rien, il ne se déciderait donc pas à deviner, puisqu'elle n'avait pas eu le cœur de l'affoler davantage, elle-même, par un avertissement, au milieu des autres tracas qu'elle ne lui attribuait précédemment qu'à trop juste titre!... Oui, les chances de cette combinaison devaient être jolies, en vérité, depuis que, l'autre jour, dans le grand salon à côté, comme on n'en finissait point d'apporter les lampes, et qu'il n'y avait en visite que le baron Saffre, elle avait été réduite à casser la sonnette, de colère et de peur!

— Une affaire! s'exclamait l'homme... Des affaires!... Croyez-vous que j'aie le temps d'attendre le succès des vôtres?... J'ai aussi les miennes qui ne patientent pas!... Je ne vous accorderai point de renouvellement, sans avoir en perspective quelque chose de plus sérieux, de plus palpable...

Et bourrelant Jacques d'Exireuil, lui tenaillant les idées, le créancier essayait d'arracher au mauvais débiteur un aveu de ressources, un moyen de garantie pour une date, et lui mettait l'imagination à la torture.

A travers les mots d'atermoiement et de défaite qui s'échappaient de la gorge de son mari, Giselle eut la stupeur de l'entendre inventer subitement qu'il allait peut-être pouvoir faire intervenir une tante... De tante, ni lui ni elle n'en avaient, pas plus que de parens proches. Depuis longtemps, tous deux ils étaient peu à peu devenus, pour ainsi dire, seuls dans la vie. Et c'était à peine s'ils en avaient, du reste, fait jamais la remarque, dans leur suffisance de se trouver l'un à l'autre... Aussi Giselle entrevit-elle alors, plus profondément encore qu'à la minute d'avant, à travers ce que ce mensonge avait d'éperdu et de bas, l'abîme où son mari la faisait rouler avec lui. Elle ne put supporter davantage d'entendre le pauvre diable se targuer de ce qu'il fût en droit d'espérer, — soi-disant au premier appel, — de cette tante fictive, de « madame votre tante », ainsi que prononçait maintenant le créancier adouci et dupé.

La honte, plus forte que l'angoisse, lui fit quitter la misérable place où elle s'était tenue aux écoutes. Elle se laissa choir dans un fauteuil, la tête vide, la stature effondrée, les bras inertes et longuement étendus sur ceux de son siège.

... Quand Jacques rentra, tout ému de la scène qu'il venait de subir et essayant de se recomposer une mine, ce fut celle de sa femme qui l'avertit de n'avoir plus à feindre. Il vit tout de suite qu'elle avait reçu le coup, au delà d'un mur trop mince pour la protéger.

Il aima mieux cela : se soulager en violente franchise, plutôt que d'avoir à se refréner. Il s'écria, en enfonçant fiévreusement ses doigts dans la dure crinière noire de ses cheveux en brosse :

— C'est à se casser la tête!... Aujourd'hui, celui-là! Demain, un autre!... Je n'en puis plus... Il faut que je sorte de là, n'importe comment!

Giselle s'était ressaisie. Elle se jeta à la rencontre de son mari, lui prit les poings qu'il serrait dans un transport, en fit des mains ouvertes et nouées aux siennes. Et, se pressant contre lui, dans un de ces gestes où l'on se cache l'un à l'autre le visage, parce que l'on a de la peine trop affreuse à y montrer et à en voir, elle lui mit sous les lèvres sa nuque blonde et son cou ployé.

— Mon bien-aimé! cria-t-elle... Mon Jacques!... Oh! comment as-tu pu?...

Ce fut tout son reproche. Et elle sentit presque aussitôt des larmes de son mari courir, avec des soupirs, sur sa peau.

— Ma pauvre femme! balbutia-t-il, je suis trop malheureux du mal que je t'ai causé!... Ah! vois-tu, j'ai d'abord été trop faible à l'idée de t'imposer des privations, aussitôt qu'il l'aurait fallu... Quand ces grèves de Belgique nous ont coupé la moitié de nos revenus, j'aurais dû enrayer tout de suite notre train de maison... J'ai été lâche aussi devant les sacrifices d'amour-propre aux yeux des autres... Et puis, est-ce possible d'être raisonnable quand on s'aime? Non, l'on n'a pas le cœur de restreindre son existence quand il fait si bon à tous les deux d'y vivre, ni de démolir un ensemble de choses dans lesquelles on sent que son bonheur est si heureux des petits arrangements qu'il s'y est faits!...

— Pourquoi ne m'avoir pas prévenue?... Ne pouvais-tu pas te fier sur ma tendresse, pour rester contente en prenant les résolutions les plus sérieuses?

— Je voulais t'éviter tout déplaisir, t'épargner les alarmes que tu aurais pu éprouver d'une modification excessive dans nos habitudes de luxe relatif... Mon rêve, au début, était de tout faire, jusqu'à ce que nos ressources fussent rétablies, pour que tu ne te doutasses pas qu'elles avaient été, durant un moment, réduites.

C'est ainsi que j'ai été entraîné aux placemens à gros intérêts, qui ont été désastreux!... Mais est-ce aussi ma faute, si notre vie se trouvait mêlée, engagée, liée, avec celle de gens, autour de nous, si horriblement riches!... La brèche dans notre fortune est toujours allée en grandissant. Chaque jour, ce furent des trous nouveaux, que j'eus à boucher. J'ai joué au club; j'ai spéculé à la Bourse... Tout a tourné contre nous!... Et le plus épouvantable peut-être... oui, le pire encore, c'est que je sentais en même temps s'augmenter, entre nous, le secret de ce qui se passait et l'impossibilité pour moi d'anéantir ta sécurité, ta chère confiance, par une révélation atroce!...

Giselle demanda timidement, d'un ton où tremblait pourtant, au bout des questions, un reste d'illusion encore :

— Sommes-nous donc arrivés tout à fait à la fin?... Est-ce que vraiment nous n'aurions plus rien?

Jacques ne répondit pas.

— Oh! mon Dieu! fit-elle en se couvrant la face avec les deux mains... Mon Dieu! mon Dieu!...

Le malheur est long à entrer, en sa totalité, dans la compréhension des êtres, qui ne peuvent se le figurer d'abord que par segmens... Cette ruine vers laquelle, depuis quelque temps, Giselle venait d'avoir un sentiment confus de marcher, de descendre, puis l'abasourdissement de dégringoler, à présent qu'elle touchait au fond, elle demeurerait prête à tout admettre, sauf qu'irréremédiablement elle en fût là.

— Alors... quoi? gémit-elle lamentablement.

Elle avait cette attitude immobile de prière et d'impuissance des femmes qui, dans le naufrage, attendent encore que les hommes les sauvent et n'ont de foi toujours qu'en ceux-là mêmes par lesquels cependant elles se sont vu conduire à ce point de la tempête.

Cet appel fit relever Jacques de son abattement.

— Je t'en conjure, ma bonne petite, reprends courage!... Oui, la position où nous sommes est très critique. Mais j'ai la conviction que quelque chose incessamment va nous en tirer... Aujourd'hui même, l'issue peut nous être fournie.

Elle le regarda avec inquiétude, mais aussi avec un besoin passionné d'en recevoir des raisons d'espérance.

Il consulta la pendule, s'assura qu'il avait le temps, avant d'être obligé de sortir, de donner quelques explications à sa femme, et commença, tout plein de son sujet, déjà presque tout réconforté de cela :

— Ce projet qui t'a fait faire la grimace, chaque fois que j'ai essayé de t'en entretenir?... Oui! celui-là! Et, au nom du ciel, ne

recommence pas à m'arrêter au premier mot ! Nous n'en sommes plus à l'heure des enfantillages... Écoute-moi avec attention ; et tu vas reconnaître qu'il y a là une idée magnifique. Et il ne dépend plus que d'un rien que cela se réalise, et soit entre mes mains... Et alors, c'est une nouvelle fortune d'ici à quelques années pour nous... Et dès maintenant, des délais, du crédit, des avances pour faire face au plus pressé !... Et puis, tout un courant de belles opérations alentour, dans un milieu de collègues de haute finance avec lesquels on n'opère plus qu'à coup sûr... Tu vas comprendre, tout de suite : c'est l'archiduc Gaëtan qui procure l'affaire. Tu vois que ce n'est pas le premier venu. Il a fortement entamé sa fortune, chez lui, dans des constructions de palais dont il a la manie ; et comme il n'a encore que vingt-cinq ans, on le fait voyager un peu pour le calmer. C'est ainsi qu'il est devenu ami intime du sultan de Mindanao ; et celui-ci n'a pas demandé mieux que de lui accorder la concession des sumacs de son île... Ce mot-là, ça ne te dit rien, sans doute, à toi ? Tu ne te représentes pas ce que c'est que des sumacs ? Eh bien, c'est une espèce d'arbres que tout le monde connaît pourtant, sous leur nom vulgaire de vernis du Japon. C'est de ce végétal que l'on tire, par des incisions, la substance avec laquelle se fabrique la laque... Hein ? tu apprécies tout de suite de quelle valeur commerciale il s'agit là dedans ? Et cette essence est d'autant plus en hausse que les Chinois et les Japonais ont, paraît-il, surmené, esquinlé les arbres à vernis de chez eux. Du moins, c'est l'archiduc qui l'assure ; et il doit le savoir, puisqu'il revient de par là... Or, avec le traité qu'il rapporte, nous pouvons dès demain mettre en exploitation d'immenses forêts de sumacs, des forêts vierges qui couvrent des provinces entières de l'île, et que le sultan concède à très bon compte, en ami, en grand seigneur d'Orient...

Jacques s'exalta peu à peu, exposant tous les usages de la laque, imaginant à la hâte des emplois auxquels l'on n'avait point jusque-là songé pour elle. Et dans l'ardeur de ses vœux, il voyait l'industrie de cette laque bienfaisante prendre une extension sans borne, s'étendre progressivement sur l'infinité des objets de la société, et se figer partout, aux quatre coins d'un univers laqué.

— Déjà, reprit-il, nous avons constitué un groupe pour cette affaire, très bien composé, dans lequel du reste il n'y a encore que des amis parisiens de l'archiduc, ceux qui font sa partie au club, quand il y est de passage... Nous avons avec nous Épernon, Meuil, Chalacet, le marquis de Fé...

Il en cita encore d'autres, les uns notoirement ruinés, les autres harcelés dans leur fortune, par les charges qui tiraient sur eux, tous acculés à la nécessité des entreprises. Dans cette so-

ciété de noblesse, dont les aïeux avaient été les détenteurs du sol, c'était, en effet, vers l'assistance de l'antique nourricière que se tournaient, à nouveau, les regards des plus besogneux. Dépossédés de la terre dans leur pays, ils gardaient néanmoins en eux-mêmes la simple conception d'avoir à se fonder sur elle, avec une répulsion naturelle à comprendre des moyens de lucre plus compliqués. Ils cherchaient instinctivement à mettre la main, par le monde, sur des régions dont les propriétaires seraient nuls, vagues ou accommodans. Ils rêvaient de territoires dont les richesses seraient d'avance toutes poussées, où l'homme recommencerait à leur apparaître sainement ignorant, exempt des pourritures de la pensée, comme le bon animal retrouvé d'exploitation agricole qui continuerait de s'atteler pour la subsistance de ses maîtres. Et la perspective d'une restauration de suzerain pour eux, — même asiatique, — enflammait ces gentilshommes, las de l'ingratitude du terrain parisien et de l'aride épuisement de leurs fonds, ouvrait à leur songerie des colonies d'illusions, et leur constituait des fiefs d'espérances.

— Il est très probable, affirma-t-il encore, que, par considération pour l'archiduc et les personnalités du monde qui sont dès maintenant réunies autour de lui, nous trouverions de l'aide chez les Elioboth, ou dans la maison Happarsheim... Mais il n'y a qu'un individu qui ait assez d'initiative pour mettre l'affaire debout, en former le premier capital, l'établir, la soutenir enfin sans différer... Et cet homme-là, c'est Saffre!

Dès le début de tout cet exposé, Giselle sentait ce nom venir, gronder dans la question. Encore l'ascendant de cet homme, et toujours sa menace pour planer sur elle!... Lui qui, depuis trois mois, la pourchassait sans trêve, abusant des scrupules qui empêchaient la jeune femme, par égard pour son mari, d'aboutir à un éclat!... Est-ce que, la veille encore, chez les Bois-Revin, il n'avait pas osé faire, lui-même, gaîment allusion à cette scène toute récente, dans laquelle Giselle avait eu de lui une si vive épouvante à son propre foyer!

Et comme si le fantôme de l'impudent personnage avait été dès lors installé en tiers dans la conversation, Giselle cessa momentanément, sans s'en apercevoir, de tutoyer son mari.

— Oh! non, protesta-t-elle, ne vous mettez pas à la merci de Saffre! Vous savez bien quelle est sa réputation de n'avoir jamais manqué, en affaires, de dévorer successivement tous ses associés?...

— Ce sont-là des on-dit, ma chère! Est-ce qu'il faut s'en rapporter à la malveillance!... D'ailleurs, je n'ai pas le choix. Saffre est un spécialiste de ces gros coups d'audace; et il n'y a que lui

d'assez intelligent pour apporter tout de suite, à l'entreprise, les deux ou trois millions dont on y a besoin, pour se lancer grandement. De plus, je ne connais à proprement parler que lui dans le monde de la finance. J'ai même la chance que nous soyons en véritable intimité ensemble, et qu'il se montre très bien pour moi, très gentil en toute circonstance... Enfin, je ne suis plus indépendant à son égard, puisque, à plusieurs reprises, je lui ai déjà touché quelques mots du sujet. Et si j'avais la mauvaise inspiration de chercher un autre concours que le sien, ce serait aussitôt un adversaire implacable. Ça, c'est son principe, on est avec lui ou contre lui, pas de milieu!

A mesure que parlait Jacques, la physionomie du baron, dans l'esprit de Giselle, accentuait son caractère de tyrannie et de fatalité grandissante.

Jacques consulta l'heure, de nouveau.

— Le moment approche, dit-il, où je vais être fixé, de son côté. Saffre m'a donné rendez-vous pour cet après-midi, dans ses bureaux de la rue de Châteaudun... Il va même être temps que je me mette en route...

Sa femme se leva, palpitante, prête au cruel devoir d'éclairer la conscience de son mari sur les menées de Saffre contre elle, éperdue de la ruine dont, à son tour, elle allait être cause, en faisant écrouler une ressource suprême.

Jacques, par une préoccupation d'exactitude, avait tiré sa montre, et en comparait l'indication avec celle de la pendule. Il ne remarqua pas que sa femme avait l'air de s'être jetée en travers de son intention de sortir, dans un élan singulièrement expressif et inspiré. Il ajouta, sans redresser la tête :

— Je n'ai pas envie de trainer plus longtemps dans l'incertitude. Car si je me suis leurré pour cette combinaison, il va me falloir sans délai me résoudre à un autre parti.

— Quel autre parti? demanda vivement Giselle, détournée ainsi de ce qu'elle allait aussitôt dire.

— Oh! le choix sera court!... Ou bien rejoindre Hoirlond et Néceras, en Australie, dont quelqu'un prétendait, ces jours-ci, au club, qu'ils y étaient assez contents de l'élevage? Eux aussi se sont embarqués sans un sou, sur un transport d'émigrants!... Ou bien peut-être pourrais-je me faire prendre avec Bopraing qui va, pour le compte du syndicat aurifère, sur la côte de Mozambique?

— Oh! oui, oui! s'écria Giselle, c'est cela! Pourquoi pas une de ces choses-là, de préférence à n'importe quoi?... Va, je t'assure, plutôt que de rester ici, à exciter la commisération des gens qui nous connaissent, dans une existence de lutte pitoyable et de déchéance, allons-nous-en, viens, partons!...

— Comment? Tu supposes que je pourrais t'emmener?... Mais, ma pauvre petite, tu perds la tête!... Tu ne te doutes donc pas de ce que c'est, là-bas?... Coucher sur la dure... Marcher dans des marais... Le soleil, les pluies, la fièvre, les bêtes venimeuses, tout cela, en même temps que les risques d'avoir la soif et la faim.

Les yeux de Giselle étaient devenus hagards.

— Le seul moyen pour toi, continua-t-il, si je suis réduit à partir, ce sera que nous te trouvions, dans le fin fond de nos familles, quelque cousine de province qui veuille bien te recueillir, te garder, pendant le temps que durera mon absence... un an ou deux... Qui sait? Trois années peut-être!...

Elle se jeta dans les bras de son mari, en éclatant en sanglots.

— Non! tu ne m'abandonneras pas!... Je ne te laisserai pas me quitter. Je veux partager ton sort. Je veux souffrir comme toi partout où tu seras, te tenir, te sentir là, être toujours avec toi et toujours t'avoir à moi...

— C'est de la divagation! dit-il en lui posant doucement la paume de sa main sur la bouche pour essayer de la faire taire... Non seulement je ne veux pas t'exposer aux mauvaises chances de pareilles aventures; mais on ne me prendrait nulle part au sérieux, on ne me chargerait pas de la moindre mission, si l'on me savait accompagné, hélas! encombré, de ma femme... Puis, si la misère, à la longue, se faisait tout de même par trop dure, dans un pays d'enfer...

La voix de Jacques, sous un tragique assombrissement de sa mine, venait de résonner d'une façon profondément grave.

— Ah! fit-elle d'un cri aigu, qu'est-ce que tu vas me dire encore?...

— Bah! que veux-tu?... Est-ce qu'on n'est pas obligé, au point où nous en sommes, d'envisager jusqu'au bout les alternatives de l'avenir?... Je dois prévoir ce qui se passerait en moi si, exténué de privations, j'en arrivais finalement à reconnaître l'inutilité de mes peines!... Ne crois-tu donc pas que ce serait, pour mon mal, un soulagement nécessaire de me sentir bien seul là-bas, sans personne à ramener, et libre, quand l'expiation de mes fautes aurait par trop dépassé la mesure, d'y fixer moi-même un terme?...

Giselle, oppressée de terreur, le regardait, si près et si vivant, et, à travers un voile de deuil, elle ne le voyait plus que tout loin et mort.

Déjà, dans une consternation de ce qu'il s'était laissé entraîner à dire, Jacques enveloppait sa femme de caresses, lui demandant encore et toujours pardon.

— Oh! excuse-moi, petite chérie! supplia-t-il... Tu comprends

bien que j'ai été stupide de m'égarer dans des suppositions aussi absurdes! Reprends ton cher courage, espère, et crois! Nous allons être sauvés. Je réparerai tout, rien ne nous séparera...

Elle était sans force et sans parole. Jacques la cajolait, voulant presque l'obliger à sourire afin d'avoir d'elle, tout de suite, ce léger signe d'encouragement, comme une amulette.

— Accorde-moi jusqu'à ce soir, pour que je te rapporte de bonnes nouvelles... Non, je ne m'expatrierai pas! C'est l'archiduc Gaëtan, lui-même, qui fera, pour notre compte, les vilaines traversées, les méchants voyages... Promets-moi seulement que tu n'as plus de prévention contre ma démarche auprès du baron Saffre. J'ai besoin que ta confiance et ton approbation me portent bonheur... Dis-moi que je fais bien, que j'ai raison, que je vais réussir... Jure-le-moi!

Alors, Giselle, au milieu des traits convulsés de sa figure où ruisselaient les pleurs, ne proféra qu'un mot, à peine perceptible, sous le petit mouchoir inondé dont elle s'écrasait machinalement les lèvres :

— Oui! soupira-t-elle.

Jacques, pressé par l'heure d'audience qui lui avait été marquée, quitta sa femme avant que celle-ci fût encore capable de se mouvoir.

La douloureuse créature restait brisée dans sa volonté, anéantie dans toutes les énergies de son corps. Elle ne pouvait chasser de sa pensée les désolantes images de son Jacques perdu à travers le monde, emporté dans l'inconnu par des tourmentes, solitaire, décharné, ne revenant auprès d'elle plus jamais en cette vie, ayant pris la mort comme un chemin moins affreux, mais dont on n'était pas sûr qu'il menait à se revoir... Puis, une idée se fit graduellement jour parmi ces évocations insupportables : c'était l'impossibilité d'admettre que son mari échouât dans la tentative de salut, que maintenant elle ne se défendait plus de croire, en effet, unique. Et, pire que jamais, se manifestait à elle le pouvoir de ce dompteur d'êtres et de choses, qui venait de lui être désigné, à nouveau, comme seul de taille à détruire les atroces chimères dont toute sa tendresse de femme était assiégée.

C'était en cet état d'esprit que se trouvait Giselle d'Exireuil, lorsque, par le plus brutal des coups de surprise, le valet de chambre vint lui annoncer la visite du héros même des méditations dans lesquelles elle était abîmée.

— Le baron Saffre! répéta-t-elle stupéfiée... le baron Saffre!

Mais, pour ne point rendre témoin plus longtemps de son bouleversement le domestique qui attendait rigidement ses ordres :

— Faites-le entrer!... dit-elle, dans une vivacité de décision inconsciente où ce fut par hasard qu'elle ne répondit pas le contraire; mais le hasard sait, pour son propre compte, dans quel sens il doit fatalement intervenir, quand une défaillance des êtres l'autorise à parler à leur place.

En se présentant, le baron Saffre, sans être nullement au fait de ce qui venait de se passer, eut, au premier coup d'œil, la sensation qu'il survenait à propos. Il vit le visage défait, les yeux rougis de Giselle, le retour violent d'agitation dont palpait la gorge de celle-ci sous le satin d'une matinée à dentelles. Et ses larges narines de félin humèrent l'effervescence d'âme, qui saturait la petite pièce où il était introduit.

— Comment êtes-vous ici, demanda-t-elle, précisément à l'heure que vous avez fixée à mon mari pour le recevoir chez vous?

Le baron Saffre répliqua, avec les accentuations de la plus soigneuse politesse :

— J'ai donné les instructions pour que l'on priât M. d'Exireuil de vouloir bien avoir la complaisance de patienter jusqu'à mon retour.

D'autorité, — et sans qu'il y eût rien à redire, — le baron marquait une distance entre lui et l'ami de la veille qui, en devenant un solliciteur, avait abdiqué les droits d'un égal. Giselle était atteinte dans la dignité de son mari, abaissée, affaiblie par la hardiesse de ce subterfuge, où Saffre employait Jacques d'Exireuil à attester la souveraineté de son bon plaisir.

— J'ai à cœur, dit le baron, de corriger l'impression de mécontentement sous laquelle j'ai bien vu que vous restiez à mon égard. Vous m'inspirez une affection et une admiration trop vives pour que je me résigne à être définitivement mal jugé par vous...

Très perplexe, M^{me} d'Exireuil s'était réfugiée à contre-jour, sur un canapé de coin qui, entre une fenêtre et un mur, offrait une sorte de retraite dans un renfoncement assombri par un rideau. Saffre, sur un siège approché, s'était assis en face d'elle. Il scrutait du regard les profondeurs de l'angle où de si belles formes féminines, par l'effet des tentures tendrement nuancées, s'enveloppaient de reflets vert d'eau, tandis que le visage de la jeune femme, avec les clartés blondes de sa chair, semblait émerger d'une ombre de grotte, comme une apparition effarouchée de néréide.

— Je vous en conjure, reprit-il, ne vous trompez point sur mon compte, et persuadez-vous que vous avez en moi votre meilleur ami. Je vous en apporte la preuve même en ce moment, où, si je suis ici, c'est pour y prendre avant tout vos ordres...

— Je ne vous comprends pas... murmura Giselle.

— C'est bien simple : M. d'Exireuil roule dans sa tête de gros projets auxquels il me prie de m'intéresser. J'ai voulu être assuré, de votre propre bouche, que ces idées ne vous alarmaient point. Le terrain des affaires est si dangereux pour ceux qui n'en ont point l'habitude, que je me refuserais à en faciliter l'accès à votre mari au cas où cette tentative ne vous sourirait pas absolument.

Giselle, après des hésitations, évita de se prononcer :

— Oh ! moi, je n'entends rien à des sujets de cette nature... Je serais incapable d'y avoir une opinion...

— Mais pourtant si votre mari était déterminé à entrer dans les affaires par de sérieuses raisons, vous devriez bien être la première à ne pas les ignorer... Je suis là pour le détourner d'une imprudente velléité ; mais pour le seconder, si vous y voyiez urgence ou quelque utilité...

Il avait articulé ces deux derniers termes du bout des dents, s'appliquant à ne pas trop montrer le genre d'appétit qu'il avait d'apprendre d'elle, exactement, où en était la gêne du ménage. Avec son âme gourmette et blasée d'ogre ayant pris de l'âge, il était toutefois disposé à patienter encore, si la proie dont il avait envie ne lui paraissait pas s'être suffisamment assaisonnée dans les épreuves. Il la tâtait de questions, cherchant à savoir si elle était depuis assez longtemps tenue en suspens par les circonstances pour que la saveur en fût à son point de corruption.

La jeune femme essaya, pour la deuxième fois, d'une échappatoire.

— Tout ce que je sais, c'est que Jacques a été pris, ces temps-ci, d'un vrai goût d'activité, que je ne lui avais pas encore connu... Et certainement il ne pouvait mieux faire que de vous consulter... de recourir à votre compétence...

Derrière ses transparentes affectations d'indifférence, elle n'avait qu'une manière pitoyable et traquée de se blottir. Saffre voulut démêler ce que cette pauvre ruse aurait, cependant, pu contenir de plus, dans l'hypothèse — qui lui semblait du reste invraisemblable — où les deux époux auraient été de connivence pour l'exploiter. Mais son esprit de conduite, sa célèbre habileté, étaient fondés sur l'art, en tout, de suspecter tout le monde, et de toujours supposer le pire. Grâce à cette méthode, ses surprises ne pouvaient plus lui fournir de conclusions qu'en l'honneur de l'humanité.

Ravi du soupçon dont il venait de s'aviser, et provoqué par lui au jeu de l'astuce dans lequel il excellait, le baron Saffre re-

mua les traits vivans de sa puissante tête, prit, avec son air de lion, un large souffle, comme si enfin il respirait d'allégresse :

— Je suis bien content de votre réponse! dit-il... J'ai un poids de moins sur la poitrine, depuis que vous avez bien voulu me faire comprendre qu'aucune nécessité ne mettait votre mari en mouvement... Quand on aime les gens, on prend vite de l'inquiétude à leur sujet... Et, je vous le confesse, j'avais cessé d'être tout à fait tranquille, dans ma profonde sympathie pour vous... A présent, je distingue nettement le cas de M. d'Exireuil : c'est celui d'un mondain ennuyé momentanément de son oisiveté, ou qui s'agace peut-être de la mollesse avec laquelle dort sa fortune... Eh bien, j'en profite tout de suite pour m'exprimer très franchement à mon tour. Sous aucun prétexte, il ne faut laisser votre mari suivre davantage la pente de ses rêvasseries. Ce n'est pas la première fois que j'en constate, de cette nature, chez les gens de son milieu. Elles sont toujours périlleuses, et souvent des plus funestes!...

— Mais il n'appartient qu'à mon mari de vous éclairer, lui-même, sur ses intentions précises, de vous exposer ses motifs... Moi, j'en suis trop peu au fait pour vous les montrer sous leur vrai jour... Je n'ai rien voulu dire... je n'ai rien dit...

Elle balbutiait, effarée maintenant de la souplesse avec laquelle Saffre se dérobaît, d'avance, à ce que l'infortuné Jacques était là-bas à en attendre, dans une crise dont les conséquences menaçaient d'être mortelles. Mais déjà le baron, pour achever de la désarçonner, repartait, d'un train endiablé :

— Voyez-vous, la plupart des affaires fondées par les gens du monde, j'ai ma conviction faite là-dessus, trop faite... Je pourrais même dire refaite, observa-t-il en riant, car je m'y suis laissé prendre, moi-même, de temps à autre, par bonhomie.

Et cet accès de gaieté retentit brutalement, d'une façon étrangement déplacée, dans ce petit salon où, depuis l'heure d'avant, une atmosphère de drame allait s'épaississant.

Toute pâle, Giselle répondit :

— Jacques ne saurait rien vous proposer à la légère. Et vous pourriez vous en fier à son honorabilité autant qu'à son zèle...

— Bien sûr! ma chère amie... Mais c'est toujours sous des auspices aussi recommandables que des hommes comme il faut, bien élevés, présentent leurs entreprises, dont cependant il ne reste bientôt que les plus navrans souvenirs... Rappelez-vous seulement l'affaire de Cap-Normand, celle de la Fusion Universelle, du Canal des Nouvelles-Indes, pour ne citer que les sociétés illustrées par leur désastre. Combien d'autres, plus petites, n'ont

pu que végéter jusqu'à l'épuisement final, et ont disparu non moins lamentablement, mais sans bruit... Nombre de ces affaires, auxquelles je songe, avaient à leur tête ces terribles gens du monde, des fils de famille éduqués dans des milieux élégans et riches, ou un choix superfin de pères nobles. Autour d'eux, dans leurs conseils, on voyait affluer des personnages du meilleur style... Et tout cela, pour aller ordinairement, directement, fatalement, à la liquidation, quand ce n'était pas à la faillite et aux poursuites judiciaires!...

Giselle sentait les chances de salut, pour son mari et elle, fondre misérablement sous cette logique méprisante. Les salisantes paroles de Saffre, en tombant, lui semblaient s'appesantir comme des semelles sur le pain souillé de leurs espoirs.

— Soyez convaincue, poursuivit-il, qu'il y a chez ces messieurs du monde un vice inhérent à leur qualité. Leur défaut à presque tous, c'est de ne savoir à peu près rien faire par eux-mêmes. Ils n'ont appris qu'à commander, à donner des ordres. Or, dans les affaires, ces mêmes mots, qui continuent à exprimer un genre de procédé, acquièrent une signification bien particulière. Commander, donner des ordres, cela veut dire désormais prendre à sa charge des milliers de choses, se mettre sur les bras des millions de responsabilités... Et comment voudriez-vous que ces messieurs pussent se débrouiller, eux-mêmes, là dedans? Ils ont toujours eu un valet de chambre pour leur préparer leur habit, leur chemise et leurs escarpins; des parens leur ont préparé leur fortune. Et c'étaient le notaire et l'agent de change qui, au jour le jour, leur préparaient leurs droits et leurs revenus. Et pendant qu'ils dilapidaient leur héritage, une jeune fille mûrissait à leur destination, leur préparant à diner de sa dot lorsque, vers la trentaine, ils auraient fini de déjeuner de leur argent... Oui, mais ce sont, plus tard, l'heure et le besoin du souper qui peuvent survenir; et, à ce moment-là, il n'y a plus personne pour le leur servir... du moins aussi bénévolement! Allez, le caractère de ces gens accoutumés aux facilités de la haute vie ne se corrige pas, quand ils s'installent dans le bureau, avant tout confortable, où ils vont censément brasser tant d'affaires. Rien qu'à se sentir si seuls, leur premier soin est de faire poser vingt-cinq sonneries, comme pour y appeler électriquement le diable et son train à leur service... Alors, savez-vous qui est-ce qui arrive infailliblement, au fur et à mesure qu'ils pressent sur les boutons?... Ah! ce n'est pas le notaire, ni l'agent de change, ni bientôt même le personnel des larbins! C'est toute une autre catégorie d'officieux qui entre en fonctions : l'agent véreux d'affaires,

qui vient les débarrasser de leurs droits; le maître-chanteur qui leur ôte le courage; l'huissier, qui s'empresse de mettre la main jusque sur leurs vêtemens et leur linge; et enfin parfois le commissaire de police, qui procède à son tour, pour les alléger du peu d'honneur qu'il y aurait encore en caisse...

Il s'interrompt, de ce que Giselle s'était dressée, et que, hale-tante, elle s'écriait :

— Dites-moi que vous vous amusez à me faire mal?... que tout cela n'est pas vrai?... que la proposition de mon mari n'est pas condamnée sans appel, dans votre jugement, avant d'avoir été seulement entendue?

Saffre se leva aussi, un peu troublé lui-même de sa propre cruauté, et tout à fait certain maintenant qu'il n'avait, en face de lui, qu'une créature de sincérité, un objet de charme et de souffrance. Mais pourquoi lui avait-elle montré ce reste de vigueur? Pourquoi cet élan qui l'avait mise encore debout, devant lui, comme dans un petit reste de bravade?...

— Mais si! dit-il hypocritement, mais si, hélas! Toutes les tentatives de cette catégorie se valent. Toujours quelque utopie de cerveaux brûlés, qui deviennent des cervelles brûlées!...

Cette phrase implacable, le renouvellement de cette vision sanglante, cette abomination intolérable et pourtant si possible, si constamment imposée, arrachèrent un cri à Giselle.

— Nous sommes perdus! gémit-elle, en retombant assise, renversant sa tête, cachant ses grands yeux taris, sa figure ardente de fièvre.

— Quoi donc?... Oh! ma chère enfant! protesta Saffre qui se replaça près d'elle... Comment pourriez-vous être perdue, quand je suis là, moi, prêt à vous protéger envers et contre tous?

Il lui avait saisi les mains, s'efforçant de détacher le masque qu'elle en faisait à sa douleur, et engageant ainsi avec elle un commencement de lutte physique où Giselle, usée dans les ressorts de sa fierté, brisée par tant de secousses, semblait livrer une bataille haineuse plutôt qu'éclater en souveraine révolte.

— Alors, c'est donc vrai que vous êtes dans la peine? fit-il en lui maintenant les mains et en la regardant au fond des yeux.

Elle eut un signe affirmatif, violent, qui la fit se fouetter le visage avec une longue mèche dorée, détachée d'une touffe de sa coiffure. Un hoquet de plaintes soulevait sa poitrine. Il reprit, avec une impérieuse douceur :

— Ne vous repentez-vous point d'avoir été assez méchante pour ne pas vous confier à moi, dès la première heure? Est-ce que

je ne suis pas fait, de tout temps, pour trouver les moyens qui vont remédier à tout, pour inventer les choses qui effaceront le chagrin de ces beaux yeux-là!

Elle se débattit, dans un accès d'animosité contre le compliment, mais ses deux poignets étaient à présent réunis dans une seule main d'un maître.

— J'arrangerai le nécessaire rapidement, immédiatement même, déclara-t-il, puisque le plus tôt, n'est-ce pas? devra être le mieux...

Saffre évita de nommer Jacques, de faire résonner entre eux deux le nom du mari, comme un trouble inopportun, en ce tête-à-tête dont l'intensité allait en augmentation infinie...

— Je vais le prendre dans ma maison, l'intéresser dans des affaires à moi, des véritables affaires, celles-là!... Qu'est-ce que vous désirez que je lui fasse gagner, cette année?... dès ce mois-ci, pour commencer?... Vingt mille francs?... Trente mille?... Dites-moi ce qu'il vous faut tout de suite?

— Non! bégaya-t-elle, ce n'est pas possible! Ce n'était pas ça qu'il voulait... Il n'acceptera pas d'être ainsi votre obligé... Son amour-propre, son rang dans le monde, ne lui permettront pas de devenir, auprès de vous, une espèce d'employé...

Elle suffoquait d'impuissance à parler davantage contre ce qui était désormais son souhait le plus ardent, son lâche et immense souhait de sauver son mari, dans une abnégation d'elle-même. Saffre la rudoya encore par un langage de sollicitude, en même temps qu'il jouait familièrement à lui dégager le front du voile de cheveux tombés, sous lequel elle avait le regard obscurci et la pensée invisible.

— Comment! son amour-propre, son rang lui interdiraient ce que les leurs permettent à tant d'autres, de si fière lignée!... Mais, au contraire, c'est l'honneur de la haute banque d'avoir constitué des sinécures de ce genre à bien des personnages de grande famille, de telle sorte qu'on leur y ait largement assuré leur vie sans les exposer jamais au déplaisir de sentir une seule fois qu'ils la gagnent!... Ah! chère petite, chère enfant, ne vous butez pas contre des objections aussi frivoles. Je me charge de calmer toutes les susceptibilités imaginables. Remettez-vous-en à mon ingéniosité, à mon dévouement, à la chaleur de mes instances...

Et comme s'enflammant dans le feu des sentimens qu'il énumérait, les manœuvres de son audace en ponctuèrent les termes.

Giselle, toute moralement distendue par le chevalet de torture où les deux séances consécutives de ce jour avaient éprouvé son esprit, semblait en être encore à écouter les argumens de son tour-

menteur. Se laissait-elle aller à croire que, vraiment, selon une loi nouvelle, les rois de la finance auraient été dorénavant les maîtres d'avoir à leur solde un escadron issu de la plus pure chevalerie, et de se payer, par-ci, par-là, quelques-unes des femmes titrées qu'il leur plaisait de distinguer dans leurs salons? Ou bien concevait-elle que l'infâme saisie, naguère annoncée, de tout ce qui appartenait à son mari, pût commencer par son propre corps? Soudain, elle s'éleva en protestations où se perdaient également l'injure et la prière. Tout affolé, et tout incertaine, hélas! de ses devoirs, sa vertu ne lui apparaissait plus, en cette crise, que comme la meurtrière possible d'une existence chérie dont la préservation était par-dessus tout sacrée. Il n'y aurait eu, pour sa délivrance, qu'un secours d'autrui qui ne survint pas, ou l'intimidation que le bruit de ses reproches et de ses menaces aurait dû inspirer. Mais dans sa déjà longue carrière, le baron ne s'était jamais arrêté à la crainte des hauts cris qu'il arrachait, à travers les moyens variés par lesquels il avait eu à faire triompher ses ambitions, ses cupidités ou ses fantaisies. Et, quand il s'agissait d'accomplir sa volonté, il se sentait, pour cuirasse, un insolent dédain de quoi que ce fût qui pût advenir.

En cette minute où cet individu, — retenu d'ordinaire dans la sphère des spéculations graves et des grandes menées, — n'écou-
tait que l'instinct de la brute, rien ne put lui infliger le sentiment de son crime, pas même la morsure de cette autre bête combattante, sous laquelle saigna sa face. Mais que n'imagina-t-il pas plutôt de flatteur, tant sont fortes les illusions vaniteuses et exigeantes de son sexe! Et ne voulut-il pas interpréter comme le symptôme frémissant d'une gratitude qui n'avait pu être éludée, comme l'acquiescement fougueux d'une nature qui se serait physiquement interrompue de détester son malheur... Oui, ce fut ainsi que sa fatuité d'homme travestit ce qui n'était que les pires transports et les agonies de la désolation!...

A présent, la reconnaissance attendrie du vainqueur, sa faiblesse émue, se confondaient en supplications pour obtenir la grâce d'un pardon. Mais Giselle était telle qu'absente ou morte, ayant l'air de ne plus connaître la réalité, de ne plus rien voir, savoir ni croire de son destin. Et sans doute le baron Saffre n'aurait-il plus tiré d'elle aucun signe de sensibilité, si, en se disposant à partir, il n'avait mentionné l'obligation particulière où il était de la quitter si vite. La jeune femme se remémora subitement le but vers lequel cet être avait à s'en retourner, et vis-à-vis de quel autre, tout de suite, il allait se retrouver face à face! La figure de Giselle d'Exireuil se convulsa d'horreur. Une pensée

unique hurlait en elle, dans le seul état de raison dont soient capables, par-dessus les délires de la souffrance, ceux qui, victimes de quelque féroce accident, de quelque abominable catastrophe, y ont entendu craquer leurs os et senti se broyer leur chair : c'était la criante idée qu'on ne guérissait pas, qu'on ne réparait jamais ce qui venait de lui arriver !

V. — CATHERINE SAFFRE

Le duc et la duchesse de Laterrencoux avaient désiré ne point faire, du mariage de leur fille, un grand congrès mondain. Au fond, ils n'aimaient point le monde, ne souffraient guère que leurs égaux, et ne s'en reconnaissaient presque pas. Aussi, en choisissant, pour la cérémonie, un des derniers jours d'août et la petite chapelle de leur château d'Evèquefleury, — qui, en Seine-et-Marne, était l'une de leurs résidences d'été, — s'étaient-ils mis à l'abri de la cohue. Dans leur utile résolution de faire faire un gros mariage d'argent à leur fille, ils avaient d'avance renoncé, vu la médiocre dot et la laideur de celle-ci, à se procurer un gendre digne d'eux. Ce qui avait été relativement à leur convenance, chez Roger d'Incey, c'était que sa fortune et ses magnifiques espérances leur étaient maintenant présentées entre les mains de la troisième génération, depuis que l'origine roturière en avait été particulièrement fâcheuse. Cela commençait à devenir difficile de se rappeler comment le bel aspect de tous ces biens avait été créé par le vieux M. Chabouillaud anciennement défunt, à force de fournitures militaires, d'affouillemens pour les égouts, et de vicissitudes avec la justice. Néanmoins, le duc et la duchesse avaient tenu à ne s'afficher que le plus discrètement possible sur le même rang que la baronne veuve d'Incey, mère de Roger, quoiqu'elle fût déjà née Du Truffieux des Mouchelys. Mais celle-ci avait, de plus, à ses côtés et derrière elle, le commandant en retraite des Mouchelys, avec une kyrielle d'enfans, de brus et de gendres. Mieux valait restreindre le nombre des spectateurs, ne point provoquer en masse leurs interrogations mentales devant les dehors communs et replets, la vulgarité de traits dont était affligée la famille avec laquelle les Laterrencoux faisaient alliance. Sous l'active poussée vitale et la sève auvergnate de leur aïeul, ces gens-là étaient restés entièrement Chabouillaud. Il n'y avait eu de conviés à loger au château, que les très proches parens : le baron et la baronne de Beaujolais, le comte de Vaudemont, les Ponthieu, les Coucy, et le marquis de Renève, en qualité de cousin proche. Et dans la chapelle, lors de la bénédiction nup-

tiale, il n'avait jamais été question de leur adjoindre qu'une assistance d'une trentaine de personnes, en dehors des serviteurs et des fermiers. Ce choix, trié sur le volet, ne comprenait que de vieux amis du duc, membres de l'Union, du Jockey, de l'Agricole, ou de la rue Royale, et M. et M^{me} Bertin-Portier, les nouveaux propriétaires d'un château voisin. Ces derniers avaient déjà fondé une crèche, payé l'aménagement pour l'école libre; et le duc de Laterrencoux projetait de les associer aux frais du journal par lequel sa candidature au conseil général était recommandée, sans succès, tous les trois ans.

Aucune personne en dehors des deux familles n'avait donc à se formaliser de n'avoir pas été portée sur une liste d'invitations aussi strictement bornée. Cependant ce fut un véritable crève-cœur, pour Marie-Blanche de Grommelain, que de n'être pas admise au mariage de Roger.

Par une lettre, un peu brève, de celui-ci, elle avait appris qu'il n'y aurait point de fête à cette occasion, et que l'office religieux s'accomplirait en tout petit comité.

Nonobstant, une quinzaine de jours avant la date fixée pour cet événement, elle avait pris le parti de venir demeurer chez son frère Arthur, au manoir de Meulette, précisément parce que c'était situé à cinq kilomètres d'Evèquefleury.

Catherine Saffre exerçait là une hospitalité familiale, de sagesse et de modestie voulues. C'était un domaine spacieux, vallonné, partagé en régions de soleil et d'ombrage, où l'habitation, construite sur une des altitudes du terrain, était heureusement exposée à une température sèche. Chaque été, la fillette de Catherine y arrivait toute languissante du séjour de Paris, et, bientôt, avec des cris joyeux et des envollements de ses petits bras, avait retrouvé la santé, dans une vie de vagabondage extérieur et une mutinerie de plein vent. Arthur Saffre avait constitué, dans cette retraite, la bibliothèque nécessaire à ses recherches, l'atelier d'écriture où sa chétive personne et la petite ténacité de ses ambitions académiques composaient des brochures, élaboraient des « communications », polissaient des plaquettes, repolissaient des opuscules.

A cette époque, la baronne Saffre était installée aussi chez sa belle-fille, avant de retourner aux eaux, pour sa seconde saison de l'année. Autant que l'on pouvait lui attribuer des attachemens, elle paraissait en avoir un pour cette résidence confortable et très fermée dans les avenues de laquelle, chaque après-midi, elle allait promener, sous les tilleuls ou les marronniers, le train-train vaillant de son éternelle convalescence.

Marie-Blanche avait informé Roger de sa présence aux envi-

rons d'Evêquefleür. Celui-ci avait, en termes évasifs, laissé espérer sa visite ; mais il ne se pressait nullement de s'exécuter. Pour tromper ses impatiences, elle s'était mise à doubler ses doses de morphine. Mais, s'il en était résulté quelque engourdissement de son dépit, elle ne s'en accrochait pas moins solidement à sa conviction d'avoir des droits à être traitée autrement qu'une étrangère dans ces noces ducales. Pendant quelque temps, elle s'employa à tâcher de se faire emmener, par sa belle-sœur, chez les Laterrencoux. Mais elle ne put obtenir, des convenances de Catherine Saffre, que celle-ci précipitât intempestivement la visite annuelle dont elle avait vis-à-vis d'eux la coutume, par simple relation de bon voisinage.

A plusieurs reprises, Marie-Blanche, sans dire où elle allait, avait pris sa course, toute seule, dans la petite voiture à poney. Elle s'était dirigée au grand trot, jusqu'à l'endroit où l'avaient arrêtée les hautes grilles du parc d'Evêquefleür. Mais aussi bien le château que ses habitans étaient restés pour elle invisibles. Elle n'avait aperçu que de vastes allées désertes et toutes ténébreuses, au loin, sous leurs arbres. Et c'était par trop fort à supporter pour elle que Roger, là dedans, pût se croire peut-être, comme dans l'épaisseur d'un bois sacré, à l'abri des revendications d'une amante dont il profanait le souvenir en ne l'invitant pas à ses noces ! Il y avait, en cette idée, un élément d'exaspérations qui ne cédèrent pas à dix piqûres de la seringue enchantée. Marie-Blanche était, pour le moment, dévoyée de ses habitudes. Elle ne songeait même pas à se pourvoir d'un nouvel amant, dans la vacance qui lui était ainsi faite. Son imagination, dont elle voyait mille couleurs, dansait et claquait dans sa tête, ainsi qu'une oriflamme, mais toujours attachée à la barre de cette idée fixe que Roger ne pouvait point manquer au devoir de lui marquer une place chez les Laterrencoux... Ah bien ! si la mode des mariés se mettait maintenant à exclure de l'église leurs maîtresses du monde, comment se distingueraient-elles bientôt de celles qui n'en étaient pas?... Lors d'une des excursions qui la faisaient rôder autour des portes d'Evêquefleür, Marie-Blanche, dont les sens étaient, cette fois-là, plus pervertis qu'à l'ordinaire par la morphine, crut entendre des voix... Il lui sembla que, de l'autre côté des clôtures, on l'appelait, en courant aussi vite que son petit poney au galop, le long de ces interminables murs. Elle fit halte... Et l'hallucination, de même, s'arrêta instantanément...

Mais la rancœur persévérerait...

Quelques jours avant la célébration du mariage, Catherine Saffre fut fort étonnée de voir Roger d'Incey, un matin, arriver

à cheval au manoir de Meulette. Il avait l'air fort préoccupé, avec des explications peu plausibles sur sa venue à pareille heure. Si bien que Catherine, devinant n'avoir rien de mieux à faire, s'empressa de faciliter un entretien confidentiel entre lui et Marie-Blanche.

Le jeune homme avait hâte d'aviser cette dernière d'un fait très désobligeant pour eux deux, qui persistait à se renouveler journellement. Depuis peu, il était assailli de lettres anonymes ; et son entourage à Evequefleury ne l'était pas moins. Le thème de cette mystérieuse correspondance reposait sur les rapports entre Roger et la comtesse de Grommelain, dont l'auteur reprochait ou dénonçait l'intimité, avec les expressions et les renseignements les plus risqués. L'écriture, tracée en lettres majuscules, en était par cela même impersonnelle, et l'on n'y pouvait saisir les caractères d'aucune main. Ces lettres partaient de différentes postes, mais toutes des environs ; certaines d'entre elles avaient été déposées dans la boîte même du château. Roger s'était perdu en conjectures. Il avait successivement soupçonné tout le monde : parens, amis et domestiques. Un instant, il avait supposé que la femme de chambre de Marie-Blanche, — qui, dans le pays, partageait la résidence de sa maîtresse, — pouvait seule avoir été en état d'exercer un espionnage aussi avisé. Mais il avait été vite réduit à repousser cette hypothèse, tant le rédacteur de ce courrier diabolique se complaisait, avec des dépravations étranges, dans des détails dont la connaissance par un tiers tenait presque du prodige. Roger n'en aurait peut-être pas su révéler autant, — et Marie-Blanche, pas plus ! Le duc, la duchesse, en même temps que le futur de leur fille, étaient tour à tour les destinataires de ces envois qui, un peu plus tôt, auraient pu constituer des motifs de rupture, et dont l'effet restait, du moins, très gênant.

Mais Roger ne réussit à tirer, de la comtesse de Grommelain, aucune indication profitable. Elle parut se contenter d'un profond dédain, sans consentir à entrer dans l'examen de ces malpropretés. Même elle refusa doucement de prendre un exemplaire de ces papiers que Roger avait apporté, pour le mettre sous ses yeux.

— Non ! dit-elle avec une mine de bravoure et de cordialité, laissez cela, mon ami... Moi, je n'en veux rien lire. C'est inutile... absolument inutile...

— Mais aidez-moi un peu, insista-t-il... Communiquez-moi une idée, un doute, sur quelqu'un ?

Elle fit un geste de tristesse et de générosité, un de ces tortillemens de cou, où l'on pardonne parce que l'on méprise. Elle se donna le plaisir de répondre comme si Roger, en tout cela, ne

s'était inquiété que d'elle, comme s'il avait été ému d'autre chose que de ce qui pouvait l'y compromettre, lui-même, ou le tracasser dans son mariage.

— Je suis au-dessus de ces misères-là! prononça-t-elle. Ne vous préoccupez pas. Je n'ai peur de personne; et je ne crains pas que l'on s'attaque à moi... D'ailleurs, ce qui vient de se passer là aura bien eu son bon côté, puisque cela m'ôte tout regret que votre mariage ait lieu presque à huis clos... En effet, quand même vous voudriez maintenant que j'y assiste, ça ne vous serait plus possible... Le scandale apporté par ces lettres ne vous le permettrait plus. Et elles m'ont valu l'occasion de vous voir, de vous présenter mes souhaits... Me voici toute consolée!...

Roger considérait la langueur dont elle estompait les lignes de sa figure si provocante. Il la regardait, un peu fardée, être plus que femme, tout à fait fille, dans les allures et les attitudes du corps. Certes, à détailler sa fiancée, jamais encore il n'avait été autant émoustillé. Et puis, tout réchauffé aussi de tant de souvenirs précis que les lettres anonymes venaient de faire revivre en lui, de remuer sous les cendres de leurs relations passées, il fit le mouvement de vouloir rembrasser Marie-Blanche.

Mais celle-ci l'éconduisit affectueusement. Pour l'instant, les résultats de son stratagème la satisfaisaient. Ses devoirs vis-à-vis d'elle-même étaient accomplis. Toute sa personne respirait la délivrance d'une longue obsession. Elle sentait enfin que, tout de même, quelque chose d'elle allait être, dans la célébration nuptiale, au premier rang de la chapelle d'Evèquefleury. Ce serait au moins la réminiscence taquine de son nom qui, en face du blason léopardé, occuperait une place au milieu de pensées seigneuriales, sous les fronts pénétrés du duc et de la duchesse de Laterrencoux.

Cependant, Catherine Saffre ne pouvait se défendre d'une sollicitude apitoyée, en s'avisant de ce qui manquait bien certainement à son intrigante de belle-sœur, dans ce séjour agreste. Le manoir de Meulette n'était approvisionné d'aucune espèce d'homme dont Marie-Blanche eût pu prendre les galanteries pour en alimenter les machineries à vide de sa féminilité. La situation parut plus morne encore, lorsque Grommelain arriva, ramenant ses deux fils d'un voyage à Angers, qu'il avait eu la convenance de leur faire faire auprès d'un vieux parent sur la fin de ses jours et à héritage. Alors Catherine compatit, de toute son indulgence, à l'état de solitude que Marie-Blanche éprouvait manifestement à se trouver ainsi entre sa mère et ses enfans, en face de son mari, chez son frère et sa belle-sœur. En bonne châtelaine, celle-ci s'ingénia

à susciter un flirt pour l'isolée, ne fût-ce qu'un « petit flirt », avec Grommelain lui-même. Du reste, elle se rappelait être plus qu'autorisée à une tentative de ce genre, puisque Marie-Blanche l'en avait formellement priée. Peut-être avait-ce été en vertu d'une saute d'esprit, dans laquelle l'intéressée n'eût pas persisté longtemps, mais il était familial de l'y replacer. En ce jour passé de pérégrinations à travers les boutiques de modes, la mémoire de Catherine revoyait encore l'expression digne que sa compagne avait eue pour se réclamer d'elle, contre le délaissement conjugal qui lui était infligé ! C'était même un souvenir comique que l'inconséquence avec laquelle Marie-Blanche s'était comportée, aussitôt après avoir dénoncé, — comme un péril à venir pour son mari, — le fait qu'il laissait ainsi tomber ses droits en désuétude. Car, au bout d'un instant, elle s'était commandé un lot de lingerie d'un luxe exorbitant, où, selon ce qu'elle venait de proclamer, Grommelain n'avait donc rien à voir.

Catherine ne tarda pas à aborder, auprès de ce dernier, le sujet délicat qui lui était revenu en tête. L'occasion se présenta, d'elle-même, au cours des causeries privées que Grommelain recherchait volontiers avec sa belle-sœur, et dans lesquelles son humeur atrabilaire s'abstenait ordinairement de percer. En compagnie de Catherine qui équivalait à lui par son origine de fille noble, il se dépouillait de cette sèche enveloppe de manières que, au milieu de la race des Saffre, il portait comme une armure. Entre le comte et sa belle-sœur, quoiqu'ils ne se fréquentassent que peu, il existait un lien plus sûr, plus étroit que celui du mariage même : c'était cette particularité commune d'être, l'un et l'autre, des personnes « nées ».

Au cours d'une promenade à eux deux, dans le parc de Meulette, leur entretien en vint sur la santé de Marie-Blanche, dont Catherine se préoccupait un peu sans pouvoir deviner qu'un poison quotidien en causait le trouble. Elle signala des saccades dans le rire, des contractions singulières pour hacher certaines phrases qui, sur une bouche pourtant si libre, donnaient à divers mots un air parfois captif et pour ainsi dire féroce. Une teinte de plomb aussi s'étendait sur les paupières, élargissait son cercle au-dessous et violaçait maintenant, par ses sombres reflets, cette merveilleuse couleur des yeux de Marie-Blanche où le bleu semblait naguère dégager des rayons presque roses.

— Oh ! objecta Grommelain, si ma femme, en ce moment, a un peu de tirage dans l'organisme, c'est qu'elle est ici au vert, et qu'elle a du mal à s'y mettre. Sa vie réclame d'être menée à grandes guides, et toujours surmenée. Elle se remettra à Paris,

cet hiver, et le printemps prochain. A ces époques-là, je ne reconnaitrai chez elle de symptômes inquiétans que le jour où elle aura refusé une partie où l'on soupe, entendu décrire une distraction malséante sans s'écrier aussitôt, en battant des mains, qu'il faudrait y aller!... Non, ma chère amie, ne nous alarmons pas si vite. Attendons, pour cela, que ma femme ait, une seule fois, racolé moins d'une demi-douzaine de convives, quand elle aura été réduite à dîner par hasard chez nous. Pour ma part, je reste très rassuré, tant que je ne l'aurai pas vue se décider, pendant la saison des fêtes, à se coucher quelquefois avant trois heures du matin!...

— Sans doute que vous ne l'en pressez point? aventura Catherine avec un sourire équivoque qui insistait sur le sens de sa riposte lestement lancée.

Grommelain regarda sa belle-sœur; et, s'étant ainsi convaincu de ce qu'elle avait bien réellement voulu lui dire, il se contenta de hausser les épaules.

Mais ce moyen commode ne suffit pas à le faire quitte de la question. Il avait, en face de lui, une obstination de femme, sur cette matière d'entêtement par excellence, dont les principes naturels et la solidarité de toutes les femmes démordent le moins aisément. Catherine reprit :

— Dans cette ardeur mondaine de Marie-Blanche, que vous ne paraissez pas constater avec satisfaction, ne pourrait-il pas entrer quelque chose qui ne serait point de sa faute?... Ce besoin un peu fiévreux de divertissemens, afin d'y être entourée et complimentée, cela ne ressemble-t-il pas plutôt à l'agitation d'une femme qui aurait été conduite à douter un peu de ses charmes? Qui sait si la vôtre ne cherche pas, dans les yeux de la galerie, une assurance qu'elle est toujours jeune et belle, et le certificat d'un pouvoir de séduction auquel... peut-être... on se serait peu à peu habitué, chez elle, à se montrer... plus ou moins... insensible?

La physionomie de Grommelain avait pris une expression contrariée.

— Serait-ce ma femme, demanda-t-il, qui vous aurait fourni, sur notre vie intime, des renseignemens que je pourrais même appeler des délations?

Donc, il ne prenait pas la peine de nier. Mais pour ne rien envenimer, Catherine voulut tout d'abord dégager la responsabilité de sa belle-sœur et encourir l'indiscrétion, en répliquant :

— N'ai-je pas le plaisir, en ce pays, d'être un peu votre hôte-lière? Si j'en remplis les fonctions avec quelques qualités, excusez-moi d'en avoir aussi certains défauts. Par exemple, ne m'a-t-il

pas été loisible de remarquer indiscretement quelle chambre vous choisissiez parmi celles que je mettais à votre disposition?... Or, vous avez préféré la plus séparée de votre femme, la plus lointaine, la plus isolée. Et, là-dessus, j'ai bien pu faire mes petites réflexions...

Grommelain se taisait avec méfiance. Au pas lent de leur marche sans but, les deux interlocuteurs avaient descendu les pentes du domaine, jusqu'au bord de la rivière. Ils s'assirent sur un banc de pierre moussue, à l'extrémité d'une allée d'ifs taillés qui faisaient deux murailles de verdure. Sur cet endroit, des ramures surplombantes formaient un berceau de mélancolie et une retraite à confidences.

— En tout ceci, continua Catherine opiniâtrément, j'ai imaginé qu'il ne pouvait y avoir, entre vous deux, qu'un malentendu. J'attribue naturellement à votre femme un dépit d'amour-propre, qui n'a rien de désobligeant pour vous à reconnaître, ni de désagréable à dissiper.

Il secoua plusieurs fois la tête, avec un pincement des lèvres qui disait non, et non, et non. Mais Catherine s'acharna encore. A présent, elle n'espérait plus obtenir grand'chose pour Marie-Blanche; mais intriguée à la fin, elle persécutait son beau-frère, par curiosité, afin de l'obliger au moins à la satisfaire, elle-même, d'une allégation de prétexte.

— Voyons, insinua-t-elle, ce n'est pas uniquement la vanité d'une femme qui est en jeu, dans ces conditions-là! N'est-ce point aussi fait pour l'affoler, non pas seulement de soupçons, mais de raisons évidentes, de preuves pour ainsi dire matérielles?..

— De quoi? interrompit Grommelain.

— ... qu'elle a le droit d'être jalouse!

A ce mot, il pouffa d'un rire méchant. Et soudain, il céda à l'envie de soulever un peu le masque fatigant qu'il portait à l'usage du monde, et de respirer pendant un instant à l'air libre. Ce fut un soulagement pour une minute, devant quelqu'un de sa race, de montrer enfin une intelligence des choses que, tout compte fait, il demeurerait fier de pouvoir exprimer avec son vrai visage. Il déclara dans une demi-voix, où bruissait cependant un flot de haine longtemps contenue :

— Jamais!... Jamais, je ne lui fournirai ce prétexte à ne plus se gêner. L'absence de tout rapprochement avec elle, c'est ma seule garantie pour qu'elle n'ose pas me rendre père désormais. Comme ça, je dois être à l'abri d'un affront aussi impudent!... Ou bien alors!... alors!...

Et dans ses gestes, il fit que si sa femme n'avait point cette

suprême retenue, ce reste de tact et de ménagemens, alors ce serait que le dernier atome de savoir-vivre aurait disparu du monde, alors ce serait la fin de tout, l'éroulement des derniers principes conservateurs, la Commune, l'anarchie installée dans les entrailles mêmes de sa femme.

Catherine était bouche béante, les yeux éblouis, devant cette nette conscience de la situation où il vivait, que son beau-frère venait de lui révéler si subitement. Néanmoins, par l'instinct de ce sang bleu, pareil à celui que Grommelain avait dans les veines, elle fut aussitôt pénétrée du sentiment dont il s'inspirait. Elle s'expliquait en vertu de quelles traditions ce mari — si patient pour ce qui bouleverse, saccage et fait éclater le milieu conjugal chez le commun des hommes — n'appliquait de soucis intolérants et scrupuleux qu'à l'authenticité de sa lignée.

Redevenu hypocrite, Grommelain murmura, comme une justification de sa longanimité vis-à-vis de la conduite de sa femme :

— C'est la mère de mes enfans !

Et cela ne manquait point d'être conséquent avec sa doctrine sur la prédominance, à tous autres égards, de la question de paternité. Mais il avait aussi une autre raison supérieure, dans laquelle il se réservait jusqu'à nouvel avis.

Puis tous deux ne s'entretinrent plus que de choses indifférentes. C'eût été superflu que Grommelain avertit Catherine de ne point le trahir auprès de Marie-Blanche, quant à l'écart de propos auquel il venait de s'abandonner. La discrétion était sous-entendue par le bon usage, pour ces gens de caste, entre lesquels la confiance avait noblesse de secret d'État et ne pouvait pas être communiquée hors des chancelleries de leurs confiances réciproquement haut placées.

Le lendemain de ce jour, le baron Saffre, rendu presque malade par de gros tourmens de spéculation, était venu aussi passer vingt-quatre heures au manoir de Meulette, pour tâcher de s'y reposer.

Coup sur coup, des nouvelles graves lui avaient été télégraphiées de Londres et d'Amsterdam. C'était la suspension des paiemens de deux banques de premier ordre, qui s'appuyaient sur lui, comme il s'appuyait sur elles, dans une association colossale pour l'accaparement des lingots d'argent.

Après tant de victoires remportées sur le champ des affaires, le baron Saffre voyait maintenant batailler contre lui une partie des gens dont il avait fait la fortune à sa suite, et qui

naguère étaient les lieutenans habiles de ses plans financiers.

L'expression inaccoutumée, dont était assombrie la figure de son beau-père, ne passa point inaperçue de Catherine. Celui-ci ne lui dissimula, du reste, qu'à moitié le poids dont les heures présentes accablaient son esprit, s'étonnant en lui-même de cette sorte de défaillance où, pour la première fois, il en était à douter un peu de son étoile.

C'était par une journée de chaleur écrasante, et d'énervant orage. Assis sur la terrasse devant l'habitation, en compagnie de Catherine et de la fillette de celle-ci, Saffre contemplait l'amoncellement, à l'horizon, de nuages aux lourdes formes et aux reflets métalliques qui ressemblaient à une projection de ses songeries. Il avait pris sa petite-fille sur un genou ; et il lui demanda avec un regard qui, au fond de sa dureté naturelle, devenait tout de même, à ce moment-là, celui d'un grand-père :

— Sais-tu à quoi cela sert aux hommes d'apprendre l'histoire ?...

Et comme l'enfant, penaude, faisait un signe négatif et réussissait à s'échapper, le baron continua en s'adressant à sa bru :

— Cela ne peut jamais servir à les inspirer, mais seulement à leur faire peur, au milieu des vicissitudes de leurs inspirations. Les exemples n'ont jamais arrêté personne ; mais, au cours de l'action, leurs mauvais souvenirs viennent inquiéter des énergies, paralyser des forces... Ainsi, y a-t-il rien de plus stupide que cette phrase : « La roche tarpéienne est près du Capitole » ? Combien de fois a-t-elle dû devenir obsédante, pour des cerveaux qui avaient surtout besoin de n'être nullement troublés dans leur confiance en soi ?... C'est que, ma chère fille, il n'y a pas de situation où l'on soit plus superstitieux, voyez-vous ?... que durant les intervalles d'une grande lutte, pendant ces répits où l'on reconnaît sa fatigue, et qui retardent le dénouement dont on a hâte !

Catherine, par quelques interruptions affables, tenta de donner un autre cours aux réflexions de son beau-père. Mais c'était comme l'impulsion d'une manie qui le fit poursuivre :

— Tenez, depuis quatre-vingts ans, l'histoire a enregistré et elle nous enseigne un terme nouveau pour le découragement. C'est Waterloo, que je veux dire, et auquel ne peuvent s'empêcher de songer tous ceux qui, après des efforts incessans, des résultats immenses, se voient derechef aux prises avec les masses de l'adversité. Oui ! on a vulgarisé ainsi un vocable supplémentaire, on a propagé une pensée de plus pour la dépression des gens appelés à combattre une coalition d'intérêts... Waterloo, cela exprime un genre de désastre humain qui jadis n'avait pas

encore de nom définitif, qui n'avait pas de précision dans la langue des péripéties du destin. Jusque-là, si on se lançait dans les aventures, on savait bien, pardieu ! que ça pouvait mal tourner. Mais, faute de sa dénomination scientifique, on ne prévoyait pas, on oubliait, on ignorait le cas par lequel on était condamné à périr. Le mal de Waterloo, ainsi que le mal de Bright, est maintenant formulé, et pèse fatalement dans les appréhensions de certains contemporains. Certes, la calamité de la défaite était connue et vieille autant que le monde ; mais c'était une connaissance qui restait à l'état indistinct, indéterminé ; sans locution évocatrice... Waterloo!... Ces trois syllabes ont résumé et fixé le sens irrémédiable de plus d'une destinée. Elles sont désormais accrochées, dans l'imagination, par la forme exceptionnelle de leur double *v* et de leur *o* double... Waterloo, répéta-t-il en faisant bizarrement retentir à son oreille la morne sonorité du mot... Waterloo!...

— Mais, repartit Catherine d'un air enjoué, ne perdez pas de vue que pour être exposé à un Waterloo, il faut avoir toute l'Europe contre soi!...

— Eh ! répliqua Saffre d'une manière qu'il rendait alors évasive, cela ne peut-il pas toujours se représenter ?... Supposez une diabolique alliance de toutes les banques, de toutes les Bourses du continent contre la politique financière d'un seul homme, contre l'empire d'un maître de l'argent, dont la dernière partie se jouerait ?... Belle situation, d'ailleurs, pour y échanger de beaux coups !

Catherine, autorisée en cela par la légèreté de ton que lui-même venait de reprendre, lui fit du doigt une gaie menace, en répondant :

— Prenez garde!... Il ne vous faudrait point parler de la sorte devant des détracteurs. On s'empresserait de colporter que vous êtes atteint, non pas du délire des grandeurs, car vous avez le droit de vous comparer aux plus grands, mais de celui de la persécution.

Le baron Saffre eut cette expression de rire silencieux, dont se crispaient parfois ses robustes mâchoires, durant quelques secondes, alors qu'il semblait ainsi vouloir détendre le puissant appareil de ses nerfs. Il toucha son singulier et vaste front de géant, dans un geste intraitablement sûr des raisonnemens qui s'y accomplissaient. Et, pour changer le tour de l'entretien, il alla vers un autre sujet dont il était occupé.

— Vous ai-je conté que j'avais fait une position, auprès de moi, à ce brave Exireuil ?

Bien que Catherine fût informée de cette circonstance par Marie-Blanche, elle joua l'ignorance et s'appliqua à ne rien exprimer au delà de ces simples paroles :

— Non... Vous ne m'en aviez rien dit encore. N'est-ce pas tout récent ?

— Cela ne date que du mois passé. Depuis longtemps, j'avais reconnu la nécessité de m'adjoindre, pour auxiliaire, une personnalité très comme il faut. Il me fallait quelqu'un qui pût, jusqu'à un certain point, me servir de chef de cabinet, ou même d'ambassadeur... Vous remarquerez que je persiste à voir grand?...

Saffre, pour y prendre sans doute de l'aise, s'obligea, une deuxième fois, à affecter de rire, et poursuivit :

— Je n'ai encore eu qu'à me féliciter de ce choix. Exireuil s'est déjà acquitté d'une mission à Francfort, avec beaucoup d'habileté. Il a un don pour s'assimiler la substance des affaires, qui est vraiment inappréciable. Aujourd'hui, je ne voudrais plus me passer de lui.

— Il est complètement ruiné, n'est-ce pas ?

— Je le crains pour lui... En tout cas, il cherchait à faire quelque chose de lucratif...

— Et il a eu la bonne fortune que vous fussiez là.

Catherine avait émis cette observation sans sourciller. Saffre, malgré son attention, n'y put rien discerner d'autre que ce qui paraissait être un hommage à son obligeance et à sa générosité.

— Mon meilleur motif, reprit-il, pour avoir eu d'avance, sur ce garçon, une opinion favorable, c'est que sa famille, je crois bien, avait été en relations suivies avec la vôtre?...

Saffre continuait à examiner soigneusement la physionomie de sa belle-fille et à ne laisser aller que lentement chaque mot, de même que l'on veille sur chacun de ses pas, dans un chemin difficile.

— J'étais persuadé en outre, fit-il, que vous aviez de la cordialité pour lui?...

— J'en ai toujours.

Cela était un peu sec. Il y eut un petit silence, au bout duquel Catherine, allongeant sa réplique, en agrémenta ainsi la signification :

— Puisque la vie lui est devenue cruelle, il ne peut m'en inspirer que plus de sympathie.

— Bien! souligna Saffre, je suis content de rencontrer en vous ces dispositions... Ce qui dépendait de moi, je l'ai accompli avec grand plaisir pour un homme d'excellente compagnie, que je voyais réduit aux pires extrémités... Mais vous, ma chère fille,

avec votre grâce exquise, vous pouvez seule m'aider à parfaire cette tâche de bienfaisance...

— Vraiment?... Et comment cela?

Le grand baron s'était arrêté avec embarras, de plus en plus empêtré par les doubles sens dans lesquels il sentait ses phrases tout de même s'engager. Il hasarda :

— Quand je lui ai offert la situation, qu'il a acceptée, Exireuil m'a pourtant marqué beaucoup d'hésitation... Il redoutait d'encourir, dans quelque mesure, une déchéance mondaine...

Catherine hochait la tête, gravement approbative, en personne qui ne comprend que ce qu'il y a de bien, de naturel, de décent et de sérieux, dans ce qu'on lui dit.

Saffre hasarda encore :

— J'aimerais qu'acteur de moi, afin de rendre complète la petite bonne action, l'on facilitât les efforts de ce pauvre diable pour garder tout son rang dans le monde. Je recommanderai à mes filles de se montrer plus que jamais accueillantes à son égard... Et vous, personnellement, je vous prie de lui marquer bien amicalement sa place, dans le cadre de vos relations, de vos plaisirs... de vos réceptions...

Sa belle-fille hochait toujours la tête, de semblable façon, avec une mine simple d'assentiment et de déférence. Enhardi d'être presque à toucher le but de sa tentative, Saffre prit un dernier élan :

— Par exemple, quand je vais revenir ici pour quelques jours, vous pourriez peut-être l'inviter avec moi... C'est un ménage charmant! conclut-il avec dextérité.

— Mais, objecta Catherine, il y a une difficulté. J'aurai probablement encore, à ce moment-là, ma belle-mère chez moi.

Juste alors, celle-ci approchait, revenant de faire une excursion parmi les treilles où c'était peut-être la seule distraction à laquelle on la vit sensible, que d'aller y regarder mûrir les raisins. Dans sa toilette noire et sa mince tournure, avec les transparentes clartés de son visage qui lui donnaient un air d'apparition, elle avançait au pas bref de sa démarche valétudinaire et résolue. Les petits de Grommelain, se pourchassant et gambadant autour d'elle, ne semblaient être à ses yeux, selon la manière dont elle s'en inquiétait, ni plus ni moins qu'un couple de jeunes lévriers.

Saffre avait eu un haut-le-corps, sur la riposte de sa belle-fille.

— Qu'est-ce que la présence de ma femme aurait à voir avec ce que je vous disais?

Mais elle s'expliqua, imperturbablement :

— C'est la question du manque de place. Vous savez bien que, tant que ma belle-mère nous accorde de l'avoir à demeure, il lui faut trois pièces à son service : une pour le jour, une pour la nuit, et une auprès d'elle aussi pour sa femme de chambre.

Et Catherine se levant, toute souriante envers son beau-père qu'elle quittait et envers sa belle-mère qui s'avancait, alla au-devant de cette dernière pour lui demander comment elle se portait, à l'heure de l'après-midi où l'on était.

Le baron Saffre, ainsi laissé seul, demeura longtemps rêveur. Il s'absorbait en pensées sur l'événement, déjà presque lointain, qui s'était consommé entre lui et Giselle d'Exireuil.

Dans les premiers lendemains de cette scène, le sentiment, qui lui en était resté, avait été soudain bousculé, refoulé en lui. Les mécomptes insolites en ses opérations de finance avaient bouleversé son cerveau, qu'emplissait un mouvement extraordinaire d'idées, et où les émotions se déplaçaient par blocs énormes. Mais Saffre avait bien tout de suite gardé la notion que ce souvenir de femme ne pouvait pas être détruit. Il l'avait su simplement égaré, parmi les paquets de soucis, à travers un formidable encombrement de nouvelles, dans ce désordre du péril emménagé.

Une seule fois, le baron s'était retrouvé en présence de M^{me} d'Exireuil, ayant eu le raffinement de se faire ramener auprès d'elle, par une invitation à dîner du mari. A cet effet, il n'avait eu qu'à faire entendre à celui-ci comme quoi, en l'absence de la baronne Saffre et de tous les siens partis en villégiature, il était réduit, ce soir-là, à la solitude d'un repas de garçon, dans son hôtel.

A vrai dire, le baron avait été absolument déconcerté par la conduite de la jeune femme. Elle ne lui avait témoigné qu'une glaciale politesse. Et le plus décevant, ç'avait été cette mine, chez elle, d'être absolument sans connaissance de ce dont il se flattait si bien, en venant, qu'à première vue il la ferait se ressentir. Il était arrivé en proie à une curiosité, vive et forte comme une petite passion, de regarder comment M^{me} d'Exireuil se comporterait, dans cette contrainte résultant de la présence en tiers de son mari. Et il avait hâte de la voir caractériser, par des airs, les impressions, qui la mineraient, de leur complicité. Mais l'unique jeu de physionomie qu'il put, en toute la soirée, saisir sur elle, fut une particulière expression de haine qu'elle eut furtivement, non point contre lui-même, mais contre Jacques d'Exireuil, sans que ce dernier s'en aperçût. A diverses reprises, elle parut le vouloir foudroyer, par des éclairs de ses yeux, quand il se complaisait en empressement de zèle envers le baron ou en légères

allusions à ce qu'il était touché de lui devoir. Aussi ce que Saffre avait dès lors auguré de l'attitude de M^{me} d'Exireuil, c'était que pour lui tout serait, de nouveau, à recommencer auprès d'elle. A y réfléchir, cette supposition ne l'avait plus désobligé. Évidemment, une femme de ce genre était une conquête à protestations perpétuelles, et que l'on ne réduisait jamais que par la violence, à huis clos. Mais Saffre était autorisé à conclure que l'on pouvait, du moins, abuser d'elle, sans qu'elle en fit d'indiscrétion, de réclamation à qui de droit, ni de scandale. Et même il lui savait gré finalement de se montrer d'autant plus farouche qu'elle avait été prise, et d'être de celles que l'on n'a chance d'avoir tout à fait qu'en plusieurs fois.

Avec l'âge, au surplus, le tempérament de Saffre avait appris à se constituer une réserve de plaisirs cérébraux. Et c'était déjà pour lui une pleine satisfaction que de pouvoir se représenter le souvenir d'une femme bien choisie, sur la base de la possession qu'il en avait eue. L'image ineffaçable d'un aussi mystérieux épisode persistait à lui appartenir comme un bien permanent, toujours sensible et survivant aux minutes où il en avait étreint les réalités.

Si bien que Saffre, en se remémorant les péripéties et le spectacle de la chute de Giselle d'Exireuil parvenait, pour lors, à ne plus discerner autre chose. Il s'évertuait à chasser ainsi les fantômes de spéculations mauvaises qui revenaient l'assaillir, sur cette terrasse du manoir de Meulette où il continuait à demeurer solitaire. Et, fouillant avec un énervement malsain au fond des tiroirs les plus secrets de son âme, il s'oubliait à y revoir, en cachette, le mauvais album imaginaire, aux gravures illicites, de ses bonnes fortunes passées.

A quelques jours de là, le baron étant retourné à ses affaires, le comte et la comtesse de Grommelain partirent aussi pour faire un petit séjour dans un gai château d'amis, en Touraine.

L'habitation des Arthur Saffre ne donnait plus l'hospitalité qu'à la baronne, à laquelle Catherine avait adjoint un cousin pauvre et une vieille demoiselle de la famille de Valdrenne.

Ce fut sur ces entrefaites que le marquis de Renève, profitant de l'occasion solennelle qui lui avait fait faire un déplacement à Évêquefleury, vint, dès le surlendemain de son arrivée, en visite au manoir, où il se laissa retenir à dîner.

Catherine se multiplia pour animer la retraite, dans laquelle s'écoulaient austèrement ses étés, et pour la rendre souriante au jeune homme durant les quelques momens qu'il y passait.

Celui-ci s'avouait n'avoir rien déchiffré du caractère de sa belle amie que, durant les mois passés, il avait cependant circonvenue d'une cour si chaude, si gentiment tolérée et si infructueuse... A quoi donc songeait-elle toujours vaguement? Quelle chose inconnue en était-elle encore à attendre de la vie?... Ou plutôt n'exprimait-elle pas un renoncement à tout dans la langueur de ce regard, dont la seule définition possible était qu'elle semblait le laisser tomber d'une invisible tour, où elle aurait été captive? Quoiqu'elle s'en fût défendue bien fort, il lui avait presque arraché l'aveu de cette évidence qu'elle ne pouvait pas aimer son mari. Et peut-être même, après sa fille, n'aimait-elle en ce monde que les séductions d'esprit et les grâces de personne qui émanaient du joli marquis. Cela, il avait le sentiment qu'elle le lui avait presque confessé, ou permis en tout cas de deviner. Il se souvenait d'instans où son imagination l'avait vue prête à fondre en tendresses pour lui; et c'était alors qu'elle avait pris son ton le plus moqueur pour les figer tous deux.

Catherine, en le recevant ce jour-là, lui prodigua cette verve de badinage, cette expression de plaisir à vivre, qu'il était habitué à faire naître en elle, et dont il restait un peu consolé, sans plus en être dupe. Par les affectueuses protestations qu'elle lui fit, il admit volontiers que sa présence lui ensoleillait les idées; mais il était en garde contre la brusquerie des refroidissemens qui, pour un rien, pouvaient s'ensuivre. Renève n'avait plus d'espoir. Il était revenu du temps où il l'avait vainement conjurée, avec des larmes, d'être clémente pour lui. Mais néanmoins les heures de cette fin d'après-midi passée ensemble s'écoulèrent vite, et presque heureuses en leur pure frivolité. Le délice par lequel Renève se sentait lâchement attaché à Catherine, c'était de rêver qu'il était le seul être manifestement qui aurait pu la conquérir. Et c'était aussi de là que s'inspiraient ses dernières révoltes, de plus en plus rares, quand il en venait à se dire qu'il ne la conquerrait cependant jamais.

Après le dîner, la proposition d'un tour sur la terrasse, faite par Catherine, ne lui rallia que Renève. Et, bientôt, ils sortirent tous deux, dans la beauté d'un soir tiède et radieux.

— Que vous êtes donc silencieux! s'exclama-t-elle au bout des premiers instans.

Il contempla, dans l'éclairage de la lune, cette magnifique silhouette qu'y faisait la jeune femme. Bottée de petites chaussures vernies, elle avait à la main une haute canne de jonc. Le corsage de sa robe toute blanche avait des revers de moire rouge, qui lui donnaient un air de hardiesse guerrière. Et un chapeau

à larges bords, sur les noirs reflets de sa chevelure, la faisait ressembler, en campagne nocturne, à une grande dame de la chouannerie.

— Je réfléchis, soupira-t-il, au sort différent que vous auriez peut-être bien voulu me faire, si nous avions vécu à une autre époque... Nous aurions sans doute été mêlés, côte à côte, à des événemens plus ardens, qui auraient pu vous faire ressentir pour moi des choses... que j'aurais été content de payer de mon sang!...

— Pourquoi vous aller perdre, répondit-elle avec une voix de tristesse, dans les espaces du temps?... C'est trop grand!... Quelle chance aurions-nous eue de nous y rencontrer?... Voyez, nous sommes contemporains, du même âge, de la même ville; et cela ne nous a même pas avancés à nous faire marier ensemble!...

— Et si nous nous étions rencontrés à temps, nous ne l'aurions pas seulement pu!

Elle le regarda pour s'assurer que le motif d'empêchement au mariage, entre eux, auquel il voulait faire allusion, était bien celui qu'elle venait tout d'abord de deviner aussi : le premier de tous, le manque d'argent de part et d'autre. Et, au geste pauvre qu'il ébauchait, elle trouva la confirmation suffisante d'une question entendue.

— Hélas! fit-elle du plus profond de son cœur.

Il soupira de nouveau sans oser tourner la tête vers elle :

— Ah! si vous m'aimiez, moi qui vous aime, vous ne vous apercevriez point que nous ne sommes pas mariés!...

— Comment oublierais-je pourtant que, moi, je le suis avec un autre?

Malgré lui, Renève rentrait dans cette joute, où tant de fois elle lui avait meurtri le cœur.

— Ainsi, dit-il en s'animant, est-ce possible que vous placiez les préjugés du monde au-dessus de ces droits de s'appartenir et de se donner, dont chacun sent vivre en soi la vérité comme celle de la révélation?

— C'est la morale des animaux que vous professez là. Nous devons nous distinguer d'eux, précisément, par ce que vous appelez des préjugés.

— Eh bien, ce qui me paraît, à moi, y avoir de plus animal dans le rôle des êtres humains, c'est leur domestication à des usages convenus, ce sont leurs courantes idées de troupeau, les imitations moutonnières où ils se règlent bêtement, facilement, les uns sur les autres!... Certes, c'est commode de se conformer à des observances que l'on trouve tracées une fois pour toutes.

L'on n'a besoin que des dons les plus vulgaires pour faire bien ses classes de vertu, et toujours en profiter par la suite...

— Alors, à quoi donc accordez-vous votre estime?

— Je crois qu'il n'y a rien de vrai, de beau, de grand que la spontanéité des individus d'élite. Je n'admire que ce qui est suggéré par le génie personnel, et dont on sait, soi-même, se composer une existence particulière. Enfin, je suis à genoux devant les merveilles de la passion qui, seule, est capable d'inspirer à une créature tout son développement d'âme, et peut, dans une pleine liberté d'esprit, lui faire atteindre jusqu'à l'apogée d'elle-même.

— Je regrette, reprit un peu sèchement Catherine, d'avoir des vues, d'après vous, si bornées... Mais, d'autre part, permettez-moi de me féliciter, tout de même, que chacun ne s'autorise pas à organiser sa vie selon son bon plaisir... ou plutôt au gré du vôtre... Car ce que vous avez prétendu me remontrer, c'est bien, n'est-ce pas? une leçon de conduite à votre égard...

L'entretien avait perdu toute sa tendresse. Les mystérieux sentimens de Catherine, comme d'habitude, lorsqu'une douceur en avait d'abord percé, vite s'aigrissaient ensuite à se renfermer étroitement. Et, quant à Renève, par le dépit qui le poussait jusqu'à vouloir se rendre mécontent de lui-même, dès qu'elle l'avait rendu mécontent d'elle, il répliqua :

— Ah çà, que trouvez-vous de si louable et de si sacré dans la manière dont se pratiquent les choses normales?

— En tout cas, nous leur devons l'organisation de la famille... Et c'est beaucoup, déjà, d'avoir cela à respecter!

Une expression sardonique se dessina sur les lèvres de l'interlocuteur.

— Au fait, dit-il, à propos de famille, je suis chargé par le chef de la vôtre, d'une commission pour vous... Oui, la veille de mon départ, je me suis rencontré au restaurant avec le baron Saffre, qui revenait justement d'ici...

Catherine percevait bien qu'une perfide ironie était doucement en élaboration.

— Et de quoi vous a-t-il prié envers moi?

Renève affecta d'hésiter.

— Le chef de votre famille, répéta-t-il, s'en est remis à mes soins pour tâcher de vous faire dire, adroitement, si vous avez, ou non, quelque raison de ne pas être accueillante aux Exireuil?... Mes instructions, tout amicales, seraient de m'informer, avec délicatesse, de quelles préventions peut-être vous pourriez... par hasard... être armée... bien à tort... contre la jeune femme?...

Catherine avait serré les lèvres de telle façon que ses narines, si fières, pinçaient davantage encore leur finesse aquilaine.

— Je me demande, objecta-t-elle, en quoi votre intermédiaire était requis pour cette question ?

— Je me le suis demandé aussi... J'ai cherché par quelle complication de pensée le baron Saffre avait cru devoir se recommander à moi, chétif, pour obtenir de sa belle-fille le bon règlement d'une chose à laquelle il s'intéresse... Mais j'ai eu beau faire, je n'ai abouti qu'à une seule explication...

— Laquelle ?

Le marquis fixa bravement ses yeux sur elle, à travers la clarté du soir. Et, avec une grâce de roué, dans l'effronterie élégante d'un homme à qui l'éducation du monde a enseigné ce que certains excès d'impertinence peuvent obtenir d'impunité, il répondit :

— Votre beau-père croit sans doute que je suis pour vous... ce que je ne suis pas... Oh ! ne vous fâchez point ! Réfléchissez plutôt... Sinon quel motif aurait-il eu de recourir à mon crédit, auprès de la femme de son propre fils?... Et ce n'est pas ma faute s'il m'a lui-même reconnu ainsi pour être le plus digne de vous !...

La vivacité de cette attaque, effectivement, n'avait pas trop froissé Catherine... Elle se tut, considérant un peu les choses dans le sens où il l'avait poussée. Elle entrevoyait comment le train ordinaire de la vie, à chaque instant, déraillait des conventions sur lesquelles, aveuglément, elle s'en était remise pour faire rouler son destin en droiture.

Par un retour de leur promenade, ils arpentaient le terre-plein élevé qui s'étendait sous la façade de la maison. En atteignant à la hauteur d'une des dernières fenêtres du rez-de-chaussée, ils s'arrêtèrent machinalement au bord de son éclairage. Devant une table où de gros volumes étaient empilés, sous la lueur d'une forte lampe, ils virent Arthur Saffre qui tenait en méditation sa petite tête obstinée et souffreteuse de candidat futur aux honneurs académiques. A portée de sa main, des liasses de papiers étaient en ordre ; et, sous sa plume d'oie, un cahier de feuilles volantes, par moment, se chargeait d'écritures, se surchargeait de ratures. Au sortir du dîner, il était vite allé, pour l'avenir, se préparer à l'Institut. Ses yeux, que vaguement il dirigeait parfois sur l'extérieur, n'y pouvaient apercevoir les deux autres paires d'yeux qui, en face de lui, hors de la projection lumineuse dont il était entouré, s'attardaient ensemble à le contempler.

Renève, sans mot dire, intercepta le regard que Catherine, faute de pouvoir le croiser avec celui de son mari, n'avait, en si-

lence aussi, qu'à égarer dans le vide. Et ce fut alors presque matériellement tangible, comme un symbole, que la communication des âmes par les prunelles ne régnait qu'entre les deux spectateurs ainsi réunis là. Le joli marquis lut, sur le visage de sa compagne, une expression fugitive, dont son cœur aussitôt battit follement. Un composé de tous les mépris émanait de cette fille d'une race d'épée et de cette parfaitement belle jeune femme, pour le surnuméraire falot qui lui affligeait la vue, pour l'homme qui, ayant le droit exclusif de l'aimer, s'épuisait à autre chose.

— Admettriez-vous donc de me partager avec... lui? proféra-t-elle d'une voix brève, et dans un sentiment où l'interrogé pouvait orgueilleusement s'entendre mettre hors de pair.

Jamais, avant cette minute-là, Renève ne s'était senti en demeure de décider jusqu'à quelles concessions il se résignerait. Il murmura confusément :

— Je pense bien que le personnage n'ose guère vous importuner?

Mais c'était le tour de Catherine à se faire encore plus de mal à elle-même, pour que lui aussi éprouvât un grand-mal de ce qu'elle souffrait.

— C'est peut-être ce qui vous trompe! fit-elle en haussant le cou dans une cambrure de méchanceté.

Il eut un feu de jalousie, et un bourdonnement de colère aux oreilles.

— Soyez à moi, dit-il en se serrant près d'elle, et ne soyez plus à lui!

Elle se recula, secoua sa tête avec un long mouvement endolori. Et, pour n'y plus revenir, en quelques phrases elle lui indiqua enfin le secret de sa conscience, le fin mot de la loi de fidélité à laquelle elle obéissait.

— Non, je ne puis pas me reprendre à l'homme à qui je suis!... L'on m'a vendue à lui... je me suis livrée... Tout cela est régulier et définitif!... Voyez-vous, mon cher, je descends d'une maison où l'on a toujours loyalement servi de son mieux, en payant de sa personne, jusqu'à la dernière extrémité... Pour nous autres femmes, ajouta-t-elle avec une hauteur de résolution désespérée, se soumettre à l'ordre le plus abhorré, défaillir d'horreur à son poste sans le désert, c'est là notre façon de savoir aussi servir!...

Dans cette conversation d'un laisser aller sans précédent entre eux, Renève avait perdu tout le bénéfice des expériences tant de fois renouvelées auprès d'elle. Le découragement de ses souvenirs et ses fermes propos de sagesse avaient totalement achevé de s'abolir. Et il venait de se refaire une naïveté d'enivrans es-

poirs. C'est qu'il avait vu, pour ainsi dire, l'idée du bonheur, et presque sa possibilité, lui passer à portée de la main. Et il ne pouvait pas croire que cette illusion fût sitôt partie, déjà évanouie dans les charmes magiques d'une atmosphère délicatement illuminée, comme pour une infinie perspective d'amour.

Catherine avait commencé à s'éloigner de lui. A présent, elle lui en voulait amèrement pour ce qu'elle lui avait dévoilé d'elle, et refusait d'en écouter ou de se trahir davantage.

— Écoutez-moi! chuchota-t-il éperdûment... Au nom du ciel, Catherine... Eh bien, oui!... Tout ce qu'il faudra!... J'accepte le partage!...

Mais aussitôt elle se trouva loin. Et, tout en tournant le bouton de la porte vitrée du salon qui donnait sur le dehors, elle lui répondit, dans un arrêt sans appel :

— Moi pas!... Jamais!

Renève la vit enfonce son ombre, et disparaître dans la profondeur de la pièce où elle allait rejoindre le petit groupe de famille formé par le reste de ses hôtes. En se décidant à prendre, après elle, le même chemin, il se rappela, dans le pêle-mêle de son esprit, sans savoir comment, cette théorie de l'armature qui lui avait été une fois exposée. Ne venait-il pas, en effet, de constater que c'était là-dessus que s'appuyait la résistance d'une femme aimée, et elle-même toute déchirée visiblement de n'être pas aimante?... Seulement, pour démontrer la force maîtresse du lien d'argent, Tarsul, en veine de pessimisme, s'était borné à ne prévoir que la cupidité des êtres. Il avait omis de citer la prise exceptionnelle, le point d'attache que, chez quelques-uns, à l'occasion, pouvait offrir aussi leur probité.

PAUL HERVIEU.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'AFRIQUE ROMAINE

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

VII ⁽¹⁾

LA CONQUÊTE DES INDIGÈNES

Si nous comparons l'œuvre que nous avons accomplie en Afrique à celle des Romains, il me semble que nous ne manquons pas de raisons d'être fiers de nous-mêmes. D'abord nous avons achevé la conquête du pays en cinquante ans, c'est-à-dire beaucoup plus vite qu'eux, et notre victoire n'a pas été seulement plus rapide, elle est aussi plus complète. De la Méditerranée au Sahara, tout nous appartient, et il n'y a pas de steppe ni déserte, de montagne si sauvage, où ne flotte notre drapeau. Dans cet espace immense, nous avons construit des forts, bâti des villes, assaini des plaines empestées, tracé près de 13000 kilomètres de routes. Nous y replantons la vigne, nous y avons amélioré la culture de l'olivier et des céréales, nous sommes en train de lui rendre la richesse et la vie qu'il avait perdues. Ce sont là de grandes choses, et dont nous pouvons nous glorifier.

Mais il faut reconnaître aussi que notre succès n'est pas entier. Dans une partie de notre tâche, qui n'était pas la moindre, nous avons tout à fait échoué. Après avoir vaincu les anciens habitants,

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 février, 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 15 août et 15 novembre.

nous n'avons pas su les gagner. Aucune fusion, aucun rapprochement ne s'est fait entre eux et nous; ils vivent à part, gardant fidèlement leurs croyances, leurs habitudes, et, ce qui est plus dangereux, leurs haines. Ils profitent des avantages que notre domination leur procure sans nous en être reconnaissans. L'Algérie contient deux populations voisines et séparées, qui ne se disputent plus, qui paraissent même se supporter, mais qui au fond sont mortellement ennemies l'une de l'autre, et qu'on n'imagine pas devoir jamais se confondre. C'est une situation grave, qui rend notre autorité précaire, et donne beaucoup à réfléchir aux esprits sages et prévoyans.

En était-il ainsi du temps des Romains? ont-ils su s'attirer la confiance et l'affection des populations vaincues? jusqu'à quel point leur civilisation a-t-elle entamé les indigènes (1)? peut-on connaître enfin si ceux qui s'y sont laissé gagner étaient plus ou moins nombreux que ceux qui lui résistaient? — Voilà la question qu'en achevant ces études je voudrais essayer de résoudre.

I

C'est malheureusement une question fort obscure. Les anciens n'étaient pas de grands faiseurs de statistique, comme nous le sommes aujourd'hui. Personne alors ne paraît avoir pris la peine de compter, même approximativement, le nombre des habitans du pays qui s'étaient fixés dans les villes, qui avaient pris les usages des Romains et qui parlaient leur langue, ni de savoir s'il était supérieur à ceux qui étaient restés fidèles à leur ancienne façon de vivre et à leurs vieux idiomes. Et même en supposant qu'on le sût, ce qui est fort douteux, on ne s'est pas soucié de nous l'apprendre; en sorte que, si nous voulons suppléer à ce silence et tracer quelques traits de cette statistique qu'on a négligé de nous laisser, les documens nous font tout à fait défaut.

Nous n'avons guère que les inscriptions qui puissent un peu nous renseigner: il est vrai qu'elles sont en très grand nombre. Léon Renier, le premier qui s'avisait de les recueillir, en réunit près de cinq mille. Le huitième volume du *Corpus* qui est l'œuvre de

(1) Je dois avertir que je donne ici au mot *indigènes* une signification un peu plus étendue qu'on ne le fait ordinairement. A proprement parler, il ne devrait s'appliquer qu'aux anciens habitans du pays, à ceux qu'on appelait Libyens, Maures, Gétules, etc. J'y joins les gens de race punique qui, avec le temps, s'étaient confondus avec eux. Les Romains ne les distinguaient pas les uns des autres, tout en sachant bien qu'ils n'étaient pas de même race, et ils avaient créé un mot pour désigner le mélange. Tite-Live nous dit qu'ils les appelaient *Libyphœnices*. Les indigènes dont je vais parler sont les Libyphœniciens.

Willmans, en contient dix mille, et à peine avait-il été publié, qu'il fallait se préparer à lui donner un supplément : on venait d'occuper la Tunisie, et les inscriptions nouvelles arrivaient en foule. Ce supplément, qu'ont rédigé MM. Schmidt et Cagnat, a doublé le nombre des inscriptions que nous connaissions, et il est probable qu'il aura bientôt besoin d'être lui-même complété.

C'est là qu'il nous faut chercher ce que de nos jours nous trouverions dans les recueils d'actes officiels et dans les journaux : les inscriptions antiques tiennent lieu pour nous des uns et des autres ; non pas que les Romains aient tout à fait ignoré le journalisme, mais ils n'en connaissaient pas toute la puissance, et ne s'en sont servis qu'accidentellement. C'est aux inscriptions qu'ils confiaient tout ce qu'ils ne voulaient pas laisser perdre, les lois, les réglemens, les décisions de l'autorité, le témoignage de leur piété pour les dieux, de leur respect pour le prince, de leur affection pour leurs proches. Bien étudiées, interprétées avec sagacité et avec prudence, elles nous donneront une foule de renseignemens sur lesquels la grande histoire est muette.

Cherchons ce qu'elles nous apprennent de la question qui nous occupe.

L'*Index* du VIII^e volume du *Corpus* commence par relever la série des noms propres qui se trouvent dans le volume (1). Comme ces noms figurent dans des inscriptions latines, nous sommes sûrs que de quelque façon les personnages qu'ils désignent ont été mêlés à la vie romaine. On en compte à peu près dix mille, et sur ce nombre il y en a deux cents à peine dont on puisse affirmer du premier coup avec quelque assurance qu'ils appartiennent à des indigènes. Les autres ont tous les signes auxquels on reconnaît d'ordinaire un citoyen romain, et même beaucoup d'entre eux semblent se rattacher aux plus grandes maisons de Rome. Nous verrons plus loin que cette apparence est souvent trompeuse et qu'il y avait beaucoup de ces Romains prétendus dont l'origine était fort différente. Il n'en est pas moins vrai qu'au premier abord, quand on compulse les listes du *Corpus*, on se croit presque toujours en présence de gens qui sont sortis directement de l'Italie et qui ont fait souche en Afrique. — Remarquons que, s'il en était ainsi, la conquête romaine ressemblerait singulièrement à la nôtre. Dans les deux cas un peuple d'étrangers serait venu envahir et gouverner le pays, et ces décurions des villes, ces fermiers des campagnes, dont les inscriptions nous donnent les noms, appartiendraient tous à la race victorieuse, comme nos conseillers gé-

(1) Il n'est question ici que du volume publié par Willmans. L'*Index* du supplément n'a pas encore paru.

néraux, nos maires, nos magistrats, sont tous aujourd'hui des Français de naissance, ou tout au moins des Européens devenus Français.

Cette conclusion après tout n'a rien qui puisse nous surprendre. On nous dit que les Romains avaient la coutume de s'établir en grand nombre dans les pays qu'ils venaient de soumettre : *Ubi-cumque vicit Romanus habitat*. Ces âpres paysans ne méprisaient pas le commerce autant qu'ils le prétendaient; ils n'en avaient été d'abord éloignés que par la peur des hasards qu'il faisait courir. Comme ils étaient aussi prudents qu'avidés, ils craignaient de s'exposer à perdre d'un seul coup ce qu'ils avaient eu tant de peine à gagner. Mais quand leurs conquêtes leur eurent ouvert un champ plus vaste et plus sûr, ils devinrent plus confians et se mirent à exploiter le monde aussi vigoureusement qu'ils l'avaient vaincu. Des trafiquans de toute espèce suivaient les armées pour placer avantageusement leurs marchandises (1). Derrière eux se formaient de grandes compagnies financières, qui essayaient de profiter des ressources du pays, ou de tirer parti de sa misère en lui prêtant à gros intérêts. Ces banques avaient pour directeurs ostensibles des chevaliers romains, mais on savait bien que les fonds étaient fournis par de très hauts personnages qui partageaient les bénéfices. Le banquier et le négociant romains pénétraient partout. « La Gaule, disait Cicéron, en est pleine; il ne s'y fait pas une affaire sans eux. » Il y en avait tant en Asie et ils y devinrent si odieux, qu'un beau jour, à l'instigation de Mithridate, ils furent tous massacrés : on en tua, dit-on, quatre-vingt mille.

On pense bien que l'Afrique ne fut pas traitée autrement que le reste du monde. Dès le temps de Jugurtha, Salluste nous dit qu'il y avait dans la capitale de la Numidie, à Cirta, une multitude de gens qui portaient la toge, *multitudo togatorum*. La toge, au lendemain de la victoire des deux Scipions, était pour eux une sorte de sauvegarde qui couvrait leurs opérations douteuses. Nous savons aussi qu'il se trouvait à Vaga, à Thysdrus, beaucoup d'Italiens qui faisaient le commerce du blé. S'ils s'y étaient fixés dès le premier jour, et quand il y avait quelque péril à le faire, il est naturel qu'ils y soient venus en plus grand nombre après que la conquête fut achevée. Plus tard encore, du temps de l'Empire, ils y furent attirés soit par les colonies qu'on fondait un peu par-

(1) C'étaient quelquefois les soldats eux-mêmes qui se chargeaient du trafic. Tite-Live rapporte qu'une ville dont les Romains venaient de s'emparer fut reprise par les Volsques pendant que la garnison s'était répandue dans les environs pour y faire un peu de commerce.

tout, soit par l'administration des domaines impériaux, soit par le service de l'*annone*, soit enfin par l'espoir de s'enrichir dans ces contrées dont on vantait la fertilité merveilleuse. Il doit donc y avoir eu, jusqu'à l'invasion des barbares, une sorte de courant continu qui entraînait les Romains en Afrique.

Peut-on évaluer de quelque manière le nombre de ces immigrants? M. Masqueray a essayé de le faire, et voici comment il raisonne : « Depuis 1830, malgré les incertitudes de notre premier établissement, 195 000 Français et 182 000 Italiens ou Espagnols, en somme 377 000 Européens, sont venus s'établir en Algérie (1), et nous pouvons admettre que, si notre domination continue à s'affermir, ce nombre sera doublé en cinquante ans. Or les Romains ont possédé non seulement l'Algérie, mais le Maroc, la Tunisie et la Tripolitaine pendant sept siècles. C'est donc rester certainement au-dessous de la réalité que de leur attribuer, en ne tenant pas compte, si l'on veut, de trois de ces siècles (les deux premiers et le dernier) l'introduction de 4 millions d'hommes dans l'Afrique septentrionale. »

Qui ne voit du premier coup tout ce qu'il y a d'hypothétique dans ce calcul? Il repose sur des analogies entre le temps présent et le passé qu'on admet sans les avoir démontrées. Sommes-nous sûrs que la situation de la République romaine, après la conquête de l'Afrique, fut assez semblable à la nôtre pour conclure légitimement de nous à elle? Et dans la suite, devons-nous croire que l'émigration n'ait jamais souffert de ralentissement et d'intermittence? Les circonstances ne paraissent pas lui avoir toujours été également favorables. Dès le commencement de l'Empire, on nous dit que l'Italie se dépeuple, que les campagnes deviennent désertes, que les villes sont trop grandes pour leurs habitans. Est-il probable qu'alors il partait tous les ans pour Carthage, des ports de Pouzzoles ou d'Ostie, autant de négocians et d'agriculteurs que lorsque les villes et les campagnes regorgeaient de monde? D'ailleurs l'Afrique ne devait-elle pas avoir beaucoup perdu de son attrait, depuis que les meilleures places y étaient prises?

Ce qui me paraît le plus sage, c'est de dire que le nombre des Romains qui s'étaient établis en Afrique devait être considérable; quant à en fixer exactement le chiffre, je ne le crois pas possible. Nous ne le savons pas, et il est vraisemblable que nous ne le saurons jamais.

(1) L'ouvrage de M. Masqueray, d'où ce passage est tiré, a paru en 1886. Depuis, ces nombres ont augmenté. Le dénombrement de 1891 donne les chiffres suivans : 267672 Français d'origine; 215793 étrangers. En résumé, 483465 Européens.

II

Mais si les Romains s'établissaient en grand nombre dans les pays qu'ils avaient soumis, ce n'était pas leur coutume d'en exterminer ou même d'en expulser les anciens habitans. Nous ne voyons pas qu'ils aient agi ordinairement comme ont fait, en Amérique, les Anglo-Saxons, qui se sont simplement substitués aux indigènes et ont fondé des États où il n'y avait de place que pour eux. Les Romains avaient le sentiment qu'ils pourraient bien arriver à conquérir le monde, mais qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour l'occuper. Aussi ont-ils cherché partout à s'entendre avec les gens du pays. Nous avons vu qu'ils ne détruisaient pas les institutions existantes, quand elles étaient compatibles avec leur sécurité ; ils gardaient les anciennes municipalités et s'en servaient pour administrer leur conquête ; ils laissaient le pouvoir aux hommes importans de la contrée qui leur offraient des garanties. De cette façon les vaincus s'initiaient avec le temps à la vie romaine ; tout se faisait peu à peu et par degrés. Lorsqu'on croyait le moment venu, on leur conférait d'abord le droit latin, puis la cité complète. Même quand les nécessités de la politique forçaient Rome à agir avec plus de brusquerie et qu'elle envoyait une colonie dans une ville vaincue, elle ne déposait pas entièrement les propriétaires ; elle ne leur prenait qu'une partie de leurs biens, et comme le droit de la guerre lui permettait de prendre tout, et que c'était ainsi qu'agissaient tous les autres peuples, ceux qu'elle ne dépouillait qu'à moitié, au lieu de se plaindre de sa rapacité, étaient bien obligés de lui savoir gré de sa modération. Aussi oubliaient-ils assez vite le dommage qu'ils avaient reçu ; quand la blessure s'était fermée, les anciens habitans et les nouveaux s'accoutumaient à vivre ensemble et finissaient par se confondre. C'est ce qui est arrivé en Espagne et en Gaule ; la fusion des races s'y est promptement opérée. Après un siècle ou deux, tout le monde y était romain, et l'on aurait eu quelque peine à distinguer ceux qui venaient vraiment de Rome et ceux qui descendaient des Ibères ou des Celtes.

Pourquoi ce qui s'est passé dans ces deux pays ne se serait-il produit aussi en Afrique ? Rome avait-elle quelque raison pour y renoncer à sa politique ordinaire ? ou faut-il croire que les ennemis qu'elle y rencontrait étaient de ceux avec lesquels il lui était tout à fait impossible de s'entendre ? D'ordinaire les violentes antipathies qui empêchent que les peuples puissent s'accorder ensemble proviennent, ou d'un esprit national intransigeant, ou du conflit

de religions incompatibles. Or, il est facile de voir que rien de pareil n'existait entre les Africains et Rome.

D'abord on aurait tort de se représenter tout à fait les guerres d'Afrique comme la lutte de deux nationalités ennemies : il n'y avait pas à proprement parler de nationalité africaine. Un moment réunis sous Massinissa et les princes de sa famille, les indigènes étaient bientôt revenus à leur isolement ordinaire. Ils avaient si peu l'habitude d'être d'accord que les écrivains anciens ne semblent pas s'être aperçus qu'ils appartenaient à la même race ; ils font l'effet à Pline d'un ramassis de petites peuplades qui n'ont de commun entre elles que de se haïr, et saint Augustin paraît fort surpris lorsqu'il s'aperçoit que la langue dont ils se servent est la même pour tous. C'est qu'en effet il ne suffit pas d'avoir la même origine et de parler la même langue pour former une nation ; il faut avoir vécu longtemps de la même vie ; s'être serrés les uns contre les autres dans la bonne et la mauvaise fortune, posséder ensemble des souvenirs de malheur et de gloire, et toutes ces conditions se trouvent moins souvent rassemblées qu'on ne pense. Il est à remarquer que les Romains ont eu rarement à combattre des nationalités compactes et unies. Presque partout ils ont profité des querelles intérieures, et ces « haines fraternelles », qui sont les plus violentes de toutes, leur ont rendu la conquête plus aisée. Lorsque César, à la suite des Helvètes, pénétra dans le pays situé entre le Rhône et le Rhin, il y avait des Gaulois, mais il n'y avait pas de Gaule. Tous ces peuples se faisaient des guerres acharnées et appelaient l'étranger à leur aide. C'est plus tard, quand Rome leur eut imposé la paix et que les soixante cités celtes prirent l'habitude de se réunir à Lyon, autour de l'hôtel d'Auguste, qu'elles eurent le sentiment de leur origine commune. Mommson a donc raison de dire que Rome n'a pas détruit la nationalité gauloise, comme on le prétend quelquefois, et qu'au contraire c'est elle qui l'a créée. En Afrique, comme en Gaule, Rome n'a jamais eu à lutter que contre des efforts isolés. Là aussi elle parvint à vaincre les tribus les unes après les autres, et les unes avec l'aide des autres. La victoire fut difficile et la pacification très lente, car elle avait affaire à des peuples braves et naturellement indociles. Mais on ne peut pas tout à fait dire qu'elle ait rencontré devant elle une de ces haines nationales qui sont l'âme des grandes résistances et dont il est si malaisé de triompher. La lutte finie et les rancunes du premier moment éteintes, il ne restait rien, entre les vainqueurs et les vaincus, qui les empêchât de s'accorder.

L'obstacle pouvait-il venir de la religion ? c'est ce qui divise le plus les peuples ; c'est ce qui fait aujourd'hui des indigènes nos

mortels ennemis. Ils ne forment pas plus une nation qu'autrefois, mais ils pratiquent une religion qui leur commande de nous hair. C'est elle qui met entre eux et nous une séparation profonde, qui les réunit ensemble, malgré le goût naturel qu'ils ont de vivre isolés, qui les rend défiants des bienfaits que nous leur apportons, qui fait qu'ils prêtent l'oreille à tous ceux qui essayent de les soulever contre nous. La guerre qu'ils nous ont faite pendant cinquante ans n'est pas une guerre nationale; c'est une guerre religieuse. Rien de pareil n'existait du temps des Romains. Les indigènes avaient une religion que nous ne connaissons guère, et dont on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'à la manière dont elle s'est accommodée des autres, il est probable qu'elle n'en devait pas être essentiellement différente. Les religions antiques, avec leur absence de dogmes précis, leurs dieux en nombre illimité et à formes indécises, ont toujours des contours vagues, des limites incertaines, qui leur permettent de se pénétrer les unes les autres et souvent de se confondre. Quand le hasard les rapproche, elles sont plutôt tentées de voir par où elles se ressemblent que par où elles diffèrent — et c'est justement le contraire de ce qui arrive aujourd'hui. — Leur première idée n'est pas de s'anathématiser et de se combattre; elles cherchent plutôt à trouver quelque moyen de se supporter mutuellement et de s'entendre. C'est ainsi que les dieux berbères paraissent avoir vécu en bonne intelligence avec ceux de Carthage. Il est vraisemblable qu'ils se sont quelquefois identifiés ensemble, et que leur culte, qui devait être très simple, s'est approprié quelques-unes des pratiques des cultes puniques (1). Avec les Romains, il leur fut encore plus facile de s'accorder. Les Romains avaient pour politique de respecter la religion des vaincus. Du reste ce respect leur était rendu facile par l'idée qu'ils se faisaient des Dieux. Comme ils croyaient que les religions sont locales, c'est-à-dire qu'un dieu est attaché à un pays particulier et le protège, ils n'avaient aucun scrupule à se mettre aussi sous sa protection, quand ils habitaient ce pays, ou même qu'ils ne faisaient que le parcourir. En Afrique, ils invoquaient le dieu Bacax, dans sa grotte, et Baldir, et Ieru, et Motman, et s'adressaient à eux aussi dévotement que s'ils n'en avaient jamais connu d'autres. Il leur arrivait plus souvent encore, pour être sûrs de n'en omettre aucun, de les prier tous à la fois sous le nom de Dieux Maures

(1) C'est ainsi que les indigènes adoptèrent l'usage des stèles votives, si répandu à Carthage. On peut voir, au musée d'Alger, la stèle trouvée à Abizar, en Kabylie, qui porte une inscription berbère, et qui est le plus curieux modèle de l'art indigène. Si le dessin grossier de la figure appartient en propre aux Berbères, la forme de la stèle a été empruntée aux Carthaginois.

(*Dii Mauri* ou *Maurici*); ils les appelaient des dieux conservateurs, des dieux sauveurs, et leur demandaient de veiller au salut de l'empereur et au succès des armées romaines. Il est assez curieux de voir un gouverneur de la province, qui a vaincu une tribu rebelle du pays et fait sur elle une riche razzia, en remercier les Dieux Maures, c'est-à-dire les dieux mêmes des gens qu'il vient de vaincre.

En échange de ce bon vouloir et pour n'être pas vaincus en complaisance, ces dieux consentent sans trop de peine à se rapprocher des dieux grecs et romains, et se laissent identifier avec eux. Tanit ne cessa pas d'être la grande déesse de la Carthage nouvelle, comme elle l'avait été de l'ancienne; seulement elle quitta son nom par trop phénicien et qui aurait semblé barbare. On l'appela « la Déesse Céleste », et l'on supposa que c'était Junon, Vénus ou Minerve. Du moment qu'elle appartenait au groupe des divinités de l'Olympe, il était naturel qu'on l'honorât comme les autres. On fit plus; et Rome étant le rendez-vous naturel de tous les dieux comme de tous les hommes (1), on y transporta la *Dea Cœlestis*; elle fut mise au Capitole, et au risque d'exciter la jalousie de Jupiter, on osa l'appeler « la grande divinité du mont Tarpéien », *præstantissimo numini montis Tarpeii*.

Quant à Baal-Hammon, l'ancien associé de Tanit, on lui trouva quelque ressemblance avec Saturne, et il en reçut le nom; et même, pour l'accommoder plus complètement aux temps nouveaux, il voulut bien prendre l'étiquette impériale et s'appeler *Saturnus Augustus*. C'est, nous dit Tertullien, la plus grande divinité de l'Afrique. On voit en effet que son culte y jouit d'une immense popularité. Tantôt on lui bâtit des temples et on lui élève des statues, pour le traiter tout à fait comme les autres dieux de la Grèce ou de Rome parmi lesquels on l'a installé; tantôt on conserve à ses sanctuaires la forme ancienne, celle qu'on retrouve chez tous les Sémites, on lui consacre de vastes enclos à ciel ouvert, avec des stèles fixées dans le sol ou placardées contre les murs. Le plus curieux de ces sanctuaires est celui que M. Toutain a découvert et fouillé, au sommet de la montagne aux deux cornes (Djebel-bou-Kourneïn), près de Tunis. C'était un de ces « hauts lieux », dont parlent les livres saints, où les peuples voisins des Israélites rendaient hommage à leurs divinités. De là le regard embrasse une étendue de près de cinquante kilomètres. « Cette contrée que traversaient les deux plus importants cours d'eau de la Tunisie, était, dans l'antiquité, couverte de cités florissantes,

(1) *Dignus Roma locus quo deus omnis eat.*

Carthage, Utique, Tunis, Maxula, Carpi et Missua, sur le bord ou à proximité de la mer, dans l'intérieur, Thuburbo, Giufi, Uthina, et beaucoup d'autres agglomérations plus modestes, dont l'épigraphie et les itinéraires nous ont appris les noms. Lorsque le prêtre de Saturne immolait sur l'autel les victimes préférées du dieu, un taureau et un bélier, il pouvait, du haut de la montagne, distinguer toutes ces villes couchées dans la plaine ou suspendues aux flancs des collines (1). » On y a découvert le soubassement de l'autel qui occupait une superficie de 20 mètres carrés et les débris de près de 600 stèles, toutes du second siècle de l'empire, qui portent des inscriptions ou des symboles. Ainsi Rome n'a pas fait la guerre aux anciens cultes du pays. Ils ont été, sous sa domination, aussi florissans que jamais; elle les a très favorablement accueillis, et même elle les a développés et propagés. Grâce à ses victoires, à l'étendue de ses conquêtes, les vieilles divinités de Carthage ont pénétré dans des contrées qu'elles n'avaient pas visitées encore. « Rome, dit M. Berger, a répandu la religion punique en Afrique, comme elle a contribué à la diffusion du christianisme dans le monde entier (2). » Les anciens habitans n'avaient donc de ce côté aucun reproche à lui faire; dans les inscriptions qui couvrent les stèles de Saturne, les noms romains abondent, à côté des noms puniques et berbères. Tous, vainqueurs et vaincus, se trouvaient réunis dans les mêmes cultes, ils fréquentaient les mêmes temples, ils gravissaient ensemble les pentes du Bou-Kourneïn pour y sacrifier aux mêmes dieux. Il arrivait donc que la religion, qui nous sépare si profondément des indigènes, était alors un lien de plus qui les unissait aux Romains. C'était une heureuse fortune à laquelle nous devons porter envie.

III

Ainsi il n'y avait rien entre les Romains et les indigènes qui en fit nécessairement des ennemis irréconciliables. Mais est-il vrai qu'ils se soient réconciliés? Il nous faut interroger les inscriptions pour le savoir.

En Afrique, comme partout, les inscriptions les plus anciennes sont aussi les plus rares. On ne doit pas être étonné d'en posséder très peu qui remontent aux premiers temps de l'occupation. C'est avec l'empire qu'elles deviennent fréquentes et que la lumière se fait. On en a trouvé une dans les ruines de la ville de Masculula,

(1) *Le Sanctuaire de Saturnus Balcaranensis*, par M. Toutain, dans le X^e volume des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* de l'École française de Rome.

(2) *Le Sanctuaire de Saturne à Aïn-Tounga*, par MM. Ph. Berger et Cagnat.

près du Kef, qui remonte vraisemblablement à l'époque de la mort et de l'apothéose d'Auguste. Il y est dit que les Romains et les Numides réunis ont élevé un monument au nouveau dieu. Ainsi, dès l'an 14 de notre ère, si près des dernières luttes, dans une ville voisine de Carthage, les Romains et les Numides s'accordaient pour honorer ensemble la mémoire de l'empereur. Il faut pourtant remarquer qu'à ce moment l'union entre les deux élémens différens n'est pas encore complète. Ils s'entendent pour un dessein commun, mais ils sont distincts l'un de l'autre : il y a toujours des Romains et des Numides ; quelques années plus tard, cette distinction elle-même a cessé : en apparence au moins, il n'y a plus que des Romains.

Est-ce à dire que l'élément indigène ait disparu ? Comment pourrait-on le croire ? Il y avait des villes en Afrique avant l'arrivée des Romains, et quelques-unes étaient fort importantes. Les campagnes y devaient être peuplées et cultivées, puisqu'elles produisaient déjà du blé en abondance (1), et que les marchands y venaient de loin pour le commerce des céréales. A quel moment ces campagnes et ces villes se seraient-elles vidées de leurs habitans ? Est-il possible qu'un beau jour on les ait tous exterminés ou renvoyés au désert, sans qu'il se soit conservé quelque souvenir de cette exécution ? Il faut donc croire qu'ils sont restés, et il n'est pas douteux que, malgré l'affluence des étrangers, ils ont toujours constitué le fond de la population de l'Afrique.

Mais s'ils ont continué d'y vivre, on dirait vraiment qu'ils aient tenu à se dissimuler et à se déguiser. Au premier abord, les traces qui restent d'eux paraissent bien peu nombreuses. Rappelons-nous que tout à l'heure nous avons relevé, dans l'*Index* du huitième volume du *Corpus*, près de dix mille noms romains et tout au plus deux cents noms d'indigènes. Une pareille différence paraît d'abord inexplicable ; je crois pourtant qu'en regardant la liste d'un peu près nous arriverons sans trop de peine à nous en rendre compte. Assurément, un grand nombre de ceux qu'elle contient doit désigner des Romains de naissance, des gens qui étaient arrivés d'Italie, eux ou leurs pères, pour se fixer en Afrique. Mais est-il sûr qu'ils avaient tous la même origine ? Beaucoup, je crois, ne venaient pas de si loin, et il n'est pas difficile d'en donner la preuve. Je trouve, par exemple, dans les ruines de la ville de *Thubursicum Numidarum* (2), la tombe d'un personnage qui

(1) Carthage et la Numidie fournirent du blé à Rome dans la guerre contre Antiochus. Massinissa, pour son compte, donna cinquante mille boisseaux de froment et trois cent mille d'orge.

(2) Cette ville est aujourd'hui Khamissa, un petit village au-dessous de Souk-

s'appelle Q. Postumius Celsus. Voilà bien, à ce qu'il semble, un véritable Romain. Il est désigné par ces *tria nomina* (prénom, nom, surnom), dont Juvénal nous dit qu'ils remplissent d'orgueil celui qui a le droit de les porter ; et tous les trois sont empruntés à la meilleure latinité. Mais poursuivons : pour nous faire tout à fait savoir l'état civil de Postumius, on nous dit qu'il est le fils de Iudchad, *Iudchadis filius*, c'est-à-dire d'un indigène. Nous voilà renseignés ; sous un nom romain se cache une origine africaine. Il en est de même d'un certain Q. Célius Secundus, de la même ville, et de C. Julius, dont la tombe a été retrouvée près de Thagaste. Ceux-là ne nous disent pas le nom de leur père, mais à côté de leur épitaphe latine, ils ont fait graver des inscriptions punique et libyque : c'est nous faire savoir clairement à quelle race ils appartiennent. Ces exemples, qu'on pourrait beaucoup multiplier, nous prouvent qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui portent des noms romains viennent directement de quelque port d'Italie. Un très grand nombre d'entre eux étaient originaires de l'Afrique, Carthaginois ou Numides de naissance, et nous pouvons être sûrs que le nom qu'ils portaient n'était pas celui de leurs pères.

Pouvons-nous savoir la raison qui les a portés à le quitter ? Pour la plupart d'entre eux, rien n'est plus aisé : ils ont dû recevoir de Rome le droit de cité, et en changeant de condition ils ont changé de nom ; c'était leur droit, et même leur devoir. Mais nous pouvons être sûrs qu'il est arrivé à beaucoup aussi de le faire sans y avoir aucun titre. Ils ont devancé la faveur que Rome devait un jour ou l'autre leur accorder et n'ont pas attendu d'être des citoyens *optimo jure* pour quitter leur ancien nom. C'est ce qui arrivait à peu près dans tout l'empire ; et cet abus devint si fréquent que Claude crut devoir faire un édit pour l'empêcher.

En Afrique, l'usurpation des noms romains a dû commencer de très bonne heure. En 742 de Rome, dix ans avant notre ère, un petit bourg, appelé Gurza, dont il reste quelques débris aux environs de Sousse, décide de se choisir un Romain important pour protecteur, ou, comme on disait, pour *patron*. On rédige un décret en latin et les magistrats le signent. Mais le latin est très médiocre, et les magistrats s'appellent Ammichar, fils de Milchaton, Boncar, fils d'Azrubal, et Muthunbal, fils de Saphon : ce

Arrhas, entre la Medjerda et la Seybouse. Il y reste de belles ruines, un théâtre, un forum, une basilique. Comme son nom l'indique, la ville a été probablement fondée, certainement habitée par des Numides, c'est-à-dire par des gens du pays. Les inscriptions nombreuses qu'on y a trouvées sont très intéressantes à étudier. Elles nous montrent les Numides prenant des noms romains à la place de leurs noms berbères et nous mettent, pour ainsi dire, sous les yeux les degrés par lesquels une ville indigène devint une ville romaine.

sont tous des Carthaginois. Soixante-quinze ans plus tard, la ville éprouve encore le besoin de se donner un patron, et elle rédige un nouveau décret pour le lui faire savoir; mais cette fois le latin est irréprochable, et les délégués qui sont chargés d'apporter le décret à Rome s'appellent Herennius Maximus fils de Rusticus, et Sempronius Quartus, fils d'Iafis. Ainsi en moins de quatre-vingts ans la ville a pris un autre aspect, et ce qui en est le signe manifeste c'est que les citoyens importans se sont empressés de quitter leur nom (1).

Ce changement, surtout quand il n'était pas obligé, ou que même il était défendu, prouve de la part des Africains un grand empressement pour aller au-devant de la domination romaine. On prend un nom romain, comme on porte la toge, par vanité, par ambition, par flatterie, parce qu'on veut laisser croire qu'on est au nombre des vainqueurs, ou qu'on pense leur plaire. Les audacieux le font résolument, d'un seul coup; d'autres y mettent plus de formes et y arrivent par degrés, de manière à ménager l'opinion. Je demande la permission de puiser encore une fois dans les recueils d'inscriptions pour en donner un exemple : ces petits faits qu'on y rencontre servent singulièrement à éclairer la grande histoire. En étudiant les ruines de Cillium, dans la Byzacène, M. Cagnat tomba sur une série de stèles funéraires où sont représentés des personnages assez grossièrement sculptés. Comme elles se ressemblent entre elles, il jugea qu'elles devaient appartenir à la même famille. Ce sont des indigènes, qui paraissent avoir résisté quelque temps à la tentation de devenir Romains; mais ils finirent par y céder. Un certain Masac a deux fils; l'un, qui s'appelle Masul, épouse une de ses compatriotes et reste fidèle aux traditions de ses pères, l'autre prend le nom de Saturninus. C'est un premier pas, qui ne l'engage guère. Ce surnom, emprunté au plus grand dieu de l'Afrique, y devait être fort commun et n'avait en apparence aucune prétention. Mais il se marie à Flavia Fortunata qui paraît bien être une Romaine, et leur fils, qui a peut-être acquis le droit de cité, efface la dernière trace d'une origine étrangère en s'appelant résolument Flavius Fortunatus (2). Voilà comment une famille est devenue tout à fait romaine en trois générations. Cette

(1) A la vérité, Mommsen suppose que les habitans de Gurza ont pu, dans l'intervalle, recevoir le droit de cité latine, ce qui permettait à leurs magistrats de prendre des noms romains. Mais, dans tous les cas, il n'est pas rare de voir des familles où les fils reprennent, on ne sait pourquoi, leur nom berbère que leurs pères avaient quitté, ce qui prouve que les pères l'avaient quitté sans aucun droit. Car, si les pères avaient été citoyens romains, les fils n'auraient pas cessé de l'être.

(2) Horace nous apprend que ces enfans de mariages mixtes étaient appelés *hybridæ* et qu'on les tenait en fort petite estime dans la société romaine. Ils n'en faisaient pas moins souche de Romains.

évolution se faisait d'ordinaire quand les indigènes s'étaient enrichis et qu'avec la fortune, le désir leur venait de prendre place dans la bonne société de leur pays. Les gens du monde, comme on sait, dédaignaient les Miggin et les Namphamo, et il fallait se donner un air romain pour leur plaire. La mode était si impérieuse qu'on n'osait pas lui résister, même quand on aurait eu quelque intérêt à le faire. Nous voyons qu'une grande dame, très fière de descendre des anciens rois du pays, et qui s'intitule elle-même « la première des femmes numides », n'en a pas moins abandonné le nom de ses ancêtres et s'appelle Plancina.

Les indigènes, en quête d'un nom romain, quand il ne leur était pas imposé par les circonstances (1), durent éprouver quelquefois une certaine peine à le choisir. Rappelons-nous combien les juifs furent embarrassés lorsque, à la fin du siècle dernier, ils reçurent chez nous l'état civil et qu'il leur fallut en quelques semaines se pourvoir d'un nom de famille. En Afrique, la difficulté fut résolue de différentes manières. Quelques-uns s'appelèrent Maurus, Gætulus, Numida, ce qui ne demandait pas un grand effort d'imagination. D'autres se contentèrent de traduire par un à-peu-près latin leur nom punique ou berbère. Les plus audacieux se créèrent un nom de toutes pièces et l'empruntèrent très souvent aux plus illustres maisons de Rome; nulle part on n'a trouvé dans les inscriptions autant de Julii, de Cornelii, d'Æmilii, de Claudii, etc. Il n'est pas possible d'imaginer que ce soient tous des descendants ou des alliés de ces nobles familles. Serait-il vraisemblable que cette grande aristocratie, qui s'est à peu près éteinte dans le pays d'où elle sortait, eût fleuri si loin de Rome avec une telle richesse? A la rigueur on peut supposer que quelques-uns d'entre eux étaient des cliens ou des obligés de ces illustres maisons, des gens qui en avaient reçu quelque faveur; mais comment l'admettre de tous? Le plus simple est encore de croire qu'ayant à se donner un nom, et libres de le choisir comme ils voulaient, ils se sont décidés pour les plus célèbres. Tout ce qu'on croit apercevoir c'est qu'ils ont pris de préférence ceux qui avaient quelque lien avec l'histoire de leur pays. On se souvenait en Afrique des Scipions, qui avaient deux fois vaincu Carthage; on n'y avait pas oublié Jules César et la foudroyante victoire de Thapsus; peut-être n'y a-t-il pas d'autre motif pour qu'on y rencontre tant de

(1) Comme, par exemple, quand le nouveau citoyen prenait, par reconnaissance, le nom du magistrat ou du prince auquel il était redevable du droit de cité. On a remarqué que, quoique ce droit ait été surtout concédé aux Africains sous l'empire, les noms des empereurs, sauf celui de *Julius*, ne sont pas, dans la liste du *Corpus*, plus fréquents que les autres.

Cornelii et de Julii. C'est bien évidemment la raison qui fait que les Sittii sont si fréquens dans les environs de Constantine. Ce Sittius était un audacieux partisan à qui César, qu'il avait bien servi, abandonna le gouvernement de Cirta et de quelques villes voisines. Le règne de cet aventurier se termina vite, mais sa mémoire fut plus durable, si nous jugeons par le grand nombre des Sittii dont on a retrouvé la tombe. Ils ne peuvent pas tous descendre d'un homme, qui, ayant vécu peu d'années, n'a pas laissé une postérité si abondante; il vaut mieux supposer que son souvenir était resté populaire dans le pays qu'il avait gouverné, et qu'on y était fier de s'appeler comme lui. On peut trouver qu'il y avait quelque outrecuidance à usurper ainsi des noms si retentissans; mais les Africains, en ces sortes d'affaires, ne se piquaient pas d'être modestes. Une inscription nous apprend que deux femmes du pays, la mère et la fille, qui étaient probablement d'une condition fort ordinaire (1), voulant faire honneur à leur fils et petit-fils, l'ont appelé sans façon Julius Cicero.

IV

Ce qui prouve encore mieux à quel point la civilisation romaine a pénétré l'Afrique, c'est que presque partout on y a parlé latin. Comment cela a-t-il pu se faire ?

On répète souvent la belle phrase où saint Augustin laisse entendre que Rome, « la cité maîtresse », a pris ses mesures pour imposer au monde sa langue, avec sa domination (2). Cette phrase, si on la prend à la lettre, n'est pas juste. Les Romains qui ont permis, autant que possible, aux vaincus de garder leurs lois, ne les ont jamais forcés de renoncer à leur langue nationale. Ils l'exigeaient seulement quand ils leur donnaient le droit de cité; et alors c'était nécessaire. On raconte que l'empereur Claude, grand observateur des vieilles maximes, raya du nombre des citoyens un juge qui ne savait que le grec.

En réalité, les provinciaux n'attendaient pas toujours, pour parler latin, d'y être forcés; ils se servaient souvent de la langue des citoyens romains bien avant de l'être. C'est en latin, on l'a vu plus haut, que les habitans de Gurza, qui n'était encore qu'une cité punique, demandaient à Domitius Ahenobarbus de vouloir

(1) Elles s'appelaient Sissoi et Sabbattrai, deux noms fort barbares. Il est possible que le jeune homme ait été adopté par un personnage qui portait ces deux noms illustres. En ce cas, c'est jusqu'au père que le reproche d'outrecuidance doit remonter.

(2) *Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum verum linguam suam domitis gentibus per pacem societatis imponeret.*

bien être leur patron. Les suffètes d'Avitta, de Thibica, de Calama, de Curulis s'exprimaient dans la même langue. A Leptis, on a trouvé une inscription sémitique surmontée d'une dédicace à Auguste en beaux caractères romains.

A la vérité il ne s'agit encore que d'actes officiels : les cités voulaient flatter Rome en employant le latin. Il est bien évident qu'il n'a pas pénétré aussi vite dans la vie privée et les relations ordinaires. Il faut des siècles pour qu'une langue en dépossède entièrement une autre. Quand l'ancienne n'a plus de place dans les cercles lettrés et les réunions de la bonne compagnie, elle se survit dans les conversations intimes et dans les rapports avec les petites gens. Cependant la nouvelle gagne toujours, et, grâce à cet instinct de vanité qui fait qu'on regarde volontiers au-dessus de soi et qu'on se règle sur ceux qui sont placés au premier rang, elle finit par l'emporter. Du temps d'Apulée, on devait parler assez mal le latin à Madaura, puisqu'il fut forcé de le réapprendre quand il vint à Rome ; deux siècles plus tard, saint Augustin, qui était à peu près du même pays, nous dit que tout le monde s'en sert autour de lui et qu'un enfant n'a besoin que d'écouter pour l'apprendre.

Il est vraisemblable que la victoire du christianisme aida beaucoup à la propagation du latin. L'Église d'Afrique avait dû être d'abord toute grecque ; avec le temps elle se rattacha de plus en plus à celle de Rome. Elle usa donc presque uniquement de la langue latine. C'est dans une version latine qu'on y lisait les livres saints ; c'est en latin que se faisaient d'ordinaire les prédications, ce qui dut en faire pénétrer l'usage jusqu'à des profondeurs où il n'était pas encore parvenu. En Afrique, comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, la religion se développa parmi les classes inférieures. Les indigènes fournirent aux persécutions de nombreuses victimes, dont les fidèles conservèrent pieusement la mémoire. Quand les gens du monde, les païens obstinés, habitués aux divinités élégantes de la Grèce, entendaient parler des honneurs qu'on rendait à Miggin, à Barix, à l'archimartyr Namphamo, ils se moquaient un peu de ces noms barbares : *Diis hominibusque odiosa nomina!* mais les chrétiens, surtout ceux des classes populaires, étaient très fiers de ces saints de leur pays et de leur condition, et ils les plaçaient sans hésiter à côté de Pierre et de Paul. Ces pauvres gens, habitués à se servir chez eux de patois libyques ou puniques, s'instruisaient, dans les églises qu'ils fréquentaient assidûment, à comprendre et à parler la langue des riches. Tout la leur rappelait. S'ils regardent autour d'eux, ils voient gravées au-dessus des portes, le long des murailles, autour

des mosaïques, des prières ou des maximes, écrites en latin et destinées à fortifier les fidèles dans les luttes de la vie : *Exaudi, Deus, orationem meam. — Spes in Deo semper. — Si deus pro nobis, quis contra nos?* Mais ce qui excite surtout leur ardente curiosité, c'est la prédication de l'évêque. Comme on écoute, quand c'est Cyprien ou Augustin qui parle, quand il explique les vérités de la foi ou traite une de ces questions du moment qui passionnent tout le monde ! Ceux mêmes à qui le latin n'est pas familier, parviennent à suivre et à deviner, à force d'attention ; d'autant plus que ces grands personnages savent se mettre à la portée des plus humbles. Saint Augustin, un si parfait lettré, un ancien professeur, commet volontairement des fautes de grammaire et emploie des mots incorrects pour être saisi de tout le monde : « J'aime mieux, disait-il, que les savans se fâchent que si mes auditeurs ne comprenaient pas. » L'église était donc pour beaucoup de ces pauvres gens ce qu'était l'école pour la bourgeoisie.

C'est dans les derniers siècles de l'empire, au moment où le christianisme triomphait, que le latin a dû devenir la langue dominante de l'Afrique. Non seulement il était parlé dans les villes, mais il n'est pas douteux qu'il n'ait pénétré aussi dans les campagnes ; une partie des 20 000 inscriptions qui composent nos recueils épigraphiques vient de là. Ce sont là, comme partout, les épitaphes qui l'emportent ; elles nous montrent que des gens de toute condition, et des conditions les plus basses, des tailleurs, des bouchers, des cordonniers, des affranchis et des esclaves, ont souhaité qu'on mit quelques mots de latin sur leur tombe.

Naturellement le latin de ces pauvres gens est souvent un très pauvre latin. Les fautes y abondent : il n'y a pas lieu d'en être étonné. On a pourtant voulu en tirer des conséquences fort extraordinaires ; il a semblé que c'était une preuve de barbarie, et l'on a prétendu qu'une société où l'on parlait si mal le latin n'avait dû être qu'effleurée par la civilisation romaine. Mais c'est justement le contraire qui est la vérité. Si les inscriptions étaient d'une correction irréprochable, on pourrait supposer qu'elles n'ont été rédigées que par des lettrés de profession, et qu'au-dessous d'eux on ne comprenait que les idiomes du pays. Les impropriétés de termes, les erreurs de grammaire, les solécismes et les barbarismes qu'on y rencontre presque à chaque ligne, nous montrent que nous avons affaire à des ignorans, qu'ils parlent mal le latin, mais qu'au moins ils le parlent. Ce n'est donc pas simplement une langue d'école et d'apparat, dont quelques pédans se servent par vanité ; c'est une langue d'usage, et, comme toutes celles qui sont vivantes, elle s'approprie aux gens qui l'emploient

et change avec leur degré de culture. Quoiqu'en général les épitaphes soient composées de formules toutes faites, qu'on peut copier presque sans les comprendre, il y en a, en Afrique, qui échappent à cette banalité, et où l'on est surpris de saisir un accent sincère et personnel. Il faut donc croire que les Africains ont fini par se rendre maîtres d'une langue qui leur était d'abord étrangère, puisqu'ils s'en servent pour exprimer les sentimens auxquels ils tiennent le plus. Un indigène, à qui la mort vient d'enlever son enfant, écrit sur la petite tombe qu'il lui élève, ces mots touchans, dans lesquels il a mis son âme : *Birsil, anima dulcis!* Quelquefois on sent un effort pour trouver des termes qui disent tout ce qu'on éprouve. Les épithètes s'accumulent pour louer une femme ou une mère qu'on a perdues (*piissima, pudica, laboriosa, frugi, vigilans, sollicita*, etc.), ou bien, quand il s'agit d'une jeune fille, on emprunte à la nature ses plus riantes images (*ut dulcis flos, ut rosa, ut narcissus*), sans parvenir à se satisfaire. Très souvent la prose ne suffit pas à ces désespérés; ils écrivent des vers que leur dicte la douleur :

Hos pater inscripsi versus dictante dolore

La douleur, il faut l'avouer, leur dicte trop souvent des vers détestables, mais leurs fautes mêmes ont cet avantage de nous prouver qu'on parlait latin à tous les étages de la société africaine.

Ces fautes sont, du reste, parfaitement semblables à celles qu'à la même époque on commettait ailleurs. C'est ce que la publication du *Corpus* des inscriptions latines a permis de constater. On y voit qu'il y a peu de chose, dans les solécismes et les barbarismes des Africains, qui appartienne en propre à l'Afrique; ils leur sont presque toujours communs avec le reste de l'empire. Nous avons vu précédemment que ceux qui parlaient bien le latin le parlaient à peu près de même; les inscriptions nous montrent qu'il n'y avait pas non plus des manières différentes de le mal parler. Pour ne prendre ici que les erreurs les plus fréquentes des Africains, nous voyons qu'ils sont brouillés avec la grammaire; ils confondent les conjugaisons (1), ils distinguent mal les temps des verbes, ils ne savent plus quel cas les prépositions gouvernent (2); mais, si nous ouvrons les recueils épigraphiques des autres pays, nous y verrons que les gens de l'Espagne et de la

(1) Saint Augustin nous dit qu'il écrit *floriet* au lieu de *florēbit*, pour se conformer aux habitudes du populaire.

(2) *Ob meritis — pro salutem — a fundamenta — apud lare suo — cum conjugem*, etc.

Gaule n'étaient pas des grammairiens plus habiles ou plus scrupuleux. En Afrique, comme ailleurs, on embrouille sans cesse les genres, on ne discerne guère le masculin du féminin et l'on est en train de supprimer le neutre (1). Je n'insiste pas sur l'habitude qu'avaient les Africains de ne pas tenir compte des consonnes finales qui devaient sonner très peu quand on les prononçait; cette suppression était fort commode à ceux qui prétendaient faire des vers, et permettait par exemple à un mari désolé d'écrire sur la tombe de sa femme :

Et linquit dulces natos et conjugé dignu

pour *conjugem dignum*, qui ne peut pas finir un hexamètre. Mais les vieux Latins n'écrivaient pas autrement, et l'on faisait de même dans toutes les provinces latinisées (2). Comme il était naturel, ces altérations, avec le temps, devinrent plus graves. Le latin se gâtait en s'étendant; on le parlait de plus en plus mal, à mesure qu'il était parlé par des gens plus pauvres et plus ignorans. Vers la fin de l'empire, dans une petite ville de la Byzacène, pour dire d'un chrétien qu'il a vécu quarante ans, cinq mois et sept heures, on s'exprime ainsi : *Bixit anos qaragita, meses cege, ora setima*. Voilà, à ce qu'il semble, le comble de la barbarie, et une façon de parler qui sent le Libyen et le Numide; et pourtant il y avait, à la même époque, dans la capitale même de l'empire, des gens qui n'écrivaient pas mieux. Les catacombes sont pleines d'inscriptions aussi barbares, et il n'y a presque pas un des mots employés par le chrétien de la Byzacène qu'on n'y puisse lire. Il en est de même des autres fautes que commettent les pauvres gens de l'Afrique; elles se retrouvent à peu près toutes ailleurs.

V

Cependant le latin n'était pas la seule langue qu'on parlât en Afrique; il y en avait d'autres, qui lui disputèrent le terrain et qu'il ne parvint pas tout à fait à vaincre. Le punique d'abord survécut à la destruction de Carthage; l'habitude de s'en servir continua dans les pays où les Carthaginois l'avaient répandu avec leur commerce. Nous savons qu'à Oea (Tripoli) et à Leptis il tint

(1) Sur la tombe d'un homme qu'on veut féliciter de son talent et de son habileté, on lit ces mots : *Cui artificius et ingenius exsuperavit*. Pour n'en être pas trop scandalisés, souvenons-nous que les Italiens que Pétrone met en scène, disent couramment : *Bonus vinus*.

(2) C'est ainsi qu'un habitant de Pompéi, pour vouer à la colère de Vénus celui qui se permettra d'effacer ce qu'il trace au charbon sur le mur, écrit ces mots : *abia (habeat) Venere Pompeiana iradam...*

tête longtemps au grec et au latin, qui avaient pourtant, l'un le prestige de l'ancienneté, l'autre celui de la victoire, L'historien de Septime Sévère nous dit que c'était la langue dont ce prince usait avec le plus d'aisance : *punica eloquentia promptior, quippe genitus apud Leptim*. Tant que Carthage fut dominante, l'Afrique du nord parla le punique; c'était la langue à la mode même autour de Massinissa, ce grand ennemi de Carthage. Naturellement, après la victoire des Romains, elle descendit d'un degré. Les gens distingués cessèrent peu à peu de s'en servir, et elle recula sans cesse devant le latin, qui gagnait toujours; mais elle ne disparut jamais complètement. Dans les derniers siècles de l'empire, elle existait encore comme un patois à l'usage des petites gens. Saint Augustin voulant instituer un évêque à Fussa, petite ville voisine d'Hippone, eut soin de choisir un clerc qui sût le punique. A Hippone aussi, il y avait des gens qui le parlaient, mais c'était le petit nombre (1), et d'ailleurs ceux qui s'en servaient dans leurs rapports familiaux devaient comprendre le latin, puisque la prédication s'y faisait toujours en cette langue. Vers la même époque, les Circoncellions, sorte de paysans sauvages, qui couraient la montagne, renversant les églises, tuant les prêtres, et demandant, comme une grâce, qu'on les mit eux-mêmes à mort, ne pouvaient communiquer avec les évêques donatistes, c'est-à-dire avec les modérés de leur parti, qu'au moyen d'un interprète, *per punicum interpretem*. Et cependant ils avaient pris pour cri de guerre deux mots latins : *Deo laudes*, auxquels les catholiques répondaient par *Deo gratias*. Ce n'est pas sans émotion qu'aux environs de Thamugadi, où ils en vinrent souvent aux mains, le voyageur retrouve, gravées sur des chapiteaux ou des fûts de colonnes, ces vieilles formules, qui, au milieu du silence et de la paix où ces lieux sont aujourd'hui plongés, semblent ranimer tout à coup le bruit des batailles d'autrefois.

Il y avait une autre langue (2) qui devait être aussi très répandue, mais dont il semble qu'on usait sans bruit, presque clandestinement; c'était le libyque, ou, comme nous disons aujourd'hui, le berbère. Il est très surprenant que, tandis que les écrivains

(1) Saint Augustin, dans un de ses sermons, citant un proverbe carthaginois, le traduit en latin et ajoute : *latine vobis dicam, quia punice non omnes nostis*. Le latin était donc la langue la mieux comprise et la plus généralement parlée.

(2) Je laisse de côté le grec, qui fut beaucoup parlé dans la bonne société de Carthage et des pays voisins, jusqu'en Maurétanie, où il domine à Cæsarée pendant le règne de Juba II. Il est probable que dès le 1^{er} siècle il perdit le terrain que le latin gagnait tous les jours. Du temps de saint Augustin, même les lettrés ne l'entendaient plus guère.

du temps mentionnent très fréquemment le punique, le libyque n'ait attiré l'attention de personne. Saint Augustin est le seul qui en dise un mot en passant, encore n'en parle-t-il que comme d'un jargon, à l'usage des nations barbares. Il n'en est jamais question chez les autres; en sorte que nous ignorerions son existence s'il n'avait laissé quelques inscriptions qu'on commence à recueillir et à déchiffrer.

C'était pourtant la vieille langue du pays; mais le pays même où elle était parlée ne paraît pas l'avoir jamais traitée avec beaucoup de respect. Par exemple, on ne la jugeait pas digne d'être employée à conserver les grands souvenirs de la vie nationale; l'histoire des Berbères a été successivement écrite en punique par le roi Hiempsal, en grec par le roi Juba, en arabe par Ibn-Khaldoun, jamais en berbère. Quand Massinissa voulut civiliser son peuple, il délaissa la langue de ses aïeux, qui ne lui semblait pas sans doute susceptible d'être perfectionnée, pour celle des Carthaginois. Il faut bien que ses sujets l'aient suivi sans trop de résistance, puisqu'il reste dans la Numidie beaucoup de traces du punique. Cependant la nouvelle langue ne supprima pas l'ancienne. C'est précisément dans les environs de Cirta, au centre même du royaume de Massinissa, qu'on a trouvé le plus d'inscriptions libyques. Elles sont abondantes surtout à quelques lieues d'Hippone, dans une vallée fertile et bien arrosée, que coupent des bouquets d'oliviers sauvages et de chênes-lièges, et qu'on appelle la Cheffia. Il y a là des tombes d'indigènes, dont l'un est un ancien soldat, qui a reçu des décorations militaires, des colliers et des bracelets, et, après avoir obtenu son congé, est revenu mourir dans son pays. Presque tous ont tenu à faire graver sous leur épitaphe latine une inscription libyque. Il me semble qu'il est facile d'expliquer ce qui se passait alors par ce que nous voyons sous nos yeux. A partir de Massinissa, beaucoup de Numides parlèrent à la fois le libyque et le punique, comme leurs descendants usent de l'arabe et du berbère; puis le latin vint par-dessus, comme aujourd'hui le français, et il eut sa place entre les deux autres langues, sans les faire tout à fait oublier.

Mais outre ces indigènes, qui habitaient les contrées soumises et pacifiées et s'étaient assimilés aux Romains, il y en avait d'autres plus indépendans, qui, sans échapper tout à fait à l'autorité de Rome, continuaient à vivre de leur vie et qui probablement ne se servaient guère que de leur ancienne langue. On les appelait les nations, *gentes*, comme nous disons aujourd'hui les tribus. Quelques-unes occupaient les steppes et les plateaux, situés au centre du pays civilisé; le plus grand nombre campait au delà

des frontières, en plein désert. Nous n'avons que des renseignements très vagues sur la manière dont elles se gouvernaient. Les inscriptions nous parlent d'un chef qu'elles appellent *princeps gentis*, et qui était assisté d'un conseil des hommes les plus importants de la tribu (1). Nous ne savons de quelle manière le chef et ses assesseurs étaient élus, mais nous pouvons être sûrs que Rome ne se désintéressait pas d'un choix qui pouvait avoir tant de gravité pour elle. Dans tous les cas, elle se réservait d'accorder au chef l'investiture. Aujourd'hui nous donnons au cheik le burnous rouge, qui est le signe de son autorité; les Romains joignaient au manteau blanc des brodequins avec des ornemens d'or, un bâton d'argent et des bandelettes qui formaient sur la tête une sorte de couronne. C'était un costume de roi; aussi les chefs des *gentes* sont-ils souvent appelés *reges* ou *reguli*. La grande affaire, alors comme aujourd'hui, était de cantonner ces tribus remuantes, toujours prêtes à se jeter sur les champs des autres, surtout s'ils sont fertiles et bien cultivés. Aussi voyons-nous les Romains fort occupés à leur assigner des limites fixes (*fines assignati genti Numidarum*), et à les y maintenir. Pour les empêcher de franchir ce territoire où on les enfermait et les forcer d'y vivre tranquilles, on avait institué auprès d'eux un représentant de l'autorité romaine qui s'appelait *præfectus* ou *procurator Augusti ad curam gentium*. Ces fonctionnaires paraissent avoir été choisis avec beaucoup de soin; d'ordinaire ils sortaient de l'armée, ils avaient été préfets de cohortes, ou tribuns militaires. Quelquefois ils appartenaient à l'administration civile. On ne sait pas au juste quel était leur rôle, mais voilà longtemps qu'on les assimile à nos chefs de bureaux arabes.

Il est clair que ces tribus indépendantes, surtout quand elles étaient séparées par des sables ou des chotts des territoires romains, ont dû rester plus fidèles à leurs habitudes nationales; et pourtant la civilisation paraît les avoir entamées elles-mêmes plus qu'on ne semble le croire. Nous avons vu que l'influence des villes romaines de la frontière, Theveste, Thamugadi, Auzia, etc., se répandait très loin, et que quelques-uns des barbares qui les venaient voir, par curiosité ou par intérêt, devaient en rapporter chez eux la notion et le goût d'une autre façon de vivre. D'ailleurs plusieurs d'entre eux servaient dans les troupes auxiliaires et voyaient du pays à la suite des légions. Les Maures de Lusius Quietus firent, sous Trajan, les campagnes du Danube et entrèrent à Babylone avec lui. Quand ils revenaient chez eux,

(1) Ce conseil paraît s'être composé de onze personnes (*undecim primi*). Il était probablement formé du *princeps* et de dix notables.

après avoir couru le monde, ils n'étaient plus les mêmes et devaient communiquer aux autres les idées et les connaissances qu'ils rapportaient de leurs voyages. Pour apprécier les changements que le temps avait amenés même chez les tribus sauvages de l'Aurès et du Hodna, il n'y a qu'à comparer entre eux les deux hommes qui, au commencement et à la fin de l'empire, ont soulevé contre Rome les plus redoutables insurrections : Tacfarinas et Firmus. Le premier, qui tint en échec, pendant sept ans, les légions de Tibère, était un chef de bande incomparable, assez intelligent sans doute pour comprendre et imiter la tactique romaine, mais en somme un vrai Berbère, qui ne comptait que sur ses compatriotes, et qui possédait toutes les qualités de sa race, surtout cette invincible obstination qui fit la force de Massinissa et de Jugurtha. Firmus au contraire est à moitié Romain. Quand il se révolte contre Valentinien 1^{er}, il attire à lui les cohortes auxiliaires et prend la pourpre, comme un César. Nous savons qu'un de ses frères s'était fait construire une villa magnifique, où il vivait à la romaine; un autre, Gildon, qui avait combattu sous le comte Théodose, fut jugé assez civilisé pour être nommé par l'empereur gouverneur de l'Afrique.

Ce qui paraît fort étrange, c'est que ce mouvement qui semblait porter vers Rome les tribus barbares ne fut pas tout à fait arrêté par l'invasion des Vandales et la chute de la domination romaine. On a trouvé, à l'extrémité de la province d'Oran, une inscription très curieuse, de l'an 508. C'est un monument élevé en l'honneur de Masuna, roi des tribus Maures et des Romains, à propos de la construction d'un château fort, qui avait été bâti par Masgivin, préfet de Safar (*præfectus de Safar*) (1), et achevé par Maximus, procureur d'Attava (Lamoricière). Il y avait donc, vers les frontières de la Maurétanie césarienne, sous les derniers rois vandales, un royaume indépendant, où vivaient ensemble et sous la même autorité les Romains et les Maures. A la vérité c'est un indigène qui est roi, mais on voit bien qu'il subit l'influence de la civilisation romaine. L'inscription est rédigée en latin; il la date par l'ère de l'ancienne province (*anno provinciæ*); il emploie les formules dont on se servait pour les Césars (*pro salute et incolumitate*), enfin il s'intitule roi des Maures et des Romains, et il a, autour de lui, des représentans des deux races;

(1) On remarquera l'expression (*præfectus de Safar*) et la ressemblance avec la tournure française : préfet de Safar. Nous avons vu, à propos d'Apulée, combien de mots et de tours, dans ce latin élégant, annoncent l'approche des langues romanes. Il y en a naturellement bien plus dans les inscriptions. On y trouve des termes comme *isposa* (épouse), *ceque* (italien *cinque*, cinq), *depost* (depuis), etc.

son préfet Masgivin est certainement un Maure, et le nom de son procureur Maximus indique qu'il devait être d'origine romaine.

On ne peut lire cette inscription sans songer à ce qui se passait en Gaule à la même époque. Masuna nous rappelle ces rois mérovingiens qui essayaient de parler latin, qui conservaient le plus possible des traditions impériales, et qui, dans leur entourage, à côté des généraux francs, admettaient les évêques et ce qui restait de grands seigneurs romains.

VI

De ce qu'on vient de voir il résulte que les Romains avaient mieux réussi que nous dans la conquête des indigènes. C'était une œuvre plus aisée alors qu'aujourd'hui, mais qui n'en présentait pas moins de grandes difficultés. Nous avons vu qu'ils y avaient procédé sans précipitation, sans violence, laissant pour ainsi dire l'assimilation des races diverses se faire toute seule. Avec le temps elle s'était faite, on n'en peut pas douter, au moins pour une partie de l'Afrique. La province proconsulaire et presque toute la Numidie comptaient parmi les pays les plus civilisés du monde; la Maurétanie seule était plus barbare, surtout dans les contrées qui avoisinent l'Océan. Les villes, devenues partout si nombreuses, si florissantes, et dont il reste tant de beaux débris, contenaient sans doute beaucoup de Romains immigrés, mais encore plus d'Africains de naissance. Ces deux éléments s'y étaient unis et presque confondus. Pour les campagnes, nous sommes moins bien renseignés; mais le grand nombre des inscriptions latines qu'on y trouve, et qui viennent de gens de toute condition, paraît bien prouver qu'on y parlait beaucoup latin, et il est probable que ceux mêmes qui, dans l'intimité, se servaient d'une autre langue comprenaient celle des vainqueurs et l'employaient à l'occasion. Enfin nous avons cru entrevoir que même les tribus indépendantes de l'intérieur et de la frontière n'ont pas été entièrement rebelles à la civilisation romaine et que, dans une certaine mesure, elles en ont subi l'ascendant.

Ces résultats que l'histoire et surtout l'épigraphie permettent de constater, ou tout au moins de soupçonner, nous amènent à croire que la domination des Romains a dû produire dans le nord de l'Afrique les mêmes effets que dans les contrées occidentales de l'Europe, et que la situation y devait être vers la fin de l'empire à peu près la même qu'en Espagne et en Gaule. C'est ce que paraît confirmer le témoignage de Salvien et des écrivains contemporains, qui ne font entre ces divers pays aucune différence

et les mettent tous au même rang. S'il en était ainsi, il paraît naturel d'imaginer que la destinée des uns et des autres aurait pu être semblable et que ce qui est arrivé ailleurs pouvait se produire aussi en Afrique. Ne peut-on pas croire, par exemple, que, si les circonstances ne s'y étaient pas opposées, il s'y serait formé une civilisation originale qui, tout en gardant son caractère propre, porterait l'empreinte de Rome et de son génie, comme celle des nations occidentales? J'imagine qu'en y abordant, nos soldats y auraient rencontré un peuple très différent de nous sans doute, mais en qui nous retrouverions ce tour d'esprit particulier que les Romains ont laissé d'ordinaire comme un héritage dans les pays qu'ils ont gouvernés, dont la langue aurait des affinités avec la nôtre et ne serait pas pour nous un idiome tout à fait étranger, un peuple enfin prêt à reprendre sa part dans l'œuvre commune des races latines et avec lequel on pourrait s'entendre. Ce n'est pas, hélas! ce qui est arrivé.

Pendant que presque toute l'Europe occidentale, la Gaule et l'Espagne surtout, se faisaient un langage né du latin et qui en conserve les caractères, le latin disparaissait entièrement de l'Afrique. Et il n'était pas remplacé par le punique, que nous avons vu conserver jusqu'à la fin tant d'importance. C'était la vieille langue des indigènes qui, tandis qu'elle se perdait ailleurs, là semblait revivre et triomphait. Sans doute les hasards de l'invasion y sont pour beaucoup, mais il faut bien aussi, pour que le libyque, ou, comme nous disons aujourd'hui, le berbère s'y soit conservé, qu'il ait eu de plus fortes racines dans le sol, ou qu'il ait rencontré des circonstances plus favorables que l'ibérien ou le celté.

D'où cela est-il venu? comment se fait-il que cette langue populaire, qui semblait parfaitement méprisée et dont aucun écrivain n'a dit un mot, se soit mieux défendue que les autres?

La raison qu'on en donne d'ordinaire, c'est que la conquête de l'Afrique par les Romains n'a jamais été complète et qu'il y est resté, à l'intérieur et sur les frontières, des territoires à peu près indépendans où les Berbères continuaient à vivre de leur vie nationale. C'était un danger pour la domination romaine. Agricola voulant convaincre son gendre, Tacite, qu'après la Bretagne il serait nécessaire de conquérir l'Irlande, lui disait qu'un peuple n'est jamais entièrement soumis tant qu'il est entouré de nations qui ne le sont pas, et que, pour qu'il supporte la servitude, il faut lui ôter de devant les yeux le spectacle de la liberté. On n'eut pas cette précaution en Afrique, et l'on comprend que le voisinage et la fréquentation des indigènes indépendans ait conservé quelque

reste d'esprit national chez ceux qui ne l'étaient plus. Il a pu arriver notamment que la persistance de la vieille langue dans quelques contrées où elle dominait librement l'ait maintenue ailleurs.

Mais cette raison n'explique pas tout. Si ce peuple a mieux conservé que beaucoup d'autres ses usages et sa langue, ce ne sont pas seulement les circonstances extérieures qui en sont cause, c'est aussi qu'il y était plus disposé par son tempérament et sa nature. On a remarqué chez lui, quand on étudie son histoire, des contradictions singulières, qu'on a peine à expliquer. C'était assurément un peuple brave, énergique, obstiné, très épris de son indépendance ; et pourtant nous avons vu qu'après l'avoir vaillamment défendue il paraît s'être accommodé assez aisément à la domination étrangère. Massinissa, l'ennemi acharné de Carthage, essaya de propager parmi les Numides la civilisation des Carthaginois et y réussit. Juba fit de sa capitale, Césarée, une ville grecque. Quand les Romains ont été les maîtres, une grande partie du pays est devenue tout à fait romaine. Mais voici ce qui est plus extraordinaire : sous toutes ces transformations, l'esprit national s'était conservé. Ce peuple, si mobile en apparence, si changeant, si prompt à s'empreindre de toutes les civilisations avec lesquelles il était en contact, est un de ceux qui ont le mieux conservé son caractère primitif, et sa nature propre. Nous le retrouvons aujourd'hui tel que les écrivains anciens nous l'ont dépeint ; il vit à peu près comme au temps de Jugurtha ; et non seulement il n'a pas été modifié au fond par toutes ces populations étrangères qui s'étaient flattées de se l'assimiler, mais il les a submergées et recouvertes comme une épave. Je me suis dit souvent, quand j'assistais à une réunion d'indigènes, à quelque marché ou à quelque fête, que j'avais là, devant mes yeux, le reste de tous ceux qui, depuis les temps les plus reculés, ont peuplé l'Afrique du nord. Evidemment les Carthaginois n'ont pas disparu en corps, après la ruine de Carthage. Ce flot de Romains qui, pendant sept siècles, n'a pas cessé d'aborder dans les ports africains, n'a pas repris la mer un beau jour, à l'arrivée des Vandales, pour retourner en Italie. Et les Vandales, qui étaient venus avec leurs femmes et leurs enfans, pour s'établir solidement dans le pays, personne ne nous dit qu'ils en soient jamais sortis. Les Byzantins aussi ont dû laisser plus d'un de leurs soldats dans les forteresses bâties par Solomon avec les débris des monumens antiques, De tout cela il n'est rien resté que des Berbères, tout s'est absorbé en eux. Je ne sais si l'anthropologie, en étudiant la couleur de leur peau ou la conformation de leur corps, distinguera jamais chez eux les des-

pendans de ces divers peuples disparus; mais dans leurs idées, leurs habitudes, leurs croyances, leur façon de penser, de vivre, il n'y a plus rien du Punique, rien du Romain, rien du Vandale: c'est le Berbère seul qui a surnagé.

Il y avait donc, dans cette race, un mélange de qualités contraires qu'aucune autre n'a réunies au même degré: elle paraissait se livrer et ne se donnait pas entièrement; elle s'accommodait de la façon de vivre des autres, et au fond gardait la sienne; en un mot, elle était peu résistante et très persistante.

Il appartient à ceux qui voient de près les indigènes de juger s'ils conservent toujours ces qualités ou s'ils les ont perdues. Dans tous les cas, il est bon de savoir qu'ils les avaient autrefois; c'est un renseignement dont nous pourrons faire, je crois, notre profit. Lorsque, dans nos rapports avec eux, nous serons tentés de nous décourager, rappelons-nous qu'ils n'ont pas toujours été réfractaires à l'étranger, qu'il leur est arrivé de s'entendre avec leurs ennemis de la veille, d'accepter sans répugnance leurs habitudes, leur langue et leurs lois; mais n'oublions pas non plus, pour nous tenir en garde, que leur naturel a fini par reprendre le dessus, qu'il s'est débarrassé de tous ces emprunts étrangers et qu'en définitive il est resté le maître. Il y a là, pour nous, à la fois un motif d'espoir et une cause de défiance, des facilités dont nous pourrons nous servir, et un obstacle qu'il nous faudra essayer de vaincre.

Ces indications ont leur prix. Pour savoir ce qu'un peuple pourra devenir, il faut d'abord connaître ce qu'il a été. C'est le service que nous rend l'histoire, et ce qui me justifiera, je l'espère, d'avoir retenu si longtemps le lecteur sur l'étude de l'Afrique romaine.

LA FIN DU SECOND EMPIRE

I

LE DERNIER MINISTÈRE

I

Le 15 juillet 1870, la guerre, voulue par la Prusse, avait été déclarée par la France. 250 000 hommes, rapidement portés de nos garnisons à la frontière, étaient demeurés quinze jours sans la franchir, immobiles, et, pour la garder, étendus en sept corps, (1) de la Suisse à la Belgique. Cette ligne mince, avait été, du 4 au 6 août, heurtée par l'offensive allemande à Wissembourg, à Forbach, à Frœschwiller, et, comme une épée qui se brise, s'était rompue en deux tronçons. 170 000 hommes se repliaient sous Metz, le reste n'arrêtait qu'à Châlons le désordre de sa retraite. Deux jours avaient suffi à l'invasion de la Lorraine et à la perte de l'Alsace.

Nul peuple n'était moins prêt que le nôtre à subir ces revers ni même à les comprendre. Les droits et les vanités de la gloire militaire avaient accoutumé la France à se croire au-dessus des hasards et à tenir la victoire pour la fin naturelle de ses luttes. Elle devait se dire trahie par ses chefs dès qu'elle le serait par la fortune. Ces défaites laissaient intact l'honneur de nos soldats. A Frœschwiller un contre trois, à Forbach un contre quatre, à Wissembourg un contre sept, ils avaient repoussé durant tout le jour

(1) Le 1^{er} corps commandé par Mac-Mahon; le 2^e Frossard; le 3^e Bazaine; le 4^e Ladmirault; le 5^e de Faily; le 7^e F. Douay; et la garde impériale, Bourbaki. Le 6^e corps, sous Canrobert, était en réserve à Châlons. Rappelé à Metz après les premières défaites, par suite d'ordres et de contre-ordres, il n'y parvint pas tout entier.

les efforts de troupes sans cesse renforcées et n'avaient cédé que le soir, quand l'épuisement leur enlevait la force de vaincre une fois de plus. Un tel héroïsme ne portait-il pas témoignage contre ceux qui n'avaient su rien en obtenir, sinon des dévouemens stériles et mortels? La supériorité numérique des Allemands était-elle une excuse pour ceux qui avaient mission de la prévoir et de nous rendre égaux à nos ennemis? D'ailleurs le premier flot de l'invasion n'avait pas jeté plus de 350 000 Allemands sur notre sol, nous avions donc à combattre trois contre quatre : pourquoi les Allemands avaient-ils pu changer partout cette proportion à leur profit et surprendre, avec leurs forces toujours réunies, nos corps isolés et qui jamais ne s'étaient soutenus? La conclusion était que dans nos malheurs, outre des victimes, il y avait des coupables. Les victimes étaient les soldats et la France : les coupables étaient ou les généraux pour n'avoir employé ni le temps ni les troupes, ou le gouvernement pour n'avoir pas fourni aux généraux les moyens de vaincre. Et l'opinion, incapable de faire dans cette surprise des événemens la part des responsabilités, portait partout le soupçon sous prétexte d'éclairer sa justice, et s'élevait contre tous ceux dont les noms étaient mêlés à nos échecs.

Le premier accusé était l'empereur. Depuis l'ouverture de la campagne, il exerçait le commandement. Il l'avait pris par embarras de le donner. Quand nul homme de guerre n'impose sa primauté par l'éclat de services hors pair, la première difficulté de la guerre est en effet de choisir un chef parmi des généraux d'ordinaire jaloux les uns des autres et mal disposés à obéir à celui dont ils s'estiment les égaux. L'empereur avait cru les indispouter moins en gardant la première place qu'en la décernant, obtenir des concours plus disciplinés, s'assurer enfin sa part de gloire. Par une conséquence imprévue mais inévitable, l'impopularité de tous les insuccès montait jusqu'à lui. On le déclarait excusable de s'être, malgré une inaptitude militaire que la campagne d'Italie avait mise hors de doute, obstiné dans l'ambition de conduire les armées, comme s'il suffisait d'avoir écrit la vie de César pour y découvrir le secret de la victoire! comme si le droit de jouer sur les champs de bataille la vie des hommes et celle des peuples lui appartenait par droit de préséance! On lui reprochait d'avoir, mauvais juge d'autrui comme de lui-même, choisi ses principaux auxiliaires parmi ses familiers, distribué les places comme si une armée en marche était une cour en voyage, et compté surtout aux généraux leurs campagnes des Tuileries. Elles avaient, disait-on, valu un corps d'armée à l'aide de camp de l'empereur, de Faily, qui n'avait pas marché au canon de

Froeschwiller; un corps d'armée au gouverneur du prince impérial, Frossard, qui avait été battu à Forbach; les fonctions de ministre et de major général à Lebœuf, appelé au double honneur de former l'armée et de la conduire, et qui, trop sûr du succès pour le préparer, avait épuisé toutes ses énergies à obtenir la guerre et se montrait vide d'idées depuis qu'il la fallait faire.

Le cabinet n'était pas plus ménagé. A ce moment on ne lui reprochait pas encore d'avoir voulu la lutte, mais de s'être laissé surprendre par elle. Les assurances données sur nos forces et nos alliances retentissaient encore aux oreilles de la France isolée et battue : les ministres des affaires étrangères et de la guerre entraînaient dans leur discrédit le chef du cabinet, M. Émile Ollivier. Contre ce dernier d'autres griefs que le patriotisme humilié cherchaient une occasion. Les républicains et les royalistes qui ne lui pardonnaient pas d'avoir, en établissant l'empire libéral, coupé les ailes à la révolution; les bonapartistes qui confondaient l'autorité avec la dictature et regrettaient le régime de 1852; ceux enfin qui pour sauver la dynastie voulaient détourner sur une autre victime la colère publique se trouvèrent unis contre lui. Populaire, la veille de la guerre, comme l'ont été peu d'hommes d'État, il devint le centre des haines; attaqué par les partis les plus opposés, il sembla n'avoir pu les réunir que par l'évidence d'une impardonnable faute; et le peuple en réclamant sa chute voulut s'absoudre d'avoir cru en lui.

Ainsi, les chefs de l'armée et du gouvernement se trouvèrent destitués par l'opinion.

Or la confiance dans l'autorité est le premier besoin des peuples. Tant qu'une nation, même battue par la tempête, demeure à l'ancre de ses pouvoirs, elle se sent rattachée à la terre ferme par ces chaînes protectrices; ses chefs lui donnent leur clairvoyance, elle leur donne sa force et le cœur ne lui tourne pas. Mais si ses maux lui font ce mal suprême de détruire sa foi en ceux qui la conduisent, elle se sent hors de l'ordre, de la discipline, sans laquelle il n'y a ni unité dans les efforts, ni succès dans les desseins, ni grandeur dans l'histoire. Sa confiance ne peut demeurer vacante et abandonner les chefs anciens sans courir à de nouveaux : tant il est vrai que pour les hommes la plus grande détresse est de n'avoir pas à qui obéir!

Voilà pourquoi, à la nouvelle de nos désastres, le souci dominant, passionné, universel de la France fut de découvrir des chefs pour le salut commun. Comme le salut était la victoire, on cherchait, on voulait des hommes d'épée. Et à la chaleur de cette

fièvre, on vit, à la place des réputations fauchées par la défaite, mûrir subitement de nouvelles renommées.

Quand l'opinion se détache du pouvoir établi, elle va par une pente naturelle à ceux que ce pouvoir a méconnus et écartés. La défaveur où il les a laissés devient leur titre. Ce fut celui de Bazaine, de Montauban, et de Trochu.

Bazaine avait eu cette première fortune de se faire un prestige dans la plus impopulaire de nos aventures, l'expédition du Mexique. Il avait eu cette seconde fortune de ne pas obtenir au début de la guerre contre la Prusse la place à laquelle ce prestige semblait l'appeler. Au lieu d'une armée qu'il espérait, un seul corps, le 3^e, lui était confié. Le 2 août, il est vrai, on avait mis sous sa direction le 2^e et le 4^e pour le combat de Saarbruck, puis trois jours après, le 2^e et le 5^e à titre définitif. Mais en lui confiant ces troupes, l'empereur ni le major général ne renonçaient à leur donner des ordres, et ces mesures, qui accroissaient l'anarchie de l'autorité, semblaient prises pour amuser sans la satisfaire l'ambition du maréchal. Retiré dans le commandement du 3^e corps, comme un autre Achille sous sa tente, il s'était abstenu d'exercer la direction qu'on ne lui abandonnait pas entière, avait laissé Frossard cueillir seul les faciles lauriers de Saarbruck, laissé écraser à Forbach le 2^e corps qu'il eût pu et dû secourir. Mais, comme il ne s'était pas compromis sur un champ de bataille, sa réputation sortait intacte des revers et grandissait par eux. Sans se plaindre, il sut paraître paralysé par les ingérences incompetentes de l'empereur, et répandre la créance que, maître, il eût tiré un autre parti de nos ressources. Tous ne pensaient pas cela à l'armée, mais à Paris M. Thiers le disait, et tout ce qui n'était pas soldat jugeait les choses de l'armée sur la parole de M. Thiers. On sut donc gré au maréchal de son inertie comme d'une victoire, et l'on demanda pour lui la libre disposition de l'armée réunie autour de Metz.

Mais ni ces forces ni un seul chef ne suffisaient. Contre l'invasion il fallait lever, organiser, conduire de nouvelles armées. Le vœu public désignait Montauban et Trochu.

Le général Montauban s'était imposé à l'attention par la guerre de Chine. Jeté avec douze mille hommes dans l'immensité d'un empire inconnu, chargé d'imposer à la plus vaste agglomération d'hommes qui dans le monde obéisse aux mêmes lois, il avait su se diriger, vivre, s'ouvrir, à travers des multitudes qui par leur seule masse auraient pu l'écraser, un chemin à la capitale, traiter avec l'ennemi, enfin s'entendre pour la guerre et la paix avec nos alliés, les Anglais, tâche parfois plus malaisée que vaincre

les Chinois. Des gens du métier tenaient cette expédition pour un chef-d'œuvre, et nul ne niait que, du moins, l'homme capable d'entreprendre et d'achever un tel coup de main ne fût un soldat. Il avait eu la persévérance dans l'audace, l'avait inspirée à ses troupes, attentif à s'assurer par la prudence de ses mesures contre la témérité de son dessein, indifférent seulement au pillage qui avait égalé, récompensé, et quelque peu déshonoré le succès. Ce désordre avait fait tort au vainqueur lui-même. Une dotation demandée en sa faveur par le gouvernement, mais proposée sans insistance, avait été refusée par la Chambre, et le nom de Palkao eût été la seule récompense du général, si l'empereur n'y eût ajouté 500 000 francs pris sur sa cassette. Le bâton de maréchal, que le nouveau comte espérait, avait été donné à Lebœuf. Et quand celui-ci, devenu ministre de la guerre, eut à désigner en 1870 les chefs de nos troupes, il oublia dans le gouvernement de Lyon son compétiteur. A deux lettres, où Montauban rappelait que ses services le désignaient pour un emploi plus actif, le ministre, puis l'empereur, avaient répondu par une fin de non-recevoir. Quand on vit à l'œuvre ceux qu'on lui avait préférés, l'inaction de ce soldat qui avait obtenu à nos armes le dernier sourire de la fortune fit scandale. La disgrâce s'expliquait d'autant moins que ce soldat n'était pas un de ces hommes à la fois utiles et incommodes par lesquels il est dur d'être servi et même sauvé, moins encore un de ces censeurs qui épouvantent les cours par l'importunité de leur vertu. Ce n'était pas Caton qu'il rappelait par sa raideur, mais plutôt, — par l'allure de la vie, le scepticisme du caractère, l'aptitude à s'entremettre avec qui voulait l'employer, — Dumouriez. Et comme on ne reconnaissait pas à Napoléon III le droit d'avoir les scrupules d'un Louis XVI, on s'indignait qu'il n'eût pas opposé à l'invasion prussienne, en marche de nouveau vers l'Argonne, l'homme le plus capable peut-être de renouveler Valmy.

En Montauban comme en Bazaine la France ne voyait et ne cherchait que l'épée. En Trochu elle pensa par surcroît trouver l'homme. Celui-là avait choisi la carrière des armes, il ne s'y était pas enfermé : il n'était pas seulement un manieur de troupes mais d'idées, agent de la force par métier, mais par vocation serviteur de la justice, soucieux qu'elle régnât dans la vie des peuples et qu'elle gouvernât la sienne, ami scrupuleux de la vérité, incapable de la taire, et mettant son point d'honneur militaire à la désertion d'autant moins qu'il y avait plus de périls pour elle et pour lui. Au 2 décembre, quand presque tous les officiers acclamaient dans l'avènement d'un Napoléon le retour de notre prépondérance militaire, Trochu avait pensé qu'où l'armée

a été employée à violer la loi, elle ne garde plus entier le respect de la patrie et d'elle-même; qu'où elle devient la fondatrice d'un régime, elle reçoit le prix de ce service en faveurs et se corrompt par elles. Il avait refusé son vote au coup d'État, sans se cacher d'un acte qui perdait sa carrière, si la guerre n'eût réparé le tort qu'il s'était fait pendant la paix. En Italie surtout, durant la débandade victorieuse que fut la campagne de 1859, il s'était montré manœuvrier méthodique et imperturbable; le contraste avait appelé sur lui l'attention de l'armée et de l'empereur. Il n'eût tenu qu'au général de devenir un favori, mais il continuait à aimer mieux ses idées que sa fortune. Quand avaient commencé les complaisances impériales envers la Prusse, il avait compris que nous préparions la grandeur d'un ennemi, et était devenu importun à proportion qu'il était clairvoyant. Au moment où cette grandeur, à peine née et déjà insolente, payait en menaces nos services, il avait pensé qu'une dernière faute, la plus grave, nous restait à commettre, c'était de tenter le sort des batailles contre l'Allemagne avant d'avoir réformé nos institutions militaires, et pour prévenir le péril, il écrivait son livre, aussitôt fameux, sur « l'armée française en 1867 ». Ce cri d'alarme scandalisa plus qu'il n'instruisit : les uns ne croyaient pas à la décadence de nos forces; les autres mettaient leur patriotisme à la cacher; les uns et les autres protestèrent, comme si contester la légende de notre supériorité, c'était ruiner notre véritable force, et que ce fût trahison à un soldat de voir des vices dans l'armée de son pays. Les officiers qui osèrent approuver furent tenus pour des esprits faux, le général pour un chef de mécontents. Voilà pourquoi, seul de son grade et de son ancienneté, Trochu se trouvait sans emploi au début de la guerre. Mais si les motifs de sa disgrâce étaient clairs, il n'en était pas un qui ne fût à l'honneur de son intelligence et de son caractère. Méconnu, écarté par ceux qui n'avaient su juger ni les situations, ni les hommes, il se trouvait consacré par cette injustice, son inaction semblait un malheur public. Son autorité avait soudain grandi comme celle de M. Thiers, parce que, comme lui, il avait annoncé nos désastres; elle s'élevait plus haut, parce que son épée semblait de trempe à les réparer.

II

Cet appel à des défenseurs nouveaux n'était pas fait seulement par les politiciens de profession ou les adversaires de l'empire, mais par les serviteurs dévoués du régime, par le pays tout entier. Le ministère, en même temps qu'il annonçait nos échecs,

avait convoqué les Chambres pour le 9 août. Dès la veille, nombre de députés se rencontrèrent au Palais-Bourbon : ils y cherchaient des nouvelles et y apportaient les impressions de leurs départements. Celles-ci se trouvèrent si unanimes et les conjonctures semblaient si urgentes qu'une centaine de députés, appartenant au centre gauche, au centre droit et à la droite, tinrent séance dans un bureau, et s'accordèrent sans débats sur trois mesures : le renvoi du cabinet Ollivier, la nomination de Trochu au ministère de la guerre, et de Montauban au gouvernement de Paris. Six délégués reçurent aussitôt mission de porter ces vœux à l'impératrice et le soir même furent reçus par elle. Au renversement du ministère, elle objecta que ce serait du temps perdu pour la défense, qu'en tout cas il appartenait au Parlement de prendre l'initiative par un vote. Elle reconnut que le portefeuille de la guerre devait passer en d'autres mains, ajouta qu'il avait été offert au général Trochu, mais que celui-ci avait revendiqué le droit de dévoiler, dans son premier discours de ministre, nos fautes politiques et militaires, qu'en un pareil moment une critique de l'armée par le chef de l'armée serait un danger de plus, et, malgré l'instance de plusieurs délégués, elle se refusa à rouvrir la négociation avec le général. D'ailleurs elle se déclarait prête à satisfaire, par une simple interversion des personnes, les désirs qui lui étaient exprimés : Montauban déjà mandé recevrait le ministère de la guerre, et Trochu le gouvernement de Paris.

Dès le lendemain, une partie de ces projets était réalisée. A la séance du 9 août, le ministère Ollivier n'eut pour lui que neuf voix. Les députés, qui avaient voté la guerre sans s'être assurés si nous étions en état de la faire, fléchissaient sous le poids de leur responsabilité : ils l'allégèrent en renversant le ministère sous l'accusation de les avoir trompés. M. Ollivier comprit que sa perte était utile à trop de gens, et tomba sans disputer sa vie.

Avec lui succombait son œuvre, l'empire libéral. Le ministère du 2 janvier, qui disparaissait ainsi, avait, huit mois auparavant, introduit dans les institutions impériales la nouveauté d'un cabinet parlementaire. Sans doute cette réforme avait été incomplète. Pour établir le gouvernement du pays par le pays, il eût fallu dissoudre le Corps législatif, qui avait été formé par la candidature officielle et choisi pour obéir à l'empereur : des élections libres, en donnant à la France une représentation indépendante, pouvaient seules donner au nouveau régime sa vérité et sa garantie. Après les avoir réclamées sans les obtenir, et réduit à l'option redoutable ou de renoncer aux réformes consenties s'il ne s'en contentait pas, ou de hasarder l'expérience d'institutions ina-

chevées, M. Ollivier avait craint de rebuter par trop de rigueur la bonne volonté du souverain; il avait obéi au vœu presque unanime des libéraux les plus qualifiés, qui le pressaient de saisir l'occasion; comme eux, il avait cru que la plus sûre chance de finir une entreprise est de la commencer. Pour l'achever, il se fiait à son influence sur l'empereur, influence réelle, bien qu'il vint d'en toucher les limites, à la logique des conséquences, certaines pourvu qu'elle ait le temps de les produire, et il avait accepté de transformer l'empire autoritaire en gouvernement libre, sans autre caution, contre les retours offensifs de l'absolutisme, que la fidélité d'une Chambre qui l'acceptait lui-même par obéissance à l'empereur. C'était commencer par le couronnement un édifice auquel manquait la base. Mais du moins avait-il, par la composition de son ministère, rétabli les formes et, autant que possible, préparé les mœurs de la liberté politique. Tous les portefeuilles, sauf ceux de la guerre et de la marine, avaient été donnés à des députés: MM. Buffet, Daru, Chevandier de Valdrôme, de Talhouët, Maurice Richard, Louvet et Segris. Tous ces députés étaient connus pour avoir réclamé une participation efficace du pays à ses affaires, tous avaient été élus sans l'appui ou malgré les efforts de l'administration. Si aucun d'eux, sauf M. Buffet, n'était désigné par un talent hors de pair, nul ne leur était supérieur dans la majorité, et d'ailleurs la parole de M. Ollivier suffisait à l'éclat d'un ministère. Désintéressés et fermes, ils avaient signé avec le souverain un pacte, promis à l'empire leur concours en échange de la liberté, ils étaient les plus capables de contenir par l'autorité de leur caractère toute entreprise contre les droits de la nation, les plus incapables de garder le pouvoir pour exécuter des mesures désapprouvées par eux (1), et, s'il n'y avait pas apparence que, dans un conflit entre eux et l'empereur, la Chambre soutint leur résistance et ses droits, du moins tant qu'ils exerceraient le gouvernement, y avait-il certitude qu'aucune atteinte ne serait portée à la pratique loyale du régime nouveau.

Tout autre était le cabinet qui, sous la présidence de Montauban, fut formé le 10 août. Son chef et tous ses membres, sauf trois, étaient étrangers à la Chambre. L'intérieur, qu'on pourrait appeler le ministère de la politique, était confié à M. Chevreau: élevé de préfecture en préfecture jusqu'à celle de la Seine, il n'avait jamais interrogé et servi que la volonté de l'Empereur, et il savait trop comment se font les élections pour porter un grand respect aux droits du Parlement. Les sceaux étaient remis à M. Grandperret,

(1) C'est ainsi que MM. Buffet, Daru et de Talhouët se retirèrent quand fut décidé le plébiscite.

qui, procureur général près la cour de Paris, avait atteint le sommet d'une carrière où l'indépendance n'était pas la vertu la plus utile et occupait un poste réservé de tout temps aux amis éprouvés de la dynastie. Aux finances, M. Magne apportait, avec l'expérience de ses précédens ministères, la tradition d'une époque où les ministres ne se croyaient pas de devoirs au Palais-Bourbon et pas de droits aux Tuileries. Le président du Conseil enfin, reconnaissait dans le Parlement la même majorité qui lui avait, quelques années avant, refusé une dotation.

La Chambre n'obtenait que les trois portefeuilles, alors secondaires, du commerce, des travaux publics, et de l'instruction publique. Et plus encore que la modestie de cette part, le choix des personnes était significatif. Au commerce était appelé M. Duvernois. Il avait débuté par le journalisme avec le nécessaire, c'est-à-dire du talent, le superflu, c'est-à-dire des idées, mais sans le nécessaire dans la bourse, sans superflu dans la conscience, et prêt à employer son talent à sacrifier ses idées pour satisfaire son ambition. Sa jeunesse et sa pauvreté l'avaient fait républicain, mais son esprit net et son imagination impatiente ne se résignaient pas à la bruyante stérilité des républiques parlementaires. Il aspirait à une démocratie féconde en réformes hardies et populaires, et, pour les accomplir, à un pouvoir net dans ses vues, libre dans son action, et sûr de sa durée. Ses doctrines et ses ambitions s'étaient unies pour l'attirer à l'empereur, fort, novateur et généreux pour qui venait à lui. Le journaliste avait, en 1869, pris prétexte des concessions parlementaires, dont il ne se souciait pas, pour se rallier, et avait effacé la violence de ses anciennes attaques par l'impétuosité de son retour. Elle lui avait aussitôt valu une élection législative dans un département où son nom était inconnu, mais celui de Napoléon tout-puissant : seule la faveur du maître qui l'avait mis à cette place pouvait y maintenir le moins indépendant des députés, et jusque sur son banc il n'appartenait pas à la Chambre, mais à l'empereur. Le baron Jérôme David, qui prenait les travaux publics, était lié à la famille impériale par le lien plus noble, mais plus étroit encore, d'une fidélité domestique. Ce lien, plus fort que la politique, était toute la politique du nouveau ministre. Il se faisait de l'empire et du droit impérial une religion si jalouse que toute part d'autorité prise par la nation lui semblait volée à la dynastie : assez intrépide dans sa foi pour être pour l'empire contre l'empereur même, il avait hautement combattu les tentatives libérales et, avec son parler bref, son ton décidé et son élégance militaire, il semblait le chevalier de la dictature. C'est à lui que le portefeuille de l'intérieur avait été

d'abord réservé, et il avait fallu que lui-même, jugeant mieux du dangereux éclat de son nom en une pareille place, refusât de jeter ce défi non seulement à la gauche, mais aux centres. Pour ménager ces groupes modérés de la Chambre on avait offert l'instruction publique à M. Brame; mais il était désormais le seul qui les représentât dans le cabinet. De plus, doué d'intelligence, de courage et d'honneur, il avait ces mérites dans le degré et dans la forme qui assurent la considération, mais non l'autorité. Il n'était pas de ceux dont l'influence déborde la fonction : seul, et sans le secret de conduire les autres, il devait être annulé. La même place qu'il tenait dans le ministère semblait réservée aux idées parlementaires dans la nouvelle politique, et si c'était donner satisfaction aux aspirations libérales surtout c'était la mesurer.

Dans ce cabinet, le nombre et l'importance étaient donc aux serviteurs les plus souples et aux champions les plus intraitables de la prépotence impériale, à des hommes qui avaient formé leurs idées, fait leur carrière sous le gouvernement absolu. Origine, habitudes, intérêts, dévouement, tout leur interdisait d'être, entre le Parlement et la couronne, les gardiens équitables d'un double droit, les arbitres impartiaux des conflits. Un tel ministère n'était pas fait pour protéger jamais contre les retours du pouvoir dynastique les franchises nationales, mais pour porter à la Chambre et imposer, s'il le fallait, au Parlement la volonté impériale. Cette volonté semblait s'être complu à reprendre par le ministère du 19 août ce qu'elle avait concédé par le ministère du 2 janvier.

Aussi n'avaient-ils pas été faits de la même main. Lorsque Napoléon III, partant pour l'armée, avait confié à l'impératrice la régence, il s'était bien réservé le droit de pourvoir seul, comme par le passé, aux changemens de cabinet. Mais le jour où la Chambre renversa M. Ollivier, l'empereur à Metz ne pouvait conduire les négociations multiples, discrètes, et promptes qu'exigent ces sortes de crises. Les événemens, plus forts que les décrets, permettaient l'initiative à l'impératrice. Quand celle-ci proposa à l'empereur de confier à Montauban la formation du cabinet nouveau, le choix semblait sage et populaire. Mais Montauban, étranger à la politique, était lui-même hors d'état de trouver sur l'heure les ministres qu'il devait s'associer. Son incompétence, comme l'éloignement du souverain, sollicitait l'aide et accrut le rôle de l'impératrice; elle inspira les démarches, désigna les hommes, et le ministère fut son œuvre. Dans cette œuvre, l'ostentation du retour au principe d'autorité et la part faite aux dévouemens personnels trahissaient une imagination et un cœur de

femme. Rapide comme un acte de passion, l'issue de la crise vint surprendre Napoléon III le jour qu'il en apprit le commencement. Lui-même, incapable de substituer, de cette distance et sur l'heure, à cette combinaison une combinaison différente, se trouvait impuissant à défaire ce gouvernement qu'il n'eût pas fait, et dut signer l'acte qui substituait à la politique de l'empereur la politique de la régence. Ainsi, au moment où la dynastie avait le moins de titres à imposer ses vues personnelles, elle revenait à ses origines par un retour vers le pouvoir absolu. Le pays dont, à la veille de la guerre, l'unique souci paraissait la liberté, ne sembla pas même s'aviser du changement, comme si la pensée publique était remplie de la guerre seule, et le ministère fut accepté sans répugnance, parce qu'on le voyait tout entier en son chef, un homme de guerre renommé.

Le nouveau ministère justifia son avènement par l'énergie et l'activité de ses premières mesures. Le 12, Lebœuf était invité à résigner ses fonctions de major général. Le 13, l'armée réunie sous Metz, et qu'on appelait encore l'armée du Rhin, cessait d'être commandée par l'empereur et passait sous les ordres de Bazaine. Si Trochu n'était pas au poste que lui avait assigné le vœu public et ne devenait pas davantage le gouverneur de Paris, il était placé à la tête du 12^e corps, le premier que Montauban forma pour renforcer nos armées (1). Car il ne suffisait pas de nouveaux chefs, il fallait de nouveaux soldats.

Nous avons commencé la guerre avec une force réelle, l'armée active, et une force apparente, la garde mobile.

La première comprenait les Français de 21 à 27 ans qui, désignés par le sort, avaient été incorporés et instruits dans les corps de troupes, au total sept contingens et 500 000 hommes (2). 250 000 avaient été envoyés à l'ennemi. Il restait en France, en Algérie et à Civita-Vecchia treize régimens d'infanterie, quatre d'infanterie de marine, quatorze de cavalerie, et vingt-quatre batteries, soit 60 000 hommes prêts à faire campagne. Le reste, dispersé dans les places fortes et les dépôts, n'était pas disponible ou pas encadré.

(1) Il y avait 7 corps opposés à l'ennemi. Les termes de 8^e, 9^e, 10^e et 11^e corps désignaient des commandemens territoriaux et non des troupes. C'est pourquoi, dans l'ordre des corps combattans, le 12^e suivit immédiatement le 7^e.

(2) La loi de 1868 avait transformé le service de sept ans en un service de neuf ans, dont cinq dans l'armée active et quatre dans la réserve. Elle devait donner neuf contingens au lieu de sept. Mais en 1870 elle n'avait pas eu le temps de produire ses effets. Cinq classes, 1865 à 1869, étaient sous les drapeaux, et seuls les soldats de la classe 1864 et 1863, sortis de l'armée active en 1868 et 1869, formaient la réserve, soit au total sept contingens.

La garde mobile comprenait les Français de vingt à vingt-cinq ans que le sort, les dispenses légales ou le remplacement avaient exemptés du service dans l'armée active. Elle comptait 400 000 hommes et pas un soldat. Par peur de mécontenter les électeurs, on ne l'avait pas exercée, elle se composait de recrues sans instruction et sans esprit militaire. A peine le quart était-il sur le papier groupé en bataillons et pourvu d'officiers. Parmi ces officiers même, quelques-uns, ayant appartenu à l'armée, connaissaient leur métier ; la plupart, nommés sans service ni examens, avaient sollicité leur grade par vanité, l'avaient obtenu par faveur, et étaient incapables d'enseigner à leur troupe ce qu'ils ignoraient eux-mêmes.

Le premier soin du ministère fut d'accroître ces forces. Le jour même de son avènement, il présenta et fit voter la loi du 10 août : elle appelait sous les drapeaux tous les hommes âgés de moins de trente-cinq ans, qui n'appartenaient ni à l'armée active ni à la garde mobile. Cette mesure donnait à l'armée plus de 500 000 hommes : le plus grand nombre, qui n'avait jamais servi, ne pouvait être d'un secours immédiat, mais les anciens soldats qui avaient passé sept ans sous les drapeaux se trouvaient aussi rappelés. Et si c'était un procédé révolutionnaire de leur faire payer une seconde fois la dette qu'ils avaient déjà et longuement acquittée, il rendait à la France, encore dans la plénitude de leur vigueur, ses soldats d'Italie, d'Afrique, et même de Crimée.

Les éléments capables d'une action immédiate servirent aussitôt à constituer une armée. Il n'y avait pas à délibérer où on la réunirait. Dès le commencement de la guerre, le camp de Châlons avait été destiné à recevoir nos réserves. Les installations permanentes permettaient d'y concentrer une armée ; des approvisionnements considérables s'y trouvaient rassemblés ; enfin une quarantaine de mille hommes y étaient déjà établis. Ils étaient de valeur fort inégale : les 18 000 mobiles de la Seine, qu'on avait expédiés au camp pour débarrasser Paris de cette troupe révolutionnaire, donnaient l'exemple de l'indiscipline ; les troupes de ligne et l'infanterie de marine étaient bonnes. C'est sur Châlons que Mac-Mahon et de Failly ramenaient leurs corps pour se refaire. C'est donc là que Montauban dirigea les renforts dont il pouvait disposer. Il fit embarquer et transporter par les voies ferrées, de Belfort à Paris et de Paris à Châlons, le 7^e corps. Grâce à cette activité, Mac-Mahon put réparer les pertes subies par son corps d'armée, de Failly et Douay compléter leurs effectifs, et le 12^e corps se former. L'ensemble, le 20 août, dépassait 120 000 hommes.

En même temps s'organisait à Paris, sous les ordres de Vinoy, un 13^e corps qui, moins de quinze jours après, allait compter 40 000 hommes. Un 14^e avait déjà son chef, le général Renault, et un commencement d'existence. En même temps se poursuivait partout l'organisation de la garde mobile, les 100 000 mobiles qui avaient déjà leurs cadres étaient amenés à Paris pour y former la garnison de la place et recevoir, avant un siège possible, un commencement d'éducation militaire. Enfin, en prévision de ce siège, l'armement de la place et la construction de nouveaux ouvrages, que la sécurité du dernier cabinet n'avait pas préparés, étaient entrepris, et le ministre du commerce, grâce à des achats de blés, de farines, de viandes conservées et de troupeaux sur pied, assurait pour deux mois d'investissement l'alimentation de la capitale.

III

Ces mesures ne paraissaient pas suffisantes à un parti fort par le nombre, habile dans la propagande, déjà maître des grandes villes, et grandi de nos malheurs mêmes. Les républicains ne pouvaient être rassurés ni satisfaits, sinon par un bouleversement des institutions militaires et des institutions politiques.

L'empire avait toujours pensé que l'instrument le plus parfait de la force nationale est une armée de soldats voués entièrement à leur métier, dressés par un long apprentissage, et préservés de la mollesse ambiante par le célibat, la vie de caserne, un esprit et un honneur particuliers. Il ne croyait pas que des hommes asservis aux sollicitudes de la famille, engagés dans les intérêts d'une profession civile, faits aux habitudes d'une vie sédentaire et alourdis par l'âge pussent devenir des soldats. Jamais il n'avait pris au sérieux les milices. Il considérait la garde nationale comme une institution de parade, destinée à satisfaire le goût de l'uniforme que la bourgeoisie cumulait avec l'antipathie pour les devoirs militaires. Il lui reconnaissait seulement une importance aux jours d'émeutes : non qu'il fallût compter sur elle pour les vaincre ; mais quand elle se rangeait du côté de l'armée, elle donnait à croire aux soldats qu'ils étaient d'accord avec l'opinion publique et les libérait de l'incertitude qui, dans les troubles civils, fait le plus souvent l'impuissance des troupes. Par suite, elle n'existait guère que dans les grandes villes, se composait d'hommes que le gouvernement croyait sûrs, et était soumise à des chefs choisis par lui. A Paris, elle comptait 60 000 hommes, dont le service ordinaire se bornait à fournir durant la

journée deux postes : l'un à l'Hôtel de Ville, l'autre à l'état-major, place Vendôme.

C'était au contraire pour le parti démocratique un dogme que la force d'une nation n'est pas dans les armées de métier, et que, pour avoir un soldat, il suffit d'armer le citoyen. Ce parti n'avait cessé d'opposer le système des milices à celui des troupes permanentes, l'enthousiasme patriotique à l'obéissance passive, de soutenir que les hommes les plus mêlés à la vie sociale par les liens de famille et d'intérêts sont les plus engagés à défendre la sûreté de la patrie, les plus aptes, par conséquent, à discerner parmi leurs pairs les hommes capables de commander.

Les républicains ne répudiaient pas seulement les institutions militaires de l'empire, mais encore, mais surtout l'empire. Vaincus par lui au 2 décembre, ils l'avaient de ce jour même et à jamais condamné. Ni ses actes, ni ses succès, ni sa durée, n'avaient prise sur cette sentence qui jugeait sur l'origine. Ils savaient d'avance que, sorti de lui, tout serait également illégitime et funeste ; ils attendaient que les événemens leur donnassent raison aux yeux de tous, et durant les années où grandissait l'empire, laissaient grandir leur haine : elle ne devait mourir qu'avec lui. Aux jours de victoires et de prestige, ces principes, dont la rigueur consistait à ne tenir nul compte des faits, passaient pour l'aveuglement de la haine. Les revers de 1870 donnaient prise à la fois aux contempteurs de l'armée et de l'empire : bien que les républicains, comme presque tous les Français, eussent été surpris par ces défaites, l'inflexibilité de leur attitude leur prêta l'apparence d'avoir seuls prévu l'événement, et leur crédit, se mesurant à nos malheurs, devint un danger pour le régime.

Mais ce parti, qui trouvait sa puissance dans les fautes de son ennemi, avait en lui-même un ennemi secret et invincible : ses discordes. Toute son unité était dans le mot de république. Le mot avait attiré les hommes les plus divers, il couvrait les doctrines les plus contraires, et sans compter l'infinie multitude des groupes, des écoles et des sectes, il tenait rassemblées sous le même drapeau trois armées adverses : les bourgeois libéraux, les révolutionnaires jacobins, et les ouvriers socialistes. Les bourgeois, à qui leur fortune ou leur profession épargnait le souci du pain quotidien, rêvaient par surcroît une forme plus parfaite de la souveraineté politique, des garanties capables de protéger la nation et chaque citoyen contre les abus du pouvoir. Les jacobins n'avaient contre la dictature qu'un grief : ils la subissaient au lieu de l'exercer ; ses jouissances, son orgueil et ses excès attiraient également leur âme cupide et fanatique. Les ouvriers attendaient une distribution

de la propriété qui mit dans les mains des pauvres la fortune des riches. Chacun de ces trois partis demandait à la République ce dont il se sentait privé, et chacun d'eux ne le pouvait obtenir qu'au détriment des autres.

Pour atteindre des buts si différens, les moyens ne pouvaient être les mêmes. Les ouvriers ne se dissimulaient pas que, pour accomplir les changemens souhaités par eux, il fallait renverser d'un seul coup toutes les lois et toutes les autorités maintenues par le consentement général. Les jacobins se rendaient cette justice, qu'ils étaient dans la France une minorité infime et détestée. Puisque la nation n'était ni socialiste ni jacobine, jacobins et socialistes n'avaient rien à attendre du vœu public : ils étaient d'accord pour souhaiter une révolution violente, accomplie à Paris, où les jacobins comptaient jouer par leur habileté les socialistes, et les socialistes dominer par leur nombre les jacobins. Les bourgeois, au contraire, résolus à ne livrer aux hasards ni la fortune publique ni la fortune privée, adversaires de l'empire seul, soucieux d'un changement limité comme étaient leurs griefs, et certains que la puissance des idées démagogiques avait pour frontières les faubourgs de quelques grandes villes, voulaient préparer, accomplir et consacrer la République par la puissance de l'opinion générale.

Tant que l'empire était solide, comme les entreprises de force contre lui n'offraient aucune chance, et comme l'évidence de la défaite enlevait même le courage de les tenter, la conquête des esprits par les armes légales avait occupé toute l'activité du parti républicain. Comme les seules victoires qui lui fussent permises étaient des victoires électorales, toutes ses dissidences s'effaçaient devant l'intérêt de rendre son opposition efficace, et d'accroître, par la discipline des suffrages, le nombre des députés républicains. Comme enfin les doctrines des jacobins éloignaient d'eux les suffrages, et comme l'ignorance et la jalousie empêchaient les ouvriers, même dans les grandes villes où ils avaient le nombre, de trouver parmi eux des candidats, les députés appartenaient presque tous par leur origine, leur éducation, leurs intérêts, leurs goûts à la bourgeoisie. Ni leur langage, ni leurs desseins ne représentaient les passions et l'impatience d'une partie de ceux qui les avaient nommés. C'est pourquoi, aux élections de 1869, les jacobins et les ouvriers coalisés avaient, pour cause de modérantisme, opposé à ces anciens députés des compétiteurs qui, dans les grandes villes, durent leur succès au titre d'« irréconciliables ». Mais les chefs de ces nouveaux venus, Gambetta et Ferry, étrangers aux études sociales, uniquement passionnés pour les combi-

naisons politiques, voués par leur profession d'avocats et leurs facultés maîtresses au culte de la parole, n'avaient que rajeuni par la violence de leur rhétorique la conception parlementaire et bourgeoise du régime républicain. Les violens véritables ne se sentaient pas représentés quand le plébiscite de 1870 leur fournit l'occasion de prendre leur part dans le gouvernement du parti. Sous prétexte que, dans la campagne à conduire, la presse et les comités de propagande étaient les deux forces décisives, les chefs révolutionnaires qui disposaient de quelques journaux, qui avaient fait de ces journaux le centre de groupes démagogiques, et par ces groupes avaient action sur les sections de l'Internationale et la masse des ouvriers, prétendirent délibérer, à titre égal, avec les députés républicains. Certains de ces députés, que leur répugnance pour la démagogie rendait jaloux de leur prérogative et auxquels un collège d'électeurs modérés permettait du caractère, ne consentirent pas et, avec M. Ernest Picard, formèrent la « gauche fermée ». Ils n'étaient pas les plus nombreux. La plupart, cédant à la crainte de perdre leur siège s'ils s'aliénaient les révolutionnaires qui disposaient des ouvriers, à la discipline de haine qui leur rendait amis tous les ennemis de l'empire, aux servitudes maçonniques enfin qui les liaient et souvent les subordonnaient aux pires démagogues, acceptèrent la délibération commune. L'ayant acceptée pour le plébiscite, ils ne purent plus y mettre fin. La « gauche ouverte » demeura ouverte, ses séances de la rue de la Sourdière devinrent une institution, le rendez-vous où les représentans de l'émeute se réunissaient aux représentans du peuple, où la légalité et la révolution se mêlaient, se concertaient, se surveillaient et tentaient de se dominer l'une l'autre, mais où les modérés, s'ils se compromettaient dans ces contacts, gardaient encore la direction : car jusqu'à la guerre, nul, même parmi les plus exaltés, n'osait tenter la politique de l'émeute. Nos revers changèrent tout. En frappant l'empire, ils ouvraient tout à coup aux républicains la perspective prochaine du pouvoir, et l'espoir de cette conquête mit aussitôt à jour la contradiction de leurs vues. Les chefs des jacobins et les meneurs des ouvriers jugeaient l'instant venu de jeter bas, par la main de Paris, la dynastie, le Corps législatif ; de faire ainsi place nette à la République ; de transformer grâce à la République la guerre même ; de lancer sur l'envahisseur, au lieu des armées impuissantes, la nation devenue invincible par la vertu du souffle révolutionnaire ; et après avoir conquis la paix extérieure, de balayer, par la puissance du même souffle, dans la France régénérée, les iniquités sociales. Les députés même les plus engagés avec le parti de

l'action avaient peur de toutes ces espérances. Outre que les chances d'un coup de main étaient incertaines, et, si elles tournaient mal, autorisaient le gouvernement à anéantir par la rigueur des représailles les progrès lentement gagnés par la sagesse des républicains, le succès même de l'aventure ne leur paraissait guère moins redoutable, s'il livrait la France aux fanatismes et aux cupidités dont ils recevaient la confiance ou dont ils surprenaient le regard. Enfin ils songeaient à eux-mêmes, et n'ignoraient pas que les héros de tribune semblent au peuple des femmes bavardes, quand s'élèvent les héros des barricades. Il leur faudrait disputer le pouvoir à ces parvenus de l'émeute, le conflit serait périlleux et, les parlementaires dussent-ils l'emporter, la lutte imprimerait à l'origine de leur pouvoir cette flétrissure de réaction, aussi mortelle aux politiciens d'alors que celle de cléricalisme aux politiciens d'aujourd'hui.

Eux voulaient obtenir la déchéance de l'empire par un vote du Corps législatif. Sans doute, fait par le gouvernement plus que par les électeurs, il était lié par ses origines mêmes à la dynastie. Mais depuis 1789 les assemblées françaises ne sont plus fidèles qu'au bonheur, et plus d'une fois le pouvoir impérial avait été condamné par ses créatures. La vengeance serait plus complète et la chute plus définitive si l'empire tombait par la sentence de ceux qu'il avait choisis lui-même comme amis de César. Plus ce Parlement se sentirait suspect et entraîné dans le désastre du maître, plus il serait tenté de le renier et de pourvoir à son propre salut par la fondation d'un gouvernement populaire. Ils voyaient la majorité déconcertée se tourner d'instinct vers M. Thiers et subir chaque jour davantage son influence. Il serait l'homme de la transition, recevrait du Corps législatif le pouvoir, auquel il associerait les députés républicains. Le Corps législatif durerait jusqu'à la paix, afin d'en régler les conditions et d'en porter la responsabilité. Ensuite la France, consultée par les hommes qui, innocens de ses malheurs, auraient recueilli le gouvernement pour la guérir, accepterait d'eux la République, et, grâce au vote des conservateurs eux-mêmes, les républicains parlementaires échapperaient au fléau de la tyrannie jacobine et des expériences socialistes. L'intérêt et le vœu des députés républicains étaient donc de faire la révolution par la légalité. En contact permanent, par leur mandat, avec le Parlement et, par leurs pourparlers, avec la démagogie, ils crurent trouver dans cette fausse situation leur force, et se flattèrent de dominer à la fois la révolution et la Chambre en faisant à chacune peur de l'autre. Dans les conciliabules avec le parti d'action, les députés les plus révolutionnaires de parole,

sans nier le droit de l'émeute, sauraient en montrer les périls et engourdir les énergies, tandis que dans les couloirs du Corps législatif, les plus modérés de réputation sauraient dire à leurs collègues de la majorité les colères de la démagogie, exagérer ses forces, les conjurer de prendre les devans et, puisque l'empire était perdu, de sauver la France en la séparant de lui.

Dès le 9 août, M. Jules Favre, au nom des députés républicains, fit à la Chambre une double motion, où son parti indiquait son plan militaire et son plan politique. Il demanda l'armement des gardes nationales et la nomination d'un comité qui, choisi par la Chambre, exercerait le pouvoir et dirigerait la défense du pays.

L'ensemble des lois militaires qui avaient été faites laissait hors de service encore nombre de Français en état de combattre : les hommes mariés ou veufs avec enfans échappaient à l'armée active et à la garde mobile, personne n'y était appelé après 35 ans d'âge. En enrôlant, comme le proposa la gauche, les hommes de 20 à 40 ans dans la garde nationale, on ajoutait aux précédentes levées : 1° les hommes mariés ou veufs de 20 à 35 ans, 2° tous les Français de 35 à 40 ans. Le parti démocratique glissait habilement son système au milieu de nos institutions militaires, L'heure eût été mal choisie pour prétendre que l'armée de métier suffisait à la France et pour déclarer superflu aucun secours. Nul gouvernement, à l'heure où l'ennemi s'avancait dans le pays, n'aurait à la tribune pu refuser les armes de ses arsenaux aux citoyens qu'on disait prêts à combattre. Le ministère du 10 août accepta donc que la proposition de la gauche fût votée, et si grands étaient le trouble ou la pression des circonstances, qu'il ne s'opposa pas même à l'élection des officiers. Il demanda, il obtint seulement qu'à Paris on se contentât de porter de 50 à 60 le nombre des bataillons et de 60 000 à 90 000 le nombre des gardes nationaux.

Les députés républicains entendaient servir ainsi la France et eux-mêmes. Dans Paris, passé à l'opposition, les bataillons que l'empire tenait naguère pour les plus sûrs avaient cessé de l'être, et les nouveaux, avec leurs officiers élus, allaient former une force plus docile aux députés de Paris qu'au gouvernement. La gauche parlementaire ne se proposait pas d'employer cette force à la conquête violente du pouvoir ; mais elle espérait, à l'aide de cette opinion armée, peser sur le Corps législatif, obtenir de lui la déchéance. Elle la demandait déjà en proposant à la Chambre de confier l'autorité à quinze députés. C'était trop tôt, et la majorité refusa d'examiner la motion. « Vous y viendrez ! » s'écria M. Gambetta. — « Et quand vous y vien-

drez », ajouta M. Jules Favre, prophète une fois, « il sera trop tard! »

Cet accord entre le Corps législatif et l'opposition parlementaire était pressenti et redouté par le parti des conspirateurs politiques et des ouvriers socialistes qui eux-mêmes, depuis les élections de 1869 et le plébiscite, s'étaient coalisés. Ce parti voulut prévenir le péril par un coup de main. C'est pourquoi, le 9 août, ses meneurs s'étaient donné rendez-vous autour du Corps législatif. Mêlés à la foule, ils se proposaient d'envahir le palais, se sentant à une de ces heures où il suffit d'une grille ouverte pour laisser passage à une révolution. Mais le palais était bien gardé. Le vieux maréchal Baraguey d'Hilliers, qui commandait à Paris, s'était rendu en uniforme à la Chambre; ses troupes en place et ses ordres donnés, il se fit apporter une chaise dans la petite cour qui du quai donne accès aux salles d'attente et est le passage classique des invasions. A travers les grilles il suivait les mouvemens de la foule, il était vu d'elle, et dans ce corps en ruine et mutilé habitait une volonté si vivante, si calme et si assurée, que l'émeute n'osa pas jouer la partie. Un instant seulement, un petit groupe escalada le mur fort bas qui clôt le palais à l'angle du quai et de la rue de Bourgogne. Mais il suffit de quelques députés, et parmi eux M. Jules Ferry, pour décider, moitié de gré moitié de force, ces envahisseurs qui ne se voyaient pas suivis, à reprendre le chemin par où ils étaient venus. Quand le maréchal sut la tentative, de la seule main qui lui restait il tira sa montre et dit à haute voix : « Dans cinq minutes le quai sera évacué. » La foule l'entendit, le crut sur parole, et se dispersa d'elle-même.

Malgré cette victoire pacifique, les projets des révolutionnaires s'étaient assez trahis pour que les auteurs de cette tentative fussent recherchés. La police, dans une de ses perquisitions, découvrit un approvisionnement de revolvers et de poignards. Ils étaient l'armement d'un groupe blanquiste qui se crut découvert et résolut de prévenir des poursuites par une émeute. Le dimanche 14 août, sur le boulevard de la Villette, près de la caserne des sapeurs-pompiers, à 4 heures du soir, un bateleur amusait la foule. Tout à coup, à un signal, une soixantaine d'hommes se détachent des spectateurs et assaillent le poste. Ils veulent lui prendre ses armes : le factionnaire reçoit un coup de poignard, les hommes de garde essuient une décharge de revolvers, quatre fusils sont enlevés. Mais des sergens de ville accourent en nombre et, après une courte lutte, la surprise ayant échoué, la bande s'enfuit et se disperse. Telle fut l'échauffourée que Blanqui dirigea en personne, et qui commença la renommée d'Eudes, condamné quel-

ques jours après pour avoir tué de sa main un pompier. Les émeutiers avaient en vain fait retentir le cri de République et appelé aux armes la population du quartier ouvrier : loin qu'ils l'entraînaient, elle avait aidé à les traquer et à les prendre. Le sentiment général se révolta contre cette effusion de sang français par des mains françaises, comme si les mains ennemies ne suffisaient pas à le répandre, et contre cette surprise déloyale d'une faction qui tentait de conquérir à coups de poignard la France à l'heure où toutes les forces de la nation devaient être tournées contre l'envahisseur. L'indignation fut si spontanée et universelle que Gambetta, malgré ses ménagemens ordinaires pour les partis extrêmes, accusa à la tribune les émeutiers d'être les agens de la Prusse.

La grande majorité des Français ne demandait rien au delà des changemens accomplis depuis le 9 août. L'empereur était amoindri, pas encore condamné. On ne croyait plus au chef d'armée, on croyait encore au chef de gouvernement. Son abdication militaire redonnait confiance en sa valeur politique, et l'on n'attendait, pour lui pardonner, que la revanche. Car les cœurs n'étaient pas prêts encore aux revers sans espérance.

IV

Nous avons une armée à Metz et une à Châlons : le plus urgent, de l'avis unanime, était de les réunir. Nos forces étaient les moins nombreuses : motif de plus pour ne pas accroître cette infériorité par notre dispersion. Moins rapides aussi dans les marches et moins habiles dans la stratégie, nos armées, si elles restaient isolées, couraient le risque de se laisser envelopper et battre l'une après l'autre par l'envahisseur. Jointes, elles formaient une masse de 300 000 hommes. Les Allemands n'en avaient pas alors 400 000 en France. Elles s'assuraient l'avantage sur l'adversaire si elles le rencontraient divisé ; concentrât-il comme nous toutes ses forces, nous combattrions trois contre quatre, et les précédentes rencontres nous donnaient le droit de penser que cette différence d'effectifs serait compensée par la valeur de nos soldats. Cette valeur devait d'ailleurs s'accroître par la fusion de nos armées. A Metz étaient nos meilleures troupes : la garde, l'élite des officiers, des cadres solides jusqu'au superflu. Les cadres étaient ce qui manquait le plus à l'armée de Châlons, mutilée par des batailles meurtrières, éprouvée par des retraites où s'épuise la vigueur morale des troupes, reconstituée par des appels qui lui avaient rendu des hommes, mais pas d'officiers, composée en

partie de recrues ignorantes, en partie de vieux soldats qui revenaient mécontents et parfois indisciplinés. La jonction des deux armées permettrait un mélange judicieux de leurs élémens. Et grâce à elle la puissance de notre nombre ne serait pas seulement employée, mais transformée.

Cette concentration pouvait s'opérer soit en portant l'armée de Châlons à Metz, soit en ramenant l'armée de Metz vers Châlons.

La concentration sous Metz offrait l'unique moyen de défendre la France à la frontière, l'unique chance de combattre isolément l'une ou l'autre des masses ennemies que séparait la chaîne des Vosges, l'unique espoir d'une offensive qui est le mouvement naturel du courage français. Ce parti eût été le meilleur si la jonction elle-même eût été certaine ou probable. Mais au lendemain de nos premières défaites, l'armée de Châlons n'existait pas : le corps de Mac-Mahon arriva au camp du 14 au 16, le corps de Faily le 19, le corps de Douay le 20 août. Elle ne pouvait donc commencer avant le 20 son mouvement. Cinq jours de marche séparent Châlons de Metz : elle ne pouvait donc arriver avant le 25. Or, dès le 15 août, comme on le verra plus loin, les armées allemandes étaient réunies autour de Metz, c'est-à-dire, bien avant que l'armée de Châlons s'ébranlât, campaient sur les positions qu'elle avait à atteindre. Y avait-il apparence que de tels adversaires, maîtres de leurs mouvemens, nous laisseraient libres du nôtre, et que, déjà placés entre les deux masses françaises, ils leur permettraient de se joindre ? N'était-il pas plus probable qu'ils emploieraient à attaquer l'armée de Metz le temps où l'armée de Châlons était encore hors de portée, puisque, laissant autour de Metz, pour nous contenir après nous avoir affaiblis, les troupes nécessaires, ils iraient avec le reste à la rencontre de notre seconde armée ? Notre marche vers Metz, au lieu d'assurer la jonction de nos forces, livrait donc nos armées isolées aux entreprises successives d'un adversaire qui pouvait écraser l'une et l'autre de toute sa masse. Or si une seule de nos armées était battue, c'en était fait de tout le plan ; si toutes deux succombaient, c'en était fait de toutes nos chances.

Ramener l'armée de Metz à Châlons était au contraire une opération sans hasards. Cette armée était prête à partir le 11 août, trois jours avant que les têtes de colonnes allemandes eussent atteint Metz. L'ennemi ne pouvait ni arrêter ni inquiéter ses premières marches, et, comme elles l'éloignaient de lui, il suffisait qu'elle ne s'arrêtât pas pour rester hors de danger. Le 15 elle pouvait atteindre Châlons, s'y grossir des troupes qui s'y trou-

vaient campées, des débris ramenés par Mac-Mahon, par Faily, et se diriger sur Paris, où elle aurait trouvé, le 19, le corps de Douay. L'arrivée de toutes ces troupes sur la position la plus importante à couvrir était certaine. L'avantage de cette position leur permettait un succès presque aussi assuré. La prise de Paris en effet était le but principal des envahisseurs, et, s'il succombait, la capitulation de la France. Or c'est un axiome de la science militaire que toute place assiégée, si elle n'est secourue, est une place prise. Nos trois cent mille soldats auraient formé cette armée de secours. Campés autour de Paris, dont ils auraient étendu les défenses, et couverts eux-mêmes par la protection des forts de l'enceinte, ils rendaient impossibles un siège et même un investissement. Les communications restant ouvertes entre la capitale et les provinces assuraient à la ville les vivres et les renforts. Si, pour empêcher l'envoi de ces secours, l'ennemi tentait d'étendre ses ravages systématiques sur la France, son armée de blocus risquait d'être trop affaiblie, battue par la nôtre, et un échec si loin de la frontière devient presque toujours un désastre. Il était donc probable que, pour ne pas perpétuer un effort stérile et dangereux, l'Allemagne en viendrait à une paix de lassitude, où rien ne serait amoindri de notre territoire ni de notre honneur.

Mais, dans l'attente de ces résultats, il fallait tourner le dos à l'ennemi, lui livrer un territoire qu'il n'avait pas conquis, abandonner à ses ravages tout : maisons, sol, population, de la frontière à la capitale. Cet aveu d'impuissance n'affaiblirait-il pas dans le pays entier l'énergie ? Paris lui-même, Paris surtout, terme de cette marche, la comprendrait-il, et l'utilité effacerait-elle l'humiliation aux yeux de cette cité si difficile à deviner et à contenir ? Et si la révolte naissant de la honte, Paris répondait à cette retraite par une révolution, la révolution ne ruinerait-elle pas la défense ? Et si une lutte civile ensanglantait la capitale nous vaudrait-elle cette suprême épreuve que la Prusse, après nous avoir apporté la guerre, dût mettre la paix parmi nous ?

On n'avait donc à choisir qu'entre des périls. Le premier parti, plus énergique d'apparence, plus flatteur pour l'orgueil national, aboutissait, à défaut d'un succès plus que douteux, à des désastres irréparables. Le second imposait ses humiliations, ses amertumes et ses sacrifices dès le début, mais offrait ensuite de sûrs avantages à un peuple assez courageux pour se donner tout d'abord les apparences de la peur.

Or les deux généraux que la France venait de rendre au commandement et dont elle attendait une direction, Montauban et Trochu, se trouvèrent dès le premier jour inébranlablement acquis

chacun à l'un de ces deux plans opposés. Tout homme voit les faits à travers sa nature et se raconte soi-même dans ses desseins. Montauban était aventureux. Son tempérament aimait l'offensive, sa réputation était le prix de son audace, son expérience lui avait prouvé jusqu'où des Français peuvent pousser victorieusement la témérité. Dans l'homme de guerre il y a du joueur : Montauban était un joueur gâté par la fortune et que les beaux risques attireraient comme la condition des grands gains. Il était naturel qu'un tel homme mît un point d'honneur à ne pas reculer, et comptât rencontrer en Lorraine un heureux coup du sort. Trochu, accoutumé à examiner toutes choses d'une intelligence scrupuleuse, à fonder des jugemens sur des études et des méditations, à découvrir les faiblesses de notre état militaire et la puissance de nos ennemis, acceptait au contraire sans hésitation la douleur de livrer une partie de la France à l'envahisseur et le danger de livrer la capitale à la révolution, pour obtenir que nos dernières forces livrassent leur suprême combat à Paris, seul champ de bataille où la victoire parût impossible aux Allemands (1).

Ce désaccord était un grand mal. Et mal plus grand encore ! le choix entre ces deux partis allait être décidé non entre soldats et par des raisons militaires, mais entre personnes étrangères à l'armée et par des intérêts politiques.

L'impératrice avait déjà exercé la régence durant la guerre d'Italie. Mais aux jours lointains de 1859 la victoire rendait facile de régner et la souveraine, alors uniquement femme, jeune et belle, avait reçu et porté son titre comme une parure de plus. Après les revers de 1870, elle eut la tentation plus noble, mais plus dangereuse d'un grand rôle à jouer. Personne n'avait vu d'aussi près l'usure de l'âme par le corps détruire lentement l'empereur. Elle n'avait plus d'illusions sur lui : elle en avait sur elle, forti-

(1) Il considérait ce parti comme si nécessaire au salut de la France que, dès nos premières défaites, malgré la réserve que lui commandait sa disgrâce et le faible crédit qu'elle laissait à ses conseils, il voulut faire parvenir son avis à Napoléon III, alors chef des armées. Il écrivit à un ami, le général de Vaubert, aide de camp de l'Empereur, la lettre suivante, pour être mise sous les yeux du souverain :

« Paris, le 10 août 1870.

« Si haute que soit l'importance des événemens qui paraissent devoir se passer entre Metz et Nancy, celle des événemens complémentaires qui pourront se passer à Paris, au double point de vue politique et militaire, n'est pas moindre. Il y a là, vous le croirez sans peine, des périls spéciaux qui peuvent faire explosion d'un jour à l'autre par suite de la tension infinie de la situation, quand l'ennemi viendra déployer ses masses autour de la capitale. Il faut la défendre à tout prix avec le concours de l'esprit public qu'il s'agira d'entraîner dans le sens du patriotisme et des grands efforts.

« Si cette défense est active et vigilante, si l'esprit public tient ferme, l'ennemi se repentira de s'être engagé si loin dans le cœur du pays.

fiées par sa conscience même et son cœur. Ses instances avaient tourné vers la guerre les incertitudes de l'empereur, elle se sentait pour une part responsable de nos insuccès et obligée à les réparer. Portée d'une condition privée au rang souverain par le choix de son époux, quel remords si elle l'avait aidé à se précipiter du pouvoir par ses conseils, et, au contraire, quelle occasion de s'acquitter envers lui si elle lui conservait à son tour le trône où il l'avait élevée ! Peut-être les droits de son fils lui-même étaient-ils compromis : qui mieux qu'elle les saurait protéger ; n'y a-t-il pas une divination dans la tendresse d'une mère ? Serait-elle la première souveraine qui sût traverser des conjonctures redoutables ; d'autres régence n'avaient-elles pas laissé dans nos annales des traces glorieuses ? pourquoi ne serait-il pas donné, à elle aussi la gloire de réhabiliter son sexe et de prouver qu'une femme peut être un homme d'État ?

Comme dans son sang d'Espagne coulait, avec cette fièvre de grandeur romanesque, une générosité naturelle et capable de sacrifices, si l'impératrice avait soupçonné que l'importance prise par sa personne serait au détriment des causes chères à son cœur,

« Dans cette idée j'exprime l'opinion dont le développement suit : le siège de Paris peut être longuement disputé, à la condition, nécessaire pour tous les sièges, impérieusement nécessaire pour celui-là, que la lutte soit appuyée par une armée de secours. Son objet serait d'appeler à elle tous les groupes qui seraient ultérieurement organisés dans le pays, d'agir par des attaques répétées contre l'armée prussienne qui serait, par suite, incapable d'un investissement complet et de protéger les chemins de fer et les grandes voies du Sud par lesquels se ferait l'approvisionnement de la ville.

« Cette armée de secours existe, dit-on, au ministère ; mais ce sont là de futurs contingents, tout aussi incertains que ce qu'on a espéré des régimens de marche, que ce qu'on a espéré des régimens de mobiles qui peuvent être, et seront d'un grand secours plus tard, mais non pas dans le moment présent et immédiat.

« Je crois qu'il faut que l'Armée de secours de Paris soit l'Armée qui est réunie devant Metz et voici comme je l'entends : le répit que vous donne l'ennemi veut dire qu'il évacue ses blessés, fait reprendre leur équilibre à ses têtes de colonnes, et qu'il opère sa concentration définitive. Elle comprendra trois armées dont l'une, au moins, aura la mission de vous tourner. L'effort lui coûtera cher, mais il sera soutenu par des forces considérables et incessamment renouvelées. Si vous tenez trop longtemps ferme devant Metz, il en sera de cette armée, qui est le dernier espoir de la France, comme il en a été du premier corps, qui a péri après de si magnifiques preuves. Je crois qu'il faut que cette armée de Metz étudie soigneusement et prépare la ligne d'une retraite échelonnée sur Paris, les têtes de colonnes livrant bataille sans s'engager à fond et arrivant à Paris avec des effectifs qui devront suffire pour remplir l'objet de premier ordre que j'ai indiqué ; nous ferons ici le reste. Adieu, bon courage et bon espoir.

« *Post-scriptum.* — A l'heure qu'il est, vous avez encore trois routes pour effectuer cette retraite. Dans quatre jours vous n'en aurez plus que deux. Dans huit jours vous n'en aurez plus qu'une, celle de Verdun. Ce jour-là l'armée sera perdue. »

Singulière puissance qui élevait l'étude et l'intelligence de la guerre jusqu'à la prophétie, et d'avance fixait non seulement l'étendue des désastres, mais leur marche, mais l'heure où ils devaient s'accomplir !

sans nul doute, pour les sauver, elle eût renoncé à les servir. Il eût fallu à ce moment la convaincre que, s'il y a médiocrement à espérer quand un souverain lutte contre le destin avec les restes d'une vigueur vieillie, le péril est plus redoutable encore quand une femme fait dans une tempête l'apprentissage du gouvernail. Il se trouva au contraire qu'un groupe de personnages considérables et officiellement désignés à sa confiance, avait un intérêt impérieux à encourager ces ambitions.

Sous le nom de conseil privé, l'empereur, depuis 1858, avait groupé et gardait à portée de sa main ses principaux hommes d'État. L'institution, prête d'avance, avait été en 1870, comme en 1859, mise au service de la régente. Cette assistance paraissait d'ailleurs devoir être non moins superflue à l'impératrice qu'elle l'avait été à l'empereur. Celui-ci aux jours où il avait créé le conseil privé, portait tout son conseil dans sa tête : il avait eu pour principal dessein de délaissier dans une retraite titrée et rentée les personnages fatigués ou dont lui-même était las ; et il les tenait quittes à la fois de leurs services et de leurs avis. Dans ces invalides du pouvoir, Persigny, Baroche, Vaillant, Magne, représentaient les différens âges de l'empire autoritaire ; Rouher, le dernier et non le moindre, y avait été admis à son tour quand l'avènement de l'empire libéral ne laissa plus de place dans la politique à l'avocat infatigable du pouvoir absolu. Et si aux temps de la dictature la pensée solitaire du maître ne se mettait guère sous la tutelle de ses serviteurs, le régime constitutionnel leur avait enlevé le dernier espoir d'exercer quelque influence. Les conseillers nécessaires et permanens du souverain étaient désormais les ministres responsables de sa politique devant les Chambres. Que la guerre eût été heureuse, l'impératrice n'eût pas songé à prendre avis hors de son cabinet et le cabinet ne l'eût pas souffert. Mais nos défaites, en brisant le crédit du ministère Ollivier, excitèrent dans l'impératrice le besoin de trouver ailleurs un appui et enlevèrent à M. Ollivier la force de s'y opposer. En convoquant le conseil de régence elle rendit à ces ombres l'espoir de revivre, et ce n'étaient pas seulement leurs personnes, c'était un système de gouvernement qu'il s'agissait pour eux de ressusciter.

Représentans de l'empire autoritaire, ils n'avaient plus confiance dans l'empereur qui les avait sacrifiés à l'aventure libérale et qui la poursuivrait, sans nul doute, le jour où il reprendrait le pouvoir. Ils se sentaient de bien autres prises sur une femme qu'ils savaient amoureuse d'autorité et effrayée de la révolution. Un puissant intérêt les sollicitait donc de prolonger, en pro-

longeant la régence, l'état de choses qui servait leurs personnes et leurs idées. Dès leur première convocation, ils obtinrent, tant leur zèle se fit empressé et sut plaire, qu'ils seraient régulièrement assemblés. Dès lors ils se persuadèrent et persuadèrent l'impératrice que la victoire seule pouvait ouvrir à Napoléon III les portes de la capitale; que, s'il tentait d'y revenir, il y risquerait sa couronne et sa vie; que, pour sauver l'empire, il fallait faire le silence et l'oubli sur l'empereur; qu'elle seule, restée populaire, pouvait, jusqu'au retour d'une meilleure fortune, garder en dépôt les droits de son époux et de son fils. Confirmée dans ses désirs, l'impératrice eut espoir, foi, superstition en sa régence. Ainsi des hommes nommés par l'empereur usaient, pour mettre leur souverain hors le pouvoir, du pouvoir qu'il leur avait laissé. Leur influence avait raison des scrupules faits pour troubler l'impératrice : l'ambition de la femme disparaissait à ses propres yeux sous les devoirs de l'épouse et de la mère. Et celle que Napoléon III avait tant aimée croyait se dévouer à son tour en régnant à sa place.

Or des deux combinaisons militaires entre lesquelles il fallait choisir, l'une ramenait avec l'armée l'empereur à Paris; s'il rentrait dans Paris, il y reprenait la direction du gouvernement, la régence prenait fin. L'autre combinaison, maintenant la guerre en Lorraine, retenait au milieu des troupes Napoléon III qui, prisonnier de l'honneur, ne voudrait pas revenir en tournant le dos au danger, elle perpétuait la régence. L'impératrice et son conseil se trouvèrent donc favorables au second parti : le meilleur plan de campagne était celui qui leur assurait l'autorité. Maintenir l'empereur à l'armée et l'armée loin de Paris devint l'idée maîtresse de leur politique.

M. Émile Ollivier avait demandé, au contraire, pour sauver la France d'abord et ensuite l'empire libéral, que l'armée revînt sous Paris et Napoléon aux Tuileries. Cette opinion lui fit à la cour plus de tort que la déclaration de guerre, et le 9 août, pour renverser l'adversaire de la régence, les députés dont disposait l'impératrice s'étaient unis à ceux dont disposait M. Rouher. La succession faillit échoir à M. Haussmann, mais il réclama de même le retour des troupes et du souverain, et ses chances s'évanouirent. La même raison, plus que tous les prétextes, détourna du général Trochu le choix de l'impératrice. Au contraire, quand on sut que Montauban ne voulait pas de retraite sous Paris, ce fut le meilleur de ses titres. C'est par une préférence toute militaire que le général avait adopté son plan, mais quand il vit que ce plan lui donnait, en attendant la victoire, le pouvoir, la faveur

de l'impératrice, la complaisance d'un parti puissant, et le devait conduire à cette dignité de maréchal toujours convoitée, son plan lui parut meilleur encore et son parti fut pris sans retour.

Le cabinet du 10 août n'était capable de contredire ni au plan militaire ni au dessein politique. La hiérarchie des influences qui désormais allaient conduire les événemens se fixa dès le premier jour dans ces délibérations communes et régulières où la régente assemblait son conseil des ministres et son conseil privé. Les deux corps ne s'y sentirent pas égaux. Le conseil privé était formé de personnages longtemps les premiers de l'empire : en chacun d'eux était visible quelque portion d'homme d'État ; en tous vivait la tradition des grandes affaires, et leur prestige était accru et comme rajeuni par la présence de M. Rouher, qui avait eu le plus de puissance, y avait montré le plus de dons, les avait gardés tous, et dont la carrière semblait interrompue mais non finie. Le cabinet comptait d'anciens fonctionnaires formés aux vertus de l'obéissance et non de la volonté, des députés sans éclat, des hommes novices dans le gouvernement. Leur infériorité fit aussitôt leur dépendance. Sous apparence des délibérations communes entre les seconds et les premiers, ceux-ci donnèrent leur avis et ceux-là le suivirent, et rien ne parut changé à des ministres, qui, dans leurs anciennes fonctions ou à la Chambre, avaient tant de fois reçu les ordres, accepté l'influence, célébré le génie de M. Rouher. C'est à ce résultat et à ce nom que tout devait aboutir. Éloignement de l'empereur, durée de la régence, retour au régime autoritaire, prépondérance de l'homme qui s'était fait le plus habile serviteur du pouvoir absolu, chacun de ces résultats appelait l'autre, et ils apparurent en même temps.

ÉTIENNE LAMY.

APRÈS

UNE VISITE. AU VATICAN

Le 27 novembre de l'année qui vient de finir, j'ai eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, en audience particulière. Ce qu'il a bien voulu me dire, on ne s'attend sans doute pas que je commette ici, ni nulle part, l'indiscrétion ou l'inconvenance de le publier. Mais, si cette visite m'a naturellement suggéré quelques réflexions, j'ai pensé qu'il pouvait être opportun, — ou *actuel*, comme l'on dit — de les mettre par écrit. On ne trouvera pas, et j'espère que le lecteur ne cherchera pas autre chose dans les pages qui suivent.

I

Le temps n'est pas très éloigné de nous où l'incrédulité savante passait communément pour marque ou pour preuve de supériorité d'intelligence et de force d'esprit. On ne méconnaissait pas l'importance des « religions » dans l'histoire, ni surtout celle de la « religion » ou du « sentiment religieux » dans le développement de l'humanité. C'était même le point qu'on se flattait d'avoir gagné sur l'esprit du xviii^e siècle; et, tout en faisant profession d'incroyance, on ne laissait pas de reprocher aux Voltaire, aux Diderot, aux Condorcet, la violence injurieuse de leur polémique antichrétienne, la déloyauté de leur argumentation, et l'étroitesse de leur philosophie. Mais on n'en voyait pas moins, —

avec Auguste Comte et son école entière, — dans « l'état théologique », ce que j'appellerais volontiers la phase embryonnaire de la vie de l'intelligence, et peut-être quelques physiologistes ou quelques anthropologues en sont-ils encore aujourd'hui solidement convaincus. « Les religions, — lit-on dans un livre récent, — sont les résidus épurés des superstitions... La valeur d'une civilisation est en raison inverse de la ferveur religieuse... Tout progrès intellectuel correspond à une diminution du surnaturel dans le monde... L'avenir est à la science. » Ces lignes sont datées de 1892, mais l'esprit qui les a dictées est de vingt ou trente ans plus vieux qu'elles (1).

Que s'est-il donc passé depuis lors? quel sourd travail s'est accompli dans les profondeurs de la pensée contemporaine? et, à ce propos, parlerons-nous à notre tour de la « banqueroute de la science ». Les savans s'indignent sur ce mot, et on en rit dans les laboratoires. Car, — disent-ils, — où sont donc celles de leurs promesses que la physique, par exemple, ou la chimie n'aient pas tenues, et au delà? Nos sciences ne sont nées que d'hier, et elles ont en moins d'un siècle transformé l'aspect de la vie. Laissons-leur le temps de grandir! Qui sont d'ailleurs ceux qui parlent ici de banqueroute ou de faillite? que connaissent-ils de la science? à quelle découverte, à quel progrès de la mécanique ou de l'histoire naturelle ont-ils eux-mêmes attaché leur nom? ont-ils inventé seulement le téléphone ou trouvé le vaccin du croup? C'est ce qu'on aimerait savoir avant de leur répondre. Et quand enfin quelque savant, d'esprit plus chimérique ou plus aventureux, aurait pris au nom de la science des engagements qu'elle n'a pas souscrits, est-ce la science qu'il en faut accuser? Le bon sens, que Descartes croyait « la chose du monde la plus répandue » est au contraire la plus rare que l'on sache, plus rare que le talent, aussi rare que le génie peut-être; et nous avouons de bonne grâce que de grands savans en ont parfois manqué... Ainsi raisonnent ceux qui ne veulent voir dans « la banqueroute de la science » qu'une métaphore retentissante; — et je ne puis pas dire qu'ils aient tout à fait tort.

Mais ils n'ont pas non plus tout à fait raison, et quelque distinction qu'ils essaient d'établir entre le bon sens des « vrais » savans, et la fâcheuse témérité des autres, ce qui est certain, c'est que la science a plus d'une fois promis de renouveler la « face du monde ». « Je crois avoir prouvé la possibilité, — écrivait Condorcet il y a tout juste cent ans, — de rendre la justesse d'esprit une qua-

(1) *La Religion*, par André Lefèvre, p. 572, 573.

lité presque universelle, ... de faire en sorte que l'état habituel de l'homme, dans un peuple entier, soit d'être conduit par la vérité... soumis dans sa conduite aux règles de la morale... se nourrissant de sentimens doux et purs. » Et il ajoutait : « Tel est le point où doivent *infailliblement* le conduire les travaux du génie *et le progrès des lumières* (1). » Me dira-t-on que Condorcet n'était après tout qu'un encyclopédiste ? Et je l'entends bien ainsi. Mais Renan, à ses débuts du moins, n'a pas dit autre chose : « La science restera toujours la satisfaction du plus haut désir de notre nature : la curiosité ; *elle fournira toujours à l'homme le seul moyen qu'il ait pour améliorer son sort.* » Et en un autre endroit, dans ce même livre sur *L'Avenir de la science*, dont le titre à lui seul était tout un programme : « *Organiser scientifiquement l'humanité*, — c'est lui qui soulignait, — tel est donc le dernier mot de la science moderne, telle est son audacieuse, mais légitime prétention (2). » Voilà, je pense, des promesses ! qui vont un peu plus loin que l'ambition du chimiste ou du physicien ; et ce sont ces promesses auxquelles on prétend que la science aurait fait banqueroute.

Serrons cependant la question de plus près. En fait, les sciences physiques ou naturelles nous avaient promis de supprimer « le mystère ». Or, non seulement elles ne l'ont pas supprimé, mais nous voyons clairement aujourd'hui qu'elles ne l'éclairciront jamais. Elles sont impuissantes, je ne dis pas à résoudre, mais à poser convenablement les seules questions qui importent : ce sont celles qui touchent à l'origine de l'homme, à la loi de sa conduite, et à sa destinée future. L'inconnaissable nous entoure, il nous enveloppe, il nous étreint, et nous ne pouvons tirer des lois de la physique ou des résultats de la physiologie aucun moyen d'en rien connaître. J'admire autant que personne les immortels travaux de Darwin, et quand on compare l'influence de sa doctrine à celle des découvertes de Newton, j'y souscris volontiers. Mais quoi ! Pour descendre peut-être du singe, — ou le singe et nous d'un commun ancêtre, — en sommes-nous plus avancés, et que savons-nous de la vraie question de nos origines ? « Dans l'hypothèse mosaïque de la création, — dit Hæckel, — deux des plus importantes propositions fondamentales de la théorie de l'évolution se montrent à nous avec une clarté et une simplicité surprenantes. » Mais, de plus, ajouterons-nous, « l'hypothèse mosaïque de la création » nous donne une réponse

(1) *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*. Édition Didot, t. IV des *Œuvres*, p. 395.

(2) *L'Avenir de la science*, p. 37.

à la question de savoir *d'où nous venons*, et la théorie de l'évolution ne nous en donnera jamais. Ni l'anthropologie, ni l'ethnographie, ni la linguistique ne nous en donneront non plus jamais une à la question de savoir *ce que nous sommes*, et soutiendront-elles, par hasard, qu'elles ne nous l'ont jamais promis? Il serait trop aisé de montrer qu'elles ne se sont pas proposé d'autre objet. « Je suis convaincu, — a dit Renan, — qu'il y a une science des origines de l'humanité qui sera construite un jour non par la spéculation abstraite, *mais par la recherche scientifique*... Quelle est la vie humaine qui, dans l'état actuel de la science, suffirait à explorer tous les côtés de cet unique problème?... Et si l'on ne l'a pas résolu, *comment dire qu'on sait l'homme et l'humanité* » (1)? Mais nous pouvons être assurés aujourd'hui que les sciences naturelles ne nous le diront pas. Ce que nous sommes en tant qu'animal, elles nous l'apprendront peut-être! Elles ne nous apprendront pas ce que nous sommes en tant qu'homme. Quelle est l'origine du langage? quelle est celle de la société? quelle est celle de la moralité? Quiconque, dans ce siècle, a tenté de le dire, y a échoué misérablement; et on y échouera toujours, et toujours aussi misérablement, parce que, ne pouvant concevoir l'homme sans la moralité, sans le langage ou en dehors de la société, ce sont ainsi les élémens mêmes de sa définition qui échappent à la compétence, aux méthodes, aux prises enfin de la science. Ai-je besoin d'ajouter qu'à plus forte raison les sciences naturelles ne décideront pas la question de savoir *où nous allons*? Qu'est-ce que l'anatomie, qu'est-ce que la physiologie nous ont appris de notre destinée? Elles nous avaient cependant promis de nous expliquer, ou de nous révéler notre nature, et, de la connaissance de notre nature, devait suivre celle de notre destinée. C'est en effet sa destinée qui détermine la vraie nature d'un être. Mais leurs recherches et leurs découvertes, — dont je ne méconnais pas au surplus l'intérêt — n'ont abouti finalement qu'à fortifier en nous notre attache à la vie, ce qui semble, en vérité, le comble de la déraison chez un être qui doit mourir.

Les sciences philologiques ont-elles mieux tenu leurs promesses? Hélas! en ce moment même, je les ai là, sous les yeux, tous ces livres, fameux naguère, où nous avons avidement cherché la réponse à nos doutes, et, en somme, qu'ont-ils établi? Dans la philosophie de la Grèce et de Rome les hellénistes s'étaient formellement engagés à nous montrer le christianisme tout entier! Mais ils n'ont oublié qu'un point : c'est de nous dire pourquoi, si

(1) *L'Avenir de la science*, p. 163.

le christianisme était déjà tout entier dans l'hellénisme, il n'en est pas sorti. Là pourtant est toute la question, et quand on retrouverait l'un après l'autre, dans les *Pensées* de Marc-Aurèle ou dans le *Manuel* d'Épictète, les « membres épars » du *Sermon sur la montagne*; quand l'inspiration stoïcienne, essentiellement aristocratique, ne serait pas, à vrai dire, le contraire de celle de l'Évangile; il resterait encore, il restera toujours que le *Sermon sur la montagne* a conquis le monde, et que ni le *Manuel* ni les *Pensées* n'ont rien engendré. Après comme avant les travaux de nos hellénistes, il demeure dans le christianisme quelque chose d' inexplicable par l'hellénisme, une vertu singulière, une puissance unique de propagation et de vie; — et c'est ce que confirment les travaux des hébraïsans.

Car eux aussi, les hébraïsans, ils nous avaient promis de dissiper ce qu'il y a d' « irrationnel » et de « merveilleux » dans l'histoire des origines du christianisme ou dans celle du « peuple de Dieu ». Ils devaient nous montrer dans la *Bible* un livre comme un autre, — le *Mahabahrata* du sémitisme, l'*Iliade* ou l'*Odyssee* d'Israël; — et il est vrai que jusqu'à ce jour tous les efforts de la philologie n'ont pu réussir à dater avec certitude ni l'*Odyssee*, ni le *Mahabahrata*! Mais c'est surtout à l'occasion de la *Bible* que leurs systèmes, aussi nombreux qu'arbitraires, se sont heurtés les uns les autres, et qu'après avoir vainement tenté de les concilier sous la loi d'une indifférence voisine du scepticisme, ils ont dû reconnaître que leur érudition avait plutôt embrouillé ce qu'elle s'était flattée d'éclaircir. C'est ainsi qu'il n'y a pas moins de six ou sept opinions sur l'origine ou sur l'auteur du *Pentateuque*; et que, s'il nous plaît d'en dater la composition du temps de Josué par exemple, ou de Saül, ou de David, ou de Salomon, ou de Josias, ou de la captivité de Babylone, ou d'Esdras, ou de Néhémias, ou des premiers Ptolémées, ou des Macchabées même, on le peut; et les maîtres de la philologie moderne en fourniront les raisons qu'on voudra. Comptez encore ce qu'il y a de théories sur la date et sur l'auteur du quatrième Évangile! Et, au bout de tout cela, quand on se demande quels sont enfin les résultats de cette débauche de critique, les fortes paroles de Bossuet sont encore celles qui reviennent invinciblement en mémoire: « Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions et de tout le texte quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine et enfin la même substance (1)? » Il a

(1) *Discours sur l'Histoire universelle*, Part. II, ch. 28.

raison! même substance, et même « suite d'histoire »! histoire unique, de l'aveu même d'un Renan! substance irréductible! Quoi que ce soit, il y a quelque chose dans l'histoire du « peuple de Dieu » qui ne se retrouve dans aucune autre. Quelque ambition qu'on ait affectée de la « rabattre, » pour ainsi parler, sur le plan des autres histoires, elle y a résisté, elle en a triomphé. Si par un détour imprévu d'elle-même, l'exégèse, un jour ou l'autre, se trouvait avoir ainsi confirmé ce qu'elle avait prétendu détruire, il ne faudrait pas s'en étonner, puisque après tout c'est aujourd'hui sa seule espérance de salut. Et ce qu'il faut dire en attendant, c'est que bien loin d'avoir expulsé de l'histoire du christianisme l'« irrationnel » ou le « merveilleux » elle les y a réintégrés, puisque, dans l'histoire même du bouddhisme, les analogies d'évolution qu'elle croyait avoir découvertes n'ont pas tenu devant un examen plus attentif et plus consciencieux.

Autre promesse encore, à laquelle ont manqué les orientalistes à leur tour. Les quelques ressemblances qu'on a signalées entre le bouddhisme et le christianisme, pour être d'ailleurs infiniment curieuses, ne sauraient en effet masquer la différence profonde, la différence intime qui les sépare ou qui les oppose. J'avoue d'ailleurs sans difficulté que, dans l'état présent de la science, on la sent, cette différence, plutôt qu'on ne saurait la définir. Si quelques-uns de nos orientalistes avaient eu plus d'ouverture ou de largeur d'esprit, s'ils ne s'étaient pas confinés dans de minutieuses études de textes, c'est eux assurément qui auraient été les plus dangereux adversaires du christianisme. Ils le seront peut-être un jour! Mais, jusque-là, — comme les hébraïsans et comme les hellénistes, — ils n'ont apporté, eux troisièmes, qu'un élément de trouble dans la discussion, d'autres raisons de douter, non de croire, et des commencemens d'hypothèses plutôt que des solutions. Ne les a-t-on pas vus soutenir que Çakya-Mouni n'était peut-être qu'un « mythe solaire »? et s'ils réussissaient, quelque jour, à le démontrer, que subsisterait-il de la comparaison qu'on a tenté si souvent d'établir entre Jésus et Bouddha?

J'arrive enfin aux sciences historiques, — si ce sont des sciences, — et, comme les sciences naturelles, je ne puis m'empêcher d'observer qu'elles nous ont appris assurément beaucoup de choses, mais aucune de celles que nous attendions de leurs progrès. Les rois de Rome ont-ils existé, par exemple, ou ne sont-ils, peut-être, eux aussi, que des « mythes solaires »? Voilà sans doute ce qu'on appelle une « jolie question »; mais, à vrai dire, que nous importe? et quel intérêt a-t-elle bien de soi? La grande question est ici de savoir s'il existe *une loi de l'histoire*, et dans

quelle mesure nous y sommes asservis. Cependant c'est justement ce que nous ignorons, et je crains qu'on ne doive ajouter : c'est ce que nous ignorerons toujours. Sommes-nous nos maîtres? ou sommes-nous les esclaves de quelque « force majeure »? Nous acheminons-nous vers quelque but apparent? ou l'histoire n'est-elle que le « lieu », pour ainsi parler, du désordre et de l'incohérence? Ni la paléographie, ni la diplomatique, ni l'archéologie ne nous ont donné là-dessus de réponse. Elles nous en devaient une, pourtant, si nous ne les avons inventées, selon l'expression de Renan, que pour constituer la science des « produits de l'esprit humain, » et si cette science n'avait d'objet que d'augmenter, que de préciser, que de « théorétiser » notre connaissance de l'homme. « Quand on écrit sur les maîtres de Ninive, ou sur les Pharaons d'Égypte, on peut n'avoir qu'un intérêt historique; mais le christianisme est une puissance tellement vivante et la question de ses origines implique de si fortes conséquences pour le présent le plus immédiat, qu'il faudrait plaindre l'imbécillité des critiques qui ne porteraient à ces questions qu'un intérêt purement historique. » Ces paroles sont de J. F. Strauss (1). Mais nous dirons, nous, que, même quand on écrit sur « les Pharaons d'Égypte » ou sur « les maîtres de Ninive » on est tenu d'une autre obligation, plus haute, mais non moins rigoureuse, que de rétablir la succession des rois pasteurs ou de décrire avec exactitude le palais de Khorsabad. Si c'est donc l'obligation à laquelle nous avons vu depuis cinquante ou soixante ans les sciences historiques s'efforcer de se soustraire, il ne faut pas qu'elles s'étonnent de se l'entendre quelquefois reprocher. Le zend ou l'assyrien n'ont pas été créés pour qu'on les enseignât dans une chaire du Collège de France ou de l'Université de Berlin; l'érudition n'a pas son objet en elle-même; et de même que les sciences juridiques ne sauraient se détacher d'une philosophie du droit, les sciences historiques ne sont qu'une curiosité vaine, si leurs moindres recherches ne tendent pas à la philosophie de l'histoire.

Si ce ne sont pas là des « banqueroutes » totales, ce sont du moins des « faillites » partielles, et l'on conçoit assez aisément qu'elles aient ébranlé le crédit de la science. Qui donc a prononcé cette parole imprudente « que la science ne valait qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la religion prétend enseigner? » et encore celle-ci, « que la science n'a vraiment commencé que le jour où la raison s'est prise au sérieux et s'est dit à elle-même : Tout me fait défaut, de moi seule me viendra mon salut? » Taisez-

(1) *Nouvelle Vie de Jésus*, préface de l'auteur, p. IX.

vous, raison imbécile! aurait sans doute répondu Pascal; et, à la vérité, nous ne saurions dire ce qu'il en sera dans cent ans, dans mille ans ou deux mille ans d'ici; mais, pour le moment, et pour longtemps encore, il semble que la raison soit impuissante à se délivrer seulement de ses doutes, bien loin de pouvoir faire elle-même son salut; et s'il est vrai que depuis cent ans la science ait prétendu remplacer « la religion », la science, pour le moment et pour longtemps encore, a perdu la partie. Incapable de nous fournir un commencement de réponse aux seules questions qui nous intéressent, ni la science en général, ni les sciences particulières, — physiques ou naturelles, philologiques ou historiques, — ne peuvent plus revendiquer, comme elles l'ont fait, depuis cent ans, le gouvernement de la vie présente. A défaut d'une certitude entière, mathématique et raisonnée, si nous avons besoin de nous former une idée de ce que nous sommes, et si le lien social ne peut subsister qu'à cette condition, les sciences peuvent nous y aider, mais il ne leur appartient pas de déterminer, et encore bien moins de juger cette idée. Pour le moment, dans l'état présent de la science, et après l'expérience que nous en avons faite, la question du libre arbitre, par exemple, ou celle de la responsabilité morale, ne sauraient dépendre des résultats de la physiologie. Le progrès qu'on avait cru faire, avec Taine et sur ses traces, en « soudant, — selon son expression, — les sciences morales aux sciences naturelles, » n'a pas été du tout un progrès, mais au contraire un recul. Si nous demandions au darwinisme des leçons de conduite, il ne nous en donnerait que d'abominables. Et, sans doute, d'un darwinisme à peine assuré de la solidité de ses principes, ou d'une physiologie rudimentaire encore, on en peut bien appeler à une physiologie plus savante ou à un darwinisme mieux entendu; mais, en attendant, il faut vivre, d'une vie qui ne soit pas purement animale, et la science, aucune science aujourd'hui ne saurait nous en donner les moyens.

C'est la raison de la révolution, ou de l'évolution, que nous voyons se produire et dont on trouverait les preuves, au besoin, dans la *Bibliographie de la France*. Non pas du tout que je me fasse illusion sur les « décadens du christianisme, » — c'est le titre d'un livre qui ne tient pas, lui non plus, ce qu'il semblait promettre; — et je n'abandonnerais volontiers, pour ma part, ni la philologie, ni l'exégèse même aux « néo-catholiques, » ou à nos « symbolistes ». S'il y en a de sincères, j'en sais qui le sont moins, et qui ne croient au fond qu'à eux-mêmes. J'ai moins de confiance encore dans les « néo-bouddhistes », avec leurs exercices, et je n'en mets décidé-

ment aucune dans ces nouveaux « mystiques » qu'on voit se délasser d'une traduction de Tauler ou de Ruysbröck en écrivant une pièce pour le Théâtre-Libre. Vingt ans plus tôt, je suis trop sûr qu'ils eussent été naturalistes, et leur mysticité n'est qu'une affaire de mode ou une « réclame » de librairie. Et je n'attribue pas enfin plus d'importance qu'elles n'en ont aux déclamations pieuses qu'on est surpris quelquefois de lire dans *le Peuple français* ou dans *l'Autorité*... Mais il n'en est pas moins vrai que l'évolution se produit, et, déjà, nous commençons d'en discerner quelques-uns des effets. Deux mots suffisent à les résumer : la Science a perdu son prestige ; et la Religion a reconquis une partie du sien.

II

« Toute réaction religieuse profitant d'abord au catholicisme, » c'est du moins Renan qui l'a dit, — il n'est pas étonnant qu'un Pape politique, s'inspirant le premier des nécessités de l'heure présente, ait conçu l'espérance et formé le projet de diriger le mouvement. C'était assurément son droit. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei* : et il y a aussi plusieurs aspects, ou, pour ainsi parler, plusieurs faces du christianisme. Puisque jadis, en des temps étrangement confus, l'Église avait triomphé de cette espèce d'éruption de l'instinct et de cette révolte de la nature, qui fut sans doute l'un des caractères essentiels de la Renaissance, et qu'elle avait même arraché l'empire de l'art au paganisme du xv^e siècle ; — puisque, cent cinquante ou deux cents ans plus tard, elle avait pu contre-balancer la redoutable influence du cartésianisme, en l'absorbant, et même en s'en aidant pour développer ce qu'il y de substance rationnelle dans son propre enseignement ; — et puisque enfin, au début du siècle où nous sommes, elle n'avait pas refusé de traiter avec la Révolution, et qu'elle l'avait pu, sans rien abandonner de ses droits ou céder de son dogme ; — pourquoi, dans un temps comme le nôtre, s'il y a dans sa tradition quelque vertu sociale, et qu'aucune considération de l'ordre temporel n'en gêne plus le libre développement, pourquoi n'essaierait-elle pas de se présenter aux peuples sous ce nouvel aspect d'elle-même ? et pourquoi n'y réussirait-elle pas ? Évoluer n'est pas changer, a dit un ancien Père. *Quod evoluitur... non ideo proprietate mutatur* : c'est l'expression même de saint Vincent de Lérins. L'épanouissement des frondaisons de l'arbre n'est pas une « variation » du germe ; et ce n'est pas « changer », ce n'est pas devenir autre, que de développer le

contenu de sa loi, puisque au contraire c'est achever de devenir soi-même. On ne l'avait pas oublié, mais d'autres soucis, plus pressans, — et notamment celui de soutenir et de repousser l'assaut de la science laïque, — avaient surtout préoccupé les prédécesseurs de Léon XIII. Autres temps, autres soins ! Qui se détacherait aujourd'hui de la communion de l'Église pour des « raisons philologiques » ? Et, d'un autre côté, si l'impuissance de la science physique ou naturelle à supprimer le « mystère » est prouvée, remontons donc maintenant à la source. Invoquons l'esprit de conciliation et de paix. Libres et dégagés des nécessités d'une lutte qui avait réclamé jusqu'ici toute notre activité, ne prolongeons pas d'inutiles controverses. Et après avoir prouvé la vérité ou la « divinité » de la religion par la continuité de son dogme immuable, prouvons-la maintenant par le bien qu'elle peut faire encore à ce monde inquiet et troublé.

C'est ainsi, ou à peu près, que l'on peut essayer de se représenter les intentions du pape Léon XIII, et il semble que, depuis dix-sept ans, tous ses actes comme toutes ses paroles aient tendu à ce grand dessein. Certes, il n'a rien abandonné ni des droits de l'Église ni de l'autorité du dogme, le pontife qui a écrit les mémorables *Encycliques* du 28 décembre 1878, *sur les Erreurs modernes* ; et du 11 août 1879, *sur la Philosophie chrétienne* ; et du 10 février 1880, *sur le Mariage chrétien*. Même, la seconde a scandalisé tous ceux à qui sans doute elle apprenait pour la première fois que saint Thomas est un des beaux génies dont se puisse honorer l'histoire de la pensée humaine. Mais, en proclamant l'indépendance de l'Église à l'égard des formes de gouvernement ; comme en s'occupant des questions ouvrières avec une sollicitude particulièrement active ; et comme en travaillant à préparer dans un lointain avenir la réconciliation en une des diverses communions chrétiennes ; il a fait trois grandes choses, — dont la première conséquence a été de rendre au catholicisme, et généralement à la religion, leur part d'action sociale.

Les catholiques, — écrivait-il dans son *Encyclique sur l'origine du pouvoir civil*, du 29 juin 1881, — vont chercher en Dieu le droit de commander, et le font dériver de là comme de sa source naturelle, et de son principe nécessaire... Toutefois, il importe de remarquer ici que, s'il s'agit de désigner ceux qui doivent gouverner la chose publique, cette désignation pourra, dans certains cas, être laissée au choix et au jugement du plus grand nombre, *judicio multitudinis*, sans que la doctrine catholique y fasse le moindre obstacle, *non adversante neque repugnante doctrina catholica*... Il n'est pas question davantage des différens régimes politiques, et il n'existe pour l'Église aucune raison de ne pas approuver le gouvernement d'un seul ou celui de plusieurs, pourvu seulement qu'il soit juste et qu'il s'applique

au bien commun. Aussi n'est-il point interdit aux peuples (1)... de se donner telle forme politique qui s'adaptera mieux ou à leur génie propre, ou à leurs traditions et à leurs coutumes.

Ces paroles sont assez claires ! Mais les idées mûrissent lentement dans l'esprit de Léon XIII, et c'est justement ce qui donne à tout ce qu'il dit tant de poids et d'autorité. Il a donc voulu revenir, à plusieurs fois, sur cette grande question, et on lit, dans la *Lettre aux cardinaux français*, du 3 mai 1892 :

Nous l'avons expliqué, et nous tenons à le redire, pour que personne ne se méprenne sur notre enseignement. Un de ces moyens (d'atteindre et de réaliser l'union) est d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté qui convient au chrétien, le pouvoir civil, dans la forme où, de fait il existe. Ainsi fut accepté en France le premier Empire au lendemain d'une effroyable et sanglante anarchie; ainsi furent acceptés les autres pouvoirs, soit monarchiques, soit républicains, qui se succédèrent jusqu'à nos jours.

... Lors donc que dans une société il existe un pouvoir constitué et mis à l'œuvre, l'intérêt commun se trouve lié à ce pouvoir, et l'on doit, pour cette raison, l'accepter tel qu'il est. C'est pour ce motif et dans ce sens que Nous avons dit aux catholiques français : Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous; respectez-le; soyez-lui soumis comme représentant le pouvoir venu de Dieu.

Son langage n'a pas été moins net, ni moins conciliant, sur la question ouvrière. Dans l'*Encyclique* du 29 juin 1881, après avoir défini l'inquiétude qui travaille les sociétés modernes, il poursuivait en ces termes hardis :

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que, au milieu de tant de périls, les chefs des États ne semblent disposer d'aucun remède propre à rétablir la paix dans les esprits et l'ordre dans la société. Or les voit s'armer de la puissance des lois et sévir avec vigueur contre les perturbateurs du repos public. Mais, s'il n'y a rien de plus juste, ils feraient bien de considérer qu'un système de pénalités, quelle qu'en soit la force, ne suffira jamais à sauver les nations : *vim nullam penarum futuram tantam quæ conservare republicas sola possit.* « La crainte, comme l'enseigne excellemment saint Thomas, est un fondement infirme. Vienne l'occasion qui permet d'espérer l'impunité, ceux que la crainte seule a soumis se soulèveront avec d'autant plus de passion contre leurs chefs que la terreur les avait jusque-là contenus avec plus de violence. D'ailleurs la terreur même jette ordinairement les hommes dans le désespoir; le désespoir leur inspire l'audace; et l'audace les précipite dans les attentats les plus monstrueux.

Mais, si le remède est dans le retour aux principes chrétiens,

(1) Il y a ici, dans les traductions françaises : « Sous réserve des droits acquis », ce qui me semble une traduction trop libre et un peu abusive du latin *Salva justitia*.

ces principes ont des applications immédiates et pratiques, et le Pape les a mis en lumière dans la célèbre *Encyclique* du 15 mars 1891 *sur la Condition des ouvriers* :

La raison formelle de toute société est une et commune à tous ses membres, grands et petits. Les pauvres, au même titre que les riches, sont de par le droit naturel des citoyens, c'est-à-dire du nombre des parties vivantes dont se compose, par l'intermédiaire des familles, le corps entier de la nation, pour ne pas dire qu'en toutes les cités il y a le grand nombre... Comme donc il serait déraisonnable de pourvoir à une classe de citoyens, et d'en négliger l'autre, il devient évident que l'autorité publique doit prendre les mesures voulues pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière...

Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder, en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice ni l'humanité...

La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et creusé entre elles un abîme immense. D'une part, la toute-puissance dans l'opulence : une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources... de l'autre, la faiblesse dans l'indigence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Que l'on stimule l'industrielle activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère, et s'opérer le rapprochement des deux classes.

Citons encore ce passage de la *Lettre sur la Question ouvrière*, à M. G. Decurtins, du 7 août 1893 :

S'il y a un motif grave et juste pour lequel l'autorité publique ait le droit d'intervenir pour protéger [par des lois la faiblesse des ouvriers, on ne pourra pas assurément en trouver de plus grave et de plus juste que la nécessité de venir en aide à la faiblesse des enfans et des femmes.

Et d'autre part, il est évident pour tous combien serait imparfaite la protection donnée au travail des ouvriers si elle l'était par des lois différentes que chaque peuple élaborerait pour son compte, car les marchandises diverses venues de divers pays se rencontrant sur le même marché, certainement la réglementation imposée ici ou là au travail des ouvriers aurait cette conséquence que les produits de l'industrie d'une nation se développeraient au préjudice d'une autre.

Mais déjà sans doute, quand il écrivait cette dernière phrase, une idée encore plus hardie s'élaborait dans l'esprit de Léon XIII,

et déjà son active imagination voyait s'ouvrir les perspectives de l'*Encyclique* du 20 juin 1894 sur l'*Unité catholique* :

Pendant que notre esprit s'attache à ces pensées, — de réconciliation des Églises protestantes et des Églises orientales avec l'Église latine, — et que notre cœur en appelle de tous ses vœux la réalisation, nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, se dérouler un nouvel ordre de choses, et nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seraient le résultat naturel. L'esprit peut à peine concevoir le souffle puissant qui saisirait soudain toutes les nations, alors que la paix et la tranquillité seraient bien assises; que les lettres seraient favorisées dans leurs progrès; et que parmi les agriculteurs, les ouvriers, les industriels, il se fonderait sur les bases chrétiennes que nous avons indiquées de nouvelles sociétés capables de réprimer l'usure, et d'élargir le champ des travaux utiles, *quarum ope vorax reprimatur usura, et utilium laborum campus dilatetur.*

Et, dans un autre endroit :

Nous n'ignorons pas ce que demande de longs et pénibles travaux l'ordre de choses dont nous voudrions la restauration, et plus d'un pensera peut-être que nous donnons trop à l'espérance... Mais nous supplions les princes et les gouvernans, au nom de leur clairvoyance politique et de leur sollicitude pour les intérêts de leurs peuples, de vouloir équitablement apprécier nos desseins et les seconder de leur autorité... Le siècle dernier laissa l'Europe fatiguée de ses désastres, tremblante encore des convulsions qui l'avaient agitée. Le siècle qui marche à sa fin ne pourrait-il pas, en retour, transmettre comme un héritage, au genre humain, quelques gages de concorde, et l'espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la foi chrétienne ?

Ce sont là de nobles paroles, dont la noblesse n'est égalée que par la sincérité de l'émotion qui les anime, et certes aucun rêve, — si les expressions du Saint-Père lui-même nous autorisent peut-être à nous servir de ce mot, — ou aucune espérance ne saurait mieux convenir et aux aspirations de cette fin de siècle, et au caractère de l'illustre vieillard qui gouverne à peu près souverainement la croyance de 200 millions d'hommes. Il a compris ce que l'on attendait du plus grand pouvoir moral qui soit parmi les hommes, et le plus ancien. Résolument, il a lancé la barque de saint Pierre sur la mer orageuse du siècle, et ni l'impétuosité des vents, ni le tumulte des flots, ni la clameur même des passagers effrayés de sa tranquille audace ne l'ont un seul jour détourné de son but. Et si d'ailleurs il ne l'atteignait pas, si cette Providence, dont il ne se regarde que comme l'instrument, ne lui permettait pas de l'atteindre, il n'en aurait pas moins l'impérissable honneur de se l'être à lui-même marqué.

L'avenir lui saura surtout gré de s'être souvenu que le christianisme a commencé par être une religion de pauvres, et que, selon l'insolente et cruelle expression de Voltaire « la plus vile canaille l'avait seule embrassée pendant plus de cent ans ». Je crains bien que Renan ne voulût dire plus élégamment, et moins franchement, la même chose, quand il nous avertissait de ne pas nous représenter les voyages de Paul et de Barnabé comme ceux « d'un Livingstone... ou d'un François Xavier » mais plutôt « comme ceux d'ouvriers socialistes répandant leurs idées de cabaret en cabaret ». Et sans doute il s'est applaudi d'avoir trouvé ce « cabaret » ! *Differantur isti superbi, aliqua soliditate sanandi sunt*. L'Évangile ne rebute point les grands, ni les puissans, ni les sages ; il ne les rejette pas ; mais il les « diffère. » Si c'est justement l'honneur du christianisme, si ç'a été sa force à ses débuts, si peut-être il n'a pas donné de signe plus éclatant ni de preuve plus convaincante de sa mission, que de s'être adressé d'abord aux humbles de ce monde, là aussi est son avenir et, pour ainsi parler, dans la société que nous a faite la philosophie du siècle dernier, là est sa promesse d'éternité. Aucun pontife ne l'a mieux senti que le Pape Léon XIII, et, l'ayant senti, ne l'a dit avec plus d'abondance de cœur et d'ardeur de persuasion. Aucun ne l'a redit avec plus d'insistance. Et aucun surtout, en enseignant à ceux qui peinent l'inutilité de la violence ou de la révolte, et aux heureux du jour ce que leurs obligations envers leurs « frères » ont d'impérieux et d'absolu, ne l'a fait avec un plus vif sentiment de la fraternité humaine, de l'égalité chrétienne, et de la liberté apostolique.

III

Nous, cependant, que ferons-nous ? Évidemment nous ne sacrifierons ni la science, et encore bien moins l'indépendance de notre pensée. Si nous n'admettons pas que la science puisse jamais remplacer la religion, — et nous en sommes convenus peut-être avec assez de franchise, — nous n'admettrons pas non plus qu'on oppose la religion à la science. L'Église aussi bien ne le demande à personne ; et pourquoi le demanderait-elle, si ce n'est pas elle, mais si ce sont, comme on l'a vu, les Hæckel et les Renan, qui dans le récit biblique de la création, par exemple, ont reconnu le plus pur esprit de la doctrine évolutive ? J'ajoute que l'impuissance radicale de la science à résoudre les questions d'origine et de fin semble avoir désormais opéré la séparation du domaine respectif de la certitude « scientifique », et de la certitude « inspirée ». Tenons-le donc pour dûment acquis : la physique ne peut

rien contre le miracle même, puisqu'il se définit par une dérogation de la nature à ses lois ; l'exégèse ne peut rien contre la révélation ; et j'ose bien avancer que, si l'on fonde jamais une morale purement laïque, une morale indépendante, — je ne dis pas de toute métaphysique, mais de toute religion, — ce n'est pas dans la physiologie que nous lui trouverons une base. L'indépendance de notre pensée n'aura donc à souffrir que dans la mesure où la foi serait affaire d'expérience et de raisonnement. Mais précisément, la foi n'est affaire ni de raisonnement ni d'expérience. On ne démontre pas la divinité du Christ ; on l'affirme ou on la nie ; on y croit ou on n'y croit pas, comme à l'immortalité de l'âme, comme à l'existence de Dieu. C'est pour quoi, comme je le disais, si l'on examine froidement la question, nous n'avons rien à sacrifier. Il n'appartient pas plus à la science d'infirmier ou de fortifier les « preuves de la religion, » qu'il n'appartient à la religion de nier ou de discuter les lois de la pesanteur ou les acquisitions de l'égyptologie. Chacune d'elles a son royaume à part ; et puisqu'il ne dépend que de nous de nous rendre les sujets de l'une, ou de l'autre, ou de toutes les deux à la fois, que veut-on, que peut-on demander davantage ?

Mais pouvons-nous également séparer la « morale » de la religion ? C'est une autre question, beaucoup plus grave et plus délicate. Il ne paraît pas, en effet, que la morale ait été de tout temps ni partout nécessairement liée à la religion ; et n'aurait-on pas même le droit de dire que, dans l'antiquité classique, le stoïcisme, entre autres doctrines, ou l'épicurisme même, ne se sont « posés » qu'en « s'opposant » aux pratiques et aux superstitions du paganisme ? Socrate encore a certainement été l'athée des « dieux » d'Aristophane. On a soutenu d'autre part que la religion était la création de la morale. J'ai sous les yeux, en ce moment même, un livre intitulé : *la Religion basée sur la morale*. C'est un recueil de conférences prononcées il y a quelques années en Amérique ou en Angleterre, et dont l'intention générale, si je l'ai bien comprise, est d'établir qu'on ne trouve Dieu qu'en le cherchant en soi-même. L'une et l'autre opinion, si différentes qu'elles puissent paraître, n'en reviennent pas moins au même point, qui est de faire de la morale une invention ou une conquête de l'humanité. Mais Edmond Scherer, à mon avis, voyait plus loin et plus profondément, quand il écrivait, en 1884, dans un remarquable article sur la *Crise actuelle de la morale* : « Sachons voir les choses comme elles sont : la morale, la vraie, la bonne, l'ancienne, l'impérative, a besoin de l'absolu ; elle aspire à la transcendance ; elle ne trouve son point d'appui qu'en Dieu...

La conscience est comme le cœur : il lui faut un au-delà. Le devoir n'est rien, s'il n'est sublime ; et la vie devient chose frivole si elle n'implique des relations éternelles (1). » C'est la vraie manière de poser le problème, et de le résoudre, peut-être. Il n'importe qu'en fait la morale soit sortie de la religion, ou la religion de la morale, ni même qu'il y ait eu des religions « immorales, » ou des morales « sans Dieu ». J'en dis autant de la question de savoir si nous instituerons quelque jour cette morale purement laïque dont je parlais tout à l'heure. Elle n'est pas mûre ; et l'autre, la première, la question de savoir ce qu'il entraine de « surnaturel » dans la morale, ou de morale dans « la religion » d'un contemporain de Numa Pompilius, est oiseuse, pour le moment, comme n'intéressant que les historiens. Mais ce qui est essentiel, et ce qui est certain, c'est que la morale et la religion ne prennent tout leur sens, elles ne réalisent la totalité de leurs définitions, pour ainsi parler, qu'en se pénétrant l'une l'autre, et si je l'ose dire, qu'en s'amalgamant. « Une morale n'est rien si elle n'est pas religieuse », — c'est encore à Scherer que j'emprunte cette formule, — et, d'une religion, que resterait-il si l'on en ôtait la morale ?

Une manière de le prouver serait de montrer que depuis tantôt deux mille ans, et jusque dans le siècle où nous sommes, tout ce que l'on a fait d'efforts pour « laïciser » la morale, ou la séculariser, n'a jamais été qu'une déformation, ou une altération, ou un déguisement de quelque idée « chrétienne ». Bayle autrefois, ou Taine de nos jours, ont essayé de la fonder sur la perversité naturelle de l'homme, et conséquemment sur l'obligation de réfréner, de dompter, d'anéantir en nous les impulsions de l'instinct animal : c'est une idée chrétienne, si c'est le dogme même du péché « originel ». On le voit bien dans cette belle page des *Élévations sur les Mystères*, si littérale et si symbolique à la fois : « Contenons les vives saillies de nos pensées vagabondes... nous commanderons en quelque sorte aux oiseaux du ciel ; empêchons nos pensées de ramper toujours dans les nécessités corporelles, comme font les reptiles sur la terre... Ce sera dompter des lions que d'assujettir notre impétueuse colère. Nous dominerons les animaux venimeux quand nous saurons réprimer les haines, les jalousies et les médisances. Nous mettrons le frein à la bouche d'un cheval fougueux, quand nous réprimerons en nous les plaisirs. » Pareillement, on retrouve une idée chrétienne, celle de la grâce, dans toutes les morales mystiques. On en retrouve une

(1) *Études sur la littérature contemporaine*, t. VIII, p. 182, 183.

autre, celle de la justice absolue, dans toutes les morales fondées, comme celles de Kant, sur « l'autonomie de la volonté. » Et s'il y a sans doute une morale positiviste, une morale issue de l'idée d'une participation de misères et d'une solidarité d'intérêts qui lierait les unes aux autres, dans l'infini de l'espace et du temps, les générations des hommes, une très belle morale, celle dont George Eliot a donné la plus noble expression : — « Puissé-je atteindre — les cieux très purs! être pour d'autres âmes — Le calice de vaillance en quelque grande agonie — Allumer de généreuses ardeurs, nourrir de pures amours, — Être la douce présence du bien partout diffus — Et dans sa diffusion toujours plus intense (1); » — qui ne reconnaît là l'idée même du *catholicisme* ou de la *catholicité*, pour mieux dire, mêlée avec l'idée de la vertu du sacrifice? Tant il est vrai que nous sommes imprégnés de christianisme! *In eo vivimus, movemur et sumus*. Et si jamais nous le rejetons, ce sera sans doute le fait le plus considérable de l'histoire du monde, — après celui de son institution !

Pour tous ceux donc qui ne pensent pas qu'une démocratie se puisse désintéresser de la morale, et qui savent d'ailleurs qu'on ne gouverne pas les hommes à l'encontre d'une force aussi considérable qu'est encore la religion, il ne s'agit plus que de choisir entre les formes du christianisme celle qu'ils pourront le mieux utiliser à la régénération de la morale, et je n'hésite pas à dire que c'est le catholicisme.

Non pas du tout à ce propos que je méconnaisse la haute valeur du protestantisme, sa raison d'être historique, et les exemples de vertu qu'il a donnés, qu'il donne encore tous les jours; mais le catholicisme a sur lui de grands avantages, dont le premier sans doute est d'être, selon le mot de Renan, « la plus caractérisée, et la plus religieuse de toutes les religions ». Le catholicisme est un gouvernement, et le protestantisme n'est que l'absence de gouvernement. C'est ce que prouve son histoire, qui n'est à proprement parler que celle de ses divisions. Représentez-vous une armée, dont les soldats refuseraient l'obéissance à leurs officiers, comme différant avec eux d'opinion sur une question de discipline ou de service : telle est l'image du protestantisme. « Placez Ignace de Loyola à Oxford, — a-t-on dit, et je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est un protestant qui l'a dit, — il y deviendra certainement le chef d'un schisme formidable. Placez John Wesley à Rome, il y sera certainement le premier général d'une société dévouée aux intérêts et à l'honneur de l'Église. Placez sainte

(1) Cité par W. H. Mallock, dans son livre : *Is life worth living*, p. 81, 82.

Thérèse à Londres, son enthousiasme inquiet se transforme en folie mêlée de ruse. Placez Joanna Southcote à Rome, elle y fonde un ordre de Carmélites aux pieds nus, prêtes à souffrir le martyre pour l'Église (1). » Ou en d'autres termes, faute d'être un gouvernement, le protestantisme, dont on est convenu d'admirer la souplesse, perd à jamais ses moindres hérétiques, mais le catholicisme, dont on a si souvent méconnu la « plasticité », absorbe d'ordinaire, annule, et parfois réussit à utiliser les siens, parce qu'il est un gouvernement. N'est-ce pas peut-être une grande chose, pour gouverner, que de commencer par être un gouvernement ?

Étant un gouvernement, il est aussi une « doctrine, » et une « tradition », dont j'ai connu récemment toute la force en lisant le dernier écrit de Tolstoï sur *la Guerre et l'Esprit chrétien*. Combien, me disais-je, le catholicisme n'a-t-il pas été sage, et politique même, en refusant toujours de livrer l'Écriture aux interprétations du sens individuel ! Car il est écrit : « Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. » Oui, cela est écrit. Et il est écrit ailleurs : « Je vous le dis encore une fois, il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'un riche entre au royaume des Cieux. » Mais si la lettre de ces paroles n'est pas développée par l'esprit de la tradition, quel effet ne produiront-elles pas sur un humble lecteur — *infirmæ sortis, pauperculæ domus* — puisqu'elles ont fourvoyé dans ce dédale d'erreurs le plus grand écrivain de la Russie contemporaine ! J'entends maintenant ce qu'on voulait dire autrefois quand on réduisait toute la querelle entre protestans et catholiques à la « matière de l'Église ». La notion même et, pour ainsi parler, le concept d'une Écriture ou d'un Livre ne se sépare pas de l'institution d'une autorité qui l'explique. « Eh quoi ! disait déjà saint Augustin, tandis qu'il n'est pas de science ou d'art si faciles qu'ils ne réclament un guide et un maître, la religion, seule au monde, n'aurait pas besoin qu'on l'enseigne et qu'on la dirige ! » Se peut-il rien de plus contradictoire ? Qui ne voit que si l'Écriture était assez claire de soi pour toute intelligence, elle ne contiendrait rien qui surpassât les lumières de l'homme, auquel cas nous n'avions pas besoin d'un Dieu pour nous la « révéler ? » Mais si la « révélation » était entière, et qu'elle n'eût pas besoin d'être perpétuellement éclairée comme d'en haut, alors nous serions Dieu lui-même. Le protestantisme a sans doute « la raison »

(1) Macaulay, *Essais philosophiques*, trad. G. Guizot, p. 275.

pour lui, mais une religion n'est pas une philosophie, et il faut reconnaître que le catholicisme a pour lui « la logique ».

Et il a enfin de n'être pas seulement une « théologie » ou une « psychologie » mais une « sociologie » si je l'ose ainsi dire, et c'est là, sachons-le bien, à l'heure critique où nous sommes, son plus grand avantage. Essayez en effet d'atteindre et de définir l'essence du protestantisme : c'est le salut individuel qui est sa grande affaire. Le pécheur s'y confond, il s'y abîme, et pour parler comme Luther, il s'y « engloutit » dans la conscience de son indignité, dans la terreur de son juge, dans l'effroi de la damnation. « Les moindres manquemens lui semblent des crimes », n'y ayant « indulgences » ni « œuvres » qui puissent les réparer. La préoccupation même de la foi détruit ainsi l'espérance en son cœur, et dans le naufrage de l'espérance sombre à son tour la charité. Comment en effet s'occuperait-on des autres, quand on est à ce point inquiet de soi-même, et d'autant plus inquiet que la conscience est justement plus scrupuleuse ou plus farouche ? (1) Mais, dans le catholicisme, — à quelque monstrueux abus que la doctrine des indulgences et des œuvres ait pu donner lieu quelquefois, — il suffit de la ramener à son premier principe pour en apercevoir clairement la fécondité sociale. Les mérites des uns « s'appliquent » au salut des autres. La carmélite aux pieds nus qui pleure dans son cloître sur les péchés du mondain, les efface. Le moine qui s'en va mendiant sur les routes rachète la femme adultère au prix des humiliations qu'il essuie. Il s'établit ainsi, dans la société catholique idéale, une circulation de perpétuelle charité. Les vivans y prient pour les morts, les morts y intercèdent pour les vivans. Une justice plus clémente, un Dieu plus tendre à la faiblesse humaine y accorde aux élus la grâce des réprouvés. Et du centre à la circonférence de ce cercle infini, où l'humanité se trouve enveloppée tout entière, il n'est personne en qui ne retentissent, pour le désoler, les péchés, mais aussitôt, et pour le consoler, les mérites aussi des autres...

Est-ce à dire que nous puissions attendre du « catholicisme », ou, en général, de la « religion » ce que depuis trois ou quatre cents ans nous avons vainement attendu de la « science » ? Nous ne le pourrions, en tout cas, que dans la mesure où nous aurions la « foi » ; — qui est la chose qu'on ne se donne point. Mais, dans toutes les affaires de ce monde, comme il y a des temps de parler, il y en a de se taire, et d'autre part, pour le moment, je ne vois pas ce que nous objecterions bien à la doctrine catho-

(1) Voyez Taine, *Littérature anglaise* ; t. II, la Renaissance chrétienne.

lique sur la séparation des « sciences morales » par exemple, et des « sciences naturelles ». C'a été la chimère de Taine, on le sait, que de vouloir à tout prix, comme il disait, les « souder » les unes aux autres, et rien n'est plus laborieux, ni plus triste en un sens, dans ses derniers écrits, que la peine qu'il se donne pour se persuader à lui-même qu'il y a réussi. Mais quand tous nos instincts seraient en nous d'origine purement animale, — ce que d'ailleurs on peut refuser absolument d'admettre, — ils ne laisseraient pas de différer étrangement d'eux-mêmes, depuis six mille ans que l'objet de la civilisation a été de nous soustraire aux servitudes de la nature. Nous n'en formerions pas moins dans l'univers, en dépit de Spinosa, comme un « empire dans un empire ». Et ce nouveau déterminisme, ce déterminisme moral, étant la condition de l'humanité, n'aurait rien de commun avec celui qui « conditionne » les phénomènes des sciences physiques et naturelles. On a reproché jadis au spiritualisme officiel, — celui de Cousin et de Jouffroy, — qu'il voulait partout et à tout prix mettre de la morale. Si le positivisme contemporain est tombé dans l'excès contraire, et s'il a prétendu, lui, traiter la morale comme il faisait la physiologie, il ne s'est pas moins écarté du vrai but. Rien ne l'autorisait à opérer cette confusion, qui a eu pour premier effet de placer la moralité sous la dépendance du savoir. C'est un premier point dont nous pouvons convenir avec l'enseignement de l'Église ; — et je n'ai pas besoin d'en montrer l'importance.

En voici un second. L'erreur peut-être la plus grave que la philosophie du dernier siècle ait commise, — en la personne de Diderot autant ou plus que de Rousseau, — c'est d'avoir substitué le dogme de la bonté naturelle de l'homme à celui de sa perversité foncière. Ici ou ailleurs, j'ai tâché plusieurs fois de montrer ce qu'un sceptique tel que Bayle, qu'on n'accusera pas de timidité d'esprit, appelait « la nécessité d'un principe réprimant ». Si la nature est immorale, elle l'est en nous comme en dehors de nous. Nous, qui le croyons d'une certitude absolue, comment donc serions-nous étonnés ou choqués de ces paroles de l'Encyclique *Humanum Genus*. « La nature humaine ayant été viciée par le péché originel, et à cause de cela étant devenue beaucoup plus disposée au vice qu'à la vertu, l'honnêteté est impossible si l'on ne réprime pas les mouvemens tumultueux de l'âme et qu'on ne place pas les appétits sous l'empire de la raison... Mais les naturalistes nient que le père du genre humain ait péché, et par conséquent que les forces du libre arbitre soient en aucune façon débilisées ou inclinées vers le mal. Tout au contraire, ils exagèrent la

puissance et l'excellence de la nature, et mettant uniquement en elle le principe et la règle de la justice, ils ne peuvent pas même concevoir la nécessité de faire de constans efforts et de déployer un grand courage pour contenir et gouverner ses instincts désordonnés. » C'est ici la vérité même. On n'est, en la reconnaissant, ni protestant, ni catholique; on peut être évolutionniste. Que dis-je! c'est surtout aux évolutionnistes qu'il est impossible de se former une autre idée de la nature humaine. Le sang qui coule dans nos veines n'est-il pas en effet pour eux celui qui coulait, aux temps préhistoriques, dans les veines de nos premiers ancêtres, et n'y charrie-t-il pas toujours en quelque sorte le feu de leurs instincts lubriques ou féroces? Si l'apologétique orthodoxe a sans doute ses raisons pour n'avoir pas tiré plus de parti de cet argument, quelques partisans de l'idée d'évolution, — dont nous sommes, — y ont été en partie séduits par cet argument même. Et c'est un second point dont nous pouvons tomber d'accord : la vertu n'est que la victoire de la volonté sur la nature. Ce qui revient à dire, sans métaphore, que la volonté ne se détermine qu'en se dégageant de la nature.

Avec la même facilité nous admettrons encore que la question sociale » ne soit qu'une « question morale ». C'est le titre, aussi bien, qu'un philosophe allemand donnait naguère à l'un de ses livres, et assurément ce serait un grand point de gagné si jamais nous en comprenions toute la signification : *La Question sociale est une Question morale* (1). Cela veut dire, en effet, que l'on aura beau s'en flatter, il n'existe pas, il n'y aura jamais de moyens scientifiques de détruire l'inégalité des conditions parmi les hommes, — et après tout, faut-il souhaiter qu'il y en eût? — mais il y aura toujours, il y a toujours eu des moyens moraux d'atténuer ce que les conséquences de cette inégalité ont de plus troublant encore pour l'esprit que de douloureux pour le cœur. Cela veut dire que le « contrat social » n'est pas un contrat d'assurances, et que, par suite, aucun de nous ne saurait se décharger sur un pouvoir anonyme du fardeau de ses devoirs envers ses semblables, ni profiter des avantages de la société sans en subir ou sans en acquitter que les charges de finances. Et cela veut dire enfin qu'indépendamment des obligations de ne pas faire, il y en a pour nous d'agir, dont la première est de travailler à détruire en nous la racine de l'égoïsme, qui est notre attache animale à la vie... Mais je ne traite pas ici la « question sociale, » et il me suffit d'avoir indiqué ce que l'on veut dire quand on la

(1) Th. Ziegler, *Die soziale Frage eine sittliche Frage*, 1890.

transforme en une question morale. Car on voit la conséquence, et qu'au lieu d'en chercher la solution dans les analogies de l'histoire naturelle, comme font nos sociologues ; ou dans l'extension tyrannique des pouvoirs de l'État, comme font les socialistes ; ou dans la destruction de toute société, comme les anarchistes, on ne la trouvera pas non plus, cette solution chimérique, mais on n'en approchera qu'en la demandant à la morale de l'effort individuel !

La conclusion est évidente. Lorsque l'on tombe d'accord de trois ou quatre points de cette importance, il n'y a pas même besoin de discuter les conditions, ou les termes, d'une entente ; — et elle est faite. Si les bonnes volontés conjurées et continuées de plusieurs générations d'hommes ne suffiront certainement pas pour mettre ces trois ou quatre points hors de doute, ce serait une espèce de crime, et, en tout cas, la plus impardonnable sottise que d'essayer de diviser ces bonnes volontés contre elles-mêmes, ou de les dissocier, pour des raisons d'exégèse et de géologie. Supposé d'ailleurs que le progrès social fût au prix d'un sacrifice passager, qui ne coûterait rien à notre indépendance non plus qu'à notre dignité, mais seulement quelque chose à notre vanité, l'hésitation ne serait pas permise. Il faut vivre d'abord, et la vie n'est pas contemplation ni spéculation, mais action. Le malade se moque des règles, pourvu qu'on le guérisse. Lorsque la maison brûle, il n'est question pour tous ceux qui l'habitent que d'éteindre le feu. Ou si l'on veut encore quelque comparaison plus noble à la fois et peut-être plus vraie, ce n'est ni le temps ni le lieu d'opposer le caprice de l'individu aux droits de la communauté, — quand on est sur le champ de bataille.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE

MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

III ⁽¹⁾

LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Un phénomène contemporain est le changement d'attitude de l'argent vis-à-vis des autres marchandises. Les rapports entre vendeurs et acheteurs sont très différens, de nos jours, de ce qu'ils étaient dans le passé. Il semblait jadis que le « vendeur », c'est-à-dire celui qui *reçoit de l'argent* en échange d'un objet quelconque, fût l'obligé de l'« acheteur », de celui qui *donne de l'argent* en paiement de cet objet. Il n'en est plus de même aujourd'hui : l'argent se nivelle à son rang de marchandise. Le fait est saillant dans les relations du patron et de l'ouvrier, dont l'un achète et l'autre vend du travail. La législation, les mœurs surtout, concédaient ici au propriétaire d'argent une prééminence qu'il a perdue. Idéalement, le veau d'or, symbole de la richesse, continue d'avoir son autel ; pratiquement, il est forcé d'en descendre, pour aller chercher sa pâture. Encore ne mange-t-il pas toujours à sa faim.

Les prêtres attachés au service de cette idole, les banquiers, dont la profession passait pour la plus lucrative et tirait une sorte d'éclat de sa familiarité avec les métaux vénérés, sont désormais au nombre des moins favorisés de tous les commerçans. Leurs

(1) Voir la *Revue* des 15 juillet et 1^{er} octobre 1894.

chances de gain sont très réduites, leurs risques de perte demeurent indéfinis. Cet état nouveau tient en partie à l'augmentation de la fortune publique, — quand le cuivre devient or, l'or devient peu de chose; — il provient surtout du bon usage fait de cette fortune moderne, de l'organisation du crédit qui multiplie la richesse en enseignant la manière de s'en servir. Avant que les Parlemens ne se fussent préoccupés de mettre le crédit à la portée de tout le monde, des établissemens privés étaient parvenus à en faire jouir la plupart des citoyens auxquels le crédit est nécessaire et qui sont susceptibles de l'obtenir.

I

Ces établissemens, dont je me propose d'étudier ici les plus notables, ont, depuis trente ans, en démocratisant le commerce de l'argent, activé, à l'envi les uns des autres, la mise en branle des écus, jadis immobilisés dans les bas de laine. Ils ont contribué par là à accroître la production et conquis ainsi des titres à la reconnaissance, puisque chacun sait, sans être grand clerc, que c'est d'une augmentation du nombre des paires de souliers que vient l'augmentation du nombre des gens chaussés.

On ne connaissait naguère que deux espèces de banques : d'un côté, la banque d'État, institution nationale et tutélaire, mais attachée au rivage par ses devoirs plus encore que par sa grandeur, emprisonnée dans des réglemens que le souvenir de mésaventures historiques avait dû rendre très étroits; d'un autre côté, des banquiers privés : émetteurs, escompteurs ou « cambistes » suivant leurs spécialités; la plupart, en province, de médiocre surface; quelques-uns, à Paris, enrichis par des opérations heureuses, mais travaillant pour leur compte personnel et ne se croyant pas investis d'une mission sociale. C'a été le caractère des sociétés de crédit — caractère qui du reste leur est commun avec les grands organismes de ce siècle — que, préoccupées seulement au début de réaliser des bénéfices pour leurs actionnaires, elles ont peu à peu glissé, par une pente insensible, à cette situation d'établissemens semi-publics et d'intérêt général qu'elles occupent aujourd'hui dans l'opinion.

Leur objectif consistait à faire en très grand de très petites affaires, à devenir le banquier de la classe moyenne, la plus nombreuse, qui, jusqu'alors, n'avait pas de banquier. A eux quatre, le Crédit lyonnais, le Comptoir d'Escompte, la Société générale et le Crédit industriel ont ensemble 300 000 comptes de chèques. L'on voit bien la différence de leur clientèle avec celle de la Banque

de France par le montant relativement minime de chacun de ces comptes comparé à celui qu'ils atteignent à la Banque officielle : à cette dernière, le solde d'un compte particulier est en moyenne de 38 000 francs ; au Crédit lyonnais il n'est que de 6 000 francs. Seulement le nombre des comptes ouverts par le Crédit Lyonnais est de 155 000, tandis que celui des cliens de la Banque de France ne dépasse guère 15 000, soit le dixième de l'autre. Loin de se contrarier, chacun de ces rouages a son rôle distinct. Les sociétés de crédit proclament hautement qu'elles ne pourraient subsister sans la Banque de France, dont l'organisation, plus parfaite que celle de n'importe quelle banque d'État, très supérieure notamment à la Banque d'Angleterre, — qui fait l'admiration de tous les gens incompétents, — sert de base aux transactions sur la totalité du territoire.

Unir la puissance des capitaux et des relations d'une banque d'État à la souplesse, à l'esprit commercial d'une banque privée ; varier le traitement de la clientèle suivant les circonstances ; fuir le machinisme inflexible sans se départir des règles qu'impose la prudence dans un colossal maniement de fonds, tel était le programme. Les financiers qui lui sont restés fidèles, ou qui, l'ayant passagèrement perdu de vue, ont su revenir bien vite à son exécution, sont ceux qui dirigent à présent les maisons les plus prospères.

Une innovation de ces banques collectives, c'est la publicité de leurs bilans et de leurs entreprises. La pénétration du grand jour, le contact avec l'opinion, signalent les conceptions actuelles, aussi bien dans l'industrie privée que dans le domaine politique. Les idées anciennes sur la pudeur des chiffres, sur ce que les hommes d'ancien régime nommaient le « secret des finances », ne s'accommodaient pas d'une pareille audace. C'était un système, pour les banques d'autrefois, de s'envelopper de mystère. Par ce procédé, qui donnait libre cours à des appréciations exagérées, leurs encaisses apparaissaient au public comme des puits sans fond. On suppose, écrivait en 1721 un négociant estimé, que le numéraire de la Banque d'Amsterdam « est de 3 000 tonnes d'or, qui, évaluées à 100 000 florins la tonne, feraient un produit presque incroyable... » Lorsque les armées françaises, au temps de la Révolution, envahirent la Hollande, il ne se trouva pas à Amsterdam la vingtième partie de ce que représentait cette somme. A Hambourg, les teneurs de livres faisaient serment de ne point révéler le total des dépôts entrant ou sortant, et, grâce à leur silence inviolable, la situation de la banque demeurait ignorée. Fidèles à ces errements, les maisons privées s'appli-

quent encore à maintenir dans l'ombre leurs divers mouvemens de capitaux, pour ne point exciter l'envie en cas de gain, et ne point provoquer de panique en cas de perte. Lors du vote par les Chambres de l'impôt sur les opérations de bourse, l'un des plus riches banquiers de Paris cessa immédiatement de recevoir les ordres de bourse, parce qu'il ne lui convenait pas de soumettre ses livres à la vérification du fisc.

Cette publicité, à laquelle ils sont voués par leur constitution, n'est pas sans porter parfois préjudice aux établissemens de crédit : ils en tirent pourtant grande force en ce que, manœuvrant sous les yeux de leurs actionnaires, de leurs cliens et de leurs rivaux, ils ont dû resserrer leur gestion et leur comptabilité, afin de ne pas donner prise aux critiques. A mesure qu'ils grandissent en effet, grossit le mécontentement des intermédiaires, qu'ils suppriment, et les intérêts menacés par leur marche se coalisent pour leur barrer la route. Un avantage encore de ces vastes usines où l'argent, manipulé sans cesse, entre et sort sans se reposer jamais, est de recueillir les parcelles de capitaux sans emploi pour les mettre à bas prix au service de ceux qui les font valoir. Par là leur action a été immense sur le loyer des fonds de roulement du commerce. Elles ne jouent pas d'autre part un moindre rôle dans ce que l'on peut nommer la colonisation pécuniaire. Leurs agences, qui se ramifient chaque jour, sont les postes avancés de l'argent français et par là même de l'influence française.

Les ressources sont de deux sortes : le capital souscrit par les actionnaires, les dépôts de fonds à vue ou à échéance fixe. Du premier, les directeurs peuvent disposer à leur guise, en spéculations multiples, seules susceptibles de procurer de gros bénéfices, mais capables aussi de causer de forts mécomptes. La plupart se bornent à consentir à leur clientèle, sur ces fonds sans emploi, des prêts qui s'élèvent, dans les quatre principales sociétés, à 450 millions environ. Ces sommes, aux yeux de la banque, ne sont pas immobilisées : elles permettent aux industriels de payer des marchandises qu'ils emmagasinent, à certaines époques de l'année, pour les écouler ensuite après les avoir plus ou moins transformées.

Nul compte ne doit rester perpétuellement débiteur ; autrement la société de crédit deviendrait le commanditaire de ses cliens, et c'est ce qu'elle redoute par-dessus tout. Ces « découverts », suivant le terme en usage, la maison de banque les accorde comme une récompense à ceux qui lui remettent une bonne quantité d'effets à l'escompte, parce qu'elle se contente souvent, sur des avances de plusieurs centaines de mille francs,

d'un intérêt très modique : 4 et demi ou 4 pour 100. Il y aurait folie pour l'établissement à mettre ces sommes qui lui sont dues en balance de celles qu'il doit lui-même au public ; il ne pourrait jamais recouvrer les premières avec la même rapidité qu'il devrait payer les secondes. Il ne saurait songer davantage à immobiliser les dépôts à vue et les comptes créditeurs dans une entreprise de longue haleine, voire la plus avantageuse, puisqu'il n'est pas aisé de réaliser les sommes ainsi engagées, que l'établissement est tenu de rembourser lui-même à première réquisition.

De même les valeurs mobilières, fussent-elles des meilleures, de celles qu'on est convenu d'appeler « de tout repos », subiraient, en cas de grave perturbation, une baisse énorme au moment précis où l'établissement aurait besoin de les vendre. C'est l'éventualité dont les Chambres se sont maintes fois préoccupées pour les caisses d'épargne. Mais les déposans de ces caisses, créanciers de l'État, se doutent bien qu'ils ne pourraient, en pareil cas, être remboursés à bureau ouvert, et qu'il leur faudrait accepter les échéances que leur débiteur fixerait par une loi. Les établissemens privés ne sont pas en même posture : si leurs cliens se contentent d'un demi ou 1 pour 100 d'intérêt, c'est afin d'être sûrs de toucher à leur gré le montant de leur avoir. A la première alerte, ils accourent ; la simple déconfiture d'une société importante suffit pour attirer à toutes les autres un *run* aux dépôts. Ce fut ce qui arriva lors de la chute de l'ancien Comptoir. La déclaration de guerre de 1870 enleva en quelques jours au Crédit lyonnais 70 pour 100 de ce chapitre, à la Société générale 85 pour 100. On estime que la panique légère amène 25 pour 100 de retraits, la grave 50 à 60 pour 100, la très grave 75 à 90 pour 100. Il faut toujours être prêt à ces catastrophes.

Les seules destinations rémunératrices de ces 1500 millions auxquels s'élèvent, dans les grandes banques de dépôt, les sommes remboursables à vue, sont l'escompte des effets de commerce et les emplois passagers que la Bourse offre habituellement aux capitaux sous forme de report. Pour que les sociétés de crédit soient en mesure de tenir leurs promesses, il faut que l'encaisse, le portefeuille des traites bancables et l'argent placé en reports, égalent les dettes exigibles à toute heure. Tandis qu'affolé par quelque krach, par la crainte d'un bouleversement social ou d'une complication extérieure, le bourgeois se présenterait aux guichets, l'établissement aurait, en quelques heures, réescompté à la Banque de France de volumineuses brochettes d'effets et en aurait rapporté des liasses de billets bleus et des sacs d'espèces sonnantes.

Lors du dernier emprunt d'un milliard, le Crédit lyonnais souscrivit personnellement au Trésor une somme de 300 millions de francs, qu'il venait de se procurer à la Banque par l'escompte de tous ses effets d'une échéance de quarante-cinq jours au plus. Le léger bénéfice que cette maison, après la répartition définitive, retira de sa souscription compensa à peine les frais, la perte d'intérêt de sommes improductives pendant plusieurs semaines; mais son unique but était de manifester, par une fierté légitime, la solidité de son portefeuille.

Ainsi, quoiqu'elles lui fassent une redoutable concurrence, les banques de dépôt s'appuient sur la Banque de France, au point que toute l'économie de leur système dépend de l'existence de celle-ci. Chose curieuse, la Banque de France, en aïeule indulgente, préoccupée avant tout de l'intérêt public, voit ses jeunes rivaux d'un bon œil, et s'applique plutôt à faciliter leur œuvre qu'à l'entraver. On n'a pas à craindre que les bureaux de la rue de la Vrillière manquent de billets en cas de panique : ils sont toujours à cet égard abondamment nantis. Une loi, qu'une après-midi suffirait à voter si les circonstances l'exigeaient, leur permettrait de livrer au public un milliard et davantage. Au moment de la conversion récente de la rente 4 1/2 pour 100, bien qu'il semblât probable qu'aucun remboursement ne dût être demandé par les rentiers, le ministre des Finances voulut néanmoins prendre ses précautions. Il prévint le gouverneur de la Banque du besoin éventuel que pourrait avoir l'État de quelques centaines de millions. M. Burdeau parlait de 500 : M. Magnin lui conseilla d'en demander 800, et, quelques jours après, les 800 millions de billets étaient tirés et signés, prêts à sortir des caisses au premier appel. Ils y sont restés sans emploi, ou, s'ils ont pris leur vol, ç'a été pour les nécessités périodiques de la circulation, qui exige chaque année le renouvellement du tiers en moyenne des billets de banque. Mais ce petit fait montre que les établissemens de crédit n'auraient aucune peine à convertir en espèces leur portefeuille d'effets.

A une condition cependant : c'est que ces effets de commerce seraient eux-mêmes de bonne marchandise. Les législateurs naïfs qui songèrent à faire régler par les pouvoirs publics l'emploi des dépôts, et qui permettaient de les affecter à l'escompte du papier, n'avaient oublié qu'un point dans les minutieuses prescriptions projetées : c'est qu'il y a des traites de 10 000 francs qui valent 10 000 francs, et d'autres qui ne valent pas deux sous. Rien, dans leur tournure extérieure, ne distingue celles-ci de celles-là. Elles ont même physionomie, même allure; la seule différence réside

dans la qualité des signataires et dans le motif du tirage de la lettre de change. C'est là ce qui fait que les unes sont « saines », comme on dit, et que les autres ne le sont pas.

Sur le marché, le crédit d'une signature n'est nullement proportionné au chiffre de la fortune ou même au capital de la maison qui a émis ou accepté l'effet. Il y entre une grande part d'appréciation morale. Des traites au bas desquelles se trouvent les noms de Mallet ou d'Hottinguer sont bien plus haut cotées dans l'opinion que du papier émis par des banquiers beaucoup plus riches peut-être, mais moins anciens. Ces signatures de premier ordre n'abondent pas d'ailleurs sur la place : elles sont toujours plus demandées qu'offertes. Ainsi MM. de Rothschild frères sont de très petits cliens pour la Banque de France ; ils ne lui donnent que fort peu d'effets à l'escompte, et, si l'on ne trouve guère leur papier dans la circulation, c'est qu'ils le rachètent souvent eux-mêmes. Bien des grands financiers ou des sociétés importantes agissent de façon semblable, suivant leurs disponibilités.

En revanche, il est des noms tellement « mauvais », que leur présence sur une traite, comme tireurs ou comme endosseurs, suffit à la faire écarter de l'escompte par la Banque, lors même que, par une hypothèse invraisemblable, cette traite porterait l'acceptation d'une des meilleures maisons de Paris. Ce qui constitue en effet le papier sérieux, c'est la *double responsabilité* de deux personnes solvables ; dont l'une crée la lettre de change et dont l'autre s'engage à y faire honneur. La Banque de France exige une garantie supplémentaire, celle de l'endosseur, généralement un banquier. C'est là ce papier « à trois signatures » que les hommes du métier s'accordent à vouloir maintenir, à l'encontre de quelques imprudens qui ne songent pas qu'augmenter les risques de notre institution centrale ce serait amoindrir l'élasticité du crédit public.

Comme l'argent obtenu en faisant escompter des traites coûte beaucoup moins cher que celui des emprunts simples, bien des commerçans, parmi les plus honnêtes, n'hésiteraient pas à s'en procurer ainsi, d'une façon factice, par le « papier de circulation » à renouvellemens indéfinis, par des « tirages croisés » que deux maisons s'entendent pour effectuer mutuellement l'une sur l'autre, etc. Toutes ces combinaisons qui constituent le papier de complaisance, les sociétés de crédit s'appliquent à les découvrir et à les paralyser. Un service spécial est chez elles organisé à cet effet. Au Comptoir d'Escompte, ce soin regarde un conseil immuable et traditionnel, dont les membres se succèdent parfois

de père en fils et où sont encore représentées, à la troisième génération, cinq familles qui remontent à la fondation, vieille de près d'un demi-siècle. Le Crédit lyonnais possède deux contrôles, aux sièges de Paris et de Lyon ; si par hasard un engagement douteux a été contracté, il est signalé aussitôt, afin que l'erreur commise ne se renouvelle pas.

Cet ensemble de précautions, et la multiplicité des renseignements qu'elle comporte, sont nécessaires, non seulement pour se garer des pertes possibles, mais aussi pour éviter, en cas de réescompte à la Banque de France, de se voir refuser le papier défectueux par le crible du second degré qui fonctionne auprès de celle-ci, sous forme de comité non moins sévère que les précédens et, qui plus est, absolu. Jamais le gouverneur ne se mêlerait de faire admettre un effet écarté par le conseil. La signature de personnages haut placés, mais mauvais payeurs, y est rebutée comme celle de simples mortels, et des billets de députés sont protestés avec le sans-façon le plus parfait par les huissiers de la maison. Les risques sont d'ailleurs très divisés : à la Banque la moyenne des effets a été en 1893 de 661 francs ; au Comptoir d'Escompte elle est descendue de 669 francs en 1892 à 587 francs en 1893. A la Société générale, dont les traites sont au nombre de 11 millions et demi par an, elle n'est que de 533 francs. Les autres établissemens oscillent entre ces divers chiffres. Grâce aux soins multiples pris par ces sociétés, les pertes provenant de créances irrécouvrables se sont renfermées dans des limites au-dessous desquelles il est difficile de descendre. Sur un mouvement de portefeuille qui dépasse 14 milliards de francs, le Crédit lyonnais ne perd pas annuellement plus de 300 000 francs. C'est un chiffre légèrement inférieur à celui de la Banque de France, pour un portefeuille presque identique.

II

Ainsi placés entre la nécessité de se procurer de bon papier, pour utiliser leurs dépôts, et la difficulté d'éloigner le mauvais pour ne pas perdre leur argent, les établissemens de crédit se sont fait les uns aux autres une concurrence active, dont le capital travailleur a recueilli tous les fruits, tandis que le capital oisif en faisait tous les frais. Le taux de l'escompte est allé sans cesse s'abaissant au profit de l'industriel, en même temps que l'intérêt des dépôts diminuait au préjudice du rentier.

Pour pouvoir vendre à l'un les espèces bon marché, il fallait ne pas les acheter trop cher à l'autre. Opérant sur des sommes

immenses, le plus léger écart constitue un chiffre considérable : pour le milliard que détient le Crédit Lyonnais une différence de 0 fr. 10 par 100 francs représente *un million* par an. Avant la guerre, en 1868, la Société générale donnait 3 pour 100 de ses dépôts à vue ; mais en ce temps-là le taux de l'escompte était de 6 pour 100, et celui des reports de 7 pour 100 sur les bonnes valeurs. A partir de 1878 la face des choses changea ; elle s'est si bien modifiée depuis lors, que le papier de banque se négocie aujourd'hui sur la base de 1 fr. 75 ou 1 fr. 62 d'intérêt annuel. Durant l'année 1892, cet intérêt tomba à 0 fr. 80 pour 100. Même il y eut pendant six semaines, en mai et juin, pénurie absolue d'effets à la Bourse, et la Société générale en fut réduite à acheter de la rente $4 \frac{1}{2}$ pour 100, faute de pouvoir trouver à ses fonds un emploi rémunérateur.

Désireux d'éviter cette extrémité fâcheuse, puisqu'elle compromet la liquidité de leurs dépôts, les divers établissemens font la chasse à la clientèle ; ils ont des placiers, des « démarcheurs », chargés d'aller à domicile offrir aux maisons sérieuses cet argent, naguère si rare et si fier, qui s'offre à présent de façon si modeste. Ces courtiers ne se rebutent pas, reviennent souvent à la charge, et c'est à qui arrachera aux autres une signature solide. S'agit-il de gros personnages, on ne se contente pas de les solliciter par députation : le président du conseil d'une des sociétés les plus florissantes ne dédaignera pas, tout grand seigneur qu'il soit lui-même dans le monde financier, d'aller en personne, accompagné d'un de ses chefs de service, engager les pourparlers et visiter un client précieux à conquérir pour ses actionnaires.

L'ardeur des poursuites amène parfois d'amusans quiproquos. On sait que tout effet de commerce doit être revêtu d'un timbre de 5 centimes par 100 francs. La taxe, insignifiante pour les petites sommes, est assez lourde lorsqu'il s'agit de traites de 100 000 ou 200 000 francs. Pour économiser cet impôt, qui ne frappait au début que les effets *créés en France*, beaucoup de grandes banques s'arrangeaient de manière à les faire créer à l'étranger, par des hommes de paille. Elles acceptaient ou endossaient ensuite ces billets, et les livraient à la circulation sous leur responsabilité. L'une de ces maisons, entre autres, avait recours, pour cette besogne, au père d'un de ses employés nommé X..., dénué de toute opulence et vivant, dans une petite ville d'Allemagne, d'une rente de quelques centaines de thalers ; ce qui ne l'empêchait pas d'apposer annuellement sa signature sur des effets qui montaient ensemble à un bon nombre de millions de francs. Ce brave homme reçoit un jour de Paris une lettre recommandée conçue à peu près en ces termes :

« Monsieur X... nous remarquons que vous faites depuis plusieurs années de grandes affaires sur notre place... Nous sommes en mesure de vous offrir, pour l'escompte de vos traites, des conditions sensiblement plus avantageuses, croyons-nous, que celles de vos correspondans actuels, et nous nous mettons à votre disposition, si vous voulez bien entrer en relations avec nous, etc... » La missive émanait d'un employé d'un autre établissement de crédit, dont on ne pouvait que louer le zèle, bien qu'il ait été cette fois mal récompensé : le destinataire, ne comprenant pas un mot de français, envoya simplement à son fils cette lettre qui ne pouvait pas recevoir de réponse.

A voir le taux minime où est descendu l'escompte, sur le marché libre, on se demande pourquoi la Banque de France, à qui l'argent semble ne rien coûter, grâce à son privilège d'émission, maintient le prix de 2 et demi pour 100, et renonce aux nombreux effets qu'un abaissement plus ou moins notable de ce chiffre ferait entrer dans son portefeuille. Le motif en est simple : les établissemens de crédit sont des commerçans, libres de traiter à leur guise, à des conditions diverses, avec chacun des membres de leur clientèle. Ils ont un tarif qui varie suivant les effets et les localités. Ce tarif même, ils y dérogent quand bon leur semble. Ils prendront, comme la Banque d'Angleterre, des traites de valeur identique à des taux différens, selon la qualité des signatures. Il est vrai qu'ils escomptent des effets à destination des plus petites campagnes. Ces derniers, toujours plus onéreux, — 4 pour 100 au minimum, — forment ce qu'on appelle le papier « déplacé », c'est-à-dire non susceptible d'escompte à la Banque de France, parce qu'il est en dehors des 260 villes où existent des succursales, des bureaux auxiliaires, ou un simple rattachement. Les commissions sont en outre assez chères, puisqu'il faut s'entendre pour le recouvrement avec des huissiers du cru, dont les conditions semblent léonines, sans toutefois enrichir beaucoup ces officiers ministériels. Il en résulte qu'une société de crédit encaissera gratis, pour le compte de ses cliens, une traite de 1 000 francs sur Paris, Bordeaux ou Marseille, tandis qu'elle leur fera payer 1 franc 25 cent. pour un effet de 30 francs, sur Fontenay-aux-Roses.

La Banque de France, elle, est tenue de tout prendre à un prix uniforme sans distinction de signatures ni d'effets ; et, si les gros lui rapportent, les petits lui coûtent. Présenter une traite de 15 francs aux Batignolles ou aux Buttes-Chaumont est une mauvaise affaire. Ces coupures minuscules ne sont pas un mythe : à Paris seulement, l'an dernier, la Banque a encaissé 26 000 effets de 10 francs ou au-dessous et 931 000 effets de 11 à 50 francs.

Les établissemens de crédit, trouvant précisément que les frais, pour de pareil papier, dépassent les bénéfices, repassent volontiers à la Banque ce qu'ils en ont, lors des échéances.

De plus le cours de l'escompte est capricieux; il saute en quelques semaines du simple au double. Si la Banque de France modifiait le sien douze fois par an, — comme la Banque d'Angleterre qui, d'un mois à l'autre, en 1893, passait de 2 et demi à 5, — le commerce ne manquerait pas de jeter les hauts cris. La fixité du taux est un mérite de notre grande institution nationale, contraire peut-être à ses intérêts propres, mais à coup sûr avantageuse au public. Attentive à la maintenir, elle sait, lorsque le chèque sur Londres menace de monter au *gold point*, autrement dit d'atteindre le niveau où l'exportation de l'or français en Angleterre deviendrait profitable, se défendre par des procédés qu'il n'y a pas lieu d'indiquer ici, mais qui font honneur à son ingéniosité.

Les dépôts à échéance fixe, mais peu éloignée, produisent un intérêt plus fort que celui des dépôts à vue; l'établissement de crédit doit donc leur faire rapporter davantage. Ayant ici quelques semaines ou quelques mois pour se libérer, il consent à ses emprunteurs un délai analogue, et place ces fonds en avances sur titres ou marchandises. Celles-ci sont les moins importantes: les marchandises warrantées ne représentent que 12 millions de francs, contre 62 millions de prêts sur titres, au Comptoir d'Escompte. La proportion entre la somme avancée et la valeur des articles servant de gage, — qu'il s'agisse de peaux, de sucres ou de fers, — varie suivant la stabilité de leur prix et la cherté plus ou moins grande du moment. Il va de soi que les chances de dépréciation sont moindres quand les cours sont bas. La plupart des établissemens s'accordent à suivre à ce sujet le tarif établi par la Banque de France. Quoique d'ailleurs les sociétés de crédit accueillent indifféremment les fonds d'État, actions et obligations, français et étrangers, cotés ou non à la Bourse, les bilans réunis du Crédit lyonnais, du Comptoir d'Escompte et de la Société générale n'accusent ensemble, en fait d'avances sur valeurs mobilières, que 200 millions, tandis que la Banque de France, quoiqu'elle n'admette qu'une centaine de valeurs, exclusivement françaises, absorbe dans ce service une moyenne de 300 millions. Ici la lutte était plus difficile parce que, les valeurs sur lesquelles portent les emprunts étant moins solides, ou moins aisément négociables, la prudence oblige les établissemens libres à se montrer moins larges, aussi bien sur le taux que sur la quotité des prêts.

Le principe de la division des risques, qui règle la composition

de leur portefeuille, doit présider également à celle de leurs avances. Elles évitent de se charger de trop gros paquets; elles recherchent la variété. Des influences puissantes les forcent-elles à se départir, même pour un court laps de temps, de leur réserve ordinaire, c'est avec une profonde répugnance que leurs chefs contracteront un engagement qu'ils jugent dangereux, quelque lucratif qu'il puisse être. Lors de l'avance d'une trentaine de millions faite au Panama vers 1888, par un groupe de grandes sociétés, — avance dont la presse a maintes fois parlé depuis, — le directeur d'un des établissemens syndiqués disait à ses collègues, en quittant la salle où l'affaire venait de se conclure : « J'aurais mieux aimé m'être cassé la jambe que d'avoir eu à donner cette signature-là. » Plus tard, par une singulière ironie des événemens, quelques orateurs transformèrent en usure adroitement exécutée ce prêt que l'on n'avait pu arracher aux intéressés qu'en faisant appel à leur patriotisme!

III

Si les établissemens de crédit redoutent à un tel point les immobilisations de capitaux, « accrochés » dans une affaire, non pas toujours mauvaise, mais par laquelle leurs ressources disponibles se trouvent paralysées durant de longues années, c'est que tous, sans exception, ont éprouvé de ce chef de grandes pertes. L'expérience qu'ils ont acquise leur a coûté cher; la première période de leur existence est semée de cuisans souvenirs.

L'examen de ce passé montre combien est faux cet axiome qui roule parmi le vulgaire que « l'argent va toujours à l'argent », et qu'il suffit d'en avoir beaucoup pour en gagner énormément. Si la vie privée n'était pas murée, la mise à nu des péripéties auxquelles sont sujettes les spéculations des capitalistes serait instructive. L'on y verrait combien de fois les entreprises les plus sages, celles même dont le public profite, ont donné de mécomptes à leurs auteurs, quelque riches qu'ils puissent être. Le nombre est plus grand qu'on ne croit des « affaires » ou tels grands banquiers qui pensaient faire merveille en y participant, ont presque toujours englouti d'assez beaux deniers, bien que plusieurs industries aient gagné, en fin de compte, à leurs hardies tentatives.

Les exemples qu'il serait indiscret de demander aux fortunes particulières, l'histoire des établissemens publics de crédit nous les fournit.

Leur doyen est le Comptoir d'Escompte. Lorsque éclata la révolution de 1848, ce fut, parmi les banquiers de Paris, un désarroi général, la suppression absolue de tout crédit. Les simples recouvrements devenaient eux-mêmes impossibles. Les pétitions affluaient à l'Hôtel de Ville, siège du gouvernement provisoire, lui demandant de remédier à cette panique. Une intervention du même genre, en 1830, avait coûté à l'État près de 30 millions : c'était un précédent peu encourageant. Un décret fut pourtant rendu, autorisant la création, dans les principales villes, de comptoirs d'escompte dont le capital serait formé : un tiers en argent par les associés souscripteurs ; un tiers en obligations *par les villes* ; un tiers en bons du Trésor *par l'État*. Ces deux derniers tiers ne représentaient qu'une caution éventuelle, les ressources liquides devant être fournies par l'initiative privée. Le premier comptoir fut ainsi fondé à Paris, au capital de 20 millions de francs, dont 13 333 000 consistaient en une promesse de la Ville et de l'État de payer un jour cette somme, au cas où les 6 666 000 francs, effectivement versés par les actionnaires, viendraient à disparaître.

Aux heures difficiles du début il n'était d'ailleurs pas question de savoir si l'on perdrait ces 6 666 000 francs, mais d'abord si on les trouverait. Or on ne les trouvait pas. Dans cette capitale où l'on remue des milliards, il fut impossible, à cette heure troublée, de mettre la main sur six pauvres millions indispensables pour galvaniser le crédit en défaillance. *Et nunc erudimini!* M. Pinard, futur directeur de l'institution, frappait à toutes les portes, courant Paris dans un fiacre, tout en avalant force laudanum pour calmer une indisposition qui l'aurait justement engagé à rester chez lui. On ne parvint pas à réunir plus de 1 587 000 francs ; encore avait-il fallu, pour atteindre cette somme, le concours de la chambre des notaires et de plusieurs sociétés de bienfaisance, qui sans doute pensaient ne jamais revoir la souscription qu'elles avaient aumônée.

Devant l'insuffisance de ce fonds de roulement, l'État, qui venait de constituer pour l'ensemble de la France une dotation de 68 millions, dite « du petit commerce », avança un million en espèces, et les opérations commencèrent. En douze jours, 30 000 effets à deux signatures, d'une valeur de 13 millions et demi, présentés par plus de 5 000 personnes, furent admis à l'escompte. Pour accroître leur capital social, les administrateurs du Comptoir levèrent des actionnaires comme le gouvernement levait des soldats. Par une sorte de conscription financière à laquelle leurs clients durent se soumettre, une retenue de 5 pour 100 sur le montant

de leurs effets était imposée aux négocians. Le produit de cette retenue leur était restitué sous forme d'actions.

Telle fut l'humble et laborieuse origine de ces institutions de crédit, si embarrassées à l'heure présente par l'emploi de leurs richesses. On ne les regardait au début que comme des rouages temporaires, destinés à disparaître quand le pays aurait recouvré son aplomb. Le décret qui servait d'acte de naissance au Comptoir ne lui accordait que trois ans de vie. Son existence, en 1850, fut prorogée de six ans, sur la demande des actionnaires, libres dès lors et affranchis de l'enrôlement obligatoire, qui n'avait pas tardé à être supprimé. Les actions pourtant n'étaient pas encore intégralement souscrites; le dividende demeurait peu appétissant. Mais le gouvernement avait augmenté ses avances, et les dépôts à vue, auxquels on bonifiait un intérêt de 4 pour 100, se chiffraient déjà par une dizaine de millions de francs.

La situation s'améliora peu à peu : dans les premiers mois qui suivirent la fondation, plus du tiers du capital s'était trouvé compromis par le non-paiement d'effets en souffrance; tandis qu'à la fin de 1852 le total des effets impayés depuis 1848 ne s'élevait plus qu'à 450 000 francs, quoique le montant annuel du portefeuille fût passé de 100 à 300 millions. L'année suivante (1853) le Comptoir se dégagait de la tutelle de l'État et triplait aisément son capital. Depuis le jour où, émigrant de l'appartement du Palais-Royal qui lui avait servi de berceau, il alla s'installer, rue Bergère, dans cet hôtel Rougemont qu'il rebâtit et transforma par la suite, jusqu'à l'heure néfaste où il paya de sa vie un instant d'aberration de ses chefs, l'ancien Comptoir fournit une brillante carrière. Ni le succès d'établissements plus jeunes, ni la gravité de la faute commise, ne peuvent faire oublier à l'impartiale histoire les services rendus pendant quarante ans par cette maison, à qui la liquidation amiable a d'ailleurs permis de recouvrer la presque intégralité de son avoir.

Chacun sait ce que fut cette lamentable affaire des cuivres. L'escompte était, à la fin de 1887, en diminution sensible. D'importans articles de marchandises tombés à des prix très bas ne provoquaient pas de demandes, tandis que les caisses de la rue Bergère contenaient, pour Paris seulement, près de 200 millions de dépôts et de comptes créditeurs dont il fallait tirer parti. A ce moment, la Société des métaux, en vue de se procurer une grosse quantité d'étains et de cuivres, dont les cours étaient avilis par une production exagérée, demanda l'appui financier du Comptoir et en obtint des avances sur les cuivres qu'elle achetait. L'opération, d'abord commerciale, ne tarda pas à dégénérer en pure spéculation. Pour consolider et accroître la hausse que

ses premiers achats avaient déterminée, la Société des métaux imagina de régler la production des cuivres dans le monde entier, en traitant à cet effet avec les principales mines. Le directeur du Comptoir eut la folie de garantir l'exécution de ces contrats gigantesques. Une fois pris dans l'engrenage où ce fatal engagement l'avait jeté, l'établissement fut, jour par jour, envahi par un afflux inouï de cuivre à mesure que ses espèces monnayées l'abandonnaient. Informé de cette périlleuse transmutation de métal, le conseil d'administration, qui l'avait d'abord ignorée, n'osa pas courir le risque des pertes qu'eût entraînées une vente forcée des marchandises dont il était déjà détenteur. Pendant toute l'année 1888 les mines de cuivre, bénéficiant des marchés qu'elles avaient passés, augmentèrent sans cesse leur production, tandis que la consommation, refusant de payer les prix excessifs demandés pour ce métal, se réduisait au minimum. Plusieurs combinaisons destinées à faciliter la résiliation des traités échouèrent. Les demandes d'argent de la Société des métaux au Comptoir devinrent plus pressantes, ses moyens d'y satisfaire moins aisés. Déjà de puissans cliens mis en éveil, — le gouvernement russe, entre autres, qui avait 20 millions de dépôts, — redemandaient leurs fonds. Ce fut alors que M. Denfert-Rochereau, écrasé sous le poids des responsabilités qu'il avait assumées, se donna la mort.

Ce malheureux homme était directeur du Comptoir depuis sept ans, et y comptait vingt-six ans de services. Entré comme petit employé, mis en évidence par un hasard favorable, — un rapport difficile, demandé à l'improviste dans les bureaux, et que seul il sut rédiger avec rapidité, — il était monté, de poste en poste, jusqu'à ce gouvernail qu'il n'avait pas su tenir. Longtemps en effet avant sa chute, l'ancien Comptoir s'enlizait dans l'inaction, au point de vue des transactions professionnelles. Au lieu de compenser la baisse du taux de l'intérêt commercial par un mouvement plus rapide de ses capitaux, il demandait la plus large part de ses bénéfices aux opérations financières.

IV

C'était l'ancienne école, l'ancien jeu : prêts lucratifs à des États obérés, à des sociétés momentanément gênées; participations à des affaires nouvelles dont on contribue à former le capital; émissions de titres que l'on prend « fermes » à un certain prix, et que l'on classe dans sa clientèle, à ses risques et périls, avec une majoration de cours... si possible. L'ensemble de ces spéculations absorbait une notable part de l'activité des sociétés

de crédit. Leur rôle d'intermédiaire eut sa raison d'être dans un moment où l'épargne était sollicitée, au fur et à mesure de sa formation, par cent entreprises diverses : chemins de fer, travaux d'édilité, gaz, mines ou forges, tant en France qu'à l'étranger. Ces créations n'étaient pas toutes du meilleur aloi; il serait injuste pourtant d'accuser les établissemens de crédit d'avoir développé la fièvre de spéculation qui sévissait au commencement de l'Empire. En 1856, avant qu'ils ne fussent entrés en scène, le gouvernement, effrayé du nombre et de l'importance des émissions nouvelles, s'appliquait à les restreindre. Mais la transformation de l'outillage industriel commençait à peine, et les traités libre-échangistes de 1860 allaient donner au commerce français une extension inouïe. Il passa en cinq ans de 3 à 6 milliards.

De cette époque (1863) date la fondation presque simultanée de la Société générale à Paris, du Crédit lyonnais à Lyon, et d'autres moins notables dont plusieurs ont disparu. Ces cadets ne firent aucun tort à leurs aînés : le Comptoir d'Escompte distribua, en 1866, 63 francs de dividende, — plus de 12 pour 100 du capital. — « Les difficultés, disait, dans son rapport d'ouverture, le Conseil de la Société Générale, résideront beaucoup plus dans la multiplicité que dans l'insuffisance des affaires proposées, pour le développement du commerce et de l'industrie. » Le contraire aujourd'hui serait vrai, puisque, de 4 milliards en 1889, le chiffre des émissions est tombé à 2 milliards en 1891 et à 300 millions en 1893. Les établissemens de crédit sont-ils responsables de cette stagnation? Ils ont été accusés par les uns d'avoir, pour toucher de gros courtages, patronné des entreprises peu viables et contribué ainsi à développer la méfiance de l'épargne. D'autres les blâment au contraire d'oublier leur rôle d'éclaireurs de l'armée financière, en montrant une timidité exagérée vis-à-vis des affaires qui n'ont pas fait leurs preuves. Cependant avec les emprunteurs considérés, devant qui toutes les bourses sont prêtes à s'ouvrir, les intermédiaires se trouvent travailler pour la gloire. A peine si on les gratifie d'un pourboire misérable, sous le nom de « commission de guichet. » La Ville de Paris, lors de son émission récente, leur allouait 2 francs par obligation, qu'ils ont eux-mêmes récédés presque entièrement à leurs correspondans de province, poussés par le souci qui les force, pour ne pas déchoir, à présenter un gros chiffre de souscription.

Une loi inéluctable associant le danger au bénéfice, les sociétés de crédit, lorsqu'elles fournissent de leur poche le capital d'une entreprise, diminuent l'aléa en se cédant les unes aux autres une portion de leur mise. Par ce système de placemens à deux et trois degrés s'effectuait, en faveur des propriétaires d'une seule action

des nouvelles banques collectives, une démocratisation des tentatives vastes, lourdes et largement rémunératrices parfois, qui demeureraient précédemment le monopole des financiers. Évolution identique à celle qu'a voulu favoriser la loi de 1893 sur les sociétés anonymes; d'où il résulte que, moyennant 25 francs prélevés sur leurs économies, un journalier ou une servante de ferme peuvent s'intéresser directement à des exploitations industrielles dans lesquelles le labeur d'autres journaliers a pour but de leur produire des dividendes. Cette pulvérisation du capital n'enrichira pas, à vrai dire, tous ces actionnaires minuscules; mais n'y a-t-il pas avantage social à ce que le plus de gens possible, en s'ingéniant à grossir leur avoir, apprennent combien il est aisé de le perdre et difficile même de le conserver.

La Société générale, après une période de prospérité, durant laquelle sa collaboration au nouveau Paris de M. Haussmann, au cabotage à vapeur sur les côtes françaises, aux mines de fer de l'Algérie, aux chemins de fer créés dans l'ancien et le nouveau monde, lui avait procuré un revenu moyen de 11 pour 100, se vit, par l'insuccès de deux affaires seulement, privée de la majeure partie de ses ressources. Or ces affaires exotiques, qui ont mérité la réprobation universelle parce qu'elles ont mal tourné, étaient habilement engagées. Participante, en 1870, de la Société des guanos, dans un achat, fait à l'État péruvien, de deux millions de tonnes de cette marchandise; peu après, concessionnaire d'un port au Callao, la Société Générale semblait alors effectuer des opérations assez bonnes pour que d'autres nations, jalouses de l'influence que la France allait prendre au Pérou, lui aient disputé la place. Lucratives au début, ces entreprises ne tardèrent pas à se gâter. Le tort de l'établissement fut, comme il arrive souvent, de s'y enfoncer davantage. Erreur banale! on ne peut s'empêcher d'envoyer un second million à la recherche du premier, et, si l'on apprend qu'ils sont tous deux malades, on laisse partir un troisième million pour sauver les deux autres. C'est ainsi, par une succession d'efforts, que des affaires mauvaises se relèvent et triomphent. C'est de la même façon du reste qu'elles empirent et s'effondrent.

La persévérance est une chose admirable, à moins que ce ne soit une maladresse; l'événement seul en décide. Ceux qui se sont déroulés depuis vingt ans sur les bords de l'océan Pacifique n'ont été rien moins que favorables aux combinaisons pécuniaires qui s'y étaient fourvoyées. Ils n'ont pas été beaucoup plus heureux sur les bords de la Seine, où se jeta du haut d'un pont, près de Saint-Germain, après avoir avalé une fiole de poison, l'un des principaux banquiers intéressés dans le guano,

tombé en faillite à la suite de la guerre franco-allemande. La Société générale dut se charger ainsi des parts de plusieurs défallans. Vinrent alors, dans l'Amérique du Sud, les prétentions exorbitantes du gouvernement qu'elle ne put satisfaire, la brouille qui s'ensuivit, la vente à d'autres acheteurs par ce gouvernement d'un nouveau stock de guano, égal au précédent, qui vint lui faire concurrence sur les marchés; puis la faillite du Pérou, qui cessa de payer les intérêts de sa dette, l'émission du papier-monnaie et son cours forcé qui porta le change à des hauteurs vertigineuses; enfin, et pour dernier coup, les révolutions éclatant à Lima et la République péruvienne en proie à une guerre civile entre les divers candidats à la présidence.

Cependant et tandis que les mouvemens de la Société générale étaient paralysés par l'émigration de ses capitaux, une nouvelle société surgissait, au centre de la vie parisienne, débordante elle-même d'activité. Elle se bâtissait sur le boulevard des Italiens un palais qui a coûté 30 millions, quoiqu'il soit trop étroit encore et qu'il lui faille découper en tranches les maisons voisines. Conduit par un homme en qui s'incarrait le génie de la banque nouvelle, M. Henri Germain, son fondateur, son président et, pour tout dire, son âme, le Crédit lyonnais s'emparait peu à peu du premier rang. Les ambitions de M. Germain sont-elles satisfaites? Qui pourrait le croire? Jeune d'esprit et de corps, marcheur infatigable, quoiqu'il ait 70 ans révolus, il compte aussi peu les kilomètres à la chasse que les heures de travail dans son cabinet, pour l'examen de cette énorme comptabilité des 150 agences du Lyonnais, dont la situation, arrêtée chaque samedi soir, est mise sous ses yeux chaque mardi matin. Quoiqu'il gémissé sur le présent et sur l'avenir de la banque en général, « moins rétribuée, dit-il, que la moyenne des industries, sujette à trop de périls, et susceptible de trop peu de bénéfices », M. H. Germain, qui du reste est en partie l'auteur de cette révolution, est forcé de l'accentuer, tout au moins de la maintenir, puisque son rêve est de voir Paris se substituer à Londres dans le commerce d'argent du monde : or c'est seulement par l'appât de traitemens meilleurs que le papier d'une place se peut attirer sur une autre.

Depuis le jour pourtant où le président du Crédit lyonnais, frappé, d'une part, de la morgue des grandes banques, de l'autre des difficultés de toucher ses coupons et de placer son argent en dépôt, concevait l'idée d'un nouveau type : le bazar à métaux précieux, avec politesse dans les rapports et amplitude dans les proportions, jusqu'à la réalisation complète de ce plan dans ces bureaux actuels, où subsistent le moins de cloisons possible, —

« les cloisons servant uniquement aux employés pour lire leur journal », dit M. Germain, — où tout le monde est sous la vue de tout le monde et sous l'œil du public, le Crédit lyonnais a connu de nombreuses vicissitudes.

Créé à Lyon au capital de 20 millions en 1863, porté à 50 millions en 1872, à 100 millions en 1879, à 200 millions en 1881, ses affaires et ses bénéfices avaient suivi une marche constamment ascendante, dont un seul chiffre donne l'idée : en 1872 son mouvement général de caisse était un peu inférieur à 6 milliards par an ; en 1880 il fut de 18 milliards et demi. Après le doublement de son capital, il possédait 80 millions de réserves. De ces 80 millions, qui figuraient au bilan de 1882, 40 millions ont été absorbés par une dépense de 10 millions pour les frais de création des agences et pour les immeubles, et par une perte d'environ 30 millions subie entre 1882 et 1888 sur des entreprises diverses d'assurances, d'eaux, de gaz, de canaux, d'achats de terrains et de constructions urbaines, toutes solides et sérieusement étudiées, dans lesquelles le Crédit lyonnais s'était intéressé et qui n'avaient pas répondu à son attente.

Si je rappelle ici le souvenir de ces déboires depuis longtemps liquidés, c'est pour montrer combien a été éprouvé, par des fluctuations impossibles à prévoir, celui même de tous les établissemens dont le succès retentissant provoque le plus de jalousies. Où M. Germain s'est montré vraiment novateur, c'est en rompant le premier avec les traditions anciennes, non seulement des banquiers privés, mais aussi des sociétés de crédit, y compris la sienne, en matière de placemens de capitaux immobiliers. Il faut que ce milliard dont il dispose, allégrement manié, passe et repasse sans cesse par menues parcelles ; qu'il circule depuis le tronc central jusqu'aux branches les plus récemment poussées, comme la sève dans l'arbre, ou le sang dans le système artériel. Grâce à cette fluidité des espèces, la maison pourrait, si elle voulait, liquider complètement en l'espace de trois mois au plus. Tel est si bien l'idéal de la banque de dépôts, que les établissemens vivans s'efforcent tous aujourd'hui de l'atteindre, et que, pour s'en être écartés, beaucoup ont péri, les uns empêtrés dans de louches spéculations, comme les Dépôts et Comptes courans, les autres égorgés par des adversaires auxquels ils avaient imprudemment donné prise, comme l'Union générale de M. Bontoux.

Le public a d'ailleurs intérêt à ce qu'aucune société ne domine isolément le marché, à ce qu'entre les banques, comme entre les magasins ou les usines, il subsiste une concurrence. Il est bon que la Société générale s'applique à défendre son ancien rang, et

que le nouveau Comptoir d'Escompte, auquel est échue la bonne fortune d'avoir maintenant pour directeur un homme d'un rare mérite, M. Alexis Rostang, lutte avec le Crédit lyonnais sur le terrain pacifique des effets de commerce.

Le patronage des valeurs nouvelles, la participation à des entreprises de longue haleine, ne deviendront pas, par cela même, le monopole de la banque individuelle. Il s'est aussi fondé, depuis trente ans, des associations de capitalistes qui, ne recevant point de dépôts des particuliers, se livrent en commun à ce genre d'opérations.

Le type le plus parfait en ce genre est la Banque de Paris et des Pays-Bas. Elle se constitua en 1872 par la fusion de deux maisons, l'une parisienne, l'autre hollandaise. La première, dirigée sous l'Empire par MM. Cernuschi, Delahante et Joubert, sans guichets ni correspondans, ressemblait, par le chiffre élevé des actions émises à 25 000 francs, par le petit nombre de mains qui les détenaient, à une aristocratie de grosses fortunes plutôt qu'à un peuple de petits porteurs. Son influence dans les sphères gouvernementales lui permit d'obtenir du Crédit foncier, moyennant un intérêt de 2 pour 100, les sommes que cet établissement recevait en dépôt et dont elle-même tirait aisément 8 pour 100 en ce temps-là. Quant à la Banque des Pays-Bas, originaire d'Amsterdam où était son siège social, française par la nature de ses opérations, elle avait pour chef un financier accompli, M. H. Bamberger, qui avait su créer, grâce à ses succursales, des relations étendues en Belgique et en Suisse. La nouvelle Banque de Paris et des Pays-Bas, disposant de 62 millions versés, divisés en 125 000 actions, a peu à peu, par l'union autour de sa table de conseil et dans son cénacle le plus intime, de seigneurs d'un nombre respectable de gros lingots, distancé les maisons isolées de la haute banque, dont l'influence et la sphère d'action se sont amoindries.

Sur ce marché de Paris, — où viennent, comme à un rendez-vous convenu, se faire brasser les affaires du globe; où l'on soupèse la recette kilométrique de voies ferrées dans l'Argentine, la tonne d'affrètement d'une ligne de steamers dans l'océan Indien, le rendement d'une mine dans l'Afrique australe; où l'on sonde les plaies métalliques des États rongés par le cancer du papier-monnaie, et où l'on médicamente avec des toniques les crédits anémiés, — sur ce marché si vaste, la loi qui pousse les forces modernes au groupement agit avec une évidente autorité. Si l'on excepte la maison Rothschild qui conserve son autonomie, la plupart des banques privées subissent plus ou moins l'ascendant de deux centres d'attraction : la Banque de Paris et la Banque

ottomane. Le lien des participations unit de plus en plus ceux qui se livrent au commerce de l'argent; de sorte qu'il se forme une espèce d'*Omnium* des valeurs nouvelles, voisines ou éloignées, qui atténuera à la fois les gains et les pertes. Ce sera l'un des résultats de la tendance contemporaine à l'association, que la Banque de Paris a, pour sa part, contribué à développer et qui rend son histoire attachante.

V

L'agitation du capital dans les établissemens de crédit est, comme on vient de le voir, incessante : le mouvement des caisses réunies du Crédit lyonnais, du Comptoir d'Escompte, de la Société générale et du Crédit industriel dépasse 55 milliards par an. Les relations avec la clientèle sont en rapport avec une pareille activité. A lui seul, le Crédit lyonnais expédie 4 millions de lettres par an, soit une moyenne de 13 000 correspondances par jour ouvrable.

Cette masse de paiemens et d'encaissemens ne correspond toutefois qu'à un assez petit déplacement de billets de banque et surtout d'espèces d'or et d'argent. A la Banque de France, où les entrées et les sorties atteignent 53 milliards, *dans les bureaux de Paris seulement*, les billets bleus ne figurent dans le chiffre que pour 15 milliards et le métal jaune et blanc que pour un milliard. Cette proportion de 2 pour 100 est à peu près la même dans les sociétés privées. On se rappelle avec quelle mauvaise humeur l'or fut accueilli par le public lorsqu'en 1893 la Banque, ayant atteint la limite légale d'émission de ses billets, dut effectuer les paiemens en cette monnaie qui parut lourde et encombrante. Les caves de la rue de La Vrillière s'étaient volontairement vidées, en 12 jours, de 145 millions en pièces de 20 francs. Ces pièces, aussitôt qu'une loi eut permis aux billets de sortir en plus grand nombre, revinrent d'elles-mêmes en quelques semaines reprendre leur place dans les coffres.

Nos pères, qui ne connaissaient pas les billets et qui n'avaient souvent que des monnaies défectueuses, dont le transport était onéreux et plein de hasards, prisient fort les avantages de ces compensations de dettes et de créances que nous pratiquons si couramment aujourd'hui. Ils avaient des *foires d'argent* temporaires, où les négocians venaient acheter et vendre du papier de commerce. Tels étaient, tous les trimestres, les « paiemens de Lyon ». « Il s'y échange, dit un document officiel de la première moitié du xvii^e siècle, 12 ou 13 millions de livres, » — c'était quelque chose.

alors, — « sans qu'il s'en voie plus de 6 ou 8000 en argent comptant. » L'or voyage encore de par le monde et les établissemens de crédit en reçoivent ou en expédient des colis appréciables ; témoin les 50 barils envoyés à l'un d'eux, ce printemps, de New-York, contenant ensemble 12500 000 francs dont quarante-neuf seulement arrivèrent d'abord à destination, le cinquantième ayant été dérobé en route et caché sous un tas de charbon. Mais le plus souvent les sommes portées aux écritures sont représentées par des effets ou par des chèques. L'usage de ces derniers, importé d'Angleterre, se répandant de plus en plus, la grande banque arrive à remplir, pour de très modestes citoyens, le rôle d'un intendant vis-à-vis de son maître. C'est un serviteur collectif. Elle gère des milliers de fortunes mobilières. Moyennant une rétribution minime, elle garde les valeurs, encaisse les coupons, paie les dépenses de chacun. Le nombre est de plus en plus grand des personnes qui, ne gardant chez elles que peu ou point d'argent, n'ont pas à redouter les larcins.

Quant aux sociétés de crédit, devenues le point de mire de fraudes innombrables, elles se tiennent sur leurs gardes, ce qui ne les empêche pas d'être parfois victimes d'habiles chevaliers d'industrie. L'un d'eux va demander un chèque de peu d'importance sur telle ou telle ville, en verse le montant et, une fois en possession du « document », lave au moyen d'agens chimiques la somme portée en lettres et en chiffres, qu'il remplace par une autre, très supérieure. Comme les petits chèques, afin de faciliter la rapidité des relations, ne sont généralement pas avisés, le banquier sur lequel celui-là a été fourni n'en a pas été informé ; mais, se voyant en face de signatures authentiques, il n'hésite pas à en effectuer le paiement. Surtout si le porteur a de l'audace et ne se laisse pas démonter. Un novice du métier, ayant pris et payé à Gènes un chèque de 1 800 francs sur une banque de Marseille, le présente à cette dernière, après avoir très adroitement changé les 1800 francs en 18000. Tandis qu'immobile devant le guichet il attend son argent, le contrôleur, d'ailleurs sans méfiance, demande à haute voix une explication au caissier. Le faussaire, se croyant découvert, tourne les talons, ouvre la porte et prend la fuite. Ce fut un voleur volé : il perdit les 1800 francs qu'il avait déposés à Gènes, car il ne reparut jamais.

Dans les sociétés de crédit, les chèques, avant d'être payés, sont soumis à un contrôleur qui vérifie les avis, les signatures et la provision. Ayant remarqué que le chèque, dûment visé, était après ces constatations rendu au bénéficiaire, certains escrocs, après l'avoir mis en poche, allaient chez eux en majorer la valeur par les procédés indiqués plus haut, puis revenaient le toucher à

la caisse. Le Crédit industriel et commercial fut ainsi dépouillé de plusieurs centaines de mille francs par l'adresse d'un seul filou. Une fraude du même genre fut commise à Londres pour un chèque de 48 livres sterling, délivré par la Société générale et payable à la banque Glyn, Mills and Co. Ce chèque fut transformé en 4800 livres (120 000 francs) avec un savoir-faire exceptionnel : le chiffre originel de 48 livres, non seulement indiqué à l'encre, mais aussi découpé à jour dans le papier par un procédé de perforation bien connu, avait disparu. Les faussaires, ayant enlevé le coin perforé du chèque, l'avaient remplacé par un morceau de papier adapté avec une telle perfection qu'il était impossible de le distinguer à l'œil nu. Pour prévenir ce genre de vols on délivre maintenant un numéro ou un ticket, contre le dépôt au contrôle du chèque, qui est transmis directement à la caisse par l'employé chargé d'y apposer son visa. Dans les maisons où ces divers services sont assez éloignés les uns des autres, de petits chemins de fer ou tubes à air transportent les chèques des mains du contrôleur dans celles du payeur.

La formalité récente du ticket a pour but d'empêcher une autre friponnerie d'une audace extraordinaire. Lorsque le caissier appelait naguère par leurs noms les bénéficiaires des chèques, et se contentait, avant de leur en verser le montant, de leur faire énoncer à haute voix le chiffre auquel ils avaient droit, certains malandrins, rôdant autour des guichets, parvenaient à lire le nom et la somme inscrite sur le chèque, généralement déplié au moment de sa présentation par le titulaire. Si ce dernier se laissait aller, en attendant son tour, à quelque distraction, s'il causait avec un voisin ou s'absorbait dans la lecture d'un journal, le filou, qui le guettait, s'avancé tranquillement à sa place, faisait connaître le chiffre qui lui était dû et touchait l'argent à sa barbe. Plus tard, quand, impatienté de la longueur de l'attente, le propriétaire du chèque en réclamait le paiement au caissier, le voleur était déjà loin. Pour éviter ces escroqueries, et bien d'autres, les établissements de crédit entretiennent une police secrète, recrutée souvent parmi les agens supérieurs de la sûreté, et chargée spécialement de surveiller les allures des personnes qui séjournent dans les halls.

Les « lettres de crédit circulaires » sont aussi un sujet où s'exerce l'imagination des coquins. En possession d'une lettre de ce genre d'un montant déterminé, l'un d'eux remarqua que les banquiers chez lesquels il était accrédité, au lieu de porter le chiffre des acomptes payés sur le dos de la lettre, l'avaient inscrit sur la double feuille demeurée blanche. Après avoir épuisé son crédit, il déchira la page ainsi annotée et se présenta dans une

autre banque avec l'unique page restante, dont le verso était vierge. La somme, très importante, fut payée et donna lieu à un procès demeuré célèbre dans la jurisprudence financière.

D'autres professionnels d'outre-Manche ont poussé plus loin le raffinement : ils ont envoyé, sur du papier à lettres authentique des banques anglaises qu'ils s'étaient procuré, avis à des maisons continentales de la délivrance de lettres de crédit à leur nom. Vingt-quatre heures après, juste à temps pour que le banquier visé n'ait pu recevoir de réponse d'Angleterre, le faussaire lui rendait visite, et, pour mieux capter sa confiance, ne touchait qu'une partie de la somme à laquelle il semblait avoir droit.

Cette discrétion dans le vol n'est pas très rare. Une banque avait envoyé de Paris à Odessa des billets russes. A l'arrivée du pli chargé, le destinataire télégraphia que le chiffre indiqué ne s'y trouvait pas, mais que, en revanche, il renfermait des coupures autrichiennes et roumaines. Très intrigué, l'expéditeur se fit retourner l'enveloppe et son contenu pour l'examiner. Il reconnut qu'après avoir coupé le cachet à la cire, le voleur s'était approprié une partie des roubles et les avait remplacés par une menue monnaie fiduciaire d'autres pays. Honnêteté d'appoint, billon de scrupules... Je ne parle ni des traites fausses, ni des valeurs contrefaites, encore assez fréquentes : on découvrit il y a peu de temps l'existence de nombreux titres imités de la dette extérieure espagnole, sur lesquels certains établissemens avaient consenti des prêts ou effectué des négociations.

En attendant que l'on ait organisé, pour les fortes sommes, l'usage des chèques « crossés », dont l'encaissement ne peut être fait que par des banquiers, les soins nouveaux apportés au papier, à la gravure confiée à des ateliers spéciaux, ont pour but de rendre les travestissemens des chèques très difficiles. La teinte jaune, rose ou bleue qui les recouvre, n'est autre chose que le nom de la société de crédit dont ils émanent, répété à l'infini en lettres minuscules et imprimé si légèrement que l'encre de la plume dissout la couleur. Un lavage ou un grattage devient ainsi presque impossible. De plus, la place où la somme doit être inscrite en chiffres est disposée de telle sorte que le moindre agent chimique la détériore d'une manière très visible. Enfin les banques usent d'un gaufrage ou d'un piquetage qui rend fort malaisées les modifications frauduleuses. Pour les lettres de crédit l'on a adopté, soit dans la pâte du papier, soit dans la partie imprimée, certains signes conventionnels que le faussaire ne peut découvrir.

Préposé à la conduite d'une armée de millions qu'il doit sans cesse tenir en haleine, et à laquelle il faut faire suer un dividende, le directeur d'un établissement de crédit, obligé d'éventer chaque

jour les ruses nouvelles dont ses capitaux pourraient être victimes, est porté, semble-t-il, à voir l'espèce humaine par ses pires côtés. C'est du moins l'opinion que j'exprimais à l'un d'entre eux, après avoir égrené la litanie des choses vilaines et douloureuses qui lui passaient sous les yeux : politiciens battant monnaie avec leur signature, négocians lançant des traites fictives, importateurs produisant de faux connoissemens, warrants à double et triple exemplaire, servant à escroquer des prêts à trois ou quatre maisons.

— Il est vrai, me répondit-il ; cependant j'ai vu dans mon métier des actes d'une délicatesse bien touchante. Laissez-moi vous citer le suivant : Un officier de marine, qui avait donné sa démission pour fonder une entreprise commerciale, fut forcé, au bout de quelques années, de suspendre ses paiemens. Il demeurait redevable à notre maison d'une somme assez ronde et, quoiqu'il se refusât à rembourser même un léger à compte, je ne pus me résoudre à faire prononcer la faillite de cet homme dont le passé était irréprochable. J'en étais là, quand j'appris que mon débiteur, après avoir définitivement abandonné les affaires, venait d'être appelé à un poste officiel, et suffisamment lucratif. Je lui demandai alors de prélever sur son traitement, pour l'extinction de notre créance, une somme modeste qui témoignât de sa bonne volonté. Il m'écrivit, sur un ton furieux, que je voulais le déshonorer, que, si j'insistais, il jetterait à la rivière sa croix de la Légion d'honneur et s'y jetterait après elle. Indisposé par une réplique si disproportionnée avec ma modération, je me disposais à faire procéder à une saisie de ses appointemens, lorsque je reçus la visite d'un petit homme à la physionomie triste, malingre et décidée, qui me dit se présenter pour l'affaire de M. X... (c'était le nom du personnage récalcitrant). — Je viens, dit-il, vous offrir de payer la somme, je vous demande seulement un peu de temps. — Mais à quel titre intervenez-vous ? lui dis-je, subitement impressionné par son attitude. — Je suis le gendre de M. X... — Alors c'est par affection pour lui que vous assumez cette charge ? — Non, monsieur, je n'ai jamais eu qu'à me plaindre de M. X... — Ah ! je comprends, c'est pour votre femme et vos enfans ? Et mon intérêt grandissait, devant ce visage contracté par une sorte d'anxiété pudique. — Non, me fut-il répondu très doucement, je n'ai pas d'enfans et ma femme est morte. — Mais quel mobile vous fait donc agir ? — Oh ! monsieur, c'est très simple ; j'ai aimé la fille de M. X..., pendant dix ans. J'étais alors un pauvre pharmacien, et M. X... considérait ma demande comme inconvenante, eu égard à sa position personnelle. Quand il a été ruiné, j'ai pensé que je pourrais obtenir celle que

j'aimais. Je l'ai eue en effet, pendant un an, et elle est morte. C'est pour elle et en son unique souvenir que je veux payer les dettes de son père. » Il y avait tant de grandeur dans le naturel avec lequel tout cela fut dit, que j'en fus ému profondément. Inutile d'ajouter que j'acceptai les conditions offertes par mon interlocuteur, qui furent ponctuellement exécutées.

Le financier dont je tiens ce récit, m'a conté d'autres épisodes de dévouement remarquable, que le cadre de cette étude ne me permet pas d'y rapporter, et qui montrent que l'argent ne dessèche pas toujours le cœur.

VI

Toutes les pertes des établissemens de crédit ne sont pas le résultat de fraudes coupables. Dans un pareil mouvement de papier, il se produit forcément quelques erreurs : un nom est pris pour un autre, un ordre de bourse est mal interprété, un titre peut être délivré par mégarde à un client auquel il n'appartient pas. Pour se rendre compte de la diversité des services qui gitent côte à côte en ces temples de la richesse mobilière, il suffit de parcourir le plus récemment édifié, celui du Crédit lyonnais.

Sous le plancher de verre de ces halls où la foule, à certaines heures, entre et sort à flots si pressés qu'ils semblent un prolongement du trottoir, dorment deux étages de sous-sols silencieux et vides ; point inutiles cependant. Là se trouve l'imprimerie de la société, où les 2 000 modèles de papier à lettres, cartes, enveloppes, fiches, bordereaux, chemises, tableaux et prospectus nécessaires au fonctionnement quotidien des bureaux de Paris et de province sont confectionnés par une vingtaine d'ouvriers. Plus loin une machine de 160 chevaux produit l'électricité, et actionne les pompes qui fournissent chaque jour : d'abord les 100 mètres cubes d'eau dont la maison a besoin pour se débarbouiller, puis 100 autres mètres cubes pour faire mouvoir les ascenseurs et les monte-charges. Cette eau, tirée d'un puits de 110 mètres de profondeur, qu'alimente la rivière souterraine de la Grange-Batelière, ne viendra-t-elle pas à manquer un jour ? Sollicité par les pompes voisines de l'Opéra, du Grand-Hôtel, des secteurs électriques du Palais-Royal et de Montmartre, par d'autres encore, le cours d'eau menace de tarir. Son niveau, depuis dix ans, a baissé de 8 mètres. Sa présence a, dit-on, gêné nos pères pour bâtir ; son absence ne serait pas moins gênante pour nos neveux.

La question de l'eau ou, pour mieux dire, la question du feu, les précautions contre l'incendie, sont de tout premier ordre pour

une boîte à milliards comme celle-ci, bien que ses constructeurs se soient appliqués à la rendre presque incombustible, et qu'il y soit exercé une surveillance diurne et nocturne. Ici l'eau est accumulée partout en grandes masses, prête à jaillir à la première alerte des 53 cuves du sous-sol, ou à se précipiter en torrents, du haut des combles, dans lesquels sont rangés en enfilade des récipients, toujours pleins, d'une contenance de 400 000 litres. Aux angles du plafond, dans les salles basses où s'alignent les coffres-forts loués au public, par fragmens grands ou petits, l'on aperçoit de larges trous béans par où l'inondation d'en haut viendrait noyer ces caves. Elle garantirait les richesses inconnues que renferment les compartimens privés, les espèces, valeurs, bijoux, papiers de famille, contrats ou titres de propriété, tout ce que cachait et enfouissait l'homme d'autrefois : — le châtelain dans son donjon ; le bourgeois à même le mur, derrière son lit ; le paysan dans la terre, au pied d'un arbre de la forêt, — tout ce dont l'homme d'aujourd'hui trouve plus commode et plus sûr de confier la garde à un organisme spécial et collectif. L'institution des coffres-forts est une de celles qui ont réussi le plus vite : le Comptoir d'Escompte, quoiqu'il agrandisse chaque année les locaux qui leur sont consacrés, suffit avec peine aux demandes ; le Crédit lyonnais, qui n'avait il y a dix ans que 400 locataires, en a présentement 8 300.

Dans le même sous-sol, mais séparés par une succession de grilles qui ne s'entr'ouvrent que pour un petit nombre d'employés, sont les serres de la conservation des titres. Au lieu de loger leurs valeurs dans un des coffres dont ils ont la clef, beaucoup de gens se débarrassent de tous soucis en remettant ces valeurs elles-mêmes à l'établissement, qui détache et encaisse les coupons. Grâce à ce procédé, le propriétaire d'un portefeuille, prudemment morcelé, n'est plus tenu de consacrer des heures nombreuses à toucher des sommes minimes, devant des guichets multiples, à des échéances variées. Cette besogne de classement et de manipulation des titres est remplie presque exclusivement par des femmes. Elles s'en tirent de manière à confondre les détracteurs du travail de leur sexe, puisque les titres en dépôt, dont la valeur est de 2 milliards et demi environ, sont au nombre de 7 millions, et qu'ils se composent de 3 000 sortes de fonds d'Etat, actions, parts ou obligations diverses, appartenant à plus de 85 000 cliens.

Au rez-de-chaussée, au premier étage, sont installés des bureaux connus du public. Ce qui l'est moins, c'est une succession de vastes pièces, sises en haut du grand escalier de pierre, et affectées aux archives ; non pas aux archives de l'établissement, —

celles-là sont installées à Montrouge, dans un immeuble bâti tout exprès, où se concentrent la correspondance et la comptabilité des dix dernières années, — mais aux archives, ou mieux aux « études », comme on les nomme, financières, industrielles et commerciales du monde entier. Dans ces bureaux, création originale de M. Germain, toute association de capitaux a son dossier comme, à la préfecture de police, tout particulier notable a le sien. Les employés sont répartis en quatre sections : l'industrie est du ressort de la première. Elle doit collectionner tous les documents, recueillir tous les rapports et se procurer autant que possible des renseignemens confidentiels sur les origines et l'état présent de toutes les compagnies de mines, de gaz, d'électricité, de navigation ou de tramways, en France et à l'étranger. La seconde section fait de même pour les banques : la connaissance de leur situation exacte est des plus utiles à une société de crédit. La troisième s'occupe des chemins de fer ; la quatrième des fonds nationaux et municipaux des divers pays. Une bibliothèque de périodiques spéciaux, méticuleusement ordonnée, complète cette organisation, grâce à laquelle de jour à jour, presque d'heure à heure, le conseil est éclairé sur la conduite à tenir.

VII

Pour contrôler les milliers de renseignemens lentement accumulés ainsi depuis un quart de siècle, l'établissement de crédit se sert de ses agences, rouage précieux d'où vient une grande part de sa force. A eux trois, le Crédit lyonnais, le Comptoir d'Escompte et la Société générale possèdent 70 bureaux de quartier dans Paris ou la banlieue, 260 agences en France et 30 succursales à l'étranger. Les banques du nouveau type ont compris que le moyen le plus efficace, pour réussir et se répandre, était d'aller chercher le client et, par les facilités offertes, de forcer dans leurs derniers retranchemens l'insouciance et la routine. A la Générale revient l'honneur de cette initiative, que ses rivaux ont suivie ou perfectionnée. Ces créations ont été très onéreuses, parce qu'il faut plusieurs années pour que les recettes dépassent les frais d'exploitation. Encore est-il des agences qui ne rapportent presque rien ou qui même travaillent à perte, si l'on ne tient pas compte de leur recouvrement gratuit des effets dont elles sont chargées par la métropole. Celles-là remplissent un peu le rôle des second et troisième réseaux de nos chemins de fer, qui font gagner de l'argent aux grandes lignes en leur amenant du trafic, et qui, considérés isolément, ressortent en déficit.

Le capital nécessaire à une agence de province en marche normale est peu important : 6 à 7 pour 100 du montant des dépôts à vue et des comptes créditeurs lui suffisent. La difficulté c'est d'avoir un bon directeur ; tout le succès dépend de lui. Il doit être prudent et sévère pour l'escompte du papier, actif et insinuant pour la formation de la clientèle. S'il n'a que les premières qualités, il ne fait pas d'affaires ; s'il n'a que les secondes, il en fait, mais il perd de l'argent. Plusieurs fois, depuis trente ans, il a été question de l'union des banquiers des départemens, en une agence centrale fondée à Paris, à leur usage. C'est l'évolution inverse qui s'opère : loin d'envahir la capitale, la province est envahie par elle.

Une gravure humoristique de l'époque du Directoire représente le départ du député remplacé, gros et gras ; l'arrivée du remplaçant sec et maigre. Bataille des maigres et des gras, mollesse et quiétude des satisfaits, énergie et labeur des ambitieux, n'est-ce pas la loi constante du progrès, de la vie, du monde ? L'agent du Crédit lyonnais, fraîchement débarqué, ayant sa fortune à faire, a fait le tour de la ville pendant que l'ancien financier local demeure immobile en ses bureaux. De façon ou d'autre, soit qu'ils vendent leur maison au Comptoir d'Escompte, qui en a acquis plusieurs, soit que simplement ils liquident, les banquiers de chefs-lieux sont en train de disparaître.

Il en est qui méritent d'être regrettés. Ils ont droit à un souvenir reconnaissant, ces prêteurs héréditaires et respectables, pères des commerçans du cru, les aidant volontiers de leurs conseils, les tirant au besoin d'un mauvais pas, lançant et commandant des jeunes gens capables et sans ressources. C'est une pièce de l'ancien mécanisme social qui se renouvelle, et se transforme en un mécanisme plus dur, plus banal et plus parfait. Le vice de ces maisons patriarcales et chancelantes était de majorer inconsciemment le taux de l'intérêt. Elles achetaient l'argent des dépôts jusqu'à 6 pour 100 et le vendaient 10 et 12 pour 100 à l'épicier, au marchand de tissus ou de meubles. Le crédit obtenu à ce prix soutient aujourd'hui le commerçant qui y recourt, comme la corde soutient le pendu. Les bénéfices généraux du négoce de détail ne permettent plus de payer de pareils taux, sans aller à la faillite par une route semée de fleurs. Or le plus clair des gains du petit banquier n'avait pas d'autre source. J'ai sous les yeux le résumé sincère des opérations de l'un d'eux. Son bénéfice annuel s'élève à 19 500 francs ainsi répartis : escompte de papier essentiellement commercial 4 000 francs ; coupons, ordres de bourse et profits divers 2 000 francs ; *agio de papier de crédit* 13 500 francs. Ce papier-là n'est pas autre chose qu'une série

d'emprunts déguisés, à des conditions qui semblent maintenant usuraires.

Les agences établies à l'étranger par les diverses sociétés ne sont pas seulement une opération économique, elles ont le caractère et les résultats d'une entreprise presque nationale. Le champ étant plus vaste, la concurrence qu'elles s'y font est moins grande. Au Comptoir d'Escompte appartiennent les relations avec les pays lointains et les colonies françaises; au Crédit lyonnais l'Europe, l'Égypte et l'Algérie. Pendant vingt-cinq ans, la banque officielle d'Alger a maintenu pour l'escompte le taux de 6 pour 100; à l'arrivée du Crédit lyonnais l'intérêt est tombé brusquement à 4 pour 100. En Russie, le bilan réuni des trois succursales que ce dernier établissement possède à Pétersbourg, Moscou et Odessa, s'élève à 62 millions de francs. Les capitaux sont en majorité français, puisque la maison centrale est créancière de ses agences russes d'une somme de 40 millions.

Toutes les agences nouvelles travaillent ainsi, pendant la première période de leur développement, avec l'argent de la métropole; peu à peu elles se suffisent et se contentent de son appui moral. C'est le cas par exemple de l'agence de Madrid, devenue aujourd'hui la plus forte banque privée de la Péninsule, qui donne chaque année aux actionnaires du Lyonnais 3 à 400 000 francs de bénéfices nets. Depuis sa fondation, il y a dix-huit ans, jusqu'à la mise en vigueur des nouveaux tarifs de douanes, cette agence avait contribué à accroître le mouvement commercial hispano-français. Elle a développé aussi le crédit en Espagne, où il n'existe pas de marché libre de l'escompte, et où les banquiers auraient cru naguère s'amoindrir dans l'opinion en pratiquant le réescompte de leurs effets à la Banque d'État; comme s'il n'était pas aussi normal, pour une banque, d'emprunter et de prêter, que de respirer et d'aspirer pour le corps humain. Soutenue d'abord par les fonds parisiens, elle vole à présent de ses propres ailes; appuyée d'une part sur la Banque d'Espagne, qu'unit à elle le souvenir de services rendus par l'établissement du boulevard des Italiens, d'autre part sur des dépôts locaux d'environ 7 millions de pesetas. Elle est si sagement conduite que, sur un mouvement annuel de caisse d'environ 800 millions, ses pertes, par suite d'effets impayés, ne dépassent pas une douzaine de mille francs.

Dans les pays d'outre-mer, l'action de l'établissement de crédit est d'une portée plus haute encore. Il est, dans l'ordre matériel, le propagateur de l'influence française, que le missionnaire développe dans l'ordre moral. Sur ces confins de la civilisation, en ces terres toutes neuves où nous avons tant d'intérêts à protéger,

tant de territoires à faire fructifier, l'ancien Comptoir d'Escompte avait jeté les fondemens de postes avancés, que le directeur du Comptoir actuel, M. Rostang, servi par sa propre expérience, a su fortifier et accroître.

On ne connaissait jadis, dans tout l'extrême-Orient, d'autre étalon international que la livre sterling. Le Comptoir a permis de tirer sur Paris et a diminué l'*usance*, le délai, des traites sur l'Europe. Seule maison française établie en Chine, il fait à Shanghai des opérations sur les soies destinées à Lyon et possède à Hankou, pendant la saison du thé, la clientèle presque exclusive des grands exportateurs russes. Nos relations avec les indigènes, qui s'étendent sans cesse par le trafic, exigent de gros capitaux, beaucoup de finesse, — très avisés, les Chinois cherchent à profiter des rivalités politiques entre Occidentaux pour les induire à traiter des affaires à perte, — et souvent une bonne dose d'énergie. M. Vouillemont, directeur de l'agence de Shanghai, victime d'un vol concerté entre son caissier et son comptable, deux natifs, n'hésite pas à fréter un vapeur pour courir après les coupables, qui s'étaient sauvés dans une grande barque. Il les rejoint en pleine mer, et, lorsqu'il aborde leur bateau, il aperçoit, gisant au fond, à côté de son coffre, les corps des deux fugitifs, qui, désespérés, venaient de se donner la mort.

Il n'est pas mauvais, dans ces régions, de faire ainsi sa police soi-même. A Madagascar, le seul moyen efficace pour obtenir paiement d'un mauvais débiteur est de l'enfermer chez soi et de le priver de nourriture. L'histoire des agences du Comptoir d'Escompte à Tananarive et à Tamatave, chargées depuis 1886 d'encaisser les intérêts de l'emprunt de 15 millions fait par le gouvernement malgache, c'est l'histoire même de nos rapports avec les Hovas durant les huit dernières années. Chaque lettre des directeurs de ces agences, adressée au siège social de Paris, apportait le récit de quelque nouveau tour joué par ce premier ministre, qui ne recule devant aucune audace, y compris celle d'épouser successivement trois reines, dont les deux dernières à la fleur de l'âge, quoiqu'il ait lui-même 65 ans. Un négociant du pays, jouissant d'une fortune considérable, jugea l'an dernier avantageux de faire banqueroute. Des fonctionnaires malgaches se mirent à son service et l'aiderent à soustraire à ses créanciers la totalité de son actif. Le premier ministre, pressé par notre résident général et sur les plaintes réitérées des agens du Comptoir, consentit enfin à ordonner une enquête... et en chargea précisément les fonctionnaires complices du voleur! On apprendra sans étonnement que l'enquête n'aboutit pas.

De pareilles mésaventures ne sont pas à redouter là où existe un pouvoir régulier ; mais les agences de Bombay et de Calcutta ont à lutter contre les fluctuations de cours du métal argent, contre le papier véreux dont les Parsis excellent à se défaire. Si les créations faites par le Comptoir à Melbourne et à Sydney nous ont facilité le commerce direct des laines et des suifs avec l'Australie, si l'escompte des traites *documentées* à destination de nos manufactures du Nord et de l'Est y procure d'assez bons bénéfices, les risques aussi sont considérables.

VIII

Livrés à leur propre initiative, résidant en des climats peu cléments parfois aux Européens, tenus à un train de vie onéreux que leur rôle de représentans uniques de la mère patrie leur impose, les directeurs des succursales exotiques sont assez largement rémunérés : leurs traitemens annuels varient de 15000 à 50000 francs. Leurs collègues des départemens français, quoique moins bien partagés, touchent, en sus de leurs appointemens fixes, une commission de 10 pour 100 sur leurs chiffres d'affaires. Quelques-uns se font ainsi jusqu'à 30000 francs ; la plupart reçoivent en moyenne une douzaine de mille francs.

Mais, sauf ces postes de confiance en province, que la concurrence des diverses sociétés a rendus plus lucratifs, parce qu'elles se sont disputé les unes aux autres les sujets capables ; sauf quelques personnalités placées à Paris à la tête des principaux services, la masse des petits employés de banque est peu rétribuée. L'institution des établissemens de crédit n'a eu que fort peu d'influence sur la condition de cette classe de salariés bourgeois, à laquelle ses vertus modestes n'assurent qu'une existence bien étroite, moins enviable que celle de beaucoup d'ouvriers manuels. Leur avenir n'est pas mieux assuré, car il n'existe aucune caisse de retraites dans les maisons que nous avons étudiées.

La plus importante dispose, à Paris, d'un personnel de 3 000 individus des deux sexes, sur lesquels une centaine au plus a notablement profité de la révolution opérée dans la banque. Les autres y ont peu ou point gagné. Peut-être devrait-on faire une exception pour les femmes, qui forment à peu près le dixième de l'effectif ci-dessus, et qui gagnent en moyenne 125 francs par mois. Sur 100 femmes employées dans les sociétés de crédit, on compte environ 70 jeunes filles, dont beaucoup démissionnent en se mariant, 20 femmes mariées et 10 veuves. Celles-là, lorsqu'elles n'ont pas d'autres ressources, sont les moins heureuses.

Aucune d'ailleurs ne l'est autant — sous le rapport des appointemens — que les vendeuses de la nouveauté; mais elles sont plus haut placées sur ce qu'on nomme « l'échelle sociale », et, dans notre démocratie, cette hauteur se paye... parce qu'elle correspond à un profit moindre.

Les grandes banques peuvent aussi répondre que, si elles se montrent peu prodigues envers ces commis et commises, méritans et dévoués pour la plupart, c'est qu'il n'est pas en leur pouvoir de faire des largesses. Leurs bénéfices à elles-mêmes sont très restreints. Le conseil du Lyonnais, dans un de ses rapports, estimait en principe à 40 pour 100 des recettes brutes le montant des frais d'exploitation pour une société financière bien administrée. Cette proportion a cessé d'être exacte : elle est de 43 pour 100 à la Banque de France, de 44 pour 100 au Comptoir d'Escompte, et de 54 pour 100 à la Société générale.

Sur 39 millions de recettes brutes, la Banque de France a 17 millions de dépenses; le Comptoir a 3 175 000 francs de frais pour 7 200 000 francs de recettes; la Générale reçoit 6 700 000, et dépense 3 600 000 francs. Une très grande part des frais généraux — le quart environ — est absorbée par l'impôt, qui, sous des formes diverses, a, depuis vingt-cinq ans, augmenté de 600 pour 100 les charges de cette branche d'industrie. La loi nouvelle des patentes représente à elle seule 300 francs par tête d'employé. Par suite, le dividende annuel distribué aux actionnaires de ces sociétés est peu en rapport avec les risques. Le progrès de l'épargne et la libre concurrence ont ici réalisé ce prodige : que l'argent du capitaliste s'aventure volontairement et travaille, presque pour le seul profit du public.

V^{te} G. D'AVENEL.

NOTES DE VOYAGE

EN ASIE CENTRALE

LE TURKESTAN RUSSE

En ce moment où toutes les nations européennes se partagent le monde dans un vaste mouvement d'expansion coloniale, l'un des plus intéressans actes de ce drame est celui qui a eu pour théâtre l'Asie centrale, région qui depuis trente ans a été le champ d'action de la Russie. L'œuvre accomplie de ce côté n'est inférieure, ni par sa grandeur, ni par son étendue géographique, ni par son importance dans l'évolution générale de l'humanité, à la tâche qu'ont remplie pendant la même période, sur d'autres points du globe, la France et l'Angleterre, ou d'autres nations plus tard venues.

La connaissance de la géographie de l'Asie centrale, longtemps très imparfaite, a fait de grands progrès dans ces derniers temps, grâce aux nombreux travaux des savans russes surtout; il reste cependant à dire sur ces contrées bien des choses nouvelles, au moins pour le public d'Occident.

Au point de vue plus particulièrement français, l'étude de la région dont il s'agit présente, en dehors de son intérêt intrinsèque, un intérêt tout spécial, que l'on pourrait appeler un intérêt de comparaison. Il existe en effet une analogie vraiment frappante et toute particulière entre la tâche entreprise par la France sur le rivage méridional de la Méditerranée et la conquête du Turkestan, c'est-à-dire de cette partie musulmane de l'Asie centrale, naguère encore indépendante et sur laquelle la Russie

a, dans ces dernières années, établi son autorité. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas, un pays musulman, habité par des populations en majeure partie guerrières, a été conquis peu à peu, sinon à la civilisation, du moins à la domination européenne, par une puissance chrétienne. Au Turkestan comme en Algérie, à côté de l'obstacle résultant du fanatisme religieux, des conditions politiques, des différences ethniques entre vainqueurs et vaincus, la conquête et la pacification rencontraient les mêmes difficultés physiques : le climat, le manque d'eau, l'existence de vastes déserts. On conçoit donc combien il peut être intéressant pour la France d'étudier quels ont été les procédés de conquête, de colonisation et d'administration des Russes, afin de les comparer aux procédés qui ont été les siens dans le nord de l'Afrique. Voici plus de soixante ans que la France a commencé la conquête de l'Algérie et qu'elle en a assumé l'administration ; il y a trente ans que les Russes ont entrepris celle du Turkestan. Les moyens employés n'ont pas été les mêmes de part et d'autre ; les résultats obtenus sont comparables ; il n'est pas inutile de les rapprocher.

I

LES RACES

Sans entrer ici dans des détails ethnographiques par trop spéciaux, nous sommes forcé de donner, pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, quelques indications sommaires sur les races humaines qui peuplent aujourd'hui le Turkestan.

Et d'abord, qu'est-ce que le Turkestan ? Le Turkestan, c'est, à proprement parler, — l'étymologie du mot l'indique, — le pays des Turcs. Et par Turcs il ne faut pas entendre les Turcs ottomans, les Turcs de Constantinople ou de l'Asie Mineure, lesquels ne sont qu'un rameau détaché par migration de la grande famille turco-mongole ou hunnique. Il ne faut pas entendre davantage les Turcs de l'Irak ou de la Syrie, descendans d'autres envahisseurs de même race, sortis du Turkestan pendant le moyen âge. Il faut entendre les Turcs qui sont restés chez eux, les Touraniens, comme dirait M. Richepin, les éternels ennemis de nos ancêtres les Aryens, s'il faut l'en croire, et s'il faut en croire aussi certains documens historiques encore assez vagues.

Le public parisien a été initié, voici quelques années seulement, par le livre des *Blasphèmes*, à l'existence de ces Touraniens errans, tueurs et insoucians, qui, au dire du poète, auraient

habité la terre avant les Aryas, lesquels ne devaient venir que plus tard féconder le sol par leur travail et peupler le ciel désert en y mettant les dieux.

C'est dans le Turkestan, dans ce pays dont nous allons parler, qu'on trouve les vrais Turcs primitifs : non pas, je le répète, les Turcs modernes, policés, dont l'image nous est familière et que nous rencontrons parfois sur les boulevards des villes d'Europe, coiffés du *fez* et vêtus de la *stambouline*, laquelle ressemble déplorablement à une redingote ; mais les Turcs nomades, féroces, pillards, toujours à cheval, étrangers à toute civilisation, ou du moins à celle dont nous avons l'habitude. Ces Touraniens de là-bas sont encore, au *xix*^e siècle, des Turcs plus sauvages que ne l'étaient, dans d'autres pays, ceux du temps d'Orosmane ou de Bajazet, déjà civilisés et transformés par plusieurs siècles de migration vers l'Occident et par le contact avec des États chrétiens, sans parler de l'entremise de Racine et de Voltaire, leurs introducteurs parmi nous.

Cette race, les habitans du vieux monde européen ont depuis longtemps eu l'occasion de la connaître dans les pays qu'elle a conquis d'une façon plus ou moins durable. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'aller l'étudier chez elle. C'est ce qu'ont fait, après les éminens orientalistes Vambéry et Radloff, de nombreux savans russes. C'est ce que nous avons fait nous-même, après bien d'autres.

Lorsque nous disons que le Turkestan ou Touran est le pays des Turcs, peut-être serait-il plus exact de dire qu'il est leur pays d'adoption ; ce n'est pas encore là leur vrai pays d'origine, du moins en ce qui concerne la partie du Turkestan située à l'ouest du Pamir, celle qui est aujourd'hui russe. Nous ne savons pas au juste, en effet, à quelle race humaine appartenaient les Scythes et les Massagètes qui, au temps de l'antiquité grecque, peuplaient ces régions. C'est seulement au *v*^e siècle de notre ère que nous y voyons, d'une façon historiquement prouvée, apparaître les Turcs, venant de l'est. C'est aussi seulement à cette époque qu'au dire des Annales chinoises les *Hioung-Nou*, que l'on peut identifier aux Huns, et les *Tiou-Kiou*, très probablement les Turcs, constamment refoulés par les Chinois, sont sortis des déserts de la Mongolie pour franchir les monts Célestes et s'étendre, à l'ouest, sur la Bactriane et les pays voisins.

Depuis cette époque jusqu'au *xiii*^e siècle, date de la grande invasion mongole de Genghiz-Khan, un courant constant de migrations turques a, presque sans interruption, jeté sur la Grande-Boukharie de nouveaux envahisseurs sortis de la Chine septentrionale. Après s'être mis d'abord comme mercenaires au service

des Sassanides persans, des Fatimites arabes, et des souverains chrétiens ou musulmans de l'Asie occidentale, ils ont fini par imprégner complètement tout le pays entre les monts Célestes et la mer Caspienne, et par déborder vers l'Ouest jusqu'en Europe.

Ces Turcs, ces Mongols, tous ces Barbares sortis du Nord de la Chine, ne sont pas identiques aux Chinois. On admet, à tort peut-être, qu'ils appartiennent comme eux à la race jaune, mais qu'ils forment un second grand rameau de cette race, auquel on a donné le nom de rameau altaïque, ou turco-mongol. A cette même famille l'on rattache les Finnois qui, à une époque très ancienne, ont peuplé les régions boréales de l'Asie et de l'Europe.

Ce pays du Turkestan est donc une région ethnographique; ce n'est pas une région géographique. Les limites n'en sont pas formées par des frontières physiques: les grandes barrières montagneuses qui, nous l'avons dit ailleurs (1), divisent l'Asie en trois compartimens naturels, presque sans communication entre eux, domaines de trois civilisations, de trois dynasties de civilisations, pourrait-on dire, l'une indoue, l'autre chinoise, la troisième iranienne, ne la limitent pas. La race turque est, au contraire, à cheval sur la principale d'entre ces chaînes de montagnes, le Tian-Chan, l'ancien Imaüs, et le nœud central de toutes ces chaînes, le Pamir, est à l'intérieur de son domaine. De même que le monde romain s'est développé autour du bassin méditerranéen, de même le monde turco-mongol semble s'être développé autour de la grande saillie montagneuse qui forme le centre de l'Asie, et qui, s'il faut ajouter foi à certaines traditions, a été autrefois le berceau de l'humanité tout entière.

Le Turkestan se trouve divisé, par la haute barrière des monts Célestes, en deux parties naturelles: le Turkestan chinois, Petite-Boukharie ou Turkestan oriental, d'un côté, et, de l'autre, le Turkestan aujourd'hui russe, le pays que l'on appelait autrefois la Tartarie indépendante ou Grande-Boukharie.

A en juger par l'immense quantité d'hommes qui en sont sortis à diverses époques, à en juger aussi par son étendue superficielle et par la fertilité de son sol, le Turkestan a dû être autrefois une région très peuplée. Aujourd'hui, il est, sinon désert, du moins habité par une population très peu dense. Il faut attribuer ce fait aux grandes migrations qui, à partir du commencement de l'ère chrétienne, ont poussé, par armées successives, ses habitans à marcher vers l'Ouest, mouvement qui paraît avoir refoulé dans le même sens, comme on le sait, les Barbares slaves et germains

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} décembre 1893. — *La Question du Pamir*.

auxquels est due la chute de l'empire romain. Ce mouvement d'émigration a été provoqué, évidemment, les preuves géologiques sont là pour le montrer, par l'assèchement graduel de toute cette vaste région, transformation qui l'a rendue inhabitable, de riche et fertile qu'elle a été. En effet, la formation géologique appelée *læss*, qui constitue le sol de toutes les plaines du Turkestan comme celui de la majeure partie de la Chine, est d'une fertilité inouïe, mais à la condition d'être arrosée. Or le débit des sources et des rivières, conséquence directe du régime des pluies, ne permet plus aujourd'hui que l'irrigation d'une partie très restreinte de la plaine. Les habitans, après s'être défendus de leur mieux par des travaux hydrauliques dont les traces colossales subsistent encore, et que nous avons eu l'occasion d'étudier, ont dû se décider à changer de pays, dans les premiers siècles de notre ère.

Si le Turkestan a fourni à l'Europe et à la partie occidentale de l'Asie de nombreux envahisseurs, s'il a été le point de départ d'émigrans nombreux, il a aussi reçu lui-même de multiples migrations venues du Nord et de l'Est, sans parler des invasions militaires persanes, arabes, et autres, venues du Sud-Ouest.

Les envahisseurs successifs, qui sont venus du Nord et de l'ouest de la Chine, depuis le commencement de notre ère jusqu'à la fin du moyen âge, appartenaient tous à la grande famille com-mongole ou altaïque, mais ils étaient les représentans de branches diverses et très nombreuses de cette famille. Aujourd'hui, après toutes ces conquêtes et ces invasions répétées, le Turkestan est occupé par le résidu de toutes ces races. La classification en est fort obscure, et les ethnographes y ont beau jeu. Ils ont écrit des volumes énormes pour élucider des points difficiles, mais qui ne sont en somme que des détails dans une question dont les grandes lignes sont encore incertaines.

Sans entamer cette discussion ethnographique si complexe, qui serait ici trop technique, nous dirons simplement, pour donner une idée sommaire de l'aspect actuel des populations de l'Asie centrale, qu'elles se divisent en deux groupes nettement reconnaissables par leurs aptitudes, leur genre de vie, et même par leur costume : les nomades et les sédentaires. Les sédentaires, qui forment la population des villes et qui, autour de chacune d'elles, ont créé, sur de grands espaces, des cultures fort perfectionnées, sont confondus dans tout le Turkestan sous le nom général de Sartes, quelle que soit d'ailleurs leur filiation. Cette dénomination uniforme désigne une population qui évidemment n'est pas homogène : elle est formée du mélange intime de deux types bien distincts, l'un iranien et l'autre touranien. Le premier type est celui d'une race

certainement très ancienne dans le pays, qui peut-être est celle des autochtones de la Bactriane et de la Sogdiane; le second type est dû au mélange de cette race avec les conquérans mongols ou uzbeks. Selon que les observateurs ont visité telle ou telle partie de la région, ils ont dépeint les Sartes comme présentant l'un ou l'autre de ces deux types, dont le premier domine dans le Sud et le second dans le Nord. Parmi les Sartes, les uns ont la barbe noire, abondante et frisée, les yeux noirs et largement ouverts, le nez très aquilin, le teint coloré, le visage ovale, les traits réguliers; les autres ont la barbe rare et raide, la peau jaune, les yeux petits et bridés, le nez court, les pommettes saillantes. Chez les premiers domine le sang iranien, chez les seconds le sang touranien. La plupart des voyageurs qui ont parlé du Turkestan ont dit simplement que les Sartes sont des Iraniens, c'est-à-dire des Aryens, parens des anciens Perses, et nos parens aussi, à nous, issus, comme les Perses, de la grande souche indo-européenne. Ils ont dit aussi que leur langue était de la famille aryenne. Cette dernière affirmation n'est pas exacte, et si l'on admet que c'est la langue qui fait la nation, les Sartes sont, en très grande majorité, franchement touraniens, car presque tous parlent un dialecte turc très voisin du djaggataï classique; c'est seulement dans quelques villages des montagnes et dans quelques oasis de la frontière sud que l'on parle encore le tadjik, langue dérivée du sanscrit et appartenant à la famille aryenne. Au sujet des Sartes, les auteurs se sont accordés à l'unanimité sur un seul point, consistant à nous les peindre comme essentiellement fourbes, perfides et poltrons. C'est peut-être une exagération. Les Sartes préfèrent en effet le commerce et l'agriculture à la guerre et à la vie de pillage. Ils sont moins hardis et moins aventureux que les nomades en général, moins insoucians et moins bons cavaliers que les Kirghiz, moins intrépides, moins féroces et moins chevaleresques que les Turkmènes. Mais ils sont infiniment plus lettrés, plus économes et plus civilisés. Ils ne manquent pas d'un certain courage, et la preuve en est qu'ils ont su défendre leur indépendance, fonder des cités riches et puissantes et imposer en somme d'une façon à peu près complète leur suzeraineté aux nomades, ou du moins, ils ont toujours fini par absorber ceux-ci, après avoir été à maintes reprises subjugués par eux. Leurs villes, dont plusieurs dépassent encore aujourd'hui cent mille habitans, sont remplies de monumens superbes, et chacune d'elles est entourée de plusieurs milliers d'hectares de jardins et de rizières. Les lettres et les sciences ont toujours été florissantes chez eux et leur esprit économe et pratique peut rivaliser avec celui des Chinois. En fait de vêtemens, les Sartes portent le *khalat*, longue robe de chambre, de couleur souvent éclatante

et d'un dessin étonnamment varié, un pantalon de laine étroitement ajusté et des bottes de cuir. Leur coiffure se compose d'un petit bonnet pointu appelé *tépé*, fait d'étoffe brodée et dont la forme est beaucoup plus gracieuse que celle du *fez* adopté par les musulmans d'Occident. Quand ils voyagent, ou les jours de cérémonie, ils l'entourent d'un volumineux turban de mouseline blanche : ce bonnet ressemble beaucoup à celui que portaient les Perses Achéménides ou même certains Hittites, tels qu'ils sont représentés sur les anciens monumens.

A côté de ces populations sédentaires, qui habitent les grandes oasis arrosées par les puissans fleuves de la région, il y a, en Asie centrale, des Nomades, qui occupent tous les immenses espaces constitués, soit par les steppes, soit par les déserts, soit par les montagnes. Ces derniers appartiennent à deux groupes bien caractérisés. Les plus connus, ceux dont on a le plus parlé en Europe, bien qu'ils forment le groupe le moins nombreux et qu'ils occupent le territoire le plus restreint, ce sont les Turkmènes, que les anciens voyageurs ou les écrivains français ont appelés Turcomans. Ils habitent le pays qui s'étend à l'est de la mer Caspienne, entre cette mer et les vastes déserts de sable qui limitent, sur son bord oriental, la vallée du grand fleuve Oxus. Au Sud, leur domaine est borné par la Perse, c'est-à-dire par les montagnes du Khorassan.

Les Turkmènes et les Khiviens, leurs voisins, sont les descendants de ces Kharysmiens qui, de tous temps, ont été redoutables à la guerre, et qui, au commencement du XIII^e siècle, ont étendu leur domination sur une grande partie de l'Asie.

Les Turkmènes sont, à n'en pas douter, de race turque, mais ils ont certainement subi le mélange d'un autre sang mal déterminé, qui a singulièrement modifié leur type. Leur visage est allongé, leur nez aquilin, leur peau brune, leur barbe noire et assez rare, mais cependant frisée et non formée de soies rudes et droites; leurs yeux sont grands, généralement noirs, mais assez souvent de couleur claire. Leur taille est au-dessus de la moyenne, et ils ont dans leur aspect beaucoup d'analogie avec certaines tribus arabes. Très braves et très hardis, ils constituent la population la plus courageuse, la plus loyale et, en somme, la plus estimable de toute l'Asie, malgré leur réputation bien acquise de pillards et de brigands invétérés. Leur costume se compose d'un *khalat* de même forme que celui des Sartes, en cotonnade généralement rayée de rouge et de blanc, d'un pantalon de cuir ou de laine et surtout d'un énorme bonnet à poil, en peau de mouton, de couleur noire. Ce bonnet à poil, qu'on retrouve, dans des proportions moins monumentales, en Arménie, en Perse et dans

le Caucase, est, à l'orient de la mer Caspienne, essentiellement caractéristique des Kharysmiens, c'est-à-dire des Turkmènes et des Khiviens; les autres populations du Turkestan n'en portent point.

Ce qui paraît avoir dicté à ceux-ci le choix de leur coiffure, de même que celui de tout leur équipement, de leur selle très surélevée par exemple, c'est la préoccupation constante de donner le mieux possible des coups de sabre sur la tête et sur les épaules de leur prochain et de parer ceux qui peuvent leur être adressés à eux-mêmes. Les énormes bonnets en question remplissent admirablement ce dernier but, d'autant mieux que leurs propriétaires y placent leurs vêtemens de rechange et y accumulent tous les objets qu'ils peuvent voler au cours de leurs déplacements. L'efficacité du meuble protecteur s'en trouve encore augmentée. Rien n'est plus curieux que de faire vider le contenu de son bonnet à un Turkmène : les découvertes qu'on y peut faire sont tout à fait inattendues.

Avant la conquête russe, les Turkmènes avaient pour industrie principale et même unique le pillage. Toujours en guerre avec les Persans, et presque toujours victorieux, malgré leur nombre très inférieur, ils exécutaient chaque année en Perse des razzias d'esclaves et d'objets de toute nature. L'effectif des corps d'armée envoyés contre eux ne servait en général qu'à augmenter le nombre des prisonniers dont ils faisaient commerce sur les marchés de Boukhara et de Khiva. Aussi ont-ils longtemps résisté même aux armes russes et c'est pour les réduire qu'a été construite, à un point du vue purement stratégique, la première section du chemin de fer transcasprien. C'est en vue de leurs razzias ou *alamanes* qu'ils ont créé et perfectionné l'admirable race de chevaux, la première du monde assurément, qu'ils possèdent encore aujourd'hui et dont le fond et la vitesse sont incomparables. Ces chevaux, dont le type se rapproche beaucoup de celui du pur-sang anglais, n'ont rien des formes arrondies que l'on est convenu d'attribuer, chez nous, à tous les chevaux orientaux. Ils sont nerveux, anguleux, osseux et de très grande taille. Ils sont malheureusement devenus assez rares, depuis que la paix russe a mis fin à l'industrie qui était la raison d'être de leur élevage assez coûteux. Leur nombre, en 1891, lors d'un recensement auquel nous avons assisté, n'était plus, dans la Transcaspienne, que de quatre mille. Tout le reste de la population chevaline, très nombreuse, est formée de chevaux *karabair*, race métisse, dégénérée et assez médiocre, qui n'est guère supérieure à notre race barbe et qui lui ressemble.

Tous les nomades qui habitent au delà de l'Oxus, c'est-à-

dire tous ceux qui peuplent le pays compris entre l'Oural et le désert de Gobi, depuis le bassin de la mer Glaciale jusqu'aux plateaux du Pamir, sont désignés indistinctement sous le nom de *Kirghiz*. Ce mot d'ailleurs ne préjuge rien au point de vue ethnographique : il veut dire simplement « nomades ». Les Kirghiz de la montagne, c'est-à-dire ceux qui habitent les monts Tian-Chan, l'Ala-Taou, le Pamir et les chaînes voisines, portent le nom de Karakirghiz, ou Kirghiz noirs; on les nomme aussi Kiptchaks. Parmi les Kirghiz de plaine, ceux qui habitent entre l'Oural et le Syr-Daria sont appelés Kirghiz-Kaïzaks, mot qui a la même étymologie que le nom russe *Cosaque*, et qui signifie *cavalier*. Ils sont robustes et trapus, leur crâne est large et déprimé, ils ont les pommettes extrêmement saillantes, la bouche proéminente, le nez petit et épaté, la barbe courte et rare. Leurs yeux se réduisent à une fente étroite. Leur peau est plus ou moins basanée et varie de couleur, selon l'expression du peintre Verechtchaguine, qui les a bien étudiés, depuis la nuance brune de la peau de l'Européen méridional jusqu'à la couleur du bois brûlé.

Le vêtement de tous les Kirghiz consiste en un *touloupe*, ou khalat très ample, en peau de mouton, et en un large pantalon de cuir, appelé *tchaldavar*. Ces pantalons de cuir se portent surtout pour la guerre ou le voyage. Ils sont d'une ampleur démesurée et se mettent par-dessus tous les autres vêtements, qui les rembourrent intérieurement. Cette circonstance, jointe à la dureté naturelle du cuir, leur permet de parer un coup de sabre. On les fait soit en peau de mouton, soit en peau de buffle. La couleur est tantôt celle des anciens vêtements de buffle en usage chez nos hommes d'armes, tantôt un rouge vif obtenu par la teinture. Ils sont, en outre, couverts de broderies en soie, de nuances éclatantes, représentant les fleurs ou les astres les plus fantastiques. Les femmes kirghizes emploient à ce travail une patience inouïe et y dépensent un temps considérable et bien peu rémunéré (1). Comme coiffure, ces nomades portent, tantôt simplement des *tépés*, très élégamment brodés par leurs femmes, tantôt de petits bonnets de peau ou de feutre, doublés et bordés de fourrure.

Les Kirghiz paraissent être actuellement les représentants les plus purs du type altaïque. Leur vie entière se passe à cheval. Ils possè-

(1) Ce *tchaldavar* mongol a certainement été l'origine première d'un vêtement militaire dont le nom bizarre a exercé la sagacité de bien des spécialistes. Nous voulons parler du *charivari*, le large pantalon boutonné latéralement, que la cavalerie française avait emprunté aux Croates pendant les guerres du XVIII^e siècle, qui devint réglementaire en 1760, et qui fut usité jusqu'au temps de l'Empire, époque où il fut remplacé par la botte ou par le pantalon dit « à la Lasalle », du nom de son inventeur, le général Lasalle.

(Note de l'auteur.)

dent d'excellentes races de chevaux, sans élégance, mais d'une vigueur et d'une résistance à toute épreuve. Ils sont de mœurs douces et vivent uniquement de la vie pastorale. Ils ne font aucune culture et ils n'ont jamais construit aucune ville. Sans cesse ils déplacent leurs *aouls*, villages portatifs, composés, comme ceux des Turkmènes, de tentes de feutre en forme de ruches. Leurs troupeaux de chevaux, de moutons, de chameaux, de chèvres, quelquefois de bœufs ou de yaks, constituent toute leur richesse. Très philosophes et d'un esprit singulièrement pratique, ils ont mieux aimé se donner volontairement à la Russie que de subir le désagrément de la guerre. Aussi chacun des petits groupes qu'ils constituent a-t-il conservé, en récompense, une autonomie administrative et notamment, en général, le droit d'élire ses chefs à son gré.

Les Kara-Kirghiz, ou Kirghiz de montagne, ressemblent beaucoup aux Kirghiz de la plaine, mais ils sont plus forts, plus robustes, plus anguleux, et d'une taille plus grande; si l'on tient compte surtout de la brièveté de leurs jambes, on voit que leur buste est construit sur un modèle vraiment colossal. Ils sont plus guerriers que les Kirghiz de plaine, et, à maintes reprises, ils ont imposé leur joug à d'autres nations. Mais ils n'ont guère fait que piller des royaumes, ou les servir comme mercenaires, sans pouvoir organiser nulle part une domination durable.

Les Kara-Kirghiz ressemblent en somme, pour l'œil d'un observateur français, à des Mongols fortement mâtinés d'Auvergnats. Ce sont des montagnards intrépides et infatigables. Ils sont bien distincts des Kalmouks, autre peuple pasteur dont l'habitat est plus oriental, et dont certaines tribus, dans le voisinage du grand lac Issyk-Koul, se mélangent avec les leurs.

Telles sont, dans leurs traits superficiels, les trois grandes familles ethniques qui se partageaient la Grande-Boukharie avant que la conquête russe vint leur imposer à toutes l'autorité du tsar blanc.

Les ethnographes ont établi parmi les nomades altaïques un grand nombre de coupes génériques dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, car la nomenclature en est inextricable, et la classification n'en est encore rien moins que certaine.

A ces races principales, il faut, si l'on veut avoir une idée exacte de la population qui s'agite dans les grands centres du Turkestan, en joindre d'autres qui ne sont représentées que par des individus ou par de petits groupes isolés, sans existence politique propre, à savoir les Dounganes et les Tarantchis venus de Chine, les Indiens et les Afghans venus du sud, et même les Juifs. Ces derniers, localisés presque uniquement à Boukhara,

ont une physionomie toute particulière et qui s'éloigne beaucoup du type que l'on a coutume de leur attribuer en Europe. Ils sont d'ailleurs remarquablement beaux. S'il faut en croire leurs traditions, ils descendraient d'une fraction du peuple hébreu déporté en Transoxane pendant la captivité de Babylone.

On voit que l'Asie centrale, ce lieu de départ probable des peuples primitifs, est l'une des contrées du globe où les races les plus diverses sont venues se mélanger des divers points de l'horizon.

II

LA CONQUÊTE MILITAIRE PAR LES RUSSES

Avant de donner quelques détails sur les résultats de l'occupation russe dans l'Asie centrale, il peut être utile de rappeler sommairement les principaux traits de la conquête du pays par la Russie.

L'histoire de cette conquête, si considérable pourtant, si bien et si rapidement menée, est peu connue en France. Elle n'a été d'ailleurs résumée que tout récemment en des écrits synthétiques. On sait que, poursuivant le plan esquissé dès le commencement du XVIII^e siècle par Pierre le Grand, plan admirablement interprété et complété par Catherine II, les avant-postes russes, dans une longue marche qui a duré près de deux siècles, ont franchi une à une toutes les étapes de l'interminable steppe qui semblait devoir les séparer à tout jamais des parties riches et populeuses de l'Asie centrale, où s'étaient conservés les restes des vieilles civilisations mongoles. Une fois le contact pris avec les royaumes issus du démembrement de l'empire de Tamerlan, la conquête militaire d'abord, l'assimilation ensuite, ont marché rapidement, et la Russie s'est constitué en vingt-cinq ans, de 1865 à 1890, un domaine colonial cinq fois plus grand que l'Algérie, cinq fois plus peuplé aussi, et qui n'est pas sans de nombreuses analogies avec cette colonie.

Les trois États indépendans qui s'étaient partagé l'héritage amoindri de Tamerlan étaient, on le sait, au moment où les Russes entamèrent la conquête de la région, les trois khanats de Khiva, de Boukhara et de Kokan. Au sud-ouest de ceux-ci, sur la frontière nord de la Perse, les Turkmènes, race guerrière et nomade, divisée en une demi-douzaine de grandes tribus, les Youmouds, les Tekkés, les Sariks, les Salors, etc., formaient une population d'environ un million et demi d'habitans, relevant nominativement du khan de Khiva, mais en réalité indépendante, étant

séparée du delta de l'Oxus, qui constituait le noyau central du khanat de Khiva, par le vaste désert de Kara-Koum. La conquête de Khiva par les Russes en 1873, conquête dont le bruit a été éteint en Europe par les échos plus graves de la guerre franco-allemande, n'entraîna pas leur soumission, et il fallut, beaucoup plus tard, de 1881 à 1887, plusieurs expéditions, combinées avec la construction du chemin de fer transcaspien, pour en faire des sujets de l'empire russe.

Le khanat de Kokan possédait de son côté, depuis 1810, les grandes villes commerçantes de Tachkent, de Tchimkent et de Hazret, qui précédemment formaient une sorte de confédération pour se protéger contre le pillage des nomades.

Au nord des trois khanats, entre ces régions riches et à climat sinon tempéré, — ses écarts excessifs dans un sens ou dans l'autre ne permettent pas d'employer ce terme, — du moins moyen, et les plaines glacées de la Sibérie proprement dite, s'étendaient les steppes habitées par les Kirghiz. Ce nom de Kirghiz, avons-nous dit, ne désigne pas une race : c'est un mot qui signifie *nomades* et qui s'applique indistinctement à toutes les tribus pastorales de race turco-mongole, aussi bien dans la plaine que dans la montagne, depuis l'Oural jusqu'au delà des monts Célestes, et depuis l'Obi jusqu'au Pamir. La conquête de leur pays ne fut pas sanglante ni difficile, ou du moins elle ne présenta pas d'autres difficultés que celles qui résultaient du sol, du climat, de l'immensité des distances et des obstacles naturels. Les Kirghiz occidentaux, les Kirghiz-Kaïzaks ou Kirghiz de la plaine, qui habitent entre l'Oural et la mer d'Aral, virent leur pays annexé de proche en proche, par tranches successives, à partir du nord-ouest, sans opposer une résistance sérieuse. Les Kirghiz orientaux, riverains du grand lac Balkach et voisins des monts Tian-Chan, se donnèrent volontairement à la Russie, au milieu de ce siècle, pour échapper à l'autorité menaçante de la Chine. Leur pays forma la province du Sémiretchinsk ou district des Sept-Rivières (1), et Viernoïé en devint la capitale.

Après la conquête du Sémiretchinsk et la fondation de Viernoïé, les opérations, au lieu d'avoir pour base unique Orenbourg et l'Oural, devinrent convergentes, une première tête de colonne remontant peu à peu la vallée du Syr-Daria, du nord-ouest au sud-est, et un autre corps opérant du nord-est au sud-ouest, en prenant pour base Viernoïé. La guerre avec les khanats devint dès lors imminente.

Le contact fut pris en 1848, à la suite de l'établissement, par

(1) Ces sept rivières sont : l'Ili, le Kara-Tal, le Kok-Sou, le Biyen, l'Ak-Sou, le Baskan et la Lepsa. Cette liste admet quelques variantes, selon les auteurs.

les Russes, des forts d'Irghiz, de Tourgaï et de Karaboutak, dans la steppe kirghize. Le chef des Kiptchaks, Moussoulman-Koul, tuteur du khan de Kokan, fit occuper par les Kokanais toute la vallée du Syr-Daria et y fit construire des forts, dont le principal, Ak-Metched (la Mosquée blanche), fut placé sous les ordres de Yakoub-beg, le même qui devait devenir plus tard sultan de la Kachgarie, et qui n'était alors qu'un simple officier du khan de Kokan. En 1852, celui-ci repoussa une expédition russe; mais l'année suivante, le 17 décembre 1853, le général Perovsky prenait Ak-Metched, qui devint la ville russe de Perovsk. En 1848, les Russes s'emparaient de Djoulek, à 95 kilomètres plus au sud en remontant l'Iaxartes. En 1861, ils enlevaient et rasaient la forteresse kokanienne de Yani-Kourgan, à 97 kilomètres plus au sud. En 1864, les Russes, avançant de deux côtés à la fois, par la vallée du Syr-Daria et par le Semiretchinsk, occupèrent d'un côté la ville de Hazret, qui reçut le nom de Turkestan, à 120 kilomètres au sud de Yani-Kourgan, et, de l'autre, l'importante oasis d'Aoulié-Ata, sur le Talas. Au mois de septembre, le colonel Tcherniaieff s'empara de Tchimkent. Alim-Koul, le chef des Kiptchaks, qui avait succédé à Moussoulman-Koul comme régent du Kokan, marcha en personne contre les Russes avec 40 000 hommes. Il fut battu le 9 mai 1865, sous les murs de Tchimkent, par Tcherniaieff, qui ne disposait que de 900 hommes et de douze pièces de canon. Puis, par une marche hardie de 150 kilomètres vers le sud, celui-ci se porta rapidement, malgré les ordres formels venus de Saint-Pétersbourg, sur la grande ville de Tachkent, qu'il emporta en une journée, avec des pertes insignifiantes, en dépit de l'obstacle, formidable en apparence, que constituait une oasis de 7 000 hectares, coupée en tous sens de murs en terre et de profonds canaux, autour d'une ville de 150 000 habitants, défendue par 400 canons, d'ailleurs fort variés comme système et presque tous hors de service.

Tcherniaieff, installé, avec le titre de gouverneur, à Tachkent, dont il fit la capitale du Turkestan russe, continua les opérations l'année suivante. Mais il fut bientôt rappelé et remplacé par le général Romanovsky, lequel eut à faire face à l'émir de Boukhara, Mouzaffar-ed-din, qui s'était déclaré l'allié et le protecteur du khan de Kokan. Romanovsky remporta sur les Boukhares deux succès signalés, et recula les frontières de l'occupation russe jusqu'à cent kilomètres au nord de Samarkande. La bataille décisive eut lieu à Irdjar, entre Tachkent et Samarkande; 3 500 Russes y mirent en complète déroute 40 000 Boukhares. Mais Romanovsky ne fit que passer au pouvoir et fut remplacé par le général Kauffmann, qui resta en fonctions comme gou-

verneur général pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, et auquel est due la principale œuvre, de conquête d'abord, puis de colonisation, du Turkestan.

L'un des premiers actes de la politique extérieure de celui-ci fut la conquête de la province de Samarkande en 1869. A la suite d'une déclaration de guerre faite aux Russes par l'émir de Boukhara, ou plutôt en son nom, mais que celui-ci désavoua par la suite, le général Kauffmann partit de Tachkent à la tête de 8000 hommes, et, après avoir battu sans peine les Boukhares sur les bords du Zérafchane, il s'empara de Samarkande, qui capitula après un siège de trois jours, le 14 mai 1868.

Le corps du général Golovatcheff, composé de 5000 hommes, dont huit sotnias de Cosaques avec huit canons, descendit la vallée du Zérafchane, et occupa presque sans résistance Katti-Kourgane, le 14 mai 1868. Kauffmann, laissant alors dans la citadelle de Samarkande ses blessés et ses malades sous le commandement du major von Stempel, se mit en personne à la poursuite de l'armée boukhare, qu'il atteignit et battit près de Saripoul. Ce lieu est le même où, 379 ans auparavant, s'était livrée la bataille qui renversa la dynastie des Achtarkhanides pour donner le trône de la Grande-Boukharie à la dynastie des Mangides, qui règnent encore aujourd'hui à Boukhara. Pendant la marche que Kauffmann exécutait vers le nord-ouest, les habitans de Samarkande, aidés par 10 000 Kirghiz descendus des montagnes voisines, se soulevèrent et assiégèrent la citadelle, où la petite garnison fit une défense désespérée. Kauffmann, revenant à marches forcées, dégagea la citadelle au bout de six journées d'un assaut incessant, et, pour punir les habitans de Samarkande d'avoir manqué aux termes de la capitulation, il permit à ses troupes de piller la ville pendant trois jours. A la suite de ces événemens, l'émir de Boukhara conclut avec les Russes une paix qui n'a plus été troublée jusqu'à présent. Ce traité, après le paiement d'une indemnité de guerre de 125000 tillas, soit environ 1800000 francs, laissa nominalemeut à l'émir une indépendance absolue avec le titre d'allié de la Russie. Près de lui se trouve seulement un envoyé extraordinaire du gouvernement russe, qui a, entre autres missions, celle de lui donner des conseils. Ces conseils n'ont rien d'obligatoire; mais leur résultat n'en a pas moins été, jusqu'à présent, de placer les Russes, dans le khanat de Boukhara, dans une situation infiniment meilleure et plus privilégiée que celle que possèdent les Français en Tunisie. Cet agent diplomatique russe est d'ailleurs placé sous le contrôle du gouverneur général du Turkestan.

Par le même traité, les Russes enlevèrent à l'émir de Boukhara

les deux provinces de Samarkande et de Katti-Kourgane, les plus riches et les plus importantes de son royaume. En échange, ils lui donnèrent deux provinces montagneuses, d'une surface égale, mais qui d'ailleurs ne leur appartenaient pas auparavant, le Hissar et le Darvass. Ces deux provinces, placées au sud du khanat de Kokan, étaient plus ou moins disputées entre ce khanat, celui de Boukhara, l'Afghanistan et de petits princes indépendans. Les Russes en firent la monnaie avec laquelle ils dédommagèrent l'émir de Boukhara, leur nouvel allié, de la perte des deux autres provinces indispensables pour donner au Turkestan russe la richesse, l'étendue et la densité de population nécessaires à son avenir.

Enfin les Russes imposèrent en même temps à l'émir un traité de commerce sur les bases suivantes : 1° liberté de commerce pour tous les sujets russes dans toute l'étendue du pays; 2° droit pour eux d'avoir des agens dans toutes les villes du pays; 3° limitation des droits de douane pouvant frapper les marchandises russes à leur entrée dans les États de l'émir. Cette limite était fixée à deux et demi pour cent de la valeur des objets.

De 1870 à 1873, les Russes, profitant des complications qui appelaient ailleurs, en Occident, l'attention de l'Europe, entreprirent la difficile conquête du khanat de Khiva. Ce pays était depuis trois siècles le centre du commerce des esclaves et le dernier refuge de la résistance à toute influence européenne. Ce khanat, ou plutôt sa partie centrale, l'oasis de Khiva proprement dite, formée par le delta de l'Oxus, peuplée d'un million d'habitans, et comprenant une surface fertile de trois à quatre millions d'hectares, était presque inaccessible pour les Européens. Du côté du Nord-Ouest, il était couvert par le plateau désert et glacé d'Oust-Oust, au Nord, par la mer d'Aral, et de tous les autres côtés par les sables des déserts de Kara-Koum et de Kizil-Koum. Ces obstacles avaient mis jusque-là le pays à l'abri des armes russes. Après la désastreuse tentative faite sous Pierre le Grand par Bekowitch, une expédition entreprise en 1839 par le général Pérovsky avait abouti à un échec complet.

Enfin, en 1872, une campagne décisive fut résolue, et l'on décida, pour mieux surmonter les difficultés résultant de la traversée des déserts glacés en hiver, brûlans en été, de diviser le corps expéditionnaire en plusieurs fractions, de manière à converger sur Khiva de tous les côtés à la fois.

Le général Kauffmann, commandant en chef de l'expédition, disposait de 60 compagnies d'infanterie, 26 sotnias de cosaques et 56 canons. La relation de cette campagne a été donnée d'une façon très complète dans un récent ouvrage par le général Gro-

diéhoff, chef d'état-major de l'expédition (1). Trois corps d'armée, celui du Caucase, celui d'Orenbourg, et celui du Turkestan, fractionnés chacun en plusieurs colonnes, convergèrent à la fois sur Khiva. Le corps principal, placé sous les ordres directs du général Kauffmann, prit pour base d'opérations la petite ville de Djizak, située à 90 kilomètres au nord-est de Samarkande, sur la route de Tachkent. Ce corps marcha par conséquent du Sud-Est au Nord-Ouest. Le deuxième corps, commandé par le général Vériefkine, arriva d'Orenbourg, c'est-à-dire du Nord, en contournant la mer d'Aral par l'Ouest. Le troisième corps, composé de troupes du Caucase et commandé par le général Lomakine, débarqua à Kinderli, sur la côte orientale de la mer Caspienne, et marcha sur Khiva en se dirigeant droit à l'Est.

Les deux colonnes de Tchikichlar et de Krasnovodsk, faisant partie du corps du Caucase, sous le commandement du général Markosoff, eurent, dès leur départ, de grandes difficultés à vaincre. Les Turkmènes riverains de la mer Caspienne, vassaux ou sujets nominaux du khan de Khiva, refusèrent tout concours pour le transport des bagages, et harcelèrent le corps expéditionnaire. Markosoff les poursuivit, les dispersa et leur enleva 2000 chameaux, qui complétèrent ses moyens de transport. Il pénétra ensuite dans le désert de Kara-Koum, où le rendez-vous des deux colonnes était au pied du Grand Balkhan.

A partir du puits d'Aïdin, atteint très difficilement, ce corps d'armée eut à endurer de grandes souffrances par le manque d'eau et la fatigue, et c'est à grand'peine qu'il arriva jusqu'au puits de Bala-Ichem. Ayant perdu tous ses chameaux, obligé d'abandonner tous ses bagages dans les sables, Markosoff reconnut l'impossibilité d'aller plus loin que Bala-Ichem et se replia sur Krasnovodsk.

Le détachement d'Orenbourg, commandé par le général Vériefkine, se mit en marche au mois de mars 1873. Plus de 10 000 chameaux lui furent nécessaires pour ses transports, et il eut à supporter de terribles froids pendant la traversée des déserts glacés qui s'étendent au nord-ouest de la mer d'Aral. Cependant il parvint quand même à Koungrad, sur l'un des bras du delta de l'Oxus, et il y fut rejoint par le corps de Lomakine, parti de Kinderli.

Les deux colonnes réunies marchèrent sur Khiva, par Khodjeili et Manghit, en refoulant devant elles les Khiviens, qui ne résistèrent que faiblement. Le 28 mai elles arrivaient devant la capitale, la bombardèrent, et l'attaquèrent du côté du Nord.

Pendant ce temps, le général Kauffmann, avec le corps du

(1) *Khivinskie pokhod 1873 goda*, par le lieutenant général A.-F. Grodiéhoff. — Saint-Petersbourg, typographie de l'état-major, 1888.

Turkestan, était arrivé depuis plusieurs jours par la route de l'Est et avait pris position à seize kilomètres de la ville.

Il avait eu à surmonter de grandes difficultés. La colonne de Kazalinsk, commandée par le colonel Goloff et celle de Djizak, sous les ordres du général Golovatcheff, devaient opérer leur jonction au pied du mont Boukan-Taou, au centre du désert de Kizil-Koum. Elles y parvenaient le 24 avril, mais la chaleur et le sable opposèrent un formidable obstacle à la marche du corps expéditionnaire, qui fut en outre harcelé par les Turkmènes. Le 10 mai, les Russes n'avaient plus que 1 200 chameaux sur 10 000 qu'ils possédaient au départ, lorsqu'ils rencontrèrent, au pied des monts Outch-Outchak, le gros de l'armée khivienne. L'attaque fut impétueuse, mais le combat dura peu de temps et les Turkmènes prirent la fuite. Le 14 mai, Kauffmann fit son entrée à Al-Kamich; il passa l'Oxus, près de Chourah-Khaneh, sur des pontons amenés de Kazalinsk et campa près de Pitinak, où, le 14 juin, il reçut la soumission du khan de Khiva.

Le succès de l'expédition de 1873 fut complet. La partie du khanat située sur la rive droite de l'Oxus fut annexée; le reste fut soumis à un protectorat tellement étroit qu'il équivalait à une véritable annexion. Tous les esclaves prisonniers de guerre, 25 000 selon les uns, 40 000 selon les autres, furent rendus à la liberté. Le nombre des Européens qui se trouvèrent parmi eux était de vingt-deux. Au commencement du siècle, on estimait à 3 000 le nombre moyen des esclaves russes qui étaient retenus prisonniers à Khiva.

Les événements qui ont amené l'annexion par la Russie du Ferganah, partie centrale du khanat de Kokan, laissée jusque-là indépendante, sont assez compliqués. En 1840, Nasr-Oullah, émir de Boukhara, annexa le khanat de Kokan à ses États, après une longue guerre, et fit décapiter le khan Mohammed-Ali. La famille de celui-ci se réfugia chez les Kirghiz Kiptchaks, avec l'aide desquels un de ses parens, Chir-Ali, chassa bientôt les Boukhares. Il se fit proclamer khan de Kokan en 1843, et fut assassiné en 1846 par un de ses proches, Mourad-Khan. Ce dernier ne garda le pouvoir que pendant quelques semaines. Le chef des Kiptchaks, Moussoulman-Koul, plaça sur le trône le jeune fils de Chir-Ali, Khoudaïar-Khan, alors âgé de dix-huit ans. Celui-ci a laissé la réputation d'un souverain débonnaire; cependant, cette appréciation est relative, et tout est affaire de pays, car, en 1854, il se débarrassa de la tutelle gênante de Moussoulman-Koul en le faisant tuer. Le procédé qu'il employa ne manque pas d'originalité. Moussoulman-Koul fut attaché à un pieu et on tira sur lui, à bout portant, plusieurs coups de canon chargés à poudre. Le

malheureux périt moitié étouffé, moitié brûlé dans ses vêtemens. Trois ans après, en 1857, Khoudaïar fut chassé de Kokan par son frère aîné, Mallah-Khan, qu'il avait nommé, en 1854, *atabeg* (gouverneur) de Tachkent. Il se réfugia chez l'émir de Boukhara, qui lui confia le gouvernement de Djizak. En 1861, Mallah-Khan fut tué par les Kiptchaks, dont le chef, Alim-Koul, proclama khan de Kokan un petit-fils de Chir-Ali, Chamrat-Khan, ou plus exactement, Chah-Mourad, sous le nom duquel il gouverna. Khoudaïar chercha à profiter de la mort de son frère pour rentrer à Kokan; mais il fut repoussé par Alim-Koul. En 1862, appelé par les habitans de Tachkent, il s'empara de cette ville, où Alim-Koul vint bientôt l'assiéger. Mais, après une sortie heureuse, il marcha sur Kokan, en chassa Chamrat et remonta sur le trône. Mouzaffar-ed-din, successeur de Nasr-Oullah, le puissant émir de Boukhara, profita de cette circonstance pour envahir de nouveau le Kokan en 1863, sous prétexte de rétablir l'ordre. Il fit Khoudaïar prisonnier et l'emmena à Boukhara. Celui-ci parvint, l'année suivante, à s'enfuir, et se réfugia de nouveau chez les Kiptchaks, où il se mit sous la protection d'Alim-Koul. Ce dernier, dans l'intervalle, avait rétabli sur le trône de Kokan le jeune Chamrat. Mais, le jour même de son entrée solennelle dans la capitale, il s'était pris de querelle avec lui et l'avait tué de sa main. Il le remplaça par un certain Saïd, fils de Mallah-Khan, appelé aussi Tchoullah-Khan (le boiteux), qui fut proclamé sous le nom de Sultan-Saïd-Khan-Ghazi. L'année suivante, en 1864, celui-ci se brouilla avec son protecteur, qui, en 1865, lui opposa un jeune marchand nommé aussi Khoudaïar, désigné dans le pays sous les noms de Khoudaïar-Koullah-Khan, ou de Bilbaktchi-Khan. Mais le terrible chef des Kiptchaks fut obligé en même temps de marcher en personne à la rencontre des Russes qui venaient de faire un grand pas en avant. Il fut battu et mortellement blessé devant Tchimkent. Khoudaïar en profita pour chasser son homonyme, qui se réfugia en Kachgarie après un règne de trois jours, et il remonta sur le trône, pour la troisième fois, en 1865. Il régna paisiblement jusqu'en 1875, après avoir abandonné aux Russes la partie nord du khanat, c'est-à-dire Tachkent et la région voisine.

En 1875, les Karakirghiz se révoltèrent, mettant à leur tête un neveu de Khoudaïar, Nazar-Khan. L'armée envoyée par Khoudaïar à leur rencontre sous les ordres d'Abd-our-Rahman Aftobatchi, fils de Moussoulman-Koul, passa à l'ennemi. Les rebelles marchèrent sur Andidjan, où ils firent prisonnier le fils aîné de Khoudaïar, Nasr-ed-din, qui en était gouverneur. Quelques jours après, ils s'emparèrent par surprise de Marghelan, et

ils obligèrent Mourad-beg, frère de Khoudaïar, qui y commandait, à s'allier à eux. Le khan se décida alors à quitter sa capitale, accompagné de l'ambassade russe qui s'y trouvait à ce moment, et d'une petite armée de 9 000 hommes. Mais, à peu de distance de la ville, cette troupe l'abandonna pour aller se joindre aux rebelles. La cavalerie, après réflexion, se mit même à sa poursuite. Khoudaïar réussit à gagner Khodjent, grâce à la protection des Cosaques qui accompagnaient la mission russe, mais après avoir perdu ses bagages ; de Kokan, il s'enfuit jusqu'à Tachkent, toujours sous la protection des Russes. Presque en même temps que lui arriva une ambassade envoyée par Abdour-Rahman-Aftobatchi et Nasr-ed-din. Elle annonçait au gouverneur général la proclamation de Nasr-ed-din comme khan de Kokan. Le général Kauffmann consentit à reconnaître celui-ci, en lui imposant comme condition un traité de commerce semblable à celui qui avait été conclu précédemment avec Boukhara, en juin 1868, stipulant en outre le paiement d'une rente viagère à Khoudaïar, et d'une indemnité à l'ambassade russe pour le pillage de ses bagages. Peu de jours après, des Kiptchaks passaient la frontière russe dans la haute vallée de l'Angourane, à l'est du district de Kourama, et les rebelles venaient assiéger Khodjent. Le général Kauffmann envoya le général Golovatcheff pour repousser les Kiptchaks de la vallée de l'Angourane, et lui-même, avec 4 000 hommes et 20 canons, marcha contre Kokan. Le 22 août 1875, les Russes rencontrèrent l'armée kokanienne près de Makram, entre Khodjent et Kokan. Elle était sous les ordres d'Abdour-Rahman et de Poullad-beg. Après l'avoir complètement battue, ils s'emparèrent sans résistance de Kokan et de Marghelan, Nasr-ed-din ayant imploré la clémence des vainqueurs. Kauffmann conclut avec celui-ci, le 22 septembre 1875, le traité de Marghelan, par lequel la rive droite du Syr-Daria était abandonnée à la Russie. Skobelev continua à poursuivre les rebelles réfugiés dans la partie orientale du Ferganah. Pendant ce temps, Poullad-beg, s'étant proclamé khan, rassembla les Kiptchaks autour d'Andidjan, tandis qu'Abdour-Rahman sortait des montagnes avec une nouvelle armée. Le général Kauffmann, occupé à organiser le district de Namangan nouvellement annexé, envoya son chef d'état-major, le général Trotsky, réprimer la révolte d'Andidjan. Celui-ci bombardra la ville, la prit et en brûla une partie. Puis il revint à Namangan, où il rejoignit le général Kauffmann, qui venait d'y construire un fort. Le commandement du nouveau district ayant cette ville pour chef-lieu fut laissé au général Skobelev, et Kauffmann retourna à Khodjent. Sur ces entrefaites, une émeute éclata à Kokan : Nasr-ed-din fut chassé et

obligé de se réfugier à Khodjent, sur le territoire russe; en même temps les Karakirghiz attaquèrent Namangan. Skobelev les repoussa, puis pénétrant sur leur territoire, il s'empara d'Andidjan, d'Outch-Kourgan, de Marghelan, où il fit pendre Poulladkhan. Abd-our-Rahman Aftobatchi, fait prisonnier, fut interné en Russie. Pendant ce temps, le général Kauffmann, qui s'était rendu à Saint-Pétersbourg, obtint du tsar l'autorisation d'annexer le Kokan, ce qui fut fait au mois de janvier 1876. Nasr-ed-din et Khoudaïar furent internés tous deux en Europe. Pendant l'année 1876, Skobelev entreprit une expédition sur le Pamir, c'est-à-dire dans les montagnes qui s'étendent au sud du Ferganah, et il y força les derniers Kiptchaks à reconnaître la souveraineté de la Russie.

La totalité du khanat de Kokan fut ainsi constituée en province russe sous le nom historique de Ferganah et elle fut placée sous le commandement direct d'un général, qui réside au Nouveau-Marghelan, ville construite de toutes pièces par les Russes, à quinze kilomètres au sud de l'ancienne ville du même nom, laquelle était la troisième du Ferganah par sa population et par son importance.

Les vastes déserts qui séparent la mer Caspienne des parties riches de la Transoxane étant ainsi tournés par le nord-est, les Russes commencèrent, en 1882, la conquête du pays des Turkmènes, situé, comme nous l'avons dit, le long de la frontière septentrionale de la Perse, sur la bande étroite qui sépare les montagnes du Khorassan des sables du désert de Kara-Koum. Depuis Pierre le Grand, qui envoya dans le pays le prince Bekowitch Tcherkasskyi, des tentatives nombreuses avaient été faites par les Russes pour établir leur autorité sur la Turkménie. Elles avaient toujours abouti à des désastres ou à des échecs. L'expédition de Stoliétoff contre les Tekkés, en 1868, n'avait pas eu de résultat définitif.

Cette conquête présenta de grandes difficultés. Plusieurs campagnes consécutives exécutées sous les ordres des généraux Lomakine (1877-78) et Lazareff (1879), en prenant pour base la côte orientale de la mer Caspienne, échouèrent complètement. Les Turkmènes, confédérés sous les ordres de l'un des khans du Merv, Nour-Verdy, infligèrent pendant plusieurs années une série d'échecs aux Russes. Le général Lazareff mourut de maladie au début de l'expédition de 1879, qu'il commandait, et Lomakine, battu en 1877, puis en 1878, ne réussit pas, en 1879, après la mort de Lazareff, à remporter un succès décisif. Enfin, en 1880, la conquête fut résolue : elle fut entreprise par le général Skobelev, appuyé par la construction simultanée du chemin de fer

transcaspien, que dirigeait le général Annenkoff. Après la mort de Nour-Verdy, une première campagne de construction amena la tête du chemin de fer transcaspien jusqu'à Kizil-Arvat, et Skobeleff enleva de vive force la forteresse de Geok-Tépé, où s'étaient retranchés 30 000 Turkmènes. Ce fait d'armes, suivi d'un massacre qui désorganisa la résistance, mit fin à la guerre et permit aux Russes d'annexer le pays des Tekkés et des Youmouds, qui forma, sous le nom de Transcaspienne, une province russe rattachée au Gouvernement général du Caucase. Askhabad en devint la capitale.

En 1884, le colonel Alikhanoff s'empara, à lui seul, de l'oasis de Merv, après s'être fait aimer de la veuve de Nour-Verdy. Quelque temps après, il se rendait maître, non moins rapidement, de la ville de Seraks. Les avant-postes russes se trouvèrent ainsi portés jusqu'aux frontières d'Afghanistan, et le chemin de fer transcaspien fut poussé jusqu'à Tchardjoui, c'est-à-dire jusqu'à l'Oxus. De 1885 à 1887, une troisième section de la ligne fut construite à travers les États de l'émir de Boukhara, de Tchardjoui à Samarkande, qui se trouva ainsi atteinte de deux côtés à la fois. La conquête du Turkestan était terminée et la frontière naturelle de l'Hindou-Kouch et des monts Célestes, qui, se rattachant au nœud central du Pamir, séparent la Grande-Boukharie de la Chine et de l'Iran, était atteinte partout, sauf au sud du Turkestan afghan, dont la conquête parut un instant imminente, mais fut arrêtée par l'intervention de l'Angleterre. Même après l'ouverture des négociations pour la délimitation russo-afghane, provoquée par la Grande-Bretagne, la conquête du Turkestan afghan faillit avoir lieu, à la suite du brillant combat de Kouchka, livré par le général Komaroff, et où 700 Afghans restèrent sur le terrain. Des ordres supérieurs venus de Saint-Pétersbourg arrêtaient le vainqueur, qui n'avait pu auparavant couper le télégraphe, comme avait fait le général Tcherniaïeff avant la prise de Tachkent. La Russie subit aujourd'hui la conséquence de cet arrêt. Elle n'a pas encore conquis, du côté du sud, ses frontières naturelles.

Nous ne parlerons ici que d'une façon incidente de la conquête de la province de Kouldja, qui ne rentre qu'indirectement dans le cadre de cet article, les résultats n'en ayant pas été définitifs au point de vue des limites de l'empire russe. La province de Kouldja, constituée par la partie supérieure du bassin du fleuve Ili, et qui, au dire de beaucoup, est le pays le plus riche de toute l'Asie centrale, fut conquise par les Russes sans effusion de sang et d'une façon progressive, comme l'avait été le pays des Kirghiz orientaux. La région, qui, depuis longtemps, ne reconnaissait plus que d'une

façon nominale l'autorité de la Chine, et où le commandement était divisé entre un assez grand nombre de chefs locaux, passa sans résistance sous la domination russe. Les Cosaques, envoyés en fourrageurs pour ravitailler les postes de la province de Vernoïé, constituèrent d'abord de simples groupes d'acheteurs, puis des petits postes chargés de surveiller des entrepôts d'approvisionnement, et enfin de véritables garnisons. Après plusieurs années de cet état de choses, tout le pays au nord des monts Célestes, que les Chinois appellent Tian-Chan-pé-lou, étant passé entièrement sous la domination russe, des considérations administratives dues, dit-on, à des jalousies personnelles, décidèrent le gouvernement russe à rétrocéder gracieusement à la Chine cette province de Kouldja, dont il reconnut trop tard l'importance. Les tentatives qui, prétend-on, furent faites par plusieurs moyens détournés, pour éluder la remise des territoires en litige, à l'expiration de la période de séquestre, échouèrent en présence de la ténacité de la Chine, qui attachait une grande importance au rétablissement de son autorité sur le Turkestan chinois, et qui l'avait consolidée par la conquête récente de la Kachgarie. Ainsi ce pays si riche, qui fut pendant plusieurs années administré par les Russes, et dont la possession leur donnait, depuis le Pamir jusqu'en Mandchourie, une frontière montagneuse continue et presque infranchissable, fut évacué par eux et fit retour à l'empire chinois. La frontière actuelle, qui coupe transversalement le bassin de l'Ili, est indiquée par une simple ligne de poteaux traversant une plaine ouverte.

Il n'y a donc pas lieu de parler de la conquête du pays de Kouldja, en mentionnant les progrès de l'expansion russe en Asie, jusqu'au moment, dont l'échéance est indéterminée, mais inévitable, où la civilisation européenne aura reconquis de nouveau l'ancienne province du Tian-Chan-pé-lou.

Telle est, à grands traits, l'histoire de la conquête du Turkestan par les Russes. Nous allons indiquer, d'une manière également sommaire, comment ils ont colonisé et mis en valeur la vaste région ainsi soumise à leur autorité.

III

L'ADMINISTRATION. — COMPARAISON AVEC CELLE DE L'ALGÉRIE

Pour entrer dans un parallèle, même sommaire, entre l'administration de l'Algérie et celle du Turkestan, il nous semble indispensable de donner d'abord brièvement quelques indications sur les grandes divisions du pays et sur les principales lignes de

son organisation politique. Celle-ci est ignorée de bien des gens dans l'Europe occidentale, d'autant plus que, la conquête de l'Asie centrale par les Russes ayant été progressive, l'organisation politique des pays annexés a subi forcément, depuis trente ans, des modifications réitérées.

La plus grande partie du Turkestan russe, ou Tartarie en deçà du mont Tian-Chan, forme aujourd'hui un gouvernement général, celui du Turkestan, dont le siège est à Tachkent, grande ville de 150 000 habitans, située sous la même latitude que Rome, dans la vallée du Tchirtchik, affluent du Syr-Daria.

Ce gouvernement général se divise en trois gouvernemens (*oblast*), celui du Syr-Daria, qui a pour capitale Tachkent, celui du Ferganah, dont la capitale est Novi-Margelan, et celui du Zerafchane ou de Samarkande, qui a pour capitale cette dernière ville. Le gouvernement général du Turkestan comprend encore une autre province d'une organisation plus simple, province moins riche et moins peuplée que les précédentes, et qui forme aujourd'hui l'*otdiel* (territoire) de l'Amou-Daria. L'officier général qui l'administre et dont la résidence est à Pétro-Alexandrovsk, ville russe de création récente, sur la rive droite du Bas-Oxus, exerce en même temps un contrôle sur l'ancien khanat de Khiva, soumis depuis 1873 à une tutelle étroite.

A côté du gouvernement général du Turkestan se trouve un khanat encore nominalement indépendant, celui de Boukhara, dont le souverain ou *émir*, descendant direct, mais amoindri, de Tamerlan, n'est nominalement que l'allié et non le vassal de la Russie. Cet émire règne sur un territoire un peu moins grand que la France et peuplé de quatre millions d'habitans.

Le khanat de Boukhara est divisé en 26 provinces, administrées par 26 begs ou gouverneurs, assistés de 26 kazis ou magistrats d'ordre à la fois civil et militaire. Tous les samedis, à l'heure de la sortie de la mosquée, l'émire reçoit ou doit recevoir les cinquante-deux rapports des begs et des kazis, qui se contrôlent réciproquement. Le gouvernement russe n'intervient pas, du moins nominalement, dans cette administration intérieure.

Les revenus de l'État de Boukhara sont assez élevés, en dehors du trésor particulier que l'émire tient de l'héritage de ses ancêtres, et qui se compose du résidu des dépouilles que les souverains des divers empires d'Asie se sont successivement arrachées pendant des siècles, et dont les hasards de l'histoire ont fini par faire tomber entre ses mains une importante fraction. Les douanes seules, sur lesquelles la Russie a mis la main en 1893, donnent un revenu annuel de 12 à 1 300 000 roubles (3 à 4 millions de francs). Les impôts sur les cultures, sur les laines, sur les mar-

chés, etc., sont considérables et constituent le plus clair des revenus de l'émir.

L'influence de la Russie se fait d'ailleurs sentir d'une façon énergique et constante pour modifier l'ancien état de choses et le régulariser. Cette action est très bienfaisante au point de vue de la civilisation, de la richesse du pays, du développement du bien-être et de la sécurité des personnes, ainsi que de l'extension du commerce. En revanche, comme cela était inévitable, le point de vue artistique est sacrifié; ce royaume exotique, si longtemps indépendant de la civilisation européenne, se transforme à vue d'œil et, depuis dix ans, il a beaucoup perdu sous le rapport du pittoresque.

Chacun des trois gouvernements qui composent le gouvernement général du Turkestan a pour chef un gouverneur qui est habituellement un lieutenant général (général de division), assisté d'un sous-gouverneur qui est ordinairement un major général (général de brigade). Il se divise en districts (*ouyezd*), dont chacun est administré par un colonel ou un lieutenant-colonel assisté d'un officier adjoint. Ces districts ont beaucoup d'analogie avec les cercles du territoire militaire algérien, administrés, comme on le sait, par un officier supérieur, colonel, lieutenant-colonel ou chef de bataillon. Cette analogie est rendue encore plus complète par cette circonstance qu'en Russie le grade de chef de bataillon n'existe pas, ou plutôt que c'est à ce grade même que correspond le titre russe de *pod-polkovnik*, que l'on traduit en français, plus littéralement qu'exactement, par lieutenant-colonel. Ces districts se divisent en circonscriptions, dont chacune est dirigée par un officier, ayant les attributions d'un chef de bureau arabe, et portant le titre de commissaire (*pristav*).

Le gouvernement du Syr-Daria comprend cinq *ouyezd*: Tachkent, Tchimkent, Kazalinsk, Pérovsk, Aoulié-Ata. Le gouvernement du Zérafchane en compte quatre : Samarkande, Katti-Kourgane, Djizak, Khodjent. Le gouvernement du Ferganah en renferme cinq : Marghelan, Kokan, Andidjan, Namangan, Och.

Tout cela est, en somme, très analogue, au point de vue du plan administratif, à l'ancienne organisation militaire de l'Algérie, qui fonctionne encore dans la partie méridionale de cette colonie.

Le gouvernement général du Turkestan et le khanat de Boukhara comprennent ensemble la région que l'on appelait au moyen âge la Transoxane ou Transoxiane, c'est-à-dire le Maouaren-Nahar des Arabes, avec une partie du Kharysme. C'est, en somme, tout le pays qui, dans l'antiquité, s'étendait entre l'Oxus et les monts Imaüs, à savoir : la Bactriane, la Sogdiane et une partie de l'ancienne Scythie asiatique en deçà de l'Imaüs, ou pays des Massagètes.

Mais, en deçà de l'Oxus, toute la région qui s'étend entre ce grand fleuve et la mer Caspienne forme la province Transcaspienne, qui est habitée par les Turkmènes. Ce pays a fait partie pendant longtemps du gouvernement général du Caucase; aujourd'hui il en est détaché, et constitue un gouvernement indépendant, dont le siège est à Askhabad. Ce gouvernement se divise, comme chacune des provinces du Turkestan proprement dit, en *ouyezd*. Les divisions sont au nombre de cinq : Manguichlak, Krasnovodsk, l'Akkal-Tekké, Merv, Tedjen. Cette dernière ne porte que le titre de cercle (*okroug*). L'oasis de Merv et le pays environnant, qui ne formaient également jusqu'ici qu'un *okroug*, ont été élevés récemment au rang d'*ouyezd*.

Au nord et au nord-est du Gouvernement général du Turkestan, la région touranienne en deçà de l'Imaüs est complétée par quatre autres provinces, peuplées par la même race, mais placées aujourd'hui politiquement sous des commandemens différens. Les trois premières forment le Gouvernement général de la Steppe. Ce sont les gouvernemens d'Akmolinsk, de Sémpalatinsk, et du Sémiretchinsk, dont les capitales sont respectivement Akmolinsk, Sémpalatinsk, et Viernoïé, l'ancienne Almati ou Almalik. Le quatrième gouvernement est celui de Tourgaï, dont le chef réside à Orenbourg.

La division politique du Turkestan étant ainsi esquissée, nous nous bornerons à résumer très sommairement les principaux traits caractéristiques qui différencient l'administration de ce pays de celle de l'Algérie.

Nous n'entreprendrons pas, toutefois, dans le cadre d'un simple article, d'établir un parallèle complet entre les détails techniques de l'administration du Turkestan par les Russes et les détails similaires de l'administration algérienne : nous nous bornerons à signaler quelques traits essentiels ou plutôt à tâcher d'en résumer l'esprit.

L'une des différences les plus évidentes à première vue, c'est le caractère militaire de l'autorité centrale. Tous les gouverneurs généraux du Turkestan, jusqu'à présent, ont appartenu à l'armée. Ce fait est d'autant plus intéressant à noter que les populations sartes sont, en somme, pacifiques, et qu'à la différence des tribus arabes elles honorent le commerce, l'industrie, les lettres : elles n'auraient nulle répugnance à reconnaître la suprématie de gouvernans civils.

Cependant, à notre avis, le maintien du régime militaire en Turkestan est absolument logique. On lui doit très probablement la tranquillité du pays et l'absence de toute velléité de révolte ; on lui doit surtout l'unité de direction dans l'administration, qui ne saurait exister en Algérie, où, à côté d'un gouverneur général

civil, l'autorité du commandant militaire comptera toujours, quoi qu'on fasse. On sait à quelles luttes, à quel arrêt dans les progrès de la conquête française, à quels désordres même a abouti en Algérie l'institution du régime civil, qui, au début, s'est trouvé en compétition et en lutte sur tous les points avec l'administration militaire préexistante. Pendant une longue période, les deux pouvoirs rivaux, au lieu de servir la France, ont usé leurs forces et l'argent de la métropole dans une lutte inavouable, que seul un régime parlementaire pouvait provoquer et tolérer. Depuis lors, on est arrivé à un *modus vivendi* dont, en France, on se trouve à bon marché satisfait; mais on a beau déclarer officiellement le commandant des troupes subordonné au gouverneur général civil, il n'en est pas moins vrai que les deux autorités subsistent côte à côte, et que leur entente apparente n'est possible que grâce à des choix particuliers de personnes, et grâce au tact individuel des hauts fonctionnaires placés à la tête des deux départemens. Des concessions mutuelles ont été nécessaires; en fait, la plus grande partie de la surface de l'Algérie constitue encore un territoire militaire et est laissée en apanage à l'armée; le moindre inconvénient de ce dualisme a été l'arrêt de toute initiative efficace de la part du gouvernement général. Les agens secondaires, obéissant à d'anciennes traditions et à un ancien esprit de corps, ont outrepassé encore, souvent, les tendances de leurs chefs: de part et d'autre, il s'en est trouvé qui ont mieux aimé faire échouer les conquêtes extérieures ou les améliorations intérieures les plus utiles, que de les voir mener à bien par le parti adverse.

Cet état de choses déplorable a été signalé bien des fois; on a cru y remédier par des moyens palliatifs. Est-on bien sûr d'y être parvenu? D'aucuns prétendent que l'on n'a fait qu'atténuer le mal en apparence et que mettre un terme aux scandales les plus bruyans; mais le *statu quo* dans tous les progrès les plus urgens, la paralysie de toutes les aptitudes et de toutes les énergies, le gaspillage du trésor public dans des manœuvres sans utilité nationale et dans une lutte sourde, tels ont été, longtemps, les résultats du régime adopté. Tout ce que l'on a obtenu, incontestablement, c'est de substituer le piétinement sur place à la marche en avant, et le calme apparent qui règne aujourd'hui n'est peut-être qu'un mélange d'inertie et d'efforts perdus qui, de part et d'autre, se neutralisent. Or, le *statu quo* n'est pas permis quand, à l'extérieur, on a des rivaux tels que les Anglais et les Allemands qui marchent à grands pas et qui nous devancent par ce seul fait que, chez eux, la politique extérieure n'est pas subordonnée à la politique intérieure et à des querelles de partis ou à des doctrines de sectes.

Pour revenir au Turkestan, nous dirons que la centralisation des services publics et leur mobilité y sont plus grandes qu'en Algérie. Prenons pour exemple ce qui concerne l'administration des travaux publics. Les ingénieurs ne sont pas, comme chez nous, dispersés dans des résidences diverses éloignées les unes des autres, et auxquelles chacun d'eux est attaché; tous leurs bureaux sont réunis à Tachkent sous la main du gouverneur général. Chaque année, au commencement de la belle saison, ces ingénieurs partent dans des directions diverses et vont employer leur été à faire des levés, à étudier des projets, ou à diriger l'exécution de travaux dans telle ou telle partie du pays, suivant un plan général établi à l'avance. Au commencement de l'hiver, ils rentrent dans la capitale, et là, ils font le travail de cabinet, qui est immédiatement centralisé : les projets sont discutés, comparés, adoptés, dans le plus bref délai possible, et beaucoup d'entre eux peuvent servir de base aux travaux à exécuter sur le terrain dans la campagne suivante. On peut aussi, de cette façon, porter vers tel ou tel point du territoire, selon les besoins du moment, un personnel plus ou moins nombreux. L'unité de direction est en outre assurée; les bureaux qui ont le plus à faire sont renforcés à volonté, de telle sorte que tous les travaux peuvent être préparés pour ainsi dire dans le temps que veut le gouvernement général. Cette méthode, a des avantages et des inconvénients; mais en fin de compte, elle a donné de très bons résultats. Le système est complété par une organisation administrative particulière. Auprès du gouverneur général sont placés un certain nombre de hauts fonctionnaires, qui sont à la fois des conseillers, des collaborateurs et des agens d'exécution. Il peut, à son gré, changer leur destination, et les affecter à l'organisation ou à la direction de tel ou tel service. Ils portent le nom de commissaires généraux techniques et sont recrutés parmi les savans, les ingénieurs, les administrateurs. On conçoit ce qu'une pareille organisation a d'élastique et de favorable au développement d'une colonie ainsi qu'au meilleur emploi de toutes les capacités.

Le gouverneur général du Turkestan jouit en somme d'une autorité plus complète et d'une plus grande initiative que la plupart des gouverneurs de nos colonies françaises. Ceci est une conséquence naturelle du gouvernement autocratique de la Russie. La confiance de l'empereur, dont il est investi, est la seule condition légale pour qu'il ait carte blanche, et les exigences du régime parlementaire ou de la politique intérieure ne viennent pas à chaque instant l'entraver dans son administration, dans ses conquêtes ou ses réformes.

Nous nous bornons à signaler cette dissemblance, qui est peut-

être obligatoire, étant donnée la différence des systèmes politiques des deux peuples. Si le régime parlementaire et le mode de gouvernement républicain sont un obstacle, peut-être insurmontable, à ce que les gouverneurs de nos colonies soient investis d'une autorité aussi absolue que le sont ceux des provinces asiatiques de l'empire russe, tout au moins pourrions-nous souhaiter en France l'organisation d'un bureau colonial, plus ou moins calqué sur le *Colonial Office* anglais, si puissamment organisé; de telle sorte que notre action dans nos possessions d'outre-mer ne soit pas subordonnée à toutes les fluctuations de la politique intérieure et à toutes les combinaisons ou à tous les marchandages auxquels donnent lieu nos crises ministérielles. Ces circonstances n'ont rien à voir avec l'administration intérieure de nos colonies, ni surtout avec leur défense contre nos ennemis ou nos rivaux. Faute d'avoir reconnu cette vérité, nous avons perdu bien des parties qui semblaient gagnées et dont l'enjeu avait été chèrement acheté (1).

Au point de vue de la continuité de direction, la politique des Russes en Turkestan est remarquable et bien digne d'être proposée comme modèle à suivre. Dans les colonies françaises, en Algérie par exemple, ou bien en Indo-Chine, ou ailleurs, chaque fois qu'un gouverneur ou même un simple administrateur succède à un autre, son premier soin consiste en général à faire table rase des institutions ou des projets de son prédécesseur; puis il fait étudier ou élaborer des plans nouveaux conformes à ses propres vues ou aux vues de son parti; ou bien, s'il n'a pas d'opinion personnelle sur les questions locales, ce qui est le cas général, il fait préparer l'application d'un système quelconque, dont la seule qualité nécessaire est d'être différent de celui qui était suivi précédemment. Après quoi cet administrateur est généralement déplacé avant d'avoir eu le temps d'appliquer complètement le système nouveau, et son successeur recommence la même manœuvre. D'autres fois le gouverneur reste en fonctions suffisamment longtemps pour avoir le loisir de pousser jusqu'au bout l'étude du nouveau système qu'il veut inaugurer. Généralement il s'aperçoit alors que le système ancien avait du bon, et il se décide à y revenir, mais après une perte de temps qui peut être de plusieurs années pour le progrès de la colonie, et après une perte d'argent plus ou moins considérable pour le budget. Tous ces tâtonnements sont certainement regrettables, et une marche continue dans une direction unique, lors même que cette direction

(1) Depuis que ces notes ont été rédigées, la création d'un ministère des colonies est venue, en France, donner satisfaction aux besoins auxquels il est fait ici allusion. Le fonctionnement de ce nouveau rouage administratif remplira-t-il le but désiré? L'avenir nous l'apprendra.

ne serait pas la meilleure ni la plus courte, vaudrait infiniment mieux au point de vue du résultat. Les Sartes ont un proverbe bien juste, qui se retrouve d'ailleurs chez tous les peuples de race turque ; c'est le suivant : « Le chemin est mauvais : marchez toujours, il deviendra bon ; n'allez pas trop loin dans le bon chemin, il deviendrait mauvais. » La seconde partie de cet axiome, d'une profonde philosophie, a le défaut d'être d'une application bien délicate : elle ne peut être appliquée en effet que par de profonds politiques ou par des sceptiques habiles, quoiqu'elle mérite de ne jamais être perdue de vue par ceux qui se mêlent de diriger les peuples. Mais quant à l'autre moitié du proverbe, plus terre à terre, elle est à la portée de chacun et elle est du ressort du simple bon sens. Il n'est pas besoin d'être grand philosophe, ni grand géomètre, pour comprendre que, même par une marche oblique, ou par un chemin indirect, on va plus loin dans une direction, laquelle, au cas particulier qui nous occupe, doit être celle du Progrès, qu'en revenant sans cesse sur ses pas et en retournant constamment à son point de départ. Cette vérité si simple, les Russes l'ont comprise plus vite que nous. Dans leurs possessions d'Asie, quand un administrateur est déplacé et remplacé par un autre, la première instruction donnée au nouveau titulaire est de ne pas détruire l'œuvre de son devancier et, avant toute application d'un programme nouveau, de terminer d'abord les entreprises commencées, même celles qui prêtent à la critique, et même celles dont le plan a pu être jugé défectueux et contribuer à la disgrâce du titulaire précédent. C'est dans le même esprit que le gouvernement russe paraît aussi avoir eu pour principe de ne jamais désavouer ses agens lorsqu'ils avaient réussi dans une conquête ou une marche en avant, même en outrepassant les ordres reçus. Ce dernier principe n'est pas, en soi, une règle de bonne administration intérieure, ni une loi de morale individuelle, mais c'est un moyen certain de s'assurer un avantage de premier ordre dans la lutte coloniale entre les puissances européennes qui aujourd'hui sont occupées à se partager le globe.

Un autre point qui est encore intéressant, c'est la rapidité avec laquelle se sont exécutés, en Turkestan, tous les grands travaux publics destinés à donner l'essor à la colonie. Routes, ponts, canaux, télégraphes, plantations, monumens publics, travaux de voirie urbaine, tout cela est sorti de terre comme par enchantement, par la seule initiative des gouverneurs généraux ou même des simples gouverneurs de provinces. Le tout a été terminé en moins de temps qu'il ne nous en faut pour étudier ou discuter des travaux dix fois moindres. Le secret de cette exécution si rapide est que les Russes ne se sont pas attachés à faire au préalable des

études absolument parfaites ni à exécuter des travaux uniquement irréprochables et définitifs. En Tunisie, par exemple, nous avons mis douze ans pour construire, sur tout le territoire de la Régence, douze kilomètres de chemins de fer : la ligne de Tunis à Hammam-Lif. Nous avons laissé, pendant la même période, presque toute la surface du pays inaccessible faute de routes ; les convois étaient, à la moindre averse, arrêtés faute de ponts devant de simples ravins n'ayant que quelques mètres de largeur, et cela, parce que nous ne voulons aller que de proche en proche et nous ne voulons construire que des ponts irréprochables au double point de vue de l'architecture et de l'approbation hiérarchique. Nous avons pourtant dépensé beaucoup de millions en Tunisie, sur le budget des travaux publics, au chapitre des routes ; mais ces millions ont été employés à construire avec un luxe et une précision peut-être superflus un très petit nombre de kilomètres de chemins, dans les environs de la capitale, prise comme centre unique de civilisation et d'expansion. Dans un pays où le terrain n'a aucune valeur, on a discuté longuement, à un centimètre près, l'emprise de chaque route ; on a perdu beaucoup de temps et beaucoup d'argent à creuser, le long de ces routes, des fossés, ouvrages au moins inutiles dans un pays où il ne pleut pas, mais jugés réglementaires sous le climat de France. On a fait, à grands frais, des empierremens qui ne servent qu'à estropier les chameaux, aux pieds desquels le terrain naturel convient bien davantage. On a calculé, à un millimètre près, la pente de chemins où il ne passera jamais que des piétons, des cavaliers ou des troupeaux ; on a construit, avec un luxe ruineux, qui a obligé à restreindre outre mesure l'étendue du pays desservi, des maisons destinées à des cantonniers indigènes, lesquels n'en comprennent pas l'usage, habitués qu'ils sont à dormir à la belle étoile ou sous la tente. Moyennant beaucoup de travail et beaucoup d'argent, nous sommes ainsi arrivés à avoir dans telle de nos possessions africaines, au bout de nombre d'années, plusieurs localités auxquelles on accède par des chemins ou des ouvrages d'art dont les types sont absolument conformes aux modèles réglementaires en France. Mais à côté de cela il y a les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'étendue de la colonie où l'on ne peut pas accéder du tout. Les Russes en pareil cas procèdent autrement. Ils estiment que l'essentiel est de passer, et de passer vite : à ce titre, ils exécutent le plus rapidement possible des ouvrages approximatifs répondant aux nécessités les plus urgentes, sauf à les transformer ou à les améliorer plus tard. Ils prétendent, non sans quelque raison, que, même si ces ouvrages provisoires sont impossibles à améliorer par voie de transformation, et s'il faut un jour les

recommencer et les remplacer par d'autres, leur système est encore le plus avantageux : la plus-value qui résulte pour la colonie de l'exécution rapide des premiers travaux est évidemment inestimable au point de vue politique ; quant au point de vue économique, on arrive, disent-ils, à amortir en peu d'années le capital dépensé.

L'expérience paraît leur avoir donné raison, et la marche de la conquête comme celle de la colonisation ont été accélérées dans des proportions considérables. Cette méthode a conduit le Turkestan à être couvert en très peu de temps d'un réseau d'ouvrages d'art qui ne sont pas tous très soignés dans le détail et qui n'ont pas l'aspect élégant et agréable de ceux qu'exécutent nos ingénieurs français ; mais ils ont un grand avantage, c'est de remplir leur but.

Au Turkestan, ce qui est particulier et presque unique dans l'histoire des colonies modernes, c'est que le commerce, l'industrie et l'agriculture ont été laissés par les conquérans aux mains des indigènes. Nous chercherions en vain à faire rien d'analogue en Algérie, où les aptitudes nécessaires manquent absolument chez la race vaincue. Mais peut-être pourrions-nous puiser pour l'Indo-Chine, par exemple, d'utiles enseignemens dans ce qui s'est passé au Turkestan. La Russie a trouvé dans la population sarte une admirable *matière coloniale*, pour emprunter une expression au langage militaire moderne. Les Sartes, race hybride, mélange d'Iraniens et de Mongols, doivent certainement à leur parenté avec la race jaune des qualités de patience, de résistance, de sobriété et d'économie qui en font d'excellens sujets pour leurs conquérans et qui leur donnent même une incontestable supériorité sur les colons russes. Aussi le gouvernement impérial a-t-il pu faire d'eux ce que nous essayerions en vain de faire des Arabes algériens ou même des Kabyles tant vantés. Il n'a eu qu'à leur assurer par une bonne administration la sécurité de leurs personnes et de leurs biens pour voir se développer dans des proportions inouïes la richesse de la région. Le grand obstacle à la prospérité économique du pays, c'était surtout le suivant : jadis, dès qu'un Sarte était arrivé, par le négoce, l'agriculture, ou quelque autre moyen, à s'enrichir, il risquait d'être dépouillé par ses chefs hiérarchiques ou même par les simples employés de ceux-ci. Trop heureux quand il en était quitte pour la perte de son argent et qu'il n'y allait pas pour lui de la prison perpétuelle ou de la perte de sa vie. Et Dieu sait ce qu'était le régime des prisons de ces contrées : les voyageurs nous ont laissé la description du fameux trou aux punaises de Boukhara, ainsi nommé à cause d'une espèce d'arachnide très venimeuse, appartenant au genre *Argas*, qui y pul-

lulait et à qui son corps aplati donne une vague ressemblance avec nos punaises. Pour être précipité vivant dans ce cloaque, le fait de posséder des économies étaient un titre plus valable que celui de malfaiteur. L'administration russe, méticuleuse peut-être, tracassière quelquefois, mais humaine, a été pour ces pays un incontestable bienfait. Jamais, à aucune époque de l'histoire, les Sartes n'ont connu un aussi bon gouvernement. L'état économique de la contrée s'en est vite senti.

Si les Russes se sont montrés infiniment supérieurs aux anciens possesseurs du pays comme administrateurs, il n'en a pas été de même, avouons-le, quand ils ont voulu fournir à cette région des agriculteurs, des commerçans ou des colons. Les paysans russes, ivrognes, paresseux et maladroits, n'ont pu songer à se maintenir au milieu des agriculteurs sartes, habiles aux irrigations, patients et laborieux quand il s'agit de remuer profondément le *læss*, cette terre jaune si fertile qui fait la richesse de la Tartarie et de la Chine tout entière. A l'heure qu'il est, il n'existe peut-être pas un seul cultivateur russe dans tout le Turkestan sarte : tous se sont portés plus au nord-est, dans la steppe sibérienne, où nulle concurrence n'était à craindre. Le gouvernement nouveau, bien loin de comprimer les indigènes, a eu la sagesse de les encourager, se bornant à les diriger et à en faire d'utiles instrumens.

Au point de vue commercial, des faits analogues se sont produits. Des commerçans et des industriels russes sont venus s'établir dans le pays. Mais même pour la vente des objets européens, c'est-à-dire sur leur propre terrain, ils ont été bientôt distancés par les Sartes. Le marchand russe, au Turkestan, est intempérant, négligent, et dépourvu de toute aptitude commerciale. Son magasin, rarement ouvert, est encombré d'une quantité excessive de marchandises toujours achetées à crédit et sur lesquelles il exige des acheteurs un bénéfice démesuré : aussi vend-il peu, ce qui l'oblige à vendre d'autant plus cher. Le Sarte, au contraire, actif, économe, complaisant, sobre de par l'Islam, se contente d'un bénéfice modique sur le prix de revient de son petit fonds, très souvent renouvelé. Aussi les nouveaux venus ont-ils dû baisser pavillon devant leurs confrères asiatiques.

Dans ces conditions, on comprend que le mode d'administration de l'Asie centrale ne soit pas absolument comparable à celui de l'Algérie.

Ces aptitudes colonisatrices et commerciales ne se rencontrent que chez les Sartes, c'est-à-dire chez les sédentaires ; pour les nomades, c'est une autre organisation qui a dû être appliquée. Ceux-ci, les Kirghiz surtout, ne sont nullement cultivateurs ; ils le sont

aussi peu que les tribus arabes les plus réfractaires. Les Turkmènes montrent à cet égard des aptitudes un peu différentes : quoique plus guerriers que les Kirghiz, ils ne craignent pas de remuer la terre. Les prodigieux remparts de Merv, ceux du vieux Tchardjouï et de leurs autres places fortes, qui constituent dans les grandes plaines de la Transcaspienne de véritables montagnes artificielles aux formes géométriques, sont les témoins de leur aptitude aux travaux d'art, surtout quand ils ont eu la guerre pour but. Ils ont creusé aussi de très nombreux canaux d'irrigation, souvent immenses, et certaines de leurs tribus, comme celles qui habitent l'oasis de Merv ou les environs par exemple, ne sont qu'à demi nomades, c'est-à-dire que, pendant six mois de l'année, on les voit demeurer à la même place et cultiver le sol. Cependant ils ne construisent pas pour cela de maisons. Ils se bornent à installer à poste fixe leurs tentes de feutre.

Au contraire, les Kirghiz sont toujours franchement nomades. Le pâturage des troupeaux est leur seul moyen d'existence, et leurs villages de tentes, leurs *aouls* se déplacent avec autant de facilité que le faisaient autrefois les capitales de leurs ancêtres, ces Mongols dont le bon moine Rubruquis nous a laissé la description. L'empereur Batou-Khan, souverain de la Horde d'Or, consentait à avoir un palais ; mais il considérait comme nécessaire que ce palais, aux murailles d'osier, fût mobile. Aussi ce monument était-il construit sur une grande plate-forme que traînaient, à travers la steppe, trente-deux bœufs attelés de front. Aujourd'hui les Kirghiz ne font plus d'aussi importantes constructions. Leurs chefs les plus considérables n'habitent plus que des tentes dont les plus grandes n'ont pas plus de vingt pieds de diamètre. Malgré tous les efforts des Russes pour leur donner le goût de l'agriculture et malgré les écoles qui ont été fondées en vue de ce résultat, les Kirghiz demeurent rebelles à ce genre d'occupation. Aussi a-t-on fondé sur leur territoire, qu'ils laissaient inculte, des colonies agricoles peuplées d'immigrans venus d'Europe.

Un procédé assez intéressant à noter, au point de vue de la comparaison de l'Asie russe avec l'Algérie, c'est la grande autonomie laissée aux tribus, tant sédentaires que nomades, à ces dernières surtout. Pour ce qui concerne les Kirghiz, cette mesure s'explique par cette circonstance qu'ils se sont donnés volontairement à la Russie. En outre les *bis*, étant électifs, ont moins d'autorité et sont moins dangereux au point de vue des insurrections, que ne le seraient de grands chefs héréditaires. Leur apparence est tout autre que celle des bach-agas ou même des caïds algériens. Ils sont infiniment moins majestueux, moins décoratifs, et paraissent moins respectés de leurs administrés. Ils commandent pourtant

à un plus grand nombre de tentes que leurs congénères algériens, et leur autorité s'étend sur une bien plus grande surface de la carte terrestre. Mais étant élus par le suffrage universel, ils sont beaucoup plus modestes dans leurs allures que les grands chefs arabes, dont l'autorité est essentiellement héréditaire et qui, eux, se considèrent comme investis d'une sorte de droit divin, même quand ils sont parvenus à la force du sabre ou de l'intrigue. Le pittoresque y perd assurément, mais la facilité d'administration du pays par les Européens y gagne. Pour la même raison, la révocation de l'un d'entre ces chefs, quand le gouvernement la juge utile, ne soulève rien qui ressemble à une question dynastique. Le Mongol est essentiellement démocrate : l'Arabe est aristocrate et même théocrate. On ne peut les administrer de la même façon.

Dans les villes, les Sartes sont tenus par le gouvernement un peu plus étroitement que les Kirghiz : la sécurité du pays l'exigeait, et l'expérience de l'histoire est là pour justifier cette mesure. Cependant l'autonomie laissée aux indigènes est encore là bien plus grande qu'en Algérie. Le *kazi* est un véritable maire indigène : il est bien évident que l'existence de villes de 100 000 et 120 000 habitans, peuplées entièrement par la race conquise et ayant une activité commerciale ou industrielle considérable, nécessitait le maintien d'une administration municipale indigène, du moment que l'on voulait conserver à ces cités leur vie civile autonome. Il y avait même là un problème administratif assez ardu, et dont la solution a exigé tout le tact gouvernemental des Russes. Jusqu'à présent le résultat a été bon.

Un fait qui frappe dans la comparaison entre l'Asie centrale et l'Algérie, c'est que les unités de population, comme toutes les unités géographiques, sont beaucoup plus grandes dans le premier de ces pays que dans l'autre : les montagnes sont beaucoup plus hautes, beaucoup plus étendues aussi ; les fleuves sont beaucoup plus grands, les villes beaucoup plus peuplées, mais aussi bien plus espacées les unes des autres. Au lieu de simples torrens, comme ceux qui alimentent les oasis sahariennes, ou de maigres cours d'eau, comme le Chélif ou la Seybouse, on trouve des fleuves tels que l'Oxus ou l'Iaxartes. Comme conséquence du même fait, chaque oasis est une province entière, au lieu d'avoir, comme en Algérie, des dimensions qui sont tout au plus celles d'une petite forêt. Au lieu de bourgades formées de masures en terre et dont les plus vastes ont rarement plus de 7 à 8 000 habitans, on rencontre des villes de 150 000 habitans, comme Tachkent, de 80 000 à 100 000, comme Boukhara et Kokan, de 60 000, comme Samarkande et Khiva. Les villes de 20 000 à 40 000 habitans sont nombreuses, à tel point que les noms de la plupart d'entre elles

ne figurent même pas sur nos cartes. Nous notons avec soin, dans le Sahara, des localités, telles que Timassinin, Guemar, El Oued, et autres lieux semblables, où sont quatre palmiers autour d'un trou plein d'eau saumâtre; nous qualifions de grandes capitales des bourgades comme Tombouctou. Mais qui de nous connaît, en France, les noms d'Andidjan, de Marghelan, d'Och, de Tchoust, de Khodjent, de Tchimkent, d'Aoulié-Ata : ce sont cependant des villes vastes et populeuses, d'une activité commerciale considérable. Certes il y a là des élémens coloniaux très importants, beaucoup plus sérieux que tout ce que nous avons trouvé en Algérie et au Soudan.

Entre l'administration des Russes au Turkestan et celle des Français en Algérie il existe, à côté de différences, plusieurs points communs, dont l'un est caractéristique : la tolérance religieuse et la bienveillance à l'égard de l'Islamisme. Les conquérans russes, suivant en cela l'exemple donné par la France, peuvent se dire les amis des musulmans; comme nous, en Algérie, ils entretiennent et restaurent les mosquées; cette tolérance leur a été imputée à crime par certains esprits qu'il est permis de trouver peu larges.

A côté de cette tolérance religieuse, il faut citer une autre mesure qui en est plus ou moins connexe, la naturalisation des musulmans et la faculté pour eux d'accéder aux emplois publics, même les plus élevés. Cette facilité est beaucoup plus grande pour les mahométans sujets de la Russie que pour ceux qui, en Afrique, sont soumis à la France. Nous reviendrons ailleurs sur cette question spéciale, grosse de conséquences, mais pour laquelle les données initiales dans les possessions françaises et dans les possessions russes, étaient, il faut le reconnaître, trop différentes pour admettre des solutions semblables.

En résumé, l'unité de direction et de gouvernement, la continuité dans les plans, l'affranchissement de toute tutelle incompétente et purement politique, l'effacement de toutes les coteries particulières devant une volonté unique, la décision et la rapidité d'exécution dans l'administration succédant à la hardiesse et à la promptitude dans la conquête, telles paraissent avoir été les causes, simples et logiques, qui ont assuré le succès de la colonisation russe en Asie. Ces grandes lignes de conduite ont rencontré, dans leur application, des circonstances particulières plus ou moins favorables, sur quelques-unes desquelles nous venons de chercher à donner de brèves indications, aussi précises que possible. Les mêmes principes ont-ils présidé jusqu'ici aux diverses entreprises coloniales de la France? C'est une question à laquelle chacun peut répondre.

ÉDOUARD BLANC.

LA RENAISSANCE LATINE

GABRIEL D'ANNUNZIO : POÈMES ET ROMANS

POÉSIES : *Intermezzo di rime*, 1883; — *Elegie romane*, 1887-1891; — *Poema paradisiaco, Odi navali*, 1891-1893. — ROMANS : *Il Piacere*, 1889; — *Giovanni Episcopo*, 1891; — *L'Innocente*, 1892; *Trionfo della Morte*, 1894.

Je dois le titre de cette étude à l'obligeance de M. Jules Lemaitre. On a lu dans la dernière *Revue* l'article intéressant et patriotique où il défendait la supériorité de l'esprit gaulois contre les génies conjurés du Nord. Notre champion se dressait vaillamment devant la quadruple alliance des Saxons et des Germains, des Scandinaves et des Russes; il renvoyait aux brumes de la neigeuse Thulé ces envahisseurs qui, depuis tantôt un siècle, depuis M^{me} de Staël jusqu'à nos contemporains, ont trouvé des complicités dans la place et fait dans notre esprit classique la brèche toujours élargie par où passèrent tour à tour le romantisme, le réalisme, le symbolisme, bref toutes les variétés de l'exotisme. L'exotisme coule à pleins bords, gémirait l'estimable M. Royer-Collard, s'il revenait constater le discrédit de ses doctrines chez les jeunes disciples d'Herbert Spencer ou de Frédéric Nietzsche. Et voyez quelle malechance pour notre orgueil national : il n'y a qu'une raison très forte à opposer aux gens qui veulent voir dans le romantisme français un produit des influences étrangères; c'est que tout notre romantisme est en germe dans Rousseau. Or, ce diable d'homme, père authentique de Bernardin et de Chateaubriand, grand-père de George Sand et des autres, ne s'avisait-il pas d'être Suisse? N'arriva-t-il pas dans notre tradition française avec une physionomie étrangère très caractérisée, déjà septentrionale par plus d'un trait? L'aveu est cruel : mais, pour nous défendre contre le reproche d'intoxication allemande

et anglaise, nous sommes contraints de reconnaître qu'il est suisse, le sang qui coule depuis un siècle au plus profond de nos veines littéraires.

Si nous nous réfugions dans le passé, nous n'échappons à la contagion des vivans que pour subir celle des morts; sous l'affusion espagnole et italienne qui pénétra notre xvii^e siècle, nous nous retrouvons adaptateurs dociles des Romains et des Grecs. Avec eux, il n'y a pas de honte, paraît-il; sans doute parce qu'ils sont morts, et qu'un héritage a meilleur air qu'une donation entre vifs. Toute notre substance était faite de leur moelle; quand un élément nouveau s'insinue dans notre organisme littéraire, c'est toujours à leurs dépens. Qu'on se lamente ou qu'on se résigne à la substitution, il faut avouer qu'elle va bon train. Prenez au hasard les écrits d'un jeune homme d'aujourd'hui; j'entends de celui qui a formé son intelligence en liberté, un peu à l'aventure, dans l'air ambiant, hors de l'enclos protecteur des grandes écoles d'État; de celui qui a d'autant plus de licence qu'il n'a point passé la sienne, dirait mon spirituel contradicteur, fort enclin à citer les bons textes de MM. Courteline et Grosclaude. Chez ce jeune écrivain, les influences étrangères ont réduit, sinon presque effacé la trace des influences classiques. Shakspeare et Gœthe, Hegel et Spencer, Wagner et Tolstoï, pour ne point parler des *dii minores* du Panthéon étranger et de ceux que l'on nous révèle chaque matin, tels sont les éducateurs qui ont fait à ce souple Gaulois une âme neuve, oublieuse du monde paisible où les nôtres furent d'abord circonscrites entre Homère et Virgile, Platon et Cicéron. Certes, il continue d'aimer nos pauvres vieux, Racine, La Fontaine; mais je crains bien qu'il les ait transformés à son usage, qu'il admire chez eux tout autre chose que les parties par où ces bons auteurs se flattaient intérieurement d'être admirables. Le cas est d'autant plus grave qu'on surprend chez ce jeune déclassé l'influence d'étrangers que souvent il n'a pas lus; ce n'est plus de l'engouement ou de l'imitation, c'est de l'absorption inconsciente; l'esprit nouveau — si j'ose dire — lui est entré dans le sang par l'air qu'il respire, comme l'esprit classique rayonnait jadis en dehors des écoles jusque sur les illettrés. Accordons à M. Lemaître qu'il est épouvantable d'en arriver là, cent ans après que Napoléon a fondé l'Université; mais c'est un fait brutal, acquis à la science pour quiconque a poussé une exploration sous les galeries de l'Odéon.

Je ne suivrai pas l'ingénieux critique dans le vaste sujet qu'il embrasse. Un pareil effort de synthèse m'effraie. Les littératures du Nord ont cela de commun qu'elles n'ont pas fleuri au Sud; mais, en dehors de cette considération géographique, je croyais

que la littérature anglaise différerait de l'allemande, et celle-ci de la scandinave ou de la russe, autant que chacune d'entre elles diffère de l'espagnole ou de l'italienne. — Je ne le suivrai point parce que j'ai le plaisir imprévu, quand il en vient aux conclusions, de découvrir que nous sommes d'accord sur les points fondamentaux ; peu importe alors le chemin qu'il a pris. Sur la route, le lecteur aura éprouvé quelques surprises ; il aura appris que l'accent particulier du cœur et de l'intelligence ne diffère pas sensiblement, d'un Dostoïewsky à un Victor Hugo, d'un Tolstoï à un Flaubert, d'une George Eliot à une George Sand. Avec cette généreuse largeur de points de vue, le chimiste peut prouver au poète que, l'eau étant toujours de l'eau, le lac profond qui dort sous les sapins dans un pli de montagne ne diffère pas du torrent qui se précipite à travers les rochers. — On allait s'étonner encore, mais on lit que Bouvard et Pécuchet étaient « inquiets du mystère universel », au même titre que Bézuchof et le prince André : on comprend alors que notre champion veut « renfoncer l'orgueil » des Russes, comme disent les bonshommes de Flaubert, et qu'il nous tend le piège du paradoxe comme il sait le faire, avec une grâce légère, pour le plaisir d'y voir tomber quelque Bouvard innocent. Il n'était que temps de ne plus s'étonner : l'avocat de Flaubert nous guettait, pour ajouter un joyeux chapitre aux expériences intellectuelles des deux crétins : *Ils prirent au sérieux les littératures du Nord...*

Et de cette vaillante gageure, il sort des conclusions qui confirment les nôtres. « Dans cette circulation des idées, on sait de moins en moins à qui elles appartiennent. Chaque peuple leur impose sa forme... Cette pudeur, cette retenue, ce scrupule incurable (des écrivains du Nord) s'expliquent encore par l'esprit religieux dont ils restent quand même imprégnés. Et nous finissons par voir ici que les différences des littératures se rattachent aux différences profondes des peuples. » — Avons-nous jamais dit autre chose ? Je sais gré en outre à M. Jules Lemaitre d'avoir développé avec sa fertilité de vues quelques indications particulières sur lesquelles j'avais trop rapidement glissé ; entre autres celle que je risquais ici, il y a trois ans (1), à l'aurore de l'engouement ibsénien, quand je me demandais si M. Alexandre Dumas fils ne nous avait pas donné d'avance le théâtre du terrible Scandinave. Ceci n'est point pour enlever à Ibsen ses mérites, qui sont grands, et qu'on trouvera bientôt plus grands encore, lorsqu'on lira la traduction de son puissant poème, *Brandt*. Mais, si l'on fait de lui un géant, on exhausse d'autant son rival fran-

(1) Voir la *Revue* du 15 février 1892.

çais : il est juste de le reconnaître, difficile de le dire d'un vivant, et pénible de le faire entendre à beaucoup de contemporains, qui n'aiment l'ombrage des grands chênes prochains qu'à l'heure où ils peuvent mesurer l'arbre abattu sur le sol.

Je me félicite enfin, et c'est là que j'en voulais venir, d'être plus que jamais d'accord avec M. Jules Lemaitre sur sa conclusion dernière. Il terminait son article en prophétisant une réaction imminente du génie latin. Sa prophétie est déjà plus qu'à demi accomplie, si je ne me trompe. Essayons de lui en apporter une preuve ; avec cette restriction qu'il y a renaissance et non pas réaction contre le Nord. Hélas ! on fait rarement un heureux complet. Nous sommes bien obligés de constater, par les aveux mêmes du porte-bannière de cette renaissance, que le plus latin des génies latins a été gravement influencé et foncièrement modifié par « les littératures du Nord ».

I

Nos voisins d'outre-monts ne se formaliseront pas d'une vérité d'évidence, si l'on dit qu'ils viennent de traverser un demi-siècle d'une rare stérilité littéraire. Lamartine ne leur rendait pas justice quand, sur la cendre encore chaude d'Alfieri, en face de Leopardi, de Manzoni, d'Ugo Foscolo, de Silvio Pellico, il écrivait la fameuse imprécation du *Pèlerinage d'Harold* qui lui attira un cartel du général Pepe :

Monument écroulé, que l'écho seul habite,
Poussière du passé, qu'un vent stérile agite !

Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre romaine !)
Des hommes, et non pas de la poussière humaine !

A cette primevère du siècle, sur la belle terre piétinée qui enfantait douloureusement des libérateurs, il sembla que les premiers vagissemens de la liberté eussent réveillé les sources endormies de la poésie et de l'art. L'aube était pleine de promesses : le jour qu'elle annonçait ne se leva pas. Tout occupée de refaire son unité nationale, l'Italie parut se désintéresser des efforts intellectuels de notre temps ; à partir de 1830, ses rêves ne trouvèrent plus d'expression sonore, ils rentrèrent sous terre avec les complots de ses carbonari. La société de la *Chartreuse de Parme* aimait, flânait, conspirait ; elle n'écrivait ni ne lisait, ou si elle lisait, c'était les romans français que l'on traduisait pour la sœur latine.

La stagnation dura jusqu'à l'achèvement de l'unité, en 1870.

Depuis lors, avec les longs espoirs et les vastes pensées politiques, le cerveau italien se remit à fonctionner; tout d'abord, dans la direction qu'on eût le moins attendue. La Péninsule devint une école de criminalistes et de physiologistes. Il n'y a guère plus de dix ans, lorsqu'on s'arrêtait devant la vitrine d'un libraire à Rome ou à Florence, on la voyait emplie tout entière par les gros volumes du professeur Lombroso et de ses émules. Ces livres médisaient des absents : ils s'efforçaient de prouver que le génie et le talent sont des cas de tératologie, des formes de la folie. Heureusement pour l'Italie, ces dernières années lui ont rendu des fous et des monstres. Elle est à cette heure le foyer d'une véritable renaissance de la poésie et du roman. L'esprit, qui souffle où il veut, rallume là des clartés évanouies sous d'autres cieus. Les Italiens parlent de leur *risorgimento* intellectuel avec un curieux mélange d'orgueil et de timidité interrogative; alors même qu'ils l'affirment, on devine une question sous-entendue, l'anxiété charmée de Cendrillon lorsqu'on lui révéla qu'elle était belle : Est-ce bien vrai? Ratifiez-vous? — Un peu prompts peut-être à croire qu'ils vont conquérir le monde avec les gros canons et les gros bateaux, ils ont encore peine à se persuader qu'ils sont en très bonne voie de le reconquérir avec quelques condottieri de la plume.

Ne nous aventurons pas dans une énumération de palmarès. Déjà délicats et dangereux quand le critique les applique à sa littérature nationale, ces exercices pédantesques prêtent à trop de risques, lorsqu'il prétend numéroter les copies d'une classe étrangère. Un oubli involontaire, une maladresse dans les attributions de rangs, et voilà notre juge jugé, décrété d'ignorance ou d'iniquité par les écrivains qu'il voulait régenter. Contentons-nous aujourd'hui de tirer du pair le poète romancier qui caractérise le mieux la renaissance italienne. Quelques fragmens de son œuvre, traduits en français, ont fait instantanément à M. Gabriel d'Annunzio un nom célèbre à Paris et dans tous les cercles lettrés d'Europe.

Cette œuvre d'un écrivain de trente ans est déjà considérable. Je n'en ai mentionné qu'une partie dans l'indication bibliographique; je me suis arrêté aux volumes de vers ou de prose qui m'ont paru marquer des momens de métamorphose dans l'éclosion rapide de ce talent. En 1883, quelques essais poétiques avaient attiré sur le débutant l'attention des dilettantes et la faveur des femmes; une mince plaquette, l'*Intermezzo di rime*, ajouta à cette notoriété de salon le ragoût du scandale. On put croire alors que l'Italie allait retrouver un Arétin, faute de mieux. « Démence aphrodisiaque, » disait-on; l'auteur souscrivait avec beaucoup de

complaisance à ce jugement, tout en faisant remarquer que ses *juvenilia* lascifs étaient « d'une impeccable prosodie. » Un art exquis et une sensualité féroce se révélaient dans ces pièces : *Animal triste, l'Invocation à l'Hermaphrodite, le Péché de Mai, la Treizième fatigue d'Hercule, les Adultères*. Cette dernière série de sonnets nous reporte invinciblement à une salle du Vatican, où je gagerais volontiers que le poète a rencontré son thème, à ce cabinet des peintures antiques retrouvées dans le Tibre, qui rendent avec une intensité poignante l'obsession tragique des grandes incestueuses, Myrrha, Pasiphaë, Phèdre et leurs sœurs. Ces images pourraient illustrer les sonnets, tant le vieux et le jeune latin ont donné la même note avec des moyens d'art différents.

Je crains de me faire mal comprendre ici et dans ce qui me reste à dire, si je laisse un instant supposer que la poésie de M. d'Annunzio est polissonne et grivoise. Imaginez du Baudelaire plus chaud, aussi grave, moins mystique ; une impudeur effrénée, jamais vulgaire, et qui se fait pardonner par un accent d'antiquité si naturel, si peu suspect de pastiche, que ces pages semblent purifiées par un recul de vingt siècles, arrachées de quelque anthologie où elles reposaient entre les élégies de Tibulle et les *Tristes* d'Ovide. La passion y est située en pleine nature, intimement incorporée à la terre, subordonnée aux ardeurs ou aux langueurs des choses que les aveugles et les sourds appellent choses inanimées. L'amant n'oublie jamais le rêve d'art où il vit, ses yeux admiratifs sont toujours ouverts sur les moindres nuances de la grande palette, ses oreilles toujours attentives aux moindres murmures de la grande lyre. Il varie ses procédés. Tel sonnet de beauté plastique ne serait pas désavoué par M. de Heredia : on jurerait que M. d'Annunzio est de ses disciples, si la date n'écartait pas jusqu'à la possibilité d'une communication entre l'adolescent qui vivait à Rome et notre poète qui n'avait rien publié. Je traduis ici une des pièces de cet ordre : on y saisira la ressemblance frappante entre les deux artistes, rien de plus ; je ne me dissimule pas la vanité de tout effort pour transposer la musique verbale d'un poète dans une prose étrangère.

Artifex gloriosus.

A moi aussi l'or, comme à Benvenuto, — est esclave. Demande ! qu'ils soient divins ou humains, — tes songes, de dessous mes mains — invincibles le vase sortira parfait.

Veux-tu que de l'anse le Faune bicornu — guide un chœur de Nymphes et de Silvains — sur la panse ? Ou veux-tu la guerre des Titans — qui mettra son vacarme sur le métal muet ?

Veux-tu peut-être que sur deux files égales — s'avancent, drapées dans leurs peplos, aux côtés — des éphèbes les vierges athéniennes ?

Demande ! Et de l'or triomphal aucune liqueur — ne sera digne, si ce n'est tes larmes — pures, ou le pur sang de tes veines.

N'était l'impossibilité que j'ai dite, qui hésiterait à voir dans ces vers une imitation directe du ciseleur de rimes auquel nous devons *l'Épée et le Vieil orfèvre* ? — Choisissons encore un sonnet, dans le petit nombre de ceux qui peuvent passer ici sous les yeux du lecteur.

Souvenir de Ripetta.

Et dans mon âme encore je vous vois telle — que je vous aimai tout d'abord. Haute et souple — vous passiez, souriante et lumineuse, — par la claire gelée du matin hivernal.

De longs rameaux d'amandier, la servante — derrière vous les portait. Inconsciente, — vous laissiez derrière vous à celui qui regardait — un très beau rêve floral.

Sur la route claire et solitaire — elles voilaient le ciel de turquoise — les nombreuses fleurs d'amandier, par enchantement.

Et il se dressait à travers la forêt imaginaire — le palais du prince Borghèse — comme un grand clavecin d'argent.

Avec *l'Intermezzo*, le poète de vingt ans avait jeté le plus fort de sa gourme, au moins en vers ; il en resta suffisamment pour effaroucher les lecteurs de ses romans, comme on le verra. Les poésies ultérieures sont plus tempérées ; la volupté s'y fait plus voilée, plus sourde ; le cœur y parle autant que les sens, d'une voix si triste, si lasse ; avec des reprises au bonheur, des rechutes dans la désespérance. L'homme de désir et d'illusion demeure ; l'artiste, de plus en plus possédé par l'ivresse et la préoccupation de son art, a emprisonné le jeune faune. Habile ouvrier de prose, M. d'Annunzio préfère cependant le travail délicat des mètres rimés ; il en a dit les raisons dans un de ses romans, *le Plaisir*, et l'on voudrait citer tout entière cette page, hymne enthousiaste de l'artiste à l'outil dont il est amoureux.

Le vers est tout, le vers peut tout. Un vers parfait est absolu, immuable, immortel ; il retient en lui la parole avec la cohésion du diamant ; il enclôt la pensée dans un cercle précis que nulle force ne réussira à briser ; il devient indépendant de tout lien et de toute sujétion ; il n'appartient plus à l'artiste, mais il est à tous et à personne, comme l'espace, comme la lumière, comme les choses immanentes et perpétuelles. Une pensée exactement exprimée dans un vers parfait est une pensée qui existait déjà *préformée* dans les obscures profondeurs de la langue. Extraite du poète, elle continue à exister dans la conscience des hommes... Quand un poète approche

de la découverte d'un de ces vers éternels, il est averti par un divin torrent de joie qui envahit soudain tout son être.

Il avait le droit de parler ainsi, l'homme qui écrivait les *Élégies romaines* et le *Poème paradisiaque*. Dans ces derniers recueils, M. d'Annunzio serre sa forme avec une précision toujours plus rigoureuse; il applique à la langue poétique le travail de restauration qu'il poursuit sur la prose dans ses romans. Nos poètes, romantiques, parnassiens, symbolistes, reviennent d'instinct à l'étude de la Pléiade, chaque fois qu'ils veulent rajeunir et perfectionner la poésie française; de même l'italien retourne à l'école de ses aïeux : Pétrarque d'abord, puis les précurseurs obscurs chez qui l'on fait des trouvailles de grâce et d'élégance naïve, Cino da Pistoja, Benuccio Salimbeni, Saviozzo da Siena; enfin Laurent de Médicis et la constellation de la Renaissance. M. d'Annunzio est hanté par ces vieux maîtres, on le voit toujours occupé à rechercher les sources lointaines de son idiome; il est le pré-raphaélite de la poésie. Ces coupes de vieil or modelées par les anciens orfèvres, il les emplît des sentimens et des troubles modernes, il s'efforce d'y faire entrer les âmes complexes qui ont enrichi la sienne, les sensations aiguës et les visions fluides d'un Shelley, d'un Baudelaire.

Les *Élégies romaines*, c'est un *tempietto* élevé à la gloire, au culte de Rome. M. d'Annunzio est épris de sa ville; nul ne l'a aimée, comprise, décrite comme lui. Dans mainte page de ses romans, plus encore que dans ses vers, il abandonne brusquement son sujet pour noter avec délices une nuance du ciel romain, un aspect de paysage, un relief de monument. Il sait tous les secrets de Rome, ce qu'il y a d'âme accumulée, et combien profonde, poétique et particulière, dans un bosquet de buis de la villa Médicis, un palmier du Prieuré de Malte, un sarcophage sous les lauriers de la villa Mattei. Il sait pourquoi le ciel, la lumière, la pierre, l'arbre, l'oiseau qui vole, ont à Rome une aristocratie souveraine, une signification qu'on ne leur voit en aucun lieu du monde, une beauté *autre* qu'ailleurs; pourquoi les êtres inanimés, les moindres accidens du sol, de la végétation et de l'architecture, attestent sur cet horizon une individualité puissante autant qu'une perfection achevée; pourquoi leur valeur plastique accapare le regard, tandis que leur expression spirituelle absorbe la pensée; pourquoi un pin isolé sur une colline lointaine devient là une personne véritable, vivante, importante, et tient plus de place dans le paysage que toute une forêt n'en occupe ailleurs. Le poète qui a si délicatement parlé de Claude Lorrain sait que tout

se compose en tableau dans une perspective romaine, et qu'il y a toujours une pensée dans ce tableau. Il le sait, il le dit dans les *Élégies*, à chaque pas qu'il fait en suivant ses amours et ses chimères, dans le bruit de la ville ou dans la solitude auguste de la campagne.

On devinera le tour des *Élégies* par quelques fragmens empruntés au début et à la fin du poème intitulé *Villa Chigi*. Le poète raconte le déclin d'un amour agonisant, dans cet admirable parc Chigi, parmi les cyclamens et les pervenches où murmurent tant de fontaines, au fond du ravin de sombre verdure qui se creuse sous les arches du viaduc d'Ariccìa.

Toujours dans les yeux, toujours, j'aurai cette vue. Oh! silencieuse, — pâle forêt nue, jamais oubliée! — Nous descendîmes lentement, derrière le serviteur, un escalier — humide, étroit, où l'ombre paraissait gelée. — Elle marchait devant. Par momens, elle s'arrêtait. Mal assurée sur les degrés — trop roides, elle appuyait la main contre le mur. — Je la regardai. La main très blanche me parut exsangue, — elle me parut une chose morte. Morte la chère main — qui ceignit mon front de tant de rêves de gloire, qui — répandit dans mes veines tant de doux frissons. — Nous restâmes seuls. Une fontaine gémissait sourdement au pied d'une *loggia*; — altier se dressait dans le ciel l'antique sief des Chigi. — Des fumées étaient éparées au ciel comme des flocons de laine blanche. — Entre elles courait un mince sourire d'or; et les cimes — dénudées de la forêt semblaient se vaporiser dans cet or; — les fougères sur la hauteur étaient de minces flammes d'or. — Elle se taisait, contemplant. Mais, tout entière dans les yeux, la lourde — âme douloureuse disait ces paroles: — Ainsi, dans la haute forêt, que tu entendis chanter sur ma tête, — tu enseveliras, sans un pleur, ton grand amour? — J'entendrai donc dans ce doux silence, que nous aimâmes, — la cruelle vérité? C'est donc pour cela, ô ami, — unique ami, pour cela que tu m'as ramenée dans les chers — lieux où un jour il te sembla que je t'ouvrais le printemps?

... Le ciel s'était obscurci. Quelque souffle, rare, éveillait — sur les cimes caduques un petit frisson. — Ça et là dans les clairières, des amas de charbon, comme de hauts — bûchers où les cadavres seraient déjà en cendres, — fumaient lentement. Les spirales montaient dans l'air, — ondoyaient lentement, et lentement s'évanouissaient. — Sur le sol pourri de feuilles mortes, sur cette — tombe des automnes, les ombres cheminaient. — Cendres, fumées, ombres, paraissaient là marquer la grande loi. — Comme les corps, comme les feuilles, comme tout, — les pures choses de l'âme doivent se défaire, se flétrir; — les rêves doivent se dissoudre en pourriture. — Homme, tu dois toujours, de ce qui t'a donné l'ivresse, — garder une fade saveur qui te donnera la nausée. — Pas d'immunité contre le Destin. Dans le corps et dans l'âme, tout, — tout, en mourant, doit se corrompre. — Or, qui de nous souffrait le plus? Elle, elle m'aimait; — au moins sentait-elle vivre, d'une horrible vie, — dans son cœur la flamme, la flamme encore pure et rayonnante! — Moi, je ne l'aimais pas. Mon cœur était gonflé d'un noir — dégoût; pas d'autre sentiment qu'un ennui infini — dans mon âme obtuse. Oh! femme, comme je t'enviai!

Nous nous levâmes tous deux en sursaut, entendant le bruit d'une hache. — Les coups réitérés, soudains, résonnaient. — Aprement dans le

grand silence frappait l'invisible hache; — ce n'était pas le tronc frappé que j'entendis gémir. — Elle, elle, tout d'un coup, comme frappée, éclata en sanglots; — elle fondit en larmes désespérées; et je la vis, — dans ma pensée, comme à la lueur d'un éclair, — je la vis — humblement saigner, humblement râler, — étendue dans le sang, levant des mains suppliantes hors du rouge — lac; et ses yeux disaient: Je ne t'ai pas fait de mal. — O âme moribonde! J'étais debout près d'elle, pétrifié. — Encore une fois boire ses larmes, — ne le pouvais-je? Au moins effleurer ses cheveux une fois — ne le pouvais-je? Au moins lui prendre les mains; découvrir — ce blanc visage, ce lys divin emperlé de pleurs; — lui demander au moins d'une voix douce: Pourquoi pleurez-vous? — Elle pleurait. Au loin, les coups résonnaient; les hauts — bûchers alentour fumaient lentement.

Dans le dernier recueil: *Poème paradisiaque*, la gamme est plus variée, la recherche d'art toujours subtile, inquiète; le symbolisme s'accroît; le poète vibre à toutes les sensations que le hasard lui apporte, il contraint son instrument à exprimer un aspect du matin, un frissonnement d'automne, une sonate de Grieg, un adagio de Brahms, une statue de marbre ou une statue de chair, un songe, un souvenir. La note dominante est cette observation cruelle, analytique, quelquefois macabre, plus souvent triste d'une tristesse de chair lasse, qui m'a fait répéter déjà le nom de Baudelaire comme celui du plus fréquent inspirateur de M. d'Annunzio. On en jugera par la pièce suivante: je traduis ce qu'on en peut citer.

Les Mains.

Les mains des femmes que nous rencontrâmes, — une fois, ou dans le rêve ou dans la vie: — Oh! ces mains, mon Ame, ces doigts — que nous serrâmes une fois, que nous effleurâmes — de nos lèvres, ou dans le rêve ou dans la vie!

Les unes froides, froides comme des choses — mortes; de glace (tout était perdu!) — ou tièdes, et qui semblaient faites d'un velours — vivant, qui semblaient faites de roses: — roses de quel jardin inconnu?

Certaines nous laissèrent un parfum — si tenace que pour une entière — nuit nous eûmes dans le cœur le printemps; — et la chambre solitaire était si embaumée — que la forêt d'avril n'était pas plus douce.

De ces autres, où peut-être brûlait le dernier feu — d'un esprit (où es-tu petite main, — insaisissable désormais, que trop mollement — j'étreignis?) nous vint un regret suprême: — Toi qui m'aurais aimé, et non en vain!

D'autres (ou les mêmes?) furent homicides, — merveilleuses à ourdir la fourberie. — Tous les baumes d'Arabie ne pourront pas — les adoucir. Très belles et infidèles, — combien périront pour vous baiser!

D'autres (ou les mêmes?) mains d'albâtre, — mais plus puissantes qu'aucune spire — nous donnèrent une fureur jalouse, une colère — folle; et finalement nous pensâmes à les couper. — (Elle se lève dans un songe, la mutilée, et elle attire.)

Érigée dans le songe, immobile, elle vit — l'atroce femme aux mains coupées. — Et devant elle rougeoient deux mares — de sang, et les mains vivantes — y sont, pas même souillées d'une goutte.)

D'autres, pareilles aux mains de Marie, — furent comme les hosties saintes. — Le diamant brilla sur leur annulaire — dans les gestes graves d'une liturgie, et jamais à travers les cheveux d'un amant.

D'autres, on les eût dit viriles, que nous serrâmes — fort et longtemps, éloignèrent de nous — toute peur, toute passion obscure; — et nous aspirâmes à la Gloire, et nous vîmes en nous — s'illuminer l'œuvre future.

D'autres encore nous donnèrent un profond — frisson, celui qui n'a pas d'égal. — Nous sentîmes alors que dans leur frêle — paume elles pouvaient contenir un monde — immense, et tout le Bien et tout le Mal.

Pour faire mesurer les ressources de ce talent, je devrais extraire du *Poème Paradisiaque* quelques strophes moins âcres, d'une grâce plus facile : par exemple, *la Promenade*, *Tristesses ignorées*, *le Joug*.

... Sur le balcon s'effeuillaient — les roses; mais les couronnes — des astres brûlaient dans l'azur — avec un éclat qui parut — insolite à mes yeux. — Tout, alors, à mes yeux, — parut insolite et grand; — et les voix du soir — vinrent toutes à mon — âme. Je dis : Maria! — Je le dis. Et ce nom n'était — qu'un souffle, mais il portait en lui — une immensité de choses — souveraines. Et tandis que les roses — mouraient, et que palpitait — le ciel, et qu'elle demeurait muette, — je me sentis imposer son joug...

Mais à quoi bon ces impuissans essais de transposition? j'en ai dit assez du poète, si j'ai attiré sur lui l'attention de quelques amateurs, préparés à le goûter dans l'original. Passons au romancier, plus intéressant pour le grand public. Les poésies nous ont révélé l'esthétique et la sensibilité particulière de leur auteur; les romans vont nous faire connaître tout l'homme.

II

Il n'y a pas d'indiscrétion à l'apercevoir dans les personnages de ses fables. M. d'Annunzio nous a mis à l'aise; il a pris soin de nous aviser, par lettres publiques, qu'André Sperelli, le héros de *Il Piacere*, lui ressemblait comme un frère. Soit bien inutile : la franchise de l'autobiographie éclate dans ce roman, comme dans les suivans. Non pas que je veuille charger l'écrivain des crimes cérébraux qu'il prête à Tullio Hermil et à George Aurispa, les meurtriers par amour de *l'Innocent* et du *Triomphe de la Mort*; ce sont là fictions indifférentes, évidemment plaquées sur des personnages très réels, — sur un seul personnage. Il s'appelle tour à tour André Sperelli, Tullio Hermil, George Aurispa, mais il reste identique à soi-même par l'essentiel de l'être, il reparait dans

chaque nouveau volume avec quelques traits modifiés par l'âge, les circonstances, les acquisitions littéraires. Sous les noms divers dont la fantaisie de l'auteur le baptise, l'homme que nous retrouvons aux premières pages de tous ces romans, s'étudiant complaisamment dans les bras d'une femme, n'a changé que de vêtements, de victimes, de lectures favorites.

Cet homme, nous le connaissons depuis longtemps. Un certain Tirso de Molina, en religion fray Gabriel Tellez, le découvrit un jour dans Séville; sur la première ébauche qu'en fit ce moine, tous les maîtres de tous les arts vinrent successivement ajouter leurs retouches et leurs interprétations. Il séduisit l'imagination des pauvres humains, et en particulier des peintres, des musiciens, des poètes, aussi facilement qu'il avait séduit la fille du Commandeur. En dépit de cette collaboration universelle, don Juan reste toujours à peindre, parce qu'il cherche toujours, comme le disait Musset avec une image un peu bien hardie,

Mineur qui dans un puits cherchais un diamant!

Don Juan est vieux et jeune comme le monde, comme le Désir qui l'a lancé à la poursuite d'un but fuyant qu'il ignore, comme l'intention de la Nature dont il est le serviteur trop empressé. Depuis l'humble ancêtre des cocotiers, qu'il ne saurait renier, il s'est fardé d'une couche toujours épaissie de sentimentalisme et de littérature; depuis les jours de simplicité lointaine où il faisait fonction sacerdotale dans les temples de Byblos et d'Amathonte, il s'est métamorphosé à la surface avec les âges, les civilisations, les modes; grand seigneur élégant et cynique aux siècles où les grimauds de lettres l'entrevoyaient chez M. Dimanche, aujourd'hui grimaud de lettres lui-même, artiste, psychologue, analyste subtil de son cas. C'est dans ce dernier état qu'André Sperelli, — gardons-lui ce nom, — a pris à son compte le rôle immortel. André y apporte une originalité, un mérite, si l'on veut, — mérite de romancier, s'entend; il a conservé toute la fougue de passion que don Juan est en train de perdre, depuis qu'il observe sa passion avec la clairvoyance d'un psychologue surchargé de littérature. Les lecteurs, — ce seraient surtout les lectrices, dit-on, — estiment qu'il y a dans les romans don-juanesques de notre époque trop de science et pas assez de vie; ils ou elles reprochent à ces savans traités de l'amour une froideur que les inventions cérébrales des écrivains ne réussissent pas à déguiser. Des guides expérimentés s'offrent à nous conduire vers un Vésuve qu'ils ont laissé éteindre. André Sperelli a sur eux cet avantage que son Vésuve est en éruption constante.

Ce Méridional a pris aux gens du Nord, et nous sommes du Nord à cet égard, la perpétuelle acuité d'analyse dont le roman moderne ne peut plus se passer, il l'a poussée aux dernières limites ; il a gardé de son pays et de son soleil la sensualité effrénée d'un conteur italien de jadis. Dans l'art d'écrire, le passionné est toujours un imaginaire, et, cela va sans dire, un sensitif. La richesse de l'imagination chez André Sperelli est prodigieuse, son aptitude à recevoir toutes les sensations indéfectible ; et son observation attentive de lui-même et du monde n'en est pas diminuée. Cet alliage rare de dons qui s'excluent d'habitude explique la vigueur et le succès rapide d'un tempérament littéraire si bien équilibré. Mais le littérateur ne s'explique complètement que si l'on descend au plus profond de l'homme. André est un grand débauché qui a su rester un grand amateur d'art ; et cet amateur ne s'est pas fait par la seule étude, il tient de sa race tous les instincts raffinés, toutes les intuitions seigneuriales. La fureur des sens émousse d'ordinaire les facultés esthétiques, elle abolit l'impressionnabilité délicate qui constitue le poète. André fait exception, une exception qui serait d'un dangereux exemple, s'il ne fallait l'attribuer à une sorte d'immunité ethnique. Ce Romain présente un phénomène d'atavisme très caractérisé : il est un survivant ou un revenant du xvi^e siècle, de la Renaissance italienne.

Allez au Vatican, dans les chambres du Pinturicchio : ces personnages qui respirent la noblesse, l'intelligence et la grâce, ce sont les Borgia, hommes et femmes, consciencieusement portraiturez ; presque tous furent d'authentiques malandrins, et quelques-uns de véritables pourceaux ; beaucoup de leurs contemporains ne valaient guère mieux ; et pourtant ces êtres privilégiés ne virent pas se faner leur fleur intellectuelle, leur sens inné de l'art et de la beauté. André est l'un d'entre eux. Comme eux, il remonte encore plus haut dans la lignée, jusqu'aux patriciens crapuleux et toujours artistes qui entouraient un Néron. Comme eux, il est demeuré païen. Franchement, ingénument païen, sans paraître soupçonner qu'on puisse être autre chose. Il feint parfois de se juger sévèrement dans une préface, il y écrit « qu'il a étudié avec tristesse tant de corruption, tant de dépravation, tant de subtilité, de fausseté et de vaine cruauté... » Mais sa morale se réduit à la constatation d'une lourde lassitude, à un commentaire sur l'*animal triste*. Il dira, avec une image superbe : « La tristesse est au fond du plaisir, comme à l'embouchure de tous les fleuves l'eau amère », mais il parle ailleurs du même ton « des dégoûts qui suivent le douloureux et capricieux travail du style » ; et pas plus

que cette réaction connue ne l'empêche de travailler, l'autre ne l'empêchera de se rejeter dans le plaisir. La révélation du roman russe va donner à sa pensée une forte secousse et perfectionner son intelligence; il en gardera même un peu de mysticisme, mais ce sera le mysticisme sensuel et court d'un païen, un effarement plus rêveur devant le grand Pan, plus d'aptitude encore à prendre l'amour en souffrance. George Aurispa, le substitut d'André Sperelli dans *le Triomphe de la Mort*, dit très justement de lui-même qu'il est « un ascétique sans Dieu. » Ce même Sperelli regarde jusqu'au fond de sa conscience, dans *le Plaisir*, et il y voit le sens moral remplacé par le sens esthétique. — « Dans le tumulte des inclinations contradictoires, il avait perdu toute volonté et toute moralité. La volonté, en abdiquant, avait cédé le sceptre aux instincts; le sens esthétique s'était substitué au sens moral. Mais ce sens esthétique, très subtil, très puissant, toujours actif, maintenait dans l'esprit un certain équilibre; aussi pouvait-on dire que sa vie était une lutte continuelle de forces contraires, renfermées dans les limites d'un certain équilibre. Les intellectuels, élevés dans le culte de la Beauté, conservent toujours, même dans leurs pires dépravations, une espèce d'ordre. La conception de la beauté est l'axe de leur être intime, autour duquel gravitent toutes les passions. »

Ah! la belle chose que d'être Italien, et survivant du xvi^e siècle! Non seulement on fait comprendre, sinon excuser, un paganisme persistant et une cécité absolue en matière morale, mais on traverse sans gaucherie des écueils redoutables à d'autres intelligences. André Sperelli se pique d'une large culture cosmopolite; et il est en effet le type de cet Italien nouveau, aussi familier avec les philosophes allemands et les esthètes anglais qu'avec ses lares classiques. Il donne dans tous les enthousiasmes de la dernière heure; John Keats et Dante-Gabriel Rossetti, Burnes-Jones et Holman Hunt n'ont pas de secrets pour cet habitué des cénacles britanniques; il séduit les belles Romaines en leur lisant *l'Epipsychidion* de Percy Shelley; lui aussi, il fait repeindre ses madones à Londres. Mais tandis que le Breton ou le Gaulois évitent mal un air d'affectation, lorsqu'ils portent pieusement le lys ou le tournesol du préraphaélite, l'Italien qui les imite rentre naturellement dans son bien, ces suggestions étrangères ne font que le ramener à ses traditions de famille. Imaginez Giotto revenant parmi nous et ajoutant à son art tout ce que ses admirateurs en ont tiré; ce disciple paraîtra le maître de ceux qui l'instruisent, le créancier qui rentre dans sa créance augmentée des intérêts; elle est sienne, la pensée qui a végété depuis lui, en dehors de lui.

De même pour la mythologie, dont M. d'Annunzio fait un grand usage en prose et en vers. Nous nous en défendons comme d'une habitude surannée, qui sent son pédant de collègue ; la mythologie ne fut jamais pour nous qu'un vêtement artificiel et emprunté. Le Romain s'y drape avec aisance et naturel : ce sont ses dieux héréditaires qu'il fait intervenir, les dieux encore vivans dans leurs images qu'il rencontre au détour de chaque allée, intelligibles et sourians pour lui, associés à ses émotions, animant toujours la même nature. Il a droit d'évoquer les nymphes, puisqu'elles lui parlent encore dans le *ninfeo* de la villa prochaine, où les iris sont mouillés de leurs pleurs, agités par leur souffle. — Enfin, s'il fait du symbolisme, — et il en fait, il est de par le droit et la mesure du talent le chef actuel des symbolistes, — M. d'Annunzio peut braver fièrement le ridicule qui guette toute forme d'art nouvelle, par cela seul qu'elle est ou paraît nouvelle. Là aussi il reprend une tradition de famille, il est couvert par l'auguste symboliste de la *Divine Comédie* et de la *Vita nuova* : en dépit de leurs louables efforts, nos jeunes revues n'iront jamais plus loin que Alighieri dans les obscurités et les témérités du symbole. — Ainsi, par le seul fait qu'ils se sont donné la peine de naître, d'hériter du patrimoine où nous avons puisé la source de toutes nos richesses, ces Italiens se sentent partout chez eux, toujours à leur aise dans nos travestissemens démodés ou d'une mode trop nouvelle, seigneurs légitimes des idées et des arts qu'ils réapprennent de nous. Princes négligens, que nous croyons guider en pays inconnu, qui reconnaissent leur domaine et veulent bien moissonner ce que nous y avons semé.

Être un prince romain, dans toute la noble acception du terme ! C'est l'idéal que Sperelli se propose, au début du roman. Deux conditions y sont requises, selon lui : un sentiment de l'art impeccable, et la conquête de toutes les dames romaines. Il s'efforce de nous montrer qu'il possède ce sentiment et qu'il a achevé cette conquête. C'est tout le sujet de ce livre : *le Plaisir*, qui vint, en 1889, préciser et compléter copieusement les révélations de *l'Intermezzo*. A ce moment, Gœthe et Shelley sont les dieux esthétiques du jeune artiste ; et il semble bien, quoiqu'il ne le dise pas, que Paul Bourget soit son maître d'écriture.

Ne cherchez pas une affabulation compliquée dans les livres de M. d'Annunzio : ses romans de description et d'analyse ne sont que l'éternelle histoire de l'homme devant la femme. Sperelli, qui se nomme lui-même quelque part « l'enfant de volupté », nous narre ses expériences voluptueuses ; avec la liberté d'un peintre de Pompéi, avec un peu de fanfaronnade quand il se

mire complaisamment dans son égoïsme, sa cruauté, son insincérité ; mais aussi avec une chaleur spontanée, une adoration intelligente de la beauté plastique, une émotion vraie de détresse intérieure : nul n'a mieux rendu l'effort de l'extatique cherchant à se donner plus et toujours, nul n'a mieux dit ce qu'il y a dans la passion de fuite de soi-même et de recherche éperdue de l'introuvable. Les aventures de Sperelli ne sont jamais vulgaires, parce qu'elles baignent dans cette atmosphère d'art qui lui donne une ivresse égale à celle de l'amour.

Chacune des nombreuses victimes qui se succèdent à l'holocauste est marquée d'un trait caractéristique et puissant ; elle a sa psychologie particulière, finement observée. L'une d'elles se détache avec un relief inoubliable, comme une vierge des vieux maîtres ombriens égarée dans le *Triomphe de l'Amour* du Titien. C'est la Siennoise Maria Ferrès, celle qu'il a rencontrée « par une de ces matinées de septembre qui paraissent un printemps vu en songe », celle qui dit devant la mer et les roses l'admirable parole : « Il me semble que toutes ces choses ne soient pas hors de moi, mais que tu les aies créées dans mon âme, pour ma joie. J'ai cette illusion en moi, profonde, chaque fois que je suis devant un spectacle de beauté et que tu es à mes côtés. » Créature angélique, pure jusque dans la chute, qui nous laisse étonnés de la hauteur d'idéal où peut s'élever cet enragé païen. Ce délicieux épisode est le point culminant du roman : l'auteur n'écrira jamais de pages qui se gravent dans la mémoire du lecteur avec plus de force et de charme que les matinées sur la terrasse de Schifanoja, la chevauchée dans la *pineta* de Vicomile, le journal où Maria Ferrès note la naissance et les progrès de l'intérêt dont elle s'épouvante. — Sperelli la sacrifie à une ancienne rivale, qui vient incontestablement de chez Titien, celle-là, nous avons pu nous en assurer dès le premier chapitre, devant la cheminée du jeune homme. Il la sacrifie... à demi. Toute la fin du roman est consacrée à l'étude scabreuse d'une double obsession, d'un phénomène d'imagination affolée qui a pour résultat la substitution perpétuelle de l'amante absente à l'amante présente, très présente... Passons.

Le Plaisir est trop touffu, peu composé : le jeune écrivain bouillonnant de sève y a versé pêle-mêle toutes ses sensations, toutes ses idées sur l'art, et des morceaux de description d'ailleurs enlevés d'une main très sûre, le tableau des courses, la scène du duel. Dans *l'Innocent*, qui suivit, la composition plus rigoureuse est ramassée autour d'une idée centrale, la suppression nécessaire du petit être né de la faute, afin que l'amour puisse rentrer dans la maison. Sperelli, devenu Tullio Hermil, reparait avec le cœur

et les sens que nous lui connaissons, avec la même ébriété ardente et trouble, déjà un peu plus triste. Mais son intelligence a subi une révolution : les Russes sont arrivés. La voilà, l'influence des « littératures du Nord ! » Alors même que l'écrivain n'en témoignerait point par ses citations admiratives de Tolstoï et de Dostoïevsky, tout le livre proclamerait que M. d'Annunzio est sous leur domination.

Aux premières lignes de la première page, quand Tullio nous dit pourquoi il confesse son crime secret, chacun de nous s'est écrié : Mais c'est Raskolnikof ! c'est *Crime et Châtiment* ! Et la suggestion du cauchemar russe ne nous quitte pas un instant, pas plus sans doute qu'elle n'a quitté l'écrivain, tandis qu'il étudiait la genèse, la croissance, l'accomplissement de l'idée du meurtre. Les couches de Giuliana nous reportent par de frappantes similitudes aux couches de la princesse Lise, dans *Guerre et Paix* ; et l'auteur se réfère lui-même au livre qu'il appelle « le grand livre, apparu en Occident. » *Giovanni Episcopo*, une nouvelle de la même époque, met en scène un pauvre hère, ignoble et touchant, qui rappelle traits pour traits le Marmeladof de Dostoïevsky. La pénétration russe apparaît jusqu'au fond de la pensée de M. d'Annunzio. Il s'essaye même à balbutier « la nouvelle chanson » de pitié pour la souffrance humaine : mais du bout des lèvres, ce n'est pas là son affaire. Tant qu'il y aura une nature pour réjouir ses yeux, et des femmes dans cette nature, Sperelli, ce suprême dilettante, ne sera jamais très troublé par une angoisse inconnue de nos pères, née d'hier dans nos démocraties : par ce bruit de douleur montante qui empoisonne nos plaisirs d'une inquiétude et d'un remords.

Le romancier italien est pénétré par les Septentrionaux, il n'est pas noyé : il sauvegarde son originalité à force d'imagination poétique et caressante, il l'atteste surtout par cette chaude passion de plein soleil que l'on ne peut confondre avec l'électricité sèche des amoureux de Dostoïevsky. La radieuse après-midi de Tullio et de Giuliana à la villa des Lilas refléurit dans le souvenir de tous ceux qui ont lu chez nous *l'Innocent*. Il a suffi d'une traduction, d'ailleurs excellente, publiée par M. Hérelle sous ce titre, *l'Intrus*, pour que notre monde littéraire saluât l'avènement en Europe d'un grand talent. M. Doumic s'est fait ici l'interprète de cette admiration ; aussi n'ai-je pas dessein d'insister sur une œuvre que le public français a toutes facilités de juger.

M. d'Annunzio a donné au printemps dernier son nouveau roman, celui qu'il a couvé avec le plus de sollicitude, si je ne me

trompe, et qui pourrait bien demeurer comme l'un des maîtres livres de ce temps. L'écrivain assagi, en pleine fleur d'imagination, a concentré dans *le Triomphe de la Mort* toutes ses qualités. C'est encore l'histoire intérieure d'un amour tourmenté, de « la lutte éternelle, en tout temps, en tout lieu. » Elle se livre entre George Aurispa et cette adorable Ippolita, qui « porte dans les cheveux un œillet allumé comme un désir. » L'auteur nous les présente au Pincio, devant la flaque de sang prophétique du suicidé : « Heureux les morts parce qu'ils ne doutent plus, » dit déjà Ippolita.

A partir de cet instant, à travers les scènes de volupté frénétique d'Albano et de l'Eremo, tout va conspirer, dans le cerveau malade de celui que l'auteur appelle « un penseur passionné, » « un ascétique sans Dieu, » pour l'amener au meurtre final de sa maîtresse. Pourquoi ? « Détruire pour posséder, il n'y a pas d'autre moyen pour celui qui cherche dans l'amour l'Absolu. » — Tout le sens du livre est dans cet aphorisme. Il étonnera sans doute plus d'un honnête ménage. Il a cependant son effroyable logique, il est la résultante des précédentes expériences de Sperelli. Effort surhumain, d'abord, pour sortir de soi-même et se donner ; puis, pour absorber en soi l'autre tout entier ; et devant l'impossibilité d'y réussir, tentation d'anéantir cet autre insaisissable, comme l'enfant casse le jouet qui n'a pas donné tout ce qu'il promettait. Telle est bien la gradation de la passion chez un Sperelli ou un Aurispa. Ah ! qu'elle le connaît bien, son poète, la pauvre Ippolita ! « Ta pensée t'attire plus que je ne t'attire, parce qu'elle est toujours diverse, tandis que moi, j'ai déjà perdu toute nouveauté... Il ne peut recevoir de moi aucune joie, et peut-être lui suis-je chère uniquement parce qu'il trouve en moi des motifs pour ses chères afflictions. » Et dans ses meilleurs instans, elle jauge ainsi son bonheur : « Il peut s'enivrer de moi comme d'une de ses pensées. » — Durant cinq cents pages, les cœurs sont fouillés à cette profondeur, avec la même sûreté de regard, la même vigueur d'observation, coupée par de magnifiques éclairs de poésie dans l'association constante de la nature aux sentimens humains. L'écrivain a digéré ses Russes ; il ne les imite plus, mais il s'est assimilé l'attention constante, impitoyable, de Tolstoï. On le sent bien dans la partie du livre intitulée : *Maison paternelle*, la plus forte peut-être, et qui soutient la comparaison avec les *Souvenirs d'enfance* de Tolstoï.

L'esprit toujours ouvert de M. d'Annunzio, miroir qui absorbe et transforme sans cesse toutes les idées, toutes les images, a reflété de nouveaux astres, les derniers nés, Ibsen, Nietzsche.

L'épigraphe du roman est empruntée au nihiliste allemand ; la préface se termine par une invitation « à écouter le magnanime Zarathustra, à préparer dans l'art l'avènement de l'*Uebermensch*... » Cela, c'est trop. Prenez garde : vous nous feriez redemander la *mandolinata* ! Je n'aime pas beaucoup cette préface qui appelle, avec la rénovation de la pensée et de la langue, la création d'une prose « alternant la précision de la science et les séductions du songe, » laquelle prose peindra « la vie sensuelle — sentimentale — intellectuelle d'un être humain placé au centre de la vie universelle. » M. d'Annunzio n'a pas besoin de ces coups de cymbales ; il a des œuvres, et belles ; il peut laisser les préfaces apocalyptiques aux jeunes rhétoriciens qui annoncent ainsi des chefs-d'œuvre qu'on ne voit jamais venir. — C'est d'ailleurs vrai qu'il la rénove, sa langue, la bonne langue simplette d'un Manzoni, qu'il en tire des ressources qu'on n'y soupçonnait pas. Ils sont là quelques-uns qui font sur l'idiome courant un travail de transformation littéraire presque aussi rapide que celui de nos jeunes écoles sur le français. Plus sensible dans *le Triomphe de la Mort* que dans les œuvres antérieures, l'effort paraît heureux. J'ignore comment l'apprécieront les philologues ; mais c'est un délice de suivre dans cette prose la magie savante des rythmes et des couleurs. M. d'Annunzio a raison ; on n'est un grand écrivain qu'à la condition de recréer en partie l'instrument dont on se sert.

Persuadé que *le Triomphe* est une œuvre de premier ordre, j'analyserais plus longuement ce beau livre, si je ne craignais de déflorer le plaisir de nos lecteurs. Ils trouveront très prochainement ici une traduction du roman, — au moins ce qu'on en peut traduire. Aucune publication française n'a osé donner intégralement les inventions de ce terrible homme. Il y faut couper des pages, parfois des chapitres, comme dans *le Plaisir*. La langue italienne a le privilège, soit qu'elle le doive à sa parenté plus proche avec le latin, soit parce qu'elle est restée plus près du peuple, de braver dans ses mots tout ce que brave le latin. — On s'étonnera peut-être de nous voir louer des écrits qui n'ont avec la morale que des rapports très lointains, Ils ne sont jamais vulgaires, je le répète, un grand souffle d'art y transfigure tout ; et ils ont l'excuse de jaillir, spontanés et irrésistibles, d'un tempérament, au lieu d'être commandés par une spéculation. Il ne sied pas de se montrer prude pour ces flambées de jeunesse ; réservons nos sévérités à ce qu'on pourrait appeler la luxure commerciale, irritante surtout quand elle ose se réclamer de Rabelais, et des autres. Un Rabelais ou un Boccace, un Loti ou un d'Annunzio donnent l'expression d'une nature particulière avec les moyens d'art que

cette nature leur impose ; ils n'ont rien de commun avec les industriels qui suent péniblement l'ordure demandée par un éditeur et par un certain public. Un abîme sépare ceux-ci de ceux-là : ces différences, qui dictent nos jugemens, on ne les démontre point par des argumens de critique, le goût les sent comme l'œil distingue une fleur, vénéneuse peut-être, mais naturelle, d'une fleur artificielle empoisonnée par de mauvaises couleurs.

Et puis, l'immunité ethnique de cet enfant du soleil, de ce beau félin du xvi^e siècle ! Et la joie de saluer en Italie un présage certain de la Renaissance latine, une éclosion nouvelle du doux génie dont le clair sourire nous a si souvent réchauffés ! Le monde de l'esprit et de l'art a ceci de supérieur qu'on y fait la justice et la paix par-dessus les mésintelligences du monde des affaires, et des passions. — En tête du *Poème paradisiaque*, M. d'Annunzio a placé des vers émus, datés d'une nuit de Noël, dédiés à sa nourrice, à la vieille qui l'avait allaité et qui filait sa quenouille au loin. « Nourrice, de qui j'ai bu ma première vie, qui as bercé mon premier sommeil dans tes bras... à cette Nativité nouvelle, toute la fraîcheur de ton lait revient dans mes veines, avec toute la bonté des cieux : loin de moi les choses horribles !... Tu ignores mes inutiles tristesses, tu tournes ton fuseau, et tu files, tu files, tant que l'huile dure dans la lampe, nourrice ; et mortes, tes mamelles pendent. » — C'est aussi par une nuit de Noël que j'achève ces pages. Les cloches sonnent l'aube salutaire. Paix aux hommes de bonne volonté, gloire là-haut à qui naît avec une auréole au front ! Je pense à la vieille nourrice, endormie sous ses claires étoiles le long des mers heureuses. Tous, nous avons bu à son sein le meilleur de la vie de l'âme, le lait de la poésie, de l'art, de la musique. Sa mamelle paraissait tarie ; si elle se gonfle à nouveau, si elle doit encore verser dans nos veines le lait de sa beauté, réjouissons-nous, souhaitons renaissance et fécondité à la nourrice de nos premiers enchantemens. Disons-lui ce que le plus grand de ses fils disait à son vieux maître Brunetto :

*M'insegnavate come l'uom s'eterna ;
E quant' io l'abbia in grado, mentr' io vivo,
Convien che nella mia lingua si scerna.*

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LE COMTE DE CAPRIVI

SES ENNEMIS ET SA DISGRACE

Lorsqu'on a prît, en 1890, que le comte de Caprivi avait été nommé chancelier de l'empire allemand, on s'étonna que l'empereur Guillaume II eût fixé son choix sur un soldat qui, fort entendu aux choses de la guerre, passait pour n'avoir en matière de politique qu'une ferveur de novice. On s'empressa de prédire que ce parvenu, investi subitement de la succession du prince de Bismarck, ne tarderait pas à plier sous le poids des affaires, à se déconsidérer par son insuffisance. On s'était trompé. Le nouveau chancelier prit à tâche de justifier sa fortune et la faveur que lui témoignait son souverain, et comme il possédait le don de la parole, que son genre d'éloquence sobre et contenue avait de l'action sur les assemblées, il ramena à lui une partie des mécontents.

On a publié l'an dernier un recueil de ses discours, et quiconque les lira avec quelque attention sera disposé à reconnaître qu'il avait l'étoffe d'un homme d'État. Il y a quelques mois, un professeur allemand, M. Max Schneidewin, Hanovrien de naissance, philologue et philosophe de son métier, pour qui ces discours étaient paroles d'évangile, a cru se devoir à lui-même de les gloser, de les paraphraser lourdement dans une brochure intitulée : *Le Système politique du comte de Caprivi* (1). Il avait mal choisi son titre : je ne crois pas que M. de Caprivi se soit jamais piqué d'avoir un système politique. Cet homme avisé et d'une irréprochable tenue avait le sentiment net des situations, l'esprit d'opportunité, beaucoup d'empire sur lui-même ; se

(1) *Das politische System des Reichskanzlers Grafen von Caprivi*, von Prof. Dr. Max Schneidewin; Danzig, 1894.

gardant de chercher les effets oratoires, il évitait avec soin les paroles dangereuses, il aimait mieux n'en pas dire assez que d'en dire trop, et il a toujours tenu le langage qu'exigeait la circonstance. Il avait assurément ses doctrines, ses principes ; mais il n'avait pas de préjugés, de préventions aveugles. Il ne demandait pas mieux que de s'entendre avec tous les partis, pourvu qu'ils fussent sages et modérés, et, comme il l'a dit lui-même, « il ne se faisait aucun scrupule de cueillir les plantes salutaires lorsqu'elles avaient poussé dans un autre jardin que le sien. »

Quoiqu'il eût l'esprit conciliant, il s'était fait beaucoup d'ennemis ; on en a toujours quand on est resté quelque temps au pouvoir. Les uns ne pouvaient lui pardonner d'avoir accepté sans hésitation l'héritage d'un grand homme, et ne manquaient aucune occasion de faire des comparaisons odieuses, d'affirmer que jadis tout allait bien, que désormais tout allait mal, que les hommes *du nouveau cours* avaient tout compromis et menaient l'Allemagne à sa perte. D'autres à qui la main de M. de Bismarck avait paru trop lourde, et qui, heureux de n'être plus sous sa verge, avaient fait tout d'abord bonne mine au nouveau chancelier, se plaignaient de ne pas le trouver aussi complaisant, aussi souple qu'ils l'avaient espéré, et, déçus dans leur attente, lui tenaient rigueur. Mais avec quelque vivacité qu'on attaquât sa politique, on respectait son caractère. Tout le monde rendait justice « à l'intégrité, à la loyauté de cet homme qui, n'ayant ni femme ni enfans, ni un pouce de terre au soleil, *ohne Halm und Ar*, étranger à tout amour des plaisirs et à toute vanité, se passant de distractions et de repos, se donnait tout entier à ses laborieuses fonctions. » D'ailleurs si nombreux et si bruyans que fussent ses ennemis, sa situation semblait assurée. On n'avait aucune raison de croire qu'il fût en dissidence avec son souverain sur un seul point, qu'aucun incident pût troubler leur bonne harmonie, et on pensait que Guillaume II tiendrait à honneur de couvrir de sa protection l'homme de son choix, auquel il n'avait rien à reprocher et qui jouissait, disait-on, de son entière confiance.

Ce qu'on jugeait invraisemblable ou impossible est arrivé : M. de Caprivi a été remercié, et si on s'était étonné de sa soudaine élévation, sa disgrâce inattendue a causé plus de surprise encore. Il n'avait pas offert sa démission : on a exigé qu'il la donnât ; il a vu se présenter chez lui le chef du cabinet civil, M. de Lucanus, exécuter des arrêts irrévocables, le messenger sinistre chargé de porter le cordon aux pachas qui déplaisent. Quoiqu'il n'eût point prévu son aventure, il parait l'avoir prise avec beaucoup de philosophie. Ceux qui ont eu l'occasion de le voir dans sa retraite, sur les bords du lac Léman, assurent qu'il fait bon visage à son malheur ; que, s'il a des regrets et des amertumes, il les garde pour

lui. Ce qui a dû l'aider à se consoler, ce sont les sympathies qui lui ont été témoignées, les peines qu'on a dû prendre pour le remplacer et les difficultés contre lesquelles se débat son successeur, dont les débuts n'ont pas été heureux.

En arrivant aux affaires, M. de Caprivi avait senti aussi vivement que personne ce qu'il y avait de périlleux dans sa situation, et combien était pesante la tâche qu'il assumait. Il avait rendu un éclatant hommage au génie de son prédécesseur et déclaré qu'il s'inspirerait de ses leçons et de ses exemples, qu'il suivrait en toute chose la même ligne de conduite, qu'il n'avait aucun goût pour les innovations précipitées et dangereuses. Il lui en coûtait peu de conformer sa politique à celle de M. de Bismarck, dont il partageait les opinions et les croyances. « Je me crois, avait-il dit, foncièrement conservateur : *Ein durch und durch conservativer Mann.* » Les vrais conservateurs, avait-il ajouté, ont une façon particulière de considérer le monde et la vie : ils croient à l'action divine et que les individus ne sont que les instrumens de la Providence ; que les institutions séculaires ont un caractère sacré et ne doivent être modifiées que dans les cas de suprême nécessité ; que la monarchie chrétienne est le seul gouvernement qui convienne à l'Allemagne.

Comme son prédécesseur, ce conservateur idéaliste et chrétien s'est appliqué en toute occasion à défendre les prérogatives de son souverain contre les prétentions téméraires des libéraux. Il a toujours affirmé qu'un empereur-roi qui prend son autorité au sérieux a le droit de choisir librement ses ministres, sans tenir compte des volontés confuses et changeantes d'une majorité ou d'un parti. « Grâce à Dieu, s'est-il écrié un jour, nous ne connaissons pas en Prusse le gouvernement parlementaire ! » En ceci encore, il demeurait fidèle aux traditions. Le régime constitutionnel est regardé par les hommes d'État prussiens comme une maladie organique dont il est impossible de se débarrasser, et avec laquelle il faut vivre. Devient-elle trop grave, on fait venir le médecin et on avise. Il est dur pour un chancelier ou pour un président de conseil d'avoir à discuter avec des Chambres ; mais s'il leur permettait d'entreprendre sur les droits réservés, sur les libres décisions du souverain, il manquerait à tous ses devoirs. M. de Caprivi en était aussi convaincu que le prince de Bismarck, et s'il avait eu le moindre doute à ce sujet, l'empereur Guillaume II l'aurait mis à pied dès le premier jour.

Cependant le Parlement existe, et on ne peut le supprimer. C'est lui qui tient les cordons de la bourse : bon gré mal gré, il faut, sous peine de conflits sinon périlleux, du moins désagréables, s'entendre, s'arranger avec lui. Or, dans l'état actuel des partis, il n'y a dans le Reichstag comme dans la Chambre des députés prussiens aucune ma-

porité fixe et cohérente, agissant toujours d'accord avec le gouvernement et résolue d'avance à accepter ses propositions, à le soutenir contre l'ennemi commun. Selon les conjonctures, conservateurs, libéraux, catholiques, chaque parti se résout à appuyer les ministres dirigeants ou à leur faire opposition, et c'est à Berlin plus que partout ailleurs que le gouvernement doit s'accoutumer à regarder ses amis d'aujourd'hui comme ses ennemis de demain. L'Allemagne est le pays des majorités artificielles et composites : celle qui était bonne dans un cas ne l'est plus dans un autre, il faut la remplacer, et les ministres sont toujours aux expédients pour vivre.

M. de Bismarck excellait à résoudre ce genre de difficultés, et il a déployé autant de diplomatie dans le maniement de ses Chambres que dans les affaires extérieures. M. Émile Ollivier a remarqué avec raison que rien n'est plus propre à former un homme d'État que la vie des champs, et que le fondateur de l'empire allemand avait eu dès sa jeunesse une exploitation agricole à diriger : « Administrateur actif et avisé, il aimait la nature, les bois, les chevaux, les chiens, suivait les foires, savait très bien vendre ses laines ou son grain, apprenait par la vie quotidienne cette finesse et ce savoir-faire pratique, cette diplomatie rurale qui fut toujours la meilleure préparation à l'art de conduire les hommes (1). » N'a-t-il pas dit lui-même que quiconque s'est habitué à vivre dans les bois, dans les libres espaces d'une verte campagne, où l'on n'entend que le coup de bec du pic sur un tronc d'arbre, a des divinations subites, profondes, qui ne se trouvent pas sur le pavé d'une ville ou autour d'un tapis vert ? Les divinations d'un bon sens guerroyant, aiguisé par l'étude, ne lui ont jamais fait défaut. Il a toujours su démêler le fort et le faible des hommes, et après avoir conclu des marchés pour vendre ses laines ou son grain, il en a conclu d'autres plus tard soit avec les gouvernements de l'Europe, soit avec les partis allemands ou prussiens, à qui il donnait peu pour recevoir beaucoup. On sait que lorsqu'il est tombé du pouvoir, il négociait un accord clandestin avec M. Windthorst et le centre catholique. Cette négociation lui a coûté cher : l'empereur Guillaume II lui a fait entendre qu'un chancelier qui connaît son devoir n'a point de secrets pour son souverain.

M. de Caprivi, qui n'avait pas de terres à exploiter, n'a jamais fréquenté les foires, et ce n'est pas dans la diplomatie rurale qu'il a fait l'apprentissage de la politique. Il a déclaré au Reichstag que les marchés lui répugnaient, que tant qu'il serait chancelier il n'en ferait point. Ce conservateur aurait été heureux de pouvoir suivre son inclination, de n'avoir d'autre aide que ses amis naturels, de ne jamais re-

(1) *L'Empire libéral*, page 367.

courir à l'assistance d'alliés douteux ou suspects. Un jour que M. Richter lui offrait son appui éventuel, il répondit qu'il éprouverait un secret malaise en l'acceptant : « *Dass ihm etwas unheimlich geworden sei.* » Cependant il a surmonté sa répugnance, il s'est résigné plus d'une fois à chercher du secours dans les partis qu'il n'aimait pas. « Nous prendrons, disait-il, notre bien où nous pourrons. » Sans conclure aucun pacte, il est arrivé au même résultat que M. de Bismarck. Il a su trouver une majorité pour faire passer l'important projet de la réforme militaire, et il n'a point rabroué les socialistes qui lui venaient en aide dans l'affaire non moins importante des traités de commerce. Les conservateurs l'ont accusé quelquefois de déroger à son caractère, de hanter les mauvaises compagnies ; mais avant tout il faut vivre, et quand M. Bebel vous offre quarante voix sans condition, ce serait de la démence que de les refuser.

Hormis en ce qui concerne les traités de commerce, le comte de Caprivi n'a innové en rien ; il a tendu aux mêmes fins que son illustre devancier, il a professé les mêmes principes. Mais sa méthode était différente : il a substitué la manière douce à la manière forte. Autre temps, autres mœurs. Il savait qu'on ne lui passerait pas certaines libertés qu'on tolérait au prince de Bismarck. Le génie a ses privilèges, il peut tout se permettre. Le prince traitait les ministres en sous-ordre comme de simples commis ; on sait l'horreur qu'il avait pour les délibérations en commun, pour les conférences de cabinet, pour ce qu'il appelait le régime collégial. M. de Caprivi n'avait pas l'humeur autocratique : il consultait ses collègues, se rangeait souvent à leur avis, leur laissait quelque liberté d'action. Il ne pensait pas qu'un chancelier fût tenu de tout savoir et de tout faire.

Dans les discussions parlementaires, il n'était ni blessant, ni impérieux, ni insolent ; il n'a jamais exaspéré ses adversaires par ses hauteurs méprisantes ou ses sarcâsmes. A la vérité, il portait quelquefois la main à la garde de son épée : — « Nous ferons tout ce que nous pourrons, disait-il aux socialistes, pour vous ôter le droit de prétendre que nous soyons indifférens aux souffrances des classes travailleuses : nous voulons avoir à cet égard une bonne conscience ; en revanche, si par malheur les affaires prenaient une tournure sérieuse, nous vous prouverions que nous n'avons pas les mains gourdes... Je désire sincèrement que les questions sociales puissent se résoudre d'une manière pacifique : croyez bien que, s'il en était autrement, nous saurions faire notre devoir... On ne respecte, disait-il aussi, que la main qui sait frapper. » Mais il employait plus volontiers les caresses que les menaces. Il ménageait les amours-propres, il respectait les formes, il mettait de l'huile sur les plaies. Il se contentait le plus souvent de dire tranquillement des choses sensées, et aucun

de ses ennemis ne peut se plaindre d'avoir été maltraité par ce galant homme, qui évitait les éclats, les paroles dures, et se piquait de procédés.

Il n'avait pas l'irritabilité, les emportemens de son prédécesseur, ni ses nerfs orageux. Toujours maître de lui, on ne se souvient pas de l'avoir vu en colère ni qu'il ait perdu son sang-froid. Il avait une philosophie naturelle, qui prenait son parti de beaucoup de choses. — « Qu'on déchaîne contre moi l'opinion publique, je puis certifier à M. Rickert que le pouls ne me battra pas plus vite... Depuis que j'ai l'honneur de siéger à cette place, j'ai essuyé bien des attaques, bien des critiques et des blâmes : j'ai pris cela comme on prend le bon et le mauvais temps. » Dans l'occasion, il émettait des aphorismes comme ceux-ci : « Les hommes ne sont jamais contens... On ne changera pas la nature humaine... Rien n'est plus difficile que de convaincre un député... »

Il disait encore : « On ne supprimera jamais les antagonismes et les conflits... La faculté de faire beaucoup de mal est plus répandue que celle de faire un peu de bien... Un gouvernement [doit savoir] nager contre le courant... Si j'avais à mon service un employé uniquement chargé de démentir chaque jour les histoires qu'on débite sur le compte du chancelier de l'empire, je vous assure que ce serait un homme fort occupé. » Il ne lui arrivait de s'échauffer que lorsqu'on prenait à partie des fonctionnaires placés sous ses ordres : — « Attaquez-moi, s'écriait-il, je suis bon pour me défendre, mais n'attaquez pas mes fonctionnaires ; je les couvrirai toujours, c'est le plus beau de mes devoirs. » M. de Bismarck s'est-il jamais échauffé en défendant l'un de ses subordonnés ? On permet à l'homme de génie de n'aimer que lui-même ; son moi est si étendu !

Dans les affaires étrangères comme à l'intérieur, M. de Caprivi n'a rien changé aux règles de conduite qu'on avait suivies avant lui, et la triple alliance a été le pivot de sa politique. Mais dans ses rapports avec les voisins de l'Allemagne, quels qu'ils fussent, il a pratiqué la méthode douce. Il n'a jamais haussé la voix ni tenu un langage comminatoire ou irritant ; il n'a jamais fait naître des difficultés, il a mis du liant dans le commerce de la vie internationale. A la vérité il n'admettait pas qu'on soulevât certaines questions, et il a tenu à nous faire savoir que l'Allemagne garderait toujours ses conquêtes : — « La nation allemande ne se soumettra jamais à la décision d'un tribunal d'arbitres qui la mettrait en demeure de renoncer à l'Alsace-Lorraine. Elle verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de se dessaisir de son bien. » Mais il disait aussi : « Dieu me préserve de prononcer une seule parole qui puisse déplaire à la France. »

Il s'est toujours montré désireux de n'avoir de querelle avec per-

sonne. M. de Bismarck s'était donné, dans les dernières années de son règne, pour un grand ami de la paix, et assurément il était sincère. Mais on se défiait de lui ; on ne pouvait oublier son passé et qu'il avait été jadis le père des difficultés ; on se souvenait des étranges artifices auxquels il avait recouru pour provoquer ces incidens qui compliquent les affaires, ou pour forcer à se battre des gens qui s'en souciaient peu. On avait peine à croire à sa conversion : les loups devenus bergers sont toujours suspects et inquiétans. Il était plus facile de croire M. de Caprivi, qui n'avait jamais trempé dans aucun guet-apens, et quand il condamnait hautement les guerres de précaution, *die prophylaktischen Kriege*, celles qu'on déclare inopinément et sans raison valable à un voisin qu'on soupçonne d'avoir de mauvaises intentions, personne ne doutait de sa bonne foi. Le rapprochement de la Russie et de la France, qui lui fut peut-être désagréable, ne lui inspira aucune réflexion chagrine ou amère ; il s'en exprimait sur un ton débonnaire et enjoué : — « On a jugé à propos de se montrer inquiet parce que la flotte d'un de nos voisins s'est rendue dans le port d'un autre de nos voisins, et qu'on l'a reçue amicalement en lui donnant de grandes fêtes. On insinue qu'un tel événement n'est devenu possible que depuis que nous sommes à la tête des affaires. Eh bien ! je l'avoue, je ne sais comment nous aurions pu nous y prendre pour nous mettre en travers de deux de nos voisins qui désiraient se donner une poignée de main. On prétend, il est vrai, qu'en renouvelant la triple alliance, nous avons provoqué l'entrevue de Cronstadt. Peut-être a-t-on embouché trop de trompettes à propos de ce renouvellement, et par là on a inspiré à d'autres le désir d'emboucher également des trompettes. » A la vérité, comme on l'avait fait avant lui, il mit l'incident à profit pour engager l'Allemagne à ne pas lésiner sur ses dépenses militaires : « Les amoureux jouent avec le feu ; ils allument de temps à autre des feux de joie, et les étincelles pourraient bien tomber sur notre toit. Cela doit nous engager à tenir nos pompes en bon état et à renforcer nos pompiers, s'ils nous paraissent insuffisans. »

Durant les quatre années qu'il est resté au pouvoir, le comte de Caprivi n'a pas commis une faute grave ni essuyé aucun de ces échecs qui compromettent la situation d'un ministre ou d'un chancelier. Il avait rempli consciencieusement tous ses devoirs envers son souverain et envers le pays, il s'était montré irréprochable devant le Seigneur et devant Israël. Mais il y a des hommes irréprochables à qui on sait mauvais gré de ne les jamais trouver en faute : on les respecte et on n'a pour eux que de tièdes sympathies ; il se mêle une secrète irritation à l'estime qu'on ne peut leur refuser. Le cœur de l'homme est si mauvais que c'est souvent par leurs défauts que les grands politiques s'imposent à l'admiration des foules. Aussi M. de Bismarck n'a-t-il

jamais pris la peine de se corriger des siens ; il les considérait comme des forces élémentaires, qui l'avaient puissamment aidé à se frayer son chemin dans le monde.

Dès le 27 novembre 1891, M. de Caprivi s'était plaint avec raison du mauvais vouloir qu'on lui témoignait, des intrigues, des sourdes menées qui se tramaient contre lui : « Il y a dans l'air comme un bacille de l'inquiétude ; plus d'un journal raisonnable se livre à la culture de ce microbe à l'état de pureté. » On prétendait que se sentant inférieur à sa place, il était dégoûté, découragé, qu'il allait quitter la chancellerie pour prendre le commandement d'un corps d'armée. Il répondait qu'il n'était ni las ni fourbu, qu'il demeurerait à son poste aussi longtemps qu'il plairait à son auguste maître de l'y maintenir. Il ajoutait, le 22 janvier 1892 : « C'est un des signes caractéristiques des épidémies de mécontentement que, lorsqu'on ne peut reprocher à un gouvernement des péchés positifs, on recourt aux suppositions et on lui dit : « Vous êtes de si piètres gens que les péchés que par miracle vous n'avez pas commis jusqu'aujourd'hui, vous les commettrez sûrement demain. »

Les griefs qu'on pouvait avoir contre lui étaient fort contradictoires. Les libéraux lui rendaient la justice qu'il n'était jamais aigre dans ses paroles, acerbe dans ses réprimandes. Mais ils lui en voulaient d'avoir adopté toutes les doctrines de son prédécesseur ; ils le traitaient de Bismarck poli, commode à vivre, mais sans prestige, et se plaignaient que le nouveau cours ressemblât trop à l'ancien. C'était la même chanson, la musique seule était différente, et c'est la chanson qu'on aurait voulu changer. Les bismarckiens, au contraire, accusaient ce pâle imitateur de leur dieu d'avoir remplacé une méthode que le succès avait consacrée par une autre qui ne valait rien. Ils taxaient sa modération de faiblesse, sa douceur tranquille de pusillanimité et d'irrésolution. Ils le blâmaient hautement des concessions qu'il avait faites aux catholiques, de ses ménagemens pour les Polonais. Non seulement ils se plaignaient qu'il eût affaibli le gouvernement, compromis le principe d'autorité, ils affirmaient que, grâce à l'étourderie de ce novice ou à sa négligence, l'Allemagne avait déchu de jour en jour, qu'elle ne dirigeait plus la politique européenne, qu'on la respectait, qu'on la redoutait moins. On lui reprochait particulièrement ses condescendances pour l'Angleterre et de s'être laissé jouer par elle dans les affaires de l'Afrique orientale, d'avoir livré Zanzibar à son insatiable rapacité. Et cependant M. de Bismarck avait écrit en marge d'un rapport de la commission du budget : « L'Angleterre est pour nous beaucoup plus importante que Zanzibar et l'Afrique orientale. » Assurément M. de Caprivi n'avait à son compte aucune action d'éclat ; les occasions lui avaient manqué. M. de Bismarck s'était tant remué, avait tant agi,

entrepris tant de choses que ses successeurs en étaient réduits à ne rien entreprendre, à se contenter de succès modestes et de l'*otium cum dignitate*. « Les lecteurs de journaux, disait le nouveau chancelier, ont l'amour des nouvelles à sensation; ils ne sont contents que lorsqu'il arrive quelque chose, et lorsqu'il n'arrive rien, c'est la faute du gouvernement. »

Mais de toutes les inimitiés qu'il encourut, la plus dangereuse fut celle des conservateurs agrariens, qui ne pouvaient lui pardonner les traités de commerce. Il passait à leurs yeux pour un faux frère, qui n'ayant pas de bien au soleil, s'était facilement résolu à faire bon marché de leurs intérêts. En vain avait-il déclaré que l'agriculture est le premier, le plus noble des métiers, le plus favorable à la vie de famille, aux bonnes mœurs, au développement du sens religieux, au vrai patriotisme, que c'est elle qui fournit à l'armée ses meilleurs officiers et ses soldats les plus disciplinés. Il avait tout gâté en prétendant qu'on pouvait diminuer d'un mark 50 pfennigs les droits d'entrée sur les blés étrangers sans faire aucun tort sérieux à la production indigène, que le consommateur méritait, lui aussi, qu'on s'intéressât à lui, et qu'enfin, l'Allemagne étant devenue un des premiers pays industriels du monde, le gouvernement était tenu d'ouvrir des débouchés aux fabricans et au commerce. Il s'était permis de représenter aux agrariens qu'ils ne pensaient qu'à eux, que le vrai conservateur est un idéaliste, qui sait dans l'occasion sacrifier au bien public son avantage particulier. Les agrariens ne poussent pas l'idéalisme jusqu'à sacrifier le profit à l'honneur, et ils trouvent que le bien public consiste à procurer aux grands propriétaires de gros revenus, clairs et liquides. Désormais ils traitèrent le chancelier en ennemi, et ils ont beaucoup d'intelligences à la cour de Prusse.

Ce qui devait le rassurer, c'est qu'il n'avait jamais rien fait ni rien dit sans s'être concerté avec son souverain. Les bismarckiens ne l'accusaient-ils pas de n'avoir d'autre volonté que celle de l'empereur Guillaume II, d'être un de ces plats courtisans qui croiraient manquer à leur maître s'ils se hasardaient à lui adresser une remontrance ou à lui donner un conseil? Le docteur allemand qui a paraphrasé ses discours avait tiré son horoscope et lui avait prédit que sa fortune serait toujours à l'abri de tout danger et de toute injure. Professant une égale admiration pour l'empereur-roi, qu'il traite d'incomparable, et pour le chancelier, qu'il met au rang des sages et des infaillibles, il affirmait que ces deux hommes s'étaient unis, conjoints, épousés à jamais. « Ne sont-ils pas faits pour s'entendre? disait-il. Ils ont au même degré l'amour du bien, le dévouement à la chose publique et la faculté de faire prévaloir l'esprit de mesure et de raison sur le subjectivisme. » Les docteurs allemands s'abusent quelquefois, et il faut croire que le

subjectivisme est à Berlin comme ailleurs une puissance avec laquelle les chanceliers doivent compter.

Comment la crise s'est-elle produite ? On comprend sans peine que l'empereur ait rompu avec M. de Bismarck, qu'il ait éprouvé le désir de se soustraire à une pesante et impérieuse tutelle ; mais son nouveau chancelier était un de ces serviteurs fidèles et dévoués qui ne gênent ni n'offusquent leur maître, qui confondant leur honneur avec le sien, ne sauraient lui porter ombrage. Croira-t-on que Guillaume II ait cédé aux suggestions de l'un de ces conseillers irresponsables que M. de Bismarck détestait, et dont le plaisir le plus doux est de conspirer contre les hommes en place ? Il a toujours fait gloire d'être inaccessible aux influences de cour. Sans doute il a regretté que M. de Caprivi se fût brouillé avec les conservateurs agrariens ; mais il avait approuvé ouvertement les traités de commerce, on assure même qu'il en eut le premier l'idée. A-t-il fait de son chancelier son bouc émissaire ? l'a-t-il envoyé au désert pour expier leurs communs péchés ? Cela s'accorderait mal avec sa générosité naturelle. Il avait pris jusqu'ici plus d'une décision soudaine ; mais il avait mis le public dans sa confiance, il avait justifié, expliqué ses arrêts. Il aime à s'expliquer, et personne ne s'entend mieux que lui à exposer ses raisons. Il a gardé cette fois un prudent et obstiné silence ; il a refusé à l'Allemagne les éclaircissements qu'elle lui demandait, et les curieux ont dû renoncer à pénétrer le mystère.

Tout compté, tout rabattu, la politique n'a joué peut-être qu'un rôle secondaire dans cette aventure de palais ; il y faut voir surtout un trait de caractère, il n'y a là-dessous qu'un cas psychologique. S'il est des Allemands à l'échine souple pour qui leur souverain, quel qu'il soit, est toujours incomparable, il en est d'autres qui, poussés par quelque esprit malin, se donnent de grandes libertés et commettent d'impardonnables irrévérences. Il a paru dernièrement une brochure dont j'ai sous les yeux la 28^e édition. C'est une étude sur la folie des Césars ; l'auteur a peint dans Caligula le type de ces souverains infatués d'eux-mêmes, qui finissent par ne plus se connaître, par adorer leurs caprices, et n'avoir plus d'autre dieu que leur bon plaisir. On nous rappelle que le fils de Germanicus et d'Agrippine, monté sur le trône à l'âge de vingt-trois ans, eut d'assez bons commencemens et donna d'abord de belles espérances, mais qu'on vit bientôt se développer en lui de dangereux travers, des bizarreries d'esprit et d'humeur.

Il méprisait les conseils, il décidait tout par lui-même, et il eut hâte de mettre à pied Macron, préfet du prétoire, à qui il avait de grandes obligations. Il avait le goût de la dépense, du faste et l'incessant désir de faire parler de lui. Il aimait les revues, les manœuvres, les mobilisations improvisées. L'un de ses premiers soins fut de rajeunir les

cadres de son armée ; il mit à la retraite des centurions de grand mérite, qu'il trouvait trop âgés ou trop pesans d'allure. Les hommes capables l'inquiétaient, il leur donnait des dégoûts, abaissait tout ce qui s'élevait, et se piquant de tout savoir, il méprisait les savans de profession. Il se plaisait à parler en public ; il avait le don de l'éloquence, *quantumvis facundus et promptus*, et il s'entendait à décocher des traits piquans, *irato verba et sententiæ suppetebant*. Avec cela, fantasque comme une mule, il étonnait tout le monde par ses perpétuelles transformations ; il changeait souvent de costume, et quand il revenait de voyage, on ne le reconnaissait plus : il avait laissé pousser sa barbe et ses cheveux. Autre signe particulier : il avait la passion des yachts et des longues promenades en mer.

C'est le cas de dire que voilà une similitude peu ressemblante. L'empereur Guillaume II a destitué Macron, il ne le tuera pas ; selon toute apparence, il ne fera pas de son cheval un consul, et jamais il ne souhaitera que le peuple allemand n'ait qu'une tête pour la trancher d'un seul coup. Il est possible que Caligula aimât les yachts ; mais il n'a pas écrit des lignes telles que celles-ci : « Mes voyages ont pour moi cette vertu de me soustraire à l'agitation de chaque jour et de me faire considérer de loin les choses de la patrie allemande. Je souhaite à mes compatriotes de connaître tous ces heures où l'on se rend compte de ce qu'on a tenté de faire et de ce qu'on a fait. Ces heures-là guérissent des folles présomptions, et c'est de quoi nous avons tous besoin. Ceux-là me comprendront qui sont descendus une fois en eux-mêmes quand ils se trouvaient sur le pont d'un navire, en pleine mer, n'ayant au-dessus de leur tête que les étoiles de Dieu. »

Mais il peut arriver qu'un prince très humain, disposé à s'entretenir avec les étoiles de Dieu, soit trop enclin aux décisions rapides, précipitées, aux coups de tête ; qu'il traite certains cas embarrassans de *Schweinereien*, et que, sujet à des impatiences nerveuses, il s'entende mieux à trancher les difficultés qu'à les résoudre. Il se peut aussi que jaloux de ses prérogatives, amoureux de sa volonté, il se fasse un plaisir de prouver qu'il est son propre maître, qu'il ne tient qu'à lui de se passer de tout le monde, que ses serviteurs les plus intelligens, les plus dévoués ne lui sont point nécessaires. Il se peut enfin que comme le méchant fou dont Chéréas, tribun des prétoriens, débarrassa l'univers, il joigne à sa vivacité d'humeur le goût d'étonner la galerie, et voilà peut-être pourquoi le comte de Caprivi n'est plus chancelier de l'empire allemand.

C'est ce qui explique aussi le sentiment d'inquiétude et de malaise qu'a causé cet événement inattendu dans les cercles politiques de l'Allemagne. On avait souvent parlé de l'instabilité des choses et des hommes dans les démocraties ; il s'est trouvé que, dans la plus réglée

des monarchies, personne n'était assuré du lendemain : de quoi peut-on être sûr quand c'est le caprice qui gouverne ? Dorénavant il fallait s'attendre à tout, renoncer à rien prévoir, et on se dit : « Et après ? qu'arrivera-t-il demain ? » Aussi, quelles que fussent ses qualités personnelles, le successeur du comte de Caprivi a-t-il été froidement accueilli. On le regarde comme un chancelier provisoire, qui fait l'intérim, et on se tourmente pour deviner quel heureux mortel le chassera à son tour de la table de jeu.

Au surplus, le prince Hohenlohe a débuté dans de fâcheuses conditions. Il a dû présenter un projet de loi contre les menées subversives, et un article de ce projet porte que ceux qui auront allégué des faits de nature à jeter le discrédit sur les institutions de l'État ou attaqué publiquement et injurieusement la religion, la monarchie, le mariage, la famille ou la propriété, seront passibles d'une amende de 600 marks et de deux ans de prison. Ce texte manque de netteté ; si on ne le corrigeait pas, tel philosophe, qui n'est point un anarchiste, risquerait de faire son temps de prison ; rien n'est plus vague qu'un délit d'injure contre les choses. Le prince Hohenlohe a été chargé aussi de demander au Reichstag l'autorisation de poursuivre les députés socialistes qui ne se sont point levés quand le président du Reichstag a poussé le cri de : Vive l'empereur ! Cette autorisation a été refusée à une forte majorité. Le gouvernement a-t-il l'intention de chercher querelle au Parlement, de brouiller les cartes, de susciter un conflit ? On l'en soupçonne ; on estime que désormais tout est possible, qu'il faut compter avec les sautes de vent, et qu'elles causent quelquefois des avaries considérables.

Il est des temps où un peuple est affamé d'événemens et de spectacles nouveaux ; il en est d'autres où il ne demande qu'à vivre en paix, à vaquer à ses petites affaires, pendant que là-bas, dans l'extrême Orient, les Chinois et les Japonais se chamaillent et se gourment. Sans doute beaucoup d'Allemands se disent aujourd'hui comme le bourgeois de Goethe :

Nein, er gefällt mir nicht, der neue Burgermeister...

« Non, il ne nous plaît guère, le nouveau bourgmestre. Depuis qu'il est en charge, il devient chaque jour plus cassant, et nous devons obéir plus que jamais et, d'année en année, payer davantage. »

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ANGLAISES

Deux figures d'écrivains anglais : Walter Pater et James Anthony Froude.

A quelques semaines d'intervalle, l'Angleterre a perdu deux de ses meilleurs écrivains, Walter Pater et James Anthony Froude. Le premier faisait métier de critique, l'autre d'historien ; mais tous deux étaient surtout des artistes. Dans la critique et dans l'histoire, ils ne voyaient qu'un prétexte au libre développement de leur fantaisie poétique. Et ainsi leurs œuvres nous paraissent aujourd'hui parentes : remarquables surtout, l'une et l'autre, pour leurs précieuses qualités d'imagination et de style.

I

En signalant ici, il y a quatre mois, la mort de Walter Pater, je prévoyais bien que les *Revues* anglaises me fourniraient une occasion prochaine de revenir plus longuement sur l'œuvre et la personne de ce grand écrivain. Et il n'y a guère de ces *Revues*, en effet, qui n'aient consacré un article à la mémoire de Pater. Le *fellow* d'Oxford, le dilettante qui toujours avait vécu et travaillé à l'écart de la foule, a été honoré après sa mort à l'égal des maîtres les plus renommés. On a raconté sa vie, énuméré le détail de ses habitudes et de ses manières. Des controverses, même, se sont produites à son sujet : on a discuté les dates de certains de ses *Essais*, comme s'il se fût agi de graves événements historiques. Et ses confrères de la critique, et ses amis, et ses

élèves, tous ont été d'accord pour glorifier la noblesse, l'élégance, l'exquise harmonie de son œuvre.

Son nom, désormais, est assuré de vivre. Longtemps connu des seuls lettrés, le voici presque populaire : il n'y a plus à craindre qu'il échappe aux futurs historiens de la littérature. Walter Pater a maintenant sa place à côté de Thomas de Quincey et de M. Ruskin, parmi les plus parfaits poètes de la prose anglaise. Et d'autant moins j'aurai de scrupule à revenir sur lui, pour indiquer, d'après de sûrs témoignages, les traits principaux de sa vie et de son caractère.

Je ne retiendrai cependant qu'un seul de tous les articles qu'on lui a consacrés, celui que vient de publier M. Gosse dans la *Contemporary Review* de décembre. C'est le seul qui m'ait paru donner de Pater un portrait vivant, le seul encore où j'aie trouvé une juste appréciation de son talent. M. Edmond Gosse est d'ailleurs un de ceux qui ont le mieux connu Pater; et plus que personne il avait chance d'en bien parler, étant lui-même, tout à la fois, un critique et un poète.

Il nous apprend d'abord que, pour être d'origine flamande, comme son homonyme le peintre J.-B. Pater, l'auteur de *Marius l'Épicurien* n'avait probablement avec lui aucun lien de parenté. Sa famille, en tout cas, avait émigré en Angleterre dès le temps de Guillaume d'Orange. Mais elle semble avoir gardé dans l'émigration un grand nombre de ses coutumes et traditions nationales : ainsi l'usage s'est prolongé durant deux siècles, chez les Pater, que les fils devinssent catholiques, tandis que les filles étaient élevées dans la religion anglicane.

Le père du critique, le médecin Richard Glode Pater, fut le premier qui rompit avec cet usage. Il abjura le catholicisme et ne prit en échange aucune autre foi; de telle sorte que ses enfans naquirent et furent élevés en dehors de toute Église. Et bien que, dès sa jeunesse, Pater ait montré un goût très vif pour la vie ecclésiastique, c'est dans ses dernières années seulement qu'il sentit vraiment s'éveiller en lui la curiosité des problèmes religieux. Il en fut, en revanche, très profondément remué. « Quand je le rencontrai pour la première fois, dit M. Gosse, c'était un païen, n'admettant d'autre guide que sa conscience personnelle. Mais d'année en année je le vis aspirer davantage au ferme soutien d'un dogme. Sa façon de parler, sa façon de vivre, devinrent de plus en plus théologiques; et j'ai la conviction que s'il avait vécu quelques années encore il aurait pris les ordres, pour s'en aller demeurer dans une paroisse de province. »

Il était né à Shadwell, sur la Tamise, le 4 août 1839. A l'École du Roi, à Cantorbéry, où il fit ses premières études, ses maîtres furent surtout frappés de la lenteur de son esprit. Et, en effet, il garda toute sa vie cette lenteur singulière, qui sans doute lui venait de sa race. Il

avait besoin de beaucoup de temps pour voir, et aussi pour comprendre. Mais ce qu'il avait vu, ce qu'il avait compris, se gravait désormais en lui avec une précision extraordinaire : à vingt ans d'intervalle, des paysages qu'il avait aimés restaient présents devant ses yeux. C'est de quoi, malheureusement, ses professeurs de collège ne pouvaient guère se douter : et il ne paraît point que Pater ait cessé jusqu'au bout d'être pour eux un élève médiocre. Il ne fut guère autre chose encore à Oxford, où il vint ensuite en qualité de boursier. A grand'peine, après quatre ans de séjour, il obtint un diplôme du second degré. Ni lui-même ni personne autour de lui n'aurait alors supposé qu'il dût être bientôt l'une des gloires d'Oxford.

C'est pourtant ce qu'il fut : car son nom est lié pour toujours à celui d'Oxford. Non point qu'il se soit jamais montré un professeur brillant : à peine si sa timidité naturelle lui permettait d'enseigner. Mais c'est à Oxford qu'il a pour ainsi dire passé toute sa vie ; et d'année en année son influence s'y est fait sentir davantage. Il était un peu dans la vieille ville universitaire ce que devait être Fra Angelico dans son couvent de Florence. On désignait du doigt aux visiteurs les fenêtres de la chambre où il travaillait. On vantait la pureté de sa vie, son indifférence aux agitations du dehors ; on le vénérât de vivre là dans le silence et le recueillement, tout occupé à servir la cause sainte de l'art. Et combien de braves et solides jeunes gens qui, pour l'avoir seulement approché, se sont voués à la vaine poursuite d'un idéal chimérique !

C'est en 1864 que Pater, son diplôme enfin obtenu, fut nommé *fellor* au collège de Brasenose, un des plus importants de l'Université d'Oxford. Et ce n'est que deux ans après, en 1866, à vingt-sept ans, qu'il écrivit son premier *Essai*. Il prit pour sujet Coleridge, le célèbre poète et métaphysicien. Mais, chose singulière, c'est du métaphysicien seulement qu'il s'est occupé ; et pas une ligne, dans l'essai, ne rappelle que Coleridge a été un maître écrivain. Il paraît d'ailleurs certain que les questions littéraires et artistiques n'avaient encore, à ce moment, aucun intérêt pour Pater. La métaphysique et la logique l'absorbaient tout entier. Son *Essai sur Coleridge* n'est même rien de plus qu'une froide et correcte dissertation de collège, le travail d'un consciencieux étudiant de philosophie. Aucune trace, dans le style ni dans les images, du délicieux poète qu'allait être Pater.

Le sens de la poésie et le goût de l'art lui vinrent par l'intermédiaire de Goethe, qu'il eut, quelque temps après, l'occasion d'étudier. Son âme naturellement religieuse apprit de ce maître à chercher dans la *beauté* l'absolu dont elle avait soif. Et lorsque, en 1867, le jeune philosophe publia dans la *Westminster Review* son essai sur *Winkelmann*, tous les

lettrés eurent l'impression d'un nouveau génie qui s'était levé parmi eux.

Aussi M. John Morley, qui, la même année, prenait la direction de la *Fortnightly Review*, s'empessa-t-il d'engager Pater parmi ses collaborateurs réguliers. Et Pater en effet collabora régulièrement à la *Fortnightly Review*, — régulièrement, mais à sa manière, c'est-à-dire avec sa lenteur de travail habituelle, car il lui fallait un an, ou à peu près, pour écrire un article d'une vingtaine de pages.

En 1873 il recueillit ses *Essais* en un volume qu'il intitula : *Études sur l'histoire de la Renaissance*. C'est le plus connu de ses ouvrages, et peut-être est-il supérieur en effet, pour la simplicité du sujet et la nouveauté des idées, à l'ouvrage qui suivit, à ce roman philosophique, *Marius l'Épicurien*, dont j'ai naguère rendu compte ici. Mais il semble bien que *Marius* ait eu pour Pater l'intérêt d'une autobiographie ; et l'on sent vraiment que tout son cœur s'est exprimé dans ces phrases si douces et si pures, pareilles à un chant léger qu'on entendrait en rêvant. Ces phrases lui demandèrent, en tout cas, douze ans de travail : car c'est seulement en 1885 que parut le roman. Dans l'intervalle, Pater avait voyagé sur le continent, visitant l'Allemagne, l'Italie, mais surtout la France, qu'il aimait comme sa vraie patrie. Tous les étés il explorait quelque coin d'une de nos provinces, se fatiguant à ces explorations jusqu'à en être malade. Dans une lettre qu'il écrivait d'Azay-le-Rideau, en 1877, il disait à M. Gosse : « Je trouve toujours un extrême plaisir à compléter ma connaissance de ces petites villes françaises, et toujours j'en reviens un peu las, mais avec l'esprit aimablement rempli du souvenir de vitraux, d'anciennes tapisseries, et de fraîches fleurs sauvages. »

Mais le centre de sa vie était toujours à Oxford. Dans ses dernières années, il y fit une série de conférences sur *Platon et le Platonisme* ; et il eut même, quelque temps, à diriger son collège en qualité de doyen. Mais tout office public l'épouvantait, et il n'aspirait qu'au repos. Quelques courts *Essais*, un roman qui ne fut jamais publié en volume, quatre ou cinq contes philosophiques : c'est, avec ses conférences sur Platon et ses deux grands ouvrages, tout le bagage littéraire qu'il a laissé derrière lui. Jusqu'au bout cependant il a travaillé, s'épuisant et se torturant à la recherche de ses phrases comme jamais peut-être aucun autre écrivain. « Il lui fallait tant d'efforts pour mettre une phrase sur pied, rapporte M. Gosse, que sans son extraordinaire courage il aurait certainement renoncé à la littérature. Je me rappelle la peine qu'il eut à écrire le premier chapitre de *Marius* : une vraie peine, car la fatigue le rendait malade, avec des accès de fièvre, une insomnie persistante, un sentiment de dépression incroyable. Plus tard, à la vérité, le travail lui était devenu un peu plus facile. Il me disait il y a un an que, s'il

pouvait vivre quelques années encore, il espérait bien apprendre à aimer d'écrire. » Hélas ! ce bonheur ne devait pas lui être donné. En juillet dernier, souffrant de rhumatismes, il s'était acharné à finir un essai sur Pascal. Le vent d'une fenêtre ouverte l'avait glacé, et une pleurésie s'était déclarée. Encore aurait-il pu guérir, avec un peu de soin ; mais son article le tourmentait : il se remit au travail, tout grelottant de fièvre, essaya vainement d'achever une phrase, se releva, et tomba mort sur l'escalier de sa maison. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

« Il avait, dit M. Gosse, une grande douceur naturelle, et l'humeur la plus égale. Je ne sais guère qu'un seul sujet qui fût capable de l'irriter : c'était le souvenir d'un acte de vandalisme naguère commis à Oxford, et dont il avait été quelque peu responsable. Le collège de Brasenose possédait un groupe en bronze, *Cain et Abel*, qui était une œuvre authentique de Jean de Bologne. Un beau jour, ce groupe cessa de plaire, et les autorités du collège le vendirent au poids du bronze, sans que Pater levât le doigt pour empêcher cette profanation. Et dans les dernières années de sa vie c'était un sûr moyen, pour l'agiter, de lui demander « s'il n'y avait pas eu jadis à Brasenose un groupe par Jean de Bologne ? » Si enfoncé qu'il fût dans sa rêverie, aussitôt Pater se redressait, et répliquait d'un ton aigre : « C'était une œuvre absolument sans intérêt, n'en doutez pas ! »

Je ne résiste pas au désir de citer encore l'anecdote suivante : « Un jour, dans un examen, Pater fut chargé de lire les dissertations anglaises des candidats. Quand le jury se réunit pour recueillir les notes, on s'aperçut que Pater n'en avait donné à personne. — « En effet, déclara-t-il, il n'y a pas une de ces copies qui m'ait frappé ! » — Il fallait bien cependant les classer, et un des collègues de Pater se mit à lui lire les noms des divers candidats. Mais à chaque nom il secouait la tête. — « Non, murmurait-il, je ne me rappelle pas ! » — Enfin le lecteur cita le nom d'un candidat appelé Sanctuary. Et l'on vit le visage de Pater s'éclairer tout à coup : — « Oui, dit-il, celui-là je me le rappelle ; j'ai beaucoup aimé son nom ! »

Mais je me suis déjà trop attardé sur ce doux rêveur qui, plus que personne, a toujours aimé à cacher sa vie. C'était un homme d'un autre temps. Il avouait à ses amis qu'il ignorait complètement l'œuvre de la plupart de ses contemporains, de M. R. L. Stevenson, par exemple, ou de M. Rudyard Kipling. Je ne crois pas qu'il ait exprimé jamais une opinion politique. M. Gladstone, sans doute, n'était pour lui qu'un médiocre commentateur d'Homère, et un théologien plus brillant que sérieux.

II

Tout autre nous apparaît la figure de James Anthony Froude (1). Celui-là était de son temps : peut être même en était-il davantage qu'il ne convient à un historien. Et M. Gladstone n'était pas pour lui un scoliaste ni un théologien, mais l'incarnation la plus parfaite de la sottise et de la déloyauté politiques. Il le haïssait de tout son cœur, et, depuis vingt ans, mêlait cette haine à toutes ses pensées.

Il savait haïr ; peut-être était-ce son maître Carlyle qui le lui avait appris. Mais je serais fort en peine, après cela, de dire quelle sorte d'homme il était. Au contraire de Pater, qui a toute sa vie refusé de s'ouvrir, toute sa vie il s'est ouvert, révélant au premier venu les plus intimes secrets de son âme. Et cela ne l'a pas empêché de rester pour tous un être mystérieux, au point que ses meilleurs amis ont porté sur lui, au lendemain de sa mort, les jugemens les plus opposés.

Sur un seul point tout le monde est d'accord : sur l'incomparable agrément de son style, sur l'aisance, la verve, l'éclat de ses récits. Froude n'était point, comme Pater, un musicien, mais plutôt un peintre. Son imagination lui rendait présentes toutes les scènes qu'il avait à décrire ; et un merveilleux instinct naturel lui faisait trouver aussitôt, pour traduire ses visions, les phrases les plus imprévues et les plus vivantes. Bien plus justement que Carlyle, c'est lui qu'on pourrait comparer à Michelet. Mais il fut un Michelet anglais : ses visions et ses phrases ne lui furent point dictées par de généreuses passions humanitaires, mais par un singulier mélange de colère et de moquerie qu'il garda toujours au fond de son âme.

J'ai dit qu'il savait haïr. Chacun de ses livres est une œuvre de haine. Il haïssait M. Gladstone, il haïssait Marie Stuart, il a poursuivi d'une haine acharnée l'église catholique, et c'est même le seul trait qui constitue l'unité de son œuvre d'historien. Mais en même temps qu'il haïssait, il raillait. Et peut-être ne fut-il jamais qu'un admirable mystificateur. Chacun de ses livres, en tout cas, est un paradoxe : depuis l'histoire d'Henri VIII, où il exalte sans restriction ce Barbe-Bleue anglais, jusqu'à sa biographie de Disraeli, où il a hautement félicité cet homme d'État d'avoir été un fourbe, et d'avoir fait servir la politique à son intérêt personnel. On sait de quelle indiscrete façon il a raconté la vie de Carlyle, qui lui avait confié en mourant le soin de raconter sa vie. Personnage vraiment singulier, et tel que seule en peut produire de semblables la patrie de Théodore Hook, de Thomas de Quincey, de ces *pince-sans-rire* extraordinaires. Avec cela, un par-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} septembre 1887, l'étude de M. A. Filon sur Froude.

fait honnête homme, aimable et dévoué, de relations très sûres, portant les honneurs et les dignités avec le sérieux qui convient.

Mais ses compatriotes devinaient, sous cette gravité, une secrète ironie qui les mettait mal à l'aise. Aussi Froude, universellement lu et admiré, n'était-il pas aimé. Il n'a pas eu à sa mort, comme Walter Pater, un universel tribut d'éloges : les journaux l'ont enterré sur un ton aigre-doux ; et je ne vois pas que les *Revue*s se hâtent beaucoup de célébrer sa mémoire.

J'ai trouvé cependant, dans la *National Review*, de curieux souvenirs d'un Australien, M. Patchett Martin, qui a connu Froude assez intimement durant les dernières années de sa vie.

Froude fut le premier homme célèbre que rencontra M. Martin, en arrivant à Londres. Il fit à l'écrivain australien l'accueil le plus affectueux, se mit aussitôt à le traiter en ami. Il lui parla de l'Australie, qu'il tenait, naturellement, pour le plus beau pays du monde. Et puis il lui parla de M. Gladstone. Il tira d'un carton une image où le Grand Vieillard était représenté sous l'aspect d'une idole d'Orient, une hache à la main, et considérant avec un sourire béat la foule de ses admirateurs prosternés devant lui. Cette image avait le don de le fasciner. Il se délecta de sa vue, l'approcha de la fenêtre pour n'en perdre aucun détail... « Ce Gladstone, dit-il ensuite, est, comme vous savez, le plus grand de nos orateurs. Jamais encore le monde n'a vu une pareille machine pour forger des phrases ambiguës et pour les exprimer d'un ton assuré et mielleux. Sous plusieurs rapports, croyez-moi, l'homme le plus remarquable de tous les temps ! S'il n'était point cela, pensez-vous qu'il continuerait à gouverner, en présence de faits tels que ceux-ci ? » Et Froude désignait du doigt, à l'arrière-plan de l'image, des scènes de pillage, d'assassinat, toutes les horreurs de la guerre civile.

C'est par haine de M. Gladstone qu'il en était venu à admirer Disraeli. « Dizzy, disait-il, est l'imposteur qui trompe en pleine connaissance de cause ; Gladstone est l'imposteur inconscient. Le premier, incontestablement, vaut encore mieux que le second. »

Annonçant à M. Martin qu'il travaillait à une biographie de Disraeli, il ajoutait : « Il n'y a plus désormais rien à l'ordre du jour, sinon la décomposition, intellectuelle, morale, sociale et politique. Peut-être en résultera-t-il quelque bien pour l'avenir. Mais, en attendant, ce n'est point une chose belle à voir : et le soi-disant progrès me dégoûte par-dessus tout. Seul de tous les hommes d'État, lord Beaconsfield me paraît avoir compris ce qui se passait ; et c'est là ce qui m'intéresse à lui. »

A mesure qu'il avançait dans son travail, d'ailleurs, la figure de

Disraeli le séduisait davantage. Sans doute il aimait à reconnaître en lui le prince des mystificateurs. Il ne tarissait point sur son compte. Prenant un ton de voix solennel et tragique, le ton de voix que prenait Disraeli dans les grandes circonstances, il lisait à M. Martin des passages de ses discours : « Sous l'influence de cet homme néfaste (M. Gladstone), nous avons légalisé la confiscation, détruit les églises, ébranlé la propriété jusque dans ses fondemens. » Un trait surtout le ravissait : le discours prononcé par Disraeli, à Oxford, en présence de l'évêque Wilberforce et de tout le personnel ecclésiastique de l'Université ; discours en effet mémorable, où Disraeli affirmait le plus sérieusement du monde qu'il était « du parti des anges ».

L'article de M. Martin est rempli d'anecdotes de ce genre. Aucune d'elles, à proprement parler, n'a une importance bien vive ; mais il me semble qu'elles éclairent mieux que toute explication ce côté bizarre et quelque peu inquiétant du caractère du grand historien.

Une longue série de lettres de Froude, publiée dans la dernière livraison du *Blackwood's Magazine*, nous le fait voir sous un aspect plus sérieux. Ces lettres, s'étendant sur une période de trente-quatre ans, de 1860 à 1894, ont été écrites par Froude à un de ses amis d'Écosse, M. John Skelton. Avec son désintéressement et son obligeance ordinaires, l'historien avait accepté, en 1860, de diriger une revue, le *Fraser's Magazine*, dont le directeur, son ami, venait de mourir. Il continua de la diriger jusqu'en 1870, sans aucun profit personnel, et simplement pour permettre au père de son ami de la revendre sans trop de perte. M. Skelton se trouvait, en 1860, parmi les collaborateurs de la revue. Ainsi se forma, entre Froude et lui, une liaison qui depuis lors ne devait plus finir.

Les premières lettres ne traitent guère que du *Fraser's Magazine*, et, quelquefois, de Marie Stuart, dont Froude s'occupait alors à raconter la vie. Il la considérait, suivant son expression, comme « quelque chose d'intermédiaire entre Rachel et une panthère sauvage ». Et peu à peu la reine d'Écosse prend le pas sur tous les autres sujets. Froude ne parle plus que d'elle : évidemment il est tout à son histoire, et cette histoire le passionne, comme toutes celles qu'il a racontées. Il n'a pas assez d'épithètes railleuses ou méprisantes pour la reine papiste ; il la hait, mais avec une sollicitude passionnée qui ressemble par momens à de la tendresse. Il projette de passer l'été en Écosse pour la suivre aux lieux où elle a vécu, pour s'asseoir sur les pierres où elle s'est assise. « Son histoire, dit-il, devient plus sauvage et plus grande à mesure que j'y pénètre davantage ; mais comme dans toutes les régions sauvages, les chemins y sont détestables, et le voyage plein de dangers. »

On ne saurait imaginer, d'ailleurs, un historien plus consciencieux. Pour pénétrer plus à fond dans l'histoire de Marie Stuart, il se rend en Espagne, explore toutes les archives du royaume. De retour en Angleterre il rêve de découvrir d'autres sources encore, interroge les paysans écossais, se fait chanter les vieilles ballades populaires. Ce qui n'a point empêché tous les historiens ses confrères de l'accuser d'inexactitude; et même le plus célèbre d'entre eux, Freeman, de l'accuser d'inexactitude volontaire et préméditée.

Le récit de cette longue lutte de Freeman et de Froude formerait, à lui seul, un curieux chapitre d'histoire et de psychologie littéraires. C'était aux prises le bon sens le plus lourd et la malice la plus aiguë. Freeman injurait; Froude répliquait le plus galamment du monde, signalant seulement à son adversaire telle ou telle erreur qu'il venait de commettre. Le plus souvent même il ne répliquait pas : et c'est alors que Freeman devenait enragé.

Dans ses lettres à M. Skelton, à peine si Froude relève en passant les accusations de ses contradicteurs. « Je suis, dit-il, comme un homme attaché à un poteau et à qui des ânes viennent donner des coups de pied. La vérité est qu'en douze volumes, j'ai laissé passer *cinq erreurs*; et chacun de ces malheureux en commet au moins douze pour découvrir une des miennes. »

Cinq erreurs, sur douze volumes, ce n'était guère, en effet; mais peut-être Froude, en affirmant cela, commettait-il une erreur de plus. Passionné comme il l'était pour les documens authentiques, avec un génie de recherche et de découverte qui faisait de lui le mieux informé des historiens anglais, il avait, à un degré vraiment incroyable, l'instinct de l'inexactitude.

Au retour d'un voyage en Australie, il décrivait en ces termes la ville d'Adélaïde : « Sept milles plus loin, nous vîmes au-dessous de nous, dans un vallon qu'une rivière encerclait, une ville de cent cinquante mille habitans, où personne n'a jamais connu, ni jamais ne connaîtra, un seul moment d'inquiétude au sujet du retour régulier de ses trois repas quotidiens. » Or il se trouve qu'Adélaïde n'est point située dans un vallon, mais sur une colline; que nulle rivière ne la baigne ni ne coule aux environs; que sa population, au moment où la visita Froude, s'élevait tout au plus à soixante-quinze mille âmes, et que, à ce moment même, les habitans d'Adélaïde souffraient d'une terrible disette.

De la ville de Port-d'Espagne, qu'il venait de voir, il écrivait : « Les rues y sont larges et ombragées de grands arbres; chaque maison est entourée d'un jardin où poussent des caféiers. Les pluies sont d'une abondance extrême, et font déborder presque journellement les gout-

tières qui longent les trottoirs. » Or, les rues de Port-d'Espagne sont au contraire très étroites ; on n'y trouve pas d'arbres ; les maisons n'y ont pas de jardins ; et dans toute la ville c'est à peine si l'on trouverait un seul caféier.

Mais, chose singulière, ces erreurs de détail s'accompagnent chez Froude d'une netteté et d'une justesse d'impression admirables. De l'aveu même de ses adversaires, ses descriptions des pays qu'il a visités sont les plus vraies qui soient, celles qui donnent de ces pays l'image la plus conforme à la réalité. Et il en est de même pour ses peintures historiques. Pleines d'erreurs de détail, elles sont, dans l'ensemble, d'une vérité saisissante : vérité naturellement toute relative, car aucun historien n'a jamais si hautement affirmé, ni mis si fortement en lumière, l'impossibilité d'une histoire restituant le passé tel qu'il a été. « Le passé, disait-il, est à jamais passé. C'est pure chimère de vouloir appliquer aux faits historiques la méthode des sciences expérimentales, qui elle-même, d'ailleurs, n'aboutit guère qu'à une vérité incomplète et provisoire. Nous ne saurions avoir la prétention d'atteindre les faits tels qu'ils sont. Nous devons d'abord les faire passer par notre tempérament personnel, qui ne peut manquer de les modifier au passage. Les grandes lignes seules nous sont données du dehors. Tout le reste, c'est nous qui l'ajoutons, suivant le tour de nos sympathies, l'étendue de nos connaissances et la théorie générale que nous nous faisons des choses. »

Voilà une méfiance de l'histoire qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un historien. Elle se montre à chaque instant dans les lettres de Froude, mêlée, comme je l'ai dit, à toutes les fièvres d'une curiosité toujours en éveil. Froude a dépensé sa vie à la recherche d'une vérité que dès le début il jugeait introuvable.

Et sa curiosité allait au présent aussi bien qu'au passé, à la littérature et aux arts aussi bien qu'à la politique. Les poètes contemporains tiennent autant de place dans ses lettres que Marie Stuart et Disraeli. Tour à tour il parle à M. Skelton de Browning, qu'il « n'a jamais trouvé le loisir de comprendre » ; de M. Swinburne, dont les premiers poèmes lui paraissent très beaux ; de Matthew Arnold, qui « se sachant plus fort dans la critique que dans la poésie, s'intéresse surtout au succès de ses vers » ; de Tennyson, de M. William Morris. Mais par-dessus tout il parle de M. Gladstone. « Je n'aime pas du tout Beaconsfield, mais je l'aime encore mieux que Gladstone. » C'est sur cette profession de foi que se termine la première partie des lettres publiées dans le *Blackwood's Magazine*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

L'année qui s'achève laisse une impression confuse. Les évènements sont encore trop près pour qu'il soit facile de les démêler et d'en bien saisir le sens. Nous n'essaierons pas d'appliquer à cette courte période de temps toute une philosophie de l'histoire. Il y a un an, M. Casimir-Perier était président du Conseil et M. Charles Dupuy président de la Chambre : aujourd'hui, M. Charles Dupuy est président du Conseil, et la Chambre est présidée par M. Henri Brisson. Le coup de poignard de Caserio a rendu vacante, d'une manière prématurée, la Présidence de la République, et les républicains de gouvernement ont réussi à y porter M. Casimir-Perier. Voilà les faits les plus saillans. L'année 1894 aura certainement une place importante dans l'évolution de notre politique intérieure, mais le caractère en reste pour le moment un peu indistinct. On y a vu des commencemens sans suite, des velléités qui n'ont pas été toujours soutenues par une volonté suffisante, des poussées énergiques, puis des défaillances et des découragemens. Le ministère actuel reflète avec assez d'exactitude cette situation. En de certains jours, il est impossible de ne pas l'appuyer et l'applaudir, car il a l'attitude et il tient le langage d'un gouvernement. Mais, dans d'autres, sa conduite est plus hésitante et la confiance en lui n'est pas sans un mélange d'inquiétude. Il a essayé plus d'une fois, surtout au début, de faire de la conciliation avec les partis avancés et, s'il a renoncé à cette tactique, c'est parce qu'il s'est aperçu qu'en cas de succès d'autres que lui étaient tout prêts à lui enlever les profits. Les mathématiciens tracerait sans beaucoup de peine un graphique qui rendrait ses oscillations sensibles à tous les yeux.

Il est pourtant juste de reconnaître que le cabinet a pris peu à peu une assiette plus ferme, et que la nécessité quotidienne où il s'est trouvé de combattre les socialistes a fini par lui imprimer une allure plus vigoureuse et mieux définie. Nous ne dirons pas que nous sommes dans une période de transition, le mot est trop banal : toutefois personne ne contestera que, depuis les élections dernières, un élément nouveau a été introduit dans l'organisme politique et en a profondément modifié le fonctionnement. Nous voulons parler du socialisme, ou plutôt des socialistes, car il y a peut-être une différence à faire entre la doctrine et ses représentans. La doctrine se contente d'être fautive : ceux qui la défendent ont apporté chaque jour dans la lutte

une passion plus grande, une violence plus provocante, une brutalité plus agressive. La majorité sans cesse attaquée, injuriée, outragée, le gouvernement accusé des pires complicités, ont bien été obligés de faire face à un ennemi qui fonçait sur eux avec une impétuosité révolutionnaire. A la place des colères politiques qui ont rempli les vingt premières années de la République, on a vu se dresser à la tribune le spectre de la haine sociale. Les pires accusations n'ont plus été dirigées seulement contre des hommes, ni même contre des partis, mais contre des classes entières de citoyens. Le soupçon est une arme moins directe, mais encore plus malfaisante que l'accusation, parce qu'elle est plus vague et qu'elle s'étend sur plus de têtes à la fois : on ne s'est pas fait faute de l'employer. S'il fallait indiquer d'un mot le caractère de la session qui vient de finir, nous dirions qu'elle a appartenu au parti socialiste. Le socialisme existait auparavant, mais il n'avait pas pris consistance parlementaire dans un groupe résolu, sans ménagemens, sans scrupules d'aucune sorte. Là est le phénomène nouveau dont il a bien fallu tenir compte, et il faudra le faire toujours davantage. Le socialisme essaie aujourd'hui de tout envahir. S'il trouve à la Chambre la tribune la plus retentissante du pays et s'il s'en empare, ce n'est pas pour s'y confiner. Il a des journaux, il multiplie les brochures, il se manifeste dans de nombreuses conférences, il rédige même des almanachs que l'on trouve, en ce moment de l'année, à tous les étalages des libraires. Tous les moyens lui sont bons, mais les plus violens lui paraissent les meilleurs. Il a renoncé à agir par la simple persuasion, et ses représentans à la Chambre ont répété à maintes reprises qu'ils connaissaient trop l'histoire pour ignorer que les grandes révolutions se font par la force. Aussi est-ce de la force publique qu'ils prétendent s'emparer.

Si on dépouille, en quelque sorte, l'année 1894 des événemens divers, et quelquefois tragiques, dont elle a été le théâtre, l'entrée du socialisme sur la scène parlementaire en restera donc le trait essentiel. Faut-il voir dans l'élection de M. Henri Brisson au fauteuil de la présidence un succès, ou plutôt le premier succès de ce parti? Non, assurément. Bien que cette élection soit très regrettable, ce serait en exagérer et en dénaturer la signification que de lui attribuer celle-là. Il est vrai qu'au moment où M. Brisson a été proclamé président quelques voix ont crié à l'extrême gauche : Vive la sociale! Mais M. Brisson, personnellement, s'est toujours défendu d'être socialiste, et, bien qu'il appartienne à la fraction radicale de la Chambre, il s'est contenté le plus souvent de voter avec les socialistes sans se confondre avec eux. Ses affinités politiques sont plutôt avec M. Léon Bourgeois qui, dans une occasion récente, déclarait qu'un gouvernement digne de ce nom ne pouvait pas accepter le groupe socialiste comme un des élémens constitutifs d'une majorité stable. Par malheur, ce ne sont là que des

déclarations platoniques : lorsqu'on vient au fait, c'est-à-dire au scrutin, les voix des socialistes se confondent presque toujours avec celles de M. Brisson et de M. Bourgeois.

Ils sont l'un et l'autre partisans de la concentration républicaine, et, comme ils ne peuvent pas compter, pour les appuyer, sur les groupes modérés de la Chambre, l'appoint des socialistes est indispensable à leur majorité, à supposer qu'ils puissent en avoir une. Ils traitent les socialistes comme le gouvernement a quelquefois traité les ralliés, auxquels il disait si fièrement qu'il n'avait pas besoin de leurs voix et qu'il ne les sollicitait pas. Cela n'empêchait pas les ralliés de les donner modestement et le gouvernement de les prendre, car, s'il ne les avait pas prises, il aurait été renversé. Qu'on le veuille ou non, il n'y a que deux majorités dans la Chambre, ou une majorité modérée comprenant les ralliés, ou une majorité radicale comprenant les socialistes. La seule différence est que les ralliés ne demandent rien et que les socialistes exigent tout. Pour revenir au fait le plus important de la quinzaine, M. Brisson a été élu président contre M. Méline à une majorité de 36 voix. Il n'est pas socialiste, soit ! mais si les socialistes n'avaient pas voté pour lui, il n'aurait pas été élu. Et il en sera de même le 8 janvier. Bien qu'il ait expulsé M. Jaurès, les socialistes continueront de lui donner toutes leurs voix, et nous sommes convaincu que, si M. Jaurès lui-même pouvait voter à la rentrée, il voterait encore pour lui. M. Jaurès n'est-il pas allé récemment à Bruxelles supplier M. Henri Rochefort d'oublier ses griefs personnels contre M. Gérault-Richard et de recommander ce candidat aux électeurs du XIII^e arrondissement de Paris ? Ses amis, à leur tour, lui demanderaient d'oublier ses griefs contre M. Brisson, et il s'empresserait de le faire. A défaut d'autre mérite, les socialistes ont assez d'esprit politique pour comprendre la nécessité de la discipline de parti : à cet égard, ils donnent au centre un exemple dont celui-ci ferait bien de profiter.

Il y a, en effet, un nombre assez considérable de républicains modérés qui ont voté pour M. Brisson à la présidence de la Chambre. Parmi eux, beaucoup sont des députés nouveaux auxquels on avait dit que M. Brisson présidait fort bien, et que son concurrent, M. Méline, manquait de la force physique nécessaire pour dominer le tumulte dans les moments difficiles. M. Brisson et M. Méline ont été autrefois présidents l'un et l'autre : on a donc pu comparer leurs qualités professionnelles, et le premier a dû en grande partie sa victoire à la supériorité relative qu'on attribuait aux siennes, ce qui diminue l'importance purement politique de cette victoire. De plus, M. Brisson s'est tenu un peu à l'écart depuis le commencement de la session actuelle. Les animosités qu'on a pu avoir autrefois contre lui se sont en partie apaisées. L'homme de lutte s'est effacé, on n'a vu que le vieux républicain qui,

par la parfaite probité de toute son existence, est digne de l'estime universelle. M. Méline, lui, ne s'est jamais jeté avec beaucoup d'ardeur au milieu des luttes politiques ; mais on sait le rôle prépondérant qu'il a joué dans toutes les questions douanières. Il est l'incarnation du protectionnisme. S'il a satisfait un certain nombre d'intérêts, il en a indisposé beaucoup d'autres. Sa personne n'a pas d'adversaires, mais sa doctrine économique en a de très ardents. Il s'est enfermé dans la commission des douanes comme dans un château fort où l'on ne sait pas très bien ce qui se passe, et beaucoup n'y songent pas sans anxiété. Il fait de là quelques sorties brusques et imprévues, qui n'ont pas été toujours heureuses et dont on lui a gardé rancune. On a eu beau dire et répéter que l'élection du président de la Chambre était un acte politique et non pas économique, M. Méline a perdu quelques voix qu'aurait pu obtenir un autre candidat modéré. Il faudrait connaître à fond la psychologie du Parlement pour savoir dans quelles proportions diverses ces causes ont agi sur l'élection présidentielle : toutefois, et en dépit des apparences, on ne peut pas dire que cette élection soit une véritable victoire des radicaux, puisqu'ils n'ont certainement pas été les seuls à y contribuer.

M. Brisson, en montant au fauteuil présidentiel, a prononcé un discours plein de convenance : on a trouvé seulement que, dans le passage consacré à son prédécesseur, M. Burdeau, il avait trop célébré le soldat et n'avait pas assez parlé de l'homme politique. M. Burdeau s'est engagé pendant la guerre, à l'âge de dix-neuf ans ; il a rempli très courageusement son devoir, et il a été décoré ; mais ce n'est pas pour ce motif qu'on lui a fait des funérailles aux frais de l'État ni qu'on a donné une pension à sa veuve et à ses enfans. A ce point de vue, le discours de M. Brisson a manqué de proportions. Au surplus, ce n'est pas sur cette manifestation oratoire qu'on peut juger un président de la Chambre des députés. M. Brisson a eu à présider, depuis, un certain nombre de séances : une d'entre elles a eu un caractère particulièrement passionné. La Chambre, comme le pays tout entier, était sous le coup de la pénible émotion produite par le procès et par la condamnation du capitaine Dreyfus. Un officier de l'armée française, attaché à l'état-major général, avait été accusé, puis convaincu du crime de trahison. Les détails de l'affaire étaient ignorés : par une sage mesure de prudence, elle s'était déroulée judiciairement à huis clos. Mais le jugement, si formel quant à l'existence du crime puisque l'unanimité des juges l'attestait, a paru insuffisant quant à la peine prononcée.

Certes, il n'y a pas de crime plus abominable que celui d'un officier qui communique à l'étranger des pièces intéressant la défense nationale. On fusille de malheureux soldats qui, dans un moment d'égarement, injurient ou frappent leurs chefs ; on guillotine des assassins qui n'ont tué qu'une personne : l'acte de l'officier traître envers sa patrie est au-

trement criminel et peut avoir de tout autres conséquences. Pourquoi n'est-il pas puni de mort? Il y a là, dans nos lois, une lacune qu'il importait de combler. La conscience publique l'exigeait, le gouvernement ne pouvait pas laisser à l'initiative parlementaire le soin d'y pourvoir. M. le ministre de la guerre a déposé un projet de loi dans ce sens; M. Jaurès en a déposé aussitôt un autre dans un sens bien différent. Les inégalités que nous signalons nous-même entre des peines que la loi semble appliquer à certains actes en raison inverse de leur gravité, M. Jaurès s'en est emparé, non pas pour demander qu'on les fit disparaître, mais pour en tirer des conséquences odieuses contre la société et le gouvernement. — La peine de mort! a-t-il dit en substance, on ne l'applique qu'aux petits, aux humbles; on n'y condamne jamais les autres, les officiers, les riches, les puissans, ou, si on les y condamne, la grâce vient bientôt les arracher au supplice. — Tout ce que ce thème pouvait fournir de déclamations violentes et haineuses, M. Jaurès le développait avec sa fougue habituelle, lorsqu'il a été arrêté par le président du Conseil, M. Dupuy. Un orateur qui dépose une proposition de loi et réclame pour elle l'urgence doit motiver sommairement sa demande, et non pas se livrer à une longue harangue. Or, la Chambre ne savait même pas quelle était la loi proposée par M. Jaurès. Elle a fini par apprendre qu'au moment même où M. le ministre de la guerre demandait la peine de mort contre les traitres, M. Jaurès, « pour rétablir l'égalité », voulait la supprimer pour les manquemens à la discipline. Aussitôt l'assemblée est devenue houleuse, des interruptions fréquentes se sont produites sur un grand nombre de bancs, et elles ont pris un caractère encore plus vif lorsque l'orateur a déclaré que, si le conseil de guerre n'avait pas condamné à mort le capitaine Dreyfus, c'est parce qu'il ne l'avait pas voulu, car la loi l'y autorisait.

Avons-nous besoin de dire qu'il n'en est rien? La loi ne permettait pas au conseil de guerre d'appliquer une autre peine que la détention à perpétuité dans une enceinte fortifiée. Mais M. Jaurès avait besoin pour sa thèse de jeter le discrédit sur le conseil de guerre, après l'avoir jeté sur le ministère et sur la Chambre. Il a accusé le gouvernement d'avoir arraché à la justice une bande internationale qui vit du vol et de l'exaction, et comme le président, ému enfin d'une accusation aussi outrageante, lui demandait si elle s'appliquait à des membres de l'assemblée, il a répondu que, s'adressant à des partis, elle visait naturellement leurs chefs. Jamais la résolution froidement prise de soulever des tempêtes et des scandales ne s'était plus manifestement affichée. Sous les bruyantes périodes de M. Jaurès, on sent un orateur toujours maître de lui, qui calcule ses coups et les porte où il veut et comme il veut. La Chambre, indignée, réclamait les plus grandes sévérités du règlement. M. le ministre des travaux publics se levait de sa place et criait à l'orateur: « Vous savez que vous mentez! » C'est alors

que M. Brisson a mis aux voix la censure avec exclusion temporaire, qui a été aussitôt votée à une écrasante majorité. Puis la séance a été suspendue, et M. Jaurès est sorti du Palais-Bourbon en souriant.

Il est difficile de prévoir si la manière dont il a présidé cette séance profitera ou non à M. Brisson. Les uns lui savent gré d'avoir expulsé M. Jaurès; d'autres croient qu'un peu moins d'énergie, montrée plus à propos, aurait empêché cette scène pénible de se produire et d'atteindre ce dénouement. La session s'est terminée en laissant tous les esprits incertains et perplexes sur ce que nous réserve la session prochaine. Évidemment, le ministère, bien qu'il n'ait rien fait pour empêcher l'élection de M. Brisson, ne se résigne pas à en accepter les conséquences. M. le président du Conseil a demandé, une fois, que le gouvernement fût protégé, et un assez grand nombre d'autres fois il est intervenu de sa place comme s'il présidait lui-même, à défaut du président. La situation parlementaire est donc trouble et tendue : il y a partout de la mauvaise humeur, de l'irritation, de l'impatience, et il est à craindre que d'aussi courtes vacances ne calment pas ces sentimens. On a voté deux douzièmes provisoires : ils suffisent provisoirement, mais nous serions bien étonnés si on s'en tenait là. La session ne recommencera utilement que le 15 janvier, et, quand même un certain nombre de séances ne seraient pas encore perdues en interpellations, l'idée de terminer la discussion du budget en six semaines se présente à l'esprit comme un paradoxe invraisemblable. C'est mal finir l'année, c'est mal en commencer une autre. Il est douteux que l'absence de M. Jaurès pendant quinze séances suffise, par le calme relatif qu'elle produira, pour porter remède à ce que cette situation a de fâcheux.

Nous disions il y a quinze jours que le gros nuage qui s'était formé en Italie se dissiperait peut-être sans que l'orage éclatât. Ce vœu ne s'est pas réalisé. Le dossier de M. Giolitti était plus dangereux qu'on ne l'avait imaginé : il a fait l'effet d'une bombe en plein Parlement, et il semble bien que tout le monde en ait un peu perdu la tête. Nous parlons du monde politique, car le public reste, malgré tout, assez indifférent. On se rappelle l'origine de l'affaire. M. Giolitti était président du Conseil au moment où a eu lieu le procès Tanlongo, et, à ce titre, usant d'un droit contestable et dans tous les cas très dangereux, il a distrait de l'instruction un certain nombre de pièces. Le fait a bientôt été connu, M. Giolitti ne l'a pas nié. Ses adversaires politiques l'ont exploité contre lui avec plus de passion que de prudence; ils n'ont pas manqué d'insinuer et bientôt d'affirmer que les papiers retenus par M. Giolitti étaient surtout compromettans pour lui-même, et, à force de le dire, peut-être l'ont-ils cru. On a si bien harcelé, tourmenté, persécuté l'ancien ministre à l'occasion de ces papiers, qu'il a fini, dès l'ouverture de la session parlementaire, par les déposer sur le

bureau de la Chambre. Les a-t-il remis tous? on ne le saura jamais. S'il y en avait qui l'intéressassent personnellement, il est hors de doute qu'il n'aurait pas eu la simplicité de s'en dessaisir. Le dépôt qu'il a fait ne prouve rien que contre les autres, notamment contre M. Crispi et un nombre considérable de ses amis. Que M. Crispi ait eu des rapports fréquens avec la Banque romaine, on s'en doutait bien un peu; le fait, en tout cas, ne saurait plus être contesté. M. Crispi a fait ce qu'il a pu pour empêcher la Chambre d'accepter le dépôt de M. Giolitti; mais les Chambres sont curieuses, et elles ont quelquefois le devoir de l'être. Qu'aurait-on dit si la Chambre italienne avait refusé de prendre connaissance du dossier? On l'aurait accusée de montrer peu de souci de l'honneur de ses membres et de vouloir empêcher la lumière de se faire sur une question qui passionnait le pays. Le plus sage, de sa part, aurait été sans doute de remettre le dossier de M. Giolitti entre les mains de la justice; elle a préféré nommer une commission de cinq membres pour le dépouiller et lui en rendre compte. La commission s'est mise à l'œuvre aussitôt et a travaillé sans désemparer, jusqu'à ce qu'elle eût examiné toutes les pièces du dossier; puis elle a fait un rapport où elle a dit la vérité, toute la vérité. Les Italiens appelaient volontiers le scandale de la Banque romaine le Panamino, petit Panama: pour une fois, ils cherchaient à faire moins grand que nous. Mais, hélas! en présence du rapport de la commission d'enquête, il a bien fallu reconnaître toute l'étendue du mal. Incontestablement notre Panama était dépassé. M. Crispi n'a pas hésité. Il avait, parait-il, en main un décret royal qui suspendait éventuellement la Chambre: il l'a appliqué à la circonstance. La session, à peine entamée, a été interrompue, et le ministère, dans une espèce de message au roi, en a rejeté la responsabilité sur ceux qui avaient si malencontreusement troublé les travaux de l'assemblée. M^{me} Crispi, dont la correspondance personnelle avait été livrée avec le reste, a intenté un procès à M. Giolitti. D'autres ont suivi cet exemple. L'émotion a été générale, et M. Giolitti lui-même n'en a pas été exempt, car il a quitté Rome, puis l'Italie, et ne s'est arrêté qu'à Berlin. L'avenir montrera si M. Crispi a été vraiment habile dans cette affaire, mais il faut reconnaître qu'il a fait preuve d'un tempérament peu ordinaire. Les faits qu'on lui reproche ne sauraient être niés, puisqu'on en a la preuve matérielle: aussi ne les nie-t-il pas, mais il ne perd pas davantage son temps à se justifier. On le dénonce à la Chambre, il renvoie la Chambre. Il fait venir des troupes à Rome pour maintenir l'ordre, s'il en est besoin, et il laisse entendre qu'il ne reculera pas devant une dissolution du Parlement et un appel au pays. Aucun autre dénouement ne paraît possible après l'éclat qui a eu lieu, mais il faut convenir que celui-là est des plus hasardés. N'importe! M. Crispi accepte cette solution, et il fera certainement tout

ce qui sera nécessaire pour qu'elle tourne à son avantage. S'expliquer? S'excuser? Jamais! Il sait bien que des questions pareilles, lorsqu'on les porte devant un Parlement, n'ont point de fin et laissent des traces ineffaçables. C'est au pays qu'il s'adressera, parce qu'on ne donne au pays que les explications qu'on veut, et que parfois il s'en contente. M. Crispi s'appuiera sur le roi, au risque de le compromettre; il risque le tout pour le tout.

Nous n'avons pas à juger nos voisins et nous avons traversé nous-mêmes des épreuves trop récentes pour être sans pitié. Les fautes de M. Crispi s'expliquent par sa vie tout entière, par sa carrière accidentée, par les hasards de toutes sortes auxquels il s'est exposé et dont il est sorti. Il s'est élevé dans les conspirations, dans l'exil, dans les aventures, ce qui est évidemment une médiocre école de mœurs. Tous les pays qui ont traversé des crises révolutionnaires, et où les partis ont lutté les uns contre les autres pour l'existence même, ont connu des hommes de ce caractère et de cette trempe. Ils sont utiles pendant un temps, ils deviennent quelquefois gênans par la suite, et lorsque la révolution ne les a pas dévorés, il faut la main d'un Napoléon pour les tenir à leur place : encore n'y parvient-elle pas toujours. Juger ces hommes d'après les règles ordinaires, n'est peut-être pas d'une équité absolue : ils ont dû employer tant d'instrumens et de moyens divers, sans toujours les choisir, que ces contacts n'ont pas été sans influence sur eux-mêmes. Il n'en est pas moins vrai, et cela est fort heureux, qu'un gouvernement, lorsqu'il est fondé et se sent sûr de lui, a une tendance naturelle à revenir à des procédés plus réguliers et à des hommes qui y soient mieux adaptés. Il y a alors, presque fatalement, une lutte entre le passé et l'avenir, entre de vieilles habitudes auxquelles certains renoncent difficilement et des aspirations différentes auxquelles les autres obéissent. Parfois des scandales éclatent et viennent aider l'évolution inévitable. La conscience publique s'éveille, se révolte, et l'on s'aperçoit qu'il faut renoncer à des errements qui ont toujours été condamnables et qui seraient désormais sans excuse. L'Italie en est-elle là? C'est probable. Quelque vaillante que soit sa défense, M. Crispi aura bien de la peine à rester intact. Ce n'est pas seulement autour de lui que sa situation est jugée avec sévérité. Il semble même que l'opinion italienne, qui n'a peut-être pas éprouvé un bien grand étonnement, ne soit pas pour lui sans indulgence; la presse européenne est plus rigoureuse. Nous ne parlons pas de nous : la *Riforma* a eu soin de nous dire que nous ne pouvions pas être impartiaux. Mais à Vienne, à Berlin, parmi les journaux de la triple alliance, la réprobation a affecté une forme très dure et presque implacable. Il est certain que, si le gouvernement italien veut prendre place parmi les gouvernemens conservateurs de l'Europe et donner l'impression que la révolution d'où il est issu est enfin terminée, il

devra rompre avec certaines pratiques du passé et présenter un personnel politique renouvelé. Le passé n'a pas été sans gloire, mais la gloire elle-même ne couvre pas tout.

Nous verrons ce qui se passera en Italie : le spectacle que donne en ce moment M. Crispi est curieux pour le moraliste et pour l'historien. En attendant, la résistance s'organise contre lui, avec une vigueur qui ne le cède en rien à la sienne. Des hommes, jusqu'ici très éloignés les uns des autres, font cause commune pour le renverser. On a signalé l'entente qui s'est produite entre MM. de Rudini, Zanardelli, Brin et Cavallotti. La présence de M. Brin dans cette coalition a paru d'autant plus significative qu'on lui attribue toute la confiance d'Humbert I^{er}. On s'est demandé, en conséquence, si le roi, était d'accord avec son ministre autant que celui-ci voulait le faire croire. M. Crispi ne négligera rien pour donner au pays et à l'Europe l'impression que le roi est avec lui : il croit le tenir, il ne le lâchera pas. Sa volonté est pour le moment la plus forte, et il conduit le mouvement avec une vigueur dictatoriale qui s'impose à tout le monde. Jamais ministre attaqué au point le plus sensible n'a fait face au danger avec plus d'énergie : l'attitude serait vraiment belle si la cause était meilleure. Nous ne savons pas si on peut comparer M. Crispi au *justum et tenacem propositi virum* du vieil Horace, mais certainement on peut dire de lui que *impavidum ferient ruinæ*.

Il a beaucoup été question des affaires d'Arménie depuis quelque temps ; elles ont pris, en effet, un caractère assez sérieux pour s'imposer à l'attention des puissances, et elles ont amené entre la Porte, l'Angleterre, la Russie et la France un échange de vues d'où est sorti un accord définitif. Cet accord, toutefois, ne s'est pas établi sans difficultés, et notre diplomatie paraît y avoir utilement contribué par une action discrète, mais efficace, dont le but constant a été de concilier les intérêts en présence. Les incidens qui ont provoqué les préoccupations de plusieurs puissances sont encore imparfaitement connus. Des troubles plus ou moins graves ont éclaté sur certains points de l'Arménie. Le sang a coulé, et le bruit s'est bientôt répandu que la révolte avait été réprimée d'une manière barbare. En Angleterre en particulier, l'opinion s'en est vivement émue. Les Arméniens, on le sait, sont actuellement dispersés dans le monde entier : il y en a en Angleterre, en France, en Russie, en Amérique, et ils ont partout fondé des comités très actifs, qui cherchent et qui trouvent des protecteurs généreux. M. Gladstone est un des patrons de la cause arménienne, et il a fait entrer dans son dernier cabinet M. Bryce, qui en était le défenseur attitré : c'est dire que, dans le sein même du ministère anglais, les Arméniens étaient sûrs de trouver des appuis dévoués. Pourtant, on pouvait croire que le rapprochement qui s'est opéré, et dont on a tant parlé, entre l'Angle-

terre et la Russie amènerait la première à apporter beaucoup de prudence dans son intervention et à s'entendre au préalable avec la seconde pour toutes les démarches à faire. L'Angleterre et la Russie sont, en effet, les plus intéressées des puissances européennes dans la question arménienne et le fait même que leurs intérêts peuvent se trouver facilement en conflit devait amener, ce semble, de grands ménagemens entre elles deux. Mais les gouvernemens, surtout ceux qui obéissent à l'opinion, ne sont pas toujours libres d'agir ou de s'abstenir. La presse anglaise était remplie des « atrocités arméniennes », comme aurait dit M. Gladstone. Au fait, l'illustre vieillard ne restait pas indifférent à une cause qui lui était chère : les journaux ont publié une lettre de lui, où ses successeurs ont pu trouver comme une invitation à remplir les promesses qu'il a probablement faites autrefois.

L'importance de l'Arménie est tout entière dans sa situation géographique. Cette région montagneuse domine à l'Est le plateau central de l'Asie Mineure habité par les Turcs, qui lui-même domine la région cotière principalement habitée par les Grecs. L'Arménie est un pays assez pauvre, mais elle a l'avantage d'être le point de départ de deux routes naturelles dont l'une conduit vers le golfe d'Alexandrette et l'autre vers le golfe Persique. De là l'intérêt qui s'attache à elle aux yeux des Anglais et des Russes. La nationalité arménienne, courbée depuis plusieurs siècles sous une dure domination, n'existe plus en réalité ; mais ses membres épars cherchent à se réunir, et certaines puissances peuvent être tentées de l'y aider, pour les mêmes motifs qui ont amené autrefois la Russie à créer les principautés ou les royaumes balkaniques, et l'Autriche, ou l'Angleterre, à se substituer à elle en vue d'exercer une influence prépondérante sur ces populations et leurs gouvernemens. Cette politique n'a pas assez bien réussi au gouvernement russe pour qu'il cherche à l'appliquer sur d'autres points. Il semble plutôt que ce soit en ce moment l'Angleterre qui ait ou qui croie avoir intérêt à reconstituer sous son patronage une nationalité arménienne ; la Russie, toutefois, ne peut pas rester indifférente à une œuvre politique qui s'accomplirait contre elle si elle s'accomplissait sans elle, et il lui importe grandement, dans le cas où la nationalité arménienne se reformerait un jour sur sa propre frontière asiatique, de n'avoir pas été étrangère à cette résurrection. Nous rappelions plus haut le parti que l'Angleterre a tiré autrefois des « atrocités bulgares » : en voyant une campagne anglaise du même genre se poursuivre presque dans les mêmes termes en Arménie, le gouvernement russe ne pouvait manquer d'y prêter une extrême attention.

Dès la fin de novembre, on a appris à Constantinople que le gouvernement britannique avait montré une irritation très vive au sujet des événemens d'Arménie. Lord Kimberley les avait déclarés intolérables

à Rustem-Pacha, et sir Ph. Currie faisait une déclaration analogue à la Porte. Celle-ci avait bien promis d'ouvrir une enquête; mais comme elle avait commencé par décorer le commandant des troupes et le mufti de Bitlis, qui avaient si brutalement réprimé l'insurrection, son impartialité ne semblait pas entière. De plus, un journal officieux, le *Tarik*, avait annoncé que l'enquête porterait sur « les crimes des brigands arméniens, » ce qui était en préjuger les résultats. Lord Kimberley menaçait d'invoquer auprès des puissances l'article 61 du traité de Berlin et de les saisir de l'affaire. Il demandait le désaveu de la communication faite au *Tarik* et l'adjonction à la commission d'enquête des consuls anglais, français et russe à Erzeroum, afin de contrôler dans le présent les opérations de l'enquête, et d'envoyer dans l'avenir des rapports mensuels à leurs gouvernemens. Presque en même temps, sir Ph. Currie faisait des ouvertures dans le même sens à M. Cambon, notre ambassadeur à Constantinople, et au chargé d'affaires de Russie. La Porte, aussitôt instruite de cette démarche, en éprouvait une telle impression qu'elle s'empressait d'offrir d'adjoindre un consul britannique à la commission turque. Fort de cette offre qui semblait remettre la direction de l'affaire entre ses mains, sir Ph. Currie demandait de nouveau à ses collègues français et russe s'ils consentiraient à adjoindre leurs consuls au consul britannique. La réponse était délicate. Assurément, nous ne pouvions pas refuser la présence de notre consul si le sultan la demandait; mais la proposition venant de l'Angleterre ou de son représentant à Constantinople avait un autre caractère. Au surplus, ayant moins d'intérêt dans la question que la Russie, nous devons nous mettre d'accord avec elle pour adopter une attitude commune. A ce moment, M. Cambon a été reçu par le sultan, et, à la suite de cet entretien, Sa Majesté Impériale a fait, le soir même, adresser officiellement à notre ambassadeur et au chargé d'affaires de Russie la demande d'associer nous aussi nos consuls aux travaux de la commission. M. de Nélidof, ambassadeur du tsar, est arrivé à ce moment à Constantinople avec des instructions qui lui ont permis de donner une réponse favorable. Nous avons fait de même, et sir Ph. Currie a reconnu que les trois puissances devaient, en effet, être placées sur le même pied.

L'entente paraissait complète; elle l'était en effet entre les ambassadeurs. Mais le gouvernement anglais a prescrit à sir Ph. Currie de faire connaître à la Porte qu'il acceptait sa proposition première d'adjoindre à la commission d'enquête un consul anglais avec la faculté pour celui-ci d'interroger les témoins et la mission de faire un rapport séparé, qui serait envoyé aux puissances signataires du traité de Berlin. Cette attitude nouvelle du cabinet de Londres a tout remis en suspens; toutefois les conséquences en ont été heureuses. Elle a permis d'étudier la question de plus près, et on s'est aperçu alors qu'il y aurait

des inconvéniens à associer les consuls eux-mêmes aux travaux de la commission d'enquête. C'était engager leur responsabilité plus peut-être que de raison. M. Cambon, sur les indications de M. Hanotaux, a proposé de se contenter de délégués que les consuls désigneraient. Cette proposition a été acceptée avec beaucoup d'empressement par la Russie, et l'Angleterre n'a pas tardé à s'y rallier. Il va sans dire qu'elle devait être agréable à la Porte dont elle ménageait davantage la souveraineté. Il a donc été décidé que les délégués des consuls anglais, russe et français à Erzeroum accompagneraient la commission d'enquête, la seconderaient dans ses travaux, et qu'ils pourraient soit suggérer au président les questions à poser aux témoins, soit les poser eux-mêmes. Les délégués prendront connaissance des procès-verbaux et adresseront des rapports à leurs gouvernemens respectifs.

Cette solution a fini par satisfaire tout le monde. Elle laissait à la Porte la direction de l'affaire ; il n'était plus question d'opérer, par l'intermédiaire des consuls, une enquête latérale ; les consuls mêmes étaient remplacés par de simples délégués. Il est vrai que le moyen était assuré à ceux-ci de rendre leur intervention efficace : la Porte, après avoir hésité un moment à leur reconnaître le droit de suggérer ou de poser des questions, a fini par y consentir. L'Angleterre tenait essentiellement à cette garantie, et elle en a même fait une condition absolue de son consentement au reste de la combinaison : il était impossible de la lui refuser. Quant au motif pour lequel trois puissances seulement auront des délégués à la commission d'enquête, il est des plus simples : on n'a pas fait de choix, on n'a pas prononcé d'exclusion, mais toutes les puissances qui ont signé le traité de Berlin ne pouvaient évidemment pas être représentées à l'enquête, et, si on s'est borné à trois, c'est que trois seulement ont des consuls à Erzeroum. Le fait que les autres n'en ont pas, montre qu'elles n'ont, au moins jusqu'ici, aucun intérêt dans la région. Les délégués anglais, français et russe sont d'ailleurs en nombre suffisant pour que l'enquête soit impartiale et sérieuse. Il importe de savoir ce qui s'est passé en Arménie, afin que, si des excès ont été vraiment commis, la Porte les réprime. Quelles que soient les idées d'avenir que certaines puissances peuvent avoir, aucune d'elles à coup sûr n'a l'intention de soulever en ce moment la question politique arménienne : il s'agit seulement d'une question d'humanité.

FRANCIS CUARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ARMATURE

TROISIÈME PARTIE (1)

VI. — LA PRINCESSE NAGEAR

C'était à la veille du jour où la chasse à courre des Bréhand devait débiter en terre d'Ozerpie. Ils avaient obtenu d'héberger au château quelques personnes qui, à peu près toutes, fussent titrées.

La première arrivée, longtemps avant l'heure du dîner, fut la comtesse de Grommelain. Elle avait à recevoir, de Paris, l'expédition d'une robe neuve; et elle avait aussi à installer, auprès de sa sœur et de son beau-frère, un nouveau titulaire de ses faveurs : le jeune Lionel de Forléans, retrouvé en Touraine, où elle n'avait eu le temps que de l'étréner.

La princesse Nagear amena son frère avec elle, le prince Sopater, un grand garçon auquel Tarsul trouva tout de suite la figure d'Ali-Baba et les mains, — multipliées par leur souplesse, — de quarante tricheurs. Nulle part cet étranger n'avait encore été vu. Mais il était prétendant à un trône; et, avec cette particularité d'attitude, on est presque partout présentable.

Enfin le couvert de Lucierre, à tout espoir, était mis. Car maintenant Olivier ne pouvait plus concevoir de bonne fête sans lui;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1894 et du 1^{er} janvier 1895.

et dans cette relation flatteuse et récente, il y allait au moins autant de sa sentimentalité que de sa poche. Le « style » extérieur du petit vicomte l'avait envoûté. Olivier avait rencontré, en celui-ci, le modèle rêvé pour les tendres détails de l'élégance intime : cravates, opinions, lingerie, gestes et gants. Il en aurait baisé les traces de chic. C'était là son « chiqueur » de cœur, par opposition avec Tarsul, qui était le monsieur sérieux, importun d'autorité, le vieux qui conseille, son vieux... Aussi, l'une de ses méditations préférées s'exprimait-elle souvent ainsi : « Nous attendons Lucierre. »

En ce soir d'Ozerpie, lorsque l'on dut se mettre à dîner sans ce dernier, — qui toutefois survint au second service, — Olivier Bréhand en fut quitte pour varier le tour de sa formule, mais toujours sur le ton de la câlinerie. Et quand il eut offert le bras à la princesse Nagear pour gagner la salle à manger, dans la façon dont il ne lui restait qu'à dire : « N'attendons plus Lucierre ! » il parut moins que jamais dépossédé de lui. Il sut encore, jusqu'à un certain point, jouir du nom de l'ami qui, aux deux sens du mot, lui était vraiment cher, et se parer de son absence.

Le maître de maison, aussitôt à table, ouvrit la conversation sur le chapitre de la chasse à courre. C'était un sujet auquel il s'était laborieusement préparé. Et il ahurit son auditoire restreint, par l'abondance dans laquelle il ajouta, à l'énumération de ses chevaux pour invités et de ses espèces de chiens, une terminologie spéciale, où il n'était question que de faux rembuchemens, d'hallalis courans, et de viandis au gavage. Tarsul goûtait une joie de perversité sans mélange à contempler comment la bouche d'Olivier, en articulant les nobles termes de vénerie, semblait vouloir en retenir pour soi un peu de leur consécration. L'effort que cette bouche, malgré tout vulgaire, faisait de la sorte pour s'aristocratiser, retraçait, autour d'elle, les sillons creusés jadis par ses amertumes de petite bureaucratie. Et c'était un délice, pour l'observateur, de voir reparaître, — sous l'effet des plus hautes prétentions, — les sinuosités hargneuses que l'habitude de solliciter, ou celle de récriminer autrefois, derrière le dos tourné des chefs et des sous-chefs, avait dû, sans doute, ainsi marquer là. Mais le nouveau grand-veneur n'en continuait pas moins à se griser progressivement de la « qualité » de ses paroles ; il se sentait s'élever avec elles, vers les sphères supérieures de la mondanité, dans un parfum sportif de chenil et d'écurie, de sueurs animales et de fientes sauvages.

Sa belle-sœur de Grommelain, tout obligée de la facilité qu'elle avait rencontrée auprès de lui pour faire venir son petit

Lionel, se récria en complimens sur l'air émérite avec lequel il parlait dans ces matières.

— Oh! dit-il avec componction, j'ai étudié à bonne école!... J'ai même entre les mains un bel exemplaire d'un ouvrage rarissime, que l'ami Tarsul m'a déniché...

Tarsul sourit. Il n'y avait que lui, en effet, pour faire un sort à des occasions pareilles : un mince volume de six cents vers et de douze cents francs.

— C'est, reprit Olivier, un poème de saint Louis lui-même, relié aux armes de Charles IX, et où sont décrites, dans la perfection, toutes les manières de mettre le cerf à ses fins.

Il avait fait son possible, en citant saint Louis, pour que sa compétence, au moins, semblât en descendre. Et, en passant à Charles IX, par un clin d'œil, il s'adressa avec courtoisie au prince Sopater, comme si, dans le fait d'évoquer des figures de rois, c'eût été spécialement mettre en cause cet auditeur, — qui était de la partie.

La tardive arrivée de Lucierre, qui s'était produite sur ces entrefaites, n'avait fait que stimuler la verve cynégétique d'Olivier Bréhand. Celui-ci exposa comment, au cours de la nuit prochaine, avant le lever du soleil, il irait, en personne, travailler la voie de l'animal qui serait de chasse dans la journée, en prendre les grands devans, le trouver dans son enceinte, et faire lui-même les brisées.

— Oh! voulez-vous m'emmener avec vous? s'écria la princesse Nagear... Je meurs d'envie de faire une expédition de ce genre-là.

Cette avance pouvait être prise pour une gentille étourderie, pour une simple bravade [d'étrangère lutinant les bons usages de son pays adoptif. Et, quant à ce sondeur de Tarsul, il y retrouva bien sa princesse Nagear, telle qu'il se la définissait, aussitôt électrisée par l'idée d'une entreprise d'astuce, par un zèle équivoque envers toute chance de pourchas ténébreux. Ce n'était, d'ailleurs, pas possible d'être complètement au point pour la deviner, dans toute la précision de son mobile, sans avoir assisté à un entretien que, plusieurs semaines auparavant, elle avait eu avec sa grande confidente la marquise Gibralti. « Anita chérie, lui avait-elle soupiré, je ne m'en tirerai, cette année, qu'avec quelque'un de plus de quatre-vingt mille francs!... » Et la pensée investigatrice des deux amies eut vite fait le tour des gens de leur monde à la hauteur de ce chiffre. D'autant que la princesse avait par trop restreint encore le champ des recherches, en ajoutant : « Je veux bien qu'il m'ennuie, mais pas qu'il me dégoûte!... »

Olivier, en tout cas, n'était pas dégoûtant. Mais il se comportait avec une réserve désolante; et c'était à désespérer de le faire se départir d'une sagesse dont la crainte de sa femme était le commencement. Jamais il ne manquait d'effectuer deux pas en arrière, dès que la princesse marquait une disposition à le récompenser, d'un pas en avant, par le traitement de la relation la plus favorisée.

A ce moment même du dîner, au lieu de répondre quoi que ce fût à la proposition dont il venait d'être interpellé, il s'était contenté de rire avec embarras, boudant contre le très vif appétit qu'évidemment la princesse Nagear provoquait en lui. Et son premier soin avait été d'inspecter, par un rapide regard à la dérobée, quelle impression le propos inconsidéré de celle-ci avait pu faire sur M^{me} Bréhand.

Par bonheur, la femme d'Olivier n'avait rien entendu. Elle se consacrait tout entière au voisin distingué qui occupait enfin sa place, après l'avoir laissée si tard vacante auprès d'elle. Lucierre était en échange de vues sur la littérature avec la maîtresse de maison. Quoiqu'il n'eût aucun goût pour les livres, et qu'elle ne les aimât pas non plus, il ne parvenait jamais à lui parler d'autre chose. Mais c'était sur ce terrain que le hasard les avait mis, dès la première fois qu'ils avaient causé ensemble. La monotonie lourde et lente de cet entretien, son piétinement sur place, avaient creusé une pente naturelle dans la mémoire du petit vicomte. Et ses idées repassaient toujours par là quand, n'ayant, d'ordinaire, rien du tout à dire à M^{me} Bréhand, il se trouvait pourtant remis en demeure de lui fournir de la conversation.

— Oui, déclarait celle-ci, je lis très peu... On n'a pas le temps de lire... On a tellement à faire, rien que pour être quitte, par exemple, avec ses pauvres!...

Car si Lucierre parlait *livres* à l'interlocutrice, faute de mieux, — et parce que ce sujet lui paraissait être un des plus à la portée de son monde, à elle, — celle-ci lui répliquait *charité*, considérant qu'ainsi elle se mettait excellemment au ton du sien, de son monde à lui.

— Du reste, observa la comtesse de Grommelain, on n'est guère engagé par les romans qui se publient à présent!... J'en ai lu un, l'autre jour : il y avait des scènes d'une crudité!... Comment les gens qui écrivent ces choses-là ne songent-ils pas qu'elles peuvent tomber sous les yeux d'une femme du monde?... J'aurais été gênée d'être surprise avec ce volume entre les mains. Ma parole! acheva-t-elle sans hésiter, comme si elle avait inconsciemment assimilé ce cas d'inconvenance à tant d'autres plus

caractérisés, dont elle savait, de longue date, combien elle aurait moins encore été flattée d'être vue dans ce qu'elle y faisait.

— Est-ce que ça ne s'appelait pas *Petite Mignonnette*? demanda d'un air alléché la princesse Nagear, qui ne connaissait que ce titre d'ouvrage, pour lui avoir été fortement recommandé dans des termes d'appréciation à peu près semblables.

Marie-Blanche fit le geste de ne pas se souvenir, en disant :

— Non... je ne crois pas... Peut-être bien?... C'est une couverture jaune...

— Moi, professa Olivier Bréhand, de temps en temps je ne déteste pas de lire un roman comme on en écrivait autrefois, un roman où il se passe quelque chose à chaque page, qui est amusant, coulant, et qui vous décrit des histoires, des personnages comme on n'en voit pas d'habitude... Mais avec leur manie maintenant de réalisme et d'analyse, les auteurs nous campent des gens qui n'ont rien d'exceptionnel... Et puis alors ils ne nous font plus grâce d'un détail sur la vie de ces individus-là!... Qu'est-ce que ça me fait à moi d'apprendre, par le menu, tout ce qui peut se passer dans la tête des hommes et des femmes?... Qu'est-ce qu'on peut trouver à cela de si intéressant?...

Tarsul rapprochait, en silence, ce dédain exprimé pour la psychologie humaine, de la conviction méticuleuse avec laquelle Olivier s'était étendu, tout à l'heure, sur la psychologie du cerf. Lui non plus, n'avait fait grâce d'aucun détail sur les mœurs de ce fauve. Il en avait conté, par le menu, les ruses et les faiblesses, toutes les particularités animales, avec l'orgueil savant d'un narrateur pour qui l'âme d'un cerf n'aurait presque pas de secret. Certes Olivier ne se doutait pas qu'alors il avait accompli un travail comparable, dans sa petite mesure, à celui des gens de lettres qu'il honnissait. Seulement, au lieu de tâcher, autant qu'on puisse, à vouloir approfondir l'intelligence des êtres, il s'était contenté de ne s'élever que juste au-dessus de l'instinct des bêtes.

Et c'est grâce à cette limitation, — songeait encore Tarsul dans le cours de la soirée, où la question de la chasse à courre revint maintes fois sur le tapis, — que les causeurs de l'espèce d'Olivier Bréhand se sentent toujours bien forts de leur pensée et bien maîtres de leur sujet.

Sur le coup de quatre heures et demie du matin, celui-ci était tout prêt à se mettre en route, dans l'ombre qui ne commençait pas encore à devenir grise. Il s'était déjà abouché, à voix basse, sur le perron du château, avec le premier valet de limier, par lequel il était attendu. Ensuite il s'était rendu dans la salle à

manger, où, d'après ses ordres de la veille, une collation froide, à prendre debout, l'attendait sur une tablette de buffet.

A peine venait-il d'y toucher, que la porte d'entrée par le vestibule s'ouvrit. Et la princesse Nagear apparut, en tenue d'excursion. Le flambeau à deux branches sous lequel elle avait trouvé son chemin dans l'obscurité des corridors et de l'escalier, était tenu par elle à bout de bras, d'une main délicate, volontaire et nue. L'auréole qu'elle en recevait semblait n'être encore qu'un oreiller blanc et chaud, dont s'encadrait le désordre ensommeillé de sa chevelure rousse. Pâle d'être si matinale, elle avait cette expression énervée et troublante, cette étrangeté des yeux où brille l'anomalie des levers dans la nuit.

Olivier retint un cri. Il était ébloui et furieux, séduit et révolté par tant de belle audace.

— Quoi! chuchota-t-il, vous voilà?... Comment pouvez-vous croire possible que nous nous en allions, comme cela, tous les deux?

— Ah! fit-elle avec une effronterie parfaite, quand j'ai vraiment envie de quelque chose, je ne me le refuse jamais...

— Mais qu'est-ce que l'on va dire de nous?

— Eh donc! on ne le saura pas... Rien ne vous oblige à en parler. Moi, je vous promets de ne point m'en vanter... Nous n'avons qu'à être revenus avant que personne soit éveillé...

Agité par ses frayeurs et ses désirs, Olivier reconnut toutefois que, deux heures plus tard, tout le monde du château, en effet, serait endormi encore. Et le valet de limier, — dont la présence en tiers constituerait, au pis aller, un témoignage pour l'innocence de l'incartade, — était un individu habitué au silence par celui des forêts, et expert à ne donner de la voix que dans le concert des chiens.

La princesse murmura, après s'être débarrassée de son flambeau :

— Allons! ne faites plus la moue... Et donnez-moi plutôt votre avis sur mon équipement pour courir les bois...

Elle pirouetta sur les talons, afin de faire valoir, en un tour, toute sa personne, sa fine taille, sa gorge si hardiment ronde sous un plastron d'homme. Avec sa courte veste, sa large culotte bouffante, son petit feutre sur la tête et ses mollets guêtrés, elle s'en remettait à cet accoutrement masculin pour n'en souligner que davantage combien elle était femme.

— C'est mon costume de bicyclette, observa-t-elle avec simplicité.

Elle avait eu la précaution de s'en munir, en même temps

qu'elle apportait aussi son amazone et un jeu complet de ses chemises d'apparat, ne voyageant jamais sans y être préparée à peu près à tout.

— Dites donc, reprit-elle avec un sourire qui lui fit comme un joli museau d'où pointaient ses dents nacrées... je croquerais bien quelque chose aussi, moi!

Dans sa perplexité, Olivier avait négligé de rien lui offrir. D'ailleurs, elle n'accepta point d'assiette ni de fourchette. Elle saisit, du bout des doigts, une tranche de filet qu'elle grignota vite. Et, au moment de se verser quelques gouttes de frontignan, elle épargna l'emploi d'un second verre, où serait restée la trace d'une partie à deux.

— Hein! je bois dans le vôtre?... Entre chasseurs! fit-elle en ayant une manière coquettement comique de se désarticuler le cou pour avancer ses lèvres, balafrées d'un rouge vif, à la rencontre du breuvage qu'elle y portait.

Exagérant l'effort qu'il lui fallait pour protéger son plastron bombé contre une tache du vin doré, elle riait dans son verre plus qu'elle n'y buvait, avec la pose gaillarde d'avoir planté la main qu'elle avait de libre dans une poche de son pantalon court. Elle se complaisait, par une insistance malicieuse, à cet artifice de plus, qui la montrait à la fois si bon garçon et si belle fille.

Bientôt après, avec le petit jour, Olivier se vit dehors, en compagnie d'elle, avant de s'être ressaisi, et d'avoir seulement reconnu où il en était. Néanmoins, en s'éloignant du château pour atteindre les allées de la forêt, il regarda en arrière, plusieurs fois. Cela lui permit de s'assurer que tous les volets de la façade, — et notamment ceux de la chambre de sa femme, — étaient restés hermétiquement clos. Il avait reconquis, de là, pour quelques momens, une faculté de respirer plus largement. Et ce fut presque une petite allégresse d'évasion, qu'il éprouvait à faire le fringant auprès de la princesse, quand ils se furent enfin engagés sous bois.

Le valet et son chien précédaient le couple, à distance. C'était une occasion toute nouvelle pour Olivier, depuis ses années de mariage, de marcher ainsi côte à côte avec la tentation. Son tempérament sanguin n'avait encore été remis à aucune épreuve aussi chaude de proximité, que celle par laquelle il se sentait alors coudoyé, frôlé, — et probablement convié à mieux. Le sens du plaisir, jusque-là terrorisé en lui à l'égard de toute aventure, s'insurgeait, tendait à la longue vers autre chose que le devoir disgracieux et l'exercice d'allure hypocondriaque dans lesquels il s'abolissait.

A diverses reprises, Olivier avait dû prêter son assistance à la princesse pour lui faire franchir un fossé ou escalader un tertre. Il s'était chaque fois attardé, un peu plus longtemps que son aide n'y était nécessaire, dans le geste où sa main avait été captivée par une chaleur de vie palpitante, contre le torse de la jeune femme, autour d'un bras ferme, sous la douce attache de l'épaule.

Ils se parlaient peu, et l'absence de paroles paraissait leur ajouter du bien-être. Ils étaient dans une de ces dispositions où l'existence a l'air de marcher toute seule, et où l'on ne dit rien, pour ne pas la déranger, pour la laisser tranquillement, du pas qu'elle a pris, aller vous faire le bien que censément elle vous destinerait. La princesse augurait qu'elle ne tarderait pas à tenir Olivier. Celui-ci ne doutait point qu'il eût inspiré manifestement une grande passion, et — ni plus ni moins qu'un autre — ne cherchait pas pourquoi, trouvant cela tout naturel.

Ils avaient déjà dépassé le Carré d'Epagnères, côtoyé le Bois du Moulin. Et, à la suite du limier travaillant la voie, ils atteignaient maintenant la Vente de l'Homme-Mort, qui était le but probable de l'expédition.

Tout d'un coup, Olivier fut traversé d'une réflexion fulgurante que ne justifiait aucun incident plus particulier de cette minute-là.

— Sapristi! s'exclama-t-il, si ma femme pouvait soupçonner que je suis ici avec vous!... Ah! la la la la!

— Elle y trouverait à redire? interrogea la princesse avec une mine d'ingénuité.

Il fut presque suffoqué de ce qu'elle n'avait employé que des expressions aussi mignardes, pour qualifier des conséquences dont il se faisait une opinion dans le genre de celle de la fin du monde. Il répondit, avec le ton de la conviction qui l'étranglait :

— Ce serait une chose épouvantable!

— Mais que faisons-nous donc de répréhensible?

— Nous faisons que nous sommes ensemble, et qu'elle n'est pas là! Même dans un salon, elle ne peut pas me voir m'entretenir avec une femme sans venir me raconter n'importe quoi, toutes les cinq minutes!

— Pour surprendre ce que vous dites?

— Non, avoua-t-il : je m'abstiens de jamais rien dire d'important... C'est pour montrer que je suis à elle. Elle me lance une phrase quelconque, et ça lui fait l'effet d'avoir remis le grappin sur moi. Elle me donne son éventail à tenir, un tour-de-cou, quelque chose qui m'occupe d'elle, qui me gêne!...

— Elle vous marque comme une chaise gardée, mon pauvre ami!... Mais cependant, s'il vous convenait, un jour ou l'autre,

de tomber amoureux d'une personne, vous n'auriez qu'à bien le lui cacher...

Olivier hochait la tête. Une partie pareille serait rude à jouer !

— Voyez-vous, si par malheur elle me prenait en faute, elle deviendrait pire qu'une tigresse !... Il faudrait s'attendre à tout de sa part... Elle m'en a d'ailleurs averti... Aucune considération ne l'arrêterait ! Elle ne reculerait devant rien, rien ! répéta-t-il en exhalant une rancune d'étalon râblé et enfermé avec une exaspérante rigueur dans le box de son mariage.

— Quoi ! se récria la princesse prise pour elle-même d'une alarme passagère, voulez-vous dire qu'elle serait capable de vatrioler ?

— Non ! répondit gravement Olivier. C'est une femme capable d'intenter un procès en séparation, sans hésiter une minute, sans indulgence, sans pitié !...

Et pendant un certain temps ses ardeurs à l'égard de la princesse furent toutes calmées. La perspective du flagrant délit, même avec elle, lui faisait l'impression de la douche la plus froide.

Maintenant le jour commençait à régner sous l'épaisseur de la forêt. La jeune femme, qui avait le maniement des hommes, s'employa elle-même à donner un change aux idées de son compagnon. Elle affecta d'être très intéressée par le travail de vénerie dont elle était témoin, et qui pour lors était entré en bonne voie. D'ailleurs, la vivacité d'une brise d'automne, en ce lever du soleil, colorait d'un frais éclat de sang son teint ordinairement doré d'Orientale ; et cette poursuite de proie, ce relevé de traces à travers les bois pouvait être aussi de nature à lui plaire. C'était là, en somme, un jeu d'Indien, au bout duquel ses narines mobiles étaient excitées à flairer que, avant la fin du jour, il devrait y avoir de la mort dans l'air et de palpitantes entrailles qui fumeraient.

Quant à Olivier, son cas était analogue à celui du limier dont il contrôlait les efforts. A ce dernier le valet donnait du trait, allongeait grandement, sans toutefois le lâcher tout à fait. Et, pour Olivier, qui avait humé comme le chien une piste de chair... un collier, de même, persistait à tirer de loin sur ses désirs et à réprimer ses élans.

On était désormais assuré de la présence de l'animal. Et, d'après l'empreinte de son pied, d'après la hauteur des branches qu'il venait de toucher ou de ployer de la tête pour se rembucher, on pouvait conclure à un dix-cors jeune. Ce fut, du moins, ce que le valet enseigna au maître.

Pendant le retour, la princesse Nagear continua de faire la studieuse, avec une curiosité de petite sauvage. Elle se fit expliquer comme quoi le cerf, à présent que le jour était levé, ne bougerait plus spontanément de son enceinte jusqu'à la nuit prochaine, et comment ce ne serait même pas trop de toute la férocité des chiens pour l'en faire sortir avant son heure. Elle battit des mains, dans un amour irraisonné de capture, — et dans une raison de confiance en plus pour ses propres desseins, — à s'entendre démontrer qu'un cerf que l'on s'était désigné à prendre était un cerf bientôt pris. Son imagination allait au delà de cet animal, aux apparences autrement imprenables que celles d'un homme, qui pourtant ne serait pas non plus préservé, tout à l'heure, par le secret presque impénétrable des grands bois où il en était encore à ruminer si librement. A se le représenter prudent et fugace, elle le voyait cependant captif de ses goûts et de ses lois physiques, entouré, par ses instincts connus, d'une espèce de rets. Et, selon une association de pensées, elle enveloppa Olivier d'un réseau de regards où ses yeux verts jetaient leur lueur ensorcelante comme des pierreries de magicienne.

La rentrée au château s'effectua sans encombre, vers le coup de six heures et demie, mais avec les plus furtives précautions.

La princesse se sépara de son compagnon, en lui disant au revoir à la sourdine, sur la première marche de l'escalier :

— Merci du joli rêve que vous m'avez permis de réaliser... Je souhaite qu'au moins il ne vous revienne pas en cauchemar!...

Enhardi par l'ombre intérieure du vestibule désert, Olivier avait porté à ses lèvres une main que la séductrice avait prestement dégantée à cette destination.

— Oh! fit-il tout bas, je prévois bien qu'il va m'être impossible de me rendormir!...

— Grand enfant! murmura-t-elle.

D'ores et déjà, elle se louait d'avoir su l'obliger à ce qu'il existât un secret entre eux deux. Une vague complicité de choses avait, malgré tout, commencé à les unir, dans cette clarté louche du petit matin où ils venaient d'errer ensemble.

La Nagear, après avoir regagné sa chambre à pas de loup, était en train de se dévêtir, quand sa porte fût entre-bâillée très doucement, sans le moindre bruit. Ne pouvant encore croire à l'audace si grande, que le fait lui-même semblait néanmoins attester, elle retint un cri, qui l'étouffait, de triomphe.

— Princesse! appelait Olivier dans le plus faible des soupirs.

— Oh! répondit-elle pas plus haut qu'un souffle... C'est mal ce que vous faites là!... C'est infâme!

— Non, c'est votre flambeau que je vous rapporte, chuchota-t-il en haletant... Nous avons failli le laisser surprendre en bas!...

Et vite, il le lui restitua, tâtant seulement si elle le tenait bien. Il évita de rien voir d'autre, il referma la porte avec une patiente lenteur, et s'enfuit résolument sur la pointe des pieds.

Le rendez-vous de la chasse était, pour midi, aux Quatre-Croix des Coulevriniers, où, sur un coin du carrefour, attendait le lot des chevaux de selle. En face, les chiens accouplés étaient rangés en masse et tenus en respect. Leur groupement formait un fourré de poils blancs et jaunes, un buisson vivant, auquel tous leurs fouets faisaient de hautes tiges frénétiquement secouées. Des bâillemens d'impatience agitaient le rouge, en pendeloque, de leurs langues, et sifflaient un bruit de zéphyr. Et, comme un essaim de bourdons, une uniforme expression s'enlevait de là, dardée à chaque instant par la fougue de tant d'yeux tout noirs.

Olivier Bréhand, exactement à son poste, allait et venait, se démenait, très affairé à ne rien faire, l'esprit secoué, par à-coup, de ses pensées sur la princesse Nagear. Avec les gens de sa livrée, il était encore seul à porter ses couleurs d'équipage, l'écarlate, à galons d'argent. Un scrupule de tact l'avait déterminé à avoir l'air de ne pas profiter de ce que, chez lui, tout pouvait y être doré.

— Ce sont les propres chiens du marquis de Fé! répétait-il avec une fatuité complaisante à M. de Nargencey, qui, assisté de M. de Saint-Bel, avait répondu à son invitation.

Ces messieurs — dont la présence touchait leur hôte à l'endroit le plus reconnaissant et dévoué, au meilleur de son cœur — étaient venus sans leurs femmes, et, jusqu'à un certain point, en délégation des autres voisins proches. Ils étaient là pour regarder quelle place l'on pourrait faire, quelque part, aux Bréhand, dans un coin, sur un bas-côté de ses relations de campagne. Ces vieux habitués des laisser-courre d'Ozerpie avaient bien été, du reste, les premiers à reconnaître la meute de l'ancien maître d'équipage. Et il fallait être Olivier pour ne point discerner, à leur œil, qu'ils se retrouvaient avec les chiens, bien davantage qu'ils ne se trouvaient avec lui, sur ce territoire dont un des leurs encore était aujourd'hui dépossédé. Mais le nouveau possesseur en était à jouir de ce que l'aristocratique provenance de ses bêtes lui représentait, en toute naïveté, d'anoblissant pour lui-même. Dans l'acquisition qu'il avait faite

naguère des poulains et pouliches du baron de Foncedrecq, son argent s'était déjà distingué par une affinité particulière avec ce qui était d'occasion armoriée, de défaite patricienne. A l'instar de ceux qui, ayant acheté une terre, s'en approprient la couronne, Olivier, en attendant un titre définitivement personnel, se sentait baron d'un peu de pur-sang, baron de son haras. Et, pour la circonstance actuelle, sa mine d'importance engageait presque à saluer en lui un marquis de ses chiens.

M^{me} Bréhand était arrivée avec le prince Sopater, dans le phaéton qu'elle conduisait. En amazone, ainsi que les autres femmes, elle portait au-dessus de ses joues bouffies un tricorne destiné à lui compléter des apparences de chasseresse. Mais il était sous-entendu avec son mari que l'on ferait manquer, au dernier moment, l'unique monture dont soi-disant elle aurait voulu. Et, alors, elle n'aurait plus qu'à suivre la chasse, par les allées carrossables, en voiture.

Dans le break, la princesse Nagear et la comtesse de Grommelain occupaient la banquette du fond. Tarsul était venu à reculons, auprès de Lucierre. Et c'était Marie-Blanche qui avait fait grimper Lionel de Forléans à côté du cocher, ainsi que cette place du siège était bien tout ce qui convenait pour un petit ami aussi jeune, dont elle n'avait cessé, avec la mère de sa cravache, pendant la route, de chatouiller le cou.

Au rendez-vous, on n'eut guère qu'un quart d'heure de retard, à y attendre la voiture de poste dans laquelle Saffre amenait, de Paris, le ménage d'Exireuil. Le baron mit lestement pied à terre, s'excusant de façon légère, et surtout empressé à aider M^{me} d'Exireuil, que gênait la longueur de l'amazone, à enjamber le marche-pied.

Cette arrivée répandit un peu de solennité dans l'assistance. Du moins, on y marqua la déférence à laquelle est habituée cette espèce de souveraineté qui émane des grandes richesses. C'était un brouhaha de formalités, où se confondaient les mots personnels que chacun avait à cœur d'adresser au baron. Mais on se rallia au compliment d'essence asiatique que le prince Sopater lui offrait, d'une voix gutturale, en quelque sorte par abdication momentanée. Il était question, là dedans, de l'apparition du soleil coïncidant avec celle de Saffre.

Déjà, un valet de pied avait présenté, à celui-ci, le cheval qui, dans une robe de gris-pommelée distinctive, dominait aussi tous les autres, de sa taille.

Des gens du pays et des environs, spontanément venus en curieux, songeaient que ce domaine magnifique, ces futaies, ces

halliers foisonnant de grosses bêtes, ces vallées enrichies de chalets et d'étangs, toute cette province de haut seigneur était la propriété de Saffre. Parmi ces spectateurs, espacés à distance, régnait un petit frémissement de sujets visités par un potentat. Et, au premier plan, la société d'intimes semblait attendre quelque chose, comme une permission, pour rompre le cercle d'honneur dont on avait aussi, tout naturellement, entouré la maîtresse du maître et le mari de la favorite.

... Eh bien, non ! Giselle d'Exireuil n'était misérablement rien de plus que l'esclave de Saffre, sa victime avilie, sa chose... Et Jacques d'Exireuil, à se pavaner maintenant, le front haut, le rire bruyant, avec la belle humeur de son incorrigible imprévoyance, c'était encore lui qui, dans la suite des semaines précédentes, avait continué à se faire l'aide irresponsable du bourreau de sa femme, le complice inconscient du baron !... Ah ! celui-ci, quel jeu félin, quel art savant il avait eus, pour ramener Giselle à composition, s'amuser mortellement d'elle, et presque l'assouplir enfin dans la passivité ! Car ses nouveaux essais de reprises sur la jeune femme avaient promptement usé sa clémence. Il lui avait su un très mauvais gré de s'être rendue plus inviolable qu'au premier jour, puisque la résistance qu'il retrouvait, au lieu de n'être faite que de vertu, désormais était faite de dégoût, de mépris, de haine et de souvenir. Mais, puisque l'amour conjugal de Giselle était le seul moyen qu'il eût découvert à exploiter contre elle, il s'était ingénié à remettre ce tendre cœur saignant entre les coins de la torture ordinaire et extraordinaire.

Tout d'abord, par ses bienfaits envers Jacques, il avait bien prétendu racheter son crime auprès de la femme, à laquelle il garantissait ainsi la présence assidue et la vie sauve d'un mari bien-aimé. Et ensuite, de jour en jour, en affectant des airs déappointés ou mécontents, il avait davantage alarmé ce mari à ses gages. Il avait paru en menacer discrètement la sécurité renaissante, l'avenir précaire. Ces façons d'aguicher avaient, du reste, été pour Saffre une vraie satisfaction cruelle. D'autant que la sorte de méchanceté naturelle à ses voluptueux penchans, surexcitée par la nouvelle danse de ses capitaux au bord du gouffre, atteignait à présent, en lui, parfois jusqu'au vertige. Il s'était réjoui de l'action dissolvante qui allait être exercée sur la femme par le mari même, quand il l'avait renvoyé à celle-ci, tout désorienté, effaré de se croire insuffisant à sa tâche, rongé d'incertitude, usé d'espoir. Souvent même, Jacques, ne croyant plus à la durée de son indispensable emploi, était rentré chez lui en y reparlant du plus sinistre des recours. Et, son moral pétri et glacé par le baron,

il n'avait su que tomber alors dans les bras que sa femme lui ouvrait avec égarement, avec la fièvre aussi de vouloir s'oublier elle-même!... Inévitablement, l'heure avait dû venir où Giselle d'Exireuil avait accepté la loi définitive d'un vainqueur. Ce fut une immolation, où elle prit la place de l'éclaté triste et hagard qu'elle ne pouvait dissuader de poursuivre une lutte si affreusement inégale, ni supporter de voir, chaque jour, en revenir plus maltraité, plus dégradé, plus lamentable. Et, alors, s'était établie, — avec toutes ses mensongères apparences, ses drames latens, ses dessous ignorés et infiniment variables, — la paix des ménages à trois.

... Sur le terrain de chasse, l'on s'était mis en selle. Les chiens étaient découplés, et travaillaient déjà au lancer. Les cavaliers et les amazones, sous la conduite d'Olivier, s'étaient espacés au pas, en plusieurs pelotons.

Tarsul chevauchait à l'arrière, côte à côte avec le grand baron. Il voulut éveiller, dans l'esprit de son compagnon, une plaisante idée de circonstance, dont celui-ci, par sa sombre mine, en cet instant, paraissait être loin.

— Et Grommelain? demanda-t-il... Comment est-ce qu'il envisage cette affaire de chasse à courre, dont la direction lui a passé sous le nez?

La figure de Saifre s'illumina d'un rayon.

— Vous le voyez bien : il n'est pas là!

— Oh! cela ne prouverait rien, puisqu'il n'était pas libre de son temps... Il est en Anjou, n'est-ce pas?... auprès de son vieux parent qui file un très mauvais coton... Il va faire un gros héritage par là, hein?

— Peuh! il y a quelques centaines de mille francs à revenir... Par exemple, ce que je vous recommande, quand vous le reverrez, ce sera de lui certifier que la première chasse a été un succès, une merveille, un triomphe!... Sa femme lui racontera peut-être le contraire... Mais ça ne fait rien, il ne saura pas au juste à quelle opinion s'en tenir, il en aura de la bile...

— Non, c'est trop admirable d'entendre à quel point vous le détestez!

— Mon bon, je me flatte d'avoir le cuir dur... Et je n'ai pourtant pu éviter aucune des égratignures que ce garçon-là s'est plu à me faire! Sans moi, sans la dot que je lui ai donnée, avec Marie-Blanche, qu'allait-il devenir? Sa fortune était mangée. Son titre et son nom, qu'il ne trouvait pas à placer, n'étaient plus qu'une charge gênante. Il allait être réduit à se terrer dans un trou de province, et à y subsister de petites carottes, tirées au parent

qu'il est en train de faire administrer... D'ailleurs, je ne dis pas cela pour récriminer sur ce qu'il a reçu de moi. Je ne le lui reproche pas. Je ne compte point avec lui... Je ne compte jamais ! observa-t-il avec un geste de largeur dans lequel il s'interrompt un instant.

Toujours il faisait le beau quand il parlait des billets de banque qu'il avait sacrifiés, des files que, de sa caisse, il en envoyait à leur perte. Dans ces cas-là, il avait une majesté généreuse de roi guerrier, à qui ne coûtent guère tant de contingents prélevés sur un peuple.

— Ce que je ne saurais pardonner à monsieur mon gendre, reprit-il, c'est, dès le premier jour, cette attitude, qu'il a eue, de recevoir mes bienfaits non pas même en homme qui m'obligeait... car, alors, j'aurais au moins pu vertement l'en relever... mais en gentilhomme qui daignait avoir l'air de ne pas m'obliger ! De sorte que je ne gardais seulement pas un prétexte à faire ouf !... Cette petite nuance, je l'ai sentie perpétuellement, dans nos rapports ensemble, me faire chaud aux joues, comme par autant de continuelles petites gifles... C'est cent fois, mille fois, qu'il y a eu, de sa part, un rien où il me faisait percevoir une imperceptible barrière entre quelqu'un de son espèce et tous les gens de la mienne. A la moindre difficulté, par quelque chose autour de ses manières, il m'a toujours marqué qu'il se tenait vis-à-vis de moi dans une enceinte réservée, et que, si j'élevais la voix, c'était qu'il me seyait de lui crier, du dehors, de ma place, ce que j'avais à lui dire. Sa façon de m'offenser n'a jamais été directe, mais pire : à distance... Il me semblait que je me cognais à je ne sais pas quoi, entre lui et moi. On aurait dit qu'il y avait des laquais dans l'air par lesquels il me faisait fermer au nez le seuil des explications...

— Oui ! opina Tarsul, c'est exact, c'est la race qui veut cela !... Voyez-vous, si, le siècle passé, on a tant guillotiné, je soupçonne que cette particularité d'impertinence y a été pour beaucoup. Il ne pouvait plus s'agir d'un autre motif de rancune... On avait tout repris aux ci-devant. Leurs avantages étaient abolis. Et néanmoins le public sentait qu'il restait encore un compte à régler : l'opinion des nobles sur ceux qui ne l'étaient pas... Ah ! l'on pouvait avoir fait rendre gorge aux privilégiés, nivelé les droits et les biens, proclamé l'égalité universelle ! La question n'était pas encore finie avec ceux auxquels on n'arrivait pas à arracher, du fond de leur conscience, qu'ils avaient tout de même une supériorité native sur les autres... Que voulez-vous qu'on devienne auprès de personnes dont on sait que, dès leur naissance

et par leur naissance, ils seront toujours sûrs d'être plus que vous? Tout ce qu'ils peuvent concéder là-dessus, c'est de taire cette conviction devant ceux qu'ils ravalent ainsi; mais jamais on ne les en fera déguerpir... Alors, dans ce temps commode d'autrefois, on aura reconnu qu'il n'y avait point de remède contre une prétention encore plus exaspérante lorsqu'on la sent muette, cachée, indiscutable!... Rien à faire, rien à dire contre elle... rien, rien... qu'à lui couper le cou!...

— Ma foi, oui! conclut Saffre avec un petit regret, en faveur d'une époque qui lui aurait si bien convenu pour son gendre de Grommelain, et à laquelle il le renvoyait délibérément, sans être lui-même pressé d'y aller voir, de sa personne.

... Cependant, la chasse, rapidement engagée, en était à suivre son cours. Le cerf, attaqué de meute à mort, avait d'abord pris son parti vers le Réduit de Champagne, sauté au Carrefour de Ravine. Puis, faisant un retour à la Chambre des Moineaux, il avait gagné les Roches-Bons-Pères, où il s'était hardé, mettant ainsi les chiens, pendant un certain temps, en défaut.

Jusque-là, Olivier Bréhand, suivant de près le piqueur, s'était remarquablement comporté. Bien qu'il travaillât la pratique du cheval, depuis son mariage, on devait compter, du moins, à sa décharge, qu'il ne s'était exercé, dès l'enfance, que dans les allures du piéton plus ou moins pressé.

Toutefois, la vaillance du maître d'équipage commença de se ralentir, après que la bête de chasse, ayant été séparée, s'en fut allée, par delà le Bocage-Cerbère, passer au Parquet de l'Ane-Fou. Déjà il avait été distancé par Lucierre. Mais il fut un peu consolé que ce fût par celui-là, du moment qu'il devait céder le pas à quelqu'un.

De grands éclats de rire parvinrent à ses oreilles. Et, au bout d'une allée, il vit passer au galop un couple qui, apparemment, se désintéressait de la chasse. C'était sa belle-sœur de Grommelain, jouant au brigand et au gendarme avec Lionel de Forléans, dont elle avait volé la coiffure, et qui, nu-tête, la poursuivait gaiement. Une des qualités que l'on pouvait, du reste, attribuer à Marie-Blanche, c'était de savoir spontanément varier le libertinage de ses manières, selon le caractère et l'âge de ses amans en titre. Au temps de Roger d'ancey, elle s'était essayée dans les airs de petite femme d'officier gentille; de même que pour les périodes des Fompagne, Bourbeaux et autres clubmen transitoires, on avait pu la voir difficile sur les mets, compassée en toute chose, et au courant chaque jour de ce que contenait la moyenne des journaux. Et cette disposition active à se dénaturer

n'avait fait que croître en elle et gagner tous les ressorts de sa personne, par la morphinomanie.

Olivier avait poussé vers Pierre-Pendule, par où la chasse avait probablement monté. Et, tout d'un coup, au rond-point des Fougères, son cheval faillit se heurter contre celui de la princesse Nagear, seule aussi, égarée aussi, mais qui ne cherchait rien d'autre que celui dont elle avait réussi, en cet instant, à barrer le chemin.

— Par où devons-nous prendre? demanda-t-elle dans un essoufflement où les grâces de son corsage n'en étaient que mieux en haleine.

— Par là... tant pis! lui répondit Olivier en piquant des deux, au hasard d'une destination inconnue.

Il avait tout d'abord obéi à la pensée, tant qu'un tiers ne se serait pas adjoint à eux ou qu'ils n'auraient pas rejoint la chasse, d'éviter les voies par où pouvait rouler le phaéton de sa femme.

Tous deux s'enfoncèrent sous bois, atteignant aux allées où il fallait se serrer l'un contre l'autre, après celles où déjà l'on avait été beaucoup rapproché. De temps en temps, ils suspendaient leur course, pour tâcher de saisir un aboiement ou un appel du cor... Mais quand un son expirant parvenait jusqu'à eux, ils n'étaient jamais d'accord sur la direction de son origine, et n'en tiraient qu'un prétexte à se perdre davantage... Au sortir de la Gorge du Bœuf, ils côtoyèrent à fond de train la Mare-Mathieu, franchirent le Quartier des Bruyères, les Quinze Arpens Brûlés... Et l'éloignement de tout être, le sentiment de l'absolue solitude, de plus en plus, les enveloppaient d'une silencieuse excitation à ne plus se rien connaître d'interdit.

— Oh! murmura la princesse à la longue, je suis rompue... Faisons souffler les chevaux, et laissez-moi me reposer un peu...

Grisé par le grand air et les ardeurs de cette trotte enragée, Olivier se sentit profondément suggéré dans les désirs et transporté d'aise par cette prière. Et comme la princesse faisait mine de vouloir bien descendre de sa monture, il mit hâtivement pied à terre pour l'aider, et la reçut dans ses bras. Tout de suite, elle eut occasion à vivement se défendre, et ne le fit qu'avec une étourdissante mollesse.

— Mon Dieu! dit-elle, que c'est adorable ici!...

Ils étaient au Vivier-Bleu, où un très petit étang de clarté pure, au cœur du bois très dense, recevait un rond d'azur, rendait un miroitement de ciel... La princesse, feignant de s'échapper un peu, fut en quelques pas sur la rive, d'où elle se pencha pour se voir. La courbe de sa souple attitude fut si téméraire qu'Olivier

dut se précipiter à la tenir, à la retenir, à la soutenir... Hors de lui par ce qu'il avait là commencé de faire, il eut un enivrement nouveau à soudain apercevoir comment, en cet étroit enlacement, il était réfléchi par l'eau. Dans son travestissement de chasseur, en toque de velours, avec un poignard suspendu au flanc par un baudrier, il s'apparut, à lui-même, en héros d'aventure. Sa belle barbe blonde se reflétait, couvrant de frissonnements légers la gorge de la princesse; et, par la vue en même temps que par le toucher, c'était doublement qu'il sentait son bras en détenir la taille... Comment ne pas succomber à une telle épreuve, quand on était sans amour ailleurs, et sans aucune délicatesse de conscience?... L'instinct seul était appelé à se prononcer, dans cette comparaison entre le plaisir et le devoir, à laquelle était finalement autorisé ce jeune homme en pleine sève... Ah! quelle différence avec les grossières formes, d'usage familièrement légitime, dont sa valeur ne s'était pourtant jamais rebuté d'avoir la trop libre disposition!... Non, ce n'étaient plus les fades facilités de la femme que contenaient ces vêtements d'amazone, propices à la bataille, provocateurs, et surnois en leur défensive!... Enfin, dans cette retraite des bois où flottait le perpétuel arôme des ruts sauvages, c'étaient le lieu possible pour une grande prise heureuse et l'heure coupable des plus intenses voluptés...

Olivier augmenta son étreinte, en doubla le lien, noua et renoua la ceinture frémissante que ses biceps gaillards faisaient à sa compagne. Celle-ci, sous cette oppression, se renversa lentement, comme défaillante, dans un abandon où sa bouche vint à tomber sous les lèvres du conquérant auquel elle s'en remettait. Olivier se confondit en gratitude, dans un baiser ému, inaugural, qu'honorait une participation princière...

Quand subitement, dans cette même minute, s'arrêtant net avant de s'être compromis davantage, devenu tout farouche de rancune contre celle qui avait failli l'entraîner à une action peut-être fatale, il se recula de la tentatrice, la repoussa presque... Ainsi qu'un spectre de déroute, il avait vu passer dans son imagination un Olivier Bréhand dénoncé, surpris, inexorablement entraîné en justice, et de là dépouillé, sommé de rendre son couteau de chasse, banni, cherchant le gîte du séparé de corps, traînant sa besace de séparé de biens!... Sa figure empourprée se décomposa. Le bourdonnement du sauve-qui-peut cogna ses tempes gonflées, harcela ses oreilles rabattues; et, dans la fuite de son âme, ses yeux ne furent plus que pour son cheval.

— Il faut que je reparte! proféra-t-il d'une voix rauque... Reposez-vous encore... Moi, je suis maître d'équipage!...

Et, sans attendre de réponse, il avait déjà enfourché sa monture. La jeune femme, — qui cependant était au fait de bien des choses, depuis le temps où elle avait été assez grande pour sortir sans sa gouvernante, — restait abasourdie, décontenancée. Elle suivit, d'un regard ébaubi, le geste par lequel il lui désignait, de l'index, un talus dont elle pourrait s'aider, afin de se remettre en selle ; et elle balbutia un remerciement interloqué pour l'avis que le fuyard lui jetait, dans sa hâte de n'être plus avec elle, ni ainsi affiché en faute, ni du tout rattrapé, si elle y prétendait encore :

— Vous n'aurez qu'à suivre en ligne droite jusqu'à ce que vous rencontriez un obélisque... Et ensuite, toujours à gauche, pour vous retrouver aux Quatre-Croix...

La mine qu'Olivier Bréhand avait alors, sous le vernis craqué de ses airs d'habitude, trahissait le sentiment de défi mauvais et bourru avec lequel un homme, sans éducation première, prend son parti d'être l'auteur d'une incongruité. Le cou renfoncé dans les épaules, il arrondissait le dos ; et sa lèvre supérieure s'était maintenant escarpée un peu, dans une expression de goujaterie inexpugnable. Il disparut au galop, pour rentrer dans la chasse que, d'ailleurs, il ne retrouva que tard, après le retour même de la princesse Nagear, et quand, pour être au complet, seul désormais y manquait le cerf, qui, lui aussi, s'était arrogé le droit déconcertant de s'en aller.

VII. — LE COMTE DE GROMMELAIN

La part de Grommelain s'élevait à quarante mille francs de rentes environ, dans la succession du parent aux derniers momens duquel il venait d'assister. Dès que le relevé définitif des opérations d'inventaire lui eut été communiqué, le comte décida qu'il était dorénavant en position d'administrer ses sentimens à sa guise, et de régler son existence d'une manière qui lui conviendrait mieux. Et, au sortir de chez son notaire, comme une étude d'avoué était installée dans la maison, à l'étage au-dessous, il en profita pour s'y arrêter sans retard, le jour même, en descendant, en achevant d'avoir formellement hérité.

Après avoir décliné ses nom et qualités, il fit connaître sa résolution d'entreprendre contre sa femme un procès en séparation de corps. L'avoué s'enquit d'abord si aucun de ses collègues n'avait jamais encore occupé pour le client qui se présentait. Là eût été le seul point délicat : la question des ménagemens confraternels. Mais, une fois délivré de cette restriction, l'officier ministériel fut tout acquis à la vengeance du comte de Grommelain,

qu'il voyait pour la première fois. Il était prêt, dès lors, à en adopter affectueusement, inébranlablement, les projets, afin de faire, de la comtesse de Grommelain qu'il n'avait jamais vue, une adversaire traquée, abattue, pantelante, — et condamnée à tous les dépens.

— Voulez-vous me dire, je vous prie, la nature de vos griefs contre M^{me} la comtesse?

Le mari répondit avec simplicité :

— L'adultère...

— Oh! monsieur le comte, voilà une bien grave accusation!... Comprenez-moi d'être plus que circonspect, dans le cas qui vous concerne. C'est mon principe pour toutes les instances de ce genre, où sont mises en cause des personnes de la haute société parisienne... Les apparences ont besoin de tant de confirmations!... Selon vous, de quand dateraient les faits délictueux?

— Ils ont dû commencer, je suppose, il y a cinq ou six ans...

— Et vous venez seulement d'en être informé?

— Je viens de prendre mon parti.

— Le... pardonnez-moi le mot!... le complice de M^{me} la comtesse est, sans doute, de votre monde?... de vos relations aussi à vous?... Ceci est très important au point de vue des attributions de droits sur les enfans : suivant que ceux-ci ont pu avoir, ou non, de mauvais exemples sous les yeux, on apprécie différemment la faute, le degré de démoralisation... Bref, avouons affaire comme d'habitude, et je le souhaite vivement, à un familier de la maison, à un intime du foyer, à un de vos amis de tous les jours?...

— Je ne sais pas.

— Vous n'avez donc que des soupçons encore? Mais pourtant sur quelqu'un?

— Non, je ne saurais particulièrement désigner personne, en ce moment...

— Alors, sur quoi établissez-vous votre reproche?... Comment voulez-vous que nous marchions?...

— Monsieur, je n'ai pas besoin de connaître un amant à ma femme, pour savoir qu'elle en a un. Il me suffit que, elle, je la connaisse!... Je vous charge de vouloir bien me procurer son flagrant délit, en faisant exercer une surveillance efficace par les gens spéciaux dont vous vous servez, je présume, en pareille circonstance?...

— En effet! reconnu l'avoué.

— De sorte que, lors de la constatation régulière, ce sera temps d'être fixé sur le compte de l'individu qui aura été décou-

vert ainsi... Du reste, je n'en suis pas à une semaine près!... En me confiant à vous pour effectuer le nécessaire, je vous prévins que, si je suis pressé, je ne le suis que raisonnablement.

Avant de se retirer, Grommelain fournit quelques indications sur les us et coutumes de la comtesse, sur les jours et heures que, plus particulièrement, elle affectait à sortir, à faire des absences un peu prolongées, à vivre dans les mystères du dehors.

Ceci réglé, il n'avait plus qu'à regagner le domicile conjugal pour l'instant exact du déjeuner, où il s'assit délibérément dans sa place de père et d'époux. Il avait son fils aîné à sa droite, son fils cadet à sa gauche, et, en face, la mère de ses enfans, selon le titre d'immunité dont, tout récemment encore, avec un magnanime soupir, il l'avait lui-même revêtue, aux yeux de leur belle-sœur Catherine.

Marie-Blanche fit part à son mari de deux invitations à dîner qui venaient de leur être adressées, pour le même soir, par la générale de Clefey-Borcq, et par les Meuil.

— J'hésite beaucoup, dit-elle, à opter entre les deux... Chez Jeanne, c'est toujours plus folichon, mais elle a quelquefois des gens d'une espèce de monde artiste... Tandis que, chez la générale, ç'a beau être neuf fois sur dix abrutissant, on a une chance d'être d'un grand tra-la-la, et de tomber sur un membre de la famille de Guyenne!... Ces invitations sur des cartons, je les déteste. Pas le moindre indice pour en apprendre avec qui l'on vous aura mis!... Les maîtres de maison ont du mal à admettre que, la plupart du temps, l'on va dîner non pas chez eux, mais plutôt avec leurs invités... A votre idée, où serait-il préférable d'accepter?

— Pour quand est-ce?

— Oh! pour de demain en trois semaines!... J'ai envie de ne répondre que dans quelques jours, après avoir, de-ci ou de-là, cherché quelque donnée?...

— Non! répliqua fermement Grommelain : avant tout, il faut être correct. Décidez-vous dans le sens qu'il vous plaira, mais écrivez tout de suite... Moi, à si longue échéance, ça m'est égal... Et ça me restera, je le sens, complètement égal!...

En effet, après une douzaine de jours à peine écoulée, il fut convoqué en l'étude qui avait mandat d'instruire pour lui.

— Monsieur le comte, lui déclara l'avoué, je crois que vous avez lieu d'être satisfait. J'ai les renseignemens : ils sont à souhait. Nous allons pouvoir procéder, vis-à-vis de M^{me} la comtesse, à la formalité qui nous servira de base pour agir avec sûreté. Seulement... vous connaissez le proverbe?... Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois... Mon Dieu, oui! vous êtes appelé à faire un choix...

— Un choix? murmura Grommelain en pinçant sa moustache avec un redressement hautain.

— Parfaitement!... Les observations portent que Madame se rend, alternativement, à deux endroits de rendez-vous... Et, à chaque endroit, c'est pour une personne différente...

L'avoué avait extrait de ses papiers une suite de notes auxquelles ses dires se référaient.

Si blasé que Grommelain fût en ce sujet, cette nouvelle lui imprima néanmoins une petite secousse intérieure. La sensation, dont il était molesté se résumait chez lui en ces termes tacites : « — Charmant, ma parole! vraiment charmant!... » C'était dans cette mesure qu'il eût pensé tout haut, s'il eût échangé le dialogue actuel avec quelque parent, un proche ou un égal; et ses facultés d'ironie n'étaient point capables de sécréter davantage. Mais, auprès d'un interlocuteur qu'il regardait comme un subalterne, il dédaigna de se prononcer. Sa physionomie s'en tint à laisser impertinemment entendre que la comtesse de Grommelain savait ce qu'elle avait à faire, et que, si l'existence de celle-ci comportait deux amans à la fois, alors c'était évidemment qu'elle avait des raisons personnelles de convenances pour qu'il les lui fallût.

— Voulez-vous, demanda le mari, m'apprendre les noms de ces messieurs?

L'avoué consulta ses papiers.

— Ah!... Nous avons, d'abord, le locataire d'un petit appartement situé tout à proximité de chez vous, monsieur le comte, dans une maison très propre... Oui, à quelques minutes de votre hôtel... Madame se rencontre là avec un homme à tournure militaire qui s'appelle... qui s'appelle... Voyons donc un peu... Je me rappelle qu'à la seconde fois il a pu être suivi jusqu'à sa demeure... Voilà, voilà: il s'appelle M. d'Incey...

— Comment, encore! se récria Grommelain... Mais il n'est marié que depuis trois mois!

L'avoué fit le geste de déplorer cela, mais de le certifier.

— Et qui est le second? reprit Grommelain.

— C'est un M. de Forléans, qui habite avec sa mère... Il reçoit M^{me} la comtesse dans une chambre d'un hôtel meublé, d'aspect très ordinaire, de la rue de l'Etoile...

Et, comme pour s'excuser d'avoir signalé un détail inélégant à la charge de la femme du comte son client, l'avoué ajouta, plaidant l'indulgence :

— Vous comprenez... un tout petit jeune homme?... Il n'aura pas pu se lancer dans les frais d'une installation... Et puis, par là, ce n'est peut-être qu'une amourette?...

L'officier ministériel remuait les doigts, dessinant les spirales de la fumée imaginaire dans laquelle devaient, selon lui, s'évaporer si légèrement les caprices de ces grandes dames!...

Entre les deux personnages qui lui étaient désignés, le mari n'hésita pas. Du côté d'Incey, il avait motif sur motif pour ne rien entreprendre. Ce n'était pas tout uniment parce que la vexation méditée pouvait, par un conflit avec un militaire brillant, entraîner une sottise complication de duel. Une raison que Grommelain se plaisait à envisager comme plus déterminante, c'était la correction mondaine de ses rapports déjà vieux avec Roger. Enfin, il s'agissait là d'un homme non seulement marié, mais entré de plus, en vertu de son alliance, dans une famille dont il n'eût pas été comme il faut de troubler, par un scandale, le dévouement de tous les instans à la bonne cause. Cela aurait risqué d'être très défavorablement apprécié, par exemple, chez les Gisors. Et, au surplus, Grommelain était en assez grand cousinage avec ce groupe des Laterrencoux, des Vaudemont, etc., etc. Au contraire, Lionel de Forléans n'était qu'un chétif nouveau venu dans la société parisienne. Sa mère avait un salon insignifiant. Ses proches parens n'étaient que des hobereaux de la Saintonge. Certes, à la rigueur, il y avait bien aussi un petit cousinage entre les Forléans et les Grommelain. Car, si les aristocraties sont les premières à dénier que tous les hommes soient frères, on peut du moins observer que, par un sentiment plus formaliste des distances, tout le monde, chez elles, y est cousin. Mais, dans le cas présent, le lien ne se rattachait que par une Forléans sans consistance à un Grommelain nécessaire, qui était considéré comme sorti de la famille depuis le jour où, continuant à servir le gouvernement, il avait accepté une recette des finances au lieu de rester au moins loutetier.

L'avoué n'eut plus qu'à spécifier, par quelques derniers détails, les conditions dans lesquelles on pourrait infailliblement surprendre celui des deux délinquans dont Grommelain se jugeait le moins tenu à ménager la quiétude. Et il envoya son client au commissaire de police compétent, qui se tint prêt à verbaliser dès qu'on lui signalerait un état de choses propre à faire intervenir un magistrat.

Si bien que, le surlendemain, à la chute du jour, les coupables virent subitement la justice entrer, sans tapage, dans leur refuge, grâce aux doubles clefs du garçon d'hôtel requis pour la circonstance...

Sur l'invitation légale qui lui en fut faite, le comte de Grommelain n'eut pas de peine à reconnaître qu'il n'y avait point mé-

prise, et que les assistans se trouvaient bien, effectivement, en présence de la mère de ses enfans. Et procès-verbal fut aussitôt dressé, à la clarté d'un rayonnant feu de bûches qui, — au travers de rideaux mal réunis ensemble par des doigts tremblans, — éclairait aussi les corps du délit.

Quand le départ des visiteurs eut remis la chambre à la disposition de ses locataires, le premier mouvement de Marie-Blanche fut de se débarrasser de Lionel, qu'elle voyait tout piteux, incapable d'une réflexion importante, et par trop inférieur à un événement entre grandes personnes. Elle le congédia brusquement, lestement, ouste ! tandis qu'elle ne parlait tout haut qu'avec elle-même... Et le petit s'enfuit vite, avec une dernière secousse, peut-être plus ébouriffante que les précédentes, d'avoir entendu sa compagne articuler des mots tels qu'il les croyait pour une femme impossibles à dire et même à connaître. Il n'emportait plus qu'un peureux souvenir de cette jolie bouche, naguère si sucrée de gentillesse, désormais inoubliablement déformée sous l'abomination des choses qu'elle exhalait contre son mari, et qui sortaient d'elle comme un nid de vipères, comme une lie de ruisseau.

L'absence de symptômes préparatoires, l'imprévu de la calamité en avaient aggravé pour Marie-Blanche les effets de stupeur. Mais, chez une créature aussi dérégulée de cervelle, aussi détraquée par des surmenages physiques, aussi frénétiquement accoutumée à suivre toutes ses impulsions, le sentiment qui se réveilla, d'abord, fut un délire de haine. Au lieu de présumer que l'initiative résolue de Grommelain fût le prélude d'une action suivie, elle s'attardait à ne rêver que projets de furibonde vengeance. Une conception, par-dessus toutes les autres, se cognait contre les parois de sa mince tête, où le désordre de ses cheveux châtains se rebellait sous le chapeau qu'elle y tâchait d'épingler fiévreusement : c'était l'idée qu'il y avait indubitablement quelque moyen juridique, quelque représaille écrasante à exercer contre un mari qui avait la criminalité de prendre sa femme en flagrant délit. Parbleu ! c'était inadmissible que la loi n'eût pas édicté quelque chose, ni rien prévu pour un besoin moral de revanche aussi naturelle, aussi nécessaire !

Une fois hors de la maison meublée, sous la piqure du froid de la rue, Marie-Blanche reprit plus de connaissance de sa situation. Elle aperçut l'ignominie, l'impossibilité de s'en retourner chez elle, où elle se représentait Grommelain tranquillement rentré et la faisant peut-être jeter à la porte de cet hôtel qu'elle lui avait apporté dans sa dot !... Au fait, le commissaire de police, sans

doute, se tenait aussi là-bas en permanence? Pourquoi pas, en effet? N'était-ce pas à présent quelqu'un de la plus stricte intimité pour un mari qui venait de lui montrer sa femme en haut et bas déshabillé?...

Alors une pensée lui apparut, et l'exalta comme une trouvaille de génie. C'était d'aller au galop chez son père, d'en réclamer l'aide, de recourir à cette vaste intelligence, à la vigoureuse antipathie qu'elle y savait contre le comte de Grommelain. Ah! mais oui! c'était un homme qu'il fallait opposer, — et un homme de la taille du baron Saffre! — à ce mari qui n'avait pas eu honte de se liguer avec un commissaire, contre une femme et presque un enfant!...

Les poings serrés, la gorge sèche, ses yeux mauves aveuglés par leurs propres éclairs de rage, elle ne s'avisait même pas que des voitures passaient à vide, dans lesquelles pour soulager sa hâte elle n'aurait eu qu'à sauter... Comprimentant les battemens de son cœur, elle courait et marchait tour à tour avec une rapidité vertigineuse. Elle atteignit bientôt l'avenue du Corrège, sonna, resonna et carillonna en moins de trois secondes, et ne respira que dans le vestibule de l'hôtel Saffre, quand on lui eut assuré que son père était chez lui.

Toutefois, elle survenait là mal à propos. Le baron n'était guère en humeur de faire des sacrifices de son temps, en faveur de personne. Il devait partir, le lendemain matin, dès la première heure, pour une course à Londres; et jusque-là, il avait du travail, à ne pas dormir. En ces heures de méditation et d'études forcées, tous ses sentimens appartenaient aux masses de chiffres alignées dans sa tête. Les files immenses de ses profonds calculs s'étagaient, puis s'escaladaient les unes les autres, en rencontraient de sens inverse. Et parfois, avec des heurts terribles pour le cerveau, tout cela se culbutait, dans un grimoire mental et un fourmillement de signes noirs.

Aussi, à l'entrée de sa fille, leurs deux regards, en se croisant, eurent semblablement l'air d'arriver d'on ne savait où, de sortir de l'incroyable.

Marie-Blanche s'avança avec agitation, dans le sévère cabinet du baron, à cheminée monumentale. Avec des oscillations serpentine, elle dressait sa fine tête hors de son collet d'astrakan, ragré de travers; et elle brandissait, au bout d'un de ses bras, son petit manchon, comme un gant boursoufflé et menaçant de boxeur.

— Mon père, dit-elle, je viens en appeler à vous... Protégez-moi, je vous en supplie... Délivrez-moi de mon mari. Vous savez comment il est! Moi je ne peux plus rester avec lui!

— Que s'est-il donc passé? interrogea Saffre avec distraction.

— Oh! des bêtises!... Mais ce n'est plus supportable!... Jusqu'à présent, insinua-t-elle avec un hypocrite fléchissement de voix, je n'avais pas voulu vous ennuyer de plaintes sur l'existence qui m'était faite... Pourtant la résignation a des limites. Je suis à bout. Je veux sortir de mon esclavage. Et je n'ai d'espoir que dans tout votre appui et toute votre bonté!

Saffre persistait à ne pouvoir penser qu'à ses propres affaires, et n'entendait que confusément les doléances de sa fille.

— Pour quoi faire? dit-il.

— Pour demander mon divorce.

— Ah ça, non! Jamais je ne te soutiendrai dans la plus insigne des maladresses.

Marie-Blanche se mordit la lèvre de colère. Elle savait qu'il était à peu près impossible de faire se déjuger son père; et elle le détestait déjà de s'être si vite prononcé.

— Que vais-je devenir, fit-elle, dans un aigre murmure, si c'est vous le premier à m'abandonner?

Son père haussa les épaules, en objectant :

— Quel moyen de procès aurais-tu contre ton mari?

— N'importe lesquels!... Son caractère!... Ma femme de chambre est là pour en témoigner... D'abord, mon mari m'a délaissée depuis plusieurs années. C'est une injure, ça?... Et s'il se mêle, lui, de répondre quelque chose, il n'y aura certainement qu'un cri contre lui! C'est le pire des malappris!

Saffre secoua négativement la tête et répliqua :

— Le monde se moque des torts que les époux peuvent avoir l'un vis-à-vis de l'autre. Mais vis-à-vis de lui, il y a un tort qu'il ne leur pardonne pas, rien qu'un : celui de divorcer!... Dans bien des cas, le mari est un drôle, la femme est une drôlesse, et le monde n'en est nullement choqué, parce que drôle et drôlesse forment un ménage, ce qui est le prototype des fonctions mondaines, rentre dans l'uniforme, et fait un arrangement bien porté. Écoute-moi, ma fille : les femmes seules ne sont point d'usage. Dans le défilé du high-life, la femme n'existe, ne doit être présentée qu'en paire, avec un mari... Mais regarde plutôt quelle indigne situation l'on a faite, depuis son divorce, à M^{me} de Cridzieux, qui cependant est irréprochable? Et à la baronne Ambré-Guelly... qui l'est presque... Enfin, elle l'est à peu près! décidait-il dans un mouvement courtois, où il refusait de se prononcer plus qu'à demi sur des suppositions auxquelles le bon ton commande de ne rien voir et permet de croire.

— Mais, à côté de ça, nous en avons chez lesquelles on rencontre les Coucy, les Gisors, les Beaujolais, tous les Epernon

de la terre, et qui, ce me semble, sont bel et bien divorcées?

— Parbleu! tu vas peut-être me citer, entre autres, une femme qui a été vice-reine et qui, après la rupture avec son lord, a repris son nom de vieille aristocratie française!... Il y a naturellement exception, pour elle, aux principes les plus sacrés... Mais tu sais, si elle n'était pas restée à la tête de deux millions de rentes, et si elle ne donnait pas des fêtes tellement magnifiques que l'on biquerait trop de ne pas en être... oui, si elle restait avec un petit train de maison, il faudrait encore voir quels ménagemens on lui accorderait?... Je te le répète : il n'y a qu'un rôle pour la femme, c'est de rester en mariage. Là dedans, elle peut tout commettre, passer du mal au pire, à condition non pas même qu'elle s'en cache, mais qu'elle fasse semblant de s'en cacher. On sait bien que personne n'échappe aux communes infirmités de nature. On feint, voilà tout, de ne pas remarquer les allées et venues du prochain, s'il veut bien y épargner l'ostentation... L'unique préoccupation de la société est de ne se faire responsable qu'en sous-ordre des femmes qu'elle reçoit. Elle les cautionne toutes, pourvu qu'elles aient d'abord un mari, comme principal engagé. A celui-ci on ne demande rien de plus que de bien supporter ce qu'on voit lui arriver, d'endurer ce que l'on ignore, et de ne jamais troubler, par des criaileries enfantines, l'harmonie délicate, le cercle réservé de la bonne compagnie...

Marie-Blanche avait des tressaillemens d'impatience. Elle ne prêtait l'oreille qu'avec des tics nerveux aux démonstrations prolixes, dans lesquelles le baron Saffre s'écoutait complaisamment refuser, à sa fille, une assistance dont celle-ci savait que tout son sort pourtant dépendait. Pour lui, il était lancé; et c'était un parleur qui n'admettait pas qu'on l'arrêtât.

— Mais examine plutôt autour de nous, dans notre entourage de connaissances! Fais le tour de ce monde, où il n'y a que des gens d'importance, cotés comme des combles de haute tenue et d'élégance, recherchés partout pour les réceptions qu'ils donnent et pour celles où l'on veut les avoir... Cherche, évolue, compte; et dis-moi si tu y découvres plus d'une mondaine sur deux, dont l'état de mariage ne soit pas la seule raison d'être tolérée, dans une coterie où l'on ne veut répondre que, déjà, d'un répondant... Et tu entends bien, c'est le mariage qui est tout, pas le mari!... Celui-ci, peu importe qu'il soit le dernier des sacripans. Ce n'est point par considération pour la personne de leurs maris que l'on admet les femmes douteuses, puisque, eux, aussitôt, on les accuse d'idiotisme ou de complaisance et d'abjection... Non! l'impersonnalité du mariage, le mariage en lui-même, qui subsiste et dure même en pleine saleté, avec ses adultères plus ou moins gratuits,

plus ou moins incestueux, voilà le sauf-conduit, la sauvegarde, le palladium!... Ah ça? si leur mari ne leur servait pas de garant, penses-tu qu'il y aurait une maison pour accueillir la baronne Riffenillier et M^{me} de Lizure, qui cependant sont invitées partout? Et M^{me} de Byrax, dont on sait que le couturier fait toucher les notes de fourniture chez Icheuldorff?... Et M^{me} de Mulleville?... Et M^{me} Saivre-Ronne? Et cette gourgandine de marquise de Ringemont, avec qui nous dînions, chez toi, avant-hier, et qui, ostensiblement tâchait d'enlever à la petite Wien le premier amant auquel celle-ci ait encore eu l'air de tenir un peu! Et M^{me} Jildriny? Et M^{me} de Caystrun?

— Et M^{me} d'Exireuil! répliqua Marie-Blanche, en cédant à une blême impatience.

— Mais, riposta le baron avec hauteur, il n'y a rien que je sache à dire contre celle-là.

Marie-Blanche, silencieusement, fit une mauvaise tête basse, de combat. Ainsi provoqué, Saffre n'eut plus qu'une façon tranchante :

— Tu m'as compris, j'espère. Je te mets en demeure de renoncer à un projet tout à fait ridicule... Et sois bien convaincue que, pour ma part, je ne t'y soutiendrais nullement... Au contraire!

— Oh! s'écria Marie-Blanche hors d'elle, je ne peux pas croire que vous me rejetteriez ainsi?...

Et, de ses longs doigts glacés, elle voulut saisir les mains de son père. Mais elle l'avait blessé... Il se leva, se recula, se gara d'elle, en déclarant :

— Que ce soit fini!... Laisse-moi tranquille. J'ai à réfléchir sur une question qui, je te prie, me réclame davantage que tes ennuyeuses excentricités... Si, par hasard, tu les gardes en tête, tu en seras quitte pour revenir te faire chapitrer ici, une autre fois, plus tard... dans six mois. Mais je te préviens que mon opinion n'aura pas varié.

Il avait, dans le ton et les attitudes, de quoi diriger l'esprit de sa fille vers le chemin de la porte. Mais ce n'est pas commode d'inspirer l'idée de partir à quelqu'un qui, de là, ne sait pas où aller.

A ce moment, la baronne Saffre entra dans le cabinet de son mari. Elle s'était préoccupée, — dans le sentiment de la ponctualité, qui était des plus vifs chez elle, — du retard du baron, ce soir-là, à la prévenir qu'il était à sa disposition pour le dîner. Elle dit bonjour à sa fille, en s'épargnant d'exprimer sa surprise de la trouver là. Avec la prudence légère qui lui servait à toujours s'effacer, elle rendit presque tout de suite imperceptible que sa personne était maintenant en plus dans la pièce.

Marie-Blanche, à travers le désordre de son esprit, ne se leurra pas de l'idée que la baronne pût lui apporter le moindre appui matériel ni un refuge moral. Mais elle fut immédiatement remontée par le sentiment de n'être plus seule avec son père, et d'avoir auprès d'elle, sinon une assistance de mère, du moins une présence de femme... Depuis un instant aussi, des lueurs de pensée avaient commencé à lui faire entrevoir le mobile auquel le comte de Grommelain avait obéi en lui déclarant si nettement la guerre... Elle vit enfin l'évidence que, s'il était entré dans la voie judiciaire, ce ne pouvait être que pour y aller loin, et sans doute jusqu'aux extrêmes de la légalité!...

Alors, acculée à la nécessité de se dévoiler un peu, elle affronta résolument les reproches de son père, en lui disant :

— Et si je n'avais d'autre but, en voulant faire un procès à mon mari, que de lui retirer l'avantage d'être le premier à entamer un contre moi?... Oui donc, en ce cas-là, me laisseriez-vous encore me dépêtrer toute seule?...

Saffre fronça les sourcils. Il avait pris contact avec la vérité, et répondit rudement :

— Marie-Blanche, ne mens plus!... Avoue que tu as commis quelque action dont ton mari s'est armé contre toi?...

La jeune femme détourna la tête sans la baisser.

— Soit! reprit Saffre, je n'ai rien à changer de ce qui est déjà dit. Tu n'as qu'une ressource, c'est d'obtenir son pardon, quand bien même, au nom de vos enfans, il te faudrait l'implorer à genoux!...

— Jamais! cria-t-elle.

— Ainsi... grande maladroite!... tu t'es laissé prendre en faute!... C'est ignoble, et c'est grotesque!... Dieu sait que tu n'avais cependant pas un mari gênant!... Mais tu n'auras pas eu de cesse que ta conduite ne lui ait sauté aux yeux! D'ailleurs, tu te trahissais, toi-même, chaque jour, par tes propos, tes toilettes, par tant de modifications dans tes manières!... Voici des mois que, en ce qui me concerne, je devinais, je flairais...

— Quoi? fit-elle effrontément.

— Va, va, un père n'est pas aussi godiche qu'un mari!... Depuis quelque temps, tu me faisais l'effet d'une femme à la veille de mal tourner, et qui n'attend qu'une occasion... pour jeter son bonnet par-dessus les moulins!...

Un éclair de malignité méprisante brilla dans les prunelles de Marie-Blanche. Elle avait eu presque envie de railler, en entendant la preuve que, pendant six ans de vie si légère, elle avait dupé ce grand manieur d'êtres, ce profond voyant des choses qu'était le baron Saffre! Et elle garda, au coin des lèvres, un amer

rictus où se tordaient les souvenirs de ces déjà longues années de rendez-vous, avec leurs plaisirs incertains et tous leurs changemens d'hommes : c'était la ride de lassitude pour tant de baisers consentis à tant de gens, qu'elle n'avait jamais aimés mieux qu'une foule d'autres qui n'étaient pas ses amans.

— Tu pensais, gronda Saffre, n'avoir qu'à revenir ici pour que je me chargeasse d'arranger tes sottises!... Non pas... Je suis, à l'heure qu'il est, convaincu que tu as tous les torts, puisque tu n'as pas réclamé quand je t'en attribuais... Par conséquent, tu dépends de ton mari. Je n'ai rien à redire contre l'exercice de ses droits!... Et, au surplus, il ne saurait me convenir de m'humilier devant cet individu, en sollicitant la grâce d'une coupable!...

— Je ne m'attendais pas, repartit surnoisement Marie-Blanche, à vous voir si rigoriste!

Et, d'un regard, elle alla chercher sur le visage de sa mère l'expression, même muette, d'intelligence qu'elle estimait en avoir méritée, au moins un peu, par la perfidie de son intonation. Mais la baronne Saffre était impassible, anéantissant sa physionomie en une pâleur douce.

Dans un bourdonnement de l'âme, il semblait à Marie-Blanche que les événemens s'agitaient autour d'elle, ainsi que des grands gestes de bras par lesquels elle aurait été renvoyée de toutes parts. Et elle n'éprouvait plus qu'un bizarre instinct de nuire, cet instinct de conservation d'une guêpe chassée qui fonce sur le péril et pique dans le hasard. Elle reprit àprement :

— Puisque ce n'est pas un titre envers vous que d'être votre fille, et votre fille en peine, ce serait en tous cas équitable que vous ayez une indulgence exceptionnelle pour les faiblesses de n'importe qui!...

— Plaît-il?

— Je veux dire que personne n'est parfait!... que ceux qui observent les autres sont observés aussi!... et que vous auriez été plus juste en étant moins sévère!...

Saffre se campa devant Marie-Blanche, lui opposant la menace de son large front :

— Ah! pas d'apologues!... Exprime-toi complètement, si tu es capable de franchise?

Les vibrations d'une colère contenue secouaient ce colosse d'orgueil et de tyrannie. Il ignorait encore ce que c'était que d'être bravé en face... Mais il n'aurait pas dû défier Marie-Blanche de le faire!... Pouvait-il cependant deviner quelle dose de frénésie, au cours de tous les dévergondages de la vie, s'était artificiellement ajoutée, dans les veines de sa fille, à cette passion de l'aléa, au sang d'insoumission qu'il lui avait transmis?...

Celle-ci ne broncha point, ne fléchit pas.

— Vous voulez que je vous nomme, par leurs noms, les femmes que, du jour où j'ai été en âge de comprendre leur rôle, vous m'avez successivement présentées en exemples, dans cette maison même, par les hommages que vous leur décerniez... et par le tribut que vous leur payiez!... acheva-t-elle en ricanant.

— Oh! Marie-Blanche! murmura la baronne Saffre, mon enfant!... Tu oublies que je suis là!...

La comtesse de Grommelain tourna, vers sa mère, un visage égaré. Celle-ci lui adressait des signes de maladive timidité, pour qu'il en fût fini avec ces lamentables débats, d'où se dégageaient tant d'insalubres tristesses! « Ah! semblait dire l'attitude de la baronne Saffre, ne vois-tu donc pas comment j'ai compris mes devoirs d'épouse? N'ai-je point, moi, principale intéressée, constamment fermé les yeux sur les agissements de ton père?... Et que sont toutes ces misères, auprès de la question de se bien ou mal porter?... »

Le baron Saffre, frémissant d'indignation, déchainé par l'offense, s'était avancé vers sa fille, qu'il saisit violemment aux épaules. Leurs deux regards se choquèrent, ivres de rage absolue peut-être plus encore que de l'hostilité qui avait éclaté dans leurs rapports relatifs. C'était comme si tous leurs tourmens au monde, comme si tout ce qu'en outre ils avaient accumulé, contre autrui et contre l'existence, se fût ainsi débouché par là, simultanément. L'échange qui se fit alors, entre les yeux du père et les yeux de la fille, contenait une essence étrange. Il y avait la démence latente d'âmes, qu'avaient empoisonnées, chez l'une, la drogue inavouée dont elle colorait les monotonies spasmodiques de ses débauches, chez l'autre, l'encre des calculs et des signatures cabalistiques dans lesquels il voyait s'évaporer l'or, les pierres de taille, et les immenses cimes de sa fortune...

— Va-t'en! cria Saffre, tu es une fille insolente et rebelle!... une femme perdue!... Tu m'es inconnue désormais, sauve-toi où tu voudras, je te chasse!...

Et, à sa femme qui, les bras levés au ciel, avait fait quelques pas, il dit :

— Vous, s'il vous plaît, laissez-moi couvrir votre dignité en même temps que la mienne... Ne vous interposez pas... Je n'écoute plus rien!...

La baronne, tenue en respect par les oburgations de son mari, dont elle révérait le génie de millionnaire, glissa seulement ces mots dans l'oreille de sa fille :

— S'il t'est pénible de rentrer tout de suite chez toi, va habiter pendant quelques jours chez ton frère, ou chez ta sœur...

... En se retrouvant à nouveau dans la rue, — où elle avait été littéralement jetée, — Marie-Blanche partit à l'aventure, et titubante... Tout l'avenir lui faisait l'effet d'être fermé devant son esprit... Et surtout, elle se sentait exclue de ces prochaines réunions de plaisir, annoncées, acceptées, pour lesquelles, si délicieusement, elle s'était préparée. Il allait y avoir relâche. Oui, c'était la clôture! Marie-Blanche, de soir en soir, ne jouerait plus les petites reines, au milieu d'assidus courtisans? Finies, ces fêtes d'élégance, de joie et de gloriole, dont, en un instant, par un accès de mémoire, elle revit les cartons étagés au long d'une glace de son cabinet de toilette!... Alors, quoi? Fallait-il se décommander tout de suite, de tout cela? ou bien y manquer au dernier moment? Problème!... Et des larmes, chaudes et vives, ruisselèrent sur ses joues, à la pensée de la chère belle robe en satin abricot qu'elle avait justement essayée, quelques heures auparavant... C'était bien la peine de s'être tant remuée afin d'avoir cette toilette à temps pour le dîner de la générale de Clefcy-Borcq, dont on savait maintenant qu'il était offert en l'honneur d'une infante!...

Mais, la minute d'après, les pleurs de Marie-Blanche furent séchés par l'âpre violence d'un subit sentiment, qui la secoua. La plupart de ces femmes, aux turpitudes desquelles le baron Saffre venait de faire allusion... elles seraient là, à cette réception, entourant la princesse royale de leurs compliments heureux, de leur coquetterie triomphante, de leur odieuse sécurité!... Ainsi rien n'aurait donc été modifié à l'encontre de toutes ces autres qui, certes, valaient moins qu'elle, cent fois moins, peut-être mille fois, mais qui avaient la chance imméritée de ne pas connaître encore cette honteuse surprise, cette misère dénudée du flagrant délit!...

Non, non! ça n'était pas possible, ça n'était pas Dieu permis que ces dames continuassent à être tranquillement rieuses avec de grands airs, tandis que, seule au monde, errante sous le froid du soir dans un boulevard solitaire, il n'y aurait que Marie-Blanche, la pauvre et pauvre Marie-Blanche, à se lamenter, et à se savoir, jusqu'au fond du cœur, désespérée, déshonorée et désin-vitée!...

La lanterne d'un bureau de poste, à quelques pas de là, tendait sa lueur d'appel, sourde, traîtresse. Marie-Blanche y alla tout droit de façon automatique, comme une machine lancée qui déraille destructivement. Elle demanda des cartes-télégrammes, des « petits bleus », dit-elle, pour la somme de monnaie qui, de sa bourse retournée, tomba dans sa main. Cela lui en procura cinq.

Alors, avec ce large tracé de majuscules dont elle était ex-

perte à employer l'anonymat, elle fit savoir, à celui-ci, que si l'on ne voyait plus de diamans à sa femme, c'était que le ténor Aquilini, disait-on, les lui avait coûtés; elle avertit celui-là que sa femme devrait profiter d'un reste de jeunesse pour remplacer enfin le crétin de vicomte qu'elle avait fini de ruiner; elle écrivit à un autre l'adresse de la « petite garçonnière » de la rue de Balzac, où on le trompait à la journée... Cela, Marie-Blanche le savait bien, puisque c'était l'intéressée elle-même qui lui en avait fait la confidence... A un autre encore, elle nomma quel père tout le monde désignait pour la dernière fillette dont il venait d'être gratifié...

Elle avait rédigé et fermé tout cela, au fur et à mesure, sans reprendre haleine, obéissant aux transports de l'inspiration...

Il restait un « bleu ».

A qui écrire encore?... Ce n'était certes pas que les histoires à conter, en ce genre, fussent épuisées!... Saffre lui-même, tout à l'heure, avait signalé, à cet égard, bien d'autres personnes! Qui ça donc, au fait?... Qui choisir, de toute préférence, puisqu'une seule carte restait à utiliser... Oui, à qui en vouloir, immédiatement, le plus?...

Et sans prévoir encore à quel destinataire ce message allait être réservé, elle commença ainsi :

« Comme c..., vous êtes la risée de Paris... »

L'affirmation de ce sentiment public pouvait, en effet, s'appliquer également au cas de qui que ce fût, au plus digne des hommes comme au plus indigne.

« C'est de l'amant de votre femme, continua-t-elle, que vous avez fait votre meilleur ami... »

A nouveau, c'était demeurer là dans la plus universelle des généralités... Marie-Blanche ne sortant point d'incertitude s'attardait à orner les jambages de ses lettres. La phrase suivante tracée au hasard, aboutit d'une façon un peu plus catégorique :

« Malgré votre air niais, vous avez la réputation d'être entretenu... »

Ce mot final fut un trait de lumière. Le nom du correspondant, jusque-là ignoré, se suggéra de la sorte. Marie-Blanche inscrivit le pli à l'adresse de Jacques d'Exireuil; et, cela joint au reste, elle jeta dans la boîte tout ce paquet de venin.

Après cet accomplissement de besogne, elle se retrouva sur le trottoir... Mais quelque chose de mystérieux s'était emparé d'elle sur tous les points de son être, la dirigeant, manœuvrant ses résolutions, lui tirillant les membres comme par une ficelle à pantin. C'était parce qu'il se faisait tard, et qu'un long temps avait dépassé l'heure habituelle où la manie de la jeune femme lui commandait de pratiquer ses « piqûres » du soir. Le plus impérieux

des vices auxquels était asservie cette créature se réclamait en elle avec une rudesse pressante, et l'agitait dans cette détresse qu'on appelle l'état de besoin.

Pour lors, elle voyait briller, dans son esprit, le reflet doré du petit instrument de délices, du joujou de torture, dont l'usage seul lui restituait maintenant un équilibre relatif et une espèce de personnalité. Et, à travers ses divagations, ce fut sous cette influence qu'elle se trouva ramenée jusque chez elle. Elle avait suivi le mirage qui dansait devant ses yeux, et qui presque tentait sa main de le saisir... Elle se vit soudain au seuil de son hôtel, elle sonna, elle entra sans encombre, et gagna ses appartemens, uniquement guidée dans les ténèbres de sa conduite par l'étoile imaginaire de ce paradis mortel.

C'était l'intoxication de la morphine qui, substituée à tout en elle, y exerçait la puissance maritale, l'autorité paternelle, et le rôle de propre conscience. C'était sous l'empire de ce sortilège qu'elle venait, en moins de deux heures, de se pâmer comme une bacchante et d'écumer comme une furie, d'être tour à tour la perte d'elle-même et la perte des autres... peut-être même par surcroît indirectement parricide?... Elle n'y pensait pas, mais pourtant le sort, quoi qu'il dût advenir, en était jeté!... C'était toujours cette magie inoculée en sa chair charmante de possédée, qui la faisait haleter et geindre, tandis qu'elle tâtonnait encore dans ses tiroirs désordonnés et sur son corps impatient... Et, enfin, c'était cela qui la faisait à présent se détendre, lui fardait les joues d'un bien-être rose, et, pour quelques instans, posait sur sa bouche impure un sourire de petite enfant!...

Peu de temps après le retour de Marie-Blanche, sa mère survenait dans la demeure, et demandait à être introduite auprès du comte de Grommelain. Après délibération, le baron Saffre avait effectivement résolu de faire tenter par sa femme un essai de réconciliation entre les époux.

Le comte, avec un journal dans son fumoir, se complaisait à y lire les nouvelles diverses d'une journée qui, pour lui, présentait l'intéressante particularité d'avoir, en ce qui le concernait, été bien remplie. Il marqua un empressement poli à recevoir sa belle-mère.

Celle-ci débuta, de sa voix la plus grêle, s'accompagnant des mouvemens frileux qui lui servaient à rappeler que sa santé était fragile, avec prière de n'y pas toucher.

— Le fait que je sois dehors, mon cher ami, à cette heure, vous en dit plus que des paroles sur la vivacité de mon émotion.

Grommelain s'inclina, et répondit :

— Vous êtes alors au courant de ce qui s'est passé aujourd'hui ?

— Oh ! fit la baronne Saffre en étendant bien vite les mains en avant pour empêcher toute explication de venir lui faire mal, je ne veux rien savoir de positif... Ne me renseignez point!... Ne me bouleversez pas la tête, au nom du ciel, avec des détails superflus ! J'admets que tous les torts soient du côté de Marie-Blanche!... D'ailleurs, la malheureuse enfant est plutôt trop sincère ; et elle ne s'est pas comportée de façon à se faire valoir, dans la discussion qu'elle vient, hélas ! d'avoir avec son père... Moi, je ne suis ici que pour en appeler à la générosité de vos sentimens!...

— Ma foi ! si votre fille prend le sage parti de ne pas se défendre, je vous promets de la ménager autant que possible. Je n'alléguerai contre elle que le strict nécessaire. Je ne saurais perdre de vue qu'elle est la mère de mes deux fils. Mais si elle résiste, si elle se permet la moindre imputation envers moi, je la traînerai dans la boue... Je ne reculerai devant rien pour m'assurer le gain de mon procès...

— Votre procès ! gémit la baronne... Ah ! mon ami, il n'est pas possible que vous vouliez pousser les choses à cette extrémité?...

— Madame, voici peut-être six ans que ma femme me trompe à peu près sans interruption. En tout cas, il y a cinq ans que j'en suis sûr, que je le sais pertinemment, et que j'assiste, sans mot dire, à cela...

La baronne Saffre ne vit dans cette attestation que ce qui pouvait y militer en faveur du rétablissement de la paix conjugale :

— Eh bien, puisque vous avez eu le courage, pendant des années déjà, de supporter cette disgrâce, le plus fort est fait... En cela comme en tout, est-ce que ce ne sont pas les commencemens qui doivent être toujours les plus durs ?

Grommelain jugea inutile de s'expliquer sur cette question. Il se souvenait bien d'avoir constamment ressenti une égale horreur d'être trompé. Pour tolérer une pareille situation, il lui avait fallu se dire sans cesse et se redire que son état de fortune ne lui permettait pas de s'en fâcher. Aujourd'hui qu'il avait une honnête aisance, aucun motif ne lui semblait valable pour ne pas répudier la femme qui le trahissait, ses scrupules lui dictaient d'en rendre la dot, et de montrer ainsi que l'on ne tient pas un homme d'honneur avec de l'argent, du moment qu'il n'en a plus besoin.

La baronne Saffre était navrée du mutisme dans lequel son gendre affectait de se retrancher. Elle-même manquait de ces ressorts de dévouement et d'entrain qu'il faut pour plaider une cause, pour insister, presser et supplier même un contradicteur de sortir de son opinion.

— Ça va faire un scandale épouvantable ! murmura-t-elle.

Grommelain riposta inflexiblement :

— Il ne sera point arrivé par ma faute!...

Sa belle-mère, pendant quelques minutes, se tut à son tour, prise d'un genre de suffocations qui, de sa part, n'était pas un spectacle pénible ni gênant, ni même indiscret à donner en ville. Cela gardait une modération et une délicatesse de soupirs. Grommelain s'associa à cette crise, dont il pouvait se considérer comme l'auteur, selon l'exacte mesure qui convenait. Son regard, pour surveiller le retour de la respiration chez la baronne, avait la sollicitude courtoise avec laquelle il aurait suivi un cigare offert par lui-même à autrui et qui aurait eu l'air de s'arrêter de tirer.

Enfin celle-ci, ayant réussi à se raffermir un peu, essaya un dernier effort.

— Je sais bien, reprit-elle, que certaines considérations sont forcément reléguées au second plan, dans ces momens où les fatales questions du cœur en sont à entraîner la désunion des époux!... Mais avez-vous suffisamment réfléchi aux conséquences, mon cher ami, de votre rupture avec Marie-Blanche? Songez que c'est rompre aussi avec ce que la famille du baron Saffre représente, pour vous, d'importance, dès aujourd'hui... et surtout dans le futur?...

Et elle toussa d'un air mourant, comme pour donner déjà toutes les couleurs du présent à ce qui ne se serait encore ébauché qu'en lointaine perspective.

— Je ne vous comprends pas, madame, répondit noblement Grommelain... Je ne me doute pas des choses que vous m'inviteriez à voir dans ce que vous me faites l'honneur de me dire?

— Eh mais! la question que je soulève mérite de reprendre le pas sur la plupart des autres, vers les âges que vous et Marie-Blanche, vous aurez atteints bientôt!... Au lieu de céder à de frivoles dépités, que n'envisagez-vous plutôt l'avenir consolant... je puis même dire sans vanité : l'avenir très brillant qui vous est réservé?... N'avez-vous pas à attendre, de la part de mon mari et de la mienne, les plus belles satisfactions du monde?... Allez, allez, mon cher ami, encore quelques années, et vous en aurez certainement fini avec ces mouvemens d'indignation illusoire où l'on serait bien léger de renoncer aux plus appréciables réalités!... Combien, sans doute, vous regretteriez alors d'avoir tout sacrifié à des griefs... auxquels vous êtes peut-être en droit de croire!... Mais ces griefs-là, on a beau les traiter comme les pires dans la vie d'un ménage, ils sont les premiers à y devenir le passé... ils ne peuvent survivre à la jeunesse de la femme!...

Elle avait mis toute l'attendrissante faiblesse de son organisme à insinuer, à sous-entendre. En même temps, elle se promettait,

tout bas, qu'elle n'irait pas au delà de cette suprême tentative. Oui, avant cinq minutes, elle aurait cessé de s'essouffler, de s'épuiser, de se faire froid davantage aux pieds et aux mains, ainsi que, en parlant, c'était sur ces malaises qu'elle s'écoutait par-dessus tout.

Mais son gendre, sous l'attitude de l'indifférence, avait été cependant agacé par le petit air capable qu'elle avait eu pour faire miroiter, en appât, avec une lenteur presque taquine et surtout naïve, les « espérances » successorales de Marie-Blanche.

— Oh ! dit-il, si je m'en reposais sur l'héritage du baron Saffre pour être dédommagé de mes déboires, ce serait mince!...

La baronne fit une moue qui signifiait : « Mazette ! vous êtes difficile ! »

Grommelain s'était jusque-là retenu d'aborder un point sur lequel il était instruit. Décidé à ne plus rien avoir de commun avec les intérêts de son beau-père, il avait voulu éviter l'incorrection de paraître y toucher encore quelque part, ne fût-ce qu'en paroles. D'autant que, sachant celui-ci en train de sombrer, il désirait ne pas s'attirer une comparaison malsonnante et possible, entre sa tactique et celle des rats qui désertent le vaisseau... Mais la nouvelle physionomie de sa belle-mère l'avait poussé à bout. Il prit son parti d'asséner une révélation mauvaise sur la haute estime qu'elle avait, dans la cervelle, pour l'infaillibilité administrative de son mari.

— Madame, déclara-t-il, à l'heure présente, la fortune du baron Saffre est irrémédiablement compromise.

Mue comme par une galvanisation, elle répliqua, cette fois, avec une autorité naissante :

— Quelle est cette plaisanterie ?

— Non, madame, je vous annonce une chose très sérieuse!... Du train où vont ses opérations, votre mari sera bientôt parvenu à la ruine totale. Ce n'est plus à présent qu'une affaire de quelques mois... ou seulement de quelques semaines...

La baronne Saffre était devenue méconnaissable. En entendant son gendre, — cet homme posé, cérémonieux, sobre de langage, — se prononcer en termes si formels, elle ne douta pas que ses informations ne fussent bien fondées.

— Voyons ? interrogea-t-elle vivement, expliquez-vous?...

Par un geste instinctif, elle fit glisser et tomber sa mantille sur ses épaules. Ce simple atour dont, en montant dans son coupé, elle avait promptement enveloppé sa tête, ne s'était pas encore, depuis son arrivée, déplacé d'une ligne sur son front. Mais dorénavant elle se montrait tout yeux et tout oreilles. C'était à partir de cet instant nouveau qu'elle s'installait, qu'elle s'asseyait dans la conversation.

Grommelain consentit à être aussi communicatif que sa raideur naturelle le lui permettait.

— Je ne voudrais, dit-il, ni ne saurais entrer dans des détails techniques. Ce que je puis dire de la conception à laquelle votre mari aura dû sa perte, c'est que, si elle a été grandiose à l'origine, elle est vite devenue insensée... Évidemment, pour arracher à un lutteur aussi acharné que lui une fortune telle que la sienne, il aura fallu un formidable engrenage!... Mais à notre époque, vous avez plus d'une fois entendu parler, n'est-ce pas? de catastrophes aussi gigantesques!... En ce moment, madame, votre mari est aux prises avec la spéculation, sur tous les marchés du monde, depuis New-York jusqu'à Berlin. De ceux qui s'étaient associés à sa chance, il n'en est plus un seul debout aujourd'hui. Le baron Saffre doit à ses moyens extraordinaires de tenir encore; mais il va tomber, c'est son tour!...

Un véritable miracle, une cure merveilleuse, s'opéraient dans tout l'être de la baronne. C'étaient un éclat du regard, une animation des traits, un rétablissement de couleur aux pommettes.

— Êtes-vous bien certain, demanda-t-elle avec force, de l'exactitude de vos renseignemens?...

— Absolument!

Mais pour insister sur cette matière, elle avait de la vigueur de reste. Elle ne tenait pas en place; elle pensait en une seconde, et questionnait en un temps moindre.

— Pouvez-vous me dire comment vous avez été ainsi informé?

— Par quelqu'un de très sûr.

— Pensez-vous que cela se soit aussi ébruité déjà dans le public?

— Je ne le crois pas... La personne qui m'a prévenu, et qui était en situation de bien savoir, n'est nullement indiscrete; elle a jugé seulement avoir, vis-à-vis de moi, à s'acquitter d'un devoir de bonne compagnie...

— Cette personne a-t-elle également prévenu Arthur et mon autre gendre?

— Non! répondit-il dédaigneusement.

— Ah! c'est un ami personnel... à vous seul?

Le comte de Grommelain précisa, de haut:

— Une simple relation, mais quelqu'un avec qui nous nous sommes toujours connus, de famille...

La baronne passa à un autre sujet. Aucune trace ne demeurait plus, autour d'elle, du halo d'indifférence et de langueur dans lequel on l'avait toujours vue vivre... Elle s'était accoudée sur un guéridon, de façon vaillante et familière. Et deux de ses doigts,

dans une pose aiguë, faisaient une fourche bien solide, bien onglée, pour soutenir son menton.

— Voyons, observa-t-elle d'un ton énergique, je ne peux pas laisser tranquillement une pareille calamité s'accomplir?... Mon ami, je m'adresse à vous, de toute mon âme, comme au père de mes petits-enfants, comme à mon fils... que vous êtes, devant la loi de Dieu et celle des hommes!... Aidez-moi!... Indiquez-moi ce que j'ai à faire?...

— Dame, c'est délicat!... La manière la plus correcte, à mon avis, pour arranger les questions de famille, c'est de les remettre aux gens de loi... Consultez votre notaire. Il est sûrement au fait de bien des choses... Le baron Saffre a dû, à bien des reprises, vous soutirer votre signature?...

— Oh! pas souvent!... je me serais méfiée! répliqua-t-elle très doucement.

— Eh bien, agissez vite!... Il est peut-être temps encore de sauver pas mal de choses... un gros morceau même, qui sait?

— Demain matin, mon mari s'absente pour quarante-huit heures... A son retour, mes dispositions seront déjà prises, je n'aurai rien négligé, et j'aurai agi!...

Elle s'était levée, souple, prompte et prête à tout. Elle saisit les deux mains de Grommelain, et les serra affectueusement. Elle prenait congé sans que l'ombre même du nom de Marie-Blanche fût revenue entre eux; elle s'en allait, murmurant des remerciemens, électrisée par l'émoi, guérie par la saine stimulation qu'elle venait de recevoir. Tandis qu'en silence elle était reconduite par son gendre jusqu'au perron, son sentiment d'un devoir social à remplir vis-à-vis d'elle-même, lui prêtait presque de grandes allures de résurrection. Une idée enfin la transfigurait : c'était d'avoir à conserver cette vieille opulence qu'inconsciemment elle avait toujours dû aimer, vaste autour d'elle et chaude d'épaisseur, pour que sa propre existence, sans besoins apparens, y pût jouir d'une petite retraite... toute petite... au centre.

PAUL HERVIEU.

(La dernière partie au prochain numéro.)

UNE DÉMOCRATIE HISTORIQUE

LA SUISSE

Dans le vocabulaire politique, où l'on abuse tant des mots, il n'en est pas dont on abuse plus que du mot *Démocratie*. Même quand on ne s'en sert pas pour traduire une vague aspiration vers un état social, mal défini comme tout ce qui n'est que rêvé; même quand on n'en fait pas quatre syllabes sacrées, sources d'un pur lyrisme et refrain d'un hymne à la puissance du Nombre, mystérieuse et irrésistible comme une force de la nature; même quand on se borne modestement à le prendre au sens étroit, précis, et qui est le seul légitime, de gouvernement du peuple par le peuple, simple forme de gouvernement; — que d'acceptions diverses ne lui donne-t-on pas encore! ou plutôt que d'objets différents et de circonstances différentes, que de régimes au fond différents ne range-t-on pas sous cette même étiquette!

C'est ainsi qu'on dit tout d'un trait : la démocratie suisse, la démocratie française, la démocratie américaine, sans réfléchir qu'entre la première et la deuxième, entre la deuxième et la troisième, il y a plus que la hauteur des Alpes ou la largeur de l'Océan. La démocratie suisse, par exemple, est historique et traditionnelle; la démocratie américaine s'est établie d'un coup dans un pays neuf; la démocratie française, au contraire, est comme une jeune greffe entée sur un vieil arbre monarchique.

La démocratie helvétique et la démocratie américaine se sont, dès l'origine, appliquées toutes les deux et n'ont pas cessé de s'appliquer à un État fédératif ou à une confédération d'États; la démocratie française, au contraire, vient se superposer, sur le tard, à un État unitaire et centralisé. La démocratie helvétique et la démocratie américaine existant depuis toujours, depuis que la

Suisse est née et que sont nés les États-Unis, l'une depuis cent ans, l'autre depuis six cents ans, la démocratie française se trouve être la première expérience de ce genre qui ait été tentée dans le monde moderne, au milieu des conflits et des combats qu'a déchainés un siècle de révolutions politiques, sociales, industrielles et scientifiques.

Les différences, on le voit, sont si profondes qu'elles vont presque jusqu'à l'opposition, jusqu'à la contradiction. Pour ce qui est de la Suisse fédérale, voici, à ce qu'il semble, les points essentiels : c'est une démocratie de par toute son histoire et toutes ses constitutions ; une démocratie par toutes ses institutions, politiques, judiciaires, administratives, économiques, civiles ; une démocratie, enfin, par ses coutumes et ses mœurs, du président de la Confédération au dernier des pâtres de montagne et de la plus grande ville au plus petit village. C'est une démocratie mixte ou, si l'on veut, une démocratie double : à la fois directe et représentative ; une démocratie représentative, composée de démocraties plus ou moins directes.

I

La Suisse est une démocratie de par toute son histoire. Elle est, de naissance, une démocratie. Dès qu'elle apparaît sur la carte, dès qu'apparaissent ses premiers élémens, dès ce moment, elle est démocratique. Il serait à peine paradoxal de dire qu'elle l'était avant sa naissance, lorsque les cantons forestiers du bord du lac, Uri, Schwyz et Unterwalden, n'étaient, eux aussi, que des terres sans vie, sans nom qui leur fussent propres, entourées d'autres terres sans vie et sans nom, à la limite des langues, vers le point de jonction des trois royaumes impériaux. Ils s'étaient affranchis déjà des seigneuries intermédiaires, princes ecclésiastiques et séculiers, comtes de Kybourg et d'Habsbourg. A défaut d'autre liberté, ils avaient réclamé et obtenu de bonne heure la liberté sous l'Empire et sous l'Empereur, et ils en parlaient comme d'une possession immémoriale (1). Lorsqu'en 1241, Frédéric II, excom-

(1) Sur l'histoire, et spécialement sur les origines, de la Confédération helvétique, sur sa formation, voy. Edward-A. Freeman, *Histoire générale de l'Europe par la géographie politique*, traduction de M. G. Lefebvre, p. 271-280. — Sir Francis Ottiwell Adams et C.-D. Cunningham, *la Confédération suisse*, édition française, publiée par M. Henry G. Loumyer, ch. 1, p. 1-26. — Dr C. Hilty, *Die Bundesverfassungen der Schweizerischen Eidgenossenschaft*. — Dr W. Echsli, *Die Anfänge der Schweizerischen Eidgenossenschaft*. De ces deux derniers ouvrages, publiés pour fêter le sixième centenaire de la Confédération (1891), il a paru aussi une édition française. — Voy. encore Albert Rilliet, *les Origines de la Confédération suisse ; Histoire, Légende*.

munié, forcé de reconquérir les Romagnes château par château, leur envoya des messagers pour leur demander aide, comme à de fidèles vassaux, ils répondirent « qu'ils étaient par leurs pères des peuples libres, ne devant service à l'Empire qu'en pays allemands, » et ils exigèrent une lettre « reconnaissant bien qu'ils sont libres, et que c'est de libre et franche volonté qu'ils se soumettent à son commandement dans les affaires de l'Empire romain. »

Uri, peut-être, était plus libre et libre plus tôt que Schwyz, qui l'était plus et plus tôt qu'Unterwalden. Mais, à la fin du XIII^e siècle, ils l'étaient assez tous les trois pour conclure ensemble une alliance qui devait être le pacte fondamental de la Confédération helvétique. Par cet écrit, qui rappelait un serment oral plus ancien, « les hommes de la vallée d'Uri, la commune de la vallée de Schwyz et la commune de la vallée inférieure d'Unterwalden » faisaient savoir à tous que, « ayant considéré la malice des temps, ils avaient pris de bonne foi l'engagement de s'assister mutuellement de toutes leurs forces, secours et bons offices, tant au dedans qu'au dehors du pays, envers et contre quiconque tenterait de leur faire violence, de les inquiéter en leurs personnes et en leurs biens. » On voyait bien encore traîner le bout des lisères féodales : « Le tout sans préjudice des services que chacun, selon sa condition, doit rendre à son seigneur. » Mais c'était là une réserve de forme. Les confédérés, — le texte latin dit *Conspirati*, — se regardaient évidemment comme libres, maîtres d'eux-mêmes et portant en eux-mêmes un droit auquel nul autre droit n'était supérieur, le principe d'une autorité, sinon tout à fait pleine, suffisante au moins pour ne se laisser ni supprimer ni opprimer par aucune autre.

Ils statuaient et ordonnaient, en tant qu'hommes libres et unis des trois vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden : « Nous statuons et ordonnons, d'un accord unanime, que nous ne reconnaitrons point, dans les susdites vallées, de juge qui aurait acheté sa charge à prix d'argent ou qui ne serait indigène et habitant de ces contrées. » C'est ce que, seize ans plus tard, allaient jurer solennellement, dans la prairie commune du Grütli, sous le grand ciel libre, au pied des grands monts libres, les gens venus des Waldstätten, parmi lesquels ceux qui s'appelaient ou que la légende a appelés Walter Fürst, d'Uri, Werner Stauffacher, de Schwyz, et Arnold du Melchthal, d'Unterwalden. Une fois de plus, la liberté se révélait et s'affirmait comme fille de la forêt, et, par un mythe simple et touchant, où tout un peuple a mis son âme et qui demeure plus vrai que la vérité extraite des parchemins, qui est de la vie et qui est sa vie, la Confédération helvétique naissante s'incarnait dans un paysan, bûcheron, chasseur et pêcheur.

L'histoire et la légende s'accordent en ceci : la Confédération naissante est une démocratie rurale. La géographie elle-même veut que la Suisse soit une démocratie, une confédération de petites démocraties. C'est dans un coin âpre et sauvage, près d'un lac déchiqueté et comme étranglé par des rocs, que la Suisse a été engendrée, de père paysan et de mère paysanne, il y a plus de six cents ans. Le Righi et le Seelisberg ont d'abord été les pôles de ce monde minuscule, auquel le vaste monde, tout voisin, demeurerait étranger. — Une série innombrable de gorges étroites et déchirées, descendant, s'éboulant, se précipitant des hautes murailles qui forment l'arête, l'épine dorsale de l'Europe, la ligne de partage des eaux, juste assez larges pour qu'un torrent y puisse creuser son lit et contraignant des fleuves tels que le Rhône et le Rhin, si orgueilleux plus bas, plus loin, à n'être d'abord que des torrens ; deux séries innombrables de gorges, orientées, celles-ci du nord-est au sud-ouest et celles-là du sud au nord, se rencontrant, se heurtant, se coupant, s'enlaçant, s'enchevêtrant, se soudant en un bloc compact, dur et solide noyau de la Suisse, qu'aucune étreinte n'a pu broyer. Autour de ce noyau résistant s'est lentement, peu à peu, agrégée la Confédération helvétique. En premier lieu, Lucerne, à la pointe septentrionale de l'étoile que fait le lac, puis la ville impériale de Zurich, puis Glaris, puis Zug et puis Berne (1) : les Trois Cantons confédérés, liés par serment, *conjurés*, sont devenus les Huit Cantons ; le bloc a grossi, en se maintenant compact, sans fissure, et sa masse plus pesante tend à se détacher plus vite et plus violemment de l'Empire.

Ce n'est plus, il est vrai, ou ce n'est plus exclusivement une ligue, une république de paysans : aux cantons forestiers se sont joints des cantons urbains. Ce n'est plus une ligue de démocraties absolues ; les huit cantons confédérés ne sont pas tous également démocratiques. Ceux qui avaient rédigé et signé l'acte perpétuel de 1291 ; ceux qui, dans la nuit du Grütli, le 17 novembre 1307, avaient levé la main devant Dieu, le prenant à témoin de leurs paroles, étaient sans doute de conditions diverses : nobles, gens de métier, bergers ou laboureurs, mais tous étaient les hommes égaux et libres des vallées libres et égales d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden. Les magistrats des Waldstätten sortaient du peuple et rentraient dans le peuple : bourgeois n'y voulait dire que citoyen. Mais les villes, Lucerne, Zurich et Berne, villes à privilèges, à ordres, à classes, à corporations, à fonctions souvent héréditaires, avaient, pour elles, leurs bourgeois qui étaient vraiment

(1) L'entrée de Lucerne dans la Confédération est de l'an 1332 ; celle de Zurich est de 1351 ; celle du pays de Glaris et celle de Zug, avec son territoire, de 1352 ; celle de la ville de Berne, de 1353.

des bourgeois et qui, en cette qualité, ne désiraient rien tant que de jouer aux seigneurs et d'avoir des sujets. De là, cet aspect belliqueux et quasi conquérant que la Confédération revêtit au xv^e siècle ou que lui donnèrent, malgré elle, l'ayant revêtu pour leur compte, quelques-uns de ses membres, les plus forts, les plus influens, les villes, Zurich et Berne, élevées tout de suite au rang de premier canton, de *Vorort*, de canton directeur. De là, la réduction en bailliages de l'Aargau et du Thurgau, jusqu'au Rhin et jusqu'à Constance. De là, dans la Confédération, des élémens moins démocratiques, si ce n'est un peu oligarchiques, et moins de démocratie dans la structure même de la Confédération. Les villes qui se gouvernent par des conseils sont peu sympathiques aux cantons ruraux, qui se régissent par des *landesgemeinden*, des assemblées populaires, des Champs-de-mai, comme des Barbares. Dans le groupement officiel, la Confédération des Huit Cantons, deux groupemens plus intimes, par affinités naturelles, s'effectuent ou se dessinent parfois : d'une part, Lucerne, Zurich et Berne ; de l'autre, les Waldstätten, Glaris et Zug. Les villes sont moins démocratiques ; les cantons ruraux le sont davantage, mais on ne peut contester que l'ensemble, à le juger en gros, ne soit une confédération de démocraties. Les villes sont sans horizon, bornées, emprisonnées par des montagnes, et, comme les vallées ceintes de pics infranchissables, vouées *géographiquement* à la démocratie.

Une ligue de cantons indépendans en fait, qui s'établit au confluent de trois langues, de trois races et de trois civilisations, à l'intersection de la politique française et de la politique allemande, qui peut, à son gré, ouvrir ou fermer les routes d'Italie ; ligue assez redoutable pour qu'on n'essaye pas de la briser par la force, auxiliaire assez utile pour qu'à tout prix on tente de se le concilier ; État diffus, un peu rudimentaire, aux ressorts lourds et médiocrement ajustés, qui de temps en temps se déboîtent ou divergent ; s'il faut tout dire d'un seul mot et répéter toujours le même mot : République de paysans, confédération de républiques paysannes, avec les qualités et les défauts du paysan : laborieuse, endurante, avisée, amie de l'argent ; avec des vues très courtes, mais très nettes, dont la plus nette est celle-ci : demeurer libre et faire du profit, en se gardant des deux côtés et en recevant des deux mains ; au résumé, une démocratie. C'est bien ainsi que, durant ses trois premières époques, du xiii^e siècle à la fin du xviii^e siècle, en trois cantons, en huit cantons, en treize cantons (1), la Confédération helvétique fait devant l'Europe

(1) La première période de la Confédération où son territoire s'agrandit sans

figure de nation. Cette constitution de la Suisse en nation, la géographie la rend très pénible et le droit public européen ne la reconnaît que fort tard. Jusqu'au traité de Westphalie, jusqu'en 1648, la Confédération helvétique n'est pour lui qu'une ligue dans l'Empire, *la Ligue de la Germanie supérieure*. Les empires et les royaumes hésitent à légitimer une république issue d'une conjuration de paysans. On espère rompre et dissoudre une nationalité aussi fragile encore ; elle n'est défendue et sauvée que par ses institutions démocratiques. Les émissaires du roi de France intriguent dans certains cantons, les agens de l'empereur dans d'autres. Par l'or français et par l'or allemand, « répandu en public et semé dans le particulier » tout le pays est « empoisonné (1) ». Tout le pays, ce serait trop dire. A la vérité, la Diète, qui est comme le gouvernement central de la Confédération, — ou qui le serait s'il y avait alors en Suisse un gouvernement central, — qui est l'assemblée générale des députés de tous les cantons, est assiégée, sollicitée par les ambassadeurs des puissances étrangères. Mais la Diète n'est pas une Chambre souveraine : elle n'est qu'une conférence d'envoyés, munis d'instructions qui ne sont pas moins que des mandats impératifs. Elle écoute, discute, délibère, s'ajourne et ne décide rien. Faute d'instructions, les députés doivent remettre à plus tard toute résolution ; c'est une échappatoire pour eux, et ils en usent, le tempérament national étant fait de lenteur et de prudence. Aussi que de Diètes en travail et de Diètes travaillées, « enfantent un berlingot (2) ! » De douze ou treize cantons, le roi de France se flatte d'en avoir quatre et l'empereur d'en avoir huit, mais, — la remarque vient d'un homme qui s'y entend, — l'empereur et le roi, s'ils s'y fiaient, seraient « l'un mal servi, et l'autre, pis (3). »

L'antidote au fatal poison qui corromprait et à la longue détruirait le corps helvétique existe, par bonheur, et ne perd point de sa vertu : c'est le farouche amour de la liberté, amour plus fort que l'or et plus fort que la mort. C'est le vieil esprit démocratique, qui s'est conservé sans altération et qui fait que, si plusieurs se

qu'augmente le nombre des Confédérés va de 1353, date de l'accession de Berne, à 1481, date de l'accession de Fribourg et de Soleure. En 1501, Bâle et Schaffouse, en 1513, Appenzell vinrent compléter le chiffre des Treize Cantons et ouvrir la troisième période de la Confédération, laquelle ne sera close que dans l'universel ébranlement produit par la Révolution française.

(1) Machiavel, *Œuvres*, Ed. Passerini et Milanese, t. V, p. 255, *Legazione XXIV. All' Imperatore Massimiliano in Germania*, lettre 3, datée de Bolsano, 27 janvier 1507 (1508) : *Hanno con danari in pubblico e in privato avvelenato tutto quello paese.*

(2) *Id.*, *ibid.*, *E credesi che questa ultima dieta arà parturito uno berlingozzo, come le altre.*

(3) *Id.*, *ibid.*, *Sarebbe male servito l'uno Re, e peggio l'altro.*

laissent marchander, personne n'a assez de pouvoir pour vendre ni les treize cantons, ni un seul canton. Ici, en général, au point de vue politique, pas de différence entre les citoyens ; pas de princes, pas de gentilshommes : des magistratures temporaires et, sous la loi faite pour tous et par tous, « une libre liberté (1). » Mais la terre est avare et la race vigoureuse : par ce temps d'armées mercenaires, la Suisse doit être, pour l'Europe, comme une foire aux soldats. Les uns vont servir en Allemagne, les autres en France, et de la sorte encore se créent et s'entretiennent, dans la Confédération, un courant allemand et un courant français. Jusqu'au traité de Westphalie, il semble que le courant allemand l'emporte ; après 1648, c'est le courant français. Mais ni le courant allemand ni le courant français ne menacent sérieusement d'emporter la Suisse : il leur faudrait submerger un peuple de treize peuples.

La longue pratique de la démocratie préserve aussi efficacement la Suisse d'un autre péril non moins grave. Sans nul doute, l'unité de la Confédération, son unité morale et presque son unité politique, a été, au xvi^e siècle, soumise à une cruelle épreuve. La réforme est, à cet égard, le fait le plus considérable de l'histoire, non seulement religieuse, mais politique de la Suisse. De tout temps, et comme toutes les démocraties primitives, la Confédération helvétique avait été, en quelque sorte, frappée à une effigie religieuse. L'acte d'alliance de 1291 est dressé : *Au nom du Seigneur, amen!* Le serment du Grütli est un serment sacré. Les *landsgemeinden*, les assemblées populaires et les diètes, les assemblées des députés, commencent et finissent par des prières ; la religion est le grand aliment et le grand moteur de la vie publique, dans l'ancienne Confédération. Or les prédications de Zwingli peuvent avoir et ont pour effet de couper la Suisse en deux tronçons. La question n'est pas réglée par la bataille de Cappel, car c'est un mauvais théologien que la hache. Il y avait déjà des cantons urbains et des cantons ruraux, des cantons à tendances françaises et des cantons à souvenirs ou à préférences germaniques : il y aura désormais des cantons catholiques, des cantons protestans ; il faillit y avoir une Suisse catholique et une Suisse protestante.

(1) Machiavel, t. VI, p. 319. *Rapporto delle cose della Magna*, du 17 juin 1508 : *Non solamente sono inimici ai principi, ma eziandio sono inimici ai gentiluomini, perchè nel paese loro non è dell' una, nè dell' altra spezie, e godendosi senza distinzione veruna d' uomini, fuor di quelli che seggono nei magistrati, una libera libertà.* Cp. *Principe*, XII, éd. Testina, 1550, (p. 37, et *Discorsi sopra la prima Deca di T. Livio*, libro I, cap. LV (même éd., p. 124) ce que Machiavel dit de l'Allemagne étant au moins aussi vrai de la Suisse. Voy. encore Guichardin, *Del Reggimento di Firenze*, lib. I, *Opere inedite*, t. II, p. 49.

De même que l'alliance était plus intime entre les villes, d'une part, et les Waldstätten, de l'autre; de même, les cantons catholiques, d'une part, et d'autre part, les cantons protestans sont enclins à former des ligues séparées, à se constituer en deux groupemens distincts et opposés. Logiquement, il en devait être ainsi, dans un petit pays, dans un assemblage de petits pays alliés, mais indépendans, plutôt juxtaposés que réunis, et placés entre deux grandes puissances dont ils subissaient l'attraction, la France catholique, l'Allemagne protestante. Et, de fait, il en fut très longtemps ainsi. Les partis politiques, en Suisse, furent longtemps des sectes religieuses et, plus ou moins dissimulé, le différend religieux fut longtemps au fond de tous les débats.

Mais, la première flamme éteinte, ce différend, comme les autres, fut tranché selon la méthode démocratique, à la majorité des voix et il eut sa solution, une solution démocratique, dans la liberté et l'égalité. L'ardeur tombe avec les années; la passion ne s'arme plus du glaive ou ne s'en arme que rarement; il n'est pas sans exemple que les intérêts humains viennent à la traverse des convictions spirituelles (1). Tout transige en ce monde, même ce qui, de nature, est le plus intransigeant. Au XVIII^e siècle, des communautés catholiques vivent tranquillement au milieu de cantons protestans et des enclaves protestantes, au cœur de cantons catholiques. C'est une espèce d'idylle après la tragédie; c'est, en tout cas, une trêve dans la lutte. L'Encyclopédie a passé par là, ou elle va passer. Les fils de famille qui reviennent des armées du roi rapportent les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de d'Alembert (2). Catholiques et protestans s'en nourrissent ou s'en amusent à l'envi. Les protestans y ajoutent les écrits des rationalistes allemands. Des loges maçonniques se fondent partout, dans les cantons catholiques aussi bien que dans les cantons réformés. En cette tolérance mutuelle, il entre assurément beaucoup d'indifférence. A l'on ne sait quels sourds frémissemens, on devine, même dans ces hameaux perdus, qu'une crise de la civilisation est proche.

A cette crise de l'Europe entière, une petite fraction de l'Europe, la Confédération helvétique, résiste mieux que toutes les autres. La démocratie historique se garde et la garde de la folie de l'absolu, qui fut le grand ennemi de la Révolution française. La

(1) D'une religion à l'autre, on s'entend contre les sujets de même religion qui se révolteraient. On traite de seigneurs à seigneurs et non plus de catholiques à réformés. Ainsi, les abbés de Wettingen et de Muri avec les régens de Berne et de Zurich.

(2) On en trouverait encore la collection, plus complète peut-être qu'en France même, dans la bibliothèque des vieilles familles militaires, et notamment dans les cantons les plus catholiques de la Suisse.

Révolution fondit sur la Suisse comme un orage ; elle creva sur elle en une pluie de fer et de feu. Quand elle se fut éloignée, il sembla qu'elle eût tout rasé, tout détruit. Au lieu de l'ancienne Confédération des treize cantons, de treize républiques confédérées, une seule République helvétique où chaque canton n'était plus qu'un département sans autonomie, sans physionomie, une République *une et indivisible* faisait effort pour se dresser. Au lieu des vieilles libertés historiques, elle apportait, en la vantant comme d'essence supérieure, la liberté selon la formule nouvelle, mise à la mode jacobine, distribuée par portions égales à une Suisse administrativement partagée en provinces égales, une abstraction au lieu des réalités positives. Mais cette métaphysique alla se heurter et se briser aux circonstances physiques. Une idéologie dédaigneuse des faits, le besoin de se déverser, de se prolonger, de se reproduire au dehors et comme une sainte fureur d'apostolat, de prosélytisme, empêchaient la Révolution de comprendre que la nature extérieure est une des bases de l'État ; que l'État est toujours, dans sa forme, ce que la géographie commande ou permet qu'il soit. Quelque violente qu'ait été une tempête, elle ne suffit pas à changer le climat ni le relief du sol. Ainsi de la Révolution : elle ne put abattre les montagnes, éternelles cloisons entre un canton et l'autre.

Ce vain essai de république unitaire, dans un pays qui n'est qu'une succession de vallées dont chacune est, géographiquement, une république séparée, ne tarda pas à être jugé et condamné. Napoléon lui-même, le terrible centralisateur, vit bien que la centralisation n'est pas une fleur des Alpes. Il vit bien qu'il fallait, ou ne point laisser une pierre de ces murs de granit, percer les massifs et niveler les chaînes, ou rendre aussitôt à la Suisse des institutions historiques qui sortaient de la terre et s'y liaient indissolublement, parce qu'ici plus que n'importe où la terre tenait l'homme et avait fait l'État.

Il rompit avec cette chimère de la République helvétique, une et indivisible comme la République française. L'Acte de médiation fut une amende honorable à l'histoire, que la Révolution avait, en Suisse, outragée et reniée. Napoléon y fait de la politique réaliste et concrète ; quoiqu'il ne se meurtrisse pas la main à vouloir pétrir le roc helvétique comme il a façonné l'argile plus meuble de la France, néanmoins il y met sa marque. Il prend les treize cantons anciens, il y joint six États alliés ou terres sujettes : Saint-Gall, les Grisons, Argovie, Thurgovie, le Tessin et Vaud ; mais il a soin de travailler sur l'histoire et avec l'histoire. Elle lui fournit la matière première, qu'il modifie plus qu'il ne la transforme. Ce n'est pas la République unitaire, imaginée et créée de

toutes pièces en 1798, et ce n'est plus tout à fait l'ancienne Confédération décrite par les auteurs et reconnue au traité de Westphalie, ligue d'États que la fortune ou le calcul a faite, que la fortune ou le calcul peut défaire, sans lien permanent, sans lien de chair. Il y avait auparavant treize membres et point de corps qui eût son existence propre, qui à peine eût quelque existence autre que les treize vies locales des treize cantons : il y a maintenant un corps en dix-neuf membres et, bien qu'ils ne soient pas privés de toute liberté de mouvement, cependant une volonté commune, un sens plus haut d'une mission nationale plus large, détermine leurs mouvemens divers, les dirige et les coordonne. Ce n'est pas l'État centralisé, de style français et d'inspiration jacobine, mais ce n'est déjà plus l'État éparpillé ou, pour mieux dire, une mosaïque d'États; ce n'est plus l'État acéphale. L'histoire n'est point abolie; elle n'est point interrompue : elle tourne.

Quelque chose apparaît déjà, qui ne s'impose pas encore par son évidence : un embryon d'État central, de pouvoir central, le germe de la Confédération moderne. Mais, ce n'est déjà plus une confédération d'États et, si ce n'est pas encore l'État fédératif, au moins va-t-on s'en rapprocher au fur et à mesure que le germe va s'épanouir et que l'embryon va se développer. L'évolution de ce germe, de cet embryon de pouvoir ou d'État central est, à elle seule, toute l'histoire de la Suisse depuis le commencement du siècle. La croissance de l'État central, les résistances des États particuliers; la croissance du pouvoir central, les résistances des pouvoirs cantonaux ou des libertés cantonales; les tentatives d'expropriation graduelle des anciens États historiques par l'État politique et juridique moderne, dans toute l'histoire de la Suisse au XIX^e siècle, pour qui la regarde en philosophe, il n'y a guère que cela. Agrandissemens de territoire, comme celui de 1814 qui portait définitivement à vingt-deux le nombre des cantons (1), modifications et retouches à la constitution, quel que soit l'article revisé, luttes des partis et troubles civils même, ces faits et les autres sont secondaires par rapport au fait que, dans la Confédération moderne, depuis le commencement du siècle, un embryon d'État ou de pouvoir central, au-dessus et au travers de tous les faits, poursuit régulièrement son évolution. Mais il la poursuit sur un champ et comme dans un cadre historique. Entre la plus récente et la plus ancienne histoire de la Suisse, les communications ne sont pas coupées : ce sont deux parties du même tout, et qui n'ont pas cessé de se tenir et de s'attirer par une multitude de fils.

(1) Par l'entrée dans la Confédération du Valais, de Neuchâtel et de Genève.

L'État ou le pouvoir central est, au début, assez vague, assez relâché, peu stable et comme intermittent. Il n'est pas muni de tous ses organes. Jusqu'en 1848, il n'a pas, à proprement parler, de législature, si l'on ne peut donner pour une législature la Diète, qui est toujours une réunion d'envoyés des cantons à attributions rigoureusement circonscrites, et de tout près, par un mandat impératif. Mais voici que deux nouveaux courans se forment, de l'un à l'autre desquels flotte et se trouve entraînée la Confédération nouvelle : un courant centraliste ou fédéraliste, un courant régionaliste ou plus exactement cantonaliste, n'allant pas, le premier jusqu'à l'unification parfaite, le second jusqu'à la séparation radicale, mais agissant, le premier dans le sens de l'extension, le second dans le sens de la restriction du pouvoir central. Toutefois, courans nouveaux et Confédération nouvelle jaillissent de l'histoire. Ils découlent d'elle et elle coule en eux. Le courant fédéraliste est de plus en plus puissant et le devient d'autant plus qu'il draine et canalise les anciens courans, s'en grossit et les fait servir à une même fin. On n'oserait dire qu'il les absorbe, mais il les recouvre ou il s'en recouvre suivant les cas, et notamment le courant centraliste moderne a trop souvent capté de la force à l'ancien courant religieux. Le courant allemand et le courant français s'affaiblissent lorsque, plus haut que le patriotisme cantonal, réclame sa place et s'affirme un patriotisme fédéral, le patriotisme helvétique, quand la Suisse devient assise, comme une nation parmi les nations, dans sa neutralité garantie par l'Europe. — D'une manière générale, toutes ces forces historiques, tous ces courans ne s'abîment pas, ne s'annihilent pas; comme le Rhône, ils entrent sous terre, mais ils s'y frayent un chemin et ils en ressortent; ils continuent leur travail séculaire dans le sous-sol de la Suisse contemporaine.

La politique suisse, en ce siècle, est affectée et dans une certaine mesure déterminée par les dix siècles de l'histoire suisse. Moins que partout ailleurs l'histoire, en Suisse, est une chose morte, et moins que partout ailleurs, elle y charrie des formes mortes. Dès 1291, la Suisse était une ligue de républiques et, de nos jours encore, elle est une république de républiques; de nos jours, elle est une démocratie et, dès l'origine, si tous les cantons n'étaient pas également démocratiques, chacun d'eux pourtant l'était bien à quelque degré. Aucun pays, grand ou petit, n'est, dans le changement du monde, resté autant que la Suisse identique à soi-même. Hétérogène quant à sa formation géographique, aucun pays n'est, autant que ce pays, homogène de la profonde et suprême homogénéité de l'histoire.

Que, par sa constitution même, la Suisse soit une démocratie

dont les racines plongent très avant dans l'histoire, on croit l'avoir montré ou du moins laissé entrevoir; qu'elle soit une démocratie historique, par ses institutions civiles, ses coutumes et ses mœurs, c'est, maintenant, ce qu'on voudrait établir. Mais, pour le faire, il faut sortir des généralités et raisonner sur une espèce, analyser dans le détail la vie publique d'un canton suisse pris entre les XXII Cantons et non point sans doute au hasard, mais un de ceux où la démocratie passe pour avoir, politiquement et économiquement, son expression la plus complète.

S'il résulte de cette analyse que, politiques ou civiles, toutes les institutions de ce canton touchent, en effet, à l'extrême démocratie et que les coutumes, les mœurs y sont aujourd'hui sensiblement pareilles à ce qu'elles étaient aux extrêmes confins de l'histoire; si les idées et les choses de ce temps, celles qui portent en elles-mêmes le plus de force, doivent, pour y pénétrer, se couler et se conformer au moule traditionnel; si ce qui est vrai de ce canton l'est plus ou moins aussi de tous les autres, alors il y aura une raison de plus pour définir la Suisse « une démocratie historique », et peut-être il ne sera pas impossible d'en formuler la loi à peu près ainsi : Quoi qu'il arrive en Suisse, il n'y arrivera rien qui ne soit une conséquence de toute l'histoire et comme une projection dans le présent de tout le passé des cantons et de la Confédération. La démocratie suisse, c'est de l'histoire en mouvement.

II

Le canton des Grisons peut être pris pour type de cette extrême démocratie et de cette démocratie historique, dont se rapprocheraient, à des intervalles inégaux, les vingt et un autres cantons de la Confédération helvétique (1). Des Alpes d'Uri aux Alpes rhétiques et du mont Saint-Gothard à la frontière autrichienne, il couvre la sixième ou la septième partie de la superficie totale de la Suisse, englobant les vallées quasi parallèles de l'Inn, du Rhin postérieur et du Rhin antérieur.

Une de ces vallées, la dernière, celle du Rhin antérieur, est particulièrement intéressante. Lorsque, parti, le matin, de Göschenen ou d'Andermatt, au sortir du val d'Urseren, on s'est élevé, par une route en lacets et pendant plus d'une heure, le long des pentes dénudées de l'Oberalp, montant et tournant toujours, et, à chaque nœud que fait le lacet, se trouvant quelques

(1) Il faut seulement faire observer que les Grisons ne sont entrés que très tard dans la Confédération, au commencement de ce siècle, en 1803. Jusque-là, les Lignes grisonnes n'avaient été, pour la Suisse, qu'un État allié, mais un allié extérieur.

mètres plus haut plutôt encore que quelques mètres plus loin ; avec le village tout au fond, vu comme à vol d'oiseau, en raccourci, ramassé sur lui-même, entouré d'arbres si rares, si rigides, et si blanc, si vert, si luisant dans l'air transparent qu'on dirait un jouet de Nuremberg ; après avoir côtoyé le petit lac d'une couleur de plomb, qui dort d'un sommeil de marais, en ses tourbières, au sommet de la passe ; par une autre route en lacets, on redescend et l'on entre dans une vallée dont les bords, d'énormes montagnes, semblent s'avancer pour se rejoindre, écrasantes et étouffantes, noires de leurs forêts de sapins, sous l'étréscillante tache des glaciers et mouchetées, marbrées de pâturages, clairs entre deux bois sombres ; — aussitôt il tombe sur vous on ne sait quoi de grand, d'une grandeur un peu monotone et triste.

L'étroite route, le plus souvent, est, d'un côté, à pic sur des abîmes dont la séparent des bornes, mises là bien plus pour en marquer la direction, l'hiver, quand la neige s'est amoncelée, que pour arrêter les chutes, s'il s'en produisait ; de l'autre côté, elle est comme collée à de gigantesques parois de rocher, au flanc desquelles, de lieue en lieue, grimpent et s'accrochent des maisonnettes très primitives : cabanes rustiques, faites de planches longues et couvertes de planchettes carrées, que la résine, de ses larges coulées, a, pour ainsi dire, peintes en un rouge brun et qui ajouteraient encore à la désolation majestueuse du paysage, si chacune d'elles n'avait sa « chambre des fleurs » où les géraniums et les fuchsias mettent la joie de leur rouge vif. Près de ces maisons de bois, des étables de bois et des greniers de bois, construits de gros ais à peine équarris et mal joints, exhaussés et perchés sur de fortes poutres, ainsi que des habitations lacustres sur leurs pilotis, si peu fermés que le vent y circule à l'aise, gelant et raidissant les quartiers de viande qui, sans autre préparation, fourniront la nourriture de l'année.

Devant et derrière, des séchoirs à fourrages — sorte d'échelles ou de râteliers protégés par un petit toit, — tendent leurs montans comme des bras, se découpent en silhouettes étranges. Le fumier envahit les cours ; de grands porcs fauves se promènent par troupeaux, fouillant la terre du groin, ou se chauffent au soleil, nonchalamment, le ventre gonflé, avec des attitudes de bêtes mortes. Un carillon de clochettes : ce sont les vaches ou les chèvres qui viennent boire à des auges creusées dans un tronc d'arbre et semblables à des pirogues africaines ; un filet d'eau limpide y coule, en chantant, plus doucement, la chanson du torrent voisin. Des forêts, des glaciers, des rochers, des torrents, des ravins, des villages enfumés, de l'ombre, et tout à coup, comme au val Tavetsch, la nappe lumineuse des prés ou des blés :

ainsi se déroule en ruban cette vallée du Vorderrhein, toute pleine d'églises, de chapelles et de chemins de croix égrenant leurs stations sur les collines, — que domine l'abbaye de Disentis et que barre l'évêché de Coire.

Tel est le pays, d'une grandeur sévère et comme religieuse ; les hommes y sont d'une politesse fière et digne. Ils vous saluent, quand vous passez, d'un « bonsoir » en langue romanche où l'on sent la cordialité d'un accueil tout patriarcal. L'étranger qui séjourne ici devient véritablement un hôte. Il faut qu'ils sachent qui il est, d'où il est et ce qu'il veut faire : dès qu'ils le savent, ils l'adoptent, et, chez eux, il se retrouve chez lui. Lui, cependant, s'il est Français et s'il saisit quelques mots de cet idiome mêlé de latin et de celtique et qui ne serait guère, suivant certains auteurs (1), que du latin défiguré par la prononciation celtique, il lui paraît qu'il marche dans la liberté et que c'est de l'égalité qu'il respire. L'idée de « démocratie » s'impose à lui comme une obsession, par l'image d'une démocratie calme et grave, où toutes les affaires sont les affaires de tous et se traitent sans éclat, mais sans désordre. Il est frappé de l'air sérieux dont le paysan qui coupe de l'herbe dans son champ ou casse des pierres sur le chemin parle des choses qui le regardent comme citoyen et de l'air sérieux dont il écoute des choses qui ne le touchent pas ou ne le touchent que de très loin et dépassent de beaucoup le cercle de sa vie et de ses connaissances. Et rien, en revanche, ne peut rendre l'air d'estime profonde avec lequel tel personnage universellement réputé pour ses actes ou pour ses œuvres parle à ce dernier venu, qui est son égal, au moins en liberté, en droit et en considération, dans cette démocratie dont ce n'est pas assurément le moindre miracle qu'elle semble ignorer et la vanité et l'envie.

La cause en est sans doute que, dans la démocratie paysanne et montagnarde des Grisons, il n'y a ni riches ni pauvres. De Tschamut à Trons et au delà, on ne voit pas un seul château, et l'on serait embarrassé de citer une propriété de quelque étendue ; mais non plus, de Tschamut à Trons, on ne rencontre pas un mendiant. La belle aisance de là-bas ferait sourire, si elle ne le faisait souffrir, un humble rentier de nos villes. Ils y sont bien, en vérité, les deux termes de l'équation : démocratie et médiocrité ! Mais cette démocratie, consolation et récompense de cette médiocrité, tout le monde l'aime, aux Grisons, d'un viril et robuste amour. Le poète Anton Huonder en a très fortement exprimé la puissance dans les cinq strophes du *Paysan souverain*, dont on ne craint pas de dire qu'elles contiennent toute la nature et tout

(1) Ascoli, *Lettera glottologica*.

l'homme, tout le pays et toute la race, les Alpes grisonnes et le peuple grison.

C'est mon roc, c'est ma pierre — Ici, je pose solidement mon pied — C'est l'héritage de mon père — Et je ne le dois à personne.

C'est mon champ, c'est mon étable — C'est mon bien et mon droit — Non, je ne le dois à personne. — Je suis, ici, le roi.

Ce sont mes enfans, mon propre sang — Que le bon Dieu m'a donnés. — Je les nourris de mon propre pain — Ils dorment sous mon toit.

O libre, libre pauvreté! — Héritage de mes pères — Je veux vous défendre avec courage — Comme la prunelle de mes yeux.

Oui, libre je suis né — Tranquille je veux dormir — Et libre j'ai grandi — Et libre je veux mourir (1)!

La « libre pauvreté », la « liberté », « libre, libre, libre! » reviennent en ces vers comme le thème principal, comme un *leitmotiv*, comme l'unique pensée et l'unique désir. Écoutez, le dimanche, à l'issue de la messe, ce que disent les hommes assis en rond tout autour de l'église; et le dimanche soir, écoutez ce que chantent, sous la direction de leur capitaine, les *Compagnies de la jeunesse*. Prose très vulgaire ou poésie très noble, choses du village ou vieilles épopées, ce ne sont que des hymnes à la liberté. « Nous qui sommes enfans des rochers, nous que les vallées ont nourris, nous que les sommets ont vus naître, voudrions-nous être vassaux (2)? »

Et comment ne pas le remarquer? La liberté est associée à la nature : les libres rochers, les libres vallées, les libres sommets font les Grisons libres. La liberté devient pour eux comme une loi physique ou physiologique, comme une condition de l'être, et il leur serait aussi difficile de se passer d'elle que de la viande séchée qu'ils mangent, du Weltliner qu'ils boivent, du lait, du beurre et de l'air des Alpes. Associée à la nature, elle ne l'est pas moins à l'histoire : elle vient à eux, légalement, en légitime succession, du fond des temps : « C'est l'héritage de mon père. — Héritage de mes aïeux »; et ils y tiennent d'autant plus qu'elle est à peu près tout leur bien : « Qui nous met sous un toit — En notre pauvreté? — O libre, libre pauvreté! » O pauvreté libératrice! un petit peuple l'a épousée dans l'Oberalp, comme François d'Assise, autrefois, aux monts ombriens, et, comme le saint y cherchait la promesse des célestes félicités, le peuple y sait trouver le gage de l'indépendance et de la paix.

(1) *Las Poesias ded Anton Huonder*, édidas de D^r C. Decurtins. Squitschau a Muster, p. 10-11. — *Il pur suveran*. M^{lle} Marie de Vogelsang a donné une adaptation allemande de cette poésie de Huonder, dans une étude : *Ein Rest Agrav-Collectivismus*, publiée par la *Monatschrift für Christliche Socialreform*, mais il n'est pas inutile d'en donner une traduction française littérale.

(2) *Id. ibid.*, p. 13. *Gl' ischi a Trun*. (L'érable de Trons.)

Que peuvent être les institutions politiques de ce peuple, qui a fait vœu de liberté (1), chez qui, dans la parfaite égalité de droit, il n'y a point de grandes inégalités de fortune, — sinon libérales et démocratiques ? Aussi le sont-elles, et jusqu'à l'extrême. Cinq membres élus pour trois ans composent son gouvernement. Ils sont nommés au suffrage direct par les citoyens de tout le canton. Ils doivent tout leur temps aux affaires publiques (2), et se partagent les divers départemens de l'administration (3). Ils représentent, dans le canton des Grisons, le pouvoir exécutif, mais un pouvoir exécutif à attributions assez réduites.

Le Grand-Conseil y représente le pouvoir législatif. Il siège à Coire, chef-lieu du canton, et se compose de 72 membres ou députés, renouvelés par l'élection, de deux en deux ans, le premier dimanche de mai. Le gouvernement prépare le rôle des projets qui leur sont soumis et le leur fait tenir avant les séances. Ils ont le droit de motion et d'interpellation (4). Mais le Grand Conseil, lui aussi, n'a que des attributions réduites : l'autorité de ce pouvoir législatif est limitée de plus près encore que celle du pouvoir exécutif (5).

Par quoi ? Bien qu'on n'aime pas à se servir du mot « souveraineté », dont l'emploi a toute sorte d'inconvéniens, on peut, en ce cas, y recourir, puisque, aussi bien, il s'agit d'une collectivité

(1) « Que notre ferme et libre main — Ne soit vouée qu'à la liberté — Notre cœur, notre libre sang — Voué à la fraternité ! » — *Las Poesias ded Anton Huonder*, p. 14. *Gl' ischi a Trun*.

(2) Ils ne peuvent exercer aucune profession active. Ils ne peuvent être ni médecins, ni avocats, ni commerçans en exercice. Ils ne peuvent faire partie d'aucun conseil d'administration. L'un d'eux seulement, un sur cinq, peut être membre d'une des deux Chambres fédérales.

(3) Le département de l'instruction publique et les départemens de la justice et de la santé sont pourvus chacun d'un comité consultatif de deux membres, nommés pour trois ans par le Grand-Conseil. Sur l'organisation politique des Grisons, on trouvera de bons renseignemens (en tenant compte des modifications introduites par la revision constitutionnelle du 3 juin 1892) dans la collection des *Manuels Hæpli, Ordinamento degli Stati liberi d'Europa*, pel dott. Francesco Racioppi.

(4) Avec faculté de parler dans l'une ou l'autre des trois langues du pays, allemand, italien ou romanche.

(5) Le Grand-Conseil se réunit, chaque année, une fois, en session ordinaire, qui dure environ trois semaines et pendant laquelle les députés touchent 7 francs par jour, plus une modeste indemnité de voyage. Pour être membre du Grand-Conseil, il faut avoir vingt-trois ans accomplis. Chaque député a un suppléant. Le Grand-Conseil nomme, à chaque réunion annuelle, son président, son vice-président et trois scrutateurs. Dans les questions religieuses, le Grand-Conseil se divise en deux parties qui, d'après les anciens usages, s'appellent *Corpus evangelicum* et *Corpus catholicum*. Le *Corpus evangelicum* traite des affaires qui intéressent l'église nationale (cantonale) protestante rhétique ; il élit l'assesseur qui le représente à la réunion annuelle ou synode des pasteurs réformés. — Le *Corpus catholicum* surveille la gestion des biens qui forment la manse épiscopale, par l'intermédiaire d'une commission administrative de trois membres qu'il nomme à cet effet et qui lui en adresse rapport.

« qui n'a pas de supérieur humain (1) en dehors d'elle-même » : le pouvoir du Grand-Conseil, dans le canton des Grisons, a sa limite toujours prochaine, et elle n'est autre que la souveraineté populaire. Il propose les lois plus qu'il ne les adopte et il les élabore plus qu'il ne les fait. Le peuple ne manque jamais d'avoir la dernière raison. Il l'a, par l'*initiative* qui est la forme active ou positive, et par le *referendum*, qui est la forme passive ou négative, dans lesquelles il exerce sa souveraineté.

Au referendum sont soumis, de droit : tout changement à la constitution, tout traité que le canton peut conclure avec d'autres États ou cantons en vertu de son indépendance, restreinte par la constitution fédérale, toute loi, de quelque nature qu'elle soit, judiciaire ou administrative (2). N'est-ce pas le referendum obligatoire, universel, quotidien dans le sens qu'il s'applique à tout ce qui peut faire et fait tous les jours la vie publique du canton ? Et, par lui, n'est-ce pas la démocratie directe enserrant, surveillant, contrôlant, corrigeant la démocratie représentative ? N'est-ce pas la souveraineté du peuple constante, continue, permanente ?

Mais ce serait peu que le referendum, qui donne au peuple des Grisons le moyen de repousser les lois dont il ne veut pas : l'*initiative* lui donne le moyen d'avoir celles qu'il veut et d'abroger celles dont il ne veut plus (3). Elle appartient au peuple tout entier, et à toute fraction du peuple, et à tout citoyen, à condition de réunir les signatures de trois mille électeurs ; rien n'est au-dessus de sa portée, non pas même la constitution, que tout citoyen peut faire reviser en tel ou tel de ses articles ou même en sa totalité et à laquelle il peut en faire substituer une autre, si la majorité du peuple accepte et ratifie sa proposition.

La base territoriale sur laquelle repose, dans le canton des Grisons, le système représentatif, est le *cercle*, association ou plutôt groupement de communes. Le cercle est, après la commune, la première union administrative. Les trente-huit cercles des Grisons, très différens entre eux pour l'étendue, envoient au Grand-Conseil des députés en nombre variable (4). Ont droit de

(1) C'est un des termes de la définition que le célèbre juriconsulte anglais Austin a donnée de la « souveraineté ».

(2) La Constitution précise même et énumère : soit une loi civile, soit une loi criminelle : soit en matière d'impôts, d'école, de forêts, de chemins, de chasse et de pêche, d'hygiène, d'assistance, soit sur n'importe quelle partie de l'économie nationale ; et, de même, pour toutes les ordonnances rendues en exécution des lois fédérales que pour toute création nouvelle d'emplois cantonaux, que pour toutes dépenses qui excèdent 100 000 francs une fois versés ou 20 000 francs chaque année, pendant cinq ans.

(3) Les lois, après qu'elles ont été deux années en vigueur ; les ordonnances, sans condition de temps.

(4) Coire, par exemple, a sept députés, mais beaucoup d'autres cercles n'en ont

participer à l'élection tous les Suisses domiciliés dans le canton, et le suffrage s'émet, au choix des électeurs, soit en des assemblées générales du cercle ou *landesgemeinden* (1), soit par commune, à mains levées ou au scrutin secret. Mais le cercle est, en outre, il est surtout une union judiciaire. Les assemblées du premier dimanche de mai, les *landesgemeinden*, élisent, en même temps que les députés au Grand-Conseil et leurs suppléans, les membres du tribunal de première instance, qui se compose de six juges, et le président de ce tribunal, qui est aussi le président du cercle (2). Le cercle a son autonomie, au moins une certaine autonomie, dans le domaine de l'exécutif et le domaine du législatif (3). Ou bien, si c'est un peu trop dire, on peut dire du moins qu'il jouit d'une très large autonomie administrative. Et non seulement le cercle a sa vie légale, mais il a ses moyens de vivre, ses ressources à lui. Quelques-uns de ces cercles sont propriétaires de biens fonds : le cercle de Disentis possède une forêt, le cercle de Davos, une maison (4). Qu'on examine donc le canton ou le cercle, si l'on veut arriver à l'unité irréductible, et comme au premier élément de la vie politique dans les Grisons, c'est à la commune qu'il en faut venir.

On aime, dans le canton des Grisons, à qualifier la commune de « commune souveraine ». Et, en effet, au point de vue du droit public, la commune est réellement souveraine. Elle nomme, chaque année, son président et les conseillers qui l'assistent. L'assemblée de la commune, *gemeindeversammlung*, se tient généralement le dimanche, après le service divin. Dans quelques villages, il y a encore, comme en Flandre il y avait le beffroi, une cloche spéciale pour appeler à la commune. Le président de la commune ouvre cette *gemeindeversammlung*, où l'on se rend de tous les villages et de tous les hameaux qui en dépendent, car la

qu'un. Chaque cercle donne à son député un plein pouvoir écrit et régulier. A la fin des sessions, le Grand-Conseil élit une commission de trois membres qui rédige les lois soumises à la sanction du peuple et prépare le rapport aux cercles et aux communes sur les travaux de l'année.

(1) Ce ne sont que des *landesgemeinden* de cercle et non point des *landesgemeinden* de tout un canton, comme dans Uri, Glaris, les deux Unterwalden, les deux Appenzell. — Dans ces assemblées générales, soit de cercle, *landesgemeinden*, soit de commune, *gemeindeversammlungen*, on délivre à chaque votant une carte de légitimation. Le nombre des votans est officiellement constaté, car la majorité absolue est nécessaire pour tous les scrutins.

(2) Elles élisent, de plus, un ou deux juges de paix, compétens jusqu'à 30 francs.

(3) Il peut rendre des ordonnances en matière de finances, sur les questions économiques, administratives et de police, en matière d'hypothèques, d'assistance, etc.

(4) L'union supérieure au cercle, le district, est exclusivement judiciaire. Le district est formé de plusieurs cercles. Mais le tribunal de district n'est pas élu au suffrage direct. L'élection des six juges et du président qui le composent a lieu tous les trois ans, par le suffrage au second degré. Pour cette élection, chaque commune désigne, selon sa population, un certain nombre de délégués (*Wahlen*).

commune grisonne n'est pas agglomérée, ou, plus exactement, toute agglomération, même assez importante, ne forme pas, à elle seule, une commune. Au début de la séance, on lit le procès-verbal de l'assemblée précédente, puis l'on passe à la discussion des affaires, qui peuvent être nombreuses et de toutes sortes, l'assemblée communale devant être consultée sur les plus grosses questions et sur les plus petites (1).

A cette consultation ou à cette discussion, il est procédé en deux formes. Ou bien le *Weibel*, l'huissier communal, au nom du président, interroge les citoyens qui ont été anciennement honorés de fonctions administratives ou judiciaires : « Quel est là-dessus votre avis, monsieur l'ancien président, ou monsieur l'ancien conseiller (2)? » Ou bien, tout simplement, on donne la parole à qui veut la prendre, et la discussion est souvent très vive. Il y a trois manières de procéder au vote : par mains levées, par séparation (ceux qui votent oui se rangeant à droite, ceux qui votent non, à gauche) et le scrutin secret avec l'urne (3).

Une complète égalité règne dans ces assemblées de la commune, et ce n'est que par déférence et par respect pour les vieux usages que l'on veut d'abord requérir l'avis des anciens présidents et anciens conseillers. Au reste, ces présidents ne sont pas d'une condition sociale et sont rarement, si l'on peut ainsi dire, d'une condition intellectuelle différentes de celles de leurs concitoyens : quelque instituteur retraité, quelque bas-officier revenu depuis vingt ans des armées licenciées du pape ou du roi de Naples, quelque garçon de café rentré au pays grison pour y vivre de ses gains économisés, un paysan, comme les autres, qu'on rencontre, sa faux ou sa fourche à l'épaule, et qui s'arrête, et, la plantant en terre, appuyé sur le manche, sans cris et sans gestes, parle posément de la dernière loi, comme un homme qui veut ce qu'il veut, dit ce qu'il dit, sait pourquoi il le veut et comment il le dit. Les échelons de la hiérarchie ne sont pas très élevés, les magistratures sont en pente douce : on y monte facilement, on en descend sans se blesser, et, grâce à elles, l'égalité se fait ou se maintient par en haut ; précieux privilège d'une démocratie qui se constitue en aristocratie, mais s'y constitue tout entière, qui prend, à sa façon, le ton aristocratique et garde l'esprit démocratique, et où, suivant une boutade fameuse, tout en s'appelant messieurs, on se traite vraiment en citoyens.

(1) Depuis une loi fédérale jusqu'à un règlement de pâturage.

(2) C'est la forme traditionnelle, suivie jadis dans les Diètes. Voy. *Helvetia profana e sacra. Relazione de potentissimi XIII Cantoni Svizzeri detti della Gran Lega, fatta da Monsignor Scotti, vescovo del Borgo di S. Donnino, governatore della Marca* (ancien nonce à Lucerne). Macerata, 1642, p. 22.

(3) Sur les matières fédérales, l'emploi de l'urne est obligatoire.

La commune grisonne est libre et souveraine. Mais elle ne le serait que théoriquement et ne le demeurerait point en fait, si elle n'avait pas de quoi subvenir à tous ses besoins, si elle était obligée de faire appel au concours du canton, qui est, ici, l'État. Dans la pratique, elle est libre et souveraine parce qu'elle a, bien à elle, les ressources suffisantes, parce qu'elle est propriétaire, avec tous les droits du propriétaire, ou à peu près tous, quant à la disposition et à l'administration de ses biens (1).

A l'ordinaire, ces biens consistent en forêts et en alpes. L'administration des forêts de la commune est confiée à une commission particulière et à un forestier communal, sous la surveillance directe du président et des conseillers. Pour les alpes et pour chaque alpe, les usagers se réunissent en une sorte de syndicat qui a, entre eux, une certaine existence juridique et produit certains effets de droit. Mais la commune, ainsi qu'on l'a noté, est le plus souvent formée de plusieurs villages, hameaux ou écarts. Il en résulte que toute la commune n'est pas, en tant qu'une seule commune, propriétaire de toutes les alpes et de toutes les forêts qui ne sont pas de propriété privée. Le terroir de la commune grisonne est si vaste et les montagnes, dans cette partie de la vallée, sont si denses que chaque village, chaque hameau, chaque écart a la sienne, c'est-à-dire qu'il a sa forêt et son alpe.

La législation moderne voudrait que toutes les alpes et toutes les forêts fussent la propriété de toute la commune, seule considérée comme être moral et corps politique, et, plus encore que la législation, ainsi le voudrait la jurisprudence fédérale (2). Mais tout, dans les Grisons, résiste à cette prétention. Tout proteste, tout s'y insurge contre la lente et plus ou moins hypocrite abolition du vieux droit et des vieilles coutumes : pas plus que la Révolution française n'a pu, de vive force, substituer, en Suisse, la liberté jacobine aux libertés traditionnelles, pas davantage, en ce canton, la Confédération à tendances centralistes ne pourra substituer à la loi et aux institutions grisonnes une loi et des institutions qui tirent leur origine d'un principe abstrait ou d'une théorie, non point de la nature et de l'histoire.

Et c'est pourquoi, dans cette vallée, dans ce long défilé où la terre est si étroitement, si parcimonieusement mesurée aux besoins des hommes, il a été impossible de supprimer le « parcours » ,

(1) Le gouvernement cantonal n'intervient, pour exercer une surveillance sur l'administration des biens de la commune, que s'il en est requis, dans le cas d'abus manifeste. Alors, la commune peut être « mise en tutelle ». Pour la vente des forêts, l'approbation du service forestier est nécessaire.

(2) Le tribunal fédéral qui siège à Lausanne, est le tribunal suprême de la Confédération; ses arrêts font jurisprudence, comme, chez nous, ceux de la Cour de cassation.

ce vieux droit ou ce vieil usage, en vertu duquel deux fois chaque année, au printemps et à l'automne, on ouvre au bétail la porte des étables, et, de tel jour à tel jour fixés par une décision de la commune, sans que nul puisse encore faucher et faire paître son propre pré, on laisse aller le troupeau où il veut sur les propriétés privées; ou plutôt, pour un temps, deux fois par an, de tel jour à tel jour, il n'y a plus de propriétés privées: la jouissance, au moins, en est interrompue, la collectivité exerce une reprise et le domaine éminent de la commune, pour un temps, redevient un domaine effectif (1).

De la sorte, le bétail est nourri toute l'année: le printemps et l'automne, grâce au parcours; l'hiver, du foin que chacun a récolté dans sa prairie particulière; l'été, de l'herbe molle et épaisse des alpes communes ou communales. Mais, de même que toute la commune n'a point de droit sur toutes les alpes, de même tous les habitans n'ont pas, sur les biens de la commune, un droit absolument égal (2). Car il y a, dans la commune officielle grisonne, jusqu'à trois communes distinctes: la commune politique, la commune bourgeoise, et la commune religieuse ou paroisse. Ce n'est pas une conception logique réalisée d'un coup; c'est une formation historique par couches successives. Et, d'ailleurs, ce qu'on dit de la commune, on doit le dire aussi de tout le reste, dans le canton des Grisons.

Nous avons là, reconnaissable à bien des traits, une démocratie portée presque jusqu'à l'extrême: un gouvernement, une assemblée représentative, élus directement par le peuple qui ne leur abandonne jamais et ne leur délègue pas totalement sa souveraineté; le referendum et l'initiative, donnant à la démocratie directe le pas sur la démocratie parlementaire; une magistrature élue à tous les degrés, directement ou indirectement, par le peuple et parmi le peuple; des magistrats, des juges, et non pas une magistrature, puisqu'ils sont pris, au choix, dans le peuple, et non dans une classe spéciale de juristes professionnels; des communes souveraines, indépendantes au point de vue administratif et au point de vue économique, propriétaires, organisées, existant par elles-mêmes: véritables élémens vivans de l'État, qui est d'elles et pour elles, au contraire de la commune française, de la commune moderne, qui n'est que la plus petite division politique et administrative de l'État: en droit, une égalité absolue;

(1) Le *parcours* n'est pas un usage ou un droit spécial aux Grisons. On le trouve, assure-t-on, là où il reste des vestiges vivans de propriété collective, en Allemagne, en Angleterre, dans la haute Italie. Mais ici, c'est le fond même de l'organisation économique du pays.

(2) Les habitans qui ne sont pas bourgeois payent une redevance de pâture d'un tiers plus forte que celle qui incombe aux bourgeois eux-mêmes.

en fait, l'inégalité des conditions aussi réduite qu'elle peut l'être ; le sentiment de la liberté, vif et frais comme la brise des Alpes ; des lois très simples et toutes droites, faites par tous, intelligibles pour tous et que tous sont capables d'appliquer, — voilà sûrement les caractères d'une extrême démocratie, mais il y a plus, et quelques-uns de ces caractères sont justement ceux d'une démocratie historique, les marques et comme les titres, le certificat d'identité d'une démocratie si ancienne dans ses formes, qu'il n'y a point d'exagération à l'appeler une démocratie primitive.

Si l'on remonte dans le passé de ce pays, bien avant qu'ait été créé le canton actuel des Grisons, que voit-on ? Un État souverain, formé de trois ligues dont chacune a gardé une part de souveraineté ; né d'un serment, comme la Confédération elle-même, du serment juré sous l'éradle de Trons, au commencement du xv^e siècle ; prospère dès le xvi^e siècle, adulte, constitué, pourvu, au xvii^e siècle (1), d'un gouvernement qui, depuis lors, n'a guère changé. C'était un gouvernement de trois chefs, *die drei Häupter* : un pour chaque ligue, un pour la Ligue Grise, un pour la Maison de Dieu, un pour les Dix Judicatures. Les trois chefs se réunissaient aussi souvent qu'il était nécessaire et, quand ils le jugeaient utile, convoquaient l'assemblée des délégués des trois ligues (2). Chacune de ces trois ligues avait sa Diète, qui en était comme le Grand Conseil. Le district n'avait pas d'existence politique. La base de l'État était le cercle, la judicature, et, dans le cercle, l'élément vivant était la commune.

C'est ce qui distingue l'État grison de l'État moderne, ce qui lui imprime un cachet de haute originalité : la commune y tient la première place. Toute la vie publique tourne autour d'elle ; elle est l'unité morale, sociale et politique ; elle est un État en miniature ; elle est, c'est-à-dire : elle était, car tout ce qu'elle est maintenant, la commune grisonne l'était — et plus encore — dans le passé. Elle avait tous les droits et tous les pouvoirs. Elle décidait en maîtresse de ses intérêts temporels et de ses intérêts spirituels. Au temps de la Réforme, ce n'est pas l'État, ce ne sont pas les ligues, ce n'est pas même le cercle ou la judicature, qui ont été appelés à se prononcer sur la foi. Les articles d'Ilanz, cette *Magna Charta* de la liberté grisonne, réservent à la commune les résolutions en matière religieuse (3). La commune était, comme elle l'est maintenant et d'une propriété moins contestée encore, propriétaire

(1) Voy. Monsignor Scotti, *Relatione*, etc.

(2) *Ibid.*, p. 77-78.

(3) Les *Articles d'Ilanz* sont de 1522. Dans certaines communes, la religion a été choisie à la majorité d'une seule voix, que les traditions populaires attribuent, selon les cas, soit à un ange, soit à un diable.

des forêts et des pâturages de quelque valeur situés sur son territoire. Comme aujourd'hui et tout naturellement, en soulevant encore moins de récriminations, c'était à elle que retournait, au printemps et à l'automne, toute propriété privée, pour quelques semaines, par l'exercice du droit de *Paschcommin*, auquel étaient soumises toutes les terres des particuliers. Comme aujourd'hui, elle réglait librement l'exercice de ce droit (1). Elle avait le droit de chasse en plaine et en montagne et le droit de pêche au Rhin. Elle n'avait pas de seigneur, elle était son propre seigneur, et elle pouvait être réellement un seigneur, les ligues ayant, en Valte-line, des sujets, et les communes étant souveraines dans chaque ligue.

Les judicatures aussi étaient souveraines dans leur ressort, au moins en matière criminelle. Leur nom le disait : *Hochgerichte*; elles avaient haute et basse justice, la potence et la roue; mais quel était l'élément vivant de la judicature? L'élément vivant de la ligue ou de l'État, toujours le même, la commune. La judicature elle-même était comme une grande commune : *Jurisdicatio seu communitas Desertinensis*, porte une ancienne description de la vallée (2). Au-dessous de ces *communitates*, des *curtes*, communes plus petites et tribunaux pour les causes mineures, Tavetsch, Disentis, Trons, Brigels. C'étaient les communes, judicatures ou parties de judicature, qui, en tirant de leurs embarras d'argent, en aidant de leurs deniers, leurs seigneurs laïques et ecclésiastiques, avaient acheté leur affranchissement, s'étaient libérées de la dîme, avaient acquis le droit d'élire les juges des *Hochgerichte*, entre leurs citoyens, un ou deux par commune (3). C'étaient elles qui désignaient les députés à la Diète; chaque commune, chaque judicature, avait son président, son *mistral*, ses officiers, ses huissiers : « Si l'on regarde aux magistrats et aux tribunaux, écrivait un nonce apostolique en Suisse, il y a, dans les Grisons, autant de républiques que de communes (4). »

Sur l'État grison et sur la commune grisonne, les flots de l'histoire ont passé sans que presque rien y fût changé. A la place des trois ligues, il y a le canton; à la place des trois chefs,

(1) La commune avait même ses lois, ses coutumes écrites, qu'on pourrait comparer soit aux lois barbares du haut moyen âge, soit encore aux *Kanouns* kabyles. Voy. dans la *Rätoromanische Chrestomathie*, de M. Decurtins (*I Band, 2 Lieferung*, pp. 342 et s.), les *Statuts de Fürstenau et d'Ortenstein* et, dans le même volume (p. 320), la *Formule du droit de Flims*. Cf. *La Lettre de la Terre*, coutumes du pays de Schons (p. 279), les *Choses du Droit* (p. 282), la *Forme du droit criminel d'Ilanz* (p. 286), le *Droit des maléfices du pays de Schons* (p. 289).

(2) *Mauri Wenzini Descriptio brevis Communitatis Desertinensis*, dans les *Monatrosen*, de Lucerne, XXVI Jahrg, 1881-82; Heft III.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 388.

(4) Monsignor Scotti, *Relatione*, etc., p. 77-78.

Landrichter de la Ligue Grise, *Bourgmestre* de la Maison de Dieu, *Landammann* des Dix Judicatures, il y a un gouvernement de cinq membres; à la place du vieux *Bundestag* où les députés des *Hochgerichte* votaient suivant les instructions de leurs commettans, il y a un Grand-Conseil dont les députés ne sont plus liés par un mandat impératif, mais dont les décisions ne deviennent des lois que si le peuple les accepte : une démocratie jadis, une démocratie à présent et, sauf peut-être en un point ou deux, la même démocratie à présent et jadis. Une république de communes; autant de républiques que de communes, puisque la nature n'a pas changé, et que c'est encore la même vallée se déroulant le long du fleuve, avec des villages de loin en loin, et, tous les trois ou quatre villages, une commune, et, toutes les huit ou dix communes, un bourg, chef-lieu de cercle, y formant comme un nœud vital, où toute cette liberté, toute cette souveraineté, toute cette démocratie éparpillée et toutes ces républiques éparses se concentrent et agissent.

Ainsi, dans la vallée du Rhin antérieur, l'immuable nature a gardé à peu près intactes les institutions, qui ont gardé à peu près intactes les mêmes formes. Le peuple s'y assemble toujours en *landesgemeinden*, par cercles ou par judicatures, à la même époque et dans le même enclos, dans le pré, dans le courtil de l'abbaye. A l'ouverture de ces *landesgemeinden*, on dit toujours la même prière, on emploie la même procédure, pour discuter sur les mêmes affaires, qui reçoivent les mêmes solutions. Le président ou les députés qu'on élit prêtent le même serment, sont, sous le même titre, investis des mêmes pouvoirs et se couvrent du même manteau. Les juges qu'on y nomme appliquent, avec le même bon sens, le même droit très simple, les mêmes lois à peine rajeunies, prononcent dans les mêmes termes, conformément aux mêmes coutumes, sous les mêmes pénalités. Les chansons que l'on chante, en ramenant de la *landesgemeinde* les magistrats nouvellement élus sont de vieilles chansons et les drames que l'on jouait, il y a une dizaine d'années encore, aux jours de fête populaire, aux solennités religieuses, judiciaires ou civiques, sont de vieux drames, comme cette *Passion* de Somvix où le Christ est jugé suivant la loi grisonne (1). Quoique bien des générations se soient succédé depuis la première *landesgemeinde*, c'est toujours le même peuple qui s'assemble, au même dimanche de mai.

Il semble qu'il y ait en ce pays une force inépuisable de con-

(1) Exemple frappant de la persistance des formes et preuve de la force du pouvoir judiciaire dans les démocraties anciennes : sur vingt-cinq scènes dont se compose la *Passion de Somvix*, vingt et une sont des scènes judiciaires. Voy. *Das Somvixer Passions-Spiel*, Ein Vortrag von Dr C. Decurtins, dans les *Monatrosen*. Stans, 1878.

servation et de durée, que la montagne y communique aux hommes quelque chose de sa perpétuité, de son éternité et que cette maigre terre, cette pauvre vallée ne veuille rien laisser perdre. L'antique Rhétie survit dans les Grisons et les mêmes légendes subsistent, embaumées dans la même langue. En grattant les saints, on retrouverait les divinités rhétiques et, par exemple, sous la sainte Marguerite chrétienne, une déesse païenne de la fécondité, une nymphe des eaux ou des bois (1). La commune grisonne, c'est la commune rhétique, la commune celtique; si l'on voulait expliquer la relation des institutions politiques aux institutions économiques et comment le chef du troupeau était en même temps le chef du village, ce que l'Irlande a permis de deviner, les Grisons le confirmeraient; le *tgauvitg* grison, d'abord chef du troupeau et, durant des siècles, chef du village, éclairerait la transition.

La liberté grisonne, que célèbrent les poésies d'Anton Huonder, c'est celle que vantent et revendiquent d'âge en âge les chants populaires, celle qui faisait autrefois que les mères jetaient leurs enfans sous les pieds des chevaux des Romains victorieux, aimant mieux les voir morts qu'esclaves, celle qu'on a sauvée par le fer et retrempée dans le sang, qui a brisé les entraves féodales; et c'est la liberté rhétique, que le paysan grison a défendue contre Napoléon 1^{er}, comme jadis contre César-Auguste. Cette démocratie de paysans, c'est celle qui a fondé la Ligue Grise; par une longue chaîne de héros et de magistrats obscurs, de capitaines et de législateurs de village, elle rejoint les démocraties paysannes de la Rhétie. Dès qu'elle réapparaît pour ne plus disparaître, au commencement du xv^e siècle, elle se révèle telle que nous la pouvons voir encore: digne, fière, sans haine et sans envie, avec un très haut sentiment de la valeur personnelle de l'homme, avec un sentiment très net de l'égalité politique et juridique des hommes; sûre de n'être, de nature, inférieure à qui que ce soit; respectueuse des supériorités acquises, du talent, du savoir; orgueilleuse des familles paysannes qu'elle croit capables et dignes de gouverner (2); écrivant familièrement: « *A notre cher ami le roi de France,* » et disant cérémonieusement: « *Monsieur le docteur Martin Luther;* » amie de l'instruction et, dans tous les traités qu'elle conclut, réclamant des maîtres d'école. Mais dès sa réapparition elle est fixée, et, en un certain sens, elle est achevée: elle est, quant aux grandes

(1) Ainsi de la Vierge, de sainte Cécile, etc. Voy. l'*Urbaire* de Tavetsch, qui rappelle, sur plus d'un point, le *Formulaire* de Mersebourg.

(2) Voy. dans la *Chrestomathie* de Decurtins (I, 2, p. 358-370) les chansons dites de la Valteline. Voy. les Chansons sur *Jean de Travers*, la *Chanson de la Montagne*, celles sur le *prêtre Rusca*, sur la *Dièle*, « le jardin où les voleurs croissent le plus dru », celle sur les *Chats des différentes communes*, qui rappelle les *Chats fourrés* de Rabelais.

lignes, ce qu'elle restera. Pour elle, le progrès ne sera guère qu'un mot.

Considérez attentivement l'histoire : ces montagnes n'y ont été que deux ou trois fois remuées par les événemens, dans le bouleversement du monde : la première fois, par l'introduction du christianisme ; la seconde fois, par les efforts de la Réforme ; la troisième fois, par les secousses de la Révolution française. Mais, du premier ébranlement, le seul qui soit allé au fond, le roc grison et le peuple grison prennent la figure qu'ils garderont. Le peuple grison est et demeurera, sur son roc, une démocratie chrétienne ou une chrétienté démocratique, dont le christianisme résistera à la Réforme et la démocratie, à la Révolution. Ni la vallée, ni la race, ni la langue, ni les traditions, ni la religion, ni le roc, ni le peuple ne changent.

Sans doute, c'est vainement que l'on s'est abstenu de percer, dans cette enceinte de pics et de glaciers, d'autres ouvertures que celles que Dieu lui-même y fit à l'origine des temps : les cimes de l'Oberalp ne sauraient arrêter tous les vents et toutes les idées. Seulement, qu'une idée moderne, une idée allemande ou française, tombe dans le milieu grison, elle s'y comporte, non comme un ferment qui dissout les vieilles institutions, mais comme un aliment que les vieilles institutions s'assimilent. Saturée de catholicisme et saturée de démocratie, la terre grisonne, quand les idées modernes la touchent, les absorbe et les transforme. Le socialisme est entré dans la vallée du Vorderrhein, et il en est sorti le catholicisme social. C'est, en effet, un peu plus bas, vers le pays rhénan, que le catholicisme social est né, comme doctrine, des œuvres de M^{sr} de Ketteler ; mais c'est en cette vallée même qu'il a trouvé, pour l'action, son soldat le mieux armé, son plus entreprenant et son plus énergique champion, Caspar Decurtins. Qui ne connaîtrait en M. Decurtins que le tribun, à l'âpre, grondante et tumultueuse éloquence, le connaîtrait mal ou ne le connaîtrait pas du tout. Plus encore qu'un orateur, Decurtins est un historien : il n'est pas un discours et presque pas une phrase de lui qui n'ait pour substraction toute l'histoire des Grisons et de la Rhétie. Sa catholique et démocratique vallée, et toutes celles qui aboutissent au même fleuve et à la même histoire, il les sait pierre par pierre, arbre par arbre ; il les parcourt incessamment, ramassant les brins d'herbe et les brins de littérature, emportant comme des trésors le plus grossier caillou du Rhin et la plus naïve devinette de petit pâtre. Chroniques de moines, chansons de soudards, vieilles versions en langue romanche de l'Évangile ou du catéchisme, récits de voyages ou de pèlerinages, coutumes agraires, formules de droit ou de procédure, il recueille tout

pieusement (1) ; il cherche en tout l'âme de la Rhétie, et dans toutes les vieilles choses il la trouve, cette âme catholique et démocratique, et il la voudrait souffler vivante dans les choses toutes nouvelles. Positivement, il est comme une incarnation de ce petit pays et de ce petit peuple devant les grandes questions qui agitent et qui travaillent l'univers contemporain.

C'est sa force aux Grisons, c'est sa faiblesse ailleurs. Qu'est-ce donc, après tout, que le catholicisme social? Pas autre chose ou guère plus qu'une variété du socialisme d'État, mais qui, en plus de ce que supposent les autres, suppose un État chrétien, qui est, somme toute, l'État du moyen âge. Or, il faut l'avouer, si cet État chrétien du moyen âge s'est maintenu quelque part en Europe, c'est ici, c'est dans les Grisons. Quand le socialisme y pénètre, il y rencontre des institutions politiques et économiques où il s'encadre, auxquelles il s'incorpore ; il passe d'autant plus aisément dans l'État grison, que c'est, au résumé, la commune grisonne, une commune encore profondément marquée à l'estampille d'un collectivisme primitif. La redoutable question, la question sociale, y reçoit, sans trop de difficulté, une solution ou demi-solution *historique* et, si l'on peut le dire, *organique*. Mais, de toute évidence, cette solution ou cette demi-solution, elle n'est possible que là où, comme ici, on a en face de soi une démocratie paysanne, religieuse, traditionnelle, pleine de vénération pour les formes anciennes, peu soucieuse de se moderniser, ferme et comme momifiée dans le même idéal ; une démocratie qui est un assemblage de communes et d'associations, solide, à l'épreuve des siècles, enduite au dedans et au dehors du double ciment de la liberté et de la foi ; une démocratie qui, elle-même, est *organique et historique*. C'est le cas pour la démocratie grisonne, c'est plus ou moins le cas pour la démocratie helvétique, en général.

La conséquence en est que, pour la Suisse, les grands problèmes contemporains les plus urgents et les plus inquiétants ne se posent pas avec autant d'acuité, ne paraissent pas aussi gros de hasards et de risques que pour le reste des nations européennes, États centralisés où la commune est morte, où l'association n'est refaite que d'hier, monarchies ou empires à peine démocratiques, ou bien démocraties toutes récentes et inorganiques.

(1) Outre la *Rätoromanische Chrestomathie*, qui fait pour tous les dialectes romanches (*Surselvisch*, *Subselvisch*, *Surseltisch*) ce que Alfons de Flugi n'avait fait que pour la littérature engadinoise et qui complète ce que les PP. de l'abbaye de Disentis ont fait pour les chants d'église avec leur *Cudisch de Canzuns*, M. G. Decurtins a publié nombre de dissertations et de morceaux choisis sur la vallée du Vorder-rhein, entre autres : *Die Disentiser Kloster-Chronik des abtes Jakob Bundi* ; Lucerne, 1888, et une étude sur le *Landrichter Nikolaus Maissen*, etc.

III

En général, la démocratie helvétique, comme la démocratie grisonne que l'on a prise pour type, est une démocratie poussée presque jusqu'à l'extrême et, comme elle, c'est une démocratie historique. Que l'on observe la Confédération dans son ensemble, dans ses organes fédéraux, ou chacun des cantons séparément dans ses institutions particulières : dans les institutions communes à tous ses membres, dans ses organes nationaux ou locaux, partout on pourra constater que, d'une part, sauf les différences de degré, ces institutions et ces organes touchent à l'extrême démocratie et que, d'autre part, ils sont restés relativement pareils à ce qu'ils étaient, lorsqu'il a commencé à y avoir une Suisse et que la Suisse a commencé à avoir une histoire.

On sait en quoi consiste le gouvernement même de la Confédération (1). Le pouvoir exécutif est confié à un Conseil fédéral de sept membres, qui président aux diverses parties de l'administration publique. Le Conseil fédéral équivaut à notre Conseil des ministres. Les membres du Conseil fédéral élisent, entre eux et pour un an, leur président qui est *ipso facto* le président de la Confédération (2). Eux-mêmes sont élus pour trois ans par les deux Chambres de l'Assemblée fédérale, Conseil des États, Conseil national (3).

A chaque député appartient le droit d'initiative en matière de législation fédérale. Ce droit appartient aussi à chaque canton, et nous retrouvons alors l'extrême démocratie, la souveraineté populaire directe s'exprimant, passivement, par le referendum, activement, par l'initiative du peuple lui-même (4); la souverai-

(1) Voy. là-dessus l'ouvrage, devenu très rare, du Dr J. Dubs, *le Droit public fédéral*, et surtout le traité classique de MM. Blumer et Morel : *Handbuch des Schweizerischen Bundesstaatsrechtes*; Bâle, Bruno Schwabe, in-8°, 2 tomes en 3 volumes, 1880-1891.

(2) Il n'est rééligible qu'un an après être sorti de charge.

(3) Le Conseil des États se compose de 44 membres, deux par canton; le Conseil national, de 145 députés, nommés au suffrage direct, à raison de un pour 20 000 habitants. En ce qui concerne le Conseil des États, la durée du mandat et le mode de l'élection sont librement réglés par les lois de chaque canton. Au Conseil national sont éligibles tous les électeurs laïques. Est électeur fédéral tout citoyen suisse âgé de 20 ans, hors les exceptions d'indignité prévues et définies par les lois de son canton. Les députés sont élus pour trois ans.

(4) Le referendum est obligatoire dans un certain nombre de cas : s'il s'agit d'une révision de la Constitution fédérale, que la proposition en émane soit de l'Assemblée fédérale, soit de l'une des deux Chambres ou qu'elle soit la suite d'une pétition signée d'au moins 50 000 électeurs. Il est obligatoire encore sur l'approbation ou le rejet définitifs d'une loi, quelle qu'elle soit, « d'un caractère impératif général et de nature non urgente », votée par l'Assemblée fédérale — quand 30 000 citoyens ou 8 cantons au moins le réclament, dans un délai de 90 jours après la publication. De même

neté populaire permanente, la démocratie directe, l'extrême démocratie, en matière fédérale. Il en coûterait peu de montrer que les choses, historiquement, n'ont pas beaucoup changé : quoiqu'elle ne soit plus tenue d'obéir aux instructions de ses commettans, l'Assemblée fédérale ressemble encore et toujours à la Diète ; la souveraineté populaire est toujours comme suspendue sur la tête des députés et, dans les questions vraiment importantes, ils ne légifèrent que *ad referendum*. (C'est même de la diète helvétique qu'est venu ce mot qui devait faire une si singulière fortune : les envoyés de chaque canton, munis d'instructions qui les liaient, ne décidaient de rien, écoutaient seulement pour en référer, *ad referendum*, et, à la diète suivante, rapportaient la réponse de leur canton.)

Comme la Confédération dont ils sont les membres, et comme le canton des Grisons qui nous sert de point de comparaison, tous les cantons suisses sont des démocraties, s'ils ne sont pas tous des démocraties du même degré (1).

Où la législation directe par le peuple, ou le referendum obligatoire, ou le referendum facultatif : partout le referendum, presque partout l'initiative, et partout une démocratie nettement caractérisée, qui partout s'approche de la démocratie extrême et qui, plus ou moins ancienne, est une démocratie historique.

C'est une démocratie par ses institutions politiques ; c'en est une encore, et plus peut-être, par ses institutions économiques, par ses traditions, par ses coutumes et ses mœurs, par tout son *habitus*, par toute sa manière d'être. On ne trouve pas partout, comme dans les Grisons, le droit de *parcours*, ce ressouvenir, ou cette survivance de l'antique communauté de village mais en beaucoup d'endroits on trouve l'*allmend*, qui n'en est pas une survivance moindre, et partout ou presque partout, dans les 3 200 communes de la Suisse, une commune très forte, avec des

désormais pour l'initiative, si 30 000 citoyens demandent que telle loi soit mise aux voix sur tel objet.

(1) Quelques-unes ne sont pas moins que des démocraties extrêmes, absolues et directes : plus absolues et plus directes que la démocratie grisonne elle-même, en ce que ces cantons n'ont point de Grand-Conseil, se gouvernent et s'administrent sans intermédiaire par une *landesgemeinde* périodique, qui est une assemblée de tout le peuple de tout le canton, non plus seulement, ainsi que dans les Grisons, une *landesgemeinde* de cercle ou de judicature. Quatre cantons, dont deux cantons sont doubles, se régissent ainsi : Uri, Glaris, les deux Unterwalden et les deux Appenzell. Dans six autres cantons : Zurich, Berne, Schwyz, Soleure, Argovie, Thurgovie, et un demi-canton, Bâle-campagne, il y a, comme dans les Grisons, une assemblée locale de représentants du peuple, mais elle ne fait que préparer les lois, qui ne deviennent exécutoires qu'après avoir reçu directement, expressément, la sanction populaire. Huit cantons : Lucerne, Zug, Schaffhouse, Saint-Gall, le Tessin, Vaud, Neuchâtel, Genève, et un demi-canton, Bâle-ville, admettent que les lois sont des lois et doivent être exécutées, aussitôt votées dans les règles par l'assemblée des représentants du

communaux très étendus (1). Partout dans les 22 cantons, le droit ou le privilège de « bourgeoisie » est demeuré très vivant et très efficace, en sorte que tout Suisse a, pour ainsi dire, jusqu'à trois nationalités : il est Suisse, il est citoyen de tel canton, il est bourgeois de telle commune ; ou, si l'on veut, ces trois nationalités en font une seule, mais élevée à la troisième puissance : le canton et la commune en sont les facteurs. L'homme et la commune ne font qu'un ; où que l'homme s'en aille, en Suisse, la commune le suit comme son ombre. On n'oublie jamais de spécifier : Decurtins, de Trons, Scherrer, de Saint-Gall, Forrer, de Winterthur, comme on disait, aux premiers temps, Fürst, d'Uri, Stauffacher, de Schwyz, Arnold du Melchthal, d'Unterwalden. Jamais on n'oublie de localiser la qualité de citoyen, et ce n'est pas là seulement un rappel, une trace de fédéralisme : c'est la preuve que la commune n'est pas morte, qu'elle n'est pas affaiblie et qu'elle n'a point lâché sa prise sur l'individu (2).

Cette nation a des cases, cette société a des cadres : le grand organisme de l'État n'a pas tué les organismes plus petits. Assurément on ne trouve pas partout une foi religieuse aussi entière, aussi peu entamée que dans la vallée du Vorderrhein, et l'on ne trouve partout ni les mêmes institutions, ni les mêmes traditions, ni tout à fait les mêmes coutumes, ni tout à fait la même manière d'être, mais nulle part on ne trouve un peuple sans croyance formelle, et nulle part il ne manque d'institutions et de coutumes anciennes, contre lesquelles les nouveautés sont sans vertu et qui, pesant sur elles de tout le poids de l'histoire, ou les brisent, ou les réduisent à leur mesure et les façonnent à leur image et ressemblance. Devant cette multitude de petits organismes, bien vivants, communes et associations, les grandes questions contemporaines ne se posent pas dans les mêmes termes que devant l'État centralisé, ogre et géant, accapareur et destructeur de toute vie qui n'est pas la sienne ; elles se fractionnent, elles aussi, et, pour la Suisse, par exemple, comme l'État y est divisé en com-

canton ; mais, pendant un certain délai, la faculté y est réservée aux citoyens, en nombre déterminé, de réclamer sur chacune d'elles un vote populaire direct. Dans le Valais, le referendum est obligatoire, mais seulement pour les lois de finances : Fribourg est l'unique canton où le referendum n'existe en matière cantonale que pour la révision de la constitution, sans être applicable aux lois ordinaires. Mais il n'a pu, plus que les autres, s'y soustraire en matière fédérale.

(1) Voy. Ém. de Laveleye, *De la Propriété et de ses formes primitives* ; Paris, Alcan, 1891, 4^e édit., p. 119-166.

(2) Cpr. les très judicieuses remarques de M. Canovas del Castillo, *Problemas contemporaneos*, III, *Discurso del Ateneo: La Democracia pura en Suiza*, p. 45-86. M. Canovas del Castillo observe justement que le canton suisse est comme une grande commune qui, par l'absence d'un pouvoir central assez fort, a pu atteindre son complet épanouissement.

munes, la question sociale y est morcelée en questions communales.

Cela est rigoureusement vrai pour les contrées où, comme dans les Grisons, il n'existe pas ou il existe peu d'industries de type moderne et, s'il en faut rabattre pour les cantons manufacturiers, du moins reste-t-il rigoureusement vrai, et pour toute la Suisse, que la question sociale y peut recevoir ce que nous avons appelé une solution organique, une solution historique. On l'a souvent remarqué, dans les derniers congrès : le socialisme révolutionnaire est une espèce qui ne pousse pas et ne s'acclimata pas en Suisse. Dès que le socialisme s'y est fait jour, il s'est comme infusé et dilué dans les institutions ; il a donné naissance à une institution spéciale, le secrétariat ouvrier, mais cette institution elle-même n'est qu'un organisme de plus, qui ne dérange en rien l'existence normale du pays ; il s'est discipliné, il s'est classé ; il est passé dans la vie organique, dans la vie historique de la Confédération. Ailleurs, le socialisme est hors de la société et contre elle ; en Suisse il est dans la société. Il serait excessif de prétendre qu'il agit comme un aliment, mais non plus il n'agit pas comme un ferment mortel. Si le corps helvétique ne se l'assimile pas, il en supporte le virus atténué et il élimine, par mille institutions locales, ce qui pourrait lui nuire : tout ce vieux collectivisme communal, toute cette vieille démocratie diffuse lui sert comme de vaccin et lui confère une sorte d'immunité.

Mais il va de soi que les choses changeraient d'aspect et que la question sociale prendrait en Suisse la même gravité qu'ailleurs, qu'elle s'y poserait dans les mêmes termes, si la Confédération devenait un État complètement, absolument centralisé. Or on ne saurait nier que c'est la tendance de toute confédération de se resserrer en un État fédératif et la tendance de tout État fédératif, de se centraliser de plus en plus pour devenir un État parfait, ce qui ne signifie, dans le langage du droit, que parfaitement un (1). On ne saurait davantage contester, à repasser les faits, que cette tendance vers la centralisation ait été, depuis un demi-siècle, celle du gouvernement de la Confédération helvétique. Elle est au fond de la guerre du Sonderbund, entre les lignes de toutes les constitutions postérieures à 1848, sous les articles de chaque loi fédérale. Un courant centraliste d'une grande puissance emporte, on le répète, la Confédération, mais

(1) Voy. Sir Travers Twiss, *Le Droit des gens*, t. I; *En temps de paix*, pp. 51, 59, 61. Cp. Bluntschli, *Geschichte des Schweizerischen Bundesrechts*, 2^e édit., 1875; *La Politique*, trad. franç., pp. 242 et suiv., *Théorie générale de l'État*, trad. franç., p. 416 et suiv.

il n'a pu encore vaincre la résistance que lui oppose un contre-courant régionaliste presque aussi puissant que lui.

Comme toutes choses en ce pays, la lutte de ces deux tendances se poursuit déjà depuis longtemps et vient de très loin dans l'histoire. Les partisans de la centralisation se recrutent surtout dans le Conseil fédéral et dans l'Assemblée fédérale où, en fait, prédomine encore l'influence des anciens cantons directeurs de Zurich et de Berne. Le siège de l'opposition, la place forte du régionalisme est dans les cantons ruraux, alpestres et forestiers, dans les cantons primitifs, dans les cantons à *landesgemeinde*, à démocratie directe. On le répète aussi, le courant centraliste et le courant régionaliste ont, l'un et l'autre, capté de la force aux courants religieux qui traversaient l'ancienne Confédération ; l'un au protestantisme et à l'indifférence ou à la libre-pensée, de toute philosophie et de toute secte ; l'autre au catholicisme, conservé pur et vivace au fond des campagnes, en plusieurs cantons, historique et social, véritable institution qui s'y confond avec les institutions politiques et économiques elles-mêmes.

C'est ce qu'il y avait dans la proposition sur laquelle le peuple suisse a été, par voie d'initiative, appelé à voter tout dernièrement, de répartir entre les cantons, au prorata de leur population, une certaine somme provenant du produit des droits de douane : le cantonalisme y prenait, plus ou moins franchement, l'offensive contre la centralisation ; et, plus ou moins ouvertement, la démocratie directe attaquait la démocratie représentative. Du fait que la centralisation a ses protagonistes surtout dans le Parlement fédéral et le cantonalisme, ses défenseurs surtout dans les cantons ruraux, à *landesgemeinde*, la politique actuelle, en Suisse, se présente sous une autre face. On est autorisé à dire qu'une bataille y est engagée, qu'il y a conflit entre le régime parlementaire et la démocratie directe.

Le phénomène n'est pas nouveau. Voilà une cinquantaine d'années que le célèbre historien Grote le prévoyait dans ses *Sept lettres sur les récents événements politiques de la Suisse*. Avec une perspicacité remarquable, il en marquait le sens et la portée (1). Grote discernait clairement « que les gouvernements vraiment populaires, loin de mériter le reproche d'inconstance, se caractérisent quelquefois par une extrême ténacité d'attache-

(1) L'occasion lui en était fournie par une clause de la constitution cantonale de Lucerne, d'après laquelle toutes les lois discutées dans le Conseil législatif devaient être soumises au vote des citoyens de tout le canton, pour obtenir leur sanction souveraine ou échouer devant leur veto. « C'était une invention du parti ultra-catholique, et elle avait pour but de neutraliser l'opinion des catholiques libéraux, en les assujettissant à l'opinion moyenne de toute la population cantonale. »

ment et que le mal à craindre de ce régime, — l'excès de tout bien étant un mal — serait probablement trop de conservatisme plutôt que trop de radicalisme (1). »

Il nous paraît inutile d'entamer une discussion sur les inconvénients respectifs de ces deux excès contraires ; ce qui est certain et ce qu'il faut noter, sans en vouloir déduire plus qu'il ne convient, c'est que la démocratie directe, en Suisse, s'est jusqu'ici montrée plutôt conservatrice, la démocratie représentative, plutôt radicale. Le referendum y a toujours ou presque toujours agi dans le sens conservateur. De 1874 à 1884, pour ne point parler d'expériences plus récentes, il a été procédé à onze consultations populaires, dans lesquelles dix-huit questions de tout ordre, politique et économique, étaient soumises au peuple ; dix-huit réformes ou innovations lui étaient proposées. Cinq fois seulement, il a répondu, oui ; treize fois, il a répondu : non. Parmi les cantons qui le plus fréquemment répondent : non, figurent les cantons catholiques ou fortement mêlés de catholiques, les cantons ruraux, les cantons primitifs, à démocratie directe, à *landesgemeinde* (2).

Là encore, s'affirme et s'accuse d'une manière saisissante la persistance des courans historiques. En Suisse, au moins dans une grande partie de la Suisse, c'est la démocratie directe qui est traditionnelle et historique ; c'est le régime parlementaire qui est une superfétation, de date récente. Aussi n'est-il personne qui n'ait été frappé, on ne veut pas dire du discrédit où est tombée l'Assemblée fédérale, puisque tout le monde prodigue à ses membres les marques extérieures du respect, mais de l'inattention qu'on met à suivre ses débats et du peu d'importance que l'on attache à ses résolutions. La raison de ce détachement est toute simple. Ce n'est point que le Parlement helvétique ne contienne pas d'hommes de valeur. Ses trois partis, radicaux, centre et catholiques, en ont plus d'un dont ils peuvent s'enorgueillir.

Sans remonter jusqu'aux morts et jusqu'aux disparus, sans rappeler les jours glorieux de Ruchonnet et de Welti (nous n'en sommes pourtant qu'au lendemain), il n'est pas permis de dédaigner un groupe comme le groupe radical, aux premiers rangs duquel on voit des chefs tels que M. Favon, de Genève, M. Comtesse, de Neuchâtel, M. Brenner, de Bâle, M. Forrer, de Winter-

(1) Sir Henry Sumner Maine, *Essais sur le gouvernement populaire*, trad. franç., p. 66-67.

(2) Lucerne, Uri, Schwyz, les deux Unterwalden, Zug, Fribourg, Appenzell (Rhodes intérieures), Saint-Gall, les Grisons, Argovie, le Valais. Dans le canton de Glaris, la population est, pour les trois quarts, protestante. Voy. la magistrale étude de M. Théodor Curti, *Geschichte der Schweizerischen Volksgesetzgebung*, Zürich, 1885.

thur; ni comme le centre, assez semblable à notre centre gauche français, pépinière de jurisconsultes et de financiers émérites, où la Confédération trouve toujours d'habiles négociateurs pour ses traités de commerce, refuge du libéralisme politique et de l'orthodoxie économique, où l'on compte MM. Crammer-Frei, de Zurich, Speiser, de Bâle, Hammer, de Soleure, Cérésolle, de Lausanne, von Steiger, de Berne; ni même une minorité comme le groupe des catholiques et des conservateurs, s'ils ont nom Muheim, d'Uri, Keel, de Saint-Gall, Theraulaz, de Fribourg, et Reichlin, de Schwyz.

Et ce n'est point non plus que l'assemblée fédérale ne travaille pas : il y a telle de ses commissions, comme la commission chargée d'étudier une loi sur l'assurance obligatoire, dont les procès-verbaux sont des monumens. Mais c'est que le peuple suisse, ayant toujours en main sa souveraineté, armé qu'il est et du *veto* et de l'initiative, sait qu'en définitive il ne cesse pas un instant d'être son propre législateur, qu'il n'aura que les lois qui lui plaisent et qu'il aura toutes les lois qui lui plaisent. C'est que, dans le Parlement helvétique, les partis n'ont plus de programmes ou que leurs programmes ne remuent plus le pays (1). C'est que la vie de la Suisse n'y est plus, si elle y a jamais été. C'est, pour être bref, que le parlementarisme n'est que comme un placage sur l'histoire nationale.

Malgré les avertissemens, la plupart des chefs radicaux attendaient du referendum et de l'initiative populaires tout autre chose que ce qu'ils ont donné. Leur désillusion n'a d'égale que la désaffection du peuple envers le parlementarisme (2). Cette désaffection est commune aujourd'hui, de nombreux symptômes en témoignent, à toute l'Europe occidentale. En Suisse, elle ne se déguise pas. Déjà, un orateur a osé dire, à propos d'un projet de construction d'un nouveau palais pour les Chambres, que ce qu'il fallait songer à bâtir, c'était « le mansolée du parlementarisme. » Il allait, sans doute, un peu vite en besogne : un régime politique, une constitution sont morts longtemps avant que leur décès soit déclaré

(1) Dans l'Assemblée fédérale suisse, il est très difficile de constituer et de faire vivre des partis qui aient un programme, parce que les questions locales se mêlent incessamment aux questions de principes, ou bien, sur les questions de principes, il y a des points de vue locaux. Les radicaux de Berne ne pensent pas comme ceux de Lucerne, ni même ceux de Genève comme ceux de Lausanne. A plus forte raison, de Zurich au Valais ou aux Grisons. De même pour le Centre et les catholiques, quoique chez ces derniers l'unité de foi maintienne quelque unité de doctrine et de tactique. Et il faudrait tenir compte encore des différences d'esprit et de mœurs entre les cantons, ne fût-ce qu'entre ceux de la Suisse française et de la Suisse allemande.

(2) Voy. un tout récent article de M. Numa Droz, dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* de novembre 1894,

et qu'on leur fasse des funérailles officielles. Mais, pour l'assemblée fédérale, combien que doit durer la crise, elle traînera moins qu'ailleurs. Ailleurs, elle sera prolongée ou retardée, car on n'est pas sans inquiétude : soit, c'en est fait peut-être du parlementarisme ; mais après ? mais par quoi le remplacera-t-on ? En Suisse, le successeur est tout trouvé : la démocratie directe est toute prête ; d'autant plus que, chaque canton ayant sa législation propre, la législation fédérale peut être réduite au *minimum*. Et c'est ainsi que la lutte entre la démocratie représentative et la démocratie directe se ramène encore à n'être, sous une autre face, que la lutte entre le centralisme et le cantonalisme.

Les polémiques sur le service et les dépenses militaires ne sont, elles aussi, qu'un autre épisode du même combat. La Suisse, on le sait bien, n'est pas plus que n'importe quelle puissance en Europe, étant données les circonstances générales, libre de s'armer ou de ne pas s'armer. Si le militarisme y augmente, s'il en vient à menacer le vieil esprit et les vieilles traditions de la Confédération (il n'en est certes pas à ce point, mais il y tend) c'est à coup sûr, sous la pression extérieure de l'omni-militarisme européen, mais ce n'en est pas moins sous une poussée interne, la grande poussée vers la centralisation. Jusqu'où iront ces entreprises de l'État central ? Comment se terminera la lutte ? On ne voudrait pas s'aventurer à le prédire. Mais de deux choses l'une : Ou bien l'État central s'arrêtera à temps, et il sera temps qu'il s'arrête, lorsque, pour passer outre, il lui faudrait s'en prendre aux organismes locaux de toute taille et de toute nature — et alors il se pliera à l'histoire, ou bien il s'attaquera à ces organismes locaux — et alors c'est l'histoire qui l'arrêtera. Les chances sont, de toute façon, pour que force reste à l'histoire. Tout ce qu'on a tenté sans elle et contre elle, a échoué, dans la Confédération helvétique. La loi de la démocratie suisse est de travailler avec elle et de se régler sur elle. Car, ni en Suisse, ni nulle part, elle n'est ni révolutionnaire, comme quelques utopistes le disent, ni réactionnaire, comme quelques théoriciens le pensent : elle est conservatrice et évolutionniste.

Si, maintenant, on cherche ce que d'autres démocraties, la nôtre particulièrement, pourraient bien imiter de la démocratie helvétique, on est obligé de le reconnaître : rien ou presque rien à cette heure : les milieux sont trop différents.

La Confédération suisse est une démocratie de paysans : la France n'a jamais été une démocratie rurale. La démocratie helvé-

tique est pauvre, simple et de mœurs familières, contente d'une honnête médiocrité : la France ne l'est pas ou ne l'est plus. La Suisse est attachée à d'anciennes libertés qui sont beaucoup plus près des franchises du moyen âge que de la liberté moderne : la France a oublié ces libertés anciennes et ne connaît plus que la liberté jacobine. La démocratie helvétique est foncièrement égalitaire : la France ne l'est pas, en dépit de toutes les belles phrases sur la prétendue « soif » que nous avons de l'égalité. La démocratie suisse est religieuse, cérémonieuse, respectueuse des us et des coutumes : la république française a cessé de l'être et s'en pique comme d'une élégance. La démocratie helvétique a précédé l'introduction, dans le monde, de la grande industrie et des problèmes terribles qu'elle soulève : la démocratie française l'a suivie.

La démocratie suisse, avant tout et par-dessus tout, est historique et organique : la démocratie française ne l'est pas ; elle a hérité de la monarchie une histoire et des organes monarchiques. Tout ce qu'il y avait, dans la monarchie même, d'éléments susceptibles de devenir les organes d'une démocratie, elle les a perdus et chose étrange ! aucun régime n'a plus contribué à les détruire que ceux dont le but déclaré était de fonder en France une démocratie. L'État centralisé a cru que, pour être par lui-même, il fallait n'être que lui seul ; il a fait de la société, de la nation et du peuple une poussière. Le département n'est pas ce qu'était la province, qui n'a jamais été ce qu'est le canton suisse. L'arrondissement ne vit pas ; le canton français ne vit pas ; la commune et l'association vivent à peine.

Le même vent socialiste et révolutionnaire soufflant sur la France et la Suisse, en Suisse, se brise aux montagnes et aux collines, à la commune et à l'association ; en France, c'est un ouragan déchaîné dans une plaine rase. Le suffrage universel, en Suisse, a beau être, comme chez nous, pur et simple ; il trouve dans les institutions locales, dans la commune, dans l'association, une base organique, tandis que chez nous il ne rencontre que le vide et demeure brutalement et stupidement inorganique.

Néanmoins, lorsqu'on dit qu'il n'y a rien à emprunter à la Confédération helvétique, on ne veut dire que : rien, quant à présent. Et même dès à présent, notre démocratie aurait à prendre de la Suisse quelque chose d'essentiel et de primordial : elle devrait se faire ou se refaire les organes d'une démocratie. — Rien que cela, d'abord ; mais cela.

LA FIN DU SECOND EMPIRE

II ⁽¹⁾

LA DERNIÈRE ARMÉE

I

Quels que fussent les mérites comparés de la marche sur Metz et de la retraite sur Paris, l'essentiel était, après avoir fait son choix, de pousser au succès par l'énergie concordante de tous, et surtout de ne pas perdre de temps, car, on l'a dit, « le malheur n'en accorde jamais ». Le plus mauvais des partis, le seul qui n'offrit aucune chance, c'était d'hésiter entre eux, aller de l'un à l'autre, et, ne sachant ce qu'on voulait faire, permettre à l'ennemi de faire ce qu'il voudrait.

Ce danger du moins ne semblait pas à craindre. De tous les conflits que la diversité des opinions crée entre les hommes, les désaccords sur les plans de campagne sont d'ordinaire les plus vite apaisés. Dans l'armée, toute controverse s'achève en un ordre, et la puissance d'une hiérarchie indiscutée met au service de la mesure prise l'effort même de ceux qui l'ont combattue. Subordonné à Montauban et nommé par lui, Trochu n'avait pas qualité pour faire échec aux volontés du ministre, et après avoir vainement tenté de le convaincre, il se rendit le 16 août à Châlons pour lui obéir et prendre le commandement du 12^e corps. Mais là son rôle, ses devoirs et ses droits allaient être subitement changés.

L'empereur, après nos défaites, avait pensé, comme le général, à ramener l'armée sur Châlons et à couvrir Paris. A la suite d'objec-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

tions venues des Tuileries, il s'était résigné à suspendre ce projet mais sans y renoncer, et l'avait repris sans l'exécuter. La maladie affaissait son corps et le fatalisme son âme; l'une et l'autre le réduisaient à ce lamentable état où, l'intelligence gardant toute sa vigueur, la volonté a perdu toute son énergie. Il était comme le médecin consultant de ses malheurs, et s'ordonnait des remèdes qu'il n'avait pas la force de prendre. Cette inertie s'était prolongée jusqu'au 13 août : il comprit alors qu'il lui restait un seul moyen d'accomplir ses desseins, c'était d'en confier à un autre l'exécution, et enfin il abandonna le titre d'un pouvoir qu'il n'exerçait pas. En remettant l'armée de Metz à Bazaine, il la lui confia avec l'ordre formel de la ramener sans retard à Châlons. Le 14, le maréchal, pressé par lui, avait donné ordre à ses troupes campées à l'est de Metz, de passer la Moselle pour commencer la retraite. Mais le temps perdu par nous avait été employé par l'ennemi, et au moment où la plus grande partie de l'armée était déjà sur la rive gauche du fleuve, l'arrière-garde, attaquée sur la rive droite, avait dû combattre et toute l'armée suspendre sa retraite. Dans cette rencontre de Borny, les Allemands furent repoussés; ils ne renouvelèrent pas l'attaque le lendemain. La journée du 15 fut employée par nous à rétablir l'ordre de marche que le combat du 14 avait troublé. Et le 16, au matin, au moment où l'armée se préparait à suivre la route de Verdun, son arrivée dans cette ville paraissant certaine, l'empereur avait précédé les troupes, de Verdun le chemin de fer l'avait amené à Châlons, il arrivait au camp dans la soirée.

Le prince Napoléon l'accompagnait, vivant contraste. Autant l'empereur, en face du sort adverse, demeurait dans le silence et dans l'incertitude, qui est le silence de la volonté, autant le prince, vigoureux d'esprit et de corps, opposait de mouvement, de paroles et d'idées à la mauvaise fortune. Les énergies qui étaient le don de sa race et l'embarras de son rang s'étaient, au cours de sa vie, le plus souvent dépensées, faute de mieux, en scandales ou en boutades; on avait ainsi qualifié son opposition à la guerre de 1870, et, les premiers jours de la campagne, il avait joué l'ingrat personnage de prince sans crédit et de général sans emploi. Nos revers avaient rétabli son influence, il en avait usé pour donner quelques sages conseils. Sa parenté et son caractère lui rendaient plus facile qu'à tout autre de dire à l'empereur la vérité quand la vérité était pénible, et l'empereur savait gré à l'homme qui ne craignait pas de lui déplaire pour le servir. Le prince était donc en ce moment écouté plus que personne, et mieux que personne il réussissait à arracher, par l'affectueuse brusquerie de ses allures,

quelques résolutions à la torpeur habituelle du souverain. Nul n'avait insisté davantage pour que l'empereur renonçât à commander l'armée de Metz. Il voulait que Napoléon III cessât de faire le général et redevint chef d'État. La pensée de mettre fin au pouvoir de l'impératrice, qu'il n'aimait guère et qui le lui rendait, ajoutait le charme d'une petite représaille aux grandes raisons d'intérêt public. Mais comment opérer ce changement ? Il y songeait quand il apprit que le jour même arrivaient au camp Trochu pour former son corps d'armée, et Mac-Mahon pour refaire le sien. Il considéra que la destinée les amenait à l'heure dite pour résoudre à la fois toutes les difficultés.

Le lendemain matin 17, Mac-Mahon et Trochu furent avertis que l'empereur les attendait à son quartier général. Ils s'y rendirent, Trochu accompagné des généraux Schmitz, son chef d'état-major, et Berthaud, commandant des mobiles parisiens. Le prince Napoléon, qui avait provoqué cette conférence, y prit la parole avec sa netteté accoutumée. L'empereur, exposa-t-il, a abandonné le gouvernement pour conduire la guerre. Il est temps qu'il cesse de commander les armées. Il doit achever ici ce qu'il a commencé à Metz. Il a remis au maréchal Bazaine l'armée du Rhin ; il lui reste à donner un chef à l'armée de Châlons. Le maréchal Mac-Mahon semble désigné pour ce choix. Mais, si l'empereur ne commande plus, il n'a, hors des armées, de place que sur son trône, et l'on ne peut gouverner la France que de Paris. Sans doute à Paris sont les adversaires les plus nombreux et les plus exaltés de l'empire, et le retour de l'empereur n'est pas sans péril. Il importe donc que l'empereur ne rentre dans sa capitale qu'avec une force capable de le défendre. Cette force, un homme plus que personne la possède aujourd'hui ; le général Trochu a à la fois la confiance des troupes et la faveur de l'opinion. Que l'empereur, sûr de sa loyauté, le nomme gouverneur de Paris et le suive. Et le prince laissait entendre que, si les Parisiens apprenaient à la fois l'arrivée du souverain vaincu et celle du général populaire, ils se résigneraient à la mauvaise nouvelle en faveur de la bonne. D'ailleurs l'empereur serait lui-même suivi des armées qui avaient maintenant pour objectif la défense de la capitale, et qui la défendraient au besoin contre les ennemis du dedans.

Tout le monde avait écouté en silence. L'empereur seul, au moment où lui était peinte l'étrangeté d'une situation qui ne lui laissait ni l'autorité militaire ni l'autorité politique, avait murmuré doucement : « C'est vrai, j'ai l'air d'avoir abdiqué. » L'exposé achevé, il demanda leur avis aux deux hommes dont le

prince proposait le concours. Mac-Mahon ne formula aucune objection ni aux mouvemens indiqués des armées, ni au choix de sa personne. Prêt à commander l'armée de Châlons, il voulut seulement être subordonné au maréchal Bazaine. Puisque les deux armées allaient se joindre, une volonté unique devait les diriger, et Mac-Mahon, modeste et juste appréciateur de son mérite, se sentait fait pour les secondes places où, tout en commandant, l'on obéit encore.

Trochu voyait venir à lui, inopinée, providentielle, l'occasion de servir l'idée qu'il avait conçue, conseillée, qu'il croyait le salut. Nos forces se repliaient sous la capitale, et c'est à lui, disgracié quelques jours avant, que le souverain offrait la mission de défendre la ville, et la gloire de mettre un terme à la fortune de la Prusse ! Sans doute cette gloire avait son ombre : il faudrait peut-être défendre aussi l'empereur contre Paris ! Mais cet empereur, éclairé par ses fautes, avait commencé à les réparer en décidant la retraite de nos troupes, et son retour au gouvernement était l'abandon des plans funestes que Montauban avait conçus et que la régence avait faits siens. Trochu répondit donc que ses désaccords avec l'empereur n'avaient jamais eu un caractère d'hostilité personnelle, que le retour de nos troupes sous Paris mettrait fin au dernier et au plus grand de ces dissentimens, que par suite il acceptait de défendre Paris, et dans Paris l'autorité de l'empereur. Il se montra désireux de ramener avec lui les 18 000 mobiles qui de Paris avaient été envoyés à Châlons. De l'avis de leur chef, le général Berthaud, ils ne pouvaient être employés en rase campagne, et le ministre venait d'envoyer l'ordre de les expédier comme garnisons dans diverses places du Nord. Au lieu de disperser ces 18 000 hommes dans des forteresses secondaires et où ils demeureraient peut-être inutiles, mieux valait les rendre à la ville qui verrait la bataille décisive, et qu'ils avaient le plus d'intérêt à défendre. Sans doute l'espoir d'accroître par ce don de joyeux avènement son crédit sur les Parisiens et de faire mieux accepter l'impérial embarras qu'il traînait à sa suite poussa aussi le général à solliciter cette mesure, comme l'espoir de se ménager un retour plus facile aux Tuileries poussa l'empereur à la consentir.

Il restait seulement à donner les ordres qui allaient consommer la renonciation de Napoléon III à l'autorité militaire et marquer sa reprise du gouvernement. C'était le plus difficile : il cessait de désirer dès qu'il fallait vouloir. Il appela au secours de son inertie ses scrupules de souverain constitutionnel. Il n'avait pas le droit de résoudre seul ces questions, il allait en écrire au

conseil des ministres. Il fallut que le prince Napoléon fit mine de s'irriter, et poursuivit de retraite en retraite cette résolution qui se déroba. N'était-il plus empereur ? Il s'agissait de prendre la conduite des événemens au lieu de leur remorque, et il n'y avait que trop de temps perdu. Il fallait que le souverain fût le lendemain à Paris, pour cela que le général Trochu l'y précédât sur l'heure ; porteur des décrets, le nouveau gouverneur les ferait contresigner par les ministres. Après quoi il emmena le général Schmitz, lui dicta les décrets, les présenta tout rédigés à l'empereur, qui mit au bas son nom. Le général Trochu les reçut et partit avec le mandat d'en assurer l'exécution.

A minuit il arrivait à Paris. Il se rendit chez le ministre de l'intérieur et demanda, pour les pièces dont il était porteur, le contreseing et une publication immédiate. M. Chevreau estima que le contreseing de résolutions militaires appartenait au ministre de la guerre, qu'elles étaient d'ailleurs d'importance à être communiquées d'abord à la régente ; il résolut donc de les lui soumettre sans délai et, accompagné du général, partit pour les Tuileries à une heure du matin.

L'impératrice était déjà avertie, et déjà s'était prononcée sur le projet qu'il croyait lui apprendre. Instruite par une communication de l'empereur, elle avait aussitôt confié la nouvelle à Montauban, et dans la soirée, tandis que le ministre, par une dépêche où il se disait d'accord avec la souveraine, suppliait l'empereur de renoncer à ce retour, l'impératrice avait parlé elle-même. Elle devina qui venait d'inspirer à Napoléon III cet accès d'énergie, et son hostilité contre le conseil s'exaltant de son antipathie contre le conseiller, elle avait écrit : « N'oubliez pas combien son départ de l'armée en Crimée a pesé sur toute la carrière du prince Napoléon. » Cruelle et habile riposte, qui égarait une question de politique dans une question d'honneur et d'un seul coup frappait au point sensible deux hommes, puisqu'elle sommait le courage de l'un et niait celui de l'autre.

Aussi croyait-elle le péril conjuré quand il lui apparut, déjà immédiat et victorieux, en la personne de Trochu. Elle ne dissimula, dès les premières paroles, ni son irritation ni sa résistance : « Les ennemis de l'empereur, dit-elle, ont seuls pu lui conseiller le retour à Paris. Il n'y rentrerait pas vivant. » Lorsque le général lui soumit sa proclamation, rédigée en route et commençant ainsi : « L'empereur que je précède »... elle exigea la suppression de ces mots. Satisfaite sur ce point essentiel, elle ne s'opposait pas à ce que les autres mesures fussent présentées au visa de Montauban.

Celui-ci menaça d'abord de donner, au lieu de sa signature, sa démission. Non seulement Trochu obtenait un poste que le cabinet n'avait pas voulu lui confier, mais il ramenait les gardes mobiles de Paris, au mépris des ordres donnés par le ministre, son chef militaire; il revenait enfin pour servir des plans de campagne que le gouvernement avait repoussés. Mais, le premier feu jeté, Montauban comprit que se mettre, par un refus, en conflit ouvert avec l'empereur, c'était se fermer l'avenir, qu'en gardant le pouvoir il gardait mille moyens de traverser les mesures contraires à ses vues, et il signa.

Trochu avait essayé avec calme ces manifestations de mauvaise humeur. Il les acceptait comme les petites épreuves dont il faut payer toujours l'honneur des grands devoirs, et il espérait par une courte patience user cette opposition. Le caprice passionné d'une femme ne saurait prévaloir sur une nécessité évidente; peu importait que l'empereur ne précédât pas l'armée à Paris, pourvu qu'il y revint avec elle; le prince Napoléon, grâce auquel la résolution avait été prise, en presserait l'accomplissement. En effet, tant que le prince resta près de l'empereur, celui-ci persévéra dans la même volonté, et il l'exprimait encore le 19. Ce jour-là, il est vrai, son cousin le quittait, se rendant à Florence (1). L'Italie donnerait-elle le secours qu'elle avait fait espérer avant la guerre? L'instant était venu de le savoir, et par son alliance avec la maison de Savoie comme par ses sympathies connues pour la nation italienne, le prince Napoléon semblait le plus capable d'obtenir une réponse favorable. Mais son départ ne laissait pas affaissée et à l'abandon la volonté qu'il était. Lui absent, restait un conseiller plus dominateur et plus infailible encore, l'ennemi, dont la marche, trop conforme aux prévisions de Trochu, avait continué durant nos journées inactives, et dont les succès, commandant à nos propres desseins, ne nous laissaient plus le choix entre plusieurs voies de salut.

II

Au début de la guerre l'ennemi avait trois armées concentrées sur notre frontière du Nord, de la Belgique à Lauterbourg. La première, sa droite, forte de 60 000 hommes sous Steinmetz,

(1) Le prince Napoléon a rapporté les paroles que lui adressa l'empereur au moment du départ :

« Tu ne me quittes que pour quelques jours; si ta mission ne réussit pas, tu me rejoindras. Les projets de Mac-Mahon sont bien arrêtés : l'armée se retire sous Paris par les places du Nord. C'est sous Paris que nous livrerons probablement une bataille décisive, et d'ici là tu seras de retour. » *La Vérité à mes calomnieux*, p. 72.

avait pénétré en Lorraine par la bataille de Forbach. La troisième, sa gauche, forte de 120 000 hommes, sous le prince royal, avait envahi l'Alsace par les batailles de Wissembourg et de Frœschwiller. La seconde armée, son centre, sous Frédéric-Charles, forte de 170 000 hommes, suivait en arrière le mouvement des deux ailes pour les relier et, en cas de besoin, les secourir (1). La marche de la première armée avait refoulé nos corps sur Metz : après Frœschwiller la troisième armée perdit le contact de nos troupes, tant leur retraite fut rapide, et crut qu'elles aussi se retiraient sous Metz. Pour nous y suivre, ne pas se gêner dans leur marche en empruntant les mêmes routes, et arriver ensemble autour de la ville, les forces allemandes se dirigèrent sur la Moselle par une vaste conversion qui, amenant la première armée à hauteur de Metz, la seconde à hauteur de Pont-à-Mousson, la troisième à hauteur de Frouard, leur permettait à la fois de nous attaquer de front et de nous tourner par le sud. Dans ce mouvement la première armée, qui était le pivot, avait peu de chemin à parcourir pour atteindre Metz ; mais, comme il ne fallait pas qu'elle se heurtât seule contre nos forces, elle dut régler son mouvement sur celui de la seconde, et surtout de la troisième, qui avait à parcourir la plus grande distance et à traverser la région difficile des Vosges.

Le 14 août, la conversion était achevée, mais la seconde armée encore à une journée de la Moselle, et la troisième à une journée de Nancy, quand la première armée, qui arrivait à l'est de Metz en face de nos troupes, les vit lever leur camp et commencer le passage de la Moselle. Si elles l'achevaient, tout le mouvement des troupes allemandes devenait inutile. Il fallait retarder notre retraite, et la première armée seule était à portée de le faire ; mais, trop faible avec ses 60 000 hommes contre l'ensemble de nos forces qui montaient à 170 000, elle risquait d'être détruite. Voilà pourquoi Steinmetz le 14 août avait laissé franchir la Moselle à la plus grande partie de nos corps, avant d'attaquer les derniers, encore sur la rive droite. Parce que ceux-ci avaient tenu tête et gardé leurs positions, la bataille de Borny fut appelée un

(1) Les effectifs de ces trois armées devaient dépasser 100 000 hommes pour la première, 240 000 pour la seconde, et 160 000 pour la troisième. Mais au moment où le grand état-major ordonna la marche en avant, la concentration de tous les corps d'armée n'était pas encore achevée, et une partie de la III^e armée restait détachée pour la garde du Rhin, de Bâle à Strasbourg. Dans leur marche elles laissèrent des corps d'observation ou de siège autour des places qu'elles dépassaient. Enfin elles diminuèrent par les combats. Ces vides furent comblés à l'aide des troupes nouvelles que leur envoyait régulièrement l'Allemagne, et de la frontière à Metz, à Sedan et à Paris, ces armées allèrent grossissant en nombre.

succès; elle n'était qu'une faute. Si les Français s'étaient éclairés sur les mouvemens de l'ennemi comme il se renseignait sur les pôtres, Bazaine aurait su que la première armée s'offrait seule à ses coups, mais que les deux autres étaient proches. Et au lieu d'accepter du hasard une rencontre, il aurait décidé ce qui valait mieux, du combat ou de la retraite. Tenait-il surtout à gagner Paris sans être inquiété, il fallait ne pas accepter la lutte, et continuer la retraite que la Moselle et les canons de la place suffisaient à couvrir. Croyait-il le combat inévitable ou avantageux, il fallait le livrer non pas avec une partie de ses corps, mais avec tous et mettre à profit, pour écraser l'adversaire, la supériorité du nombre, que pour la première fois nous avons. Par son combat défensif, Bazaine fit peu de mal à l'ennemi, il s'en fit beaucoup à lui-même, puisque Steinmetz, en nous attaquant en queue, nous a fait perdre un jour à combattre, un jour à reprendre notre ordre de marche, c'est-à-dire a enlevé à l'armée française toute son avance. Le 14 au soir la seconde armée allemande atteint la Moselle en amont de Metz, le 15 elle la franchit. Et le 16 au matin, après le départ de l'empereur qui se croit suivi, quand nos corps s'engagent sur la route de Verdun, l'ennemi n'est plus seulement derrière eux, mais devant eux; il barre la route de Verdun. Le choc entre nos troupes qui veulent passer et la deuxième armée qui veut les rejeter sur Metz est la bataille de Rezonville. Elle est un succès encore si la victoire consiste à garder le terrain sur lequel on a combattu; mais ici vaincre c'est s'éloigner. Un succès qui nous attache au sol est stérile; or la route de Verdun nous reste fermée.

Il y a bien, plus au nord, la route de Briey que l'ennemi n'occupe pas encore, et notre armée, en prenant dès le 17 cette voie, aurait chance de s'échapper. Elle sent que l'heure est décisive. Réconfortée par les preuves de vigueur qu'elle vient de fournir, elle attend l'ordre de marcher en avant; elle reçoit l'ordre de céder même le terrain qu'elle a gagné, et de prendre à l'ouest de Metz des positions « défensives ». Le motif est que, partie la veille de Metz, elle a besoin de se ravitailler en vivres et en munitions. Bazaine établit son armée le dos à la ville, la ligne de bataille tracée du sud au nord, par le 2^e corps qui appuie sa gauche à la Moselle, prolongée par le 3^e et le 4^e, et terminée par le 6^e à Saint-Privat: derrière le centre de cette ligne, la garde se masse en réserve. Cette journée du 17, au lieu d'assurer notre retraite, donne à la première armée allemande le temps de passer à son tour la Moselle, et de remplacer sur ses positions la seconde armée qui remonte vers le nord, le long de notre armée immobile. Le 18,

les Allemands attaquent à la fois toute notre ligne ; la bataille de Saint-Privat commence. Mais tandis que le 14, à Borny, nos 170 000 soldats en avaient devant eux 60 000, que le 16 ils luttaient à Rezonville à nombre à peu près égal avec l'ennemi, le 18, il leur faut soutenir le choc de 230 000 Allemands. Le point décisif est au nord de la bataille, à Saint-Privat, où la gauche ennemie et la droite française se disputent la possession des dernières routes qui restent libres encore entre Metz et la France. Les dispositions des Allemands sont prises en conséquence : des huit corps qu'ils mettent en mouvement, trois ont pour mission de contenir notre gauche, cinq sont destinés à enfoncer notre droite, et de ces cinq, trois concentrent leur effort sur l'extrémité de cette droite, Saint-Privat. De notre côté, à l'aile la plus menacée, Bazaine a mis le corps le plus faible en hommes et en artillerie, le 6^e, et durant toute la journée, tandis que Canrobert lutte avec 26 000 hommes et 66 canons contre 200 pièces et 80 000 hommes, la garde impériale, malgré ses appels, ne vient pas à son secours. Par un prodige de ténacité, le 6^e corps tient jusqu'au soir ; mais alors, écrasé de feux et tourné, il cède le terrain : sa retraite découvre le flanc du 4^e corps, et détermine un recul de toute notre droite. Reculer c'est abandonner la route de Briey, c'est livrer la dernière qui nous restât, celle de Thionville. L'armée française est cernée.

Alors et là seulement s'arrête cette grande évolution, combinée dès la frontière, commencée face au sud, continuée face à l'est, terminée face à l'ouest, où les Allemands ont fini par avoir entre eux et leur ligne de retraite l'ennemi et un grand fleuve, où ils ont osé, pour nous étreindre, étendre autour de nous leur armée comme un long serpent qu'un seul coup heureux eût suffi à couper ; le succès avait couronné un mouvement stratégique remarquable entre tous par les distances parcourues, les masses employées, l'audace du dessein, l'ordre de l'exécution, la vigueur des chocs, l'équilibre des vertus militaires qui avaient concouru à ce résultat.

Dès le lendemain l'état-major ennemi préparait de nouveaux succès. La troisième armée était, durant les dernières batailles, demeurée en réserve entre Nancy et Toul. A peine fut-il certain qu'on n'avait plus besoin d'elle autour de Metz, qu'elle reçut, le 19, l'ordre de poursuivre sa route vers Paris. Pour bloquer sous Metz nos troupes, dont l'élan offensif était brisé, il ne parut même pas nécessaire d'y maintenir les deux armées qui les avaient vaincues. La garde, deux corps, et deux divisions d'infanterie, au total 80 000 hommes, furent enlevés à la seconde, et, sous les ordres du

prince de Saxe, devinrent une quatrième armée. Elle aussi devait par Verdun marcher sur Paris, et se reliant à celle du prince royal chercher et détruire au passage les corps français qui ne s'étaient pas jetés dans Metz et que les Allemands soupçonnaient de se reformer à Châlons. Les deux armées s'ébranlèrent aussitôt. Leur ordre de marche suffisait à indiquer qu'elles ne tenaient pas l'ennemi pour redoutable. Elles s'avançaient sur un front de 75 kilomètres, assez espacées pour vivre facilement sur le pays et utiliser à la fois beaucoup de routes. Mais elles marchaient couvertes par une cavalerie nombreuse et lancée assez au loin pour qu'elles eussent le temps de serrer leurs intervalles, si des forces françaises étaient signalées. Enfin M. de Moltke avait prescrit que la troisième armée gardât une avance d'une marche sur la quatrième, « de telle sorte que, si l'adversaire vient à faire tête, on puisse toujours l'attaquer de front et sur sa droite, et le refouler au nord de Paris. »

III

Si la régence, l'empereur, ni Mac-Mahon, ne connaissaient pas toute l'étendue de ces victoires et de ces menaces, ils en avaient assez appris pour deviner et craindre une partie de la vérité. Du 17 au 20 août, l'armée de Châlons avait attendu Bazaine, prête à se porter à sa rencontre si dans sa retraite, qu'on croyait commencée, il avait besoin de secours. Toutes les dépêches de Bazaine annonçaient ses combats, pas une sa marche; la dernière qu'on eût reçue, datée du 18, informait « d'une attaque dirigée par le roi de Prusse en personne, avec des forces considérables, sur tout le front de notre ligne. » Puis le télégraphe avait été coupé, et ce silence était une mauvaise nouvelle. Enfin, le 20, des coureurs ennemis étaient signalés à 40 kilomètres de Châlons et, derrière eux, deux masses allemandes qui, de la Moselle, s'avançaient sur la Marne.

Cette marche victorieuse chassait devant elle notre dessein de concentrer nos forces. Sage et facile au lendemain de nos premiers revers, il s'évanouissait dans ces revers nouveaux. Au lieu de nous réunir pour combattre, nous avons été contraints de combattre pour nous réunir. L'armée de Metz avait été arrêtée dans son effort pour gagner Châlons. L'armée de Châlons était moins capable encore de gagner Metz. Inférieure en effectifs et en valeur militaire à l'armée du Rhin, elle était menacée par des forces égales à celles qui avaient eu raison de cette armée. Le pressant intérêt des 120 000 Français rassemblés en Champagne était de ne pas attendre dans des plaines sans abri le choc de

240 000 Allemands. La seule mission qui s'offrit désormais à notre dernière armée était la résistance sous les murs de Paris menacé.

Tel était le sentiment de Mac-Mahon prêt à marcher. Ducrot le remplaçait à la tête du 1^{er} corps. Lebrun commandait, au lieu de Trochu, le 12^e. Par une transaction entre ses préférences et celles du ministre, le maréchal consentit, le 21, à se porter d'abord sur Reims : son front serait couvert par le canal de l'Aisne à la Marne. Mais de là il était résolu à gagner la capitale, s'il n'apprenait pas avant vingt-quatre heures l'arrivée de Bazaine.

La marche sur Reims fut un affreux désordre. Il commença à Châlons où l'intendance, incapable de transporter les approvisionnements accumulés sur ce point, laissa prendre aux soldats ce qu'ils voulurent et brûla le reste avec le camp, pour ne pas les abandonner à nos ennemis ; il se prolongea durant l'étape de 40 kilomètres, trop longue pour des troupes mal entraînées et qui semèrent la route de traînants ; il devint plus grand encore à Reims, où les soldats débandés pillèrent des trains de vivres. Ce spectacle était fait pour affermir le maréchal dans la pensée que, si Paris avait besoin de ses troupes, elles n'avaient pas moins besoin d'appuyer à de puissans ouvrages leurs masses encore sans cohésion.

Mais la stratégie des politiques n'est pas celle des généraux. A la nouvelle que Bazaine restait sous Metz et que les Allemands s'avançaient sur la capitale, une pensée unit les conseillers de la régence et domina tout : moins que jamais l'empereur pouvait rentrer à Paris. Y revenir poussé par l'ennemi, achever ses revers par une fuite, en abandonnant notre meilleure armée et « l'héroïque » Bazaine, c'était provoquer les justices sommaires de l'émeute : et elle serait irrésistible contre ce Napoléon dont les aigles auraient volé de défaite en défaite jusqu'aux tours de Notre-Dame. Pour l'empereur la route de Paris passait par Metz. Il ne s'agissait plus seulement de joindre Bazaine, mais de le délivrer raison de plus pour marcher vers lui. Le ministre de la guerre fonda aussitôt un plan sur l'hypothèse que le prince royal et le prince de Saxe étaient trop loin l'un de l'autre pour se porter secours. Tandis que le premier suivait la route de Vitry et le second celle de Verdun, si l'armée française se dirigeait sur la Lorraine par des voies plus au nord, il lui serait facile de dérober sa marche au prince royal, de tomber sur le flanc droit du prince de Saxe, et d'écraser ses 80 000 hommes avec 120 000, avant que le prince royal eût le temps d'accourir. Ce premier succès nous ouvrirait la route de Metz. L'armée d'investissement, serrée entre

Mac-Mahon et Bazaine, et réduite à 160 000 hommes contre près de 300 000, devait être aussi battue. Et nos armées, ayant fait leur jonction par cette seconde victoire, n'auraient plus qu'à achever par une troisième le prince royal, pris entre elles et Paris et coupé de sa retraite.

Ce projet fut déclaré aussitôt un trait de génie par les politiques décidés à mesurer la valeur des conceptions militaires à la distance qu'elles mettaient entre l'empereur et les Tuileries. Le plan eût senti son grand capitaine si la première qualité d'un capitaine n'était pas de proportionner ses desseins aux troupes qui les doivent accomplir. Les résultats de cette manœuvre pouvaient être immenses, ses risques étaient plus vastes encore. Non pas, comme on l'a trop répété, parce qu'elle était une marche de flanc : nos troupes, de Reims à Verdun, et les troupes ennemies, de Metz à Paris, suivaient en sens inverse deux voies parallèles où le flanc droit des Français devait frôler le flanc gauche des Allemands ; à cet égard la condition des deux adversaires était égale. Mais en avançant sur Verdun les Français ne menaçaient pas la ligne de retraite des Allemands ; en avançant sur Paris les Allemands coupaient la ligne de retraite des Français. Et le danger pour ces derniers était d'autant plus redoutable que leur route se prolongeait entre l'ennemi et la frontière nord, se rapprochait de cette frontière en s'avançant vers la Lorraine, que par suite l'ennemi, s'il nous tournait, pouvait nous acculer à la Belgique et nous fermer toute voie de salut. Pour hasarder une entreprise grosse de tels hasards, il aurait fallu une armée solide et un chef confiant dans le succès. L'armée de Châlons n'était pas cette armée, Mac-Mahon n'était pas ce chef. En pesant sur lui pour lui imposer un plan conçu hors de lui et loin de l'armée, le ministre de la guerre manquait aux règles les plus certaines du métier, car le juge souverain de ce qui est possible à des soldats est leur général, et il faut ou le croire ou le changer.

Loin que cette indépendance fût respectée, quand on connut les dispositions de Mac-Mahon, la politique vint le solliciter jusque dans son camp. L'homme qu'on avait appelé autrefois le vice-empereur et qui maintenant était plus encore, Rouher, se rendit le 25 août à Châlons. Les troupes et le maréchal étaient déjà en marche pour Reims, Rouher les suivit, et le soir rejoignit à Courcelles l'empereur et le maréchal.

Dans cette conférence, l'empereur, plus encore qu'à Châlons, fut un auditeur muet et passif. Depuis qu'il avait remis à Mac-Mahon le commandement de l'armée, il s'abstenait de toute ingérence dans les affaires militaires. Il ne voulait pas amoindrir,

fût-ce par un avis, la liberté du maréchal, et s'en tenait d'autant plus à ce scrupule que son inertie y trouvait son compte. C'est donc le maréchal que l'homme d'État avait à gagner. Il exposa que l'abandon de Bazainé enlevait à l'empire ses dernières chances, que le retour de Napoléon III à Paris serait le signal de la révolution, que dans cette situation désespérée l'entreprise même hasardeuse sur Metz devenait la plus sûre, et que la véritable témérité serait de tout perdre pour n'avoir voulu rien risquer.

A ces instances politiques, Mac-Mahon opposa ses raisons militaires. Il dit que, responsable envers la France de nos dernières forces, il n'avait pas le droit de les compromettre dans une aventure où les mauvaises chances l'emportaient trop sur les bonnes. Il conclut en annonçant qu'il prendrait, le surlendemain 23, la route de Paris. Le ton avec lequel ces derniers mots furent dits marquait une résolution définitive et ne permit pas à Rouher d'insister.

Il se rendit de bonne grâce. Avec cette souplesse de talent qui lui permettait d'entrer comme chez lui dans les idées des autres, il parut acquis au retour à Paris et seulement soucieux d'en atténuer les périls. Pour cela il pria que, du moins, l'empereur ne rentrât pas à Paris avant l'armée. Il ne cacha pas que le général Trochu, nommé gouverneur sans l'aveu des ministres, n'inspirait pas à tous une égale confiance. Il importait que cette cause de conflit disparût; d'ailleurs, l'intérêt de la défense exigeait qu'un seul homme commandât dans la place et autour d'elle. On pourvoit à cet intérêt en confiant, avec le titre de généralissime, toute l'autorité militaire au maréchal Mac-Mahon. L'Empereur ne fit pas d'objections, non plus que le maréchal. Rouher rédigea aussitôt les décrets et proclamations nécessaires. Impuissant à décider le mouvement vers Metz, il regagna Paris après avoir mis la dernière main au retour qu'il était venu combattre. Il rentrait de Courcelles comme Trochu de Châlons, chargé d'annoncer l'armée, le souverain, et porteur des ordres qui préparaient ces événemens. Mais il n'avait pas perdu toute sa cause, puisque, cette fois, Trochu du moins se trouvait écarté.

Le lendemain 22, Rouher fit connaître au conseil de régence les résultats de son voyage. Mais la régence s'était familiarisée avec l'insoumission. Elle répondit aux ordres de l'empereur par la dépêche suivante : « Le sentiment unanime du conseil, en l'absence de nouvelles du maréchal Bazaine, est plus énergique que jamais. Ni décret, ni lettre, ni proclamation ne doit être publié. Un aide de camp du ministre de la guerre part pour

Reims avec toutes les instructions nécessaires. Ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus graves conséquences. En présence de ces désastres il faudrait craindre que la capitale ne se défendit pas. »

Cette insistance était superflue, et la régence, au moment où elle combattait encore, venait déjà de triompher. Dans son entretien avec Rouher, le maréchal n'a pas faibli, mais il a épuisé sa force de résistance. Étranger aux partis, il ne peut mesurer les périls dont on le menace. Mais l'homme qui les prédit est le serviteur le plus renommé de l'empire, et vient, avec l'autorité d'un passé heureux et fort, apporter au présent désarmé un suprême avertissement. Lui, soldat, en dirigeant ses troupes où l'intérêt militaire les appelle, va peut-être achever la ruine d'un régime auquel l'attachent une longue fidélité, des victoires communes, les récompenses obtenues, l'horreur instinctive de la démagogie. Le trait est enfoncé, il le traîne avec lui. Il voudrait désormais concilier ce qu'il sait être l'intérêt militaire et ce qu'on lui affirme être l'intérêt politique. Il a cessé d'être l'homme d'un seul devoir.

C'est alors que, le 22 au matin, parvient à Reims une dépêche écrite par Bazaine le 19, au lendemain de la bataille de Saint-Privat. Bien qu'il n'avouât pas sa défaite, il indiquait les positions de l'armée rejetée sous le canon des forts, il disait la « fatigue » de ses troupes après des « combats incessans » et annonçait que l'ennemi allait « tâter la place de Metz ». Il achevait par ces mots : « Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre ensuite sur Montmédy, sur la route de Sainte-Menehould et de Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans ce cas, je continuerai sur Sedan et sur Mézières pour gagner Châlons. »

Laisse à l'équilibre ordinaire de son bon sens, Mac-Mahon aurait lu dans cette dépêche que Bazaine n'était ni libre de ses mouvemens, ni sûr de ses projets, et que sa sortie, toujours annoncée, ajournée toujours, devenait moins probable que jamais. Mais Mac-Mahon cherchait sans se l'avouer un motif de marcher vers Bazaine. Il se persuada que cette dépêche lui apportait ce motif, que Bazaine l'appelait à un rendez-vous certain, était déjà en route, que le devoir commandait de se porter à sa rencontre, et que pour le joindre il fallait marcher vers Montmédy. Aussitôt, en homme impatient d'échapper aux incertitudes par un fait accompli, il donna ses ordres de mouvemens et les annonça au ministère. La dépêche que la régence lui envoyait pour le pousser vers Bazaine et la dépêche où il annonçait sa marche vers la Lorraine se croisèrent sur les fils. Pour la seconde fois la régence avait empêché le retour du souverain et de l'armée à Paris.

IV

Personne n'était aussi atteint par ces résolutions que le général Trochu. Tout Français avait le droit de les déplorer comme un malheur public : pour le général elles étaient en outre une injure personnelle. Elles lui préparaient une part de dupe et de complice dans les désastres qu'il avait prédits et cru prévenir.

A Châlons il s'était engagé à défendre l'empire, Paris et la France. Mais, certain que le seul moyen de sauver l'empire était de vaincre l'Allemagne, et que la seule chance de la vaincre était à Paris, il avait vu dans sa triple tâche une mission unique. Quel réveil d'un noble rêve ! Dès la première heure, il avait été accueilli par la régence en importun. L'empereur, dont la présence devait mettre chacun à sa place, n'était pas venu malgré les conventions faites. L'armée enfin s'éloignait pour se perdre en Lorraine. Il ne restait au gouverneur de Paris que le devoir odieux de défendre contre la colère publique un gouvernement acharné à sa propre perte par la folie de ses fautes, et le devoir honteux de présider à la capitulation de la capitale sans défense.

Pour échapper à l'amertume de ce présent et au deuil de cet avenir, Trochu avait une ressource : se démettre. Il le pouvait sans défection, puisque l'empereur, en manquant à ses promesses, enlevait au général le moyen de tenir les siennes. Un homme soucieux de son ambition ou de son repos eût renoncé à une fonction devenue un piège. Mais disparaître n'était sauver que soi. Trochu pensa qu'il avait mieux à tenter, qu'il était en droit de ne pas consentir à cette sorte de vol fait aux engagements pris, à sa gloire, surtout au salut du pays ; que les résolutions contraires et les incertitudes où n'avait cessé de flotter Mac-Mahon laissaient encore des chances à un retour de sagesse avant la catastrophe ; que son devoir à lui était d'aider à ce nouveau changement, que le poste où il était placé était une influence, et qu'il n'avait pas droit de la livrer. Il résolut donc de garder sa charge, et d'employer l'autorité qu'elle lui donnait à combattre les desseins militaires de la régence.

Or, pour soutenir non seulement sa cause, mais lui-même, agent révocable, malgré le mauvais vouloir du gouvernement, il avait une seule force, celle qui l'avait élevé, l'opinion. Par une marche inverse à celle de la régence, qui mettait ses plans de campagne au service de sa politique, le général fut donc conduit à appeler la politique au secours de ses projets militaires.

La proclamation par laquelle il s'était annoncé, le 18, aux

Parisiens, avait été reçue avec une ardente sympathie. Dès le surlendemain, quand il vit que, malgré l'investissement de Metz et la marche des Allemands sur la capitale, la régence persistait à éloigner de Paris notre dernière armée, il résolut de définir avec éclat, pour l'enseignement de la population et du gouvernement, les devoirs qu'il avait acceptés et le rôle qu'il ne consentirait pas à remplir. Sous prétexte d'expliquer un mot de sa proclamation que le *Temps* avait discuté, il envoya à ce journal un exposé de principes. Paris et le gouvernement pouvaient compter sur lui, tant qu'il s'agissait de défendre contre l'envahisseur la nation et l'empire compromis ensemble par la défaite. Mais il n'entendait pas devenir au profit de la dynastie, si par sa faute elle achevait sa ruine et la nôtre, le geôlier ou le bourreau de la capitale. « L'idée de maintenir l'ordre par la force de la baïonnette et du sabre, dans Paris livré aux plus légitimes angoisses, me remplit, osait-il écrire, d'horreur et de dégoût. » Ni le public ni le gouvernement n'étaient préparés à ce langage ; ils l'écoutèrent d'une oreille bien différente. Les hommes de liberté et de révolution accueillirent avec transports cette merveille d'un soldat qui n'aimait pas la force. Les ministres comprirent que ces paroles étaient un encouragement, volontaire ou non, au désordre.

On le lui marqua dans le Conseil, on le somma de montrer ses armes contre l'émeute, à laquelle il avait promis de laisser le sabre et la baïonnette au fourreau. Blessé du ton et de l'insistance, il se contenta de répondre qu'il connaissait son devoir et le saurait remplir. Puis, prenant l'offensive à son tour, il déclara que si l'on redoutait l'émeute il fallait ne pas la préparer par des fautes, que l'empire était à la merci d'un désastre militaire, qu'envoyer l'armée de Châlons à Metz était l'envoyer à sa perte, et qu'au lendemain de sa défaite nulle force au monde ne contiendrait la révolution. Comme il arrive d'ordinaire, les explications amenèrent les malentendus. On lui demandait du dévouement, il ne montrait que de la clairvoyance : on s'irrita d'avoir, au lieu du défenseur qu'on cherchait, un conseiller dont on n'avait que faire. De là le désir de s'en débarrasser s'il était possible, et la tentative faite à Courcelles par M. Rouher. Quand, le 23, Trochu apprit que l'armée ne revenait pas, il sentit toute l'amertume de l'abandon : il l'avait éprouvée déjà quand le corps de Douay, qu'il aurait voulu retenir, avait traversé Paris sans s'y arrêter. Derrière les remparts non encore armés, il avait pour toute garnison les 18 000 mobiles ramenés par lui et qu'il commençait à peine à discipliner. Il eut peur que cette misérable réserve elle-même lui fût prise et jetée de nouveau dans le gouffre où il voyait tomber toutes nos

forces. Pour garder du moins cette garnison, il publia le 23 un ordre du jour aux gardes mobiles, où il leur disait : « Votre droit est de rester à Paris. » Tel est le redoutable enchaînement des conflits, et voilà comment la passion pour une cause bonne inspire des actes qui ne le sont pas. Moins que personne un chef militaire devait reconnaître à des soldats le droit de choisir où il leur plaisait de combattre. Le gouvernement, qui eut raison de blâmer cette atteinte portée à la discipline, se trompa à son tour sur les motifs qui avaient décidé le général. Où il y avait eu une erreur de jugement, il crut à un vice de caractère, et, parce que Trochu, en rendant désormais impossible le départ des mobiles, avait acquis parmi eux une enthousiaste popularité, on soupçonna que son seul but avait été de l'obtenir.

Une autre circonstance accrut le même soupçon. La loi du 10 août sur la garde nationale portait que les bataillons anciens conserveraient leurs cadres et que dans les nouveaux seulement les grades seraient conférés par l'élection. Mais dès qu'à Paris ces scrutins commencèrent, les officiers qui tenaient leur grade du gouvernement offrirent leur démission. Le gouvernement la refusa, les officiers supérieurs convinrent de s'en remettre à l'arbitrage de Trochu. Le gouvernement fut fort irrité d'apprendre que, d'accord avec le général, la démission de ces officiers devenait définitive. Trochu fut accusé d'avoir désorganisé les 60 000 hommes de l'ancienne formation qui, avec leurs officiers nommés par l'empereur, étaient dans Paris une force conservatrice, et d'avoir livré tous les grades à la confusion révolutionnaire du suffrage. Il n'avait pu croire que, par son conseil, il fortifierait la garde nationale, quel avait été son but, sinon d'affaiblir le gouvernement ? Les réponses ne manquaient pas au général : il ne s'était pas prononcé sur le meilleur mode de conférer les grades, il n'avait pas adhéré au système de l'élection : seul le gouvernement, par la loi du 10 août, avait adhéré à ce détestable principe. La prétention de limiter le mal aux nouveaux bataillons était puéride : si l'élection était un mal, pourquoi l'avoir consentie ? si elle était un droit, comment priver de ce droit les deux tiers de la garde nationale ? En n'osant pas maintenir à l'autorité militaire la nomination des nouveaux officiers, on avait moralement destitué les anciens officiers que l'autorité militaire avait choisis. Le général n'avait eu qu'à reconnaître l'évidence de ces faits ; il avait dû convenir que les anciens officiers, n'ayant plus l'autorité, avaient raison d'abandonner le grade. Si pour les remplacer il fallait recourir au vote, la faute n'était-elle pas tout entière à ceux qui avaient consacré par la loi ce détestable moyen ? Mais

tous les argumens étaient étouffés et comme démentis par les acclamations de la garde nationale. Imbue de préjugés alors communs sur la vertu du suffrage et contre l'esprit militaire, elle acclamait précisément le général d'avoir préféré aux vieux procédés de hiérarchie militaire le vote émancipateur, d'avoir par là rétabli la dignité du soldat, assuré l'aptitude des chefs, et prévu la constitution nécessaire de l'armée à venir : elle lui savait un gré enthousiaste de tous les sentimens qu'il n'avait pas. Et la régence jugeait les intentions de Trochu sur le témoignage de ces admirateurs, satisfaite qu'il protestât, afin de l'accuser par surcroît d'hypocrisie.

Le gouvernement croyait suivre à la trace la marche d'une ambition menaçante. Dès son premier manifeste, cet adversaire avait préparé sa popularité par la flatterie, sa lettre au *Temps* était un encouragement aux troubles de la rue ; par son ordre du jour aux mobiles il s'était assuré une troupe dévouée à lui seul ; il avait enfin gagné à sa personne la garde nationale. Chacun de ses actes désarmait et isolait la régence. Et force était de le subir à cause de cette popularité même : Paris n'eût pas permis qu'on touchât à son idole, et toute tentative de la régence pour le révoquer ferait éclater sur l'heure la révolution qu'il préparait. Si on ne pouvait le mettre hors de son poste, on pouvait du moins l'y enfermer. Non seulement il cessa d'être associé aux projets, à l'action générale, mais on empiéta sur ses attributions spéciales, et le ministre de la guerre commença à donner dans Paris des ordres militaires, comme s'il n'y eût pas eu de gouverneur.

L'offense de ces procédés et de ces soupçons tombait sur l'homme le plus fier de sa valeur morale, et le plus jaloux d'être respecté. Il eût cru s'abaisser en se justifiant. L'injure faite à son caractère devint à son tour son grief amer contre la régence et ses conseillers. On le tenait à l'écart, il s'y mit lui-même plus encore. Il laissa vide dans les conseils du gouvernement la place qui lui avait été réservée, se contenta de revendiquer avec hauteur contre les usurpations des droits militaires de sa charge. Presque toutes ses journées se passaient aux remparts, dans les forts, sur les positions qu'il voulait ajouter à l'ensemble de nos défenses ; là, maître de sa volonté, il l'employait à hâter l'armement des ouvrages, la seule œuvre qui fût en son pouvoir, en attendant des soldats. Le soir, il rentrait au Louvre, où l'ancien ministère d'État était devenu son quartier général. Les hommes politiques, les curieux de nouvelles, les rêveurs de projets, ceux qui dans les malheurs publics cherchent une direction ou veulent la donner, ceux que la renommée attire, l'attendaient en foule. Loin de se soustraire à

eux, il les accueillait sans difficulté, sans choix et sans lassitude. A tous il répétait ses angoisses, expliquait la folie de la marche sur Metz. Ainsi il avait fait deux parts de sa vie, consacrant l'une à préparer la défense et l'autre à prédire la défaite.

Comme il ne s'inquiétait ni de ceux à qui il parlait, ni de leur discrétion, il parut à plusieurs qu'il en manquait lui-même, et ceux dont il combattait les plans eurent prétexte pour condamner l'intempérance de parole qui n'était jamais lasse de verser à Paris le découragement. Trochu ne se lassait pas parce que, par sa parole, il suivait sa grande pensée, son idée maîtresse : former une opinion publique et contraindre par elle le gouvernement à ramener l'armée vers la capitale. Plus ses auditeurs étaient nombreux et capables de redire ses entretiens, plus il servait sa cause. Doué d'ailleurs comme peu d'hommes pour répandre à la fois la clarté et la passion, l'orateur ne pouvait être insensible à cette conquête quotidienne des esprits, ses succès l'attachaient à sa mission : nous sommes toujours fidèles aux devoirs qui se trouvent d'accord avec nos goûts. Et cet accès ouvert, cette condescendance empressée, cette propagande infatigable ne furent pas vaines. Écartée jusque-là des combinaisons militaires comme de mystères trop élevés pour son entendement, habituée au silence dédaigneux de ceux qui portent l'épée, la foule fut étonnée et ravie qu'un général célèbre conversât avec elle, se montrât soucieux de la convaincre, et tint pour ainsi dire avec elle son conseil de guerre. Plus encore que l'éloquence de Trochu, alors dans sa nouveauté et par suite dans toute sa puissance, la flatterie inconsciente du général pour la prétention des Français à juger des choses militaires, acheva la conquête de Paris. Et chaque jour les hommes de toute condition qui sortaient du Louvre, persuadés par lui, portaient dans toute la ville les échos de sa pensée et de ses colères et de ses angoisses : Paris, d'abord passionné pour la délivrance de Bazaine, devint contraire à l'expédition sur Metz.

Mais ce mouvement d'opinion irritait la régence et ne la soumettait pas. L'effort de Trochu détruisait seulement la confiance du pays dans les opérations qui se poursuivaient. Des trois hommes que le pays avait salués comme ses libérateurs, l'un, cerné, attendait lui-même un secours, les deux autres dépensaient toute leur énergie à se faire obstacle. Au commencement de la campagne le désordre avait été l'absence de volonté : maintenant aux volontés absentes avaient succédé les volontés contradictoires et une autre forme d'anarchie militaire.

V

Cette querelle publique, les retards apportés par elle aux mouvemens de notre dernière armée, l'agitation qu'elle entretenait dans Paris, l'angoisse qu'elle avait étendue sur toute la France ne pouvaient laisser insensibles les élus du pays.

La Chambre avait en effet conscience de ce désordre et désir d'y porter remède. Le désaccord entre les autorités militaires l'autorisait à se faire elle-même un avis, et à tenter le rôle d'arbitre. Son dévouement même, resté sincère pour l'empire, la poussait à agir, car elle se rendait compte que, pour sauver la dynastie, il fallait vaincre, et que, pour ne pas compromettre les dernières chances de nos armes, il fallait rendre à la direction de la guerre l'unité. Quand ces députés se demandaient où serait le meilleur emploi de cette armée que Montauban poussait obstinément à Metz et que Trochu rappelait désespérément à Paris, leur enquête s'éclairait de graves indices. Ils savaient que le sentiment à peu près unanime des généraux était pour le retour sous les murs de la capitale, que l'empereur avait employé à décider ce retour les derniers restes de son énergie, que Mac-Mahon ; laissé à lui-même, n'avait pas une autre pensée. Si bien que Trochu, isolé dans le gouvernement, était l'interprète de l'opinion militaire, et que Montauban, s'il avait l'appui de la régence, représentait une opinion isolée dans l'armée, et qui tirait toute sa force d'un pouvoir tout politique. Quand ils consultaient l'homme d'État auquel ils se fiaient davantage, M. Thiers se prononçait comme les chefs de l'armée, comme l'empereur, pour le retour à Paris. Quand ils s'interrogeaient eux-mêmes, leur bon sens répondait que la marche vers Paris, étant la plus prudente, était la seule sage. Ils se sentaient donc acquis aux idées militaires du général Trochu. Cette préférence s'affirma plus à mesure que le péril de la marche vers la Lorraine devint plus grand et plus proche. Et puisque une volonté politique tenait en échec le salut de l'armée, il leur apparaissait que le remède serait de donner au général Trochu, par un changement politique, la prépondérance dans le gouvernement.

Si aux bonnes intentions ils eussent joint l'indépendance, voir le salut et l'assurer aurait été l'œuvre du même instant. Il était dans leur droit de renverser le ministère et de guider le choix de la régence vers l'homme qu'ils préféraient. Mais ici apparut la vanité de la prérogative parlementaire entre les mains de ces députés : user de leurs droits était au-dessus de leurs forces.

Entrés pour la plupart dans la Chambre sous le gouvernement absolu, instruits durant de longues années à croire que la politique intérieure et extérieure appartenait au domaine privé de l'empereur, l'esprit de soumission continuait à dominer en eux. Ils n'avaient jamais renversé que le ministère Ollivier, et, quand ils se croyaient sûrs de ne pas déplaire par ce vote à la régente, ils avaient accueilli le cabinet Montauban dès qu'il fut consacré par la faveur de la souveraine, et tant que cette faveur le protégerait, ils n'étaient pas hommes à se révolter, en le renversant, contre la volonté impériale, leur suprême loi. L'exercice de leur pouvoir parlementaire leur paraissait une usurpation sur la prérogative de la couronne. Moins encore eussent-ils osé imposer de cette sorte un plan militaire, c'est-à-dire intervenir en maîtres dans la question la plus étrangère à la compétence des parlemens. Moins encore eussent-ils imposé à l'impératrice le choix d'un homme qu'elle avait écarté déjà, c'est-à-dire préparé à elle une humiliation si elle acceptait, à eux-mêmes une lutte contre leur souveraine si elle résistait.

La crise publique, légale et efficace, qui pouvait porter Trochu où ils le désiraient, effrayant leurs scrupules, ils se heurtèrent à une difficulté autrement redoutable : changer la conduite du gouvernement sans changer les personnes. Tel était bien le vœu de la Chambre, et il trouva son interprète principal dans le président même du Corps législatif, M. Schneider. Des succès industriels assez importants pour paraître une victoire du travail national l'avaient porté à sa haute fonction. La nature de son esprit et de ses travaux ne l'avait pas instruit à s'immobiliser dans le culte de théories inflexibles, mais le disposait à plier, avec le dédain des hommes pratiques pour les principes absolus, ses idées à la puissance des faits. Il avait une intelligence commerciale de la politique, et considérait l'opinion comme une clientèle que les gouvernemens doivent satisfaire assez adroitement pour ne pas y perdre et assez vite pour ne pas la perdre. Nul n'était mieux en état d'observer à la fois la Chambre, puisque sa charge lui fournissait chaque jour l'occasion de tâter le pouls aux partis, et le gouvernement, puisque cette charge l'avait fait convier aux séances du conseil. Il vit d'une part que la Chambre, si opposée fût-elle au plan militaire du gouvernement, ne changerait pas le cabinet. Il vit d'autre part que dans le cabinet on n'était pas unanimement acquis à ce plan militaire. M. Jérôme David surtout se montrait peu confiant dans la marche vers la Lorraine; sa qualité d'ancien officier et son dévouement à l'empire donnaient une double importance à son opinion, et ainsi dans le ministère même étaient en réserve

une chance et un chef pour un changement de conduite. Pourquoi l'opinion de la Chambre, ne menaçant pas le cabinet dans sa durée, ne fournirait-elle pas à la minorité des ministres le point d'appui pour une évolution du gouvernement? Le cabinet, pas plus que la Chambre, ne pratiquait les mœurs parlementaires; les membres du conseil privé, qui n'étaient pas ministres, pesaient sans cesse de leur présence et de leurs volontés sur les délibérations du Conseil. Le Parlement n'avait-il pas plus d'intérêt et plus de droit à obtenir quelque place dans cette assemblée de gouvernement? Puisque séance était accordée au président du Corps législatif, elle pouvait être concédée à d'autres députés. Et le jour où quelques-uns, choisis par la Chambre, seraient associés, dans cette collaboration intime, à la conduite des affaires, ils pourraient, sur l'affaire capitale, la marche de l'armée, changer la minorité du Conseil en majorité.

La confiance de ces pensées fut faite par M. Schneider à des députés qu'il prit pour échos, et l'idée qu'il fallait associer le Parlement aux délibérations du pouvoir conservé et fortifié par ce concours conquit toute la majorité. L'opposition ne sut pas un moindre gré à M. Schneider de son attitude; il employa son crédit nouveau sur elle à obtenir qu'elle ne troublât pas, par d'inutiles attaques contre le ministère, le mouvement d'opinion créé dans la Chambre. La gauche, qui avait mis son espoir dans une action parlementaire, saisit l'occasion de créer un accord avec la majorité, durant cette période ne poussa pas à fond la guerre au gouvernement, et se consacra à chercher aussi le moyen le meilleur de soumettre le ministère à l'influence de la Chambre. Le désir et la difficulté de trouver donnèrent naissance aux combinaisons les plus multiples, les plus inattendues; elles ne cessèrent d'être jusqu'au dernier jour de l'empire le souci des groupes, la rumeur des couloirs et la chimère des esprits. Car l'œuvre était contradictoire de chercher des mesures à la fois assez efficaces pour imposer au gouvernement l'abandon de son dessein principal et assez modestes pour ne pas soulever son hostilité. L'énoncé de cette double condition aurait dû éclairer sur la vanité des projets. Et toutes les fois que ces projets apparurent à la tribune, il ne resta rien d'eux, sinon le témoignage du néant où tombent les assemblées quand la crainte de déplaire au pouvoir l'emporte en elles sur le désir de sauver leur pays.

Le 22 août, jour où se décidait la marche sur Metz, fut un de ces jours. Le gouvernement venait de nommer un conseil de défense, composé de généraux et chargé de hâter à Paris la mise en état de l'enceinte et des ouvrages. La motion fut faite à la Chambre que le Parlement se fit représenter dans ce conseil

par neuf membres. Elle était signée par M. de Kératry, homme d'opposition, mais d'une opposition plus bruyante que haineuse, connu pour avoir voté la guerre, et que ce lien rapprochait de la majorité, ancien officier et, à ce titre, uni par des rapports personnels à M. Jérôme David. Le projet fut soutenu comme un moyen de manifester l'union de l'armée et du pays en face de l'étranger. Cette proposition d'apparence sentimentale était en réalité un coup de parti. On savait combien il est difficile à un gouvernement de se refuser aux mesures même inutiles, même embarrassantes, que le patriotisme semble inspirer; on espérait que, par crainte de blesser la dignité de la Chambre et par confiance dans ses sentimens politiques, la régence ne mettrait pas obstacle à cette élection, ne se doutant pas même de ce qu'elle cédaient. Or le conseil de défense avait à sa tête le gouverneur de Paris; composé par Montauban, il n'offrait pas de prises à Trochu, qui le présidait, mais ne l'inspirait pas. Si la Chambre par son vote introduisait dans ce conseil neuf membres acquis aux idées militaires du général, elle en changeait l'esprit; Trochu pourrait en obtenir un vœu formel qui rappelât Mac-Mahon à Paris; la régence n'oserait s'obstiner contre la volonté, devenue solidaire, de l'armée et du Parlement. Tout réussit d'abord comme les députés l'espéraient. Le ministère se tut, le projet fut pris en considération, tous les commissaires nommés pour le transformer en projet de loi se trouvèrent favorables et élurent pour rapporteur M. Thiers. Mais ces indices avaient donné l'éveil au gouvernement. Il déclara s'opposer à la mesure. Cela suffit. A la seule menace d'un conflit, la Chambre abandonna son dessein déjà à moitié réalisé. Elle voulait lier doucement le pouvoir par surprise et durant son sommeil sans lui faire violence. Tout ce que le gouvernement concéda fut d'introduire dans le conseil de défense cinq députés ou sénateurs, mais choisis par lui seul, et parmi eux il promettait de nommer M. Thiers. Cinq membres nouveaux, même partisans de Trochu, ne suffisaient pas à changer la majorité du conseil, et en fait, sauf M. Thiers, tous ceux qui furent nommés étaient acquis aux projets de Montauban. Cet effort parlementaire aboutit à un seul résultat : M. Thiers, mis en état de connaître mieux les nouvelles de la guerre, pouvait renseigner vite et plus sûrement la Chambre sur les périls de cette aventure qu'elle déplorait et qu'elle laissait s'engager.

Mac-Mahon se mit en marche le 23 au matin. Entre Montmédy et Reims il y a quatre petites étapes. Le 23, le prince de Saxe était à hauteur de Clermont-en-Argonne, le prince royal à hauteur de Saint-Dizier en Champagne, séparés l'un de l'autre par deux étapes, et le premier placé à deux, le second à quatre étapes de Montmédy.

Que les Allemands apprissent le mouvement des troupes françaises à l'heure même où il commençait, le prince de Saxe pouvait précéder les Français à Montmédy, le Prince royal y arriver en même temps qu'eux : en ce cas nous n'avions rien à espérer. Mais que l'ennemi ignorât deux jours la marche des Français, le prince de Saxe seul les pouvait joindre, et ils avaient deux jours pour le battre avant qu'il pût être joint lui-même par le prince royal. La première condition du succès était donc que le maréchal dérobat sa marche. Une dépêche concertée entre lui et le ministre de la guerre annonçait la retraite sous Paris : on la fit intercepter par les Allemands. Le stratagème réussit, et le 25 au soir les deux armées ennemies occupaient un front toujours aussi vaste et toujours tourné vers Paris.

La seconde condition de succès était que notre marche fût rapide. Afin que l'armée ne fût pas retardée par l'obligation de pourvoir à sa subsistance, Mac-Mahon avait ordonné que les troupes porteraient avec elles quatre jours de vivres. Mais dès le soir de la première étape, il apprit que deux corps sur quatre n'avaient pas reçu les distributions prescrites et n'avaient pas à manger. Pour les ravitailler il fallait se porter sur un centre d'approvisionnement : le plus voisin était Reithel, et pour gagner Reithel il fallut s'écarter de la route droite. Ce détour et le ravitaillement occupèrent toute la journée du 24, en partie celle du 25. Et le soir du 25, quand nous aurions dû toucher la Meuse, l'ennemi, par les rapports de ses reconnaissances et par des renseignements venus de Belgique, apprenait notre marche et devinait notre but.

Sur ces indices, il résolut aussitôt ce qu'il avait à faire. Le prince de Saxe allait, avec la quatrième armée, regagner la Meuse, s'établir sur la rive droite, border le fleuve, en défendre le passage aux Français, et trainer en longueur, tandis que le prince royal avec la troisième armée, tournant au nord, s'avancerait à marches forcées pour tomber sur notre flanc et sur nos derrières. Quelques heures suffirent à régler l'ensemble et le détail de cette immense manœuvre, et le soir même les ordres d'exécution étaient envoyés pour qu'elle commençât dès le lendemain matin. Tandis qu'un élan ordonné et sûr pousse ces troupes dans leur direction nouvelle, notre armée se traîne vers l'Argonne. Comme sa marche l'expose à être attaquée même en queue, elle est obligée de garder au milieu de ses colonnes les bagages, qui d'ordinaire suivent les troupes ; ils encombrent les routes, ralentissent l'allure. La pluie, qui tombe depuis le départ de Reims, détrempe le sol et les énergies : le 26, certains corps ne font pas plus de 12 kilomètres. Le même jour, le prince de Saxe atteint la Meuse, et les vedettes du prince royal paraissent aux portes

de Reims. Déjà se dessine le double mouvement de cette tenaille, qui s'ouvre pour enserrer, de loin d'abord, les forces françaises, et peu à peu se fermera sur elles.

Ces nouvelles annonçaient à la Chambre que désormais les heures étaient comptées où l'on pourrait encore rappeler l'armée. L'urgence tragique des événements porta le 27 à la tribune, pour la seconde fois, le vœu de la majorité. Son interprète était l'homme le plus propre à calmer les alarmes du gouvernement le plus jaloux. M. Latour-Dumoulin s'était fait une originalité en osant dire haut, le premier, ce que tout le monde à peu près avait pensé tout bas avant lui ; une réputation d'indépendance en réclamant les mesures que le pouvoir était déjà prêt à consentir ; enfin une autorité en paraissant inspirer les réformes qu'il avait seulement flairées. Il jouait dans le monde politique le rôle d'un opposant officieux, et on le savait incapable de rien vouloir qu'avec l'empire, par l'empire, et dans l'intérêt de l'empire. Il fit la motion que le Corps législatif nommât un comité de cinq membres pour assister le gouvernement. Assez peu nombreux pour ne rien imposer aux ministres, mais toujours maître d'en appeler de leurs résolutions à la Chambre qui l'aurait élu, ce comité imposerait par la menace du conflit sa volonté et les idées de Trochu. Ridicule espoir de conduire le gouvernement par la crainte d'une crise que la Chambre était décidée à ne pas ouvrir ! Inexcusable naïveté de croire que, dégagé de cette crainte, le gouvernement accepterait la présence de cinq députés dans les conseils ! Incohérent projet où le ministre de la guerre trouvait le droit de donner à la Chambre une leçon de politique ! Il lui fut facile de montrer que la proposition ne laissait plus son rôle à l'exécutif, et changeait, par une usurpation, le rôle du législatif ; il défendit la Constitution, la séparation des pouvoirs, et, raison suprême, posa la question de cabinet. Dès qu'il fallut combattre le pouvoir, même pour les intérêts les plus chers, la Chambre les déserta. A ce moment où sur sa tête pendait déjà le désastre, après avoir essayé de tendre un fil d'araignée sur la route de l'avalanche, elle eut conscience d'avoir fait selon ses forces et cessa d'agir.

Le même jour, l'armée, abandonnée à sa perte par les représentans du pays, sembla résolue à se sauver tout de même, et, à peine victorieux à la Chambre, le ministère vit se dresser devant ses desseins la résistance de Mac-Mahon.

Le maréchal, le 27, était au Chesne, et son armée autour de lui dans l'Argonne. Ses reconnaissances avaient rencontré sur la droite celles de l'ennemi ; mais, en même temps qu'il prenait ainsi le contact attendu avec le prince de Saxe, l'apparition des Allemands à Châlons et aux portes de Reims lui était signalée.

Elle annonçait que le prince royal, averti de notre marche, se portait sur les derrières de l'armée. Puisque sa gauche déjà était entre nous et Paris, sa droite ne devait pas être loin du prince de Saxe. Le maréchal doutait qu'il eût le temps de combattre l'une des deux armées sans avoir affaire à l'autre. S'il continuait à s'avancer vers la Meuse, et n'en pouvait forcer le passage, il aurait donné au prince royal le temps d'achever sa manœuvre enveloppante et serait pris entre les deux armées. L'imminence de ces périls, qui parlait seule ici, ramena le maréchal au parti dont il s'était écarté sous la pression des politiques; il comprit que le retour à Paris était nécessaire. Si la route directe par Reims lui était fermée, celle de Mézières restait ouverte, et de là il pouvait regagner la capitale, en appuyant à l'ouest et par des régions où l'invasion n'était pas encore parvenue. L'intérêt lui parut si certain et si pressant qu'il ordonna, le 27, à tous les corps d'armée, la retraite sur Mézières, et qu'il annonça en ces termes sa résolution à la régence : « Le Chesne, 27 août 1870, 8 h. 30 soir. — Les première et deuxième armées, plus de 200 000 hommes, bloquent Metz, principalement sur la rive gauche; une force évaluée 50 000 hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignemens annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec 50 000 hommes; elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chesne avec un peu plus de 100 000. Depuis le 19, je n'ai aucune nouvelle de Bazaine. Si je me porte à sa rencontre, je serai attaqué de front par une partie des première et deuxième armées, qui, à la faveur des bois, peuvent dérober une force supérieure à la mienne, en même temps attaqué par l'armée du prince royal de Prusse me coupant toute ligne de retraite. Je me rapproche demain de Mézières, d'où je continuerai ma retraite, selon les événemens, vers l'ouest. »

Montauban répondit par cette dépêche : « Paris, 27, 4 h. soir. — Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces ennemies; contre le dehors, Paris se gardera. Les fortifications sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes frères du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignemens qui indiquent que le prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose et son armée et l'armée qui bloque Metz, aurait changé de direction et marcherait vers le nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui, peut-être quarante-huit heures. Vous

n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent Metz, et qui, vous voyant vous retirer de Châlons à Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne; votre mouvement sur Reims les avait trompées, comme le prince royal de Prusse. Ici, tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine, et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

Et deux heures après, une seconde dépêche suivait, ainsi conçue : « Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant de trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je fais porter le corps de Vinoy à Reims. »

Rien ne pèsera plus lourd sur la mémoire de Montauban que ces deux feuilles de papier. L'orgueil du parti pris y montre son dédain tranquille de la vérité, et cette intelligence trop sûre d'elle-même s'y révèle esclave du projet qui la domine comme une passion. Car une idée aussi peut conquérir le cœur, et dès lors celui qui croit penser encore n'est plus qu'un homme épris. Le ministre défend sa combinaison militaire avec l'énergie sans scrupule, les subtiles audaces et tout l'aveuglement de l'amour. Un homme de guerre ne pouvait méconnaître la gravité de la situation indiquée par le maréchal. Au lieu de se rendre au témoignage du soldat qui est au milieu des troupes et touche l'ennemi, le ministre, loin de l'ennemi et de l'armée, prétend seul connaître les mouvemens de l'ennemi et diriger les nôtres. Le maréchal se trompe en un seul point : les forces adverses sont plus nombreuses qu'il ne croit. Montauban les réduit ou les supprime. Il semble qu'il ne se sente pas tenu de fournir au maréchal des nouvelles vraies, mais favorables; et l'on devine à l'aide de quel sophisme. Le maréchal s'est prêté, il ne s'est jamais donné à l'entreprise qu'il poursuit; il continue à chercher, par une prévention inconsciente, des raisons d'y renoncer; son pessimisme lui exagère les difficultés. Lui exagérer les chances heureuses rétablira l'équilibre et lui permettra de voir les faits tels qu'ils sont.

Le malheur veut que cet esprit de légèreté et de ruse essaie ses prestiges sur une intelligence simple et sur une conscience droite. Le maréchal ne peut croire qu'on le contredise sans preuves, le roman du ministre lui rend suspectes ses propres informations. Surtout cette supplication solennelle et adressée au nom des autorités les plus hautes trouble sa conscience par un artifice semblable à la tentative de Courcelles. Pour décider une question militaire, le maréchal sent que nulle autorité n'est supérieure à la sienne; mais quand l'intérêt de la France lui est attesté par la prière impérieuse de ceux qui la gouvernent à cette heure, et des grands serviteurs qui les ont précédés depuis l'origine de l'em-

pire, le maréchal est sans compétence pour contredire. De la situation d'arbitre qui décide, il passe au rang d'inférieur qu'ils éclairent par l'autorité de leur accord et de leur renommée. Contre eux, il n'ose plus rester seul avec lui-même. Il reprend sa marche vers la Meuse.

Maintenant entre ceux qui se disputaient le sort de cette armée la lutte est achevée. En vain la Chambre continuera-t-elle quelques jours encore à chercher dans de petites combinaisons le remède au grand désastre qui s'approche ; en vain le 27, le 28, le 29 août, dans le conseil de défense, Thiers et Trochu tenteront un dernier, obstiné et magnanime effort en faveur de cette armée qui chaque heure approche de sa perte ; ces luttes ne sauvent plus que l'honneur de ceux qui les soutiennent. Le gouvernement a vaincu, il a sans une défaillance de volonté ni de cœur conduit l'armée à sa perte ; toutes les fois que, dans cette marche à l'abîme, l'armée s'arrêtait, il l'a poussée ; elle penche déjà sur le bord, et son poids suffit désormais à sa chute.

VI

L'armée française était à une étape de la Meuse, quand, le matin du 28 août, Mac-Mahon se dirigea sur Stenay, pour y franchir le fleuve. Mais, à la suite des ordres qui, la veille, avaient prescrit la retraite sur Mézières, une partie des bagages et de l'artillerie s'éloignent vers cette ville, ou y sont déjà parvenus. Il faut les ramener à nos corps ; les routes sont encombrées par ces mouvemens, que la pluie ralentit encore. Le soir, le maréchal apprend qu'à Stenay l'ennemi est en forces et le pont coupé. L'armée est sans équipage de pont : force est de chercher, le 29, un passage sur la Meuse, en descendant la rive gauche, jusqu'aux villages de Romilly et de Mouzon. En trois jours, l'armée a reculé vers l'ouest, marché vers l'est, et tourné au nord. Ces changemens de direction, qui rendent visibles au dernier soldat les incertitudes du chef, achèvent d'ébranler les troupes. Les ordres se transmettent et s'égarent avec la même imprévoyance agitée qu'ils se donnent. Dans la journée du 29, le 1^{er} et le 12^e corps, qui la veille formaient la gauche et qui, par le changement de front, sont en tête, gagnent les points de passage indiqués ; le 7^e les suit ; mais le 5^e n'a pas été informé que la direction était changée et continue à s'avancer à l'est vers Stenay. Enfin averti, de Failly s'arrête le soir à Beaumont, en l'air, loin des autres corps, touchant l'ennemi, et tranquille.

Les trente-six heures de grâce que Montauban avait promises à Mac-Mahon sont passées : nous n'avons ni devancé les armées

ennemies sur la route de Metz, ni battu, ni découvert, ni cherché le prince de Saxe tandis qu'il était seul. La cavalerie allemande nous a masqué tous les mouvemens de l'ennemi et l'a instruit sur tous les nôtres. En voyant notre armée tourner sur elle-même comme un animal blessé et près de s'abattre, le prince de Saxe a compris qu'il n'avait plus besoin de se couvrir par la Meuse contre notre choc; il a repassé sur la rive gauche, s'est massé au sud de l'Argonne, de Stenay à Busancy, et tend la main au prince royal. Celui-ci, grâce à des marches forcées de 40 kilomètres, arrive à hauteur de la 4^e armée, en prolonge les lignes jusqu'à Vouziers, et, par sa cavalerie portée tout entière à sa gauche, étend son front jusqu'à Rethel. Cette masse s'ébranle d'un seul mouvement le 30 août, pour suivre et pousser les Français dans cette direction du nord où ils s'engagent d'eux-mêmes. Tandis que nos deux corps les plus éloignés de l'ennemi passent en sécurité la Meuse, les Allemands atteignent Failly, qu'ils surprennent, et couvrent de leur feu nos bivouacs, où les pièces sont dételées, les chevaux à l'abreuvoir, les soldats occupés à se nourrir, à nettoyer leurs armes, et les généraux absens.

Tout excusait la panique : nombre d'hommes furent emportés par elle : mais en grand nombre aussi d'autres fendaient ce flot de la fuite, s'armaient à la hâte, se groupaient au hasard pour combattre, et jamais peut-être l'énergie morale de nos soldats ne fournit une telle preuve qu'à cette heure, dans cette armée décapitée dont les membres épars vivaient et résistaient encore. Mais s'il y eut partout des combats, c'est-à-dire effort de groupes spontanément formés, il n'y eut pas de bataille, c'est-à-dire une direction donnée à ces efforts par une volonté unique, et Failly lui-même, ramené à ses troupes par le bruit du canon, n'eut pour réparer les fautes du général qu'une vaillance de soldat.

Des prouesses ne suffisaient pas pour résister à l'attaque réglée et à la supériorité numérique des masses allemandes. Le 5^e corps dut se dérober par une retraite qui à la fin devint une fuite. Il arriva, poursuivi, sur le 7^e, qui, essayant de le soutenir et attaqué lui-même, fut entraîné dans la déroute. La nuit et la résistance de quelques régimens empêchèrent seuls que ces deux corps ne fussent jetés dans la Meuse, où ils étaient acculés. Ils purent, avant le lever du soleil, la traverser à Romilly et à Mouzon.

Le 31 au matin, l'armée française était tout entière sur la rive droite, l'armée allemande bordait la rive gauche. Mac-Mahon se trouvait, après huit jours de marche, aussi éloigné de Bazaine que le jour où il était parti de Reims. Néanmoins il s'était rapproché du résultat : la route de Metz lui était maintenant ouverte. Que, déboitant du fleuve, il remontât rapidement la Meuse

dans la direction de Metz, il se plaçait sur le flanc droit de l'ennemi, hors d'atteinte de la III^e armée, avec le seul risque d'être gêné par la IV^e, qui de Stenay à Verdun gardait les passages du fleuve. Contre celle-ci, il avait non seulement la supériorité du nombre, mais celle de la position : soit que, par un corps de troupes appuyé à Verdun, il disputât au prince de Saxe le passage de la Meuse, et derrière ce rideau marchât droit à Metz avec le gros de ses forces ; soit qu'avec toutes ses forces, après avoir laissé le prince franchir la Meuse, il l'obligeât à recevoir la bataille le dos au fleuve. Une armée en état de marcher et de combattre eût eu chance d'arriver sans obstacle ou par une victoire jusqu'aux lignes d'investissement autour de Metz. Les Allemands craignirent un instant cette manœuvre.

Mais la panique de Beaumont rendait toute hardiesse impossible au maréchal. Loin qu'il fût prêt à gagner l'ennemi de vitesse, il lui fallait s'arrêter pour remettre quelque ordre dans ses troupes, leur donner du repos et renouveler leurs approvisionnements. Il subit l'attraction que les places fortes exercent sur les armées affaiblies. Persévérait-il dans le dessein de secourir Bazaine, le ralliement rationnel de l'armée était à Montmédy ; songeait-il à se ménager une retraite vers Paris, c'est à Mézières qu'il fallait se rendre. Le maréchal choisit Sedan, parce que cette ville était la plus proche, et qu'il la croyait la mieux munie. MacMahon venait se placer ainsi face au centre des masses ennemies, dans la position qui leur donnait le plus de facilités pour employer contre lui toutes leurs forces et l'envelopper.

La région où nos troupes cherchaient un refuge est située entre la Meuse et la frontière belge, qui là courent à peu près parallèles, à douze kilomètres l'une de l'autre. Depuis la berge droite du fleuve, le sol monte d'un mouvement général, et par gradins largement étagés, vers le nord : il forme la pente méridionale des Ardennes. De vastes forêts le couronnent, dont la lisière s'élève et s'étend à sept kilomètres de la Meuse. Les cours d'eau qui descendent le long de ce versant le coupent de ravins et par des lits encaissés se jettent dans le fleuve. Sur la rive gauche, la vallée s'étend à plat, avec une largeur moyenne d'un kilomètre : au delà commence le massif de l'Argonne, dont les mamelons la bordent et la dominent.

Sedan, bâti au niveau et sur la rive droite de la Meuse, ne commande par ses fortifications que le cours du fleuve, et est commandé de toutes parts, à petite portée, par le relief du terrain. Ni sa situation ni son étendue ne permettaient à la petite place de protéger ni même de contenir une armée. Elle n'était pour le maréchal qu'un magasin à vider : elle contenait 1 million de

rations. Il voulait distribuer à l'armée quatre jours de vivres. Il chercha autour de la ville un emplacement qui assurât à la fois sa défense s'il était attaqué durant sa halte, et la liberté de sa marche quand il tenterait de la reprendre.

A l'est et à quatre kilomètres de Sedan, près de Bazeilles, la rivière de Givonne, qui descend droit des Ardennes et coule du nord au sud, rejoint la Meuse. A trois kilomètres à l'ouest de Sedan, une autre rivière, celle de Floing, coupe aussi de son embouchure la rive droite du fleuve. Tracée du nord-est au sud-ouest, la vallée de cet affluent remonte vers celle de la Givonne : à Illy, village sis à cinq kilomètres au nord de Sedan et source du Floing, les deux rivières ne sont distantes que d'un kilomètre. Trois vallées délimitent ainsi un triangle fermé de toutes parts, sauf à son sommet nord : là, un plateau qui s'élève et se rétrécit entre les deux rivières donne accès ouvert aux terrains qui joignent la forêt des Ardennes. Mac-Mahon jugea la place bonne. Au sud, la Meuse opposerait son large obstacle au gros des forces allemandes si elles en tentaient le passage. A l'est, derrière le ravin encaissé de la Givonne, il pouvait arrêter les troupes qui auraient suivi sa retraite par la rive droite de la Meuse. A l'ouest, le vallon de Floing, bien que marécageux, eût offert un plus faible abri ; mais lui-même se trouvait couvert par une boucle de la Meuse qui, montant au nord jusqu'en face d'Illy, pour redescendre au sud jusqu'en face de Sedan, enserme la presqu'île d'Iges, protège tout ce front d'un double fossé, et reprend seulement à Donchery sa direction normale. Pour parvenir jusqu'à lui de ce côté, il fallait que l'adversaire passât à Donchéry le seul pont construit entre Sedan et Mézières, et qu'il remontât au-dessus de la boucle pour tourner à la fois par Illy tous les obstacles. Le sommet de la boucle touchait presque à la forêt des Ardennes, que le maréchal savait mal percée et impénétrable à des corps nombreux. Par suite, l'attaque serait étranglée dans un étroit couloir, et dominée par les hauteurs de la défense. Pour contenir là l'ennemi sans qu'il pût se déployer, il suffirait de garnir de troupes et de canons l'angle nord du triangle et surtout le mamelon surmonté d'une croix qu'on nomme le Calvaire d'Illy.

La sortie ne semblait pas moins facile. Deux routes qui franchissaient la Givonne, l'une à Bazeilles, l'autre à mi-côte, conduisaient à l'est dans la direction de Montmédy. A l'ouest la grande route qui relie Sedan à Mézières longeait la rive gauche de la Meuse et par suite était dans la zone ennemie, et le chemin de fer, bien que placé sur la rive droite, la borde de si près qu'il se trouvait sous le feu des Allemands : mais une autre route, nouvellement tracée, passait au nord de la presqu'île d'Iges, de là suivait les hauteurs et

permettait à l'armée de se dérober le long des bois jusqu'à Mézières. Pour le succès de ces marches comme pour le succès de la défense, il importait surtout que l'armée du prince royal fût maintenue sur la rive gauche de la Meuse. Mac-Mahon avait cru pourvoir à cet intérêt capital en ordonnant la destruction des ponts de Donchery et de Bazeilles.

A mesure que nos troupes débandées arrivaient, le maréchal leur assignait leurs positions. Lebrun, avec le 12^e corps, fut placé au confluent de la Meuse et de la Givonne : le cours de la Givonne fut gardé par Ducrot et le 1^{er} corps. Il arc-boutait sa gauche à la droite de Douay qui, avec le 7^e corps et quelques brigades intactes du 5^e, faisait face à l'ouest et couronnait la vallée de Floing. Le reste du 5^e corps avait été laissé en réserve sous les murs de la place moins pour la défendre que pour se reconstituer : de Wimpfen, arrivé le jour même, en avait pris le commandement à la place de Faily. Le 31 au soir, toute l'armée était rassemblée.

En même temps s'offrait un renfort. Le gouvernement avait ordonné à Vinoy de diriger son corps d'armée sur Mézières et de se mettre à la disposition du maréchal. Vinoy, avec une tête de colonne de 4 000 hommes, était arrivé le 30 au soir à Mézières, et une de ses divisions y débarquait le 31 au matin. Il savait l'ennemi sur la rive gauche de la Meuse et par suite la grande route de Sedan coupée, il ignorait l'existence de la route tracée par les hauteurs de la rive droite, et ne croyait pouvoir communiquer avec le maréchal que par la voie ferrée. Le 31 au matin, il envoya par un train spécial un aide de camp et un bataillon de zouaves. A la hauteur de Donchery, une volée de mitraille salua le convoi sans l'atteindre, les zouaves ripostent par les portières sans qu'il s'arrête, et l'on arrive ainsi dans la place, où l'aide de camp demande au maréchal ses instructions. Si Mac-Mahon eût appelé à lui Vinoy, les 10 000 hommes et les 70 canons débarqués le matin à Mézières pouvaient, par la même route, arriver en une étape et le soir même à Sedan, et dans la situation où se trouvait l'armée, nul secours n'était négligeable. Mais pour ordonner à ses lieutenans ce qu'ils doivent faire, un chef doit savoir ce qu'il veut faire lui-même, et le maréchal ignorait encore s'il prendrait la route de Montmédy ou de Mézières. Il attendait que les mouvemens des ennemis lui donnassent une idée. Si l'on se rabattait sur Mézières, on y trouverait tout établi Vinoy non seulement avec la division déjà débarquée, mais avec les deux autres qu'il attendait encore ; et si l'on tentait une marche sur Montmédy, le temps ne manquerait pas pour amener ces 30 000 hommes de troupes fraîches. Car le maréchal croyait que l'ennemi lui laisserait au moins deux jours de répit. Il envoya donc à Vinoy pour seule instruction d'at-

tendre. Et le dernier ordre donné par lui le 31, — et qu'un officier ennemi ramassera le lendemain sur le champ de bataille de Sedan (1). — prescrivait pour le 1^{er} septembre « repos général de toute l'armée ».

VII

Mais à cette heure les élémens de ruine assemblés par nos fautes et par l'habileté de nos adversaires se combinent comme d'eux-mêmes pour tout précipiter, et les avantages que Mac-Mahon avait le droit de croire les plus assurés lui sont ravés par des circonstances fortuites, comme si le hasard même avait passé à l'ennemi.

Le soir du 31 août 200 000 rations à peine ont été distribuées, il en devait rester 800 000 dans la place, elles n'y sont plus. Le chef de gare les a sans ordre expédiées à Mézières. Le 2 septembre les troupes n'auront plus de vivres : il faut donc que dès le lendemain le maréchal reprenne sa marche pour échapper non à l'ennemi, mais à la faim. En même temps, il apprend que la Meuse, derrière laquelle il se croyait à l'abri de Bazeilles à Mézières, ne le couvre plus. Une compagnie du génie qui devait détruire le pont de Donchery a pris le même train qui emportait à Mézières les 800 000 rations de Sedan. La compagnie est descendue de wagon à Donchery, mais le train est reparti sans qu'on déchargeât la poudre ni les outils destinés à la destruction du pont. Le maréchal, averti à 10 heures du soir, a aussitôt envoyé un détachement avec les engins nécessaires, mais nos soldats ont trouvé le pont déjà occupé par les Allemands et n'ont pu le faire sauter. A Bazeilles les poudres ne sont arrivées de même qu'après l'ennemi : celui-ci a commencé à passer.

L'ennemi en effet sent la victoire mûre et veut la cueillir. Le 31 au soir, toutes ses troupes savent quels mouvemens elles doivent exécuter cette nuit même, pour commencer dès le lendemain matin la bataille décisive. L'armée du prince de Saxe qui, suivant la piste des troupes françaises, a passé la Meuse à Romilly et à Mouzon, est chargée de nous barrer le passage à l'est, du fleuve à la frontière. La droite de la troisième armée donnera la main au prince de Saxe, et bordera la rive gauche de la Meuse de Bazeilles à Donchery pour contenir les Français s'ils essaient de s'échapper par le sud. Enfin la gauche de la troisième armée, par le pont de Donchery et deux autres qu'elle a jetés sur le fleuve, doit le franchir et, nous fermant toute issue à

(1) *La Guerre franco-allemande*, par le grand État-major prussien : Sedan, p. 1087.

l'ouest, s'opposer à la retraite des Français sur Mézières. Le 1^{er} septembre, dès le point du jour, l'action s'engage à l'est, à Bazeilles et sur le ravin de la Givonne. L'ennemi, persuadé que nous préparons notre retraite sur l'ouest, veut la retarder par la vigueur de son attaque et donner à la gauche allemande le temps de nous prévenir sur la route de Mézières.

La bataille était déjà commencée que Mac-Mahon incertain se demandait encore où il devait conduire son armée. La blessure qui dès six heures et demie le mit hors de combat, lui épargna l'embarras de choisir et fut clémente pour sa renommée. Mais au moment où il était si urgent de prendre parti, elle ouvrit la vacance du commandement. Mac-Mahon crut y pourvoir et nomma pour le remplacer le lieutenant qu'il jugeait le plus capable de sauver l'armée, le général Ducrot. L'officier porteur de l'ordre qui donnait au général le commandement tombe blessé à son tour. Ducrot ne prend qu'à huit heures possession de son commandement.

Ducrot avait toujours pensé que le seul parti à prendre était de ramener l'armée sur Paris. Depuis le matin il lutte contre le prince de Saxe et voit grossir le nombre des ennemis qui nous barrent la route de l'est. Il sait la difficulté croissante de s'ouvrir de ce côté le passage ; il ignore que le pont de Donchery est intact et que les Allemands en sont maîtres. Dès que l'autorité lui appartient, il ordonne la retraite sur Mézières, et pour cela il prescrit au 12^e et au 1^{er} corps d'abandonner la position où ils se maintiennent à l'est de Sedan.

Mais Montauban a tout prévu. Wimpfen, à Paris d'où il arrive, a vu le ministre de la guerre et s'est laissé convaincre que le grand dessein à poursuivre est la délivrance de Bazaine, il a promis de se consacrer à cette œuvre, et le ministre, rendant en confiance ce qu'il recevait en approbation, a remis à Wimpfen une lettre de service qui confère à ce général, à défaut de Mac-Mahon, le commandement. Wimpfen n'a pas fait connaître tout d'abord cette lettre de service, il hésite à réclamer la direction d'une armée où il est si nouveau. Mais quand il voit commencer la retraite sur l'ouest, il considère comme un devoir de l'empêcher. Lui, à l'inverse de Ducrot, ne connaît pas les forces qui nous sont opposées à l'est, et il a appris à Sedan que l'ennemi passe la Meuse à l'ouest de la place : il en conclut que la route de Mézières est coupée. Il revendique donc et obtient à neuf heures le commandement en chef et dispose tout pour une énergique offensive à l'est. Il s'y décide trop tard. Durant l'heure qu'il a perdue à délibérer avec lui-même, il a laissé commencer la retraite, évacuer les positions dont il a besoin, qu'il lui faut reprendre. L'ennemi, auquel le général Ducrot les abandonnait volontaire-

ment, s'y est établi et les garde. En ramenant son effort à l'est, Wimpfen ne rompt pas l'obstacle sur lequel il se jette, mais il donne aux deux corps de l'adversaire qui ont passé la Meuse à Donchery, le loisir de tourner la boucle du fleuve, de passer entre elle et la forêt, et de s'étendre en avant. Dès onze heures la retraite nous est fermée à l'ouest, comme à l'est, il n'y a plus d'issue ouverte que la Belgique. Et déjà la gauche de la troisième armée et la droite du prince de Saxe qui, en face l'une de l'autre, bordent ce passage, se rapprochent. La garde royale traversant la Givonne dans la partie de la vallée où notre défense ne s'étendait pas, se glisse le long de la forêt entre la frontière et nos troupes, fait jonction avec la troisième armée au nord d'Illy. Une artillerie aventurée avec audace et à peine escortée par quelques troupes de soutien ferme le cercle de fer et de feu sur notre armée, entourée dès midi.

Bientôt notre 1^{er} corps, qui dispute aux Saxons les rives de la Givonne, canonné de front, de flanc et par derrière sur les hauteurs d'Illy, ne peut plus tenir. Alors, pour culbuter à l'ouest l'ennemi dans la vallée de Floing, la cavalerie française accomplit cette charge, trois fois renouvelée, qui arrachait au roi Guillaume un cri d'admiration. Mais le sacrifice de ces « braves gens » qui allaient d'un tel élan à la mort, fut une gloire et non un secours. Chaque fois ils traversèrent les premières lignes des ennemis, mais pour se briser contre les feux de salve et d'artillerie, et le dernier retour de leur charge devenue une déroute emporta vers Sedan le 1^{er} corps qu'ils avaient voulu dégager. Le 7^e corps à son tour essaie de garder cette position décisive d'Illy; entraîné par son chef, lui aussi monte et tombe au calvaire. Tandis que les régimens tentent d'atteindre les batteries plus proches qui les foudroient du nord, celles de gauche plus lointaines, celles de droite, inaccessibles derrière la Givonne, les trouent, les déchirent, les dispersent, et où tout à l'heure les divisions avaient leurs lignes et leurs intervalles, une foule de fuyards roule sur Sedan. Les hauteurs d'Illy sont définitivement perdues. L'ennemi nous y succède et s'y renforce. Le 12^e corps, que la canonnade prend à son tour à revers, ne peut plus tenir davantage sur la basse Givonne, et de même se replie sur Sedan.

A mesure que ces débris de nos corps se rapprochent de la ville, ils se mêlent, formant une multitude de plus en plus compacte qui, arrêtée par sa propre masse, s'étouffe aux portes de la ville qu'elle remplit déjà, où tous veulent trouver refuge. Car les Allemands, après nous avoir poussés et réunis sur les abords découverts de la place, ont confié à leurs canons le soin d'achever l'œuvre. Sur la rive gauche comme sur la rive droite, partout

où la place, proche ou lointaine, est propice, des pièces sont installées : 600 concentrent leur feu sur Sedan. C'est désormais pour nos troupes la mort sans le combat, et pour les vainqueurs le massacre sans le péril.

Il est trois heures. Pour arracher l'armée, cible vivante, à cette place mortelle, Wimpfen rêve encore de s'ouvrir un passage. Il essaie de la rassembler, il trouve 2 000 hommes, et dans un dernier effort se précipite sur les Allemands. Cette fois encore c'est vers l'est, vers Bazaine, qu'avec de pareils moyens il tente sa trouée : il aura jusqu'à l'impossible tenu sa parole au ministre. L'élan est si furieux qu'il traverse d'abord les premières lignes allemandes, et culbute leurs premiers renforts. L'ennemi recule ; mais c'est pour livrer au canon, sur le terrain où elle reste seule, l'attaque française, et les feux qui se concentrent sur elle l'écrasent à la place où elle a triomphé. Ce qui n'est pas tué se débande, et il ne reste pas autour de Wimpfen 200 hommes disposés à poursuivre quand, à cinq heures, le général en chef apprend que le drapeau parlementaire flotte sur la ville et reçoit ordre de se rendre près de l'empereur.

VIII

L'empereur depuis le matin, d'un œil calme et sans une plainte, avait vu s'évanouir ses dernières chances, se fermer autour de lui toutes les issues. Il s'était contenté de donner l'exemple du courage, seule autorité qu'il n'eût pas abdiquée. Bien que le mal dont il souffrait changeât pour lui tout mouvement en douleur, il était resté plusieurs heures à cheval, et longtemps immobile sur des places dangereuses de la bataille. Soit que, las de lui-même, il aspirât à se délivrer de ses humiliations et de ses remords, soit que, songeant à sa race, il espérait éteindre dans son sang la colère publique et assurer la pitié de la France à la jeunesse de son fils, il parut chercher la fin d'un soldat. Mais les coups ne frappèrent qu'autour de lui. La fortune lui refusait tout, même la mort.

Ou plutôt elle lui donna, sans la mort, l'agonie. C'en fut une que cette attente dans la sous-préfecture de Sedan, où il rentra vers midi, où pendant quatre heures parvenait sans cesse un nouvel écho de nos revers, où il but goutte à goutte sa défaite, où enfin Ducrot, puis Douay, puis Lebrun, lui vinrent dire que tout était perdu. Dès qu'il eut recueilli ces témoignages, la pensée de ce sang qui coulait toujours et désormais sans cause l'émut, et dans son cœur où mourait l'espoir, la pitié parla, et l'horreur, trop tardive, hélas ! de la guerre. Il demanda à ses généraux de mettre

fin à la lutte. Mais si tous sont prêts à cesser le feu, nul n'en veut donner l'ordre; chacun d'eux, sollicité de cette mission, se dérobe. Durant ces refus, les batteries allemandes continuent de leurs coups réguliers et sûrs à faire leur besogne dans cette masse qui a jeté ses armes. Et chacun de ces coups réveille la conscience de l'empereur que son ambition écroulée ne défend plus contre l'humanité. La durée du massacre lui devient intolérable. Parvenu à des sommets d'infortune qui sont plus hauts que l'orgueil, il prend pour lui la honte dont personne ne veut et ressaisit son autorité pour arborer le drapeau parlementaire.

Quand Wimpfen, tout chaud de la lutte, pénétra auprès de l'empereur, ne voyant que lui d'abord et pour se justifier de la défaite, il accusa, se plaignant de n'avoir pas été obéi. Ducrot, sur ce mot, s'élança vers Wimpfen : « De qui voulez-vous parler? » et comme celui-ci, surpris, ne répondait pas : « On ne vous a que trop obéi », continua Ducrot; et, soutenu par l'attitude des autres généraux, il reprocha violemment à Wimpfen la direction donnée à la bataille. En prescrivant à Wimpfen de se rendre au quartier général de l'ennemi, l'empereur alluma une seconde et non moins vive querelle. Wimpfen déclara que, le feu ayant cessé sans son ordre, son autorité avait été méconnue, qu'il n'en voulait pas garder le titre, et il donna sa démission. « Vous avez revendiqué le pouvoir quand vous espériez la victoire, reprit durement Ducrot, vous le voulez remettre pour échapper aux suites d'un désastre causé par votre faute, il est trop tard. » Cette fois tous les autres chefs de corps se joignirent à lui. Chacun redoutait que les fonctions abandonnées retombassent sur lui, et mettait à s'en défendre plus de passion encore qu'on n'en emploie d'ordinaire à l'obtenir. Et la dernière lutte de Sedan se livra, devant le souverain, entre ses généraux.

Enfin Wimpfen se résigna à traiter avec l'ennemi. Le lendemain, la convention fut signée. Elle livrait tout au vainqueur, la ville, le matériel, les armes et les hommes.

Ainsi finit le pouvoir de Napoléon III. Quand le roi de Prusse demanda si l'épée que lui remettait l'empereur était celle de la France, l'empereur répondit avoir rendu seulement l'épée du souverain. Lui-même se séparait de la nation. Traiter au nom de la France eût été un acte d'autorité et de foi : il avait perdu l'une et l'autre, et ne se sentait plus de droits. Il comprenait que, pour un Napoléon, être vaincu est devenir illégitime. Il signa son abdication en refusant de disputer à l'ennemi le sort de la France, car il dépouillait le privilège suprême du sceptre, la tutelle du peuple dans les grandes épreuves. Il n'était plus, il avait hâte de n'être plus qu'un prisonnier. Enchaîné d'ailleurs depuis l'origine

de la guerre à des intérêts, à des passions, à des périls contraires qu'il aurait dû dominer et qui l'avaient asservi, il changeait seulement de captivité, et touchant le fond d'un malheur désormais sans remède, son âme lassée se reposait enfin de craindre et de vouloir.

C'était assez, pour son châtement, de se souvenir. Et la justice du sort sembla obséder à dessein son regard du mal qu'il avait fait ou laissé faire. La résidence qui lui fut assignée était le château de Bellevue. Il était situé en face de la presqu'île d'Iges où l'armée captive avait été conduite, et qu'elle nomma le Camp de la Misère. Les deux infortunes se touchaient, et ce reste d'empereur avait sous son regard les restes de ses soldats. 83 000 hommes désarmés, sans abris, dans la boue, sous la pluie, ayant froid de fièvre, de faim et de honte, attendaient quelques bataillons de recrues allemandes qui, inhabiles encore à la guerre, suffiraient à conduire en Prusse la dernière armée de la France. Et s'il élevait ses yeux au-dessus de cette douleur, il voyait les hauteurs du champ de bataille, le calvaire d'Illy, autre demeure d'autres Français, qu'il n'était pas besoin de garder, qui n'avaient plus à souffrir, les seuls de cette armée qui ne quitteraient pas la patrie. Ils dormaient autour de cette croix qui vainement avait étendu sur les haines de deux races ses bras de pitié.

ÉTIENNE LAMY.

L'EXPOSITION DE 1900 A PARIS

PROGRAMME ET CONCOURS

Tous les grands peuples ont eu leurs fêtes périodiques ; nous avons les nôtres que nous désignons sous le nom d' « Expositions de l'industrie. » Leur point de départ a été en effet l'industrie, mais peu à peu l'institution, pareille à un fleuve, a recueilli sur la route un si grand nombre d'affluens qu'on pourrait plus justement les appeler des « Foires universelles. » L'industrie n'a plus été que le prétexte, et l'amusement est devenu le but véritable. Les grandes capitales, les villes secondaires elles-mêmes, se sont mises tour à tour à danser, durant six mois, une grande sarabande autour d'un foyer où se concentrait le produit des efforts intellectuels et matériels d'une décade. L'exposition annoncée pour l'année 1900 ne différera pas en ce point des deux précédentes ; elle y ajoutera cependant un élément particulier : le dessein est d'en faire une sorte de miroir du siècle qui va finir. L'intention est bonne, et a quelque chose de grandiose. Tout dépendra de la manière dont elle sera comprise et mise en œuvre.

Un décret du 13 juillet 1892 fit savoir au monde industriel, commerçant, artiste et curieux qu'une « Exposition internationale et universelle » serait instituée à Paris en 1900. Une commission supérieure et un commissaire général furent nommés pour en jeter les bases et assurer l'exécution de l'entreprise. Le 27 juillet 1894, un crédit fut voté par le Parlement pour faire face aux dépenses nécessitées par les études préparatoires. Enfin un arrêté ministériel, du 9 août 1894, ouvrit un concours, à partir du

13 août, « entre tous les Français, sur les dispositions générales des bâtimens, jardins et agencemens divers de l'Exposition. » Les concurrens avaient quatre mois pour préparer leurs plans et devis. En même temps, on leur imposait un programme très détaillé et un tracé rigoureux des terrains sur lesquels ils devaient exercer leur sagacité et leur imagination.

1

Dès que fut officiellement annoncée cette grande fête internationale, les esprits s'étaient mis en campagne et s'étaient ingéniés à chercher le site où il conviendrait de la célébrer. Les uns la voulaient mettre dans l'enceinte militaire de Paris, les autres la rejetaient plus volontiers hors des murs, à Auteuil, au Bois de Boulogne, au sommet de Courbevoie, dans le parc désolé de Saint-Cloud, même à Versailles, où les grands espaces ne manquent pas, où les palais déserts et les avenues abandonnées semblent attendre toute la fleur des populations du globe pour renaître à la vie et à la gloire.

Malgré les réels avantages du site et de l'économie, ces projets un peu en l'air n'eurent aucun succès auprès de la commission supérieure et surtout auprès du conseil municipal de Paris, qui tenait à garder les profits que ces fêtes quasi décennales procurent à la caisse de l'octroi. Cette douane généreuse avait recueilli, en 1889, une somme ronde de 151 millions. La part contributive de la Ville, dans les dépenses pour 1900, était à ce prix : il fallait rester dans l'enceinte, on y resta. Mais des objections s'élevèrent. Le cadre de l'ancienne exposition était bien usé ; il avait déjà servi trois fois et s'était toujours trouvé trop étroit. On avait dû adjoindre au Champ-de-Mars les allées du quai d'Orsay, puis l'Esplanade des Invalides ; que pourrait-on y ajouter de plus ?

Il partit alors un cri de joie et d'espérance qui venait des hauteurs de Passy. « Que cherchez-vous pour y étendre vos constructions et vos jardins ? Vous avez auprès de vous la plaine de Grenelle. Vous pouvez doubler, tripler, quadrupler même les 40 hectares de votre Champ-de-Mars. Les terrains n'y ont pas grande valeur ; ils sont hérissés d'usines à hautes cheminées, dont la fumée, sous le vent d'Ouest, se répand sur les plus beaux quartiers de Paris et porte, jusqu'au Louvre, ses molécules fuligineuses. Jetez bas tous ces foyers malsains qui cachent une des plus belles vues de Paris, la vue sur les bois de Meudon, jusqu'à Sèvres d'un côté, et de l'autre jusqu'à Sceaux et Fontenay-aux-Roses ; poussez-les hors de l'enceinte où elles auront plus d'espace et de

moindres dépenses, et profitez de la circonstance pour donner à la ville, des hauteurs de Passy, un spectacle dont Naples serait jalouse. Sous la garantie du gouvernement vous trouverez aisément les fonds nécessaires et, si la Ville entreprenait elle-même l'opération, elle réaliserait par la revente des terrains après l'exposition un bénéfice considérable. »

Le cri ne fut pas entendu : on chercha ailleurs des espaces inoccupés. On crut les avoir trouvés en ajoutant aux terrains de 1889, — Champ-de-Mars, Trocadéro, quai d'Orsay, Esplanade des Invalides, — une partie de la rive droite, le quai de la Conférence, le Cours-la-Reine et cette portion du côté gauche des Champs-Élysées où s'élève l'indigeste bâtisse appelée, par dérision sans doute, « Palais des Beaux-Arts. » Le programme permettait de le démolir. Une pensée d'économie conseille de le conserver : il est si utile ! Il abrite successivement des animaux gras, des chevaux maigres, des objets d'art, peinture et sculpture, et se change à l'occasion en « vélodrome » pour les « bicyclistes ». C'est le caméléon des monumens. Sa laideur n'est dépassée que par sa mauvaise distribution intérieure. La moitié de l'espace qu'il occupe est perdue dans l'obscurité de son rez-de-chaussée. Il a de plus un défaut capital : il s'écroule. Bâti pour durer dix à douze ans, en voilà quarante qu'il offusque le regard. Ce n'est pas que ses murailles ne soient solides : elles tiennent debout ; mais ses planchers sont disjoints, ses pavages sont usés ; les marches de ses escaliers ont été déjà tant de fois raccommodées qu'il faudrait les refaire en entier ; enfin la ferraille dont sont faites ses charpentes et sa grande nef devrait être entièrement remplacée. Calculez la dépense : elle ne sera guère moindre que celle à laquelle s'élèverait une construction nouvelle, d'un meilleur plan et d'un meilleur aspect. Telle a été la pensée d'un assez grand nombre de concurrents.

Les terrains affectés à l'Exposition du xx^e siècle sont bien connus de tous ceux qui se sont occupés de cette question. Pour les autres nous venons d'en indiquer approximativement le périmètre. Il nous suffira d'ajouter que le quai de Billy jusqu'au Trocadéro est compris dans le tracé et que l'on a précieusement réservé le pavillon de l'Horloge, le restaurant Ledoyen et le Palais de glace, ancien Panorama. On les a jugés dignes de figurer à la fin du siècle, mais en dehors de l'Exposition. Ils occupent des espaces que l'on pourrait beaucoup mieux utiliser. A la dernière heure on s'apercevra qu'on aurait dû les sacrifier. Ce que le programme a formellement interdit aux concurrents, c'est la destruction de tout ce qui reste de beaux arbres dans les Champs-Élysées. Ils sont d'ailleurs devenus si rares qu'il sera facile de bâtir

sans en abattre un seul. Pourtant l'opinion s'est émue de cette mainmise sur la belle promenade, et le Conseil municipal lui-même a retenti de doléances qui heureusement n'avaient aucun fondement. Il suffisait d'avoir lu le programme et jeté un regard sur le plan qui l'accompagnait pour savoir que les ombrages n'étaient pas menacés. Le programme pêche au contraire par une réserve excessive. On eût applaudi à la démolition des deux pavillons pseudo-grecs où l'architecte Hittorff a tenté d'inoculer aux Parisiens l'amour des cariatides de l'Érechthéion et des frises colorées d'Égine. Ces constructions en plâtre offensent le goût par les développemens en fer que les besoins culinaires et chansonniers y ont ajoutés. Nous entretenons l'espoir qu'ils disparaîtront à l'heure dite où l'espace manquera. Si l'on voulait interdire les Champs-Élysées aux bâtimens de l'Exposition prochaine, il ne fallait pas la mettre dans Paris.

Une fois la plaine de Grenelle laissée à ses cheminées, je ne vois pas de quel côté on aurait pu s'étendre pour obtenir les espaces dont on avait besoin. Seuls les Champs-Élysées et le Cours-la-Reine étaient à peu près disponibles. On peut croire que le commissaire général, la commission supérieure et le ministre n'ont mis le pied sur ces terrains détachés que sous la pression de la nécessité. Il n'est pas admissible que le tracé du plan général leur ait à aucun moment paru un idéal. Le décousu des parties principales, leur éloignement les unes des autres, l'obligation de les réunir au moyen de voies de communication rapide, devaient enfanter une foule de difficultés et de lourdes dépenses. Combien il eût mieux valu s'épanouir sur une aire unique et vaste comme le parc de Saint-Cloud, que sur des tranches isolées comme le Cours-la-Reine, les Champs-Élysées, le Champ-de-Mars et le Trocadéro ! On aura beau établir des rails et faire circuler des locomotives, les visiteurs n'en auront pas moins des dizaines de kilomètres à parcourir pour entrevoir en passant les merveilles offertes à leur curiosité.

Il serait difficile d'imaginer un champ clos plus mal disposé pour la grande bataille industrielle qui doit résumer et condenser dans son enceinte tout le travail intellectuel et matériel de notre siècle. La dispersion des différentes parties, la nécessité de les relier entre elles, le défaut de parallélisme dans les axes des espaces réguliers, ont compliqué le problème. Ces défauts n'ont échappé à personne, et moins qu'à tout autre à ceux qui avaient accepté la lourde tâche de rendre une apparence d'unité à ces membres dispersés d'un si vaste corps. Ce sera un grand honneur pour eux s'ils y réussissent. A ces défauts qui interdisent une classification logique des produits exposés, on peut opposer pourtant

quelques bonnes dispositions et par-dessus tout l'heureuse idée de livrer à l'imagination des artistes les deux rives de la Seine, pour y établir des constructions diverses et y développer des « ensembles » décoratifs. Il peut sortir de là un spectacle très intéressant et même très beau.

Une autre occasion est offerte de donner satisfaction aux hommes de goût et aux besoins de la circulation. Depuis quelques années le quartier des Invalides s'est beaucoup développé. Des rues, des boulevards autrefois peu fréquentés se sont peuplés de belles maisons, de riches hôtels et, entre le pont de la Concorde et le pont très étroit des Invalides, il n'existe pas de voie entre les deux rives. Le programme imposait aux concurrents la construction d'un pont très large pour réunir l'Esplanade des Invalides aux Champs-Élysées. Ce pont, qui subsisterait après l'Exposition, n'a pas manqué d'attirer l'attention des concurrents, une attention parfois exagérée. Plusieurs en ont fait le pivot de leurs dessins, sans égard pour la vue du fleuve et du paysage qu'ils masquaient ou déshonoraient. Le programme l'a nettement indiqué l'endroit de l'Esplanade où le pont serait placé, « en face de l'hôtel des Invalides ». Il a paru à plusieurs des concurrents que le lieu était mal choisi, et par là ils se sont mis d'eux-mêmes hors la loi. Pourtant la question est discutable. Nous avons déjà le pont des Invalides qui unit l'avenue d'Antin, rive droite, à l'avenue Latour-Maubourg, rive gauche. Si l'on construit un pont dans l'axe de l'hôtel des Invalides, il sera bien proche du précédent et bien éloigné du pont de la Concorde, il aidera peu à la communication entre les deux rives, il ne sera véritablement utile que pendant l'Exposition. Cependant la rue de Constantine qui longe les bureaux du Ministère des affaires étrangères est une voie de passage très importante et elle va devenir le débouché actif d'une gare de départ pour le chemin de fer de l'Ouest. Qui ne voit que l'ouverture prochaine de cette gare de la rue de Constantine va nécessiter la construction d'un pont dans son axe pour ne pas encombrer le pont de la Concorde, théâtre avant l'heure d'une circulation considérable ? Il semble dès lors que le pont définitif placé à égale distance des deux ponts existans en amont et en aval aurait dû être indiqué par le programme devant la rue de Constantine et non « en face de l'hôtel des Invalides. »

Le rédacteur du programme a obéi à une préoccupation qui a sa raison et son germe dans une pensée très juste et très digne d'intérêt : Rendre à la grande avenue des Champs-Élysées la perspective du royal monument bâti par Libéral Bruant et complété par Jules Hardouin Mansard. La pensée était si naturelle et

si juste qu'elle a séduit une dizaine de concurrens et les a conduits tout droit à cette conséquence, suffisamment indiquée par le programme, de jeter bas le palais des Beaux-Arts et de le remplacer par une large percée qui serait bordée d'édifices non moins grands, mais mieux disposés. Le pont n'était pas nécessaire pour rétablir cette perspective ancienne. Un pont pris dans son axe longitudinal n'est guère visible à distance; la vue franchit la rivière sans point d'appui. Il eût donc mieux valu appuyer le pont définitif au débouché de la rue de Constantine, et ne demander, « en face de l'hôtel des Invalides », qu'une large passerelle en fer pour les piétons et d'une seule volée. On aurait ainsi coupé les ailes à certaines imaginations échauffées qui nous ont construit, heureusement sur le papier seulement, des édifices prodigieux, des palais, des coupoles, des théâtres dont le moindre défaut était de gêner le paysage.

Cette préoccupation évidente de la commission supérieure et du commissaire général de rendre à la grande avenue des Champs-Élysées la perspective des Invalides que lui ménageait autrefois l'espace vide du carré Marigny, n'a pas été la seule qui ait percé dans la rédaction du programme. L'article 6 a mis en campagne les cerveaux ingénieux. Il était ainsi rédigé : « Toute liberté est laissée aux concurrens en ce qui concerne les monumens actuels, situés dans le périmètre de l'Exposition. Ils pourront proposer la conservation, la modification ou la démolition de tout ou partie de ces monumens, y compris la Tour de 300 mètres. » Tout aussitôt il était ajouté : « Par exception, le Palais du Trocadéro devra être intégralement maintenu et ne sera susceptible d'autre transformation essentielle que celle d'un agrandissement du côté du parc, s'il y a lieu. » Cette prédilection pour un édifice, dont une partie au moins, le bâtiment central, viole lourdement les lois fondamentales de l'architecture par une disproportion marquée entre ses lignes et les colonnades latérales, cette précaution prise de l'abriter contre les entreprises géniales des concurrens et de le conserver avec tous ses défauts, rapprochée des termes assez nets d'une condamnation de tous les monumens actuels, *sans en excepter* la Tour de 300 mètres, a paru, à beaucoup de concurrens, et à nous également, dévoiler une pensée secrète de l'administration, qui semblait être de faire table rase de tous les édifices restés debout au Champ-de-Mars, depuis la dernière Exposition, c'est-à-dire la galerie de 115 mètres, œuvre de M. Dutert, la galerie de 30 mètres avec sa coupole initiale, œuvre de M. Bouvard, les deux palais latéraux, dits « des Beaux-Arts » et des Arts-Libéraux, élevés par M. Formigé, « sans en excepter la Tour de 300 mètres, » ouvrage plus inutile que beau, mais assurément

le plus curieux de son espèce. L'article 6 fut si généralement compris dans le sens d'une destruction complète que l'opinion s'en préoccupa. L'un fit valoir l'économie qui résulterait de leur conservation, l'autre s'indigna de ce qu'il appelait un gaspillage, un troisième exprimait la crainte qu'on ne mit, à la place des bâtimens abattus, des édifices moins bien conçus et d'une plus médiocre architecture. La galerie de 115 mètres, qui avait mieux résisté aux critiques, était réclamée comme un effort très réussi d'une intelligence ouverte aux progrès de la science et à l'application du fer à la couverture des grandes surfaces sans points d'appui intermédiaires. Quant à la Tour, en horreur à tous les artistes, on admettait qu'après s'être habitué à sa grêle silhouette, on la verrait disparaître avec regret. Puis on faisait valoir la grosse indemnité qu'il faudrait payer si l'on démolissait, avant l'échéance du contrat, ce *clou* colossal planté la pointe en l'air.

Il paraît que les artistes, et nous avec eux, nous nous étions trompés sur les intentions du commissariat général. Nous avons interprété trop à la lettre l'article 6 du programme. Une note officieuse ramena nos esprits égarés à une plus large interprétation du texte. Il fut dit que le commissariat général n'avait pas les intentions destructives que nous lui supposions et qu'il avait entendu seulement prévenir les concurrens que, s'il se rencontrait parmi eux un Michel-Ange, on lui donnerait licence de démolir les murs que les Bramante, les Serlio et les San Gallo de 1889 avaient bâtis. Je n'oserais dire que Michel-Ange se soit présenté au concours, mais je suis assuré qu'il ne sera rien détruit au Champ-de-Mars, de ce qui pourra utilement servir.

L'Exposition nouvelle a besoin d'espaces beaucoup plus considérables que les précédentes. On a pu remarquer que ces réunions de produits et d'objets d'art se sont accrues parfois du simple au double de l'une à l'autre. Les deux dernières avaient admis dans leur sein des élémens étrangers en si grand nombre que le périmètre tracé s'est trouvé trop étroit pour les loger. Cette fois encore l'ambition est si grande d'y introduire l'image complète du XIX^e siècle, d'en faire le spectacle le plus animé de ses dernières années, d'attirer à Paris toutes choses et toutes personnes, que l'espace manquera encore. On reportera à Vincennes certaines fêtes athlétiques qui doivent relier les olympiades modernes aux olympiades antiques; mais où mettra-t-on tant d'autres divertissemens nécessaires à des populations qui veulent s'amuser? Ne sera-t-on pas conduit à envahir la droite des Champs-Élysées et le Jardin des Tuileries lui-même?

Le programme a déterminé avec précision les espaces dont

chaque industrie a besoin : 12 000 mètres à l'éducation et à l'enseignement, cinq hectares aux œuvres d'art ; c'est la plus large place qui soit faite à un groupe. On y ajoute 2 hectares pour les instrumens et procédés généraux des lettres, des sciences et des arts. Dans ce groupe est comprise l'imprimerie, et une classe nouvelle y est adjointe pour le matériel théâtral. Le matériel et les procédés généraux de la mécanique occuperont 29 000 mètres. On peut s'étonner qu'ils n'en exigent pas davantage, mais la classification générale en détache plus d'un élément pour le rapprocher des produits qui en sortent. C'est le génie civil et les moyens de transport (44 000 mètres), qui viennent après les œuvres d'art et les fils, tissus, vêtemens (45 000 mètres). L'agriculture n'en exige que 34 000 et le mobilier 38 000. L'alimentation en réclame 17 000, et la chimie 15 000. Pourvu qu'elles ne confondent pas leurs produits ! Un groupe nouveau a été créé pour l'électricité. Il en est de même pour « l'œuvre morale et matérielle de colonisation ». Une Exposition centennale complétera les diverses sections et sera distribuée de façon à ne plus échapper comme en 1889 au regard des visiteurs. Ce sera une sorte de petit musée servant de vestibule à chaque groupe et autant que possible à chaque classe. Il y aura en tout 18 groupes divisés en 120 classes qui à leur tour comprendront autant de sections que la nature des choses en indiquera. Le commissariat compte sur l'Exposition centennale des beaux-arts et des arts décoratifs pour ajouter un grand attrait, — nous voudrions dire un sérieux enseignement, — à la grande fête du nouveau siècle. Il laisse entrevoir d'autres desseins qu'il formulera plus tard quand il aura pris le temps de les étudier. Ses classifications semblent sages, ce que l'expérience confirmera ou infirmera bientôt. Ses intentions sont bonnes si elles demeurent dans l'exécution à un niveau plus élevé qu'en 1889. On peut craindre néanmoins que la dispersion en petits musées-vestibules des objets qui constituent l'histoire de chaque branche de l'art et de l'industrie ne diminue singulièrement l'intérêt sérieux qu'il convient d'y attacher. Le visiteur vulgaire passera devant eux distrait, indifférent, sans rien y comprendre ; l'érudit, le savant fuira ces foules mobiles qui le troubleront dans son attention et dans ses recherches. En général la classification nouvelle, supérieure peut-être aux anciennes, paraît avoir emprunté à la tactique des armées modernes son ordre dispersé. N'était-ce pas assez qu'elle fût contrainte à l'adopter en grande partie par la découpe en six morceaux distincts de l'aire attribuée à l'Exposition, sans qu'il fût besoin d'en exagérer les inconvéniens ? Il y a lieu de penser qu'à l'épreuve les esprits distingués qui sont chargés de préparer les fastes de 1900 tiendront compte

d'une observation qui n'est pas sans mériter leur attention.

Le règlement a exigé des concurrents une surface couverte de 392 000 mètres carrés, sans y comprendre les expositions spéciales de la colonisation et des armées de terre et de mer : ces deux groupes occuperont sans doute des surfaces considérables. Le programme n'a fait que les indiquer pour mémoire afin que les concurrents en tinsent compte. La Marine n'entretient sans doute pas la prétention d'amener devant le Champ-de-Mars un de ses vaisseaux cuirassés : elle se contentera de modèles et de ses plus beaux canons. La Guerre sera plus exigeante ; mais, ne pouvant nous montrer un fort moderne, elle tiendra à honneur d'édifier quelque part une forteresse ancienne, ce qui est un travail superflu. Quelques concurrents n'ont pas manqué de devancer l'intention. Nous avons peine à comprendre que la guerre et la marine militaire puissent prendre une part sérieuse à une fête si parfaitement civile. L'une et l'autre ne peuvent y participer qu'au titre historique, et nous nous demandons alors de quelle utilité sont les peines qu'elles y prendront et les dépenses qu'elles occasionneront. Il en va autrement de la colonisation. A en juger par 1889, ses exigences seront grandes en 1900. Si le groupe XVII peut inspirer à nos compatriotes le désir d'aller tenter fortune dans nos colonies, il faudra le remercier de ses efforts persuasifs et ne lui disputer ni l'espace ni l'argent.

En dehors des services principaux et accessoires pour lesquels le programme imposait des mesures fixes, il en existait d'autres auxquels les concurrents étaient invités à penser : des salles de fêtes et de distribution de récompenses ; un édifice pour les congrès, — il paraît qu'il y en aura beaucoup, — et un bâtiment pour l'administration, tous deux en bordure de l'emplacement, de manière à présenter une entrée directe de l'extérieur et une communication avec l'intérieur de l'enceinte ; les jonctions entre les deux rives, c'est-à-dire, outre le nouveau pont, les passerelles pour les piétons, — un des concurrents en a indiqué cinq ; — la distribution des parcs, jardins et autres motifs de décoration ; les moyens de transport mécaniques ; les entrées de l'Exposition avec les espaces nécessaires à la circulation et au stationnement des voitures ; les dispositions en vue de maintenir la circulation générale du quartier et de ménager le passage des voies publiques au dehors et au travers de l'enceinte. Enfin, et ce n'était pas la plus petite difficulté du plan général, on demandait aux concurrents de réserver des espaces suffisants pour les pavillons des pays de protectorat, des nations étrangères, pour les bâtimens spéciaux d'expositions particulières, pour les abris de générateurs et les stations d'électricité, pour les salles de spectacle, pour les res-

taurans et les cafés, bref pour le monde entier, pour la satisfaction de tous ses besoins et l'agrément de toutes ses journées. Cinquante mille francs étaient affectés à indemniser 18 concurrents de leurs débours et de leur temps. Leur talent n'entraînait en ligne de compte que pour la gloire. Le chiffre était maigre pour le grand et difficile effort qu'on leur demandait. Mais telle est chez nos artistes le détachement des choses de la terre qu'il s'en trouva 670 qui se firent inscrire. Il est vrai qu'au dernier jour du concours, il ne s'est plus trouvé que 108 exposans effectifs et 4 mis hors concours pour causes diverses. Ces 108 exposans ont, en tenant compte de leurs variantes, fourni 110 projets. Je n'étonnerai personne en disant que pas un ne réalisait toutes les conditions d'un programme beaucoup trop touffu pour qu'il pût être étudié en quatre mois. La commission supérieure, les commissions particulières, le commissaire général, M. Picard, entouré d'un état-major d'hommes distingués, judicieusement choisis, toutes forces intellectuelles et pratiques réunies, avaient travaillé pendant plus de deux ans pour préparer les élémens de ce concours; — et, pour tracer les plans d'une si vaste opération en y ajoutant des devis sommaires, on n'accordait aux artistes que cent vingt jours ! C'était trop peu ; malgré cela il est sorti de cette élaboration pressée et désintéressée un ensemble considérable de travail, d'idées, de combinaisons ingénieuses qui ont fait de ce concours le plus remarquable que l'on ait jamais vu.

Le jury qui devait juger les projets était composé de 31 membres : le ministre du commerce, le commissaire général de l'exposition, le directeur général de l'exploitation, le directeur général adjoint, le directeur des services de la voirie, des parcs et jardins, des eaux et de l'éclairage ; le directeur des services d'architecture M. Bouvard, le directeur des finances, le secrétaire général de l'Exposition, le directeur des Beaux-Arts, le directeur des bâtimens civils ; le directeur de l'agriculture, dix membres nommés par le ministre, parmi eux des sénateurs, des députés connus par leur goût, et trois architectes renommés ; enfin dix membres élus par les concurrents. Il se trouva que ces dix membres étaient tous architectes et professeurs à l'École des Beaux-Arts. L'architecture était donc largement représentée dans le jury ainsi composé ; on peut affirmer qu'elle y a joué un rôle prépondérant. Si ses décisions ont pu être en quelque point entachées d'erreur, ce n'était certes pas faute de lumières ni encore moins faute d'indépendance et de conscience. Peut-être ont-elles, au contraire, subi trop vivement l'influence du goût dominant chez nos architectes modernes. Le jury est allé là où les artistes eux-mêmes le conduisaient. Les dix-huit primes, sans

que le classement puisse marquer un degré de supériorité ni d'infériorité et qui est simplement alphabétique, ont été distribuées de la manière suivante : les trois primes de 6 000 francs à MM. Girault, E. Hénard et Paulin ; les quatre primes de 4 000 francs à MM. Cassien Bernard et G. Cousin, Gautier, Larché-Nachon, et Raulin ; les cinq primes de 2 000 francs à MM. Blavette, Esquié, Sortais, Toudoire et Pradelle, Tronchet et Rey ; enfin les six primes de 1 000 francs à MM. Bonnier, J. Hermant, Louvet, Masson-Detourbet, Mewes, Thomas et Tavernier. Une remarque bonne à faire c'est que tous les lauréats sont des élèves sortis de l'École des Beaux-Arts et que, parmi les 108 concurrents, 71, de ceux qui ont dit leur nom, ont la même origine.

II

Pas un des concurrents n'avait résolu en tous points le problème compliqué qui leur était proposé. Le fait était prévu. Le programme avait averti les intéressés que tout projet primé appartiendrait à l'État et que le commissariat aurait le droit d'y puiser à sa convenance tout ce qui lui paraîtrait utile aux tracés définitifs.

Il allait plus loin, il se réservait « la liberté la plus complète pour l'examen et la solution de toutes les questions relatives soit à l'établissement du projet définitif, soit à la direction et à l'exécution des travaux. » Pour parler clair, l'administration prenait le droit de puiser à son aise dans les projets primés, d'en amalgamer les élémens, de les fondre, de les corriger et aussi de les dénaturer, de les rendre méconnaissables, et cela sans que les auteurs pussent y faire obstacle, sans qu'ils fussent admis à donner leur avis, sans qu'ils aient plus tard à s'immiscer à un degré quelconque dans l'exécution ni dans l'interprétation de leurs idées. Ces réserves qui ont pu paraître excessives aux artistes, n'étaient peut-être pas inutiles. Les droits conférés aux auteurs des plans adoptés pouvaient très bien ne rencontrer qu'un savoir insuffisant chez le constructeur. De là, des tiraillemens, des luttes d'amour-propre, des accidens qui se sont produits dans la dernière Exposition. Nous estimons que l'administration a eu raison de se réserver un droit et une autorité dont elle usera d'ailleurs avec loyauté et bienveillance. Nous avons la conviction qu'elle n'expulsera pas du domaine dont il a conçu les grandes lignes et indiqué les reliefs l'architecte reconnu capable de les transporter du papier sur le terrain.

Il ne faut pas se dissimuler toutefois que cette latitude conférée à l'administration lui impose une responsabilité compliquée

et redoutable. Elle va faire un choix dans les dix-huit projets primés des pièces remarquables qui ont commandé les décisions du jury. Peut-être lui sera-t-il assez difficile de décider si la coupole de M. Eug. Hénard, titulaire d'une première prime, doit l'emporter sur la coupole de 160 mètres de MM. Cassien-Bernard et G. Cousin, titulaires d'une deuxième prime, si les constructions variées de M. Girault, première prime, doivent être préférées aux bâtimens réguliers et de plus noble aspect que M. J. Hermant, quatrième prime, veut élever sur les deux rives de la Seine; si le palais du roi de Siam, imaginé par M. Gautier, deuxième prime, est préférable à la Tour de 300 mètres, que plusieurs concurrens primés proposent de faire disparaître; s'il convient de découper cette Tour en étages ou de la décorer de flèches et de pinacles, ainsi que le voudrait maint lauréat. Toutes ces questions embarrasseront singulièrement la commission, et si son siège n'est pas fait à l'avance, elle aura peine à se tirer d'affaire sans blesser les lois de l'harmonie et de l'unité. Moins que tout autre genre de spectacle, une Exposition « universelle et internationale, » où le fer se plie à tous les caprices d'une construction légère et provisoire, oblige l'artiste ou le savant ingénieur à se maintenir strictement dans les règles absolues du beau; le pittoresque lui suffit. Encore ne faudrait-il pas que l'œuvre ressemblât trop à un habit d'arlequin.

Un embarras plus grand surgira quand il faudra relier les Champs-Élysées aux Invalides. Ici il ne s'agit plus de bâtir pour sept mois, il faudra songer à bâtir pour des siècles. Le pont, qu'on le mette en amont ou en aval, sera conservé après l'Exposition. Il faudra donc le construire solidement, au niveau des voies adjacentes, sans ornemens superflus, sans qu'il puisse, en aucun cas, dérober au regard ni la rivière ni le double paysage de la vallée. Son axe devra être la prolongation de l'axe longitudinal de l'Esplanade; il coupera donc la Seine en biais, très légèrement. Mais au delà, cet axe s'arrêtera-t-il à ces bâtimens parallèles à la Seine que propose M. Hénard? Dessinera-t-il un angle que MM. Cassien-Bernard et G. Cousin veulent couper par une fontaine monumentale et limiter par une colonnade en hémicycle; que d'autres cherchent à briser, sans qu'il y paraisse trop, en ajoutant à l'édifice actuel des galeries circulaires, des rotondes, des coupoles, des clochers de toute sorte, palliatifs insuffisants, dispositions vicieuses, incommodes pour les expositions de tableaux et qui ne rendraient pas à la Grande Avenue cette belle perspective des Invalides que les hommes de goût regrettent? Le plan de M. Hénard la lui rendrait peut-être après la fête: pourquoi n'en ferait-on pas un de ses principaux ornemens? Le palais des

Beaux-Arts doit disparaître. Il semble bien que l'édifice actuel ne puisse longtemps résister aux forces qui l'assiègent. Il succombera sous la réprobation publique, s'il ne s'écroule pas sous l'effort du temps combiné avec la décomposition des matériaux. L'espace vide rendra à la vue la perspective aujourd'hui cachée. Rétablira-t-on le carré Marigny, tel qu'il existait autrefois? Cela est douteux. On saisira l'occasion de construire sur une meilleure base ce palais des Beaux-Arts qui manquera, après démolition, aux artistes vivans; on bâtera ou on laissera bâtir un édifice distinct, mais voisin, pour les arts décoratifs. Si l'on sait bien s'y prendre, on en trouvera aisément la place à droite et à gauche de la percée sans qu'il soit nécessaire de déraciner aucun arbre précieux. Les arbres sont aussi des monumens, et ils imposent le respect au même titre que l'ouvrage sorti des mains de l'homme. L'Administration aura à se prononcer sur le rétablissement de la perspective et sur la construction des deux édifices. Dans lequel des projets primés ira-t-elle chercher la solution du double problème? A peine en pourrait-elle découvrir l'intention dans les plans de M. Eug. Hénard. L'excellent artiste n'a pas résisté à la tentation de voiler le tableau après nous l'avoir montré. M. Esquié (3^e prime) ne nous rend qu'une vue biaise; M. Mewès (4^e prime) déploie une riche imagination pour tourner la difficulté, mais sans y parvenir. Ceux qui ont le plus franchement résolu le problème, M. Defrasse, et surtout l'ingénieur auteur du numéro 102, M. Esnault-Pelterie, qui s'était caché sous la devise : *Fluctuat nec mergitur*, n'ont pas été classés parmi les lauréats. Leurs plans avaient certainement de grands défauts, mais ils avaient le plus grand de tous les mérites à nos yeux, celui de mettre en bon accord pour l'avenir les deux rives de la Seine à cet endroit intéressant qui tend à devenir un nouveau centre dans la capitale. Si d'une fête passagère il est possible de tirer un sérieux avantage et un durable bénéfice, c'est à ces deux artistes qu'on le devra.

Le jury, plus préoccupé, semble-t-il, de la richesse des architectures que des dispositions géniales, plus enclin à louer les façades qu'à faire cas des plans par terre, a placé l'Administration dans une situation délicate. Ou bien on fermera, pour un temps plus long que n'a pu le faire l'édifice grossier de 1853, la perspective ménagée avec art par les auxiliaires de Colbert; car on voudra donner aux constructions nouvelles une solidité plus grande que celle des « palais de cristal », destinés tous à disparaître sous l'action de la rouille, aidée dans son œuvre par la dilatation du fer; ou bien on rectifiera les axes, on régularisera les percées, on

se donnera la gloire d'avoir produit une œuvre bonne, utile, durable. Mais à quel titre l'Administration empruntera-t-elle à des plans qu'elle n'a pas achetés les idées originales qu'ils peuvent contenir ? Elle n'aura même pas la ressource de leur distribuer un peu d'honneur, puisqu'ils n'auront pas été appelés à la peine.

Personne n'imaginait que tant de bons esprits et d'hommes de talent se mettraient en campagne pour une fin aléatoire, et en quelque sorte inaccessible. Comme à l'occasion de tous les concours, le bruit courait dans les ateliers que l'Administration avait ses plans préconçus et ses choix arrêtés. Nous ne saurions attacher à ces rumeurs un sens injurieux. Il est certain qu'une administration qui, à la veille d'une si grande entreprise, s'y engagerait témérairement, sans savoir ce qu'elle veut, sans voir où elle va, serait une administration au-dessous de sa tâche et qu'il faudrait casser aux gages. Le Commissariat et l'Administration savent où ils tendent. Je ne crois pas me tromper en disant qu'à leur sens toute la nouveauté pour 1900 doit se manifester sur les rives de la Seine et sur les Champs-Élysées.

Au Trocadéro on voudrait ne rien changer ; le décor a de la beauté. Le Champ-de-Mars a déjà beaucoup servi. Il serait téméraire d'y renouveler « la rue du Caire. » La sagesse et l'économie sont d'accord pour commander que tous les anciens bâtimens encore debout soient conservés. La charge, confiée à M. Bouvard, de directeur des services d'architecture indique que tel est le désir de l'administration. M. Bouvard a pris une large part aux travaux de la dernière exposition. C'est lui qui a élevé la galerie de 30 mètres et le dôme qui en couronne l'entrée. La ligne élégante de ce dôme est malheureusement brisée par des ornemens saillans qui ne sont imposés ni par le goût ni par le besoin. Ces rugosités rompent la ligne et sont en contradiction avec la nature des choses. Un dôme est un toit arrondi. Si vous y pratiquez des reliefs saillans, vous contrariez l'écoulement de l'eau ; il se forme des retenues ; vous n'avez plus un toit, mais une sorte d'encrier colossal qui, réduit à sa juste mesure, figurerait assez bien dans les concours ouverts par les magasins de nouveautés.

Lorsque Mansard Hardouin construit le dôme des Invalides, il tourne ses regards vers Rome et vers Florence. Il est préoccupé de cette idée de ne copier ni Brunelleschi, ni Bramante, ni Michel-Ange. Il partira des mêmes principes, mais son œuvre sera différente ; sa coupole sera plus élancée qu'à Saint-Pierre et moins aiguë qu'à Sainte-Marie-des-Fleurs. Il lui fera épouser une courbe nouvelle très gracieuse, très élégante, et pour que l'effet soit tout à fait neuf, il en fera jaillir des trophées militaires, avertisse-

ment ingénieux et logique de la destination du monument. Il n'oubliera pas que son dôme est un toit, que, si ses reliefs sont épais et saillans, ils contrarieront sa fonction principale ; aussi ne leur donnera-t-il sous le marteau du plombier que quelques lignes d'épaisseur. Mais un si faible relief, à cette hauteur, échappera au regard. Il les fera briller au soleil, il les fera dorer. Il donnera un rayonnement glorieux à cet asile des vieux soldats. Rarement pensée plus belle, application plus juste de l'art à l'expression du symbole, sortit du cerveau humain. Le dôme des Invalides est un ouvrage de suprême bon sens, sinon la marque du génie.

Averti par la critique, M. Bouvard ne sera pas pressé de renchérir sur lui-même. Il gardera sa coupole telle qu'elle est, mais il n'en laissera plus bâtir de pareilles. Il s'appliquera donc aussi à conserver les deux bâtimens parallèles édifiés par son collègue, M. Formigé. Si le nom de palais paraît pour eux trop ambitieux, qu'on le change en modifiant leur destination. Il restera entre eux et la galerie de 115 mètres assez d'espace pour abriter tous les échantillons de l'industrie française et les instrumens qui leur donnent naissance. La galerie de 115 mètres ne peut à son tour être mieux employée qu'au travail des grandes machines ; il serait fâcheux de priver la génération nouvelle, qui n'a pas vu l'Exposition de 1889, d'un si bel essai d'architecture métallique. Enfin nous avons dit pourquoi la Tour de 300 mètres doit rester debout. Qu'on se garde surtout d'y ajouter des fioritures. Si ce long squelette de fer, auquel l'œil artiste du Parisien s'est avec le temps habitué, peut faire pardonner sa maigreur, c'est en conservant intacte et sans la moindre interruption sa ligne de pyramide courbe. Coupez cette ligne par des ornemens, par des saillies, vous détruirez son effet ascensionnel et le ferez rentrer dans l'ordre des choses banales. Plusieurs n'y ont pas manqué. Il en est un qui l'a habillée de pied en cap comme un soldat japonais des vieux temps ; un autre l'a enveloppée dans une coupole élancée deux fois haute comme le dôme des Invalides. Un artiste, ennemi de son aspect de toile d'araignée, a rempli tous les vides, afin sans doute de donner prise à l'ouragan et de précipiter sa chute. Le plus respectueux de ses formes primitives a dessiné sous le toit du premier étage une immense fontaine qui verserait ses eaux par les quatre ouvertures du socle ; l'effet aurait de la grandeur. Un esprit moins ambitieux et plus pratique a voulu tirer parti d'un édifice dont l'utilité est au moins douteuse. Autour de la base il a proposé de bâtir quatre maisons hautes, à la manière américaine, de douze à quinze étages, munies d'ascenseurs et pouvant abriter trois à quatre mille voyageurs. Il intitule très exactement cette bâtisse « Hôtel Colossal ». New-

York et Chicago nous enverraient l'invention. Cette fois nous aurions vaincu les Américains, mais la victoire coûterait cher au génie français.

Le point sur lequel il semble que l'administration veuille reporter en grande partie l'intérêt de la fête, c'est la Seine. On ne saurait qu'y applaudir. La Seine est le plus bel ornement de Paris. Si elle n'a plus les eaux pures et salubres que Julien, César dans les Gaules, se plaisait à vanter dans son *Misopogon*, elle est restée l'artère principale de la grande ville et, à certaines heures, quand elle flamboie sous les rayons du soleil couchant, elle tient un langage éloquent aux imaginations et aux âmes poétiques. Aussi les concurrents ont-ils presque tous appuyé dans leurs dessins sur l'attrait que l'on pourrait tirer des deux rives. Il a été indiqué des « motifs de décoration, » pour parler le langage des ateliers, qui éblouiraient la foule et transporteraient les esprits rêveurs dans les plus beaux pays du monde. L'idée la plus digne d'attention est celle qui ferait figurer au bord de notre Grand Canal un fragment de la ville de Venise. Plusieurs de ses plus beaux édifices viendraient se mirer dans les eaux de la Seine. A comparer leur limpidité à celle des canaux vénitiens, ils ne s'y trouveraient pas trop dépaysés. MM. Marcel et Galotti, et M. G. Rives, auteurs de ces projets, n'ont pas à craindre que l'administration les leur dérobe. En réalité ce genre d'idées n'appartient à personne parce qu'il est à tout le monde.

Ce qui est bien du domaine privé de quelques concurrents ce sont les idées singulières, parfois étranges, qu'a fait naître le dessein de livrer la Seine et ses bords à l'esprit d'invention. Le « large pont » commandé pour relier l'esplanade des Invalides, les constructions permises sur ce pont et en encorbellement sur la Seine, le long des quais, ont jeté les imaginations hors des voies battues. On ne peut guère s'étonner que tel concurrent dont la correction habituelle est connue et hautement appréciée, M. J. Hermant, pour n'en citer qu'un seul, ait pris la balle au bond et transformé le pont en entrée triomphale, en place publique, ouverte au centre sur la rivière et aboutissant à un palais féerique comme on n'en voit guère que dans les théâtres; qu'il ait développé le long des quais une double ligne de monumens dont la construction nécessiterait une dépense de plusieurs dizaines de millions. On ne peut même pas reprocher à MM. B. Leroux et Bitner d'avoir porté les appuis des encorbellemens permis au milieu de la rivière et d'en avoir fait une île très peuplée de palais; ni à M. Saladin d'avoir couvert une partie de la Seine devant les Invalides, pour y réunir les produits de tous les arts; ni à M. Con-

tant Bernard de l'avoir complètement ensevelie sous deux ponts ayant la largeur, l'un du Champ-de-Mars, l'autre de l'Esplanade, c'est-à-dire de 450 et de 212 mètres de largeur; ni enfin à M. Balleguyer d'avoir établi sur la rivière une place de quatorze hectares. Ces exagérations se trouvaient en germe dans le programme. Il eût fallu peut-être avertir les concurrens de contenir leur talent et de ne livrer à l'administration que des idées générales. Au fond on ne leur en demandait pas davantage. Une fois l'imagination aux champs, elle a pris texte des « encorbellemens » et du « large pont » pour faire la preuve d'une virtuosité incontestable, d'un penchant marqué pour les fioritures de la décoration, — et d'un art consommé dans la pratique de l'aquarelle.

Il nous a été donné, grâce à cet essor de toutes les bonnes volontés armées en guerre, de lier connaissance avec toutes les formes architecturales du monde entier, sans en excepter le pays du rêve. Les rêveurs se sont appliqués à bâtir des palais pour les fées; ils nous ont ouvert des visions sur un art imaginaire tout charpenté de fer, sur des monumens de verre ou de faïence colorée, sur des toits suspendus par des fils d'acier, sur des coupoles de toutes les formes, depuis celle du Panthéon d'Agrippa, jusqu'à celle des coupoles byzantines, pour revenir à la forme elliptique de Bramante et passer de là à la coupole pyramidale, formée d'assises successives. La Perse et l'Inde nous ont payé leur tribut aussi bien que la Lombardie et Ravenne. Le style ogival s'est donné carrière en quelques points: sous cloche s'est montré le Parthénon et en plein air l'Alhambra. Venise est sortie de ses lagunes pour nous montrer le marbre rose du Palais Ducal. Un effort de plus, on nous aurait rendu Sainte-Sophie dans son état primitif et les ruines d'Angkor d'après les dessins de M. Fournereau. Bref, c'est un échantillon de l'art de bâtir en tout temps et en tous lieux que cent huit architectes français ont fait passer sous nos yeux.

Toutes les lois naturelles de l'art ont-elles été respectées dans ce mélange un peu confus de tous les styles? Nous avons pu remarquer un penchant dangereux vers la multiplication des petits objets, des ornemens accessoires et non motivés; une tendance au coloriage; un oubli trop fréquent des formes simples et des proportions; un souci médiocre des grandes lignes; une surabondance recherchée des lignes courbes; quoi encore? un grave défaut: une sorte de dédain, qui pourrait devenir funeste, des modèles que nous offre la nature, un acheminement trop actif vers la confusion des genres, entre l'architecture proprement dite et ce que l'on appelle abusivement « l'art décoratif. » On

s'est demandé, avec une haute raison, si l'architecture ne serait point, comme les autres arts du dessin, « un art d'imitation. » A coup sûr elle doit imiter la nature et se conformer à ses lois sous peine de ne produire que des monstruosité ou, ce qui est pire, des monumens ridicules. L'obligation première qui va s'imposer aux hommes éminens, artistes et savans, quand il leur faudra arrêter les lignes définitives de leur travail, en déterminer les « ensembles », en distribuer les détails, sera d'élaguer tout ce qui nuirait au paysage, tout ce qui ne serait pas d'accord avec le milieu où l'Exposition va s'agiter, tout ce qui blesserait les lignes des perspectives ou irait à l'inverse de leur développement. Ce n'est pas par des violences et des chocs, comme on l'a fait en 1889, que l'on communiquera aux fastes que l'on nous prépare un caractère d'harmonie et d'unité, bases nécessaires du beau, même dans les ouvrages de nature variée comme une exposition. Un lien esthétique entre toutes les parties dispersées et diverses, y paraît aussi nécessaire qu'un réseau de voies de communication pour en parcourir tout le périmètre. La commission des travaux voudra bien y réfléchir, et elle le fera avec d'autant plus de prudence qu'il doit rester quelque chose des constructions à élever. Il serait fâcheux de gâter un beau site et de disloquer le beau cadre de Gabriel sous prétexte de planter très haut des oriflammes et de percer les nues avec des paratonnerres. L'architecture n'est pas un art de fantaisie soumis à la mode comme la toilette des femmes. C'est un art, le plus grave de tous, aux ordres, comme les autres, de la vérité, de la nature, et par conséquent, comme il a été justement dit, un art d'imitation. Le penseur sème ainsi les idées jusque dans les champs qui ne sont pas de sa culture. Elles croissent, les manœuvres viennent et font la moisson.

ALPHONSE DE CALONNE.

LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE

III ⁽¹⁾

SES CARACTÉRISTIQUES

I

Nous avons pénétré chez les sept maîtres de l'art britannique et tâché d'en tracer des portraits ressemblans. Voilà nos personnages posés, chacun dans le jour qui lui est propre et peint des couleurs qui lui sont particulières. Mais ce n'est là que la moitié du tableau. Il nous faut maintenant unir ce que nous avons séparé, envelopper toutes ces figures du même air, les repeindre d'une même pâte, chercher non plus en quoi les maîtres d'outre-Manche diffèrent entre eux, mais en quoi ils se ressemblent et en quoi, tous ensemble, ils diffèrent de leurs confrères du continent, — oublier les détails, négliger les accidens, faire comme ces photographes qui ne retiennent des frères et des sœurs qui passent devant eux que les traits caractéristiques pouvant servir à composer la physionomie collective, *le type de famille*. Nous avons dit ce que sont les peintres anglais : disons ce qu'est la peinture anglaise.

Tout d'abord, si l'on a vu Watts et Leighton, Millais et Herkomer, Burne-Jones, Hunt et Alma-Tadema, choisir des sujets

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre, du 1^{er} et du 15 novembre 1894.

fort différens et puiser leurs inspirations à des sources très diverses, on n'a jamais vu ces maîtres se passer d'un sujet. Jamais aucun d'eux ne dépensera son talent à un dos de femme nue, comme M. Henner, ou à une frimousse de marmiton dans l'ombre, comme Ribot. Il fera même très rarement une figure de style, jouant un rôle aussi effacé, aussi peu significatif que *la Source* d'Ingres. Il ne s'enthousiasmera pas pour de pures beautés de modelés, de reflets, de lignes. La peinture de *morceau* ne lui dit rien et surtout ne dirait rien à ses compatriotes. Il n'importe que les bouches plaisent, mais il faut qu'elles parlent. Herkomer, le plus plastique de leurs peintres, n'a pas cru pouvoir représenter les invalides de Chelsea, assistant à l'office, sans y introduire l'épisode dramatique de l'ami inquiet qui tâte son voisin pour savoir s'il est encore de ce monde. Millais, qui prétend ne chercher que les qualités spécifiques de la peinture, a raconté plus d'histoires en sa vie que Lamartine ou que Byron. Pour prendre un artiste de second plan, M. Orchardson, qui a un talent de coloriste à se passer de tous les artifices de l'anecdotier, s'ingénie à nous poser chaque année de nouvelles énigmes. Par exemple, il nous montre un vieux monsieur, dans un salon, le soir, — en habit noir naturellement comme tout bon Londonien passé huit heures, — et ce vieux monsieur réfléchit profondément sous la lampe. Cela s'appelle *la Voix de la mère*, et, regardant à l'autre bout de la toile, on découvre que, derrière un piano, un jeune homme et une jeune fille font de la musique, le jeune homme tournant les pages de la partition, la jeune fille chantant. Les intonations de cette voix fraîche, la tristesse du soir, la pensée d'une séparation prochaine, les images que les flots de cette mélodie charrient avec eux sur ce courant du passé que remonte le souvenir, voilà peut-être ce qui rend si pensive cette physionomie de viveur fatigué. Mais peut-être aussi est-ce tout autre chose, et le sphinx qu'est M. Orchardson a-t-il simplement voulu rire. Car chez les Anglais contemporains, le sujet n'est pas seulement remarquable pour sa signification, mais aussi pour son mystère. Il est intéressant non pas tant pour ce qu'il dit, que pour ce qu'il ne dit pas, et pour ce qu'on devine. De tout temps, les Anglais ont raconté des histoires dans leurs tableaux, mais Hogarth les écrivait lisiblement sur une multitude d'accessoires, sur des bouts de papier qu'il plaçait entre les mains de ses personnages. Les contemporains les expriment plus délicatement ou les recèlent sous les lèvres closes de leurs figures. On devine un sentiment, un drame, une volonté, un souvenir, quelque chose qui se prépare, ou qui s'achève, et la curiosité est d'autant plus piquée, l'imagination d'autant mieux mise en jeu,

que le drame n'apparaît jamais, l'histoire n'est jamais prise au point où elle se raconterait d'elle-même. Burne-Jones ne nous montre pas une malheureuse princesse garrottée, brutalisée, enfermée dans la *Tour d'Airain* où elle passera le reste de ses jours; non, il nous la montre libre encore, mais inquiète, regardant de loin, au travers d'une porte, la construction et l'achèvement de la tour... Millais ne nous fait pas voir les frères d'Isabelle assassinant Lorenzo, ou bien les deux amoureux dans les bras l'un de l'autre; mais nous assistons au festin où Lorenzo offrant une moitié d'orange à Isabelle, leurs yeux se rencontrent et, dans les regards haineux que jettent les deux frères à Lorenzo, tout le drame de Keats est contenu... Hunt n'a jamais peint l'horreur plastique du Juste crucifié, pantelant, bafoué par la canaille, avec des chairs ouvertes, des plaies vives, pleurant du sang : il a resserré tout le drame de la Passion dans le geste de la Mère apercevant l'ombre d'une croix sur un mur... C'est, en peinture, le procédé de ces nouveaux dramaturges qui font des pièces où il ne se passe rien, où toute l'action se réduit à la conversation d'un vieillard aveugle et de ses filles autour d'une table, où les drames sont prévus et non vus, les événemens pressentis plutôt que ressentis, où les seuls acteurs actifs sont les sentimens, et la seule scène agitée, l'âme du personnage.

Ainsi, dans la peinture anglaise, il y a toujours un sujet, et presque toujours ce sujet est envisagé par son côté le plus intime. Si vaste, si universel soit-il, nous le voyons se refléter dans l'expression d'une ou de deux figures, — comme on voit, dans un dessin fameux d'Hokusai, la grande montagne du Fuji-Yama se reproduire tout entière dans un petit miroir. Madox Brown, voulant peindre la grande émigration de 1852, n'a pas jeté sur une toile de six pieds une foule de malheureux, dans un encombrement de paquets et de valises : il a mis, dans une barque, deux jeunes époux, avec leur premier-né, regardant tristement fuir les rivages de la marâtre patrie. Rarement les Anglais peindront une bataille, une fête, une foule agitée, passionnée et débordante; leurs peintres médiocres abordent seuls de tels sujets. Tandis qu'en France, si nous voulons citer les grandes œuvres du siècle : de David, de Géricault, de Gros, de Delacroix, de Decamps ou même, plus près de nous, de MM. Flameng, J.-P. Laurens, Cormon, Puvis de Chavannes, ce sont toujours des ensembles, des groupemens qui se présentent à nos yeux, si nous évoquons les meilleures toiles de Rossetti, de Watts, de Burne-Jones, de Millais, même de Walker ou d'Orchardson, ce sont des monologues, des duos, tout au plus des trios qui percent la brume de nos souvenirs : *Beata Beatrix*,

la Lumière du monde, *le Huguenot*, *le Chant d'Amour*, *l'Amour et la Mort* sont des scènes de la plus intense intimité. Ouvrez la porte, appelez la foule : toutes ces figures s'enfuiront effarouchées. Mettez-vous à rire, poussez un cri de joie : elles disparaîtront comme un rêve. Jamais dans l'œuvre anglaise contemporaine on ne trouve une explosion grossière, ni même un éclat de gaieté, jamais un spectacle grotesque ou simplement bruyant. Les grosses farces de M. Roybet n'ont pas leur pendant de l'autre côté du détroit. On ne s'amuse guère dans les tableaux de MM. Watts, Burne-Jones, Hunt et même Herkomer; M. Alma-Tadema, qui seul, parmi ses confrères, voudrait bien rire un peu, étant d'un pays « de haute graisse », n'ose pas le faire trop haut, et si l'on danse parfois chez lui, — danses pyrrhiques, bacchanales, — c'est pour accomplir des rites religieux. Dans toute la peinture anglaise, on prie, on pleure, on aime et on meurt. Or quoi de plus intime que ceci : prier, pleurer, aimer et mourir ?

Si nous considérons la composition de plus près, nous verrons qu'il n'y a pas là seulement l'intimité superficielle qui ne tient qu'au titre ou au sujet : il y a aussi et plus encore une intimité pittoresque, celle qui tient à la forme et à l'exécution. D'ordinaire, le cadre coupe la toile très bas : la ligne d'horizon se trouve donc placée très haut. Le ciel manque la plupart du temps et la pensée ne pouvant se perdre dans l'espace vide, s'égarer en des lointains enchanteurs, revient se fixer sur les physionomies qu'elle scrute davantage : ainsi *le Rêve de Dante*, de Rossetti, *le Valentin et Sylvie*, de Hunt, *la Circé* de Burne-Jones, *l'Ophélie* de Millais, *Chez Lesbia* et *la Plaie d'Égypte* d'Alma Tadema. La pensée a d'ailleurs de quoi s'occuper. Les accessoires abondent, remplissent tous les coins, encombrant le premier plan : feuilles, fleurs, étoffes chiffonnées, plumes lissées, vases précieux, les moindres détails sont rendus avec un soin et souvent une sécheresse qui leur donnent une grande importance. L'impression d'intimité s'en augmente. Un salon soigneusement calfeutré, rempli de bibelots, n'a-t-il pas quelque chose de plus intime qu'une pièce vide ? Chaque accessoire comporte, d'ailleurs, sa signification : tous racontent un passé, heureux ou triste, comme dans *le Passage du Nord-Ouest*, ou nous fixent exactement sur le lieu où nous sommes, comme dans *l'Ombre de la Mort*. Cette coquille aux pieds d'un *Ange de la Création* signifie que « les eaux qui sont sous le ciel se sont rassemblées » et que la mer a déjà ses rivages. Dans cette bulle d'air que soulèvent des *Innocens*, nous apercevons distinctement le songe de Jacob et, sur ce savon, aux pieds de

l'Enfant aux bulles, nous lisons le nom d'un commerçant industriel. Ne passez pas devant la *Lucrezia Borgia* de Rossetti sans examiner de près le mobilier; sans cela, vous n'y verriez qu'une belle femme, somptueusement vêtue, qui se lave les mains. Arrêtez-vous un instant... Qu'apercevez-vous derrière cette femme, sur cette table? Une carafe, du vin, des coupes... On vient de boire... Quoi donc? Regardez dans ce miroir et vous y verrez le reflet de deux hommes qui marchent, côte à côte, l'un soutenant l'autre. C'est le mari de Lucrece Borgia, Alfonso de Bisceglia se traînant sur ses béquilles et c'est le pape Alexandre VI, qui le fait promener dans la chambre, afin que le poison qu'il vient d'absorber descende bien dans les organes de la digestion et y opère son œuvre. Et derrière eux, toujours reflété par le miroir, un lit, — le lit où la victime expirera bientôt. Maintenant, cette inspection domiciliaire terminée, reportez vos yeux sur cette mystérieuse figure de femme, admirablement belle, et vous comprendrez ce que veut dire son regard et pourquoi elle se lave les mains... Ainsi tous les détails ont une voix. Les objets les plus menus font leur partie dans l'ensemble. On s'en aperçoit; on prête l'oreille et, peu à peu, on s'oublie à écouter ces infiniment petits. Comme un entomologiste couché dans l'herbe examine les insectes qui passent et s'abîme dans la contemplation des mondes qu'ils révèlent au-dessous de nous, on touche soi-même à la pensée la plus vaste par ces microscopiques détails : l'infime mène à l'infini.

A quoi tient cette intimité? — Un peu aux circonstances. Sur le continent, l'Église et l'État ont presque partout encouragé les artistes par des commandes et leur ont dicté des sujets. En Angleterre, rien de pareil. Jusqu'à ces dernières années, l'État n'a rien fait pour encourager la représentation des grands spectacles de l'histoire, et la Grande-Bretagne protestante, même encore aujourd'hui, n'admet que rarement dans ses temples la figuration des faits contés par les livres saints. Hunt n'a jamais reçu de commande d'un membre du clergé. De plus, isolée du monde, inaccessible, intangible presque, la nation anglaise n'a pas à retracer sur les murs de ses édifices le récit douloureux et magnifique des sièges subis et des invasions repoussées. L'art n'a vécu longtemps que des subsides des particuliers dont tout le bonheur consistait dans la vue du *home*, de la vie de famille : ses sujets étaient ceux que ces gens voient autour d'eux et qu'ils aiment. Le contraste entre ces sujets et les nôtres frappa beaucoup les visiteurs de la grande Exposition de Paris, en 1855. Passer des grands salons consacrés aux œuvres de la France et du

continent dans les longues galeries des tableaux anglais, c'était passer de la guerre et de ses fureurs, des grandes passions et de leurs souffrances, du crime, du martyre et de la gloire, aux scènes pacifiques de la vie bourgeoise et familiale. C'était dire, comme Goëthe revenant de la campagne de France : « Nous voilà donc au logis, au sein d'une absolue tranquillité ; l'œil s'en va, charmé, de porte en porte ; l'artiste, heureux, jette de tranquilles regards sur les lieux où la vie s'agite paisiblement... » C'était entrer dans la vie d'un peuple sans histoire, ou dont toute l'histoire est faite d'une partie de colin-maillard, d'une course au Derby ou de la joie d'une fiancée choisissant sa robe de noces, — la vie d'un peuple heureux.

Mais ces chroniques de l'existence bourgeoise, renouvelées des Hollandais, ne devaient pas suffire éternellement aux imaginations ardentes et investigatrices. Aussi bien, c'est lorsque le peuple est heureux que l'individu sent le plus vivement ses propres chagrins. A défaut de drames au dehors, à la frontière, dans la rue, il se tourne à dramatiser les menus incidens du dedans et à défaut d'incidens, il en arrive à noter, comme on le fait dans les couvens, les moindres attitudes, les gestes les plus subtils et jusqu'aux aspects de l'âme. A force de se replier sur lui-même, l'artiste anglais a fini par y découvrir autre chose que des goûts vite apaisés ou que des joies facilement conquises : il a découvert le domaine de l'âme, de l'âme où resplendissent plus d'ivresses que dans tout un paradis de Rubens, où grondent plus d'orages que dans toute une armée de Salvator Rosa donnant l'assaut. D'anecdotiques, ses sujets sont alors devenus psychologiques. De l'intimité du *home*, ils ont pénétré jusqu'à l'intimité de la conscience. La chronique s'est faite philosophie. Nous ne voyons plus le *Marié à la mode*, saoul, bâillant dans son fauteuil après une nuit passée au jeu, et son intendant désespéré, levant les bras au ciel, — ce qui n'était qu'une historiette : nous voyons le *Roi Cophétua* en extase devant une mendicante inconnue, l'épouse chimérique, la vie humble, ignorée, inexpérimentée encore où il croit trouver le bonheur, — ce qui est une pensée. En même temps, de l'imitation des Hollandais, la peinture a passé à l'imitation des Primitifs italiens. L'intellectualité du sujet, que nous avons notée comme une caractéristique de l'art anglais avant 1850, s'est changée en la suggestion du sujet, — qui est une caractéristique de l'art anglais d'aujourd'hui. Lorsque les Anglais sont revenus devant nous, en 1878 et surtout en 1889, on ne disait plus que passer des salles françaises dans les leurs, ce fût simplement passer des grands événe-

mens de la vie publique dans le repos du *home* : on a dit avec raison que le lieu semblait « fait pour y lire la *Vita nuova* de Dante parmi des images sereines qui murmurent des choses inexprimées (1). »

Seulement, ces drames silencieux de l'âme, ces imperceptibles mouvemens du cœur, toutes ces inquiétudes à peine avouées de la raison qui balance, de la volonté qui se divise ou du sentiment qui s'ignore, ne se révèlent pas à la vue par des jeux musculaires très sensibles, ni par des gestes très définis. L'ardeur d'un soldat qui se bat à coups de sabre, l'ivresse d'une femme qui valse, voilà des sentimens qui s'expriment aisément, naturellement par le langage des gestes. Mais les impressions d'une jeune fille au moment où elle devine sa mort proche et sa béatification assurée, ou bien encore celles d'une recluse obligée à faire de la tapisserie toute sa vie, sans jamais regarder dans la direction d'un château de perdition, n'ont point pour se manifester aux yeux des expressions très fortes, ni même très adéquates. Voulant les traduire, les artistes ont dû chercher des mots nouveaux, c'est-à-dire des attitudes inaccoutumées ; il leur a fallu inventer des poses, plier des membres à de bizarres torsions, creuser les expressions des faces. La particularité du geste découle ainsi forcément de la suggestivité de la donnée. Ce n'est pas que les Anglais dessinent très souvent des gestes faux, mais du moins dessinent-ils des gestes rares. Un geste faux est celui que le corps ne peut donner, ou qu'il ne donne qu'avec un effort très pénible ; un geste rare est celui qu'il ne donne jamais naturellement, mais qu'il peut atteindre et même garder sans peine. Rejoindre les deux coudes par derrière son dos, c'est un geste faux ; désigner avec l'index de la main droite une personne qui est à votre droite, en tenant le coude collé au corps, c'est un geste rare. C'est un peu celui de la *Foi* et de l'*Automne* de Burne-Jones. Il n'est pas sans grâce, car il marque une certaine retenue dans le mouvement, — une sorte de réticence myologique, — mais il n'est pas naturel. Le geste naturel consisterait au contraire à détacher hardiment le coude du corps, comme lorsqu'on met le poing sur la hanche. Mais c'est vulgaire, et entre le vulgaire et le rare, un artiste anglais n'hésite pas : il préfère le rare. D'ailleurs, ce qui est vulgaire, en général, c'est de gesticuler, comme les orateurs du Midi. Les Anglais gesticulent aussi peu dans leurs tableaux que dans leur vie, j'entends qu'ils ne font pas de grands gestes enveloppans et démonstratifs. On a dit d'Alma-Tadema que c'est le peintre du repos : on peut le dire,

(1) Vicomte E.-M. de Vogüé, *Remarques sur l'Exposition du Centenaire.*

sauf de Watts, de tous ses confrères. Leur particularité du geste consiste en une immobilité très maniérée ou en une action très lente. Le dédain de Ruskin pour toute action violente, pour tout mouvement rapide, « pour toute figure qui tombe, qui vole, qui frappe ou qui mord, » est partagé par les meilleurs de ses compatriotes. Et c'est ce qui fait l'originalité profonde de leurs attitudes. Car, voulant d'une part que ces attitudes expriment des sentimens assez violens et s'interdisant d'autre part toute gestulation vigoureuse, ils en arrivent à des jeux de mains et de physionomies à la fois outrés et contenus, exagérés et timides. Comme le corps ne doit pas s'agiter sous la douleur, comme les bras ne doivent pas se lever pour manifester l'étonnement ou l'indignation, c'est la tête qui se renverse ou qui s'abat avec une anxiété passionnée sur un buste rigide : ainsi celle du roi de France dans la *Cordelia* de Madox Brown, de la *Beata Beatrix* de Rossetti, de l'*Espérance* de Watts, du *Huguenot* de Millais, du *Valentin* de Hunt, de *Viviane*, de la *Tempérance*, des *Rois Mages* de Burne-Jones, du mortel dans *le Rempart de la maison de Dieu* de Strudwick. De là, une impression de malaise qui fait longuement songer. Seulement, cette impression est toujours identique devant les états d'âme les plus dissemblables. Le moment arrive vite où les formes plastiques se refusent à différencier davantage les idées trop compliquées que veut leur faire exprimer l'artiste. Elles répètent alors toujours le même geste, la même attitude, quel que soit le sentiment à traduire. Le compagnon de *Marie-Madeleine* et l'un des nautoniers de la *Nef d'amour* ont beau renverser la tête : ils ne parviennent pas à une attitude sensiblement différente, en sorte que la douleur de la faute et la joie de partir pour les rives du Tendre se résolvent, chez Rossetti, par le même torticolis.

Cette particularité du geste est-elle voulue ; est-elle ressentie ? Il y a cinquante ans qu'elle règne et nous n'en savons rien. Certains Anglais ont une puissance de dissimulation qui peut durer autant que leur vie. Voyez, par exemple, le peintre, poète, critique et assassin Thomas Wainewright : si un malencontreux hasard ne l'avait fait rechercher et découvrir pour une simple indécatesse, cet esthète aurait vraisemblablement continué à empoisonner tous les membres de sa famille ou de la famille de sa femme sans qu'il en parût rien ni dans sa paisible vie de dilettante raffiné, ni dans sa poésie, ni dans ses tableaux. Car, au milieu des préoccupations si diverses et si graves que devaient lui procurer les assassinats de son oncle, de sa belle-mère et de sa belle-sœur, cet artiste de talent conserva toujours le calme néces-

saire à l'étude des chefs-d'œuvre et à la poursuite de l'idéal, décrivant des tableaux de Jules Romain, où l'on voit « les fleurs exhaler le triste parfum de leurs boutons, le rossignol pleurer sur les alentours rocailleux et l'hirondelle infléchir son vol aux longs replis » de la même main qui versait la strychnine dans la tasse de miss Hélène Abercrombie... Peut-être pareillement, les expressions outrées, les cous tordus, les genoux contournés, les bras lassés et repliés des préraphaélites, ne sont-ils que les traits d'un masque qu'ils se donnent, les effets d'une gageure qu'ils ont juré de tenir. Mais nul ne peut l'affirmer. Ils ont longuement vécu avec ce masque, quelques-uns sont morts sans le quitter, emportant dans la nuit où rien ne bouge, la joie d'avoir dérouter les indiscretions de la critique et mystifié son pontificat. — Quand on parcourt un musée d'artillerie, une salle des gardes, où des armures vides font la haie, on voit quelquefois des casques dont la bouche, largement fendue et retroussée aux coins, fait rire toute la physionomie de fer. Ces casques baissés vous suivent du regard et, où que vous alliez, vous les apercevez, ricanant toujours... Le masque préraphaélite, lui aussi, vous entre profondément dans le souvenir et il garde toujours une expression désolée, sans que vous puissiez deviner si c'est là ce que sent vraiment l'artiste ou si ce n'est qu'une armure qu'il a empruntée aux collections du moyen âge, pour passer, visière baissée, à travers ces foules du xix^e siècle, choquées d'abord, puis intriguées, mais charmées et bientôt presque amoureuses...

Du moins cette particularité va-t-elle toujours sans bassesse. Les artistes anglais ne cherchent pas à varier leurs effets en adoptant indifféremment, pourvu qu'ils soient significatifs, les gestes lourds, les poses déhanchées qu'on voit chez les gens du peuple, dans les carrefours. Ils ne se permettent pas une attitude canaille, une pose pouvant évoquer une idée grossière ou sensuelle, ironique ou drôle, rien qui corresponde aux croquis de M. Raffaelli. Ils caractérisent, ils ne caricaturent pas. Sauf dans *Trouvée!* de Rossetti, et dans *l'Ave Cæsar* d'Alma-Tadema, la grande peinture anglaise ne nous offre pas un exemple de vulgarité. Même dans ces figures accablées que Rossetti, Burne-Jones et Watts nous montrent si souvent : *Cain* fléchissant sous la colère céleste, *la Dame à la chatne d'or*, *Guinevère* prête à tomber en pâmoison, les servantes de *la Belle au Bois dormant* cédant au sommeil, *l'Espérance* tirant un dernier son de la dernière corde demeurée à sa lyre, même dans les figures les plus abattues, il n'y a jamais rien de hagard : la bouche exprime le dédain, non le dégoût; le geste las n'est jamais veule, les poses abandonnées

ne sont jamais avachies. L'ensemble de la nature humaine garde encore sa dignité quand l'expression de la tête indique l'accablement du désespoir, sa retenue quand on sent, à de certains indices, que la colère le domine, et ce mélange, inconnu jusqu'ici, de passion violente et de dignité sereine qui correspond si bien à la nature anglaise, garde ces figures de toute trivialité. Même, si l'on descend à leurs représentations des classes les plus humbles de la société, on reconnaît, dans tous leurs gestes, cette gravité auguste que Victor Hugo n'a mise que dans celui du semeur. Le laboureur qui passe devant *la Vieille Porte*, de Frederick Walker, ôte sa pipe de la bouche comme Apollon saisirait son plectre, et son petit valet de ferme marche d'un tel pas, naturel et noble à la fois, que M. Phillips le qualifie d' « agressivement panathénaïque. » Et si vous regardez *le Labourage* du même artiste, il vous semblera bien avoir vu déjà quelque part, entre ciel et terre, ce cheval qui traîne la charrue... Vous l'avez vu sur les frises du Parthénon, aux beaux jours de sa jeunesse, aux temps où, selon l'expression de M. Cherbuliez, il semblait dire : « Un Dieu seul est mon maître. »

La noblesse de l'attitude est donc, avec la particularité du geste et l'intensité de l'expression, une caractéristique de la peinture anglaise. Ce qui y contribue, c'est que les visages sont toujours réguliers et beaux, dans n'importe quelle condition sociale. M. Armitage a été querellé par ses collègues de l'Académie pour avoir introduit un nègre dans un de ses tableaux. Le visage habituel des artistes anglais, qu'ils peignent l'antiquité ou les temps modernes, la paysanne ou la grande dame, est bien reconnaissable à son air de santé, de vigueur, de régularité, de vie fraîche et rose, de grâce à demi souriante ou de bouderie, ou de joie contenue. Les visages de Rossetti ne sont pas souvent gais, mais toujours beaux. La douleur ne va jamais jusqu'à les déformer. Pas plus que les lutins du rire ne tirent vers le ciel les coins de la bouche, du nez et des sourcils, les démons de la douleur n'abaissent trop violemment ces traits vers la terre. La critique de Ruskin : « En exagérant les signes extérieurs de la passion, vous ne montrez pas la force de cette passion, mais seulement la faiblesse de votre héros, » est comprise et respectée. Il y a, pour cette santé physique, cette modération habituelle de l'expression faciale, une certaine ressemblance entre les physionomies anglaises et les physionomies des statues grecques. M. Taine, se promenant aux Uffizi (1), l'avait remarqué, et lorsqu'on se trouve dans un

(1) *Voyage en Italie. II. La Peinture florentine.*

milieu mondain, à Londres, on est frappé par les qualités maîtresses de la sculpture grecque, la mâle vigueur et la pureté des lignes, ou au moins l'impassibilité des traits et la sobriété des expressions. Si l'on veut remonter à l'origine de ce type gréco-britannique qui règne dans l'art anglais, depuis les enchanteresses de Burne-Jones jusqu'aux Romaines d'Alma-Tadema, il ne faut pas oublier que là, au milieu de cette société raffinée de quattrocensisme et de psychologie, reposent les dieux inintelligens mais robustes, les Centaures frustes mais bien musclés, les Canéphores aux pensées incultes, mais aux solides épaules, arrachés par lord Elgin au Parthénon. Peut-être sont-ce ces splendides débris qui ont empêché les P.-R.-B. d'aller plus avant dans l'imitation des Primitifs et d'adopter les formes immatérielles, toutes en tige, du XIV^e siècle. Peut-être les corps sans tête de Phidias ont-ils sauvé l'art anglais des têtes sans corps de l'Angelico !

Les personnages ainsi examinés en détail, voyons comme ils s'assemblent, c'est-à-dire se groupent ou se répartissent, la composition générale du tableau. C'est là qu'apparaît encore une caractéristique de l'école anglaise : un effort commun pour échapper à l'ordonnance classique. Dès le portrait, on le voit poindre. Un Français cherche d'ordinaire à mettre son personnage au milieu de sa toile et à calculer les proportions de l'un et de l'autre afin que la figure entre librement dans le cadre et cependant n'y entre pas si à l'aise qu'elle semble dépaysée. Un Anglais cherche l'un ou l'autre de ces extrêmes. Dans le portrait du docteur Epps, d'Alma-Tadema, il y a une tête et un buste, mais pas de bras, ni de hanches, ni même de dos, bien que le corps soit de profil. En revanche il y a trois mains. La troisième est sans doute celle d'une malade dont le docteur tâte le pouls. D'autres, au contraire, suivant en cela M. Whistler, prennent une toile trop grande et relèguent leur personnage dans un coin, en pénitence. Mais la plupart des maîtres font entrer des corps très gros dans des toiles très petites, des toiles de Procuste qui leur coupent ça et là quelque chose. Ainsi le cadre accroche le coude du chevalier de Burne-Jones dans *le Rocher du Dragon*, coupe les doigts à *Miss Dorothy Tennant*, de Watts, le coude de *Flamma Vestalis* et tout le bras, sauf la main, de la *Fortune* de Burne-Jones, rogne le coude de *Sir Richard Owen* de Hunt. A la longue, ce spectacle produit une subtile impression de gêne et d'insécurité.

Dès que la scène comporte plusieurs personnages, le désir d'originalité s'accroît. Loin de grouper les figures et de concentrer l'intérêt sur la principale d'entre elles, au milieu, les Anglais les répartissent un peu partout. Nous l'avons suffisam-

ment montré chez Alma-Tadema. C'est très visible aussi dans *le Bain* de Walker, dans *le Départ* de Frank Holl, dans toutes les longues compositions de Leighton. Dès que Burne-Jones assemble plusieurs figures, il disperse l'intérêt. Les imitateurs de Burne-Jones, tels que MM. Strudwick et Stanhope, M^{me} Stielmann, font de même. Chaque personnage est peint dans la pose la plus convenable, avec les détails qui lui appartiennent le mieux, mais sans égard à la place qu'il occupera dans l'ensemble de la composition. On les dirait faits l'un après l'autre et réunis un peu au hasard, conservant chacun leur individualité, comme de vrais et bons Anglais qu'ils sont, se suffisant à eux-mêmes en vertu du *self help* qui régit toute la nation, et surtout se gardant de sacrifier rien de leur richesse de détail à la collectivité. M. Claude Phillips dit de Walker qu'« on sent qu'il n'a pas travaillé comme Delacroix disait que le peintre le devait, — qu'il n'a pas vu son tableau d'une vision complète et définie, avant de le peindre ; » mais ce n'est pas là une particularité de Walker : c'est une caractéristique de tous ses compatriotes. En parlant de nos peintres français, M. Harry Quilter dit avec une admiration mêlée de surprise : « Ils voient la scène comme un tout et non par morceaux détachés ! » Voir « par morceaux détachés » c'est le propre de la conception anglaise. Alors même que la pensée est une et vigoureuse, l'idée plastique est multiple et par là même, affaiblie. Ainsi, dans *la Voix de la Mère* de M. Orchardson, il y a un seul tableau psychologique : les souvenirs réveillés chez le vieux monsieur par le chant de sa fille ; mais il y a deux tableaux plastiques très distincts et situés assez loin l'un de l'autre : le monsieur dans son fauteuil à un bout de la toile, le groupe des deux jeunes gens au piano, à l'autre bout. Le milieu du panneau, l'endroit où l'œil se porte naturellement est occupé par une tasse de thé sur le bord d'une table. Entre les deux groupes, il y a, si l'on veut, un lien psychologique : il n'y a aucun lien plastique. La pensée est satisfaite, mais le regard ne l'est pas.

Satisfaire la pensée, suggérer des idées, ne serait-ce pas là d'ailleurs à quoi tendent les artifices de cette composition et même ses défauts ? Pour prendre un exemple chez un artiste de second rang, pourquoi M. Millet a-t-il mis sa *Veuve* tout au bout de la longue table familiale, avec un petit enfant à côté d'elle, et pourquoi nous a-t-il montré, se développant devant elle, cette nappe aux trois quarts vide, cette longue table elliptique que n'entourent ni amis ni parents ?... Évidemment pour mieux nous donner l'impression d'une triste solitude. Ce trait minuscule nous montre combien l'on se méprendrait si l'on mettait sur le compte

de leur imprévoyance ou de leur ignorance, la composition de nos voisins les Anglais. Tout chez eux a une raison d'être. Chaque bizarrerie a été longuement voulue et savamment cherchée. Car s'ils pratiquent tous les modes de composer, si parfois même ils ne peuvent échapper au mode classique, il y a quelque chose qui ne se voit jamais chez eux : l'absence d'intention. Même M. Herkomer a composé sa *Dernière Revue* et sa *Charterhouse*, en ce sens qu'il a très habilement varié les expressions de ses soldats et de ses pensionnaires, qu'il en a cherché et peut-être provoqué l'aspect le plus suggestif. Pour ne noter que ce point, il s'est au moins mis en face de ses personnages de façon à voir leurs yeux, et non derrière eux, de sorte à ne voir que leurs dos. Ceci paraît élémentaire : il est cependant fort peu de scènes données par la nature où tout le monde apparaisse de face, de trois quarts ou de profil. Les amateurs qui ont fait de la photographie dans les fêtes, les réunions publiques, à l'église, savent que la plupart du temps le meilleur du cliché est occupé par un ou plusieurs dos : les dos des gens qui étaient tournés vers le point le plus intéressant de la cérémonie, — comme le photographe lui-même. Déblayer le terrain où l'on masse ses principaux personnages de façon qu'ils apparaissent de la tête aux pieds et les prendre de façon qu'on les aperçoive, non de profil pur, mais de trois quarts ou de face, — c'est déjà composer. Beaucoup d'artistes français d'aujourd'hui ne vont pas jusque-là. Ils font hardiment sortir du cadre, au bas de la toile, des dos de spectateurs de l'action principale qui, se trouvant au premier plan, occupent une place énorme et prennent tout le meilleur du tableau. Regardez *les Victimes du Devoir* exposées l'an dernier par M. Detaille ; vous remarquerez que les quatre personnages de premier plan, les plus considérables, ne nous offrent que quatre dos et quatre casques : pas une physionomie, pas un reflet de leurs sentimens ou de leurs pensées... Au point de vue plastique, ce n'est pas toujours regrettable, — le beau tableau de M. Detaille le prouve, — mais au point de vue suggestif, ce procédé tue l'œuvre, parce qu'il la remplit d'objets ou de formes sans expression, — l'expression délicate, mystérieuse, résidant surtout dans les figures, dans les yeux. Multiplier les figures, les yeux, dans un espace restreint, c'est renforcer le sens expressif de la composition. Or qui le fait plus que Burne-Jones et son école ? Regardez ses *Jours de la Création*, toutes ces têtes pressées derrière l'ange au globe ; regardez son *Miroir de Vénus* et sa *Tête horrible*, ce ne sont que des prétextes à doubler, par le moyen des reflets, le nombre des visages. Regardez l'*Acrasia* de M. Strudwick, toutes ces figures de femmes

étranges apparaissant derrière des feuillages, trouant la futaie pour contempler curieusement le chevalier endormi... Et cette guirlande de figures, de figures sans corps rangées aux fenêtres du Paradis dans le *Rempart de la maison de Dieu*. C'est là encore le procédé de M. Spence dans *Rosa Mystica* et de bien d'autres... Devant toutes ces faces sans soutiens apparens, ces miroirs d'âmes sans mains qui les supportent, on a l'impression étrange qu'évoque le poète :

Les anges le suivaient de leurs millions d'yeux...

et l'on comprend combien d'artifices il a fallu pour obtenir cette impression fascinatrice au prix des lois de la composition. On saisit enfin le grand trait d'un tableau anglais : la suggestion, et l'on voit tout subordonné à ce trait. Pas de gaieté, de la noblesse ; pas d'agitation, du calme ; pas de groupement, de la juxtaposition ; pas de verve, de l'intention ; rarement du réel et du vécu, toujours du voulu et du pensé. L'idée que l'art est une chose sérieuse nous pénètre et nous garde. En entrant dans une galerie anglaise, nous pensions nous distraire de la vie : nous n'avons échappé qu'à ses futilités et à ses faciles traverses, mais ce qu'elle a de douloureux nous est apparu malgré nous. Venant chez des peintres, nous pensions voir un décor : ils nous ont conté un drame. Regardant une statue, nous croyons jouir de ses formes immortelles : elle a ouvert la bouche et elle a prophétisé... Nous sommes comme le garçon de noces de Coleridge ; il se rendait à une fête, à une fête des yeux, à une fête du cœur, mais il a rencontré un vieux marinier, aux regards brillans, qui l'a forcé de s'asseoir sur un banc de pierre et d'écouter la leçon terrible de l'Albatros... Nous l'avons donc entendue, cette sombre histoire, et nous sortons de la galerie sinon plus distraits, du moins plus riches de pensées, sinon plus enthousiastes des formes extérieures, au moins plus disposés à regarder en nous-mêmes et, comme le garçon de noces de Coleridge, « plus tristes, mais plus sages. »

II

Nous venons de considérer le dessin et la composition d'un tableau anglais, et nous avons trouvé qu'ils nous offrent trois caractéristiques bien marquées : l'intimité de la donnée, la particularité du geste (ou au moins l'intensité de l'expression) et la noblesse de l'attitude, que cet art diffère ainsi de notre art académique en ce que le geste est particulier et de notre art réaliste en ce qu'il

est noble. Nous allons voir, en étudiant sa couleur et sa facture, comment il diffère encore de tous les deux.

L'idée anglaise de la couleur, c'est qu'elle doit être éclatante, *bright colour* (1). Voilà encore, avec la particularité du geste, un legs des préraphaélites. Avant eux, on la préférait atténuée, *subdued*, ou même brune, le ton cher aux vieux maîtres, disaient les « connoisseurs » du temps de Reynolds. Ruskin raille quelque part « cette idolâtrie pour la terre d'ombre, de sir George Beaumont et de ses pareils, le système du : « Où allez-vous mettre votre arbre *brun*? » ce code des premiers plans colorés au violon de Crémone, du vernis brun et du bitume, et toute cette vieille science de hibou, qui, comme le pinceau de la douleur, de Young,

Trempe dans la mélancolie, rembrunit tout.

Plus tard, en 1856, lorsque les lueurs crues du pré-raphaélisme n'ont pas encore entièrement dissipé la jaunisse classique, il se plaint amèrement que « la couleur moderne soit en général éminemment sombre, tendant continuellement au brun et au gris et constamment falsifiée par les meilleurs peintres, fiers de réaliser ce qu'ils appellent des teintes chastes et atténuées, de telle sorte que, tandis que le moyen âge peint son ciel d'un bleu brillant et son premier plan d'un vert clair, qu'il dore les tours de ses châteaux, et revêt ses figures de pourpre et de blanc, nous autres nous peignons notre ciel gris, notre premier plan noir, notre feuillage brun, et nous estimons avoir assez sacrifié au soleil, si nous avons toléré le dangereux éclat d'un manteau écarlate ou d'une jaquette bleue (2). » Cent fois le fougueux esthéticien revient à la charge contre le brun « cette caractéristique de toutes les fausses écoles de couleur. » Cent fois il adjure les peintres anglais de marcher hardiment vers les tonalités franches, claires, éclatantes, et comme il sent bien qu'il ne sera pas appuyé par le public britannique s'il dit seulement que la couleur vive est vraie, ou qu'elle est belle, il s'avise qu'elle est morale, qu'elle est d'institution divine, et qu'elle est prescrite par les livres saints. « Dieu lui-même a employé la couleur dans sa création, comme l'invariable accompagnement de tout ce qui est le plus pur, le plus innocent et le plus précieux, tandis qu'aux choses utiles seu-

(1) Je demande la permission de citer, en ces matières techniques, le mot anglais, parce qu'il se trouve être parfois le seul à préciser une qualité ou un défaut, ou une opinion qui, n'existant pas en France, n'ont pas de terme qui les traduise exactement.

(2) *Modern Painters*, vol. III. *The Rocks et Of Modern Landscape*.

lement à des usages matériels ou dangereux, les couleurs communes ont été départies. Considérez pour un instant ce qu'il adviendrait du monde, si toutes les fleurs étaient grises, toutes les feuilles noires et le ciel brun... De plus, observez que les choses innocentes sont constamment d'une couleur éclatante. Regardez le cou d'une colombe, et comparez-le au dos gris d'une vipère. J'ai souvent entendu parler de serpens brillamment colorés, et je suppose que de même qu'il y a de gais poisons, par exemple la digitale et la kalmie, de même il doit exister de ces serpens qui sont les symboles de la déception. Mais tous les reptiles venimeux que j'ai réellement vus sont gris, rouge-brique, ou bruns, diversement marbrés, et le plus terrible de ceux que j'ai aperçus, l'aspic égyptien, est précisément de la couleur du gravier, ou seulement un peu plus gris. De même, le crocodile et l'alligator sont gris, mais l'innocent lézard est d'un vert splendide. Je ne prétends pas que la règle soit invariable, autrement elle emporterait plus d'évidence qu'aucune des leçons de l'univers physique ne fut jamais destinée à en porter; il y a de belles couleurs sur le léopard et le tigre, et dans les baies de la belladone... Mais regardez l'ensemble de la nature et comparez généralement les arcs-en-ciel, les levers de soleil, les roses, les violettes, les papillons, les oiseaux, les poissons rouges, les rubis, les opales, les coraux, avec les alligators, les hippopotames, les lions, les loups, les ours, les pourceaux, les requins, les limaces, les ossements, le brouillard, et la masse des choses qui corrompent, qui piquent, qui détruisent, et vous sentirez alors comme la question se pose entre les coloristes et les clair-obscuristes, lesquels ont la nature et la vie de leur côté, lesquels ont le péché et la mort (1)... »

La réaction ainsi produite par Ruskin et ses amis contre la *subdued colour* a dépassé de beaucoup le juste milieu où se tiennent les grands coloristes. Avant, on s'arrêtait trop au *subdued*; maintenant l'on va trop au *bright*. M. Ph.-G. Hamerton reconnaît que « les pré-raphaélites sont extrêmement sensibles à la force des couleurs, mais insensibles aux douces modulations des teintes sobres. » On peut dire cela de tous les maîtres qui sont venus après eux, soit des néo-pré-raphaélites comme Burne-Jones, Strudwick, Richmond, Rooke, soit des artistes indépendans du mouvement, comme Walker, et même, dans certaines de ses toiles, Herkomer. M. North remarque avec raison que les peintures de Walker ont, même dans les ombres, un tel éclat qu'on dirait qu'elles exhalent au crépuscule la chaleur d'un long jour d'été, et

(1) *Modern Painters*, vol. IV. *Of Turnerian Light*.

M. Quilter, pour mieux préciser, vis-à-vis de nous, le caractère des œuvres de Walker et de Pinwell, note qu'elles étaient « au rebours de l'influence française, fondées sur la *couleur* au lieu de l'être sur la *valeur*. » Ce mot fixe leur ligne d'horizon. Ce que les Anglais appellent faire de la couleur, c'est proprement oublier la loi des valeurs, le rapport des tons et tout ce qui, en établissant des gradations entre deux teintes, prépare l'œil à passer de l'une à l'autre, sans être blessé. On ne voit jamais apparaître dans leurs critiques l'idée de finesse, ni l'idée d'harmonie, mais toujours l'idée de vigueur. Qu'on se souvienne du succès qu'a eu, à Londres, la Doré's Gallery ! Peu importe que ce soit dur, si c'est fort, et que ce soit faux, si cela brille ! Ruskin admet que l'on sacrifie toute la ressemblance de la nature à la *brilliance* de la couleur. Les maîtres actuels sacrifient tout en effet et n'obtiennent pas grand'chose en échange. Les couleurs de Madox Brown et de Hunt feraient pousser des cris chez nous ; telles toiles de Millais de même ; tout l'œuvre de Watts, sauf sa *Psyché* de South Kensington, pareillement. A de très rares exceptions près, les couleurs de Burne-Jones ont un éclat faux qu'on qualifie là-bas de *richness*, mais qui, de ce côté-ci de la Manche, paraîtraient simplement du chrysocale. Au-dessous de ces maîtres, la virulence des tons devient tout à fait insupportable.

Au dire de Napoléon, les Anglais ne s'aperçoivent jamais s'ils sont battus. Cependant quelques-uns d'entre eux ont comme une obscure intuition que ce n'est point là le dernier mot du coloris, et M. Poynter, après avoir reconnu, sur ce point, la supériorité de l'école française, met en garde ses élèves contre cette splendeur de mauvais aloi, *spurious brilliancy*, que cherchent, au détriment de la vérité, des commençans, et même, ajoute-t-il, « des peintres expérimentés ». Et ailleurs, dans ses conférences d'Oxford, il parle des « crudités et des absurdités » de l'école anglaise. Mais ce n'est là qu'une voix dans la foule. Toutes les autres, et les plus grandes, acclament la *bright colour*. Si vous hésitez à admirer quelqu'une de ses plus étranges applications, c'est que votre goût est absurde ou votre logique en défaut. « Tous les grands maîtres ont peint en *bright colour*, vous explique M. Millais ; ils ont peint dans cette tonalité qu'il est de mode de décrier comme crue et vulgaire, sans réfléchir que ce qu'on applaudit chez ces vieux maîtres est purement le résultat de ce qu'on condamne chez les contemporains. Prenez par exemple le *Bacchus et Ariadne* du Titien, à la National Gallery, avec sa splendide robe rouge et son riche gazon brun. Vous pouvez être assuré que le peintre de cette éclatante robe rouge n'a jamais peint en

brun son gazon. Il a vu la couleur et l'a représentée comme elle était, perceptiblement verte ; seulement elle s'est changée avec le temps en cette belle couleur moelleuse qui est maintenant la sienne. Cependant il est, de nos jours, beaucoup de gens qui ne veulent pas voir un tableau où il entre du vert. Il y a même des amateurs qui, en faisant une commande à un artiste, stipulent que la toile n'en contiendra pas un atome. Pourtant le Dieu tout-puissant nous a donné le vert, et, vous pouvez l'en croire, c'est une belle couleur (1)!... »

Certes il n'y a rien d'in vraisemblable dans l'hypothèse de l'éminent académicien. Seulement, si elle contient un aperçu critique destiné à éclairer bien des choses lorsqu'on parle des maîtres anciens, on ne saurait y trouver, à aucun degré, la justification de l'école anglaise moderne. Car si le Titien a fait son gazon vert, et si ce vert a passé, nous pouvons augurer, d'après toutes celles de ses couleurs qui ont tenu, que ce vert était juste et non faux. Et, au contraire, si, d'aventure, les herbes vertes du *Royaliste proscrit* devenaient brunes dans deux ou trois cents ans, il resterait encore assez de fausses touches dans la toile de sir John Millais pour donner à penser que son vert était criard, comme il l'est en effet. C'est que la question n'est pas dans le degré d'intensité des tons, mais aussi et surtout dans leur degré de justesse. Les couleurs des Anglais ne nous choquent pas tant parce qu'elles sont vives que parce qu'elles sont fausses et que le rapport des teintes est manqué. Nous croyons volontiers que les tableaux du Titien, encore sur le chevalet, étaient fort montés de ton, mais ces tons étaient justes les uns par rapport aux autres, j'entends que chaque couleur jouait vis-à-vis de ses accompagnatrices le même rôle que la couleur correspondante dans la nature. Car le Titien pouvait faire l'ensemble de son tableau plus sombre, plus clair, plus rouge, plus jaune que l'ensemble de la nature, mais au moins s'inquiétait-il que les intervalles de tons qui sont dans la nature se retrouvassent exactement observés dans la tonalité qu'il avait choisie. Il y avait peut-être différence de gamme, il n'y avait pas fausse touche ; transposition, mais non cacophonie. Et pour prendre un exemple plus modeste mais peut-être plus frappant, les paysages de M. Normann, représentant les fiords de Norvège, ne nous ont pas choqués, bien que très violens, parce que nous les trouvions concordans dans toutes leurs parties. La nature aussi nous montre des tons violens et s'amuse parfois à peindre en *bright colours*. Dans la vallée du Dauphiné où j'écris ces lignes, en plein automne,

(1) *The Magazine of Art*, 1888.

les bois bariolés de mille façons offrent une juxtaposition immédiate des couleurs les plus crues et les plus dissemblables, car c'est le moment où les arbres dépouillent leur livrée uniforme d'été, la livrée verte, qui les faisait tous se ressembler, et apparaissent chacun dans le costume éclatant qui lui est propre et qui révèle au loin son essence. Sur le fond noir des chênes qui ne se rouillent pas encore, les marronniers étendent au soleil leurs larges feuilles d'or qu'on dirait touchées par un céleste enlumineur. Les hêtres s'habillent d'écarlate, les acacias de blanc, les sorbiers de jaune orange. Sur les coteaux bleus, les peupliers d'un or plus pâle se dressent dans la lumière comme des flambeaux sur un autel, au matin d'une fête. Ça et là, les vernis du Japon incendient le bois de leurs flammèches rouges, parmi les pins qui ne savent pas vieillir, et la pourpre des vignes vierges tranche ardemment sur le lierre obstinément triste et obstinément vert. La chaude journée finissante allume et irrite toutes ces couleurs contraires. Les branches nettement profilées sur le couchant appliquent à ce fond rouge des arabesques noires. Chaque feuille de chêne se distingue, et sa découpe se lit clairement sur le ciel. C'est un paysage dont Corot dirait avec douleur : « On voit tout ! Allons-nous-en ! » Cependant, si durs que soient ces contours, si crus que soient ces tons, ils forment un merveilleux ensemble. C'est qu'ils s'accordent entre eux et que le soleil, de son large pinceau, les fonde à mesure qu'il les touche, et en même temps qu'il les avive, les unit. Saisir cette synthèse, appliquer cette concordance, c'est proprement faire œuvre de coloriste. Jusque-là on n'a fait qu'œuvre de collectionneur.

Les Anglais collectionnent des couleurs violentes et ne les harmonisent pas. Cela tient un peu à l'éducation de leur œil par les objets qui les entourent dans le milieu coloré où ils vivent. Londres, ville ensevelie presque toute l'année dans le brouillard, offre très peu de couleurs mais celles qui s'y trouvent ne s'en détachent que mieux sur l'uniformité des tons gris et détonnent aigrement. Sur le noir des maisons enduites de suie et des palais qui ressemblent à des prisons, flamboient le rouge cru des uniformes des soldats, le rouge intransigeant des boîtes à lettres, le rouge viné des cireurs de bottes, le rouge laque des parasols et des affiches d'omnibus. Ces omnibus bariolés d'annonces vertes, jaune canari, écarlates, roulent à travers la ville comme des palettes ambulantes qui déroutent et exaspèrent le sens de la couleur. S'il vient un rayon de soleil, les lointains bleuissent très vite. A cent mètres un paquet d'arbres est azuré ; à trois cents, les ombres d'un portique, d'un de ces portiques bâtis par les frères Adam, se

remplissent de violet et une rangée de maisons prend l'aspect d'un palais de fées. Du pont de Saint-James's Park, les bâtimens de Whitehall apparaissent au bout des eaux du petit lac comme un rêve. On croit voir le château que les géans Fasolt et Fafner bâtirent jadis pour les Dieux avec l'or du Rhin : c'est un ministère rempli de dossiers. Et pourtant les premiers plans ont à peu près toute la valeur qu'ils ont chez nous. Un ouvrier, un soldat qui passent, s'enlèvent en noir, en rouge, durement, sur ce brouillard coloré. Le fond étant plus faible, le premier plan semble plus fort. Il n'y a aucune relation, aucune transition entre les deux. Le choc violent de ces deux tonalités déconcerte la vue et fait perdre la notion des rapports. — Les peintres sortent-ils des brouillards de Londres et vont-ils en Écosse, par exemple, pour y chercher la couleur : la transition est trop brusque. Ils ont un éblouissement. M. William Black l'avoue implicitement lorsqu'il dit : « Certainement l'intensité des couleurs qu'on trouve dans les Highlands, spécialement quand le temps est changeant, la blancheur éblouissante des nuages, l'éclat pourpre des îles, dans l'ombre, l'éclat brûlant de la lumière solaire sur des galets d'un gris d'argent, le lichen jaune, les bruyères cramoisies et les ruisseaux couleur de thé, sont à la fois la joie et le désespoir du paysagiste et doivent provenir principalement de ce fait que l'atmosphère, au lieu d'être chargée de la brume d'un beau temps continu, est incessamment clarifiée par les rafales de l'Atlantique. Ceci doit aussi contribuer à l'intensité du bleu du ciel, qui est une sorte de bleu véronique et n'a rien de commun avec le bleu turquoise pâle des pays où règne un temps plus beau. » Et M. Walter Armstrong ajoute aussitôt : « Un automne passé dans un tel pays et passé non seulement en peignant mais aussi dans ces plaisirs virils qui induisent à la plus intime communion avec la nature, sont un bon correctif aux mois écoulés dans un atelier à Londres. » Mais M. Armstrong se trompe : le correctif est trop fort. Pour ces peintres qui vivent toute l'année dans un atelier noir, en face d'un ciel rayé de pluie dans une atmosphère telle que tous leurs tableaux doivent reposer sous verre, rien de pire que ces brusques excursions dans le soleil. Les couleurs aussi vives sur lesquelles ils se jettent aussi goulûment sont une nourriture trop forte pour leur imagination. — A plus forte raison s'ils vont en Provence, en Italie. Devant ces trésors de lumière, ils chancellent éperdus. On dirait des gens économes qui gèrent avec entente leur petit avoir et auxquels il tombe tout à coup un colossal héritage d'un oncle d'Amérique : éblouis, ils perdent la notion des valeurs. Ils gaspillent des millions, eux qui économi-

saient des deniers. Lorsqu'on se promène sur la route de la Corniche et qu'on voit quelque Anglais en train de peindre, c'est ordinairement avec de l'outremer, du cadmium, des laques, du vert émeraude... Le plus souvent son tableau est bariolé de couleurs dix fois plus éclatantes que celui de son voisin, le Français. C'est toujours là le compatriote de Turner qui, mourant dans une mansarde de Chelsea, murmurait, les yeux tournés vers le couchant, pour toute pensée dernière, et pour tout adieu aux hommes et à la vie : « Le soleil est Dieu ! »

Mais le manque d'harmonie chez eux ne vient pas seulement de cette esthétique de Guèbre, de cet éblouissement causé par une transition trop brusque entre le milieu noir où ils vivent et le milieu éclatant où ils vont chercher la couleur. Il vient surtout d'une disposition générale de leur esprit qui les éloigne de toute synthèse. M. Farrar, voulant excuser le bleu cru des ombres que M. Hunt a mises dans son *Troupeau abandonné*, raconte qu'un jour, en se promenant avec Ruskin dans le parc de Denmark Hill, le grand esthéticien prit un morceau de carton, y fit un trou avec une épingle et pria son compagnon de regarder au travers de quelle couleur lui paraissaient les ombres portées des arbres, sous le plein rayonnement d'un soleil d'été. Ce carton est un symbole. Car les Anglais examinent chaque couleur par un petit trou, l'une après l'autre, sans aucune considération de la couleur d'à côté, ni de l'effet d'ensemble. Ils font un tableau en le commençant par un bout, en le finissant par l'autre, sans savoir et sans s'inquiéter si le bout qui terminera l'œuvre concourra au même effet que celui qui la commence. Ils n'y mettent pas d'air qui relie l'ensemble des différens plans, pas de tonalité générale qui les apaise, les enveloppe et les allie. C'est un spectre solaire, ce n'est pas un objet ensoleillé. On pourrait donner pour devise à cette peinture analytique : « Plus de couleurs que de couleur ! »

Et, ici, nous touchons à une question de facture. Car on ne se figure pas à quel autre résultat pourraient arriver les Anglais avec l'idée très particulière qu'ils se font de la meilleure méthode d'appliquer la couleur. Sans doute cette méthode varie selon chaque peintre, mais elle peut être ramenée à un type général. Ce qui y domine, c'est l'horreur de la facture large, souple, facile, recouvrant le tâtonnement des premières couches, « dissimulant l'exécution. » Ce qui y est le plus proscrit, c'est la touche grasse, fluide, onctueuse, traînée sur la toile avec la brosse ou le couteau à palette (ou le doigt), — ce qu'ils appellent le *smear*. « Il n'y a rien que je déteste tant, dit Watts, que l'apparence de la dextérité, qui est le trait marquant de l'école française actuelle. Un tel

appareil de virtuosité vient de la vanité de l'artiste et sert seulement à détourner le spectateur du principal sujet. » Voilà pour ce qui est de « dissimuler l'exécution ». Quant à la touche grasse, la condamnation est plus explicite encore. « Jusqu'après le temps de Van Dyck et je pourrais presque dire de Rubens, vous ne trouverez jamais de barbouillage, *smear*, — cette caractéristique de tant d'œuvres françaises... Vous n'en trouverez jamais une trace dans mes tableaux ou, si vous en trouvez, vous pouvez être sûr que c'est que j'ai voulu l'effacer, avec l'intention de le repeindre. » Cette déclaration de guerre à la facture française n'est pas spéciale à Watts. Elle est de tous les maîtres anglais et signée de chacun de leurs coups de pinceau. L'horreur du *smear* les a conduits à une facture extraordinaire, qui a du moins cette qualité qu'elle est bien à eux et que personne ne songera à la leur prendre. Aussi quand M. Harry Quilter nous dit que « la facture de Hunt est la négation absolue de toutes les théories françaises, » nous ne pouvons que nous en féliciter. Sauf dans quelques tableaux de Leighton, d'Herkomer et d'Alma-Tadema, c'est presque partout une exécution lourde, petite, pénible, sèche, étroite, par touches drues, serrées, *tight*, où l'effort se sent, où la contrainte se devine, où la peine prise par le peintre se communique au regardant. Il semble qu'on voie une tapisserie laborieusement faite, dans l'exil, par un philosophe ou un mathématicien. On se redit les vers de *la Chanson de la chemise* : Ce n'est pas de la toile, ce sont des vies humaines que vous portez là ! — Les Anglais le reconnaissent quelquefois. Dans une lettre écrite par Rossetti à Bell Scott, en 1859, on trouve ces mots très significatifs : « J'ai peint une figure à l'huile et j'ai fait un effort pour éviter ce que je sais être mon défaut habituel, commun d'ailleurs à la peinture préraphaélite, — le pointillisme des chairs. » — « Il n'est pas suffisamment sensible au pouvoir de la brosse ; il semble trop souvent penser que si l'effet est juste, il importe peu comment il a été obtenu, » dit M. Walter Armstrong, de Millais. — « C'est étudié à l'extrême et, pour se servir d'un terme d'atelier, *tight*. Au point de vue du travail de la brosse, il a peu de mérite. Cela semble peint laborieusement morceau par morceau, » dit M. Quilter, de Hunt. — Cela ne semble pas seulement : cela est. Dans leur admiration pour les pratiques des maîtres primitifs, les préraphaélites ont confondu les procédés de la fresque avec ceux de la peinture à l'huile et se sont mis à peindre leurs tableaux, bout par bout, ne s'attaquant à une partie que lorsque l'autre est complètement terminée et pour ainsi dire, *ne varietur*. — Nos jeunes symbolistes, qui ne tarissent pas de quolibets sur un ou deux de nos maîtres soup-

çonnés de peindre de la sorte, ne se doutent guère que c'est la pure méthode pré raphaélite qu'ils persiflent ainsi. Ce l'est à ce point, qu'un commentateur autorisé de Ruskin, après avoir longuement exposé les théories du maître, en arrive à déclarer que « chaque masse doit être peinte, séparément et peinte en une seule fois, que voilà la parfaite et idéale manière de peindre un tableau » et, pour qu'on ne puisse s'y méprendre, il ajoute : « La parfaite méthode de peindre est donc de faire une mosaïque (1). » Une *mosaïque*, c'est aussi le mot que M. Quilter croit le plus propre à faire comprendre ce qu'est la peinture de Hunt, — et il a raison. Une toile sur le chevalet de ce peintre a des parties entièrement finies et d'autres entièrement blanches. L'artiste achève une figure, puis passe à la suivante qui n'a encore que sa silhouette au crayon, sur le canevas nu. Lorsqu'il est parvenu au bout et qu'il n'aperçoit plus de blanc sur le canevas, le tableau est fait. Comment, maintenant, les couleurs mises dans un coin répondent-elles d'avance à celles qu'on mettra dans un autre? Comment toutes ces figures qui ne sont pas nées, qui n'ont pas grandi ensemble, qui ne sont pas contemporaines, mais qui ont été successivement créées de toutes pièces, — la première remontant peut-être à trois ans, la dernière à peine embue, — se conviendront-elles, s'associeront-elles, se lieront-elles les unes aux autres? On sent combien ce détail de facture réagira sur l'harmonie générale des couleurs et, par cette harmonie des couleurs, sur l'effet d'ensemble. On comprend que si l'on amène toutes les parties d'un tableau au degré de fini qu'on désire, graduellement, par couches successives, en repeignant, si besoin est, toute la toile dans la même gamme de couleurs, dans le même sentiment, en prenant garde qu'un ton trop vif à droite n'attaque un ton nécessaire à gauche, en modifiant, dès le début, tout ce qui, juste ou beau en soi, pourra nuire à telle ou telle couleur qu'on a posée ailleurs, on atteint plus aisément l'harmonie que si l'on pousse séparément chaque figure jusqu'à son dernier fini. Et ainsi l'on ne peut s'étonner si, lors même qu'elles sont justes en soi, les couleurs des Anglais ne s'accordent point entre elles, et, si ayant déjà manqué les grands contours du dessin, qui sont la synthèse des formes, ceux-ci manquent encore l'air, l'atmosphère, qui est la synthèse des couleurs.

D'où vient cette horreur de la facture large? Encore du pré-raphaélisme et de sa tentative désespérée pour substituer le ton vif au ton chaud. En effet, dans la réaction des P. R. B. contre le brun, il n'eût servi de rien de chercher des couleurs éclatantes,

(1) Collingwood, *The Art teaching of John Ruskin*.

s'ils avaient conservé l'habitude de les délayer copieusement, avec de l'huile d'abord, et ensuite, sur la palette, avec des essences. Car plus il y a d'huile dans un tableau, plus il noircit. Beaucoup d'amateurs l'ignorent et s'obstinent à employer des couleurs très liquides; mais les artistes le savent parfaitement, et M. Vibert a écrit avec raison que « toutes les essences font jaunir et noircir la peinture. » Il fallait donc, si l'on poursuivait la vivacité et la solidité de la couleur, proscrire jusqu'à un certain point la fluidité de la touche. Watts, particulièrement, s'est astreint à n'employer que des couleurs très sèches, à chercher le corps, *body*, aux dépens de la finesse, et tous ses confrères, à des degrés divers, comme Herkomer, ont suivi cet exemple. Assurément ils ont poussé trop loin les conséquences d'une idée juste, et, sans se noyer dans l'huile, ils eussent pu adopter une manière plus large et moins pénible. Mais cette peine et ce labeur ne choquent nullement un Anglais. Il y trouve plutôt la preuve du travail, de l'opiniâtreté, et l'assurance que l'artiste a bien gagné sa journée. Il sait d'ailleurs que cette peinture est solide; que, par exemple, l'*Été* de Burne-Jones, peint en 1868, est, grâce à sa sécheresse, aussi clair aujourd'hui qu'au premier jour. Et, chez lui, l'idée d'intégrité commerciale l'emporte beaucoup sur l'idée de charme, de grâce et de fantaisie. Il se dit : « Cette couleur est désagréable, mais solide, intègre; ce travailleur est consciencieux et moral. » Y a-t-il des fautes, il ne les regrette pas, se souvenant avec Ruskin que « les fautes sont les signes des efforts. »

Ensuite, cette facture, sèche mais nette, petite mais définie, où rien n'est baveux ni brouillé, permet d'apercevoir les plus menus détails, les plus infimes accessoires; et, comme ces détails ont tous, dans un tableau anglais, une haute signification, renforce, s'il est possible, l'intellectualité du sujet. Quoi de plus intellectuel que les gravures d'Albert Dürer et quoi de plus sec? On peut même dire que, jusqu'à un certain point, un sujet littéraire s'accommode mal d'une facture large, facile et savoureuse. Si Millais, dans son *Passage du Nord-Ouest*, avait peint son citron, son verre et sa lunette, comme Delacroix a peint son orange et les autres objets de premier plan d'*Une Noce juive au Maroc* (au Louvre) et son drapeau comme une loque de M. Louis Deschamps, il aurait fait un tableau bien meilleur, mais où l'on n'aurait vu ni le grog, ni la lunette, ni le drapeau, ni en un mot tout ce qui avertit qu'on est en présence d'un vieux navigateur et que la contraction qu'on lit sur son visage est provoquée par les souvenirs de son ancienne carrière. Si Hunt avait traité largement, comme Diaz, le fond de son paysage dans le *Berger merce-*

naire, on n'aurait aperçu ni les loups courant sus aux moutons, ni ceux-ci franchissant la limite du pâturage pour aller brouter des blés verts qui leur sont pernicious, ni l'oiseau de proie planant sur le troupeau, ni même l'espèce de papillon que tient la bergère et qui est d'un funeste présage : on n'aurait vu qu'un paysan courtisant une paysanne, et toute la signification morale de la parabole eût été perdue. Pour la sauvegarder, il fallait peindre avec précision, avec définition, c'est-à-dire avec sécheresse, tous ces détails, même à l'arrière-plan. Et ainsi, à mesure que l'idée devenait plus précise, la couleur devenait plus dure et la touche plus mesquine. C'est là le résultat de l'art suggestif. Quand on ne veut rien perdre de la conception intellectuelle d'un tableau, on s'oblige à respecter outre mesure les détails du dessin. Si une touche heureuse emporte la ligne, brouille les détails, on ne saisit plus aucun sens. Car le dessin est ce qu'il y a de plus intellectuel dans un tableau, comme la couleur ce qu'il y a de plus sensible. C'est par les minuties de celui-ci qu'on fait entrer les idées dans les cerveaux, non par les jeux de celle-là. Du moment qu'une peinture est idéographique, elle se condamne à ne plus être hautement esthétique. Les rébus ne sont pas de l'art.

Nous pouvons nous faire maintenant une idée assez claire de la couleur et de la facture anglaises : brillante jusqu'à la crudité, définie jusqu'à la sécheresse. Mais s'il fallait un trait de plus qui servit à préciser leur opinion sur ce point, comme on dit qu'on peut juger les gens par leurs antipathies autant que par leurs préférences, nous demanderions ce trait à l'artiste qui bouleverse le mieux les théories et qui résume le plus complètement les antipathies d'outre-Manche, — à M. Whistler. Nulle œuvre ne choque les Anglais plus que celle du peintre américain. Ils veulent un sujet, légende ou histoire, et il ne leur donne qu'une *Harmonie*; ils cherchent des gestes étudiés, et il ne leur offre pas même un contour; des couleurs vives, et ses personnages se noient dans l'ombre; une forte matérialité : *body*, et ils fuient insaisissables, ne montrant parfois que le bout de leur talon; du détail superflu, et il ne leur fournit même pas l'ensemble nécessaire. Aussi l'exemple de M. Whistler a-t-il servi aux artistes anglais à fixer leur esthétique, et ce qu'on pourrait appeler leur jurisprudence de la couleur. Quand je parle de « jurisprudence », ce n'est point par métaphore. C'est bien devant les tribunaux anglais qu'a été jugée l'esthétique de M. Whistler, dans ce fameux procès contre Ruskin, qui, au dire de l'attorney général, a été « le plus grand amusement qu'ait jamais eu le public anglais. » On se rappelle peut-être les circonstances. C'était

en 1878. M. Whistler introduisait, peu à peu, dans les ateliers l'idée qu'un tableau devait être une simple réunion de couleurs harmonieuses, la théorie de l'art pour l'art, et y acclimatait la facture française. Ruskin sentit le péril. De la même plume qui trente ans auparavant avait défendu les préraphaélites inaugurant un art national, il attaqua cette facture d'outre-Manche qui ne laissait voir aucun détail, qui ramenait aux bruns et aux gris d'autrefois, qui était la négation même de toutes ses théories, une insulte à toute sa vie. M. Whistler venait d'exposer à la Grosvenor Gallery un *Nocturne en noir et or* qu'il qualifiait hardiment de « Feu d'artifice. » On n'y voyait rien. Ruskin ne put contenir son indignation. « Pour l'honneur de M. Whistler lui-même comme pour la sécurité financière de l'acheteur de cette toile, sir Coutts Lindsay (le directeur de la Grosvenor Gallery) n'aurait pas dû admettre dans la galerie cette chose où les idées informes de l'artiste ont approché de si près l'aspect d'une imposture. J'ai vu et entendu citer beaucoup d'exemples d'impudences de cockneys dans ma vie, mais je ne me serais jamais attendu à entendre un *coxcomb* demander deux cents guinées pour avoir jeté un pot de couleurs à la figure du public. » Sous cette injure et quelques autres, M. Whistler traîna devant les tribunaux l'auteur des *Modern Painters* et de *Sésame et les Lys*. Les 25 et 26 novembre, la cour de Westminster, sous la présidence de M. Huddleston, fut saisie de cette question : savoir si la peinture de M. Whistler était, ou non, une mauvaise plaisanterie. Le jury fut très embarrassé. Jamais vraisemblablement, depuis Véronèse cité devant le tribunal de l'Inquisition, fait pareil n'avait été enregistré dans les annales de la Justice. On apporta des tableaux de M. Whistler devant la cour, et l'on entendit s'engager des dialogues comme celui-ci :

BARON HUDDLESTON. — Est-ce que cette partie du tableau, au sommet, représente le vieux pont de Battersea? (*Rires.*)

LE TÉMOIN. — Votre Seigneurie est maintenant trop près du tableau pour percevoir l'effet que j'ai voulu produire à distance. Le spectateur est supposé regarder d'en haut la rivière en se tournant vers Londres.

On fit ensuite comparaître à la barre les maîtres de la peinture anglaise, et l'on entendit des dépositions de cette nature :

M^e BOWEN. — Considérez-vous que le détail et la composition soient essentiels dans une œuvre d'art?

M. BURNE-JONES. — Très certainement.

M^e BOWEN. — Maintenant, quel détail et quelle composition trouvez-vous dans ce *Nocturne*?

M. BURNE-JONES. — Absolument aucuns,

M^e BOWEN. — Pensez-vous que 200 guinées soient un prix considérable pour cette peinture ?

M. BURNE-JONES. — Oui, lorsqu'on songe à la somme de travail consciencieux qu'on fait souvent pour beaucoup moins d'argent.

M. Frith, de la Royal Academy, fut aussi mandé : « Je ne considère pas le *Nocturne en noir et or* comme une sérieuse œuvre d'art, » dit-il. Le critique du *Times* fit la même déclaration. M. Whistler a réuni, par la suite, tous ces témoignages dans un opuscule qu'il a intitulé : « La Voix du peuple. » Le mot est très juste. Toute l'Angleterre suivit Ruskin dans sa lutte contre le peintre américain et contre la facture française. Et lorsque, après deux jours de débats extraordinaires, le jury, réprouvant la peinture de M. Whistler, mais se croyant obligé de défendre l'homme contre la diffamation, apporta solennellement un verdict condamnant Ruskin à un *farthing* de dommages-intérêts, une souscription publique fut ouverte immédiatement pour couvrir cette somme, — et aussi les 10 000 francs de frais qu'avait entraînés le procès. C'est qu'en effet le danger avait été public et la réprobation presque unanime. Le succès de M. Whistler eût été un retour offensif du brun et du *smear*. — « Quelques-unes des figures que l'artiste a exposées comme des harmonies sont de simples coups de brosses à couleurs », dit le *Scotsman*. « Il peint avec des couleurs de suie et de boue ; loin de se plaire aux couleurs primaires, il ne perçoit que peu ou point le charme des couleurs secondaires ou tertiaires, » dit la *Merrie England*. « Quelques *smears* de couleur comme un peintre pourrait en faire en nettoyant ses brosses sur sa toile, » dit le *Knowledge*. Ne croirait-on pas entendre Ruskin attaquer les peintres du commencement de ce siècle et montrer la nécessité de la minutie préraphaélite ? L'exemple de M. Whistler est donc précieux à retenir, et le souvenir de son procès fameux est utile parce qu'il met en lumière, résume et définit le goût britannique. Triomphant et nanti d'un *farthing* de dommages-intérêts, M. Whistler fut condamné par « la voix du peuple. » Ce jour-là, l'Angleterre esthétique témoigna qu'elle ne voulait point d'influence étrangère dans ses méthodes de peindre, qu'elle avait assez lutté pour parvenir à la couleur crue et à la facture sèche, qu'elle était fière de ces deux caractéristiques et qu'elle entendait les garder.

III

A quoi donc tend un art si singulier ? — Évidemment à autre chose qu'à réjouir les yeux. « L'art, dont la fin est seulement le

plaisir, dit Ruskin, est surtout l'apanage des nations sauvages et cruelles (ornementations des Mores, des Arabes, des Indiens), tandis que l'art spécialement consacré à mettre en lumière des faits (comme celui des Primitifs) indique toujours un charme spécial, une particulière tendresse d'esprit. » — « Le plus grand art réalise la beauté, mais n'en fait pas sa fin principale, » ajoute M. Collingwood. La peinture anglaise a donc un but qui éclaire ses singularités, une idée de derrière la tête ou de derrière la toile, qui explique ses défauts, un programme qui n'est pas celui de nous montrer de beaux torses et de riches draperies, et l'on se convainc, en regardant les œuvres de ses maîtres, comme en lisant celles de ses critiques, que ce but extra-esthétique occupe une place considérable, — la première peut-être, dans leurs préoccupations.

Ce but est d'abord de s'adresser à toutes les facultés de l'homme : esprit, intelligence, mémoire, conscience, cœur, et non pas seulement à cette faculté de notre être qui voit, qui s'émeut par la vue et qui imagine. « L'art, dit M^{me} Barrington, doit élever par sa suggestivité, à une vue plus complète des conditions humaines que ne peut le faire la vie banale de tous les jours » et Ruskin dit que « l'art absolument parfait révèle l'homme tout entier. » Pour cela, il faut que l'artiste soit lui-même une intelligence complète. Il l'est. Vous ne trouvez pas, chez les Anglais, le grand artiste intuitif, ouvert aux sensations et aux sentimens de formes et de couleurs, fermé à tout le reste ; du moins vous ne le trouvez plus. Turner et Walker l'ont été. Mais aujourd'hui tous les peintres de valeur sont semblables aux artistes poètes William Blake, Bell Scott, Rossetti, pour l'étendue de leurs connaissances et de leurs sympathies. William Morris, le tapissier et le faiseur de vitraux, est présentement le plus grand poète de l'Angleterre et l'un des chefs du parti socialiste. Leighton parle toutes les langues. Burne-Jones, qui a passé par Oxford, est un exquis érudit de littérature légendaire. Watts est un philosophe. Hunt un exégète, Alma-Tadema un archéologue. Poynter fait des conférences comme autrefois Reynolds. M. Stephens et le regretté Ph. G. Hamerton ont toujours mieux écrit qu'ils n'ont peint. Millais et Herkomer expriment tous deux très brillamment des idées générales sur tous les arts et le dernier les a professées en chaire à Oxford. On est frappé, en causant avec quelques-uns de ces maîtres, de leur supériorité de culture sur la plupart de nos maîtres français. Toutes les questions qui s'agitent dans le monde ont un écho intelligent dans ces ateliers. Tous les souffles qui passent sur les foules font vibrer plus particulièrement ces âmes d'ar-

tistes. Lorsqu'on ne fait pas de peinture dans le *studio* de M. Cl..., on y fait des conférences théologiques, et lorsque la *Belle Dame sans merci* ne se promène plus dans le jardin fleuri, parmi les rhododendrons de M. H. H... à Hampstead, c'est M. Gladstone qui vient y prononcer un discours sur le *Home rule*. De tels artistes peuvent agir sur toutes nos facultés parce que toutes les leurs sont agissantes, et beaucoup nous enseignent parce qu'eux-mêmes ils ont beaucoup appris.

Ce qu'ils nous enseignent, c'est avant tout l'idée de travail. L'improvisateur qui fait un cheval ou une *Harmonie* en deux jours comme Fromentin ou M. Whistler, et qui en demande 200 guinées sous prétexte qu'il s'y prépare depuis trente ans, est extrêmement rare chez les Anglais. La plupart de leurs artistes se ressemblent par leur dédain du succès facile, leur ténacité à la besogne, leur détermination à ne pas se tenir pour satisfaits tant qu'ils sentent encore en eux quelque chose de meilleur que dans leur œuvre, je dirais leur conscience, si ce mot, le plus beau qu'on puisse dire d'un homme, n'avait point perdu de sa valeur par l'abus qu'on en fait en l'appliquant chaque jour à des artistes qui en manquent totalement. Madox Brown a mis quatre ans à faire sa *Fin de l'Angleterre* qui ne contient que deux figures, et quinze ans à peindre les fresques de la salle de ville à Manchester. M. Hodgson dit de Walker qu'« aucun artiste n'a jamais gémi comme lui dans les affres de la production. Il faisait peine à voir. » Hunt, nous l'avons vu, a dépensé toute une vie de continuel labeur à quelques petites toiles, — ce qu'un de nos peintres expose en une année au Champ-de Mars ou au club. Watts en a peint des centaines, mais il les garde dans son atelier, estimant que, sur ce nombre, deux seulement n'ont pas besoin de retouche. Burne-Jones a mis sept ans à concevoir et à exécuter sa *Briar-Rose*, qui compte, il est vrai, quatre panneaux contenant chacun plusieurs figures. Sa *Roue de la Fortune*, dessinée en 1871, ne fut pas commencée de peindre avant 1877, ni terminée avant 1883. Il faut lire M. Hamerton et ses récits de campement dans les *moors* du Lancashire pour se figurer la peine et le temps que dépense un pré-raphaélite pour étudier sur place, et brin par brin, une touffe de fougère. Dans sa hutte de bois et de toile enduite de goudron, qui précéda de dix ans la *roulotte* fameuse de M. de Nittis, M. Hamerton eut à supporter le froid, l'humidité, les rafales, la curiosité des paysans qui venaient, croyant lui voir exécuter des tours, les attaques des chasseurs de nuit, les sottises questions des hobereaux du voisinage et cela pendant des mois. Ce même désir d'exactitude a inspiré à M. Boot l'idée de peindre ses vues d'océan et de rivières, à

bord d'un bateau-atelier aménagé de façon à aller en mer et en eau douce, qu'il a nommé le *Thétis* et dont les voyages sont fameux parmi les artistes anglais. Alma-Tadema produit beaucoup, il est vrai, mais en professant et en prouvant par son exemple que rien ne se fait sans peine et en ne gardant, pour son œuvre propre, aucune indulgence. Si un morceau qui lui a coûté mille efforts lui paraît inutile ou dangereux : « L'art vit de sacrifices ! » dit-il, et il gratte le morceau. Si l'œuvre entière ne lui paraît pas bonne, il la détruit, sans hésitation, avec une vaillante fantaisie. En 1859, un de ses tableaux envoyés à l'Exposition de Bruxelles fut refusé par le jury. Cela représentait un incendie. Il pria ses amis de venir voir cette toile dans son atelier, de la trouver et de passer au travers comme par une porte. Il donna lui-même l'exemple, en sautant, tête première, dans les flammes de son tableau. Cette boutade n'est pas sans vaillance. Elle nous montre la nécessité de l'effort, le prix de la constance, la puissance de la volonté. C'est le premier enseignement de la peinture anglaise.

Elle en comporte d'autres, de nombreux et d'utiles, sur les phénomènes de la nature, les faits de l'histoire et le sens de la vie. « Tout grand art est plus ou moins didactique, » dit Ruskin, et encore : « Pour le peuple, l'art doit être didactique, comme but principal. » Nous avons là l'explication et, jusqu'à un certain point, l'excuse de ces détails poussés jusqu'à la minutie, de ces accessoires prodigués au prix de l'effet d'ensemble, qui encombrant la plupart des peintures anglaises. Ils sont destinés à nous instruire. Ce n'est point pour tirer vanité de son savoir-faire, de son adresse, de sa virtuosité, que le peintre anglais étudie chaque détail de sa fleur ou de son rocher : c'est pour que nous ne confondions pas un dicotylédone avec un monocotylédone et un terrain granitique avec un terrain schisteux. On se souvient qu'un des premiers P.-R.-B., Collins mit dans un de ses tableaux un *Alisma plantago* qui gagna les botanistes à sa cause. M. Chesneau nous a raconté l'histoire d'un savant fort étonné de trouver dans un musée de zoologie un tableau de Hunt, le *Berger mercenaire*, et fort ému d'y reconnaître, au premier plan, le papillon sphinx tête de mort admirablement représenté, un *Geranium robertianum* et d'autres plantes peintes avec tant de précision scientifique que cette toile aurait pu servir à une leçon d'histoire naturelle... « Ainsi, dit Ruskin, la question de savoir si l'on préfère un tableau fini ou non fini n'est pas du tout une question de goût : c'est simplement la question de savoir si l'on veut voir juste ou faux, et ceux que leur inclination conduit à préférer l'obscurité à la lumière, l'illusion au fait, feraient

mieux de s'adonner à toute autre chose qu'à l'art. » Pour lui, il n'hésite pas à déclarer que l'enseignement scientifique des lois de l'univers ou des faits de l'histoire doit être le premier but du peintre. Il ne fait aucun cas d'un premier plan de Téniers qui ne nous apprend rien sur la constitution géologique du sol, ni sur les feuilles des plantes qui y poussent, ni sur l'ordre des architectures ruinées qui y gisent : « Je ne vois pas, dit-il, quelle peut être la différence entre un maître et un novice, sinon le pouvoir de rendre les vérités plus délicates dont je parle en ce moment. Car manier librement la brosse et peindre du gazon, des herbes, avec assez de soin pour satisfaire les yeux, sont des qualités qu'une ou deux années d'études peuvent donner au premier venu. Mais retracer sur le gazon et les plantes ces mystères d'invention et de combinaison par lesquels la nature s'adresse à l'intelligence, rendre la fissure délicate et la courbe descendante et l'ombre ondulée de la terre éboulée, d'un doigt léger et précis comme la touche de la pluie elle-même, découvrir dans tout ce qui apparaît de plus méprisable et de plus insignifiant un témoignage nouveau de ce que fait le pouvoir divin « pour la gloire et pour la beauté », le proclamer et l'enseigner à ceux qui ne regardent, ni ne pensent, voilà qui est, en même temps que le domaine particulier d'un esprit supérieur, le devoir précis qu'en attend la Divinité. (1) »

Ce dernier trait nous découvre le fond de la pensée anglaise. Si l'art doit être didactique, ce n'est pas comme fin dernière, c'est parce qu'il doit, en nous apprenant par le menu combien est admirable la création, nous élever à l'adoration du créateur. Ruskin, déjà un vieillard, écrivait le 16 septembre 1888, à Chammouni : « Tout ce qui est contenu dans l'expression passionnée de ma jeunesse fut manifesté et concentré dans cette formule donnée, il y a vingt ans, au début de mes conférences d'Oxford : « Tout grand art est adoration ! » Watts, critiquant Haydon, déclare que « tout art qui a eu un réel et durable succès a été le vulgarisateur de quelque grand principe d'esprit ou de matière, de quelque grande vérité, de quelque grand paragraphe du livre de la nature » ; et Hunt précise ce but en disant : « Je crois que toute personne éclairée, qui va dans un musée et qui s'y familiarise avec le témoignage des liens dans l'ordre de la création, et de leur relation avec les faits les plus anciens et les plus nouveaux, sent instinctivement s'accroître en elle la certitude de l'existence du créateur, de sa grandeur, de sa toute-puissance à faire régner

(1) *Modern Painters*, vol. II. *Of the foreground*.

un jour l'amour et la justice! » Ceux mêmes qui n'assignent pas à l'art un but aussi nettement religieux lui en assignent un moral, croyant avec Blake que « si vous voulez dégrader l'humanité, le plus sûr moyen c'est de dégrader les arts tout d'abord. » On a discuté *ad nauseam*, dit l'un de leurs critiques, pour savoir si l'on devait proscrire comme immorales les figures de Burne-Jones parce qu'elles ont une expression *pessimiste*. D'un bout de l'échelle à l'autre, les grands artistes anglais admettent que le peuple entier attend d'eux une prédication et un exemple de moralité.

Mais si ce but est très beau, il apparaît d'abord comme assez chimérique. Le peuple entier n'est ni artiste, ni matériellement à même de jouir des œuvres d'art. — Il doit l'être, et c'est ici que se fait jour la conception la plus originale que les Anglais contemporains se font de l'art, de sa production et de son utilité. Suivant eux, suivant Ruskin, Burne-Jones, William Morris, Walter Crane, Richmond, Holiday et tous les néo-préraphaélites, il faut précisément que la démocratie entière prenne part aux plaisirs infinis et moralisateurs que procure l'esthétique. L'art, selon leurs principes, doit être à la fois très noble et très populaire : il doit dire les choses les plus élevées et les dire à tous. Il doit élever l'homme qui le produit, c'est-à-dire tout le monde, parce qu'il doit être produit par tout le monde, et il doit élever celui qui en jouit, c'est-à-dire tout le monde, parce que tout le monde est appelé à en jouir. « L'art, dit William Morris, ne doit pas vivre isolé et exclusif, et c'est une honte pour un honnête artiste de jouir de ce qu'il a réalisé pour lui-même, comme ce serait une honte, pour un homme riche, de demeurer et de manger copieusement au milieu de soldats mourant d'inanition dans un fort assiégé. » Mais comment un ouvrier, un menuisier, un maçon, un tisseur, se donnera-t-il des jouissances artistiques? D'abord en faisant œuvre d'art, répondent les Anglais. Mais il n'est nullement pour cela nécessaire qu'il devienne un peintre ou qu'il entre dans un orphéon. Il faut seulement qu'il donne un tour esthétique à son métier, à l'humble ouvrage qui lui est confié. « Le développement des classes inférieures ne doit pas être entrepris par le mauvais bout, en donnant aux ouvriers des musées et des concerts, mais en restituant aux arts leur rôle primitif, en s'efforçant de rendre les demeures, les habits, les ustensiles, les meubles, tous les outils de la vie, à la fois utiles et beaux pour tous. Qu'est-ce qu'un artiste, sinon un ouvrier qui est déterminé, quoi qu'il arrive, à faire une œuvre excellente? Et qu'est-ce que la décoration d'un meuble, d'un travail quelconque, sinon l'expression du plaisir qu'a pris l'homme dans le succès

de son travail? » Aussi William Morris voudrait-il que l'on donnât à tous les ouvriers des notions de dessin, non pas d'ailleurs l'art de dessiner proprement dit, mais des moyens vers cette fin : une capacité générale dans la conduite des arts. Si cela ne suffit point pour obtenir d'eux un travail esthétique, il faut que les artistes s'y mettent à leur tour, ne rougissant pas d'appliquer leur génie à la courbe d'un dossier de chaise ou à la décoration d'un poêle. Cette collaboration profite à tous les deux, car « l'artiste qui ne sait pas faire œuvre de ses mains finit par oublier totalement les conditions de la matière qu'il est censé dominer et réalise une œuvre faible, et l'ouvrier sans idéal d'art ne produit que de la confection. » C'est la tradition des temps héroïques de l'art. Autrefois, le même homme était, tour à tour, la tête qui conçoit et dirige, le bras qui exécute, la main experte qui ciselle ou modèle, ou enduit. Aujourd'hui, malheureusement, les différens artistes sont aussi étrangers les uns aux autres que des gens de professions très diverses. « Par cette division, dit Ruskin, vous ruinez tous les arts à la fois. L'académicien devient superficiel et efféminé parce qu'il n'est pas accoutumé à se servir de la couleur en un large espace et sur des matières difficiles à recouvrir. Les manufacturiers deviennent vils, parce que personne de bien formé, au point de vue intellectuel, ne leur tend la main. Il faut donc admettre non seulement comme une opinion juste en soi, mais comme une pratique nécessaire, que partout où une belle couleur doit être posée, vous devez employer un maître de la peinture, et partout où une noble forme doit être réalisée, un maître de la sculpture (1). » C'est ce que font les Anglais, dans leur société d'unions des arts et des métiers, *Arts and Crafts*, qui a ses expositions où l'ouvrier signe son travail, comme le membre de la Royal Academy sa toile. Les plus délicats de leurs artistes, les plus subtils de leurs penseurs appliquent leurs rêves à des dessins de carpettes ou à des devans de cheminée. Burne-Jones décore des poêles de faïence et des pianos, peint des mosaïques pour les églises; Herkomer dessine minutieusement les ornemens d'un service de table, Walter Crane, Richmond, Holiday et vingt autres consacrent le plus rare talent aux besognes les plus vulgaires, et quand vous êtes dans le restaurant du musée de South Kensington, regardez autour de vous : c'est au milieu d'une décoration enchanteresse du grand poète William Morris; c'est environné des figures inspirées par le grand symboliste Burne-Jones, que vous mangez votre venaison à la gelée de groseilles, ou vos prunes à la rhubarbe !

(1) *Aratra Pentelici, Of the division of Arts.*

Produite ainsi par tous, l'œuvre d'art restera-t-elle le privilège de quelques-uns, comme le tableau de chevalet? — Non, il faut qu'elle devienne la propriété de tout le monde. Alors, elle sera vraiment l'œuvre utile par excellence. « Quand vous verrez des teintes délicates et harmonieuses et de beaux modèles dans les fabriques de fenêtres ; quand vous verrez de jolies robes dans la rue exprimant les belles formes de celles qui les portent avec la grâce qu'ont les fleurs ; quand vous sentirez un certain sens de rapport, d'harmonie des teintes dans les plus vulgaires arrange-mens de papier et de peinture dans vos intérieurs ; lorsque vos chaises et vos lits montreront des lignes gracieuses ; lorsque vous trouverez, sur la table, des livres qui auront été considérés par leurs imprimeurs et leurs dessinateurs comme des œuvres d'art autant que de littérature, et ainsi donneront un double plaisir puisqu'ils satisferont plus qu'un de vos sens, alors vous commencerez de penser que quelque chose est survenu, qu'un esprit nouveau a soufflé sur le pays pour que de tels raffinemens soient possibles au moindre citoyen, en pensant qu'on n'eût pu, autrefois, les obtenir ni pour or ni pour amour (1). » — Si l'on veut cependant utiliser les grandes conceptions des créateurs de palais, de tableaux, de pompes aristocratiques, qu'on les utilise du moins à des palais où tout le monde peut aller, à des tableaux que tout le monde peut voir, à de grandes manifestations populaires. Nous avons vu que c'est l'idée de Watts. C'est aussi celle de Ruskin, et il estime que les grandes œuvres du moyen âge doivent à cette idée leur naissance et leur éclat. « La première condition de vie pour l'art, c'est qu'il exprime des choses vraies ou qu'il embellisse une chose utile. A l'époque bénie du XIII^e siècle, l'art exprima une religion que les âmes étaient alors capables de comprendre et orna les édifices de citoyens qui mettaient leur plus grand bonheur dans l'honorabilité privée et la magnificence publique. Nous disons publique, car les mœurs étaient simples et c'est pour les monumens du peuple tout entier que travaillaient ces peintres, ces sculpteurs, ces joailliers, ces forgerons, ces brodeurs, ces charpentiers qui formaient, avec les marchands, un important tiers-état. C'est l'époque où l'on construit le canal de *Naviglio grande* qui amène à Milan les eaux du Tessin à trente milles de là, les murs de Milan, les deux entrepôts de Gênes et les murs de leurs quais et de leurs aqueducs. Ces immenses travaux faisaient surgir des légions d'ouvriers et d'artistes qui, en ce temps-là, se confondaient, chaque artisan étant un peu artiste. On les paie raisonnablement ; ils ne sortent

(1) Walter Crane, *The english revival of decorative Art.*

pas de leur caste, et travaillent noblement et simplement pour la cité le mieux qu'ils peuvent (1). » — Ainsi compris, l'art moralisera vraiment le peuple, parce qu'il ne sera plus une chose étrangère à sa vie, qui se passe au-dessus de lui comme la diplomatie, sans qu'il y donne sa peine, sans qu'il y prenne son plaisir. Il moralisera, parce qu'il sera l'ennoblissement de l'ouvrage vulgaire et journalier « qui apportera à l'ouvrier du plaisir et de l'espoir au lieu de la crainte et de la peine, et deviendra enfin l'*Art pour le peuple et par le peuple*, — une joie pour celui qui l'a produit comme pour celui qui s'en sert (2). »

Certes voilà de nobles buts : il en est un cependant qui, sans doute, dans l'esprit des Anglais, les dépasse, dont ils parlent moins peut-être, mais auquel ils pensent davantage. Il ne suffit pas que l'art soit suggestif, soit didactique, soit moral, soit populaire : il faut encore qu'il soit national. Il faut qu'il soit anglais. A part de rares exceptions, l'ensemble des grands artistes britanniques est nettement opposé à toute influence étrangère, c'est-à-dire française. De Watts, de Hunt, de Burne-Jones et de toute l'école de Burne-Jones, les Strudwick, les Holiday, les Stillmann, les Rooke, les Walter-Crane, les Spencer-Stanhope, les Spence, c'est trop évident. De la part d'Alma-Tadema, c'est moins visible; mais cependant nous ne devons pas oublier l'originalité de sa composition et sa formation à l'école du baron Wappers. Leighton, qui a étudié à peu près partout, a moins étudié en France qu'en Italie et qu'en Allemagne, et Herkomer n'y a pas étudié du tout. Millais, enfin, qui, comparé à ses collègues, ressemble à un Français, se sépare tellement de nous par sa couleur qu'on distinguerait ses toiles entre mille des nôtres. Leurs critiques les exhortent à demeurer Anglais avant tout. M. Phillips dit de Walker « qu'il avait cette qualité spéciale, qui ne pourra jamais être prise trop haut, que, dans ses innovations, il demeure national de sentiment et de caractère, » et il ajoute que, « quelque tâtonnant et incertain que pût être, sous certains rapports, l'art de cet innovateur, cela seul que c'était une chose née du terroir et nationale au point de vue de la couleur, fit son succès. » M. Harry Quilter dit de Poynter que « son éducation a été de la méthode la plus insulaire; ses sympathies pour l'art moderne très faibles. Ce que les Français appellent *les grands contours du dessin* manque totalement chez lui. » M^{me} Barrington, faisant l'éloge de Millais, nous apprend que « son sentiment est invariablement pur, transparent et profondément sain, et que ces qualités

(1) Val d'Arno, *passim*.

(2) William Morris, *Hopes and fears for Art*.

contrastent heureusement avec les épouvantails grossiers et les suggestions désagréables, si notables dans l'art que patronne le goût français. » Et pour que nous sachions au juste ce qu'est le goût français, elle nous avertit ailleurs que c'est, « en matière de sentiment, la recherche de la médiocrité. » Ruskin dit en s'adressant à ses élèves : « Il faut regarder les Grecs quelquefois, non pas continuellement, et jamais comme des modèles à imiter. Car vous n'êtes pas des Grecs, mais, meilleurs ou pires, vous êtes des Anglais, et vous ne pouvez pas, quand même vous feriez mille fois mieux que vous ne faites, produire quelque chose de bon en dehors de ce que vos cœurs anglais vous inspireront et ce que les cieux de l'Angleterre vous enseigneront. » A l'autre pôle de l'esthétique, Millais dit de même : « Il y a parmi vous une bande de jeunes gens qui, quoique Anglais, s'obstinent à peindre avec un accent français bâtard, tous paraissant désireux et satisfaits de perdre leur identité dans l'imitation de maîtres français qu'il leur est absolument impossible, de par leur constitution et la nature des choses, de copier avec honneur soit pour eux-mêmes, soit pour leurs modèles. » Et aucun ne met en doute que les cœurs et les cieux de l'Angleterre ne puissent inspirer un art supérieur à celui de tous les temps et de tous les pays. « Voici une esquisse de quatre têtes de chérubins, d'après Reynolds, à Kensington, qui est une chose incomparablement plus belle que tout ce que les Grecs ont jamais fait, » dit Ruskin. Et Millais : « Placez un Rembrandt de premier ordre, un Reynolds de premier ordre et une œuvre contemporaine de premier ordre côte à côte; jugez-les en tenant compte de la différence apportée entre eux par la patine du temps, et vous trouverez qu'il y a peu de sujets de gémir de la décadence de l'art. Au contraire, vous serez fiers de notre art d'aujourd'hui. » — Ils tirent leur espoir de rapprochemens fort inattendus et, dans les *Deux Chemins*, il y a une boutade de Ruskin qui vaut toute une esthétique : « L'empire des mers, dit-il, semble avoir été associé, dans le passé, avec l'empire des arts. Athènes eut les deux ensemble, Venise aussi. Mais pour autant que notre puissance sur l'Océan dépasse la leur sur l'Égée ou l'Adriatique, nous devons nous efforcer de rendre notre art plus largement bienfaisant que le leur, quoiqu'il ne nous soit pas possible de le rendre plus noble, et ainsi de réaliser, dans leur sens impératif comme dans leur sens prophétique, ces grandes paroles du vieux Tintoret :

Sempre si fa il Mare maggiore. »

Ainsi vu dans son ensemble, l'art anglais contemporain est né d'un grand effort, d'une haute et prodigieuse obstination vers le

noble, vers le philosophique et vers le national. Il n'est pas sorti spontanément, comme chez nous, de la joie d'admirer, de la joie de voir, du bonheur d'oublier, pour la splendeur plastique de la nature et des êtres qui y vivent, l'indifférence de cette nature, les bassesses de ces êtres et jusqu'aux tourmens de sa propre pensée. C'est un enfant du Devoir; ce n'est pas un enfant de l'Amour. Il est venu en ce monde, soit pour ennoblir la vie, soit pour enseigner la vie, soit pour améliorer la vie. Il n'est pas venu pour vivre de sa vie propre, libre, joyeuse, pour s'épanouir sans tuteur moral ni philosophique, avec toute la verdure et l'opulence des vignes du Midi. Il a visé tous les buts, sauf celui d'être lui-même, comme nous supposons que Dieu est, — pour rien, pour le seul plaisir d'être. Ainsi l'art anglais tient à tout : à la science par ses minuties, à la psychologie par ses gestes, au patriotisme par son autonomie. Il n'y a qu'au Beau lui-même qu'il ne se rattache pas nécessairement et qu'il ne cherche pas à se rattacher. Il plonge ses racines loin, bien loin dans la terre qui l'a vu naître. Il sort de la vie et des rêveries nationales, du moins en ce qu'elles ont de plus noble et de plus élevé; il puise ses inspirations dans les idées, les sentimens, les préjugés de la classe la plus intellectuelle de son pays. On déchirerait un drapeau anglais, si l'on déchirait telle toile de la National Gallery! Ses maîtres sont autonomes, sont anglo-saxons ou bretons, sans réticences, intrépidement; et s'il était vrai qu'un grand peuple qui s'exprime produit nécessairement un grand art, l'art anglais serait le plus admirable des arts contemporains.

Maintenant, ce grand effort doit-il être méprisé? doit-il être imité? Ni l'un ni l'autre. Non seulement on ne peut le blâmer, mais quand on songe à la noble carrière d'hommes comme Watts, comme Hunt, comme Burne-Jones, on regrette que la largeur du dessin ne soit pas la récompense nécessaire de l'ampleur des idées et que l'harmonie des couleurs se puise à d'autres sources que la dignité de la vie. On regrette qu'il soit ainsi prouvé que la culture intellectuelle et morale de l'homme, la compréhension profonde d'un sujet, le labeur acharné de la main, le sentiment de la haute mission de l'art, ne suffisent pas à produire une bonne peinture, et que ce soient les Anglais qui en fassent la démonstration. On est peiné d'apercevoir qu'en vain s'exprime par les beaux arts le peuple le plus particulier dans ses vues, le plus national dans ses allures, le plus inimitable par le rôle qu'il joue dans le monde : s'il n'a pas encore l'œil délicat du coloriste et la main sûre du dessinateur, il produit peut-être des œuvres intéressantes, jamais de belles œuvres. Devant ces tableaux où le côté suggestif

du sujet est saisi mieux, et le côté plastique moins bien que partout ailleurs, on s'émeut de voir que certaines théories soutenues par les plus éminens esprits, appliquées par les mains les plus consciencieuses, soient démenties par les faits. Mais on salue cette erreur comme la plus noble qui fût jamais. On considère de telles tentatives comme de ces échecs qui font plus d'honneur à l'humanité que bien des victoires, et l'on rêve que, peut-être, dans l'ordre immatériel du monde où rien ne se perd, elles créeront pour l'avenir et pour la nation qui les a vues naître des droits au succès.

Quant à les imiter, ce serait pire encore que de les méconnaître. Ce n'est pas que les Anglais ne possèdent justement quelques-unes des qualités qui manquent le plus à nos peintres : l'étude approfondie d'une donnée, la conception sérieuse d'un sujet, la recherche obstinée du geste inédit, et que, si l'on pouvait tenter en esthétique ce que l'on fait si bien maintenant en agriculture : la *restitution* précise de l'élément de vie qui fait défaut au sol, nous ne pourrions tirer de leur exemple une leçon et un appui. Mais d'abord, l'imitation grossière qui consiste à pasticher les formes qu'un artiste donne à ses figures, à copier ses tours de têtes, ses équilibres de gestes, ses artifices de composition, est toujours une faute, — le modèle fût-il Raphaël ou le Vinci. La seule imitation intelligente consiste à s'inspirer de l'idée directrice d'un art, non de ses résultats, à observer ses règles, non ses exemples, à puiser à ses sources, non à ses fontaines. Ainsi, l'idée préraphaélite est qu'il faut être soi : en copiant des formes préraphaélites quelconques, on devient un autre. Ce raisonnement : Burne-Jones est original, or je ressemble à Burne-Jones, donc je suis original, peut avoir du prix comme syllogisme, mais n'en est pas moins absurde. Ruskin a écrit : « La seule doctrine ou le seul système qui me soit propre, est l'horreur de ce qui est doctrinaire au lieu d'être expérimental et de ce qui est systématique au lieu d'être utile : ainsi, aucun de mes vrais disciples ne sera jamais un *ruskinien*, — il suivra, non ma direction, mais les sentimens de son âme propre et l'impulsion de son Créateur. » Et tous les préraphaélites pensent de même. Par conséquent, les imiter, c'est ne pas les comprendre; leur emprunter des formules, c'est violer leur mot d'ordre; les suivre, c'est les abandonner.

Mais il y a une autre imitation possible. Elle consiste à s'inspirer des idées qui ont fait l'originalité de Watts et de Burne-Jones, à remonter à la source d'où ils sont sortis : cela aussi est un danger. Car l'habileté ou la gaucherie, la tendresse ou la force, le piquant et l'attrance mêmes de ces maîtres ne doivent pas nous faire oublier que cette source est artificielle et que l'artifice

n'est pas de l'art. Le plaisir un peu paradoxal que nous prenons à leurs déviations de la nature, à leurs raffinemens de la grâce, à leurs exagérations du sentiment, à leurs néologismes de style, à leurs subtiles grimaces, à leurs mystérieuses gesticulations, à toutes ces intentions d'agir sur notre cerveau plutôt que sur nos yeux, ne doit pas nous entraîner hors de la pleine lumière et de la franche beauté. Car ce plaisir est au fond plus intellectuel qu'esthétique : c'est celui qu'on prend à Shelley et à Swinburne : ce n'est pas celui qu'on prend à Van Dyck ou à Velasquez. Il flatte notre vanité de penseurs plus qu'il n'excite notre tendresse d'artistes. Il est mêlé de retours égoïstes, de curiosité psychologique, de fatuité intellectuelle. On peut le goûter un instant, comme une liqueur sans nom et sans âge, un produit de crus différens, qui amuse le palais en l'intriguant. Mais il ne faut pas en faire sa boisson habituelle, ni surtout en colporter la recette et en recommander la fabrication. Car si le flacon importe peu pourvu qu'on ait l'ivresse, il importe beaucoup qu'on ne mêle pas tous les flacons ensemble, parce qu'à ce jeu ce n'est plus l'ivresse qui se gagne, mais l'ivrognerie, et le goût est pour toujours émoussé. L'artiste intellectuel, l'artiste psychologue, l'artiste *intentionniste*, en un mot, se donne des peines infinies pour exprimer, en dix ans et dans un grand tableau, des sentimens que son confrère, le poète ou le romancier, nous procurera, en dix lignes, plus vifs et plus profonds. Et pendant ce temps, il oublie de nous procurer des sensations que le littérateur ne pourra jamais nous donner. Quand par hasard Benozzo Gozzoli veut nous expliquer théologiquement le *Triomphe de saint Thomas d'Aquin* sur Guillaume de Saint-Amour, ou quand le Pérugin tente d'illustrer les idées d'Isabelle de Mantoue sur le *Combat de l'Amour et de la Chasteté* (deux toiles de la galerie des Primitifs, au Louvre), ils nous donnent une théologie fort obscure, un poème fort embrouillé, mais en revanche ne nous donnent pas leurs merveilles plastiques des Uffizzi ou du palais Riccardi. Induire l'art plastique à exprimer l'âme humaine, c'est donc tout simplement le supprimer en le faisant rentrer dans un autre, qui ne s'en trouve pas notablement enrichi. Car dès qu'on veut rendre un tableau suggestif, on surcharge la composition, on bistourne les membres, on multiplie les détails, pour que nous soyons avertis de la pensée de l'auteur ou jetés dans le champ des hypothèses. On ne choisit plus les formes pour leur beauté, ni même pour leur vérité, mais pour leur signification, ou pour leur mystère. On fait en quelque sorte des rébus.

Le rébus anecdotique d'Hogarth d'une part, — le rébus psychologique de Burne-Jones, de l'autre, — toute la peinture anglaise

oscille entre ces deux termes qui semblent extrêmes, et qui se touchent pourtant, si l'on regarde combien ils sont éloignés du point de vue normal auquel doit être traité un sujet plastique. Et la volupté qu'un esthète goûte à deviner le sens de tel rébus de Burne-Jones ressemble beaucoup au plaisir que prend quelque bureaucrate à pénétrer le secret de ces petits tableaux symboliques qu'on trouve à la dernière page des journaux illustrés. Assurément ce plaisir est légitime, mais il n'est guère esthétique et ne peut servir d'étalon pour mesurer les œuvres d'art. De toutes les erreurs qui menacent l'art contemporain, de tous les paradoxes de l'impressionnisme, les naïvetés du réalisme, les partis pris de l'académisme, de toutes les fadeurs et les grossièretés, de toutes les ignorances et les présomptions, il n'en est pas de pire que la théorie de l'intentionnisme dans l'art, parce qu'il n'en est pas qui supprime l'art plus sûrement. En suivant les autres chemins, on s'égaré dans le domaine esthétique; en suivant celui-là, on le quitte. N'abandonnons pas; n'abandonnons jamais les belles qualités françaises de logique, d'ordonnance, d'harmonie, de simplicité et de mesure, qui furent italiennes, qui furent espagnoles, qui furent même flamandes, aux temps où l'Italie, l'Espagne, les Flandres se trouvèrent, tour à tour, les terresensemencées par le Dieu inconnu qui donne les artistes, ou servirent d'asile à ce vagabond qu'on nomme le génie. Mais si nous devons les sacrifier un jour, que ce soit du moins à quelque grand parti pris d'ordre plastique, où le sentiment esthétique ait surtout à s'exalter, où la joie des yeux soit surtout conquise, où nous ne trouvions pas une chose de philosophie, qui est un tourment, ni une chose de littérature, qui est une vanité, mais une chose de beauté, une de celles dont Keats nous dit, dans un vers admirable, qu'« elles sont une joie pour toujours! » Gardons-nous surtout des théories qui prétendent agrandir le rôle de l'art en le réduisant à servir de truchement à des idées ou à des sentimens, à des affirmations ou à des doutes, qui donnent à l'artiste une autre mission que celle d'exprimer le Beau, — le Beau sans phrases, le Beau sans intentions, le Beau sans apostolat, — comme s'il était quelque chose au monde qui méritât que le Beau se fit son serviteur, son interprète ou son héraut! Gardons-nous de l'erreur qui croit étendre l'art en l'égarant, l'approfondir en ruinant sa base, l'élever en l'asservissant!

Quand on se promène dans la salle ombrienne, à la National Gallery, on voit un petit tableau de Raphaël qui date de sa dix-septième année : *le Songe du Chevalier*. Un jeune seigneur, habillé de fer, s'est couché sous un mince laurier sans ombre; à sa droite et à sa gauche se dressent deux femmes diversement parées. L'une

lui tend un livre sévère et une épée nue ; l'autre un brin de myrte fleuri. La première est le Devoir, la seconde est le Plaisir. Le bel adolescent, pourtant, au moment de franchir le seuil de sa vie d'homme, s'est arrêté là, et il dort ; il dort avec grâce, il dort avec bonheur sur ce vieux bouclier qui murmure à son oreille des airs de bataille. Il laisse les deux bras de femmes tendre vers lui, infatigablement, leurs présens, comme si c'étaient de simples branches d'arbres terminées chacune par un beau fruit mûr. Ces deux figures sont si tentantes que l'astucieux enfant voudrait peut-être bien retenir l'une sans perdre l'autre, les suivre toutes les deux à la fois, et dans l'indécision où il est, dans sa paresse de prendre un parti, pour se donner un peu de temps encore, il prolonge son sommeil, pensant que tant qu'elles le verront dormir, ces deux déesses ne le quitteront pas. — Et voici quatre cents ans qu'il dort, toujours sollicité, toujours indécis, et sans doute le chevalier de Raphaël ne se réveillera jamais... Cependant à l'arrière-plan brillent de beaux horizons bleus où l'on aimerait à promener ses joies et ses tristesses, loin de l'espace et du temps, et à respirer cette atmosphère éternelle qui baigne, dans les œuvres d'art, les figures qu'un peintre, qui n'a vécu qu'un jour, a créées...

Tout artiste jeune, inquiet, curieux des voies nouvelles, qui va en Angleterre et qui tombe dans une rêverie, en regardant la *Briar rose* ou l'*Amour et la Mort*, ressemble à ce *Chevalier endormi*. Non qu'il soit sollicité entre le bien et le mal, mais en ce sens que les deux formes d'art qui l'appellent ne sont que des divinités de rêve ou que des mirages de sommeil. D'un côté, une nymphe de Burne-Jones lui présente le myrte de la légende ; de l'autre, une Vertu de Watts lui tend l'épée nue de la morale. En suivant l'une ou l'autre, il se perdrait assurément. Qu'il regarde plutôt, à l'arrière-plan, ces chemins qui serpentent, ces vallons qui se recourbent, ces monts qui bleuissent, ces eaux qui s'enfuient. Qu'il retourne encore, qu'il retourne toujours vers la Nature, la seule conseillère qu'on puisse écouter sans défiance, la seule charmeresse qu'on puisse suivre sans remords. Les peintres anglais sont de grands tentateurs : admirons-les, ne les suivons pas.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES DÉBUTS DU MINISTÈRE DE HARDENBERG

ET LA

RÉFORME FINANCIÈRE (1810-1811)

Hardenberg avait repris le 4 juin 1810, et pour la conserver jusqu'à la fin de sa vie, la direction de la politique prussienne (1).

C'était une fois de plus la dictature d'un homme supérieur, la dictature d'un premier ministre tout-puissant qui s'imposait à la Prusse et à Frédéric-Guillaume III. C'était la troisième fois qu'elle cherchait ce refuge contre l'anarchie gouvernementale. Une première fois, entre Iéna et Tilsit, Hardenberg avait pris en mains la direction de ses affaires extérieures. Une seconde fois, après Tilsit, Stein avait guidé de sa main puissante l'œuvre des réformes intérieures. Maintenant Hardenberg organisait une nouvelle dictature. Son action principale portait sur l'intérieur et les finances; mais son influence s'étendait de là sur les autres branches de l'administration, où il avait eu le soin et le tort de ne placer que des instrumens subalternes (2).

Mais, s'il tenait à demeurer maître absolu de l'administration dont il était le chef nominal, il avait en même temps l'esprit trop ouvert et trop politique, le goût trop porté vers le contact et le maniement des hommes, pour négliger de se tenir en relations avec les administrateurs éminens dont il n'avait pas voulu pour collaborateurs immédiats, et qu'il avait écartés. Il en résulta, durant les premiers mois de l'administration de Hardenberg, un échange de vues entre lui, d'une part, et Niebuhr, Schön et Stein, de l'autre, où apparaissent à la fois les tendances de la politique

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars 1894.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert*, I, p. 368, 370.

intérieure du chancelier et l'état d'esprit des principaux hommes d'État prussiens à cette date.

I

Hardenberg apportait au ministère, à la suite de ses discussions avec Altenstein, tout un programme financier ; mais ce serait une erreur de croire qu'il attachât à ses conceptions une importance ou une fixité particulières. Il avait conçu ce programme dans ses démêlés avec son prédécesseur ; ç'avait été son arme de combat ; et nous verrons qu'il eut ceci de commun avec beaucoup de programmes politiques d'être souvent modifié et en fin de compte médiocrement appliqué. Les idées de Hardenberg étaient fort mobiles, et les historiens prussiens, qui sont volontiers sévères pour lui, ont quelque droit de le taxer, comme ils font, à la fois d'étourderie et de rouerie (1).

Ses adversaires, tout au contraire de lui, étaient des doctrinaires, et l'opposition des caractères n'était pas moins sensible que celle des idées.

C'est avec Niebuhr que la querelle fut la plus vive. L'origine de la dissidence n'est pas très claire. Niebuhr lui-même déclare que, malgré l'irrégularité de la conduite privée de Hardenberg, il s'était, au début, senti attiré vers le chancelier par une secrète sympathie, et que jamais personne, sauf Jean de Muller, ne lui causa pareille déception. Il ne nous dit pas d'où vint cette déception ; probablement point des erreurs financières du chancelier, plus vraisemblablement de ce que les sentimens personnels de Niebuhr le portèrent plutôt du côté d'Altenstein que de celui de Hardenberg dans le conflit qui s'était engagé entre les deux ministres. Nous nous souvenons que Niebuhr avait été le seul des subordonnés d'Altenstein qui eût refusé de collaborer au renversement de son chef.

Quoi qu'il en soit, les déceptions de Niebuhr se traduisirent avec beaucoup de vivacité et quelque peu d'aigreur. Au lieu de prendre le programme financier de Hardenberg pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour un thème à discussions, il partit en guerre avec la dernière violence. Il remit solennellement au roi, sans passer par l'intermédiaire du ministre, et directement, une critique véhémement des projets de Hardenberg, où il accusait le chancelier, se montrant en cela mauvais prophète, de conduire l'État à sa perte (2).

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 369, 381. — Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 201.

(2) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 489. — Ranke, *Hardenberg*, IV, p. 238. — Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 486, 508. — Secley, *Life and Times of Stein*, II, p. 412.

Ayant rompu sans retour, Niebuhr se retira, entra à l'Université de Berlin, et y entreprit ses grands travaux sur l'histoire romaine. Il avait trouvé sa voie; car si l'État prussien et l'Allemagne ont offert plus d'un exemple d'hommes de lettres et d'études qui furent en même temps des hommes politiques, celui-ci était incontestablement, malgré sa compétence financière, beaucoup plus historien qu'homme politique.

Stein, qui plus tard, après sa rupture avec Hardenberg, fut plus indulgent, se montra tout d'abord assez sévère (1) : « Niebuhr, dit-il, n'est point d'accord avec le chancelier. Celui-ci l'invite à la discussion et lui demande son programme; mais Niebuhr va porter directement au roi une critique copieuse du programme qu'on l'invite à discuter. Il refuse d'exposer le sien sous prétexte que livrer ses idées à qui ne saura pas les appliquer, c'est faire plus de mal que de bien. Puis il s'en va et se présente comme un martyr de la vérité. »

Et Stein, qui n'était point à ce moment en veine d'indulgence pour la Prusse (2) et pour les Prussiens, et qui était, fait plus rare, en veine d'analyse psychologique, ajoute assez finement :

« Tout ceci n'est que du raffinement d'égoïsme. Voilà bien cette manie si fréquente de l'autre côté de l'Elbe, d'assaisonner de phrases ronflantes et prétentieuses des actions fort ordinaires (3). »

Schön mit dans sa résistance aux avances de Hardenberg moins d'aigreur, mais tout autant de fermeté, quelque chose de plus même que de la fermeté; car derrière la condamnation qu'il prononçait sur les vues financières de Hardenberg se cachait certainement une très vive méfiance personnelle contre le chancelier. Stein conseillait à Hardenberg de prendre Schön pour ministre des finances, tout en le surveillant (4). Mais Schön préféra retourner à son gouvernement supérieur de la Prusse-Orientale, à son pays d'origine, auquel il était attaché par un patriotisme provincial des plus étroits. C'était, disait-il, qu'il ne pouvait accepter un poste où il voyait bien qu'on n'aurait pas en lui confiance suffisante. C'était aussi qu'il n'avait pas confiance lui-même, et sa correspondance avec Stein le laisse deviner (5).

Stein, comme nous le verrons, appuyait à cette date la politique et les efforts du chancelier. Et, quoiqu'il fût proscrit et jugéât de loin, Hardenberg était fort empressé à lui demander ses

(1) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 490. — Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 489, 509.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 381.

(3) Le 28 octobre à Guillaume de Humboldt. (Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 507.)

(4) Stein, *Scharnhorst und Schön. Eine Schutzschrift von Max Lehmann*, p. 27.

(5) Ranke, *Hardenberg*, IV, p. 239. — *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg, Theodor von Schön. I, Selbstbiographie*, p. 65. — *Zu Schutz und Trutz am Grabe Schöns, von einem Ostpreussen*, p. 301 et suiv.

conseils et l'appui d'une autorité qui n'avait point diminué aux yeux des patriotes. Stein condamnait la résistance de Schön comme celle de Niebuhr, et Schön comme Niebuhr se plaignaient de voir leurs efforts contrecarrés par l'attitude de Stein.

Mais ce débat tout pratique et politique prenait dans la correspondance une forme à la fois romantique et biblique. On y trouve la trace des tendances de l'époque et aussi de cette manie que Stein reprochait aux Prussiens et dont lui-même n'était pas tout à fait exempt.

Schön écrit le 16 août : « Wilberforce le pieux dit : « Lorsque les gouvernemens sont sur la pente de l'abîme et que la Providence a pris parti, on ne peut pas dire : Tel homme fut cause de la ruine, tel événement l'a déterminée. Chacun porte sa bûche au foyer ; le ciel est au-dessus de la raison, et le raisonnement ne peut que suivre les événemens. » Et ainsi parle l'homme pieux, fidèle observateur de ce qui est et prophète assuré de l'avenir. Cette fatalité inéluctable peut seule expliquer que l'homme ferme comme un roc (c'est Stein), avec des intentions si nobles et si pures, nous ait fait parvenir ici un message (il s'agit d'une réponse où Stein appuyait les projets de Hardenberg) qui nous apporta sans doute des avis salutaires, mais qui rendit vains les efforts du Danois (c'est Niebuhr) et du Prussien (c'est Schön), les efforts du Danois et du Prussien qui touchaient au but. Tous deux disaient : « Papier, peuple, argent et banque, terre, droits, taxes et vente (c'est un résumé des projets financiers de Hardenberg), tout cela ne peut que conduire à la mort. » Le Danois, le doux Danois en fut tellement indigné qu'il prévint lui-même le maître, lui parla avec respect sans doute, mais avec courage, et suscita contre lui la haine et l'inimitié. Le Prussien lui aussi a fait ce que le devoir commandait : aussi le Prussien et le Danois sont-ils vraisemblablement sur le point de regagner leurs foyers. Tous deux raconteront ce qu'ils ont fait. »

Et Stein, qui avait conservé, semble-t-il, plus de bon sens et plus de sang-froid, bien qu'il écrivit de l'exil, répondait dans un style qui n'était pas moins parabolique :

« Le pieux Wilberforce répondrait sans doute au Danois et au Prussien qui veulent regagner leurs foyers : « Celui-là seul peut se vanter d'avoir combattu le bon combat qui tient bon jusqu'au bout. » Il s'écrierait : « Veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement, fortifiez-vous » (1^{re} aux Corinthiens 16-13), « car le règne de Dieu consiste non en paroles, mais en vertu. » (1^{re} aux Corinthiens 4-20) « et chacun doit demeurer dans la mission à laquelle il est appelé. Que personne ne cherche un avantage particulier, mais que chacun cherche aussi celui d'autrui. » (1^{re} aux

Corinthiens, 10-24.) Wilberforce recopierait aussi tout au long le beau passage sur la charité; et il faut entendre aussi par là la charité pour la patrie souffrante et pour l'infortuné monarque. Il recopierait le chapitre XIII de la 1^{re} épître aux Corinthiens et surtout le verset 4 : « La charité est patiente, elle est pleine de bonté. La charité n'est point envieuse. » Et le verset 7 : « Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. » Et enfin le verset 1 du chapitre VIII : « L'amour rend meilleur. »

Schön était accablé de citations bibliques. Peut-être bien Stein eût-il pu en réserver quelques-unes à son usage : l'amour pour l'infortuné monarque, l'amour qui tolère tout et qui rend meilleur n'était point son fait. Mais il subordonnait tout, à cette heure, à un espoir chimérique de libération de la Prusse et de l'Allemagne. Il voyait en Hardenberg un instrument; il était tout prêt à passer sur les imperfections du programme financier, et à ne point attribuer à celui-ci le caractère d'une profession de foi inébranlable. Il n'y cherchait pas, comme Schön et Niebuhr, un prétexte à opposition; il ne demandait pas mieux que de collaborer à l'améliorer.

Cette collaboration, Hardenberg avait été fort empressé à la rechercher. Très peu après son avènement, à la fin de juin ou au commencement de juillet, il avait fait communiquer son programme, déjà modifié, à Stein par le conseiller d'État Kunth. Stein avait reçu en même temps des lettres des amis très chauds et très fidèles qu'il avait laissés derrière lui à Berlin : du comte Arnim, de Sack, de Schön, de Niebuhr et de Spalding, qui tous lui envoyaient leurs impressions sur le nouveau ministère, sur le chancelier et sur sa politique (1).

Stein répondit, nous l'avons vu, en blâmant explicitement l'opposition de Schön et de Niebuhr; et tout en critiquant le programme de Hardenberg, il indiqua les modifications dont il lui paraissait susceptible. Hardenberg, très heureux de l'appui qu'il trouvait de ce côté, et qui ne lui était pas inutile pour faire face à une opposition grandissante, eut aussitôt la pensée de se réserver une entrevue personnelle avec Stein.

Stein accepta; il avait alors plus d'un point de contact avec le chancelier. Ce n'était point seulement le souvenir d'une collaboration politique récente; c'était surtout l'espoir que Hardenberg devint l'instrument de l'indépendance nationale (2); c'est aussi qu'il retrouvait chez le chancelier l'idée qui avait été le principe de sa propre politique intérieure, l'idée de régénérer l'État prusien par des réformes sociales et politiques.

(1) Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 486.

(2) Häusser *Deutsche Geschichte*, III, p. 489.

Seulement cette entrevue, dont le désir était à lui seul une révélation des tendances politiques de Hardenberg, présentait plus d'un danger. Stein était un proscrit, mis au ban des nations par le maître qui dominait l'Europe. Qu'elle vint à être connue de Napoléon, c'était la perte de Hardenberg, de Stein, peut-être de l'État prussien. La rencontre fut organisée dans le plus profond mystère. Elle eut lieu à Hermsdorf le 14 septembre (1).

Le 31 août 1810, Hardenberg partit pour accompagner le roi, qui se rendait à Breslau. De là, sous prétexte d'aller rendre visite à Buchwald au comte Reden, son beau-frère, il s'arrangea pour joindre Stein dans un coin isolé des montagnes qui forment la frontière de la Bohême. Il lui avait envoyé tous les projets financiers élaborés par lui-même, par ses adversaires, par la commission qu'il avait désignée et dont les travaux venaient d'aboutir. Le détail des vues échangées demeure mal connu. On sait seulement que Stein revint plein d'espoir, confiant dans les résolutions de « l'homme intelligent et noble » qu'il venait de quitter. On sait aussi que, entre autres conseils, il lui donna celui « d'appeler aux affaires des hommes intelligents et estimables, d'écarter les vieilles femmes. »

On sait aussi que, si Hardenberg parut suivre les conseils de Stein dans leur application immédiate, il le déçut sensiblement dans ses espérances d'avenir; il le déçut surtout dans l'espoir qu'il avait formé de voir Hardenberg entouré d'hommes intelligents et respectables. Le chancelier avait le goût d'un entourage médiocre et subalterne, des aventuriers et des gens de moralité douteuse (2). Quelques jours après son entrevue avec Stein et son retour à Berlin il publia l'ordonnance du 27 octobre 1810 sur l'organisation du gouvernement central, reproduction de celle que Stein avait rendue en 1808. Elle organisait sa dictature ministérielle. Le même jour parut l'édit de finances qui était le résultat et qui marquait le terme des travaux, des discussions, des pourparlers que le chancelier avait engagés depuis son arrivée au pouvoir et même auparavant.

Le moment est venu de dire un mot du fond du débat, d'examiner quelles étaient les vues du chancelier, en quoi elles avaient paru si critiquables, en quoi elles furent modifiées, et dans quelle mesure elles devaient être réalisées.

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 209. — Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 513.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 366. — Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 489.

II

Le plan financier de Hardenberg eut entre le mois de mai et le mois d'octobre 1810 quatre ou cinq formes successives (1).

Le rapport du 28 mai 1810 adressé au roi avant l'avènement au pouvoir contenait tout d'abord une critique des idées d'Altensstein. Hardenberg y reprochait au ministre des finances l'incohérence et l'absence de vues, en quoi il n'avait pas tort. Il lui reprochait aussi de demander les ressources dont il avait besoin à une élévation des impôts indirects. C'est à cette même source que Hardenberg, dans le même mémoire, proposait de puiser, et c'est là qu'il allait puiser effectivement.

La seconde partie du mémoire du 28 mai 1810 contenait sous sa première forme le plan financier de Hardenberg.

Les grandes lignes de ce plan arrêtées, son parti pris et ses instrumens groupés autour de lui, Hardenberg les mit aussitôt en œuvre. Il était arrivé au pouvoir le 4 juin 1810. Vers le milieu du mois, il fit appeler auprès de lui Frédéric de Raumer : « Je veux, lui dit-il, une régénération profonde et générale de l'État prussien. J'aurai beaucoup de projets de loi à faire préparer ; la filière administrative est trop lente : je veux qu'une commission spéciale prépare le travail ; rédigez-moi l'instruction pour cette commission (2). »

Frédéric de Raumer (3) était alors âgé de 29 ans ; il était né près de Dessau et avait fait une carrière rapide dans l'administration prussienne. Il fut en 1810 un des auxiliaires les plus actifs du chancelier ; il se sépara de lui en 1811, et devint professeur d'histoire à l'Université de Breslau. Il devait jouer un rôle politique important en 1848 et mourir à 92 ans en 1873. C'était un de ces agens que Hardenberg aimait à avoir autour de lui. Esprit ouvert et plume facile, très apte à servir d'instrument à l'esprit vif et mobile de Hardenberg, il avait cependant des idées et des tendances personnelles. Plutôt littérateur qu'administrateur, très curieux des choses de l'esprit, très ouvert au mouvement des idées, pénétré de la nécessité d'une rénovation complète et de la suppression des abus de l'ancien régime, il était aussi, comme beaucoup des administrateurs prussiens à cette époque, porté vers l'imitation des modèles anglais.

Dès le 22 juin, il avait terminé, pour la commission que

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 207, 209, 215.

(2) Karl Mamroth, p. 184.

(3) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 370. — Karl Mamroth, p. 168.

Hardenberg se proposait d'instituer, l'instruction que celui-ci lui avait demandée. C'était, avec plus de précision et d'étendue, la reproduction du programme financier de Hardenberg. Toute la partie sociale des réformes projetées par le chancelier y était cependant indiquée avec plus de netteté et mieux définie. On y trouvait rappelée, après l'indication des nouveaux impôts à établir, la nécessité de soumettre à l'impôt foncier toutes les parcelles qui y avaient jusqu'alors échappé, les terres nobles qui dans certaines provinces y demeuraient soustraites. Certains paragraphes de l'instruction se rapportaient même à des matières nullement financières, aux plus graves questions de l'organisation sociale, aux relations des seigneurs et des tenanciers, à l'organisation administrative du cercle et de la commune rurale, à la suppression des charges féodales, même au projet de représentation nationale.

Enfin on y sentait percer ce besoin d'uniformité, de régularité, d'unité nationale auquel le provincialisme et la constitution féodale de la Prusse donnaient si peu de satisfactions.

Il faut s'arrêter un instant ici parce que, dans ces projets de Hardenberg que les historiens prussiens nous présentent comme si mobiles et si peu mûris, on sent et l'on prend sur le fait la copie de la centralisation française.

Ce fut le 11 juillet que la commission soumit à Hardenberg les projets qu'elle avait élaborés. Dix-neuf jours pour préparer toute une législation financière nouvelle, c'était peu pour des hommes expérimentés sans doute, mais qui n'étaient point de premier ordre. Hardenberg n'avait point à se plaindre pour cette fois des lenteurs administratives. Une semblable précipitation eût même été inexplicable si le programme de Hardenberg et de la commission eût été autre chose qu'un décalque de l'organisation financière française, ou, pour parler plus exactement, de la nouvelle législation westphalienne (1).

Hardenberg avait gardé les relations les plus étroites avec son cousin Bülow, qui avait collaboré à l'organisation financière du royaume de Westphalie, et l'un des membres de la commission, Borsche, venait de quitter le service westphalien pour le service prussien (2).

L'organisation administrative et financière de la France, legs de la vieille monarchie centralisée, s'était merveilleusement prêtée, précisément parce qu'elle était un instrument de centralisation, à l'œuvre de rénovation de la Révolution française et à l'application des idées d'égalité civile et démocratique. Cette orga-

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 371.

(2) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 187, 202, 217, 222.

nisation avait été transportée comme un engin de lutte dans les pays de régime féodal où la France avait implanté le drapeau victorieux de la Révolution.

Avec un dédain complet des formes de la vie nationale et traditionnelle des petites provinces européennes, Napoléon, après avoir remanié, régularisé, complété l'organisme, en avait fait un article d'exportation, dans son ignorance volontaire et dédaigneuse des formes sociales qui subsistaient dans la vieille Europe. Espagne, Hollande, Allemagne, Italie, il avait cru supprimer les nations en y transportant en quelques décrets bâclés l'ensemble des lois qui représentaient la dernière forme donnée par la Révolution à la centralisation française.

Si cette œuvre d'adaptation hâtive a pu laisser après tout tant de traces durables, c'est qu'il y avait dans ce vieux fouillis féodal un besoin, une soif ardente de clarté, d'uniformité et d'égalité; c'est qu'il y avait aussi dans les idées révolutionnaires, dans les idées d'égalité civile qui répondaient à un besoin de justice longtemps inassouvi, une force de propagande que la puissante commotion intellectuelle et matérielle imprimée à l'Europe par la Révolution française avait décuplée.

Non seulement dans les États vassaux de la France, dans les royaumes annexés, Napoléon importait ses codes et ses préfets; mais même dans des États moins ouvertement asservis, des ministres indigènes, comme Montgelas en Bavière, allaient chercher spontanément les modèles français comme véhicules des idées modernes.

En Prusse, le phénomène est plus complexe et plus curieux. L'antagonisme entre la Prusse et la France avait été violent, et s'il était atténué dans les apparences par la nécessité, il n'avait rien perdu de son acuité. Ce n'était point seulement la rancune du vaincu contre le vainqueur, c'était une opposition intellectuelle portant partout; les idées d'opposition et d'antagonisme contre la France avaient dominé et les premiers patriotes allemands comme Stein et les Prussiens indigènes comme Schön.

Mais le dilemme était si bien posé dans toute l'Europe entre la Révolution française et l'ancien régime, entre la féodalité et cette centralisation française qui avait seule réussi à broyer le régime féodal, que la Prusse était poussée comme en dépit d'elle-même vers l'imitation parfois presque servile des modèles français (1).

Bon nombre des administrateurs prussiens voulaient imiter l'Angleterre et ne point imiter la France; mais ceux-là ou bien,

(1) Meier, *Die Reform der Verwaltungs-Organisation unter Stein und Hardenberg*, p. 472

s'ils étaient des radicaux, comme Schön, ne savaient pas mettre d'accord leurs théories radicales et leurs préférences anglaises, ou bien, comme Stein, demeuraient malgré tout des féodaux mitigés d'esprit moderne et des partisans conscients ou inconscients du régime oligarchique. Ces diverses tendances d'opinion apparaissent très clairement dans les projets qui furent alors dressés pour le remaniement du système des impôts en Prusse.

Le projet que la commission de Hardenberg avait si rapidement élaboré n'était que la reproduction des mesures prises en Westphalie (1). Dans sa proclamation du 15 décembre 1807, le roi Jérôme disait à ses peuples : « Éloignez de vos pensées le souvenir de ces souverainetés divisées, derniers restes de la féodalité, où chaque motte de terre avait un maître distinct. » Et Hardenberg, dans l'un de ses programmes financiers, insistant sur la nécessité de fondre et de transformer en une dette d'État toutes les dettes provinciales, disait de son côté : « Nous voulons non pas perpétuer le provincialisme, mais fonder le nationalisme. »

Le roi Jérôme et Bülow, ce cousin dont Hardenberg suivait les inspirations, avaient proclamé la nécessité de faire disparaître tous les privilèges, toutes les exemptions de l'impôt foncier. Ils s'étaient résolus à introduire, avec la liberté du commerce, l'impôt des patentes français, avec ses classes, qui était partout bien accueilli (2). Ils adoptèrent de même l'impôt français du timbre. Ils portèrent enfin la hache dans cette confusion des droits d'accise, de douanes intérieures, pour y substituer un système très simple et généralisé de contributions indirectes portant sur un petit nombre d'objets qui devaient être en Westphalie les objets de consommation usuelle, la viande de boucherie, les céréales, la bière et l'eau-de-vie. C'étaient là précisément les mesures que Hardenberg et la commission proposaient pour la Prusse.

La commission, dans son rapport, ne se bornait pas là : elle touchait à la politique générale ; elle proposait de réduire les dépenses militaires (3). Elle insistait surtout sur la nécessité de supprimer les privilèges, de faire porter également sur tous les charges nouvelles ; elle appuyait ses propositions d'une citation de Necker. Elle voulait prévenir par des mesures égalitaires les tendances révolutionnaires, et laissait plus clairement encore discerner la source de ses inspirations lorsqu'elle ajoutait :

« La suppression des privilèges est le premier paragraphe de toutes les nouvelles constitutions allemandes (il s'agit de celles

(1) Bornhak, *Geschichte der preussischen Verwaltungsrechts*, III, p. 175.

(2) Voir l'opposition de Vincke : Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 402. — Bodischwingh, *Vincke's Leben*, I, p. 442.

(3) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 341.

qui avaient été édictées sous l'inspiration de la France). C'est là sans doute un progrès considérable après des souffrances prolongées ; il nous semblerait fâcheux et même impossible que la Prusse voulût s'isoler comme un point dans ce nouveau monde » (1).

Comment ces tendances nouvelles de Hardenberg (2) et de son entourage direct étaient-elles et pouvaient-elles être accueillies par les vrais Prussiens et par les chefs de l'opposition à la France ? La Prusse allait-elle donc, après avoir refusé de subir le joug politique de la Confédération du Rhin, allait-elle donc par une autre voie arriver au même but, abdiquer son originalité et s'assimiler à son tour en revêtant purement et simplement la cuirasse rigide de la centralisation française ?

C'est par là que le débat entre Hardenberg et ses contradicteurs a une portée plus haute que celle d'une simple querelle de personnes. Ce n'est ni plus ni moins qu'une manifestation de l'antagonisme, permanent durant tout le XIX^e siècle, de l'esprit politique français et de l'esprit politique prussien ; antagonisme par certains côtés théorique et artificiel, mais avivé constamment par les luttes politiques, par les oppositions d'intérêt, par les conflits sanglants, et par les rancunes qu'ils laissent après eux.

C'est, si l'on aime mieux et si l'on remonte au principe, le conflit de l'école rationaliste et de l'école historique, de l'esprit radical et de l'esprit pratique, de ces deux grandes tendances de l'esprit humain qui représentent, l'une le désir d'implanter les principes de la justice dans la vie des sociétés modernes, l'autre la disposition à corriger lentement ce qui est, à respecter les traditions et la continuité. C'est ce grand débat qui prit en Allemagne même, sous la plume de Savigny et de Thibaut, tant d'éclat et de profondeur ; c'est ce débat qui renaissait entre Hardenberg et ses contradicteurs (3).

Mais ce qui faisait une situation fautive aux adversaires de la Révolution française en Prusse, c'est qu'eux-mêmes ne pouvaient méconnaître la nécessité de rompre la chaîne continue des traditions historiques et de faire en quelque mesure œuvre de radicaux. Les oppositions théoriques et absolues ont d'ailleurs toujours quelque chose de factice, et la réalité se charge de concilier et de fondre les théories opposées. Lors même que le rationalisme radical triomphe, et fait quelque effort pour implanter ses principes dans le monde des faits, et dans le courant traditionnel de la vie des nations, l'école historique doit toujours plus d'une re-

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 194.

(2) « Un 4 août prussien, qui eût été un acte réfléchi de la volonté royale, tel était l'idéal de Hardenberg. » (Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 367.)

(3) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 493, 497. — Treitschke, *Deutsche Geschichte*, II, p. 59.

vanche à la résistance de ce qui est, aux obstacles légués par le passé.

Tous les hommes d'État prussiens dont le désaccord s'accroissait alors étaient bien également des anti-féodaux ; tous juraient d'exterminer les privilèges, et c'était au nom de la justice et de l'égalité qu'ils échangeaient des deux parts leurs argumens. L'on était d'accord, puisqu'il s'agissait de mesures financières et de charges nouvelles, pour faire porter ces charges également sur toutes les classes de la société ; mais l'accord s'arrêtait à ces principes très généraux.

Les adversaires de Hardenberg critiquaient tout d'abord avec vivacité le projet, calqué sur les mesures prises par Pitt, qu'il avait formé de contraindre les contribuables à racheter la moitié de l'impôt foncier. Il fallait, pour qu'une pareille opération fût licite et loyale, donner au contribuable la certitude irréalisable que l'impôt foncier réduit de moitié ne serait plus jamais relevé.

Mais c'était sur un autre point que portait le dissentiment essentiel. Les adversaires de Hardenberg lui contestaient le droit de demander à l'impôt indirect, c'est-à-dire aux objets de première nécessité et aux classes pauvres, la surcharge considérable qu'il se proposait de leur faire porter. Ils opposaient à son projet d'extension et d'élévation de l'accise un projet d'impôt sur le revenu. Cet impôt paraissait aux Prussiens pur-sang présenter une assiette plus équitable. Il leur semblait offrir l'avantage de frapper les classes aisées, proportionnellement à leurs ressources ; il avait surtout à leurs yeux le très sensible avantage de porter une marque d'origine anglaise et non française.

Telle était l'opposition des doctrines et des principes. Toutefois, dans la réalité, elle ne conservera pas toujours cette netteté.

Si Schön et Niebuhr étaient cassans dans leur opposition, Stein avait pris beaucoup plutôt l'allure d'un collaborateur que d'un adversaire (1). Tout en étant l'apôtre ardent de l'impôt sur le revenu, il acceptait également l'extension de l'impôt indirect, et quant à Hardenberg, ses théories financières étaient encore bien moins intransigeantes.

Depuis son premier projet jusqu'à l'édit du 27 octobre 1810, il n'eut pas moins de quatre programmes financiers.

III

Au milieu de ces fluctuations, il faut s'attacher à l'édit lui-même. Que restait-il dans cet édit de tous les projets et de toutes les discussions qui l'avaient précédé ?

(1) Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 490. — Ranke, *Hardenberg*, IV, p. 236. — Dietrich, *Zur Geschichte der Steuer-Reform in Preussen 1810-1820*, p. 22.

L'impôt indirect devait être étendu au pays plat. Sur ce point, Hardenberg tenait à ses idées, malgré la résistance de Niebuhr et de Schön, mais avec l'acquiescement de Stein. On trouvait encore dans l'édit l'annonce de mesures nouvelles, telles que la réforme de l'impôt du timbre et l'établissement de l'impôt des patentes, visiblement empruntées à la législation du royaume de Westphalie, — la suppression du privilège de la noblesse en matière d'impôt foncier dans les provinces où cette exemption subsistait encore, — une prompte réfection du cadastre. On y rencontrait enfin l'idée de l'impôt des classes et d'un emprunt forcé, les promesses de réformes sociales telles que la liberté du commerce et la suppression de quelques charges féodales.

Il faut, pour bien préciser le caractère de l'édit du 27 octobre 1810, rapprocher ses déclarations de principe des résultats pratiques qui les ont suivies.

L'édit lui-même n'était qu'un programme, une sorte de manifeste comme le gouvernement prussien en prodigua tant durant cette période troublée (1). Ce n'était point un acte législatif. Il fut toutefois complété dès le lendemain par toute une série de mesures organiques.

Une loi du 28 octobre établit l'impôt somptuaire, une loi un peu postérieure, du 20 novembre 1810, modifia l'impôt du timbre. Enfin une seconde loi, du 28 octobre, datée du lendemain même de l'édit et la plus importante de ces lois financières, remania entièrement le système des impôts indirects de la Prusse.

Tout le surplus du programme fut ajourné; et la législation financière de Hardenberg prit ainsi un caractère tout à fait différent de celui qu'on serait porté à lui attribuer si l'on s'en tenait aux déclarations de principes démocratiques et anti-féodaux que contenait l'édit lui-même.

Pour comprendre cet écart tout à fait sensible entre les principes et les actes, il faut se souvenir que le terrain financier est peu propice aux réformes, surtout aux heures de pénurie comme celles que traversait alors la Prusse. Le système des impôts, en même temps qu'il pénètre par mille voies la vie intime et sociale du peuple, est aussi la base sur laquelle repose l'équilibre des recettes et des dépenses. C'est là surtout que s'applique le *primo vivere, deinde philosophari*. La nécessité de ressources liquides a plus d'une fois pris le pas sur les velléités de réformes égalitaires. C'est ce qui advint en Prusse en 1810.

L'effort financier le plus considérable s'imposait à l'État prussien : ses recettes brutes s'étaient élevées en 1806 à 35 millions

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 370. — Dieterici, *Zur Geschichte der Steuer-Reform in Preussen 1810-1820*, p. 21.

et demi de thalers, soit environ à 133 millions de francs (1). En 1809, après la tourmente, les ressources que pouvait donner sur son territoire diminué son ancien système d'impôts étaient évaluées à 10 600 000 thalers environ, soit à 40 millions de francs à peine (2). Et si ses dépenses s'étaient aussi trouvées réduites par la perte de ses provinces, elles étaient loin d'avoir diminué dans la même proportion que ses ressources. Les frais généraux d'un grand État européen s'imposaient toujours à elle, tant qu'elle n'avait point abdiqué. Elle ne voulait point renoncer à l'entretien d'un état militaire important. Nous avons vu au milieu de quelles difficultés financières, de quelles difficultés de trésorerie qui en étaient la suite assez naturelle, Altenstein s'était débattu sans succès, vivant au jour le jour, impuissant à payer les dettes de l'État, et réduit presque au désespoir.

L'effort financier qu'une semblable situation commandait, la Prusse l'a réalisé malgré sa misère.

De ce que les paiemens réguliers de la contribution française n'ont point été repris par Hardenberg, l'on a conclu trop légèrement que sa politique financière avait été un avortement (3). En réalité, il réserva pour un autre usage les ressources qu'il créa ; mais ces ressources, il les a bien réellement créées. On en jugera facilement par deux chiffres :

Nous avons dit que l'ancien système d'impôts eût donné annuellement, à la Prusse réduite de 1809, 10 600 000 thalers. La réforme fiscale porta dès la première année, l'année financière 1811-1812, le rendement de ses impôts indirects seuls de 5 766 000 thalers à 12 237 000, soit de 22 millions à 46 millions de francs (4). Il fut plus que doublé. Et jusqu'à la fin de 1816, la plus-value moyenne annuelle fut de 7 111 990 thalers, soit environ 27 millions de francs, 67 pour 100 environ des ressources normales de 1809. La politique financière de Hardenberg fut donc des plus fructueuses. L'effort financier fait par l'État prussien au moment de son abaissement le plus profond est un effort relativement énorme et qui n'a peut-être pas beaucoup de précédens. Mais si le résultat financier des mesures prises par Hardenberg fut considérable, ce fut aux dépens de leur portée sociale. Ce n'est point là qu'il faut chercher le caractère démocratique de l'œuvre de Hardenberg. C'est ce qui nous reste à indiquer brièvement.

(1) Karl Mamroth, *ibid.*, p. 36. — Warschauer, *Zur Geschichte der Staats-Anleihen in Preussen von 1786-1870*.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 377, 381.

(3) Ces chiffres sont extraits des tableaux donnés par Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 51 et suiv. Le dernier chiffre de 46 millions de francs comprend 14 millions de francs environ provenant du blocus continental.

(4) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung* p. 23.

Le système ancien des impôts en Prusse tenait de très près, par tout un côté, à l'organisation d'ancien régime, à l'organisation des biens nobles. Dans le cœur de l'État prussien, dans les Marches et en Poméranie, la charge de l'impôt foncier pesait tout entière sur ce que l'on appelait, d'un nom bien typique, la classe contribuable. Le nom de contribuable était réservé au paysan, au tenancier. La terre noble, le seigneur, étaient exempts de l'impôt foncier. Ainsi s'étaient maintenus au centre de l'État prussien, sur le terroir de Brandebourg, un privilège et une iniquité que même la vieille monarchie des Habsbourg avait fait disparaître en Silésie avant que la Prusse n'eût acquis cette province. Les provinces orientales de la monarchie, les provinces prussiennes proprement dites, avaient été soustraites à cette injustice. Mais, même là, la répartition élémentaire de l'impôt foncier était des plus défectueuses. Longtemps elle avait dépendu du bon plaisir pur et simple, de l'arbitraire du seigneur, qui taxait les parcelles à son gré. Depuis, dans le cours du XVIII^e siècle, la monarchie avait fait établir ce que le langage de l'époque appelait un cadastre ; mais ces travaux mêmes avaient offert bien peu de garanties : l'on s'était borné à une évaluation approximative du revenu des terres exploitées par un même contribuable. Et là même où ces travaux avaient présenté à l'origine quelque sécurité et quelque précision, ils n'avaient point tardé à perdre toute valeur. Les transformations successives avaient retiré toute sûreté à l'assiette de l'impôt ; la confusion était devenue extrême, et il paraît certain que cette confusion avait profité à l'aristocratie foncière. Sa situation dominante lui permettait facilement, même là où elle était assujettie à l'impôt foncier, d'échapper au contrôle et de dissimuler, en l'absence de tout plan cadastral, la matière imposable, lorsque tel était son intérêt.

Aussi sentait-on à merveille dans l'entourage de Hardenberg à quel point il importait, du jour où l'on voulait faire disparaître les iniquités sociales les plus flagrantes, de supprimer ce privilège. Le principe de l'égalité de l'impôt était inscrit en tête de tous les programmes. Il était sans doute plus facile à proclamer qu'à appliquer, une assiette équitable et précise de l'impôt foncier supposant presque nécessairement le long et pénible travail qu'exige l'établissement d'un plan cadastral. Mais c'est bien par là surtout que la réforme fiscale touchait à la lutte contre la féodalité, à la réorganisation sociale de la Prusse (1). Ce fut aussi toute cette partie du programme financier de Hardenberg pour laquelle le manifeste du 27 octobre 1820 n'eut point de lende-

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 373. — Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 494.

main. Le vieil impôt foncier avec ses iniquités, ses privilèges, la confusion traditionnelle de son assiette, traversa intact toute la crise que subit alors le système des impôts prussiens.

Tandis que l'impôt foncier demeurait intact, l'impôt indirect subissait un remaniement profond; mais de ce côté encore la législation financière de Hardenberg était loin d'être en harmonie avec ses déclarations de principe, et ce n'était point sans motifs que Niebuhr et Schön l'avaient signalée comme contraire aux idées nouvelles.

On voulait trouver de l'argent, et dans un État comme la Prusse où les misères individuelles ne le cédaient en rien à la misère publique, où pouvait-on en trouver? L'impôt indirect n'avait point seulement ces avantages de facile perception, de perception occulte, qui l'ont fait bien souvent préférer à l'impôt direct. Un des collaborateurs de Hardenberg disait avec raison que, pour la perception de l'impôt direct, chaque contribuable, se sentant frappé personnellement, était l'ennemi naturel de l'État, tandis que pour la perception de l'impôt indirect, chaque contribuable, étant consommateur, était l'auxiliaire naturel et inconscient du fisc. Mais ce n'étaient point seulement ces raisons théoriques qui pouvaient conduire par une pente presque insensible à l'accroissement de l'impôt indirect les hommes qui dirigeaient alors les finances de la Prusse. On pourrait presque dire qu'ils y étaient poussés par une sorte de fatalité.

La Prusse n'avait jamais été riche. Il n'y avait jamais eu sur son territoire ni beaucoup de superflu à dépenser, ni beaucoup de dépenses de luxe. Poussé aux dernières exigences de la fiscalité, l'État prussien n'avait guère d'autre ressource que de frapper les seuls produits qui eussent cours alors, les objets de première nécessité, ceux qui se consomment nécessairement dans l'État même le plus pauvre, parce qu'ils sont indispensables à toutes les existences, si restreintes qu'elles soient : le pain, la viande et la boisson. La législation fiscale de Hardenberg prit, par là, un caractère presque odieux.

Que l'on se représente ce que pouvaient être dans la Prusse de 1810 ces impôts nouveaux qui venaient frapper les objets de première nécessité. L'impôt indirect avait été jusqu'alors limité aux villes, formant comme une barrière entre elles et le pays plat. Les populations rurales, accablées de tant de charges, placées dans un état de dépendance si misérable, y avaient échappé jusqu'alors, au moins pour les objets dont il leur était permis de s'approvisionner hors des villes, et voici qu'elles se trouvaient appelées à couvrir les charges de l'État par un prélèvement opéré sur les maigres ressources qui les aidaient à vivre.

L'impôt sur la viande existait déjà dans les villes : il fut augmenté de près de 50 pour 100 ; et comme pour en accentuer le caractère anti-démocratique, l'on frappa surtout la viande destinée à être vendue par les bouchers, et l'on ménagea au contraire la viande consommée par le propriétaire (1).

Mais le plus rigoureux des droits nouveaux fut l'impôt qui atteignit la farine destinée à la fabrication du pain : il s'élevait à 12 groschen, soit environ 1 fr. 80 par boisseau de froment. On calculait qu'en Lithuanie, où le prix des céréales atteignait des chiffres peu élevés, la valeur de l'impôt égalait presque celle du produit.

Quelques faits indiqueront jusqu'où allait la rigueur du nouveau régime fiscal.

L'impôt sur les grains destinés à la fabrication de la bière et de l'alcool, assez facile à lever dans les usines de quelque importance : moulins, minoteries ou distilleries, présentait dans la Prusse Orientale des difficultés de perception considérables. Dans ces régions arriérées, les populations rurales utilisaient des moulins à main pour la mouture de leurs grains. La législation fiscale de Hardenberg supprima ces moulins à main qui s'étaient multipliés depuis la liberté de la mouture (2). Elle apportait ainsi dans les conditions d'existence de toute une province un trouble profond.

Voici un autre trait plus significatif encore. Dans les régions les plus pauvres de la Lithuanie, l'impôt sur la farine réduisait les populations rurales à la condition la plus lamentable. Elles renoncèrent à la mouture, se contentèrent de tremper leur grain et de le piler pour en former une sorte de pâte qui leur tint lieu de pain. La question se posa de savoir si l'on poursuivrait comme une fraude cet expédient d'extrême misère.

Il y a lieu d'être surpris qu'une législation semblable ait pu durer même le laps de temps assez court pendant lequel elle subsista. Dans certaines provinces comme la Marche électorale, l'application parut même ne point soulever de très sérieuses difficultés, C'est surtout à l'Est, dans la Prusse-Orientale, que la résistance fut vive ; mais ce ne fut point, comme on pourrait le croire, une sorte de rébellion du petit contribuable (3). Tant était grande la résignation du paysan prussien, fruit d'une longue dépendance.

La résistance vint surtout des fonctionnaires et de la noblesse (4).

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 420, 421.

(2) En 1808. Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 438.

(3) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 371. — Dieterici, *Zur Geschichte der Steuer-Reform in Preussen*, p. 25, 26.

(4) « Cependant certaines réclamations émanent de la population rurale. » (Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 444.)

Dans la Prusse orientale, Schön, devenu président supérieur de sa province natale, poursuivit en cette qualité son opposition au programme politique de Hardenberg (1). Et si sa présence et son opposition ne furent point, comme l'assuraient les collaborateurs de Hardenberg, la seule cause des difficultés que rencontra, de ce côté, l'application du nouveau régime, elles en furent certainement un des principaux élémens.

La noblesse aussi résista, soit par hostilité à Hardenberg, soit parce qu'elle se trouvait atteinte elle-même dans ses intérêts (2). Sa résistance fut facilitée par la convocation des *représentans nationaux* appelés à Berlin en février 1811.

Ce qui caractérise cette résistance, c'est qu'elle se manifesta surtout à l'occasion des impôts qui atteignaient le grand propriétaire distillateur, assez habitué à la fraude, semble-t-il, dans les provinces orientales. On parlait bien pour la forme du caractère antipopulaire du nouvel impôt sur la farine qui frappait les contribuables les plus misérables, mais comme l'on proposait en même temps de remplacer les nouvelles taxes par un impôt de capitation, il semble que les préoccupations généreuses des représentans nationaux manquassent de sincérité.

Les nouveaux droits d'accise n'en furent pas moins appliqués. Ils rapportèrent durant une année des sommes considérables pour l'époque. Mais soit que les conséquences du nouveau régime aient paru exorbitantes à ceux mêmes qui en avaient eu l'initiative, soit que, malgré la fermeté de Hardenberg, il ne fût point possible alors en Prusse de négliger les résistances seigneuriales, la législation de 1810 fut remaniée peu après sa mise en vigueur, et ce remaniement vint donner à l'opposition une demi-satisfaction.

Moins d'un an après avoir été promulguée, le 18 septembre 1811 la loi du 27 octobre 1810 fut sensiblement modifiée par un nouvel édit. L'impôt sur la farine fut supprimé; l'accise rurale fut maintenue; mais les tarifs en furent sensiblement diminués. L'accise urbaine, avec les perceptions aux portes des villes qui avaient été conservées, revint à son ancien produit. Le produit de l'accise rurale fut réduit environ de moitié.

En revanche, le programme des représentans nationaux reçut satisfaction par l'établissement d'un impôt personnel qui devait produire à lui seul presque autant que l'accise rurale, plus d'un million de thalers par an.

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 437. — *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg, Theodor von Schön*, I, *Selbstbiographie*, p. 66.

(2) Karl Mamroth, *ibid.* p. 471. — Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 495.

Si l'on rapproche ces résultats des déclarations de principes qui avaient marqué l'accession au pouvoir de Hardenberg, le contraste est des plus frappants.

La commission chargée par le chancelier d'élaborer, sous la direction de Frédéric de Raumer, un programme financier n'avait pas craint d'embrasser dans son rapport les sujets les plus étrangers à sa mission, depuis la suppression du droit de police seigneuriale jusqu'à l'institution d'une représentation nationale.

L'édit du 27 octobre 1810 avait eu le même caractère; ce n'était pas seulement par le vague de ses termes qu'il ressemblait à un manifeste plus qu'à un acte législatif; c'était aussi par l'étendue des sujets qu'il embrassait et par la portée des principes qu'il posait. Il ne se bornait pas à promettre l'égalité en matière d'impôt foncier, la suppression du privilège de la noblesse, la liberté du commerce, qui se rattachait du moins à l'institution du nouvel impôt des patentes; il était lui aussi, dans certaines de ses parties, un programme de réformes sociales étrangères à toute préoccupation fiscale.

Quel écart entre ces promesses et les actes qui suivirent!

Quelques lois d'impôt bien conçues apportant dans la confusion du régime fiscal de la Prusse la clarté et l'ordre d'une centralisation rajeunie en même temps que la liberté du commerce; mais ensuite : l'impôt foncier demeuré intact avec toutes ses iniquités, malgré les promesses les plus formelles, — une législation de contributions indirectes à ce point rigoureuse qu'elle contraignait sur quelques points les populations rurales à renoncer à se nourrir de pain, — un impôt pesant de capitation, — et, du moins, en regard de ces excès de fiscalité, des résultats financiers considérables, les ressources de la Prusse accrues de 70 pour 100 dans une situation des plus difficiles, — tel est le bilan des mesures financières édictées par Hardenberg dans les premières années de son administration.

Les nécessités budgétaires, les résistances encore puissantes de l'oligarchie foncière, l'avaient conduit à rejeter sur les masses le poids des taxes nouvelles, à débiter par l'établissement d'un régime fiscal essentiellement anti-démocratique. Son œuvre politique à l'intérieur de l'État prussien présente, par ailleurs, des aspects plus favorables.

LES ORCHIDÉES

LUCIEN LINDEN, *Les Orchidées et leur culture en Europe*, Paris 1894, Doin. — E. DE PUYDT, *Les Orchidées*, Histoire iconographique, Paris 1880, J. Rothschild. — E. DELCHEVALERIE, *Les Orchidées*, Paris 1889, Librairie Agricole. — DARWIN, *Fertilisation of Orchids*, traduit par RÉROLLE. — JOHN LINDLEY, *Genera and species of Orchidaceous plants*, Londres.

C'est avec un sentiment très vif d'admiration que les Parisiens qui, à la chute du jour, promènent leur incurable flânerie sur les boulevards, se pressent devant les magasins où des fleuristes — très artistes en leur genre — exposent ce que les plantes indigènes et étrangères produisent de plus merveilleux.

Certes, les Français restent fidèles à la flore de leur pays ; ils s'arrêteront toujours avec plaisir devant une belle gerbe de roses aux corolles délicieusement entr'ouvertes, mais la fleur exotique les étonne et les rend perplexes, soit que leurs pensées se reportent aux régions lointaines d'où elle provient, soit parce qu'ils y trouvent de surprenantes ressemblances avec d'autres fleurs, fleurs ailées celles-là, les lépidoptères et les oiseaux-mouches. Il s'en trouve qui lui donnent une âme. Et pourquoi donc pas ? Qui pourrait soutenir que l'être qui naît, vit, se reproduit et meurt, fût-ce une plante, fût-ce une abeille, n'a pas le sentiment de son existence ? En tous cas, il y a, dans cette croyance, matière au développement d'une hypothèse charmante, une idée poétique née d'un entraînement admiratif dont il faut se garder de sourire. Comment ne verrait-on rien d'idéalement immatériel, par exemple, dans l'Orchidée épiphyte ou aérienne, laquelle posée sur une branche d'arbre, non en parasite ébouriffé comme le gui, mais qui, nourrie d'air et de clarté, se couvre de fleurs multicolores, et presque d'une éclosion d'insectes aux formes bizarres, de papillons aux vives couleurs et de toutes dimensions.

Il est de ces contemplatifs chez lesquels la rencontre d'une

fleur des tropiques ou de quelque île de l'Océanie, fait revivre un passé douloureux chez quelques-uns, regretté chez d'autres. Ils ont vécu longtemps hors d'Europe, et cette vue leur rappelle de lointaines et périlleuses explorations. Ils se souviennent alors que dans les contrées où fleurissent les Orchidées les plus merveilleuses, leur rencontre est rare ; qu'il faut supporter d'écrasantes fatigues, s'exposer à des insulations souvent mortelles, marcher longtemps dans les terres humides où se plaisent les fougères séculaires, grimper tout en haut de roches marmoréennes avant qu'un hasard heureux vous ait mis en face d'elles. Les détacher du rameau ou du bloc de pierre qu'il a plu à ces plantes de choisir pour s'y développer, et pour de là narguer le naturaliste, est encore un travail très ardu. Les jours où j'avais la chance d'en découvrir dans les forêts vierges de l'archipel des Philippines, ces jours-là étaient des jours de fête et de tristesse. De fête, parce que rien n'est plus agréable à surprendre qu'une Orchidée en plein épanouissement dans le berceau de verdure où Dieu la fit naître ; de tristesse, parce que, au temps où ces bonnes fortunes m'arrivaient, le manque de relations rapides entre les îles espagnoles de la mer de Chine et l'Europe m'ôtait la possibilité de son envoi en France.

Que de changemens depuis ! Et pourtant, longtemps avant l'époque déjà lointaine dont je parle, quelques rares Orchidées exotiques avaient fait leur apparition en Europe. Linné, vers le milieu de la seconde moitié du siècle dernier, en connaissait une centaine d'espèces comprenant une trentaine de genres. Depuis cinquante ans, grâce aux voyages de MM. J. Linden, L. Van Houtte, J. Veitch, Marius Porte et Libon, — ces deux derniers victimes de leur passion pour la botanique, — grâce aussi aux découvertes de beaucoup d'autres voyageurs, plus de six mille espèces ont été décrites.

Les passionnés de la flore exotique, sous l'aspect débonnaire que devait avoir l'amateur des jardins de La Fontaine, cachent des hommes enthousiastes et résolus. A l'heure présente, des émules de Marius Porte et Libon parcourent encore les régions les moins visitées du globe, — et elles sont devenues rares, — en quête de plantes nouvelles et susceptibles d'acclimatation. Ils écrivent, dès que cela leur est possible, qu'en dépit des fièvres qui les menacent, du méchant accueil que leur font encore certaines tribus de sauvages, leurs efforts ne seront pas infructueux. Ce qui les pousse, c'est la passion de l'inconnu ; ce qui les soutient, c'est l'espoir de faire connaître à l'Europe quelque genre nouveau, et cet espoir est d'autant plus fondé, qu'il est avéré pour eux que beaucoup d'Orchidées, sous leur aspect délicat,

jouissent d'une vigueur et d'une résistance peu communes.

« Il n'est aucune famille végétale, dit M. Lucien Linden dans le bel ouvrage qu'il vient de dédier à la mémoire de son père, qui réjouisse aussi longtemps la vue par sa floraison. Il en est, les *Cypripediums*, qui se conservent en parfaite fraîcheur pendant trois ou quatre mois; un grand nombre deux mois et plus. On en voit d'autres, les *Vanda*, les *Masdevallia*, les *Odontoglossum*, qui portent des fleurs toute l'année. Il en est qui fleurissent pendant six mois sans interruption. Leur culture est d'ailleurs facile; c'est une de celles dans lesquelles on obtient le plus de résultats avec peu de science. On a cru longtemps le contraire. Elles supportent de longs voyages entre leur pays d'origine et l'Europe, et restent parfois quatre et même cinq mois privées d'air, de lumière et d'eau. Elles ont résisté dans les premières années d'introduction à des températures trop élevées; elles ont fait preuve d'une égale résistance au froid; elles possèdent à tous les égards une vigueur, une vitalité tenace qu'on ne rencontre pas chez toutes les plantes de nos champs. »

En fallait-il davantage pour décider les horticulteurs de profession et les amateurs de plantes rares à créer des jardins d'hiver où elles devaient retrouver la belle lumière des tropiques et une chaleur fécondante? Assurément non. Nous voudrions pouvoir donner les noms des personnes qui, en France, en Belgique, en Italie, en Angleterre, et dans quelques autres pays d'Europe, y ont consacré leur temps et une grande partie de leurs revenus; mais la liste en serait trop longue, et nous craindrions d'injustes omissions. A ceux qui, tout simplement, se bornent de nos jours à admirer ces plantes sans rivales par l'étrangeté de leurs formes, la délicatesse de leurs couleurs, les mystères de leur vie aérienne, le parfum pénétrant qui, dans quelques espèces, s'en échappe goutte à goutte, nous dirons: Essayez avec nous de les connaître mieux que vous ne les connaissez; peut-être qu'en voyant combien il est aisé et peu coûteux d'en élever un certain nombre, vous déciderez-vous à quelque petit sacrifice d'argent, bien vite compensé par une satisfaction d'amour-propre.

I

Il doit être entendu que nous n'avons ici en vue que les Orchidées provenant des régions tropicales de l'Amérique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique, celles, en un mot, qui peuplent nos serres riches. Quant aux Orchidées des climats tempérés, répandues dans les aires de l'Europe, de l'Amérique Septentrionale et des côtes méditerranéennes de l'Asie et de l'Afrique,

elles n'intéressent que le botaniste de profession, lequel ne s'émeut pas de placer une fleurette de nos champs à côté de l'une de ses sœurs des tropiques, parce que, vous dira-t-il, s'il l'y met, c'est qu'il est certain qu'elle y est en famille.

Ce qui distingue l'Orchidée de tous les autres végétaux, c'est, on le voit, la vaste étendue qu'elle occupe dans le monde. Nulle ne l'égalé en cela; ses tribus sont tellement nombreuses, que nous renvoyons à des livres spéciaux ceux qui voudront en connaître les divisions habituelles en botanique, c'est-à-dire, l'espèce, le genre et la famille.

Il est vraiment surprenant qu'en raison de cette prodigieuse fécondité, les Orchidées n'aient commencé à être étudiées que vers la fin du siècle dernier, et que ce ne soit que tout récemment, qu'on ait vu leurs fleurs se mêler aux lilas blancs, aux roses, aux œillets de toute nuance qui décorent les salons et les tables de nos salles à manger. D'élégantes mondaines en font aujourd'hui leur bouquet de corsage. En Belgique, en France, et surtout pendant la durée de la saison fashionable en Angleterre, leur vente est énorme; partout, elles triomphent de leurs anciennes rivales, les fleurs d'Europe.

Jadis, l'Orchis, dont le mot Orchidée est une dérivation, joua un rôle très important en thérapeutique. Des médecins, contemporains de Diafoirus, croyaient que les tubercules de ce végétal guérissaient d'une stérilité obstinée. Au dire de ces doctes personnages, c'était un philtre merveilleux, capable de réveiller les sensations les plus endormies. Le breuvage s'appelait salep. Ce nom figure encore sur les bocaux en porcelaine des apothicaires, et qui sait si, dans quelque ville de province, un Homais quelconque ne vous fournirait pas ce médicament? Si vous l'interrogiez sur la formule du salep, il vous répondrait qu'elle se compose d'une sorte de fécule ou plutôt d'une gomme qu'on obtient des tubercules d'Orchis après quelques préparations.

Il est des Orientaux, musulmans pour la plupart, qui, après avoir dépouillé les bulbes des Orchis de leurs enveloppes, les jettent dans l'eau froide; ils les en retirent au bout de quelques heures pour les cuire et les enfler ensuite afin de les mieux faire sécher au soleil. Lorsqu'ils veulent s'en servir, ils les réduisent en une poudre bien fine qu'ils mettent dans de l'eau bouillante, sur laquelle ils versent du lait et du miel. Cela donne une boisson analeptique et, à les croire, passablement fortifiante.

On aurait tort de s'imaginer que toutes les bulbes des Orchis et des Orchidées sont ainsi inoffensives; M. Ch. Morren, de Gand, nous apprend qu'à Démérara, dans la Guyane hollandaise, le

plus mortel des poisons est le Nourali, jus de l'Orchidée *Catásetum*. A Amboine, l'une des îles de l'archipel des Mollusques, là où la lèpre dévore tant d'indigènes, on obtient un mirifique *Elisir d'Amore* d'une farine extraite de la graine d'une petite Orchidée appelée *Grammatophyllum speciosum*. Cet élixir, assez mal à sa place, laisse, paraît-il, bien loin derrière lui le vin de coca et le breuvage composé par M. Brown-Séquard.

D'autres Orchidées sont employées à titre de médicamens dans les pays où elles croissent. L'*Epipactis latifolia* est préconisé contre la goutte; le *Spiranthe diurétique*, pour justifier le nom qu'il porte; le *Gymnadenia conopsea*, comme astringent, le *Cypripedium pubescens* s'emploie en lieu et place de la valériane, et ainsi de suite pour quelques espèces réputées analeptiques. Des essais, faits en Europe par des savans et des esprits curieux, n'ont donné que de pauvres résultats.

A côté des racines tubéreuses des Orchis, Orchidées et Ophrys utilisées à divers titres, il serait peu juste d'oublier cette gracieuse Orchidée, la Vanille, qui comme un serpent s'enroule autour des arbres des grandes forêts, et semble avec ses sœurs, les lianes grimpantes, s'en disputer l'impénétrable domaine. Nous avons longtemps cru, avec les indigènes du Mexique, de la Guyane, de la Colombie, de l'île de la Réunion d'où elle nous arrive en énormes quantités, qu'elle possédait l'aimable propriété que Brillat-Savarin, non sans raison, attribue à la truffe. Il n'en est rien : la vanille n'a pour elle qu'un délicieux parfum, ses tiges lisses à feuillage élégant, et le charme qu'en s'enroulant autour des fougères arborescentes elle donne aux serres d'Europe.

On divise les Orchidées, d'après leur mode de végétation, en deux catégories, les terrestres et les épiphytes. Les premières croissent sur le sol en y enfonçant leurs racines; les secondes laissent flotter leurs racines au vent, fixées sur des troncs ou des branches d'arbres. Ce que nous savons moins, c'est le mystère de l'alimentation chez les unes, et chez les autres l'étrangeté de leur fécondation, celle-ci rendue très difficile par un caprice de la nature. Chez les Orchidées, il y a d'ailleurs toujours entre elles quelque chose qui les différencie. Il n'est pas jusqu'à leurs fleurs qui ne soient dissemblables à celles de leurs congénères d'Europe d'une manière fantasque.

C'est sans doute cette façon de vivre en dehors de la loi commune qui leur a valu dans leur pays d'origine des appellations que l'on peut dire parlantes, et cela, bien avant que Linné et les autres botanistes en renom leur eussent donné de grands vo-

cables scientifiques. Les premiers Européens qui en virent ne firent pas différemment.

Lorsque le chanoine espagnol Hernandez offrit son livre sur la Flore du Mexique à l'Académie des *Lincci* de Rome, celle-ci, pleine d'admiration devant la fleur d'un *Anguloa*, la prit pour emblème de l'Académie. « Les *Lincci* de Rome, dit Bateman, avaient choisi cette fleur de préférence aux autres, parce que, — outre sa forme singulière, — elle était tachée comme un lynx, animal auquel on attribuait autrefois une vue très perçante et telle que doit être celle d'un naturaliste. »

Dans les anciennes possessions de l'Espagne, au Mexique, par exemple, et actuellement dans une de ses plus belles colonies, les îles Philippines, chaque fleur d'Orchidée a également sa signification. Pas une d'elles qui n'exprime un sentiment; les gens pieux en décorent les autels; les amoureux en envoient à leurs fiancées; les enfans aux parens en un jour de fête, et ceux-ci sur les tombes de ceux qui les ont précédés dans la mort. Sans souci du mot scientifique, chacun applique aux fleurs symboliques des noms en rapport avec l'idée que leur vue lui inspire : la *Sobralia dichotoma* s'y nomme la Fleur du Paradis; la *Peristeria elata*, fleur de l'Esprit-Saint; la *Lælia superbiens*, le bâton de Saint-Joseph; la *Lælia majalis*, fleur de Mai; l'*Epidendrum macrochilum*, bouche du Dragon; l'*Oncidium tigrinum*, la fleur des Morts. On y trouve encore la fleur du Pélican, d'Isabelle, de Jésus et jusqu'à l'Orchidée exprimant l'espoir, comme notre myosotis français, le *Ver-giss-mein-nicht* des Allemandes, de ne pas être oublié de ceux que nous aimons.

Les Anglais, eux aussi, ont donné aux fleurs des Orchidées, leurs plantes favorites, des noms tout aussi caractéristiques. On trouve dans leurs magnifiques jardins d'hiver l'Orchidée Grenouille, l'Orchidée Mouche, l'Orchidée Queue de Renard, l'Orchidée Arête de poisson, etc. Pas un naturaliste n'a encore osé servir de parrain ou plutôt donner un nom de fantaisie aux *Stanhopea*, ces belles fleurs semblables à de grands oiseaux aux ailes déployées, de même qu'aux *Coryanthes* dont le labelle représente un seau surmonté d'un capuchon muni de deux ailes à demi ouvertes, et dans lequel deux petits appendices recourbés laissent tomber goutte à goutte un liquide parfumé. Malheureusement ces deux dernières Orchidées sont d'une rareté extrême et, par conséquent, d'un prix très élevé.

Bon nombre de ces plantes singulières ont leurs légendes poétiques, légendes recueillies par des naturalistes collectionneurs dans les contrées où le dogme de la transmigration des

êtres est en honneur, là où une fleur est considérée comme une âme humaine s'acheminant vers l'anéantissement complet, le Nirvana bouddhique.

M. Blume, qui a publié un livre instructif sur les Orchidées de l'Archipel Indien et sur la flore du Japon (1), a raconté, — d'après ce qui lui a été raconté à lui-même, — qu'une petite Orchidée a perpétué le souvenir du séjour que fit chez les Malais une divinité de l'Olympe asiatique. Le nom indigène *Daun Petola* que porte cette plante, une merveille (2), signifie feuillage magnifiquement orné et décoré; elle est assez semblable, quant aux couleurs, à ces chatoyantes étoffes dont se parèrent devant nous, en exécutant leurs danses lascives, les Javanaises de l'Exposition du centenaire. Ces étoffes portent le nom de *Petola* dans l'Archipel Indien.

Par malheur, l'écharpe dont s'enveloppa la messagère céleste était plus éclatante que les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Malais en furent éblouis; ils s'en effrayèrent et chassèrent celle qui la portait. Ils eussent lapidé la pauvre déesse si elle ne se fût hâtée de chercher un refuge dans de hautes montagnes, d'un accès presque impossible à de simples mortels. Là, elle pleura de dépit, puis, se débarrassant de la trop brillante écharpe, elle la cacha après l'avoir déchirée, mise en lambeaux, dans des interstices de roches qu'une mousse épaisse et des lianes gigantesques recouvrirent. Plus simplement vêtue, elle osa de nouveau se présenter chez ceux qui l'avaient si cruellement persécutée, et, cette fois, ils l'écoutèrent patiemment, car ils se convertirent en grand nombre. Par une inconséquence que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, ses disciples la supplièrent de reparaitre devant eux dans son premier éclat; elle s'y refusa, avec raison, pour les punir du méchant accueil qu'ils lui firent.

Par une faveur toute divine, les lambeaux de l'étoffe merveilleuse se mirent un jour à germer, et l'on vit au sommet des montagnes le *Daun Petola* refleurir plus resplendissant que jamais. La nouvelle s'en répandit dans l'Archipel malais et dans les plaines d'Asie; une foule compacte de curieux accourut de toutes parts pour constater le miracle. A la vue de cette belle floraison mystique, chacun voulut en posséder une racine pour l'avoir chez soi. Il y eut alors des rixes terribles entre les anciens possesseurs de l'Orchidée et les nouveaux venus, si bien que, déchirée, mise de nouveau en lambeaux, dispersée aux quatre vents, la *Daun Petola* disparut entièrement.

(1) Blume, *Orchidæ Archipelagi Indici*. 4 vol. in-folio, 1858.

(2) Une *Anæctochile*.

La déesse, du haut de son Olympe, s'amusa beaucoup, tout d'abord, de l'acharnement avec lequel les hommes s'étaient disputé les bribes de son vêtement; puis, elle n'y songea plus. Un jour, pourtant, qu'elle promenait sa vue sur les hauteurs bleuâtres du détroit de Malacca, elle n'y vit plus la belle Orchidée. Prise d'un sentiment de pitié, elle souffla sur quelques germes desséchés de la plante morte. Ils revinrent à la vie, et depuis lors le *Daun Petola* n'a plus cessé de fleurir.

Il ne faut voir, dans cette légende créée par la vive imagination des Malais, que la grande difficulté qu'ils avaient à se procurer des anætochiles. Par quel art, à la suite de combien de journées de patience, est-on parvenu à en transporter quelques espèces en Europe? Par la simple raison que rien n'est impossible à un ardent collectionneur de plantes rares.

Non loin du détroit de la Sonde, dans l'île Luçon, où se rencontrent de superbes Orchidées, si les légendes sont rares, du moins on y entend des histoires qui, en raison du sujet qui nous occupe, trouveraient ici leur place. Nous n'en voulons citer qu'une seule, relatée souvent devant nous, lorsqu'un Indien, pour se faire bien accueillir de sa brune maîtresse, déposait à ses pieds une brassée de llang-llang, feuilles odorantes d'un vert pâle, et fort semblables à celles de la verveine (1).

On était au début de l'occupation espagnole, lorsqu'un Tagale, chef d'une tribu, fut arrêté au moment où, armé de son crish empoisonné, il cherchait à frapper l'un des capitaines européens. On allait fusiller le meurtrier sur place, lorsqu'il vit, à quelques pas de lui une femme jeune et blanche, regardant avec une grande attention des fleurs qui, pour elle, étrangère, étaient certainement nouvelles.

Le Tagale les considéra avec dédain, donnant par là à comprendre à la femme européenne que, dans les montagnes environnantes, il y en avait de plus belles.

— Sous bonne escorte, si vous voulez, donnez-moi quelques jours de répit, et je jure, dit-il à ceux qui l'entouraient, de vous apporter ici la plus odorante des feuilles et la fleur la plus belle de toute la terre.

Il s'exprimait avec une telle apparence de franchise, ses yeux témoignaient d'une telle loyauté, que sa proposition fut acceptée. Il s'élança dans la direction du Marivèlès, une montagne voisine de Manille, et, quelques jours après, il en revenait avec une gerbe de llang-llang, au centre de laquelle s'épanouissaient

(1) *L'Unona odorantissima*.

les fleurs blanches et roses de l'orchidée *Phalœnopsis*, une des merveilles de la flore tropicale.

Les Espagnols, qui ne furent jamais cruels envers les indigènes des Philippines, firent grâce de la vie au Tagale. La fleur fut appelée *Flor de Redemcion*.

Nous voyons encore que les Japonais ont en grande vénération une Orchidée qu'ils appellent Nu-ran, et qui, d'après Kæmpfer, est l'ornement habituel des temples. Dans les Indes Orientales, il était défendu au peuple de posséder des plants d'Orchidées, et d'en porter les fleurs; ce droit était réservé aux princesses et aux dames de haute noblesse.

II

Lorsqu'un naturaliste, revenant de quelque pays éloigné, affirmait avoir vu fixé sur une branche de palmier, sur une roche nue, ou sur le tronc d'un arbre mort, un végétal couvert de fleurs et dont les délicates racines flottaient au vent sans rien en apparence qui les nourrit, on lui répliquait par un proverbe bien connu des voyageurs qui viennent de loin. Linné, pourtant se décida à donner à ces plantes, si peu connues, le nom d'*Epidendrum*, ce qui signifie « sur les arbres ». Quant à une désignation plus spéciale de celles qui puisent leur substance dans le sol, et que l'on nomme en bloc Orchidées terrestres, elle se fit au fur et à mesure de leurs découvertes.

Dans le système de Linné, les Orchidées appartiennent à la vingtième classe, Gynandrie, ou plantes à étamines soudées avec le pistil, et à la première section de cette classe, la Monandrie ou fleurs à une seule étamine. La méthode naturelle de Jussieu les range parmi les Monocotylédones, plantes qui comme le lys n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon, et à la quatrième classe, Epistaminie, mot qui a à peu près le même sens que Gynandrie.

L'espace immense que les Orchidées occupent sur notre planète, a nécessité leur partage en groupes ou tribus, nom sous lequel on désigne les divisions primaires établies dans une famille de plantes. Elles sont au nombre de cinq : les Epidendrées, les Vandées, les Néottiées, les Ophrydées et les Cyripédiées. Les principales différences entre elles portent sur le nombre des étamines fertiles, sur la consistance du pollen et sur la structure des anthères. Cette classification est celle adoptée par Bentham, un célèbre botaniste anglais, mort il y a quelques années, lequel d'ailleurs n'a fait que modifier la classification de Lindley, le plus illustre des orchidologues de notre siècle.

Pour l'ensemble de la famille des Orchidées, Bentham admettait, en 1883, 334 genres comprenant 5 000 espèces; les genres et les espèces sont répartis comme suit entre les tribus :

I. Epidendrées	88	genres,	environ	2000	espèces.
II. Vandées	129	—	—	1400	—
III. Néottiées	81	—	—	770	—
IV. Ophrydées	32	—	—	760	—
V. Cyripédiées	4	—	—	60	—

La fleur de l'Orchidée seule, à travers mille caprices de formes, de disposition et de coloration, conserve invariablement les caractères qui rattachent l'espèce au genre et le genre à la famille. Son étude n'est ni simple ni facile, même aujourd'hui que les travaux de Lindley, continués par M. Reichenbach fils, y ont porté la lumière. Toutefois, on retrouve dans la fleur de toutes les Orchidées, les mêmes organes que dans celles des autres plantes; mais quelques-uns de ces organes sont profondément modifiés.

Le calice de l'Orchidée est formé de trois sépales. La corolle comprend les deux pétales et le labelle. Il y a une seule étamine fertile dont le filet est confondu dans la partie postérieure du gynostème, au sommet duquel l'anthère apparaît, et les grains de pollen sont soudés entre eux pour former les masses polliniques. Le pistil comprend un ovaire situé sous la fleur; le style forme la partie antérieure du gynostème, vers le haut duquel on voit le stigmate. Les fleurs sont presque toujours hermaphrodites et irrégulières, parfois solitaires, mais le plus souvent groupées en épi, en grappe ou panicule. Quant aux feuilles, elles sont simples, indivises, à nervures parallèles et à base presque toujours engainantes; parfois ramassées à la base de la tige, parfois même uniques au sommet de celle-ci, elles sont souvent alternes et souvent aussi disposées en deux rangées opposées le long de la tige ou des rameaux. Le fruit est une capsule courte et sèche, sauf de très rares exceptions; dans les Vanilles elle est charnue. Le fruit s'ouvre généralement en six pièces, alternativement plus larges et plus étroites, qui se séparent parfois depuis le haut jusqu'à la base, par où elles se trouvent alors attachées, mais qui le plus souvent restent unies par le sommet.

Les graines, très nombreuses, sont extrêmement fines et d'une organisation des plus simples, car leur enveloppe ne contient qu'un petit embryon homogène, sans aucune trace d'albumen.

Nous en aurons fini avec cette sommaire description des Orchidées, en disant que ce sont des plantes vivaces, herbacées, tantôt terrestres, tantôt aériennes. Celles des pays froids ou tempérés

sont terrestres, et leur partie souterraine seule est vivace; elles ont un rhizôme court émettant de grosses racines fasciculées, et souvent elles forment chaque année un tubercule qui reproduit la tige l'année suivante. Celles des pays chauds sont le plus souvent épiphytes, et dotées de nombreuses racines aériennes, à l'aide desquelles elles se fixent sur le tronc ou les branches des arbres; dans ce cas, elles ont un rhizôme très allongé et rameux, duquel partent des tiges dont les entre-nœuds inférieurs se renflent fréquemment en *pseudo-bulbes* de forme variée; parfois aussi, comme dans les Vanilles, ces tiges s'allongent beaucoup et deviennent grimpantes (1).

En 1787, l'une de ces plantes, alors très rares, fleurit, ô merveille, à Kiev; puis un an après, dans la même localité, l'*Épidendrum fragrans* de Swartz, rempli du parfum de ses fleurs la serre où, sous les yeux de ses heureux possesseurs, elle s'épanouissait. Dès ce moment, l'importation des Orchidées devint aussi active que possible, ce fut entre les botanistes à qui aurait la palme des plus belles découvertes. Lindley put décrire, de 1830 à 1840, 395 espèces. On en possède aujourd'hui environ 6 000.

Malheureusement, et pendant de trop longues années, les résultats ne répondirent pas aux sacrifices de toutes sortes que les amateurs s'imposaient. Ils s'apercevaient avec un vif cbagrin que la difficulté n'était pas d'importer dans leurs serres des plantes rares de tous les points du globe, mais de les y acclimater. On voyait ces étrangères prendre goût, il est vrai, à leurs nouvelles résidences, des palais de cristal soigneusement entretenus, s'y développer tout d'abord d'une façon merveilleuse, mais pour s'étioler par la suite et mourir. La faute en était à un excès de précaution : on les asphyxiait en les privant d'un élément vital, l'air; on les torréfiait en les surchauffant.

L'auteur de ces forfaits était la Société royale d'horticulture de Londres, qui, ayant la réputation d'être fort experte en la matière, recommandait une haute température, un ombrage sévère, et une humidité excessive. Il en résultait que les pauvres Orchidées succombaient par le fait d'une atmosphère qui n'était jamais renouvelée, des suites d'une chaleur excessive; par manque d'une clarté dont elles vivaient sous d'autres climats, et par insuffisance, enfin, d'un air pur aussi indispensable aux végétaux qu'à nous-mêmes. Si grande fut leur mortalité, que Hooker appela l'Angleterre le tombeau des Orchidées.

En 1838, changement de système et aussitôt progrès sensible.

(1) Lucien Linden. *Les Orchidées en Europe*.

La température à laquelle les Orchidées épiphytes sont soumises, loin d'être aussi suffocante et humide qu'une jungle des bords du Gange, est douce, presque fraîche, agréable comme celle que les poitrinaires vont chercher à Madère. Un jardinier anglais du nom de Beaton, un homme simple et laborieux, doué d'heureuses initiatives, découvrit un jour ce fait capital, que les Orchidées ont besoin comme nos plantes d'Europe de quelque repos. Jusque-là personne n'y avait songé ; leur croissance et leur floraison avaient été poussées à outrance ; Beaton découvrit le premier que le surmenage chez les plantes exotiques est essentiellement nuisible. Comment une idée si simple n'avait-elle pas germé plus tôt sous les gros bonnets de la Société royale d'horticulture de Londres ? Par la raison bien simple qu'ils ne pratiquaient pas.

Bientôt il devint aisé de comprendre la vigoureuse résistance des Orchidées à la sécheresse et à la rigueur de certaines températures, dès que l'on sut que cette famille était une des plus nombreuses du règne végétal, et, en effet, l'Orchidée croît partout. On la trouve aussi bien dans les terres chaudes, terres qui commencent au niveau de la mer, que dans les terres tempérées et les terres froides, les premières atteignant de 2000 à 6000 pieds d'altitude, les secondes dépassant ce dernier chiffre. Alexandre de Humboldt, qu'il n'est jamais inutile de consulter dès qu'il s'agit d'histoire naturelle, assure que ce serait dans la zone tempérée, et même dans la partie la moins chaude, entre 4800 et 6600 pieds au-dessus du niveau de la mer, que se trouvent le plus grand nombre et les plus belles espèces. Comme à ces altitudes la température ne dépasse que rarement 28° centigrades, et ne descend jamais au-dessous de 12°, on dut en conclure qu'il n'était pas indispensable de leur donner dans nos serres une chaleur excessive, c'est-à-dire celle des terres chaudes ; pour les plantes qui croissent naturellement entre 5000 et 7000 pieds de hauteur, un jardin d'hiver à température peu élevée ou même froide suffisait.

Nos voisins d'outre-mer, gens naturellement pratiques, aiment mieux cultiver les Orchidées provenant d'altitudes peu élevées, et leurs serres à raisin sont par eux doublement utilisées : on ne saurait les en blâmer. Un grand nombre d'amateurs en Belgique et en Hollande font de même. Les uns et les autres cultivent des espèces dont la fraîcheur et l'éclat ne le cèdent en rien à celles qui exigent une terre torride. Pourquoi ne ferions-nous pas quelque chose d'équivalent en France ? Tout le monde ne peut avoir des serres aussi splendides que celles que MM. de Rothschild possèdent à Ferrières ; mais à tout il est des degrés. Dans un ordre plus modeste, il y a, pour ceux qui ont des loisirs, l'amour des

plantes rares, un exemple bon à suivre. Craint-on que ce soit un passe-temps trop onéreux? Il nous serait facile de dissiper cette crainte, en démontrant qu'il en coûte beaucoup plus d'entretenir une écurie de courses dont le résultat le plus net est un nombre considérable de nobles bêtes sacrifiées, de jockeys écrasés et de clavicules brisées.

Ce qui ajoutera au plaisir d'être l'heureux propriétaire d'une serre à Orchidées, c'est le charme ou, pour mieux dire, la passion que l'on apportera à les étudier aussi bien chez soi que, grâce à des relations de voyage, dans les régions les plus chaudes et les plus humides des tropiques et jusqu'à quatorze ou quinze mille pieds au-dessus du niveau de la mer, non loin des neiges éternelles des Andes. Oui, à ces altitudes s'épanouissent des fleurs d'Orchidées sur des tiges épaisses, bien nourries, et souvent dépouillées de leurs feuilles, comme si elles se trouvaient en pleine saison sèche. Par quelle grâce du ciel y trouvent-elles les sucres nécessaires à leur existence? Nul ne le sait.

Bien plus mystérieuse, nous l'avons indiqué, est la vie des Orchidées aériennes, qui toujours capricieuses, fantasques, fleurissent sur les cimes d'arbres gigantesques, cimes tellement élevées qu'il faut parfois, pour avoir la plante désirée, abattre à coups de hache le géant qui la porte. Comme pour mieux prouver qu'elles vivent en dehors des lois qui régissent généralement les végétaux, en voici d'autres, dites terrestres, s'épanouissant sur une sorte de pouzzolane, qui n'est autre chose que le tronc pourri d'un arbre décomposé par les ans, par une vieillesse plusieurs fois centenaire.

Il en est d'autres que l'on trouve au milieu de plaines arides, exposées à un soleil ardent, partout où il semble que ses rayons et la pâle lumière des astres nocturnes suffisent pour les faire naître, vivre, et se couvrir d'une floraison aussi belle qu'originale.

On s'est demandé si c'est l'atmosphère des forêts vierges qui nourrit les Orchidées aériennes. M. Duchartre s'est livré, dans les serres du Muséum, à d'intéressantes expériences ayant pour objet de vérifier si ces plantes simplement suspendues par un fil dans un air chargé de vapeur prendraient de l'accroissement. Il a constaté que toutes, au contraire, avaient perdu quelque chose de leur poids après un séjour plus ou moins prolongé sous une cloche de verre reposant sur une soucoupe pleine d'eau. Privées d'air, elles ne pouvaient que mourir. Est-ce que le nombre de leurs racines aériennes ne prouve pas d'une façon très claire que c'est du contact de celles-ci avec l'air que leur vient la nourriture? De

cette expérience, il résulte aussi cette leçon, que si nous voulons élever une plante exotique, nous devons lui procurer, par des moyens bien raisonnés, l'équivalent de ce qu'elle trouve sous son ciel : air, lumière, chaleur, humidité, repos, en un mot, tout ce que la nature élabore pour faire vivre ce qu'elle crée et anime.

Autre chose bien étrange, à première vue; on dirait que cette nature, elle si parfaite et qui prévoit tout, s'est plu à rendre impossible la reproduction des Orchidées. Il est avéré qu'elles resteraient stériles, si, comme l'a fait observer Darwin dans son beau travail sur leur fécondation, des insectes ne leur servaient d'intermédiaires, ou si le battement d'aile d'un oiseau, ou un vent violent ne brisait l'opercule qui couvre leur pollen. Celui-ci mis à nu tombe sur le stigmate ou la partie supérieure du pistil qui le fixe, grâce à une matière gommeuse qu'il sécrète.

Il y a mieux : il existe une Orchidée sensitive, c'est la *Masdevallia muscosa*, importée de la Nouvelle-Grenade vers 1875, décrite par Reichenbach et commentée par Darwin.

Le labelle de cette fleur est pourvu d'une crête, dans laquelle réside le siège de sa sensibilité : le moindre contact suffit pour l'agiter, et lorsque ce contact est prolongé, le labelle s'élève vivement et se projette contre le gynostème ou la colonne. Si donc un insecte vient à se poser sur la fleur et à toucher la crête du labelle, il est aussitôt jeté et enfermé dans la prison formée par le labelle appliqué contre la fleur. Il ne peut s'échapper que par une étroite ouverture située près de l'anthère, et il emporte avec lui les masses polliniques, qu'il ira déposer sur une autre fleur.

Il est à noter encore que les ovaires et la trompe florale sont recouverts de cils abondans, qui servent évidemment à empêcher les insectes rampans de pénétrer dans la fleur.

Dès qu'une fleur d'Orchidée a été fécondée, elle se ferme peu à peu; ses belles couleurs se ternissent, son parfum s'évapore, les pétales et les labelles se fanent. L'ovaire, lui, grossit d'une façon étonnante. Le maximum de son développement est atteint dans le tiers du temps qui lui est nécessaire pour arriver à complète maturité. Comme il est certain qu'avec les Orchidées nulle règle n'existe, on ne sera pas surpris d'apprendre que les *Cypripedium*, cette tribu connue sous le nom vulgaire de Sabot de Vénus, font exception. La fleur ne se flétrit pas tout de suite, ainsi que cela a lieu chez les autres fleurs d'Orchidées. Au lieu de se fermer lentement, elle reste longtemps épanouie. Un savant orchidophile, M. Bleu, a fécondé lui-même des fleurs de *Cypripedium* ouvertes depuis un mois, et il a pu les conserver dans toute leur fraîcheur trois semaines encore.

La fécondation artificielle, c'est-à-dire celle qui se fait dans les serres par les mains mêmes du naturaliste amateur, offre à celui-ci des sujets d'observation les plus intéressans, sans parler du vif plaisir que lui cause la réussite d'une hybridation savante. Il faut bien se dire tout d'abord que la fécondation artificielle ne doit se faire que sur des sujets vigoureux. Que de surprises alors vous attendent ! Lorsqu'on la pratique sur une fleur de *Lælia*, *Cattleya*, *Ansellia*, ou quelques autres genres de cette famille, seule, la fleur opérée se refermera ; toutes celles qui sont portées sur la même hampe ne subiront aucune altération ; elles continueront à jouir de la joie d'exister comme par le passé, et leur imperturbable épanouissement produira un singulier contraste avec l'aspect attristé de la fleur fécondée. Mais si l'opération s'est faite sur une fleur de *Phalænopsis schilleriana*, comme elle s'est faite sur celles que j'ai citées, cette fleur se refermera dès le lendemain, et, pour comble de singularité, deux jours après, toutes les autres fleurs, quel qu'en soit le nombre, se flétriront à leur tour.

« Qu'un groupe naturel de plantes, nous dit M. E. de Puydt, le savant président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, produise des variétés, ou, par métamorphose d'organes, des fleurs doubles, c'est là un fait qui n'étonnera personne ; que des espèces et même des genres se croisent entre eux et donnent des hybrides, c'est à la botanique de voir si ces espèces et ces genres ne sont pas purement artificiels ; mais les singularités des Orchidées ne s'arrêtent pas là. En veut-on un exemple ? Une espèce de Bornéo, la *Vanda Lowi*, montre invariablement sur la même grappe deux sortes de fleurs, notablement différentes de taille, de forme et de couleur. Les deux fleurs de la base sont les plus grandes ; leur couleur est jaune orangé, avec quelques taches de rouge brun. A quelques centimètres plus haut, — la hampe peut s'élever jusqu'à trois ou quatre mètres, — commence une autre série de fleurs jaunes, fortement barrées et maculées de pourpre. Les unes et les autres ne se mêlent jamais. » Cette confusion de types, impossible à expliquer, se présente chez d'autres espèces, et il est aisé de s'imaginer quelle émotion elle cause lorsqu'elle se produit en Europe, dans la serre d'un amateur.

Nous avons déjà dit que Linné, en 1774, s'occupa des Orchidées ; Jussieu et ses émules l'imitèrent. Mais les premiers voyageurs dont les découvertes ont fourni une riche moisson et des renseignemens précis sur la flore et la température des régions tropicales, sont les explorateurs Alexandre de Humboldt et Aimé Bonpland. Leurs découvertes, de 1799 à 1802 furent publiées par

Kunth dans un livre très documenté. Toutefois, les plantes qui y sont décrites, lesquelles appartiennent surtout à la Colombie, renferment peu d'Orchidées. Par la suite et jusqu'à l'époque actuelle, il est permis d'avancer que c'est à M. J. Linden, de Luxembourg, que l'on doit l'histoire presque complète des végétaux exotiques dont nous nous occupons en ce moment. Il y voua toute sa jeunesse, ou, pour être plus exact, sa vie entière, et, à ce titre, en consacrant quelques lignes à ses voyages, nous ne ferons que lui rendre un hommage bien mérité.

Le 2 octobre 1835, MM. J. Linden, N. Funck et Aug. Griesbrecht, tous les trois élèves aux Facultés de sciences et de médecine à l'Université de Bruxelles, reçurent de leur gouvernement la mission de parcourir à divers titres l'Amérique du Sud : M. J. Linden en qualité de botaniste ; M. Funck, comme dessinateur, et M. Aug. Griesbrecht, en zoologiste. Après dix-huit mois de recherches dans les provinces de Rio, de l'Espiritu Santo, de Minas Geraes et de San Pablo, la mission rentra en Belgique avec de riches collections botaniques et zoologiques. En 1837, nouveau voyage aux Antilles et au Mexique : exploration de la partie occidentale de Cuba, du versant oriental de la Cordillère mexicaine, du plateau d'Anahuac, et du célèbre pic d'Orizaba. Du Mexique, alors en pleine guerre civile, M. J. Linden passe aux États-Unis par Campêche et la Havane, pendant que ses deux compagnons reviennent directement en Belgique. De retour en Europe, en 1841, encore convalescent d'une attaque de fièvre jaune, l'infatigable orchidophile met sous les yeux enchantés de M. de Humboldt toutes ses richesses végétales et principalement celles de la Colombie et du Vénézuéla, qui lui avaient été signalées par l'illustre savant. Quelques semaines de repos seulement, et J. Linden repart pour explorer les flancs de la Cordillère du littoral vénézuélien ; on le trouve franchissant le col dangereux de Mucuchies situé à 4 012 mètres au-dessus du niveau de la mer, il consacre plusieurs mois à l'exploration des provinces de Mérida et de Trujillo ; puis, passant dans la Nouvelle-Grenade, il arrive à Bogota en octobre 1842. De là, nouvelles excursions qu'il serait trop long de relater. Après avoir échappé aux Indiens anthropophages de la Goajira, il s'embarque à Rio-Hacha, petit port de la mer Caraïbe, pour la Jamaïque, dont il visite les Montagnes Bleues. Ce n'est qu'en février 1845 qu'il remet les pieds en Europe. « De ces lointaines et longues pérégrinations, ainsi que l'écrivait le savant directeur de l'Ecole d'horticulture de Gand, M. Émile Rodigas, la botanique et l'horticulture ont retiré d'immenses bénéfices. Des milliers d'espèces nouvelles appartenant à tous les genres du règne végétal,

voilà ce que la science doit aux infatigables et persévérans labeurs de M. J. Linden. »

Le nombre d'espèces ou genres nouveaux d'Orchidées dont la découverte lui est due, soit personnellement, soit par des collectionneurs envoyés par lui dans diverses régions du globe, peut être évaluée à douze cents. Impossible de citer ici tous les noms des voyageurs naturalistes qui ont fait monter ce chiffre de douze cents à six mille. Comment s'y sont-ils pris? En allant chercher les Orchidées dans leur pays natal; en première ligne dans l'Amérique centrale, au Brésil, aux Indes Orientales, à Bornéo, aux Indes néerlandaises et aux îles Philippines; puis à Formose, en Australie, Madagascar et la Nouvelle-Guinée. A l'heure actuelle, c'est M. Baron, un révérend, qui fournit à la science les plus beaux spécimens orchidiques de Madagascar; la guerre que nous allons faire aux Malgaches suspendra forcément ses explorations; à M. Baron il faut joindre, en Amérique, M. Édouard Rand de Pera, et M. Barbosa Rodriguez, l'éminent directeur du Jardin botanique de Rio-Janeiro, dont l'ouvrage, *la Flore brésilienne*, consacré aux Orchidées, est actuellement en publication.

Au nombre des régions explorées, nous avons omis de citer une pointe de terre privilégiée entre toutes par la nature, celle du cap de Bonne-Espérance. Les Orchidées terrestres y sont nombreuses et magnifiques, dit un voyageur, M. Plant. « Dans mon opinion, ajoute-t-il, il y en a beaucoup qui sont à peine inférieures aux plus brillantes Épiphytes. Imaginez une plante ayant le caractère général d'un Ophrys, produisant un épi de fleurs aussi grandes et aussi serrées que celles d'un *Saccolabium guttatum*, long souvent de deux pieds, à fleur d'un saumon vif mêlé de jaune non moins éclatant. Une autre avec un feuillage plissé portant une tête serrée d'une vingtaine de fleurs jaune vif, avec un labelle cucullé marqué d'une large tache carminée, à la manière d'un *Dendrobium*. Puis c'est une autre avec des feuilles charnues et un épi droit, long de deux pieds, portant de quinze à trente grandes fleurs jaunes, à labelle ligné et tacheté d'un pourpre pâle ayant l'aspect de quelque robuste *Epidendrum*. » Et à côté de ces merveilles, dans cette Afrique appelée *stérile*, on trouve encore les Aloës, les Ficoïdes, les Crassules, les Stapéliées, des bruyères aux mille nuances, et toute une ravissante famille d'Iridiées : glaïeuls, ixias, sparaxis, etc.

Pour un grand nombre d'Orchidées, la récolte est facile, car elles abondent dans certaines régions et une courte traversée en mer ne peut leur être nuisible; mais il en est qui sont loin dans l'intérieur des terres, hors des routes fréquentées, dans des

forêts inextricables ou dans des déserts n'offrant aucune ressource pour celui qui s'y aventure. Les plus difficiles à atteindre sont celles qui habitent les hautes zones, et où l'on n'arrive qu'à travers mille dangers sous un ciel dont la rigueur est intolérable. La population manque sur les hauteurs, les moyens de transport y sont donc impossibles. Il faut avoir tout avec soi, guides, porteurs, mules, chevaux, vivres, armes, caisses d'emballage. Heureux quand, la récolte faite, hommes, mules et plantes ne roulent pas au fond d'un précipice !

Dans les Indes néerlandaises, à Bornéo, plus particulièrement, si riche en *Anæctochilus*, ces ravissantes petites plantes à feuillage orné de dessins argentés ou dorés sur fond de velours, le collectionneur doit les chercher tantôt à 1 400 mètres de hauteur, tantôt au niveau de la mer. Les parties du sol de cette île qui ne bénéficient pas des chaleurs desséchantes de l'été, sont perpétuellement à l'état de marécage et par conséquent malsaines. Cette circonstance cause des déceptions cruelles à ceux qui débutent dans la recherche des Orchidées. Les voyageurs inexpérimentés croient toujours pouvoir faire de riches découvertes dans les profondeurs des forêts vierges, mais après des excursions de plusieurs jours accomplies dans les conditions les plus pénibles, car il faut toujours avoir la hachette à la main, ils sont obligés de revenir à leur point de départ sans avoir rien trouvé.

Ce qu'il y a d'odieux, c'est la transformation de ces régions boisées en îles flottantes ; il n'est pas rare d'y rencontrer des espaces de plusieurs milliers de mètres carrés dont le sol est mouvant et vaseux. Les Dayaks de Bornéo mettent à profit ces marais pour y capturer des sangliers et des cerfs ; dans ce dessein, ils se réunissent, et formant un cercle de rabatteurs, ils acculent ainsi leur proie dans les parties boueuses où elle est facilement tuée à coups de lance.

Pour franchir ces espaces dangereux, les indigènes coupent d'ordinaire des branches d'arbre ou des arbres entiers en nombre suffisant pour former une sorte de pont que l'on passe, soit à pied, soit en l'air, suspendu à la force du poignet, — si la nature vous l'a donné solide. Pour comble de souffrances, ces forêts sont remplies de moustiques et de sangsues. Il est indispensable, pour échapper à leurs atteintes, de faire construire des cabanes de branchages, élevées sur pilotis à plus de deux mètres au-dessus du sol ; les indigènes entretiennent au-dessous de ces huttes un feu produisant une fumée épaisse, afin d'écarter les serpents, les cancrelats et les cousins. Ce n'est qu'alors que les chasseurs d'animaux ou de plantes s'enveloppent pour la nuit d'une mousti-

quaire faite d'étoffe légère. Ils se considèrent très heureux, si, au réveil, leur sang n'a pas alimenté un monde de suceurs.

Voici un autre genre de danger qui menace les collectionneurs dans ces parages. « A l'époque de la floraison du *Cœlogyne asperata*, nommé aussi souvent *Cœlogyne Lowi*, je m'étais rendu, écrit un voyageur, sur les bords de la rivière Amboan, où cette Orchidée croît en abondance. Je fis halte, vers le soir, devant une maison indigène, où je me proposais de passer la nuit, et j'ordonnai à mes hommes de veiller sur les armes et de faire les préparatifs du souper. Les Dayaks étaient occupés à ce moment à trier le riz pour les semailles ; hommes, femmes, enfans, étaient réunis dans le kampong et travaillaient avec ardeur, car les graines devaient être semées le lendemain. Ils m'accueillirent bien, néanmoins, et je m'installai pour prendre le repos dont j'avais grand besoin. Vers dix heures du soir, un vacarme affreux me réveilla ; il semblait qu'une foule fût assemblée devant la maison et s'efforçât de faire le plus de bruit possible ; au bout d'un instant je vis apparaître une dizaine de vieilles femmes qui frappaient sur d'énormes gongs en forme de casseroles ; elles étaient suivies de quinze ou vingt jeunes filles, portant dans leurs mains de gros bouquets de *Cœlogyne asperata* et ayant dans les cheveux des guirlandes de ces fleurs. Cette singulière procession entra dans l'habitation sans cesser un instant son assourdissant tapage ; on plaça devant les femmes des caisses remplies de riz, et les jeunes filles y déposèrent à gauche et à droite les grappes fleuries qui ornaient leur tête. Deux fillettes de cinq à six ans s'avancèrent alors, et ramassèrent ces fleurs, puis elles les répandirent, celles de gauche dans les caisses qui contenaient les graines, celles de droite devant ces caisses.

« La musique se tut ; la cérémonie paraissait terminée. Je pus alors me renseigner auprès des Dayaks sur cette pompe qui m'intriguait fort, et voici ce que j'appris. Dans ces populations naïves, qui font toujours volontiers des dieux des objets naturels qui leur sont utiles, les semailles, comme la moisson, sont une des grandes fêtes de l'année, car la subsistance de la famille en dépend. Or, la joie était d'autant plus grande ce jour-là que les *Cœlogyne asperata* avaient produit des fleurs en abondance, ce qui, selon la croyance des Dayaks, est le présage d'une bonne récolte.

« Cependant les femmes avaient laissé là leur moisson ; le parfum qui s'en exhalait était si puissant, que je fus obligé de quitter la maison et d'aller passer la nuit dans ma chaloupe.

« Quelques jours plus tard, en revenant de mon expédition, je repassai dans cet endroit vers le soir, et je m'arrêtai devant le

même kampong pour y dîner. J'avais fait une récolte fructueuse, et ma chaloupe était chargée d'Orchidées, notamment du *Cælogyne asperata*; dès que les habitans aperçurent ces plantes, leur attitude vis-à-vis de moi se modifia brusquement. Les femmes et les jeunes filles surtout donnèrent les signes de la plus vive agitation; beaucoup d'entre elles se mirent à pleurer et à crier; d'autres manifestaient une violente fureur, et je ne sais ce qui serait advenu si je ne m'étais pas hâté de partir, en distribuant autour de moi des pièces de monnaie et une bonne provision de tabac. Je regagnai mon bateau et m'éloignai sans retard, heureux de sauver à peu de frais mes plantes et peut-être même ma vie; les Dayaks, qui paraissent avoir un culte spécial pour ce *Cælogyne*, et qui considèrent leur existence comme liée à la sienne, ne m'auraient pas laissé emporter ma cargaison la première surprise passée, et peut-être m'auraient-ils fait payer chèrement mon sacrifice. »

Il ne faut pas croire que tout soit terminé pour le vaillant explorateur qui voit son canot chargé d'une ample moisson. D'autres obligations commencent pour lui, obligations des plus sérieuses, car un oubli, une précaution négligée, peut changer son trésor en un monceau hideux de bulbes ou de racines pourries. Il lui faut tout d'abord faire sécher ses plantes dans un endroit ombreux et bien aéré; à cet effet, il les étendra sur des claies ou il les suspendra de façon à ne les emballer que lorsqu'elles seront dépourvues de toute humidité extérieure. Alors, il lui faudra numéroter les espèces, indiquer si elles furent recueillies sur des roches, des branches d'arbres ou sur le sol; le lieu et à quelle date il les trouva; la moyenne de la température de ce lieu, et enfin, si le climat où elles végétaient était humide ou sec, froid ou chaud. Ceci fait, il lui faudra faire un choix de caisses légères qu'il percera de quelques trous sur toutes les surfaces, mais, en ayant soin de fixer sur ces trous, des clous en croix afin d'éviter l'invasion des rats. Au fond des caisses, il lui faudra mettre une couche de copeaux fins et secs, puis un lit de plantes séparées elles-mêmes par des copeaux, un autre lit de copeaux, un autre lit de plantes et ainsi de suite. De tous ces soins minutieux dépend le succès de son expédition. Le but sera complètement atteint, si les Orchidées arrivent en automne en Europe. Les débarque-t-on en hiver, elles ont alors à craindre la gelée et les dangers qui menacent tous les exotiques des pays chauds, hommes et plantes, quand se prolonge la saison froide.

Comprend-on, maintenant, pourquoi les Orchidées valent souvent et sans hyperbole leur poids en or? Il s'en vend tous les

jours des *Masdevallia* qui ne pèsent presque rien, pas le quart de leur valeur en ce métal.

C'est à Londres que se tient le marché des plantes rares. Des botanistes, devenus des spéculateurs à outrance, car ils y exposent leur vie, expédient en Angleterre et de toutes les parties du monde de grandes quantités d'Orchidées qui sont vendues à la criée dès leur arrivée. Si nombreux sont les amateurs, que rapidement achetées, dispersées et classées dans un nombre infini de serres, elles conservent leur valeur. On redoute qu'une trop ardente chasse dans les forêts vierges n'aboutisse à une destruction totale. Ce n'est guère probable et leur réapparition, comme celle de la *Daun Petola* des îles de la Sonde, se produira de nouveau. Nombreuses sont les terres sur lesquelles rayonne un soleil ardent et où, en même temps, règne une humidité chaude et fécondante. Comme le fait très bien remarquer M. E. de Puydt, si l'on veut bien se rappeler que les Orchidées épiphytes habitent une zone de quinze cents lieues de large et de neuf mille lieues de tour, circonférence immense qui enserre l'équateur, et que, dans cette circonférence sont comprises des contrées qui n'ont pas encore été exploitées, on peut se convaincre que les recherches des botanistes de l'avenir ne demeureront pas stériles, et qu'il leur est réservé tout autant de jouissances qu'à ceux de la génération présente.

III

C'est en raison des grandes importations que M. A. de Candolle a pu dire, au dernier Congrès botanique tenu à Paris, que nous approchions d'une époque où l'on connaîtrait tous les genres de plantes. Cela ne suffit pas : il faut doubler le nombre de nos serres, et puisque tant d'Orchidées importées en Angleterre trouvent d'ardens acheteurs, c'est sans doute parce que ceux-ci n'y perdent guère, ou ne serait-ce pas plutôt parce qu'ils y gagnent de l'argent ? C'est à peu près certain en voyant les prix extravagans payés pour certaines espèces. Lors de la vente du *Cypripedium Lawrenceanum Hyeanum*, une variété unique qui fleurit pour la première fois dans les serres de M. Linden en 1885, 10 000 francs furent demandés et octroyés. Les divisions d'un *Cypripedium insigne Sanderæ* ont rapporté plus de 15 000 francs. Un *Vanda*, appartenant à M^{me} Morgan de New-York, a atteint le prix de 9 500 francs. Un *Cattleya Trianae* var., qui figurait dans la fameuse collection de M. Lee, fut divisé en sept

morceaux dont l'ensemble s'éleva, lors de la vente de 1887, à la somme de 18375 francs. Et ainsi de suite, dans beaucoup d'autres cas, avec cette particularité qu'un grand nombre de ces végétaux vendus si chèrement avaient été achetés à des prix très bas. En faisant un choix intelligent parmi les nombreuses espèces et variétés cultivées en Europe, on peut donc se trouver possesseur d'une belle collection de fleurs bizarres, aux coloris les plus délicats, exhalant les parfums les plus exquis de la flore tropicale, et pouvant, en un jour de détresse, offrir à son possesseur une ressource précieuse.

Ce qui fait hésiter bon nombre de personnes, même celles qui ont pour les plantes exotiques une véritable adoration, c'est la croyance qu'une serre d'Orchidées est d'un entretien coûteux, une fantaisie que, seules, les personnes très riches peuvent se donner. Ce serait le cas pour l'amateur qui voudrait posséder toutes les Orchidées, car, à cet ambitieux, il faudrait : 1° une serre humide pour y cultiver les espèces qui proviennent de l'Inde orientale et des pays brûlans de l'Asie ; 2° une serre tempérée pour les espèces américaines, mexicaines et celles originaires des zones tempérées et des autres pays chauds ; 3° un compartiment plus froid, à côté de la serre tempérée, pour recevoir, pendant la période des repos, les plantes qui proviennent d'altitudes très hautes, car plus ces plantes ont eu pour origine des régions climatologiques élevées, plus leur repos doit être prolongé. Il y a encore une catégorie d'Orchidées à feuillage orné et coloré appartenant pour la plupart à la tribu des Néotitiées qui réclame aussi des soins particulièrement attentifs. Il faut à cette tribu, pour acquérir un beau développement, les parties les plus chaudes d'une serre, il faut en tenir même parfois sous cloche, pendant l'hiver, les sujets les plus beaux, tels que les *Anæctochilus*, les *Goodyera*, les *Physurus*, etc., et enfin, veiller surtout à ce que rien de malpropre ne les souille.

Les grands établissemens d'horticulture et d'introduction pour les plantes nouvelles possèdent les différens genres de serres et de bâtimens-annexes que nous venons d'indiquer. On les trouve à Paris, chez MM. Luddemann, Thibaut et A. Rivière ; à Clapton et à Chelsea, chez MM. H. Low et Veitz ; à Bruxelles, chez M. J. Linden, et chez bien d'autres amateurs et horticulteurs dont nous avons le regret de ne pouvoir citer les noms (1).

(1) La maison Rollison, de Tooting, Londres, en tête du savant catalogue qu'elle publie donne des indications précises sur le traitement à appliquer aux Orchidées, qu'elle répartit entre trois serres de températures graduées.

La première, serre intermédiaire (serre tempérée), demande une chaleur de jour de

Revenons aux cultures modestes. Rien de mieux pour en faire ressortir l'utilité et le charme que la lecture de deux citations empruntées à deux orchidologues d'une compétence incontestée.

« Supposons, dit M. E. de Puydt, un amateur qui veuille entreprendre la culture des Orchidées avec des moyens très limités. Deux douzaines de ces plantes lui feront un fond de collection fort intéressant, sur lequel il s'exercera pendant un an sans risquer grand'chose. L'année suivante, plus sûr de lui-même, il s'en procurera aux mêmes conditions un pareil nombre, et ainsi encore la troisième année. Riche alors de soixante-douze espèces qui auront grandi et quelque peu multiplié, l'amateur dont nous parlons n'aura plus qu'à consacrer annuellement une petite somme, soit une centaine ou deux de francs, à des acquisitions de choix en moindre nombre, mais d'espèces plus rares, et, en peu d'années, il aura pris, parmi les orchidophiles, une place honorable.

« Certes, de pareilles dépenses n'excèdent pas le budget ordinaire d'un amateur modeste; mais tandis que bien d'autres végétaux hautement prônés dont on emplit les serres, perdent presque toute valeur après un an ou deux, dans les Orchidées les valeurs croissent avec la plante. Après trois ou quatre ans de culture intelligente, une bonne Orchidée a doublé de prix ou donné des multiplications qui la représentent deux fois. Le plus avantageux est d'en faire une plante d'Exposition, un exemplaire modèle; ce sont ceux-là dont les Anglais donnent des prix fous. En tous cas, si l'on sait se défendre des impatiences et de la passion des nouveautés, une culture bien conduite doit laisser, avec toutes les jouissances de l'amateur, une valeur égale, sinon supérieure à la mise de fonds...

« Il est bien vrai que la culture des Orchidées ne se pratique pas sans beaucoup d'attention et d'assiduité. Est-ce un si grand mal? D'abord, il ne faut rien exagérer; toute plante qu'on veut produire avec honneur en réclame à peu près autant. Mais ces

65 à 75 degrés Fahrenheit (18° à 24° C.) qui sera la nuit de 55 à 65 degrés (13° à 18° C.) à l'époque de la croissance. Pendant celle du repos, la température du jour ne devra pas dépasser 45 à 50 degrés (7° à 10° C.) et celle de nuit 40 à 45 degrés (4° à 7° C.).

La seconde serre ne sera pas tenue plus chaude que la serre froide ordinaire. (Greenhouse), avec température diurne de 55 à 65 degrés (13° à 18° C.), qui pourra descendre la nuit entre 45 et 55 degrés (7° et 13° C.) pendant la croissance et durant le temps de repos jusqu'à 35 à 45 degrés (2° à 7° C.), si les circonstances l'exigent.

Tout le reste des Orchidées s'abritera dans la serre chaude qui pendant la végétation sera chauffée entre 80 et 90 degrés (27° et 32° C.), durant le jour ou davantage, suivant les besoins, et entre 70 et 80 degrés (21° et 27° C.) la nuit. Au temps de repos, on réduira les températures de jour à 55 à 65 degrés (13° à 18° C.), et celles de nuit jusqu'à 50 à 60 degrés (10° à 15° C.).

soins mêmes que sont-ils, sinon la source d'où découlent les plaisirs du véritable botaniste? Ne s'attache-t-il pas à ses plantes en raison directe des peines qu'elles lui coûtent? Ne recherche-t-il pas les difficultés pour l'honneur de les vaincre, et les distractions du travail manuel pour se reposer des fatigues de l'esprit? Ce travail, qui n'a rien de répugnant et n'excède point les forces d'une femme, convient surtout au sexe aimable, et c'est sous son patronage que nous mettons ces bijoux du règne végétal dont les fleurs peuvent orner si longtemps et si richement un salon ou un boudoir, composer de splendides bouquets et, mêlées à quelques feuilles d'Adiantes, des coiffures dont rien ne surpasse la grâce et l'originalité. »

Voici ce que dit M. Linden sur le même objet :

« L'une des dispositions les plus charmantes, les plus simples, et les moins coûteuses qui permettront aux personnes du monde d'avoir quelques Orchidées chez elles, ne fût-ce que pour faire un premier essai avant d'entreprendre l'installation d'une serre spéciale, c'est ce que j'appellerai la serre-fenêtre.

« Les Orchidées s'adaptent particulièrement à l'ornementation des appartemens. Elles ont pour cela des qualités tout à fait précieuses : leur taille généralement modeste, la propreté du compost, leur peu d'exigence, la durée de leurs fleurs ; elles n'ont qu'un seul défaut, c'est de réclamer une serre humide. Or, il est facile de leur procurer cette humidité en les cultivant dans les petites serres de la grandeur des fenêtres, et où on peut leur donner tous les soins voulus. Ces serres sont placées, par exemple, sur un pied à roulettes, permettant de les ranger devant la fenêtre, tout en conservant la possibilité d'ouvrir ou de fermer celle-ci à volonté ; ou mieux encore, on peut installer ces petites serres à la place des fenêtres, en saillie sur la façade de la maison, en dehors de l'appartement. On les chauffe soit au gaz, soit à l'huile, soit à l'esprit-de-vin.

« Rien n'est plus gracieux que ces petites installations peu coûteuses et faciles à réaliser. Rien n'est plus attrayant pour les jeunes filles que de donner aux Orchidées les quelques soins qu'elles demandent, de les voir grandir et produire leur floraison, dont la durée et l'éclat compensent amplement une peine légère. Un grand nombre d'espèces se prêtent à cette utilisation qui n'est connue, semble-t-il, ni en France ni en Belgique.

« Voici comment l'on procède : Les plantes doivent être posées en deux ou trois rangs sur une planchette ; d'autres peuvent être accrochées près du vitrage. Au-dessous de la tablette se trouve une boîte en zinc contenant de l'eau ; pour chauffer celle-ci, on

peut entretenir au-dessous, soit un petit réchaud à gaz, dont la flamme sera maintenue très faiblement, soit une petite lampe à huile ou à esprit-de-vin. Tout ceci ne s'applique guère qu'à la culture pendant l'hiver, car, pendant les autres saisons, si l'amateur ne place dans sa serre que des espèces de serre froide ou tempérée-froide, le chauffage ne sera guère nécessaire. Un tuyau débouchant au dehors emportera les gaz de la combustion, qui ne doivent pas, en aucun cas, pénétrer dans la serre...

« Tous les soins nécessaires, une fois la petite serre installée, consisteront à arroser abondamment tous les deux ou trois jours, ou moins fréquemment, selon la saison, à ouvrir de temps en temps les ventilateurs, lorsque l'air sera à la température convenable, à baisser ou à lever un store, selon que le soleil donnera directement sur la serre ou disparaîtra. Enfin, il faudra repoter quelques plantes tous les ans, au printemps, et laver les feuilles tous les trois ou quatre mois. »

Lorsque nous aurons ajouté qu'un châssis et sa pose, dans une fenêtre, ne reviennent pas à plus de cent cinquante francs, et qu'avec la moitié de cette somme, on peut avoir un choix d'Orchidées belles et robustes, peut-être se décidera-t-on à un essai peu onéreux, en somme, quel qu'en soit le résultat.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE LITTÉRAIRE

BENJAMIN CONSTANT

D'APRÈS SON *JOURNAL INTIME*

On s'est en ces dernières années beaucoup occupé de Benjamin Constant, non pas du tribun, ni de l'orateur, ni du théoricien politique, ni de l'historien des religions, mais de l'homme. Diverses publications ont remis sa figure dans une vive lumière, et particulièrement celle du *Journal intime* où il notait avec autant de sincérité que de clairvoyance les multiples incidens de sa vie intérieure et les états successifs de son âme changeante. Il se trouva que vers la même époque on se reprenait de goût pour les études morales. Le roman d'analyse recommençait d'être à la mode. L'auteur d'*Adolphe* bénéficia de cette coïncidence. Les psychologues à la manière de M. Bourget lui surent gré de la complexité de sa nature. Les sceptiques à la manière de M. Anatole France goûtèrent l'ironie de sa destinée. M. Maurice Barrès le célébra pour s'être déconsidéré. Tous ils furent attirés par ce qu'il y a de déconcertant dans sa physionomie, séduits par ce qu'elle a d'irritant, conquis par ce qu'elle a de suspect. Ils trouvèrent ses erreurs distinguées. Ils lui rendirent hommage parce qu'il avait scandalisé les simples. En ce temps-là le dilettantisme passait pour une élégance. — Ce *Journal intime* (1), enfoui jusqu'à présent dans les

(1) *Journal intime de Benjamin Constant*, publié par M^{me} Melegari, 1 vol. in-8°, chez Ollendorff. — Cf. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, publiées par J.-H. Menos, 1 vol. in-12; chez Savine. — *Lettres à M^{me} Récamier*, 1 vol. in-8°; chez Calmann Lévy. — Consulter sur Benjamin Constant : Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, chez Fischbacher, et surtout le bel article de M. E. Faquet dans le numéro de la *Revue* du 1^{er} juin 1888.

collections d'une revue étrangère et disparue, vient d'être publié en volume. M^{lle} Melegari, qui s'est chargée de cette tâche, s'en est acquittée avec intelligence et avec soin. C'est pour nous une occasion d'étudier le « cas » de Benjamin Constant. Il est curieux et il est instructif. C'est l'un des exemples les plus frappants qu'il y ait d'une vie manquée. On y saisit dans le jour le plus révélateur comment et jusqu'à quel point une belle intelligence peut être desservie par un caractère.

Benjamin Constant du côté de l'esprit est doué admirablement. Sa précocité éclate dans ses lettres d'enfant, si peu enfantines qu'on a attendu d'en retrouver les originaux pour en admettre l'authenticité. Il a le brillant et le solide, un jugement pénétrant et sûr, une intelligence facile et largement ouverte à laquelle ne manque pas même la force. Il connaît les hommes et comprend les idées. Il a, à défaut d'une autre, la fidélité aux idées. S'étant de bonne heure, au temps de son premier séjour en Angleterre, épris de l'idée de liberté, il s'est donné pour mission de l'acclimater en France. Sur ce point il n'a jamais varié. Les plus graves problèmes auxquels est attaché le sort de l'humanité ne le rebutaient pas ; ce n'est pas un mince honneur pour lui que d'avoir, sa vie durant, travaillé à un grand ouvrage sur la question religieuse. Avec cela il a des qualités charmantes. Il a une vivacité spirituelle qui fait qu'on le recherche dans le monde et qu'il s'y plait. Il est brave, avec ce grain de folie dans la bravoure que nous aimons en France. Il est capable de dévouement et de délicatesse, comme le prouvent ses rapports avec son père et avec les enfants que celui-ci eut d'un second mariage. Il a plus d'une fois sacrifié ses intérêts à ses sentimens. Il n'avait pas de méchanceté foncière. — De tous ces dons heureux quel parti a-t-il su tirer ? Ce n'est pas à un autre qu'à lui que nous le demanderons. Son journal et ses lettres contiennent à ce sujet les aveux les plus désespérés. C'est un homme poursuivi par le sentiment qu'il n'accomplit pas sa destinée, qu'il ne remplit pas sa mesure, et qu'il se manque à lui-même. Il essaie de se ressaisir sans y arriver jamais. Tous ses élans sont arrêtés, toutes ses vellétés sont stérilisées, tous ses efforts sont frappés d'on ne sait quelle impuissance. Il comprend qu'il devrait arranger sa vie « avec indépendance et régularité. » Il en forme chaque jour le projet et s'en fait la promesse ; c'est à recommencer le jour qui vient. « Si je continue à me laisser mener et à vivre au jour le jour sans prendre un parti décisif pour que ma vie ne se passe pas comme cette journée, comme cette semaine, comme ce mois, tout est perdu. Mais en aurai-je la force ? » Il savait bien, à part lui, que cette force lui ferait toujours défaut.

C'est pourquoi il se borne la plupart du temps à faire le bilan de ses pertes et à constater l'échec irréparable de ses espérances : « La destinée semble se plaire à me condamner à user ma santé qui est bonne et des talens assez distingués, sans qu'il en résulte ni plaisir ni gloire...

Je mourrai sans avoir rien fait pour cette gloire tant désirée, doué que j'étais de facultés universellement reconnues... Je n'ai pas fait le quart de ce que je devais faire... Il est difficile d'avoir moins profité de ses diverses situations et plus gaspillé son temps, sa santé, sa fortune et sa vie. » Ces phrases et d'autres toutes pareilles reviennent en manière de litanies monotones et plates. Ni la réputation que malgré tout il s'est acquise, ni la popularité qui lui vint sur le tard, ne lui donne le change. Il ne se fait pas d'illusions sur l'état qu'il tient dans l'opinion des hommes. Bien avant le scandale de son revirement politique, il sent peser sur lui le poids de la mésestime. Dès 1809 il ne voulait traverser les rues de Paris qu'en voiture fermée, parce qu'il craignait d'être montré au doigt. Il souffre de cette hostilité dont il se sent entouré; mais il ne peut ni s'en étonner ni en appeler. « Les autres m'ont méconnu. Il ne faut pas que je le leur reproche, car je me suis méconnu moi-même. » Pour réclamer des autres l'estime, il lui manque de croire qu'il y ait droit. Au spectacle de sa propre vie et dans la conscience de sa misère intime, le sentiment qu'il éprouve, c'est, nous dit-il « une sorte de mépris et de découragement de moi-même. » Parfois il s'emporte en de subits accès de révolte : « C'est trop fort de n'avoir ni le plaisir auquel on sacrifie sa dignité, ni la dignité à laquelle on sacrifie le plaisir! » Le plus ordinairement il s'abandonne à la douleur qui s'est installée au plus profond de lui, à une mélancolie morne, sans secousses et sans réveil. Comme il arrive, il généralise son expérience individuelle et prend texte de son infortune particulière pour jeter l'anathème à la vie tout entière. « Tout arrive trop tard dans la vie. Quand le cœur est susceptible de bonheur, le bonheur n'y est pas; quand le bonheur vient, le cœur n'y est plus. » Désormais il ira ainsi traînant misérablement une vie dont il a cessé même de rien espérer, « une existence agitée qui vieillit sans s'asseoir et qui n'a pas la dignité de son âge. » Et l'éclat posthume, le prestige des funérailles pompeuses n'effacent pas dans notre mémoire le souvenir de ces années désolées où le vieillard usé de corps, usé d'âme, ne se ranimait que pour les émotions du jeu : « Je mange ma soupe aux herbes et je vas au tripot. »

D'où provient comme d'une source cachée cette ombre qui s'est répandue sur toute la vie de cet homme, l'un des plus éminents entre les hommes distingués? Dans cette organisation, à tant de points de vue privilégiée, quel a été le vice intérieur? Dans ce concours de tant de belles facultés laquelle a fait défaut, et de telle sorte que toutes les autres, pour avoir été privées de ce seul support, en soient devenues comme inutiles? Nous le verrons assez clairement en recherchant de quels élémens et sous quelles influences s'est formée la complexion morale de Benjamin Constant.

C'est lui qui signale « ce mélange d'égoïsme et de sensibilité qui

se combine dans la nature d'Adolphe pour son malheur et celui des autres. » Il est impossible d'avoir mieux lu en soi-même, et nous n'avons qu'à creuser dans le sens qu'on nous indique. Une sensibilité très vive et très exigeante, avide d'émotions et de jouissances, tel est bien chez Benjamin Constant le fond même de la nature. Chez lui le désir impétueux et impérieux veut être satisfait sitôt que conçu et se traduit en emportemens fébriles. La résistance l'irrite, et le refus le rendra fou. Ce qu'il demande, il l'exige. On l'aimera, ou il se tuera. Or son désir s'étend à toutes choses. « Au fond, dit-il, je ne puis me passer de rien. » Pour contenter ce besoin de sensibilité, il est parti dans toutes les directions. Il s'est de bonne heure mêlé à la vie et d'abord adressé à l'amour : « La plus grande cause de l'agitation de ma vie est le besoin d'aimer : il faut le satisfaire à tout prix. » Déçu par l'amour, il s'est rejeté vers l'ambition, quitte à les mêler trop souvent et à embrouiller les intrigues de la politique avec les intrigues de l'amour. Enfin ce que ne lui avait donné ni le hasard des affaires ni l'imprévu du cœur de la femme, il le demanda au jeu : c'est à savoir l'émotion sans objet, à l'état pur et à vide, l'émotion pour elle-même.

Une pareille disposition d'esprit fait les grands passionnés ou les grands aventuriers. Benjamin ne fut ni l'un ni l'autre, n'ayant été marqué par la destinée pour aucune sorte d'héroïsme. C'est la faute du temps. Ceux qui, étant de race affinée et d'intelligence cultivée, passèrent leur jeunesse dans cette fin du xviii^e siècle défaillant et qui s'affaissait sous tant de ruines, y respirèrent une influence mortelle : ils furent impropres à la vie. C'est la génération de Werther et celle de René. Étrange lassitude qui précède l'expérience et la condamne par avance à n'être qu'une série de déboires ! Adolphe a souffert plus qu'un autre de ce mal, apporté en naissant, de la satiété. Ce qu'il a souhaité le plus ardemment, à l'instant qu'il l'obtient ne lui donne pas ce qu'il avait espéré. Ce qu'il s'est efforcé de saisir lui échappe dans l'effort même qu'il fait pour le posséder. Il s'étonne, une fois l'élan brisé, d'être travaillé encore par la même inquiétude. « Tout me semble précaire et prêt à m'échapper. Ce que j'ai ne me rend pas heureux... J'ai désiré beaucoup de choses dans ma vie ; je les ai presque toutes obtenues, et, après les avoir obtenues, j'ai déploré mon succès... Mon cœur se fatigue de tout ce qu'il a et regrette tout ce qu'il n'a pas... » Ce désenchantement s'étend sur toutes les choses ; il semble qu'un souffle venu on ne sait d'où en ternisse à mesure les vives couleurs. C'est le souffle même du néant. Derrière tous ces effondremens partiels, on découvre et on aperçoit surgir l'image de la mort. Benjamin, très jeune, en est obsédé : « J'ai, comme vous le savez, ce malheur particulier, que l'idée de la mort ne me quitte pas. Elle pèse sur ma vie, elle foudroie tous mes projets... » Ainsi toujours jetée en avant par les impulsions de la sensibilité et repoussée toujours par les échecs que le désenchantement lui fait

subir, l'âme n'arrive pas à trouver le repos. Partagée entre le désir et le regret, qui se succèdent invariablement en elle et qui presque s'y accompagnent, elle oscille de l'un à l'autre, en proie à une perpétuelle mobilité.

D'autres raisons, les influences extérieures qui par malheur allaient dans le même sens où tendait sa nature, ont contribué à faire de la mobilité la loi elle-même du caractère de Benjamin Constant. Il ne trouve dans les conditions de sa vie aucune fixité, mais au contraire rien que de changeant, d'errant et de décousu. Né en Suisse, transplanté en Hollande, promené d'Oxford à Erlangen, d'Edimbourg à Paris, séjournant tantôt à la cour de Brunswick et tantôt à celle de Weimar, en réalité il n'a pas de patrie. Son éducation est sans règle. Il passe de la tendresse de deux femmes qui le choient en enfant gâté, à la tutelle d'un précepteur sévère. De bonne heure il est laissé à lui-même. Il fait des sottises qu'il qualifiera plus tard d'énormes. J'allais dire qu'il est sans famille. Mais plutôt de sa famille lui est venue cette autre tendance qui, le mettant sans cesse en lutte avec lui-même, a définitivement installé dans son cœur le désaccord et la contradiction.

Faisant quelque part l'inventaire des qualités qu'il a trouvées dans l'héritage des de Constant, Benjamin signale « ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation de persifler le sentiment, de n'attacher du prix qu'à l'esprit et à la gloire... » Il put tout à l'aise observer ce tour d'esprit chez son père, M. Juste de Constant, pauvre homme, inhabile à se conduire, maladroit et pusillanime, à moitié déclassé par son second mariage. Ce père, chez qui la sécheresse du cœur se compliquait et s'augmentait par la timidité de l'esprit, ne sut inspirer à son fils nulle confiance. Il fut pour lui « non pas un censeur, mais un observateur froid et caustique, qui souriait d'abord de pitié et qui finissait bientôt la conversation avec impatience. » Cette contrainte est, dans les rapports de père à fils, ce qu'on peut imaginer de plus fâcheux. La confiance a besoin pour se développer d'être encouragée ou peut-être sollicitée. L'abandon est une habitude autant qu'un besoin. Faute de pouvoir se livrer, et toute expansion étant impossible, Benjamin s'accoutume de bonne heure à se replier sur soi. On a dit justement qu'il n'avait pas eu d'enfance.

Forcé de se replier ainsi sur soi-même, on en vient par une pente insensible à ne vivre que par soi et que pour soi. La nécessité se change en habitude et l'habitude en plaisir. On s'observe, on s'analyse. On n'est occupé que de ses souffrances et plutôt des imaginaires. On se complait dans le spectacle de sa misère. On prolonge sous les yeux de l'âme le spectacle de ses erreurs. On trouve à se les reprocher un charme stérile. On est la substance de sa propre pensée. On est à soi-même tout l'univers. C'est l'égoïsme intellectuel, si voisin de l'autre qu'il se confond souvent avec lui. — Cette habitude qu'a Benjamin Cons-

tant de rédiger son journal, de tenir registre des états de son âme et de noter les nuances de sa sensibilité, prouve assez que, quoi qu'il puisse dire, il s'intéresse à lui-même. Mais il ne s'intéresse pas à ce qui n'est pas lui. Il est indifférent aux autres. Cela mène à les mépriser. « Le genre humain est né sot et mené par les fripons. C'est la règle... » Voilà une règle bien étroite et bientôt formulée. Mais Benjamin s'empresse d'accepter cet aphorisme qui autorise tous ses dédains.

Le meilleur moyen pour élever une barrière entre les autres et nous, c'est la raillerie. Tel est aussi le ton habituel de la conversation de Benjamin Constant. Il avoue qu'il ne peut causer sérieusement. Cela n'a pas laissé que de lui nuire auprès de ses contemporains déconcertés et indisposés par cette manie de persiflage : « Ce qui m'a toujours fait du tort, ce sont mes paroles. » Les gens n'aiment guère à s'apercevoir qu'on se moque d'eux. L'avantage que trouve Benjamin à cette plaisanterie perpétuelle c'est qu'elle lui permet « de cacher ses véritables pensées », de réserver l'intérieur et de s'assurer cette indépendance dont il est si jaloux. Seulement le jeu qu'il joue est dangereux : on ne s'y livre guère impunément. Le pli de l'ironie une fois contracté ne s'efface plus. Ayant commencé par railler les autres on finit par se railler soi-même. Ainsi fait Benjamin, et il s'en vante : « Il y a en moi deux personnes, dont l'une observe l'autre... Je m'amuse de tous les embarras où je me trouve, comme si c'étaient ceux d'un autre. Je suis furieux, j'enrage ; mais au fond cela m'est absolument égal... La meilleure qualité que le ciel m'ait donnée c'est celle de m'amuser de moi-même. » C'est lui qui souligne ces derniers mots. Échapper à la duperie de soi-même, n'est-ce pas le suprême effort d'un esprit libre ? Ce détachement lui semble très philosophique et signe d'une intelligence supérieure. Il ne sait pas, ce moraliste pénétrant, que la dernière illusion à laquelle nous ayons le droit de renoncer c'est celle qui nous fait croire en nous.

Cette sensibilité ardente et désenchantée et ce tour d'esprit ironique en se combinant aboutissent à faire de Benjamin le plus irrésolu des hommes et le plus inconsistant. Son esprit indécis et flottant est incapable de se fixer. Il hésite, perd le temps d'agir et ne conçoit un projet que pour l'abandonner au moment de l'exécution. « Après avoir pris toutes mes précautions pour partir et voyager toute la nuit, ma chambre était chaude, mon lit bon : je suis resté et c'est l'image de tous mes projets. » Ç'a été le supplice de toute sa vie. — Il ne fait pas difficulté de l'avouer quand il est seul avec lui-même et quand il s'examine. Il essaie de s'en défendre quand on le lui reproche ; et comme il est raisonneur subtil et sophiste ingénieux, il se trouve des excuses qui peuvent faire illusion. Ce qu'on appelle du nom d'indécision et pour quoi les hommes ont coutume d'être sévères, ne serait-ce pas tout simplement le produit d'une intelligence plus clairvoyante et qui aperçoit d'abord les objections ? « C'est une accusation

à laquelle tous les gens éclairés sont exposés parce qu'ils voient les deux ou pour mieux dire les mille côtés des objets et qu'il leur est impossible de se décider, de sorte qu'ils ont l'air de chanceler tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. » L'argument est spécieux, et il est commode de faire de l'aptitude à se résoudre l'apanage de la sottise. Parce que ceux qui ont l'esprit obtus sont volontiers entêtés, il ne s'ensuit pas que la fermeté procède de l'inintelligence. Ceux qui prennent parti, ce n'est pas qu'ils soient incapables d'apercevoir plus d'une idée, mais c'est qu'apercevant plusieurs idées ils sont capables de les comparer et de les subordonner. — De même Adolphe professe une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques. « Lorsque j'entendais la médiocrité disserter avec complaisance sur des principes bien établis, bien incontestables en fait de morale, de convenance ou de religion... je me sentais poussé à les contredire... Les sots font de leur morale une masse compacte et indivisible. » Ils ont tort sans doute. Les gens d'esprit savent combien ces maximes sont inégales à la réalité et combien les faits dépassent ces formules où on prétend les enserrer. S'ils acceptent pourtant ces principes tout grossiers qu'ils soient, ce n'est pas parce qu'ils en sont dupes, mais c'est qu'ils ont reconnu qu'il y a plus d'inconvénients à s'en passer qu'à s'y soumettre. Il est des mots pour discréditer les idées et des artifices de langage merveilleux pour brouiller les notions. Benjamin Constant est un des maîtres de la langue. Il a l'esprit fertile et souple. — Ou encore l'indécision ne serait-elle pas un effet de la bonté ? Il est aisé d'aller droit devant soi quand on ne songe qu'à soi. On hésite pour peu qu'on regarde autour de soi et quand on craint de faire souffrir. Or Benjamin déclare que tout ce qu'il respecte sur la terre, c'est la douleur. Il est convaincu que « la véritable moralité consiste à éviter le plus qu'on peut de la douleur. » Pour lui, devant Dieu et devant sa conscience, il proteste que dans tout ce qu'il a fait il n'a jamais eu que de bons motifs. Les tergiversations, les atermoiemens, les repentirs et les retours, et toutes ces lenteurs qu'on lui a tant reprochées ne portaient que des intentions les meilleures. Il est dommage seulement que ces intentions si bonnes aient eu des résultats si fâcheux. Il n'a su que prolonger les situations les plus douloureuses et non pas épargner la souffrance, mais la faire durer. Apparemment c'est qu'une pitié passagère et languissante n'est pas la même chose que la bonté, et que la notion de bonté ne se conçoit même pas si elle n'est complétée par celle d'énergie. Mais l'énergie est ce qui fait à Benjamin Constant le plus cruellement défaut. Il est incapable de vouloir. Cela chez lui est essentiel. Sa volonté est paralysée et frappée d'une sorte d'ataxie. Il souffre d'une lésion de la volonté. Le trait dominant de son caractère, c'en est l'irréparable faiblesse.

Ceux qui sont atteints de cette sorte d'infirmité recueillent de cou-

tume, à défaut de l'indulgence, la pitié. On devine que si grande doit être leur détresse ! Ils se sentent ridicules dans ce tiraillement perpétuel de leurs projets contradictoires. Une bibliothèque promenée à travers l'Europe avec ses volumes dépareillés et usés par le voyage, tel est l'emblème qui semble à Benjamin symboliser assez exactement son âme. Avec sa manie de l'indépendance il est sans cesse dépendant d'autrui, en quête d'un conseil, en train de plaider sa cause et cherchant à justifier ses actions. Ne se suffisant pas à lui-même, il a besoin d'être approuvé. Il s'occupe de cette opinion qu'il affecte de dédaigner. Les personnes à qui il confie ses incertitudes et dont il implore dans des cas particulièrement embarrassés les bons offices, sont attristées, révoltées parfois de cet excès de timidité. C'est ce qui arrivait à celle qui fut son amie la plus fidèle et la plus dévouée, à sa cousine Rosalie de Constant. Elle remarque que la faiblesse de caractère a pour effet habituel de vicier les meilleures natures, et d'y produire les pires défauts. L'un de ceux qu'elle lui reproche, c'est qu'avec un cœur sincère il trompe tout le monde. Cela même est inévitable et l'auteur du *Journal* en fait maintes fois l'aveu. « Je dois passer mon temps à mentir et à tromper la fureur qui m'épouvante... Soumettons-nous et dissimulons, c'est l'art du faible. » C'est un art sujet à beaucoup de mécomptes. Faute d'avoir assez de courage pour faire face aux difficultés, et parce qu'on veut sans cesse biaiser et ruser, finalement on s'embarrasse dans ses propres habiletés. On s'engage en des impasses d'où l'on n'a pas d'espoir de sortir à son honneur. On s'irrite. On s'emporte en violences. Cette amertume de langage, cette sécheresse et cette dureté dont Benjamin s'est rendu tant de fois coupable, ce n'étaient que d'autres aspects de la même faiblesse. — Aussi bien il s'est lassé de bonne heure d'essayer de donner à sa vie une direction qui lui échappe toujours. Il se résigne à y assister en témoin ennuyé et en spectateur narquois. Un demi-fatalisme lui sert à excuser cette défaillance suprême : « Je me laisse conduire en grande partie par la destinée, parce que je crois qu'elle est présidée par une intelligence bienveillante. » Il dira d'autres fois et plus simplement : « Il faut s'en remettre aux événemens... Que faire contre le sort?... Faut-il se confier au hasard ? Va pour le hasard ! » Il sait pourtant mieux qu'un autre que ce mot de hasard est un mot vide de sens. C'est lui qui a écrit cette phrase profonde : « Les circonstances sont bien peu de chose, le caractère est tout. » Mais dans la déroute du caractère les circonstances reprennent leur empire. Elle s'en va à la dérive, prenant toutes les directions, subissant tous les heurts, virant à tous les détours de la route, cette vie sans guide... Quelle pitié ! Et comme il est juste ce mot de Benjamin Constant sur Adolphe « si misérable dans sa faiblesse ! »

Faut-il voir comment se traduit dans les actes le caractère dont

nous venons d'analyser la complexion malade et faut-il suivre les vaines agitations de ce cœur désemparé? Benjamin Constant a vingt ans; il a déjà commis plus d'une sottise. Le hasard, maître de sa vie, fait qu'il rencontre sur son chemin M^{me} de Charrière et qu'il lui plaît pour sa grâce de gamin désabusé et pour les boucles de ses cheveux blonds. Il devient le chérubin de cette marraine très quadragénaire. Elle achève de le déniaiser et complète l'œuvre bien commencée de son scepticisme. Elle aura à s'en repentir et souffrira du ton des lettres qu'il lui adresse, léger jusqu'à l'impertinence et indélicat jusqu'au cynisme. Il fera si bien qu'il tuera chez elle même le regret. Elle le reverra sans émotion et sans plaisir : « Nous n'avons ri ensemble de rien, sinon de nous-mêmes, ou plutôt l'un de l'autre. » — Le hasard a parfois des jeux méchants. Benjamin se laisse marier à Wilhelmine, baronne de Cram, qui est sans beauté, sans esprit et sans cœur. Comme bien on pense, il fut dominé par elle : « Ah! ce n'est pas l'esprit qui est une arme, c'est le caractère. J'avais bien plus d'esprit qu'elle, et elle me foulait aux pieds. » Par bonheur, Wilhelmine abusa du droit qu'a la femme d'être une peste. Ses intrigues étaient d'ailleurs publiques et internationales. Suivant le mot de son mari, elle tâtait de toutes les nations. Un divorce intervint. — Tout autre que Benjamin eût été à jamais dégoûté du mariage; mais l'imprévu est l'unique règle de sa conduite : il ne rêve que de recommencer l'épreuve. Il se fait des félicités légitimes une image délicieuse : il avait l'âme conjugale. Son journal et sa correspondance sont remplis de projets de mariage parmi lesquels il en est de saugrenus et dont au surplus aucun n'aboutit. Il s'adresse à tous les échos, demandant une femme. La liste des candidates est longue et variée : Julie Talma, femme divorcée du grand tragédien; M^{me} Lindsay, quarante ans et mère de deux enfans naturels; Amélie, « trente-deux ans, point de fortune, et des ridicules que l'âge a consolidés »; Antoinette, « vingt ans, de la fortune et point de ridicules, commune de figure et n'a rien de français; » Rosette, qui malheureusement est laide; Adrienne, qu'il est dans la nécessité de refuser, bien que sa tante la comtesse de Nassau lui promette une fortune considérable. — Pour ce qui est de sa conduite envers M^{me} de Staël, elle est assez connue sans que nous ayons besoin d'en recommencer l'histoire.

Cependant, au cours d'une lettre datée de 1800 il s'informe de ce que peut être devenue une M^{me} de Mahrenholtz ou de Hardenberg qui doit avoir trente et un ans. Quatre ans plus tard le journal intime mentionne une lettre d'elle lui annonçant qu'elle vient de se remarier avec le général Dutertre que Benjamin à ce propos n'hésite pas à traiter de sot. Bientôt après il la rencontre et reste indifférent. Il la revoit à Paris en 1806. Charlotte devient sa maîtresse. « Journées folles, délices d'amour! que diable cela veut-il dire? Il y a douze ans que je n'ai rien éprouvé de pareil : c'est par trop fou! » Poussez jusqu'au paragraphe

suisant : « Soirée avec Charlotte. La fièvre passerait-elle, et l'ennui commencerait-il? J'en ai diablement peur. » Après quoi il l'épouse.

Benjamin a quarante-sept ans. Il va connaître la passion pour la première fois. C'est bien la passion qui parle dans ses lettres à M^{me} Récamier, la passion toute pure, à la fois brûlante et respectueuse, exigeante et timide, enragée par la coquetterie, consolée par un sourire, jalouse de tout, heureuse d'un rien, la passion telle qu'elle éclate dans le cœur novice des très jeunes gens. C'est le malheur de Benjamin que son cœur n'a jamais consulté son âge. Cette passion pour M^{me} Récamier lui a fait commettre la plus retentissante de ses erreurs. Tant qu'enfin, lassé de toujours demander sans rien obtenir, et la déception éclairant à ses propres yeux la folie de cet amour, il céda lui-même à « l'inextinguible fou rire. » Il n'avait pas cessé, d'ailleurs, de faire des vœux pour le bonheur de Charlotte et de protester, fût-ce auprès de Juliette, de son inébranlable attachement pour son « ange de femme. »

On dira : « Où est dans tout cela le crime de Benjamin? Va-t-on lui reprocher d'avoir eu part à l'humaine faiblesse? N'est-ce pas la condition du cœur de changer sans cesse? et dans quel temps l'a-t-on vu demander à la raison la loi de son changement? » A beaucoup ces variations semblent charmantes ; elles sont l'unique cause de leur sympathie pour Benjamin Constant. Il est pourtant dans cette vie où abondent les spectacles étranges tels épisodes devant lesquels l'indulgence la plus déterminée se trouve à bout et à court d'excuses. Il n'y avait qu'un Benjamin pour proposer à la femme qu'il épouse de l'épouser secrètement et de prolonger le mystère afin de ne pas porter ombrage à une maîtresse impérieuse. Mais surtout il n'y avait que lui pour s'applaudir d'une pareille combinaison et y voir le triomphe de l'incomparable délicatesse de ses sentimens : « Nous avons tout combiné de la manière qui nous a paru la meilleure et la plus délicate comme sentiment... » Qu'il puisse y avoir dans un arrangement si ingénieux quelque chose d'humiliant pour celle à qui on l'impose, ce scrupule ne se présente même pas à son esprit. Il s'étonne, la chose faite, que sa femme en ressente malgré tout quelque tristesse. Il se rendra compte un peu tard de la véritable nature de son action : « Je sens très bien ma situation, le mal que je fais et que je laisse faire, et la manière dont j'abuse d'une personne vraiment angélique qui, malgré sa douceur, a plus d'une fois été malade de désespoir. » En fait, elle avait tenté de s'empoisonner.

Il est à peine besoin de rappeler la conduite que tint Benjamin Constant aux Cent-Jours. Le 19 mars 1815 il lançait le fameux article du *Journal des Débats* : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Un mois s'était à peine écoulé, Benjamin acceptait d'entrer au service du « rusé demi-

sauvage échappé de la Corse. » Il était conseiller d'État et rédigeait l'acte additionnel. Dans son *Mémoire sur les Cent-Jours*, il a fait l'apologie de sa soudaine conversion. D'autres ont plaidé pour lui les circonstances atténuantes. Il a subi, dit-on, le même entraînement général qui ramenait alors toute la France à Napoléon; en se rapprochant du pouvoir il n'a abdiqué aucune de ses idées; il a fait acte de politique et servi la cause du libéralisme. Nous sommes devenus assez sceptiques en matière politique et nous ne voulons pas mal de mort à ceux qui se plient à la nécessité des temps... La vérité est que Benjamin Constant écrivit l'article des *Débats* pour plaire à M^{me} Récamier et sous l'influence d'une société qui devait le mois d'après le regarder « comme un pestiféré. » Sollicité par Napoléon il céda à la tentation parce qu'il était dans sa nature de toujours céder. Il n'y eut dans cette affaire ni calcul, ni souci d'aucun intérêt relevé. Il n'y eut qu'inconséquence et maladresse. — En 1830, ruiné par le jeu, Benjamin accepte que le roi Louis-Philippe lui paie ses dettes. L'offre fut faite avec ménagemens, reçue avec défiance; il n'en reste pas moins que pour un chef d'opposition c'est une fin médiocre, alors même qu'on se montre bien déterminé à n'avoir aucune reconnaissance du service rendu. Au temps de sa prime jeunesse, Benjamin se demandait : « Qu'est-ce que la dignité? » Et il répondait que ce n'est rien. Ce point de vue a influé sur toute sa vie.

Les défauts chez Benjamin Constant sont les défauts du caractère; mais comme tout se tient dans les natures mêmes où semblent régner le désaccord et la contradiction, ces défauts affectent toute la personne et du cœur remontent à l'esprit. C'est aussi bien la vérité dont nous aurions trouvé la confirmation dans l'œuvre même de Benjamin Constant si nous avions eu la place et le loisir d'examiner l'influence exercée par le publiciste sur les affaires de son temps et de soumettre à l'analyse les écrits qu'il a laissés. Que si ses idées n'ont pas eu sur le développement de la pensée contemporaine une action en rapport avec leur justesse, leur hardiesse et leur générosité, ce n'est par pour une autre cause. Il n'est pas indifférent, quand on écrit un livre pour défendre l'idée religieuse, de l'avoir commencé dans le dessein justement contraire. Benjamin Constant admire l'utilité des faits et aussi leur complaisance. Ces dix mille faits dont il avait noté les premiers sur des cartes à jouer à la table de M^{me} de Charrière, il n'avait eu dans toutes les vicissitudes de son ouvrage qu'à en modifier la disposition. Il s'en était servi comme on se sert de soldats, en changeant de temps en temps l'ordre de bataille et leur faisant faire volte-face au commandement. Cela est d'un habile tacticien ou d'un prestidigitateur adroit, plus que d'un apologiste très convaincu. Or, il n'est que la conviction qui se communique et qui s'impose. Pour lui, Benjamin Constant n'est jamais entièrement de son avis. On reproche à son éloquence d'être

froide, à son argumentation d'être lucide plutôt qu'entraînante. C'est qu'il est indifférent aux intérêts de l'humanité : mauvaise condition pour les défendre avec chaleur. Il méprise les hommes ; disposition fâcheuse pour qui a mission de revendiquer leurs droits. Grand homme devant la liberté !... s'il y croyait. L'égoïsme est cause d'infériorité dans la vie intellectuelle qui a besoin comme l'autre de sympathie et d'abnégation. Et il se retourne contre nous. Car ce n'est pas en nous, c'est en dehors et au-dessus, que réside le principe qui peut mettre la paix dans l'âme, l'harmonie dans les facultés et l'unité dans la vie. Benjamin le comprenait comme il comprenait tout, et il l'a dit à l'occasion : « Le sentiment du devoir accompli est une chose admirable et donne un calme qui diminue la moitié de la peine qu'on éprouve dans quelque circonstance que ce soit. L'indécision est le grand supplice de la vie. Or il n'y a que le devoir qui nous en préserve. »

Mais il était dans la destinée de cet homme si intelligent de n'appliquer aucune des idées qu'il concevait le plus nettement et de ne jamais vouloir ce qu'il souhaitait le mieux. Si nous nous placions à ce point de vue du bien qui est celui même que Benjamin Constant nous indique, nous aurions contre lui trop beau jeu. Au surplus, il n'a jamais pris fantaisie à personne de saluer en lui un héros du devoir. On l'admire pour le raffinement de son esprit, et pour l'incomparable distinction de sa nature. Donc nous nous sommes demandé à quoi ont abouti ces qualités éminentes : c'est à lui faire commettre quelques fautes véritablement trop lourdes et à le mettre en telles occurrences sensiblement au dessous de l'humanité moyenne. Nous avons laissé de côté ces « maximes communes » où se complaisent les sots. Nous constatons seulement qu'en des circonstances signalées et dans des occasions éclatantes, cet homme supérieur, à l'esprit si fin, à l'ironie si nuancée, aux contradictions si distinguées, au scepticisme si délicat, s'est montré décidément par trop inélegant.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Le Parlement est rentré en session le second mardi de janvier comme la Constitution le prescrit. Les deux Chambres avaient tout d'abord à procéder à la reconstitution de leurs bureaux, ce qui n'était qu'une formalité au Luxembourg, mais ce qui, au Palais-Bourbon, n'allait pas sans difficultés. On se rappelle qu'à la fin de la session dernière, après la mort du regretté M. Burdeau, M. Brisson avait été élu président. Il s'agissait de savoir s'il serait maintenu au fauteuil présidentiel ou s'il y serait remplacé. Toutes les vraisemblances étaient pour la première hypothèse. La situation n'était plus entière : M. Brisson était en possession d'état, et beaucoup de députés, après une première lutte infructueuse, se demandaient si le plus simple n'était pas de le laisser bénéficier de l'axiome : *Beati possidentes*. On a beaucoup reproché aux modérés d'avoir abandonné sans résistance le champ de bataille à leurs adversaires. Ce reproche est-il fondé ? Un parti ne doit jamais désertier le combat, soit ! et nous serions les premiers à accuser les modérés de défaillance s'ils n'avaient opposé aucun concurrent à M. Brisson. On oublie trop qu'ils lui ont opposé M. Méline, il n'y a guère plus de trois semaines, et que M. Méline s'est trouvé en minorité. Les plus ardents demandaient, le 8 janvier, un nom, un nom quelconque sur lequel ils pourraient se compter. Ils s'étaient comptés déjà sur le nom de M. Méline, qui n'est pas un nom quelconque. Fallait-il recommencer ? Tout porte à croire que la seconde expérience n'aurait pas été plus heureuse que la première ; peut-être même l'aurait-elle été moins.

Est-ce à dire que la majorité de la Chambre ait changé de place, et qu'elle soit passée des modérés aux radicaux ? Si on avait pu le craindre, le vote qui a eu lieu jeudi sur la question Gérault-Richard aurait prouvé qu'il n'en est rien. La vérité est que le parti modéré, après l'échec de M. Méline, n'avait plus de candidat à opposer à M. Brisson. C'est encore là une de ces situations dont on s'étonne, dont on s'indigne même volontiers au dehors. Comment se fait-il qu'un parti manque d'hommes au moment où il en a le plus grand besoin ? On s'en émeut, on s'en inquiète ; mais ceux qui sont au courant de l'histoire parlementaire dans tous les pays, savent fort

bien qu'un parti, même le plus considérable, n'a jamais que trois ou quatre hommes disponibles pour les plus grands emplois. Il y en a d'autres, certes, qui ont tout autant d'esprit, de talent, d'expérience, d'éloquence, et qui peuvent même en avoir davantage, mais qui, pour des motifs divers, ne sont pas immédiatement utilisables. Les uns ont trop servi et supportent encore le poids de certaines responsabilités; les autres pas assez, et ne peuvent pas aspirer à jouer tout de suite les premiers rôles. Le parti modéré, au début de la législature actuelle, avait trois hommes qui réunissaient les conditions voulues pour remplir toutes les fonctions. Trois seulement? dira-t-on encore : c'est peu ! C'est beaucoup, au contraire, et aucun autre parti ne pourrait en fournir davantage. Ces trois hommes étaient M. Casimir-Perier, M. Burdeau et M. Dupuy. Avec eux, le parti modéré a fait face, pendant plus d'une année, à tous les besoins d'une situation qui s'est plusieurs fois modifiée. M. Casimir-Perier a été porté à la présidence de la République et M. Burdeau est mort : il n'est plus resté que M. Dupuy, et alors on s'est trouvé au dépourvu. Cette pénurie, cette insuffisance de personnel ne durera probablement pas. D'autres hommes se formeront, ou émergeront : mais, pour le quart d'heure, le parti modéré avait épuisé ses ressources, tandis que le parti radical avait conservé toutes les siennes. Il ne manquait pas au parti radical un seul de ses premiers sujets : ils étaient là, sous la tente, pleins d'ardeur et d'impatience. Depuis un an, qu'on nous passe la familiarité du mot, pas un seul n'avait pu être casé. Les radicaux les avaient inutilement présentés ou offerts comme candidats à la présidence du Conseil, à la présidence de la Chambre, à la présidence de la République : chaque tentative avait abouti à un échec. Les radicaux avaient été battus sur tous les points. L'état de choses qui en est résulté ressemble un peu à celui qui succède à des élections où deux listes se sont trouvées en présence, et où la tête de l'une a été élue, tandis que l'autre tout entière est restée en ballottage : au second tour de scrutin, le parti triomphant n'a plus que la queue de sa liste à opposer à la tête de la liste adverse, et, naturellement, il perd de ses avantages relatifs. C'est ce qui vient d'arriver au Palais-Bourbon, et voilà pourquoi M. Brisson a été élu : il faut réduire la victoire des radicaux à ses justes proportions.

Ajoutons, afin d'avoir tout dit, que, par le fait même que le parti modéré est au pouvoir, le ministère a encore prélevé sur lui une demi-douzaine d'hommes plus ou moins distingués pour les faire entrer dans sa propre composition. Ce n'est un secret pour personne que plusieurs membres de la majorité ont fait des démarches pressantes auprès de M. le ministre de la marine dans l'espoir qu'il accepterait la candidature à la présidence. M. Félix Faure a été déjà vice-président de la Chambre et il possède la sympathie de tous ses collègues. Qu'il eût été élu contre M. Brisson au mois de décembre, cela est certain;

qu'il eût encore été élu le 8 janvier, cela est probable ; mais le ministre n'a pas voulu courir l'aventure. Il a compris que, bon gré malgré, M. Félix Faure ne serait pas un candidat ordinaire, mais bien son candidat à lui. Dès lors, l'échec de M. Faure, s'il s'était produit, serait retombé sur le cabinet tout entier. Cette considération a sa valeur, et on s'explique, sans être obligé de les approuver, les motifs pour lesquels les collègues de M. le ministre de la marine ne lui ont pas rendu sa liberté. En tout cas, ils ont eu tort d'ébruiter une démarche qui avait été faite discrètement auprès de M. Félix Faure, et de communiquer à la presse les motifs de leur détermination. Dire publiquement que M. Faure n'avait pas assez de chances de succès pour qu'on risquât la bataille avec lui, c'était décourager d'avance toute velléité de mettre en avant une candidature différente. M. Félix Faure était, en effet, de l'aveu général, le meilleur concurrent à opposer à M. Brisson, et, si on le déclarait battu d'avance, aucun autre ne pouvait plus engager le combat.

On a dit dans certains journaux, mais plus particulièrement à l'étranger, que l'élection de M. Brisson portait indirectement atteinte à la situation de M. le Président de la République. La raison qu'on en a donnée est que M. Brisson a été le concurrent radical de M. Casimir-Perier à la présidence. De loin, et surtout du dehors, on ne voit les choses que très en gros : c'est dire qu'on les voit mal, parce qu'on n'en saisit pas les nuances. Parmi ceux qui ont élu M. Henri Brisson, les trois quarts pour le moins protesteraient avec la plus grande énergie contre l'intention qu'on leur prête. Ils ont vu que le parti modéré n'avait pas de candidat ; ils ont jugé dès lors sans inconvénient de voter pour un vieux républicain dont l'honorabilité personnelle permettait de faire trêve, sur son nom, aux hostilités quotidiennes de la politique. M. Brisson serait certainement le plus empressé à répudier la signification qu'on a voulu donner à son succès : à peine élu, son premier soin a été de rendre visite à M. le Président de la République. Au reste, la Chambre elle-même n'a pas eu longtemps à attendre pour manifester ses véritables sentimens : l'élection de M. Gérault-Richard lui en a fourni l'occasion. M. Gérault-Richard est un journaliste, hier encore parfaitement inconnu et qui peut-être sera oublié demain, mais qui a attiré l'attention sur lui en écrivant contre M. le Président de la République un article où la brutalité le disputait au mauvais goût. Poursuivi pour ce fait et traduit devant le jury, il a été condamné à plusieurs mois de prison. Si la peine a été sévère, c'est que M. Gérault-Richard a eu le malheur ou l'avantage, — les points de vue peuvent différer, — d'être défendu par M. Jean Jaurès. La plaidoirie de ce dernier a dépassé de beaucoup le degré de violence auquel le dévergondage de la presse nous a pourtant habitués. Le jury, ne pouvant pas condamner M. Jaurès, semble avoir reporté sur M. Gérault-Richard une

partie de la peine qu'il aurait eu plaisir à appliquer à son avocat. C'est à cela que servent les avocats politiques. M. Gérault-Richard a donc été enfermé à Sainte-Pélagie; mais il y était à peine qu'une circonscription électorale est devenue vacante dans le XIII^e arrondissement de Paris, et naturellement le parti socialiste et radical s'est empressé d'y poser sa candidature. Si l'éducation du suffrage universel parvient jamais à être parfaite, on sera surpris, dans les siècles futurs, de la facilité avec laquelle on a pu devenir député, à Paris, en 1895. Il n'est besoin pour cela ni d'intelligence, ni de talent, ni d'instruction : il suffit d'être grossier contre le premier magistrat de son pays. M. Gérault-Richard a donc été élu. Il ne l'a pas été sans peine, et il a fallu pour cela que ses amis et patrons se donnassent beaucoup de mal. M. Jaurès est allé à Bruxelles désarmer les préventions et solliciter l'appui de M. Rochefort. Malgré tant de démarches et de manœuvres, M. Gérault-Richard n'est passé qu'au second tour de scrutin et à un nombre de voix assez faible. Plus d'un tiers des électeurs inscrits se sont abstenus de voter. La victoire des socialistes n'était pas bien brillante, mais ils espéraient la poursuivre et la compléter à la Chambre même, en arrachant à sa faiblesse ou à son trouble l'élargissement immédiat du nouvel élu.

Les précédens étaient pour eux. Le cas ne s'est pas présenté bien souvent, mais toutes les fois qu'un condamné est devenu député, il a été aussitôt mis en liberté. Le dernier exemple qu'on invoquait est celui de M. Paul Lafargue, qui avait été compromis dans les affaires de Fourmies et qui purgeait, de ce chef, une condamnation à la prison lorsqu'il a été nommé député du Nord. Dès le lendemain, M. Millerand a déposé sur le bureau de la Chambre une motion en vertu de laquelle M. Lafargue devait être laissé libre de remplir son mandat. Il n'y a pas eu de discussion : la Chambre et le gouvernement se sont tus, et la motion de M. Millerand a été adoptée. Elle reposait sur un article de nos lois constitutionnelles dont voici le texte : « La détention ou la poursuite d'un membre de l'une ou de l'autre Chambre est suspendue pendant la session, et pour toute sa durée, si la Chambre le requiert. » La Chambre peut requérir la libération du condamné, mais rien ne l'oblige à le faire : c'est une simple faculté qu'elle exerce, ce n'est pas une obligation qu'elle exécute. Elle est libre d'agir ou de s'abstenir. On la considère comme un corps politique, qui se détermine par des motifs purement politiques et, dès lors, variables suivant les cas. Un jour, il peut y avoir plus d'avantages que d'inconvéniens à ordonner la mise en liberté d'un détenu; un autre, il y aurait plus d'inconvéniens que d'avantages. C'est à la Chambre d'apprécier. On comprend combien les précédens, surtout lorsqu'ils sont rares, ont peu de poids en pareille matière : il faudrait, pour qu'ils en eussent, que les situations fussent exactement les mêmes, ce qui n'arrive presque jamais,

car, lorsque les délits se ressemblent, les circonstances générales diffèrent. Aucune assimilation ne pouvait être faite entre M. Lafargue en 1891 et M. Gérault-Richard en 1895. M. Lafargue avait commis un délit assez vulgaire et qui n'engageait que lui; M. Gérault-Richard, avait provoqué un incident dont la gravité tenait moins au fait en lui-même qu'à l'ensemble de faits auxquels il se rattachait. Depuis que M. Casimir-Perier a été élu président de la République et dès le lendemain même du Congrès de Versailles, une campagne d'injures, d'outrages, de diffamations, a été entreprise non seulement contre lui, mais contre tout ce qui tient à lui. Jamais la haine et la colère n'ont provoqué de pareils excès de parole ou de plume; et ces excès, il est facile de le reconnaître, ne viennent pas d'un emportement sincère dans sa violence, mais d'un calcul et d'un plan prémédités. Les socialistes veulent discréditer à la fois l'institution de la présidence et l'homme qui la représente. L'article de M. Gérault-Richard, bientôt suivi de la plaidoirie de M. Jaurès, ont été en quelque sorte les points culminans de cette campagne : ils y sont étroitement liés et ne peuvent pas en être séparés. Qu'on le voulût ou non, c'était donc la campagne tout entière qui, dans la personne de M. Gérault-Richard, était en cause jeudi dernier devant la Chambre, et, si la majorité avait requis la mise en liberté du prisonnier, on n'aurait pas manqué de dire que son vote avait été la contre-partie du verdict des jurés de la Seine. Quelles qu'eussent été les intentions de la majorité, on n'aurait vu que le fait : par-dessus M. Gérault-Richard et par-dessus le gouvernement lui-même, un autre aurait été atteint.

Telle est la question qui se posait devant la Chambre; mais il faut convenir que, de part et d'autre, on s'est appliqué et ingénieusement à l'esquiver. Ni M. Millerand, ni M. Dupuy n'ont voulu laisser apparaître, même dans l'ombre, la personne de M. Casimir-Perier, le premier parce qu'il craignait que des attaques trop directes ne lui fissent perdre quelques voix, le second parce qu'il pensait que le devoir du ministère était de couvrir le Président. Il l'a, en effet, si complètement couvert que la Chambre avait un peu l'air de jouer à cache-cache. Les deux orateurs ont affecté de ne plaider qu'une thèse d'école, et, d'un côté comme de l'autre, la thèse était également fautive. M. Millerand, privant la Chambre de sa liberté d'appréciation, a soutenu qu'elle devait toujours requérir l'élargissement d'un de ses membres prisonnier, et M. le président du Conseil, invoquant les Droits de l'homme et l'égalité de tous devant la loi, a soutenu qu'elle devait toujours s'abstenir de le faire. Alors, que signifie l'article des lois constitutionnelles que nous avons cité plus haut? N'existerait-il qu'à la condition de n'en user jamais? Tel n'est pas notre avis. La Chambre de 1894 a peut-être eu raison de requérir la mise en liberté de M. Lafargue, et celle de 1895 a mieux fait encore de ne pas requérir celle de M. Gérault-Richard,

parce qu'il n'y avait aucun inconvénient dans le premier cas, et qu'il y en aurait eu un très grave dans le second. La constitution n'a pas voulu lier la Chambre par une obligation étroite; elle a compté sur son discernement et l'épreuve a prouvé qu'elle ne s'était pas trompée. Le vote de la Chambre lui fait honneur: il a eu lieu à 90 voix de majorité, ce qui est considérable. On ne saurait dissimuler qu'un assez grand nombre de députés ont dû faire un effort sur eux-mêmes, effort de bon sens et de courage, pour renoncer à requérir la mise en liberté de M. Gérault-Richard. Ils blâment, ils sont prêts à qualifier des termes les plus sévères la campagne d'injures et de calomnies poursuivie contre M. le Président de la République; mais, issus du suffrage universel, ils ont un respect volontiers superstitieux, timoré, craintif même, pour toutes ses manifestations, alors même qu'ils les déplorent ou les condamnent. Les Chambres sont extrêmement jalouses de leurs droits ou de leurs privilèges, et elles ne renoncent à les exercer que lorsqu'un intérêt puissant les y oblige; la Chambre actuelle n'est pas, à ce point de vue, moins susceptible, ni moins ombrageuse que les précédentes, mais elle a compris qu'un acte politique s'imposait à elle, et elle l'a accompli avec une louable fermeté. Ceux qui ont dit que l'élection de M. Brisson avait déplacé la majorité, et qu'il fallait compter désormais avec une situation toute nouvelle, peuvent s'apercevoir aujourd'hui qu'ils se sont trompés, et que si la majorité a été un moment déconcertée pour les motifs que nous avons indiqués, du moins, suivant une expression à la mode, elle n'a pas mis longtemps à se ressaisir. Et puis il faut rendre justice à M. Brisson lui-même. Le lendemain du vote qui a maintenu M. Gérault-Richard à Sainte-Pélagie, quarante-quatre députés socialistes ont signé un manifeste où le Président de la République et le Parlement étaient l'objet des plus indignes attaques. C'est le langage de la révolution; c'est l'attitude d'un parti qui se met au-dessus des convenances aussi bien que des lois. M. Rouanet est monté à la tribune pour y apporter l'écho de ces accusations véhémentes. Dès la première injure qu'il a proférée, M. Brisson l'a arrêté, et, devant son refus de retirer ses paroles, il a proposé à la Chambre de voter contre lui la censure avec exclusion temporaire. M. Rouanet est allé rejoindre M. Jaurès hors du Palais-Bourbon. Élu par les radicaux et par les socialistes, M. Brisson se voit obligé, pour protéger contre ces derniers la dignité de la Chambre, de leur appliquer les plus extrêmes sévérités du règlement; et certes on ne peut l'accuser ni de malveillance ni de parti pris. S'il prononce des exclusions, c'est qu'elles s'imposent; mais la fréquence avec laquelle la nécessité en apparaît montre qu'en peu de jours la situation a changé. Évidemment, les socialistes ont formé le dessein de rendre impossible le fonctionnement du régime parlementaire. On entre dans une période nouvelle, qui sera faite de scandales et de violences, et dont le bou-

langisme n'aura été qu'une première répétition. Les optimistes assurent que M. Brisson, précisément parce qu'il ne peut pas être suspect à l'extrême gauche, aura plus d'ascendant que tout autre pour dominer le tumulte et pour faire accepter son autorité. Puissent-ils ne pas se tromper ! Nous dirons alors qu'à quelque chose malheur est bon

Les discours qui ont été prononcés à Berlin et à Rome, à l'occasion du 1^{er} janvier, n'ont pas eu une importance exceptionnelle. Il faut signaler pourtant le langage tenu par l'empereur Guillaume à ses généraux : on ne lui reprochera pas un excès de sérénité. « De même qu'en 1870, a dit Guillaume II, nous nous trouvons en face de graves événements. » Une telle déclaration aurait causé en Europe la plus profonde inquiétude si l'empereur ne s'était hâté d'ajouter que, cette fois, l'ennemi n'était pas au dehors, mais au dedans. Il ne s'agit que des socialistes et des anarchistes, et quel que soit le péril qu'ils présentent, on trouvera sans doute que Guillaume l'a un peu poussé au tragique en rappelant 1870. Comme à cette époque, il compte que « la puissante armée allemande sera son meilleur appui. » Il y a là une menace qu'il a rendue intentionnellement très directe, afin d'en augmenter l'effet d'intimidation. Quant au roi d'Italie, on est plus embarrassé pour savoir au juste ce qu'il a voulu faire entendre lorsque, en recevant le président du Sénat, il a déclaré qu'il comptait sur ce grand corps, « lequel a parmi ses membres l'élite de la nation, » et qu'il a ajouté : « Les institutions ont en vous une base solide, sûre, et, grâce à votre concours, je suis convaincu que nous pourrons sortir des difficultés qui surgiraient devant nous. » Le langage du roi n'a pas été tout à fait aussi confiant à l'égard du président de la Chambre. Il s'est borné à lui dire « qu'il priait la Providence afin que l'année qui commence fût féconde pour son peuple, sur la fidélité duquel il a toujours compté et compte toujours... L'accord entre le peuple et le roi a toujours fait et fera toujours, a-t-il conclu, la fortune de l'Italie. » La Chambre est issue du peuple, mais elle n'est pas le peuple lui-même, et on a cru d'abord, en lisant le discours du Trône, que le roi avait pris son parti de dissoudre le Parlement et de faire un appel au pays. Toutefois, rien n'est encore certain à ce sujet, et les journaux se sont hâtés d'atténuer ce que la harangue royale semblait avoir de trop explicite. On ne saura que dans quelques jours à quelle résolution le roi se sera arrêté. Nous l'attendrons avec d'autant plus de réserve qu'un certain nombre de journaux italiens reprochent avec amertume à la presse française de trop s'occuper de leurs affaires. Il était, ce semble, assez naturel d'en parler, comme tout le monde, au surplus, le fait en Europe ; on ne pouvait pas en parler sans émettre des appréciations ou des prévisions, et on ne pouvait pas les émettre sans être accusé de donner des conseils. Des conseils ! l'Italie ne veut pas en recevoir, et il faut voir de

quel ton rogue nos confrères d'au delà des Alpes parlent de nos ingestions inconvenantes dans des questions qui ne nous regardent pas. Heureusement, on est moins susceptible dans les autres pays, sans quoi il serait tout à fait impossible de parler de politique étrangère. Ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ni l'Angleterre ne se préoccupent de savoir si on leur donne des conseils : elles se sentent assez grandes et assez sûres d'elles-mêmes pour ne pas s'en offenser, et n'en prendre d'ailleurs que ce qui leur convient.

La presse italienne est vraiment, depuis quelques jours, de bien méchante humeur à notre égard : elle va même jusqu'à attaquer les deux ambassadeurs que nous avons à Rome, l'un auprès du roi, l'autre auprès du pape, et cela dans des termes que nous nous abstiendrons de qualifier. Elle oublie que M. Lefebvre de Béhaine et M. Billot sont les hôtes de l'Italie. Il arrive quelquefois à certains de nos journaux de dépasser la mesure lorsqu'ils parlent des gouvernemens étrangers : c'est une habitude qu'ils ont prise en parlant du leur. Mais à coup sûr aucun journal français n'a jamais fait contre les choses et les hommes d'Italie une campagne aussi violente et aussi prolongée que celle de la *Tribuna*, par exemple, contre les hommes et les choses de France. On a le bon esprit, chez nous, de ne pas attacher d'importance à des articles de journaux : sans cela, il y a longtemps que nos rapports seraient devenus impossibles avec l'Italie, car, si nous avons eu quelques torts envers elle, nous n'avons eu certainement ni les premiers, ni les plus graves. Il serait facile d'énumérer nos griefs ; mais à quoi bon ? Les uns s'appliqueraient aux journaux, les autres au gouvernement italien lui-même, qui a rompu brusquement les traditions courtoises établies de part et d'autre sur la frontière, et envoyé les instructions en vertu desquelles le capitaine Romani a été arrêté. Qu'il y ait en tout cela des intentions peu bienveillantes à notre égard, rien n'est plus certain : nous aimons mieux ne pas les relever. Le gouvernement italien traverse une crise où il ne conserve peut-être pas tout son sang-froid. On nous interdit de nous en apercevoir, ou du moins de le dire ; soit ! Mais si nous ne le disons pas, on ne s'en gêne pas ailleurs : à nous seuls cela est défendu. Les journaux allemands et autrichiens écrivent en toute liberté les choses les plus désobligeantes sur l'Italie et sur son premier ministre, à tel point que, dans la presse européenne, la nôtre se distingue finalement par sa modération. Mais à Rome on ne voit que nous ; on ne lit, on n'entend que nous ; ce qui, à un certain point de vue, ne laisse pas d'être flatteur.

Est-il exact que le brusque rappel de M. Ressman se rattache à cette situation ? Nous ne saurions prendre au sérieux les motifs qui ont été donnés, de cette décision, dans la presse italienne : elle a accusé spécialement deux de nos journaux, choisis parmi les plus graves, d'être coupables de tout le mal ; elle a même reproché à M. Ressman de les avoir

inspirés. Arrivés là, on est dans le domaine de la fantaisie la plus débridée. Un homme d'esprit disait de M. Crispi qu'il avait vécu si longtemps dans l'opposition et dans les conspirations qu'il ne savait plus distinguer le vrai du faux : cet humoriste aurait-il raison ? Au surplus, quelle que soit la cause du rappel de M. Ressman, nous ne pouvons que le regretter s'il est définitif. Assurément, le gouvernement italien est libre de se faire représenter auprès de nous par qui il voudra, et son ambassadeur sera toujours assuré de recevoir ici l'accueil qui lui est dû. Mais M. Ressman était à Paris depuis si longtemps qu'il paraissait s'y plaire et qu'on aimait à l'y voir. Nul n'était plus soucieux que lui des intérêts de son pays et ne savait mieux les défendre ; il n'en a jamais négligé aucun. Toutefois, il était de ces diplomates qui croient de leur devoir, sans rien compromettre, et souvent même sans rien céder, de mettre une bonne volonté sincère à maintenir de bons rapports entre leur pays et celui où ils sont accrédités. Il ne pensait pas que le métier d'un ambassadeur fût de faire naître ou d'envenimer des conflits, et, lorsque les difficultés naissaient d'elles-mêmes, il s'appliquait à les résoudre dans une transaction équitable dont ni l'Italie ni la France n'avaient à se plaindre. Ce caractère, heureusement, n'appartenait pas en propre à M. Ressman : il y a près de nous d'autres ambassadeurs qui en sont aussi doués, et c'est grâce aux uns et aux autres qu'à travers des incidens parfois très délicats, non seulement la paix, mais une entente réelle ont été conservées entre les divers gouvernemens de l'Europe depuis près d'un quart de siècle. Un ambassadeur peut être rappelé par son gouvernement pour les motifs les plus divers, motifs dont nous ne sommes pas juges et qu'il serait aujourd'hui indiscret de rechercher : il nous est permis toutefois de donner à ceux qui nous quittent un dernier témoignage de sympathie. M. Ressman a beaucoup fait pour que son pays et le nôtre vécussent en bon voisinage : en somme, il y a réussi, et, quel qu'il soit, son successeur lui devra beaucoup si, comme nous n'en doutons pas, il se propose le même but.

Les journaux de Bruxelles annoncent que le gouvernement est sur le point de déposer devant les Chambres un projet de loi qui annexerait définitivement l'État du Congo à la Belgique. Cette nouvelle n'a rien d'imprévu : on devait s'attendre à ce que l'annexion dont il s'agit eût lieu un jour ou l'autre. Depuis longtemps le roi Léopold prépare ce dénouement avec une habileté et une persévérance qui ne se sont jamais démenties. On n'a pas oublié qu'en 1890 il avait annoncé déjà l'intention de léguer l'État du Congo à la Belgique, tout en demandant aux Chambres le vote d'un emprunt considérable. Le roi Léopold franchissait une étape très importante dans la voie où il s'est engagé, mais cette étape ne devait pas être la dernière, et un peu plus tôt ou un peu plus tard, la question de l'annexion du Congo à la

Belgique ne pouvait manquer de se poser. Aussi, dès ce moment, notre diplomatie s'est-elle préoccupée des conséquences qui résulteraient pour nous de cette annexion, et le langage tenu alors par M. Bernaert à la Chambre des députés belges porte la marque évidente de l'accord préalable qui s'était établi entre les deux gouvernemens, ou pour mieux dire entre les trois, ceux de l'État du Congo, de la Belgique et de la France. « Si la France, disait M. Bernaert, voit avec satisfaction la Belgique s'installer à ses côtés sur les rives du Congo, toute modification à la souveraineté de ces territoires, autre que celle réglée par la convention qui vous est soumise, n'eût pas laissé et ne laisserait pas la France indifférente. » Qu'est-ce à dire, sinon que la France acceptait, et même « avec satisfaction, » que la Belgique devint sa voisine immédiate en Afrique comme elle l'était déjà en Europe, mais qu'elle éprouverait un sentiment différent si les territoires congolais, après être passés sous la souveraineté de l'État belge, venaient, en totalité ou en partie, pour une cause ou pour une autre, à passer sous celle d'un autre État européen. Avons-nous obtenu à cette époque des garanties tout à fait satisfaisantes contre la réalisation de cette éventualité ? C'est ce qu'il est difficile de dire, aucune correspondance diplomatique n'ayant été publiée à ce sujet.

Toutefois M. Bernaert, dans son discours du 25 juillet 1890, ne pouvait méconnaître et n'a méconnu ni l'intérêt, ni le droit de la France dans cette affaire. Notre intérêt est évident ; quant à notre droit, il repose sur les engagements pris en 1884 et en 1887, d'abord par l'Association internationale, puis par le roi du Congo, qui, sous prétexte d'interpréter sur un point les engagements de l'Association, en a formellement consacré et renouvelé la valeur. Les textes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les citer. On sait qu'en 1884, M. Strauch, président de l'Association internationale, dans une lettre adressée à M. Jules Ferry, président du Conseil et ministre des affaires étrangères de la République, s'est engagé à donner à la France « le droit de préférence si, par des circonstances imprévues, l'Association était amenée un jour à réaliser ses possessions. » Le mot « réaliser » est le seul que pouvait employer une association commerciale, mais l'avantage qui nous était assuré avait aussi pour nous une importance politique, et cette importance s'est accrue lorsque l'Association est devenue l'État indépendant du Congo ; elle s'accroîtra encore lorsque l'État indépendant du Congo se confondra avec la Belgique. La Belgique peut être amenée à aliéner tout ou partie de ses possessions congolaises pour d'autres motifs qu'un intérêt purement pécuniaire ; elle peut faire des cessions à titre gratuit, au moins en apparence : il doit être bien entendu que, dans ces conditions, ou dans toutes autres qui pourraient intervenir, le droit de préférence, concédé à la France par l'Association internationale et reconnu par l'État indépendant, le sera non moins for-

mellement par la Belgique. La question de savoir si nous avons renoncé à ce droit de préférence au profit de la Belgique elle-même pourrait être controversée; cela semble bien résulter d'un échange de lettres qui a eu lieu, en 1887, entre M. Van Eetevelde, administrateur général des affaires étrangères de l'État du Congo, et M. Bourée, notre ministre à Bruxelles; mais les termes employés par ce dernier ne sont pas explicites et ils ne résolvent pas définitivement la difficulté. Cependant, nous aurions tort de la soulever de nouveau tout entière, et il n'est pas probable que telle puisse être l'intention de notre gouvernement. En bonne foi, nous avons un engagement envers le roi Léopold, mais le roi en a aussi un envers nous, et il importe que nos droits revêtent, au moment où s'accomplira la fusion du Congo et de la Belgique, une précision qui ne puisse laisser place à aucun doute. Il n'existe, ou du moins nous ne connaissons pour le moment aucun texte qui présente incontestablement ce caractère.

Notre diplomatie commettrait donc une faute si elle laissait l'annexion s'opérer sans avoir pris toutes les précautions que cette mesure comporte et même qu'elle exige. Le gouvernement belge a parfaitement compris en 1890 qu'il avait besoin de s'entendre avec nous avant de demander aux Chambres le vote de l'emprunt; il y avait là, en effet, un premier lien jeté entre l'État du Congo et la Belgique, mais ce lien était léger en comparaison de celui qu'il s'agit de nouer maintenant. Le roi Léopold faisait pressentir l'annexion, il ne la réalisait pas encore. S'il a senti pourtant, à cette époque, la nécessité de ne rien faire qu'après un échange de vues et une entente avec nous, à plus forte raison la comprendra-t-il aujourd'hui. Il n'a pas eu, d'ailleurs, à regretter son attitude confiante de 1890, et cela doit l'encourager d'autant plus à la renouveler, ou plutôt à y persévérer, qu'une attitude différente n'a pas eu toujours depuis le même succès. Mais nous ne voulons rappeler aucun souvenir pénible: assez d'autres sont mieux en situation. Comment la Belgique douterait-elle de nos sentiments? Nous aurions pu défendre contre elle notre droit de préférence; nous ne l'avons pas fait, d'abord par déférence pour le roi Léopold et par considération pour la grande œuvre qu'il a généreusement accomplie, ensuite parce que le voisinage de la Belgique nous convient et que c'est, de tous, celui que nous préférons en Afrique. Aussi ne voulons-nous pas en accepter d'autre sans avoir été mis au préalable en mesure d'exercer notre droit de préférence, et, si nous ne l'exerçons pas, de nous en abstenir à bon escient. Les pourparlers indispensables sont-ils ouverts entre Bruxelles et Paris? Nous aimons à le croire: ce serait de part et d'autre une véritable imprudence et probablement l'origine d'assez graves difficultés futures que de ne pas les ouvrir et les poursuivre avec une bonne volonté réciproque. Le gouvernement belge ne fera rien de valable et de solide en dehors de nous. En 1890,

M. Bernaert n'a exposé son projet aux Chambres et ne l'a défendu devant elles qu'après s'être mis formellement d'accord avec le gouvernement de la République : son successeur, certainement, s'inspirera de cet exemple.

La crise ministérielle provoquée à Pest par la démission de M. Weckerlé vient heureusement de se terminer. François-Joseph avait pris une grande responsabilité en renvoyant un ministère qui avait la confiance de la Chambre et très probablement celle du pays. On aurait compris qu'il refusât de ratifier les lois de laïcisation ; mais, après les avoir ratifiées, il y avait quelque contradiction à congédier *proprio motu* le ministère qui les avait faites, au moment même où sa popularité était à son apogée. Évidemment, l'empereur et roi s'est proposé d'opérer une liquidation : il a accepté ce qui était fait, il a voulu empêcher à des ministres qui n'avaient plus sa confiance de faire davantage dans un sens qui lui déplaisait. Toutefois l'entreprise n'était pas sans dangers. François-Joseph a caressé d'abord le rêve d'un ministère de conciliation entre les partis, où prédominerait doucement son influence personnelle, et il a compté pour le constituer sur le dévouement du ban de Croatie, le comte Khuen-Hedervary ; mais celui-ci a échoué dès le premier jour dans ses démarches, et le roi a dû finalement s'adresser à M. Banffy, président de la Chambre des députés. M. Banffy a réussi dans la tâche qui lui était confiée : il est probable que M. Weckerlé, dont il est l'ami politique, l'a aidé à la remplir. Le 1^{er} janvier, M. Banffy recevait les députés libéraux, et il se félicitait avec eux des progrès accomplis pendant sa présidence ; c'était faire l'éloge des lois de laïcisation ; les députés l'ont si bien compris qu'en sortant de chez leur président ils se sont empressés d'aller faire une visite, c'est-à-dire une manifestation chez M. Weckerlé, le ministre déchu. Il faut donc voir dans la constitution du ministère Banffy le maintien au pouvoir, mais aussi l'affaiblissement du parti libéral. Le roi, de son côté, a réussi à se débarrasser des ministres qui avaient encouru sa disgrâce, mais non pas à mettre à leur place ceux qu'il aurait préférés. Autant qu'il est possible de juger les choses à distance, le ministère Banffy est un ministère de transaction, et peut-être de simple transition.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.



L'ARMATURE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VIII. — JACQUES D'EXIREUIL

Giselle, un peu souffrante, était revenue, au sortir de table, s'allonger sur la chaise longue de sa chambre. Légèrement pâlie, elle restait toute belle dans ce déshabillé de velours azuré, dont les douces fourrures montantes, autour du cou, la dorlotaient. De temps en temps, elle toussait bien fort ; mais ce n'était, en somme, qu'un rhume. Elle pensait avoir pris cela, soit aux Français dans la loge de Saffre, soit au diner de Didi de Mulleville, à moins que ce ne fût à ce café-concert où l'on était allé, — avec les Bréhand, quelques hommes encore, et toujours avec le baron Saffre, — entendre chanter Fichette Lanlaire. Car, depuis bien longtemps déjà, M^{me} d'Exireuil s'efforçait à toutes les combinaisons imaginables pour restreindre le nombre des soirées à passer seule à seul avec son mari. Autrefois, elle rusait, au contraire, afin de soustraire au monde le plus d'heures possible, et les réserver aux épanouissantes tendresses de l'intimité et des bavardages à deux. Mais cette chère tradition était morte aujourd'hui, étouffée au fond même de son cœur.

En ce soir de tête-à-tête, Giselle s'était réfugiée dans la lecture. Une lampe, hissée sur une longue tige, l'inondait d'une lumière toute fine, à tomber de si haut, que captait sans rudesse

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1894, du 1^{er} et du 15 janvier 1895.

un vaste abat-jour blanc. La jeune femme fuyait ainsi la conversation conjugale, qui était devenue pour elle un supplice. Sa verve y avait été changée en silence; et elle subissait la nécessité de cette loi par laquelle des êtres sentent qu'ils n'ont rien à se dire, du moment qu'ils ne se disent pas tout.

Jacques d'Exireuil aussi n'avait envie que de se taire, et se perdait en songeries sur une cause grave, dont il n'était nullement pressé de faire partager le souci à sa femme... Il avait été à même, depuis peu, de s'apercevoir qu'un formidable écroulement menaçait la fortune de Saffre. Obéissant au scrupule des compagnonnages de naissance, il avait cru, par égard mondain, que le premier de ses devoirs était de prévenir le comte de Grommelain. Mais, ceci fait, il ne s'exhortait plus, lui-même, qu'à combattre les certitudes de son propre pessimisme. Des fréquentations constantes venaient de lui montrer, à l'œuvre, comment s'y démenait le géant de finance auquel il était attaché! A force d'en écouter les impudentes théories sur les gens et les choses, Jacques réussissait presque à se persuader que l'impossible devait être le moyen tenu en réserve par le grand baron. Il espérait tout des derniers recours dont s'aviserait celui que, en hochant la tête, avec une familiarité de haute considération, il appelait « le vieux » quand il n'y avait là que Giselle pour l'entendre... et pour devoir en rire.

Jacques, dans ses méditations, se tenait appuyé contre la cheminée, les mains basses derrière le dos. Avec son visage régulier et martial, il avait cette attitude exclusivement masculine, cette façon de se chauffer où les hommes, — quand ils n'en profitent pas aussitôt pour pérorer, — contractent, du moins, un air vague d'occuper ce genre de poste par droit de mérite.

Sur ces entrefaites, le valet de chambre entra, et ressortit après avoir présenté, sur un petit plateau d'argent, une carte-télégramme à M. d'Exireuil.

Celui-ci, avec une lenteur négligente, déchira le pointillé.

— Qu'est-ce que c'est? demanda Giselle, détachée pour un instant de sa lecture.

Jacques, en lisant le contenu du pli, n'avait eu d'autre expression que d'écarquiller les yeux.

— Rien! répondit-il... Une stupidité!

— Une stupidité pressée, en tout cas, puisqu'on vous la télégraphie!...

Du papier bleu, il avait fait une boulette. L'urgent était de détruire cela, pour n'avoir pas même à en refuser la communication. Jacques, dans les bûches flambantes, jeta la dépêche, qui

rebondit sur le tapis. Il la rattrapa vite, avec des pincettes, et l'enfonça, l'ensevelit au fond du feu.

— Mais êtes-vous drôle! observa Giselle qui avait suivi ce manège... Que signifient ces cachotteries?...

Elle affectait de rire; mais tout ce qui pouvait se produire, autour d'elle, d'un petit peu inusité, son hyperesthésie inquiète l'érigait aussitôt en mystère.

— Chut! répliqua Jacques... Il y avait là dedans une ordure. Je l'ai brûlée!...

Giselle n'insista plus. Elle eut un mouvement de lectrice fervente qui lui fit réinstaller ses épaules contre le dossier de son siège, tandis que ses mains se joignaient pour porter le poids de son livre. Et ses yeux parurent se fixer attentivement sur l'intérêt du texte... Mais, à travers un brouillard de distraction, elle ne percevait ni l'âme ni la physionomie des lignes; ce n'étaient plus en cet instant, pour elle, que des barres noires uniformément indifférentes et sans mobilité de signification.

Son mari, provoqué par l'indignation à penser plus activement qu'à l'ordinaire, stimulé par une aigreur de rage impuisante et de rancune indéterminée, se perdait en conjectures sur l'origine de cet ignoble billet. Personne, d'abord, parmi ses relations ne lui semblait capable d'une pareille infamie... Et, en dehors de là, il ne se connaissait d'ennemi nulle part. Il n'entrevoit seulement pas une cause d'inimitié, entre lui et qui que ce fût... Cependant, le fait avait parlé et s'imposait : un acte de haine venimeuse venait de s'affirmer contre Jacques. Et celui-ci sentait encore ses doigts crispés d'y avoir, une minute auparavant, tenu la preuve que quelqu'un le détestait bien vilainement!... Une hypothèse qu'il ne trouva pas inadmissible, ce fut d'avoir peut-être, sans pouvoir s'en douter, excité des jalousies, depuis plusieurs mois?... Dame! c'était vraisemblable qu'il eût nui à certaines convoitises, contrarié des calculs, déconcerté quelque combinaison, en occupant une place... aussi enviée... que celle dont l'avait investi la confiance de Saffre!

Une à une, Jacques repassait dans sa mémoire les phrases du « petit bleu »... Ah! vraiment, de tant d'intentions méchantes, la plus maladroite était peut-être d'avoir voulu lui faire accroire qu'il fût « la risée de Paris »... Rien que pour préciser les rôles sur ce point, Jacques regrettait de n'avoir point été vu, quelques heures plus tôt, par l'auteur de cette calomnie non signée. Oui, pendant le temps où, avant de rentrer dîner, il avait été flâner un peu au club. A ce moment-là on n'aurait eu qu'à considérer comment il était choyé, questionné, et soigneusement écouté, sur

les choses de la politique ou de la Bourse, par Ringemont, Arcole, le marquis de Fé... un tas d'autres encore!... Pas moyen de chicaner là-dessus!... Jacques avait le sentiment bien acquis d'être de plus en plus consulté comme un oracle, depuis que son intelligence avait la réputation d'être cotée si haut par le baron Saffre!... Puis, quel « ami intime » avait-on eu le projet de lui dénoncer?... Et qui donc aurait-il eu le moindre motif d'accuser? Parmi les amis de la maison, aucun n'avait exactement la qualité d'intime... Certes, Jacques et Giselle comptaient un certain nombre de relations excellentes; mais toutes étaient sur un rang à peu près égal. Et, de part et d'autre, à cette distance-là, on conservait une façon relative de cérémonie. Au nombre des plus familiers, Mulleville, Caystrun, Bréhand, étaient tous trois mariés. A vrai dire, Tarsul, Chalacet et Renève ne l'étaient point. Mais enfin aucun de tous ces gens-là n'était reçu dans le ménage ou ne le recevait seulement moitié autant, par exemple, que quelqu'un qui, à proprement parler, n'était même pas un ami, ni rien de plus qu'une connaissance utile : le baron Saffre!

Quant au reproche d'être entretenu par sa femme, Jacques le jugea encore plus ineptement écœurant que le reste... Pauvre petite! Il était le premier à la plaindre, dans leur sort sans famille, hélas! ni assistance possible au milieu de la vie, de n'avoir en tout et pour tout qu'à compter sur le mérite d'un mari... qui pouvait mourir, tomber malade... Oh! Jacques savait bien, mois par mois, à un sou près, ce que Giselle était réduite à n'attendre que de lui-même, de lui seul, d'un mari vaillant, dont le travail, Dieu merci! avait été tout de suite lucratif et récompensé, grâce au baron Saffre!...

Mais la persistance avec laquelle revenait ce nom finit par obliger Jacques à reconnaître les empiétements que le baron avait faits sur son existence, effectivement. Toujours la perspective de Saffre se présentant à l'horizon de tous les embarras résolus, sur gissant partout comme explication pour les choses ou comme terme de comparaison pour les individus!...

Bien entendu, Jacques se gardait de l'ingratitude qu'il y aurait eu à s'irriter si vite contre un bienfaiteur... Mais n'était-ce point pourtant par la faute de Saffre, qu'avait été provoquée l'agression de ce message anonyme? Car, il n'y avait plus de doute à avoir, la source de toute supposition malveillante avait dû partir de l'attitude du baron, de son insouciance du qu'en-dira-t-on, des grosses manières outrecuidantes qu'il avait d'être obligeant sans précaution!... D'abord, son obligé, avant toute personne, n'avait-il pas été stupéfait, presque décontenancé, quand Saffre lui avait institué,

en ses conseils, une sorte de prébende, qui ne s'était faite acceptable qu'en étant une place d'honneur autant que de bénéfice?... A coup sûr, Jacques d'Exireuil s'accordait, à lui-même, d'avoir, par le concours de ses capacités, largement justifié la confiance du baron Saffre. Ce dernier, dans le choix de son auxiliaire, avait eu la main heureuse!... Mais Jacques se souvenait parfaitement du petit froissement de tact qu'au premier abord il avait éprouvé à être ainsi estimé — même si à son avantage — rien que sur la mine, pour ainsi dire.

Soudain, une pensée nette et simple, une clarté d'instinct naturel se logea dans la cervelle de Jacques, et dissipa toutes les idées légères et fallacieuses qui venaient d'y obscurément danser. Oh! c'était encore loin d'une suspicion contre Giselle!... Mais c'était une aube de clairvoyance, dans laquelle il commençait, au fond de lui, à discerner des formes confuses de vérité, et où ses sentimens, à l'égard de Saffre, accusaient progressivement des aspects d'antipathie, de méfiance, puis de colère...

Ah çà! se disait-il, si ma femme me trompait, est-ce que je ne me sentirais pas tout pareil à ce que je suis dans ce moment?.. Parbleu! la supposition est absurde; mais, enfin, je suppose... Eh bien, quoi?... Je croirais ne pas l'être, de même que je crois que je ne le suis pas!... Par ma confiance, je ressemble, en somme, à tous les maris dont je me suis, moi-même, moqué!... Je suis persuadé que je diffère d'eux, en réalité. Mais qu'est-ce qui me le prouve? Où vois-je cela? Comment le savoir?... Ma ressemblance avec les naïfs me saute aux yeux; la différence, si elle existe, est forcément invisible, et je n'en trouve pas un témoignage en dehors de ma crédulité...

Par surcroît, voilà qu'on me prévient, on me met en garde... On ne me démontre rien, à vrai dire; mais enfin on prend la peine de m'écrire sur un sujet qui vaut au moins que j'y regarde d'un peu près... Et depuis une demi-heure, je reste là, bien calme à ne pas mé remuer, à laisser cette question somnoler!...

A présent, Jacques d'Exireuil avait un besoin hâtif d'être tiré du nouvel état de conscience dans lequel il venait de s'engager. Contre tous les tonnerres du ciel, il ne se serait pas résigné à être trompé!... Mais, du reste, pensait-il, on n'est pas trompé, — et si on l'a été, on ne l'est plus, — dès l'instant que l'on soupçonne... Et ce fut en obéissant à cette idée de soulagement cruel que, bravement, il s'infligea, dès lors, les pires soupçons.

Il contempla sa femme, joliment allongée, absente d'expression, sous la lumière qu'alentour elle renvoyait toute blonde, par l'effet de sa chevelure et de sa carnation.

A cet instant, il s'avisa qu'elle avait marqué une bien étrange indifférence, tout à l'heure, en ne tâchant pas de se faire renseigner davantage sur la signification du télégramme survenu... Elle, ordinairement si pressée et si pressante dans ses curiosités, qu'est-ce qui avait pu retenir ses interrogations ?...

Il lui dit :

— J'espère que vous ne m'en voulez pas ?

Giselle secoua la tête, négativement, sans quitter son livre du regard. Jacques remarqua qu'elle n'avait eu, pour répondre si sommairement, aucun air étonné... Comment se faisait-il qu'elle ne lui eût pas tout d'abord demandé pourquoi elle lui en aurait voulu ?... Alors elle continuait donc d'avoir l'esprit présentement arrêté sur le petit incident en dehors duquel il l'avait tenue ?...

— J'ai peut-être eu tort, reprit-il... Qui sait si vous n'avez pas conclu que j'aurais, moi, quelque chose à vous cacher ?

Elle persista à ne point relever la tête. Elle fit encore non, de la même manière un peu dolente, et, par ailleurs, distraite.

Était-ce possible, observait Jacques, que la lecture l'attachât à ce point ?... Il se remémora combien, en d'autres temps, elle aussi était autre, sur cette même chaise longue, dès que, de loin seulement, il lui adressait la parole. Jadis, elle aurait alors laissé bien vite glisser n'importe quelle occupation de ses mains, roman ou broderie, pour être aussitôt à l'écouter, les yeux, les lèvres, et même les bras grands ouverts !...

De plus, Giselle lui semblait s'éterniser dans une attitude d'immobilité... Au bout d'un certain temps, ce devint manifeste qu'elle avait omis le soin de tourner aucune page. Il la scruta dans cette absence de gestes. Il retenait sa respiration, et guettait, oppressé de l'attente, passionné pour une surveillance où il voyait que sur un point, au moins, il allait prendre sa femme, et très longtemps patient afin d'en augmenter la certitude de sa prise...

Désormais, Jacques avait le témoignage matériel que cette soi-disant liseuse jouait une comédie !... A quoi songeait-elle ?... C'était bien incroyable qu'elle eût pu flairer, à un degré quelconque, la signification de la troublante dépêche.. Mais, au fait, pourquoi n'aurait-elle pas su, à l'avance, qu'elle en était menacée ?... Ou encore, si elle était dans le perpétuel péril du parjure, cela ne devait-il pas suffire pour lui faire voir une révélation toujours prête à sortir de toutes les circonstances ?... Oh ! comment découvrir si quelque chose était ou non caché au fond, tout au fond, de cette tête adorable, et peut-être exécration mortellement ?... Oui, comment distinguer, dans les ombres impénétrables, inabor-

dables, de la pensée d'autrui, entre un secret bien dissimulé et ce qui n'y serait que le pur néant de tout mensonge ?...

Tout d'un coup, Jacques interpella sa femme, d'une voix dont elle perçut l'altération.

— Giselle !... cria-t-il, sans plus...

En levant vers lui son visage absorbé, elle y avait mis, cette fois, une expression de surprise. Mais elle perdit tout de suite contenance, en apercevant l'attention persistante et bizarre qu'il dardait sur elle... Elle n'eut pourtant pas une contraction ni un tressaillement des traits. Son émoi fut plus grand, presque grandiose. En cette seconde, dont tant d'affinités sentimentales et sensuelles entre ces deux êtres leur faisaient réciproquement concevoir tout le tragique, le plus idéal des phénomènes physiques s'accomplit sur la jeune femme. Ce fut, à fleur de peau, cette rouge apparition de la conscience humaine.

Giselle rougit d'une rougeur qui, grandissante et ardente, lui venait comme d'un enfer. Elle se vit sans ressource, devant cette mystérieuse désertion du corps ne couvrant plus la trahison de l'esprit, dans cette révolte imprévue de la chair livrant l'âme, son chef coupable.

Pendant un instant d'hésitation solennelle, cet aveu muet déchira le silence, comme une illumination de vérité.

Puis, d'un seul bond farouche, le mari se rua sur la femme.

Avant d'avoir trouvé quoi faire ou dire, Giselle sentit capturer toute sa pensée, toute sa vigueur, et les mensonges, les ruses imaginables, toutes les lâchetés que légitime une faiblesse éperdue... Enfin, tout ce qu'à cette minute elle était de palpitant et d'épouvanté, de vivant encore, venait d'être mis en état d'arrestation par les deux mains qui l'avaient saisie, et se fermaient sur ses poignets comme des anneaux de fer.

Sans délai pour respirer, tous deux front à front, Jacques lui jeta le mot définitif, qui supprimait le moindre espoir de doute, la moindre chance de nier, le nom écrasant, indiscutable, et sinistre ainsi qu'un blasphème :

— Saffre !... hurla-t-il en une seule exclamation.

Cela exprimait tout. Il n'avait rien à ajouter. Elle n'avait rien à répondre. Dans cette courte clameur, l'un et l'autre s'étaient assez entendus. Giselle ne desserra pas les dents. Elle détournait la tête, pour échapper au souffle de fureur divinatoire dont il lui brûlait la figure.

— Ainsi, c'est vrai ?...

Elle ne protestait toujours pas. Un râle sortait de sa bouche. Elle fermait les yeux, et secouait convulsivement tout son être.

Ses bras se tordaient sous une telle meurtrissure que, sans savoir ce qu'elle faisait, elle était nerveusement contrainte, par la torture physique, de se battre...

— Mais répondez donc quelque chose!... Parlez un peu... ou tâchez au moins de crier! fit-il féroce, en la secouant pour la mettre debout.

L'élan fut si brutal qu'elle en retomba devant lui sur les genoux, et que le parquet en résonna lugubrement à travers les tapis.

— Je n'ai qu'une chose à te répondre, proféra-t-elle avec des sanglots... C'est que je respire enfin, puisque je ne te mens plus!

— Vous savez ce que mérite une femme comme vous?...

— Oui, tu peux me tuer... Maintenant, je suis délivrée, je suis heureuse... je t'aime!

— Taisez-vous!...

— Je t'aime!... je t'aime! répéta-t-elle avec exaltation.

Elle retrouva des forces pour rapprocher ses lèvres des mains dans lesquelles son mari l'étreignait si horriblement. Et faisant voler sa bouche, de l'une à l'autre, elle les baisa comme des chaînes expiatrices et de rédemption.

— Assez de grimaces!... Misérable, qui vous êtes faite la maîtresse d'un vieux débauché!

— Non, non! il ne faut pas que tu dises cela!... Jacques, tu sais bien que ce n'est pas vrai, n'est-ce pas?... Si tu étais capable de croire une chose pareille, je ne t'aimerais plus! Tu serais pire que moi!... Oh! cet homme, je n'ai été que sa victime pendant des instans terribles!... l'esclave que l'on maltraite et dont on fait monstrueusement son jouet!...

— Allez-vous donc me raconter qu'il aurait fait violence à votre vertu?

— Ah! tu railles, et ce n'est pourtant que ce qui s'est passé! Je te le jure!...

— Alors, pourquoi me l'auriez-vous caché?... Votre devoir était de me prévenir immédiatement, pour que nous soyons vengés aussitôt tous deux...

Elle ne répliqua point.

— Mais, reprit-il, vous lui avez donc pardonné, à cet individu?... Hier soir encore, il m'a semblé que vous supportiez assez facilement sa compagnie?...

— Ah! bourreau! tu sens bien que je n'ai plus pour toi que de la vérité dans mon cœur d'amour... Va, arrache-la-moi tout entière, avec ma vie si tu veux, d'un seul coup!...

— Allons! assez de tirades!... Après avoir été, dites-vous, violentée, n'avez-vous plus jamais cédé à ce bandit, oui ou non?

— Je l'ai toujours exécré, repoussé, accablé d'injures!

— Et il s'est satisfait de cela?

— Oh! mon Dieu! gémit-elle en sa prostration, mon Dieu!... Ai-je été assez abjecte!... Écoute, Jacques! Après le jour où il m'a eu brisée, ça n'a pas été tout... j'ai connu à nouveau de pareils jours de perdition... Ah! pitié! ne m'étrangle pas tout de suite! Attends que j'achève... Oui, ses ordres sont bientôt revenus me chercher, me forcer, dans la honte où il me semblait que j'étais morte! Et j'ai reconnu que j'étais toujours là pour souffrir, pour agoniser encore, et, une fois de plus, expirer d'infamie!

Jacques la lâcha par un transport de fureur, fermant ses poings et les brandissant dans le vide.

— Toi! dit-il... Cet homme!... Tu as été à lui, comme à moi! Il t'a eue, comme je t'avais, comme je t'ai eue!... Lui! lui!... Comme moi! comme moi! répétait-il avec des trépignemens d'énergumène.

Et, des mains, il se pressa les yeux, comme pour y écraser la vision de ce que c'était que d'avoir Giselle!

Elle gisait lamentable et magnifique, secouée par des sanglots, sa figure voilée aussi, l'enfouissant dans les replis de ses bras sous elle.

Jacques revint sur ce corps. Il saisit la torsade blonde qui, au-dessus de la nuque de sa femme, s'offrait en prise à un geste de sauvagerie. Et il lui souleva la tête, lui faisant ainsi une face effarée de bête qu'on porte à bout de bras, par la peau du cou.

— Pourquoi avez-vous fait cela?... Comment avez-vous pu le faire?...

L'indigne manière avec laquelle Giselle était tenue lui fabriqua la plus misérable des expressions. Sa physionomie en était étriquée et toute ramenée en arrière. Le tiraillement des cheveux sur les tempes lui faisait des paupières mi-closes; et cependant elle répondit, d'une faible bouche, que la tension crispait sardoniquement :

— Je ne mérite pas de grâce... Tout ce que l'on m'a enseigné dans la vie, tout ce que j'y ai compris me prouve qu'il n'y a pas d'action plus impardonnable, d'offense plus atroce que celles dont tu me demandes compte... Et cependant, quelque chose proteste en moi contre ton jugement et le jugement de tous, oui, quelque chose d'insensé qui se révolte et qui voudrait crier pour ma défense!...

Jacques s'interrompit de la martyriser physiquement ; il lui rendit la liberté en lui disant :

— A présent, des explications ! Il m'en faut !... Et pas de phrases !

Restant à genoux devant lui, elle redressa son buste.

— Permets-moi, supplia-t-elle, de te parler longuement. Accorde-moi cinq grandes minutes?... Ne te fâche pas si je ne sais te dire que ce que je sais!... Comment cela est-il arrivé?... Ah! comment?... Mais, toi aussi, il faut que tu te rappelles!... Tu étais à la veille de partir pour le bout du monde. Tu venais de m'expliquer que nous nous quitterions pendant un an, ou deux, ou trois ! Quant à moi, c'était le même effet que si tu m'avais dit qu'on allait se séparer pour toujours... Toi, en effet, tu acceptais cette idée que l'on pût continuer à vivre sans être ensemble!... Pourtant, tu m'aimais bien, n'est-ce pas?...

Elle s'arrêta, osant à ce moment le regarder. Comme un sang de son âme, ses blanches larmes ruisselaient sur ses joues empourprées, perlaient aux fourrures de son col, ou tombaient en larges gouttes sur sa gorge frémissante.

— Si ! poursuivit-elle en joignant les mains, si ! tu m'aimais bien!... Est-ce que je ne vois pas même que, malgré toi, tu m'aimes toujours?... Ah ! ne dis pas non : tu m'aimes toujours ! Et, pour moi, c'est là le pire!... Va, tu ne saurais rien trouver d'aussi affreux à me faire que de me répéter que tu m'aimes encore... Quel supplice de plus, si tu me le murmurais... oh ! comme autrefois, bien doucement, à l'oreille !...

A cette idée, elle s'écarta avec des yeux fous de peur... Et, de plus loin, elle continua :

— C'est parce que tu es un homme qu'il te paraissait possible, tout naturel même, de m'abandonner seule, pour aller remplir vaillamment ton devoir d'honneur. Et d'avance, on a convenu, sous-entendu que, chez les hommes, l'honneur passe avant tout, doit être satisfait d'abord. L'amour n'a rien à réclamer là contre ; vous ne lui faites plus sa part qu'avec ce qui vous reste de temps et de sentiment... Eh bien ! moi, je suis une femme, je ne suis d'abord, avant tout, qu'une amoureuse, j'étais celle qui t'adorait... Ah ! Jacques, crois-moi, crois-moi ! je suis celle qui t'adore!... Et quand l'amour m'a parlé pour toi, dans sa violence suprême, c'est mon honneur qui n'a plus eu qu'à se taire. En amour, tu pouvais tout me proposer, oui, d'aller tous deux nous terrer n'importe où, d'essayer de faire n'importe quoi, ou de mourir en même temps... C'était accepté, approuvé, je t'acclamais d'un cri de passion et de reconnaissance. Mais avec toi ! avec toi!... Tou-

jours ensemble!... Seigneur! ce qui était au-dessus de mes forces, ce n'était pas d'être une épouse coupable, ce n'était pas de te mentir chaque jour ni de me souiller ignoblement à mes propres yeux!... Ce n'était pas non plus de prévoir que, sous les tiens, à une heure comme celle-ci, je deviendrais peut-être l'objet de tout ton dégoût... Non! la seule impossibilité pour moi, c'était de ne pas te garder, de ne plus t'avoir là constamment, près de moi, à moi, quoiqu'il ne me restât plus qu'à frissonner de remords et d'indignité, quand tu me parlais, quand tu t'approchais de moi, et que... que... tu m'embrassais!... Alors, n'apercevant plus au monde qu'une chance, qu'un hideux moyen de ne pas te perdre... je ne me suis que lâchement défendue!... Mais, dans ce moment même où nous sommes, ne devines-tu pas quel effroyable bonheur c'est encore pour moi que tu sois ici... à me mépriser, à me haïr, à me piétiner si tu veux... et à ne pouvoir cependant empêcher que toute mon âme ne se traîne à tes pieds, et n'en baise la trace?...

Giselle rampait, en effet, dans la pièce, cognant son front par terre et s'évertuant, envers Jacques qui reculait devant elle, à lui prodiguer les effusions ardentes de la plus humble des douleurs.

Quand il n'eut plus le moyen de se retirer davantage, de se dérober au delà, quand le mur arrêta sa retraite, sa femme le pressait toujours, le harcelait encore dans une ivresse d'avilissement sauvage. Effondrée de désespoir, prosternée, s'accrochant comme aux genoux d'une idole, sous les pleurs qui la noyaient, elle semblait implorer que son mari la tuât sans retard s'il ne voulait pas l'emporter avec lui du naufrage...

Alors, — à ce spectacle de celle qui, depuis des années, le jour, le soir... la nuit!... était la belle moitié de son orgueil, la compagne qu'il caressait de ses respects les plus tendres, — Jacques d'Exireuil ne put se retenir d'un mouvement de pitié.

Il la releva... Elle eut la sensation, dans cette promptitude qui pour le moindre indice fait renaitre un moribond à la pensée de vivre, qu'elle était sauvée...

Mais il ne prononça pas un mot: son gosier se tordit convulsivement, et il fondit en larmes.

— Ah! s'écria-t-elle, voilà ce que j'ai mérité... C'était le seul châtement qui pouvait vraiment m'atteindre et me trouver sans courage!...

Anéantie, elle retomba sur le siège, vers lequel son mari l'avait doucement repoussée.

De nouvelles questions, aiguës et lancinantes, la rappelèrent bientôt à la réalité.

Jacques avait séché ses yeux, et repris une apparence de

calme. Il interrogeait froidement, avec patience et sans méchanceté, exigeant de tout savoir, en détail... tout ! D'un ton ferme et posé, comme un juge qui, pour un procès de mort, constitue son dossier, il s'informait des conditions pratiques, des moyens de pression morale, des dates, du comment et du pourquoi des choses, du secret de ces attentats jusqu'au fond de leur indicible... Et tant est suggestive cette possession par laquelle on entre dans toute la vérité d'une âme, que le mari, à chaque aveu de plus, se sentait presque reprendre un peu de sa propre femme. Et si ce n'était pas abolir chez elle le passage de l'autre, c'était, du moins, s'y réinstaller en maître définitif, y fouler les impressions subies, y dégrader, sous les perquisitions les plus oppressives, les empreintes gravées par autrui.

L'émotion, entre eux, ne régnait plus avec violence. Il y avait plutôt une sorte de gêne étouffante à certaines demandes. Et souvent les réponses ne se faisaient que dans une défaillance de voix, ou par des silences de honte consternés...

Une soif intolérable consumait Giselle. Elle finit par s'en plaindre timidement, comme si elle avait douté que cela lui fût permis. Son mari lui prépara de quoi boire... Puis il vint lui soutenir le verre entre les dents, parce qu'elle grelottait, d'angoisse et de froid.

L'heure avait beaucoup marché ; et le feu s'était éteint dans l'âtre. La couverture de la jeune femme se trouvait prête, avoir été préparée d'avance, à cause de l'indisposition qui, toute la journée, l'avait déjà tenue au coin de son feu. Jacques lui commanda de se coucher, de ne pas s'exposer à prendre plus de mal, à tousser davantage... Tandis qu'elle lui obéissait docilement, il se détourna, voulant ne rien apercevoir de la beauté de sa femme, obsédé par la stigmatisante vision de l'usage qui en avait été fait.

Une fois étendue dans son lit, Giselle éprouva un infini sentiment de mieux. De ce que, tout à l'heure, elle avait été, par lui-même, aidée à se désaltérer, le breuvage avait pris la divine vertu de s'infiltrer, goutte à goutte, en son cœur brûlant... Elle restait inerte, déchirée, brisée, mais par une délivrance. C'était à un monstre que sa conscience venait de donner le jour ; mais elle n'en portait plus, dans son être, les immondes tressaillemens.

Jacques, attendant que la nuit achevât de s'écouler, s'assit sur une chaise, au pied du lit de sa femme... Oh ! qu'elle eut de bien à le voir demeurer là, près d'elle !... Lui n'avait pas songé à regagner sa chambre. Il avait pris instinctivement une place qui, sans aucune hésitation, lui était apparue comme la sienne : à distance, et à petite distance.

Aucun d'eux n'était près de dormir. Ils ne se parlaient plus. Quelquefois, leurs regards se croisaient, et s'en allaient aussitôt l'un de l'autre.

Résolu et pensif, Jacques fronçait ses sourcils noirs, tordait ses brunes moustaches, et discernait sa part entière de responsabilités. C'était lui qui avait ruiné le ménage; c'était sa faute inconsciente qui avait mis en prostitution non pas seulement la vertu de sa femme, mais un dieu des foyers plus rare encore : la passion même dont elle resplendissait pour lui... Et ne pouvant envisager ses remords face à face, il les repoussa pour se réfugier dans les conceptions plus fertiles de la vengeance.

Bien avant l'arrivée du matin, la lampe ayant vacillé, ils se firent connaître, par de rapides échanges de coups d'œil, leur commune appréhension de l'obscurité... Ensuite toute clarté s'éteignit. Il ne leur resta plus qu'à s'entendre parfois respirer dans les ténèbres, quand l'oppression de leurs sentimens devenait par trop lourde. Et, la toux de Giselle résonnant de temps en temps, elle l'étouffait comme importune, dans la solennité du silence.

Ah ! si Jacques avait pu ressentir et suivre l'inspiration d'aposer ses mains sur le beau front, ardent et invisible, appesanti alors dans la dentelle des oreillers !... De quelle grâce royale ne disposait-il pas, pour guérir soudain les plaies dont, si près de lui, une tête adorable saignait idéalement ?...

Mais c'était même plus qu'une puissance de souverain qui lui appartenait, envers le pieux repentir de cette créature. L'époux bien-aimé était grandi à la hauteur d'un maître de miséricorde infinie. Un miracle était inespéré de Giselle, et pourtant attendu avec humilité; elle n'imaginait qu'une sorte de pardon possible, qu'un seul croyable et vrai... Ce pardon ineffable l'aurait trouvée dans un pur recueillement de béatitude, et l'aurait laissée purifiée et chaste, comme d'une Visitation.

... Quand la pendule sonna sept heures du matin, Jacques se mit debout subitement. Il alla ouvrir les rideaux d'une fenêtre, et, à la lumière encore basse du jour, il aperçut, dans une glace, sa figure décomposée par l'insomnie, son teint livide, sa physionomie ravagée, son air de malfaiteur.

Sans tarder davantage, il se dirigea vers une issue de la pièce.

Giselle s'était dressée dans son lit.

— Où vas-tu ? demanda-t-elle... Oh ! ne m'abandonne pas ! Garde-moi !...

Et, comme il ne l'écoutait point, elle se leva, le poursuivit, et voulut le retenir en lui faisant un collier violent de ses bras nus.

Jacques se dégagea énergiquement. Avec une voix menaçante et une mauvaise expression qui fit tressauter sa femme, il lui donna cet avis :

— Ne vous mêlez point de ce qui ne vous regarde pas !

— Que vas-tu faire ? murmura-t-elle en pâlisant.

— Voir le baron Saffre...

Elle se tordit les mains, et balbutia :

— Jacques?... quel projet as-tu donc ?

Il répondit, mais très simplement, comme pour une chose que l'on sait bien, qui est inévitable, et dont le moment est venu :

— Je vais le tuer.

— Oh ! non, ne va pas chez lui !... C'est un être épouvantable... contre lequel tu ne pourras rien !... Il réussira à faire retomber le malheur sur toi.

Jacques la considéra avec une expression de volonté surhumaine, en répliquant :

— Quand on a dans le cœur tout ce que j'ai pour me soutenir, on est toujours le plus fort !

Giselle courbait la tête, devant l'impétuosité de ce sentiment des hommes, auquel, une fois de plus, elle comprenait ne rien pouvoir. C'étaient encore les accens de l'honneur que, dans le transport de son mari, elle entendait gronder au-dessus des exigences craintives et des protestations de l'amour.

— Au moins, supplia-t-elle encore, vas-y armé !...

Jacques lui posa sur le visage ses doigts crispés comme des griffes, lui en fit brusquement sentir les pointes acérées. Et, ses narines frémissantes, mordant à la fois ses lèvres et ses paroles, il dit :

— Je vais lui sauter à la gorge, lui arracher la langue, lui crever les yeux, lui écraser la tête sous mes talons !...

Au long des joues de la jeune femme, le froid de la chair de poule avait couru, dans les sillons tracés par les ongles. Un frisson des représailles promises la pénétrait jusqu'aux moelles.

— Ah ! oui !... Jacques, tue-le !... cria-t-elle du fond d'elle-même.

Et dans ce départ pour des conséquences inconnues, dans le désordre d'adieux instinctifs, leurs deux bouches se touchèrent spontanément, et se réunirent en un même souffle de haine, en ce vœu de meurtre qui s'exhalait des plus intimes sensibilités de leurs êtres.

IX. — LA BARONNE SAFFRE

L'absence du baron Saffre avait duré près d'une semaine, au lieu des deux jours que, en partant, il comptait y affecter. Tout d'abord, il avait éprouvé un échec complet dans sa démarche finale et ses tentatives acharnées auprès des banques anglaises. En dernier recours, — et retardant l'heure de ne rapporter chez lui que la certitude du désastre inévitable, — il était allé, par un brusque circuit, frapper à la porte du marché allemand. Mais ce suprême effort n'avait pas été moins stérile; et il n'obtint que de laisser, là encore, dans le monde de la finance étrangère, une impression étonnée de ses allures bizarres.

Ce fut à une heure tardive du soir que Saffre, hirsute et agité, revint en son hôtel. Un aspect plus que négligé, tout à fait sale, accusait en lui un oubli prolongé du soin de sa personne. Ce contraste avec ses normales habitudes d'élégance sauta aux yeux du valet de pied, qui lui remettait le courrier, les lettres et les cartes amoncelées dans l'attente. Celui-ci informa aussi son maître que M. d'Exireuil était venu le demander à deux reprises, avec beaucoup d'insistance, et sans vouloir croire à un déplacement de M. le baron, dont il n'avait pas été averti.

— Ah ! il m'ennuie, celui-là ! cria Saffre dans un emportement insensé... Il n'a qu'à me flanquer la paix !... Et qu'il ne m'échauffe pas les oreilles !... Est-ce que je suis tenu à l'instruire de mes faits et gestes ?...

Puis, se calmant sans raison, et par une façon insolite de se montrer communicatif, il ajouta :

— D'abord, je lui ai, en route, télégraphié de venir demain... Il aura donc bien pu voir que je n'étais pas ici !

Il regagna directement sa chambre. Et, sans se débarrasser de ses vêtemens fourrés de voyage, il se jeta dans un fauteuil, devant un grand feu flambant, avançant progressivement ses talons qui, après les chenets, en arrivèrent à s'appuyer sur les bûches. Son cerveau était morbidement transi; et il se parlait à lui-même tout haut, avec incohérence, dans une odeur de roussi qu'il ne sentait pas.

Depuis un temps assez long, il n'avait point bougé de cette attitude; et il ne s'apercevait pas que la baronne Saffre était, à présent, auprès de lui.

Celle-ci fut obligée de réveiller son attention par des bonjours réitérés.

Saffre tourna enfin la tête, vers la direction de la voix fluette.

Il était si loin de songer à sa femme que son regard, — au lieu de se fondre vers elle en insignifiance, à force d'être conjugalement intime, — eut une nuance d'expression, comme à revoir quelqu'un que l'on sait bien connaître, que, pardieu ! l'on reconnaît bien.

— Avez-vous fait bon voyage ? demanda la baronne.

— Non !

— Vous paraissez extrêmement fatigué ?...

Il ne répondit pas.

— Ah ! reprit-elle, vous vous êtes trop moqué de mes petites manies d'hygiène. Vous auriez mieux fait de les observer aussi... En ces temps derniers, vous vous êtes dépensé... de toutes les manières !... Vous avez horriblement abusé de vos forces !... Vous avez été déraisonnable... très déraisonnable ! acheva-t-elle d'un ton déterminé que ne lui avait jamais connu Saffre et dont il fut singulièrement secoué dans sa torpeur.

Il redressa son buste de si imposante carrure ; il frotta, des deux mains, son large visage, ainsi que pour en détirer les plis sombres, la grimaçante contraction.

— Je vais bien ! murmura-t-il... Parfaitement bien. Je n'ai de mal nulle part !

Il ne se comprenait pas lui-même d'avoir eu souci d'un propos de sa femme ni d'avoir voulu faire, pour elle, les frais d'une autre mine que celle qu'il avait naturellement.

Cependant la baronne ne s'était introduite chez son mari que parce qu'elle était pressée de s'expliquer.

— Pour ma part, continua-t-elle, j'aurais été d'une légèreté impardonnable, si je ne m'étais pas émue de ce qui avait pu survenir de grave dans votre état... Et, maintenant, moi, je le sais !

Elle prononça cette assurance avec une intonation aiguë et nette qui, au fond de l'esprit de Saffre, ayant traversé des épaisseurs d'engourdissement, y piqua comme un poinçon.

— Qu'est-ce que vous savez, grogna-t-il, vous ?

Son froncement de sourcils, en tout autre temps, aurait suffi pour ramener sa femme à se taire, en faisant l'innocente. Mais ces âges-là étaient passés.

— S'il vous plaît, poursuivit-elle, causons en toute sincérité... Du reste, je ne suis pas ici pour vous soumettre mes reproches contre vous ; ce sont les vôtres, contre moi, que je viens prévenir.

Saffre s'était levé, subjugué encore par ce que l'audace inusitée de la baronne lui imposait de mystérieux. Et ce qui lui restait d'imagination étant accroché à un seul sujet, il rêva que cette intervention s'y rapportait providentiellement, et ne pouvait avoir pour but que de le sauver.

— Que voulez-vous dire ? interrogea-t-il avec empressement.

— Il s'agit de vos affaires. On m'a appris qu'elles allaient au plus mal...

Par un phénomène de l'habitude, sans le concours d'une volonté ni d'une raison en train de s'annihiler, la figure du baron se rasséréna. Il se retrouva, avec un sourire aux lèvres, sur le terrain familier des hableries. Il répliqua à sa femme, comme s'il eût traité avec Happersheim, ou négocié quoi que ce fût dans ses bureaux :

— Jamais ma position, sur tous les points, n'a été meilleure qu'en ce moment !...

La baronne fit un petit signe de dénégation absolue.

— Non, dit-elle, vous êtes à bout !... Dès que l'on m'a eu mise sur mes gardes, j'ai fait diligence, j'ai consulté des personnes sérieuses et de toute honorabilité... Une prompte enquête a été faite adroitement... Et les preuves les plus douloureuses m'ont été fournies en abondance...

Saffre avait, de nouveau, changé de physionomie. Il roulait les yeux incertains d'un fauve provoqué ; et, féroce, il guettait qui ou quoi dévorer, chose ou personne, parmi ce que sa femme lui exposait.

— Je suis mère de famille, objecta celle-ci... Dans cette situation, pouvais-je rester les bras croisés ?...

A travers son égarement, le baron vit poindre le coup de grâce, il devina qu'un écrasant péril de plus s'apprêtait à charger sur lui et sur les débris qui le défendaient encore... Ajournant de nier la vérité, de recommencer à mentir impudemment, il courut faire face au plus pressé :

— Ne vous ingérez pas en tout cela !... Si vous voulez que nous restions bons amis, veillez à ne plus remuer, à ne vous risquer dans rien !...

La baronne avait hâte de placer, entre elle et lui, la grosse idée de cet entretien, d'y employer le grand mot, afin, pour la suite, de se retrancher derrière. Elle dit, avec rapidité :

— J'ai pourtant à obtenir ma séparation de biens...

L'expression de Saffre devint formidable.

— Oh ! fit-il... Vous n'oseriez pas commettre cette infamie ?

Mais sa femme, sans protester, s'en tint à pâlir, encore, sous sa pâleur.

Lui perdit d'abord contenance... Bientôt, sans être capable de guère réfléchir, mais instinctivement, avec des gestes de démonstration machinaux, comme s'il eût toujours paré un même coup, il se précipita dans les phrases :

— Malheureuse!... La séparation de biens, voilà ce qui serait l'acte le plus funeste!... Mais pensez donc!... Quel est le financier dont la fortune résisterait à une atteinte pareille à son crédit, à un si brutal arrêt dans ses opérations?... Non, non! vous ne commettrez pas contre moi un crime qui ne serait pas moins néfaste vis-à-vis de vous-même... Vous ne sauriez prendre non plus cette responsabilité à l'égard de nos enfans, dont vous auriez détruit l'avenir, sous prétexte de l'assurer!...

Elle riposta fermement :

— En fait d'avenir, nous n'en avons plus d'autre que ce que je pourrai personnellement réaliser dans ce qui vous reste encore.

— Ah! s'écria Saffre, je ne vous laisserai pas m'égorger de la sorte!... Et puis, c'est trop bête! Ah ça! qu'est-ce que vous compteriez retirer de là?...

— Les trois millions cinq cent mille francs que vous avez reçus de moi en nous mariant, et les onze autres que mes héritages m'ont successivement constitués...

— Et ce sont ces misères-là que vous chiffrez, quand il s'agit, entre nous deux, d'une communauté de quatre cents millions peut-être!...

— Mais puisque tout cela est perdu...

— Non pas!... Mon argent est jeté dans la mêlée, pour en ressortir au moins doublé!... Ne m'arrêtez pas au cours de mon œuvre; laissez-moi brasser de toutes mes forces, là dedans!... N'est-ce pas moi seul qui ai bien su gagner les neuf dixièmes de ce capital énorme, rien qu'avec ce que vous m'avez apporté joint à la succession de mes parens?... Est-ce qu'il ne m'a pas fallu, pour ça, être un fameux débrouillard?... Voyez-vous, on est le premier homme du monde, quand on a cette tête-là! hurla-t-il, en se claquant frénétiquement le front et toute la boîte crânienne, comme pour y réprimer une sédition des idées.

Il s'élança à discourir encore, avec une ardeur éperdue. Bien qu'il continuât, — mais d'une façon de plus en plus confuse, — à se savoir lui-même fini, cependant il repartait follement à se fier dans ses futures chances de fin de mois. Il s'exprimait avec cette même foi des néophytes en affaires, avec ces naïfs espoirs de l'ignorance que, naguère, il aimait tant à railler chez les gens du monde aux abois. Et c'était alors, à son tour, de s'en exalter par un aussi décevant enthousiasme, lui, vieux routier des chemins de finance, dans un suprême accès de chauvinisme pour les épopées d'argent.

Tandis qu'il s'abandonnait aux mouvemens de son aberration, la baronne, muette et petite, demeurait inébranlable, comme une borne. Elle s'abstenait de contredire son mari, attendant avec

déférence le moment de lui faire part, elle-même, de la chose décisive qu'il avait maintenant à savoir d'elle. Elle se taisait, dans la dignité mélancolique de vouloir satisfaire jusqu'au bout aux convenances conjugales, persuadée qu'elle avait fait, en ces remuantes épreuves, le sacrifice de sa santé, et que, devant l'intérêt supérieur, elle s'y était, hélas! désistée de sa patiente, de sa soigneuse candidature à la longévité.

Saffre, avec une agitation prolixo, prétendait initier sa femme à toutes les magnificences présentes et futures de l'entreprise sous l'éroulement de laquelle il ne se sentait plus englouti. Il interprétait le ferme silence de la baronne, comme une approbation de chacun de ses déraisonnemens. Il exultait de triomphe. Il s'égarait en exposés interminables, se reprenait, s'embrouillait et se débrouillait dans les locutions qui, du cerveau, lui tombaient pêle-mêle sur la langue... Et brusquement, au détour d'une divagation, il s'arrêta, les yeux stupides, ne sachant plus quoi dire...

La baronne saisit cet instant, pour en terminer.

— Je dois vous prévenir, fit-elle, que ma demande est déjà formée...

Saffre la considéra d'abord avec hébétude... Puis, la signification de ces paroles l'atteignit au vif, exaspérément.

Comme il avait marché vers sa femme, celle-ci, lestement, trouva bon de mettre, entre elle et lui, toute la largeur de la vaste table qui meublait le milieu de la pièce...

Du mal étrange, qui achevait d'envahir son mari, elle n'avait nulle conscience, mais les obscures animalités de son instinct en avaient frissonné, ainsi que, de chien à chien, la rage de l'un chez l'autre se flaire ignorément.

— Vous vous êtes permis cela? gronda-t-il... Sans mon assentiment!... Vous allez, à la minute même, écrire à votre avoué de ne donner aucune suite à cette lubie de femme malade!...

Elle était toute tremblante; mais sa voix tinta encore comme du métal.

— C'est que, répliqua-t-elle... la loi exigeait, dans les trois jours, l'affichage de la demande... Et je suis à présent informée que... depuis ce matin... la chose est faite!...

Saffre, frappé dans l'âme, prit un élan forcené pour faire n'importe quoi... quelque chose d'indéfinissable, sans but et sans nom... Les bras tendus, il ne savait pas plus, lui-même, si c'était pour broyer sa femme, ou pour courir dehors où que ce fût, partout où il y aurait eu des passans en qui étrangler cette nouvelle de mort au crédit!...

Mais sa vigueur physique le trahit. La respiration lui manqua.

Et, de ses deux poings, il s'appuya sur la table, à l'autre extrémité de laquelle sa femme se tenait attentive.

Dans la destruction de ses facultés cérébrales, Saffre discernait encore un point : c'était avec quelle rapidité foudroyante on avait commencé et l'on allait avoir fini de l'exécuter... En effet, il ne s'agissait pas, dans son cas, de lenteurs pareilles à celles de la séparation de corps, qui n'intéresse que le cœur et la conscience des êtres, la liberté de leur vie et les droits de leur chair. Mais la séparation de biens, procédure tutélaire des capitaux, émancipatrice de l'argent conjugal, jouit des bénéfices les plus exceptionnels de l'urgence. En un mois, l'instance contre Saffre pouvait être bâclée.

— Vous ne savez pas, dit-il avec essoufflement, ce que vous avez fait!... Vous m'infligez plus que la ruine!... J'aurais pu me retourner, avec un peu de temps... Comme ça, c'est la faillite... la banqueroute!...

La baronne n'avait rien à répondre. Elle avait acquitté sa stricte obligation d'être véridique, et ne pensait plus qu'à se retirer de là.

La face de Saffre se congestionnait avec l'effort par lequel il faisait sortir de lui des paroles haletantes :

— Vous,... quand je ne me méfiais pas... vous m'avez abattu!... Toute la bande va se jeter sur moi... Ils vont me mordre... me déchiqueter!... Ne les entendez-vous pas hurler que je suis un voleur?... Et on va leur donner raison!... L'accaparement, il y a des lois contre ça! Il y a des lois contre tous ceux qui sont à terre!... Alors, il me faudra donc aller en prison?...

Sur ce mot qui lui fit agrandir encore ses yeux écarquillés, il éclata de rire. Pour une seconde, sa physionomie eut de convulsifs rictus qui la firent paraître extraordinairement gaie.

— Ha! ha! ha! cria-t-il... Le baron Saffre en prison!... Elle est bien bonne!... Le coup est réussi!... Vous ne vous en doutiez pas, hein?...

Instantanément, ayant recouvert un masque immobile, il reprit :

— Mais pourquoi avoir fait cela sans me consulter?... Plaît-il?... Quoi?... Ah çà! me le diras-tu un peu, canaille?...

Et comme d'un pas doux, le regard plein d'une surnaturelle rêverie, et les lèvres pincées, il s'approchait d'elle, avec un air terriblement désireux de la faire répondre à ce qu'il lui demandait, elle murmura, en gagnant du terrain :

— J'avais trop peur de vous, je n'aurais plus osé agir si je vous avais vu, à l'avance, être ce que vous êtes en ce moment!...

Et là-dessus, elle s'enfuit; elle courut se claquemurer chez

elle, par le double tour des clés et tous les verrous des portes.

... Dès qu'elle se trouva protégée ainsi contre tout sévice, la baronne n'eut plus d'autre idée que de se mettre au lit, sans aide, comme si elle ne s'en rapportait qu'à ses nerfs, encore si tendus, pour faire vite et bien ce qui la concernait. Elle eut toutefois la sollicitude de s'administrer au compte-gouttes un mélange qui, — en temps ordinaire, — lui aurait presque promis un peu de sommeil pour tout de suite, et aussi quelque appétit peut-être pour le lendemain matin... Mais quel traitement, songeait-elle, pouvait tenir après de telles révolutions?...

Néanmoins, elle commençait très bien à s'assoupir, lorsqu'on frappa discrètement à la porte par où elle communiquait avec la personne qui était de service auprès d'elle.

— Qui est là? fit-elle en sursaut.

— Madame la baronne, répondit la voix de sa femme de chambre, c'est Joseph qui sort de me prévenir qu'il n'a jamais vu son maître dans un état comme ça... Il dit qu'il ne sait pas ce qui, en ce moment, retiendrait de rien M. le baron!... ni si M. le baron, des fois, n'irait pas jusqu'à se tuer!...

Eh! qu'appartenait-il à la femme de Saffre de réentreprendre par là, après tout ce qu'elle s'était déjà imposé?... Ah! ciel! que lui voulait-on encore?... Que pouvait-elle de plus?... Ne s'était-elle point prodiguée jusqu'aux dernières limites du possible?... Et voilà qu'un retour de palpitation lui affligeait le cœur!... D'ailleurs, n'était-ce pas naturel qu'un despote aussi violent que son mari eût une crise à traverser, dans ces conjonctures, avant d'aboutir à la résignation? Et ne devait-il pas être le premier à préférer la solitude, en cette période d'irritation extrême?... Lui, se tuer?... Est-ce qu'un homme trempé comme le baron Saffre était exposé à ce genre de défaillance? Pour en arriver là, il lui aurait fallu au moins encourir ces responsabilités scandaleuses, déshonorantes, auxquelles effectivement il avait fait allusion, tout à l'heure!... Voyons, il n'avait pu dire cela que comme un gros moyen, pour tâcher encore d'influencer sa femme!... Comment deviner, dans ces propos, autre chose que des imprécations et les menaces en l'air d'une fureur inventive?... Mais pourtant, si le baron Saffre en était à vouloir se tuer?... Alors, il aurait donc eu le sentiment intime que ses affirmations n'étaient pas exagérées?... Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu! était-il croyable que ce chef de famille eût exposé les siens au rejaillissement de tant d'opprobre?... Allait-on devoir vivre, pendant des mois, dans les trances honteuses d'un procès criminel? Et tous les Saffre en seraient-ils désormais réduits à une existence aussi

recluse que celle de ces années de condamnation, dont le baron s'était lui-même déclaré passible?...

La baronne se vit soudain à la veille d'une invasion de la police... Oh! l'insupportable vision, que ce cortège forçant le seuil de son hôtel, et venant s'y livrer, peut-être en plein jour, à une arrestation... comme chez des pauvres!...

— Dites à Joseph, cria-t-elle à travers la cloison, de laisser son maître tranquille... de ne pas l'agacer davantage par ses surveillances... de ne le contrarier en rien!...

A présent, elle ne songeait plus à retrouver du repos. Elle avait la terreur de tout événement qui pût, un jour ou l'autre, mettre un terme à cette situation, et, en même temps, une vague crainte que cela tardât à en finir, une envie inavouée, impatiente, que pourtant il en fût immédiatement fini...

Mais, peu d'instans après, la femme de chambre revint, avec effarement, cogner à la porte et renouveler ses instances.

— Que M^me la baronne écoute! gémit-elle... C'est affreux!... Monsieur est en train de tout ravager!...

Sur cette interpellation, la baronne Saffre, d'un bond, quitta sa couche. Elle entre-bâilla craintivement le battant derrière lequel sa prudence savait n'avoir à trouver qu'une femme de toute confiance. Et, de là, elle tendit l'oreille... Une rumeur de cris, un retentissement de masses brisées, emplissaient les espaces de l'hôtel...

Saffre, avec des rugissemens, lacérait la superbe toile où son portrait, du haut du premier étage, avait semblé être l'immuable souverain des objets merveilleux rangés à l'infini, dans un des plus beaux royaumes de choses... Tour à tour, les statuettes et les vases, les marbres, les bronzes et les faïences, lancés par les mains du géant, allèrent se fracasser, sur le sol du vestibule ou du jardin d'hiver, disparurent dans tous les gouffres que les profondeurs du rez-de-chaussée ouvraient, çà et là, au vertige de la destruction... Et, parti au galop, fauchant du pied tous les lampadaires sur son passage, Saffre avait transporté ses vociférations dans l'éloignement des galeries, où tant de trésors étaient à sa merci!...

La maîtresse de la maison ne pouvait plus s'illusionner à l'égard de la nature précise, et des conséquences dangereuses, — pour autrui spécialement, — du malheur déchaîné sous son toit. Tout son petit corps tressaillait d'épouvante et de volonté.

— Oh! commanda-t-elle, que tous les domestiques courent vite monter la garde autour de leur maître!... Qu'on aille aussi, dès qu'on en aura le répit, chercher nos médecins!... On ne peut pas laisser un homme dans cet état!...

Et, sans plus de délai, elle se renferma, elle-même, comme l'objet le plus fragile et, bien entendu, le plus précieux qu'elle eût à préserver!... Elle mit en barricade, à chacune des entrées de sa chambre, des meubles plus hauts et plus lourds qu'elle. Mais, pour les faire évoluer, elle disposait de cette grâce miraculeuse, de ces ressources inépuisables qui émanent de la ferveur pour soi-même, et qui, en cet instant, grandissaient son aspect jusqu'à celui d'une zélatrice de son propre bien!...

La baronne Saffre, en se décidant à s'adresser à la justice sur le conseil très documenté du notaire, n'avait pas préalablement communiqué ses intentions à ses filles ni à son fils. En l'absence de leur père, elle avait jugé irrégulier de les instruire, avant lui, de ce qui le concernait tout le premier, et de les convier ainsi à se mêler d'une décision où mieux valait que leur piété filiale n'eût pas à se prononcer.

Mais, dès la première heure, au lendemain des scènes dont l'hôtel Saffre avait été le théâtre, elle fit mander ses enfans, en leur écrivant dans les termes les mieux ménagés.

Ce fut Arthur Saffre qui se rendit le premier à l'appel maternel. Il possédait la plupart des qualités de ce qu'on appelle un bon fils, c'est-à-dire que, étant garçon, il n'avait jamais fait de dettes, et qu'il s'était marié par convenance, selon le parti que lui avait choisi l'inclination de ses parens.

En quelques mots, Arthur apprit le double désastre qui, pécuniairement et mentalement, accablait son père. Il fut désolé. Il se jeta dans les bras de sa mère, que cette émotion troubla, au moins en tant qu'elle en était physiquement bousculée. Il n'eut pas une expression de plainte pour cette immense perte de fortune. Tout de suite même, il fit l'observation qu'il était déjà plus riche que ses besoins, et ne déplora que celle des calamités qui avait affecté l'être même du baron Saffre.

— Je ne te propose pas de le voir, dit la baronne... Les docteurs, qui sortent d'ici, m'ont averti que tout prétexte d'agitation lui serait très nuisible...

Du reste, Arthur n'insista pas. Sa douleur, toute sincère et vive qu'elle fût, était destinée, ce matin-là, à être cantonnée dans son esprit par une préoccupation exceptionnelle qui, à l'avance, y avait pris presque toute la place. Quelques heures plus tard, — c'était même pour cela qu'il s'était dépêché, plus que ses sœurs, de venir avant déjeuner, — à l'Académie des Belles-Sciences, on devait lui décerner l'honneur de lire publiquement un petit mémoire qu'il y avait adressé. C'était là un succès préparé de

longue main, et poursuivi par beaucoup de démarches, dans bien des escaliers!... Il ne pensait qu'à cela en arrivant. Depuis qu'il était arrivé, quand il s'interrompait d'être absorbé par le sort consternant de son père, c'était encore que cette perspective de sa carrière académique était l'unique chose, en lui, qui refusât de se laisser oublier. Dans la bouffissure accidentelle de sa vanité, les mauvaises nouvelles avaient égaré une grande partie de leur virulence. Enfin, pour éprouver tout à fait le sentiment d'un malheur, il faut en avoir tout à fait le loisir, être à son heure d'y songer à l'aise. Tandis qu'Arthur Saffre, autant qu'il était navré, se sentait aussi pressé, et par ailleurs inquiet. En prenant congé de sa mère, il demanda soudain :

— Les ordres, n'est-ce pas? sont donnés pour empêcher de répandre dans le public ce qui s'est passé ici...

Maintenant, il appréhendait un coup supplémentaire de la fatalité, le souffle hostile au dehors de quelque tempête suscitée par les troubles de sa famille, un invraisemblable changement d'ordre du jour dans les immortelles gravitations de l'Institut.

... Lors du passage des Bréhand, qui se produisit plus tard, l'attitude d'Olivier fut beaucoup moins stoïque. Depuis le hasard qui lui avait fait réaliser son mirifique mariage, il s'était attaché à l'avenir de sa richesse avec une sorte de passion d'inventeur. Il n'avait cessé de regarder venir le jour où il hériterait du baron Saffre, comme celui qui lui constituerait la gloire d'avoir mené au comble du perfectionnement la recette des millions. Cela devait être la récompense méritée, pour les nombreuses années où il avait voué ses plus constantes pensées à chercher les applications dont serait susceptible sa trouvaille de tant d'argent... Et voilà que, subitement, il voyait se dérober devant lui toute l'étendue d'un Pérou qu'en ses navigations de Parisien il avait découvert, et dont il était peut-être à la veille, par son droit de conquérant, de se créer duc ou marquis!...

Au spectacle de la mine atterrée qu'il avait, la baronne Saffre voulut le rappeler à des sentimens de consolation. Elle lui montra M^{me} Bréhand effondrée d'affliction dans sa graisse, et dont on n'aurait point toutefois pu dire si le chagrin, qui s'échappait en un susurrement monotone d'entre ses joues rebondies, lui était inspiré par les maux de son père ou par l'air mécontent de son mari.

— Au moins, soupira la baronne par une comparaison avec son autre gendre, vous avez, vous, un ménage heureux!... Allez, mon cher Olivier, votre lot ici-bas est le bon!... Il vous restera toujours une compagne qui vous aime!...

Bréhand était en train d'envisager que la rente annuelle de cent

mille francs, à lui servie jusque-là par son beau-père, en dehors de tout contrat, ne serait pas non plus payée désormais. Et, sur l'exhortation de sa belle-mère, ayant eu les yeux tirés vers l'associée présente et future de tous les instans de sa vie, la monstruosité lui en apparut, dans la plénitude, pour la première fois. Dame ! à la longue, il s'était si complètement assimilé l'usage de la dot de sa femme que cela s'était confondu, en son âme, avec le sens des droits de son propre individu et l'emploi de ses facultés naturelles. Sous l'effet de son émoi, ne considérant plus la propriété de leur hôtel et les deux millions jadis reçus que comme des biens de naissance, — qui lui eussent été personnellement, de tout temps, acquis, — il était près de crier qu'avec une pareille entrée de jeu un aussi beau garçon que lui avait été exploité. Toute sa conscience protestait, de bonne foi, contre le fait de lui avoir jeté sur les bras une jeune personne destinée à être ainsi déshéritée... et de ce calibre-là !

... La visite que la baronne Saffre souhaitait le plus anxieusement de recevoir était celle du comte de Grommelain. Elle l'avait relancé par une lettre très pressante à l'avenue Kléber, où il continuait d'être domicilié, tout en y observant, à l'égard de sa femme, les mesures d'isolement les plus strictes.

Grommelain avait déséré à cette prière. Quant à la ruine de Saffre, il n'eut que de la froideur à se l'entendre confirmer, puisqu'il n'avait pas conservé plus de prétentions que d'illusions sur ce sujet. Mais le triste état dans lequel était physiquement tombé le baron parut le toucher. Il eut les expressions de condoléance d'un homme à principes, qui n'aimait pas à voir les désordres de la nature se produire dans les familles, qui n'y admettait que l'uniforme rectitude des procédés pour les cas ordinaires et les moyens de la légalité pour les circonstances exceptionnelles.

La baronne Saffre avait hâte d'utiliser cette espèce de détente chez son interlocuteur, pour amener une réconciliation entre les époux de Grommelain. Son plus cher désir maternel était d'obtenir que son gendre reprit Marie-Blanche, dont elle craignait autrement d'avoir peut-être à s'encombrer.

— Et maintenant, dit-elle, laissez-moi, dans ces momens si cruels où nous sommes, vous conjurer d'être indulgent... de renoncer, pendant qu'il en est temps encore, à votre projet de rupture définitive avec ma fille...

Grommelain fit courtoisement le geste de vouloir l'arrêter net.

— Écoutez ! reprit-elle... Une raison majeure, à laquelle vous n'avez sans doute pas réfléchi, doit vous dicter votre conduite : c'est l'intérêt de vos enfans !

— Madame, mes enfans n'ont rien à perdre à ne pas être élevés par leur mère.

— Et ce qu'ils ont à en revenir?... A l'heure actuelle, l'héritage de tout ce que leur mère possède leur est garanti par votre régime dotal... Qu'en adviendra-t-il, si le mariage entre vous est détruit?

— La séparation de corps, que je demande, ne modifie pas le principe d'inaliénabilité...

— Soit! Mais, dans trois ans, qu'est-ce qui empêchera votre femme de réclamer et probablement d'obtenir le divorce?... Alors elle recouvrerait la libre disposition de ses biens... Prévoyez-vous qu'elle en ferait un usage très raisonnable?...

La baronne s'exprimait presque avec l'aisance, la perspicacité en ces matières, des jurisconsultes avec lesquels elle venait de frayer étroitement depuis six jours, et dont elle avait peut-être appris sa leçon. Au reste, n'avait-elle pas employé à méditer sur toutes choses les trente-cinq années, environ, d'apparente annihilation en ménage, qu'elle avait passées dans le silence, la rêverie et les airs distraits de ses prunelles pourtant si claires?

Grommelain était devenu pensif.

— Vous en serez quitte, opina-t-il, pour faire donner un conseil judiciaire à votre fille...

— Ah! mon ami, devine-t-on jamais l'instant où il serait opportun d'agir?... Regardez, ici même, à quel degré de chute nous sommes arrivés sans nous en être doutés à temps!... Non, non! n'entre-bâillez point au hasard, à l'incertain, à l'inconnu, la porte qui renferme si bien la fortune de votre femme... Tenez, je suppose que je meure dans pas bien longtemps...

Et elle secoua la tête, par une façon d'attester que les affres nouvelles de cette lutte continuaient de l'acheminer vers le tombeau.

— Aussitôt, poursuivit-elle bravement, Marie-Blanche peut avoir la tête grisée, être poussée à je ne sais quelle insanité par la part de succession qui lui serait échue... la part encore très notable qui, je puis vous l'affirmer, lui reviendra de moi!... Car le notaire, rien que sur l'estimation des immeubles... le baron Saffre, hélas! en avait peu!... le notaire, dis-je, me considère comme, d'ores et déjà, rentrée en possession de dix à douze millions au minimum... Et, sur le portefeuille, j'entends bien rattraper le reste de mon dû!... Certes, cela est bien médiocre auprès des revenus qui roulaient dans cette maison... Mais c'est encore de quoi pouvoir, le plus souvent possible, être bonne aux siens...

Malgré lui, et par une considération distinguée pour une femme d'âge, Grommelain subissait un peu l'autorité qu'avait revêtu la baronne en saisissant, avec ses mains transparentes de maigreur, les dernières rênes de l'opulence des Saffre emportée aux abîmes.

Elle risqua cet avis :

— Pourquoi n'emmeneriez-vous pas votre femme, hors de la vie de Paris, se reposer quelque temps dans un air sain, à l'abri de toute occasion d'égarément ?

— Avec ça, s'exclama-t-il, qu'elle se supporterait une seule journée, dans ces conditions-là, à la campagne !

— Je la sais, au contraire, très disposée à cette décision... Elle ne peut avoir envie que de s'effacer, de se retirer un peu de la grande vie élégante, à la suite de tout ce qui vient de l'assaillir... comme femme... comme fille... Sa situation mondaine est devenue très embarrassante, au moins momentanément... S'en aller, de la sorte, lui paraîtra très « comme il faut ». Elle s'y soumettra, comme à une période de deuil qu'il lui sied, elle le comprend bien, de porter...

Grommelain ne répondait ni oui ni non. Évidemment, c'était aussi une solution correcte de son conflit que d'enlever sa femme à l'existence parisienne, et de l'installer aux champs dans un isolement relatif. Le monde des salons serait plus favorable à cette mesure qu'à celle des débats judiciaires, parce que, d'abord, elle épargnerait le scandale et que les liens du mariage seraient, par cette voie, préservés d'une atteinte publique en leur principe de sainteté essentielle... Et même si, le diable s'en mêlant, la comtesse de Grommelain devait trouver encore le moyen de tromper son mari jusqu'au fond de leur retraite, celui-ci se disait que cette disgrâce à la campagne n'avait jamais une solennité aussi désobligeante qu'à Paris, aussi officielle. Il verrait à traiter cela à sa guise, au lieu d'avoir à se régler, dans le monde, comme il l'avait fait pendant des années, sur l'attitude fixe des autres camarades du même régiment..

L'insistance de la baronne Saffre s'exprima plus précisément encore :

— Vous n'avez qu'à vous installer, avec ma fille, à Ozerpie...

— A Ozerpie ? fit Grommelain d'un ton aussi étonné que vindicatif... Mais les Bréhand se considèrent là comme chez eux, tant que ce ne sera pas vendu !...

— Non pas !... Je reprends directement ce domaine. Il paraît qu'il a été acheté en mon nom, avec les fonds mêmes qui, l'an passé, me sont revenus de la succession de ma sœur...

Ah ! c'était bien tentant, pour l'aîné des deux gendres, de lui

offrir la revanche du passe-droit que le cadet lui avait fait éprouver. Grommelain sentit se raviver la blessure profonde qui, naguère, avait été infligée à son cœur de gentilhomme, par la méconnaissance de ses titres à la préséance cynégétique et de sa propension née à l'amour terrien. Dans ses argumens, la baronne Saffre avait eu l'art d'employer les influences, selon l'ordre où le génie de la langue les a classées, en faisant appel, après les sentimens, aux ressentimens.

Celle-ci, poussée par l'extrême envie d'assurer le succès de ses efforts, ne pouvait cependant s'empêcher de soupeser les onéreuses conséquences de la proposition qu'elle allait aventurer.

— Je vous offre, dit-elle enfin avec hésitation... pour vous et votre femme... la jouissance... complète... de cette... de toute cette terre!...

Avec l'air d'élévation qu'avait pris son visage, l'âme de saint Martin semblait manifestement l'inspirer, mais sans qu'elle s'en fût approprié plus qu'à demi le vrai souffle... Avec ses façons gênées et ses tâtonnemens de paroles, elle paraissait avoir passé, du premier coup, au second mouvement de la générosité; et sa mine, un peu piteuse, n'évoquait que l'idée du moment où son bienfaisant modèle dut voir à s'ajuster avec la partie de manteau qui lui restait.

Grommelain avait eu un geste de grande manière pour indiquer que la considération, qui pouvait le faire fléchir, ne se joindrait, que de haut, à celle-là. Il répliqua :

— Ce que vous m'avez signalé à l'égard de mes enfans mérite que je l'examine... En effet, je n'ai le droit de causer aucun tort à ces pauvres gamins!... Je réfléchirai...

— Ah! mon ami, puisque votre rigueur a commencé de s'adoucir, n'ajournez pas votre décision!... Soyez tout de suite conciliant jusqu'au bout... Votre femme est ici, à côté... Concédez-moi de vous l'amener; et faites qu'au moins, parmi les infortunes qui me frappent, j'aie la vue réconfortante d'une paix rétablie entre vous deux!...

Elle ne laissa même pas le temps, à Grommelain immobile, d'adopter un avis; elle lui imposa le sien, en courant chercher Marie-Blanche. Et, l'instant d'après, ce fut encore la baronne Saffre qui obligea les époux à reprendre contact, par une opposition du bout des doigts contre le bout des doigts.

Tous deux alors, par cet attouchement comme sacramentel, renouvelaient leur pacte de mariage. Ils acceptaient d'y rentrer, avec le souvenir bien chaud d'avoir réciproquement perpétré ce que deux époux peuvent se faire de pire, mais aussi après con-

station que, pour leurs intérêts respectifs, ils n'avaient non plus rien de mieux à faire que de continuer. Pleins de déceptions, de rancunes et de fiel l'un contre l'autre, l'expérience les mettait pourtant plus près de s'entendre désormais qu'au temps jadis où, devant les autels, ils avaient à la légère échangé le serment de s'aimer. Car, le principal, en ménage, n'est-il pas de se connaître?... Et ils se connaissaient!

Néanmoins, la baronne ne voulut pas faire durer trop longtemps cette première entrevue de remariage. Elle congédia maternellement Marie-Blanche, et retint son gendre, pour délibérer avec lui sur tant de difficiles questions qu'imposaient, d'urgence, le krach financier et le krach mental de Saffre.

De la personne même de celui-ci, confusément traitée comme détruite, nul des Bréhand ni des Grommelain ne s'était inquiété. Tous s'étaient abstenus de poser une interrogation sur ce qui pouvait lui être encore réservé, sinon moralement, du moins matériellement. Et il semblait qu'aucune pensée ne s'occupât plus de l'individualité de l'ancien maître, en cet hôtel que, naguère, il emplissait si formidablement et presque de majesté...

Mais pourtant si !... Quelqu'un, depuis quelques instans, avait trouvé le moyen de s'introduire dans la place, et sans rien savoir des événemens de la veille, ne pensait qu'au baron Saffre, en rêvait les yeux ouverts, et rongait passionnément sa dure impatience de parvenir auprès de lui : c'était Jacques d'Exireuil.

...Il y avait six jours et six nuits que cet hôte attendait fiévreusement son tour, auquel maintenant il estimait être presque arrivé.

Le matin où Exireuil avait, durant ce délai, tenté sa première démarche, le baron venait, une heure auparavant, de partir pour un voyage, disait-on, de deux jours. Au bout de ce temps, on avait encore opposé, au visiteur bien exactement revenu, l'absence de Saffre qui, en effet, se prolongeait au delà des prévisions. Exireuil avait interprété cela comme une mesure de précaution à son égard. Il avait cru que celui à qui il avait affaire, ayant été prévenu aussi, se tenait sur ses gardes. Et, dès lors, il s'était posté, mais en vain, sur les chemins habituels d'un adversaire qui, en sa forteresse, semblait du moins s'être fait inabordable.

Mais, avec le retard imposé à la vengeance, rien n'avait affaibli la furieuse tension de cet esprit simple, né pour être dupe avec enthousiasme et se déchaîner avec imprévoyance. Point de discussion à son foyer, pas une minute de déviation dans l'entente taciturne et sombre qui reliait le mari et la femme. Tous deux, et

pour n'importe quel sort, ils se sentaient étroitement réunis, par la complicité du projet en une seule fois exprimé. Quelque chose d'exécrablement fort consolidait leurs rapports de tous les instans, et les rendait inséparables. Ce n'était pas, comme on dit, un cadavre qui existait entre eux, mais pis : un vivant, dont l'idée qu'il respirait toujours, les hantait également dans leur accord et leur hérissait la chair.

Aussi, en recevant le télégramme par lequel Saffre, au cours de ses pérégrinations, lui assignait rendez-vous à son retour, Jacques d'Exireuil exprima toute son âme à sa femme dans cet unique mot : « — Demain ! »... Et toute l'âme de Giselle, comme un profond écho, le lendemain, en laissant son mari la quitter, exhalait la résignation à ce qu'il en fût fait d'elle, ainsi que de lui, selon leur destin.

... Quand il s'était présenté, vers trois heures, à la porte de l'hôtel Saffre, Exireuil avait eu néanmoins la surprise de s'entendre répondre que M. le baron, quoique revenu effectivement, ne recevait pas. Il avait eu beau arguer de la dépêche qui le convoquait personnellement ; la consigne paraissait bien infranchissable. Décidé à toute ruse pour passer outre, Exireuil s'avisa de demander à voir la baronne. Le portier, n'ayant pas, sur ce point, d'instructions contraires, accorda l'entrée à un personnage qu'il connaissait, depuis quelque temps, comme un familier de la maison.

A ce moment-là, tout juste, la baronne venait d'entrer en conférence avec Grommelain sur le chapitre des diverses mesures qu'elle avait à prendre, administratives, litigieuses et mondaines. Informée de la visite d'Exireuil, elle le fit prier de vouloir bien patienter jusqu'à ce qu'elle en eût fini de l'occupation qui la réclamait.

Exireuil avait été conduit dans le salon des glaces. Sous les rayons du jour, cette pièce resplendissait de clarté. Le jeu des reflets et les dorures éclataient en étincelles, devant un blanc soleil d'hiver. Mais ce milieu de luxe extraordinaire ne faisait que l'impression d'un antre à celui qui, le regard obstrué par l'idée fixe, la cervelle obscurcie de hantises, circulait là dedans avec une physionomie de belluaire.

Au bout d'un instant, sa résolution fut fixée, perçut nettement le moyen d'arriver au but, et se tendit à tout rompre. Il fallait vite profiter de ce que la baronne était retenue ailleurs. Exireuil avait eu antérieurement l'occasion d'apprendre les dispositions de la demeure, Il savait que l'on pouvait gagner les appartemens de Saffre sans repasser par le vestibule, où des valets de pied étaient

toujours en permanence, et sans avoir à prendre le grand escalier.

Pour se sentir, d'avance, les mains bien libres dans son entreprise, il avait mis son chapeau sur sa tête; et, entre ces murs de palais, en ce décor des parfaites bienséances, cela lui marquait déjà un type d'insurgé, d'intrus farouche et d'enfonceur de toute barrière.

La première porte qu'il eut à ouvrir donnait sur la grande salle des fêtes. Mais cet imposant espace, qu'il n'avait encore regardé que comme le plus beau des théâtres de réjouissance, était devenu pour lui la mystérieuse région qui s'appelle hors la loi. Au moment de s'y engager, il en eut la sensation suprême. Et en refermant cette même porte, doucement, derrière son dos, il scellait ainsi sa renonciation à toutes les mœurs enseignées, à tous les scrupules de son existence. Déjà rien que par la petite matérialité de cet acte, il sentait avoir transgressé les principes les plus impérieux du monde, et désormais être évadé de la convention...

Mais qu'importait cela dans l'impulsion de primitif instinct qui, à travers les siècles, reparlait par-dessus tout en cet être!... Lui maintenant, en rasant ces murailles enrichies de tous les ors, au long de leurs trumeaux peints et de leurs cimaises sculptées, avait retrouvé le chemin de nature, il suivait la sente féroce par où les justiciers des premiers âges allaient semblablement s'assouvir.

Toute l'immensité des salons était déserte. Leurs volets clos n'y laissaient filtrer que de minces filets de lumière. La traversée du sinistre passant ne troublait pas l'étendue de ce silence. Dans l'atmosphère ténébreuse, des housses blanches couvraient les meubles d'autant de suaires indistincts. Et la fade odeur du renfermé régnait là comme celle du cimetière où eussent été ensevelis les splendeurs irradiées de la soirée dernière, les restes de tant d'élégances, de rivalités, de caprices passés, de murmures éteints et de bravos expirés.

Au bout des pièces d'apparat, Exireuil avait pénétré dans un coquet réduit qui n'était destiné à contenir qu'un petit escalier en serpentin,.. Oui! c'était bien par là que Saffre, un soir après dîner, avait fait prendre à Exireuil, pour lui remettre les papiers d'une soi-disant mission à l'étranger. Et c'était aussi en mettant à profit l'occasion de cette absence que le banquier avait, pour la seconde fois, abusé de Giselle, devenue plus faible encore par l'isolement, et tout écrasée sous l'agression et la menace. Cette circonstance, Giselle l'avait confessée, avec les autres... Un nuage de sang passa dans le cerveau du mari, à ce souvenir...

Il savait que les marches, au bas desquelles il avait déjà le pied, menaient directement aux appartemens particuliers de Saffre. Il se disait que celui-ci, étant chez lui et ne recevant pas, devait donc avoir du travail et y être attaché. Cette route imprévue et dérobée ne pouvait être barrée par aucun serviteur... Alors, plus qu'un étage à gravir pour être au seuil du cabinet de Saffre, et y entrer tout droit.

Exireuil monta lestement l'escalier, ouvrit la porte — comme chez lui — et ne vit personne. Les papiers sur le bureau et les meubles alentour gardaient cette apparence servile de rangement qu'ont les pièces où le maître n'est pas revenu depuis que le ménage en a été fait. Nulle trace de feu récent, malgré la gelée, dans la cheminée monumentale. Exireuil songea que le baron était peut-être indisposé. Mais en ce cas, pourquoi n'aurait-on pas fourni chez le portier un motif aussi valable de la consigne?... Du reste, c'était facile de vérifier la chose, puisque la chambre de Saffre était là, tout de suite là, et qu'il n'y avait qu'à s'y introduire, — encore et toujours comme chez soi.

Exireuil pénétra promptement à côté. C'était une vaste pièce à boiseries, avec un plafond à caissons décorés, d'un style somptueux et sévère. Des paravens paraissant installés contre le froid, par leur alignement au milieu, en coupaient toute la largeur.

De là derrière, un interne, sorti au bruit des pas, crut avoir affaire à un parent proche et autorisé, en voyant que le nouveau venu se présentait, le chapeau sur la tête, par une entrée intime.

Il salua et demanda :

— Est-ce que Monsieur compte rester un peu auprès du baron ?

Exireuil, trop surexcité maintenant pour définir quel caractère avait la présence de ce jeune homme, se méprenant aussi et l'envisageant comme un nouveau petit secrétaire peut-être, répliqua du ton de quelqu'un qui veut avoir son temps :

— Oui!... autant qu'il le faudra... Pourquoi cela ?

— Parce que j'ai à écrire; et je profiterais, pour y aller, de ce que vous occuperiez la place...

— Bien! Faites donc! lui dit Exireuil, pressé surtout de l'écarter, d'être en tête à tête avec Saffre, et d'aboutir.

Le tiers gênant était parti... Séparés encore par la rangée de paravens qui les cachaient l'un à l'autre, ils n'étaient plus que deux, — un et un, — à respirer dans la chambre...

Exireuil se porta en avant, écarta l'obstacle, prêt, du même élan, à foncer au delà et à étouffer, de ses dix doigts, le premier appel qu'il devait à la fois faire naître et mourir.

Mais à ce qu'il vit aussitôt, ce fut lui qui recula et qui cria !...

Saffre, le long d'un grand dossier de fauteuil, était ligotté. Dans les manches d'une camisole de force, ses mains et ses bras disparus livraient son buste sans défense, comme un tronc inerte, Son indomptable tête des anciens jours se penchait, en avant d'une encolure désarticulée; seule, sa crinière hérissée rappelait encore le lion qu'il avait été. Et, sur son visage écarlate, ses yeux injectés ne se marquaient que par la lueur, encore plus rouge, de leurs deux taches sanglantes.

Dans l'ouragan des émotions qui ballottaient Exireuil, il eut une recrudescence de rage à concevoir que sa revanche personnelle lui échappait. Le coup vengeur dont il constatait que Saffre était frappé, c'était comme si ce condamné fût resté indemne, au regard de l'exécuteur survenu trop tard pour faire là son propre ouvrage, et, lui-même, s'y rassasier les mains.

— Oh! fit Exireuil approché de tout près... Misérable!...

Et les contractions de sa figure hurlaient les mots qu'il ne proférait qu'à voix basse.

— Devines-tu pourquoi je suis là?... Sens-tu ma haine et mon besoin de te tordre le cou?...

Mais Saffre, après douze heures de manie aiguë, de délire furieux, de convulsions épileptiques, abruti, anéanti, couvait un retour d'attaque, dans une absolue stupidité. La démence le bourrait et le rembourrait d'insensibilité, d'indifférence noire...

— M'entends-tu, au moins?... Gueux! scélérat!.. Comprends-tu?... comprends-tu que je sais tout?... interrogeait Exireuil en écrasant ses poings l'un contre l'autre, dans la détresse de ne pouvoir valablement s'en servir.

Saffre ne donnait aucun signe de connaissance... L'autre cherchait à lui découvrir des rayons visuels, et, pour les provoquer en ligne directe, passait fébrilement de place en place, à deux doigts de le toucher... Mais les prunelles flamboyantes demeurèrent fixes, sans une vibration, sans un clignement, même sous le geste d'énergumène qui les menaça de s'y enfoncer...

— Rien!... dit Exireuil... Je n'obtiendrai rien!... Pas une expression, pas un atome de sentiment à lui arracher!... Ah! bandit!... puisque je suis assez bête, assez lâche, en te voyant ficelé comme un saucisson, pour me retenir de t'arracher la peau, de te casser les os et les dents... Voyons, remue un peu... appelle... aie peur... éprouve... Tâche au moins de sentir, au fond de ta carcasse, tout le mal que je te veux pour celui que tu m'as fait!... Vieux gâteux! vieux maudit!...

Et dans le paroxysme de l'emportement, dans l'impuissance

éperdue à se payer de toute autre satisfaction, il souilla d'un crachat cette face inconsciente, où l'outrage se confondit avec les baves qui en ruisselaient.

Désormais, Exireuil n'avait qu'à se retirer de son assaut, à renoncer à des suites toutes impossibles, à s'affranchir de cette vue exaspérante, hideuse et vaine.

Il s'orienta vers la sortie. La direction la plus courte, la plus naturelle, était de prendre la porte communiquant, tout droit, par le corridor, avec le grand palier de l'escalier central. Mais cependant, par une impulsion encore irraisonnée, sans réflexion, il se rengagea dans la voie détournée qu'il avait suivie pour venir... De seconde en seconde, l'être d'habitude, détrônant l'être de spontanéité, se restaurait en lui... Dans le retour à travers les salles par lesquelles, tout à l'heure, était allée sa marche d'assassin, il glissait à présent d'un pas presque furtif, tandis que ses instincts normaux se rétablissaient, avec un souci revenu de ce qui se doit et du qu'en-dira-t-on... C'était ainsi se rapprocher du seuil des usages institués..., recouvrer machinalement sa place de politesse et ses fonctions d'apparences dans les hypocrisies du monde... Et, quand il eut regagné le salon des glaces, — tout le tragique de son évasion ne se résumant plus qu'en une escapade secrète, — il s'y vit définitivement réintégré en son poste d'indiscutable correction dans la société.

A peine était-il rentré là, que la baronne Saffre se présenta. Elle s'excusa d'avoir, bien longtemps sans doute, laissé se morfondre son visiteur. Elle approuva qu'il eût demandé à la voir, au lieu de son mari devenu invisible; et, là-dessus, elle lui confia la vérité des événemens.

L'air sombre et glacé d'Exireuil fournissait une attitude suffisante pour qu'il n'eût pas à feindre la stupéfaction, en écoutant le récit de ce grand drame dans un cerveau humain, dont lui-même, de ses propres yeux, venait inoubliablement de voir la conclusion.

Au sujet de l'état des finances de Saffre, la baronne remercia Exireuil avec cordialité de l'avertissement que, depuis quelques minutes, elle savait lui avoir dû, indirectement.

Il protesta :

— Grommelain a eu tort de me citer en ceci... J'ai cru dernièrement, par suite de nos vieilles relations de famille, avoir, en effet, à lui donner un avis important... Mais c'était une confiance, de lui à moi, d'où il n'avait pas à me faire apparaître.

— Ne lui en veuillez pas... S'il a prononcé votre nom dans

l'entretien que je termine, à l'instant, d'avoir avec lui, c'était parce qu'il vous désignait comme étant placé mieux que personne pour continuer à nous rendre, à moi et aux miens si cruellement éprouvés, un très grand service...

— Moi ? madame... fit Exireuil en dressant la tête avec étonnement... Comment cela ?...

Au fond des regards que croisèrent le mari de la maîtresse et la femme de l'amant, il y avait un même point mystérieux, allumé chez celle-ci par une vive curiosité, et chez celui-là, par un intense besoin d'être éclairé dans une des pires méfiances... Peu leur importait dorénavant, à l'un et à l'autre, le rôle et le souvenir du baron Saffre, sa personnalité tombée, corps et âme, en loques, et les restes piteux qu'à l'étage au-dessus on en tenait encore attachés et assis !... Mais, lors des jours récents, où celui de là-haut était un rude entrepreneur de choses, il avait créé un indicible rapport entre les deux interlocuteurs qui, demeurés pleinement dans l'action et la vie, se trouvaient, en ce moment, face à face... Les yeux noirs d'Exireuil cherchaient à lire, au plus profond de la conscience de la baronne, si *elle savait* ?... Et lui, *savait-il* ? C'était ce qu'elle aurait aimé à découvrir, sous la blafarde projection de ses discrètes prunelles...

La baronne Saffre reprit :

— Monsieur d'Exireuil, vous avez été initié par mon mari même à nombre de ses affaires... Un concours aussi clairvoyant, aussi sûr, aussi renseigné que le vôtre, nous est indispensable... Ma santé est trop précaire pour que je supporte, à moi seule, les difficultés dont j'aurais lieu d'être accablée, dès maintenant... Avec les procès qui vont surgir et la part importante de communauté que je pourrais peut-être sauver encore, enfin avec les lourdes charges d'administration qui m'incomberaient dans la suite, c'est pour des années, c'est pour toujours que je voudrais avoir l'amicale assistance d'un homme de votre valeur, l'ayant entendu tant de fois vanter... Je ne puis me reposer de rien sur mon fils qui déteste les comptes, ni sur mes gendres : l'un va s'installer à la campagne, l'autre est très accaparé par sa femme... Ai-je besoin d'ajouter que vous fixeriez, vous-même, vos droits à notre vive gratitude ?...

Exireuil n'eut qu'un mouvement : celui du refus... Sa seule pensée fut la volonté d'avoir à jamais rompu toute attache d'argent avec ce qui touchait au nom de Saffre.

La baronne le persécuta encore :

— Ce n'est pas uniquement en mon nom que je vous adresse cet appel. Je vous prie aussi, de la part de mon gendre de Grom-

melain, qui a pour vous la plus entière sympathie... Vous ne pouvez pas vous dérober devant ces instances de votre ami...

En effet, la baronne avait été stimulée par les recommandations du comte, qui était désireux de ne pas voir subitement retomber sur le pavé, quelqu'un que, selon son expression, il connaissait de famille. Chez celui-ci, Grommelain considérait un homme né, comme lui; il aimait un mari, encore comme lui : bien trompé. Et, en vertu de la solidarité d'après laquelle il avait été prévenu, par Exireuil, des dernières menées du baron Saffre, il saisissait l'occasion d'acquitter sa dette morale envers lui, glamment, noblement, aux frais de sa belle-mère.

Pendant les insistances de la baronne, Exireuil songeait bien qu'au delà de quelques bénéfices récemment réalisés, et devenus en outre bien répugnans à manger, il n'avait pas de ressource en perspective. Il se représentait aussi que cette fortune d'autrui, dans les détails de laquelle on le réinvitait à s'immiscer, ne devait plus conserver rien de celle que son immonde ennemi, le gigantesque Saffre, avait accumulée, pétrie, puis dispersée par blocs, aux quatre vents. Mais le plus élémentaire respect de lui-même, l'énergie du plus inexprimable dégoût l'écartaient de toute idée de faiblir. Il s'excusa, il se retrancha derrière des obligations auxquelles il allait avoir à se consacrer. Il alléguait des projets de voyage prochain, l'éventualité probable d'une expatriation.

— Prenez le temps de réfléchir, conclut la baronne... Je ne tiens pas, aujourd'hui, votre réponse pour définitive... Revenez quand vous aurez consulté M^{me} d'Exireuil, et apprécié ensemble le meilleur de vos convenances...

Ce dernier mot de la baronne, Exireuil, en prenant congé d'elle, l'entendit aussitôt trotter superficiellement dans sa tête.

Les convenances?... Au fait, oui! Comment ne pas examiner ce qu'elles allaient peut-être commander? Et cela ne soulevait-il pas des considérations primordiales, pour un homme du monde rentré totalement en sa peau artificielle?

Mais, avant tout, c'était auprès de sa femme que le mari sentait le devoir d'être au plus vite retourné. A la pensée de l'état de martyr où il avait imposé à Giselle de râler dans l'incertitude et l'attente, il devint confus envers elle. Il s'attendrit d'humilité, en se rappelant le néant de l'effort, sous prétexte duquel il l'avait laissée pour proie à toutes les angoisses, et en envisageant la disproportion entre ce qu'elle éprouvait encore d'immense et ce que lui n'éprouvait plus que de médiocre... De sorte qu'au moment de faire rouvrir la porte massive de l'hôtel, il ne lui restait,

— de tout le volcan qu'était son âme quand, là contre, il avait antérieurement surgi, pour s'y faire son passage, — que la fumeuse idée de trouver un fiacre.

Toutefois, les premiers pas qu'il fit dans la rue le mirent, nez à nez, avec Tarsul. Celui-ci venait aux nouvelles, curieux d'ausculter l'esprit de la baronne, et omettant, en sa gaité du grabuge, l'inconvénient d'avoir sans doute à se procurer maintenant ailleurs les bénéfices qu'on lui attribuait dans la maison. Il avait été mis au courant des choses par Arthur Saffre qui avait recouru tout droit au conseiller attiré de sa famille, dans ses perplexités d'un pareil jour.

Les deux passans s'abordèrent en personnes dont la réserve trahissait qu'elles n'auraient eu à se dire que ce qu'elles ne se disaient pas.

— Eh bien ? fit Tarsul avec la grimace de mauvais diable qu'il appliquait à rajuster son monocle.

— Eh bien ? répondit Exireuil.

Ils se regardèrent avec circonspection... Mais la physionomie défaite d'Exireuil le livrait tant, que Tarsul, du fond de son calme, voulut se découvrir un peu en paroles, pour rétablir un équilibre dans les conditions de la rencontre. Il lança :

— Tout de même, on voit arriver des histoires bien extraordinaires ?...

Exireuil répliqua simplement :

— On en apprend tous les jours...

Un nouveau temps de silence se produisit. Et Tarsul reprit :

— Pour ma part, j'ai pris froidement le parti de ne m'étonner de rien.

— C'est peut-être ce que l'on aurait toujours de mieux à faire ! observa Exireuil d'une voix sourde et d'un air grave.

Mais cela fit s'aviser Tarsul du coup personnel qui avait dû renverser les moyens d'existence de son interlocuteur, dans l'énorme bagarre. Et, faisant le bon apôtre :

— J'espère bien que vous n'êtes nullement touché, par les choses de là ? dit-il en désignant l'hôtel Saffre, avec le geste familièrement indifférent d'un ponce en biais, au-dessus de l'épaule.

Sous la cordialité de l'interrogation, Exireuil avait vu toute une longue attaque s'insinuer, et poindre une tête de serpent. Il se cabra dans son attitude, et riposta :

— Moi?... Comment serais-je atteint?... Expliquez-vous !

— Je ne sais pas précisément... je croyais... j'avais ouï dire que Saffre et vous... enfin, que vous aviez pris une part de ses opérations

Dans l'intention d'esprit qui avait échappé à Tarsul, Jacques d'Exireuil entendit parvenir jusqu'à lui comme un écho de toute la voix du monde, comme un son étouffé du cri d'accusation qu'il allait y avoir unanimement, sur son compte de mari, à l'occasion de l'événement Saffre. Il en eut une secousse; et retroussant sa moustache dans une façon agressive de souligner les explications qu'il invitait à colporter sur sa conduite :

— Mon cher, fit-il par une soudaine résolution, je ne me suis mêlé aux affaires du baron que pour y défendre les intérêts de la baronne. A cela, je n'ai consenti... vous m'écoutez bien?... que sur la prière qui m'en avait été renouvelée par elle et par mon vieil ami de Grommelain... On m'a fait intervenir trop tard pour empêcher la débâcle. Mais il reste à sauver les épaves, et ma tâche continue... La baronne, à tort ou à raison, persuadée de ma compétence, vient encore de me supplier de ne pas l'abandonner... N'ayant jamais représenté qu'elle, mon affectueux dévouement la représentera jusqu'au bout!...

Une fois pour toutes, c'était comme en un porte-voix qu'il avait jeté à Tarsul cette réponse décente, acceptable, commode même à propager, parmi les salons, pour ceux qui cherchent quoi dire à leur tour, ou ne savent pas quoi contredire.

Là-dessus, Exireuil, d'un pas décidé, s'en alla reprendre le cours de son existence, qu'une explosion de nature n'avait fait que déranger. Et il avait l'assurance de ne devoir qu'à un scrupule de respect humain, des plus légitimes, ses perspectives nouvelles d'un avenir immédiat.

Tarsul, sans être dupe, n'en demeura pas moins abasourdi, un moment, à la nouvelle que le côté Saffre et le côté Exireuil persistaient à tenir ensemble de quelque part encore et par quelque chose... Puis, en conséquence de son système favori, il se plut à constater la durable, la merveilleuse, l'unique solidité du lien d'argent dans les rapports sociaux, les relations mondaines et les attachemens intimes.

Ainsi, un cataclysme avait englouti de pyramidales richesses! Sous l'incendie de la démence, s'était effondré un cerveau colossalement construit!... Et le premier objet que l'on voyait ressortir, net, intact, inaltérable, de dessous ces écrasantes décombres, quel était-il?... Tarsul s'écouta se répondre, avec le meilleur sourire de sa mine satanique : c'était la petite armature d'une dernière liaison de plaisir, ouvragée par le baron Saffre, ex-grand maître argentier.

TERRE D'ESPAGNE

I

SAINT-SÉBASTIEN. — LOYOLA. — BILBAO.

I. — L'ENTRÉE

Saint-Sébastien, 12 septembre 1894.

M'y voici, en terre d'Espagne. Ne vous étonnez pas, mon ami, si je ne débute par aucune considération générale. Je ne connais rien du pays, — si ce n'est la petite Fontarabie, qui dort dans son armure ancienne, — ni rien des gens. Je n'ai, de plus, fait aucun plan, aucun projet, sauf de bien voir. Et je vous dirai, au jour le jour, ce que j'aurai visité le matin, entendu l'après-midi, rêvé le soir en prenant mes notes. S'il s'en dégage quelque jugement, ce sont les choses mêmes qui parleront; car, parmi mes bagages, je n'emporte aucun préjugé, aucun souvenir bon ou fâcheux, pas même une part d'action de vingt pesetas, qui m'engage, pour ou contre, dans les affaires d'Espagne.

J'entre par Irun. Le paysage est classique et n'en est pas moins beau. En filant à toute vitesse sur le pont mi-parti français, mi-parti espagnol, j'envie un peu, — oh! une minute et sans qu'un regret s'ensuive, — les riverains de cette Bidassoa, large, ensablée, toute blonde de lumière, dans sa triple ceinture de montagnes, dont la première est verte. J'aperçois, à droite, la petite canonnière que commandait Loti, l'an dernier; à gauche l'île des Faisans, un pauvre banc de vase où poussent une trentaine d'arbres; en face les fortins construits sur les mamelons, au temps de la guerre carliste. Je pense encore à la belle contrebande qui se fait par là,

dans les nuits d'orage, aux troupes de chevaux qui passent, les naseaux bâillonnés pour ne pas hennir, aux barques plates, chargées de pièces de soie, et dont les rames font si peu de bruit que l'oreille des douaniers, gens de soupçon pourtant, croit n'avoir entendu que le glissement d'une truite ou d'une vague sur le sable.

Nous nous arrêtons précisément devant un nombre respectable de ces douaniers, qu'en Espagne on appelle *carabineros*. Il faut ouvrir nos valises, changer de train, mais, avant tout, subir la visite sanitaire. Le choléra n'a sévi nulle part en France, mais une ou deux bonnes coliques, constatées en pays marseillais, au temps des fruits mûrissants, suffisent pour mobiliser la médecine des frontières castillanes. Elle est représentée ici par un jeune homme rose, gras, très blond, qu'on prendrait pour un Allemand. Nous sommes bien quatre-vingts voyageurs, à la file indienne, gardés à vue dans une salle. Nous passons devant lui. Il nous demande d'où nous venons. J'étais prévenu. Je lui montre un billet d'Hendaye. Il me regarde, ne me trouve pas tout à fait l'air d'un Basque, n'en dit rien, et me délivre un papier, sur lequel il affirme que je ne présente aucun symptôme de choléra. Une petite note, au bas de la signature, me prévient que cette « patente de santé » doit être remise, dans les vingt-quatre heures de mon arrivée, à la mairie de Saint-Sébastien, afin qu'on puisse me visiter pendant six jours, et que j'encours, en cas de contravention, une amende de 15 à 500 francs.

J'ai préféré conserver la pièce. En remontant dans un wagon espagnol, qui ressemble à nos premières françaises, et n'est pas plus sale, quoi qu'on en dise, je fais mes débuts dans la langue castillane. Ils sont modestes, intimidés et balbutians. Je demande pourquoi tant de précautions inutiles. On me répond, avec esprit, qu'il faut distinguer, d'entre plusieurs autres variétés, le choléra administratif; que c'est le moins redoutable, qu'on le prolonge autant qu'on peut, et qu'il nourrit son homme. « Pour tous ces jeunes médecins, monsieur, voyez la belle clientèle : trois ou quatre demi-heures de consultation par jour, des patients obligatoires, pas d'ordonnance et si peu de danger ! »

Nous suivons une chaîne de montagnes nullement farouches, en grande partie cultivées, dont les premières pentes, inclinées jusqu'à nous, sont couvertes de prairies, de maïs vert et de pomme-raies. On boit du cidre, dans toutes les provinces basques, Guipuzcoa, Biscaye et Alava, même dans une bande des Asturies, près de la mer : celui de Gijon est renommé. Il est tombé de fortes pluies les jours derniers ; les montagnes gardent au flanc un voile de brume transparente que pénètre le soleil chaud ; l'herbe est verte et droite ; les fermes, disséminées, ont cet air de gaieté des

fermes pyrénéennes, qui montrent d'un coup tout leur bien : de l'ombre et du soleil mesurés par les cimes, des gazons frais, des ruisseaux d'eau claire, un troupeau de cinq ou six vaches dans les hauts pâturages, trois meules de paille brune, que traverse une perche et que surmonte une croix, puis un cep de vigne sous le toit avançant, ou des pimens rouges sur la rampe du balcon, ou des épis de maïs, prenant leur dernier or aux belles rayées d'automne. « Vous verrez la triste Castille ! » me dit ma voisine. Je suis effrayé, rien qu'à voir l'expression de ces yeux noirs, imitant la tristesse des plaines indéfinies.

Tout à coup, cette montagne de droite s'ouvre, et une rade apparaît, peu profonde au début, bordée de magasins et de dépôts de charbon du côté que nous rasons, un peu rose de l'autre, à cause de deux rangs de maisons, serrées au pied des rochers. C'est Passage, moins joli, moins pittoresque qu'on ne me l'avait dit. Deux navires de guerre espagnols sont là, tout pavoisés, car il y a une fête à Saint-Sébastien, une grande fête en l'honneur de l'amiral Oquendo, un brave du xvii^e siècle, négligé quelque temps, et qui possède enfin sa statue aujourd'hui.

J'arrive, en effet, à Saint-Sébastien, et, laissant mes bagages aux mains des gens d'hôtel, je cours vers la foule massée de l'autre côté du pont, en face de la gare. Au-dessus des têtes mouvantes, un baldaquin de satin rouge secoué par le vent, des panaches blancs, des lames de baïonnettes immobiles, et des bannières, très haut, rouges et jaunes, à la pointe des mâts qui décorent la promenade de la Zurriola. Tous mes efforts ne parviennent pas à me donner un bon rang, je n'aperçois pas la reine régente, vêtue de gris perle, me dit-on, ni le jeune roi, en costume de marin, que me cachent les rideaux du dais, mais seulement, par une étroite fenêtre, entre un menton barbu et une jolie joue de femme, des troupes qui défilent, marins de l'*Alphonse XII* et de la *Reine-Mercédès*, infanterie, artillerie, et, au delà, des personnages en habit, en uniformes brodés, tous très dignes, tête nue, face au trône, ayant devant eux les massiers de l'ayuntamiento, — lisez municipalité, — plus brillans encore que leurs maîtres, et qui portent une espèce de dalmatique aux larges bordures d'or.

Quand les musiques ont fini de jouer, que le cortège royal s'est éloigné, et que la foule commence à se disperser, je m'approche du monument du bon Oquendo, prétexte à tous les pétards qui continuent d'éclater, aux fusées qu'on entend s'épanouir, invisibles dans l'air criblé de soleil. Je ne serais pas fâché d'apprendre quelque chose de ce héros, que je rougis d'ignorer. Il est représenté debout, saisissant son épée de la main droite, serrant, de

l'autre, un drapeau contre sa poitrine. Sur le piédestal, je lis l'inscription suivante : « Au grand amiral don Antonio de Oquendo, chrétien exemplaire, que le suffrage de ses ennemis déclara invincible, la ville de Saint-Sébastien, orgueilleuse d'un tel fils, offre ce tribut d'amour. Saint-Sébastien, 1577, la Corogne 1640. » Plusieurs personnes lisent avec moi, et je remarque, dans le nombre, un petit Basque à la mine intelligente et têtue, un de ces passionnés qui ont l'air, au milieu des rassemblemens humains, de chercher quelqu'un qui ne sait rien, pour lui expliquer tout. Je me présente. Avec beaucoup de bonne volonté de sa part, et de la mienne, je comprends que l'amiral est né là-bas, dans une humble maison qu'on peut découvrir au pied du mont Ulia, « car tous les Basques sont gentilshommes, monsieur, et peu importe la maison : ainsi, quand il fallait des preuves de noblesse, avant 1868, pour entrer dans certaines écoles, un Basque n'avait à fournir que deux pièces, l'acte de naissance de son père et celui de son grand-père, enfans d'une des trois provinces. » Je comprends encore que le grand Oquendo fut terrible aux Hollandais, que ceux-ci le déclarèrent invincible, qu'il se retira un jour, vainqueur, avec 1700 traces de boulets dans la coque de son navire, — ces honnêtes boulets d'autrefois ! — et qu'il mourut de la fièvre. « Mais ce fut quand même, ajoute l'inconnu, une mort de héros. Regardez ce visage. Est-ce celui d'un homme d'honneur ? Oquendo passait en vue de Saint-Sébastien, malade, se sentant mourir. Ses marins lui demandèrent s'il fallait le débarquer, pour qu'il pût revoir les siens et reprendre des forces sur la terre natale. Il répondit qu'il avait ordre de se rendre à la Corogne, fit saluer, de vingt et un coups de canon, le sanctuaire de Lezo, et gouverna vers l'ouest. A peine fut-il à terre, et couché sur un lit, que les derniers symptômes du mal apparurent : « Il n'y a plus d'espérance, dit-il aux médecins, je suis dévoré de soif, donnez-moi un verre d'eau fraîche ! » On le lui donna aussitôt. Il l'approcha de ses lèvres, le regarda, et ne but pas : « Je l'offre à Dieu, » fit-il. Et, comme il reposait le verre sur la table, il rendit l'âme. »

— Le trait vaut une bataille heureuse, répondis-je. Et on a laissé ce grand homme pendant deux siècles en oubli ?

— Encore a-t-il fallu la ténacité du plus érudit, du premier de nos historiens locaux, don Nicolas de Soraluece, qui n'a pas eu le temps, avant de mourir, de voir la statue que vous voyez là. Songez qu'il enleva le premier vote de l'ayuntamiento en 1867!... Et puis, ajouta l'homme, en baissant le ton, les ennemis du sculpteur, pour lui nuire, l'ont accusé d'être carliste... Être carliste, ça n'empêche pas d'avoir du talent, mais, vous savez, ça fait retarder les

pendules qui sonnent les bonnes heures... Serviteur, monsieur !

Je le regardais s'en aller, vif, un peu roulant sur ses jambes nerveuses, comme un joueur de paume, le béret frondeur tombant sur l'oreille gauche, lorsque trois marins s'approchèrent vivement, pour se renseigner à leur tour. C'étaient trois Français, des équipages, des torpilleurs arrivés le matin ou la veille. Ils riaient, se donnant le bras, le col bleu ouvert, les joues toutes jeunes, les dents toutes blanches, et ils venaient. Celui du milieu leva un peu le bras, et demanda :

— M'sieu ? Est-il en bronze, savez-vous ?

— Qui donc ?

— Leur amiral, on nous a dit que le moule avait crevé, dans le coulage, et qu'ils avaient refait le bonhomme en plâtre, pour aujourd'hui. Vot' voisin n'en a pas parlé ?

— Pas du tout.

— Pauv'vieux, tout de même ! n'avoir pas son bronze, c'est pas drôle ?

Ils regardèrent ensemble, du coin de l'œil, en haut de la colonne, et, sans plus penser à Oquendo, continuèrent leur tournée d'inspection.

Je fis comme eux.

Saint-Sébastien n'est pas une grande ville. On a vite fait de la parcourir. Je sens qu'elle n'est pas très espagnole, mais qu'elle a un charme et que j'y séjournerai un peu. Elle a de larges boulevards neufs, un jardin devant le palais de la députation provinciale, un parc au bord de la mer, une plage d'une courbe exquise. que j'étudierai pour en emporter l'image vivante au dedans de moi, et une place carrée à colonnades, appelée de la Constitution, pareille, m'assure-t-on, à toutes celles que je verrai dans la suite. Il n'y a qu'un modèle, plus ou moins riche, plus ou moins vaste, toujours rectangle, avec des boutiques sous les arcades, et l'Hôtel de Ville faisant façade. Le quartier où se trouve cette place est le plus ancien de Saint-Sébastien. Il ne remonte pas bien loin cependant, puisque la ville fut détruite, en 1813, par les Anglais et les Portugais, et que de très rares maisons, qu'une inscription désigne, ont échappé à l'incendie et aux boulets des assiégeans. Mais les rues sont étroites, populaires, bruyantes, et les tentures qu'on a mises aux balcons, rapprochées et flottantes, dans l'ombre d'un côté, en plein soleil de l'autre, font un joli effet quand on les regarde en enfilade. Un ami m'accompagne une heure ou deux. Il sait merveilleusement les choses d'Espagne. Il me montre les sombres caves, qu'éclaire une bougie tout au fond, et où l'on boit du cidre en mangeant des coquillages de mer ; il

m'apprend que ce *tamborilero* qui se promène en habit bleu, bicorne et bas rouges, tenant sa flûte et son tambour, est un employé municipal qui a sa place dans toutes les solennités espagnoles. Grâce à lui, je comprends un petit geste, une nuance, mais curieuse. Nous causons avec deux Espagnols : je demande du feu à l'un d'eux pour allumer ma cigarette ; il me tend la sienne, avec ce léger coup de doigt qui marque l'intention polie, puis, l'autre cherchant vainement dans sa poche une boîte d'allumettes, je crois pouvoir lui passer, à mon tour, la cigarette de mon voisin. Aussitôt, je remarque un mouvement de surprise, à peine esquissé, très vite réprimé. Le propriétaire du feu commun ne dit rien, il sourit même par courtoisie. Mais, quand nous sommes seuls, mon ami m'explique le mystère. « L'étiquette castillane a de ces fiertés, me dit-il, vous ne pouvez les connaître, vous les apprendrez peu à peu. Moi, je les aime, et je serais étonné si vous n'entendiez pas, un jour ou l'autre, citer ce proverbe : *Un cigare espagnol n'en allume jamais qu'un.* »

Je rentre à l'hôtel. Il est bâti à l'extrémité droite de la plage, et devant moi, dans l'éclat languissant des crépuscules de septembre, la baie commence à s'endormir. Elle est comme ces jolies femmes qui ont mieux que la beauté majestueuse : une grâce souveraine et qui émeut. Sa large bande de sable fin, les quais qui la bordent, les maisons neuves qui viennent ensuite, les collines étagées qui ferment l'horizon, suivent la même ligne courbe, régulière et précise, qu'interrompt assez loin, sur une roche avancée, le grand chalet de la reine, peint en jaune pâle jusqu'au premier, avec des hauts capricieux, tout roses de briques et de tuiles. La côte reprend au delà, promptement ramenée vers l'océan, et formée de montagnes dont les dentelures sont bleues, et dont, je ne sais pourquoi, pour un rayon sans doute qui rejaillit de la mer, l'extrême pointe est verte. Une passe étroite, lumineuse ; une autre montagne en face, ronde, boisée, couronnée par un fort, abritant la vieille ville, et voilà Saint-Sébastien.

La lumière décroît, et toutes les choses basses n'en ont plus que des reflets ; il ne reste qu'un ciel d'or et comme un jet d'étincelles à l'ourlet des montagnes. Des barques reviennent du large, très lentement, cachées par leur voile molle. La foule remplit toute le Paseo de la Concha. Elle est calme aussi, sans beaucoup plus de couleur qu'une foule de nos pays français. La seule note espagnole que j'observe, c'est la durée de cette promenade, qui est un acte de la vie sociale, une occasion de se retrouver, de se saluer de la main ou de l'éventail, d'échanger quelques phrases de politesse, d'autant plus importante et plus volontiers saisie

que les réceptions intimes, en Espagne, et les visites même, sont plus rares que chez nous. A six heures, à sept heures, à huit heures du soir, l'animation est égale. Le moment du dîner ne fait aucun vide appréciable dans les rangs des promeneurs. La brise commence à souffler, et les éventails continuent leur conversation muette d'un groupe à l'autre. On se promène encore quand les premières fusées éclatent au bord de la mer. Ah! les jolies fusées! Chacune d'elles en fait deux en passant sur la baie, chaque étincelle crée une étoile. Le feu d'artifice dure deux heures. Dans les intervalles, en me retirant un peu de la fenêtre, je n'entends plus que la poussée régulière du flot qui s'étale sur la plage et couvre le murmure des voix; je n'aperçois plus qu'un ciel profond, immense, au-dessus de la mer et des campagnes montueuses mêlées dans le bleu de la nuit; et je me croirais loin de toute ville, dans une de ces fermes entrevues ce matin, qui vont clore leurs volets au vent plus frais qui souffle, s'il n'y avait devant moi, ancré au centre de la baie, un croiseur de l'État dont le phare électrique fouille les plis de la côte, et, se fixant enfin sur le palais de la Reine, le heurte d'une barre de lumière qui le partage en deux, et qui s'élève et s'abaisse au rythme du roulis.

II. — SUR LA PLAGE. — LE 7^e D'ARTILLERIE DE FORTERESSE. — LA FÊTE EN L'HONNEUR DES OFFICIERS FRANÇAIS.

13 septembre.

Dès le matin, les couples de bœufs qui traînent les cabines de bains sont descendus sur la plage, et ont commencé à remonter les petites boîtes à rayures brunes, bleues ou rouges. Pendant une demi-heure, je n'ai vu que cette promenade des bons bœufs roux, attelés à leurs guérites, qu'ils tiraient avec le même effort apparent et la même placidité qu'ils mettent à traîner la charrue. Une servante s'est baignée dans l'eau, frangée à peine d'écume blanche. Elle y est restée longtemps, riant d'être libre, battant la mer de ses deux bras superbes. Quand elle est sortie, les jambes nues, vêtue d'une jupe écarlate et d'une chemise et ses cheveux noirs dénoués, elle avait l'air de la Jeunesse qui vient. Elle s'est arrêtée au bord, elle a renversé un peu la tête pour regarder toutes ces maisons de riches, dont les miradors vitrés étincelaient au soleil nouveau, ses yeux noirs ont cessé de sourire, elle a repris conscience de la vie, et je ne l'ai plus vue.

Alors, les baigneurs de la société élégante sont arrivés. Les hommes se baignent à gauche, les femmes au milieu de la plage. Elles sont les plus nombreuses, enfans, jeunes filles, matrones

puissantes. Toutes, en entrant dans l'eau, mouillent le bout de leurs doigts, et font le signe de la croix. Les petits cris peureux ne manquent pas plus qu'en France, ni les domestiques bien stylées, tendant le peignoir pelucheux à trois pas de la vague, et je suis sûr que les autres plages du nord de l'Espagne, Bilbao, Santander, la Corogne, Gijon, Pontevedra, présentent, en ce moment, le même spectacle banal. Je ne sais pas, mon ami, si vous aviez des illusions à cet égard; moi, je n'en avais aucune. Mais il faut en prendre son parti : une Espagnole, dans l'eau, se trempe comme une Française.

Heureusement, du côté du palais royal, sur le sable, je découvre une file de curieux, rangés le long d'une corde, et un autre groupe, sur le quai, au débouché de l'avenue qui monte et contourne le château. On doit attendre la reine ou le roi, ou les infantes. Je sors rapidement et je me mêle aux curieux du quai. Je ne me suis pas trompé. Trois officiers de marine sont debout sur la plate-forme de l'escalier de bois qui conduit à la plage. Une baleinière, montée par une douzaine d'hommes, se balance à trente mètres du rivage. On a laissé glisser, à mi-longueur du câble, le chalet mauresque, blanc et bleu, mobile sur des rails, où sont les appartemens de bain de la famille royale. J'écoute si le bruit d'une voiture, dévalant la pente, n'annonce pas l'arrivée. Rien. Je me remets à considérer la longue bande de sable, de plus en plus envahie, sauf en face de nous, dans la partie réservée que limitent deux cordes tendues. Tout à coup, un mouvement de mes voisins, qui s'effacent le long du parapet, me fait me retourner, et je reconnais la reine, à quelques pas. Elle vient à pied, vêtue de deuil, élégante et marchant très bien. Le petit roi est à sa gauche, une des infantes à sa droite. Derrière elle, deux valets de pied seulement et deux grands lévriers qui sautent, l'un blanc et l'autre jaune. Tout le monde se découvre et salue. La reine remercie en s'inclinant; elle a le sourire intelligent, doux et triste. On la sent contente d'être ici, dans la liberté relative de Saint-Sébastien, contente des marques de respect qu'elle reçoit, et malheureuse au fond. Et, pour dire toute mon impression, j'ai cru lire bien souvent, sur le visage de jeunes femmes inconnues, la légende mélancolique de leur vie, les trois mots que rien n'efface : « Je suis seule; » et il m'a semblé les relire sur le front de la souveraine qui passait entre ses deux enfans. J'ai regardé aussi le petit roi, qui m'a paru très vif, très éveillé, tout autre qu'on ne me l'avait dépeint. Il a été très amusant quand il est arrivé à l'escalier de bois. Les trois officiers attendaient, immobiles. Il leur a tendu sa main à baiser avec un

geste si bien appris, d'une grâce enfantine si drôle et si aisée, que les assistans se sont mis à rire discrètement. La cérémonie n'a pas été longue, quelques secondes au plus. La petite main, trois fois baisée, a saisi la rampe; le roi d'Espagne a sauté les marches trois par trois, et a couru sur le sable, suivi des deux lévriers, vers un chariot à claires-voies, peint en blanc, que la mer, très douce et montante, touchait du bout de ses lames étalées. « Comme il est gentil ! » disaient les bonnes dames en mantille, mes voisines. Et leurs mains se joignaient d'émotion admirative, et, de leurs yeux noirs, elles accompagnaient l'enfant, tête blonde, là-bas, qui ne pensait guère aux curieux.

La reine aussi le regardait, debout, sous la véranda du chalet. Lui, sautait à pieds joints dans le chariot blanc, le faisait balancer un peu sur les rails de fer, se penchait, surveillé par un des officiers monté avant lui, se laissait cerner par la mer, attendait que la vague se fût retirée et sautait de nouveau à terre. L'infante aussi grimpait sur le plancher entouré d'eau, mais peureusement, et se fatigua vite de ce jeu de garçon.

Au bout de trois quarts d'heure, le grand bain d'air pur était terminé sans doute. La reine est descendue sur le sable, et le chalet aux toits blanc et bleu, tiré par un câble, est remonté jusqu'au haut de la plage. Puis elle a pris place, avec le roi, l'infante, les officiers, dans le chariot blanc, qui s'est mis à rouler, lui aussi, sur les rails. Brusquement, au milieu de la course, le treuil s'arrêta. La secousse faillit renverser les six voyageurs. Un lieutenant de vaisseau tomba sur les genoux, un autre fut sur le point de piquer une tête sur le sable, l'infante se trouva assise dans la boîte : la reine plia seulement la taille, l'accident imprévu la laissa gracieuse, et elle riait pleinement, tandis que le jeune roi, ravi, se levait sur ses pieds et agitait son mouchoir pour commander au treuil de continuer la marche.

Je quitte la plage après que la famille royale, qu'un landau est venu chercher, a pris la route du palais. Je songe à la reine d'Espagne, à toute l'énergie qu'il lui a fallu pour prendre la régence, dans un moment et dans un pays où une hésitation entraînait une révolution, à l'esprit de suite et d'adresse qu'elle a montré depuis. N'est-ce pas une habileté, une sorte de coquetterie royale, et qui a réussi, que ce choix de Saint-Sébastien pour résidence d'été ? La reine avait dix palais au lieu d'un, consacrés par la tradition, situés dans des provinces dont la fidélité était acquise. Elle a préféré rompre avec le passé, et, résolument, elle est venue habiter en plein centre carliste, en Guipuzcoa, dans cette Bretagne espagnole. On l'en a blâmée, mais la crânerie a plu. Je ne

dis pas que tous les cœurs soient changés, ni que les Basques, partisans des fueros que détruisent un à un les ministres, votent en faveur du gouvernement de Madrid. Je dis seulement que la reine est partout respectée, que ce peuple de paysans et de marins, qui s'y connaît en chevalerie, est fier de la confiance que Marie-Christine a mise en lui. Entre elle et lui, il y a maintenant comme un lien personnel. On le devine quand elle passe ainsi dans la foule, sans aucune garde que la loyauté des adversaires de sa dynastie. Ils la défendraient au besoin. Dernièrement, le bruit ayant couru que des anarchistes se proposaient d'attenter à la vie de la reine, des paysans, des gens de la rue firent une sorte de faction aux approches du palais, pendant plusieurs jours, et, ayant aperçu un homme de mine suspecte, le rossèrent d'importance, sans autre explication, puis le laissèrent aller.

L'histoire de ce palais commence à peine, puisqu'il n'a été achevé qu'en 1893. L'idée de le bâtir fut toute personnelle à Marie-Christine, et modifiait les habitudes de la souveraine elle-même. Les rois d'Espagne, jusqu'à présent, choisissaient, pour résidence d'été, des châteaux grands comme des villages : l'Escorial aux 11 000 fenêtres ouvertes sur les montagnes, la Granja, dont les jardins abondent en belles eaux, Aranjuez avec son avenue d'ormes noirs. Alphonse XII aimait le Pardo, situé en forêt, entouré d'un parc de 80 kilomètres de circonférence, où se peuvent chasser toutes sortes de gibier, les loups compris. On fut très étonné quand la jeune reine régente, deux ans après son veuvage, laissant là ces splendeurs historiques, traversa le royaume jusqu'à la frontière du nord, et vint passer un mois et demi à Saint-Sébastien, du 13 août au 25 septembre 1887, dans une des villas qui couronnent les hauteurs. L'année suivante, elle y passait deux mois. En 1889, elle ordonnait de commencer les travaux du palais de Miramar. Celui-ci a coûté trois millions de piécettes. Là où il s'élève, existait autrefois un couvent, détruit pendant la guerre de 1832, et d'où était partie, pour l'extraordinaire aventure que nous a contée M. de Heredia, la fameuse Catalina de Erauso, la nonne Alferez. Des personnes très bien informées que j'ai interrogées, la première m'a dit que l'auteur des plans était un Autrichien, je crois, M. Selden Wornum ; la seconde, que l'architecte ordinaire, un Basque de grande réputation, s'appelait M. José de Goicoa ; la troisième, que le style adopté, et amendé par la fantaisie, était celui des cottages anglais du temps de la reine Anne : tous ont ajouté, avec un mouvement d'amour-propre, que Marie-Christine aimait sa nouvelle résidence, qu'elle y vivait simplement et « confortablement », — le mot me faisait sourire,

— et que les autres châteaux royaux, châteaux de la plaine ou de la montagne, paraissaient abandonnés sans regret pour ce palais de la mer. *Ad multos annos!* C'est égal, le vieil Escorial doit être jaloux. J'irai le voir.

Je me promène, une partie de l'après-midi, avec une de ces personnes, l'un des plus érudits habitans de Saint-Sébastien, D. Pedro de Soraluce, le fils de l'historien de Oquendo. Ensemble, nous visitons le palais de la députation provinciale, très riche et très beau, digne d'une province dont les finances font envie au reste de l'Espagne. Ses privilèges anciens ont été jaloués aussi, et presque tous supprimés. Avec l'Alava et la Biscaye, elle avait, avant la guerre carliste, la liberté du tabac, de la poudre, et l'exemption de l'impôt du sang. Depuis 1876, elle a bien du mal à défendre les derniers restes de ses fueros. Les Basques ont dû subir le monopole du tabac, acheter leur poudre à l'État, faire le service militaire dans les armées d'Espagne : ils gardent seulement la liberté de s'imposer comme ils l'entendent. Les percepteurs du royaume n'ont aucun droit sur les contribuables, et ce sont les provinces elles-mêmes qui recouvrent l'impôt, par leurs agens, lorsqu'elles ont payé à l'État la somme annuelle qu'elles lui doivent. Encore ce débris d'autonomie est-il bien menacé. Quand M. Gladstone, au mois de janvier dernier, vint visiter le palais que je parcours en ce moment, il s'arrêta au milieu de l'escalier monumental, devant la grande verrière qui représente Alphonse VIII de Castille jurant les fueros, et demanda : « Le serment a-t-il été tenu? — Monsieur, répondit quelqu'un de la députation, nous respectons l'Espagne, mais l'Espagne ne respecte pas nos droits. »

Ils ont encore une belle vigueur de sang, ces hommes des provinces basques, et je ne sais quoi de frondeur, qui fait plaisir à rencontrer.

Mon guide me montre, dans le palais, la salle où se réunit la commission des monumens historiques et artistiques du Guipuzcoa, le petit musée qu'elle a commencé de réunir, les archives où figurent des pièces rares, inédites, et qu'il aime, lui, d'un amour vif et communicatif. « Approchez, me dit-il, en tournant la clef d'une fenêtre de vitrine. Voici des échantillons de nos trouvailles. » Dans le nombre des textes parcourus en commun, épelés par moi, expliqués et commentés par lui, je distingue d'abord un diplôme où sont énumérés les titres des rois d'Espagne. A côté des titres connus et d'usage courant, roi catholique des Espagnes et des Indes, de Naples, de Jérusalem, de Navarre, etc., archiduc de Tyrol, comte de Barcelone et de Roussillon, duc de Cantabrie, seigneur de Biscaye, etc., il y a ces mentions, nouvelles au moins

pour moi : « Roi de Guipuzcoa et roi de Gibraltar. » Une des pièces qui suivent me reporte aux longues difficultés et contestations auxquelles donna lieu la délimitation de la frontière française, sur la Bidassoa. Le fleuve était-il espagnol ? Était-il seulement espagnol jusqu'au milieu de son lit, comme on a fini par l'admettre ?

Les alcades et les jurés majeurs de Fontarabie ne doutaient pas que leur juridiction ne s'étendit sur tout le cours du fleuve, et ils trouvèrent occasion de l'affirmer, lorsque le duc de Mayenne, revenant de Madrid, où il avait conclu le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, témoigna le désir de visiter la petite cité forte qui regarde notre Hendaye. Ils vinrent au-devant de lui, en gabarre, jusqu'à Irun, *tenant hautes leurs cannes de justice* — dit le procès-verbal — le 18 septembre 1612, la marée étant pleine aux deux tiers. Pendant que la marée achevait de monter, ils ramenèrent le duc et sa suite vers Fontarabie, l'y firent entrer au bruit des salves d'artillerie et de mousqueterie, et, après lui avoir fait faire le tour de l'église, des murailles et des rues de la ville, ce qui ne demanda pas beaucoup de temps, le reconduisirent à Hendaye. Était-ce une simple coïncidence heureuse, ou bien avaient-ils calculé la longueur de la visite et choisi l'heure du départ : la marée était pleine alors, et refoulait l'eau de la Bidassoa assez loin sur l'une et l'autre rive. Les deux bons alcades montèrent dans le même bateau que le duc de Mayenne, s'assirent l'un à la gauche, l'autre à la droite de Sa Seigneurie, traversèrent le fleuve entièrement, et se montrèrent assurément les plus courtois du monde : mais jusqu'au bout, même quand la gabarre eut donné de la proue contre la terre française, même quand ils prirent congé du prince, ils ne cessèrent de tenir hautes leurs cannes de justice, en foi de quoi ils rédigèrent un long procès-verbal, authentique, signé, paraphé, devant témoins. Le trait est tout à fait espagnol. Cette politesse réfléchie, qui affirme un droit en rendant un hommage, cette science de la tradition, ce goût du cérémonial symbolique, cette dignité d'attitude d'un maire de petite ville, vis-à-vis d'un prince du sang, ne les retrouverait-on pas aujourd'hui, d'une extrémité à l'autre de la péninsule, comme au xvii^e siècle ?

Grâce à mon guide, encore, je puis pénétrer dans le vieux couvent de Sant'Elmo, transformé en magasin d'artillerie. Là où fut l'église, sous les voûtes aux nervures fines, quelques soldats composent des trophées et ornent des manches de torches, pour une retraite aux flambeaux. Sur le sol, pêle-mêle, dans l'épaisse poussière humide que personne n'a jamais songé à enlever, gisent

de vieux canons sans affût, des os de morts autrefois ensevelis dans la paix de ce sanctuaire, des pierres à fusil datant de l'époque française, et des papiers dorés, et des fleurs artificielles. Tout à côté, un cloître renaissance, qui devait être bien joli, et dont les arceaux tout murés ne sont plus qu'un dessin de pierre grise autour d'un badigeon blanc. Le lieutenant qui nous accompagne et nous montre ces ruines violées, a écrit plusieurs nouvelles. Il est poète à ses heures. C'est le soldat qui rêve, un type de tous les temps, élégiaque en garnison, brave et d'une belle imprudence au feu. Il a bien l'accueil espagnol, réservé, plein de souvenirs, souvenirs du temps où l'Espagne fut grande, et de celui où nous fûmes ennemis : il a aussi le désir d'être prévenant et le sentiment que ce magasin d'artillerie n'est pas « à hauteur ». Tout cela passe dans ses yeux noirs, dans l'expression de son visage maigre, régulier, très jeune et très viril. Je lui trouve une sorte de timidité fière et une aisance de paroles mesurées qui révèlent une éducation.

— Vous ne vous trompez pas, me dit M. de Soraluze, il est de bonne famille. Autrefois, et jusqu'au temps d'Alphonse XII, les classes supérieures de la nation fournissaient assez peu d'officiers à l'armée espagnole. Elles commencent à y entrer. Les corps les plus recherchés sont la marine, l'artillerie et le génie. Vous avez toutes chances d'observer les mêmes qualités et les mêmes façons chez les officiers du fort que nous allons voir.

Nous sommes dans les dernières ruelles de la vieille ville, près du port des pêcheurs, et nous montons la pente du Mont-Orgueil qui domine, à droite, la passe de Saint-Sébastien. Bientôt, nous nous engageons sur les lacets, ombragés de grands arbres, grim pant vers la forteresse. La baie entière s'encadre entre deux ormeaux : mâts des barques montant jusqu'à nous, comme les branches d'un taillis en retard, maisons pauvres tassées, et qui se font de l'ombre, maisons blanches fuyant en demi-cercle, et la belle coquille d'eau bleue, et toujours la courbe élégante qui gouverne le paysage, et ramène les yeux aux choses déjà vues. L'horizon change et grandit tout en haut. C'est la mer infinie et luisante, le golfe où chaque rayon de soleil trouve une pointe de lame qui le renvoie, la côte française, avec la Rhune qui est de France et la Haya qui est d'Espagne, toutes deux estompées en ce moment et fondues dans la même brume, la terre montueuse de Guipuzcoa, qui s'élève, verte d'abord, ayant à chaque sommet un château, une villa ou une ferme, et qui bleuit très vite, et presse au bas du ciel les aiguilles de ses pics. Nous escaladons, jusqu'au dernier étage, les terrasses et la tour de la Motta, au pied des-

quelles il y a quelques terrassements de date récente, des canons qui défendent l'entrée de la rade, et une caserne neuve. A la descente, sur la plate-forme où les soldats du 7^e bataillon d'artillerie de forteresse font l'exercice, mon compagnon aborde un officier, et lui demande l'autorisation de visiter les chambrées, et les salles d'étude.

— Volontiers, je vais vous conduire moi-même. Mais d'abord, voyez ce jeu de paume que nous venons de construire pour nos hommes.

A droite des bâtimens, en effet, se dresse un petit « fronton », avec ses deux murs très élevés, son sol bien nivelé, sur le modèle de tous ceux que le moindre village basque possède à l'ombre de son église.

— Tous les régimens d'Espagne n'en ont pas, ajoute l'officier en souriant, mais ici, en plein pays basque, et sur un sommet qui retient un peu, quoi qu'on fasse, nos hommes prisonniers, nous avons voulu qu'on pût jouer une partie de paume. Le jeu est si sain, d'ailleurs, si bien inventé pour développer la force avec l'adresse ! Venez-vous ?

Nous suivons, et nous passons, successivement, dans toutes les salles de la caserne. Les murs sont blancs et propres, les chambres des soldats disposées comme les nôtres, avec un alignement moins scrupuleux des tuniques, des pantalons et des souliers sur les planches. Les lits se plient en deux, et se rangent autour de la pièce, laissant plus d'espace libre. J'entends peu de bruit, bien qu'il y ait des hommes disséminés partout où nous entrons, et la seule inspection rapide des physionomies révèle une race endurante, tranquille et facile, avec des dessous de passion qu'il ne faut pas heurter. Je comprends mieux ce qu'on m'a dit déjà : que la discipline en Espagne était et devait être moins rigoureuse qu'en France. Légère et paternelle, elle est acceptée : on ne sait trop où conduirait le régime des exigences outrées. Beaucoup de visages imberbes et beaucoup d'hommes de petite taille, mais presque toujours une fermeté virile de traits que je ne rencontrais pas en Italie, et comme un air de distinction naturelle. On me montre, dans le cabinet du sergent-major, le cahier de l'ordinaire. Il constate que les 95 soldats présens au fort ont reçu aujourd'hui, pour faire le *rancho*, leur nourriture ordinaire, les provisions suivantes : riz, 13 kil. 500 ; — viande, 10 kil. 500 ; — sel, 2 kilos ; — *garbanzos*, 8 kilos ; — pommes de terre, 42 kilos ; — haricots, 13 kilos ; — graisse, 2 kil. 500 ; — piment doux, 100 grammes. Tous les élémens du *rancho* sont bouillis ensemble, dans de belles marmites, d'un modèle récent, je crois,

que l'on veut bien découvrir pour moi. Je goûte le rata espagnol, qui est très bon. Mais ce n'est qu'en passant, et peut-être me fatiguerais-je du *rancho* s'il m'était servi tous les jours, à 9 heures et à 5 heures. Le soldat ne s'en plaint pas. Pourvu qu'il ait son café le matin, sa cigarette et un verre d'eau à l'étape, il accomplira les plus longues marches sans un murmure, et retrouvera même, au bout, la force de chanter un refrain de son pays.

— Je vous assure, monsieur, me dit l'officier, quand nous rentrons dans la salle du rapport, que ce sont de braves gens, nos Espagnols.

— C'est presque inutile de le dire à un Français, monsieur... mais qu'est-ce que vous gardez là, dans cette boîte vitrée ?

— L'ancien drapeau du corps.

— Violet ?

— C'est la bannière de Castille, la bannière royale, monsieur. Les régimens d'artillerie l'avaient conservée, par privilège, et parce qu'ils étaient considérés, autrefois, comme des corps royaux. Plusieurs la gardent encore, mais l'ordre est venu de remplacer par le drapeau national, jaune et rouge, nos bannières anciennes, à mesure qu'elles s'useraient. Notre bataillon a perdu la sienne, vous voyez.

Je ne questionnai pas davantage. Il me sembla seulement reconnaître, dans l'accent de l'officier, au regard qu'il jeta sur l'étoffe dont le pli retombait et s'immobilisait pour longtemps, ce regret, cette légère blessure des troupes d'élite auxquelles on enlève un peu de rouge, une soutache ou une plume.

Et voilà le second soir qui tombe, et la seconde fête qui se prépare. Celle-ci est donnée en l'honneur des officiers des torpilleurs français. Je ne puis pas me guider sur le bruit des pétards ou des fusées. Ils éclatent au nord, au sud, à l'est, au centre de la ville. Mais de vagues accords de fanfare m'arrivent du fond des vieux quartiers. J'erre dans les ruelles où se balancent toujours les draps et les tapis des pauvres. Je me mets, au pas de promenade, à suivre un groupe de jeunes Basques qui ont assurément une idée, et très probablement la même que moi, et j'entre sous les portiques de la place de la Constitution, tout illuminée et toute pleine de monde. Une musique municipale, rangée en cercle devant l'escalier du palais, allume ses lanternes et procède aux essais préalables de ses instrumens. Les cuivres, sous haute pression, roulent des gammes formidables, les bois murmurent. Je reconnais tous les types de chez nous : le tambour accordant sa caisse sur le genou, le trombone aux moustaches retombantes,

le piston médaillé et suffisant, le fifre maigre, le petit bugle enflant et dégonflant ses joues, pour en mesurer l'élasticité, l'alto myope et plaisantin, mais ayant presque tous un degré de moins de bourgeoisie et de banalité, et une luisance des yeux qui marque une autre race. Dans la salle du premier étage, d'où s'échappe, par cinq fenêtres, la lumière vive des lustres, la municipalité offre un grand dîner aux officiers de marine et au consul général de France. La foule se promène, ouvriers, ouvrières, domestiques, marchands du quartier, joueurs de paume en béret et en veste courte. Tout à coup, la musique lance les premières mesures d'une polka lente. La promenade cesse, les groupes se dissolvent en un instant, d'eux-mêmes, par une sorte de mouvement d'ensemble, et des couples de danseurs se forment, un jeune homme et une jeune fille, deux servantes qui posent là leur panier et se prennent par la taille, plus loin, deux gamins de douze ans, ailleurs deux jeunes hommes ; et la place devient une salle de bal où tournent en mesure, élégantes, sérieuses, des ombres enlacées, qui vont diminuant jusqu'au bout des arcades. On sent bien que la danse est ici une passion [et un art. Il n'y a que moi d'étonné. Les rares curieux massés autour des becs de gaz regardent avec des airs de juges. La musique finie, on se remet à marcher. Dès qu'elle recommence, et quoi qu'elle joue, marche, hymne ou fanfare, ce peuple, chaussé d'espadrilles, trouve un pas qui convient. L'heure passe. Les invités de l'ayuntamiento s'approchent des fenêtres, et font des taches noires, mouvantes, dans les rayées de lumière qui tombent sur le sable. Les fusées volent, visibles cette fois, les bombes éclatent ; la foule reçoit en riant les baguettes fumantes. Au moment où elle est le plus compacte, là-bas, dans un coin tout noir de bérets et de chignons, un cri part, un mouvement d'oscillation, puis une débandade joyeuse se produit : « Le voilà ! Voyez-le ! C'est le grand ! c'est le *Cezen-Zusko* ! » Le mot de *Cezen-Zusko* fait retourner toutes les têtes. Une bête énorme se démène à travers les groupes, et jette des gerbes d'étincelles qui l'enveloppent d'une auréole. On l'applaudit. Elle approche, elle vient sur moi. C'est, en effet, le *taureau de première classe*, en carton, cuirassé de feux d'artifice, et manœuvré par trois hommes cachés sous la carapace. La municipalité en tient plusieurs en réserve dans ses magasins. Mais elle a voulu montrer le plus beau de tous aux officiers de France. Il galope ; il a l'air, poursuivi par le peuple qu'il éclaire de lueurs rouges, d'un animal de l'Apocalypse. Et, pour finir, une pièce s'allume entre ses cornes, et lance une boule de flamme aux trois couleurs françaises. Cela veut dire :

« Vive la France ! » Et je trouve, comme hier, qu'on a bonne façon en Espagne.

III. — LA ROMERIA DE LEZO. — LA PELOTE. — EL BATALLON INFANTIL.

15 septembre.

Depuis deux jours, trois choses curieuses, et c'est beaucoup. La première, cependant, m'a causé une légère désillusion. On m'avait dit : « Ne manquez pas la fête de Lezo, le 14 septembre. Tout le pays basque s'y rend. Les pèlerins allument du feu dans l'église, pour y plonger la mèche des cierges achetés par centaines ; les vieux costumes abondent ; les danses sacrées des enfans, sur le parcours de la procession, ramènent l'esprit vers les âges primitifs... enfin, ne manquez pas Lezo. » J'y suis allé. Hélas ! nous sommes nés trop tard pour jouir d'un certain pittoresque du monde. L'homme perd, sans lutter même, et partout en même temps, le sens des antiques usages et cette sorte de goût supérieur, fait de poésie et d'orgueil, qui avait choisi pour chaque race et pour chaque climat, pour une bourgade que séparait d'une autre un ruisseau de deux mètres, la coupe, la couleur et l'étoffe du vêtement. De tant de traits extérieurs qui faisaient d'un peuple un individu, et le distinguaient d'un autre, au seul aspect, combien subsistent ? Quatre à peine : les voitures, les bateaux, les cimetières et les coiffures. Voilà pourquoi, parmi les pèlerins de Lezo, venus à pied, en chemin de fer ou en tramway, rien ne me parut bien digne de remarque. Les bérets bleus m'étaient connus ; la procession ne sortit pas ; le feu n'est plus allumé dans l'église depuis plusieurs années. Mais le village vaut une visite.

Il est situé au delà de Passage, vers la frontière française, sur des vagues de terre qui longent les montagnes. L'église, très vaste, haute de voûte et sans clocher, occupe le sommet d'un mamelon. Tout près, en contre-bas, séparée d'elle par un chemin, une petite chapelle renferme la vieille image du Christ, vénérée dans les provinces basques d'Espagne et de France. C'est là que le peuple se réunit, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Il entend une grand'messe en musique, un sermon en langue euskarienne, offre des ex-voto, puis, s'il n'y a pas de procession, comme aujourd'hui, achète, sur la place, des gâteaux de pâte dure pétrie avec du miel et recouverte de sucre, et va danser les danses du pays à Renteria, de l'autre côté de la rivière.

Quand j'arrive devant la baie sombre de la porte, que barre, jusqu'à moitié, la foule brune des hommes, et qu'étoile au-dessus

dans le recul de l'ombre, l'étincelle toute menue et rouge des cierges, l'impression se ravive en moi des pardons de Bretagne. Même presse à l'intérieur de l'humble église, avec plus de recueillement, même gravité du type, mêmes groupes de mendiants, les habits ouverts, montrant à nu toutes les plaies et toutes les infirmités humaines, mêmes marchands de pâtes un peu sucrées, un peu miellées, qui peuvent passer pour gâteaux près du pain noir des fermes, et de menus objets de toilette ou de harnais, où vit un reste d'art local : foulards, bonnets de laine, brides de mules ornées de pompons, ceillères pailletées de cuivre, bâts superbes, que tendront les panses rondes des outres et des pots, bâts aux couleurs violentes, bleues et rouges, vertes et jaunes, d'un dessin capricieux, que dut tracer jadis la main fine d'un Arabe. Les maisons se courbent en demi-cercle autour des deux églises. L'un des coins s'enfonce dans la campagne montueuse, pleine de pommiers et de maïs, l'autre descend jusqu'à la baie de Passage. Là, comme à Renteria, sur l'autre bord du ruisseau, le spectacle est bien nouveau pour nous. Ce sont des bourgs nobles, des logis de paysans ayant, au-dessus de la porte, des armoiries en haut relief, une pierre de granit, d'où saillaient les casques empanachés, la ligne nette des écussons et le ruban des devises. Ils n'éveillent pas l'idée de richesse ou de puissance, mais celle d'une race toute fière, qui n'a jamais perdu le respect de ses origines, et qui eut un moment le loisir et la fortune qu'il faut pour produire ses titres. Alors, comme aujourd'hui, le fumier devait joncher les seuils, les poules picorer dans les cours, les vêtements de la famille sécher sur les grands balcons de bois, les bœufs sortir par couples enjugués des portes en plein cintre. Si on interrogeait les gens qui habitent là, on découvrirait des descendants authentiques de ces gentilshommes laboureurs, une caste qui n'a pas déchu, dont l'histoire dit seulement la bravoure anonyme, aux heures de crise, et se confond, le plus souvent, avec l'histoire paisible des champs et des saisons. En France, nous pourrions rencontrer des hommes de lignage noble parmi les ouvriers de la terre. Il paraît que les derniers vicomtes de Belzunce labourent aux environs d'Hendaye. Mais les ancêtres étaient à la cour... Je me suis arrêté quelques minutes dans une rue de Renteria, pour écouter deux musiciens jeunes, en culottes courtes, dont l'un jouait du tambourin et de la flûte en même temps, l'autre d'un tambour plus gros. Ils étaient appuyés au mur, du côté du soleil, et tournés vers la façade d'un de ces hôtels pauvres. Ils n'avaient pas l'air de mendiants. Je les aurais pris plutôt pour des amoureux, n'eussent été les singuliers instrumens de l'aubade.

Une giroflée tremblait sur l'écusson de la porte. Des moineaux s'échappaient, effarouchés, d'entre les poutres noires qui soutenaient les étages. Rien ne répondait; rien ne passait derrière les vitres des quatre fenêtres à meneaux, si ce n'est le vent des corridors et le reflet d'un feu invisible. Je savais que les Espagnols n'aiment pas les questions des étrangers. J'ai continué ma route sans en savoir plus long.

De retour à Saint-Sébastien, j'ai vu au *Jai-Alai*, précisément sur le chemin de Renteria, plusieurs de ces fameuses parties de pelote, jouées à quatre, rouges contre bleus, qui seraient des plus amusantes sans la présence et les cris des bookmakers, debout au pied des gradins, et qui hurlent, suivant les chances de la lutte : « A dix contre deux, les rouges ! A trois contre deux ! A sept contre un ! » Il se perd ou se gagne là, dit-on, des sommes énormes, et il est bien évident que l'attrait du pari amène une moitié du public, entièrement composé d'hommes. Je préfère le côté plastique de la partie engagée. Les jeunes *pelotaris*, Basques ou Espagnols, sont admirables d'attitudes, de souplesse et de vigueur. Ils attrapent la balle au vol, quand elle revient, après avoir frappé le mur avec un bruit d'éclatement pareil à celui d'un pistolet; ils la cueillent dans leurs gouttières d'osier recourbées et la relancent, et la force de leur bras est telle que la pelote de peau de Pampelune, — la ville réputée, — traverse 30, 40 et jusqu'aux 65 mètres de la piste, en suivant une trajectoire assez tendue, pour rebondir contre la pierre et revenir sur les joueurs. Plusieurs de ceux que je vois là, devant moi, sont des « artistes » aussi renommés que nos premiers jockeys de courses. Ils ont débuté dans les frontons des villages de Biscaye et de Guipùzcoa. Maintenant ils se font payer des honoraires considérables par les directeurs des jeux de paume des grandes villes. Car la passion de la paume, longtemps spéciale aux pays basques, s'est répandue depuis quelques années dans presque toute l'Espagne. L'importation n'a pas été directe. On sait que les habitans des provinces du Nord, et particulièrement de la région pyrénéenne, émigrent en grand nombre dans les républiques de l'Amérique du Sud. Ils y ont porté leurs coutumes, leur langue et leurs jeux. Les Espagnols de la Castille ou de l'Andalousie émigrés avec eux ont appris la paume à Santiago, à Buenos-Ayres, à Lima, à Rio-de-Janeiro, et l'ont acclimatée, plus tard, dans la mère patrie. Aujourd'hui, les joueurs espagnols sont au moins les égaux des joueurs basques, les frontons se lèvent d'un bout à l'autre de la péninsule, et Madrid, déjà, en compte cinq ou six. Un seul d'entre eux, celui de Fiesta-Alegre, a coûté 750 000 piécettes.

Enfin, ce soir, qui est mon dernier soir à Saint-Sébastien, j'assiste au défilé des petits miquelets d'Alphonse XIII, de ce bataillon d'enfans de Saint-Sébastien, formé sur le désir du jeune roi, et qu'on appelle ici : *El batallon infantil*. Je le vois dans tout son éclat, au milieu d'une retraite aux flambeaux, — car il est entendu que nous sommes toujours en fête, — et je suis surpris de la tournure militaire de ces gamins de dix à quinze ans. Ils sont armés de fusils Mauser, modèle réduit, vêtus d'une tunique bleue, d'une culotte rouge, chaussés de jambières et de brodequins noirs et coiffés du béret. La tentative, qui eût peut-être échoué ailleurs, et tourné vite au ridicule, a réussi dans ce pays essentiellement militaire. On a flatté le peuple basque en lui demandant d'habiller ses enfans en soldats, de les conduire à la parade et de les faire manœuvrer sous les yeux du roi. Toutes les classes de la société sont représentées dans les rangs et dans les cadres du bataillon. Ils passent, au pas relevé, éclairés par les torches et les lanternes de couleur, tous sérieux : les 8 trompettes, les 20 tambours et le tambour-major qui s'appelle Nicolas Aguirre, les 26 musiciens, qui ne savent que trois airs, la marche royale et deux autres, les 400 sous-officiers, caporaux et simples lignards, la blonde et jolie cantinière de douze ans, Constantina Serfo. La population de Saint-Sébastien les regarde avec tendresse, les reconnaît, les nomme, et les suit à travers la ville. Moi, je les regarde aussi avec plaisir parce qu'ils sont jeunes et de bonne mine, avec un peu de mélancolie quand ils s'éloignent et s'effacent, en songeant à tant d'efforts que font les rois pour se faire aimer, et à cette œuvre nécessaire, presque simple autrefois, presque impossible aujourd'hui, de l'union des esprits.

IV. — LOYOLA

Bilbao, 16 septembre.

Je pars de Saint-Sébastien par le train de huit heures du matin, ligne de Madrid, et, deux heures après, je suis à Zumarraga, qui est un gros bourg pyrénéen, avec des maisons à long toit, des plu-mets d'arbres pointant au-dessus, des hommes qui ont l'air contents de vivre et un bruit d'eau courante, la cigale de ces pays-là. Les moulins se taisent, parce que c'est dimanche. Une diligence attend les voyageurs, ou plutôt les voyageurs attendent une diligence à cinq mules, qui porte, sur son coffre, écrit en lettres rouges : Zumarraga, Azcoitia, Loyola, Azpeitia. Je suppose que les modèles se sont transformés, depuis Dumas et Théophile Gautier, car la voiture ne ressemble aucunement à celles que nous

voyons, dans les illustrations des voyages en Espagne, rouler dans un nuage de poussière, au tournant d'un précipice. La nôtre s'en va doucement, au trot des mules maigres. Le mayoral est en blouse, et j'ai l'honneur d'être assis à ses côtés et de jouir de l'encouragement paternel qu'il jette à son attelage, blasé sur les tendresses et les sévérités du conducteur : *Macho! Macho!* Cela veut dire simplement : « Mulet! mulet! »

La route est jolie. Il fait grand soleil. Nous suivons le torrent de l'Urola, et, comme les montagnes, presque toutes égales. dévient alternativement l'eau du Gave, tantôt à gauche, tantôt à droite, du bout de leurs pointes vertes, nous changeons d'horizon à chaque moment, l'essence du paysage restant partout la même : des croupes de maïs, des taillis en pente raide déjà nués par l'automne, des sommets d'herbe rase, une maison çà et là, et des ponts d'une arche, pointus en leur milieu, et si anciens que les parapets sont tombés et qu'on ne voit plus qu'un petit sentier de cailloux, montant et descendant au-dessus des remous coupés de roches. Verdure, moissons, bois escaladant les cimes, voiles de brume dans les fentes d'ombre où coulent des cascades : sommes-nous en Tyrol, en Suisse, ou près de Pistoia, dans les hautes vallées de l'Apennin? On peut choisir entre les trois. La physionomie propre du pays basque s'affirme plus nette dans Azcoïtia. La vieille Espagne héroïque y a laissé un des plus farouches monumens que je connaisse : le palais du XII^e siècle des ducs de Grenade, un simple quadrilatère de hauts murs se levant parmi les maisons, mais construit en pierres d'un brun fauve, polies, luisantes comme l'émail et résistantes comme lui. La famille l'habite encore pendant les mois d'été. Nous passons. Les armoiries de haut relief, seul ornement plaqué sur la façade nue, sont recouvertes d'une draperie de deuil. Et peu après, au milieu d'une vallée semée de maïs, barrant tout l'espace entre les collines, coupant la plaine en deux, l'immense couvent de Loyola m'apparaît, longues murailles blanches, coupole au-dessus, qui se dessinent sur le fond bleu de montagnes lointaines. La première impression est une impression de grandeur et de sévérité. Je ne connais pas encore l'Escorial, mais je suis sûr que Loyola lui ressemble un peu. Il est en harmonie avec les lignes régulières du paysage. Pas de bois, pas de couleur violente sur les pentes des montagnes; à peine une dentelure de clochetons au bas de la coupole. Rien ne fixe la curiosité des yeux qui cherchent. On éprouve la sensation de dépaysement, le secret malaise que nous cause d'abord cette chose si peu humaine : la majesté simple. Il faut se faire à cette vue grave. Je m'y fais par degrés. Cinq minu-

tes ne sont pas de trop. La voiture dépasse le couvent, franchit l'Urola, et me laisse devant un péristyle très orné, auquel on accède par un escalier à plusieurs branches, et dont les rampes de pierre sont gardées par des lions. C'est l'entrée de l'église publique, avançant au milieu de la façade blanche, haute de quatre étages, toute pareille à celle qu'on aperçoit en venant d'Azcoïtia. Près de moi, des dahlias maigres, deux corbeilles de zinnias fanés, entourés de haies basses d'aubépine; puis l'avenue, parallèle au couvent; puis deux charmilles de marronniers, pour les pèlerins d'été; puis la plaine qui continue, vert pâle, déserte de ce côté comme de l'autre. Un jardin peu soigné, celui des Pères Jésuites. L'ordre n'est pas contemplatif, cela se voit de suite. Il est militaire. Les maisons qu'il construit pour lui ont l'air plus ou moins de casernes. Aucun luxe d'alentours. Pourvu qu'une bonne route y conduise, et permette d'aller par le monde, cela suffit.

Je veux visiter le couvent, et je vais à l'extrémité du long bâtiment, où est la porterie. Je me sens méditatif et songeur. Le Père qui m'ouvre ne l'est pas : un Espagnol blond, tout jeune, à physionomie virginale et souriante.

— Vous voulez visiter, monsieur? Très bien, le Père « ministre » va être prévenu. Entrez dans le parloir.

Le parloir est une vraie cage de verre, dont les barreaux sont peints en jaune. Il a de larges fenêtres ouvertes sur les jardins, un vitrage qui le sépare de la porterie, un autre donnant sur l'intérieur du monastère, et au travers duquel j'aperçois de grands escaliers clairs, un corridor, de jeunes abbés qui passent, le parapluie de coton sous le bras. Ce sont des novices, me dit le portier, qui partent pour la promenade.

Le Père ministre se faisant attendre, je traverse la porterie, et je m'arrête sous une galerie, en face de la maison patrimoniale des Loyola, « *Casa solar* de Loyola, » qui est enchâssée dans le monastère, et, toute grande qu'elle soit, n'en occupe qu'une minime partie. Elle était carrée, avec quatre tourelles flanquant les angles. Le mur qu'on voit encore est en pierre de taille et sans autre ouverture que la porte jusqu'au premier étage, en briques depuis le premier jusqu'au toit. Et ces briques formant des dessins, leur couleur rose, les fenêtres régulièrement disposées, l'entablement orné du toit, font un couronnement de palais à ces soubassements de forteresse. L'unique porte est ogivale, surmontée d'une inscription et des armes des Loyola, qui sont curieuses : une chaudière fermée, entre deux loups. La chaudière, d'après les vieux auteurs, voulait dire : « Gens de noblesse, vous

êtes riches, et vous avez le droit de lever des troupes à vos frais. » Les loups, qui ne mangent pas, signifiaient : « Gens de noblesse, vous êtes pauvres sous le harnais de guerre. » Je songe que c'est par cette ouverture qu'à la fin de mai 1521 des soldats français apportèrent sur leurs épaules le fils de la maison, un jeune capitaine, leur ennemi, dont ils avaient admiré le courage au siège de Pampelune. Inigo de Loyola n'était pas un saint à ce moment-là. Ses deux jambes ayant été brisées une première fois par les éclats d'un boulet, une seconde fois par les secousses de la litière, furent, paraît-il, mal ressoudées par le chirurgien d'Azcoïtia. « Qu'on me les recasse une troisième fois, dit Inigo : avec de pareilles jambes, je ne pourrais plus porter des bottes fines. » Il était alors, ajoute un auteur espagnol, extrêmement élégant et ami des belles fêtes. Je vois en esprit la bonne dame de Loyola, Basquaise émaciée aux cheveux gris, toute fanée par les treize enfans qu'elle avait eus, cherchant sans les trouver les volumes de chevalerie que son fils blessé demandait pour se distraire. On lisait peu dans le palais, et en ce temps-là. Toute la bibliothèque se composait de deux livres : la *Vie de Jésus-Christ* et la *Fleur des Saints*. Inigo dut partager ses temps de convalescence, — et ce fut long, — entre la méditation de ces pages, qu'il étudiait le jour, et la contemplation des étoiles, qu'il regardait pendant des nuits entières, et qui lui donnaient une idée très petite de lui-même et de la terre. Quand il sortit de son palais, il ne pensait plus à chausser de jolies bottes fines. Il était vêtu d'un sac, dénué d'argent, renié par son frère aîné, décidé à faire de grandes choses, il ne savait lesquelles, et n'ayant changé que de maître, chercheur d'aventures braves au service de Dieu, comme il l'avait été avec l'épée au poing.

Je songe à ces fragmens d'histoire qui me reviennent, mal soudés eux aussi, et à cette énergie des hommes du xvi^e siècle, dont les méditations avaient des conclusions autrement viriles que les nôtres, et qui ne connaissaient pas cette crainte du ridicule devant laquelle nous humilions tant de nos actes et tant de nos pensées.

Ce sac-là, par exemple, mon ami, je sens bien que je n'aurais jamais osé le mettre, fût-ce au xvi^e siècle, et pour aller en pèlerinage à Montserrat.

Je suis interrompu dans mes réflexions par l'arrivée du Père don Ramon Vinuesa, un grand maigre, aux yeux enfoncés, qui doit être une âme tendre à qui la vie du cloître a fait une enveloppe austère, et qui rit, d'un sourire mince, en me voyant si grave devant la porte, la chaudière et les deux loups.

— Vous m'avez « espéré » quelque temps, me dit-il en fran-

çais, cependant j'en ai bien peu à vous donner. Je prêche une retraite à des laïques, et dans une demi-heure je dois être à eux. D'ici là, je suis à vous.

Nous montons au premier étage de la *Santa Casa*, qui n'est, à vrai dire, qu'une succession de petites pièces, basses d'étage, aux plafonds très ouvragés, transformées en chapelles. On y garde des reliques et des souvenirs de toutes sortes : deux lettres de saint Ignace, encadrées; un portrait, d'après Coello, copie d'un tableau qui se trouve à Madrid, et où le saint est représenté avec le visage plein, le front large, les yeux bridés et doux, le nez aquilin si commun dans la noblesse espagnole; la chasuble que portait saint François de Borgia, le jour de sa première messe, et qu'avait brodée sa sœur, Anne de Borgia et d'Aragon; des meubles de la famille de Loyola, qui habita deux siècles encore le palais après la mort du saint.

Nous suivons les immenses corridors blancs, éclairés par des cours intérieures, sur lesquels ouvrent les cellules des religieux. Le P. Vinuesa pousse une porte, çà et là, et je vois la cellule classique, avec l'alcôve, deux chaises, une table chargée de livres. Nous montons encore, et j'entre dans la bibliothèque, pleine de lumière, de belle lumière tombée d'un ciel de montagnes. Oh! la réjouissante et savante odeur des reliures de cuir! Est-ce le vieux papier? n'est-ce pas plutôt la pensée humaine, comprimée et serrée comme une fleur entre les feuillets, qui répand ce parfum : parfum de vie, puisqu'il enivre? Je me sens là un peu chez moi, et je m'attarde. Je demande :

— Est-il possible de voir la salle où s'est réunie récemment ce que vous appelez, je crois, la « congrégation générale »?

— Très facile. Nous y touchons. Elle est encore meublée.

— Quand a eu lieu la dernière élection du général de l'Ordre?

— En 1892, le premier dimanche d'octobre. Ne pouvant se faire à Rome, elle s'est faite ici.

Une longue salle, presque sous les combles, très éclairée, comme la bibliothèque. Sur les murs, blanchis à la chaux, des tableaux religieux de valeur médiocre. Des pupitres noirs, tout semblables à ceux des élèves de nos écoles primaires, sont disposés sur deux rangs, en forme de fer à cheval. En face, la petite table de bois blanc du président, avec la sonnette de cuivre. Il y a en tout 73 places. Des cartes, fixées aux pupitres, indiquent le nom de chacun des délégués. Je m'approche, et je lis : *P. Antoninus Cordeiro, elector Lusitaniæ*; — *P. Clément Wilde, elector Neerlandiæ*; — *P. Ambrosius Matignon, elector Franciæ*; — *P. Pe-*

trus Gallwey, elector Angliæ... Presque tous les pays du monde étaient représentés là.

— Vous n'avez pas tout vu, me dit le Père ministre. Nos congrégations générales ont quelque ressemblance avec les conclave. Les électeurs ne sortent qu'après l'élection faite. Regardez cette petite salle, à côté, qui n'a d'entrée que par ici. Le jour de l'élection, on y a mis du pain sec et de l'eau. Les délégués entendent une messe à cinq heures et demie du matin, font une heure de prières, prennent leurs places dans la salle de vote, et sont enfermés à clef jusqu'à la nomination du général.

— Et la dernière fois?

— Personne n'a touché au pain ni à l'eau. Tout était terminé à dix heures, par l'élection du P. Martin.

Nous descendons par un nouvel escalier. Le P. Vinuesa s'excuse encore, prend congé de moi avec une politesse d'homme du monde espagnol, ce qui n'a rien de banal, et ajoute :

— Vous devez traverser au moins la grande église du monastère. Vous la trouverez, je vous en prévient, riche et « un peu rococo ». Nous avons bâti beaucoup de nos églises à une époque où régnait le mauvais goût, et nous lui avons payé tribut.

Il avait raison, ô colonnes de marbre tordues, frontons énormes qui les faites plier, pierres admirables enlaidies de mosaïques!

Je sors de Loyola avec une impression assez différente de celle que j'avais eue en l'apercevant, de loin, du bout de la plaine. Il m'avait paru surtout très sévère. A présent, il me reste une vision de grands escaliers clairs, de salles blanches, où la lumière entre à profusion. Et je comprends de moins en moins pourquoi les *Guides* s'obstinent à surnommer ce monument, remarquable par son immensité, ses belles lignes droites et par les souvenirs qu'il renferme ou qu'il rappelle, « la perle du Guipuzcoa ». La perle? On dirait avec la même justesse : « Le gentil Saint-Pierre de Rome. » Mais les *Guides* ne sont pas faits pour être ouverts en voyage : j'ai eu tort d'ouvrir les miens.

Au bas du grand escalier, un panier attelé en poste m'attend. Je l'ai loué à l'auberge voisine, car je veux me rendre à Bilbao sans regagner la ligne de Madrid. Je prendrai la route de montagne, je descendrai sur un village perdu qui se nomme Elgoibar, et de là, par un chemin de fer à voie étroite, j'arriverai, cette nuit, dans la capitale de la Biscaye.

A peine la voiture a-t-elle tourné à droite, au milieu d'Azcoitia, et dépassé les dernières maisons, que je sens s'éveiller l'émotion des grands paysages, le frisson délicieux qui nous avertit

et dit : « Regardez, écoutez, abandonnez votre âme, voici la beauté pure ! » La route n'était que jolie ce matin : celle-ci est admirable. Bordée de hêtres trapus qui joignent leurs branches pour former l'ogive, pavée de cailloux et de poussière, cloître blanc et vert lancé dans l'espace, elle remonte, elle va, contournant les montagnes, entre une pente qui se lève, hérissée de bois, et l'abîme d'un gave invisible. Des arbres que nul n'a plantés, que le vent d'hiver émonde seul, couvrent les deux murailles de la profonde gorge ; ils descendent, pressés en houles, cimes rondes des chênes et des noyers, aigrettes blondes des bouleaux, écume rouge des cerisiers sauvages ; ils se voilent, tout en bas, d'un peu de vapeur bleue ; ils remontent, en face, jusqu'aux forêts de sapins qui ombrent les sommets. Le soleil tombe par larges bandes sur ces masses de verdure. Un parfum puissant, le souffle des terres boisées, remplit les vallées, déborde les crêtes, se déverse dans le vent, et va réjouir le monde. Ceux qui le boiront ne sauront pas de quelle coupe divine il est sorti. Et je ne presse pas les chevaux, qui vont doucement, et je devine aux lignes de peupliers, tremblans au fond du gouffre, le cours de ce torrent qui n'a pas de nom pour moi, et je vois grandir la lumière, et à chaque détour de la route, les lointains s'élargir.

Cette belle montée dure deux heures. La descente se fait parmi des terres cultivées, des vergers, des fermes assises sur des prés en bosse, où l'herbe, piétinée par les moutons, semble avoir conservé l'humidité des neiges anciennes. Elgoïbar s'agite encore aux derniers rayons du soleil. Les hommes achèvent une partie de paume, sur la place ; des filles, en taille rose, promènent des bébés blancs sous les arcades, et regardent les joueurs ; au bord de la rivière, qui coule d'un seul jet, de vieilles maisons de bois surplombantes, étayées, vermoulues, éventrées par le temps et peintes par la mousse, laissent pendre et flotter des hardes éclatantes. Je passe là une demi-heure, accoudé au parapet d'un pont, à faire en esprit des aquarelles. Puis je monte dans le train. La nuit est toute venue.

Comme le milieu est différent ! Que je suis loin déjà de Saint-Sébastien, que j'ai quitté ce matin ! Le long wagon de première classe, sans séparations, contient, je pense, quarante voyageurs, mais pas un touriste, pas un « baigneur » : des industriels, des propriétaires de mines, des avocats, des occupés, qui causent de leurs affaires. Je sens avec délices l'inquiétude et la fièvre de la vie, car les hommes qui s'amuse ne vivent qu'à moitié, il leur manque cette vigueur de ton, cette passion de l'intérêt qui rapproche les gens de conditions diverses, les met aux prises, et

les met en valeur, l'un par l'autre, jusqu'à donner une physiologie, une conversation au plus obscur travailleur. Mes voisins parlent tout haut, par petits groupes serrés autour des piles de valises : « Voilà qu'on ouvre la ligne de la Robla à Valmaceda. Excellent pour nos houilles ! Tout cela va augmenter encore l'importance de notre Bilbao. — Oui, quand les digues de pleine mer seront achevées, nous aurons le plus beau port du Nord. Savez-vous que nous exportons à présent plus de trois millions de tonnes de minerai ? — Santander ne s'en relèvera pas. Je vous verrai demain à Portugaleta ? — Non, je vais aux mines. » Dans l'angle, en face de moi, une scène amusante. Un jeune homme s'avance, du bout du wagon, pour saluer une famille composée du père, de la mère et des deux filles. La mère, qui doit avoir une quarantaine d'années, a conservé des yeux magnifiques, ce qu'il faut de taille pour s'habiller en jeune, et l'humeur vive de ses vingt ans qui étourdit ses grandes filles muettes. « *Buenas noches, doña Rosalia !* » Elle tourne la tête vers celui qui la salue ainsi, et, de l'air d'une déesse offensée : « Je suis donc bien vieille, que vous m'appellez doña ? Si vous voulez que je vous écoute, dites, je vous prie, Rosalia tout court. » La coutume veut, en effet, dans cette Espagne où la courtoisie prend vite une forme affectueuse et familière, qu'un homme supprime le « Madame » dès qu'il a fait deux ou trois visites dans la maison. « Vous avez raison, Rosalia : je ne l'oublierai plus. »

Nous courons, dans la nuit, à travers des gorges, des vallées, des massifs de rochers percés de tunnels ; la lune pose la corne de son croissant sur la bruyère des crêtes ; j'entrevois des villages éclairés à l'électricité, des fenêtres rouges d'usines, des cheminées de forges, des moulins, aussitôt disparus derrière une vague nouvelle de cette terre montueuse. A dix heures du soir, je descends dans un Terminus-hôtel, très vaste, tout neuf, illuminé selon Jablochkoff, possédant l'ascenseur hydraulique et le peloton des garçons en habit, rangés sur deux lignes, et dont les masques graves, les mêmes en tous pays, bleussent sous les lampes. Je ris, malgré moi, en entrant. Ce contraste entre le matin et le soir ! Ce mot aussi, qui me revient, d'un Perrichon français arrivant dans un hôtel tout semblable, à Naples, et disant, un peu intimidé par la solennité de l'accueil : « Est-ce singulier, de se recevoir ainsi, entre hommes ! »

Au fond, il avait raison, c'est singulier. Je m'endors en méditant cette parole profonde d'un homme qui avait de la philosophie, et n'y prétendait pas.

V. — LES BORDS DU NERVION. — L'AUTEUR DE « PEQUEÑECES. »

Bilbao, 17 septembre.

Le premier coup d'œil sur Bilbao confirme mes pressentimens : la ville s'épanouit, déborde ses modestes limites primitives, devient une grande ville maritime. Les *Guides* lui accordent 35 000 habitans : elle en a 70 000 et même 100 000, si l'on compte la population des agglomérations voisines, pauvres bourgades autrefois, qui sont aujourd'hui de petites cités ouvrières de 10 ou 12 000 âmes, et peuvent être considérées comme les faubourgs de la capitale. Le quartier neuf, sur la rive gauche du Nervion, est extrêmement joli, largement ouvert, composé de hautes maisons aux teintes claires, dont les façades, au premier, au second, quelquefois au troisième étage, sont garnies de miradors vitrés. Les rues sont égayées par le miroitement de ces balcons fermés, derrière lesquels apparaissent des fleurs, des tentures, des cages dorées, ou des vêtemens de pauvres qui sèchent et des têtes curieuses qui regardent. La promenade du *Campo Volantin*, sur l'autre rive, est bordée d'hôtels qui rappellent ceux des Champs-Élysées. Partout il y a du mouvement, des gens qui marchent, comme des Américains, avec une seule pensée, des crieurs de journaux, des tramways qui passent. Les fils de téléphone et de télégraphe font des fumées droites sur le ciel. Aux deux côtés du fleuve, qui est étroit, jaune et profond, sont rangés des vapeurs, chargeant ou déchargeant : pas un voilier.

Je gravis, pour avoir un coup d'œil d'ensemble, un escalier interminable, au bout du vieux Bilbao. Il y a, je pense, un mendiant par marche, mais aucun n'est « drapé dans ses haillons. » Ce sont de simples habitués de la misère universelle, tendant la main comme ailleurs, remerciant un peu mieux. Tout en haut, un cimetière d'une tristesse infinie : une allée de cyprès ; un grand cloître dont les murs contiennent des centaines de niches, creusées dans leur épaisseur, toutes égales, toutes disposées en lignes et recouvertes de la même plaque de marbre noir ; une sorte de jardin inculte, au milieu, massif humide de chèvrefeuilles, d'églantiers, d'herbes folles, et, sur la porte, cette inscription : « Ici finissent les plaisirs des méchants, et commence la gloire des justes. » Je me rappelle le campo santo de Milan, celui de Messine, celui de tant de villes italiennes, si blancs, si bien sablés, si lumineux, qui donnent de la mort une idée moins affreuse et moins juste. Je sors, et je gagne la campagne. C'est bien cela : une ville établie sur deux suites de collines, à gauche et à droite d'un fleuve coudé qu'elle étreint, plus sombre dans ses vieux

quartiers, rose dans ses nouveaux, enveloppée d'autres collines en cercle, qui s'élèvent à mesure qu'elles s'éloignent, jusqu'à devenir montagnes, et sur lesquelles on distingue, après bien des vergers, bien des maisons de banlieue, vertes pour trois pieds de vignes, des pentes arides, crevassées, que tachent par endroits, comme des taupinières monstrueuses, les rejets de terre des puits de mines.

Deux lignes de chemins de fer conduisent à l'embouchure du Nervion. Je prends l'une pour revenir par l'autre. Un vrai type de fleuve ouvrier, ce Nervion, tourneur de roues, déversoir d'un nombre incroyable de chaudières, emprisonné longtemps par des quais, dragué dans sa partie basse, battu en tous sens par l'hélice des vapeurs. Ses eaux ne sont pas pures. Les poètes bucoliques ne chanteront pas ses rives, hérissées de tant de cheminées d'usines, en un point, qu'on se croirait sur la Tamise, et qu'un nuage violet sombre y demeure toujours pendu sous l'azur ou le gris du ciel. Mais comme il est fort, actif, utile ! Comme elle est belle, la baie où il se jette, toujours coupée de navires qui viennent, qui partent, qu'il a portés ou qu'il portera bientôt ! Voici Portugaleta, à gauche, une ville industrielle avec deux ou trois rues et un quai couverts de maisons de luxe, pour les baigneurs d'été ; Las Arenas, sur l'autre rive, simple station balnéaire, de création récente, dont les villas aux toits de tuiles rougissent parmi les pins. De l'une à l'autre, il y a un pont, mais d'un modèle nouveau : on ne passe pas dessus, on passe dessous. Il a été lancé sur le Nervion, en 1893, par un ingénieur français, M. Arnodin, réalisant une idée originale d'un architecte espagnol, M. de Palacio. Deux tours de fer, découpées comme la tour Eiffel, soutiennent des rails en l'air, à quarante mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers. Des câbles descendent de là, qui tiennent au bout de leurs griffes une assez grande cage à banquettes, si bien accrochée, si bien défendue par eux contre les écarts possibles que, n'ayant d'appui que tout là-haut, elle glisse, elle franchit le fleuve, à quelques pieds des lames, sans subir la moindre oscillation, même aux jours de tempête. Je passe le Nervion sur cette machine, en compagnie de plusieurs très jolies femmes et d'une charrette à bœufs, tout attelée et pleine de lits et d'armoires : un déménagement de paysan.

— Regardez, me dit un industriel, M. V..., à qui je suis recommandé. Tout cela, c'est l'œuvre de vingt ans. Bilbao dans le Nord, Barcelone dans l'Est, prouvent que l'Espagne est capable de rapides progrès industriels, et que certaines de nos races, tout au moins, ne sont pas douées seulement pour le travail des champs, mais pour ceux de la mine et du métier. Nos chemins de fer

commencent à pénétrer au cœur de nos montagnes. Nous avons vingt mille hommes, là-haut, autour des puits.

— Mécontents ou heureux ?

— Ils se plaignent moins de leur salaire que de l'exploitation des logeurs et des cantiniers. Cela suffit pour que le socialisme les tente, et fasse des recrues parmi eux. Grave danger, avec le caractère espagnol, si âpre, si énergique : souvenez-vous de Barcelone... Grave aussi parce que la propagande des idées subversives rencontre peu d'obstacles dans une foi diminuée. J'aime mieux ne pas toucher ce sujet triste. Vous vous apercevrez assez vite qu'il y a une lacune grave dans l'éducation morale de l'Espagne. Je préfère vous faire observer ceci : quand vous rencontrerez, dans le Sud où vous irez, une industrie florissante, un établissement bien tenu, une exploitation modèle, demandez de quel pays est le maître. Une fois sur deux, on vous répondra : « Il est des provinces du Nord, » ou : « Son père en était. »

Je rentre à sept heures du soir. Il fait nuit. J'avais essayé, le matin, de rencontrer l'illustre auteur de *Pequeñeces*, le roman de mœurs madrilènes dont une traduction partielle a paru dans le *Journal des Débats*. L'occasion s'était ainsi offerte à moi de visiter le collège du Deusto, le plus luxueux que j'aie jamais vu, espèce d'université libre, dont les élèves vont passer leurs examens, de droit ou de lettres, à Salamanque, mais on m'avait répondu : « Le P. Coloma est aux eaux, il ne reviendra probablement que dans deux ou trois jours, et vous serez parti. » Au moment où j'arrive au Terminus, le téléphone m'avertit que le jésuite-romancier est de retour depuis une heure, et qu'il m'attend. O chance du voyage ! Je cours, en songeant à la préface de M. Marcel Prévost et aux allusions qu'il fait à la vie, dans le monde, du P. Coloma.

Je trouve un homme d'un peu plus de quarante ans, assez grand, assez fort, d'un accueil très simple. Il a le visage carré, les traits réguliers, les sourcils nets et noirs, et une expression habituelle de lassitude, ou plutôt, il est de ces maladifs qui ont une physiologie à éclipses. Le jeu instinctif des muscles est devenu un effort chez eux. Mais dès qu'il parle, les yeux s'animent. Le sourire est fin, spirituel, je dirais presque : involontairement mondain. On sent très bien que ce religieux a souri dans un salon.

Nous causons littérature. Il me montre son manuscrit en cours de publication : de petites feuilles couvertes d'une écriture serrée, au crayon. « Je corrige beaucoup, me dit-il, je fais au moins trois copies de chacun de mes ouvrages. Et quand j'ai fini, je suis mécontent. » Il parle d'abord en français, mais bientôt l'idiome maternel l'emporte, et il me dit, dans un espagnol nerveux, abondant, que j'ai peine à suivre :

— On a voulu faire de ma vie un roman... des gens qui ne me connaissent pas... C'est pourtant bien simple. Si vous avez le temps de m'écouter cinq minutes, la voilà, ma vie!

Et j'écoute, et j'attrape au vol cette autobiographie :

— Je suis né à Jerez de la Frontera, en Andalousie, le 9 janvier 1851. Mon père était médecin. Il se maria deux fois, et eut vingt-deux enfans. Je suis le troisième de la seconde femme. Vers douze ans, j'entrai à l'École royale de marine. J'aurais voulu être officier. J'en sortis, au bout de cinq ans, avec le titre de *guardia marina*. Mais mon père s'opposant à ce que je suivisse cette carrière, je laissai là la marine, et je commençai mon droit, à Séville. J'avais dix-huit ans. Entre dix-sept et dix-huit, à la maison, chez mes parens, année de repos, j'écrivis ma première nouvelle : *Solaces de un estudiante*. Le prologue est de Fernan Caballero, Andalouse, comme vous le savez, avec laquelle ma famille était très liée, et qui fut pour moi comme une grand'mère. Elle corrigeait mes devoirs de style au collège ; elle corrigea de même mes essais de jeune homme, et les présenta au public. En vérité, je crois que cet ouvrage est bien ignoré aujourd'hui. Le seul exemplaire que j'en connaisse est aux mains de mon élève préféré, le deuxième fils du duc de Granada (celui dont j'avais vu le palais à Azcoitia). Vers dix-neuf ans, je publiai mon deuxième roman, dans *El Tiempo*, un journal de Madrid. Il s'appelait *Juan Miseria*. Je l'ai depuis réédité, avec corrections ecclésiastiques. J'allais alors beaucoup dans le monde, et je l'aimais. Je parle du monde élégant, de la bonne société, vous me comprenez? Rien ne me forçait à écrire, et, jusqu'à mon entrée en religion, à vingt-quatre ans, je ne publiai plus qu'une autre toute petite nouvelle. Alors, me sentant la vocation, et les jésuites étant, à ce moment, chassés d'Espagne, je partis pour la France, et je fis mon noviciat dans le département des Landes. Je savais un peu le français, qu'une de mes sœurs m'avait appris, et j'arrivai à posséder assez bien votre langue, sauf à perdre plus tard ce commencement d'habitude, comme vous voyez. Il n'était plus question de littérature, mais de philosophie. Il en fut ainsi pendant les cinq ans de mon séjour en France, et même après mon retour en Espagne, où je professai, pendant l'année scolaire de 1878 à 1879, un cours de droit romain, à la Guardia, en Galice. Je ne repris la plume qu'en 1883. Mes supérieurs me demandèrent, vers cette époque, d'écrire dans une revue mensuelle qui s'imprime ici, et qui tire à quinze mille exemplaires : *El mensajero de el Corazon de Jésus*. Je le fis, j'écrivis de courtes nouvelles, *Gorriona*, *Pilatillo*, *Mal-Alma*, plusieurs contes pour enfans. J'étais connu de la clientèle du *Messenger*, et d'un groupe de lettrés et

d'artistes, mais inconnu du grand public. Il vint à moi tout à coup, et j'en fus surpris, lorsque je publiai *Pequeñeces*, en 1890. Tous les journaux s'occupèrent du roman, soit pour le louer, soit pour le critiquer; on voulut mettre des noms propres sur le visage de chacun de mes héros, et, comme toujours, on réussit à faire une légende autour du livre et de l'auteur. Qu'a-t-elle de vrai? Évidemment, je me suis servi de mes souvenirs de jeunesse pour composer *Pequeñeces*. Mais, désigner des personnes, je ne le pouvais, ni ne le devais. J'ai essayé de montrer certains maux trop réels de notre société, au moyen d'une fable inventée. Voilà tout. Je ne m'attendais pas à tant de vacarme. En très peu de temps, j'eus cinq éditions, la première tirée à cinq mille, chacune des quatre autres à huit mille exemplaires, ce qui est beaucoup en Espagne, où on lit peu, et des traductions anglaises, portugaises, allemandes, italiennes, françaises... A présent, cette grande vogue passée, je travaille paisiblement à une série de portraits du XVIII^e siècle, *retratos de antaño*.

Il s'arrêta un moment. L'unique lampe, posée entre nous deux, sur le bureau de travail, éclairait le visage du P. Coloma. Je le vis devenir grave, un peu triste même :

— Pour me punir de mon roman, dit-il, on en a fait un de ma vie. J'ai vécu dans le monde, il est vrai. Un jour, Dieu fut bon, et m'appela. C'est tout ce qu'il y avait à dire. Le reste n'est qu'indiscrétions. Laissons dormir les morts.

Il ajouta, souriant de nouveau :

— Tout cela importe peu. Je cherche à faire œuvre utile. Mes livres achevés, je les oublie. J'en demande autant pour ce qui me concerne. Je suis un écrivain par ordre, et, dans un sens, malgré moi... Vous devez aller à Santander?

— Demain matin.

— Il y a là deux des plus grands écrivains de l'Espagne contemporaine, d'écoles très différentes, Perez Galdós et José Maria de Pereda. Je vous souhaite, monsieur, de les rencontrer tous les deux...

Je m'en retournai, par un clair de lune qui faisait pâlir les lampes électriques, et criblait de petites flammes l'eau trouble du Nervion. Je pensais à tant de vies humaines, fatiguées, sombres, traînant leur boue, elles aussi, qui n'ont point de beauté par elles-mêmes, et qui s'embellissent une minute, d'un peu de joie qui descend.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Crise agricole, crise industrielle et commerciale, tels sont les deux principaux chapitres du bilan économique, assez triste, de l'année qui vient de finir. L'une et l'autre sont un legs des trois années qui ont suivi la période d'expansion et d'activité, limitée entre 1888 et 1891. Dirons-nous qu'elles sont proches de leur terme, et que des temps meilleurs s'annoncent? Le pronostic serait imprudent. Un examen attentif des faits économiques, dont le déroulement quotidien se joue des prévisions et des systèmes, n'autorise pas une conclusion aussi téméraire. Toutefois il est permis de croire ou d'espérer que l'agriculture française, après les dures épreuves qu'elle vient de traverser, saura trouver dans un développement résolu et éclairé de ses énergies propres, plus que dans les palliatifs de la législation, le moyen de résister à la poussée concurrente de la production universelle. D'autre part, les causes qui concourent à déprimer l'activité de l'industrie et du commerce sont si multiples et si complexes, qu'après en avoir suivi l'action, aussi loin que possible, dans les méandres de la vie civilisée sur le globe, on n'accueille plus qu'avec une disposition circonspecte et sceptique les explications courantes sur l'état de crise et l'annonce des panacées propres à le guérir.

Les remèdes héroïques de la pharmacopée économique sont à l'heure actuelle le bimétallisme et le protectionnisme. Des vertus que pourrait développer le premier, il est difficile de juger. Le passé n'apprend rien, toutes les conditions étant changées; pour le présent, le remède est inapplicable. Le protectionnisme au contraire est à l'essai presque dans le monde entier. Pays vieux et

pays jeunes l'ont adopté les uns après les autres, et partout l'on disserte sur son efficacité. L'enthousiasme des premiers jours s'est affaibli. Les États-Unis, après avoir abusé du régime, ont résolu l'année dernière, sinon de renoncer à la panacée protectionniste, au moins de n'en plus accepter qu'une dose atténuée, et il y a lieu de penser que leur constitution économique en sera plutôt fortifiée qu'affaiblie. En Europe plusieurs États sont déjà revenus à la pratique des traités de commerce. La France n'est pas du nombre, ayant goûté de la protection sur le tard. On ne saurait prétendre qu'elle se montre très satisfaite des premiers résultats, mais elle veut continuer l'expérience et s'obstine dans l'isolement. Ceux-là se trompent sans doute qui ne voient que dans cette obstination la cause efficiente du malaise qui provoque tant de plaintes, mais les protectionnistes endurcis osent seuls affirmer qu'une barrière douanière est encore l'instrument le plus propre à favoriser l'essor des activités commerciales et industrielles.

I

Pour trouver dans les annales de l'agriculture française la mention d'une récolte de froment aussi belle que celle de 1894, il faut remonter jusqu'à vingt années en arrière. En 1874 la France produisit 133 millions d'hectolitres de blé. Le rendement de la dernière moisson est évalué à 124 millions, alors que la production dans les quatre dernières années avait varié entre 77 et 117 millions. La récolte du seigle, de l'orge, de l'avoine, n'est pas moins satisfaisante; nos vignobles enfin donneront 40 millions d'hectolitres de vin.

Au milieu de cette abondance exceptionnelle de production, jamais on n'a entendu l'agriculture exhaler des plaintes aussi vives. Le président d'un comice agricole du Nord disait il y a quelque temps : « L'agriculture se trouve, cette année, en présence d'une récolte abondante pour tous les produits du sol, et il semblerait que, devant cette situation, nos cultivateurs dussent être heureux et satisfaits. Il n'en est rien malheureusement. Par un concours d'événemens et de circonstances les plus néfastes, l'agriculture se trouve dans une situation plus précaire encore que les années précédentes. Les blés ne se vendent plus, ils se donnent. Il en est de même des autres céréales, comme de toutes les graines oléagineuses. Les lins ne trouvent acheteurs qu'à des prix qui ne couvrent même pas les frais de culture. Quant à la betterave, très pauvre jusqu'ici par suite des influences climatologiques, on se demande avec anxiété si elle arrivera à atteindre

une richesse saccharine suffisante pour être admise en fabrique. Voilà le tableau désolant de la situation agricole actuelle. »

Le tableau est poussé au noir. On ne s'expliquerait pas, si la situation était aussi désastreuse avec la protection douanière dont jouit l'agriculture, que la surfaceensemencée en blé en 1894 n'ait été, après les expériences déjà si défavorables de l'année précédente, que de 55 000 hectares moins étendue qu'en 1893. Il est de toute évidence cependant que le niveau extrêmement bas du prix du blé crée une situation difficile à nos cultivateurs et justifie en grande partie leurs inquiétudes pour l'avenir.

Aujourd'hui 100 kilogrammes de blé valent 18 fr. 50, et c'est un cours de reprise. Le taux s'est maintenu en septembre et octobre à 17 fr. 50. On sait que les prix moyens du blé en France ont subi depuis le commencement du siècle d'incessantes et grandes variations. Les niveaux les plus bas ont été 20 fr. 65 en 1822, 20 fr. 35 en 1834, 19 fr. 10 en 1850, 21 fr. 88 en 1865. Dans les périodes intermédiaires les prix se sont souvent élevés jusqu'à 35 et 40 francs. En 1873 le quintal a valu 34 francs. Depuis cette époque la baisse a été à peu près continue. En 1887 le prix moyen était encore 23 fr. 80. Le cours de 17 fr. 50, auquel s'est tenu chez nous durant deux mois, et dont ne s'écarte guère encore le quintal de froment, n'avait donc jamais été vu avant le second trimestre de 1894. Mais il faut considérer que l'écart entre ce prix et ceux d'il y a dix ou quinze ans, ne représente qu'une partie de l'abaissement réel, car les blés ne payaient alors, à l'entrée en France, qu'un droit de statistique de 60 centimes, tandis qu'aujourd'hui ils sont frappés d'un droit protecteur de 7 francs par quintal; en sorte que le prix vrai du blé est de 11 francs environ les 100 kilogrammes et que le tarif douanier seul assure à nos cultivateurs, sur le marché national, ce prix, déjà si peu rémunérateur, de 17 fr. 50.

Le prix vrai de 11 francs est celui qui domine les transactions du marché international. Encore n'est-il pas atteint partout. Le quintal vaut 11 fr. 55 en Angleterre, mais 10 fr. 45 seulement à New-York, 9 fr. 70 à Chicago, moins encore à Buenos-Ayres, dans l'Inde, en Europe même, aux bouches du Danube. Les prix de transport ont subi depuis quelques années une diminution considérable, et c'est ainsi que sur les cotes de Londres le blé américain ne vaut que 10 fr. 75 à 11 francs les 100 kilogrammes, alors que 38 millions de Français paient pour ce même poids le prix moyen de 18 francs, qui, de ridiculement bas qu'il semblait d'abord, prend tout à coup, par comparaison, le caractère d'une exaction sur les consommateurs.

A moins toutefois d'admettre l'hypothèse de l'abandon graduel, et à bref délai définitif, de la culture du froment en France, il faut reconnaître, quelque opinion que l'on professe sur la valeur économique des tarifs protectionnistes, que le droit de 7 francs et les droits similaires sur les autres céréales et sur les vins ont été cette année une aubaine précieuse pour tous nos cultivateurs et viticulteurs, et le salut pour un grand nombre d'entre eux. Lorsqu'il y a quelques mois, les protectionnistes de la Chambre prétendaient, pour avoir raison des hésitations que soulevait la question du droit nouveau, que l'agriculture française ne pouvait produire du blé à un prix de revient inférieur à 25 francs, ils commettaient une erreur dont les prix actuels établissent l'énormité. Mais il est permis de se demander si la production pourrait se maintenir longtemps avec les prix actuels de vente.

Or il n'est pas besoin d'insister avec force sur les raisons de tout ordre, raisons économiques, patriotiques, sociologiques, qui commandent à la France, bien loin de se résigner au déclin de sa grande industrie agricole, de la rendre plus forte qu'elle n'a jamais été, et d'arrêter le mouvement, si gros de périls pour notre avenir national, qui précipite vers les villes nos populations des campagnes. C'est là le problème économique qui est devenu la préoccupation intense de tous les patriotes.

II

Le ministre de l'instruction publique, M. Leygues, parlant dans une fête agricole en septembre dernier, voyait dans la migration constante des populations rurales vers les villes et les grands centres industriels une des causes principales du malaise social. « Dans les départemens exclusivement agricoles, dit-il, la population ne cesse de décroître, tandis qu'elle grossit d'autant dans les centres manufacturiers. En quelques années le Lot, la Dordogne, le Gers, l'Yonne, ont perdu de 10 à 20 000 âmes. Au contraire le Nord, le Rhône, le Pas-de-Calais en ont gagné de 20 à 60 000. Il y a là un véritable péril national. »

Les inconvéniens de ce déplacement de population présentent un caractère de gravité exceptionnelle. La main-d'œuvre se faisant plus rare dans les campagnes, les frais d'exploitation de l'agriculture croissent d'année en année, et menacent la faible marge de bénéfice que réduit d'autre part l'abaissement des prix de vente. Dans les villes et les régions industrielles, au contraire, où s'entassent en masses de plus en plus compactes les travail-

leurs, la concurrence produit la stagnation et l'abaissement du salaire. Les plaintes éclatent ainsi d'un côté comme de l'autre, aussi amères, aussi violentes, contre la gêne universelle.

Au congrès des syndicats agricoles tenu en août à Lyon, M. Le Trésor de la Rocque a montré un autre aspect du péril : la mortalité dans les campagnes ne dépasse pas 19,85 par 1 000 habitants, tandis qu'elle s'élève à 27,11 pour 100 dans les villes. En vingt ans la France a donc perdu 700 000 habitants qu'elle aurait sans doute conservés si l'agriculture avait été moins appauvrie par les charges fiscales, mieux protégée contre la concurrence étrangère. « La désertion de la campagne, tel a été l'effet produit par l'invasion du phylloxera dans la vallée du Rhône, par la transformation des cultures dans notre Normandie. Tel serait, sur une bien autre échelle, le résultat de l'abandon de nos deux grandes cultures. Si notre agriculture cessait de produire du vin ou des céréales, nos campagnes ne perdraient pas moins de 8 à 10 millions d'habitants. »

Le péril est-il chimérique? Convient-il de n'opposer que des sourires sceptiques aux Cassandres qui prédisent l'abandon de la culture du blé en France si les mesures les plus énergiques ne sont prises sans tarder? Il suffit, pour constater la réalité du danger, de jeter les yeux sur ce qui se passe en Angleterre, où la vigne n'a jamais poussé, mais qui naguère était un grand pays de froment. Aujourd'hui, dans tout le Royaume-Uni, le blé n'est plus cultivé que sur moins de 2 millions d'acres (800 000 hectares) à peine un peu plus que le dixième de la superficie consacrée à la même culture en France. Il est vrai que sur ces 2 millions d'acres de choix, la culture est presque partout intensive et que le rendement y atteint 29 hectolitres à l'hectare. Mais la production totale ne dépasse pas, même avec cette proportion si forte de rendement, 23 millions d'hectolitres, alors que la consommation en exige 85. L'Angleterre doit acheter chaque année environ 60 millions d'hectolitres de blé à l'étranger. Que deviendrait-elle si quelque grand désastre un jour frappait d'une paralysie prolongée sa puissante marine?

La France ne peut pas renoncer à la culture du blé, et d'autre part l'agriculture ne peut, dans sa situation actuelle, malgré la protection douanière, soutenir pendant bien longtemps une production à raison de 18 francs les 100 kilogrammes. Tels sont les deux termes essentiels du problème dont l'étude sollicite tous les esprits, à la solution duquel le gouvernement et les Chambres ont commencé de travailler dès la reprise de la dernière session.

On vient d'indiquer combien la dépression de l'agriculture est

plus forte en Angleterre, où aucun droit d'entrée ne la protège, qu'en France, où, jusqu'à présent, en dépit de toutes les dénégations, les prix de vente protégés ont laissé à l'ensemble de la production agricole un bénéfice, si minime qu'il soit. Dans notre dernier *Mouvement économique*, nous avons esquissé le tableau de cette misère agricole de la Grande-Bretagne. Les faits que nous signalions alors se sont aggravés dans ces derniers mois, puisque le blé, qui se cote à Londres par *quarter* de 290 litres, vaut 20 shillings le *quarter*, ce qui correspond à 8 fr. 68 l'hectolitre et à 11 fr. 55 le quintal. En septembre, le prix est descendu jusqu'à 18 shillings, et nous ne parlons pas des cours auxquels se sont effectuées des transactions sur certains marchés locaux, à 16 et 14 shillings le *quarter*, le blé d'une bonne partie de la récolte anglaise de 1894 étant humide et décoloré.

Le prix de 20 shillings le *quarter* est le plus bas qui ait été vu en Angleterre depuis le xvi^e siècle, époque où les espèces par rapport aux marchandises avaient une valeur bien supérieure à la parité actuelle. Les prix des autres céréales, sans être aussi avilis, ont aussi considérablement baissé. On a calculé qu'en Angleterre le blé, au poids, vaut actuellement moins que l'orge, l'avoine et le maïs. Voilà ce que l'avilissement de valeur du froment a produit dans le pays du libre-échange absolu.

La baisse des prix des céréales, on ne saurait trop le rappeler, n'est qu'un cas particulier du grand fait qui domine actuellement toute la situation économique dans le monde entier : la baisse continue des valeurs de toutes les denrées de consommation générale. Toutefois, pour le blé, il est facile de reconnaître que la cause immédiate est l'accroissement de la production universelle. Les évaluations les plus autorisées établissent cette production à 789 millions d'hectolitres en moyenne par année pendant les trois années 1888-90, et à 861 millions pour la période triennale suivante. Pour autant que l'on peut avancer un chiffre au sujet du rendement de 1894, celui de 870 à 880 millions d'hectolitres paraît le plus probable. Les données relatives à la consommation sont naturellement plus vagues, et le chiffre de 820 millions qui a été présenté pour 1893 ne peut être accepté que sous toute réserve.

L'augmentation du rendement est donc considérable ; diverses causes atténuent pourtant l'importance de ce fait. La consommation s'accroît aussi, en même temps et plus vite même que la population, à cause du progrès du bien-être dans les classes les plus pauvres, chez toutes les nations civilisées. Il est, de plus, remarquable que, dans un des pays les plus grands producteurs

de blé, les États-Unis, la production du froment est restée stationnaire depuis dix ans, pendant que la surface emblavée s'est réduite. Les cultivateurs américains ont obtenu, en 1894, avec 33 millions d'acres, grâce à des perfectionnements de culture, la même quantité de blé qu'en 1884 avec 39 millions d'acres. Pendant la même période, la population des États-Unis s'est accrue de 12 millions d'habitans. La consommation locale est devenue d'autant plus importante, et forcément l'Amérique aura moins de froment à envoyer en Europe dans un prochain avenir qu'elle n'a fait dans la dernière décade.

Il y aurait, de ce fait, une raison pour notre agriculture d'espérer un temps d'arrêt dans la baisse des prix, sinon un relèvement prochain, si, dans le reste du monde, ne s'accusaient des accroissemens considérables, notamment dans l'Inde, la Russie, la République Argentine et nombre d'États secondaires. L'exemple le plus curieux est celui de la République Argentine, où une immigration italienne, sobre, laborieuse, a donné depuis peu d'années à la production agricole un essor singulièrement vigoureux. L'exportation de froment de ce pays a dépassé cette année 20 millions d'hectolitres. Le cultivateur italien, transplanté dans les plaines argentines, vit de peu et trouve encore une rémunération suffisante de son travail en obtenant de son blé 4 fr. 80 à 5 francs l'hectolitre en or. Il est vrai que, par suite de l'élévation du change à 350 pour 100, cette piastre or représente, dans le pays même, 3 piastres 1/2 en papier-monnaie, soit 17 fr. 50. Ce fait lui assurerait un avantage formidable sur tous les producteurs du monde auquel il fait concurrence, si, comme le donnent à entendre les économistes qui veulent expliquer par le phénomène du change toutes les perturbations économiques de l'heure présente, le cultivateur italien des États de la Plata pouvait se procurer, avec le prix de son hectolitre de blé, la même quantité de marchandises qu'obtient un Français avec 17 fr. 50. Mais il n'en est pas ainsi, les marchandises ayant haussé de prix dans la République Argentine à mesure que se tendait l'écart entre la monnaie d'or et la monnaie de papier. Il reste bien au crédit du cultivateur argentin une partie de l'écart, constituant ce que l'on a appelé assez heureusement la prime du change à l'exportation ; mais l'élément le plus sérieux de cette prime est encore la sobriété de l'immigrant italien qui ouvre le sol argentin sur des espaces de plus en plus vastes chaque année, et l'infime rémunération dont il se contente pour son dur labeur. Ce sont les blés argentins et hindous qui, par leurs bas prix, déterminent en grande partie les cotes du froment à Londres, puisque, malgré

le fret de Buenos-Ayres et de Bombay, ils s'y offrent encore à un niveau inférieur à celui des blés de New-York, d'Odessa, à ceux même d'Angleterre et de Belgique. Or, malgré ces prix, la République Argentine accroît avec une étonnante rapidité sa production de froment. La surfaceensemencée s'y est étendue, en 1894, de 20 pour 100, et le rendement par hectare a passé, d'une année à l'autre, de 12 à 14 hectolitres.

III

Si, malgré la protection douanière, l'agriculture française se voit réduite, par l'accroissement de la production du froment dans le reste du monde, à ne pouvoir vendre son blé sur le marché intérieur qu'à 18 francs, lui faut-il s'armer simplement de résignation et attendre que les circonstances économiques, en se modifiant de nouveau, lui ramènent quelque jour, bien tard peut-être, des prix rémunérateurs? ou n'a-t-elle pas mieux à faire en travaillant elle-même à hâter une telle modification? Cette résignation fataliste n'est du goût ni des habitans de nos campagnes ni des amis éclairés de l'agriculture, fort occupés dès maintenant à la recherche active des moyens les plus propres à corriger les rigueurs de l'évolution économique dont les premiers effets ont été si désastreux.

Le premier point est de renoncer à invoquer une fois de plus le secours de l'État-providence et de ne pas demander aux Chambres une surélévation du droit de douane, déjà porté de 3 à 5, puis à 7 francs. On peut affirmer sans crainte que, si d'aventure la proposition en était faite, elle n'aurait aucun succès. Il faut que l'agriculture s'aide elle-même et apprenne à ne rien attendre de l'État, sinon, sous la forme d'améliorations fiscales intérieures, — il en est qui sont désirables et faciles à réaliser, — un simple encouragement à ses propres efforts.

La lutte personnelle à engager contre les conditions défavorables sera plus efficace que les palliatifs de la législation, et n'est certes pas désespérée. Il n'est point encore démontré que l'accroissement de production du froment dans le monde soit un péril aussi redoutable que pourrait le faire paraître l'invasion des blés argentins, hindous et australiens. Puis il faut s'entendre sur ce prix de 18 francs, qui retentit comme un son de glas lorsque l'on aborde cette question économique. Ce prix s'applique au blé, et il est exact que les autres céréales ne sont pas beaucoup mieux traitées, que le fourrage a fait terriblement défaut en 1893, que les viticulteurs ont été fort à plaindre, encore que la compassion

qu'ils ont réussi à exciter ait été peut-être excessive. Mais il est notoire aussi que les profits du bétail et des produits secondaires de ferme ont été très beaux en 1894. Le prix de la viande n'a pas baissé pendant cette période de trois années qui a vu fléchir dans une si forte proportion la valeur de tant de denrées. Le bétail est cher, la volaille s'est vendue à des prix élevés, de même que le lait, le fromage et le beurre. Veaux et porcs ont atteint des cours qui n'avaient pas été vus depuis assez longtemps. On a donc suggéré de divers côtés l'idée d'employer ce blé, qui se vend si mal et à si vil prix, à nourrir bétail, volaille et porcs. Les Américains l'ont déjà fait, mais nos paysans ont quelque peine à admettre cet expédient; ils n'estiment point que le blé soit une nourriture pour les bêtes; et pourtant ils se rendront à l'évidence lorsqu'ils auront reconnu qu'à prix presque égal, ce qui est le cas actuellement, le froment est la meilleure des céréales au point de vue de l'alimentation du bétail.

Ce n'est là qu'un expédient. La réforme essentielle que l'agriculture peut et doit réaliser par un emploi énergique de sa volonté, éclairée au moyen des mille formes que l'on s'ingénie à donner aujourd'hui à l'enseignement agricole, est l'augmentation progressive du rendement du blé à l'hectare. Ce rendement a déjà fait de sérieux progrès. La moyenne était de 10, 5 hectolitres en 1830, de 14 en 1881, de 15 en 1886, il est de 17 h. 36 en 1894. Supérieur aux rendemens des pays jeunes, — on a vu toutefois que la République Argentine arrivait déjà à 14 hectolitres, — il est bien inférieur à ceux de pays voisins où la culture est perfectionnée : 21 hectolitres et plus pour la Belgique, la Hollande, le Danemark, et jusqu'à 29 pour l'Angleterre. Dans certaines régions de la France la culture est intensive; on cite des rendemens particuliers de 25 et 30 hectolitres. Si l'on considère isolément une partie de la France septentrionale, comprenant onze départemens, où les terres sont depuis longtemps bien entretenues et fumées, on obtient une moyenne de rendement de 24, 50 hectolitres. Mais le produit reste très faible dans d'autres milieux où le travail de l'homme a moins aidé la nature. Il est de toute évidence que bien des perfectionnemens sont encore à réaliser et que l'adoption progressive de meilleures méthodes de culture donnera un jour des rendemens bien supérieurs. M. Grandeau nous apprend que les résultats obtenus au parc des Princes ont donné une récolte moyenne de 45 hectolitres, soit presque le double de la récolte moyenne de la région du Nord. « Loin de moi, dit-il, la sottise prétention de donner ces expériences comme une démonstration de ce qui pourrait être fait partout; je sais mieux que

personne au prix de quel ensemble de conditions, en partie difficilement réalisables dans la grande culture, on peut arriver à de semblables rendemens; mais il n'est pas moins évident que la comparaison des chiffres moyens de la meilleure région agricole de la France avec les résultats du parc des Princes, sous le même climat, mais dans un sol très pauvre, indique combien est large la marge d'accroissement des rendemens du sol sous l'influence de fumures suffisantes et convenablement appropriées à la terre et à la récolte qu'on lui demande. »

Étant admis que l'on ne peut raisonnablement prévoir le relèvement du prix du blé aux taux anciennement connus, les efforts de nos agriculteurs doivent donc tendre à abaisser le prix de revient du froment par l'accroissement économique des rendemens; et il résulte des progrès déjà réalisés, et des expériences scientifiques déjà faites ou qui se poursuivent, que cet accroissement peut être obtenu dans presque tous les sols par l'emploi généralisé de matières fertilisantes (1). Grâce à un effort continu et au zèle simultanément déployé des sociétés d'agriculture, des syndicats agricoles qui se fondent sur tous les points du territoire, et de l'administration ministérielle, l'emploi des engrais commerciaux a pris depuis quelques années un développement d'une certaine importance. Si le progrès n'a pas été plus rapide, il en faut accuser, sans doute, l'esprit de routine de nos petits cultivateurs, mais aussi les fraudes trop fréquentes dont ils ont été victimes, le prix excessif de certains de ces engrais (azote et acide phosphorique), la surcharge des frais de transport. Pour combattre l'esprit de routine, le ministère a organisé les conférences des professeurs départementaux et développé l'enseignement agricole dans les écoles spéciales et dans les écoles normales primaires; de plus, les agriculteurs très distingués que compte la France en si grand nombre se sont fait gloire de donner l'exemple: leurs domaines sont devenus comme des champs de démonstration, où la population agricole peut constater *de visu* ce que la science doit donner à l'agriculture. Un abaissement sensible du prix des matières fertilisantes a été obtenu par l'organisation des syndicats de cultivateurs, qui a permis les achats en gros à frais communs, et a mis l'acquéreur à l'abri de la fraude contre laquelle son isolement le laissait désarmé. Des améliorations enfin ont été obtenues au point de vue du prix des transports: récemment les compagnies de chemins de fer ont consenti à substituer aux divers tarifs en vigueur pour le trans-

(1) Voyez dans la *Revue* des 15 juillet et 15 août 1894, les études de M. Dohérain.

port des engrais un tarif commun unique, en vigueur depuis le 1^{er} octobre dernier, et qui constitue une amélioration notable sur l'ancien état de choses.

Le ministre de l'agriculture a fait vaillamment son devoir, pendant les vacances parlementaires, pour assurer le succès de la campagne engagée par la science et par le sentiment des vrais intérêts du pays en faveur du perfectionnement le plus rapide possible de nos modes de culture. Il est allé porter la bonne parole dans toutes les parties de la France, et il a prononcé plus de discours devant des associations agricoles qu'un certain ministre des travaux publics n'avait inauguré, dans le même laps de temps, de tronçons de chemins de fer. M. Viger a donné à nos populations des campagnes de très sages conseils et leur a tenu en général un langage des plus sensés. Partisan convaincu du droit de douane sur le blé, il n'a cessé toutefois de répéter dans ses longues pérorations, aux cultivateurs du Nord et de l'Ouest, comme aux viticulteurs de la Côte-d'Or, que le droit de douane ne pouvait être considéré comme l'unique moyen de résister à la concurrence étrangère et au déclin continu des prix, que le remède le plus sûr était la vulgarisation de l'usage scientifique des engrais et l'amélioration rationnelle des modes de culture.

Là est la vérité, là est la solution de la crise agricole. Le perfectionnement de nos méthodes agricoles est une question d'intérêt national. Si le rendement du sol français atteignait seulement le niveau de celui du sol belge, nous produirions 140 millions d'hectolitres de blé; et notre production, au taux du rendement anglais, atteindrait 200 millions d'hectolitres. Il est impossible de calculer le prodigieux accroissement de richesses qui résulterait d'une telle révolution, dont les premiers résultats seraient une vigoureuse exportation de froment et de grands bénéfices pour l'agriculteur, puisque, avec la même étendue cultivée et les mêmes frais de main-d'œuvre, il recevrait, à prix égal par hectolitre, une somme plus forte de 25 à 40 pour 100 que celle qu'il obtient aujourd'hui. L'étendue emblavée de nos terres pourrait être réduite au profit soit de la culture maraîchère soit de l'élevé du bétail; un mouvement de reflux se produirait des villes dans les campagnes; et la population française, qui a cessé de croître, si elle ne décroît même déjà, accuserait avant peu un sensible excédent de naissances. Ce n'est pas d'ailleurs pour le froment seul que les rendemens pourraient être élevés dans une forte proportion, mais pour toutes les autres cultures : avoine, pommes de terre, betteraves fourragères, maïs, bois, légumes, plantes industrielles. La consommation générale en blé, viande et autres

denrées nationales s'accroîtrait au grand profit des qualités de vigueur et d'endurance de la race, et nous pourrions économiser en outre le milliard que nous dépensons chaque année pour l'acquisition au dehors de denrées alimentaires.

En attendant que nos champs atteignent cette intensité de production qui, dans un avenir peu éloigné, pourrait refaire de l'agriculture en France une industrie très prospère, il est manifeste que, en présence même des rendemens actuels, du rang élevé qu'occupe notre pays dans la comparaison des résultats exceptionnellement favorables de 1894 par tout le monde, il y a quelque puérilité à prétendre que l'agriculture française soit en décadence. Elle a à lutter contre les difficultés qui obligent à notre époque toute industrie qui ne veut pas périr à redoubler d'efforts et d'énergie, mais elle n'a pas à redouter le sort de l'agriculture britannique, et l'épreuve passagère qu'elle subit n'aura tôt ou tard servi qu'à retremper sa vitalité.

IV

La viticulture, il y a un an, poussait de plus lamentables cris encore que l'agriculture; la situation est aujourd'hui renversée. Le vin se vend mieux qu'il y a quelques mois, et à des prix qui, sans être élevés, sont cependant encore quelque peu rémunérateurs. Les tarifs ont rendu service aux propriétaires de vignobles, il faut le croire du moins, puisque M. Méline a été acclamé, le 16 octobre dernier, à Montpellier, comme le grand défenseur des populations du Midi. Comment n'aurait-il pas été bien accueilli, sa harangue ayant eu pour objet d'exposer quelles réformes devaient faire, en matière fiscale, les pouvoirs publics, pour compléter l'œuvre des tarifs? Ceux-ci ont produit tout ce que l'on attendait d'eux. Ils ont assuré le marché français aux vins français, en écartant les vins italiens et espagnols, malgré la prime que constituait, en faveur de ces derniers, la dépréciation de la monnaie, traduite quotidiennement dans les cours du change. On se plaignait de ce que l'élévation du change en Italie et en Espagne annulât en fait une partie des droits perçus à l'entrée sur les vins. Le change a très notablement baissé dans les deux pays depuis deux mois, et l'argument, à la fois protectionniste et bimétalliste, tiré de l'apparition de ce facteur nouveau, le change, dans les complexités de la crise générale économique, va perdre de sa force. Lorsque nous avons traité ici même, en mai dernier, de la mévente des vins, nous estimions que la viticulture souffrait de trop de causes diverses pour que les tarifs pussent avoir, seuls, la

vertu de la rendre à la prospérité. Même il nous semblait, et il nous semble encore, qu'elle aurait pu se passer de l'aide pesante et coûteuse des tarifs, mais nous ne pouvons que nous joindre à ceux de ses amis qui dénoncent la législation fiscale actuelle sur les boissons comme l'obstacle principal à faire disparaître, si l'on veut que producteurs et consommateurs puissent se rencontrer plus aisément qu'ils n'ont fait jusqu'ici. Le régime actuel des boissons — avec son cortège de taxes, droits de détail, droits d'octroi — met les boissons hygiéniques hors de la portée du consommateur pauvre et le condamne aux mélanges alcoolisés.

Le gouvernement a présenté un projet qui diminue le droit de circulation, supprime les droits de détail, et prépare la suppression des octrois. C'est un pas dans la bonne voie. Il reste à espérer que la suppression des octrois sera obligatoire et immédiate et non pas facultative et à longue échéance. Ce n'est pas seulement pour la viticulture que la suppression des octrois serait un immense bienfait, c'est aussi pour toute la classe ouvrière.

Mais la même législation fiscale intérieure, qui actuellement cause une si grande gêne à la viticulture, inflige des charges tout aussi accablantes à tous les cultivateurs. Il suffit de rappeler la liste des impôts qui frappent la terre, impôts directs et indirects, droits de mutation, de timbre, d'enregistrement, prestations, contribution personnelle et mobilière, centimes additionnels généraux, départementaux et communaux. Il sera impossible, il est vrai, de donner satisfaction aux cultivateurs qui réclament la suppression du principal de l'impôt foncier. Sans aller jusqu'à nous associer à la théorie si singulière soutenue à Clion par M. Viger, que la seule justification, la seule raison d'être de la propriété est l'impôt qu'elle paie, nous ne pensons pas que l'impôt foncier direct soit une charge insupportable pour les agriculteurs. Il en est tout autrement des droits de mutation entre vifs, qui sont accablants, et dont une large réduction devrait être votée par le Parlement. En même temps devraient disparaître les autres droits secondaires qui enserrent la propriété foncière et sont la cause principale qu'elle est depuis si longtemps délaissée pour la rente d'État. De belles promesses ont été faites en ce sens aux agriculteurs, par M. Poincaré en Lorraine, par M. Viger dans la Côte-d'Or, par d'autres voix autorisées en diverses régions de la France. Il faut espérer que ces dégrèvements seront décidés par la législature actuelle dans sa prochaine session. Déjà, dans celle qui vient de s'achever, le Parlement a fait don à l'agriculture d'une loi sur l'organisation du crédit agricole. A elle maintenant d'en tirer parti.

V

Après le malaise de l'agriculture, le marasme industriel. Jusqu'à la fin du troisième trimestre de cette année, un grand nombre d'industries françaises ont sérieusement souffert : l'industrie lainière à Reims, même à Roubaix et à Tourcoing, la filature de coton à Rouen, la raffinerie à Marseille, l'industrie textile à Lyon, la métallurgie qui, pour la matière première, fonte et houille, paie des prix plus élevés que ceux d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre. Grâce aux droits protecteurs, nos fabricans obtiennent encore une rémunération suffisante sur le marché intérieur, mais ils ne peuvent exporter, et il leur faut, de toute nécessité, réduire leur production. Certains établissemens ont dû renoncer à la lutte ; la presse a retenti des plaintes arrachées par l'intensité de la crise au monde industriel et commercial de la région de Reims. D'autres maisons, moins malheureuses, poursuivent la lutte à force de sacrifices, mais diminuent le nombre des métiers ou des machines en activité ; la masse des ouvriers sans travail ne cesse de s'accroître.

« L'industrie lainière, dit une délibération de la Chambre de commerce de Reims, produit environ le double de ce qui est nécessaire pour la consommation intérieure ; il faut donc ou supprimer la moitié de cette production, ou, sans retard, et par les moyens possibles, pousser au développement de l'exportation. » « La crise est tout aussi aiguë, lisons-nous dans la même délibération, pour le commerce des vins de Champagne ; c'est surtout un commerce d'exportation, et des droits presque prohibitifs ferment les marchés d'Allemagne, de Russie, d'Italie, de Suisse, d'Autriche-Hongrie et des États-Unis. » Dans les caves du seul département de la Marne seraient amoncelées, dit-on, 150 millions de bouteilles de vin de Champagne, six fois la consommation annuelle du monde entier (1).

Les statistiques de la navigation maritime, pour le premier semestre de 1894, ne donnent pas de plus satisfaisantes indications. Le nombre total des navires français et étrangers, entrés dans les ports français ou qui en sont sortis pendant cette période, ne présente qu'une diminution légère sur le chiffre correspondant de 1893, mais la réduction est beaucoup plus forte sur les navires français que sur les étrangers. Cette réduction atteint, en effet, 200 000 tonnes environ, soit 10 pour 100 à l'entrée comme à la

(1) Voyez l'étude de M. G. d'Avenel dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1894.

sortie. Le port de Marseille, où le mouvement maritime représente un tonnage presque égal à celui des trois ports du Havre, de Bordeaux et de Dunkerque (1), est le point de notre littoral où se fait le plus vivement sentir ce ralentissement d'activité de notre marine marchande. Les représentans des Bouches-du-Rhône au Parlement ont eu mainte occasion de signaler le phénomène; les doléances de la Chambre de commerce de Marseille l'ont rendu de notoriété publique. Dans tous les autres ports se sont accusés les mêmes symptômes d'affaiblissement. De grands navires de commerce ont dû être désarmés, le nombre des voyages a été réduit; les primes, votées par les Chambres pour la construction de bâtimens français et pour la navigation sous pavillon national ne peuvent plus être employées dans leur intégralité. Le montant s'en élevait, pour 1894, à 10 500 000 francs. Le rapport qui a été déposé, au nom de la commission du budget, sur les dépenses du ministère du commerce et de l'industrie, propose, d'accord avec le gouvernement, la réduction du crédit, pour 1895, à 10 millions. « Ce n'est pas, dit, le rapporteur, de nature à réjouir tous ceux qui ont le souci du développement de notre marine marchande, puisque cette diminution résulte de son affaiblissement depuis une année. Nous n'avons pas la mission d'en tirer des conclusions sur notre nouveau régime douanier, et nous en faisons la simple constatation, d'après l'aveu même du gouvernement. »

La navigation sur fleuves et canaux ne semble pas subir ce mouvement de décroissance, non plus que le trafic sur les voies ferrées. Le commerce intérieur, en effet, s'il n'accuse point de grands progrès, est au moins stationnaire.

C'est donc le commerce avec l'étranger, et surtout le commerce d'exportation de nos produits fabriqués, qui se plaint des conditions économiques au milieu desquelles il évolue, et si l'on admet par hypothèse que le protectionnisme ne soit pas l'unique cause, ni même peut-être la cause principale de toutes ces misères, il a tout au moins contre lui qu'il protège mal les industries auxquelles il promettait la prospérité; que pour un petit nombre de personnes auxquelles il est vraiment secourable, il impose de grands sacrifices à la masse de la population; enfin que, par suite du marasme industriel, les ouvriers, tout en payant plus cher la plupart des produits et denrées dont ils subsistent, ne voient pas, comme on le leur faisait espérer, leurs salaires s'élever. Le protectionnisme répond à ces griefs en rejetant tout le mal sur une cause bien plus profonde et plus générale que son intervention selon

(1) Pendant le premier semestre de 1894 : Marseille, 3204883 tonnes; le Havre, 1868134; Bordeaux, 900214; Dunkerque, 900347.

lui déjà bien tardive, c'est-à-dire sur la baisse ininterrompue des prix de gros de toutes les denrées internationales.

VI

Cette baisse des prix s'est continuée de juillet à octobre et ne s'est guère atténuée depuis. Les différences sont assez minimes : il est curieux seulement qu'elles se soient produites en un moment où s'accusaient des symptômes d'amélioration dans l'état général du commerce. Comme on est arrivé, selon quelque vraisemblance, au point le plus bas de la dépréciation, on peut supposer que cet énorme abaissement de valeur a été déterminé surtout par les réductions survenues depuis 1890 dans le prix des quatre élémens de la production : matières premières, combustible, main-d'œuvre et transports. Toutes les sortes de fer et d'acier fabriquées en Angleterre ont diminué en moyenne de 20 pour 100 jusqu'en 1893, et la dépréciation s'est poursuivie en 1894. Aux États-Unis la diminution a été bien plus forte : si les maîtres de forges de l'Alabama n'avaient pas à compter avec l'énormité des distances, ils feraient une concurrence redoutable à la production anglaise, grâce à une main-d'œuvre d'un prix extrêmement réduit, car ils arrivent à produire, à 4 ou 5 shillings meilleur marché, les mêmes qualités de fers bruts. Le cuivre, l'étain, le plomb, le sucre, le thé, le coton, la laine, la soie, ont presque uniformément baissé. Quelques rares articles, comme le café et les viandes, ont seuls conservé leurs prix d'il y a quatre ans. Cet amoindrissement général de valeur explique comment la contraction du commerce est due en grande partie à la diminution des évaluations, alors que le volume des transactions s'est en beaucoup de points maintenu, en quelques autres même augmenté.

Les économistes des diverses écoles n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur l'explication du phénomène. Les uns n'y veulent apercevoir que l'effet d'une surproduction universelle et la résultante de tous les progrès scientifiques appliqués aux mille occupations de l'industrie, à l'exploitation des mines et au traitement des minerais, à la culture du sol, au développement des moyens de transport. Les protectionnistes et les bimétallistes s'en prennent à un facteur unique, la prédominance artificielle de l'étalon d'or dans le régime monétaire des grands pays civilisés. Si les marchandises ont baissé de valeur, il n'y a là, disent-ils, qu'une apparence, car il s'agit de la valeur en or, et en réalité c'est l'or qui a haussé de valeur en devenant plus rare par rapport aux besoins d'achat. La baisse des prix de gros a commencé avec la démonétisation de l'argent, et s'est accentuée

à mesure que la dépréciation du métal blanc devenait plus forte. Elle a été accélérée dans ces derniers temps par l'abrogation de la loi Sherman aux États-Unis et par la fermeture des Monnaies de l'Inde, c'est-à-dire par une action précipitée de la législation anti-argentièrre. Que vaut contre ce grand fait l'explication des monométallistes, la surproduction de toutes les denrées, y compris celle de l'argent? Les bimétallistes nient un peu témérairement la surproduction de l'argent, mais ils demandent où est la surproduction du froment, de l'avoine, du maïs. Les prix n'ont pas cessé de fléchir, même dans les années où ces produits étaient en réduction de volume.

Pour les bimétallistes ou argentièrres américains, la situation actuelle, avec ses crises répétées, sa langueur d'affaires, ses souffrances croissantes, est le résultat de la fraude gigantesque commise il y a vingt ans par le puissant syndicat de l'or, dont l'action embrasse tous les pays de haute civilisation. « L'Étalon d'or, disent-ils, a été introduit en 1873 comme un coup de surprise, imposé à un congrès ignorant par l'impudente rouerie (1) d'une coalition internationale de millionnaires, sans que le peuple des États-Unis fût consulté, sans même qu'il fût informé. Cet arrangement artificiel a eu pour résultat de voler les innombrables légions de débiteurs et de faire entrer le produit du vol dans les poches d'un petit nombre d'hommes appartenant à la classe des créanciers. » Nous demandons, ajoutent-ils en forme de conclusion, « qu'une autre combinaison internationale, honnête celle-là, et qui aura pour elle la sanction de l'histoire, l'autorité de la science, le témoignage de l'expérience, rétablisse une relation fixe de valeur entre l'or et l'argent monnayés, et restitue ainsi au métal blanc, dans le système monétaire, le rôle dont on l'a indûment dépouillé. »

Les erreurs, sinon les sophismes, abondent dans ce plaidoyer. Il est impossible d'admettre l'argument de la rareté de l'or, alors que la production de ce métal, depuis 1890 notamment, s'accroît avec une si remarquable rapidité (2). La vérité est que depuis 1873 le total de la monnaie métallique s'est augmenté dans une proportion suffisante pour parer à tous les accroissemens de population et de besoins d'achat, et que les autres espèces de monnaie ou de modes de paiement (papier, chèques, viremens, bureaux de compensation) se sont développés parallèlement. Il n'y a pas eu,

(1) Voyez sur cette question la *Revue* du 1^{er} juin 1886, la *Question de l'Argent aux États-Unis*.

(2) En 1890, 778 000 kilogrammes valant 616 millions de francs; en 1893, 834 000 kil. valant 806 millions. L'augmentation est surtout énorme au Transvaal qui a produit, en 1894, environ 180 millions de francs.

au sens vrai du terme, une *appréciation* de l'or, mais une réduction de valeur de la plupart des denrées de consommation universelle pour des causes multiples dont nous avons énuméré les principales. Si l'argent, devenu simple marchandise en certains pays, conservé comme monnaie en d'autres, a si constamment baissé qu'aujourd'hui sa valeur intrinsèque est de plus de 50 pour 100 inférieure à sa valeur monétaire, c'est que sa production a toujours dépassé en importance l'ensemble de ses emplois, malgré la frappe européenne et américaine et l'absorption par les pays de l'Asie orientale. Malgré le prix actuel si bas, 27 à 28 pence l'once, alors que 60 serait le prix correspondant à la relation bimétalliste de 16 à 1, la production ne s'arrête pas. En 1893, elle a atteint 5 millions de kilogrammes, représentant une valeur monétaire de 1114 millions et une valeur marchande d'environ 500 millions.

Pendant longtemps encore la production de l'argent variera entre 4 et 5 millions de kilogrammes; le Mexique et l'Amérique du Sud compenseraient ce qui pourrait manquer du côté des États-Unis et de l'Australie. Quant à la production annuelle de l'or, on ne peut plus compter qu'elle restera seulement stationnaire : de 800 millions elle atteindra bientôt le milliard, et peut-être le dépassera. La question de la durée de la fécondité aurifère du globe a été longuement agitée dans l'enquête monétaire allemande de l'été dernier. Les experts les plus compétents annonçaient depuis quelques années le rapide épuisement des mines; il leur a fallu confesser leur erreur devant le fait brutal d'un rendement toujours plus abondant (1). La production merveilleuse du Transvaal n'est pas à son apogée, l'Australie n'a pas dit son dernier mot. Les sciences physiques et chimiques ont perfectionné les moyens d'extraction; on exploite aujourd'hui avec profit des gisemens que l'on n'eût pas jadis osé attaquer. De 1876 à 1893, il a été produit 10 milliards d'or dont 805 millions dans la dernière année : les chiffres des plus beaux temps de la production californienne et australienne sont étrangement dépassés.

VII

Si l'explication bimétalliste de la baisse des prix est notoirement insuffisante, il convient d'attribuer plus de valeur à celle que tirent certains économistes, de la même école d'ailleurs, de l'abaissement du change en un grand nombre de pays, presque

(1) Voir les articles de M. Paul Leroy-Beaulieu des 29 décembre 1894, 5 et 12 janvier 1895 dans l'*Économiste français*, et l'exposé fait par M. Jacques Siegfried, sur la question de l'or, à la réunion de la Société d'économie politique du 5 janvier 1895.

tous les États de l'Amérique du Sud, les États de l'extrême Orient, et, en Europe, la Russie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, même l'Autriche-Hongrie. Encore le phénomène du change n'est-il lui-même que l'effet de causes économiques plus générales dont l'action s'est fait sentir surtout depuis cinq années.

Les banques d'émission européennes ont augmenté, durant cette période, de plus de 2100 millions de francs en or leurs encaisses métalliques. L'encaisse de la Banque de France a dépassé 2 milliards il y a quelques semaines, et atteint déjà 2100 millions.

Comment s'est produit cet afflux de métal jaune? Avant 1890, la France et l'Angleterre ne cessaient de prêter au reste du monde. Les pays débiteurs payaient les intérêts de leurs dettes extérieures et subvenaient en outre à toutes sortes de dépenses extravagantes, au moyen d'emprunts constamment répétés. Telle a été l'histoire des prêts de l'Europe occidentale à la Turquie, à l'Égypte, à l'Espagne, au Pérou, entre 1860 et 1875; plus tard à l'Autriche-Hongrie, à l'Italie, au Portugal; plus récemment aux colonies australiennes, au Brésil, à la République Argentine. Depuis trois années, tout est changé. La crise Baring a marqué la fin de cette longue période de relations de crédit toujours renouvelé entre les pays créanciers et les pays débiteurs. Ceux-là ne prêtent plus. Ceux-ci ne paient plus l'intérêt de leurs dettes, ou ne paient que partiellement, ou le paient en marchandises. Le numéraire les a peu à peu abandonnés, leur monnaie nationale de papier s'est dépréciée par l'abus des émissions. Les prix de leurs produits ont alors baissé, non par rapport à leur monnaie, papier ou argent, mais par rapport à l'or, qu'ils avaient tout expédié en Europe, et qui restait l'unique mesure de valeur dans les pays créanciers.

Ainsi les pays débiteurs, ne recevant plus de subsides de l'Europe occidentale (1), ont d'abord donné tout leur or. Une fois dépouillés de leur métal jaune, ne pouvant s'acquitter avec l'argent, devenu marchandise et soumis à la même dépréciation que les autres denrées, ils envoyèrent en masses considérables leurs produits naturels aux pays créanciers. Ceux-ci auraient tiré un splendide profit de l'universelle baisse de prix qui en résulta, s'ils n'en avaient d'abord éprouvé le contre-coup par la dépréciation simultanée des denrées qu'ils produisent comme les pays exotiques, par exemple le blé, le sucre, la soie. La masse des consommateurs bénéficiait du phénomène, mais l'agriculture en pâtissait au point que, pour la sauver, les gouvernemens ont dû recourir au pis aller de la protection, et, comme on ne pouvait protéger l'agri-

(1) On peut juger, à certains symptômes, qu'ils vont bientôt recommencer à en recevoir.

culture seule, on a fait aussi à l'industrie le funeste présent dont la douceur commence à lui sembler suspecte.

De là vient que, tandis que les prix en Europe auraient dû hausser devant l'afflux d'or (représenté dans la circulation par les billets de banque) qui s'est produit depuis quatre ans, ils ont au contraire fléchi, parce qu'ils fléchissaient nécessairement dans le reste du monde. Dans cette mesure, les conditions économiques des pays créanciers sont sous l'influence immédiate de la dépréciation monétaire qui affecte les pays débiteurs, à circulation de papier ou d'argent avili.

La caractéristique du phénomène est que les pays débiteurs, depuis quatre années, vendent le plus possible et achètent le moins qu'ils peuvent. Les produits naturels affluent en Europe; les marchandises fabriquées en sortent de moins en moins pour aller chez les exotiques. Aussi la valeur des exportations anglaises en objets fabriqués a-t-elle été inférieure en 1894 d'un milliard de francs à celle de 1890, et les valeurs similaires françaises ont baissé dans le même temps de près de 300 millions.

VIII

La décroissance du montant de nos exportations en général, et surtout de nos envois d'objets fabriqués, a commencé en 1891, après les deux années de l'expansion provoquée par l'Exposition universelle, et avant la modification de notre politique commerciale. Le protectionnisme ne saurait donc être seul en cause; la situation, décrite ci-dessus, des pays débiteurs, a accentué le mouvement qui se dessine depuis assez longtemps déjà dans le monde, et pousse tous les pays à se suffire de plus en plus, à se passer des autres, en développant chez eux, non pas seulement une agriculture, mais aussi une industrie indépendante. Une grande enquête poursuivie sur ce sujet montrerait les progrès dès maintenant réalisés dans cette direction, non pas seulement chez nos voisins les Allemands, les Belges, les Italiens et les Espagnols, mais en Russie, dans l'Inde, au Japon, en Chine même. Les vieilles nations industrielles de l'Europe sont en train de perdre le marché du monde. C'est une évolution gigantesque, dont les résultats actuels ou à long terme excèdent de beaucoup en importance l'action d'un tarif protecteur, même établi à contretemps, comme a pu l'être le tarif Méline.

Le fait a été excellemment mis en lumière dans le dernier rapport publié au nom de la commission permanente des valeurs de douanes :

« Pour un observateur impartial, dit M. Picard, auteur de ce rapport, il est évident que nous marchons à un remaniement

complet des forces industrielles. La suprématie de l'Angleterre est gravement atteinte au point de vue du marché des laines et de l'industrie cotonnière. Partout les connaissances générales et spéciales se répandent, l'éducation professionnelle se développe, les moyens d'action grandissent et se fortifient. Ces progrès donnent aux peuples les moins avancés le désir et la possibilité d'un affranchissement rapide, les poussent à répudier toute tutelle étrangère, à briser les liens de dépendance dans lesquels ils étaient autrefois enserrés, à conquérir la liberté et la puissance commerciales. De quelque côté que se retourne le regard, on les voit faire de prodigieux efforts pour élever sur leur territoire des usines et des fabriques, pour y organiser de vastes marchés. Il faudra compter de plus en plus avec cette volonté universelle de créer des industries nationales.

« Le resserrement progressif des débouchés extérieurs, jadis réservés aux grandes nations du vieux monde, provoque d'ailleurs entre ces nations une lutte acharnée. Munies d'un outillage considérable, elles se disputent pied à pied la carrière encore ouverte à leur expansion, s'arrachent une clientèle chaque jour plus restreinte, subissent les plus lourds sacrifices afin d'alimenter leurs machines et de nourrir leurs ouvriers. Toute supériorité acquise détermine des concurrences d'autant plus redoutables qu'elle est plus lucrative. Quel pays désormais pourra se prétendre en possession définitive d'un monopole? La fabrique de Lyon, avec ses mérites hors pair, avec ses succès séculaires, a-t-elle empêché la constitution et le prompt développement d'industries similaires aux États-Unis et en Allemagne? »

Il est aisé de comprendre, à la lumière de ces considérations, comment la direction de notre commerce extérieur ne s'est pas sensiblement modifiée durant les derniers mois de 1894. Nous avons continué d'introduire en plus grande quantité que l'année dernière des denrées alimentaires, des matières nécessaires à l'industrie, même des objets manufacturés. D'autre part, les débouchés extérieurs se sont encore restreints pour les produits de nos usines, et malheureusement ce n'est pas dans un avenir rapproché que le Tonkin, le Congo, Madagascar, si légitimes et respectables que soient les rêves où nous nous complaisons touchant les résultats futurs de notre expansion coloniale, pourront compenser ce que nous perdons pour ainsi dire à nos portes.

Le protectionnisme n'empêche pas les marchandises étrangères de pénétrer chez nous ; il fait seulement que nous les payons plus cher. En revanche, il suscite des représailles, provoque des relèvements de droits dans les tarifs étrangers, multiplie des obstacles devant les efforts de nos commerçans et de nos industriels.

On lui doit encore que nombre de ceux-ci ont déjà transporté à l'étranger leurs établissemens ou songent à le faire, et que des usiniers étrangers sont venus établir chez nous des succursales de leurs fabriques.

Ces résultats n'émeuvent pas autrement les auteurs du tarif de 1892. Ils citent pour exemple le blé. « L'importation du froment, disent-ils, continue à être réglée par l'importance de nos récoltes et par les besoins de la consommation. Nous n'avons pas voulu, par l'augmentation du droit, entraver l'entrée des blés étrangers, mais seulement agir sur les cours du marché intérieur et empêcher le blé français de se vendre aux prix avilis de l'étranger. » L'argument s'applique à toutes les marchandises d'importation. Les droits dont elles sont frappées n'en arrêtent pas l'entrée, mais comme elles ne sont vendues chez nous qu'avec une majoration de prix, nous subissons la même majoration sur les marchandises similaires françaises. L'intérêt du producteur agricole ou industriel en cette affaire est évident, mais non celui du consommateur. Observation naïve, répond-on, argument démodé : tout le monde en France aujourd'hui n'est-il pas producteur avant d'être consommateur? Vous bénéficiez d'abord de la protection, et ce n'est qu'ultérieurement que vous en payez le prix. De savoir si la balance s'équilibre, est un point dont les protectionnistes ne s'embarrassent pas.

IX

Ce qui est indéniable, c'est que du 1^{er} janvier au 30 septembre de l'année 1894, nos fabriques, usines et ateliers avaient livré à l'étranger pour 116 millions de moins de leurs produits, que dans la même période de 1893, année où s'accusait déjà une diminution de près de 50 millions sur l'année précédente. Les trois derniers mois de 1894 ont vu enfin se produire une interruption dans cette longue série de diminutions. Ils accusent une assez notable augmentation, sur les mois correspondans de 1893. On voudrait espérer qu'il ne s'agit pas ici d'une reprise d'affaires accidentelle, que le mois de septembre 1894 aura marqué le point le plus bas dans le graphique de notre commerce d'exportation. Aucun symptôme caractéristique ne permet d'incliner encore à une conclusion de ce genre. Le réveil d'activité commerciale aux États-Unis est un facteur d'une réelle importance, mais sur la continuité duquel il serait imprudent de trop compter. Notons cependant que le dernier trimestre de 1894 a été marqué en Angleterre comme en France par une recrudescence des exportations, et que nos voisins n'ont pas hésité à attribuer tout l'honneur du fait à la mise en vigueur du nouveau tarif américain.

Nous avons donc vendu un peu plus de nos produits aux États-Unis et par contre-coup à l'Angleterre. Il reste l'obstacle tiré de la nature même des articles qui constituent la grande majorité de nos exportations, articles de luxe en général ou objets de consommation ne s'adressant qu'à une clientèle aisée. Nous avons montré plus haut comment, depuis 1890, une crise universelle a réduit dans une large proportion les facultés d'achat de cette clientèle extérieure, à laquelle nos concurrents de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre offrent des produits de qualité inférieure, mais aussi de moindres prix.

Il est toutefois des pays qui, pour d'autres raisons, nous achètent moins depuis deux ans qu'ils ne faisaient jadis. La diminution des achats de produits français par l'Espagne, l'Italie et la Suisse, est un effet direct de l'élévation de nos tarifs, compliqué, en ce qui concerne les deux premières nations, de l'action du change. La dépréciation de la monnaie nationale, chez l'une et l'autre, agit comme une atténuation de nos droits d'entrée pour les produits qu'elles ont à nous vendre, et comme une aggravation pour ceux qu'elles pourraient avoir à nous demander. Mais la Suisse est un pays à étalon d'or. Dans nos relations d'affaires avec elle, l'influence de la question du change est nulle; il n'y a plus à considérer que le ressentiment déterminé chez un peuple voisin, longtemps l'un de nos meilleurs clients, par le refus qu'ont fait nos Chambres de sanctionner la convention commerciale conclue à la fin de 1892 entre les deux gouvernements.

Il ne manque pas de commerçans, de producteurs, d'économistes, qui estiment que nos législateurs ont commis en cette circonstance une lourde faute. Ce qu'il y a de mieux à faire, après avoir reconnu une erreur, est de chercher à la réparer. Aussi la question du rétablissement des anciennes relations commerciales entre la France et la Suisse a-t-elle été agitée devant l'opinion publique durant ces mois de vacances où tant de discours ont été prononcés en tous les points de la France sur les questions économiques. Il saute aux yeux que, dans la guerre de tarifs où nous sommes engagés avec les Suisses, nous jouons le rôle du mauvais marchand. Leurs exportations chez nous ont faiblement diminué. Nos ventes chez eux ont été réduites, d'une année à l'autre, de plus d'une cinquantaine de millions. Les régions de l'Est sont mécontentes de ce résultat de la lutte. Le Mâconnais surtout a subi un préjudice considérable, ses vins ne pénètrent pour ainsi dire plus sur le territoire de la Confédération helvétique.

Les libre-échangistes ont profité de cet état d'esprit pour accentuer leur agitation contre la politique douanière. Une association a été fondée spécialement pour étudier et mettre en œuvre

les moyens d'amener une réconciliation commerciale entre les Français et les Suisses. Les chefs de cette ligue, pleins de leur sujet et emportés par l'ardeur de la polémique, ont, ce semble, dès l'abord, dépassé le but. Si on les en croyait, la France aurait, dans cette affaire, tous les torts, ce qui n'est pas. Il ne lui resterait qu'à faire son *mea culpa* et à capituler. Elle a certes mieux à faire, et c'est de négocier.

Les Suisses ont eu le tort d'attribuer la décision de la Chambre à des mobiles qui n'existaient pas. Là où il ne fallait voir qu'un attachement peut-être exagéré à un principe général, l'autonomie du tarif français, ils ont vu une disposition dédaigneuse, presque un propos délibéré d'insulte, et, comme ils sont intelligents, actifs, autant que résolus à rendre procédé pour procédé, ils se sont faits producteurs eux-mêmes de certaines des marchandises qu'ils tiraient naguère de chez nous et que d'autres pays ne pouvaient leur procurer. Ils ont demandé d'autres de ces marchandises aux nations voisines, avec lesquelles ils venaient tout récemment de conclure des traités commerciaux, Allemagne, Belgique, Autriche et Italie, et, quant aux produits qu'ils ne pouvaient ni fabriquer eux-mêmes ni tirer d'ailleurs, ils n'ont continué à nous les acheter que dans la mesure du strict nécessaire, se refusant le superflu. De là cette diminution de 50 millions dans le montant de leurs achats chez nous.

Cette situation si fâcheuse peut-elle s'amender? Sans doute, mais l'association qui a entrepris de faire cesser le malentendu entre les deux pays, a manqué d'abord, tout au moins, de la prudence diplomatique la plus élémentaire. Est-ce une bonne façon d'ouvrir des négociations avec un adversaire que de lui déclarer de prime-saut qu'on ne peut plus vivre, si on ne se met d'accord avec lui? On a pu se tromper en deçà du Jura; une erreur d'égale importance a été commise au delà. Il faut bien constater cependant que, jusqu'ici, les Suisses ne sont pas disposés à avouer un tort quelconque, et qu'au contraire, à notre tarif général, ils ont opposé une barrière douanière bien plus rigide encore. Ils ne consentent à considérer l'opportunité d'abattre cette barrière que si nous avons d'abord démoli de notre côté. Lorsque M. Numa Droz, ancien président de la Confédération, est venu discourir à Mâcon, il n'a parlé que de nos torts, sans faire la plus discrète allusion à ceux de la Suisse. Il eût peut-être été bon qu'un des membres de l'association française en fit la remarque et ne laissât pas ce soin à M. Méline. M. Numa Droz a dit, entre autres choses: « Vous n'arriverez pas à vos fins. Les produits que nous achetions chez vous, nous les achèterons ailleurs. Bien plus, nous développerons à outrance nos industries et nous vous ferons une

concurrence acharnée sur tous les marchés d'Europe. » Voilà un langage peu fait pour préparer le succès des négociations.

Le ministre du commerce, M. Lourties, a été aussi loin que possible dans la voie de la conciliation lorsque, promettant son appui aux efforts de l'association, il a défini, comme suit, la tâche qu'il se croyait assignée : « On a eu grand tort de pécher par orgueil et de ne pas tenir, en 1892, à entrer dans la voie de la discussion... Je suis d'avis de rentrer en conversation avec les Suisses, afin de savoir si, réellement, ils sont disposés à faire les concessions réciproques nécessaires pour aboutir à une entente... Il ne faut pas nous mettre dans le cas de subir un refus. Nous devons préalablement parer à cette éventualité, et, avant d'engager des négociations, être sûrs qu'elles aboutiront. »

X

Un des plus gros événemens économiques des derniers mois a été l'entrée en vigueur (fin août 1894) du nouveau tarif américain. La discussion, au Congrès, en avait duré plus d'un semestre, et la conviction s'était répandue dans tout le pays et propagée de là en Europe, que la solution de cette grave question douanière pourrait seule mettre fin à la crise économique dont souffrait l'Amérique du Nord depuis le début de 1893.

Il y a deux années, la situation aux États-Unis était très prospère. L'année fiscale 1892 se terminait dans les plus brillantes conditions à la fois pour le volume de la production industrielle, pour l'amplitude des transactions domestiques, et pour celle du commerce extérieur. Les importations s'étaient accrues, durant cet exercice, de 18 pour 100, les exportations de 15 pour 100. Les recettes des chemins de fer étaient plus considérables qu'elles n'avaient jamais été auparavant, les faillites moins nombreuses qu'en aucune année précédente. Bien que les prix fussent très bas, le nombre des usines ne cessait de s'accroître.

Tel était l'état des choses, dans le second semestre de 1892. Mais déjà la loi Sherman, sur les achats d'argent, commençait à produire ses funestes effets, menaçant de désorganiser le système monétaire. On voyait poindre les premiers symptômes de la crise la plus redoutable qui ait, en aucun temps, assailli la prospérité matérielle et la vie économique aux États-Unis. Tout a été frappé de langueur à la fois, chez ce peuple où l'énorme étendue du territoire, la variété infinie des ressources, le génie de la race, l'esprit d'aventures, ont concouru à développer à un si haut degré la tendance à la spéculation. L'industrie anémiée fermait ses usines, ses ateliers, ses hauts fourneaux; les prix de toutes les denrées

s'avilissaient à un niveau tel que toute marge de profits avait disparu. Les ouvriers voyaient fondre leurs salaires. Affolés, ils se jetaient avec plus de fougue que jamais, malgré tant de leçons répétées de l'expérience, dans l'erreur où se complait, depuis bientôt vingt ans, cette nation de gens d'affaires, d'hommes pratiques et avisés, sur la nature de la richesse. *More money!* Toujours plus de monnaie ! tel était le cri que répétaient dans l'Ouest le fermier, l'agriculteur et le commerçant, entraînés et dupés par les *silvermen* et les politiciens à leur solde. La loi Sherman même ne pouvait plus leur suffire. Il fallait la liberté illimitée de la frappe; quant aux *populists*, ils ne se contentaient pas des métaux précieux et demandaient que l'on fabriquât du papier-monnaie à jet continu. Coxey, le chef de l'armée des sans-travail que l'on a vu marcher sur le Capitole pour y porter les doléances de plus d'un million d'hommes réduits à l'oisiveté et à la misère, réclamait une émission de 500 millions de dollars de greenbacks.

Les erreurs de la démagogie monétaire, en perpétuant une politique néfaste, ont donc été une des grandes causes de la crise de 1893. Il y faut ajouter la surproduction, l'engorgement des marchés et l'arrêt des ventes. Des grèves énormes ont achevé le désarroi industriel; la levée de boucliers des employés de chemins de fer, à Chicago, dans tout l'Illinois et dans les États voisins, a désorganisé, pour quelques semaines, la plus vaste des industries américaines. Bientôt 60 pour 100 du capital actions de toutes les compagnies de voies ferrées, aux États-Unis, ne payaient aucun dividende, 15 pour 100 du capital obligations ne payaient plus d'intérêt, 30 pour 100 du réseau étaient entre les mains des liquidateurs (1). Le 8 mai dernier, le sénateur Hoar dépeignait, en ces termes dramatiques, les changemens survenus de 1892 à 1894 : « L'ouvrier a quitté l'usine pour la grande route. L'agriculteur, le commerçant, le manufacturier, sont tous les trois sans travail. A la politique qui allumait les hauts fourneaux a succédé la politique qui ouvre des maisons de soupe pour les pauvres; aux fières revendications de la classe ouvrière pour un salaire plus élevé et plus de loisir, ont succédé les plaintes de la mendicité ou les menaces du vol. Tandis que les hauts fourneaux s'éteignent, les flammes de l'incendie s'élèvent. Le bourdonnement de l'usine se tait, tandis que sur leurs tréteaux les démagogues époumonés font rage. »

Aux désordres sociaux, des calamités physiques venaient ajouter leur contingent de misère. Une sécheresse réduisait des

(1) En 1893, des liquidateurs ont été nommés pour 74 compagnies représentant 29 000 milles de lignes et 1 800 millions de dollars de capital, actions ou obligations. Les neuf premiers mois de 1894 présentent les chiffres suivans : 32 compagnies, 5 254 milles de lignes, 360 millions de dollars de capital.

deux cinquièmes la récolte de maïs qui, avec la continuation d'un temps favorable, se fût peut-être élevée à 2 500 millions de *bushels*. Cette différence représentait une valeur perdue de plus de 2 milliards de francs. La *Nation* de New-York demandait malicieusement si un Congrès, pour spécialement malfaisant qu'on le supposât, serait capable de causer au pays un pareil dommage, au moins en une seule session. N'est-il pas singulier que pendant six mois, aux États-Unis, on ait attendu le remède à une telle crise d'un simple remaniement du fameux bill Mac-Kinley ?

Au mois d'août enfin ce remaniement a été voté, non pas celui qu'aurait voulu le président M. Cleveland, le nouveau tarif libéral que réclamait la Convention démocratique nationale dans sa *platform* de 1892, mais un tarif bâtarde, élaboré par le Sénat sous l'influence du fameux syndicat des raffineurs, le bill boiteux dont M. Cleveland disait, dans une lettre publique au représentant Wilson, que son adoption serait un déshonneur pour le parti démocrate, un abandon criminel de toutes les promesses faites au pays. La Chambre des représentans s'est décidée, de guerre lasse, à voter ce tarif un peu moins protectionniste que celui de Mac-Kinley, mais point du tout libre-échangiste.

Les droits d'entrée qu'il maintient sont encore si élevés qu'il paraissait chimérique d'espérer d'une si faible évolution économique un réveil bien marqué de l'activité commerciale, et pourtant la reprise d'affaires prévue s'est produite. De simple et fragile espérance qu'elle était il y a quelques mois, elle est devenue une réalité. Les trois baromètres qui aux États-Unis indiquent les variations dans l'état économique du pays, savoir : les chiffres des *clearings*, le montant des prêts des banques, le nombre des hauts fourneaux allumés, ont accusé une saute brusque de l'aiguille vers le point où la prospérité s'annonce. La Bourse, comme toujours, avait pris les devans, poussant toutes les valeurs, surtout celles des chemins de fer, escomptant les événemens. Puis la hausse s'est arrêtée, mais l'animation du commerce général devenait visible; des ordres d'achat, d'importance inusitée, étaient expédiés, du sud et de l'ouest, aux villes manufacturières du centre et de l'est, les banques envoyaient dans l'intérieur de nombreux capitaux pour la « mobilisation » des récoltes; des soies étaient vendues aux enchères pour un demi-million de dollars en une semaine.

Toute cette renaissance apparaissait encore assez précaire; de fait, les recettes des chemins de fer ne se sont que médiocrement relevées; le trafic se ressentait du déficit causé par la sécheresse dans la récolte du maïs; un autre trait moins favorable de la situation a été la persistance de l'avitissement des prix du blé, du

coton et du fer. Les grandes industries dans l'Est se déclaraient atteintes dans leurs forces vives par le nouveau tarif. A la fin de septembre, M. Carnegie, le grand industriel, se déclarait contraint, par la nécessité de lutter contre la concurrence anglaise, à imposer à ses ouvriers, dans ses vastes ateliers métallurgiques de Homestead, une réduction de salaires, et de semblables avis étaient publiés dans presque toute l'Amérique. Une inquiétude vague continuait à planer sur toutes les affaires. On ne pouvait se soustraire à la crainte que bientôt n'éclatât une nouvelle crise monétaire. Vaincu par l'abrogation de la loi Sherman, le parti argentier préparait une revanche. On n'en avait pas fini avec la question du libre monnayage de l'argent, liée plus ou moins étroitement à celle d'une entente bimétallique internationale. Les augures pessimistes dénonçaient déjà les prodromes de la future crise, la baisse toujours plus accentuée des prix, la désorganisation de tout le système des chemins de fer, la recrudescence des expéditions d'or en Europe.

Cet état général des esprits aux États-Unis explique le grand cyclone électoral de novembre. Le scrutin a donné au parti républicain une énorme majorité pour le prochain Congrès; les démocrates ont été écrasés avec les populistes, subissant la peine du mauvais état des affaires; la route est barrée aux extravagances du parti de l'argent. Les élections étaient à peine terminées que le président et le secrétaire du Trésor ont émis un emprunt de 50 millions de dollars qui, offert en adjudication au-dessus du pair, a fourni, grâce à son taux élevé d'intérêt et à la prime consentie par les acquéreurs, un capital de 300 millions de francs. Aussitôt la fameuse réserve des greenbacks s'est trouvée relevée au-dessus de son ancien niveau minimum de 100 millions de dollars, après qu'elle était descendue en août dernier à 53 millions. Il est vrai que déjà, en quelques semaines, elle est redescendue à 65 millions. On ne désespère pas encore, car les nouveaux droits sur le sucre ont tardé à produire, à cause des importations excessives qui avaient précédé le vote du tarif. Quant à l'impôt sur le revenu que les démocrates ont ajouté comme appendice au tarif douanier, on ne peut compter qu'il donne rien avant une année. Les amis du gouvernement fédéral proclament que, lorsque la législation nouvelle sera devenue pleinement effective, les États-Unis connaîtront de nouveau les anciens surplus annuels de 80 à 60 millions de dollars. Ce retour de prospérité, s'il se produit, n'excitera pas la jalousie de l'Europe, car il y a trop longtemps que pèse sur notre état économique cette crise américaine.

L'ANCIEN MAITRE

Je me trouvais, au printemps de l'année dernière, voyager dans la partie méridionale des États-Unis, et le hasard fit que je m'arrêtai dans une petite ville de Géorgie dont je ne puis pas écrire le nom ici, j'expliquerai tout à l'heure pourquoi. J'avais le projet d'y rencontrer un ancien officier de l'armée du Nord, ami particulier de Lincoln, et dont on m'avait dit qu'il me montrerait quelques très belles lettres inédites du grand président. Je l'appellerai simplement le colonel Scott, petit déguisement qui ne le déguisera guère là-bas, pour ses intimes. Mais j'ai promis de ne pas écrire non plus son vrai nom. L'ami commun, qui m'avait, à Washington, donné une lettre pour lui, m'avait prévenu :

« Attendez-vous à voir le plus compliqué des hommes, un homme *many sided*, comme nous disons en Amérique. Vous en jugerez. Il est originaire du Massachusetts, et il y a du puritain en lui. Il a fait la guerre, et il y a du soldat. Il a étudié la médecine, et il y a du savant. Puis il est entré dans les affaires. Il a dirigé une grande fabrique de boutons de livrée, et il y a de l'industriel dans son cas. Et il y a encore du propriétaire de campagne, du *gentleman farmer*, depuis qu'il a acheté une grande plantation dans le Sud : c'est la santé de sa fille qui l'y a décidé. Et il y a surtout un homme excellent, bon, charitable et très droit, avec toutes sortes de curieux souvenirs sur Lincoln d'abord, puis sur Grant, sur Hooker, sur Sheridan... Enfin, vous causerez avec lui... »

J'ai beaucoup causé avec le colonel, en effet. J'ai feuilleté les lettres de Lincoln et recueilli dans ces conversations bien des dé-

tails qu'un chroniqueur de la Guerre de Sécession utiliserait. J'avoue que je les donnerais tous, — persuadé que la plus simple anecdote se fausse en passant même par la bouche la plus véridique, — oui, je les donnerais tous pour les quelques scènes de mœurs locales auxquelles j'ai assisté en sa compagnie. Il m'a autorisé à les raconter, après beaucoup d'hésitations, et en m'imposant cette double réticence sur lui-même et sur la ville où s'est déroulé ce petit drame. Telle quelle, et avec ce demi-anonymat, cette « expérience », pour employer encore un terme du pays, m'a paru résumer en elle mieux que bien des pages d'analyse certains traits singuliers de caractère américain et quelques-uns des rapports nouveaux entre le Nord et le Sud. Aussi voudrais-je la rapporter aujourd'hui simplement, et sans y rien changer que ces deux détails, de mince importance pour la portée même de l'histoire.

J'arrivai donc à Philippeville, — c'est le nom que le lecteur voudra bien accepter pour cette petite cité de Géorgie, — vers le milieu du mois de mars. Ma première action fut de demander l'adresse du colonel. On me dit qu'il habitait à deux milles environ de la ville, mais que je devrais lui écrire pour ne pas le manquer.

— Il est passionné pour la chasse, ajouta M. Williams, l'hôtelier qui me donnait ces détails, et il reste des trois et des quatre jours sans rentrer. Vous savez, monsieur, que nous avons les plus belles chasses d'Amérique : des daims, des canards et des dindons sauvages, des perdrix, des cailles, et pas une bête dangereuse, pas un ours, pas un puma. Ah ! Philippeville bat toutes les villes du Sud.

— Pas de bêtes dangereuses ? fis-je, et les alligators, et les serpents à sonnettes ?

— Ils sont tous là-bas, en Floride, me répondit-il, oui, mon cher monsieur, il y a vingt ans que je reste tout l'hiver ici et tout le printemps. Je n'ai jamais vu d'autres serpents que des couleuvres...

Le digne M. Williams négligeait d'ajouter que durant ces vingt ans de séjour, il n'était pas sorti cent fois de son hôtel. Il avait d'ailleurs réalisé là un idéal d'installation confortable pour ses voyageurs, qu'il traitait comme des amis, aussi soucieux de leur bien-être et de leur distraction que s'il eût été un véritable châtelain de campagne hébergeant un groupe d'invités. Vous ne rencontrerez nulle part, sinon aux États-Unis, ce type du propriétaire d'hôtel, qui dîne en habit chaque jour dans la salle commune vis-à-vis de sa femme en grande toilette, et tous deux

passent la soirée ensuite dans le hall commun, parmi leurs hôtes, aux sons d'un orchestre loué pour la saison. Je dois croire cependant que chez le propriétaire de *Williams House, Philippeville, Ga*, la charité envers mes inquiétudes de promeneur peu habitué aux bêtes féroces l'emportait sur la véracité. Car j'avais à peine séjourné quarante-huit heures dans l'endroit, et déjà fait connaissance avec un de ces monstres, relégués si complaisamment en Floride. J'ajouterai que la limite qui sépare l'État de Géorgie de celui de Floride est à trois heures de voiture de Philippeville, et un alligator ou un serpent à sonnettes de la grande espèce peuvent franchir cette distance, sans se fatiguer, dans leur matinée ou leur après-midi, lorsque le dur soleil réchauffe leur sang trop froid et que la faim ou l'amour les tourmente. Admettons donc que l'animal dont je vais parler était venu de cette terrible Floride, et que M. Williams n'avait pas menti.

Aujourd'hui je rassemble ces souvenirs loin de ce climat brûlant, dans ce Paris où les bêtes les plus sauvages marchent sur deux pieds et se font habiller chez les bons tailleurs ou les couturiers de marque, j'ai peine à croire moi-même que je ne mens pas et que j'ai bien réellement, voici quelques mois, au lendemain de mon arrivée à Philippeville, pris cette petite voiture légère, — que, bien réellement aussi, cette voiture a suivi la longue rue bordée de cases de bois et peuplée de nègres; — que bien réellement nous avons traversé, mon cocher noir et moi, tout un grand morceau de forêt de térébinthes, parsemée de chèvrefeuilles en fleur, hauts comme nous, pour arriver à une barrière tournante à claire-voie sur laquelle étaient écrits ces simples mots : *Scott's Place*. Je me revois, comme dans un rêve, descendant de la calèche et m'engageant, à pied, le long d'une allée sinueuse, entre de grands arbres de même essence. Je revois, à l'extrémité, la maison, large et basse, évidemment celle du maître. Elle était tout en bois, comme les cases des nègres de Philippeville, mais d'un bois vernissé, laqué de jaune, avec un toit de bois peint en rouge sombre. Un promenoir, de bois aussi, peint en blanc bleuâtre, courait tout autour. Je n'eus pas la peine de sonner et de demander le seigneur de cette gentilhommière du Sud, si paisible et si coquette avec son unique étage, et sous le revêtement de ses roses grimpantes. Une troupe de quinze à vingt nègres, hommes, femmes et enfans, se serrait devant l'escalier. Ce cercle de têtes noires environnait un homme de soixante ans peut-être, très grand, très rouge, mais robuste encore et svelte dans son costume de chasseur, avec ses guêtres montantes de cuir et son veston de velours à grosses côtes. Le colonel, car c'était bien lui, ne s'aperçut pas plus de mon approche que ces

nègres qui le regardaient, avec une attention haletante, vaquer à une étrange besogne. Il était penché sur une grande boîte de bois blanc, fermée de lattes disjointes. Elle devait contenir un animal singulier et singulièrement irrité, à juger par le bruit qui s'en échappait : celui d'une râpe frottée furieusement contre une substance très dure. M. Scott tenait à la main droite un bâton à l'extrémité duquel il avait fixé un énorme morceau de ouate et il promenait ce tampon à travers les interstices de la boîte, en l'imbibant de temps à autre avec le contenu d'une grande bouteille noire remplie d'un liquide de la couleur de l'eau. Je reconnus presque aussitôt l'arome fade et sucré du chloroforme. Quelle était la bête que le colonel essayait d'endormir ainsi ? Le bruit de la râpe se fit un peu plus faible, plus faible encore. On l'entendit s'apaiser comme les gémissemens d'un malade envahi par un puissant anesthésique. Un nègre dit : « Il dort maintenant... » Le colonel versa le fond de la grande bouteille à même la boîte qu'il fourragea avec le bâton pour bien s'assurer de ce sommeil, puis, empoignant une tenaille, il arracha une des planches du couvercle et renversa la boîte. J'en vis sortir une tête d'abord, immobile, une monstrueuse tête de serpent, large comme ma main, triangulaire et plate, avec des glandes renflées. Elle pendait, inerte, comme flottante, à l'extrémité d'un cou dont la peau de dessous tremblait, molle et blanche, et le corps de la bête se déroula, s'écoula tout entier, long de huit pieds peut-être, plus gros qu'un bras et terminé à son extrémité par une petite queue composée d'une douzaine d'anneaux, comme taillés en rond dans de la corne grise. L'aspect de ce serpent à sonnettes était si hideux, si vraiment digne du nom de *crotalus atrox* donné par le naturaliste à cette variété, qu'il y eut parmi les nègres le remous d'un recul devant cette bête, pourtant inoffensive à cette minute. Le colonel, lui, avec la rapidité d'un opérateur qui sait que les instans lui sont comptés, ouvrit de son bâton la bouche formidable du monstre. Il la maintenait ainsi, la mâchoire levée et rose d'un horrible rose de chair vivante, avec la mince langue bifide comme collée au palais. Je le vis qui, de sa main libre, empoignait un instrument de métal, un de ces daviers dont se servent les dentistes. Le voilà qui assure la pince sur un des crocs de cette gueule qui s'ensanglante. Un premier effort, et il secoue sur le sol un des crocs du monstre, puis le second, puis un troisième, puis un quatrième, quatre longues aiguilles d'ivoire recourbées, horribles et délicats outils de morsure, qui, à cet instant même, contenaient assez de venin pour que de s'en piquer fût être assuré de mourir. La bête cependant continuait de dormir avec une bave de sang

sur le bord refermé de sa bouche. Le colonel la saisit, de sa main velue, par le milieu du corps. Il rejette le paquet inerte dans la boîte, recloue le couvercle de trois coups de marteau, ramasse une par une les dangereuses défenses qu'il pose soigneusement sur le tambour de bois du perron, destiné aux cavaliers, et appelant un des nègres :

— Ce gros garçon (*this big fellow*) sera un peu étonné quand il se réveillera. Débarrassez-m'en, et ne prenez pas l'habitude de m'en présenter un nouveau chaque semaine...

A la seconde même où il venait de prononcer ces mots, ses yeux me rencontrèrent, des yeux tout gris et qui brillaient d'un singulier éclat de jeunesse dans sa face rouge. Il n'hésita pas plus sur mon identité que je n'avais hésité sur la sienne. La lettre d'introduction que je lui avais fait tenir le matin en lui annonçant ma visite pour l'après-midi, ne lui permettait guère le doute. Il me salua par mon nom en me serrant la main et il me dit en français, sans autre préambule, avec cette immédiate familiarité américaine :

— C'est le sixième que j'opère ainsi depuis deux ans et le troisième de cette année. Voilà pourquoi je leur ai parlé comme j'ai fait. Ce Jim Kennedy qui ramasse cette boîte est le propriétaire d'une collection de monstres qu'il apprivoise je ne sais comment. Il va les montrer de ville en ville, de village en village, et gagner en quelques semaines de quoi ne plus travailler pendant des mois. C'est tout leur caractère à ces noirs, continuait-il en haussant les épaules; aussitôt qu'ils ont de quoi manger, vous ne leur feriez pas remuer le petit doigt...

— Mais s'ils sont heureux ainsi, colonel? lui répondis-je.

— Heureux? répéta-t-il avec brusquerie; heureux? Mais oui. ils ne le sont que trop. Seulement, c'est d'un bonheur de brute et qui les dégrade plus encore que l'esclavage. Oui, monsieur, affirma-t-il avec une insistance où je retrouvai le puritain dont on m'avait parlé, ils valaient mieux quand ils étaient esclaves, vous pouvez m'en croire. J'ai été un de ceux qui ont suivi M. Lincoln avec le plus d'enthousiasme. Et je ne discute même pas cela. Non, je ne discute pas. On n'est pas un homme quand on admet qu'il puisse y avoir un seul esclave au monde, dix-huit cents ans après Christ. Mais nous avons cru que nous avions fini quand nous les avons délivrés. C'eût été trop simple. Notre devoir commençait alors. Nous n'avons pas réfléchi qu'un être de race inférieure, comme ceux-là, ne passe point du coup à une condition supérieure sans danger. Vous verrez de tristes choses, monsieur, dans notre Sud, si vous y voyagez. Mais je vous

tiens sous ce soleil de deux heures, qui ne me fait rien à moi et qui doit vous brûler. Vous allez entrer dans la maison. Je vous présenterai à miss Scott... C'est une très modeste maison. Elle vous donne bien l'idée de ce qu'était une habitation d'un propriétaire d'esclaves en Géorgie, il y a quarante ans... Tout autour, vous voyez, il avait les cabanes de ses nègres. J'en ai gardé trois ou quatre. La cuisine se faisait dans ce petit bâtiment en dehors. Ici les écuries. J'ai seulement remis en état ce que les Chastin ont laissé. Vous reconnaissez un nom français? C'était celui de la famille qui vivait là. Le dernier est mort voici cinq ans. Ils venaient de la Nouvelle-Orléans... Croiriez-vous qu'après la guerre, ruinés par l'affranchissement de leurs esclaves, et n'ayant pour subsister que cette terre, ils ont duré ici plusieurs années, sans presque en sortir, sans la travailler, tuant un cochon de temps à autre, chassant un peu, mangeant les tomates du potager que leur cultivait un pauvre nègre qui n'a jamais voulu les quitter. C'étaient des gens de cœur et de braves maîtres, et cela n'empêche pas qu'ils avaient vendu l'un après l'autre les sept enfans de ce bonhomme... Il a dû vous ouvrir la barrière.

— Ce personnage tout petit, presque comique, avec des cheveux et une barbe qui sont comme de la mousse grise, comme du lichen sur cette vieille face parcheminée?

— Lui-même, dit le colonel. Hé bien! voyez à quel degré l'esclavage dénature l'homme. Celui-là n'en a jamais voulu à ses maîtres de cette vente. Il trouvait et il trouve tout naturel qu'ils aient disposé de ses fils comme de petits veaux ou de petits porcs. Il les aimait, ses maîtres, et ses maîtres l'aimaient!... C'est inconcevable d'inhumanité... Mais asseyez-vous. Je vais chercher ma fille. On m'a appelé juste au sortir de mon lunch pour cette besogne. Vous n'allez pas noter ce rôle de dentiste de serpens à sonnettes comme une caractéristique des colonels de mon pays, j'espère. Ces noirs sont si imprudens. Ça leur épargne toujours quelques chances de recevoir une mauvaise morsure.

Nous étions entrés, en devisant de la sorte, dans une antichambre décorée de deux têtes énormes de caribous, glorieux trophées qui prouvaient que le colonel avait promené sa passion de la chasse dans les neiges du Canada comme il la promenait au soleil de la Géorgie. Le salon sur lequel donnait cette antichambre et où mon hôte me laissa seul, était une longue pièce meublée de fauteuils munis de bascules et destinés au délicieux exercice du *rocking*. Sur les murs, des photographies encadrées rappelaient des voyages lointains. Je reconnus, au hasard du premier coup d'œil, la mosquée d'Omar à Jérusalem, le Parthénon, la Sainte-Agnès d'Andrea qui se trouve sur une des colonnes du dôme de

Pise, la Fontaine des Lions à l'Alhambra. Un gigantesque Bouddha de bois laqué faisait planer sur ces témoignages d'une existence errante et active le vague sourire du prophète de l'immobilité et du Nirvanâ. J'ai su depuis qu'entre temps le colonel et sa fille avaient fait deux fois le tour du monde. Un portrait à l'huile peint à un cinquième de la grandeur naturelle, assez gauchement mais franchement, montrait M. Scott à vingt-cinq ans, sous son dolman de cavalier de l'armée du Nord. Il était reconnaissable, même après ce quart de siècle, avec sa rude figure d'officier improvisé, pareille dans son indomptable énergie à celle des généraux de notre première Révolution. Je n'eus pas le loisir de me livrer à un examen plus minutieux de ce salon, ni de lire les titres des livres rangés dans la bibliothèque basse à compartimens inégaux. La porte coulissée venait de s'ouvrir, et je voyais entrer le colonel lui-même, poussant devant lui, avec des délicatesses de garde-malade, un fauteuil roulant où était assise une femme d'environ vingt-cinq ans.

La vue de toute infirmité irrémédiable, si cette infirmité se trouve unie à la jeunesse, remue dans l'âme une corde profonde. Lorsque cette jeunesse ainsi atteinte dans sa fleur est celle d'un être parfaitement bon et parfaitement beau, cette pitié se fait plus douloureuse encore. Miss Ruth Scott montrait au regard, quand on ne voyait d'elle que son visage, de ces grands traits, délicats et larges à la fois, qui résistent à la flétrissure des années, un teint où éclatait la force d'un sang magnifique, une bouche ourlée et fine, dont le sourire découvrait des dents sans une tache, — celles de son père. Ses yeux d'un bleu clair, un peu plus tendre que le bleu des yeux du colonel, disaient le cœur le plus loyal, le plus aimant des cœurs de femme, un cœur aussi fier que délicat, et sur son front d'une coupe si noble, c'était la poussée d'une opulente, d'une incomparable chevelure, des torsades d'un or fauve, épaisses et puissantes, de quoi dérouler un glorieux manteau de lumière sur des épaules de déesse. Hélas ! La plus humble, la plus implacable des maladies, presque la plus ridicule à nommer pour une fille de cet âge et de cette splendeur, — un rhumatisme déformant, nouait ses pieds que l'on ne voyait pas sous les châles, et lui interdisait de marcher, tandis qu'elle montrait sans coquetterie des mains cruellement enflées aux articulations, de pauvres mains d'infirme, qui ne pouvaient plus ni manier une plume, ni tenir une aiguille. Et cependant une résignation souriante, mieux que cela, une joie sérieuse et sévère se lisait sur ce visage, qui eût dû, semble-t-il, exprimer toutes les mélancolies d'une destinée de martyre. Je ne tardai pas à comprendre d'où dérivait cette sérénité d'esprit dans une infortune

si grande et impossible à seulement soulager. Miss Ruth n'avait pas encore prononcé dix phrases qu'elle m'avait révélé le secret de sa force intérieure. Elle était, comme son père, obsédée par la responsabilité des gens de sa race vis-à-vis des noirs, et tout de suite je pus reconnaître en elle, comme chez son père, cette fièvre de prosélytisme qu'il est si difficile pour un Latin de ne pas considérer avec quelque défiance. L'histoire des Anglo-Saxons serait inexplicable sans cet instinct héréditaire de la mission active et personnelle dont miss Scott n'était qu'un exemplaire entre des milliers, plus touchant que beaucoup d'autres, à cause de sa propre infortune. J'ai dans l'oreille, maintenant encore, sa voix un peu rude où frémissait, comme chez son père, la brusquerie d'une conscience toujours tendue pour l'apostolat, et je l'entends me dire, à propos de ces pauvres nègres dont j'avais du moins vanté l'insouciance incurie :

— Non, ce n'est pas toujours vrai. Il y a des tragédies de race, même aujourd'hui, qu'on ne soupçonne pas... Voici dix ans, je faisais mes études à Boston. Une fille de couleur vint se présenter à notre collège. La directrice avait des idées de justice. Elle nous fit toutes venir pour nous demander de lui promettre que nous traiterions la nouvelle venue comme une des nôtres. Sinon elle ne la recevrait pas. Elle nous laissa une heure pour nous décider à cette promesse. Nous délibérâmes toutes ensemble, et comme les avis étaient partagés, nous décidâmes de voter et de nous soumettre à la décision du scrutin. Il fut favorable à l'étrangère. N'eût-il pas été cruel, je vous le demande, de la priver d'un peu de culture à cause de son sang, d'autant que son père était un médecin distingué? Elle resta quatre ans parmi nous. Elle était intelligente, ce que les noirs sont souvent, et très droite, ce qu'ils ne sont pas toujours. Nous l'aimions beaucoup. Même celles qui n'avaient pas voté en sa faveur tinrent leur parole et ne lui firent jamais sentir qu'elles la considéraient autrement qu'une blanche. Enfin, elle était heureuse. Son père mourut et la laissa sans fortune. Elle dut retourner à Savannah, dans la famille de son grand-père. Là, cette enfant, habituée à vivre dans la meilleure société du Nord, ne trouva pas une personne décente qui voulût la recevoir et même la connaître. Il lui fallait fréquenter uniquement des gens de sa race, tous inférieurs, grossiers, brutaux, se sachant tels, et sans instruction, sans éducation... Elle a tant souffert qu'elle a fini par un crime. Elle a commis un suicide. Elle s'est jetée à l'eau. N'est-ce pas une tragédie, comme je vous disais, et affreuse?...

— Mais pourquoi n'est-elle pas restée dans le Nord? demandai-je. Est-ce qu'elle n'aurait pas pu s'y marier?

— Cela non ! fit le colonel à son tour, et je le comprends. Ces mariages entre noirs et blancs ne sont pas admis chez nous, et c'est juste. Dieu n'a pas voulu que ces sangs se mélangent, et la preuve, c'est que les mulâtres sont presque toujours des hommes si mauvais. Non, il ne s'agit pas de corrompre la race blanche par la race noire, mais de faire avec cette race, si longtemps avilie, un monde d'hommes qui soient des hommes, de citoyens qui soient des citoyens, enfin quelque chose d'autre que des enfans ou des animaux...

— Mais ils sont déjà chrétiens ? l'interrompis-je.

— Et bons chrétiens, reprit miss Ruth ; il faut les entendre chanter leurs cantiques où ils parlent du vieux Paul et du vieux Moïse, comme de gens qu'ils auraient connus, et quelquefois ces cantiques sont d'une poésie !... Vous rappelez-vous, mon père, celui sur les os ? avec son air si adapté à ses belles paroles ?... Si vous le chantiez ?...

— Je vais essayer, dit le colonel, et il s'assit au piano, sans plus de façons. A quel âge avait-il trouvé le loisir d'apprendre assez de musique pour jouer et chanter avec agrément ? Il préluda, cherchant ses notes, de ces mêmes doigts souples qui avaient tenu l'épée de l'officier, la lancette du médecin, la plume du grand administrateur, et que j'avais vus, une demi-heure plus tôt, enfoncer le davier dans la gueule du serpent à sonnettes ! C'était un air doux et sourd, une de ces mélodies étouffées où il passe l'écho d'une mesure monotone, battue sur une peau tendue de tambour, pendant les nuit chaudes. Et les paroles disaient à peu près ceci : « Je sais que ces os sont à moi, — qu'ils sont à moi, — et qu'ils ressusciteront, — dans ce matin-là... » Quelle phrase d'une pénétration navrante et singulière, quand on pense qu'elle a dû être inventée et chantée par des esclaves, de pauvres esclaves qui n'avaient en effet à eux que ces os, que cette armature de leur squelette, impossible à leur arracher du corps pour la vendre ! Quelle misère et quelle espérance !

— Et ils faisaient claquer les os de leurs talons et de leurs genoux, la nuit, quand nous les entendions chanter ce cantique-là, le long de notre maison, reprit miss Scott. Mais, si vous aimez ce cantiques, nous vous en chercherons d'autres.

— Il y a une chanson, répondis-je, que je n'ai jamais entendue et que vous devez savoir, colonel. J'imagine que les nègres doivent la chanter aussi, puisqu'elle a été l'hymne de leur délivrance. C'est la marche de John Brown...

Ce n'était pas sans intention que j'avais demandé à mon hôte, le voyant si complaisant, cet admirable chant guerrier qui m'a toujours paru si impressif dans sa mâle nudité : « Le corps de

John Brown — va pourrissant dans sa tombe, — Gloire! Alleluia! — Mais son âme marche en avant. » — Je comptais que cette *Marseillaise* de l'armée du Nord me servirait d'occasion à quelques récits de bataille, comme les héros aiment à en faire. C'était mal juger l'étonnante simplicité de celui-ci. Il parut un peu étonné de ma fantaisie, comme si ce couplet de *John Brown* était une chose démodée et sans intérêt — *Chestnut*, une vieille châtaigne, c'est un de leurs mots. Pourtant, il se pencha de nouveau sur le piano, et il entonna l'hymne guerrier. C'est une mélodie très nette, celle-là, très vive et presque gaie. Elle exprime la confiance en soi, une confiance presque joviale, et le courage au service d'une cause très juste. Je regardais le chanteur pendant qu'il prononçait ces mots associés pour lui à des souvenirs sanglans. Il chantait l'air comme il est écrit, jovialement, avec une physionomie de s'en amuser qui déconcerta moins mes idées, que son offre, aussitôt après, de me chanter la marche du Sud : « La terre de Dixey, » — un véritable air de danse, celui-ci, guilleret, agile et frivole. Le colonel prenait un plaisir égal à se les rappeler tous les deux, tant cette guerre civile était pour lui un événement d'un autre âge, presque un spectacle rétrospectif, d'un ordre purement pittoresque, et, quittant le piano pour balancer son grand corps souple dans un des fauteuils à bascule, il disait :

— Il vous aurait fallu entendre chanter ces deux chansons par des milliers d'hommes le long des routes... C'étaient de braves gens, allez, les uns et les autres, et de fiers soldats, à la fin. J'ai vu ces armées se faire, se construire jour par jour, heure par heure, comme une ville neuve... Je me souviens. Dans les tout derniers temps, un officier français qui assistait à une de nos parades me demanda : — Maintenant que vous avez cette belle armée, par où allez-vous commencer ? Par le Canada ou par le Mexique ? — Nous allons commencer par les renvoyer tous travailler... lui ai-je répondu. — Etc'était vrai. A la fin de la guerre, nous avions douze cent mille hommes, et, six mois après, cinquante mille... Et il eut un beau rire d'orgueil national. Il était plus fier de ce licenciement que de vingt victoires. Puis, sérieux et revenant à son point de vue, comme un véritable Américain : Mais, conclut-il, nous n'avons tout de même pas fait assez pour les noirs. Il ne fallait ni leur donner les droits qu'on leur a donnés, ni les délaisser si complètement.

— Est-ce qu'on peut améliorer une race ? interrompis-je. Au Canada, dont vous venez de prononcer le nom, et près de Montréal, j'ai visité un village d'Iroquois convertis. Leur prêtre me disait qu'il est impossible de les instruire au delà d'un cer-

tain point. Il y a comme une limite de culture inscrite d'avance dans le sang de chacun de nous...

— Encore faudrait-il l'atteindre, dit vivement miss Ruth. — Je sentais dans sa voix le petit frémissement de malaise, presque de colère, que l'évidence des fatalités physiologiques inflige aux âmes d'apôtre. Vous changerez peut-être d'idée, continua-t-elle, quand vous aurez vu l'école que nous avons fondée à Philippeville. Je vous la montrerai un de ces après-midi, si vous restez quelques jours...

Lorsque je quittai le colonel, nous avions, en effet, fixé un rendez-vous pour cette visite. Je devais prendre mon lunch chez lui et nous gagnerions l'école en compagnie de sa fille, qu'un ingénieux appareil perfectionné par lui permettait de transporter d'un fauteuil dans une voiture. Il me racontait ce que nous ferions cet après-midi là, tout en me reconduisant vers ma voiture à moi à travers son parc. Nous avions pris un chemin différent de celui par lequel j'étais arrivé, et comme nous passions devant un petit enclos rempli d'arbres et fermé de murs assez bas :

— Voilà, me dit mon guide, le cimetière où tous les Chastin sont enterrés depuis cent cinquante ans. Voulez-vous voir leurs tombes ? Ces coins-là sont des restes de cette vieille Amérique que les voyageurs oublient trop souvent pour n'étudier que la neuve... Cette dernière pourtant ne s'explique pas sans l'autre...

Nous entrâmes donc dans ce cimetière. La violente végétation méridionale faisait en ce moment de ces quelque trente mètres carrés une immense corbeille de fleurs. Des jasmins sauvages, des aubépines, des chèvrefeuilles, des narcisses y poussaient dans le plus glorieux pêle-mêle. Des glycines montaient aux arbres, et des roses jaunes, de ces miniatures de roses que l'on appelle des banksias, grimpaient par larges touffes le long des noirs cyprès. Des pierres apparaissaient, rongées de vétusté, dans ce jardin de jeunesse, de printemps et de parfum. J'écartai les branches fraîches et les douces fleurs pour déchiffrer quelques épitaphes. La plus neuve de ces pierres, dressée sans aucun doute par les soins de M. Scott, était décorée d'un sabre sculpté. J'en lus l'inscription, et je vis que c'était la tombe du dernier des Chastin, et que ce suprême héritier du nom avait été colonel, lui aussi, mais dans l'armée confédérée. Tout à côté, et sur une autre tombe qui disparaissait à la lettre sous la végétation, je distinguai la date de 1738 et ces mots : « Nouvelle-Orléans. » Je compris que le successeur des maîtres disparus avait eu la pieuse

idée de faire reposer à côté l'un de l'autre le fondateur du domaine et son descendant. Ce qu'il tenait d'humanité dans cet enclos me remua le cœur. Une lignée de Français dormait là tout entière. Elle avait été puissante, et personne ne restait pour leur rendre hommage, sinon un ennemi généreux qui possédait leur héritage. Et le printemps prodiguait ses splendeurs dans cet asile funèbre, avec cette glorieuse indifférence de la nature que l'on hait quand on est tout jeune, que l'on aime quand on commence de vieillir. De sentir le peu que nous sommes nous aide à recevoir la défaite inévitable d'une âme pacifiée. Quoique, en sa qualité d'homme d'action et qui avait fait la guerre, le colonel ne dût pas éprouver tout à fait la même sorte d'émotion, ce petit enclos mortuaire, que le bourdonnement des mouches emplissait seul de bruit par cette heure lumineuse, ne le laissait pas indifférent. Il se taisait comme moi, et ce fut seulement une fois sortis qu'il reprit sa verve pour me dire :

— Vous avez vu que ce cimetière est bien entretenu ? C'est encore une de leurs anciennes esclaves qui s'en charge. On l'appelle tante Sarah. Vous la connaîtrez à notre école. Elle y fait le ménage des enfans. Cette fidélité fait leur éloge, à ces Chastin, et elle achève de me rendre cet endroit plus cher. Oui, l'on a du plaisir à penser que l'on occupe une maison habitée par des braves gens pendant quatre ou cinq générations. C'est comme de penser qu'il n'y a pas de malheureux autour de vous. Car il n'y en a pas, je vous le répète. Quand vous viendrez à l'école, nous visiterons quelques cases. Vous verrez comme ces gens ont la physionomie contente. Un peu de porc salé et des fruits, et ils se sentent aussi à l'aise que s'ils avaient tous les millions de tous les cottagers de Newport.... Mais voilà la barrière et votre voiture...

Ma petite calèche, en effet, m'attendait dans la propriété même et presque à la porte du cimetière. Je reconnus dans cette délicatesse d'hospitalité le gracieux esprit de la malade. Le colonel donna quelques instructions au cocher, et quand il me dit : « A mardi, une heure, » en me serrant la main, je dus réprimer ma tentation de lui répondre : « Mardi ? comme c'est loin !... » tant j'aurais voulu le revoir plus tôt. L'originalité de son caractère, la noble figure de sa fille, le pittoresque de leur demeure m'avaient saisi d'un de ces intérêts subits que les romanciers de profession connaissent peut-être seuls. C'est comme un ensorcellement de notre nature imaginative qui nous donne un passionné désir de tout savoir sur quelqu'un, de respirer son air, de vivre sa vie, de penser ses pensées. Tandis que je revenais du côté de Philippeville, le long des routes sablonneuses, à peine si je remarquai la magnificence du paysage, absorbé que j'étais par mes ré-

flexions sur ces deux personnages, inconnus de moi, voici quelques heures. J'admirais combien l'ardeur puritaine dont avaient été dévorés leurs ancêtres les brûlait encore d'une flamme inextinguible. Je retrouvais dans leur fièvre d'apostolat l'atavisme des passagers de la *May flower*. Je m'étonnais du préjugé de race, qui, même dans cet apostolat, leur eût fait regarder comme une souillure le mariage d'un des leurs avec le meilleur de leurs protégés noirs. Je pensais à la richesse, à l'opulence physiologique et morale de cette nature d'homme que cinq ou six métiers et soixante ans de travail n'avaient pas épuisée, à la tristesse de la destinée de son enfant, aux fantaisies de cette invraisemblable contrée, à cette étonnante apparition, par exemple, de Mr. Scott en train d'arracher ses crocs à un crotale chloroformé ! Enfin, cinquante idées remuaient en moi, qui me faisaient désirer de revoir au plus tôt cet homme rencontré d'aujourd'hui. Je ne me doutais pas que je le reverrais ce mardi-là dans des conditions bien différentes, très loin du lunch familial présidé par miss Ruth, et que je prendrais part en sa compagnie à une battue plus étrange que n'eût pu l'être, pour un écrivain parisien, même une chasse au serpent à sonnettes.

II

J'avais fait ma visite au colonel le vendredi. Durant les trois jours qui suivirent, il tomba sur Philippeville une de ces pluies des climats chauds qui semblent charger l'atmosphère de vapeurs plus tièdes au lieu de la rafraîchir. Emprisonné dans l'hôtel, je n'avais d'autres distractions que de regarder cette eau s'abattre par intarissables cataractes, et de causer avec l'hôtelier. J'avais eu la malice de lui raconter ma visite au colonel et mon immédiate rencontre avec un de ces redoutables reptiles dont il se serait, je crois, obstiné à nier l'existence, même s'il en avait vu un se lover au milieu de sa pelouse à tennis.

— Ces nègres seront allés chercher ce serpent en Floride, m'avait répondu M. Williams sans hésiter. Ils ont la manie de les prendre vivans pour les vendre à quelque jardin zoologique (il disait : un *zou*, par abréviation). M. Scott, qui est un si brave homme, ne devrait pas leur rendre des services comme celui-là, qui les encourage, sans compter que le serpent aurait bien pu se réveiller pendant l'opération... Mais le colonel a toujours été trop bon pour ces gens de couleur... Il en est quelquefois bien récompensé. Il ne vous a pas raconté qu'il y a en ce moment dans la prison, à Philippeville, un ancien domestique à lui, un certain Henry Seymour, qu'il avait renvoyé pour vol et qui depuis a ra-

vagé le pays ? Il s'était sauvé dans les bois après un meurtre, et il y a vécu un an avec son winchester. Il tirait si bien qu'il terrorisait tous les autres nègres. Ces lâches lui fournissaient de quoi manger, du whiskey et des cartouches. On a fini par le prendre. Un faux ami lui mêla de l'opium dans son whiskey et le livra. On a fait son procès, à ce Seymour, et on l'a condamné à mort. Croiriez-vous que M. Scott s'est indigné que l'on se fût assuré de cet homme ainsi, et il a obtenu qu'on reculât l'exécution ? Il est parti pour Atlanta afin d'obtenir la grâce ! Il n'a pas réussi, d'ailleurs, et c'est jeudi que cette canaille sera pendue...

— Mais le colonel a dû donner d'autres raisons que cette traîtrise pour plaider l'indulgence ?

— Sans doute. Il a prétendu que Seymour avait été fait convict trop jeune. Vous avez vu des hommes en costume brun et blanc travailler le long de nos routes, avec une chaîne aux pieds ? Ce sont nos forçats. Ce garçon a fait, lui aussi, cette besogne. Je me le rappelle. Il avait dix-sept ans, c'est vrai. Mais pourquoi avait-il déjà commis deux vols, sans compter celui pour lequel M. Scott l'a congédié sans vouloir le poursuivre ?

— Dix-sept ans, répondis-je, c'est bien jeune tout de même. A cet âge on est encore bien influençable, et une pareille compagnie n'est pas pour redresser un caractère qui tourne mal...

— *Well*, reprit M. Williams, il y en a beaucoup qui restent à la chaîne un an, deux ans, et puis ils refont leur vie. Quand un homme a payé sa dette, nous estimons, nous autres Américains, qu'elle est vraiment payée... Ce Seymour aurait pu payer la sienne en travail. Il a préféré se conduire de telle façon qu'il doit la payer autrement, c'est son affaire... Et à ce propos est-ce que cela ne vous intéresserait pas d'assister à l'exécution ? En Géorgie, nous n'avons pas adopté l'électricité. Nous nous en tenons à la pendaison. Vous comparerez avec la France. Vous avez chez vous la guillotine, n'est-ce pas ?...

— Je ne l'ai jamais vue fonctionner, lui dis-je, et je doute que j'aie la force nerveuse de voir pendre un homme sans vider la place...

— Je demanderai toujours pour vous un billet au shériff, fit l'hôtelier, vous vous en servirez ou ne vous en servirez pas...

Il tint parole, et dès le surlendemain, qui était le lundi, j'avais la promesse du billet. Mais le soir du même jour, il m'abordait de nouveau, dans le hall de l'hôtel, pour me dire avec le visage soucieux d'un bon citoyen qu'afflige une mauvaise nouvelle et d'un logeur qui prévoit de fâcheux contretemps à ses locations :

— Hé bien! vous savez l'histoire? vous ne pourrez pas profiter du permis. Ce damné coquin de Seymour ne sera pas exécuté...

— M. Scott a obtenu sa grâce? demandai-je.

— Non, mais l'homme s'est échappé. On le laissait trop libre dans sa cellule. Il recevait beaucoup de visites. Quelqu'un lui a passé un couteau, et cet après-midi, comme le geôlier lui apportait sa nourriture, Seymour a saisi le moment où cet homme posait le plat à terre, et il lui a planté ce couteau, là, entre les deux épaules. Le geôlier est tombé mort du coup. Seymour lui a pris son revolver, ses clefs, il a délivré sept autres noirs ou mulâtres, prisonniers comme lui. Et ces huit coquins s'en sont allés par la porte de derrière la prison qui donne dans la campagne. Ils ont eu la chance que personne ne les ait vus, en sorte que l'on n'a su leur évasion que deux heures après. Et les voilà dans les bois, par cette pluie et sur ces chemins détrempés où il n'y aura plus de traces. Dieu sait quand on les rattrapera!... N'avais-je pas raison de vous dire que le colonel est trop faible pour ces gens-là? S'il n'avait pas demandé de sursis, Seymour aurait été pendu l'autre semaine, le geôlier vivrait, et nous n'en serions pas, nous autres, à perdre nos cliens. — J'avais une famille de millionnaires de Philadelphie qui devait arriver la semaine prochaine. Qu'ils lisent dans les journaux cette aventure, ils prendront peur et ils iront à Saint-Augustin en s'imaginant que la Géorgie n'est pas sûre.

J'étais trop habitué moi-même à la lecture de ces journaux redoutés par M. Williams et à leurs prodigieux faits divers pour m'étonner beaucoup de cette fugue. Une fois les grands centres quittés, l'Amérique continue d'être le pays des coups de main exécutés avec une audace qu'aucun danger n'arrête. En revanche, je ne m'attendais, aucunement à me trouver, moi paisible littérateur gallo-romain, mêlé à cette tragique histoire d'un bandit en rupture de geôle. Je passai la soirée qui suivit la révélation de M. Williams à me demander comment, au déjeuner du lendemain, j'amènerais le colonel à me parler de son ancien domestique. Je devinais, aux quelques mots de l'hôtelier, que ce devait être là, chez le philanthrope de *Scott's Place*, un point de sensibilité tout à vif. L'étrange homme devait m'épargner cette hésitation, car ce mardi matin et dès les neuf heures, on me faisait passer sa carte avec un mot. Il était en bas qui me demandait. Je le trouvai vêtu de son costume de chasse, comme la première fois, les jambes prises dans des guêtres de cuir, et d'énormes semelles à ses bottines. Il tenait une carabine à la main.

— Je suis venu vous prier de m'excuser, fit-il sans préambule. Il nous faut remettre le déjeuner à un autre jour... Vous

savez que plusieurs prisonniers se sont échappés du cachot public, entre autres un condamné à mort, un ancien domestique à moi...

— On me l'a dit, répondis-je, et même que vous avez été si bon pour ce malheureux...

— On ne vous a pas dit la vérité, répliqua-t-il, d'ailleurs cela importe peu. Ce qui importe, c'est de le reprendre pour qu'il ne recommence pas à terroriser la contrée. Nous avons tout de suite télégraphié et fait venir d'Atlanta des *blood hounds*, — des chiens dressés à chasser l'homme. J'ai recruté dix citoyens pour cette besogne. A tout hasard je vous ai amené un cheval, si vous voulez être des nôtres...

— Pourquoi pas? lui répondis-je après une minute d'hésitation, pourvu toutefois...

— Vous appréhendez quelque scène de lynchage, interrompit le colonel qui avait deviné ma pensée dans mes yeux. N'ayez pas peur, à présent, ils n'oseraient pas... Avez-vous un fusil? — Et sur ma réponse négative. — D'ailleurs vous n'en aurez pas besoin. Vous n'êtes pas du pays et vous ne serez avec nous que comme spectateur, c'est tout naturel. Et puis il n'y a d'armé que ce Seymour et seulement d'un colt n° 48, celui du geôlier. S'il avait son winchester, je ne vous emmènerais pas. Car il ne se laisserait pas prendre sans abattre cinq ou six de nous...

Vingt minutes après cette conversation, et sans autres préparatifs, j'étais en train de suivre le colonel sur une des routes qui traversent l'énorme forêt de térébinthes plantée autour de Philipeville. Mon cheval était une bête du Kentucky, très douce et dressée à ce galop que les Américains appellent le *single foot*, espèce d'amble très rapide et très allant que je n'ai trouvé nulle part ailleurs. Notre petit cortège était composé, je l'ai su depuis, de simples boutiquiers. Sauf les guêtres, ils étaient tous vêtus comme à leur comptoir, mais avec des physionomies d'une énergie singulière, et une habileté non moins singulière à manier leurs montures. Visiblement, ils avaient tous exercé quelque autre métier et payé de leur personne, avant de s'établir dans ce coin perdu de Géorgie, qui épicier, qui sellier, qui marchand de nouveautés, qui entrepreneur de pompes funèbres. Sauf le colonel et moi, toute la caravane chiquait. Je voyais les mâchoires aller et venir, et les canons des carabines, — tous en avaient aussi, — luisaient d'un éclat sombre auprès de ces faces remuées par ce mouvement automatique. Les chiens, huit bêtes d'assez petite taille, identiques, pour un novice comme moi, aux plus vulgaires chiens de chasse, allaient devant nous, autour de nous, à droite, à gauche, flairant, hésitant, courant, reprenant une piste, la

perdant. L'orage avait cessé de la veille, et la matinée, après ces jours de déluge, était admirable de lumière humide et brillante. Quoique les routes de la forêt, tracées à même un terrain de sable, eussent déjà bu presque toute la pluie, il en était trop tombé de cette pluie torrentielle pour qu'il n'en restât point dans les portions plus ravinées, les moindres des cours d'eau qui vont vers la rivière voisine avaient débordé, et nous devions sans cesse franchir quelque ruisseau transformé en étang, où nos chevaux baignaient jusqu'au poitrail. Sans cesse aussi nous devions sauter par-dessus des troncs qui jonchaient la route. Dans ces grandes forêts de Géorgie et de Floride, les nègres ont l'habitude de prendre la résine aux térébinthes en les entaillant. Cette entaille est si profonde qu'un passage de vent un peu fort suffit ensuite à casser l'arbre, et une véritable tempête s'était déchainée sur toute la région pendant deux fois vingt-quatre heures.

— Les noirs appellent ces troncs tombés des ouragans, me dit le colonel en m'expliquant cette jonchée nouvelle, qui, elle-même, m'expliquait les anciennes, ce pourrissement dans le sol d'innombrables fûts entre lesquels poussait une végétation vivace et violente de palmiers minuscules, étalés, comme écrasés à terre, et soudain, hors de ce tapis de larges feuillages plats, jaillissaient de ces grands chèvrefeuilles en fleur comme j'en avais déjà admiré l'autre après-midi, tout mêlés de rose et de blanc, un rose si frais et un blanc si tendre. De colossaux jasmins jaunes s'entrelaçaient aux arbres. Des violettes s'ouvraient dans les herbes, larges comme des pensées. L'aboiement des chiens, qui maintenant suivaient une piste, commença de remplir ce paysage de printemps d'une rumeur pour moi bien étrange. N'ayant pas les préoccupations civiques dont je voyais l'empreinte sur les faces des cavaliers en train d'aller au pas, la bride autour du poignet, les yeux tendus, le rifle aux mains, j'avais le loisir de songer, et je songeais en effet que l'ardent appel de ces chiens féroces était écouté avec épouvante par sept ou huit malheureux, tapis dans les feuillées, immobiles, ou bien écrasant d'une course furieuse des fleurs toutes pareilles, écartant ces branches d'un bras frénétique, haletans de terreur, pantelans de lassitude. A une minute, la meute qui venait d'hésiter de nouveau s'élança sur un chemin de traverse avec une telle fureur que bientôt nous l'eûmes perdue de vue. Le colonel nous avait ordonné à tous de nous arrêter. Il écouta quelques instans avec l'attention profonde d'un vieux routier de guerre, habitué à traduire les bruits en distances :

— Les chiens sont arrêtés, dit-il enfin, ils en tiennent un. Il faut que nous nous déployions en éventail pour les cerner et l'homme avec eux...

Sur ses indications la petite troupe s'égaila en quelques minutes à travers les arbres. Je vis les cavaliers, les uns après les autres, s'enfoncer dans les profondeurs, la bride tout à fait lâchée maintenant et le fusil prêt à mettre en joue. Les intelligents et fins chevaux semblaient avoir, eux aussi, un instinct d'aller où ils devaient aller. Le cavalier donnait une pression avec un des larges étriers de bois revêtus de cuir où il avait le pied engagé à la mexicaine, et la bête tournait, assurant son pas dans les flaques d'eau, franchissant les obstacles des grands fûts couchés de toutes parts, sans les effleurer du sabot. Nous restâmes seuls, le colonel et moi, et nous commençâmes de nous diriger à notre tour du côté des aboïemens. Nous n'avions pas chevauché ainsi deux cents mètres que notre marche dut se ralentir. La rivière, — un de ces petits fleuves presque sans nom comme il en coule par centaines là-bas et qui sont plus larges que l'Adige ou que le Pô, — avait débordé. Elle noyait de son eau bourbeuse la partie de la forêt où nous avançons maintenant. Le colonel me précédait :

— Je connais un peu la route, m'avait-il dit, et j'ai moins de chances de laisser ma bête se casser la jambe dans quelque trou...

Je le voyais, à une tête de cheval de moi, et son corps, si lesté, malgré l'âge, sur sa monture un peu lourde. Par momens il se tournait pour pencher la tête, et comme recueillir dans une de ses oreilles toute la rumeur vers laquelle nous nous dirigeons. J'apercevais son profil alors, résolu, sérieux, mais empreint d'une tristesse que je m'expliquais déjà et par les indications de l'hôtelier et par son propre caractère. A cette heure même où il exécutait son devoir de bon citoyen en donnant la chasse à un brigand, il revoyait sans aucun doute ce brigand, tel qu'il l'avait eu chez lui à son service : un tout petit jeune homme, presque un enfant. Le contraste était trop fort entre le jour où il avait renvoyé Seymour de sa maison après une première peccadille, et ce jour-ci, où il conduisait à travers ces bois noyés d'inondation la troupe chargée de traquer son ancien domestique devenu un abominable malfaiteur. Avec son puritanisme de responsabilité, il était impossible que le colonel ne rapprochât point ces deux épisodes, impossible qu'il ne se dit point : « J'aurais empêché peut-être cette destinée si j'avais été moins sévère?... » Ce souci d'une conscience inquiétée se mêlait sur cette mâle physionomie à la naturelle tension du soldat en embuscade. Tout d'un coup, cette double expression de ce martial visage s'accroissait jusqu'à l'angoisse. Le colonel venait d'arrêter de nouveau son cheval, ses mains assuraient leur position sur la carabine, et il l'épaulait avec un geste d'une effrayante len-

teur. Je me penchai sur l'encolure de ma bête, et voici qu'entre les feuillages des térébinthes j'aperçus le bord de la rivière, reconnaissable, dans cette énorme crue, à l'absence soudaine de végétation, — les chiens à la nage sur la nappe de l'eau presque rousse, et leurs huit gueules aboyantes, ramassées, dressées autour de la tête d'un homme. D'un bras le malheureux nageait, tandis que de l'autre il maintenait un pistolet au-dessus de l'eau. Lentement, presque imperceptiblement il avançait, essayant de lutter contre le courant et de gagner un pont submergé, dont le câble de fer était encore visible à cinq mètres. C'était la seule chance qu'il eût de traverser ce terrible fleuve, dont la force se mesurait à la vitesse des troncs d'arbres qu'il charriait par places. C'était un miracle que le nageur n'eût été frappé par aucun d'eux, un miracle qu'il gagnât sur le courant même le peu qu'il gagnait... Il devait lutter ainsi depuis longtemps déjà, et il ne se décourageait pas ! Quand la meute le serrait de trop près, terriblement unie et hurlante, mais sans le mordre, il frappait les mufles des chiens avec la crosse de son revolver. Ce coup furieux écartait cette barrière vivante de gueules implacables et lui rendait assez d'espace pour qu'il avançât encore un peu. Évidemment, il gardait son arme intacte pour un usage plus effectif, s'il lui fallait renoncer à son unique espoir de fuite. Il y avait, dans cet acharné débat contre tant de forces contraires : éléments, bêtes et gens, quelque chose de courageux et de vaincu d'avance, qui serrait le cœur. Nous étions si près de l'homme que je voyais avec une extrême netteté les lignes de son visage. C'était une face de mulâtre, plus jaune que brune, plus voisine du sang blanc que du sang noir. Les cheveux n'étaient pas crépus, ils bouclaient à peine. Le nez, au lieu de s'écraser était aquilin. Quelle hérédité avait imprimé ce masque d'aristocratie à ce voleur et à ce meurtrier ? De qui descendait cet Henry Seymour ? Car c'était bien lui. Si j'avais pu garder quelque doute après la description que l'hôtelier m'en avait faite, le trouble du colonel me l'aurait enlevé. Sa carabine continuait bien de rester épaulée, mais le doigt ne pressait pas la gâchette. L'eût-il pressée, la balle n'eût pas touché son but, tant le bras de l'ancien maître ajustant son ancien domestique s'était mis à trembler. Puis le canon de l'arme se releva sans que le coup fût parti, et j'entendis M. Scott dire à haute voix, comme s'il eût été absolument seul :

— Non, je ne peux pas tirer sur lui ainsi...

Il donna alors de l'éperon à sa bête qui s'avança encore un peu. L'eau était si profonde maintenant qu'il en avait jus-

qu'au-dessus du genou. Il ne pouvait aller plus loin qu'à la nage. Il était sur la lisière même de la forêt, sans aucun arbre devant lui. Il jeta un cri, et le nageur se retourna. Je vis le revolver que le fugitif continuait de tenir hors de l'eau, se diriger du côté du colonel et se relever comme avait fait la carabine de ce dernier. Seymour venait de reconnaître M. Scott, et il ne tirait pas. Cette hésitation devant le meurtre était si complètement inattendue chez un assassin professionnel, et dans de telles circonstances, que, même à cette seconde et avec la fièvre d'une pareille aventure, je ne pus m'empêcher de m'en étonner. Cet homme avait dû concevoir pour son maître un bien étrange sentiment de vénération, pour reculer ainsi devant ce coup de pistolet de plus, lui qui avait déjà versé tant de sang. Ou bien avait-il vu le geste du colonel tout à l'heure, et, certain que ce dernier ne ferait pas feu, estimait-il insensé de perdre une de ses cinq balles? Ou bien encore cet excellent tireur se rendait-il compte qu'il était incapable de viser juste en nageant ainsi? Je ne saurai jamais les secrets motifs de cette scène d'une rapidité si tragique, dont le colonel ne parut même pas s'apercevoir. Debout sur ses étriers, et faisant de sa grande taille une cible plus atteignable encore, il criait d'une voix qui dominait et les aboiemens plus furieux des chiens, et la clameur de l'eau, et la rumeur de la forêt :

— Allons, Henry, mon garçon, vous voyez que vous êtes perdu. Il faut vous rendre. Il y a sept autres fusils qui vous cherchent et qui seront ici dans cinq minutes...

L'homme secoua la tête sans répondre. Puis, comme si la présence de ses ennemis lui eût rendu une force nouvelle, il tira sur les chiens un coup de revolver à bout portant qui en fit hurler un de douleur et reculer les autres, et, jugeant que son arme ne pouvait sans doute plus lui servir à rien, il la laissa tomber à l'eau, et il plongea, nageant des deux bras.

— Il va s'échapper, dit le colonel dont les yeux clairs se firent fixes. Il releva sa carabine, et je compris que maintenant il n'hésiterait plus. Cet héroïque effort de civisme lui fut épargné. Seymour, quand sa tête sortit de la rivière, était en effet tout près du pont, — assez près pour en saisir le câble. Encore une seconde et nous le vîmes qui plongeait de nouveau, puis il reparut de l'autre côté de ce câble. Peut-être s'il avait, aussitôt sur le pont, recommencé de plonger tout en marchant, eût-il réussi à s'échapper. Le besoin de se détendre les membres après un tel effort le fit, une fois ses pieds posés sur le plancher du pont, se redresser. Son torse apparut hors de l'eau, et au même moment deux coups de fusil partirent à notre droite, tirés par

deux des rabatteurs. Une des balles toucha le mulâtre au bras, et nous le vîmes qui laissait en effet tomber ce bras comme inerte. L'autre vint frapper la corde de fer du câble et, en ricochant, elle atteignit le bandit à la tête. Il porta sa main non blessée à son front, puis il chancela. Les quelques mouvemens qu'il fit pour s'accrocher de nouveau au câble étaient le convulsif effort de l'instinct. Il se sentait s'évanouir et glisser sous l'eau. Mais déjà le colonel avait lancé son cheval à la nage; déjà il était à côté du blessé qu'il soulevait de sa main puissante, et il l'avait ramené parmi les arbres, à une place où l'on pût déposer Seymour à terre. Un quart d'heure plus tard la troupe entière, attirée par les coups de feu, était rassemblée autour du blessé toujours évanoui. Les chiens se glissaient entre les jambes des chevaux pour venir flairer et lécher les linges ensanglantés avec lesquels Mr. Scott essayait les deux plaies, d'ailleurs légères, du misérable. Nous sûmes depuis que, dans l'espérance d'empêcher son exécution, il avait feint une maladie et refusé de manger durant plusieurs jours. Ce fut la vraie cause de sa perte. Plus robuste, il ne se serait pas attardé comme il avait fait; il aurait passé le pont comme les autres une heure avant notre arrivée, et, une fois dans l'autre partie de la forêt, il eût trouvé comme eux une ligne de chemin de fer, et comme eux sans doute, escaladé quelque train en marche, à la manière des *tramps* professionnels. Je dois ajouter que, l'assassin pris, personne ne s'inquiéta plus de ses compagnons. On était bien sûr qu'ils ne resteraient pas à errer dans les environs, ni vraisemblablement en Géorgie. L'État s'en trouvait débarrassé. — *Good bye, old chums...* — Bonsoir, vieux copains!... J'imagine que les braves citoyens de Philippeville eussent volontiers jeté aux fugitifs cet adieu cordial, s'ils n'avaient été occupés en ce moment à soigner leur prisonnier, dont ils tenaient à faire un exemple instructif pour tous les « messieurs colorés » des alentours.

Cependant Henry Seymour revenait à lui. Au premier mouvement qu'il fit pour se redresser, un des hommes tira son pistolet, tandis que deux autres saisissaient les jambes du blessé et les lui liaient solidement. Seymour n'essaya d'ailleurs aucune nouvelle tentative d'une résistance désormais impossible. La balle qui avait ricoché contre son front avait frappé l'arcade sourcilière et causé déjà un gonflement de la partie gauche du front jusqu'à la paupière, en sorte que l'œil droit était seul capable de s'ouvrir. Le regard de cet œil unique se fit, pour parcourir notre cercle, si féroce et si insolent, qu'un des chasseurs

répondit à ce défi silencieux par une parole dite à voix haute, comme involontairement :

— C'est trop tard, homme... — *It is too late, man.* — Seymour ne parut même pas avoir entendu cette parole qui résumait si simplement toute sa destinée. C'était le colonel qu'il regardait maintenant et d'un tout autre regard. Sa prunelle brune avait repris cette douceur humide d'une tache noire, comme mouillée, dans une sclérotique très blanche, presque bleue, qui est propre aux gens de sa race. Je m'attendais devant ce regard à quelque phrase étrange ou touchante. Elle eût démenti la simplicité tout animale d'une pareille nature. Tout ce que le blessé éprouvait de sentimens particuliers envers Mr. Scott aboutit seulement à cette demande qu'il lui adressa d'une manière directe, comme s'il ne daignait connaître que lui :

— A boire, colonel, j'ai soif. Voulez-vous me donner à boire ?

Il y avait quelque chose de câlin, de presque enfantin dans la voix dont il parlait à son ancien maître, comme un rappel de gâteries dont il avait été l'objet jadis. Mr. Scott tira de sa poche une gourde plate qu'il déboucha et dont il mit le goulot aux lèvres du prisonnier, en lui soutenant la tête. Seymour avala quelques gorgées avidement. Son œil se prit à luire d'un éclat plus caressant, et, avec cette souplesse de sensations, égale chez ces êtres singuliers à leur souplesse de mouvement, il sourit de plaisir, comme s'il eût oublié sa rage de tout à l'heure, son crime de la veille, sa fuite éperdue de ce matin, ses blessures, la certitude de son sinistre avenir, et il dit en faisant claquer sa langue :

— Hé ! c'est toujours ce même whiskey que nous avons l'habitude de boire quand nous allions ensemble à la chasse. Il bat tout les autres. Merci, colonel.

— Et maintenant, répondit ce dernier, vous allez être sage et vous laisser penser...

— Est-ce que j'aurai encore du whiskey après ? demanda Seymour.

— Vous en aurez.

— Et un de vos cigares, colonel ?

— Et un de mes cigares.

— Faites, alors, — conclut le mulâtre qui tendit sans résistance sa tête d'abord, puis son bras. Mr. Scott avait apporté une petite trousse de campagne. Il déploya, pour nettoyer et bander les deux blessures, des adresses de vieux chirurgien, tandis que le militaire qui était en lui cherchait à s'expliquer un point demeuré obscur dans sa pensée ;

— Comment n'avez-vous pas passé la rivière dès hier au soir, Henry ? demanda-t-il.

— C'est que nous sommes allés jusqu'au pont de Georgestown, colonel, répondit l'autre, et les eaux l'avaient emporté. Il restait deux partis à prendre, descendre vers l'autre pont encore, celui de Berkeley farms, à vingt milles plus bas, ou remonter vers celui-ci. Nous connaissions mieux les chemins. Nous avons choisi cette seconde route et nous avons eu tort. Mais vous-même, colonel, comment avez-vous eu l'idée que nous serions de ce côté ?

— Je savais que le pont de Georgestown s'était effondré, il y a deux jours... fit M. Scott, et j'ai calculé que vous raisonnez comme vous avez raisonné... Vous vous êtes dit : On ne nous croira pas assez audacieux pour être revenus si près de la ville. Mais ce n'est pas l'audace qui vous manque, Henry, ni le courage... Et maintenant que le pansement est fini, est-ce que je ne puis plus rien pour vous ?

— M'envoyer une bouteille de votre whiskey dans ma prison, répondit Seymour, et demander au shériff qu'il me la laisse finir avant que je m'en aille...

— Vous l'avez entendu ? me dit le colonel, comme nous revenions tous deux vers la ville. — Notre présence était inutile maintenant et nous avons laissé les chasseurs d'hommes en train de faire leurs préparatifs pour ramener le prisonnier à Philippeville. — Oui, répéta-t-il, vous l'avez entendu... Il a un courage de lion, ce garçon-là, et quelque chose d'autre, encore... Vous avez vu qu'il n'a pas tiré sur moi quand il m'a reconnu... Il va être pendu après-demain, et voilà sa pensée quand il songe à cette mort si prochaine : Se donner un dernier plaisir d'ivrognerie, et puis rien!...

— Est-ce qu'il a toujours été ainsi ? interrogeai-je.

— Toujours, répondit Mr. Scott, et il continua d'un accent sérieux où passait une douleur : Vous avez vu que moi non plus je n'ai pas tiré sur lui quand je le tenais au bout de ma carabine, et vous avez dû me trouver bien inexplicable de laisser à cet assassin une chance de se sauver. C'est bien naturel, cependant. On vous a dit que j'avais été très bon pour lui, et je vous ai dit, moi, que ce n'était pas vrai, du moins à la fin, car au commencement je l'aimais beaucoup. Puis je l'avais pris en aversion pour un singulier motif. Il y a neuf ans tantôt de cela. C'était aux tout premiers temps de mon séjour ici, et je n'avais pas encore acheté la terre des Chastin. Je chassais beaucoup, comme maintenant, et Seymour m'accompagnait sans cesse. Je l'avais

engagé dans le pays, par hasard, et j'étais très content de son intelligence, de son énergie et aussi de son caractère. Ajoutez à cela qu'il était excellent cocher. Or un jour que nous partions ainsi en forêt, ses chevaux, deux bêtes nouvellement arrivées du Texas, prirent peur et s'emballèrent. C'était un chemin dans le genre de ceux-ci. Ils n'avaient pas couru deux cents mètres que la voiture, précipitée sur un tronc d'arbre, se casse net, et nous tombons. Nous nous relevâmes sans avoir trop de mal, et comme les chevaux s'étaient aussi arrêtés d'eux-mêmes, nous nous mîmes en devoir de raccommoder notre véhicule, et surtout de ramasser mon fourniment de chasse, épars dans les herbes. Il se trouva, après un quart d'heure, que tous les objets étaient réunis. Il manquait seulement un grand couteau dont je me servais pour découper et qui s'enfilait d'ordinaire dans les courroies du panier à provisions. Je me mets à le chercher. Je dis à Seymour de le chercher aussi... Nous fourrageons dans les herbes... Tout d'un coup, en me retournant, je vois que l'extrémité du manche de ce couteau apparaissait dans l'interstice du gilet de ce garçon. Cependant, penché sur le sol, il feignait de continuer sa perquisition. Je l'appelle et je lui prends le couteau qu'il cachait ainsi sous sa chemise. Il se met à trembler, à pleurer, et il finit par me dire : « J'ai pensé que vous étiez furieux contre moi pour avoir laissé s'emporter les chevaux, et j'ai cru que vous me tue-riez. Alors j'ai volé le couteau... » Lui, que je traitais comme un fils!...

— Je comprends que vous n'avez pas pu le supporter après cela! m'écriai-je. De la part d'un enfant de dix-sept ans et que vous gâtiez, cette défiance était affreuse.

— N'est-ce pas? reprit Mr. Scott. J'aurais dû penser que cette répugnante facilité au soupçon était une hérédité de l'esclavage. Les blancs avaient si cruellement abusé d'eux!... Mais non. De l'avoir vu sentir ainsi et avec cette spontanéité me donnait au contraire une horrible impression d'ignoble ingratitude. Je cessai de sortir avec lui, et presque de lui parler. Il m'aimait pourtant à sa manière, et j'en ai eu mainte preuve depuis, sans compter celle de cette matinée... De se sentir disgracié acheva-t-il de déchaîner en lui les mauvais instincts? C'est bien possible. Bref, un bijou, une broche de diamans, je me rappelle, manqua à miss Scott. C'était Seymour qui l'avait volée, pour en faire un cadeau à sa maîtresse. Ils sont également précoces dans la débauche et dans la vanité. Je le chassai. Il vola ailleurs. Il fut pris, condamné et mis à la chaîne. Il s'y déprava, vola derechef, fut repris, s'échappa, tua. Vous savez le reste... Hé bien! j'ai toujours eu la conviction que,

si je l'avais gardé auprès de moi, même après cet épisode du couteau, en essayant d'apprivoiser cette âme sauvage, j'en aurais fait un honnête homme. — Il était bon serviteur. Il avait de la grâce et de la câlinerie... C'est justement le contraste entre cette câlinerie et ce monstrueux mouvement de défiance qui me l'avait fait prendre en haine. Tant d'hypocrisie jointe à tant de jeunesse me révoltait. Avais-je raison?... Enfin tout cela m'est revenu quand je l'ai eu là, au bout de mon fusil, — ce fusil qu'il m'a tant porté ! J'ai bien fait de ne pas tirer. Il aura le temps de se repentir avant sa mort...

III

Des événemens comme ceux auxquels je venais d'assister ne sont pas très extraordinaires à Philippeville, dans une cité où l'on ne se souvient guère d'avoir passé une année sans quelque lynchage. Aussi la vie usuelle reprit immédiatement son cours, et, comme, au soir même de cette dramatique journée, j'allais renouveler ma provision de tabac de Richmond, je reconnus dans l'épicier qui me le vendait un des cavaliers avec lesquels j'avais couru la forêt à la recherche d'Henry Seymour. Il mâchait sa chique avec le même flegme impassible, et nous ne fîmes pas plus d'allusion à notre aventure que deux Parisiens se rencontrant au cercle, à cinq heures, ne se parlent du salut qu'ils ont échangé au Bois. Même le journal n'apportait pas au récit de la poursuite l'exagération à laquelle je m'attendais. C'est un trait du caractère des Américains : ils cessent de s'abandonner à leur naturelle outrance dès que les circonstances deviennent vraiment sérieuses et tragiques. Quant au colonel, à qui je rendis visite dès le lendemain, je sus qu'il était parti pour la chasse à la première heure, tandis que miss Ruth était allée à son école. Il n'y eut que M. Williams sur lequel l'événement parut avoir fait une impression profonde, car il ne se retint pas de me montrer une joie presque indécente. Mais il la justifia par un naïf aveu professionnel.

— Les gens de Philadelphie dont je vous ai parlé seront ici après-demain, me dit-il. Je leur ai télégraphié tout de suite la prise de Seymour. Ils auront eu la nouvelle de son arrestation en même temps que celle de sa fuite, et ils m'ont répondu par cette dépêche qui m'annonce leur arrivée... Ah ! j'ai eu bien peur... Et j'oubliais de vous remettre votre billet d'entrée pour l'exécution. Seymour n'est pas assez blessé, paraît-il, pour qu'on ne le dépêche pas demain, jeudi, comme c'était fixé. Je vous ferai savoir l'heure... Tenez, ajouta-t-il, et, tirant de sa poche un porte-

feuille et de ce portefeuille un morceau de papier signé du shériff et à mon nom, il me le fit voir. On a mis docteur devant parce que je vous ai présenté comme un médecin étranger qui veut voir pendre un homme pour un but scientifique.

« Voir pendre un homme, » me répétais-je machinalement lorsque l'hôtelier m'eut quitté et que je me retrouvai seul au milieu du hall, tenant en main cet étrange ticket de faveur. Je me souvins. Je froissai ce chiffon de papier que je jetai par terre dans un des coins de ce promenoir public, pour mettre cet irréparable entre la tentation d'assister à ce supplice et la voix qui me disait : « Tu n'iras pas là... » Et un quart d'heure plus tard je redescendais de ma chambre pour ramasser ce permis. Je le retrouvai, heureusement ou malheureusement, et je lui redonnai une forme présentable. Dès ce moment j'éprouvais que la tentation était trop forte et que j'irais voir cette mort. Probablement toutes les personnes cultivées qui ont eu la fantaisie terrible d'assister à une exécution capitale, ont subi les mêmes émotions nerveuses qui m'assaillirent durant les heures suivantes. Il y entre des sentimens assez complexes : une pitié d'abord pour le malheureux dont l'agonie va nous servir de spectacle, et un remords d'aller là, en effet, comme à un spectacle, une anxiété torturante à l'idée de ce que cette vision aura d'abominable et une espèce de curiosité bien humaine, dont j'oserai dire qu'elle est, au demeurant, d'un ordre assez noble. Le mystère de la mort, celui de la responsabilité, celui du droit social sont cachés derrière une pareille exécution. On va les regarder bien en face, ces trois redoutables mystères, — non plus dans la lettre froide des livres, mais dans de la chair et dans du sang. C'est en nous alors un frisson de l'être le plus intime, comme à l'approche de toutes les choses tragiques et irrémédiables de la vie. Du moins je peux affirmer que je sentais ainsi en m'acheminant, le jeudi, à midi et demi, du côté de la prison. L'exécution était fixée pour deux heures. La journée rayonnait, aussi pure, aussi printanière que l'autre. Le soleil était dur déjà, et la foule massée autour de la clôture de planches et d'arbres au centre de laquelle se dressait la prison, se serrait contre la palissade afin d'avoir un peu d'ombre. Ce retrait des gens rendait plus sinistre la solitude d'une voiture, arrêtée au milieu de la route, et sur laquelle se trouvait un cercueil tout neuf. La planche d'en haut était montée sur des clous très longs, à moitié enfoncés et dont les têtes dépassaient. Mais dans cette foule bavarde et gaie qui donc regardait cette voiture et cette bière ? Les quelque deux cents personnes assemblées là, presque toutes des nègres,

considéraient sans doute la mort avec cette insouciance philosophique naturelle à leur race. C'était dans leurs groupes une conversation sans éclats, une bonne humeur facile et sans aucune de ces hystéries sinistres des alentours de la Roquette. Ces hommes et ces femmes avaient connu Seymour, ils venaient là, sans aucune idée d'être admis à l'intérieur, comme on vient demander des nouvelles d'un agonisant, avec ce besoin de savoir quand et comment la chose a fini, si naturel, si instinctif, qu'on lui pardonne sa naïve férocité. Je n'entendis, durant les cinq minutes que je demeurai là, après avoir fait passer ma carte et le mot du shériff, qu'une seule plaisanterie, d'un ordre bien innocent. Le gardien qui m'appela pour m'introduire, fit précéder mon nom de ce titre de docteur dont m'avait affublé M. Williams :

— Pauvre Henry ! dit un jeune homme, il a bien besoin d'un médecin.

Entre l'enclos et la prison, — une construction banale en briques rouges, — s'étendait un terrain vague, vide en ce moment. Trois vaches y paissaient et deux petits garçons y jouaient à la palette. Ce quotidien de l'existence, que l'on ne remarque même pas aux heures ordinaires, est toujours sinistre, quand un drame s'y juxtapose. Mais était-ce vraiment un drame ? L'aspect de la pièce où j'entrai d'abord, dans le rez-de-chaussée de cette prison, permettait d'en douter. Cinq ou six hommes étaient là, des blancs, ils fumaient et devisaient aussi paisiblement que si la potence n'eût pas été là, dressée dans une petite cour intérieure et visible par la fenêtre. L'énorme corde jaunâtre, enduite de suif, descendait d'une poutre transversale, immobile et menaçante. Ces personnages ne la regardaient même pas. Celui auquel je m'adressai pour savoir l'heure exacte de l'exécution eut pour me répondre : « Deux heures moins un quart, » le même accent de parfaite indifférence que s'il m'eût annoncé le départ d'un train.

— Et pourquoi cette heure plutôt qu'une autre ? demandai-je.

— C'est le condamné qui l'a voulu, répliqua l'homme. On lui a laissé le choix depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de l'après-midi. Il a choisi deux heures moins un quart afin d'avoir encore son lunch...

— Avoir son lunch ! m'écriai-je, mais il n'aura pas le courage d'en avaler une bouchée...

— Oh ! il a beaucoup de nerf, dit un autre des fumeurs. Vous n'avez qu'à monter, vous verrez s'il n'est pas en train de manger avec autant d'appétit que vous ou moi. Le shériff vient de lui apporter justement les plats lui-même, il n'y a pas cinq minutes.

Mes deux interlocuteurs ne m'avaient pas trompé. Lorsque j'eus gravi les trente marches qui menaient à l'étage supérieur et que je me trouvai devant la cellule de Seymour, je le vis, à travers les barreaux de fer, qui, couché dans l'angle, l'œil droit toujours bandé du linge épinglé par le colonel, recevait des mains d'un vieil homme une assiette remplie de poissons frits, une autre assiette remplie de gâteaux et une bouteille... Ce vieil homme qui lui apportait ainsi à manger était le même qui le pendrait tout à l'heure, le premier magistrat de la ville et, à ce titre, chargé des fonctions de bourreau. Sa face longue et rude était couverte d'une peau qui, au cou, se gaufrait en rides presque aussi dures que des écailles. Son teint très rouge, ses prunelles très bleues, ses cheveux encore roux dans leur blanchissement, contrastaient d'une manière saisissante avec la face basanée, les longs cheveux ondulés, la prunelle noire du mulâtre, comme sa dignité simple avec l'espèce de souplesse goguenarde que Seymour conservait dans ces dernières minutes. Pour moi, je n'avais plus d'yeux que pour ce bandit qui allait mourir, que j'avais vu défendre sa vie avec une bravoure acharnée et qui maintenant dégustait le poisson frit de ce suprême repas avec une si évidente sensualité. De son bras blessé et bandé comme son front, il maintenait l'assiette sur ses genoux. De l'autre, il déchiétait les morceaux. Je voyais ces doigts agiles de nègre dépiauter adroitement les débris de ce poisson. Les arêtes craquaient sous ses blanches dents. L'énorme platée qu'on lui avait servie diminuait sans qu'il se hâtât, et quand il eut avalé jusqu'au dernier grumeau de friture, il se tourna vers moi et, comme il avait sans doute remarqué mon attention, il me dit en riant :

— J'emporterai là-haut ma panse pleine de poisson. N'est-il pas vrai ?...

Il avisa ensuite le flacon qui contenait du café noir. Il en but plusieurs gorgées posément, il prit l'assiette de douceurs et la vida de son contenu avec la même lente gourmandise. D'ailleurs personne ne se pressait dans la prison. Le shériff sifflait maintenant un air où je reconnus la marche des cadets de Westpoint. Penché sur un paquet, je le vis en extraire une chemise neuve et des pelotes de ficelles. Des hommes allaient et venaient dans le couloir. Ils disaient un mot ou deux à Seymour qu'ils appelaient « Henry » sans pitié ni dédain. Je sentais partout empreinte cette étrange bonhomie américaine où il y a tant d'acceptation. Aucune névrose n'avait sa place dans cette scène qui ne comportait aucun cabotinage et aucun efféminement. Les deux se tiennent. Elle allait prendre de la grandeur par l'arrivée d'un

nouvel assistant qui n'était autre que le colonel Scott. Le moment où il apparut dans le couloir fut celui même où le shériff passait au condamné la chemise neuve, la livrée du supplice. Le torse brun du misérable se montra, pareil, dans sa maigreur musclée, à quelque fragment d'une statue de bronze. Quoique son bras blessé, — d'une blessure pourtant légère, — ne lui permit que des mouvemens gênés, la souplesse d'un félin sauvage se devinait au simple jeu de ses muscles, et le bras resté intact, les épaules, la poitrine, étaient d'un admirable modelé. Cette chair si robuste, si saine, si jeune, à qui les secondes étaient comptées, frémit d'un léger frisson au contact de la toile fraîche. Ce signe de délicatesse nerveuse donnait plus de valeur encore au courage que ce garçon de vingt ans déployait dans ces préparatifs. Mr. Scott les suivit comme moi sans dire un mot. Il m'avait serré la main à son arrivée et n'avait pas paru plus étonné de me voir là que moi de l'y rencontrer. Lorsque Seymour eut lavé ses mains et son visage, donné un coup de peigne à ses cheveux et mis lui-même ses bras derrière son dos pour que le shériff les attachât, le colonel interpella ce dernier :

— Voulez-vous me laisser seul avec Henry quelques minutes ? demanda-t-il.

— Oui, colonel, dit le vieil homme qui consulta sa montre. Nous avons fixé la chose à deux heures moins un quart, et il n'est pas une heure et demie.

— Je vous remercie, reprit Mr. Scott, nous n'en avons pas pour longtemps.

Lorsque l'ancien maître entra ainsi dans la cellule de l'ancien domestique, une idée romanesque s'empara de moi. Je me rappelai notre conversation de l'avant-veille, et je m'imaginai soudain qu'il apportait au condamné de quoi éviter la potence et les dernières douleurs, une arme chargée, un poison foudroyant. Je calomniais le fidèle du président Lincoln, le descendant, demeuré mystique, d'une race de chrétiens passionnés. A peine la grille refermée derrière lui et sans souci des gens qui pouvaient le regarder, le colonel s'était mis à genoux sur le pavé. Il avait aidé Seymour à en faire autant et il commençait : — Notre Père... — Notre Père... — répétait le mulâtre. — Qui êtes aux cieux, que votre volonté... — Qui êtes aux cieux, que votre volonté, — et la suite. Le colonel prononçait les phrases de l'oraison d'une voix forte. L'autre les répétait d'une voix un peu sourde, une voix zézayante d'enfant, et jusqu'à leur attitude révélait la différence des deux êtres : Mr. Scott, droit et comme debout sur ses genoux, Seymour comme accroupi et abandonné sur les siens.

Quelquefois il se trompait sur les mots. Le colonel reprenait alors, plus lentement et plus distinctement, avec la patience d'un maître indulgent qui guide un écolier. Et certaines formules devenaient bien étranges dans cette circonstance et à cette heure : — Et ne nous induisez pas en tentation!... — Je ne sais pourquoi en entendant cette phrase prononcée par ce pauvre diable dont tout l'horizon tenait maintenant dans l'étroite cour d'en bas avec ses hauts murs et sa potence, je me rappelais la médiocre plaisanterie du vaudevilliste mourant. On lui demandait : « Que vous a dit le prêtre? — Hé! fit l'agonisant, il m'a donné de bien bons conseils. Et d'ailleurs il m'en aurait donné de mauvais que j'aurais été bien incapable de les suivre!... » Cela ne prouvait pas que Mr. Scott eût tort de faire balbutier au bandit la plus sacrée des prières. Pour moi, qui entendais ces mots ainsi, ils avaient un sens précis. Pour Seymour, ils n'en avaient guère, mais en les disant par déférence pour son premier protecteur, il témoignait d'un dernier sentiment. Le courage, tout physique et quasi bestial qu'il avait montré en mangeant avec ce joyeux appétit s'enoblissait soudain d'un peu d'idéal. Il ne voulait pas seulement s'en aller repu de nourriture, comme il avait dit, il tenait à partir réconcilié avec le seul être qui eût été bon pour lui dans son enfance et qui lui eût inspiré un peu de respect.

— Voilà ce qui sauve du ridicule des apostolats aussi chimériques en apparence que celui de Mr. Scott et de sa fille, songeai-je en m'écartant vers le fond du couloir, car je supposais que les deux hommes avaient à échanger des paroles plus intimes. Au cours de sa brève et criminelle existence, Seymour avait été marié. Sa femme vivait et ses deux enfans. Je l'avais su par l'hôtelier. Quoiqu'elle se fût bien gardée d'apparaître, il pouvait lui envoyer un adieu. « Oui, me répétai-je, ces chimériques sont dans la vérité des races supérieures et du devoir qui leur incombe : inspirer aux gens d'une race inférieure ce respect-là, tout personnel. Mais à travers la personne il remonte aux idées. Voilà l'origine du sacerdoce... » Puis je songeais à l'étonnante indifférence avec laquelle ce mulâtre quittait la vie, une vie à laquelle il tenait pourtant puisqu'il était sensuel, débauché et énergique. Je me disais encore : « Quelle ironie tout de même qu'un homme de cette espèce, un orang-outang capable de manier un fusil et de parler, arrive du coup à ce que la philosophie considère comme le fruit suprême de son enseignement, — la résignation à l'inévitable! Je me souvenais d'un de mes maîtres, le plus grand penseur de l'époque, avec qui, deux ans avant sa mort, je me promenais dans un bois, en automne. — « J'essaie d'apprendre à mourir en

regardant ces arbres qui se dépouillent et qui l'acceptent, me disait-il. Mais que c'est dur!... » Je me demandais si le courage de cet impassible Seymour n'était pas de la forfanterie et s'il tiendrait jusqu'au bout. J'avais aussi la curiosité de savoir ce que pensait et sentait le colonel, s'il était déjà venu le matin ou s'il lui avait suffi d'apparaître et de donner un ordre pour que le condamné se mit en prière. Le puritain croyait-il apaiser le remords dont il m'avait parlé? Toujours est-il qu'en revenant vers moi, au sortir de la cellule, il avait une sérénité singulière sur son martial visage :

— Il mourra bien, me dit-il simplement, et vous verrez comme tous ces gens le sentiront.

Il avait désigné, en me parlant, une fenêtre ouverte sur la cour de l'exécution, et par où montait un brouhaha grandissant. Les quarante personnes à qui le shériff avait donné la permission, comme à nous, d'assister à la pendaison, s'étaient amassées, pendant ce dernier quart d'heure, autour de l'échafaud. Ces hommes riaient, causaient, sifflaient. Nous nous avançâmes jusqu'à cette fenêtre et nous pûmes voir que les pires habitués des *saloons* de Philippeville, sans doute aussi les meneurs des élections, s'étaient donné rendez-vous là. Les noirs dominaient, montrant des faces patibulaires, avilies par l'ivrognerie. Ils regardaient vers la fenêtre ouverte, et nous saluèrent de cris d'impatience. Un groupe de géans blancs, aux cheveux clairs, aux masques pétris d'amertume et de gouaillerie, qui chiquaient ou fumaient la pipe, commencèrent de nous huer. Ils se turent en reconnaissant Mr. Scott. C'était un public de brigands, mais sur lequel la force d'âme du supplicé allait exercer ce magnétisme d'admiration pronostiqué par son ancien maître. Comme nous étions à cette fenêtre, nous entendîmes distinctement le shériff prononcer ces mots qui nous firent nous retourner :

— Êtes-vous prêt, Henry?

— Oui, capitaine, répondit le jeune homme. Donnez-moi seulement ce cigare et allumez-le-moi. Le vieil homme lui mit en effet aux lèvres une moitié de cigare soigneusement déposée sur une saillie de bois dans la cellule. La première moitié de ce havane, donné par un visiteur charitable, avait paru si bonne à Seymour qu'il avait gardé la seconde pour se procurer avant de mourir cette petite sensation agréable. C'était un adieu à la vie, — à sa vie, — que ces dernières bouffées qu'il huma en descendant l'escalier. Lorsque la porte de la cour s'ouvrit et qu'il vit l'échafaud, le cigare lui tomba de la bouche. Ce saisissement fut le seul signe donné par cet homme, qu'il eût, lui aussi, des nerfs à

dominer. Il les domina aussitôt, d'ailleurs, car il gravit les marches de bois sans que ses pieds nus tremblassent. Son attitude était si ferme, si simple, si parfaitement digne, même dans l'infamie du supplice, que le silence se fit parmi ces rudes spectateurs. Au-dessous de la sinistre corde, toujours immobile, une planche était ménagée, posant sur le vide, et attachée d'un côté par des lanières de cuir à cet échafaud lui-même. De l'autre elle tenait par une charnière à une des deux poutres de la potence. Seymour marcha jusqu'à cette planche. Le shériff lui lia les jambes et les pieds, lui passa au cou le nœud coulant qui terminait la corde, et après lui avoir enveloppé le visage d'un voile noir, il se retira sur la plate-forme de l'échafaud pour lui demander :

— Qu'avez-vous à dire, Henry ?

— Rien, capitaine, répondit le condamné sans que le voile noir bougeât, tant l'homme était tendu à se montrer calme.

— Dites : « Seigneur souvenez-vous de moi dans votre royaume... » cria une voix forte à côté de moi, celle du colonel.

— Seigneur, souvenez-vous de moi dans votre royaume, répéta la voix toujours zézayante du mulâtre. Puis, après un silence : « Je suis prêt maintenant. *I am all right now,* » et avec beaucoup de fermeté : « Adieu, capitaine. *Good bye, captain,* » ajouta-t-il en s'adressant au shériff : *Good bye, every body* et avec un accent plus doux : *Good bye, colonel.*

Tous instinctivement nous répondîmes, et moi comme les autres : *Good bye, Henry*, et le colonel plus haut que les autres : *Good bye, my boy*. Il répéta : *Good bye, my boy*; et à cette seconde même le shériff, d'un coup de hache, trancha la lanière de cuir qui assurait la planche. Elle tomba sous les pieds du patient qui fut précipité de la longueur de son corps. J'avoue que je détournai la tête pour ne pas voir l'horrible chose. Quand je regardai de nouveau, le cadavre pendait, inerte, à l'extrémité de la corde tendue. Le cou avait été brisé net. Il y avait sur toutes les faces des spectateurs une expression singulière et indémêlable. Tous se taisaient, tandis qu'au dehors se faisaient entendre les mêmes cris, les mêmes sifflets, les mêmes rires que nous avions écoutés avec dégoût, Mr. Scott et moi, de l'intérieur de la prison. C'était la foule de la rue, à qui l'on avait ouvert les portes de l'enclos pour qu'elle pût voir le cadavre et constater la mort.

— Tenez-vous tranquilles, gentlemen, cria le shériff, d'une voix qui domina cette rumeur : le médecin écoute si le cœur a cessé de battre.

Un personnage à mine joviale était en effet sur l'échafaud. Il avait attiré le pendu à lui, et il écoutait, son oreille posée sur la poitrine. Après quelques instans de cette auscultation dernière, il prononça : « C'est fini, » en laissant retomber le supplicié, que le shériff arrêta au passage en disant, avec le même flegme que s'il eût été un portefaix parlant d'une malle :

— Il faut que j'enlève ce corps maintenant.

Le vieil homme reprit alors sa hache. D'un coup net il trancha la corde juste au-dessus de la tête toujours voilée. Quatre assistans de bonne volonté reçurent le fardeau entre leurs bras et l'emportèrent du côté du cercueil, tandis que les autres témoins de ce dernier acte du drame, rendus à leur vraie nature par la disparition de la dépouille de Seymour, se disputaient les morceaux de la corde et les courroies de cuir. Le colonel et moi nous eûmes tôt fait de fuir cette sinistre bagarre, et il me disait :

— Je ne vous propose pas de vous remettre à votre hôtel dans ma voiture. Ma fille m'a fait promettre de rentrer aussitôt, afin de savoir si ce pauvre garçon a fait sa prière avant de mourir. Voici quarante-huit heures qu'elle en est malade. Ah ! c'est une grande consolation pour nous qu'il se soit repenti et qu'il soit sauvé...

PAUL BOURGET.

POURQUOI RIT-ON?

ÉTUDE SUR LA CAUSE PSYCHOLOGIQUE DU RIRE

On rit dans les circonstances les plus diverses. Quand on énumère au hasard les cas de rire, même les plus communs, on est effrayé du chaos. Un calembour, un ronflement qui s'élève dans une assemblée grave, une naïveté d'enfant, un chien qui entre à l'église pendant la messe, un quiproquo, un ivrogne qui titube, une parodie, la robe de l'actrice qui s'accroche à un clou du plancher, un costume démodé, le lapsus d'un orateur, une cabriole de clown, voilà quelques échantillons au gré du souvenir. — Nous voudrions montrer qu'ils se ressemblent tous. Nous voudrions dégager de tous ces cas l'élément commun, la cause, partout présente, qui fait jaillir le rire (1).

Les philosophes, les savans, les curieux, ont beaucoup cherché cette cause. Kant, Hegel, Darwin, Spencer, ont proposé leur solution. Récemment encore, dans la *Revue philosophique* (2), M. Penjon exposait avec verve une théorie ingénieuse. Nous aurons à juger si aucun d'eux n'a trouvé la vérité. En tout cas, leurs indications nous seront précieuses.

J'ai déjà cherché, ici même (3), la cause psychologique de la rougeur. Je voudrais appliquer au rire la même méthode : me borner à l'analyse intérieure, sans me soucier de ce qui se passe

(1) Il est important de remarquer qu'un cas de rire n'est pas forcément un cas d'*éclat de rire*. Il suffit que nous éprouvions l'*envie de rire*, sensation connue de tous. A cette envie on résiste ou on ne résiste pas, mais quand on la sent, il y a *cas de rire*.

(2) Août 1893.

(3) Voir la *Revue* du 1^{er} octobre 1893.

dans les centres nerveux. Ce n'est pas que la psychologie physiologique soit à dédaigner, et nous avons tous pour les travaux de M. Ribot la plus réelle admiration. Mais il est non moins évident que les faits moraux, en eux-mêmes, ont, pour l'humanité, un intérêt capital ; qu'en connaître les lois ne peut pas être superflu ; et que, par suite, la psychologie pure est légitime. Nous cherchons aussi à nous préserver de toute métaphysique, à ne rien dire qui ne puisse être vérifié par chaque lecteur, sur lui-même. Et enfin nous tâcherons d'appliquer aux faits psychologiques les procédés rigoureux de preuve qu'emploie la physique. Il est trop clair qu'ils perdront ici, faute de mesures précises, un peu de leur puissance. Ce n'en est pas moins un devoir de les employer dans les limites où nous le pouvons.

I

Quelles sont, d'abord, les principales solutions qui ont été proposées ? — Il est à peine besoin d'indiquer l'opinion vulgaire, d'après laquelle le rire serait causé par la joie. Cette opinion n'a que le mérite de la simplicité. Il est trop évident que la joie ne fait pas toujours rire : il y a des joies graves. Il est également évident qu'on rit parfois sans être joyeux : il y a des rencontres qui arrachent le rire, même à la tristesse. Sans doute, la joie dispose au rire, elle ne le produit pas.

Voici une des opinions les plus communes : ce qui fait rire, ce serait le baroque, l'insolite, ce qui est en désaccord avec nos habitudes d'esprit ; plus exactement, ce qui leur est contraire ; ce qui viole les usages traditionnels ; ce qui rompt le cours familier des choses. Que faut-il penser de cette solution (1) ?

Reconnaissons d'abord que le baroque est souvent risible. Dans un costume démodé ou sentant sa province, ce qui fait rire, c'est la bizarrerie des couleurs ou des formes. Une caricature fait rire par des disproportions qui sont contraires à toutes les lois naturelles. Un homme qui parle tout seul à haute voix est risible : c'est qu'il y a là un oubli anormal de toutes les contraintes sociales. La promenade paisible d'un chien dans une église, pendant la messe, ou mieux, pendant le sermon, fait rire pour la même raison : cette visite est contraire à toutes les habitudes de recueillement, à la majesté traditionnelle du lieu. — Ainsi le baroque est souvent risible. Nous saurons plus tard à quelle condition.

(1) Cette théorie est celle qu'adopte Darwin. D'après lui, la cause du rire est « une chose incongrue ou bizarre, produisant la surprise et un sentiment plus ou moins marqué de supériorité. »

Nous pouvons même accorder que, dans tout ce qui fait rire, il y a du baroque. Il n'y a sans doute pas un mot, un acte, une situation, une attitude, qui soient vraiment risibles sans présenter quelque étrangeté. — Un mot plaisant est un mot baroque, qui, sans doute, semble naturel dès qu'on pense à la situation ou au caractère de celui qui parle, ou à l'objet désigné, mais qui, avant tout, est baroque. — Une action risible est toujours une action qui paraît baroque, au moins au premier moment : telles les fausses rentrées d'un comédien ou les titubations d'un homme ivre. — Une attitude n'est jamais risible sans quelque bizarrerie : les mines des acteurs, quand elles font rire, sont étranges, soit par leur placidité dans les circonstances les plus critiques, soit par leur ahurissement dans les circonstances les plus ordinaires. — Enfin une situation plaisante est toujours une situation insolite : ce sera la rencontre paradoxale de plusieurs personnes qui semblent s'exclure ; la rencontre, en un même cœur, de deux sentimens étonnés d'être ensemble ; la présence d'un personnage là où, de toute évidence, il ne devrait pas être ; ou simplement une complication inédite de mésaventures. — Il y a donc, dans la théorie que nous discutons, une large part de vérité : il y a du baroque dans tout ce qui fait rire.

Mais ce que nous contestons, c'est que le baroque fasse toujours rire. Il y a des événemens contraires à l'ordre normal et qui n'ont rien de risible. Si je vois un fardeau écrasant sur les épaules d'une pauvre petite vieille, voilà de l'insolite et du baroque : pourtant je ne ris pas. — Bien plus, si la théorie était vraie, quels seraient les spectacles qui feraient le plus sûrement rire ? Ce seraient ceux qui, par leur nature même, sont étranges et insolites. Ce seraient d'abord les exercices de cirque ; le cirque moderne est le royaume du baroque : on y voit des chevaux qui dansent, des cochons qui jouent à saute-mouton, des musiciens qui jouent leurs airs sur des bouteilles ; ce devrait être aussi le royaume du rire : toutes nos habitudes s'y trouvent contrariées, toutes nos routines bouleversées. Cependant nous ne voyons pas qu'on y rie beaucoup plus qu'ailleurs ; et même tous ces exercices extravagans ne font guère rire : si l'on rit au cirque, c'est des facéties accessoires, ou des incidens de détail. — Mieux encore, la prestidigitation serait l'idéal du risible : son objet propre est précisément de produire des effets contraires à toutes les lois connues, à toutes nos habitudes d'esprit : une muscade disparaît, reparait, passe d'un gobelet sous un autre ; une cage, avec un oiseau s'évanouit entre les doigts du magicien ; un mouchoir déchiré, brûlé, se retrouve intact au fond de trois boîtes ficelées et cachetées d'avance ; d'un chapeau sortent des boulets de canon :

voilà par excellence de l'anormal, de l'imprévu, de l'extraordinaire. Voilà, par excellence, des cas où l'on devrait rire. Or l'escamotage ne fait pas rire. On rit parfois des plaisanteries du magicien, non de sa magie ; on est intrigué, étonné, ahuri : on ne rit pas.

M. Penjon (1) a récemment proposé une théorie qui, au fond, diffère assez peu de la précédente. D'après lui, ce qui fait rire, c'est ce qui nous apparaît comme libre, comme échappant à toute loi, comme produit par une activité qui se joue. Les manifestations capricieuses du libre arbitre, voilà la cause du rire : par exemple, les boutades, les jeux de mots, les déguisements, les niches d'écolier, les difformités, « niches faites par la nature ». « La même raison de rire se retrouverait dans tous les exemples que je pourrais donner... Toujours avec mille nuances, la manifestation soudaine d'une liberté qui détruit les prévisions, mais sans dommage pour nous, sans dommage réel pour les autres. Et, de quelque manière qu'on le prenne, c'est toujours cette spontanéité éclatant à l'improviste, en l'absence de toute cause proprement dite, qui nous fait rire... La spontanéité, ou mieux la liberté même, telle est en effet l'essence de l'agréable ou du risible sous toutes leurs formes, et le rire n'est que l'expression de la liberté ressentie ou de notre sympathie pour certaines manifestations, réelles ou imaginées, d'une liberté étrangère : toujours et partout, il est comme l'écho naturel en nous de la liberté. » — Ainsi la théorie, malgré une certaine préoccupation métaphysique, est très nette : Est risible tout ce qui révèle une liberté ; par suite, tout ce qui est jeu et caprice.

Il ne nous échappe pas que cette théorie, à quelques nuances près, est tout simplement la théorie du baroque. La parenté, l'identité est visible. Comment se révèle la liberté ? C'est précisément par l'imprévu de ses effets, par la bizarrerie de ses jeux. Quand un acte nous donnera-t-il le sentiment d'une liberté ? C'est quand il nous paraîtra insolite, quand il sera contraire à toutes les lois, à toutes les habitudes, à toutes les conventions, quand il *détruira les prévisions*, selon le mot de M. Penjon lui-même. — Ainsi, dire que le risible c'est ce qui est libre, ou dire que le risible c'est l'insolite, c'est tout un. Si l'un est vrai, l'autre est vrai ; si l'un est faux, l'autre est faux.

Nous accorderons donc sans peine qu'il y a, dans la théorie de M. Penjon, une large part de vérité. Oui, sans doute, on pourrait trouver, — en forçant seulement un peu les termes, — dans tout objet risible, quelque apparence de liberté. Oui, si l'on veut,

(1) *Revue philosophique.*

un calembour nous révèle une liberté qui joue capricieusement avec les mots. Oui, si l'on y tient, une situation de vaudeville nous révèle une liberté (celle de l'auteur, sans doute), qui jongle avec les hommes et avec les vraisemblances. Oui, une grimace drôle révèle une liberté qui s'ébat aux dépens de l'esthétique. — Rien n'empêche d'exprimer ainsi les choses. Ce sont des mots qui en valent d'autres. — Mais il est non moins évident que souvent une liberté se manifeste à nous sans que nous ayons envie de rire : les extravagances d'un homme ne sont pas toujours risibles ; pourtant elles trahissent une liberté insouciant des règles. Les caprices d'une volonté, même quand on n'a pas à en souffrir, sont loin de faire toujours rire : ils surprennent sans égayer. Le mauvais goût d'un écrivain, les métaphores bizarres font parfois rire, mais pas toujours : ce sont pourtant les jeux d'une liberté sans lest. Pour que les extravagances, pour que les caprices, pour que les métaphores bizarres fassent rire, il faut qu'il s'y ajoute un certain caractère que nous aurons à déterminer : la liberté qui s'y montre ne suffit pas. — Mieux encore, une action hautement morale, un sacrifice héroïque, sont les manifestations par excellence de la liberté : y a-t-il rien de plus grave, de plus loin du rire ? — Règle générale, dans toute œuvre dramatique, nous assistons au déploiement d'une liberté : pourtant toute œuvre dramatique n'est pas comique. Un coup de théâtre est presque toujours l'acte imprévu d'une volonté libre : il y a des coups de théâtre qui ne font pas rire. — Il est superflu d'insister. On voit assez que la théorie de M. Penjon, pour ingénieuse qu'elle soit, ne saurait avoir qu'une vérité relative.

Une autre théorie très répandue est la théorie du contraste. Ce qui fait rire, ce serait la perception brusque d'un contraste, entre l'attente et l'événement (1), entre l'apparence et la réalité, entre le masque et la figure, entre le ton et les paroles, entre la forme et le fond. « Le rire, dit Hegel, est un signe qui annonce que nous sommes si sages que nous comprenons le contraste et nous en rendons compte (2). » L. Dumont (3) a exposé cette même solution sous une forme plus précise. D'après lui, le rire est produit par la rencontre, en notre esprit de deux pensées contradictoires. Deux idées ou deux images qui s'excluent mutuellement se présentent ensemble à nous : de là un choc, de là le rire.

(1) Cette théorie est celle que semble adopter Kant. Les mots dont il se sert dans la *Critique du Jugement* sont : « Notre attente se trouve tout à coup anéantie... La résolution d'une attente en rien. »

(2) Hegel, *Esthétique*, trad. Bénard, IV, p. 157-158.

(3) L. Dumont, *les Causes du rire*. — Voir aussi *Théorie scientifique de la sensibilité*.

« La connaissance d'un objet donne d'abord à notre entendement une certaine impulsion et stimule son activité dans une certaine direction, mais immédiatement une impression contraire lui vient d'une autre qualité de ce même objet et imprime à cette activité, avec une assez forte secousse, la direction contraire. » On le voit, ce n'est, avec plus de précision seulement, que la théorie commune du contraste. C'est toujours le contraste entre deux objets ou deux idées qui fait rire; seulement, pour Dumont, le contraste n'est pas quelconque : c'est une contradiction logique.

Il est incontestable que beaucoup de contrastes sont risibles. Dans une parodie, l'effet comique est produit par le contraste entre la gravité de l'œuvre originale et l'irrévérence du travestissement. Dans une naïveté d'enfant, ce qui nous fait rire, c'est le contraste entre la portée du mot et la candeur de celui qui le dit. Certaines transpositions font rire pour une raison analogue : une tragédie traduite en style trivial, une aventure cornélienne caricaturée en scène bourgeoise, les sentimens sublimes exprimés en argot parisien, l'héroïsme sur le ton pot-au-feu; certaines conférences de M. Sarcey, sont, à ce point de vue, d'un comique irrésistible. Le clown qui s'élance, grisé d'enthousiasme, pour imiter l'écuyère, et qui s'aplatit lourdement sur le sol, cause le rire en provoquant une impression forte et grossière de contraste.

Mais il y a beaucoup de contrastes qui n'ont rien de risible. Le *couac* d'un chanteur, dans la plupart des cas, est tout simplement pénible : c'est pourtant un effet de contraste. La vue d'un corps difforme, *surtout* auprès d'autres corps sains et bien faits, n'égaie pas. Mettez du noir sur du blanc : vous ne rirez pas. Au lieu du clown, si c'est l'écuyère elle-même qui tombe, le contraste entre sa chute et sa voltige de tout à l'heure est très net : pourtant aucune envie de rire. Un mot qui, en lui-même, serait plaisant, précisément s'il est prononcé dans des circonstances solennelles avec lesquelles il fait contraste, cesse de l'être : rien d'insupportable comme un compagnon facétieux quand on est recueilli dans l'admiration ou dans la tristesse. — Tout ce qui détonne fait contraste, et pourtant ne fait pas rire.

Même sous la forme plus précise que lui a donnée Dumont, la théorie est contestable. Il arrive souvent que deux idées contradictoires se présentent ensemble à notre esprit, sans que nous ayons envie de rire. L'escamotage nous fournira encore un exemple très concluant : l'escamoteur prend un œuf dans sa main; nous le voyons clair comme le jour, dans cette main il y a un œuf. Elle se rouvre : plus d'œuf, un oiseau vivant. Voilà un cas très net

d'idées contradictoires : nous savons qu'il y a un œuf et nous voyons qu'il y a un oiseau, — rencontre et choc d'images qui s'excluent. Voilà, s'il en fut, un cas où l'on devrait rire, si la théorie de Dumont était vraie. Pourtant, nous le savons, on rit peu : un sourire tout au plus, si le tour est fait avec aisance et grâce, sourire de satisfaction, sourire esthétique ; pas de rire.

Enfin une explication très intéressante a été proposée par Bain (1). D'après lui, ce qui cause le rire c'est ce qu'il appelle une *dégradation*. Il veut dire par là que nous rions lorsque, dans une personne ou dans un objet respectés, nous apercevons brusquement quelque chose de dégradant, une mesquinerie, une faiblesse, une petitesse ; lorsque, dans un personnage imposant, les infirmités de la nature humaine se trahissent ; lorsque, dans une circonstance solennelle, quelque vulgarité nous ramène sur la terre ; lorsque le petit côté des grandes choses, l'envers des grands hommes nous est soudain révélé. « L'occasion du rire, c'est la dégradation d'une personne ou d'un intérêt ayant de la dignité, dans des circonstances qui n'excitent pas quelque émotion plus forte. Dans toutes les théories du rire on a plus ou moins signalé ce fait important... Le risible naît lorsque quelque chose qu'on respectait avant, est présenté comme médiocre et vil ; car dépeindre comme mesquine une chose qu'on considère déjà comme telle, ne causerait aucun rire(2). »

Que cette solution soit d'accord avec beaucoup de faits, voilà ce qu'il est impossible de nier.

Très souvent, le plus souvent peut-être, nous rions de quelque *dégradation*. Les mots risibles sont très souvent des mots qui font ressortir tout d'un coup le travers ou même le vice d'un personnage. Il suffit de relire *l'Avare*, *le Misanthrope*, *Tartuffe*, pour en trouver d'admirables exemples. — Dans une parodie la *dégradation* est l'essence même. — Nous rions du lapsus d'un orateur, parce qu'en plein essor sublime, l'homme, avec ses faiblesses, reparait tout à coup : *dégradation*. — Un ronflement qui s'élève dans une assemblée d'hommes graves fait rire pour la même raison : sous la gravité se trahit l'humanité. — Les singes font rire parce que leurs mines, leurs attitudes dégradent jusqu'à eux l'homme qu'ils imitent. — En général, la fatuité, les prétentions, l'affectation, sont risibles parce que la vulgarité se voit à chaque instant sous le masque.

Pourtant ce n'est pas encore la cause véritable. Parfois nous avons le spectacle d'une « *dégradation* » sans avoir envie de rire.

(1) Bain, *Émotions et volonté*, p. 249 et suiv.

(2) Cette théorie a été reprise par M. Liard dans un joli discours de distribution de prix prononcé à Poitiers (*Journal de la Vienne*, 14 août 1872).

Chez une personne vénérée, nous apercevons une petitesse : nous en sommes tout simplement attristés. Quand on nous révèle les travers d'autrui, on ne nous fait pas toujours rire : ce qui nous fait rire, c'est une *certaine façon de nous les révéler*. Il y a une médisance plaisante, mais il y en a une qui est froide et morne ; pourtant elle est *dégradante* par définition.

Ainsi ni le baroque, ni le déploiement de la liberté, ni le contraste, ni la *dégradation* ne sont la cause réelle du rire. Il y a des spectacles baroques qui ne font pas rire, des actions libres qui sont austères, des contrastes qui sont tristes, des *dégradations* qui sont mornes. — Reprenons donc nous-mêmes une poursuite qui semble infructueuse ; par l'observation détaillée, par l'analyse des faits, cherchons la vraie cause, — la circonstance partout présente, qu'il suffit de produire pour produire le rire, de supprimer pour supprimer le rire, de faire varier pour que le rire croisse ou décroisse.

II

Nous n'étudierons qu'un petit nombre de cas, et des cas aussi connus qu'il se pourra. Ce qui importe, ce n'est pas la quantité des observations, c'est leur qualité. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des faits rares et curieux, mais des faits francs, dont chacun de nous ait ri. Plus un cas sera vulgaire, mieux il vaudra.

Examinons d'abord quelques *actions* risibles. Ensuite nous examinerons quelques *mots* risibles.

Nous avons tous ri de l'enfoncement d'une porte ouverte. Un homme rassemble ses forces, contracte ses muscles, crispe sa face, s'arc-boute sur ses jambes pour pousser une porte : nous voyons que cette porte est ouverte, et nous rions. — Les clowns de cirque font rire par un moyen analogue : ils exécutent un effort immense pour soulever de terre un énorme boulet de canon : mais nous savons déjà que ce boulet est en carton creux, et léger comme une plume. — Que se passe-t-il donc en nous quand nous avons ce spectacle sous les yeux ?

Il est évident que l'action nous paraît d'abord baroque, même absurde. Ce déploiement de forces, pour soulever un poids que nous savons infime, est absolument insolite. Cette poussée herculéenne pour vaincre une résistance que nous savons nulle, est absolument incompréhensible. Voilà notre première impression ; voilà le premier temps du phénomène. — Mais il y en a un second, et le tort des psychologues est de ne pas l'avoir vu. Ils ont été frappés par ce premier aspect : le baroque. Ils en sont restés là. — Cherchons plus patiemment : au moment même où

nous trouvons cet acte absurde, une réflexion rapide nous le fait trouver très simple. Nous songeons que notre homme croit la porte fermée. Nous songeons qu'aux yeux du clown le boulet est un vrai boulet. L'effort qu'ils font est donc très naturel : nous en aurions fait autant. C'est alors que nous rions.

Ainsi un acte qui nous semblait baroque nous semble naturel. Nous reconnaissons, dans un fait insolite, un fait habituel, dans un fait absurde un fait banal. Une même chose nous apparaît comme surprenante et nous apparaît comme familière. Voilà ce qu'il y a dans l'esprit du rieur.

Voici un second exemple : les fausses sorties et les fausses rentrées d'un acteur. Le procédé est très connu et très banal. Un personnage, généralement animé d'un sentiment vif, de colère par exemple, sort en proférant une menace. On le croit parti; la porte se rouvre, il reparait en renouvelant ses menaces; nouvelle sortie, nouvelle rentrée, souvent jusqu'à satiété. Cependant nous rions presque toujours, pour peu que le comédien y mette de l'entrain. Que se passe-t-il donc en nous? — Avant tout, ces fausses sorties nous paraissent baroques, absurdes. C'est la première impression, toute naturelle : dans la vie ordinaire, on ne rentre pas ainsi quatre ou cinq fois de suite; il y a là quelque chose de contraire à toutes nos habitudes et au bon sens même. Mais ce n'est là que le premier temps, il y en a un second. Cette action, à peine nous a-t-elle paru baroque qu'elle nous paraît très simple : nous songeons que ce personnage est fort en colère, et que la colère a de ces insistances et de ces retours : c'est une expérience qui nous est familière. — Nous reconnaissons donc, dans un fait qui semblait insolite, un fait qui nous est familier; dans une action qui semblait absurde une action très rationnelle. Le même acte, vu d'un côté, est baroque; vu de l'autre, il est vulgaire (1).

Considérons un dernier exemple d'action plaisante. Il s'agit cette fois d'une invention de clown qui soulevait, à l'Hippodrome je crois, une formidable tempête de rire. Le clown jetait son chapeau sur le sol; et alors, avec des précautions infinies, avec la sournoiserie d'un chat qui s'apprête à saisir une proie, se glissant, hésitant, s'arrêtant, rampant, faisant signe de se taire à toute l'assistance, insensiblement il se rapprochait de ce chapeau de clown, qu'il feignait de prendre pour un oiseau. Parvenu à distance convenable, rasé contre terre, il étendait la main pour le saisir; mais au même moment, d'un coup de pied habile, il l'envoyait à dix pas : l'objet lui échappait et sa main ne saisissait

(1) La même analyse serait valable pour les répétitions de *mots* : « Et Tartuffe » — « Sans dot » — « Que diable allait-il faire dans cette galère », etc.

que le vide. Cette pantomime était fort drôle, mais la suite l'était beaucoup plus. Le clown recommençait cinq ou six fois la même manœuvre, s'approchant chaque fois avec la même prudence de Peau-Rouge : chaque fois le chapeau-oiseau s'envolait, animé d'un coup de pied. Alors le clown faisait une tentative suprême : plus prudent, plus subtil, plus tortueux, plus sournois que jamais, il arrivait à portée du chapeau, et là... il le ramassait tout simplement comme si rien ne s'était passé. L'effet était irrésistible. Que se passait-il donc dans nos esprits ?

Voici, très probablement, ce qui s'y passait : L'insuccès répété du clown, les envolemens successifs du chapeau, avaient un effet très simple : une idée s'installait en nous, l'idée que ce chapeau était un être animé, que ce chapeau fuyait toujours, que le même coup de pied l'enverrait indéfiniment dans l'espace. À la sixième fois, il ne restait plus en nous aucun doute : le pli était pris ; le clown ferait bien mieux de s'arrêter, il allait encore échouer : le chapeau allait encore s'envoler. Et voilà ce chapeau qui se laissait ramasser comme un vulgaire chapeau de bourgeois ! Cela nous paraissait baroque, absurde : l'habitude était déjà si bien prise ! Au premier moment on ne comprenait plus. Mais tout de suite la pensée revenait : Ce n'est qu'un chapeau ; il est assez ordinaire que les chapeaux ne se sauvent pas tout seuls. De sorte que ce fait, baroque au premier moment, était aussitôt reconnu comme le plus naturel, le plus commun, le plus banal des faits. Ici encore, dans le surprenant on retrouvait le banal. Le même fait, d'un côté, était absurde, et de l'autre, familier, inévitable, nécessaire.

Les trois analyses que nous venons de faire coïncident donc sur ce point. Chaque fois que nous rions, il se produit en nous un double phénomène. Un acte nous paraît surprenant : voilà le premier temps, et aussitôt nous le reconnaissons comme habituel : voilà le deuxième temps. — On pourrait très facilement contrôler ce résultat sur d'autres exemples : un ronflement dans une grave assemblée ; les titubations d'un homme ivre ; les mines des singes ; au théâtre, dans la scène du crime, un pistolet qui rate deux fois de suite ; un petit homme qui se baisse en passant sous une porte beaucoup plus haute que lui. Partout on retrouvera le même élément : quelque chose de surprenant et d'absurde qui, d'un autre côté, est naturel et banal.

Étudions maintenant non plus des actes, mais des mots plaisans ; cherchons comment s'y prennent les « professionnels », ceux qui ont pour métier de faire rire, et qui y réussissent. Nous verrons qu'ils s'y prennent tous de la même façon : ils nous présentent des mots qui, d'un côté, sont invraisemblables jusqu'à

l'absurde, et de l'autre naturels jusqu'à la naïveté; absurdes si on les isole, naturels si on songe aux « préparations ».

Que font, par exemple, les vaudevillistes? Ils s'arrangent pour amener une situation absolument insolite : par exemple, la rencontre en un même lieu de plusieurs personnes qui semblent s'exclure. Dans les *Surprises du divorce*, un divorcé remarié voit arriver dans son nouveau domicile qui? Son ancienne femme et son ancienne belle-mère. Et son ancienne femme est devenue sa belle-mère. Voilà une situation baroque jusqu'à l'invraisemblance. Mais en même temps les auteurs s'arrangent pour que cette situation baroque paraisse naturelle. Ils préparent notre esprit, ils le travaillent jusqu'à ce qu'il soit prêt à accepter cette extravagance, jusqu'à ce qu'il la désire, jusqu'à ce qu'il la trouve toute simple. Quand nous sommes à point, ils nous la posent hardiment sous les yeux. Que veulent-ils donc? Ils veulent que chaque scène soit d'un côté absurde et de l'autre inévitable; que chaque réplique nous semble à la fois absolument folle et absolument juste. Ils triomphent quand nous sommes à la fois étonnés de la baroquerie du mot et de son évidente nécessité.

Le vaudeville vit de méprises et de quiproquos. Qu'est-ce donc que les quiproquos? Le mécanisme en est partout le même : nous, spectateurs, nous savons la vérité : le personnage, lui, ne la sait pas. Nous savons que tel événement s'est passé : le personnage l'ignore. Nous savons qu'il se trouve en tel lieu : lui, il croit être ailleurs. Nous savons qu'il se trouve avec telle personne : lui, il ne s'en doute pas. Nous savons qu'on lui parle de sa fille : il croit qu'on lui parle de sa cassette. — Et alors il dit des choses qui sont parfaitement absurdes, étant donné l'événement, le lieu, la personne, mais qui sont parfaitement sensées, étant donné ce qu'il ignore. *C'est absurde, sachant ce que nous savons; c'est nécessaire, croyant ce qu'il croit.* A chaque mot notre impression est double : le mot nous paraît extravagant d'abord et aussitôt après naturel. — Sans aller chercher un exemple dans quelque vaudeville, prenons le modèle : relisons, dans *l'Avare*, le fameux quiproquo de la cassette. Parlant de la fille, Valère dit : « J'aimerais mieux mourir que de lui avoir fait paraître aucune pensée offensante : elle est trop sage et trop honnête pour cela. » — Harpagon, n'ayant dans l'esprit que sa cassette, répond : « Ma cassette, trop honnête? » — Valère reprend : « Rien de criminel n'a profané la passion que ses beaux yeux m'ont inspirée. » — Et Harpagon, qui commence à ne plus comprendre, se dit : « Les beaux yeux de ma cassette? » — Le dialogue est ici d'autant plus plaisant que non seulement chaque mot d'Harpagon, mais aussi chaque mot de Valère, est risible. Quand Harpagon commence à

parler, nous pensons encore à la fille ; de sorte qu'Harpagon, avec sa cassette, nous paraît extravaguer. Lorsque Valère reprend la parole, nous pensons à la cassette ; de sorte que Valère, à son tour, nous a l'air d'un fou. — Puis une réflexion instantanée nous fait voir ce qu'il y a de naturel dans leur absurdité apparente, ce qui s'y trouve même de nécessaire et de fatal.

Un autre procédé, très efficace, est le suivant : On nous montre un acteur qui ne sait pas son rôle, qui entend mal ce que lui dit le souffleur, et qui récite des extravagances. Rappelons-nous le plaidoyer de Petit-Jean (1). Petit-Jean, après les premières lignes de son discours, s'arrête : il ne sait plus. Le souffleur, qui se tient derrière lui, lui souffle : « Des Persans. » — Petit-Jean déclame : « Des serpens. » — Le souffleur souffle : « Démocratique. » — Petit-Jean récite : « Démocrite. » — Le souffleur, impatienté, dit : « Hé! le cheval! » — Petit-Jean répète docilement : « Et le cheval. »

Les scènes de ce genre produisent souvent une envie de rire irrésistible. Je défie, par exemple, l'homme le plus grave de lire sans éclater de rire une courte scène, intitulée *Roland*, d'un de nos amuseurs les moins ennuyeux. L'acteur qui joue Roland dans le *Fils de Ganelon* ne sait pas son rôle. Le souffleur souffle : « Voici mes vieux compagnons d'armes. Salut ô mes preux! » — L'acteur récite : « Voici mes vieux compagnons d'Arles. Salut aux nez creux! » — Le souffleur rectifie : « O mes preux. » — L'acteur se reprend : « Aux lépreux, c'est vrai. Salut, aux lépreux! » — Le souffleur souffle : « Je suis le fameux paladin! » — L'acteur déclame : « Je suis le fameux Paul Adam. » Le souffleur rectifie : « Paladin! paladin! » — L'acteur se reprend : « Péladan. Je suis le fameux Péladan! » — Le souffleur souffle : « Aussi vrai que je suis Roland! » — L'autre écorche : « Aussi vrai que je suis Laurent, Durand. » — Le souffleur reprend : « Aussi vrai que je suis neveu de Charlemagne. » — L'acteur débite : « Aussi vrai que je suis le vieux Charlemagne. » — Le souffleur continue : « Avoir tant de vaillance! » — L'acteur clame : « Avorton de Mayence! Heu, heu, je suis Gontran, je suis Gontran, vous dis-je, et je suis également Laurent, et même l'empereur Charlemagne! »

Il faut lire la scène tout entière pour en sentir la puissante bouffonnerie. Si jamais cas de rire fut franc, c'est bien celui-là. Demandons-nous donc ce qui se passe en nous à cette lecture.

Une remarque avant tout. Pour que les scènes de ce genre soient plaisantes, il faut que nous entendions nous-mêmes ce

(1) *Les Plaideurs*, acte III, scène III.

que dit le souffleur. Un acteur qui, à la scène, dans les conditions ordinaires, se tromperait, sans que nous entendions la phrase soufflée, ferait beaucoup moins rire. Dans la bouffonnerie précédente, si nous supprimions le rôle du souffleur, l'effet serait détruit : il resterait de l'extravagance pure et simple. Cette remarque prouve déjà une vérité importante : c'est la phrase soufflée, présente à notre esprit, qui rend plaisante l'extravagance débitée par l'acteur.

Choisissons une de ces extravagances ; par exemple la phrase : « Salut mes bons compagnons d'Arles ! Salut aux nez creux ! » Quand nous l'entendons, notre première impression est très simple : nous ne comprenons pas, nous trouvons cette phrase absurde ; il nous semble que l'acteur est devenu fou. Jusque-là rien de risible : un pur non-sens. Mais aussitôt une réflexion rapide nous fait tout comprendre : l'acteur a mal entendu le souffleur : il répète tout bonnement ce qu'il a entendu. Rien de plus ordinaire, rien de plus banal. Il arrive tous les jours qu'un homme entende mal ce qu'on lui dit et le répète de travers. C'est alors que nous rions. Il est évident que ces deux impressions n'en font en réalité qu'une seule ; que je les sépare seulement pour la clarté de l'analyse. Mais il est évident aussi qu'elles se produisent en nous, et qu'il suffit d'un peu d'attention pour les distinguer. Ce cas ressemble donc aux autres. Ici encore un même mot d'un côté est absurde, et de l'autre naturel.

Enfin le jeu de mots, le vulgaire calembour, repose sur le même principe. Soit, par exemple, le calembour classique des *Saltimbanques* : « Sauvons la caisse. » Au premier moment, ce mot nous paraît baroque : il n'y a pas là de caisse, c'est-à-dire de coffre-fort à sauver. Mais aussitôt le mot nous paraît très juste : nous songeons qu'il s'agit de la grosse caisse. Nous disons : « Ah ! c'est vrai », et nous rions. — Soit encore le mot de Figaro à Basile. Basile dit : « Je ne veux pas lutter contre le pot de fer, moi qui ne suis... » Figaro termine : « Qu'une cruche. » Ce mot : « Qu'une cruche », nous paraît d'abord absurde, contraire à toutes les convenances ; c'est une insulte si triviale qu'elle en est extravagante ; nous en sommes comme effrayés et un peu scandalisés. Mais tout de suite nous la trouvons très juste : nous pensons au pot de terre et au pot de fer. *Cruche* n'est qu'un synonyme, plutôt humiliant, mais exact. Et puis le mot nous paraît encore juste d'une autre façon, comme définition de Basile. Ainsi le calembour plaisant est un mot qui est en même temps absurde et très juste, surprenant et presque prévu.

Que font maintenant les journalistes facétieux, qui se proposent l'étrange tâche d'égayer périodiquement le *Gil Blas*, le

Journal, etc. Nous ne pouvons ici étudier tous leurs procédés ; mais il y en a un qui est très employé, et qui réussit souvent. Il consiste à partir d'une donnée très simple, un fait d' « actualité », un vote de la Chambre, un jugement rendu par un tribunal, une candidature à l'Académie, une course de bicyclettes, un projet industriel, et à déduire de là, avec une logique rigoureuse, les conséquences les plus extrêmes. On arrive ainsi à des trouvailles parfaitement cocasses. Par exemple, le chroniqueur prend pour point de départ une idée qu'il trouve dans *le Matin* : l'idée de créer des marchandises-monnaies, ayant une valeur fixe comme l'or, et par exemple un charbon-monnaie. De cette donnée il déduit les conséquences suivantes :

— Première conséquence : « Vous déjeunez à la Maison d'Or, et Gustave vous apporte une modeste addition dans les huit francs : immédiatement vous tirez de votre gousset trois hectolitres de coke, et vous laissez, comme pourboire, une demi-douzaine de briquettes économiques. Exiger neuf trous. »

— Deuxième conséquence : Vous avez un versement important à faire : « Vous sortez de votre portefeuille une liasse de sacs de charbon de terre. »

— Troisième conséquence : Vous montez en tramway : « Votre voisin se fera un plaisir de passer au conducteur les trois petits paquets de margotins que vous prendrez dans votre poche à menue monnaie. »

— Quatrième conséquence : « Si le soir vous allez au théâtre, rien ne vous empêcherait de payer votre fauteuil avec du poussier de motte ; une douzaine d'allume-feux à l'ouvreuse. »

— Cinquième conséquence : On emportera « quelques fagots pour les mendiants. »

— Sixième conséquence : On n'en restera pas au charbon-monnaie : il y aura une foule d'autres « denrées » monnaies. Et alors « pour la monnaie de 500 francs par exemple on vous donnera : des bois et charbons, avec des denrées alimentaires et des pavés, de la réglisse, des laissés-pour-compte de tailleurs, des sucres de pomme et des billets de faveur pour l'Éden, des faux Rembrandt, et, cela va sans dire, des numéros du *Times*, puisque *Time is money*. »

Est-ce là l'idéal de la finesse et de la grâce dans la plaisanterie ? Ce serait à discuter. J'ai choisi cet exemple, parce que le procédé y est grossièrement visible : il s'agit d'extravaguer logiquement. Comme le dit M. Jules Lemaitre, ce sont des inventions de fou dialecticien. C'est aussi méthodique que déraisonnable. On se propose d'amener des formules qui soient d'un côté absurdes et de l'autre naturelles, absurdes par leur sens, naturelles par la dé-

duction qui les impose. Quand elles sont à la fois assez absurdes et assez naturelles, le rire éclate.

Que font maintenant les poètes comiques ? Ils font prononcer par un personnage un mot qui, pris en lui-même, est déraisonnable, et qui cependant semble tout simple, dès qu'on songe au caractère de ce personnage. Quand Alceste dit : « J'aurai le plaisir de perdre mon procès, » il dit quelque chose d'extravagant : un homme sensé ne peut prendre plaisir à perdre son procès. Mais, étant donné le caractère, le mot est si simple qu'il était presque prévu. — Quand Argan, au moment de contrefaire le mort pour mettre sa femme à l'épreuve, demande : « N'y a-t-il point quelque danger à contrefaire le mort ? » il dit quelque chose d'insensé, qui cependant paraît tout naturel, venant du Malade imaginaire. — Rappelons-nous aussi les vers d'Orgon :

Et je verrais mourir frère, enfans, mère et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela.

Ne retrouvons-nous pas là la double face que nous avons trouvée partout ? Ces mots, pris en eux-mêmes, sont absurdes ; et dès qu'on songe aux caractères d'Orgon et de Tartuffe, ils sont terriblement naturels. Par le sentiment qu'ils expriment, ils sont d'une extravagance féroce ; par l'idée qu'ils veulent exprimer, ils sont d'une simplicité naïve. Comme déclaration de principes, ils sont tellement inhumains qu'ils en sont déraisonnables ; comme peinture involontaire de la fausse religion, ils sont tellement justes qu'ils en sont niais.

On pourrait multiplier les exemples : passer en revue tous les mots bouffons, ou spirituels, ou comiques. Partout on retrouverait cet élément, seul constant dans la diversité des cas : sous le baroque nous apercevons l'habituel, sous l'absurde le normal, sous le surprenant le déjà vu et le souvent vu. Nous reconnaissons dans un fait imprévu un fait vulgaire ; un objet qui échappait à notre raison rentre de lui-même dans une catégorie familière. — La loi du rire nous apparaît donc sous cette forme provisoire : *Ce qui fait rire, c'est ce qui est à la fois, d'un côté, absurde, et de l'autre, familier.*

III

Mettons cette hypothèse à l'épreuve. Cherchons si elle ne serait pas démentie par certains faits, comme les théories exposées au début. Assurons-nous que cette cause est la vraie cause : qu'il suffit de la supprimer pour supprimer le rire, de la faire varier pour que le rire croisse ou décroisse.

Une observation facile à faire nous prouvera qu'il suffit de la supprimer pour supprimer le rire. Il arrive souvent aux esprits lents, il nous arrive à tous quelquefois de *rire en retard*, de rire quelques instans après le mot plaisant. Sur le moment nous n'en avons pas ri, nous n'en avons pas vu le double fond, le double sens; il nous avait tout au plus paru bizarre, imprévu; nous n'avions pas compris. Or à quel moment rions-nous? C'est quand nous apercevons la seconde face du mot, quand nous voyons que ce mot bizarre était un mot tout simple, qu'il tombait juste, qu'il était inévitable. Alors nous nous disons: « Ah! c'est vrai! » et nous éclatons de rire.

D'autres expériences seront encore plus décisives. En voici une que nous avons déjà esquissée. Relisons le *Roland* que nous citions tout à l'heure en supprimant maintenant le rôle du souffleur: nous ne rions plus; nous serons comme le public lui-même. L'auteur ne s'y est pas trompé; il ne dit pas que le public rit des inepties du comédien: le public est ahuri, puis irrité; il siffle, il demande des excuses. Et en effet, si on coupe le rôle du souffleur, il ne reste qu'une morne extravagance. — Voilà une expérimentation en règle, et la *méthode de différence* est ici tout entière: nous laissons les paroles baroques, mais nous ôtons ce qui les rend naturelles; toutes choses égales d'ailleurs, nous supprimons seulement une des faces de chaque mot: le rire cesse. — Donc les deux faces étaient nécessaires.

Voici une expérience analogue: Arrivons au théâtre pour le second acte seulement du vaudeville. Nous aurons sous les yeux une situation bouffonne; nous entendrons des mots bouffons. Tout le monde rira autour de nous: nous, nous ne rions pas, si ce n'est par sympathie. C'est que nous verrons seulement un côté de la situation et un côté de chaque mot: le côté baroque; l'autre nous échappera, parce que les *préparations* nous ont manqué. — Dès lors la cause du rire n'existe plus pour nous: les scènes ne sont pas pour nous, comme pour nos voisins, à la fois absurdes et naturelles. — Hâtons-nous d'ajouter que la même impression se produit parfois, se produit même très souvent, quoiqu'on ait entendu le premier acte du vaudeville. Il y a des vaudevilles lugubres, il y en a même un très grand nombre. Pourquoi sont-ils lugubres? C'est précisément parce qu'ils ne sont pas assez fantaisistes, ou parce qu'ils ne sont pas assez clairs. Tantôt l'auteur n'a pas tiré de sa donnée des conséquences assez imprévues; tantôt il ne les a pas tirées avec assez de clarté: on ne voit pas assez comment ces conséquences imprévues sont naturelles. Trop de complication, comme trop de simplicité, nuit. Dans un cas comme dans l'autre, en effet, la cause du rire reste incomplète:

ou bien c'est l'absurdité qui manque, ou bien c'est le naturel.

De même, pourquoi ne rit-on pas ou rit-on peu des tours d'escamotage et des exercices de cirque ? C'est aussi que l'une des deux conditions fait défaut. Un escamotage est un fait insolite, absurde, contraire à toutes les lois connues ; mais on ne voit pas en quoi il est naturel : il reste mystérieux, on a beau le tourner et le retourner, on n'aperçoit aucun fait familier auquel on puisse le ramener. L'étrangeté de l'effet produit est visible, non sa simplicité : voilà pourquoi on ne rit pas. — Si au contraire le tour est mal fait et que le truc paraisse, on rit : en effet, les deux faces exigées sont maintenant réunies.

C'est pour la même raison qu'un acte hautement moral, un dévouement sublime ne fait pas rire : cet acte est imprévu, insolite ; mais à aucun point de vue il n'est familier ou banal ; — pour la même raison aussi qu'un coup de théâtre ne fait pas forcément rire : c'est que, bizarre ou même absurde d'un côté, il est, de l'autre, non pas familier, mais rare ou tragique ; — pour la même raison encore que la plupart des calembours sont tristes : imprévus d'un côté, ils ne tombent pas assez juste de l'autre ; — pour la même raison enfin que la médisance est souvent morne : c'est que ses révélations ne sont pas toujours imprévues, et parfois qu'elles le sont trop.

Ainsi il suffit de supprimer la cause présumée pour supprimer le rire. Donc la cause présumée est la vraie cause.

Suffit-il maintenant de faire varier la cause pour que le rire croisse ou décroisse ? Les faits suivans semblent le prouver. — D'abord un vaudeville est d'autant plus plaisant que la situation et les mots sont à la fois plus baroques et plus prévus. Un calembour est d'autant plus drôle qu'il est plus inattendu et plus naturel. L'idéal, c'est la parfaite absurdité alliée à la parfaite évidence. Il est inutile d'insister : ces faits sont maintenant assez éclaircis.

Il y a diverses circonstances qui augmentent, qui favorisent le rire. Chacun l'a remarqué, un même objet nous fait plus ou moins rire suivant les jours : hier on riait pour des riens, aujourd'hui on est difficile à *dérider*. De ces circonstances qui favorisent le rire, les principales sont : le bien-être physique, l'enfance et la jeunesse, le sentiment d'un succès ou d'une victoire qu'on vient de remporter, d'un danger auquel on vient d'échapper. — Ces faits, d'expérience commune, sont-ils d'accord avec notre loi ?

D'abord le bien-être corporel dispose à rire : par exemple, un bon dîner, l'excitation physique du grand air, de la marche, du jeu, ont une évidente influence. — Beaucoup de gens en sont

frappés et en concluent que la cause du rire est purement physique, qu'on perd son temps à la chercher dans l'esprit. Je crois qu'ils se trompent : l'état physique favorise ou empêche le jeu de la cause ; il n'est pas la cause. — En effet, pourquoi le bien-être corporel nous dispose-t-il à rire ? C'est qu'il rend l'esprit plus libre et plus agile. Lorsque aucune sensation pénible ne monte des profondeurs de l'organisme, lorsque tous nos rouages jouent bien, lorsque rien n'y grince, notre esprit se meut avec plus d'aisance. Nous voyons plus vite ce qu'il y a d'insolite dans les objets, plus vite aussi ce qui s'y trouve de familier. Si nous rions plus, c'est que les deux faces des choses plaisantes nous apparaissent plus facilement.

Nous savons aussi que dans l'enfance et la jeunesse on rit davantage. Pourquoi ? C'est que, dans l'enfance, l'esprit, plus neuf, trouve plus de choses insolites. L'enfant n'a pas encore d'habitudes fortes : il n'a pas encore pris de plis ; tout lui paraît nouveau, tout étonne sa vue ; rien n'est, pour lui, comme pour nous, régulier, prévu, normal, banal. De toutes parts s'offrent à lui des objets étranges, vite ramenés d'ailleurs à des cas connus. — De même, pendant toute la jeunesse, l'esprit, plus souple et plus rapide, perçoit plus vite le bizarre, et sous le bizarre, le familier.

Les femmes rient généralement plus que les hommes : c'est qu'elles ont l'esprit souple comme celui des jeunes gens, et clair comme celui des enfants.

Enfin le succès, la victoire, nous disposent à rire davantage. Le fait est si frappant que certains philosophes y ont cherché la cause même du rire : Hobbes (1) entre autres. Cependant la joie du succès n'est pas la cause : elle favorise l'action de la cause. Ce qui est vrai c'est que le succès stimule notre esprit, lui donne une légère ivresse : alors plus excités, nous voyons plus vite et reconnaissons mieux. — Le sentiment qu'on vient d'échapper à un danger grave produit une sorte de griserie analogue.

Inversement, les esprits lourds, épais, opaques, rient peu. Le rire marque parfois une insuffisance d'esprit : c'est l'inaptitude à rire qui marque la vraie indigence. — Une gêne physique paralyse le rire : l'esprit n'est plus assez libre pour rebondir de l'absurde dans le familier avec assez d'aisance. — Un échec, une déception, chassent la gaité : occupés à revenir sur nos faux pas, absorbés dans la pensée de notre faiblesse, nous n'avons plus la vue assez claire et assez prompte. — De même l'angoisse d'un danger imminent sèche les sources du rire.

(1) « Le rire est un orgueil soudain, naissant de la perception soudaine d'une supériorité de notre être, comparée aux infériorités des autres ou à notre faiblesse antérieure. »

Ainsi, plus un objet paraît à la fois insolite et familier, plus on rit. Moins on est capable de sentir l'insolite et le familier, moins on rit. — Les degrés du rire correspondent donc aux degrés de la cause présumée : la cause présumée est donc la vraie cause.

Telle est la loi du rire. Il faut et il suffit qu'un objet, un fait, un mot, soient d'un côté absurdes et de l'autre familiers, pour que le rire ou l'envie de rire se produise. — Nous voyons maintenant ce qu'il y avait de vrai dans les théories du début : — oui, ce qui fait rire, c'est bien un contraste, mais c'est le contraste entre l'absurdité apparente d'un fait et sa réelle banalité ; — oui, ce qui fait rire c'est bien une *dégradation*, mais c'est cette *dégradation* spéciale d'un objet simple qui se présente sous des espèces absurdes ; — oui enfin, ce qui fait rire c'est bien la joie, mais c'est la joie spéciale de retrouver la raison dans l'absurde même (1).

Quelle est donc la nature psychologique du rire? Notre esprit est une activité dont la fonction est unique : faire rentrer les objets nouveaux dans des catégories connues. L'intelligence humaine ne fait jamais autre chose. — Quand un objet ne trouve place dans aucune catégorie, il échappe entièrement à notre pensée : par exemple, les mots d'une langue que nous ne savons pas : c'est l'incompréhensible. — Quand un objet trouve place à la fois dans deux catégories qui s'excluent, il choque notre pensée : par exemple un triangle qui aurait quatre côtés : c'est l'absurde. — Quand un objet entre franchement dans une catégorie, nous éprouvons la satisfaction calme de penser, de connaître : c'est le rationnel. — Quand un objet, d'un côté est absurde, et de l'autre trouve une place toute marquée dans une catégorie familière, la pensée éprouve comme une secousse spasmodique : c'est le rire.

CAMILLE MÉLINAND.

(1) On trouverait de même beaucoup de vrai dans d'autres théories que nous ne pouvions toutes discuter. Il y en a une cependant que nous tenons à indiquer : c'est celle qu'un avocat à la cour d'appel de Paris, M. Philbert, dans un livre un peu mêlé, mais intéressant et riche, sur *le Rire* (1883), a exposée avec entrain. D'après lui, le rire est produit par une erreur aussitôt rectifiée. On voit tout de suite ce qu'il y a là de vrai et de faux.

SANCTUAIRES D'ORIENT

II ⁽¹⁾

L'ÉGYPTE ANCIENNE SON SYMBOLISME ET SA RELIGION

I

LES PYRAMIDES, MEMPHIS, ABYDOS

Si moderne qu'elle soit, notre âme a deux patries intellectuelles : la Judée et la Grèce. A la première nous devons notre conscience religieuse et morale, à la seconde notre conception de l'art, de la science, et de la philosophie. Mais l'esprit humain ne s'arrête pas dans sa conquête de l'espace et du temps ; à mesure qu'il marche, son horizon s'élargit en arrière comme en avant. Il y a cent ans déjà que l'Occident a vu poindre deux colosses derrière l'Acropole et la montagne de Sion, et ils n'ont fait que grandir d'année en année. Ce fut d'abord la pagode hindoue. Lentement on la vit surgir d'une inextricable forêt vierge de poésie avec ses monstres et ses dieux multiples, ses labyrinthes et ses cryptes, ses ascètes violens, ses danseuses sacrées, ses brahmanes subtils et profonds ; temple gigantesque, grouillant de vie, que couronnait le Bouddha immobile, les mains jointes, les yeux fermés par la puissance de sa méditation, l'âme figée dans son Nirvana. —

1) Voyez l'*Égypte musulmane* dans la *Revue* du 15 novembre 1893.

Puis, ce fut le tour de la pyramide égyptienne. Elle apparut brusquement sous la lumière crue du désert, en sa nudité géométrique, et assis à côté d'elle, énigme des âges préhistoriques, le sphinx immémorial.

Ces deux vieilles civilisations n'ont d'abord intéressé que les érudits et les curieux. Mais voici que, depuis une vingtaine d'années, elles commencent à hanter l'imagination du public lettré, les rêves des poètes et la pensée des philosophes. Invinciblement elles nous attirent comme des sources nouvelles d'émotion et de sagesse, de poésie et de mystère. Quiconque médite aujourd'hui sur l'origine de la science, de la religion et de l'art, ne s'arrête plus à Athènes ou à Jérusalem : il prend le chemin de l'Inde ou de l'Égypte. D'où vient cependant que la plus accessible de ces deux civilisations, la mieux conservée dans ses monumens, celle dont on a presque intégralement reconstitué la chronologie et les mœurs, nous reste plus étrangère que l'autre, dont la littérature est un chaos de métaphysique et de mythologie? Pourquoi, malgré tant de sarcophages ouverts et d'inscriptions déchiffrées, le génie de l'Égypte est-il pour nous comme une lettre morte et un tombeau fermé?

Si nous consultons sur ce point l'écrivain qui représente le mieux la surface ondoyante de l'esprit contemporain, l'historien critique et penseur qui a exercé sur les dernières générations l'influence la plus subtile et la plus étendue, sa réponse sera aussi nette que caractéristique. Selon Ernest Renan, la race égyptienne a manqué non seulement du don poétique et créateur qui est le splendide apanage des races indo-européennes, mais encore du sens métaphysique et religieux. « L'Égypte, dit-il, est une Chine née mûre et décrépète, ayant toujours eu cet air enfantin et vieillot que révèlent ses monumens et son histoire... terre de la conscience claire et rapide, mais bornée et stationnaire. » En un mot pour Renan, le peuple égyptien n'a eu ni l'instinct du beau ni celui de la science : il a manqué d'idéal. C'est « une race plate, un pauvre peuple, conservateur étroit, gardien inintelligent de lettres mortes (1). »

A première vue, ce jugement paraîtra d'une sévérité excessive à ceux qui ont reçu une forte impression du sphinx de Gizeh, du temple de Karnak ou des bas-reliefs d'Abydos. Il semblera injuste et superficiel, si on pénètre un peu plus avant dans les monumens de la littérature et de la religion égyptiennes. Lisez les hymnes au Nil et au soleil d'Ammon-Râ. Certes, ils n'ont pas la grâce vivante, le charme exquis et passionné de la

(1) *L'Égypte ancienne* dans les *Mélanges d'histoire et de voyage*.

poésie grecque, mais ils résonnent avec la solennité et la majesté hiératique d'un chant religieux qui sort du fond d'un sanctuaire. Essayez ensuite de soulever un premier voile du *Livre des morts* et vous serez frappé de la conception pénétrante de l'âme qui s'en dégage. Considérez encore la doctrine secrète des prêtres de Thèbes en son monothéisme trinitaire, regardez l'illustration magnifique qu'en fournissent les temples de Dendérah et d'Edfou dans leur architecture comme dans leurs plafonds peints, et vous vous convaincrez que l'Égypte a produit une théogonie, une cosmogonie, et une psychologie originales. Saisissant enfin l'unité de conception qui rejoint ces trois domaines, vous affirmerez sans crainte que l'Égypte eut une science des principes, une vue profonde de l'univers et de l'homme, dont le mythe d'Isis et d'Osiris nous offre l'expression poétique, le sommet et la fleur.

Si, après avoir fait la synthèse du panthéon égyptien, nous découvrons le sens éternel et universel des grands symboles qu'il a légués au monde, la raison de la condamnation sommaire prononcée sur lui par l'éminent auteur des *Origines du christianisme* nous apparaîtra clairement. Idéaliste en art, Renan fut naturaliste et positiviste en philosophie, en quoi il représente avec éclat l'esprit dominant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour lui la vérité ne réside point dans les principes immuables d'une pensée divine plus ou moins imparfaitement reflétée par la conscience humaine, mais dans l'éternel devenir et dans le progrès indéfini de l'expérimentation historique. En effet, si l'Absolu est la chimère de l'Inconnaissable, il ne peut y avoir de vérité que dans le relatif. « L'âme est une résultante des forces du corps (1) » qui se dissout avec lui. Quant à Dieu, « s'il n'est pas encore, il sera peut-être un jour » sauf à disparaître le lendemain par le premier accident cosmique (2). C'est pourquoi la Science et la Religion, la Raison et la Conscience se posèrent dans l'esprit de Renan et de son école comme deux catégories nécessaires de l'esprit humain, mais aussi comme deux adversaires irréconciliables, éternelle antinomie dont la solution n'est qu'abstraction vide ou superstition grossière.

Or, ce qui fait la beauté et la grandeur de l'Égypte, c'est justement ce que nie l'école positiviste, c'est-à-dire l'idée de l'Éternel et le sentiment de l'Immuable qui s'exprime dans toute sa civilisation. Cela nous explique d'un seul coup l'incompréhension et le mépris de cette école pour la terre d'Hermès. Si l'Inde s'est noyée dans le rêve de l'Infini, l'Égypte s'est murée dans l'idée de l'Absolu ; rôle austère et ingrat entre tous, mais de la plus haute

(1) Article sur Cousin, *Essais de morale et de critique*.

(2) *Dialogues philosophiques, Avenir de la Science*.

importance. Pétrifiée dans ses institutions théocratiques, incapable elle-même d'évolution progressive, l'Égypte n'en a pas moins été l'institutrice des deux grandes religions qui ont fait la civilisation occidentale ; c'est dans l'enseignement secret de son puissant sacerdoce que les initiateurs de la Judée et de la Grèce ont trouvé la lampe des principes dont la flamme, avivée par leur inspiration personnelle, répandue en torches ardentes par des races plus jeunes, devait inonder le monde de lumière. L'idée monothéiste et la règle morale, clef de voûte de l'édifice de Moïse, des prophètes et d'Israël, étaient enseignées depuis des siècles dans les sanctuaires d'Ammon-Râ. Les idées dominantes de la cosmogonie des Grecs sont contenues dans celle des Égyptiens. Leur doctrine sur l'âme et sur la vie ultérieure, leur conception des rapports de l'homme et de la divinité, se rattachent aux mystères d'Isis et d'Osiris.

Historiquement l'Égypte est donc le sanctuaire des principes qui renferme l'arche des idées mères et des symboles générateurs. Saluons en elle l'aïeule vénérable du monothéisme judaïque comme du polythéisme grec. Les deux fleuves de connaissance qui coulent séparés en ces deux civilisations, mais qui par un immense circuit tendent à se rejoindre aujourd'hui, à savoir : la religion monothéiste et la conscience morale d'une part, la science rationnelle et l'art de l'autre, nous apparaissent en Égypte réunies à leur source en une cataracte qui tombe d'un seul sommet, comme le Nil du sein de la déesse Nout.

Ce haut exemple de l'unité primitive de la science et de la religion prend un intérêt palpitant et tout actuel lorsqu'on se rend compte des courans divers qui agitent la pensée contemporaine depuis une dizaine d'années. La lutte entre les deux principes est plus ardente que jamais. Il fut un temps où la religion opprimait la science au nom de l'autorité et de la tradition : aujourd'hui la science victorieuse est près d'opprimer l'âme et l'esprit au nom de l'instinct et de la matière. Aussi la réaction irrésistible a-t-elle commencé. Nous avons entendu la jeunesse attaquer les conclusions désolantes de la science matérialiste, les uns au nom de la liberté du rêve, de l'inextinguible soif de poésie et d'idéal qui fait le fond de l'âme humaine, les autres au nom de la conscience morale, d'autres enfin au nom de l'intuition qui seule perçoit les vérités supérieures. Tous étaient dans leur droit, tous annonçaient la revanche de Psyché. Nous avons vu ensuite les Tolstoi et les Ibsen battre en brèche les conséquences sociales de notre culture purement scientifique. Nous avons vu enfin l'art triomphant de Richard Wagner s'édifier aux incantations de la musique sur les bases d'un idéalisme transcendant, diamétralement opposé aux conclusions de la science actuelle. Aujourd'hui

le mysticisme coule à pleins bords et roule au milieu de nous des flots troubles et orageux. Mouvement légitime, nécessaire, d'immense portée. Il se tromperait cependant s'il croyait pouvoir ébranler la citadelle de la science. Il ne peut rien sur sa base ; il pourra beaucoup sur sa méthode et son objet. Il la forcera à élever son observatoire en assises grandissantes. La science est indestructible dans son principe, mais il faut qu'elle soit complète. A la science de la matière ajoutons celle de l'âme et de l'esprit, et ces deux dernières sont encore dans l'enfance chez nous. La Vérité est une ou elle n'est pas. Si la science et la religion, si la nature et la morale, si l'univers et l'homme sont deux termes irréductibles et sans principe supérieur, ils sont faux l'un et l'autre, pure chimère et néant. La science abstraite est un verbe inanimé ; elle isole et disperse. Mais la Sagesse, qui est la science de l'Amour appliquée à l'âme et à l'humanité, unit et concentre ; elle est le verbe vivant. Rendons justice à la science moderne, fille de Bacon et de Descartes, de s'être établie sur le roc de l'expérience et de la raison. Ainsi elle a pu mesurer les pieds de la grande Isis. Il lui reste à remonter au cœur et à la tête de la déesse.

En ces conjonctures et grâce à cette orientation nouvelle de l'esprit contemporain, l'Égypte ancienne prend une importance inattendue à nos yeux. Placée comme un phare entre l'Asie et l'Europe, entre l'Orient et l'Occident, elle en éclaire les routes les plus lointaines. Par-dessus tout, la doctrine des temples d'Osiris, d'Isis et d'Ammon-Râ nous apparaît comme un haut symbole, comme un exemple prophétique de l'unité primordiale et finale de la science et de la religion.

Pourquoi ces pensées mères me reviennent-elles aujourd'hui et pourquoi suis-je forcé de les écrire presque malgré moi, alors que j'aimerais bien mieux m'échapper dans la liberté des images et des rêves ? Elles m'ont obsédé au cours d'un voyage sur le Nil, en présence des monumens de la terre des Pharaons. Depuis mon retour, la lecture des admirables travaux de nos savans m'a confirmé plus d'une fois dans ces idées. N'étant pas égyptologue, je ne saurais avoir la prétention d'apporter les preuves complètes et définitives à leur appui. On verra simplement dans ces pages comment elles peuvent naître intuitivement des impressions vivantes d'un voyageur attentif. Puissent du moins ces souvenirs communiquer à quelques-uns de mes lecteurs un rayon de la force et de la sérénité qui émanent encore des temples augustes de cette terre ensoleillée !

I. — LES SYMBOLES PRIMORDIAUX : LA PYRAMIDE ET LE SPHINX

La tradition antique et moderne a fait instinctivement de la Pyramide et du Sphinx les symboles de l'Égypte. Ce sont ses armes parlantes dans la mêlée des religions. Aujourd'hui que cette civilisation a disparu depuis près de deux mille ans, ces monumens la représentent et la résument encore à tous les yeux comme les signes mystérieux et sûrs d'une idéographie universelle. Ces deux symboles sont, à vrai dire, le point de départ et la synthèse primitive de la religion égyptienne. En y joignant un troisième emblème, le disque ailé du soleil, nous aurons serré en un faisceau les clefs de l'Égypte sacrée. Comme pour mieux nous prouver que ce sont des signes essentiels et très anciens, leur trinité grandiose se présente à nous en un groupe saisissant, taillé en traits gigantesques, au seuil du désert, sur le plateau rocheux de Gizèh, là même où l'on a trouvé les plus vieilles inscriptions de l'ancien empire et des premières dynasties.

Elles règnent encore sur le pays et de loin elles hantent l'habitant comme le voyageur, les vieilles pyramides de la chaîne libyque, marquant les nécropoles de Zaouyet-el-Aryan, d'Abousir, de Sakkara et de Daschour. De la crête poudreuse du Mokkatam comme des quais populeux de la ville, de la pointe de l'île de Raoudah comme de la dahabièh qui remonte le fleuve, on les aperçoit noires, jaunes ou pourpres, selon l'heure du jour, mais immuables dans leur forme triangulaire, sentinelles de pierre montrant le chemin de la haute Égypte. Vues du port du vieux Caire, celles de Gizèh ressemblent à trois tentes étagées en coulisse, l'une derrière l'autre. Mais on passe le magnifique et vaste pont en fil de fer de Kasr-el-Nil et les superbes allées de sycomores de Gézirèh; on traverse l'autre bras du fleuve, et l'on s'engage sur la grande chaussée plantée d'acacias qui s'en va droit sur la pyramide de Chéops. Celle-ci commence à grandir, cachant presque ses sœurs rivales dérobées derrière elle. Les marchés de fellahs, qui animent les bords de la chaussée avec leurs ânes, leurs tas d'oranges et de cannes à sucre, ont disparu. On ne voit plus des deux côtés que l'immense plaine verte et germinante; terre fertile d'alluvion, si vaste, si uniforme, que fleuves, canaux, villages et jardins s'y confondent et s'y noient sous la royauté de la grande ligne horizontale. Mais devant nous, entre les feuillages touffus des arbres, se lève démesurément le colossal mausolée. Brusquement la verdure cesse, et la pyramide se dresse seule, libre, imposante dans le ciel clair, sur le plateau nu où monte un chemin de sable blanc.

Une trentaine de Bédquins s'abat comme une nuée d'éperviers

sur la voiture, qui s'arrête. Ils l'entourent en vociférant dans toutes les langues. L'un offre son âne, l'autre son chameau, le troisième des antiquités. Ils montent sur le marchepied de la voiture, vous saisissent par le bras; chacun veut s'emparer de vous. Vous avez mis le pied sur leur domaine, et, bon gré mal gré, vous leur appartenez. Cette tribu, gouvernée par un cheik, exploite la pyramide à son profit, depuis les temps anciens, par ce droit immémorial qui fait que les nomades sont les rois du désert et considèrent tout ce qu'il renferme comme leur propriété. Malgré leurs yeux rapaces et leurs mains voleuses, je ne me défends pas d'une secrète sympathie pour ces enfans du désert, éternels errans, sans demeure et sans lit. Ne sont-ce pas les vieux frères des Celtes? A leur assaut, on se sent comme ressaisi par cette grande vague de la race blanche qui vint couvrir jadis tout le nord de l'Afrique et qui s'est conservée plus ou moins intacte jusqu'à ce jour malgré de fréquens mélanges avec le sang noir. Ceux qui gardent en ce moment la pyramide viennent, les uns de Tunis, les autres de Tripoli, d'autres des oasis libyennes. Tous jolis à voir avec leur chemise blanche et le châle noir dont ils se coiffent pittoresquement, tous souples et fins comme des panthères. On rencontre parmi eux le plus pur type aryen, sourcils arqués, yeux clairs et hardis, mais aussi tous les genres de métis par le croisement avec les tribus abyssines, nubiennes et nègres. Cela fait une palette de visages depuis le blanc basané à travers l'olivâtre jusqu'au noir d'encre. Quelques-uns ont des museaux de chien ou de chacal. Horde flottante du désert libyen, aujourd'hui pillards sauvages, demain bons enfans rieurs et spirituels.

La bande crierde nous suit sur le chemin qui monte vers la pyramide. Deux petits Bédouins m'accompagnent obstinément. L'un m'offre une figurine d'Osiris en basalte noir, l'autre une Isis oxydée toute bleue. Ces deux amulettes me rappellent les deux paroles que l'on murmurait au seuil des initiations égyptiennes : « Prends garde! Osiris est un dieu noir. Qu'Isis, la bonne déesse, te protège! » Mais je n'ai guère le temps de réfléchir au sens de ces mots obscurs. Car nous voici au pied de la montagne en pierres de taille. L'escalier gigantesque émerge royalement des vagues sablonneuses du désert labouré et bouleversé par le vent. Trois Bédouins vous appréhendent au corps, vous hissent de bloc en bloc; et l'on grimpe essoufflé, mais enlevé malgré soi, comme un ballot par un treuil, sur ces marches qui ont environ un mètre de hauteur. De la petite plate-forme du sommet, l'œil redescend, non sans vertige, les degrés de la pyramide qui recouvrirait comme une cloche Saint-Pierre de Rome, et dont les blocs alignés feraient, dit-on, le tour de la France.

La vue est unique en son genre. Planant à la limite du désert, l'œil embrasse deux régions qui se heurtent et se découpent l'une sur l'autre d'un violent contraste. D'un côté, la vallée du Nil étale en tapis d'émeraude ses verdures savoureuses, rayées de canaux d'argent et semées de villages, nids d'oiseaux, sous leurs touffes de palmes. La ville du Caire est couchée à l'horizon en sultane paresseuse, appuyée au Mokkatam, ayant pour couronne la citadelle et pour aigrette la mosquée de Méhémet-Ali. Le Nil coule majestueusement à ses pieds, père et roi de la contrée qu'il arrose. On comprend que les anciens prêtres de l'Égypte en aient fait un dieu, symbolisant l'idée même de la vie. « Salut, ô Nil, s'écrient-ils, toi qui t'es manifesté sur cette terre — et qui viens en paix pour donner la vie à l'Égypte ! — Dieu caché qui amène les ténèbres au jour où il te plaît de les amener — irrigateur des vergers qu'a créés le soleil — tu abreuves la terre en tout lieu — voie du ciel qui descend... S'il décroît, dans le ciel les dieux tombent sur la face, les hommes dépérissent... Il prépare les biens des pauvres — il boit les pleurs de tous les yeux et prodigue l'abondance des fruits. » Mais tournons-nous vers l'ouest. Après ce tableau riant de vie, quelle image de mort, fauve, nue et sauvage ! Jusqu'à l'horizon les collines de sable déroulent leurs vagues convulsées en cassures jaunes et brunes, grises et mauves.

C'est l'océan du désert, plus terrible que l'autre parce qu'il est immobile. Pas un brin d'herbe, pas un arbuste : à perte de vue, des pyramides, des tombeaux, des ossemens qui blanchissent. On est saisi par le frisson du temps destructeur. Mais un sentiment d'orgueil lui succède, car l'homme a su donner à ces monumens funéraires un caractère d'éternité qui semble défier le temps et la mort elle-même. Chrétiens, barbares, Mamlouks, Arabes, Bédouins, archéologues, tous ont bêché et fouillé ces mausolées magnifiques. Ils ont à peine écorché leur surface : leur masse, leur forme, leur pensée est intacte. « Le temps, a-t-on dit, se moque des choses et les pyramides se moquent du temps. »

L'ascension et la descente de la grande pyramide suffisent pour rompre les genoux du voyageur, mais ce n'est que la moitié de l'épreuve et la moins dure, car il s'agit maintenant de pénétrer dans les flancs du monstre jusqu'au tombeau de Chéops. On sait avec quel art le pharaon réussit à barricader et à cacher sa demeure suprême. Non seulement l'entrée du tombeau était masquée par la surface uniforme du revêtement de granit, le couloir descendant était destiné à dérouter les futurs profanateurs, car il aboutissait à une fausse chambre inachevée et à un cul-de-sac. Le vrai couloir, conduisant au centre de l'édifice et au sarcophage du roi, avait été muré par un bloc de granit engagé dans la

voûte du couloir descendant. Pour découvrir le premier, le colonel Wyse dut se creuser un chemin vertical à travers la maçonnerie. Il pénétra ainsi dans la grande galerie ascendante. Encore trouva-t-il la chambre du sarcophage barrée par une plaque et quatre herse de granit qui en défendaient le vestibule. Ainsi fut découverte la haute chambre funéraire du pharaon Khoufou, de la iv^e dynastie, vivant environ quatre mille ans avant notre ère. Dans son sarcophage vide, on ne trouva qu'un peu de terre. Aujourd'hui cette exploration est plus aisée, mais l'effort qu'elle exige est toujours pénible. Un trou noir s'ouvre à la dix-huitième assise de l'escalier géant, à quarante-cinq mètres au-dessus du sol. Il est protégé par un fronton composé de deux énormes quartiers de roc formant un angle obtus. Le couloir n'ayant qu'un mètre de haut, on n'entre qu'en se baissant. Telles sont les fourches caudines de ce tombeau royal. A peine quelques entailles grossières dans la déclivité perfide des dalles luisantes. On glisse, on tombe, on avance en rampant, Enfin on roule dans une sorte de puits ténébreux. Plus de jour dans ce trou mal éclairé par les pauvres chandelles vacillantes que l'on tient en trébuchant. Beaucoup de voyageurs parvenus à ce point perdent courage et s'en retournent haletans, la tête congestionnée, vers l'issue où brille la lumière libératrice. Mais qui veut atteindre le cœur de la pyramide doit ramasser maintenant toutes ses forces. Il faut grimper et se tordre par une sorte de spirale pour gagner le couloir ascendant. Là, on avance le dos courbé, on recommence à ramper dans les ténèbres avec son lumignon. Une chaleur oppressante vous prend à la gorge; elle augmente à chaque pas, on étouffe. Il semble que la maçonnerie compacte de la pyramide vous pèse sur la poitrine et va vous écraser. Tout à coup le couloir s'élève. Un fil d'aluminium allumé éclaire une galerie majestueuse, haute de huit mètres dont les assises supérieures s'avancent en encorbellement. On respire, et l'on pourrait se croire à l'entrée d'un temple magnifique s'il y avait des marches taillées dans cette pente glissante. Mais ce ne sont que de légères entailles à la distance d'un mètre et l'on avance à grand'peine, avec des chutes fréquentes à moins de se faire soutenir par les Bédouins qui grimpent comme des chats dans ce corridor fantastique. Les pierres sans ciment sont si merveilleusement ajustées qu'on ne passerait pas une aiguille entre elles et que toutes les surfaces luisent comme des glaces. Enfin le chemin s'aplanit, on traverse le vestibule et on pénètre dans le caveau royal, long de dix mètres sur cinq de haut et de large. Il est entièrement nu. Pas une figure, pas une inscription sur les murs. Un sarcophage vide et mutilé, sans couvercle. La mort sans phrase. Ce refuge contre la destruction de-

vient ainsi le plus éloquent symbole du néant de toute matière et de toute chose visible. Deux soupiraux obliques, ménagés dans l'épaisseur de la pyramide, aèrent la chambre funéraire. L'un est exactement orienté sur l'étoile polaire.

Ce mausolée monstre, considéré à juste titre par les Grecs comme une des merveilles du monde, suppose une science architecturale de premier ordre. « Personne ne peut examiner l'intérieur de la pyramide, dit Fergusson, sans être frappé d'étonnement par l'admirable habileté mécanique qui a été déployée dans sa construction. Les immenses blocs de granit apportés d'Assouan à une distance de cinq cents milles, polis comme du verre et façonnés de telle sorte qu'on peut à peine découvrir leurs interstices ! Rien n'est plus merveilleux que l'extraordinaire quantité de science mise en œuvre dans la construction des chambres de support, au-dessus du plafond de la chambre principale, dans l'alignement des galeries en pente, dans la sage disposition des couloirs du vestibule et dans l'accord de toutes les parties de l'édifice. Elles sont toutes exécutées avec une telle précision que, malgré l'immense poids de l'ensemble, pas une pierre n'a cédé d'un pouce. Jamais, depuis ce jour, rien de plus parfait n'a été construit au point de vue mécanique. »

Voilà pour la puissance d'exécution. Mais toute forme architecturale exprime une pensée. Les Égyptiens sont les premiers et les plus forts symbolistes du monde. Ils n'ont jamais taillé une pierre sans y loger une idée. Ce monument qui résume leur génie et leur religion demeure énigmatique au premier abord. Toutefois, sa forme éveille sur-le-champ l'idée de l'Immuable et de l'Éternel dans sa formidable abstraction. Ce n'est pas l'image du Dieu vivant, mais la figure géométrique de la Loi, le pentaèdre de l'Absolu. Quant à l'intérieur, il déroute, il accable. Cette descente dans le noir, cette remontée laborieuse aboutissant à un caveau vide, quelle image condensée de la vie humaine, de cette poussée douloureuse au cœur du mystère qui semble finir au tombeau, dans la chambre du néant !

Mais sortons du sépulcre massif et cherchons d'autres signes qui nous aideront peut-être à comprendre la froide figure de l'Absolu. Avançons sur les grandes houles de sable qui vallonnent les abords de la pyramide. Voici s'ouvrir, à quelques pas, un grand puits carré large de huit mètres, profond de seize. On dirait une fosse aux lions ; ce n'est qu'une large sépulture (1). De qui ce tombeau ? On ne sait ; peut-être des prêtres qui desservaient le temple voisin d'Isis. Un Bédouin se laisse glisser avec une agilité

(1) Elle fut découverte en 1837 par le colonel Wyse. On l'appelle *Tombeau de Campbell*, du nom du consul général anglais d'alors au Caire.

de singe dans une rainure du puits, taillée en échelle. Parvenu au fond, il détache son turban et s'en sert pour balayer le sable. Aussitôt apparaît le couvercle d'un sarcophage géant. Une table de basalte porte, sculpté en bas-relief, le disque ailé du soleil. Les larges ailes de l'astre mystique, du phénix, sont étendues horizontalement. Deux serpens, entrelacés et enroulés au disque, redressent de chaque côté leurs têtes vigilantes. C'est le signe de Horus, le verbe solaire, le Dieu manifesté, l'Apollon égyptien, symbole capital et central de cette religion. Il se déploie au front des pylônes et des temples, sur la tête des Dieux et des Pharaons, sur les palais et les hypogées. Partout il flamboie comme l'esprit vivant à travers l'homme et la nature. Sa course, nous le verrons plus tard, illustre les voyages de l'âme et l'évolution de l'univers. Les deux serpens qui dardent leur tête hors du cercle de l'infini, et qu'on retrouve dans le caducée de l'Hermès grec, personnifient les deux mouvemens de l'Esprit éternel, son *respir* et son *aspir*. L'un souffle la vie à toutes les formes de la matière; l'autre boit les âmes qui reviennent au soleil divin. Luisant au fond de cette tombe, sur le basalte funéraire, au sein vierge du sable blanc, le soleil ailé de Horus n'a qu'un sens. Sa voix mâle résonne dans la langue universelle des symboles et domine toutes les autres, comme l'accord parfait résume toutes les harmonies. Elle dit : l'Esprit est Un ; l'Âme, son char vivant est immortelle, et sa vie à travers tous les mondes se nomme : « Résurrection ! »

Voilà une première réponse aux ténèbres intérieures de la pyramide. Mais passons au sphinx. Déjà sa croupe, d'une blancheur étrange, se dessine sous le plein soleil de midi. Il n'est pas entièrement dégagé des sables qui sans cesse essayent de le recouvrir, mais sa tête, encadrée des ailes du Kluft, émerge, colossale, des ondes du désert. Descendons le petit vallon pour regarder d'en bas et de face le monstre que les Arabes ont appelé *About-Hol*, le père de la Terreur. Là, toute sa grandeur apparaît. Il tient comme un petit temple entre ses pattes étendues; ce sont les trois stèles de Touthmès. Le nez est écrasé, mais l'arc superbe des yeux conserve à ce visage une expression unique de mélancolie dans la majesté.

Mieux qu'aucun dieu, celui-ci a gardé les secrets de son origine. Elle recule dans la nuit des temps, à mesure que les recherches avancent. Il ressort de la stèle trouvée par Mariette que le sphinx est antérieur à Chéops et probablement au premier des pharaons. En lui nous parle donc le plus vieux symbole de l'Égypte. Le sens qu'exprime sa forme et son orientation est confirmé par les textes lapidaires. Ils l'appellent le *Hou de Hor-*

em-Kou, c'est-à-dire le Gardien du Soleil levant. Il en est l'image et le témoin. Harmakouti, que les Grecs appelèrent Harmakis, personnifie la jeune lumière qui chasse les ténèbres. C'est le soleil de vie, le génie de toutes les renaissances, à la fois Ammon-Râ et Horus, l'Esprit divin et sa manifestation, dont le pharaon, lui aussi, devait être le fils, le Hor, l'incarnation vivante. Au temps de l'Ancien Empire, le sphinx, dont la face est tournée vers l'orient, était couronné d'un disque d'or. Quand le soleil du matin jaillissait de la chaîne arabe, son premier rayon allait frapper le disque et le visage du sphinx, qui resplendissait alors comme un soleil à face humaine, ou comme un dieu auréolé de flammes. Des coups de cymbale et des fanfares retentissaient dans le temple de granit et d'albâtre, aux piliers carrés et nus, et les prêtres vêtus de blanc, montant vers le sphinx par le dromos en pente douce, entonnaient l'hymne mâle et pur : « Tu t'éèves bienfaisant, Ammon-Râ Harmakouti. — Tu t'éveilles véridique, seigneur des deux horizons, — tu resplendis et tu flamboies, — tu sors, tu montes, tu culmines en bienfaiteur. — Les dieux et les hommes s'agenouillent devant cette forme qui est la tienne, ô seigneur des formes ! — Viens vers le pharaon, donne-lui ses mérites dans le ciel, sa puissance sur la terre, — épervier saint à l'aile fulgurante, — phénix aux multiples couleurs, — coureur qu'on ne peut atteindre au matin de ses naissances (1). »

Il est probable que les races, dont les civilisations précédèrent la domination de la race blanche sur la terre, adorèrent le dragon à cause de la terreur que les ptérodactyles antédiluviens inspirèrent aux premiers hommes. Celui qui osa placer une tête humaine sur un corps de lion, pour en faire un dieu, créa un symbole auguste. Trouva-t-on jamais une plus frappante image de la nature en évolution couronnée par l'humanité ? Tout ce que la science moderne nous dit en formules encore incertaines sur le développement des espèces et sur les origines terrestres de l'homme n'est-il pas ramassé dans cette image du sphinx ? Elle est là, cette nature terrestre, avec ses griffes cruelles et son corps puissant, appuyée sur le sable marin d'où sortirent tous les êtres, rivée au sol dur dont le limon est sa substance en travail ; mais que de noblesse, de calme et de conscience dans sa tête qui regarde le soleil levant de l'esprit et de l'éternelle vérité ! — Par quelle puissance s'accomplit l'immense travail qui fait pousser la tête du dieu sur le corps du lion terrible ? — Force aveugle, lutte pour la vie, sélection des forts, fatalité des milieux, disent les disciples de Darwin. Influx d'Isis, la grande âme du monde,

(1) Hymne découvert par Grébaut, traduction de Maspéro.

qui insuffle à la nature, aux genres, aux espèces, aux individus des âmes de vie et des principes intellectuels de plus en plus parfaits. — Ainsi pensaient les sages des temps anciens; ainsi penseront peut-être les sages des temps futurs, sans oublier que le problème a deux faces, qu'il faut envisager tour à tour et faire concorder, mais que la face essentielle et primordiale est celle de l'âme et de l'intellect.

Le sphinx a dû sa fortune à cette idée mère et à l'étrange famille qu'elle enfanta. C'est lui qui protège l'arche d'Israël sous la figure des Kéroubs. Des ailes colossales lui poussent en Assyrie. Il reluit « comme un métal qui sort du feu » dans les quatre animaux à tête humaine de la vision d'Ézéchiël, qui se meuvent sous la gloire de l'Éternel, et qui représentent les quatre ordres d'esprits faisant marcher la roue des mondes. Il franchit les mers et s'en va épouvanter la Grèce aux portes de Thèbes, dans la légende d'Œdipe. Enfin il devient la Sphinge. Des seins provocans se bombent sur sa poitrine, dressant sur la neige des chairs molles des fruits rouges et savoureux, pendant que ses griffes fouillent la chair humaine et que ses yeux rutilent de tous les rêves et de toutes les curiosités. Image de l'éternel-féminin dans sa duplicité infernale et céleste. Mais toujours se joue en lui l'union troublante de l'animalité sacrée et de la pensée divine. Son antique et virile sublimité intellectuelle ne se révèle qu'au plateau de Gizèh, où il gît en sa vétusté immémoriale. Si jamais les hommes bâtissent un temple à la science et à la religion universelle, l'architecte devra asseoir le sphinx mâle sur son seuil.

II. — LES RUINES DE MEMPHIS ET LE COLOSSE DE RAMSÈS II. — COUCHER DE SOLEIL SUR LE NIL.

Yalla! Yalla! crient les marins arabes pendant que nous démarrons du quai de Kasr-el-Doubarah. Nous sommes une vingtaine de voyageurs à bord du *Kahirèh*, un petit vapeur qui doit nous mener jusqu'à la frontière de Nubie et nous faire voir, en chemin, les principaux monumens de l'Égypte ancienne depuis Memphis jusqu'à Philæ. Le départ est gai, la matinée radieuse. Ciel de janvier, lustré comme nos avrils. Brise fraîche fleurant le printemps. A gauche, les rives populeuses du Caire regorgent de barques pressées les unes contre les autres comme des cigognes au repos. A droite, au delà de l'île de Gézirèh, une brume rose s'étend sur les pyramides. Des villas en ruine défilent et des terrasses verdoyantes de grenadiers.

Le Caire fuit derrière nous. Le fleuve devient si vaste qu'on ne voit plus que ses rives lointaines profilant leurs bouquets de

palmes en fines graminées. Les dahabièhs, qui sillonnent sa surface limoneuse et brillante, balancent leurs longues vergues gracieuses comme des mouettes, les unes chargées de sable, les autres de cannes à sucre. Nous voguons sur le large dos du dieu paisible et puissant, père de l'Égypte, et le vieux Hapi « que nul ne contient dans ses demeures, » comme dit l'hymne sacré, n'est pas plus encombré des modernes bateaux à vapeur qu'il ne l'était jadis des barques pavoisées des pharaons ou des lourds colosses de granit charriés de Syène.

A midi, nous stoppons à Bedrachin, village de fellahs sous une superbe plantation de dattiers. Sur la pente sablonneuse de la berge, une foule grouillante nous attend et nous salue de loin d'acclamations frénétiques. Elle est massée en deux groupes. D'un côté, toute la jeunesse du village, une centaine d'enfans de quatre à quinze ans, la plupart en chemise bleue. Quelques garçons complètement nus pataugent, sautent, gesticulent dans le limon noir en poussant comme un hurra formidable le cri infatigablement répété de : *bakchi...che!* De l'autre, une cinquantaine d'âniers avec leur bêtes attendent et interpellent les voyageurs avant même que le bateau n'ait abordé. Le drogman du navire va choisir les meilleures montures. Il écarte à coups de courbache les refusés, qui ne se donnent pas pour battus et reviennent à la charge. La bataille dure ordinairement une demi-heure dans un charivari d'injures et de vociférations. A toutes les stations du voyage, la scène se renouvellera en épisodes variés. Dans cette âpre lutte pour l'existence, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou la persévérance de ces bons âniers fellahs obligés de gagner ainsi leur vie, ou la patience de ces pauvres ânes qui reçoivent encore plus de coups que leurs maîtres, mais qui, dans ce déchaînement de brutalité humaine, représentent la douceur, la sagesse et peut-être le dédain transcendant, cher à quelques-uns de nos philosophes.

Une fois installés sur nos montures, nous traversons le village. C'est tout de suite une impression d'oasis et de vie tropicale. Des huttes en terre sèche sous de hauts dattiers. Ça et là des étangs. Mais ces habitations misérables sont dominées par la solennité et le murmure des palmes. Qui dirait que nous sommes ici sur l'emplacement du vieux Memphis, fondé par Ména, le premier des pharaons, environ cinq mille ans avant notre ère? Il n'est pas jusqu'à présent dans l'histoire humaine de date plus ancienne. Selon Diodore de Sicile, Ména était originaire de Thini près d'Abydos, le plus ancien, le plus reculé des sanctuaires égyptiens, premier centre du culte d'Osiris. Ména était probablement un pontife des Schésou-Hor. Il conçut l'idée grandiose

de bâtir une ville à la pointe du Delta, d'en faire un port ouvert, et de lancer ainsi la civilisation égyptienne vers la Méditerranée. Pour cela il commença par concentrer sous son autorité tous les nomes de la haute et basse Égypte. Il détourna ensuite le Nil de la chaîne libyque par la construction d'une digue. Il contraignit ainsi le fleuve à se creuser un nouveau lit et à féconder un autre morceau du désert en coulant au milieu des deux chaînes de montagnes. Pour protéger la ville contre les invasions, il l'entoura d'un lac artificiel. Ména consacra la cité à Phtah, le démiurge des élémens, qui pétrit et reforge les mondes dans son moule comme il avait lui-même pétri et reforgé l'Égypte dans le sien. Après quoi, il joignit l'uræus des rois à la tiare des grands pontifes et se fit couronner pharaon. Ainsi s'éleva Memphis, Mennefer « le Port des bons ». Elle avait six lieues de pourtour et régnait superbe entre son lac, le désert et le Nil. Le mur blanc de la forteresse royale, les rouges pylônes du Temple de Phtah et le colosse du Dieu dominaient au loin les campagnes et le fleuve. Il y avait un quartier des étrangers : on l'appela « le Monde de la vie ». Il retentissait jour et nuit du cri des marins, et plus tard des orgies de l'Astarté phénicienne. Cependant, on arrivait à la nécropole du désert par un vallon délicieux et solitaire que les voyageurs grecs comparent à la prairie des asphodèles dans les Champs élyséens. On traversait le lac sur des barques, et l'on arrivait au temple de Tefnout, aux portes de l'Amenti et de la Vérité, gardées par une statue de la Justice sans tête.

De la vaste cité il ne reste rien, pas même les fondemens. Au XIII^e siècle encore, Abdallatif admirait les ruines de Memphis, qui, dit-il, confondent la raison. Depuis, on a bâti le Caire avec ses débris, le Nil a recouvert la plaine de son limon, et une forêt de palmiers a poussé dessus. Mais, pareille à un bois sacré, cette forêt garde un trésor qui en dit plus sur l'âme de l'Égypte et sur la nature de son génie que ne le feraient peut-être les ruines accumulées de l'énorme capitale : c'est le colosse de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, le plus illustre des pharaons. Ramsès la fit élever en l'honneur de sa victoire de Kadesch, remportée sur les Khétas en Palestine. Dans cette bataille célèbre, chantée par le poète Pentaour et qui resta l'Iliade des Egyptiens, le courage et la présence d'esprit du jeune roi décidèrent de l'issue du combat. Huit fois, il traversa les rangs ennemis sur son char de guerre dont les chevaux s'appelaient « Victoire à Thèbes ! » Le poète, dont les vers, gravés sur les murs de plusieurs temples, sont parvenus jusqu'à nous, représente Ramsès enveloppé par les ennemis, abandonné des siens, invoquant son Dieu : « Je pense qu'Ammon vaut mieux pour moi qu'un million de soldats, que cent mille cava-

liers, qu'une myriade de frères et de jeunes fils, fussent-ils réunis tous ensemble ! J'ai accompli ces choses par le conseil de ta bouche et je n'ai pas transgressé tes conseils ! Voici que je t'ai rendu gloire aux extrémités de la terre. » Ammon répond : « C'est moi, ton père ! Je suis le seigneur de la force, aimant la vaillance ; j'ai reconnu un cœur courageux et suis satisfait. Ma volonté s'accomplira. » La statue de Ramsès a été retrouvée dans le lac de Bedrachin, presque intacte. Les pieds seuls ont disparu. Sa longueur totale était de dix mètres. On la voit maintenant couchée sur le dos, à l'ombre des palmes, près du lac tranquille. On a construit un petit escalier en bois qui enjambe la poitrine du colosse. Lorsqu'on monte sur la passerelle, on domine son visage, d'une blancheur éclatante comme du marbre de Carrare. Je n'ai rien vu d'aussi beau dans l'art égyptien. Ramsès porte la double tiare des pharaons, le pschent avec l'uræus. Cette tête, qui rappelle le type sémitique par la courbe du nez et la grosseur des lèvres, semble un portrait parlant. Rien ne peut rendre l'expression de jeunesse héroïque répandue sur toute la face, le noble sourire qui épanouit la bouche et dilate ces yeux pleins d'un clair courage et d'une grande pensée. C'est la candeur dans la force, la spontanéité dans la plénitude de la conscience. La main droite du roi tient la croix ansée ; sa gauche, le sceptre, comme pour montrer que la prêtrise de l'initiation religieuse doit précéder la puissance royale. La large poitrine porte en travers un bouclier surmonté d'une couronne, avec cette inscription : *Ramsès, favori d'Ammon, fils du Soleil, gardien de la vérité*. Les écailles d'une souple cuirasse moulent les reins étroits du lutteur. Cela donne l'idée d'un héros qui dépense joyeusement sa force exubérante au service d'une haute mission, et brillant de jeunesse éternelle. Ajoutez à cela le cadre majestueux des palmiers dont la forêt touffue environne le lac et dont les branches ombragent le superbe colosse, couché, — mais non endormi, — car il semble veiller toujours.

Je ne sais si Ramsès II eut ce rayon divin ; mais l'artiste de génie qui a sculpté ce bloc a certainement exprimé en lui l'idéal du pharaon, d'un roi de justice et de vérité, d'un héros identifié avec le dieu qu'il manifeste. Pour une fois l'art égyptien, brisant sa gaine hiératique, a devancé l'art grec et moulé l'idéal dans la vie. Aussi cette statue en dit-elle plus que tous les temples et tous les musées.

Après cette rencontre inattendue du géant d'un autre âge dont l'effigie donne la sensation d'une présence divine, toute la nécropole de Memphis m'a laissé froid. Les caves du Sérapéum, cette glorieuse découverte de Mariette, avec les énormes sarco-

phages des taureaux d'Apis embaumés et divinisés, m'ont paru la plus monstrueuse aberration du polythéisme et de l'exploitation théocratique. Gaies et vives cependant sont les impressions du tombeau de Ti. Rien de plus souriant que ces chambres mortuaires couvertes de peintures d'un réalisme naïf, fraîches galeries qui s'ouvrent sous le sable du désert et racontent au voyageur la vie égyptienne d'il y a quatre ou cinq mille ans : des scènes de labour, des offrandes de fruits et de fleurs, des barques et des rameurs, des chasses d'oiseaux et des poissons au milieu de gerbes de roseaux et de bouquets de lotus ; l'âge d'or de la vie agricole et patriarcale. Les inscriptions disent les emplois du défunt. Ti vivait sous la VI^e dynastie. Il était « l'un des familiers du roi, chef des portes du palais, chef des écritures royales, commandant des prophètes. » Sa femme était Nefer-Hotep, « palme et délice d'amour pour son époux. » Au-dessus des moissonneurs, qui dépicquent et récoltent le blé, on lit : « C'est ici la moisson. Quand il travaille, l'homme reste plein de douceur. » Après trois heures de chevauchée dans le désert, nous passons par des sables ondulés au pied de la pyramide de Sakkara, et nous rentrons dans la zone verte des terres cultivées. Là s'offre dans les champs un tableau de la vie primitive plus délicieux encore que ceux du tombeau de Ti. Toute la population d'un village de fellahs se repose dans l'herbe après sa journée de travail. Les fellahines sont accroupies en cercle, les jambes croisées, leurs nourrissons à cheval sur l'épaule ou pendus à la mamelle. Garçons et fillettes se vautrent en attitudes nonchalantes dans le trèfle dru, péle-mêle avec les moutons à long poil, ou dorment sur le flanc des brebis assoupies, qui grignotent des feuilles en rêvant.

Nous rentrons dans la forêt de Bedrachin sous la flambée du soleil couchant qui embrase les troncs des dattiers, et nous repassons entre le colosse couché de Ramsès et le lac assombri par le crépuscule : — Repose en paix sous tes palmiers, repose quelques mille ans encore, image marmoréenne des grands rois d'un autre âge. Ton règne glorieux de soixante ans n'est plus qu'une légende et tes victoires, gravées sur cent pylônes, nous laissent indifférents. A peine savons-nous ce qu'était un Pharaon ! Mais ton effigie, où respire une âme, parle plus haut que ta renommée. En elle se perpétue ce que l'humanité peut produire de plus grand, quand elle ramasse toutes ses puissances : la force dans la jeunesse, un sage dans un héros, un voyant et un athlète de la vérité. Non, je n'oublierai pas la blancheur de ton regard solaire ouvert sur l'azur !

Tout le monde s'est rembarqué. Le bateau reprend sa course et file sur la nappe tranquille. Memphis et sa nécropole, tout a

fui comme un songe, tout n'est plus qu'une masse d'ombre. Mais entre les troncs des palmiers, coule une fournaise d'or, et le couchant allume un incendie d'orange, de pourpre et d'indigo. L'atmosphère se bombe en cloche de cristal, saturée de lumière. Moment unique ; le bateau chemine toujours, mais si doucement qu'il paraît immobile à la surface du fleuve. C'est la rive qui a l'air de glisser comme le châssis d'un panorama. Maintenant le Nil est pareil à une immense lagune qui reflète les irisations du ciel, et des mirages naissent de son sein. On croirait flotter sur la barque d'Isis, entre deux immensités, si entre le ciel et son double liquide, la rive n'interposait sa ligne opaque comme une eau-forte où les silhouettes noires des palmiers lointains dessinent une végétation de lotus et de roseaux. Enfin, tout s'obscurcit. Le couchant n'est plus qu'un arc bas tendu sur l'horizon, une porte d'or qui pâlit dans la fraîcheur de la nuit. Déjà Orion brille de toute sa splendeur vers le zénith, et des constellations inconnues de nos zones apparaissent au sud.

Trois jours durant, je suis resté sous l'incantation de ces merveilleux couchers de soleil et de ces nuits magiques. Ni le spectacle toujours changeant des rives avec leurs rochers à pic et leurs villes arabes, leurs troupes d'ibis voyageurs et leurs vastes perspectives sur le désert blanc semé d'oasis ; ni les hypogées de Beni-Hassan, vrais temples taillés dans le roc vif, ni la grotte de Spéos Artémidos qui se cache comme un repaire de lion dans une ravine de la chaîne arabe, ne purent en distraire ma pensée. Les beautés de la terre et les souvenirs de l'histoire me paraissaient futiles devant les magnificences du ciel que j'attendais chaque soir comme l'unique événement de la journée, toujours nouveau et toujours saisissant. J'en arrivai ainsi à observer les trois phases de la lumière sur le Nil après le coucher du soleil.

Le disque rouge et flamboyant a disparu derrière la chaîne libyque. Pareil à l'impalpable voile gris qui annonce la mort sur le visage humain, un frisson court sur le désert livide. A la place où le soleil s'est englouti, le ciel devient d'un jaune pâle. Il semble que tout soit fini et qu'à cette lueur blafarde va succéder la nuit sans transition. Telle est la *première lumière*, d'un effet sinistre et presque sépulcral. — Mais bientôt, le nimbe jaune se concentre en une arche d'or en fusion, reflet du disque d'Ammon-Râ dans l'atmosphère ; transfiguration du dieu mort dans l'âme palpitante de la terre amoureuse. L'arc orangé se fond à l'azur par les sept couleurs du prisme. C'est la *deuxième lumière*. Elle flamboie rapide comme un vertige de l'âme, où toute la gamme d'une vie ardente vibre une fois encore dans l'ivresse et le brisement de l'adieu. — Mais, à

mesure que pâlit le porche de feu, il se forme au-dessus une auréole violette qui s'élargit de plus en plus comme un nimbe de douleur et de passion et qui finit par envahir tout le ciel. Quand l'air est très pur, on voit sortir de ce nimbe cinq rayons roses qui montent jusqu'au zénith et font pâlir les constellations naissantes. C'est la *troisième lumière*, c'est l'adieu d'Ammon-Râ, le dernier sourire du dieu déjà lointain et la promesse de sa résurrection. La porte d'or est devenue la porte blanche et blafarde, celle qui conduit à l'autre monde, au royaume d'Osiris. Et le dernier rayon d'Ammon-Râ semble dire à l'âme accablée : « Tu ne me verras plus ; j'ai franchi les portes de la mort ; va me chercher là-bas. »

Cette grandiose trilogie entre la terre, le soleil et le ciel me frappa comme une représentation vivante du drame mythologique d'Ammon-Râ, dont les trois actes pourraient s'appeler : la vie, la mort et la résurrection, et qui embrassent l'histoire de tous les êtres. Ne nous étonnons pas que les vieux Égyptiens, journellement enveloppés par la splendeur de ce spectacle, aient résumé en lui le drame de l'âme, de l'univers et des Dieux.

C'est le premier de ces drames, l'histoire et les voyages de l'âme, que nous allons essayer d'évoquer du fond même de la pensée égyptienne, au temple d'Abydos, à l'antique et mystérieux sanctuaire de la religion osirienne.

III. — ABYDOS. LA RELIGION D'OSIRIS. LE CULTES DES MORTS ET LE VOYAGE DE L'ÂME.

Abydos! Osiris! Hermès! — La ville, le dieu et le prophète des mystères égyptiens. Ces trois noms enveloppent le grand inconnu de cette vieille civilisation et de sa doctrine sacrée qui a ébloui l'antiquité, et dont un mince, mais inextinguible rayon a percé les ténèbres des siècles pour inquiéter et peut-être pour réveiller le nôtre (1).

Abydos est probablement le plus ancien sanctuaire de l'Égypte. C'est de la ville voisine de Thini que sortit Ména, le premier des pharaons, fondateur de Memphis. Jusqu'aux premiers siècles du christianisme on montrait à Abydos une crypte profonde, creusée dans les flancs de la chaîne libyque. On descendait dans ce temple funèbre entre deux rangées d'énormes monolithes, taillés en statues osiriaques, pareilles à des momies debout et qui veillent. Au fond

(1) Lepsius dit qu'au culte d'Osiris à Abydos se rattache tout le progrès religieux et philosophique des Égyptiens. Ebers ajoute : « Abydos fut le centre vivant de tout le mouvement national et mythologique. »

se trouvait un tombeau scellé dans le roc. On prétendait que c'était celui d'Osiris, ce dieu mythologique, ce roi fabuleux qui enseigna les arts et les sciences à l'Égypte, qui succomba aux embûches de son frère Typhon, dont les membres furent retrouvés par sa femme Isis et dont le fils Horus devint le vengeur, la réapparition vivante et agissante. Abydos était donc le saint-sépulcre de l'Égypte. On y venait de toutes parts consulter ses prophètes. Les pharaons y recevaient leur plus haute initiation. Les pèlerins y affluaient. Des barques peintes y amenaient d'innombrables sarcophages par un canal de deux lieues. Car les rois et les grands tenaient à faire consacrer leurs cercueils dans ce sanctuaire, même lorsqu'ils avaient leurs hypogées dans d'autres nécropoles. Ils s'imaginaient que c'était le meilleur viatique pour le voyage d'outre-tombe.

La grande vogue d'Abydos date du règne de Sési I^{er}, le père du grand Ramsès. Ce prince, qui marque avec les Touthmès et son illustre fils l'apogée de la puissance égyptienne, appartenait à cette dynastie thébaine, qui, après des luttes séculaires, chassa les usurpateurs étrangers, les Hyksos, abolit les cultes bâtards et impurs apportés de Phénicie par les envahisseurs, et rendit dans toute l'Égypte l'autorité suprême au culte mâle et pur d'Ammon-Râ, qui n'était que la forme extérieure et officielle du culte secret et de l'initiation d'Osiris. Pour consacrer la grande victoire politique, sociale et religieuse du pharaonat théocratique, Sési fit bâtir son memnonium à côté du mausolée symbolique du Dieu grand, saint et caché, afin que son fils et ses successeurs vinsent s'initier et s'inspirer là. Pour mieux expliquer sa pensée, il fit construire ce temple sur un plan spécial qu'on ne retrouve pas ailleurs. Au lieu de la cella réservée à une seule divinité comme dans les temples de Dendérah, de Karnak, de Louksor et d'Edfou, le sanctuaire se composa de sept chapelles placées de front. Celle de gauche fut consacrée au roi régnant, les six autres à la série des divinités qui correspondent aux degrés successifs de l'initiation sacerdotale et royale, depuis Phtah le distributeur des éléments physiques; à travers Harmakis le régulateur plastique; Ammon, cœur du désir, créateur et reproducteur; Osiris, le verbe humain révélateur; Isis, la lumière incréée; jusqu'à Horus, l'esprit divin ressuscité dans l'homme. Joignant l'affirmation historique au témoignage scientifique et religieux, Sési fit reproduire dans une aile du temple les cartouches de tous les Pharaons que la doctrine et la politique thébaines considéraient comme légitimes, parce qu'ils étaient restés fidèles au culte d'Ammon-Râ. Cette liste des rois solaires était comme le sceau apposé à l'œuvre d'Amosis

le libérateur, de Touthmès le conquérant. Séli mourut avant d'avoir achevé le temple qu'il faisait décorer par les premiers artistes de l'Égypte. Mais son fils, Ramsès le Grand, l'acheva et y fit graver cet éloge de son père qu'il plaça dans la bouche de Séfêch, déesse de l'écriture et de la sagesse : « Il a été institué comme roi sur le trône du soleil... (lisez : de la religion d'Ammon-Râ). Le monde lui a été donné comme une balance qu'il tient en équilibre par sa vertu bienfaisante. *Il a veillé sur celui qui était endormi ; il a éclairé celui qui était dans les ténèbres* (1).

Mais que penser du tombeau d'Osiris? Était-ce le simple cénotaphe d'un dieu mythologique ou le tombeau réel du premier prophète d'Osiris, du véritable révélateur plus tard divinisé de l'antique religion, instituteur des Schésou-Hor, appelé Hermès par les Grecs et auquel les Alexandrins attribuaient la doctrine secrète du sacerdoce égyptien? Lorsque Mariette-Bey entreprit les fouilles d'Abydos, il espérait que ses travaux jetteraient quelque lumière sur cette question capitale. Son ambition était de découvrir le tombeau d'Osiris. Il fouilla toute la nécropole jusqu'aux alentours du couvent copte. Chemin faisant, il trouva les fondations de la vieille Thini et fit sortir du sable le magnifique memnonium de Séli I^{er} avec ses sept chapelles et leurs bas-reliefs polychromes, admirablement conservés, chefs-d'œuvre de l'art sacré. Mais il creusa en vain les ravines rocheuses et nues de la chaîne libyque; en vain, il bouleversa les blocs de calcaire gris et d'albâtre blanc, pour y trouver la crypte profonde, la bouche noire qui passait aux yeux des Égyptiens pour l'entrée de l'Amenti ou du royaume des morts. La montagne de marbre ne voulut rendre ni son dieu, ni son prophète; elle s'était refermée sur eux pour toujours. Résumant ses impressions et parlant du temple qu'il avait découvert, l'infatigable explorateur s'écrie, avec la modestie du vrai savant et la tristesse du chercheur déçu : « On entre dans le temple plein d'ardeur, on en sort découragé, non de n'avoir pu lui arracher son secret, mais d'avoir découvert que ce secret il le garde si bien pour lui qu'il n'a pas voulu le confier à ses murailles (2). »

Pauvre et intrépide Mariette! Faut-il donc que les pionniers héroïques qui trouvent les grands trésors ne puissent jamais en jouir eux-mêmes? Sans doute ce temple ne nous apprend rien sur le personnage d'Hermès, ni sur l'origine du culte d'Osiris. Mais la doctrine du verbe solaire rayonne sur ses murs. Les vrais pro-

(1) Voir *Essais sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostriis*, par M. Maspéro.

(2) Mariette, *Abydos*, 3 vol. in-folio, texte et planches. Voir l'introduction.

phètes dédaignent de léguer au monde autre chose que leur pensée. Ils disparaissent sans trace, laissant en lettres de feu leur verbe et leur volonté sur le front des siècles, qui souvent les portent sans les comprendre. Les peintures qui ornent les sept chapelles d'initiation sont d'une beauté singulière et d'une éloquence frappante. Leur série correspond au septénaire cosmogonique et humain. La barque du soleil, qui les traverse, montre, sous le voile transparent du symbole, l'arche sainte et le centre lumineux de la doctrine hermétique des Égyptiens. Allons donc les voir sur place.

Aussi bien notre bateau est-il déjà amarré au village de Bellianèh, et nous voilà lancés au trot de nos ânes à travers l'immense plaine cultivée et verdoyante. Pendant deux heures nous traversons ce paradis de la vie agricole. Pas plus qu'à Éleusis on ne se croirait au seuil des enfers. Les champs de blé vert ondulent, rayés de colzas dorés. Hommes et garçons épars dans les champs sont beaux comme de jeunes éphèbes. Ils descendent, dit-on, d'une tribu de Bédouins. Aussi ont-ils quelque chose de libre et de fier qui les distingue des fellahs. Des adolescents, avec des mouvemens gracieux de faunes dansans, exécutent, sur une flûte à deux roseaux pareille à la syrinx antique, une mélodie capricieuse et champêtre. De petits Davids de douze ans lancent des pierres dans l'azur avec des frondes tressées en fibres de palmiers, et les colombes bleues qui picorent dans les champs de fèves s'enfuient à tire-d'aile pour se replonger plus loin dans les verdure drues et embaumées. Enfin des maisons en briques sèches se dessinent entre deux bois de palmes sombres, sur l'arête grise des monts libyens. Brusquement le sol a changé d'aspect. On marche sur des monceaux de pierres, de roches, de décombres. Derrière le village apparaît, au ras du sol, un temple à peine dégagé des collines environnantes par les fouilles. Il est bâti en héli-spéos ou en demi-grotte, c'est-à-dire que le corps de l'édifice s'appuie à la colline et sert d'entrée au sanctuaire excavé dans le roc. Il ne reste que les soubassemens du pylône et des deux cours d'entrée. On pénètre dans les deux salles hypostyles par une façade en calcaire blanc à sept portes. Un demi-jour tombe de la partie effondrée de la toiture. Vaguement il éclaire les hiéroglyphes et les figures divines qui recouvrent les murailles et les colonnes. Immense bibliothèque de pierre, où les Dieux anciens ne semblent plus que des rides vénérables au front d'un vieillard immémorial. Mais entrons dans l'une des sept chapelles du sanctuaire, et c'est tout à coup un éblouissement de lumière. Recouvertes de stuc blanc, avec d'admirables peintures en relief creux, fraîches

comme si elles étaient d'hier, ces chapelles font une impression de jeunesse et de radieuse immortalité.

Nous voici dans le vrai sanctuaire d'Isis et d'Osiris. Les bas-reliefs polychromes du règne de Sêti I^{er} sont d'une exquise finesse de dessin et d'une intense vivacité de couleurs. Le plus grand nombre représente les hommages du roi à la divinité. Le geste est toujours hiératique, le sens d'un haut symbolisme. Ici, Isis debout, le bras tendu, appuie la main sur l'épaule du Pharaon qui la regarde en face. Plus loin, assise sur un trône, elle allaite le roi debout sur une marche. La grande mère de sagesse incline sa tête pensive, elle enveloppe son royal élève d'un geste protecteur et lui présente son sein avec une sollicitude maternelle, une chasteté virginale. Plus loin encore elle touche ses lèvres de la croix ansée pour lui insuffler la vie divine. Ces peintures nous font comprendre le sens et la destination du sanctuaire. Lorsque le Pharaon recevait à Abydos son initiation définitive, il entrait d'abord dans la chapelle de gauche consacrée au Roi et renfermant la statue royale. Loin de s'y adorer lui-même dans la plus ridicule des idolâtries, il y révérait l'idéal du Pharaon qu'il devait poursuivre toute sa vie. Dans chacune des six chapelles subséquentes, il rendait hommage par l'offre de l'eau, du feu, de l'encens et de la prière à l'un des principes cosmogoniques de l'univers, correspondant à l'un des principes constitutifs de l'homme : à Phtah, le distributeur élémentaire et vital ; à Harmakis, le modulateur plastique du monde et du corps éthéré ou *double* de l'homme ; à Ammon, générateur des êtres et centre de l'âme individuelle ; à Osiris, le Verbe de l'Intelligence ; à Isis, la Lumière céleste et intelligible : enfin à leur fils Horus, l'Esprit divin ressuscité dans l'Homme. On voit que, dans cette cérémonie religieuse, le Pharaon parcourait l'échelle ascendante de la vie et s'imprégnait successivement des sept principes générateurs de l'univers, se spiritualisant d'échelon en échelon pour remonter à sa source. Dans la dernière chapelle, il était censé avoir accompli son évolution. Lui-même devenait un Horus, nom qu'il prenait dans tous les documens officiels.

Les plus beaux bas-reliefs se rapportent au mythe osirien lui-même. Rien de plus majestueux qu'Osiris, trônant couronné du pschent, armé du sceptre et du fléau. Rien de plus svelte et de plus chaste qu'Isis avec sa robe jaune calamistrée, à longs plis droits. Le sourire de la déesse est généralement énigmatique, tantôt d'une douceur triste, tantôt d'une sérénité pénétrante. Ravissante est l'Isis agenouillée dans la barque solaire, devant son époux Osiris. Quel abandon parfait dans son adoration, quelle

grâce exquise dans son extase d'amour ! Elle reçoit l'influx du dieu et se pâme sous son rayonnement. Cette scène mystique représente la création du monde ou la conception des âmes par la lumière céleste, sous le regard d'Osiris. Faisons quelques pas. Maintenant Isis apparaît assise à la poupe de la barque funèbre. Devant elle un cercueil, qui renferme la momie du dieu mort. Mais sa main tient le gouvernail, son regard est fixé sur l'horizon. A ses pieds, fleurit une gerbe de lotus aux calices penchés, moisson d'âmes en devenir. Isis est devenue la conductrice des âmes à travers les ténèbres de la matière, les chutes et les incarnations. Mais la voici debout, vêtue des rayons solaires, armée du casque d'azur aux longues ailes retombantes, avec son fils Horus. Ils regardent Osiris ressuscité. De quelle joie ils resplendent, et dans leur main fulgure l'anneau crucial, la clef de la vie immortelle. Image saisissante de la résurrection de l'âme à son retour dans le monde divin.

Ces tableaux me paraissent le sommet de l'art égyptien. Ici, la profondeur du sentiment, la grâce vivante de l'exécution, ont presque brisé le moule conventionnel. Sans doute nous sommes loin de l'art grec où la sensation, le sentiment et l'idée s'unissent pour produire le coup de foudre de la beauté. C'est un art sévère qui fait appel à l'intelligence, mais où court une émotion contenue et le frisson sacré des mystères.

Ces trois tableaux offrent l'image condensée de la doctrine du Verbe-Lumière, d'après laquelle l'homme est une parcelle émanée du principe intellectuel (Osiris) et de la Lumière intelligible et plastique (Isis), parcelle descendue dans la matière par sa propre faute ou pour l'épreuve nécessaire et appelée à remonter à son principe d'un libre effort. Pour s'en faire une idée, je ne dis pas complète, ce qui est peut-être impossible dans l'état actuel de la science, mais approchante, il faut lire le *livre des morts*. On sait que c'était une sorte de bréviaire qu'on mettait dans le sarcophage des défunts. Il devait les prémunir contre les dangers de l'autre monde et les armer de la science nécessaire pour se débrouiller dans ses routes obscures. Selon les Alexandrins, c'était l'un des quarante-deux livres attribués à Hermès, et contenant la science secrète du sacerdoce égyptien. On en a retrouvé de nombreux exemplaires en papyrus sur les momies. Ce manuel d'outre-tombe n'était probablement qu'un extrait du livre en question, sorte de catéchisme d'un symbolisme confus et enchevêtré, mais sillonné d'idées profondes comme de grands éclairs qui déchirent les ténèbres épaisses. Essayons d'en démêler le sens intime et d'esquisser le voyage de l'âme, tel que se le figuraient les prêtres égyptiens.

I. L'Amenti ou le gouffre des ombres. — Les dernières cérémonies funèbres sont terminées. Le sarcophage de bois doré qui renferme le corps embaumé et qui reproduit la figure du vivant, debout à l'entrée de l'hypogée, a reçu les prières de la famille, les hymnes des prêtres, les libations des officians. Les pleureuses se sont tuées; le banquet d'adieu a été célébré. Maintenant le mort est scellé et muré dans sa chambre de pierre, dans « la demeure d'éternité ». Que fait l'âme à ce moment? Glacée de stupeur, elle suit son corps comme une épave attachée à un vaisseau naufragé (1). Elle n'est plus qu'une ombre. Pourtant elle se sent un corps et des membres comme un homme. Ils sont lourds; elle ne peut les mouvoir. Elle voudrait appeler, mais elle n'a pas de voix. Elle cherche à voir; mais un voile épais s'étend entre elle et les choses. Sa propre atmosphère lui cache le soleil comme un crêpe noir. Elle flotte oppressée de silence, murée dans les ténèbres et l'angoisse. Mais voici la nuit. La lumière de la lune la pénètre d'une vibration magnétique, et de vagues phosphorescences jaillissent. Des mains, des bras, des larves humaines s'ébauchent. Les unes opaques, les autres grises; d'autres luisantes s'allument et s'éteignent tour à tour, l'étourdissent comme un vol de phalènes et de chauves-souris. Des mains la frôlent, la saisissent. Parmi ces visages elle reconnaît d'anciens vivans, mais en plus grand nombre sont les inconnus. Ils ont l'expression renforcée des vices ou des crimes auxquels l'âme s'est laissé entraîner pendant sa vie. Rictus lascifs, masques de haine, profils cruels et rapaces, grimaces hypocrites. Maintenant elle croit comprendre leurs chuchotemens : « Nous sommes les comploteurs des ténèbres, nous ouvrons le gouffre où tombent les mânes. Tu es à nous. Viens! » Et comme la feuille emportée par le vent, ils l'entraînent dans un ouragan. Ils l'emportent au loin dans le cône de ténèbres que la terre projette derrière elle. Là elle plonge et roule éperdue, ivre de terreur, avec des milliers d'ombres, loin du soleil, loin de la lune, loin de tous les astres, dans les précipices du vide béant et froid. Là des multitudes d'âmes ténébreuses se pourchassent, tantôt pour s'étreindre, tantôt pour se déchirer, et recommencent avec une furie centuplée la ronde des passions terrestres. Quand l'âme défunte parvient à s'échapper de ce gouffre de vertige et d'épouvante, elle se réfugie dans la chambre mortuaire de son hypogée. Plutôt le néant de la dissolution et de la mort que l'hor-

(1) Le *Livre des Morts* suppose évidemment une âme peu initiée aux choses divines, de bonté moyenne, ni perverse ni supérieure. Par ses instructions, il veut suppléer à son ignorance. Car les purs, les saints, les prophètes étaient censés traverser rapidement l'Amenti et aller droit au monde divin.

rible tempête des ombres, dans le gouffre de l'Amenti (1)!

II. *Le dédoublement ou le ressouvenir de l'âme.* — Mais voici que, du fond de ses ténèbres, elle aperçoit dans les hauteurs de l'air une forme lumineuse portant un sceptre et un casque ailé et qui lentement descend (2). Elle s'entend appeler par son nom. « Qui es-tu? — Appelle-moi Hermès. Je suis ton génie-guide. Les dieux m'ont ordonné de faire pour toi une vérité de la parole d'Osiris. J'ouvre les voies; je fraye les chemins. Regarde (3)! » Hermès touche l'ombre de son sceptre où s'enlacent deux serpents. Aussitôt elle recouvre le mouvement, la vue et la parole. Des traînées éparses d'âmes blanches dessinent dans l'espace des degrés inégaux. Tout en haut, une lueur aveuglante fait une trouée dans l'air opaque et secoue de son sommeil funèbre l'âme cramponnée à son tombeau. Sous cette irruption de lumière, tout d'un coup, elle se souvient de sa vie divine passée : « Je ne suis donc pas une larve maudite? une ombre qui passe? Je suis une âme vivante, une parcelle d'Osiris! — Pour mieux te souvenir, monte avec moi dans la région du soleil. — Hélas! je n'ose, je ne puis! Le poids de ma vie terrestre me retient, je suis prisonnière de mon ombre, dans le réseau d'Anubis, dans les entrailles de Sèt. — Esprit immortel! il faut te séparer de ton ombre mortelle. — La laisser dans son angoisse? Je ne veux pas. — Alors, tu ne monteras pas avec moi comme une flamme pure, tu ne t'élèveras pas comme l'épervier d'Horus dans le ciel d'où tu es descendue. Et quand Hermès t'aura dit adieu, la destruction, l'oubli et la mort tomberont sur toi pour t'effacer du livre des vivans. — J'entends deux voix. Mon ombre, rivée à la terre, supplie: reste! la lumière me fait peur! L'esprit d'en haut clame comme une longue fanfare: Monte! et brave tout! Périsses ton ombre, plutôt que de ne pas voir le ciel! A quelle voix obéir? Horreur! je suis double! — Je suis le bon pilote. N'écoute pas l'autre. Il te mènerait au serpent Aker et à la demeure de l'anéantissement (4). Moi

(1) L'Amenti comprenait, dans l'idée des Égyptiens, toute la région de l'espace comprise entre la terre et la lune. Pour les âmes mauvaises, c'était surtout l'ombre nocturne de la terre. Ils croyaient que le premier plongeon dans ce gouffre était chose redoutable pour les âmes troubles et non munies de la lumière intérieure.

(2) Comme tous les dieux, Toth-Hermès avait beaucoup de significations et de rôles sur les monumens égyptiens; il porte une tête d'ibis, l'oiseau de la sagesse. Mais il était aussi le guide des âmes et un nom générique pour le génie, protecteur de chaque homme. Je lui laisse donc ici les attributs que lui ont donnés les Grecs dans son rôle ésotérique de psychopompe.

(3) *Livre des Morts*, ch. 1, traduction de Paul Pierret.

(4) Le *mauvais pilote* est représenté dans le *Livre des Morts* (édition de Lepsius en hiéroglyphes accompagnée de vignettes) par un rameur assis dans une barque, la tête tournée en arrière. C'est l'instinct matériel qui ramène à la terre, à la réincarnation. Le *bon pilote* est figuré par un rameur qui a la tête tournée en avant, vers la

seul je mène à la barque d'Isis. Je veux faire de toi un lotus pur, une âme d'éternité. Allons, courage! — Tu m'entraînes? Affreux déchirement!... Mon ombre qui pleure, et la terre qui disparaît... »

Les voilà à la limite du monde sublunaire, appelée *muraille de fer* par le Livre des morts. Sa sortie est gardée, selon les prêtres égyptiens, par des esprits élémentaires, dont la fluidité revêt toutes les formes animales et humaines. Ames semi-conscientes des élémens, protoplasmes d'âmes futures sans individualité fixe; l'atmosphère terrestre est leur habitacle. Ils assaillent aussi bien l'homme vivant qui veut pénétrer dans l'invisible par la magie que l'âme défunte qui veut sortir de l'Amenti pour entrer dans la région céleste. Ces gardiens du seuil sont représentés dans la mythologie égyptienne par les cynocéphales. Anubis à tête de chacal est leur maître. Les Grecs en ont fait Cerbère. Le Génie de l'Ame, Hermès les écarte d'un geste royal et d'un éclair de son sceptre fait une trouée dans leur multitude tourbillonnante. Les voilà hors de l'attraction terrestre. Comme un globe de feu, le soleil émerge des sombres abîmes de l'espace. L'âme le regarde en face, éblouie par son disque. — Tu vois Ammon-Râ, le dieu des planètes, lui dit Hermès, et ce n'est que l'ombre du dieu de Vérité. Mais il renferme ses effluves créateurs. Regarde bien et ne tremble pas. Car sur son disque vont t'apparaître les sept dieux, verbes du dieu unique. Si tu supportes leur éclat, tu deviendras le juge de ta propre âme. Les sept dieux apparaissent successivement comme de blanches fulgurations sur le disque rouge. Ils disent à l'âme : « Nous t'avons donné nos souffles : la justice et la miséricorde, la science et la beauté, la sagesse et l'amour et la force. T'en souviens-tu? Qu'en as-tu fait dans le monde du mensonge et des ténèbres? » A chacun de ces noms, l'âme se sent traversée d'un coup de foudre. A chacun, elle voit s'ouvrir la splendeur d'un ciel retrouvé. En même temps, elle voit la misère et la noirceur de sa vie terrestre. Défaillante à la fin, elle s'écrie : « L'ombre se désespère! L'ombre agonise! Je la sens qui m'appelle d'en bas. Descendons! » Ils rejoignent la zone qui enferme la terre comme une couche de verre opaque. Leur passage y ouvre une trouée. Puis le gouffre noir se referme sur eux, et les voilà replongés dans le cercle douloureux des générations, dans les limbes de l'Amenti. Effarée, l'âme regarde tour à tour son Génie lumineux au casque ailé, au sceptre tutélaire et l'ombre noire

proue. C'est l'aspiration au monde divin. — Le *serpent Aker* est l'atmosphère élémentaire de la terre et de son attraction, la sphère sublunaire, soumise à la loi du désir, de la génération et de la mort. — Le *lieu d'anéantissement* est une région spéciale où sont détruites les âmes en qui prédomine le mal.

affaissée sur son cercueil. Souriant et impassible, le Guide divin répond par ces paroles plus redoutables qu'un arrêt : « Tu sais, maintenant ; sois ton propre juge. »

III. Le jugement ou la seconde mort. — L'âme séparée du corps, éclairée par la mémoire divine de l'esprit, voit défiler devant elle toute sa vie, et, devenue étrangère à son passé, se juge sous cette clarté implacable. Alors, elle va où elle doit aller, selon les affinités engendrées par ses actions, ses volitions et ses pensées secrètes, et cela par une loi aussi naturelle, aussi infaillible que celle qui fait rebondir le liège sur l'eau et le plomb s'y enfoncer. Cette conception d'une psychologie profonde, les Égyptiens l'expriment par le jugement de Toth (Hermès) symboliquement figuré dans une vignette du Livre des morts et reproduit en peinture dans plusieurs tombeaux de rois à Thèbes. Le lieu du jugement est appelé « salle de la Vérité ». Le juge Osiris, assis sur son trône, le sceptre et le fouet en main, figure l'esprit divin présent dans l'homme lui-même. Toth (Hermès), jouant ici le rôle de témoin et de greffier, apporte les tablettes qui sont nommées « les mystérieuses archives des dieux. » Or, ces archives signifient ésotériquement l'éther subtil, où les actions, les désirs et même les pensées de l'homme s'impriment comme des images plus ou moins fortes et durables selon leur fréquence et leur intensité. Ces images ravivées par Hermès (le Génie-Guide) se déroulent devant l'âme comme un vaste tableau. Les deux génies Schai et Ranen (Fatalité et Bonheur) surmontent un groupe hiéroglyphique signifiant Renaissance. Pour savoir de quel côté l'homme a penché, Hermès met dans un plateau de sa balance le cœur de l'homme, dans l'autre la statue de la Vérité. Ce sont les intentions secrètes, non les actions elles-mêmes qui décident de la destinée future de l'âme. Ceux qui se sont endurcis dans le mal jusqu'à perdre tout sens de la vérité ont tué en eux-mêmes le dernier souvenir de la vie céleste, ils ont coupé leur lien avec l'esprit divin, ils ont prononcé leur propre anéantissement, c'est-à-dire la dispersion de leur conscience dans les élémens (1). Ceux en qui le désir du bien subsiste, mais dominé par le mal, se sont condamnés eux-mêmes à une nouvelle et plus laborieuse incarnation. Ceux, au contraire, en qui l'amour de la vérité et la volonté du bien l'ont emporté sur les instincts d'en bas, sont prêts pour

(1) D'après la plupart des doctrines mystiques, cet anéantissement graduel dure des siècles, car les âmes méchantes, devenues démoniaques, sont animées d'une volonté puissante pour le mal et ne se désagrègent qu'avec le temps, parce qu'elles manquent du centre cristallisateur, de l'esprit divin. Conséquente avec sa curieuse théorie, la doctrine égyptienne fait anéantir l'âme des méchants par leur propre génie armé du feu divin.

le voyage céleste, malgré leurs erreurs et leurs fautes passagères. Alors l'esprit divin recueille en lui tout ce qu'il y a de pur et d'immortel dans les souvenirs terrestres de l'âme, tandis que tout le faux, l'impur et le périssable se dissolvent dans l'Amenti avec l'ombre vaine. Ainsi l'âme, à travers une série d'épreuves et d'incarnations, se détruit ou s'immortalise facultativement. Cette unification est ce que les initiés égyptiens appelaient la résurrection (1).

IV. *La sortie au jour ou la résurrection.* — Armé par Hermès lui-même du sceptre de la volonté souveraine et de l'anneau crucial, signe de l'immortalité qui procède de l'amour sagesse, l'âme s'élançait dans le monde divin comme dans sa patrie. Elle monte, elle rayonne, elle voit. Le soleil, les planètes, le monde matériel, ont disparu. Dégagée de son écorce opaque, elle rentre de l'envers à l'endroit de la vie, et l'intérieur des choses lui apparaît. Purifiée, elle s'immerge dans l'Ame du monde qui contient les fluides, les essences et les archétypes de tous les êtres. Éblouie par des torrens de lumière, elle s'écrie : « S'ouvre le ciel, s'ouvre la terre, s'ouvre le sud, s'ouvre le nord, s'ouvre l'ouest. Je sors des multitudes circulantes; je me recomence parmi les mânes (2)! » Sa parole devient lumière, et la lumière devient parole. Car des hauteurs fulgurantes, des milliers de voix répondent à son cri : « Le ciel s'ouvre quand ressort le dieu (3)! » Elle monte, elle monte toujours. Du point incandescent partent quatre fleuves qui se répandent dans toutes les directions comme pour embrasser l'espace. Hermès dit à l'âme : « Le fleuve d'or vient d'Osiris, l'Intelligence; le fleuve azur d'Isis, l'Amour; le fleuve pourpre de Râ, la Vie; le fleuve émeraude de Nephtys, la substance universelle (4). » Sur ces eaux célestes, vogue majestueusement la barque d'Isis; la déesse est assise au gouvernail; son fils Horus, armé de la lance, est debout à la proue.

(1) La résurrection définitive est figurée dans le *Livre des morts* et sur les monuments funéraires par l'épervier à tête humaine (symbole de l'esprit pur) planant sur la momie (symbole de l'âme terrestre). Ce qui ressuscite, selon la doctrine ésotérique, c'est la partie éthérée de l'âme et non pas le corps physique. Dans l'opinion populaire, d'ailleurs tolérée et favorisée par les prêtres, on matérialisa cette idée toute spiritualiste et on appliqua la résurrection au corps lui-même. De là la pratique de l'embaumement et le besoin de conserver les momies poussé jusqu'au fanatisme. — La vraie doctrine égyptienne, sur la constitution de l'homme et la nature de l'âme a été lucidement pénétrée et exposée d'une manière magistrale par M. Maspéro dans ses *Études égyptiennes*, p. 191 et dans son *Histoire ancienne des peuples d'Orient*, p. 35-37.

(2) *Livre des morts*, ch. cxxx.

(3) Inscription du tombeau de Knoum-Hotep, à Beni-Hassan.

(4) *Ibidem*, ch. CLXI. De l'ouverture des portes du ciel faite par Thot à Osiris Ounoufré et des quatre vents.

Au centre de la barque se dresse une chapelle dont les chapiteaux, à colonnes de lotus, supportent en guise de coupole un globe brillant, reflet du soleil d'Osiris. Dans ce temple resplendissent les sept grandes divinités. Car, dans le monde céleste, toutes les idées apparaissent comme des personnes, et chaque esprit les perçoit selon sa force. A cette vue, l'âme exulte et s'écrie : « Je sens passer en moi le souffle des Dieux. Je suis Osiris, Isis, Râ et Nephtys. » Les nautoniers répondent : « Monte dans la barque aux millions d'années pour accomplir ton cycle divin. » Reçu dans la barque, l'homme devenu un Osiris s'écrie : « Je suis hier et je connais demain. Je suis maître de renaître une seconde fois. Je traverse le ciel en y faisant la lumière. Je m'envole pour illuminer les mânes. J'ouvre et je ferme. Cela m'est accordé par le bon Seigneur. »

D'un mouvement ascendant, dans un calme vertigineux, la barque d'Isis monte à travers les flottes stellaires. Dans cette barque merveilleuse qui peut aller partout, au gré du désir, qui porte l'Arche et l'Archétype de l'Être, l'esprit se trouve comme au centre de l'espace et du temps. Il embrasse le drame de l'univers. Il voit les âmes monter et descendre, se libérer et se réincarner ; les générations, les mondes sortir du chaos et rentrer dans le sein d'Isis qui les rend à son époux. Mais toutes ces choses tragiques et terribles, au lieu de former comme sur la terre un assemblage de bruits discordans et douloureux, s'épandent et roulent maintenant en larges nombres et retentissent au cœur de l'âme comme une symphonie divine. La terre d'Annsou, où aborde la barque d'Isis, est une planète spirituelle sans atmosphère élémentaire, éclairée par le soleil de Vérité, animée par son Verbe, où les élus se créent un monde à leur image, selon la loi d'affinité, d'amour et d'harmonie. C'est l'*antichtonè* de Pythagore, la seconde terre de Platon, l'Héliopolis céleste.

Tel ce voyage de l'âme que les fresques d'Abydos déroulent de leurs barques lumineuses comme sur des strophes cadencées. Quand on songe que ces peintures datent d'avant Moïse et que le *Livre des morts* remonte plus haut encore, on est saisi de respect devant l'antiquité des plus augustes symboles de l'esprit humain. Mais le jour avait baissé dans la chapelle de Horus où je m'étais attardé. Creusée dans le roc et privée de sa voûte, elle s'ouvre en haut, au ras du sol. Déjà le reflet du couchant baignait d'une teinte rose ses parois de stuc d'une blancheur de neige. Et, peu à peu, les images sacrées rentraient dans la nuit. Le temple rede-

venait un tombeau. Des rires joyeux, des cris perçans retentirent ; les silhouettes noires de quelques enfans fellahs se dessinèrent sur le ciel, au-dessus de la frise. Ils me narguaient et m'appelaient comme des esprits malins. Je me souvins qu'il était temps de partir. Encore un coup d'œil aux collines d'alentour, carrières bouleversées, désert de marbre et d'albâtre, où quelques statues colossales d'Osiris décapitées se dressent adossées à leurs pilastres en ruine, et nous revoilà galopant dans l'herbe et le trèfle, en route pour le Nil, dans l'infinie plaine verte, où poussent les blés et les âmes.

Plutarque prétend qu'Osiris c'est Dionysos. Du moins croit-il que le dieu des pampres et de l'éternelle jeunesse n'est qu'une autre face du dieu des morts et des mystères. Je le croirais volontiers, car j'ai rencontré près d'Abydos des restes de son divin cortège. Au revers d'un talus, devant un petit ruisseau, deux fellahs de vingt ans jouaient de leurs syrinx avec une gaieté folle. L'un d'eux, véritable faune dansant, s'est mis à suivre ma monture en courant, au trille de son chalumeau. Pendant une demi-heure je n'ai pas ralenti l'allure de ma bête, et pas un seul instant le fellah n'a cessé de bondir à mes côtés ou devant moi, à travers champs, comme un bouquetin ; et, sous ses lèvres frémissantes, la mélodie redoublait de gaieté. Enfin, il resta en arrière, jouant toujours. Je m'arrêtai. Le soleil s'était couché. La paix des champs, le murmure des trèfles, se mariaient doucement à la grande symphonie de la lumière et à l'humble chant du chalumeau. Mais à mesure que s'éloignait la syrinx bédouine, le son en devint plus grêle et se voila de mélancolie. A la fin, on eût dit la voix d'une âme perdue dans l'espace ou d'un pauvre grillon qui susurre dans le silence du crépuscule.

Abydos et ses merveilles avaient disparu sous la ligne dentelée et sombre de la chaîne libyque.

ÉDOUARD SCHURÉ.

UN PLAIDOYER POUR LE DIRECTOIRE

LES MÉMOIRES DE LAREVEILLÈRE-LÉPEAUX

Ce pauvre Lareveillère ne fut jamais un homme avisé. Lorsqu'il mourut dans l'obscurité, en 1824, il mettait la dernière main au volumineux plaidoyer qui devait venger sa gloire, très menacée par les calomnies, par les brocards, et plus encore par l'indifférence de ses contemporains. Il légua le soin de le publier à son fils Ossian, il lui recommanda de prendre les conseils de Daunou, « le meilleur prosateur de notre temps ». Ossian, excellent garde national, animé « de convictions, constitutionnelles toujours, et révolutionnaires en cas seulement de la plus absolue nécessité. » Ossian craignit d'ébranler la monarchie de Juillet avec un livre fort sévère pour l'ancien parti d'Orléans; il mit le manuscrit sous clef de 1830 à 1848. Vint ensuite un gouvernement qui rendit « impossible une publication aussi peu conforme au culte des idées napoléoniennes. » Après 1870, l'ouvrage fut donné à l'impression; il n'est, pour une bonne moitié, qu'un réquisitoire amer contre Lazare Carnot; des influences s'entremirent, Ossian recula devant le fâcheux effet que produirait son brûlot. A sa mort, en 1875, un seul exemplaire du premier tirage subsistait, celui de la Bibliothèque nationale. Ses légataires, retenus par les mêmes scrupules, ne s'en sont affranchis qu'après la fin tragique de notre avant-dernier président.

L'ombre de Lareveillère, enfin libérée, nous revient avec le centenaire du Directoire. Abusée une fois de plus par les apparences, comme elle le fut à maintes reprises de son vivant, elle a

(1) *Mémoires de Lareveillère-Lépeaux*, 3 vol. in-8°; Paris, 1895, Plon et C^{ie}.

cru que son heure sonnait. Vit-on jamais une ombre plus maladroite? Elle tombe dans le grand branle de l'épopée napoléonienne. Toute falote et dissonante, elle gémit ses tristes récriminations entre les fanfares de ces soldats impériaux dont les récits passionnent aujourd'hui nos imaginations. Si du moins elle s'était mise en frais pour soutenir la concurrence? Mais ce témoin d'une révolution à laquelle il ne comprit rien ignore l'art d'intéresser; il raconte peu, il plaide, pour lui-même ou contre ses adversaires; les événemens se décolorent sous une plume qui n'y cherche que des argumens, ils se mêlent sans ordre et glissent sans relief, dans une clarté trouble; c'est la Révolution vue du fond d'un greffe de procureur. Le style est d'un portier qui a lu Rousseau, pâteux et plat quand il ne se guide pas à des prosopopées réjouissantes. Décrit-il sa propriété de l'Anjou, Lareveillère s'interrompt : « Chère Clémentine, tu étais encore alors notre seule enfant! C'est toi qui posas la première pierre de cette construction que la fureur des discordes civiles devait rendre si éphémère. Le premier légume, — c'était une carotte, — que nous récoltâmes dans notre jardin fut aussi arraché en ta présence et celle de ta mère, porté par toi à la maison et apprêté par elle. Qu'il nous parut bon, ce premier produit de la propriété! »

Ces Mémoires laisseront une déconvenue au lecteur qui en attendrait un vif plaisir; les historiens y pourront glaner, à la condition de lire avec précaution. Quelques-uns, et non des moindres, ont fait grand état de cette déposition, où l'honnêteté moyenne et la prudence bourgeoise masquent le défaut de clairvoyance. M. Thiers eut communication du manuscrit; il en a tiré parti; je crains qu'il n'ait cédé à la fascination qu'exerce une source inédite sur celui qui peut y puiser le premier. Michelet conçut un inexplicable engoûment pour Lareveillère; c'était, il est vrai, le Michelet des derniers jours, l'auteur fumeux et colérique de l'*Histoire du XIX^e siècle*, qu'il écrivait en 1874 : « Enfin, grâce à Dieu, au bout de près d'un siècle, nous pouvons lire les mémoires, excellens et visiblement véridiques, de Lareveillère-Lépeaux, le meilleur et le plus ferme républicain de ces temps-là. Il a écrit ces mémoires fort tard, vers la fin de sa vie, avec une fermeté de justice admirable. » Et Michelet prend fait et cause pour Lareveillère, contre Carnot avec embarras, contre Bonaparte avec fureur (1).

Taine a vu plus clair dans la médiocre cervelle de l'homme qu'il appelait « un pauvre imbécile à principes, Lareveillère-Lépeaux, avec sa vanité de bossu, ses prétentions de philosophe,

(1) Michelet, *Histoire du XIX^e siècle*, t. II, p. 126 et *passim*.

son intolérance de sectaire, et sa niaiserie de pédant dupé. » Ce jugement paraît le mieux fondé, sauf à corriger ce qu'il a d'un peu âpre dans les considérans. J'ai eu assez souvent l'occasion de me séparer de mon cher maître, à cette place, dans l'appréciation des hommes et des choses de la Révolution ou de l'Empire; la lecture des Mémoires me range cette fois à son sentiment : il a percé à jour le bonhomme, d'un regard sûr et profond.

Le bavardage de l'ancien directeur nous révèle un honnête nigaud, tempérament de modéré dévoyé par les circonstances; exempt des vices et contristé par les crimes de son temps, il en subit les manies, les travers, les entraînemens; avec des alternatives de vrai courage et de faiblesse, des compromissions qu'il s'explique ingénieusement à lui-même, une probité aigrette et vantarde, des naïvetés d'enfant et des rancunes de vieil employé. Quarante ans plus tôt, il eût donné l'exemple de la régularité et de la vertu tâtilonne dans quelque charge de judicature provinciale : quarante ans plus tard, on l'aurait vu garde national irréprochable, comme son fils, menant avec fierté son épouse au Château, comptant au premier rang par la solidité de ses principes dans la majorité de M. Guizot. Son malheur fut de jouer, lui, l'ami du bon Ducis, des rôles taillés pour les personnages d'Eschyle ou de Shakspeare, d'être porté au faite par des événemens qui dépassaient son intelligence et son caractère.

Si les Mémoires déçoivent le curieux qui leur demande des lumières nouvelles sur les faits ou la physionomie des grands acteurs, ils instruisent ceux que Taine nommait « les amateurs de zoologie morale. » Ils aident à mieux comprendre la formation d'une espèce, le développement des sous-ordres du personnel révolutionnaire. — Des profondes réserves accumulées par la fermentation intellectuelle du xviii^e siècle, on voit sortir trois catégories d'hommes : à la première appartiennent les âmes généreuses dont le rêve transforma notre monde, les penseurs agissans qui dominèrent la Constituante et la Législative; de la seconde surgissent les géans sinistres et sanglans de 1793, monstres héroïques, égaux par l'énergie aux forces terribles qu'ils avaient déchainées. La troisième, c'est le fretin soulevé par la tempête, ballotté, à peine visible au temps des grandes agitations, laissé à découvert par le flot qui se retirait, demeuré maître de la vase et y pourrissant promptement pendant les années du Directoire. — Le mérite de notre auteur est de nous fournir un échantillon notable de cette dernière catégorie.

I

Louis-Marie de la Revellière-Lépeaux, — son nom s'orthographiait ainsi avant qu'il l'eût réformé à la mode révolutionnaire, — avait derrière lui trente-cinq ans d'une vie sans éclat et sans accident, lorsque la poussée de Quatre-vingt-neuf le porta aux États généraux. Sorti d'une famille de robins du bas-Poitou, il avait d'abord tâté de la chicane et trotté dans Paris, comme clerc d'un procureur au Parlement. Cet état ne lui plut pas : « — J'aimais l'étude de la politique, de la philosophie, et j'étais sensible aux beaux-arts. » Ses goûts l'inclinaient surtout aux sciences naturelles. Il regagna sa province. La jeune fille qu'il allait épouser lui apprit la botanique ; son ambition se borna longtemps à primer dans la Société botanophile d'Angers. C'était alors un bon jeune homme, pétri de vertus domestiques, doux et ingénu dans les relations du monde.

Tous les personnages qu'il remémore lui ont laissé le souvenir d'hommes sensibles, vertueux et éclairés, de femmes qui honoraient leur sexe par les agrémens de l'esprit et l'attrait décent de leur commerce. Louis-Marie était contrefait ; il attribuait la difformité de sa taille aux corrections trop fréquentes et trop rudes que lui appliquait sur le dos son premier magister, le curé Perraudau. Retenez ce premier grief, si cuisant à l'amour-propre, contre ceux qu'il appellera plus tard les suppôts de la superstition. Ajoutez-y une complexion malade, des accès d'humeur triste : « — Mon penchant à la mélancolie allait souvent jusqu'à me faire répandre des larmes. Je pleurais : on s'obstinait à me demander pourquoi ; souvent je n'en savais rien. La manière dont la mélancolie m'affecte a quelque chose de particulier. Il est bien rare que j'en éprouve les accès dans la matinée ; mais lorsque le soleil a dépassé le méridien, vers une ou deux heures après midi, je n'y échappe que lorsque j'en suis distrait par des circonstances particulières. Depuis ce moment, elle va croissant jusqu'à l'extinction du jour, et elle se dissipe quand la lumière artificielle le remplace. » — Le « mal du siècle », déjà ? Beau sujet pour une thèse de doctorat en médecine. Vers le même temps, non loin de là, à Combourg, la même mélancolie travaille un autre jeune homme. Étrange chimie des humeurs dans les mystérieuses éprouvettes que nous sommes ! Chez celui-ci, la noire larme intérieure va se transmuter en génie poétique, en passion effrénée et vague pour la nature ; il en restera de l'or et du diamant. Chez l'autre, chez le médiocre, l'amour de la nature se satisfera avec un bel herbier, bien méthodiquement classé ;

l'humeur s'aigrit en prétention politique : il en restera de la cendre et du sang.

Cherchons dans le cœur de ce botaniste candide le principe de l'aigreur politique. A l'Oratoire d'Angers, où il fit ses classes, il était bon élève, mais il n'obtenait que les seconds prix : les premiers appartenaient sans examen au fils du syndic de la noblesse d'Anjou. On jouait des pièces, et le jeune hobereau avait un rôle de grand seigneur, avec un bel habit et une longue épée. « Pour nous, *ignobile vulgus*, nous jouâmes des rôles tout à fait plébéiens. » — Toutes ces pages sont à lire ; elles se rattachent par un lien infrangible à celles qui racontent la convocation des assemblées provinciales et la rédaction des cahiers, où Lareveillère inscrit l'abolition des privilèges, des droits féodaux, du célibat des prêtres : « Je fis circuler en même temps un pamphlet sur la noblesse et le clergé, qui fut bien accueilli. » Lors de la réunion des députés à Angers, notre auteur quitte pour la première fois le doux crayon qui n'a tracé jusque-là, dans ses entours, que des portraits d'hommes vertueux et éclairés, uniformément sympathiques ; les profils grimaçans, odieux, se pressent sous sa plume : ce sont les représentans de la noblesse. Tel le duc de Praslin, « petit génie, très ignorant, très vain et passablement insolent. » Après le dîner des trois ordres, aigre et long récit des façons hautaines, des avertissemens protecteurs que messieurs du Tiers ont dû subir, que Lareveillère a relevés, il l'affirme du moins, avec une heureuse présence d'esprit. A peine arrivé à Versailles, le petit clerc de procureur se dresse sur ses ergots comme un jeune coq. Il a fait entendre le premier à M. de Brézé, s'il faut l'en croire, des paroles toutes semblables à la fameuse riposte de Mirabeau. C'était dans l'église Saint-Louis, à l'entrée de la procession, la veille de l'ouverture des États. Deux rangées de bancs étaient disposées dans la nef, pour le clergé et la noblesse ; on avait reculé dans les nefs latérales les bancs destinés aux députés du Tiers. Ceux-ci, marchant en tête de la procession, entrèrent les premiers dans l'église et s'assirent par mégarde sur les bancs réservés aux ordres privilégiés : M. de Brézé vint les inviter à céder la place. Lareveillère le prit de haut avec « le superbe courtisan » ; il rapporte complaisamment leur long colloque, terminé par cette apostrophe : « Eh quoi ! monsieur le marquis, vous avez assez peu tenu compte du progrès des lumières et de l'état présent des esprits pour ne pas vous apercevoir qu'il ne s'agit plus ici des États de 1614 ? Allez, monsieur, donner vos ordres ailleurs : vous n'en avez point à donner ici ! »

Le grand maître des cérémonies se troubla, s'éloigna, déconcerté, — c'est toujours Lareveillère qui parle. — Malheureuse-

ment, les collègues du Tiers lâchèrent pied, ils entraînent dans le mouvement leur champion; c'est encore lui qui explique ainsi la perte finale de la bataille que son éloquence impérieuse allait gagner. Quelques jours plus tard, nouvelle révolte de notre héros contre le règlement qui impose l'habit noir à ceux de son ordre. Il prend aussitôt un habit de couleur et l'épée : nouvelle harangue foudroyante à un marquis de la Galissonnière qui trouve mauvais cet accoutrement. « Pourquoi, s'il vous plaît, vous mêlez-vous de ma toilette? Me mêlé-je de la vôtre? Votre orgueil nobiliaire ne peut supporter l'idée que je n'aie pas le costume de M. Orgon dans le *Tartufe*?... » Et il revient par deux fois sur cette prétention injurieuse, de le vouloir déguiser en Orgon. On conçoit qu'elle lui fût sensible, quand on regarde le portrait de Lareveillère par Gérard : sur un bloc de marbre qui commande un paysage, l'ancien directeur se roidit dans une pose pensive et majestueuse; cette longue face paternelle et ces gros yeux vagues justifient terriblement la crainte qu'il éprouvait de ressembler à M. Orgon.

Bref, on saisit dans ces escarmouches puérides le profond et véritable mobile des événemens qui se sont succédé depuis 1789. Chez un naïf comme Lareveillère, pacifique et si peu exigeant pour tout le reste, dans ses rancunes d'enfant, dans ses premières attaques contre l'ordre établi, dans le premier usage qu'il fait des droits conférés par le mandat électif, elle se découvre clairement, la blessure héréditaire des gens du Tiers, envenimée par la morgue, les propos hautains, les moqueries imprudentes des privilégiés. Dire que les représentans de la nation s'assemblèrent en corps à Versailles pour y revendiquer la liberté, c'est de l'histoire et de la métaphysique de manuel. Les nobles, lecteurs de Voltaire et de Montesquieu, sont allés à Versailles pour réclamer leurs libertés, le vieux bien féodal perdu sous la monarchie absolue, reconnu dans la constitution de l'aristocratie anglaise. Les gens du Tiers, lecteurs de Rousseau, sont allés à Versailles pour y conquérir l'égalité, ce paradis perdu du *Contrat social* que le Suisse avait entrevu dans ses montagnes, que les écoliers bourgeois croyaient apercevoir dans leurs histoires grecques, dans le *Plutarque* de M^{me} Roland. Depuis lors, et mis en possession de l'égalité, les gens du Tiers ont revendiqué à leur tour les libertés, c'est-à-dire, en bon français, les instrumens de domination politique sur le pays. D'autres sont venus, d'autres viennent chaque jour, qui se soucient des libertés comme d'un cent de noix et réclament d'abord l'égalité; non pas seulement l'égalité abstraite inscrite dans un code, mais l'égalité pratique et tangible dans les mœurs, les rapports sociaux, les conditions et les jouissances. C'est et ce sera toujours l'échelle invariable des

revendications sociales, à deux degrés successifs : parvenue sur l'échelon égalité, une classe lève aussitôt les mains vers l'échelon libertés politiques, qui signifie pour elle domination ; tandis qu'au-dessous d'elle de nouveaux ascensionnistes se cramponnent déjà au barreau où elle vient d'assurer ses pieds.

Dans la Constituante, Lareveillère n'est encore qu'un ami de la philosophie, intraitable seulement lorsqu'il s'agit des « distinctions odieuses » et de « la superstition ». Il n'éleva guère la voix que pour combattre la motion de Malouet tendant à une démarche conciliatrice auprès des privilégiés, et pour demander l'abolition des ordres de chevalerie. Il n'en avait pas. Chez lui, comme chez beaucoup d'autres constituans, les opinions se prononcèrent dans les luttes irritantes de la vie provinciale, durant l'intérim que la Législative fit à ces hommes d'État en disponibilité. Autour de Lareveillère, la résistance vendéenne se dessinait déjà dans le Bocage. Orateur du club d'Angers, chef de légion dans la garde nationale, il se grisait au bruit de ses harangues ; il revenait glorieux et enfiévré des premières reconnaissances dirigées contre les rassemblemens de paysans. Persuadé que ce mouvement populaire n'était fomenté que par des « intrigues de nobles et des jongleries de prêtres, » ses deux haines originelles s'exaspéraient. Quand les électeurs le renvoyèrent à la Convention, l'homme était mûr pour tous les entraînemens des patriotes, sinon pour les coups d'audace des montagnards et du Comité de salut public, trop contraires à son génie tempéré.

Il alla siéger à l'avant-garde des Girondins. Bien qu'il penchât pour le fédéralisme, il ne se laissa pas absorber par leur parti. Sa modération relative ne l'empêcha point de voter la mort du roi et de conseiller ce vote à ses amis. Lareveillère rapporte avec complaisance le long discours qu'il tint à Vergniaud et à quelques Girondins hésitans, dans une réunion privée : on n'y reconnaît guère le courage dont il se piquait d'habitude. — « Sans doute, leur dit-il en substance, si nous étions assurés d'une majorité imposante, il serait plus généreux de faire reconduire Louis à la frontière ; mais combien nous sommes loin de l'heureuse position qui nous permettrait une conduite si noble et si sage tout à la fois ! Ou Louis sera absous à une faible majorité, et nous demeurerons sans force contre la sédition démagogique que ce verdict soulèvera ; ou il sera condamné, et les chefs de la majorité qui aura prononcé sa condamnation profiteront de leur victoire pour vous enlever toute popularité. Au contraire, si vous votez pour la condamnation, seul parti que vous laissent à prendre de si malheureuses circonstances, vos adversaires n'auront pas le plus léger prétexte pour faire soupçonner votre pa-

triotisme et se populariser à vos dépens. » — Je résume fidèlement cette misérable argumentation, j'en reproduis les propres termes ; qu'on veuille bien se reporter au texte : c'est le discours de Pilate. Lareveillère a cru éblouir la postérité par ce témoignage de son grand sens politique : il n'a réussi qu'à nous mettre en garde contre le brevet de fermeté qu'il se décerne à lui-même dans quelques autres circonstances.

Il avait suivi le mouvement jusqu'aux Girondins et un peu au delà : il se cabra quand les Dantonien en prirent la direction. Ce régicide peu suspect traite Danton, qu'il appelle le *Cyclope*, en simple chef de brigands. Il se vante même d'avoir fait reculer le monstre redouté de tous, un jour qu'il l'invectiva du pied de la tribune. Le *Moniteur* en témoigne : ce jour-là, le petit bossu s'attaqua avec vaillance au Goliath de la Convention. Le malheur est que dans tous ces engagements où Lareveillère se donne le beau rôle, où il nous dépeint un adversaire vaincu par son ascendant irrésistible, que ce soit M. de Brézé, Danton, ou Barras, Carnot et ceux auxquels le directeur aura affaire par la suite, nous ne voyons jamais la sanction des victoires morales qu'on nous raconte. Les faits inexorables nous montrent toujours un Lareveillère débouté de ses prétentions ou de ses desseins. La première, la seconde fois, nous l'avions cru sur parole, nous l'avions admiré ; à la longue, le scepticisme nous gagne : nous voudrions au moins entendre la contre-partie, la version des adversaires si radicalement consternés. Ce Poitevin serait-il un Gascon ? Pas tout à fait ; il y a là un phénomène d'auto-suggestion toujours intéressant à étudier chez les faiseurs de mémoires. Lareveillère écrit, après vingt-cinq ans, dans un isolement chagrin. Des beaux jours lointains où il brilla sur le devant de la scène, tous les incidens lui apparaissent grossis, et plus grossi encore son rôle dans ces incidens. Les paroles qu'il prononça dans telle circonstance mémorable, voilà vingt-cinq ans qu'il les ressassait intérieurement, qu'il les polit, qu'il les aiguisait inconsciemment : impossible qu'il n'ait pas lancé sur l'heure ce trait que la méditation de l'événement lui a si souvent fourni depuis lors ! impossible que son adversaire n'ait pas été atterré par un pareil coup de massue ! Le souvenir pétrit constamment dans un esprit de cette catégorie une statue personnelle qui grandit, embellit avec les années ; les repoussoirs diminuent, s'inclinent devant elle. C'est l'effet inéluctable de la distance et du temps ; on peut être de très bonne foi dans cette illusion d'optique. — Un grand M. Perrichon et un tout petit Mont-Blanc, disait ce sagace observateur de Labiche.

Après les journées des 31 mai et 2 juin, après la proscription

des Soixante-treize, l'ami des Girondins jugea le moment venu de quitter l'Assemblée. Il déclara hautement les motifs de sa résolution, nous dit-il, et peu s'en fallut qu'il ne fût décrété d'accusation séance tenante. Une voix s'éleva : « Ah ! pourquoi voulez-vous occuper inutilement le tribunal révolutionnaire de ce chétif b...-là ? » Dédain peu flatteur, mais salubre. « J'étais allé, je crois, aussi loin que le devoir pouvait l'exiger de moi ; je n'attendis pas une plus longue discussion, et je me retirai. » — Il s'enfuit dans la Somme, chez un ami qui « le baigna de larmes, » assaisonnement obligé de toutes les rencontres émouvantes entre ces bons élèves de Jean-Jacques et de Diderot. Caché dans cet asile, la botanique l'y consola de tant d'épreuves : il herborisa jusqu'au 9 thermidor.

II

A cette date commencèrent les grandes destinées de Lareveillère, ou du moins ce qu'il prit pour de grandes destinées. Rentré dans la Convention avec les survivans des Soixante-treize, il fut nommé président de l'Assemblée, membre de la commission des Onze chargée de préparer la Constitution de l'an III, et du nouveau comité de salut public. Les séances nocturnes de ce comité, à la buvette, sont un des rares tableaux amusans et prestement enlevés dans les Mémoires. Chaque soir, on interrogeait d'abord avec inquiétude le commissaire préposé aux subsistances : « — Eh bien ! Roux, mon ami, s'écriait Cambacérès, où en sommes-nous pour demain ? — Toujours même abondance, citoyen président, répondait Roux avec un air de jubilation et de triomphe : toujours les deux onces de pain par tête, au moins dans la plus grande partie des sections. — Eh ! que le diable t'emporte ! répliquait Cambacérès avec son accent gascon, tu nous feras couper le cou avec ton abondance ! — La bande du Comité tombait pour un instant dans une consternation profonde, mais bientôt une pensée lumineuse faisait évanouir ce sombre nuage : — Président, nous as-tu fait préparer quelque chose à la buvette ? Après des journées aussi fatigantes, on a grand besoin de réparer ses forces. Mais oui, il y a une bonne longe de veau, un grand turbot, une forte pièce de pâtisserie et quelque autre chose comme cela... — Alors, adieu soucis ! adieu crainte du lendemain ! A l'abattement et à la terreur succédait la plus vive gaité, et l'on sauvait joyeusement la patrie en s'empiffrant de mets succulens, en sablant le champagne, et les bons mots assaisonnaient la bonne chère. »

La Constitution de l'an III fut enfin promulguée. « Beaucoup

de penseurs français et étrangers l'ont regardée comme la meilleure qui existe quant au plan. Sa courte durée est due principalement aux circonstances qui ont accompagné sa naissance et qui ont empêché son perfectionnement. » Tout commentaire affaiblirait la beauté de cet aphorisme. On lit quelques lignes plus bas : « Il faut en convenir, le pouvoir exécutif était trop faible; il n'avait aucun moyen de défense légale. Aussi le Corps législatif pouvait, comme il l'a fait, démolir pièce à pièce la Constitution, et soumettre ou même anéantir le Directoire exécutif sans que celui-ci pût résister avec des formes légales. Pour défendre la Constitution et se défendre lui-même, il fallait qu'il employât la force, comme au 18 fructidor, et par cela même la Constitution, était violée et perdait la plus grande partie de la sienne. »

Lareveillère fut chargé le premier de manier le bel outil qu'il avait confectionné. Sans aucune brigue, c'est lui qui l'affirme, il obtint aux Cinq-Cents un chiffre de suffrages très supérieur à ceux qui désignèrent les quatre autres directeurs; au Conseil des Anciens, l'unanimité des voix, moins la sienne. — Comment ce personnage de troisième plan devint-il, après le 9 thermidor, l'homme nécessaire dans toutes les hautes situations? Une assemblée usée et décimée comme l'était la Convention finissante a le goût instinctif des médiocrités : cette explication suffirait. D'ailleurs Lareveillère avait dans son jeu ces précieux atouts parlementaires qui n'ont rien à démêler avec la valeur personnelle. Régicide, — c'était la première condition, — modéré d'étiquette, mais sur l'extrême limite où le modéré sourit aux violens, mal classé jusqu'alors entre les Girondins, les Montagnards et les Thermidoriens, ancien dans les assemblées où il n'avait jamais offusqué personne, austère, probe, et d'une étroitesse d'esprit qui promettait une proie facile aux intrigans, le personnage était par définition ce que l'on appellerait aujourd'hui le pivot d'une concentration. N'oublions pas, enfin, ce qu'écrivait à ce moment Mallet du Pan, qu'il faut toujours relire pour contrôler les récits des comédiens ou des sots par les pénétrantes observations d'un sage : « — Tous ont appris à se défier de cette périlleuse élévation; fussent-ils tentés d'y aspirer, ils n'y parviendraient pas, car les racines de toute autorité individuelle sont desséchées : ni l'Assemblée, avertie par les exemples de Robespierre, ni le peuple, dégoûté de ses démagogues, ne le souffriraient. On peut donc regarder l'existence des idoles populaires et des charlatans en chef comme irrévocablement finie. » — C'était fort vrai, à la condition d'ajouter qu'en politique, irrévocablement veut dire quatre ou cinq ans : du 9 thermidor au 18 brumaire.

Le président du Directoire exécutif décrit l'humble installation de ce pouvoir ridicule. Les maîtres de la France prirent chacun un cahier de papier à lettres et une écritoire à calmar; ils s'entassèrent dans une même voiture et se rendirent au Petit-Luxembourg, sous la garde de quelques dragons déguenillés. « Nous trouvâmes tous les appartemens littéralement nus : il n'y avait pas un meuble, de quelque nature que ce fût. Après une recherche inutile, nous nous réfugiâmes dans un petit cabinet. Le concierge Dupont nous y fit placer une table boiteuse, dont un pied était rongé de vétusté, et quatre chaises, le tout à lui appartenant. Il nous prêta aussi quelques bûches, car le temps était froid. » — Image fidèle du néant des ressources politiques et administratives! — « Le trésor national était entièrement vide : il n'y restait pas un sou. Les assignats étaient sans valeur : le peu qui leur en restait s'évanouissait chaque jour d'une chute accélérée... Les revenus publics étaient nuls : il n'existait aucun plan de finances... Un agiotage effréné avait pris la place du commerce loyal et productif : il corrompait toutes les classes de la société... Les habitans de Paris attendaient quatre ou cinq heures à la queue la chétive pitance de deux onces de pain... Les hospices étaient sans revenus, sans ressources... L'instruction publique n'existait pour ainsi dire plus... Le désordre s'était encore prodigieusement accru par l'augmentation incalculable d'employés et de fonctionnaires publics de toute espèce que chaque faction avait successivement opérés. » — Eh bien! non! de l'aveu même d'un homme intéressé à présenter son gouvernement sous des couleurs favorables, elle n'était pas belle, la pauvre France, au grand soleil de Thermidor!

Comment rétablir l'ordre dans ce chaos? La tâche était malaisée. Lareveillère revient à maintes reprises sur sa doléance perpétuelle : la faiblesse du pouvoir exécutif, l'intrusion quotidienne des législateurs dans les nominations de fonctionnaires, dans tous les détails de l'administration. — « Ces messieurs parlaient toujours comme si la République eût été une ferme ou un fief, appartenant aux deux conseils législatifs pour une part, et au Directoire exécutif pour une autre. Il s'agissait alors uniquement de débattre la portion que chacun de ces co-propriétaires devait avoir dans l'administration et dans les profits. » — S'il n'y avait que les hommes! Mais il faut se défendre contre les femmes; elles rouvrent leurs salons, elles intriguent de compte à demi avec les agioteurs, elles ont Barras dans la place, elles prétendent imposer leurs créatures aux directeurs. L'incorruptible Lareveillère, qui n'entend pas leur livrer son crédit, s'est fait une loi de ne jamais sortir du Luxembourg, de n'aller dîner nulle part. Une

première fois, il échappe à grand'peine aux manigances de M^{me} de Nort, amie de Sémonville. On a fermé la porte derrière lui, ces dames ne veulent pas le laisser sortir, elles le pressent « avec les manières les plus étranges. » Il eut à subir un plus rude assaut de M^{me} de Staël. La grande manieuse d'hommes s'est juré d'avoir le président du Directoire à sa discrétion; ne pouvant l'attirer dans son salon, elle le joint enfin à une fête d'ambassade : là, stratégie comique du bossu pour fuir la sirène. « Je parvins longtemps à l'éviter; mais elle manœuvra plus habilement que moi et me bloqua dans l'embrasure d'une fenêtre. » Il avoue qu'il passa deux heures charmantes, dans un entretien délicieux, tantôt grave, tantôt enjoué.

Le mal incurable et le grand embarras du Directoire, c'est la dépréciation des assignats. Il y a dans les Mémoires de Dufort de Cheverny, le vieux traitant avisé qui regardait vivre la province pendant la Révolution, une observation très fine. A son dire, ce ne furent pas la guillotine et les proscriptions qui rendirent la Terreur insupportable à la masse de la population, mais bien plutôt la baisse du papier et la ruine générale. Je l'en crois volontiers. La guillotine, cela menace tout le monde et personne; mon voisin y passera peut-être, pas moi; et, comme l'on dit, il n'y a que les autres qui meurent. La ruine, au contraire, frappe l'universalité des citoyens, à chaque instant; on prendrait son parti de mourir une fois, on ne le prend pas de cette paralysie générale. Alors s'élève le cri public, rapporté par Lavalette à Bonaparte : « Nous ne voulons plus de la Convention, nous ne voulons rien d'elle, nous voulons la République et d'honnêtes gens pour nous gouverner. » Le Directoire travaille, combine, s'efforce à ressusciter le crédit de son papier; peine inutile. le tout-puissant agio bénéficie seul des opérations tentées. On vole partout et sur tout : émulation de rapines entre les fonctionnaires, les fournisseurs, les femmes à la mode, les militaires. Lareveillère ne tarit pas sur les exactions de ces derniers, peut-être parce qu'il ne peut souffrir les gens d'épée. — « Il m'a toujours semblé qu'on exaltait beaucoup trop la gloire militaire. » Pourtant il ne les calomnie pas : les Mémoires du joyeux Thiébauld viennent encore de nous apprendre comment les généraux du Directoire emplissaient leurs poches, aux dépens des pays conquis et de la fourniture nationale. Ici, un point d'interrogation surgit devant les casuistes. Nous sommes unanimes à stigmatiser ces généraux pillards. Quelques années encore, et ils feront de plus grosses fortunes, mais ce seront les largesses de l'empereur. Personne alors ne contestera la légitimité de ces récompenses, nul ne respectera moins un maréchal parce qu'il

touche de grasses dotations. Elles auront cependant même origine, le trésor public ou le butin fait à l'étranger; elles seront canalisées par une seule main, c'est l'unique différence. D'où proviendra ce revirement de notre morale? De l'habitude séculaire du bienfait souverain? Simplement peut-être de l'idée d'ordre, si nécessaire à l'esprit humain qu'une seule chose le blesse dans l'appropriation violente des richesses; le désordre, l'arbitraire individuel. — Mais j'abandonne le problème aux casuistes.

Notre directeur lutte de son mieux contre tant de difficultés. Par l'effet de l'illusion commune aux politiques, il se figure qu'il les a vaincues en partie, que son gouvernement valait, à tout prendre, mieux que les autres, et que la France allait être très heureuse, si seulement il fût resté en place. — « Il n'y a eu de république, suivant moi, que pendant le gouvernement directorial. Avant, ce ne fut qu'anarchie et confusion; après, il n'y eut que le despotisme d'un seul, sous le nom de premier consul. » — Si le souvenir du Directoire demeure universellement décrié, c'est la faute de ce méchant Bonaparte: il a falsifié ou détruit toutes les pièces justificatives qui eussent fait éclater la gloire de ses devanciers. Le citoyen directeur l'affirme sérieusement.

En réalité, Lareveillère n'eut qu'une idée de gouvernement, et qui ne lui réussit guère: la théophilanthropie. On s'étonne sans doute que ce mot ne soit pas encore venu sous ma plume. Pour quatre-vingt-dix-neuf bacheliers français sur cent, il résume tout ce qu'on est tenu de savoir au sujet de Lareveillère-Lépeaux, Ainsi, dans le grand oubli où l'histoire confond le commun de ses acteurs, la plupart d'entre eux ne surnagent que par un trait légendaire ou caricatural, qui fixe à jamais leur physionomie. Ils s'en plaignent, les ingrats, et sans ce trait ils sombreraient complètement. Notre auteur proteste avec amertume contre la réputation que lui firent les mauvais plaisans. A l'entendre, il ne fut pour presque rien dans la fondation du nouveau culte, imaginé par Valentin Haüy; il l'encouragea uniquement de sa sympathie, et aussi de quelques subsides prélevés sur les fonds secrets de la police « qui n'ont pas toujours un emploi aussi honnête et aussi utile. » Le bonhomme se dégage après coup d'une église écroulée dans le ridicule; cependant les notices qu'il lut alors à l'Institut, et qu'on trouvera réimprimées dans l'appendice de la présente publication, montrent l'importance qu'il attachait à sa marotte. Rien d'instructif comme les réflexions qui amenèrent cet homme d'État à la théophilanthropie; n'y eût-il dans les Mémoires que ces pages, le livre serait d'un grand prix.

Lareveillère constate le vide de l'âme française; toutes les idées prônées depuis quelques années ont fait faillite, elles n'ont pas plus

de valeur, pour le soutien de la vie morale, que les assignats pour les usages de la vie matérielle. L'éducation publique n'a plus de fondement, en dépit de sa charte fameuse, le rapport de Condorcet sur l'enseignement. « En méditant sur notre situation intérieure et sur notre état social, je ne voyais pas sans peine que la morale publique et la morale privée ne portaient plus sur aucune base. La démagogie ne s'était pas contentée d'en négliger la conservation, elle les avait toutes sapées. Les chefs ne voulaient souffrir aucun frein à leurs propres passions, et, dans le vague de ses idées, la multitude se laissait aller à une espèce d'instinct machinal, lequel, faute de principes et de guides, lui faisait faire indistinctement le bien ou le mal, et plus souvent le mal que le bien... Il y a, à mon sens, deux choses essentielles pour parer à d'aussi funestes résultats : une religion et des institutions. » — Naturellement, le philosophe écarte « la superstition romaine, » celle qu'un « vil despote » va bientôt ressusciter pour opprimer et corrompre les hommes. Il la remplace par sa petite invention, « des dogmes et des rites d'une extrême simplicité, » et il s'en promet merveilles. Que n'aurait-elle pas donné si on l'eût laissée vivre? — « Saint-Sulpice, Saint-Germain-l'Auxerrois et d'autres temples encore se remplissaient tous les décadis de familles respectables de toutes les classes et particulièrement de la classe riche et éclairée. Tout annonçait la stabilité et la propagation d'un culte dont les résultats ne pouvaient manquer d'être heureux pour la morale et la liberté. Mais il faut aux tyrans la superstition, l'ignorance et la corruption! » — Le tyran eut la cruauté d'étrangler la théophilanthropie en plein essor.

Nous sourions aujourd'hui de ce naïf réformateur, qui fabriquait une religion comme Sieyès troussait une constitution, qui rêvait de substituer sa machine métaphysique à la règle de gouvernement individuel et social éprouvée depuis dix-huit siècles. Mais ne trouverait-on pas, autour de nous, d'intrépides Lareveillère, qui cherchent avec la même bonne foi, avec la même ingénuité, une autre machine artificielle pour étayer les ruines toutes semblables dont ils s'effrayent? Combien elle est étroite, et combien toujours pareille, l'aire stérile où tourne, les yeux bandés, la mule obstinée qu'est parfois notre pauvre raison!

A partir de l'an III, les Mémoires ne quittent plus le ton de l'apologie ou du réquisitoire : apologie de l'auteur, de son ami Rewbell, des actes et des intentions de la majorité du Directoire, aussi longtemps que deux membres de ce corps effroyablement divisé se rangèrent aux sentimens de Lareveillère; réquisitoire contre les Thermidoriens, les Clichyens, les royalistes, contre les deux Conseils, contre Barras, Carnot et Bonaparte. Barras est

traité, selon son mérite, d'intrigant plongé dans la crapule, prêt à se vendre à tous les partis. Néanmoins le directeur ménage en pratique un collègue qui fait habituellement l'appoint de sa majorité, et sans lequel le 18 fructidor n'eût pas été possible. L'objet constant de sa haine, c'est Carnot, l'éternel adversaire. Lareveillère lui en veut mortellement de la *Réponse à Bailleul*, ce pamphlet virulent où Carnot se vengea du collègue qui l'avait fructidorisé. Contrecarré au pouvoir par l'homme qui avait les armées dans la main, cinglé ensuite dans sa vanité par un libelle injuste pour son honnêteté, mais trop bien informé de ses ridicules, Lareveillère accuse Carnot de royalisme, de despotisme, d'accointances criminelles avec le prétendant, et surtout avec Bonaparte. La vérité, c'est que le regard de Carnot, pénétrant dans les choses militaires, saisissait les opérations du jeune capitaine d'Italie, où les avocats du Conseil ne voyaient goutte. Il défendait contre eux les conventions de Leoben et de Campo-Formio, alors que le négociateur de ces traités passait au Luxembourg pour une dupe des Autrichiens.

Les relations du Directoire avec Bonaparte sont une tragédie perpétuelle. On le blâme de ce qu'il n'a pas vaincu selon les règles, puisqu'il a mis de côté celles qu'on lui dictait de Paris. Un jour, on le croit découragé : François de Neufchâteau, qui a un si beau style, est chargé d'écrire une épître au vainqueur d'Arcole et de lui remonter le moral. Pour nos gens, Bonaparte est à la fois un objet de crainte et de première nécessité. Disparaît-il sur la mer d'Égypte, ils disent : Ouf ! mais avec une vague inquiétude d'avoir perdu leur fétiche. Ils ont besoin de ses victoires, ils avaient eu besoin de ses canons en vendémiaire, ils réclament un de ses généraux au 18 fructidor. Bonaparte leur expédie dédaigneusement l'encombrant Augereau. On voudrait bien se servir de Hoche : celui-là, c'est le patriote authentique, Lareveillère le loue d'autant plus qu'il l'oppose à Bonaparte ; ce qui n'empêche pas le défiant directeur de se poser tout bas, à deux reprises, la question que la postérité se posera longtemps : L'énigmatique général de Sambre-et-Meuse n'était-il pas un en-cas du Destin ? ne rêvait-il pas de reprendre, si son rival eût échoué, les mauvais desseins que méditait ce dernier ?

Le 18 fructidor fut la pierre de touche du caractère et de la philosophie politique de Lareveillère-Lépeaux. Voilà un républicain scrupuleux, ferme sur les principes, vraiment épris de légalité. Les élections du second tiers introduisent dans les Conseils de nouveaux membres, des royalistes peut-être, ce serait à démontrer, en tout cas des gens dont les opinions ne lui conviennent pas. Ils sont très régulièrement élus : qu'importe ? Une

épuration s'impose. Le bon citoyen regrette que le Directoire n'ait pas les moyens légaux de le faire ; mais « qui veut la fin veut les moyens : or, il a été assez prouvé, je crois, que les moyens constitutionnels étaient absolument impraticables ; ceux qui nous condamnent sentent le ridicule qu'il y aurait à soutenir le contraire ; aussi s'en abstiennent-ils. » — C'est toute sa défense. — Il faut proscrire du même coup deux de ses collègues : Lareveillère s'y résout, d'autant plus facilement que l'un d'entre eux est son ennemi Carnot. Il faut s'aboucher pour cette besogne avec le répugnant Barras ; il faut demander un général à Bonaparte, acheter les grenadiers du palais législatif. Le gardien de la légalité soupire, mais il s'abouche, demande, achète. A la vérité, il adresse une touchante exhortation à ce soudard d'Augereau ; il lui recommande « de sauver la république sans ensanglanter la patrie, s'il veut être inscrit au temple de mémoire. » Et il le lance sur le temple des lois, et il déporte à Sinnamary les plus honnêtes gens du monde.

Le plus beau, c'est la véhémence indignation que ce même homme ressent, deux ans après, contre son imitateur du 18 brumaire. Il ne se dit pas un instant que brumaire est la répétition de fructidor, ni plus illégale, ni plus sanglante : Bonaparte au lieu d'Augereau, voilà toute la différence. Et une école nombreuse juge comme Lareveillère ; elle a comme lui deux poids et deux mesures pour deux actes identiques ; un silence approbateur sur fructidor, des imprécations sur brumaire. L'historien impartial cherche la raison d'un traitement si inégal ; il n'en trouve qu'une : le 18 fructidor ne fit que changer la forme du désordre, qu'il soit amnistié ! le 18 brumaire fit de l'ordre, qu'il soit anathème !

Le triomphateur de fructidor n'attendit pas jusqu'à brumaire pour subir la loi du talion. Son complice Barras, Sieyès et Merlin le chassèrent au 30 prairial. On ne lui fit pas l'honneur d'un coup d'État ; une simple crise. Cette fois encore, Lareveillère se drape noblement dans son récit ; il nous dit sa résistance héroïque, le trouble et la confusion de ses persécuteurs : « J'accordai enfin aux larmes et aux prières ce que la menace et le danger n'avaient pu m'arracher... Ils me remercièrent avec la plus vive reconnaissance. » Toujours est-il qu'il prit son portefeuille et sortit du Luxembourg comme il y était entré, sans bruit, sans faste, et sans un sou, disons-le à l'honneur de sa rigide intégrité. Il retourna chez ses amis du Jardin des Plantes.

Constituant, conventionnel, directeur, après les journées données aux luttes de l'Assemblée ou à l'apparat du pouvoir, Lareveillère avait gardé l'habitude de se rendre le soir chez Thouin, le célèbre naturaliste. Une petite société de savans se réunissait

dans la modeste cuisine des frères Thouin ; on causait en famille des choses de la nature ; les femmes faisaient un peu de musique. En pleine Terreur, l'abandon cordial et la gaiété régnaient dans la tranquille oasis du Jardin des Plantes : notre homme d'État avait coulé les meilleures heures de sa vie dans cette cuisine. C'est le côté attrayant et touchant de sa physionomie. On connaît mal la bourgeoisie révolutionnaire si l'on ne pénètre pas dans les dessous de ces existences dramatiques : au plus fort de la tourmente, tel jacobin menait une vie de société simple, candide, chez des gens de mœurs aimables et de douce culture. Pour se représenter la face interne de ces hommes, il faut suspendre un tableautin de Boilly derrière la grande toile officielle de David, il faut prêter l'oreille au clavecin qui murmure une ariette de Grétry sous le hurlement de la *Carmagnole*.

L'opposition de l'ancien directeur ne fléchit pas sous l'Empire. Retiré aux champs, il fut un des rares qui refusèrent les offres du tyran. Je crois bien que le tyran, qui payait les hommes à leur juste valeur, ne se mit pas en frais de grandes tentations pour le théophilanthrope. Petites ou grandes, il les refusa. Il refusa même le serment et sacrifia sa place à l'Institut plutôt que de le prêter. La Restauration ne lui fut pas plus clémente : il eut le chagrin de voir son fils repoussé de la cour royale de Paris, parce que le père avait fait de la fantaisie littéraire avec le calendrier. Quand le jeune avocat s'avança à la barre pour la formalité du serment, le président Séguier s'écria : « Ossian ! qu'est-ce que cela ? Je ne connais pas ce nom-là, moi ! Remis à huitaine. » Et Ossian ne fut jamais admis. Lareveillère se consola en écrivant ses Mémoires.

Ils ne seraient pas inutiles, si un livre de plus pouvait nous mieux enseigner cette vérité d'expérience : pour rétablir les affaires d'un grand pays en des temps difficiles, il ne suffit pas d'une honnêteté timorée, d'un entêtement qui joue la résolution, de quelques préjugés à mines de principes, le tout logé dans une cervelle étroite, froide comme un grenier sans feu. Notre fleur vivante et mystérieuse, le génie de la France, ne se laisse pas cueillir par les naturalistes qui cataloguent des choses mortes dans leur herbier.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CAROLINE DE GÜNDERODE

1780-1806

ET LE ROMANTISME ALLEMAND

Goethe fit en 1814 une excursion sur les bords du Rhin. Le 6 septembre, comme il se promenait dans les environs de Winkel, on signala à son attention des couches de calcaire coquillier, qui lui parurent de formation lacustre, après quoi on lui montra, à travers une oseraie, l'endroit où huit ans auparavant une jeune fille s'était donné la mort. « Il est toujours pénible, écrivait-il, d'entendre le récit d'une catastrophe dans les lieux mêmes où le drame s'est accompli. Peut-on parcourir les rues d'Egra sans voir errer autour de soi les ombres de Wallenstein et de ses compagnons? » Il n'aimait pas à s'appesantir sur les sujets désagréables; il s'empressa de se distraire en questionnant les gens du pays sur la culture de leurs vignes et sur leurs tanneries, et il nota sur ses tablettes que, abattus ou sur pied, les chênes doivent être écorcés lorsqu'ils sont en sève.

Avant lui, un autre poète, Achim von Arnim, l'auteur d'*Isabelle d'Égypte*, qui ne craignait pas les tragédies et les sinistres émotions, était venu dans ce même endroit : « Après avoir débarqué, nous nous regardâmes les uns les autres sans mot dire, nous montrant du doigt une langue de terre qui s'était enfoncée sous l'eau. Là, victime d'une innocente erreur, s'était terminée une noble vie vouée aux Muses, et le fleuve a repris à lui le lieu qu'une mort tragique avait consacré, il voulait le soustraire aux profanations. Pauvre fille, pauvre poète, où sont tes amis? Aucun d'eux n'a rassemblé pour la postérité les souvenirs de ta vie et de ton inspiration. Les méchants leur ont fait peur, et ils sont restés bouche close. »

La jeune fille qui s'était tuée à Winkel s'appelait Caroline de Gûnderode, et sa destinée est curieuse, parce qu'elle porte la marque de son temps. Un critique danois fort avisé, M. Brandes, a remarqué que, comme l'esprit humain, le cœur a son histoire et que pour bien com-

prendre le caractère d'une époque, il convient d'étudier la biographie de certaines femmes, qui souvent nous renseignent plus sûrement que les grands écrivains sur la façon de sentir et d'aimer particulière à leur siècle. Née en 1780, morte en 1806, c'est le romantisme qui a inspiré les vers de Caroline de Günderode, et c'est le romantisme qui l'a tuée. Il faut ajouter que le genre d'idéalisme, enseigné par les romantiques allemands de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, ressemblait à certaines doctrines d'esthétique littéraire en vogue parmi notre jeunesse, et c'est par là qu'il est de nature à nous intéresser. Il y avait alors en Allemagne comme il y a aujourd'hui au quartier Latin beaucoup d'esprits subtils qui s'étudiaient à redevenir naïfs, beaucoup de raffinés qui s'efforçaient de recouvrer leur innocence perdue, beaucoup d'incrédules qui posaient en principe que la foi est le secret de toutes les grandes choses, et qui étaient partagés entre le besoin et l'impuissance de croire.

Jusqu'ici Caroline de Günderode nous était surtout connue par le livre que lui avait consacré Bettina d'Arnim, qui, quoique plus jeune de quelques années, avait pénétré assez avant dans son intimité. Un jour, pour des raisons que nous ignorons, leur amitié fut brusquement rompue. Ce fut pour se consoler de ce mécompte que Bettina entra en relations avec la mère de Goëthe : « Je me rendis chez elle, quoique je ne l'eusse jamais vue; j'entrai. — « Madame la conseillère, lui dis-je, je veux faire votre connaissance; j'ai perdu une amie, il faut que vous me la remplaciez. — Nous essaierons, » me répondit-elle. Dès lors je vins tous les jours; je m'asseyais à ses pieds sur un escabeau, et je la faisais parler de son fils. » Bettina avait l'âme généreuse; elle n'avait point gardé rancune à l'amie infidèle, elle a rendu pleine justice à son talent comme à son caractère.

Malheureusement elle était un biographe un peu suspect. Elle prenait d'étranges libertés avec l'histoire, l'exactitude était à ses yeux la plus négligeable des vertus. Tout entière à son idée et au désir de se faire valoir, elle arrangeait à sa guise les choses et les faits, et en reproduisant ses lettres ou celles de ses correspondans, elle interpolait, supprimait, ajoutait selon sa fantaisie ou ses convenances. Il ne faut lire son livre, intitulé *die Günderode*, qu'avec beaucoup de défiance et de circonspection, et il est heureux qu'un littérateur allemand, M. Geiger, ait eu la bonne fortune de déterrer récemment dans une maison de Francfort un grand nombre de papiers qui avaient appartenu à Caroline. Parmi beaucoup de fatras, il a retrouvé des lettres qui méritaient d'être publiées. Les plus importantes sont celles que « cet ange », comme l'appelaient ses amis, avait reçues du célèbre jurisconsulte Savigny, de Bettina et de son frère Clément Brentano, et d'une jeune femme tour à tour très folle et très sensée, qui se nommait Lisette Nees. Ces lettres, que M. Geiger a accompagnées d'un intéressant commen-

taire, lui ont permis de rectifier certaines assertions de Bettina, et elles nous aident à mieux connaître Caroline de Günderode, ainsi que les romantiques qui l'avaient prise sous leur discipline, leurs principes, leurs aspirations, l'idée qu'ils se faisaient de l'art et de la vie humaine, et tout ce qu'il y avait en eux d'idées saines, d'instincts justes et d'imaginations chimériques ou perverses (1).

Caroline-Frédérique-Louise-Maximilienne de Günderode était la fille d'un baron qui avait composé des ouvrages d'histoire et des pastorales dans le vieux style ; sa mère rimait à ses momens perdus, elle avait de qui tenir. Elle était née à Carlsruhe le 11 février 1780, et elle eut quatre sœurs et un frère. Après la mort de son père, on l'emmena à Hanau, où sa famille vécut sur un pied d'intimité avec toute la haute société de l'endroit et fut invitée à la cour, lorsqu'en 1797 le prince Guillaume de Cassel, qui avait épousé une sœur du roi de Prusse, y établit sa résidence. Nous savons par Bettina « que Caroline avait les cheveux bruns, les yeux bleus, ombragés de longs cils, et la douceur, la délicatesse de traits d'une blondine; que son rire n'était jamais bruyant, mais ressemblait au roucoulement assourdi d'une colombe; qu'elle ne marchait pas, qu'elle glissait; que grâce à l'exquise douceur de ses mouvemens, sa robe formait toujours autour d'elle des plis harmonieux; qu'elle avait la taille haute et élancée, mais qu'aucun mot n'en pouvait exprimer l'ondoyante souplesse. »

En 1797, elle fut reçue dans le chapitre des dames nobles de Francfort, contrairement aux statuts qui interdisaient d'y entrer avant l'âge de trente ans. Les chanoinesses, quoiqu'on ne leur imposât point la clôture, étaient astreintes à des observances presque monastiques. Elles devaient vivre dans la retraite, n'aller ni au théâtre ni au bal, s'habiller toujours de noir et ne recevoir que très peu de visites. Il y avait des accommodemens avec la règle : Caroline recevait beaucoup de visites et faisait de fréquens voyages. Peu après son admission dans le chapitre, sa grand'mère lui avait adressé de sages avis, lui avait enjoint de faire honneur à sa famille, d'observer toujours les convenances, de ne se lier qu'avec des personnes raisonnables, qui lui donneraient de bons conseils, de se répéter sans cesse qu'une réputation sans tache est pour une femme le premier des biens, et que rien n'est plus propre à la compromettre que les sorties nocturnes : « Que Dieu te bénisse et te gouverne par son Saint-Esprit ! Deviens une bonne chrétienne et une personne vertueuse : c'est plus important que tout. »

Caroline fut toujours irréprochable, elle n'a jamais fait d'accroc à sa réputation ; mais la morale de sa grand'mère lui semblait un peu courte. Si elle était prête à reconnaître que le témoignage d'une bonne conscience a son prix, elle s'était dit depuis longtemps qu'il faut autre

(1) *Karoline von Günderode und ihre Freunde*, von Ludwig Geiger, 1895.

chose encore pour rendre une femme heureuse, que le bonheur est une chose très compliquée. Elle n'avait pas attendu d'être initiée aux mystères sacrés du romantisme pour savoir que vivre c'est aimer : elle l'avait deviné dès sa petite jeunesse. Il lui tardait que son heure fût venue ; mais elle mêlait les craintes aux espérances : les erreurs sont si dangereuses ! les déceptions sont si cruelles ! Elle avait l'esprit inquiet et un cœur à la fois ardent et timide. Se défiant d'elle-même et des autres, elle était avare de ses confidences, et lorsqu'elle semblait se livrer, elle n'avait garde de tout dire. Ses amis lui reprochaient sa réserve ; ils se plaignaient qu'il y eût dans cette âme virginale des retraites inaccessibles, un pays inconnu que personne n'était admis à visiter, et qu'il fût plus facile de l'aimer que de la connaître.

Sa santé délicate l'obligeait à se ménager beaucoup, et sa très modique fortune ne lui permettait pas d'arranger sa vie comme elle l'aurait voulu. A ses maux réels se joignaient des souffrances d'imagination, une tristesse vague, le pressentiment qu'elle n'aurait pas le temps d'être heureuse, qu'elle était destinée à mourir jeune. Quand ses rêveries tournaient au sombre, il lui semblait qu'elle était de ces femmes sur qui pèse une secrète fatalité et qui ont en elles quelque chose qui attire le malheur. Elle cherchait à se distraire de ses idées noires en s'occupant avec ardeur de cultiver son esprit. Elle avait du goût pour les nourritures solides, et tour à tour elle lisait des livres d'histoire ou étudiait la philosophie de Schelling. Mais ce n'était pas là son passe-temps favori : elle avait découvert que le meilleur moyen de se délivrer de ses chagrins était de les mettre en vers.

En 1804, elle publia, sous le pseudonyme de Tian, un volume de poésies, qui fut remarqué, apprécié par de bons juges. Goëthe daigna le traiter de production originale et curieuse : *eine seltsame Erscheinung*. Brentano complimenta l'auteur sur ses connaissances en métrique, sur sa science du rythme et sur la pureté de sa langue. « Votre poésie, lui écrivait-il, est comme une musique de l'esprit. » Il ne lui reprochait que certaines affectations et un peu de pédanterie ; il regrettait qu'il y eût dans cette femme poète un mâle et une femelle qui ne s'entendaient pas toujours ; il regrettait aussi que, ayant de très beaux cheveux, sa muse s'affublât parfois d'une perruque. Goûtée par les romantiques, elle trouva grâce devant Kotzebue, qui était leur bête noire. Le *Freimüthige*, journal littéraire qu'il dirigeait, publia un article encourageant et flatteur ; on promettait à Tian un bel avenir, pourvu qu'elle restât elle-même et se tint en garde contre la ténébreuse mystique que la nouvelle école avait mise à la mode. Ce qui est certain, c'est qu'elle avait le don, plusieurs qualités d'un vrai poète, la sincérité du sentiment, la grâce, le mystère. Elle s'essaya dans le drame, mais sans succès ; elle n'avait tout son talent que lorsqu'elle racontait ses mélancolies. — « Tout est muet et vide, et je ne prends plus de plaisir à

rien. Les fleurs n'ont plus de parfum, il n'est plus de brise qui me rafraîchisse. Mon cœur est si lourd ! Tout est désert et tout est mort, et j'ai peur. Je voudrais je ne sais quoi. Je me sens comme chassée de moi-même : que ne puis-je savoir où je vais ? » C'était bien là son histoire.

« Mon éternel et ardent désir, écrivait-elle le 10 juin 1804, est de parvenir à exprimer ma vie sous une forme durable, et j'espère mériter ainsi d'entrer dans la société des grands poètes. C'est à cela que j'aspire ; c'est l'église où je voudrais communier et le terme de mon pèlerinage sur la terre. » Sa manière de comprendre la poésie était celle de l'école romantique ; école essentiellement doctrinaire, fondée par de savans et subtils raisonneurs, qui se flattaient d'avoir trouvé la recette de l'inspiration poétique. Le grand principe des deux frères Schlegel était que l'art et la vie sont inséparables ; que tant vaut l'homme, tant vaut son œuvre ; que quiconque vit en bourgeois ne sera jamais un poète, et que pour composer des vers qui méritent d'être lus, il faut commencer par mettre un peu de poésie dans son existence et dans son âme.

Ils ajoutaient que, grâce au philosophisme du XVIII^e siècle et à la Révolution française, notre société est devenue fort utilitaire et très prosaïque. En vain Goëthe avait montré, en écrivant *Hermann et Dorothee*, quel parti un poète, qui a la tête épique, peut tirer d'une idylle bourgeoise à laquelle la Révolution sert de toile de fond et de décor. Les romantiques estimaient que la poésie moderne n'est qu'une fausse poésie, que pour sauver son âme l'artiste doit oublier son siècle, vivre en esprit dans un temps où le réel et l'idéal, le ciel et la terre n'avaient pas encore divorcé, dans le temps des chevaliers et des moines, des croisés et des ermites, des châtelaines et des pages, des aventures et des symboles, des légendes, des apparitions miraculeuses et des croyances naïves. Hors du moyen âge, point de salut ! Comment la poésie pouvait-elle prospérer dans une terre d'exil, sur un sol ingrat, où l'on ne voit pousser ni la fleur bleue dont rêvait Novalis, ni cette fleur de la Passion qui embauma de son parfum l'âme et les vers de Calderon ?

Les romantiques ont toujours eu de grands ménagemens pour Goëthe ; ils lui ont toujours porté honneur et respect. Cet Olympien leur faisait peur ; mais, comme le disait Heine, « ils s'irritaient en secret de ce que dans le tronc de ce grand arbre il ne se trouvait pas une seule niche où l'on pût loger une petite image de saint, et semblables à saint Boniface, ils eussent de grand cœur abattu, avec une cognée bénite, le vieux chêne enchanté. » En revanche, ils ne se gênaient pas avec Schiller, qui n'était pour eux qu'un bourgeois matiné de jacobin. Brentano déclarait que sa *Fiancée de Messine* était une pièce bizarre, nauséabonde et ridicule, un méchant bousillage, *ein erbärmliches Machwerk* ;

on méprisait son *Guillaume Tell*, et Achim von Arnim se proposait d'en faire un meilleur. Caroline, qui avait ses hérésies, se permettait de goûter Schiller; on la tança, on l'engagea à se défaire au plus vite de cette dangereuse admiration. Savigny lui représenta que ce poète trop vanté sacrifiait tout à la recherche de l'effet, qu'il ne savait pas ce que c'était que le vrai sentiment, que pour faire croire qu'il en avait, il bouffissait, boursofflait son style et remplissait ses tragédies d'ennuyeuses déclamations, qu'il ressemblait à ces boutiquiers qui veulent faire les grands seigneurs et qui ont un train de maison que leur fortune ne leur permet pas de soutenir. Plus sévères encore étaient les jugemens portés sur nos auteurs classiques, sur les poètes français du grand siècle : « De froides abstractions, écrivait Frédéric Schlegel, des raisonnemens superficiels, l'antiquité mal comprise et des talens médiocres, il n'en fallut pas davantage pour créer en France tout un système de fausse poésie, reposant sur une fausse poétique... » — « La France, disait-il encore, nous offre l'étonnant spectacle d'une grande nation qui n'a jamais eu de véritable poésie, et qui a réussi sans trop de peine à s'en passer. »

Le secret de la véritable poésie est un genre particulier de sensibilité, qui est à la fois un don naturel et le fruit d'une éducation spéciale que le poète se donne à lui-même. Le premier point est de s'initier de bonne heure au symbolisme de la nature, d'apprendre à deviner le sens caché des choses. Quand on a découvert la fleur bleue et qu'on la contemple avec autant de recueillement que le yoghi hindou sa fleur de lotus, on possède le grand mystère. Qu'importent au vrai poète les individus, les événemens, les situations? Pour lui tout est dans tout, et les moindres détails de cet univers sont à ses yeux les hiéroglyphes de l'amour éternel et de la vie divine, qu'il déchiffre sans effort. « Laissez venir à moi les petits enfans, a dit le Christ; le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. » Les romantiques disaient : « Ayez une âme d'enfant, et la nature vous dira ses secrets. » L'enfant découvre partout des symboles; il a des yeux de voyant. Les abstractions n'ont pas encore perverti ses sens, et il se mêle un peu de poésie à toutes ses perceptions. L'état parfait pour un poète est ce que Brentano appelait « l'enfantillage infini, *die unendliche Kinderei*. » Ni Racine ni Schiller ne s'en étaient avisés : aussi ne furent-ils pas de vrais poètes.

Au symbolisme de la nature il faut joindre le mysticisme chrétien. « Quand je lis les leçons de Frédéric de Schlegel sur l'histoire de la littérature, a dit Heine, il me semble que je contemple le monde du haut du clocher d'une église gothique. Je crois entendre sans cesse le son des cloches, parfois aussi le croassement des corbeaux voltigeant autour de la vieille flèche. Je respire l'encens de la messe, et je vois cheminer devant moi de longues files de pensées tonsurées. » Quoique

les romantiques rendissent à Goëthe de très humbles respects, il n'était pas leur dupe : de temps à autre il répondait à leurs caresses par des incartades, par des coups de boutoir, et dans ses accès de mauvaise humeur, il ne craignait pas de déclarer que la croix lui devenait aussi odieuse que les punaises, l'ail et la fumée du tabac. Ces abstrauteurs de quintessences, qui, pour obéir aux règles d'une poétique de leur invention, se convertissaient au catholicisme, lui déplaisaient souverainement. Leur dévotion lui semblait aride et leur sincérité douteuse ; il trouvait singulier que des hommes qui ne croyaient pas se permettent d'engager les autres à croire : c'était pour lui la suprême impertinence. Au surplus leur piété artificielle leur profitait peu, et il y a dans tous leurs vers dévots, aspergés d'eau bénite, moins de poésie véritable que dans un seul verset de l'*Imitation*. Frédéric Schlegel prétendait que le vrai poète peut toujours se procurer à lui-même les émotions qu'il désire éprouver : *sich ganz aus sich selbst afficiren*, que c'est un art, que cela s'apprend. Il y a des gens qui se chatouillent pour se faire rire ; mais se chatouiller pour se faire croire me paraît une entreprise impie et désespérée.

Les trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité, étaient en grand honneur parmi les disciples des Schlegel, qui les considéraient comme les trois sources de l'inspiration poétique. Mais ils n'entendaient pas la charité comme saint Paul : ils pensaient que la plus grande marque d'affection qu'ils pussent donner à leur prochain était de l'aider à acquérir le sentiment romantique des choses et de la vie. Fichte avait dit : « Le moi doit être. » Ils disaient : « Le moi doit se communiquer. » Ils mettaient en commun, sinon leurs biens, du moins toutes leurs idées. Leur corporation était une confrérie ; ils avaient les uns pour les autres des égards confraternels ; ils se saluaient en disant : « Salut et fraternité (1) ! »

Leur église avait ses chapelles, et hommes ou femmes, tous les membres de cette grande société de perfectionnement mutuel devaient contracter des liaisons particulières, des engagements privés, et se choisir des guides spirituels auxquels ils racontaient leurs souffrances et leurs misères, et qui soulageaient leurs maux en leur prêchant la bonne parole. Les maladies étant infiniment variées et les médecins de l'âme étant pour la plupart des spécialistes, il était permis d'en avoir plusieurs et même beaucoup. Les romantiques étaient des êtres insatiables, vagabonds et versatiles. A quelque confesseur qu'on s'adressât, on était tenu de lui tout dire, de lui confier tous ses secrets. L'abandon du cœur était la première des vertus ; ce sont les parfaites confiances qui font les amitiés parfaites. Il en coûtait à Caroline de Gunderode d'observer cette prescription. Fièrre et réservée, elle n'ai-

(1) *Friedrich Schlegel, seine prosaischen Jugendschriften*, herausgegeben von J. Minor, 2 vol. in-8° ; Vienne, 1882.

mais pas à s'expliquer à pleine bouche; elle mêlait les réticences aux aveux. Ses amis s'en plaignaient. Brentano écrivait à sa sœur Bettina : « Salue la Gûnderode; dis-lui que je lui écrirais volontiers, mais que ses réponses sont peu encourageantes. Dieu sait pourquoi nous avons tous été chassés du paradis de sa confiance et par quel escalier dérobé nous y pourrions rentrer ! »

Il ne faut pas croire que la morale romantique fût assez relâchée pour tout permettre. Elle autorisait l'inconstance et la multiplicité des désirs en matière d'amitié; mais elle entendait que l'amour fût une passion exclusive et jalouse. Si je ne me trompe, c'est Schleiermacher, le grand théologien protestant, qui dans sa jeunesse rédigea pour l'*Athenäum*, revue fondée par les frères Schlegel, un décalogue à l'usage des femmes romantiques. Le premier commandement était ainsi conçu : « Tu ne dois aimer d'amour que *lui*, mais tu dois avoir beaucoup d'amis, pourvu que tu ne mêles à tes amitiés ni de vaines coquetteries ni de dangereuses adorations. — Tu ne dois te faire aucun idéal, aucune image, ni d'un ange dans le ciel ni d'un héros fictif tiré d'un poème ou d'un roman ou de tes rêves; mais tu dois aimer un homme tel qu'il est, car la nature est une divinité sévère, qui punit l'exaltation des jeunes filles jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de leurs sentiments. » Ce décalogue était suivi d'un *credo* : « Je crois à l'humanité infinie, qui existait avant qu'il y eût dans ce monde des hommes et des femmes... Je crois que je ne vis ni pour obéir ni pour m'amuser, mais pour être et pour devenir, et je crois à la puissance de la volonté et de la culture de l'esprit pour me rapprocher de l'infini, me délivrer des servitudes de l'éducation bourgeoise et me faire oublier que j'ai un sexe. »

Il y a des théories faciles à formuler qui dans l'application souffrent de grandes difficultés. « Tu n'aimeras d'amour que lui, mais tu auras beaucoup d'amis, et tu ne coquetteras jamais avec eux. » Cela est bientôt dit, mais les amitiés romantiques étaient fort romanesques. Savigny, qui avait épousé Cunégonde Brentano, disait à sa belle-sœur Bettina qu'il ne se sentirait heureux et complet que le jour où elle se déciderait à l'aimer en tout bien tout honneur. Bettina remarquait à ce propos que lorsqu'on demande à Dieu son pain quotidien, on néglige de lui demander le vin, mais que cela va de soi. Elle ajoutait : « Cela n'empêche pas qu'il ne soit un ange, et quoiqu'il m'encourage peu à me communiquer à lui, je me sens disposée en sa présence à n'avoir jamais que des pensées auxquelles il puisse s'intéresser. » A la bonne heure ! mais si on ne sait pas exactement ce que Savigny désirait de sa belle-sœur, on sait encore moins ce qu'il attendait de Caroline. Dans les premières lettres retrouvées par M. Geiger, il la traite avec quelque cérémonie; il l'appelle mademoiselle, lui dit *vous* et lui demande sa confiance : c'est toujours par là qu'on commençait. Il l'appellera bien-

tôt sa petite Gûnderode, *Gunderödchen*, et son cher ami, *mein lieber Freund*, ce qui l'autorisera à la tutoyer. « La nature nous a visiblement destinés à devenir une paire d'excellens amis, et il me parait certain qu'elle s'intéresse assez à son projet pour avoir tout arrangé, tout préparé par des voies miraculeuses. A la vérité, je ne réponds pas que de temps à autre je ne devienne amoureux de vous. » Ce jour-là il ne la tutoyait pas. « Je me garderais bien, poursuit-il, de vous lire *Clavigo* ou *Hermann et Dorothée*, surtout si vous aviez encore certain tablier blanc que vous portiez autrefois. L'expérience rend sage, et chat échaudé craint le feu. On parle beaucoup des souffrances du jeune Werther : d'autres ont éprouvé des douleurs pareilles qui n'ont pas été imprimées. »

Savigny était un homme bien élevé; Brentano était fantasque, bizarre et quelquefois brutal et grossier. Après avoir donné à sa jeune amie de judicieux conseils littéraires, il s'amusa à l'étonner par ses pantalonnades et ses grimaces, et en 1805, s'échauffant au jeu, ce père de famille qui prétendait adorer sa femme écrivait à une chanoinesse de vingt-quatre ans : « Ange bien-aimé, si je pouvais ouvrir toutes les veines de ta blanche poitrine... » Mais je renonce à traduire. « Parler est un supplice, lui disait-il encore : c'est la vie qui instruit la jeunesse, et si tu consentais à passer une nuit dans mes bras, tu saurais bientôt tout ce que je sais. » Alliant le cynisme aux idéalités éthérées, les romantiques étaient d'étranges instituteurs. Le moyen âge avait proclamé les droits sacrés de la passion ; ils estimaient que devoirs et bienséances, le poète a le droit de tout sacrifier aux nécessités de son éducation professionnelle. Frédéric Schlegel, que Lisette Nees tenait pour l'annonciateur d'un nouvel évangile, pour un martyr de la vérité, avait décidé qu'il était nécessaire au salut de son âme et de son imagination poétique d'enlever la femme d'un de ses meilleurs amis, et il ne se faisait aucun scrupule d'accepter dans ses détresses les secours que lui envoyait sous main ce mari très débonnaire.

Caroline de Gûnderode était une de ces adeptes qui discutent, font leur triage, séparent le grain de la balle. Les liaisons douteuses lui répugnaient, et elle avait peu de goût pour les rossignols mystiques qui chantent tour à tour l'union sacrée des âmes et les joies de la chair. Elle avait juré qu'elle ne se donnerait qu'une fois et pour la vie. Elle ne laissait pas d'avoir l'imagination prenable. Elle avait été amoureuse de Savigny ; mais il y avait en lui un fond d'ironie qui l'inquiétait. Peu s'en était fallu qu'elle n'aimât Brentano : elle s'était bientôt ravisée, il lui faisait peur. « Il a plusieurs âmes, disait-elle, et quand l'une de ces âmes commence à me plaire, il la remplace bien vite par une autre que je ne connais pas, et il me procure ainsi de déplaisantes surprises. » Était-il donc écrit qu'elle ne connaîtrait jamais ce parfait amour dont le rêve et la vision l'obsédaient ? Elle se comparait dans une de ses poésies à

Moïse contemplant du haut de sa montagne la terre de promesse, où il ne devait jamais entrer. Quand on a contemplé de loin le divin royaume, que peut-on regarder encore ? Il ne reste plus qu'à mourir. Elle était destinée cependant à savourer les douceurs et les amertumes de la grande passion, de l'amour qui fait vivre ou qui tue. L'homme qui le lui inspira était fort laid, et il avait des singularités qui le rendaient, paraît-il, presque ridicule.

Cet homme très laid était un savant de grand mérite. Il s'appelait Frédéric Creuzer. Après avoir été quelque temps professeur à Marbourg, sa ville natale, il fut appelé en 1804 à Heidelberg, et il devait écrire plus tard cette fameuse *Symbolique des peuples de l'antiquité*, qui lui valut l'estime des romantiques et l'honneur d'être membre de l'Institut de France. Il s'était marié avec une veuve qui avait treize ans de plus que lui. Que n'avait-il rencontré quelques années plus tôt cette chanoinesse qui avait de si beaux yeux et une taille de nymphe ! Dans le livre qu'il a intitulé : *Souvenirs de la vie d'un vieux professeur*, le nom de Caroline n'est point prononcé. Il s'est contenté de faire une vague allusion à son aventure, en disant « que les premières années de son établissement à Heidelberg furent pour lui une période de dures et et inoubliables souffrances d'âme et de cœur. »

On raconte qu'une fée s'amusa un jour à rendre éperdument amoureux un anachorète d'humeur grave, pour se donner le plaisir de voir comment il s'en tirerait. Creuzer s'en tira médiocrement, mais il ne souffrit pas trop ; c'était un de ces vases de terre qui vont au feu et ne s'en portent pas plus mal. Comment fit-il connaissance avec Caroline ? Nous l'ignorons et nous ne possédons, par malheur, aucune des lettres qu'ils s'écrivirent. Nous savons seulement qu'une amie, qui n'a pas dit son nom, se montra compatissante pour ces amoureux ; qu'en 1805 elle crut faire œuvre pie en favorisant leurs rendez-vous ; qu'elle mit à leur disposition sa maison de campagne. « Hélas ! ce ne sont là que des palliatifs, écrivait-elle, et je voudrais vous réunir à jamais. Ne pourrais-tu, de l'aveu de ta sœur Mina et de ton frère Hector, prendre un nom d'emprunt et, morte pour le reste du monde, t'en aller vivre avec Creuzer, si sa femme y consent ? » Après avoir donné à Caroline cet excellent conseil, l'inconnue se croyait obligée de lui faire un peu de morale : « Que sont, après tout, les choses de ce monde ? De purs néans. La plus belle vie n'est que le songe d'un fiévreux. Eh ! qu'importe à l'Être éternel que nos rêves soient agréables ou funestes ? Dieu te bénisse, mon ange, et te console ! »

Caroline en usa comme l'enfant qui avale la confiture et crache la pilule. Elle laissa sa morale à l'inconnue, mais son conseil lui parut bon, et elle résolut de le suivre, en y changeant toutefois quelque chose. Il répugnait à sa fierté de mendier le consentement de la femme

légitime : elle forma le projet de se présenter chez Creuzer sous des habits d'homme et de vivre avec lui, en oubliant désormais et son nom et son sexe. Cependant, avant de franchir le pas, elle voulut consulter Lisette Nees. Comme je l'ai dit, Lisette était tour à tour très folle et très sensée. Si elle regardait Frédéric Schlegel comme un prophète et un martyr de la vérité, cette dévote n'était pas pratiquante. Son romantisme ne lui servait qu'à se procurer des plaisirs d'imagination ; elle pensait qu'il y a beaucoup de choses qu'il est permis de dire et qu'il faut se garder de faire, et pour son compte, fidèle aux vieilles méthodes, elle avait cherché et trouvé le bonheur dans le mariage.

Elle s'empressa de représenter à Caroline que les plus belles folies finissent toujours mal. — « Prends-y garde, lui écrivait-elle en substance : dans le fond tu es moins passionnée que tu ne le crois, mais les entreprises qui ont un air d'aventure te charment et t'attirent. Tu prétends que le bonheur de Creuzer t'est plus cher que le tien. Singulière façon de le rendre heureux ! Tu te déguiseras en homme et, jusqu'à ta mort, tu n'auras avec lui qu'un commerce d'amitié. Il t'aime tout entière, corps et âme. S'il accepte tes conditions, que penses-tu de lui ? S'il les refuse, tu te donneras peut-être et tu ne t'en consoleras jamais. Et d'ailleurs t'imagines-tu que les hommes qui fréquentent sa maison seront longtemps tes dupes ? Si la vérité se découvre, Creuzer est à jamais compromis et ton honneur à jamais perdu. » Lisette ajoutait : « Écoute ce que je te dis, ton imagination se vengera de toi ; elle te punira de l'avoir transportée du monde de la poésie et de l'art dans la conduite et les réalités de la vie. Quand on la met où elle n'a que faire, elle meurt en nous dévorant. » Lisette parlait comme un sage, et sa lettre est intéressante : c'est le romantisme jugé par lui-même.

Caroline renonça à son équipée ; mais elle exigea de Creuzer qu'il demandât son divorce et l'épousât. Il eut, semble-t-il, quelque peine à y consentir : il n'était pas un romantique assez convaincu pour n'éprouver jamais aucune inquiétude de conscience. Il avait fait ses confidences à Savigny : « Je suis, lui disait-il, le plus malheureux des hommes dans mon bonheur. » Il finit par se rendre ; il pressentit sa femme ; elle avait un bon caractère, elle se montra accommodante, et tout allait pour le mieux quand survint un incident. Creuzer tomba gravement malade, et sa femme le soigna avec tant de dévouement que, saisi de remords, à peine fut-il entré en convalescence, il rassembla ses amis, leur récita son cas, s'accusa devant eux et, les prenant à témoin, jura solennellement que, s'il guérissait, il ne reverrait jamais Caroline de Gunderode.

Elle était alors à Winkel, avec deux de ses amies, Pauline et Charlotte Servièrre. La personne chargée de la prévenir, n'osant s'adresser

directement à elle, écrivit à Charlotte, en ayant soin de contrefaire son écriture. Ce fut Caroline qui reçut la lettre des mains du facteur. Cette écriture déguisée lui parut suspecte, elle flaira quelque mystère, elle ouvrit le pli. Après s'être enfermée quelques instans dans sa chambre, elle sortit, en disant, le sourire aux lèvres, qu'elle allait se promener au bord du Rhin; elle ne reparut pas. On la chercha toute la nuit, on la retrouva au matin étendue sur la berge. Cet ange s'était percé le cœur d'un coup de poignard.

Vingt-huit ans plus tard, un autre suicide de femme fit en Allemagne autant de bruit que celui de Caroline de Gûnderode. Charlotte Stieglitz avait épousé un poëtereau qu'elle tenait pour un grand poëte. Elle attendait d'année en année qu'il donnât sa mesure, se révélât au monde par un chef-d'œuvre; rien ne venait. Elle pensa qu'une grande surprise, une grande infortune tirerait de sa torpeur ce génie engourdi et noué. Un soir, après avoir écrit quelques lignes à son faux dieu, s'armant d'un poignard qu'il lui avait donné, elle se frappa en plein cœur. Son exploit eut pour admirateurs tous les survivans du romantisme. Mais folie pour folie, celle de Caroline me paratt plus intéressante. Elle était sincèrement malheureuse. Elle avait longtemps cherché l'âme sœur, l'âme aimante qui devait partager ses joies et ses peines et l'aider à posséder, à mûrir son talent. Elle avait cru la trouver, elle s'était trompée; elle avait couru après une ombre.

Conformément à ses dernières volontés, on l'enterra près des saules qui l'avaient vue mourir. Elle avait désiré aussi qu'on gravât sur sa tombe quelques vers traduits d'un poëte hindou, qui lui semblaient résumer son histoire: « Terre qui m'enfantas, air que je respirai et qui nourris ma vie, feu sacré qui me tins lieu d'ami, fleuve qui me servis de frère et toi, éther divin, qui fus mon père, je vous rends grâces; recevez le tribut de ma respectueuse tendresse. J'ai vécu avec vous ici-bas, et je pars pour un autre monde, vous quittant sans regrets. Adieu, frère et ami; mon père et ma mère, adieu pour toujours! » Elle s'était dit cent fois que, pour aimer la vie, il faut être deux, et la mort l'effrayait moins que l'éternelle solitude du cœur.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES HOLLANDAISES

La Littérature hollandaise : Les poètes, les romanciers, les critiques. — La renaissance du catholicisme en Hollande. — Jan van Riebeck, fondateur de la colonie du Cap.

Parmi toutes les littératures de notre temps, il n'y en a guère qui nous soit moins connue que la littérature hollandaise. Ce n'est pas qu'on ait manqué à nous en parler ; et les lecteurs de la *Revue* ne peuvent avoir oublié maintes études consacrées à des écrivains hollandais. Mais on nous a entretenus, depuis lors, de tant d'autres littératures plus bruyantes, que nous avons fini par oublier un peu de vue l'existence de celle-là. A l'exception de Multatuli (1), je ne vois pas un seul auteur hollandais contemporain dont le nom soit familier au public français. Multatuli, cependant, outre qu'il est mort depuis près de dix ans, ne constitue pas à lui seul toute la littérature de son pays. Il n'y apparaît au contraire que comme une exception ; et les qualités dominantes de la littérature hollandaise contemporaine sont celles précisément dont il manque le plus : la clarté, la simplicité, une correction toute classique de la composition et du style. Par là cette littérature diffère absolument des autres littératures du Nord. On dirait que les traditions latines s'y sont conservées intactes à travers les siècles, ou que l'esprit des

(1) Voir, sur Multatuli, l'étude de M. van Keymeulen dans la *Revue* du 15 avril 1892.

vieux humanistes hollandais revit aujourd'hui au fond de l'âme de leurs descendans.

Aussi bien n'y a-t-il pas de pays en Europe où l'influence française soit demeurée plus forte. A cette heure comme il y a cent ans, ce sont nos écrivains qu'on lit, qu'on étudie, qu'on discute en Hollande; les conférenciers français sont ceux qu'on y écoute le plus volontiers; et, jusque dans les plus petites villes, des comités de l'Alliance Française se sont formés, qui travaillent à maintenir et à propager la connaissance de notre langue.

Qu'on ne croie pas, au moins, que la littérature hollandaise s'en tienne à l'imitation de la littérature française! Elle est au contraire très originale ou, pour mieux dire, très *locale*; et c'est sans doute ce qui l'aura empêchée de se répandre hors de son pays. A ses précieuses vertus traditionnelles de clarté et de correction, elle joint une lenteur, un calme, une gravité, qui sont bien la marque de sa race, et que personne, d'ailleurs, ne s'aviserait de lui reprocher. Mais il faut voir par exemple avec quel sérieux, dans les grandes revues d'Amsterdam, les critiques les plus autorisés analysent et commentent les productions de nos symbolistes, poètes, dramaturges, ou peintres, — sans s'apercevoir du petit grain de plaisanterie qu'il y a toujours en elles, et qui en constitue pour nous le principal attrait.

La plaisanterie n'est point le fait des écrivains hollandais; les plus fins de leurs humoristes risqueraient encore de nous paraître un peu lourds. Mais, à l'exception des genres comiques, je ne vois pas un genre qui n'ait trouvé en Hollande des représentans tout à fait remarquables. Et vraiment je suis étonné de ce qu'il y a de vie, de santé et de force dans cette littérature ignorée.

Mais si nous l'ignorons ou si nous ne la connaissons pas assez elle s'adresse en revanche à des lecteurs d'autant plus fidèles qu'ils sont moins nombreux. Je n'ai pas rencontré un seul Hollandais instruit qui ne fût au courant du mouvement littéraire de son pays, et qui ne pût me renseigner en détail sur l'œuvre et le mérite de tel ou tel écrivain. Les livres de début des auteurs hollandais, pour peu qu'ils aient une valeur réelle, se vendent tout de suite à plusieurs éditions. Et ce doit être, j'imagine, pour ces jeunes gens un plaisir et un encouragement précieux, de sentir autour de soi une curiosité si active.

Sans compter qu'en dehors des Hollandais de Hollande il y a encore ceux des colonies, tout un public assez riche pour acheter des livres, et ayant assez de loisir pour les lire avec soin. Dans les provinces flamandes de la Belgique, aussi, les auteurs hollandais sont connus et aimés. Plusieurs des collaborateurs les plus remarquables des revues d'Amsterdam sont des Belges d'Anvers ou de Gand. Leur langue, à

dire vrai, est un peu différente de celle de leurs confrères de Hollande : moins simple, moins aisée, témoignant comme d'un effort incessant à éviter toute expression d'origine française. Mais souvent ce travers est racheté par des qualités de mouvement et de passion qui ne se retrouvent pas au même degré dans l'œuvre des auteurs hollandais.

Toujours est-il que la littérature hollandaise apparaît aujourd'hui comme l'une des plus vivantes qu'il y ait en Europe. Lentement, tranquillement, elle poursuit sa route, sans se soucier de l'ignorance où nous la tenons. Et elle offre encore ce trait particulier, qu'elle est avant tout une littérature de poètes, que la poésie y occupe, ainsi qu'il convient, la première et la plus belle place. De tous les auteurs hollandais contemporains, les plus connus, les plus admirés sont en effet des poètes : et ce sont en effet les plus remarquables.

Ce sont aussi, malheureusement, les plus difficiles à faire connaître en dehors de leur pays. Ni M. Gorter, ni M. Kloos, ni M. Fritz van Eeden, ne peuvent espérer de voir jamais leurs poèmes appréciés chez nous. Mais je voudrais tout au moins dire quelques mots d'une jeune femme qui les dépasse encore en renommée, et qui est assurément, à l'heure présente, la figure la plus curieuse de toute la littérature hollandaise.

Elle s'appelait jusqu'au printemps passé M^{lle} Hélène Swarth, et c'est sous ce nom qu'elle a publié ses premiers recueils. Elle porte aujourd'hui un autre nom, ayant épousé M. Lapidoth, un critique d'art connu surtout pour ses études sur les peintres et graveurs français. Mais depuis de longues années déjà elle a senti, et traduit dans ses vers, la tragique puissance de l'amour. Toute son œuvre n'est, à dire vrai, qu'un chant d'amour ; mais un chant magnifique, éclatant de passion, avec une incomparable richesse d'harmonies et de nuances. D'instinct et sans trace d'effort, M^{me} Swarth-Lapidoth est parvenue à un très haut degré de maîtrise poétique. Ses sonnets ont une pureté de lignes, une noblesse d'allures, une aisance et une élégance que leur envieraient les plus impeccables de nos parnassiens. Et sous cette forme toute classique, on sent battre un cœur de femme frémissant de passion. Mais on dirait que la passion, dès qu'elle pénètre dans ce cœur, y revêt aussitôt un somptueux appareil d'images poétiques ; et la plupart des sonnets de M^{me} Lapidoth ne sont ainsi que le développement suivi d'un symbole, exprimant un ordre déterminé de sentimens ou d'idées.

Voici, traduits aussi fidèlement que possible, deux de ces sonnets. Je les prends dans une série que vient de publier la plus considérable des revues hollandaises, le *Gids*, d'Amsterdam :

I

Je rêve dans les bras de ta douce compassion, — inconsciente et confiante comme un enfant qui dort sur le sein de sa mère, — oubliant que ta bouche a sucé le venin de la vie, — le venin du mensonge qui coule dans mes veines.

Ma foi naïve et pieuse s'agenouille devant toi ; — mon amour te suit, frère et doux comme un agneau ; — ma volonté se fond sous la chaleur de ton regard ; — et le calice de tes lèvres assouplit ma douleur.

C'est pourquoi je veux parer de guirlandes de lys — l'autel d'argent que je t'ai élevé dans la chapelle de mon cœur, — et y faire monter, blanche et odorante, la fumée de ma dévotion.

Je veux l'asperger de l'eau sainte qui jaillit de mes vers ; — et, levant mon cœur flamboyant dans mes mains tendues vers le ciel, — je veux t'appeler Emmanuel, mon Maître et mon Sauveur !

II

Rappelle-toi mes paroles dans cette heure sacrée : — « Pour toi c'est la floraison du printemps, pour moi depuis longtemps plus de fleurs printanières ! — La tempête ne convient pas à la claire matinée. — Pourquoi vouloir t'unir à moi, qui ai subi de si cruelles tempêtes ?

« Déjà, tandis que toi, heureux de vivre, — tu mêlais la fraîcheur des roses au noir de tes cheveux, — déjà la douleur a mêlé des fils d'argent à mes tresses blondes. — Pourquoi me tenter ? Cette joie ne saurait être pour moi ! »

Mais le baiser de ta bouche, où se joignaient la caresse de ta voix — et la douce musique d'un tendre serment, étouffa mon doute ; — et transportée, éperdue, je tombai dans tes bras, et fus ta fiancée.

Lumière de ma vie, crépuscule consolateur, — je t'en supplie, n'oublie pas le sentiment qui m'a inspiré ces vers, — et laisse-moi ton amour, encore que toute joie m'ait fuie à jamais !

Mais il en est décidément des poètes hollandais comme de tous les poètes : le charme propre de leurs vers est intraduisible. On ne saurait imaginer combien, dans leur texte, ces deux sonnets de M^{me} Lapidoth ont de couleur et d'accent. C'est que leur beauté ne vient pas tant de l'émotion qu'ils expriment, ou des images, ni du rythme, que de l'admirable harmonie de tout cela, de la concordance parfaite des images avec les idées, et de la forme avec le fond.

La littérature hollandaise contemporaine est d'ailleurs si imprégnée de poésie, et le souci de la forme y joue un rôle si considérable, que les romans, tout aussi bien que les vers, perdraient une grande partie de leur charme à être traduits dans une autre langue. Je ne crois pas, notamment, qu'une traduction puisse jamais nous faire apprécier à leur vraie valeur les romans de M. Louis Couperus, qui me paraît bien

être, avec M^{me} Lapidoth, le plus remarquable des écrivains hollandais. Ni ses romans pessimistes *Éline Vère* et *Fatalité*, ni son roman poétique *Extase*, ni *Majesté*, son dernier livre, une façon de fantaisie à demi politique à demi lyrique, aucun de ces ouvrages ne saurait se passer, pour être compris, des artifices de style que l'auteur y a joints. Ce sont des œuvres toutes hollandaises, avec des développemens qui ne pourraient manquer de nous sembler par trop lents, et une minutie d'analyse qui aurait bien des chances de nous ennuyer. Mais M. Couperus n'en est pas moins un psychologue ingénieux, et un poète d'une inspiration tout à fait personnelle, intéressant surtout par son infatigable effort à renouveler, à rehausser sa manière. A côté de lui M. Marcellus Emants, M. van Eeden, poète, romancier et médecin, le Flamand M. Cyriel Buysse, représentent en Hollande la littérature d'imagination. Et pour compléter cette nomenclature il faudrait citer encore deux auteurs dramatiques, M. von Nouhuys, l'auteur du *Poisson Rouge*, et M^{me} de Wissenkerke, l'auteur du *Lotus* : car les Hollandais possèdent aussi un théâtre national. Je me rappelle avoir vu jouer naguère, à Amsterdam, un drame psychologique, qui égalait en noirceur les plus noires fantaisies du Théâtre-Libre. Mais je dois ajouter, pour être franc, que le jeu des acteurs hollandais ne m'a pas laissé un très bon souvenir.

J'ai cité tout à l'heure la revue : *de Gids*. C'est incontestablement la plus importante des revues de Hollande. Elle a jadis compté parmi ses collaborateurs Multatuli et son ami Busken-Huet, l'auteur du *Pays de Rembrandt*, critique et poète, un des esprits les plus libres et un des plus parfaits écrivains de toute la littérature hollandaise. Aujourd'hui M^{me} Swarth-Lapidoth, M. Couperus, y publient leurs œuvres ; et c'est là encore que j'ai appris à connaître les principaux critiques hollandais. L'un d'entre eux, M. G. C. Byvanck, n'était plus, d'ailleurs, un étranger pour moi. J'avais lu, il y a deux ans, traduit en français, un livre assez singulier, où il rendait compte d'une sorte de voyage d'exploration à travers la littérature et les brasseries françaises. J'y avais trouvé notés, avec une abondance de détails qui m'avait paru excessive, les entretiens familiers de M. Verlaine, de M. Richepin et du chansonnier Bruant ; et tout en admirant la bonne foi et la conscience de M. Byvanck, je m'étais un peu effaré de l'étrange idée qu'il allait donner de notre littérature à ses lecteurs hollandais. Mais, fort heureusement, je vois que les compatriotes eux-mêmes de M. Byvanck n'ont pris son livre, comme il convenait, que pour une amusante fantaisie. D'autres critiques se chargent de rectifier et de compléter pour eux les renseignemens de M. Byvanck sur notre mouvement littéraire : M. van Hall, notamment, qui publie dans le *Gids* d'excellens comptes rendus des nouveaux livres français, et M. A. G. van Hamel, le savant professeur de l'Université de Gronin-

gue, l'infatigable propagateur de l'Alliance Française en Hollande, et peut-être, parmi tous les critiques étrangers, celui qui connaît le plus à fond la langue et la littérature françaises. Ses récentes études à propos des *Fêtes universitaires de Lyon*, sur nos fabliaux du moyen âge ou sur *M. Paul Bourget*, auraient au moins autant d'intérêt pour nous que pour le public hollandais à qui elles s'adressent. Ce sont des modèles de clarté et de précision ; mais le plus singulier est qu'on les dirait écrites à un point de vue tout français, tandis qu'il n'y a pas un critique anglais ou allemand qui, dans l'étude de nos mœurs ou de notre littérature, ne témoigne d'une certaine incapacité à voir son sujet sous le même aspect où nous le voyons.

Ainsi nous n'avons pas à craindre que M. Byvanck fausse par trop sur notre compte le jugement de ses compatriotes. Et ceci me met plus à l'aise pour rendre justice à M. Byvanck, qui, lui aussi, paraît connaître assez bien la langue française. Il paraît d'ailleurs tout connaître, et la variété des sujets qu'il traite est vraiment extraordinaire. Tour à tour, à deux mois d'intervalle, il publie dans le *Gids* de longues études sur *Villon*, sur le poète allemand *Christian Wagner*, sur la question de *Lombok*, sur *saint Thomas d'Aquin et la philosophie de l'histoire*, sur les *dramas symbolistes de M. Claudel*, sur *Leconte de Lisle et Walter Pater*, sans compter une revue mensuelle de la politique étrangère. Je ne crois pas que l'on puisse trouver beaucoup d'exemples d'une pareille variété d'information : et M. Byvanck semble chaque fois se consacrer tout entier au sujet qu'il traite, soit qu'il parle de philologie, ou de botanique, ou d'économie politique et de législation internationale. Mais avec tout cela on s'aperçoit bientôt qu'il est surtout un fantaisiste, que le désir d'étonner ses compatriotes se joint chez lui au désir de les instruire, et que, pour nombreux que soient les objets de sa curiosité, il n'y en a pas un qu'il épuise à fond. Écrits dans un style compliqué et souvent obscur, ses articles abondent en paradoxes ingénieux et en vues subtiles ; mais tous donnent un peu la même impression que donnait son livre sur la littérature française : on devine qu'en plus des choses qu'il a notées, bien des choses restent encore qui lui ont échappé.



C'est aussi dans le *Gids* qu'ont paru les principaux travaux de M. Robert Fruin, le grand historien hollandais. Né à Rotterdam en 1823, professeur à l'Université de Leyde depuis près de quarante ans, M. Fruin ne s'est guère occupé, durant sa longue carrière, que de l'histoire de son pays : mais à l'étude de cette histoire il s'est voué avec un zèle, une conscience, une activité admirables. Ses compatriotes, qui le vénèrent en

outre comme le doyen de leurs savans et de leurs écrivains, n'hésitent pas à faire de lui l'égal des premiers historiens de l'Europe; et de fait, M. Fruin est le digne émule des Freeman et des Sybel, de ces chercheurs infatigables qui se piquent avant tout d'être exacts, et de nous montrer les faits de l'histoire tels qu'ils ont été. Peut-être même M. Fruin les dépasse-t-il tous par la sûreté de son érudition, comme aussi par la sécheresse et l'austérité de sa forme. Des faits, toujours des faits, et rien que des faits : il n'y a guère autre chose dans ses mémorables ouvrages sur les *Préliminaires de la guerre d'Indépendance*, sur *Motley et l'histoire des Pays-Bas*, sur *Une ville de Hollande au moyen âge*. On ne saurait imaginer histoire plus savante, plus impartiale, ni plus complètement dépouillée de tout artifice d'imagination.

M. Fruin vient précisément de publier dans le *Gids* une longue étude en deux parties sur le *Relèvement du catholicisme en Hollande au début du XVII^e siècle*. Ce n'est encore qu'une série de documens, pour la plupart inédits, mais alignés à la suite l'un de l'autre sans crainte des longueurs ni des répétitions. La première partie de l'étude nous montre l'incroyable état de corruption où était tombé, vers le milieu du XVI^e siècle, le catholicisme en Hollande. Nous voyons défilé une longue série d'évêques débauchés et prévaricateurs, de prêtres dissolus, de moines vivant publiquement avec leurs maîtresses. Mais lorsque, pour des motifs politiques plus encore que religieux, les États adoptent officiellement le culte réformé, et interdisent sous les peines les plus sévères l'exercice du culte catholique, tout change brusquement. Du jour au lendemain, un nouveau clergé catholique prend la place de l'ancien; la tiédeur, l'immoralité, cèdent la place à une foi ardente; à la génération des mauvais prêtres succède une génération de martyrs.

Cette évolution du catholicisme en Hollande forme le sujet du second article de M. Fruin. Mais il convient de noter d'abord le caractère particulier qu'a tout de suite revêtu chez les Hollandais la persécution religieuse. « On ne saurait, dit M. Fruin, imaginer une persécution plus douce et plus tolérante : mais sur la question d'argent les États étaient intraitables. On ne tuait pas, on n'emprisonnait guère : on se bornait à exproprier. » N'est-ce pas là un trait curieux, bien caractéristique de cette nation, tolérante et pacifique, qui ne demandait absolument qu'à pouvoir s'enrichir en paix ?

Lorsque le concile de Trente eut réglé la tactique de l'église catholique en face des progrès du protestantisme, les catholiques de Hollande reprirent espoir. Ils avaient d'ailleurs à leur tête, dans la lutte nouvelle qu'ils engageaient contre la religion réformée, un homme d'une énergie et d'un courage admirables, Sasbout Vosmeer, le véritable restaurateur du catholicisme en Hollande. Nommé en 1583 évêque de Middelbourg, Vosmeer ne tarda pas à exercer dans toutes les provinces du

nord une influence considérable : et quelques mois lui suffirent pour raviver un peu partout une religion qu'on pouvait croire à jamais étouffée. « Quand je revins en Hollande, écrit-il, durant la semaine sainte, je trouvai le peuple sans guide et sans direction. Les curés n'osaient plus pratiquer leur culte. Les prêtres des villes et les moines faisaient trafic de tout, accordant toutes les dispenses, autorisant tous les abus. Dès que je parus, tout cessa. Dès les premiers actes, tout le monde reconnut mon autorité. Et je vis renaitre en peu de temps la discipline et les bonnes mœurs. De jour en jour grandit le nombre des conversions. Bientôt même les prêtres manquèrent ; je dus obtenir du vicaire apostolique la permission pour des laïcs de prêcher, et de présider les assemblées religieuses. »

Et durant vingt ans, à travers d'innombrables persécutions, dont M. Fruin ne nous épargne pas le détail, Vosmeer poursuivit [l'œuvre véritablement héroïque qu'il avait ainsi entreprise. De Cologne, où il dut se réfugier, et où se rassemblèrent autour de lui tous les prêtres hollandais bannis à sa suite, il dirigea contre le protestantisme tout-puissant une lutte acharnée, formant sans cesse de nouvelles troupes de jeunes prédicateurs, les envoyant chacun au lieu où il avait le plus de chances de faire œuvre utile. Il eut souvent fort à faire, et M. Fruin a consacré de nombreuses pages au récit de ses démêlés avec les jésuites de Hollande, puis avec ceux qui refusaient de se soumettre à ses ordres. Mais dès les premières années du xvii^e siècle, et vraiment grâce à lui, il y eut en Hollande un grand parti catholique, parti qui, depuis lors, ne cessa point de gagner en force et en influence. Aujourd'hui, comme l'on sait, il s'en faut de peu [que les catholiques ne possèdent en Hollande la même importance politique qu'ils ont acquise en Allemagne (1). Dans les débats du Parlement hollandais, c'est leur vote qui décide de la majorité. Ainsi l'effort de Vosmeer a porté ses fruits.

* * *

Dans une autre livraison du *Gids*, M. N. D. Doedes raconte les débuts de la colonie hollandaise du Cap, d'après le *Journal* du célèbre Jan van Riebeck, qui fonda cette colonie et en fut le premier directeur, de 1652 à 1662. C'est un récit d'un grand intérêt historique, et qui mériterait d'être traduit tout entier. Je vais essayer du moins d'en citer quelques passages.

Un siècle et demi s'était écoulé depuis que les Portugais avaient découvert la pointe méridionale de l'Afrique ; après eux, après Barthélemy

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1894, l'étude de M. Charles Benoist sur les *Partis politiques aux Pays-Bas*.

Diaz, Vasco de Gama, Saldanha et d'Almeida, les Anglais à leur tour avaient tenté de s'établir au cap de Bonne-Espérance ; enfin en 1650, après une première expédition qui avait abouti à un désastre, la Compagnie hollandaise des Indes Orientales décida d'envoyer dans la Baie de la Table toute une troupe de colons, sous la conduite d'un jeune capitaine, Jan van Riebeck, qui avait fait déjà plusieurs fois le voyage des Indes, et qui possédait en outre un légitime renom d'énergie et de probité.

Voici en quels termes l'a jugé un auteur anglais, Theal, dans ses *Chroniques des gouverneurs du Cap* : « Jamais, dit-il, un gouvernement n'a trouvé serviteur plus fidèle : car il s'est toujours efforcé d'exécuter à la lettre les instructions qu'on lui avait données. C'était un homme d'un tempérament sanguin, et d'une grande énergie. Mais d'autre part son intelligence était assez faible, et souvent ses idées de justice furent obscurcies par l'unique objet qu'il avait en vue : les gains de la Compagnie dont il était l'employé. Il était tyrannique, et traitait ses inférieurs avec un mépris de parvenu. Avec cela très religieux, mais à la manière de son temps, et sans que la religion l'ait jamais empêché d'agir traitreusement, pour peu qu'il le trouvât utile aux intérêts de sa Compagnie. »

C'est bien ainsi que nous apparaît, en effet, le capitaine hollandais, d'après le journal où il a fidèlement consigné ses actes, durant les dix ans de son séjour au Cap. Son biographe hollandais, M. Doedes, proteste, à vrai dire, contre le reproche que lui adresse Theal d'avoir agi traitreusement, et d'avoir sacrifié ses idées morales aux intérêts de sa Compagnie. Mais il ne peut nier que Riebeck ait été surtout un employé scrupuleux, le modèle des employés. A toutes les pages du *Journal*, ce sont des allusions aux ordres reçus de la Compagnie, ou encore des demandes d'instructions supplémentaires. On sent que Riebeck ne veut rien entreprendre de son propre chef, et que, pour honnête et charitable qu'il soit de nature, il aimerait mieux mécontenter sa conscience que sa Compagnie. Mais, dans les limites qu'il se croit permises, c'est un excellent homme, d'une bravoure et d'une activité peu communes, et très suffisamment intelligent pour le rôle qu'il avait à jouer.

Parti de Tessel en décembre 1651, avec une centaine d'hommes sur trois grands bateaux, il arriva le 5 avril 1652 en vue du cap de Bonne-Espérance. Ses instructions lui ordonnaient de se mettre aussitôt en relation avec un *Ottentoo* qui savait l'anglais : et de fait ce Hottentot se présenta devant lui dès le lendemain de son arrivée, et lui fournit les premiers renseignements sur la population indigène. Celle-ci était composée de quatre ou cinq races diverses, qui vivaient en guerre constante l'une avec l'autre : les *Saldaniers* ou *Hommes du Cap*, les

Hommes de l'Eau, les *Boschemans* ou *Pêcheurs*, les *Namas* et les *Voleurs de tabac*. Ces derniers, malgré leur surnom, n'étaient point les pires de ces indigènes, qui tous offrirent de suite à l'observation de Riebeck ce trait commun d'être aussi zélés à recevoir du tabac et du cuivre que peu disposés à rien livrer en échange.

Or, c'était précisément le principal objet de la mission de Riebeck, d'après ses instructions, d'échanger du cuivre et du tabac contre du bétail. L'entreprise avait un caractère purement commercial. Il était convenu que le terrain devait être occupé sans paiement et par force; mais que les vaches et les moutons auraient à être achetés : aux meilleurs conditions possibles, naturellement. Et toute l'histoire de ces dix premières années de la colonie n'est rien que l'histoire des efforts de Riebeck pour faire faire à sa Compagnie des marchés avantageux avec les indigènes.

Mais la chose n'était pas facile : car si les Hollandais avaient l'instinct du commerce, les Hommes de l'Eau et les Voleurs de Tabac paraissent avoir eu à un degré égal l'instinct du mensonge et du vol.

Fidèle à ses instructions, Riebeck essaya d'abord de les traiter en amis. Mais il entendait bien ne pas entrer en discussion avec eux. Il mentionne avec indignation « l'audace » de quelques indigènes, qui, ayant voulu bâtir des huttes dans le voisinage du fort hollandais, et en ayant été empêchés, ont répondu « que c'était leur propre pays, et que si on ne voulait pas le reconnaître ils viendraient en foule, et armés de bonnes flèches ». Il s'étonne ailleurs de ce que les indigènes, pour se justifier d'être des « voleurs de bétail », accusent les Hollandais d'être des « voleurs de terrains ». L'idée ne lui vient pas un moment que ces sauvages puissent avoir quelque droit à être les maîtres de leur pays.

Il ne néglige rien, en revanche, pour les convertir à la religion réformée. Il note comme une date particulièrement heureuse le jour où une jeune Hottentote lui déclare vouloir rester parmi les Hollandais, pour s'instruire dans leur foi et recevoir le baptême. Cette Hottentote ne tarde pas à être baptisée, et Riebeck, son parrain, lui donne le prénom d'Eva. Il la marie avec un aide chirurgien danois, Pierre de Merhoff, et c'est pour lui un nouveau bonheur. Mais il s'aperçoit bientôt que la néophyte est restée fidèle à toutes les habitudes de mensonge de sa race, et qu'outre son goût naturel pour la trahison, elle a encore contracté parmi les Européens une fâcheuse tendance à l'ivrognerie. Et de jour en jour il la voit s'éloigner davantage des principes chrétiens.

Il nous raconte, une autre fois, comment il a initié les Namas à la civilisation européenne. Il a offert à leur roi une pipe allumée, l'engageant à se la mettre en bouche. Mais le roi avait la tête dure, et quatre

fois il a fallu recommencer la leçon : au lieu d'aspirer la fumée, il soufflait dans la pipe le plus fort qu'il pouvait. « Enfin il a compris, et à sa suite tout son peuple s'est mis à fumer, les femmes aussi bien que les hommes ; et ils en sont devenus si passionnés qu'ils nous cèdent tout ce qu'ils ont pour avoir du tabac. »

Mais l'épisode le plus intéressant du journal de Riebeck est l'histoire de ses relations avec ce *Ottentoo* qui savait l'anglais, et que la Compagnie lui avait recommandé pour interprète, à son arrivée. Cet indigène à demi civilisé, qui avait troqué son nom d'Antuhomao contre celui de Herry, se trouva être un homme d'une astuce et d'une corruption extraordinaires. Tour à tour renvoyé par Riebeck et rentré en grâce auprès de lui, il finit par affoler le brave Hollandais. Sans cesse il lui jouait quelque nouveau tour, et durant une grande partie du journal son nom revient à chaque page. Riebeck a beau le chasser, le déporter : il revient toujours. Enfin on apprend un jour que le misérable s'est noyé. Dans une invocation touchante, Riebeck remercie le Seigneur de sa délivrance. Hélas ! quelques jours après Herry reparait, plus rusé, plus insinuant que jamais. Avant son départ du Cap, Riebeck le voit encore haranguer la foule, dans une sorte de congrès.

Je suis forcé de me borner à ces quelques traits : mais il y aurait encore bien d'autres détails à relever, dans cette biographie de Riebeck. On y trouve des récits de chasses au lion et au rhinocéros, des récits de naufrages, et jusqu'à des histoires d'amour. Riebeck avait emmené avec lui sa jeune femme, fille d'un pasteur de Rotterdam ; mais plusieurs de ses compagnons se marièrent au Cap, avec de belles Hottentotes, qui semblent d'ailleurs, pour la plupart, avoir pris le mariage assez peu au sérieux. En 1662, après dix ans de gouvernement, Riebeck quitta la colonie, ayant été nommé commandant de Malacca. Il mourut à Batavia en 1677.

J'aurais voulu dire encore quelques mots des autres revues hollandaises, du *Nieuwe Gids*, revue de jeunes gens, intransigeante et volontiers révolutionnaire, et qui a fait au *Gids*, durant dix ans, une concurrence acharnée ; de la revue flamande *Van Nu en Straaks* ; du *Tweemandelyksch Tydschrift* ; de la *Oude Holland*, une des revues d'art les plus intéressantes qui soient. J'y reviendrai une prochaine fois.

REVUE DRAMATIQUE

ODÉON : *Pour la Couronne*, drame en cinq actes en vers,
par M. François Coppée.

Ce ne serait pas assez de parler de succès à propos de *Pour la Couronne* : c'est un triomphe. Il nous est infiniment agréable d'avoir à le constater. L'accueil enthousiaste fait à son drame peut consoler M. Coppée d'une attente de huit années et d'avoir vu les portes de la Comédie-Française se fermer devant son œuvre, comme aussi bien devant toutes les œuvres les plus distinguées qui aient paru dans ces derniers temps. Ce succès, comme il arrive, a réconcilié toutes les fractions du public. Celui du premier soir, ce public sceptique et tant décrié des premières, a voulu saluer le poète en personne et contempler ses traits glorieux. Les autres représentations ont tourné en ovations. Ça été du délire. On signale des voies de fait : un spectateur, pour avoir applaudi mollement, a été giflé. Voilà qui est bien. Les lettrés se réjouissent ; et les autres, ceux qui, amis du vaudeville et de la gaudriole, considèrent le théâtre comme un divertissement et le préfèrent déshonnéte, ceux-là pareillement s'en iront goûter des joies saines et qui élèvent l'esprit. Cela est bon signe ; n'ayons garde d'en douter. C'est la preuve qu'on s'alarme à tort quand on se plaint d'un abaissement du goût et qu'on se hâte trop quand on gémit sur la mort du grand art. Les beaux vers et les nobles sentimens n'ont pas cessé d'éveiller leur écho dans nos âmes. En outre, cette pièce est tout à fait dans la tradition de notre théâtre. Aussi se mêle-t-il à la joie avec laquelle on l'acclame une sorte de contentement patriotique. Il semble que ce soit la revanche attendue des Latins contre les gens du Nord. Nos vieux auteurs se sont réveillés, et leurs ombres gagnent encore des batailles. Comme le dit M. Coppée, c'est la preuve qu'il ne faut pas considérer « Corneille et Hugo comme des galfâtres. »

On sait par ses œuvres antérieures quel est le goût de M. Coppée au théâtre. Ce Parisien de race, tour à tour sentimental et gouaillieur, affectionne les grandes machines dramatiques où il y a de nobles vieillards, de purs héros, des sentimens pathétiques et des situations extraordinaires. Contraste facile à expliquer. Le gamin de Paris raffole des choses du théâtre, surtout de celles du drame ; il est, dans son poulailler, naïf et gobeur, et tout à fait « bon public ». M. Coppée jusqu'ici s'en tenait à Hugo. *Severo Torelli*, tout plein [de réminiscences, était comme un « répertoire » du drame romantique. Cette fois il est remonté jusqu'à Corneille. Visiblement il s'est efforcé d'emprunter aux maîtres de notre xvii^e siècle leur conception du théâtre. On s'en aperçoit dès les premières scènes. *Pour la Couronne* débute par une exposition coulée dans l'ancien moule et qui se conforme au précepte de Nicolas Boileau. On nous donne les quelques renseignemens dont nous avons besoin et qui d'ailleurs se réduisent à très peu de chose. Il nous suffit de savoir que nous sommes chez une petite peuplade des Balkans au temps de la guerre sainte contre les Turcs. L'histoire ne tient aucune place dans ce drame ; elle n'y est que pour servir de vague décor et n'a d'autre utilité que de nous dépayser, de nous entraîner hors de la vie moderne et loin des « états d'âme » du boulevard. Il n'y a rien ici qui ressemble à la fameuse couleur locale. On n'a pas voulu reconstituer les mœurs d'une époque et peindre les âmes du xv^e siècle. Les sentimens qu'on analyse ne sont pas spécialement bulgares ni exclusivement moldo-valaques : ce sont tout uniment des sentimens humains. L'auteur a voulu examiner un de ces cas de conscience qui, à n'importe quelle époque, peuvent se poser à la conscience humaine et appeler une solution immédiate. Il a voulu montrer comment, telles circonstances étant données, deux devoirs s'opposent en sorte qu'il faille sacrifier l'un à l'autre. Cela fait que son drame est, par définition, une tragédie. C'est une pièce comme en écrivait Racine en se demandant : Qu'en eût pensé Sophocle?... Cette ferveur gréco-latine étonnera peut-être, venant de M. Coppée. D'ordinaire il témoigne peu de tendresse à notre éducation classique. Il raille les forts en thème et sourit de nos exercices de rhétorique. Dans les distributions de prix qu'il préside, il recommande l'exemple de ses propres études qui furent, s'il faut l'en croire, détestables. Mais bah ! nous prenons pour ce qu'elles valent ces espiègleries. M. Coppée fait mieux que de louer les auteurs de nos programmes : il les imite. Il ne s'attarde pas à l'opinion de ceux qui pensent que la tragédie classique est un genre mort, et mort depuis deux cents ans. Ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Son œuvre est pour réjouir tous ceux qui ont le « goût » du collège.

Au centre même de toute tragédie il y a une situation maîtresse qui donne à l'ensemble sa signification, où éclate et paraît en son jour

l'idée mère de l'œuvre. Uniquement préoccupé d'amener cette situation, M. Coppée n'a pas raffiné sur les moyens. Il n'a pas cherché à marquer d'une empreinte nouvelle les personnages qu'il met en scène.

Cesont tous pour nous de vieilles connaissances. Michel Brancomir et Bazilide, c'est le couple royal de *Macbeth*. Michel est le soldat de fortune aux mains d'une femme qui l'éblouit par le prestige d'une naissance supérieure, qui le domine par le pouvoir des sens. Bazilide, forte de la prédiction d'un devin, comme lady Macbeth de celle des sorcières, est l'ambitieuse de qui l'ambition implacable et froide rencontre le crime sur son passage et passe outre. Constantin est le personnage sympathique lui-même dans toute sa beauté, ou, si l'on veut, dans toute son horreur, doué de toutes les vertus, bon fils et citoyen meilleur, chef valeureux, maître charitable, soldat aussi doux qu'une femme. Étienne, l'évêque-roi, est le saint des légendes dont les hommes baisent les pas et les petits oiseaux becquêtent les mains. Militza est l'almée, la fille de Bohême adoptée par les opéras-comiques ; c'est aussi la prostituée à l'âme vierge. Pour Benko c'est le traître ; et ce nom seul suffit. Apparemment, soucieux de donner à son œuvre une plus grande portée, M. Coppée s'est gardé de tout ce qui aurait eu l'air d'en restreindre la signification. Il n'a pas fait ses personnages individuels, voulant nous donner à entendre que, dans le problème qui les met aux prises, la solution dépasse les individus. Il nous présente, à l'aide d'indications sommaires, quelques figures réduites aux grandes lignes de l'humanité, des caractères tracés d'avance et dont chacun personnifie un sentiment unique : l'ambition, la piété, la droiture, le dévouement, la trahison. — De même les procédés dont se sert M. Coppée pour amener les faits sont d'une simplicité certainement voulue. Il feint que l'envoyé du sultan a pénétré dans la place sous un costume de chanteur. Mais les ruses de Benko sont déjouées par la petite Militza qui sait tout, entend tout et devine le reste. Et s'il faut à Constantin une preuve décisive de la trahison paternelle, il n'a qu'à se cacher derrière cette tenture et à prêter l'oreille. C'est le vieux moyen toujours bon. Il est clair que M. Coppée ne s'est pas mis en frais d'invention. Il ne s'est pas soucié d'agencer habilement les scènes. Là n'est pas pour lui l'intérêt. Il a hâte d'arriver, par quelques chemins, que ce soit, à cette partie du drame sur laquelle tout repose et sur laquelle il a fait porter tout son effort.

Cette scène qui met aux prises Michel et Constantin remplit à elle seule tout le troisième acte. Elle est d'une incontestable beauté. La situation est nettement indiquée. Elle se développe dans un décor d'une simplicité grandiose. C'est dans le cadre de l'éternelle nature qu'a lieu le tragique débat. Le père et le fils sont en présence sous les cieux témoins. Leurs arguments s'engagent et se froissent avant leurs épées.

Le dialogue est brûlant de passion, éclatant par la richesse des images. Il est telle adjuration douloureuse de Constantin qui aura sa place dans toutes les anthologies dramatiques. Cela mérite vraiment d'être admiré. Je suis d'autant plus libre pour présenter quelques objections.

Il y a d'abord telle étude qui sous la plume de M. Coppée eût pu être sans doute d'une belle intensité et que le poète, je ne sais pourquoi, a complètement négligée : c'est l'étude des sentimens qui, dans l'âme du fils, accompagnent la révélation de la trahison paternelle. Au moment où Constantin sort de sa tenture, il nous dit : « Mon père trahit, et je le sais. Que faire ? » Il ne dit pas autre chose. C'est trop peu. Entre ce moment et celui où nous le revoyons, que s'est-il passé dans son cœur ? Il a été en proie à des angoisses cruelles. Nous le devinons bien ; mais c'est pour cela justement que nous aurions voulu qu'on nous les fit connaître. Il est dans la vie de l'âme des minutes décisives et d'où tout le reste dépend. Le mal, dont sans doute nous soupçonnions l'existence, mais sans en avoir encore touché la réalité, nous apparaît soudainement. C'est une brusque déchirure et qui s'ouvre sur des perspectives infinies. Le point de vue est changé. Le monde se révèle à nous sous un angle différent. Nous avons aperçu l'autre côté des choses... Voici un fils élevé dans le culte d'un père qui est en même temps pour lui le chef et le maître, le héros national, incarnation de la patrie. Dans ce père il est contraint subitement de ne plus voir qu'un traître. N'y a-t-il pas là de quoi brouiller les notions, compromettre toutes les croyances, ébranler la base elle-même de la foi et tout remettre en question ? Et cet orage intérieur ne méritait-il pas d'être décrit ? Je ne citerai pas à M. Coppée les exemples de Corneille et de Shakspeare, car on a toujours l'air en pareil cas de vouloir établir des comparaisons fâcheuses. Mais il me permettra bien d'invoquer son propre exemple. Quand Severo Torelli apprenait le secret de sa naissance, du coup il lui semblait que la face du monde fût changée. Les êtres, les choses, et lui-même il ne se reconnaissait plus. Ce retentissement d'une même émotion à travers tous les sentimens et toutes les idées, et jusqu'au plus profond de la conscience, cela valait la peine qu'on nous le montrât. C'est une partie de sa tâche à laquelle le poète s'est dérobé ; c'est un certain degré de pénétration intérieure dont on regrette l'absence. En vérité cela manque de psychologie. Je demande pardon à M. Coppée pour ce mot qu'il trouvera sans doute trop savant et prétentieux, et que je remplacerai d'ailleurs bien volontiers par celui d'analyse.

Je n'ai pas marchandé l'admiration aux propos magnifiques qu'échangent Michel et Constantin. L'imagination est éblouie par ce jaillissement d'éloquence pittoresque. Peut-être la raison est-elle moins

complètement satisfaite. Il semble qu'il y ait des choses que les deux adversaires devraient dire, qu'on attend sans cesse, et que finalement ils ne disent pas. Constantin a interpellé les étoiles, invoqué le souvenir des victoires anciennes et pris à témoin les guerriers morts qui se parlent entre eux sous terre. Nous lui en savons gré. Mais on souhaiterait après cela que le dialogue prit une autre direction, ou plutôt qu'il s'élevât jusqu'à la discussion vers laquelle il tendait, qui en devait être l'épanouissement et l'aboutissement. Au fils qui le menace en proclamant le droit de la Patrie on voudrait que le père opposât le droit de la Nature. C'est par là que le débat eût pris toute sa signification. Car c'est bien de quoi il s'agit. La lutte est véritablement entre deux idées. Ces idées brisent le masque étroit des personnages. La Patrie se heurte à la Nature dans un duel géant. « En de certains cas le devoir de conservation sociale, qui est d'institution humaine, doit passer avant le devoir filial, bien que celui-ci soit d'institution naturelle et divine : » telle est la thèse qu'a entrevue M. Coppée. On en aperçoit assez la hardiesse et la gravité. Il arrive parfois que sous la pression des faits nous soyons amenés à comparer nos devoirs, à en éprouver le fondement, à établir entre eux une hiérarchie. En ces rares et rapides minutes nous soumettons à une enquête subitement clairvoyante les notions elles-mêmes sur lesquelles repose toute la morale. Nous convier à une de ces enquêtes est l'objet le plus élevé qu'on puisse assigner au théâtre. M. Coppée l'a bien compris. Quel dommage que la thèse engagée dans le débat ne s'en dégage pas, mais qu'elle reste au fond ; que la question ne soit ni débattue ni même posée ! Ne me dites pas qu'au surplus la question est suffisamment tranchée par le coup d'épée de Constantin. Ce n'est rien au théâtre qu'un coup d'épée. Ce n'est rien que les faits : les idées seules et les argumens signifient. Que Constantin tue son père ou qu'il ne le tue pas, cela m'est fort indifférent. Mais de savoir pour quelles raisons il a le droit de le tuer, voilà ce qui m'intéresse. Et ne me dites pas que le Turc est aux portes et que ce n'est pas le temps de disserter quand l'ennemi est en marche. Les personnages de M. Coppée ne sont pas avares de paroles ; seulement ils omettent de dire celles qui auraient donné au débat, avec sa pleine valeur morale, une portée tout à fait générale.

Jusqu'ici nous avons assisté au triomphe de l'idée de patrie : on va nous montrer maintenant la revanche de la nature. Il semble que M. Coppée ait reculé devant l'audace de sa propre conception. Il n'a pas osé soutenir jusqu'au bout sa théorie ou peut-être a-t-il voulu la compléter en la corrigeant. Ayant été d'un avis dans la première partie de la pièce, il s'applique, dans la seconde, à être de l'avis contraire. Car désormais Constantin est hanté par le souvenir de l'action sacrilège. Il paie la peine de son parricide. Il est victime d'étranges

hallucinations. La vie lui est devenue intolérable et il cherche la mort. Aussi bien tout le monde l'abandonne, et Dieu même est contre lui. C'est Dieu qui lui envoie ces défaites successives qui déshonorent ses armes et mettent la révolte dans ses troupes. La malédiction paternelle est sur lui. Oreste a commis le crime : les Erinnyes s'emparent du drame. — Il y a plus, et ceci dans le cas de Constantin est particulier : celui-ci ne fait rien pour échapper au châtement ; il n'essaie pas de se soustraire à la réprobation universelle. Au moment où on l'accuse de trahison, il n'essaie pas de se défendre. Il n'aurait qu'un mot à dire : il ne le dit pas. A défaut de lui, Militza pourrait parler : il lui impose de garder son secret. Non seulement il ne repousse pas la souffrance, mais il va au-devant. Il veut souffrir afin d'expier. Il croit que la souffrance en elle-même est bonne, qu'une vertu réside en elle, et qu'elle seule purifie. Cette idée de la bonté de la souffrance est exactement celle qu'ont tant de fois développée des écrivains que M. Coppée n'aime guère. Telle scène où Constantin et Militza, le meurtrier et la pauvre fille, unissent leurs deux misères, semblerait, si l'on n'était prévenu, directement inspirée de l'influence des romanciers russes. On jurerait d'une transposition de l'entrevue de Rodion et de Sonia. Bien sûr on ne peut soupçonner M. Coppée de s'être mis, lui centième, à l'école de ces étrangers qu'il a maintes fois malmenés. Est-ce alors qu'il y a eu rencontre ? M. Coppée a-t-il fait de l'évangélisme sans le savoir ? Serions-nous donc plus malades que nous ne croyons ? Et « l'art brumeux » du Nord aurait-il étendu ses brumes jusque sur ce clair esprit de Latin ? Il est dans l'histoire des lettres de ces mystérieuses correspondances, bien propres à servir de thème aux méditations du penseur... Peu importe d'ailleurs ; d'où qu'elle vienne, l'idée est belle qui enseigne que toute infraction à l'ordre naturel appelle un châtement. Je vois nettement ce qu'une telle conception vaut au regard de la morale. Je me demande seulement si au point de vue du théâtre elle a même valeur. L'écrivain de théâtre n'a pas à nous montrer ces justes retours et ces compensations nécessaires de nos actes. Il ne doit pas laisser notre jugement en suspens et notre esprit dans l'indécision. Il n'a pas à indiquer les deux aspects de la question et à développer successivement le pour et le contre. Il doit rompre l'équilibre, prendre nettement position, adopter un parti quel qu'il soit, et nous l'imposer.

De même, je crains que les qualités par lesquelles se recommande le style de *Pour la Couronne* ne soient pas les qualités proprement dramatiques. Ce style est souple et riche. Il abonde en images faciles qui se développent à loisir. Plusieurs de ces images sont empruntées aux drapeaux, davantage aux fleurs, le plus grand nombre aux étoiles. Les étoiles jouent un rôle important dans les vers de ce drame. Elles vivent, elles voient, elles jugent. Elles ont une âme, elles personnifient la con-

science universelle. Tour à tour Michel les défie, Constantin les implore, et le guetteur, un peu visionnaire, s'effraie de voir qu'elles brillent d'un éclat singulier. L'invocation aux étoiles revient avec insistance. Quelques-uns à ce propos ont prononcé le nom de *leitmotiv* avec une arrière-pensée d'enrégimenter M. Coppée parmi les wagnériens, après en avoir fait un tolstoïtant. Cela n'est pas suffisamment sérieux. Remarquons seulement que ces images qui fleurissent le style et qui l'égaient, nuisent d'autant à l'illusion. Nous sentons que le poète est là, derrière ses personnages, oublieux de leurs intérêts et de l'action engagée, soucieux de sa propre virtuosité. Et nous aussi, cédant au plaisir de l'admirer, nous oublions de lui en vouloir.

Une œuvre conçue avec une hardiesse qui peut-être ne se maintient pas jusqu'à la fin, où le penseur ayant indiqué une théorie audacieuse s'arrête à mi-chemin, où le poète fait dépense de plus de sensibilité et de plus d'imagination lyrique que de vigueur dramatique, telle est cette œuvre, une fort belle œuvre, je l'ai dit, et devant laquelle on ne peut que s'incliner respectueusement.

Ce n'est pas à l'Odéon, c'est à la Comédie-Française que nous aurions aimé à voir *Pour la Couronne!* Du moins a-t-on fait à l'Odéon, avec les ressources dont on y dispose, tout ce qu'on a pu pour ne pas trahir l'œuvre du poète. Chacun a donné toute sa mesure. Il n'est que juste de tenir compte aux comédiens de ce visible effort. M. Magnier, chargé du rôle de Michel Brancomir, a une belle voix qu'il ne sait pas encore diriger. M. Fénoux (Constantin) a de la bonne volonté et de l'ardeur, plutôt encore que de la chaleur et de la passion. M^{lle} Wanda de Boncza est très jolie. Elle a soupiré agréablement la cantilène des roses. M^{me} Tessandier a de belles attitudes. M. Albert Lambert a, plus qu'aucun autre acteur d'aujourd'hui, l'autorité dans la bonhomie.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Il s'est passé tant de choses en France depuis quinze jours, que le premier incident d'où sont sortis tous les autres semble appartenir déjà à un passé lointain. M. Barthou, ministre des travaux publics, a subitement donné sa démission ; le lendemain, le cabinet, mis en minorité à la Chambre, donnait la sienne ; le surlendemain, M. Casimir-Perier quittait l'Élysée. Le jour suivant, le Congrès, réuni à Versailles, élisait président de la République M. Félix Faure. Puis, une dizaine de jours étaient employés à faire un ministère, qu'on a demandé d'abord aux radicaux, et ensuite aux modérés. Voilà bien des événemens, dont quelques-uns très graves. S'il y a toujours, et malgré les apparences, une proportion secrète entre les effets et les causes, il est difficile d'admettre que la démission d'un ministre ait pu, à elle seule, produire toutes ces conséquences. Cette démission n'a été que le point de départ d'une série de faits qu'elle ne suffit pas à expliquer.

Depuis quelques mois, un litige était pendant entre deux Compagnies de chemins de fer et l'État, qui interprétaient différemment les conventions de 1883. L'attention avait été attirée sur une clause du contrat relative à la durée de la garantie d'intérêts. Le désaccord étant devenu public, la spéculation l'avait exploité, et elle aurait continué de le faire si la juridiction compétente n'avait pas été mise à même de résoudre le différend. C'est ce que tout le monde demandait au mois de juin dernier. En conséquence, le Conseil d'État a été saisi de l'affaire ; il a donné raison aux Compagnies. Cela explique-t-il la démission de M. Barthou ? Non, certes. Les ministres ne sont responsables que devant les Chambres, et cette responsabilité suffit, dans l'état de nos mœurs politiques, à rendre déjà leur situation très précaire : le jour où ils se croiront responsables, par surcroît, devant les tribunaux administratifs ou autres, il n'y aura plus de stabilité du tout. Mais à quoi bon démontrer l'évidence ? M. Barthou a eu certainement d'autres motifs de se retirer que ceux qu'il a donnés. Lesquels ? On n'en sait trop rien. Toutefois une note publiée par les agences officieuses, la veille même de sa démission, a laissé filtrer quelques lueurs de la vérité. La note disait que jamais l'union n'avait été plus parfaite entre les ministres : naturellement on

a compris le contraire, et la suite a prouvé qu'on ne s'était pas trompé.

Depuis, de nouveaux détails sur la crise intérieure qui travaillait le gouvernement ont été portés à la connaissance du public, et, bien qu'ils ne soient pas complets, ils font mieux comprendre les évènements qui se sont succédé coup sur coup. D'autres ministres ont annoncé, dès le premier moment, l'intention de suivre M. Barthou dans sa retraite, et presque aussitôt le cabinet tout entier a parlé d'imiter cet exemple. Évidemment, la démission est un mal contagieux pire que la peste, car ils en meurent tous quand un seul est frappé. M. le Président de la République lui-même a déclaré à M. Dupuy que, si le cabinet se retirait, il se retirerait aussi : c'était un sauve-qui-peut général. M. Dupuy et ses collègues, sauf M. Barthou, ont repris alors leur démission, et se sont présentés devant la Chambre pour y subir l'inévitable interpellation de M. Millerand. M. Millerand est un des plus farouches ennemis des Compagnies de chemins de fer, et il ne pouvait admettre que le Conseil d'État leur eût donné raison, même si elles avaient raison. Mais aussi, pourquoi être allé devant cette juridiction, qui, après tout, est indépendante ? C'était à la Chambre elle-même qu'il fallait demander l'interprétation d'un contrat douteux. M. Goblet disait hier : « C'est la Chambre qui gouverne : » M. Millerand est d'avis que c'est la Chambre qui juge, ou qui doit juger. Elle réunit, comme on le voit, tous les pouvoirs ; elle est la Convention. L'attitude du gouvernement devant elle a été excellente dans la forme, peu adroite dans le fond, surtout de la part de ministres qui savaient à quel effondrement conduirait un vote défavorable. M. le Président du Conseil a soutenu que l'arrêt du Conseil d'État avait tranché le différend, tout le différend, et qu'il était définitif, — ce qui, à notre avis, est très vrai, mais ce qu'on aurait pu dire avec plus de nuances. Il était d'ailleurs manifeste que tous les collègues de M. Dupuy n'étaient pas de son avis. Aux causes de confusion qui agissaient déjà sur la Chambre est venue s'en ajouter une autre : M. Millerand a demandé qu'une commission examinât s'il n'y avait pas lieu de mettre M. Raynal en accusation, pour crime commis dans l'exercice de ses fonctions. M. Raynal est le ministre qui a signé les conventions de 1883 avec les Compagnies de chemins de fer. Il a été le premier à insister, avec beaucoup de chaleur, pour que la commission fût instituée. De sa part, cette attitude était courageuse et légitime, mais la majorité de la Chambre s'attendait à ce que le gouvernement combattît la proposition de M. Millerand. Il n'en a rien fait, et, devant ce silence, la Chambre a décidé qu'elle nommerait une commission. Elle a voté de plus un ordre du jour qui réservait les droits de l'État à l'égard des compagnies de chemin de fer, comme si ces droits n'étaient pas toujours réservés lorsqu'ils existent, et comme si le Conseil d'État n'avait pas décidé qu'ils n'existaient pas dans le conflit qui venait d'être résolu. A la suite de ce vote, les ministres ont

quitté la salle des délibérations. La crise était ouverte, sans que personne s'en montrât bien ému. Depuis quelques mois déjà, le ministère de M. Dupuy paraissait usé : on s'attendait à sa chute d'un jour à l'autre. Après tout, il était bien tombé et sur un bon terrain. Tout le monde pensait que M. le président de la République avait prévu l'événement et avait songé aux moyens d'y faire face. Nul ne savait, en dehors des ministres, en quel état d'esprit était M. Casimir-Perier et quelles résolutions définitives il avait arrêtées déjà dans sa pensée.

Aussi la surprise, la stupéfaction ont-elles été profondes lorsque, après un jour écoulé, on a appris qu'il avait joint sa démission à celle du cabinet. On avait approuvé M. Casimir-Perier lorsque, en prenant possession de la présidence, il avait annoncé l'intention de ne pas demander le renouvellement de son mandat ; mais on avait compris en même temps qu'il le remplirait jusqu'à son terme légal, ou du moins qu'il ferait pour cela tous les efforts qui dépendaient de lui. Le défaut des institutions républicaines en elles-mêmes, et ce défaut est encore aggravé par la manière dont nous les pratiquons, est l'instabilité qu'elles présentent dans presque tous les élémens de l'organisation politique. Nos ministères durent six mois en moyenne, ce qui est le provisoire au pouvoir. La Chambre des députés dure quatre ans, ce qui est peu, ce qui même n'est pas assez. Seuls, le Sénat et la Présidence de la République représentent tant bien que mal la durée ; mais c'est surtout à la Présidence qu'elle est nécessaire, moins encore pour introduire un peu de fixité dans nos institutions intérieures que pour en donner le sentiment au dehors. L'Europe ne reconnaît plus un pays où elle voit sans cesse des figures nouvelles, mobiles et changeantes, se succéder comme dans un perpétuel vertige. Elle sait gré aux présidents de la République de durer. Elle a eu de la considération et de la confiance pour M. Grévy et pour M. Carnot : ils étaient à ses yeux une garantie. Si, par malheur, nos présidents suivaient à l'avenir l'exemple de M. Casimir-Perier, la force morale qui nous reste s'en trouverait très affaiblie. Les journaux royalistes se sont plu, comme c'était leur droit, à passer en revue nos présidents successifs pour constater qu'aucun d'entre eux n'était arrivé à la fin de son mandat. Il serait trop facile de retourner contre eux le même argument, et de leur demander combien de rois ou d'empereurs, depuis Louis XV, sont morts sur le trône et ont été inhumés à Saint-Denis. C'est précisément parce qu'elle ne peut plus nous assurer sa propre permanence, et que l'hérédité est devenue, chez nous, une fiction, une illusion, une ironie, qu'il a fallu renoncer à la monarchie. Quant aux présidents de la République, est-il vrai qu'ils aient mérité le reproche qu'on leur adresse ? M. Thiers n'avait pas ce titre : il était chef du pouvoir exécutif ; il dépendait d'une assemblée souveraine et n'a pas pu être victime d'une constitution qui n'existait pas encore. M. le maréchal de Mac-Mahon a été un homme

de parti, un homme de lutte, ce que nous ne reprochons pas à sa mémoire, car il avait été élu pour cela. Il s'est jeté, ou a été jeté dans la bataille politique et il y a été vaincu, honorablement pour lui comme il l'avait été ailleurs, parce que jamais sa loyauté personnelle, non plus que son respect de la loi, n'ont été l'objet du moindre soupçon. Il a représenté une période de transition dont il a lui-même brusqué la fin. Quant à M. Grévy, loin de n'avoir pas terminé son mandat, il l'a vu renouveler, et, s'il n'est pas arrivé au terme du second comme du premier, il ne faut pas l'attribuer à des motifs politiques. Et M. Carnot? Lui reprochera-t-on d'avoir été assassiné? N'est-il pas hors de doute que, sans le coup de poignard de Caserio, il aurait achevé son septennat, et peut-être même en aurait-il commencé un autre? M. Casimir-Perier est le seul de nos présidents qui ait volontairement renoncé à sa tâche avant de l'avoir remplie tout entière, ou d'avoir épuisé tous les moyens légaux de le faire; mais la cause en est en lui-même bien plus que dans nos institutions.

Avons-nous besoin de dire que les motifs de sa démission, indépendamment des conséquences qu'ils ont eues, ne peuvent avoir rien que d'honorable? S'il a dû être et s'il a été profondément blessé des attaques dirigées contre lui et du travestissement odieux jeté sur sa personne et sur son caractère, ce n'est pas assurément par simple amour du repos et par convenance personnelle qu'il a renoncé à l'accomplissement d'un devoir. Certes, il est pénible et cruel de voir ses intentions méconnues, sa vie politique calomniée, et de s'entendre tous les matins dénoncer à la démocratie comme son pire ennemi. Il est dur surtout de se sentir insuffisamment défendu contre ces outrages, mais il faut bien dire qu'avec son tempérament particulier, M. Casimir-Perier ne pouvait se juger convenablement défendu que par lui-même. C'est un lutteur et non pas un arbitre. Il consent à recevoir des coups, à la condition de les rendre à sa façon. Est-ce à dire qu'il n'était pas bien propre à remplir les fonctions de président de la République? Tel a été de tout temps son avis, et il ne l'a jamais caché. On n'a pas perdu le souvenir de la résistance désespérée qu'il a faite avant d'accepter, le 27 juin dernier, un mandat pour lequel il ne se sentait point fait. Pourquoi ne l'a-t-on pas écouté? pourquoi ne l'a-t-on pas cru? C'était au lendemain de l'assassinat de M. Carnot : refuser la Présidence pouvait ressembler alors à une défaillance; il l'a donc acceptée. Mais il semble que, dès le premier jour, sa principale préoccupation ait été de se persuader à lui-même à quel point il avait eu raison de la redouter. Tout le monde a lu le remarquable article que M. le duc de Broglie a publié le 13 avril dernier, dans cette *Revue*, et où il s'efforçait de démontrer que la Présidence de la République, telle que l'avait faite la Constitution de 1875, était incompatible avec l'humeur d'un homme d'action. Il en nommait quelques-uns qui n'auraient cer-

tainement pas accepté la présidence au prix de leur liberté, et il se mettait du nombre sans « croire faire acte de fausse modestie. » En rendant le président de la République irresponsable, « on voulait le préserver, écrivait-il : on l'annule. » Il y aurait beaucoup à dire sur cette thèse, qui renferme certainement une part de vérité; mais les limites de cette chronique n'y suffiraient pas. A tous les exemples qu'a invoqués M. le duc de Broglie, et il les a choisis parmi les plus illustres, vient s'en ajouter un nouveau. M. Casimir-Perier n'a pas réussi à s'adapter à la Présidence de la République, telle que nos mœurs l'ont peu à peu transformée et peut-être déformée. M. de Broglie parlait d'un « Président relégué dans son palais, condamné au silence et à l'inaction, — n'ayant pas même le droit d'émettre une opinion, — surveillé par une presse jalouse qui lui interdit tout acte personnel, — et n'apparaissant au public que pour la décoration et la parade. » Chacun de ces traits semble écrit pour définir le supplice auquel M. Casimir-Perier s'est jugé condamné. On connaît les terribles propriétés du curare, ce poison dont se servent les sauvages et qui tue les nerfs du mouvement sans agir sur ceux de la sensibilité : l'infortuné qui est atteint de la flèche infectée souffre sans pouvoir le manifester, et meurt sans remuer, ni même respirer. M. Casimir-Perier s'est cru sérieusement à la place de ce malheureux : voilà pourquoi il s'est évadé de la Présidence comme d'une prison. On ne saurait l'approuver, car il a risqué de compromettre gravement les intérêts dont il avait la charge; mais on le comprend et on le plaint, car il a dû souffrir beaucoup avant d'en venir à cette extrémité.

Il a eu le tort de procéder par un coup de théâtre, sans se rappeler qu'on a dit du théâtre qu'il était l'art des préparations. Il faut que le public soit d'avance dans le secret du dénouement qui va se produire : alors il prend violemment parti pour ou contre, en pleine connaissance de cause. Lorsque l'explication vient après, au lieu d'être venue avant, elle ne produit plus d'effet : c'est ce qui est arrivé au message de M. Casimir-Perier. Mieux aurait valu agir que parler ou écrire. Si M. Casimir-Perier avait demandé quelque chose à la Chambre et si la Chambre le lui avait refusé, une partie de l'opinion se serait déclarée pour lui. Si ses ministres réduisaient encore dans la pratique le rôle déjà trop restreint qui appartient légitimement au président de la République, il fallait le dire tout haut, et, cette fois encore, l'opinion se serait peut-être prononcée en sa faveur. Avant de quitter l'Élysée, M. Casimir-Perier aurait pu poser utilement un certain nombre de questions, et qui sait si elles n'auraient pas été résolues conformément à l'intérêt public ? Le principal inconvénient de sa démission, telle qu'il l'a donnée, est de n'avoir servi à rien, sinon à lui rendre sa liberté.

Du moins, le calme et la rapidité avec lesquels s'est opérée la transmission des pouvoirs prouve que, si nos institutions ont des défauts,

elles ont aussi des qualités. Le grand danger qu'on a toujours signalé comme inhérent à la République est celui qui se produit à chaque renouvellement de présidence : ce danger, qu'il est impossible de nier en théorie, ne s'est jamais manifesté dans la pratique, peut-être à cause de la réserve et de l'inaction relative dans lesquelles nos présidents se sont renfermés. Le temps manque d'ailleurs, ou a toujours manqué pour préparer des brigues et des conflits : M. Casimir-Perier a donné sa démission le 16 janvier et M. Félix Faure a été élu le 17. Il a suffi que nos sénateurs et nos députés allassent passer une après-midi à Versailles : à leur retour, la République avait un président nouveau. Trois candidats se sont trouvés en présence : d'un côté, M. Brisson, ayant derrière lui tous les radicaux et les socialistes ; de l'autre M. Félix Faure et M. Waldeck-Rousseau, qui se partageaient, au premier tour de scrutin, les voix des modérés. Au second, celui des deux qui aurait eu le moins de voix devait se retirer devant son concurrent plus heureux, et c'est ce que M. Waldeck-Rousseau n'a pas manqué de faire avec beaucoup de correction et de loyauté. Il fallait, avant tout, empêcher M. Brisson de passer. Quelle que fût son honorabilité personnelle, il avait derrière lui l'armée confuse et turbulente qui s'étend parlementairement depuis M. Bourgeois jusqu'à M. Jaurès et à M. Rouanet. Lorsqu'il a été élu président de la Chambre, des cris de : Vive la sociale ! se sont élevés sur les bancs de l'extrême gauche. Son succès aurait, bon gré mal gré, donné une accélération inquiétante au mouvement dans lequel le parti révolutionnaire essaie d'entraîner le pays. Au dehors, la France se présentant sous les traits du radicalisme le plus pur n'aurait pas excité les mêmes sympathies. La nécessité de faire échec à sa candidature apparaissait donc à tous les esprits vraiment politiques, et elle s'est imposée à la majorité du Congrès. M. Félix Faure a eu une soixantaine de suffrages de plus que M. Brisson, et il a été élu président de la République pour sept années.

« Pour trois mois ! » ont vociféré les radicaux et les socialistes : nous espérons qu'ils se sont trompés, et que M. Félix Faure ira jusqu'au bout de son mandat. Tous les journaux ont fait sa biographie : elle est des plus honorables. M. Félix Faure est vraiment le fils de ses œuvres. Il s'est élevé rapidement, par le travail, l'intelligence et la probité, à une situation qui lui assurait, avec une large aisance, la confiance et l'estime de tous. Dans les Chambres comme au dehors, son rôle a toujours été celui d'un travailleur. Les questions d'affaires l'attiraient plus que les questions politiques, ce qui n'est pas un mal, surtout à un moment où les principales questions politiques peuvent être considérées comme résolues. Le coup de fortune qui vient de l'élever au premier rang était sans doute imprévu il n'y a pas longtemps encore, mais il n'a étonné personne au Sénat et à la Chambre. Il est impossible, en effet, de réunir dans un plus parfait équilibre les facultés qui font

l'homme utile et sympathique. M. Waldeck-Rousseau, qui est un merveilleux orateur, en avait de plus brillantes, mais non pas de plus solides, et à quoi lui aurait servi son éloquence dans une situation où on ne parle pas? M. Félix Faure est avant tout un homme de bon sens et de bon jugement, qui ne compte que des amis dans l'une et dans l'autre des deux Chambres, et que l'esprit de parti lui-même a toujours respecté. Les radicaux ont eu beau chercher, ils n'ont trouvé aucun grief contre lui, sinon qu'il n'était pas radical : il est vrai que les modérés n'en avaient pas d'autre contre M. Brisson, sinon qu'il n'était pas modéré. Entre les deux candidats, il ne pouvait y avoir qu'une lutte d'opinion. On a constaté une fois de plus, pour l'intérêt de la France et de la République, que les radicaux étaient en minorité.

Comment donc se fait-il que, dès le lendemain de son élection, M. Félix Faure ait appelé M. Léon Bourgeois à l'Élysée, et l'ait chargé de former un ministère? Il y a certainement à cela des raisons ou des apparences de raisons, puisque presque tout le monde a approuvé l'initiative de M. le président de la République, mais il est difficile de les bien comprendre. Les radicaux ont-ils la majorité à la Chambre? Non. L'ont-ils au Sénat? Non. L'ont-ils au Congrès? Non. Seulement, ils sont habiles, actifs, insinuans, et ils savent par expérience qu'à force de répéter une chose on finit par la faire croire et par l'imposer. La répétition n'est pas seulement une figure de rhétorique, c'est une puissance politique avec laquelle il faut compter. L'opinion s'est répandue peu à peu que le moment était venu de faire un ministère de concentration à base radicale, et que M. Bourgeois était l'homme le plus propre à le constituer. Sur ce dernier point, nous sommes de l'avis commun. M. Bourgeois, quoique radical, n'a rien du sectaire. Il s'est formé dans l'administration, où l'on prend l'habitude de manier les choses et les hommes, et de chercher entre eux les transactions nécessaires. Il parle bien, sans déclamation. Son caractère est sympathique. Si quelqu'un était capable de concilier les contraires, c'était lui, et, puisqu'il n'y a pas réussi, il faut croire que la solution du problème, du moins à la manière dont il l'a posé, était impossible. Nous n'en avons jamais douté. M. Bourgeois aurait pu aisément faire un ministère radical qui, à la vérité, n'aurait pas duré : son tort a été de vouloir faire un cabinet moitié radical et moitié modéré, ou peut-être aux trois quarts radical, avec un dernier quart réservé aux modérés. Peu important d'ailleurs les proportions : c'est la combinaison même qui n'était pas viable ; bien plus, elle n'a pas pu naître. Cinq ou six jours d'efforts n'ont abouti à aucun résultat. Le premier jour, M. Bourgeois a essayé de s'entendre avec M. Poincaré, et n'y a pas réussi. M. Poincaré est l'adversaire de l'impôt sur le revenu, qui est un des articles essentiels du programme radical ; il l'a combattu comme ministre ; pouvait-il accepter, toujours comme ministre, de le faire lui-même ou de le

laisser faire à côté de lui? Cette première épreuve aurait dû éclairer M. Bourgeois. Point! Il a essayé de s'entendre avec M. Georges Cochery, qui se trouvait exactement dans la même situation que M. Poincaré, avec la différence qu'il était rapporteur général du budget, au lieu d'avoir été ministre des finances. Second échec, bien entendu. Alors, mais trop tard, M. Bourgeois a essayé sans conviction de faire un ministère radical. Il n'avait plus foi en son œuvre et peut-être ses collaborateurs n'avaient-ils plus foi en lui. Un matin, après une dernière nuit d'épreuves infructueuses, M. Bourgeois est revenu tristement à l'Élysée prier M. le président de la République de reprendre un mandat qu'il n'avait pas pu remplir.

Que d'espérances déçues d'un seul coup! Les radicaux sont très mécontents de M. Bourgeois, mais ils refusent de prendre son échec à leur compte. Après tout, ils ont raison : c'est la concentration seule qui a été frappée à mort. On dit, à la vérité, que M. Ribot l'a ressuscitée parce qu'il a fait entrer deux radicaux dans son cabinet, mais il ne les a pas choisis parmi les plus intransigeans et nous ne doutons pas qu'on ne se soit mis d'accord sur un programme, ce que M. Bourgeois n'a jamais pu obtenir des collaborateurs dont il a voulu s'entourer. C'est M. Ribot, en effet, que M. le président de la République a fait appeler après M. Bourgeois, et il a réussi où son collègue avait échoué. La crise a été dénouée par le parti modéré.

M. Ribot est trop connu pour qu'il soit nécessaire de parler de lui. D'abord ministre, puis président du Conseil au moment des affaires de Panama, il a été l'objet de bien des attaques : probablement il les avait prévues ; il a laissé au temps le soin d'en effacer ou d'en atténuer le souvenir. Son talent et son caractère sont une force pour le parti auquel il appartient. Depuis le commencement de la législature actuelle, il a pris la parole avec beaucoup d'éclat, une première fois pour combattre l'impôt sur le revenu, la seconde pour conseiller l'expédition de Madagascar : les applaudissemens qui l'ont accueilli ont montré que la faveur parlementaire lui était revenue. Pourtant, s'il n'avait consulté que ses convenances, il n'aurait sans doute pas accepté de sitôt la responsabilité qui lui incombe ; mais pouvait-il refuser la mission que lui confiait M. le président de la République, et, après l'avoir acceptée, pouvait-il se dispenser de la remplir? Si l'échec de M. Bourgeois avait été suivi du sien, si les modérés s'étaient montrés aussi incapables que les radicaux de constituer un gouvernement, l'impuissance de la Chambre elle-même aurait été manifeste et, après la crise dont nous sortons, nous serions sans doute entrés dans une autre plus grave encore. C'est un acte de dévouement qu'a accompli M. Ribot. Comme il l'a dit à la Chambre, il a voulu faire un ministère, et il l'a fait : au fond, tout le monde lui en a su gré, même les radicaux, qui commençaient à être alarmés de la tournure que prenaient les choses.

L'accueil réservé au nouveau cabinet ne pouvait pas être enthousiaste, il a été bienveillant. Le premier acte du ministère a été de donner lecture aux Chambres d'un message de M. le président de la République, message qui a produit au dedans et au dehors la plus heureuse impression. Le second était plus contestable, car il s'agissait de l'amnistie. Pourquoi l'amnistie? Le besoin s'en faisait-il sentir? Était-elle réclamée par l'opinion véritable, c'est-à-dire par celle du pays? Il est permis de n'en rien croire. Sur ce point encore, une opinion parlementaire, superficielle et factice, s'était produite, ou plutôt avait été créée. On répétait dans les couloirs qu'il fallait l'amnistie, que tout le monde la voulait, que cette grande mesure d'apaisement était attendue comme la conséquence naturelle d'une situation aussi profondément renouvelée. — Jetons un voile sur nos discordes passées, et essayons de nous aimer un peu plus dans l'avenir. — Si l'amnistie avait de tels effets, il faudrait la bénir; malheureusement, rien n'est moins probable. Notre histoire politique compte un très grand nombre d'amnisties dont aucune n'a eu les heureuses conséquences qu'on en promettait. Malgré ces réserves mentales que beaucoup ont faites, le projet de loi a été voté à la presque unanimité de la Chambre. On l'a même étendue plus loin que ne le voulait le gouvernement, c'est-à-dire, sous forme de motion, aux ecclésiastiques privés de leur traitement. En vérité, il aurait été étrange, après avoir amnistié M. Rochefort et M. Gérault-Richard, de refuser un peu d'indulgence à quelques pauvres curés de campagne. Seraient-ils, par hasard, plus coupables? D'ailleurs, la Chambre était en veine d'amnistie, et, pour le prouver jusqu'au bout, elle a décidé de rouvrir ses portes à MM. Jaurès et Rouanet : à cela, nul inconvénient.

La crise est donc terminée, et mieux qu'on ne pouvait l'espérer lorsqu'elle s'est ouverte. Nous avons un président de la République et un ministère ; il ne nous manque plus qu'un budget. C'est à nous le donner que la Chambre doit maintenant s'appliquer de toutes ses forces, sans écarts et sans distractions. Les radicaux le lui permettront-ils? Pour avoir chance de faire voter le budget d'ici à deux mois, le gouvernement a pris le parti de l'alléger des réformes, dont quelques-unes sont d'ailleurs si discutables, qui y avaient été introduites : nous les retrouverons dans le budget de 1896. Après la forte et dangereuse secousse que nous venons d'éprouver, le travail seul, le travail pratique et, autant que possible, silencieux, peut ramener le calme dans les esprits et dans les cœurs. Peu de pays sans doute seraient capables de traverser à moins de frais des épreuves aussi redoutables : il ne faudrait pourtant pas s'y exposer trop souvent. Les plus fortes constitutions s'usent lorsqu'on en fait un tel usage, ou plutôt un tel abus : il n'est que temps de revenir aux affaires, on les a trop longtemps oubliées ou négligées.

L'importance exceptionnelle des événemens qui se sont passés en France nous oblige à leur accorder aujourd'hui la plus grande partie de cette chronique. Nous ne dirons qu'un simple mot de l'Italie et de la Grèce. A Rome, le roi Humbert s'est décidé à soutenir son ministre, M. Crispi; à Athènes, le roi Georges a pris le parti contraire et s'est débarrassé de M. Tricoupis. Si nous faisons ce rapprochement, ou cette antithèse, ce n'est pas pour établir la moindre analogie entre la situation de l'Italie et celle de la Grèce. Ce serait un jeu d'esprit qui ne tiendrait pas compte de différences fondamentales; et puis, nous ne pouvons pas oublier que les Italiens nous ont interdit de les juger. On dira bientôt : Choses d'Italie! comme on disait autrefois : Choses d'Espagne! Les étrangers n'ont pas le droit de les comprendre. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à ces derniers jours, on était resté dans le doute au sujet de la résolution finale que prendrait le roi Humbert; il laissait les hommes politiques s'agiter autour de lui et gardait pour son compte une immobilité et un silence un peu sibyllins. Aujourd'hui, le sort en est jeté : un décret royal a déclaré close la session de la Chambre des députés, ce qui veut dire que celle-ci sera prochainement dissoute et que le gouvernement fera appel au pays. M. Crispi ira vraisemblablement jusqu'au terme des délais légaux avant d'ouvrir une période électorale qu'il voudra prendre le temps de préparer, et il fera bien. Depuis quelques semaines, une dizaine d'élections ont eu lieu sur des points divers du royaume : elles ont presque toutes tourné contre les candidats du gouvernement. Est-ce le hasard qui n'a rendu vacantes que des circonscriptions hostiles, ou faut-il croire que, sous des apparences très calmes, un mouvement profond s'opère dans les esprits? L'épreuve électorale pourra seule le dire. En tout cas, la lutte qui se prépare sera des plus vives, et l'on peut être sûr que M. Crispi emploiera les moyens les plus énergiques pour en sortir victorieux. Nous ne pouvons qu'admirer un homme aussi obstinément résolu à ne jamais donner sa démission!

En Grèce, M. Tricoupis, a dû donner la sienne. M. Tricoupis a été une des déceptions de l'Europe. On l'avait pris longtemps pour un homme d'État : on s'était trompé. Il a conduit son pays à la banqueroute, et la manière même dont il l'a faite n'a pas peu contribué à justifier le qualificatif que lui attribuait autrefois Mirabeau. Mais si M. Tricoupis a manqué, sans y mettre aucune forme, aux engagements de la Grèce envers ses créanciers, a-t-il du moins diminué les charges fiscales sous lesquelles pliaient ses compatriotes? Non : les dépenses et les impôts ont continué d'augmenter. Il est devenu alors aussi impopulaire en Grèce qu'il était déjà peu sympathique dans le reste de l'Europe. Des pétitions ont été de partout adressées au roi pour demander la démission de son ministre : celui-ci a interdit à la poste de les transmettre à Athènes. Des réunions de plus

en plus menaçantes se sont produites dans cette ville. Le prince héritier s'est rendu en uniforme dans une d'entre elles et il a reçu en mains propres une pétition adressée à son père. M. Tricoupis a protesté avec colère, il a accusé le duc de Sparte d'être sorti de la constitution ; mais évidemment le jeune prince n'avait pas agi sans instructions, et le roi n'a pas manqué de l'approuver. M. Tricoupis n'avait plus qu'à se démettre, et c'est ce qu'il a fait. Aussitôt le calme s'est rétabli, et le peuple hellène a reconnu dans le roi Georges le représentant fidèle de ses intérêts et de ses vœux. Il y a, comme on le voit, plusieurs moyens de dénouer une crise provoquée par l'impopularité d'un ministre : celui-ci a eu le plus heureux succès.

Deux hommes très différens viennent de mourir aux deux extrémités de l'Europe, le maréchal Canrobert et M. de Giers. C'est un double deuil pour nous. Canrobert était, croyons-nous, le doyen des maréchaux de l'Europe ; il était le dernier des nôtres. La génération actuelle ne l'a connu que vieux et affaissé, mais il avait toujours l'œil ardent, et son âme guerrière continuait de vibrer en lui dans toutes les occasions un peu solennelles. Vaillant, il l'était autant que qui que ce soit dans les plus beaux jours de notre histoire. Ce n'était pas un grand général, mais un grand soldat. Aussi le peuple l'aimait-il comme le dernier représentant de nos anciennes victoires, et aussi de nos cruelles défaites sur lesquelles son courage avait jeté du moins un reflet d'héroïsme : il voyait en lui un glorieux débris de nos armées disparues. Son nom était populaire, et il n'est personne en France qui n'ait été touché lorsque l'amiral Avelane et les officiers de sa suite ont eu l'heureuse pensée d'aller rendre visite à l'illustre vieillard. Nous ne parlerons pas en lui de l'homme politique, bien qu'il ait eu la plus noble des qualités qui est la fidélité. C'est à l'armée, au milieu de ses soldats pour lesquels il avait une affection paternelle, au bivouac et surtout dans le feu de la bataille, qu'il était à sa place, et par momens toute la valeur militaire de la France semblait l'illuminer. La République lui fera des funérailles nationales parce que, en toutes circonstances, il n'a vu que la patrie.

Quant à M. de Giers, la Russie perd en lui un diplomate accompli, celui de tous peut-être qui, dans toute l'Europe, possédait aujourd'hui la plus grande expérience accompagnée du meilleur jugement. Nous ne raconterons pas sa carrière politique : elle est connue, et il y en a pas de mieux remplie. Les débuts en ont été assez lents, mais aussitôt que les regards se sont portés sur lui, ils y sont restés fixés. Son mérite n'éblouissait pas, parce qu'il était naturellement modeste et discret, et ne cherchait pas à se faire valoir : il se contentait de la confiance de l'empereur et de l'estime de l'Europe, et il les a eues tout entières.

Son rôle, toutefois, a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'a dit. Parce que le tsar est un souverain absolu, on répète volontiers que sa volonté suffit à tout et que ses ministres se contentent d'exécuter ses ordres ; mais, tout autocrate qu'il est, l'empereur de Russie, surtout lorsqu'il s'est appelé Alexandre III, a été un prince admirablement raisonnable, sachant discerner parmi ses ministres celui qui était le plus apte à le servir, et, après l'avoir choisi, sachant l'interroger, l'écouter et le comprendre. Nul ne peut dire au juste quelle a été la part d'action personnelle qui revient à l'empereur et celle qui revient à M. de Giers dans la politique extérieure de la Russie pendant ces dernières années ; évidemment les deux hommes étaient d'accord, mais cet accord ne s'était pas seulement produit par la soumission du ministre à la volonté de son maître. L'influence personnelle de M. de Giers a été celle qui, auprès d'un prince dont l'esprit est élevé et le cœur délicat, appartient toujours à un serviteur éminent et dévoué. M. de Giers n'a pas seulement exécuté la politique de rapprochement avec la France : il en a été le partisan sincère et convaincu. On a dit qu'il en avait auparavant suivi une autre, mais cela n'est pas moins vrai de l'empereur et de la Russie tout entière. Le mérite de M. de Giers comme du tsar est d'avoir eu l'intelligence très nette et très profonde des modifications qui s'étaient accomplies dans l'équilibre de l'Europe et des conséquences qui devaient logiquement en résulter. Il a été pour nous un ami de raison : ceux-là sont les meilleurs, parce qu'ils sont les plus sûrs. En appliquant une politique nouvelle, M. de Giers a entendu lui donner un caractère de permanence : il ne la regardait pas comme un accident provisoire dans les rapports des deux gouvernements, mais comme un lien qui devait entre eux être durable, et c'est pour cela que sa mémoire nous inspirera toujours sympathie et respect. Il a été un bon Russe, un bon Européen, et pour nous un ami fidèle. Certes, son œuvre est assez solide pour lui survivre, parce qu'il a su la conformer à la nature même des choses. L'empereur Nicolas a montré d'ailleurs dès le premier jour, et confirmé à maintes reprises l'intention de la maintenir et de la développer. Il trouvera d'autres ministres aussi dévoués que M. de Giers, il n'en trouvera pas de plus sage ni de plus utile.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LORD HYLAND

HISTOIRE VÉRITABLE

*This above all, to thine ownself be true,
And it must follow as the night the day,
Thou canst not then be false to any man.*

Ceci d'abord : envers toi-même sois vrai,
— et le reste suivra comme la nuit suit le
jour; — tu ne pourras être faux envers au-
cun homme.

SHAKSPEARE.

Les années s'écoulent ; la vie distrait et sépare ; nous ne sommes les uns aux autres que des fantômes entrevus qui, en chemin, se perdent, et rarement se retrouvent.

Après l'avoir d'abord rencontré sur le bateau qui nous ramena des Indes, je revis, cependant, lord Hyland à Londres une première et même une seconde fois qui fut la dernière, celle aussi où il me dicta ses dernières pensées.

On me fit cette fois monter dans sa chambre, où je le trouvai alité, sans maladie grave, mais épuisé, si l'on peut ainsi dire, par l'inépuisable effort de son universelle charité. A de longs intervalles il m'avait écrit ou fait dire qu'il ne m'oubliait pas et de ne le point oublier. Il s'était encore rappelé à moi d'une autre façon. Je n'avais pas en effet ouvert un journal depuis dix ans, sans avoir vu son nom en tête de toutes nos listes de souscription. Quel que fût l'esprit des œuvres et pourvu qu'il les crût bonnes, il les soutenait de l'infinité de ses dons.

A son nom, le plus souvent, étaient joints ceux de ses petits-fans, deux filles ou plutôt deux fillettes, que l'aïeul associait à ses bienfaits. Ce fut d'elles qu'après s'être amicalement informé

de moi, ce fut d'elles, des deux têtes blondes qu'il m'entretint tout d'abord et dont, en me les nommant, il me fit admirer les ravissantes miniatures.

Lord Hyland était fort changé d'aspect et de visage ; les joues palissantes, les traits, les mains, le corps diminués, les yeux seulement plus limpides, plus clairs que je ne les avais jamais vus.

Il sourit en voyant que je l'examinais, et me demanda si, comme le premier médecin de la Reine, — qui s'entêtait pourtant à le vouloir soigner, — moi aussi j'allais lui dire qu'il vivrait cent ans et, par excès de flatterie, qu'un personnage de son importance ne pouvait mourir ?

« Je ne crains pas la mort, comme le croit cet habile homme, me dit-il, je ne la crains ni ne la méprise. Ainsi que la naissance de ces deux chers enfans en qui je me sens une joie mystérieuse à revivre, j'envisage ma mort comme un de ces merveilleux ouvrages auxquels se plaît la nature. Tout en ignorant le but et les fins qu'elle-même se propose, j'ai le sentiment que le sort qui nous est réservé n'est point pour inquiéter celui qui s'y résigne. Des millions et des millions d'hommes sont morts avant moi, dont nous ne savons rien que ce que les vivans nous en disent, et la ferme confiance que j'ai de leur éternel repos, autant qu'elle me soulage pour eux, me rassure pour moi.

« Croyez bien que, si je vous parle ainsi, reprit-il, ce n'est point tant pour vanter la résignation et la tranquillité auxquelles mon esprit se prépare, que pour vous rendre compte de l'intime et dernière nuance du changement intérieur qu'il y a longtemps déjà je vous ai révélé. A nul autre qu'à vous, je n'en avais fait part, et, depuis vous, personne n'a su l'extraordinaire retournement qui, de la Foi la plus éprouvée, m'a fait passer, sans dommage, au sentiment le plus contraire.

« Je n'avais déjà que trop et trop différemment occupé les autres de ma personne, pour vouloir soulever un nouveau scandale, dont ma conduite extérieure ne rendait point l'éclat nécessaire. Les miens eux-mêmes m'ont plutôt deviné que compris. Ils s'en sont tenus aux heureux effets qu'ils furent les premiers à ressentir. L'idée qui conduit nos actions peut être indifférente. S'il y a plusieurs manières de croire et mille façons de penser, il n'y en a qu'une d'être humain aux hommes, et, tels qu'ils sont ou qu'ils veulent être, en compatissant à tous, de tous les aimer.

« Quand j'aurai cessé de vivre, continua-t-il en me serrant les mains, il sera bon cependant que, sans m'épargner en rien, vous disiez la vérité en ce qui me touche. Les morts sont mieux crus que les vivans. Les paroles et les actes qu'on rapporte d'eux

imposent davantage. La situation exceptionnellement favorisée que j'aurai occupée en ce monde ne manquera pas non plus de réveiller l'attention. Les hommes sont si vains que même ce qui a brillé et qui n'est plus les attire encore. Ma vie, en tout cas, et les particularités singulières qui l'ont accompagnée pourront intéresser ceux qui cherchent et qui songent, et, en les rencontrant dans un même homme, leur offrir un exemple plus frappant.

« Aux uns, alors, peut-être ferez-vous comprendre que l'amour du prochain ne se lie pas nécessairement aux vérités essentielles que les sectes enseignent; aux autres, que leur négation ne les oblige pas à nuire, et que vous-même en avez connu un, parmi eux, qui ne put véritablement aimer ses semblables que lorsqu'il fut libre de Dieu. »

I

Je fis la connaissance de lord Hyland sur le bateau qui nous ramena de Ceylan à Suez en 188...

Ce bateau était un grand bateau de l'*East India Company*, un très grand bateau, long de trois cent trente coudées, large et haut en proportion. Son nom, le *Samson*, donnait tout de suite à entendre que non seulement ceux qui l'avaient construit, étant Anglais, lisaient la Bible, mais qu'ils comptaient encore sur la force de leur bâtiment comme les Danites sur celle de Samson lui-même.

Il était en acier, en effet, et brûlait cent vingt tonnes de charbon par jour, autant par nuit. Sa masse et sa vitesse étaient telles que, pendant le dernier voyage, il avait, de son étrave, coupé en deux un bateau d'égale grandeur sans aucun dommage pour lui; ce qui donnait confiance aux passagers, — à lord Hyland lui-même, — et l'avait fait choisir de préférence.

Le *Samson* était à triple étage; et une sorte de château central, surmonté d'une plate-forme, l'élevait encore au-dessus des flots. Ses deux cheminées semblaient deux tours. N'ayant point de mâts, il n'avait point de voiles, mais pour rappeler les blanches ailes, du moins sa coque était-elle peinte en blanc. Tel qu'il était enfin et qu'au départ nous l'avions vu dans le port de Colombo, le *Samson* n'avait plus du tout l'air d'un bateau. On eût plutôt dit d'un des monumens d'une de nos grandes capitales, d'un hôpital ou d'un ministère, ou, si vous l'aimez mieux, de quelque immense casino.

Cette dernière comparaison cependant eût été, de toutes, la moins exacte. Car si nous eûmes nos malades et nos morts, et si, pendant les vingt-deux jours de traversée, lord Hyland écrivit

plus de lettres qu'un ministre n'en signe en six mois, il arriva d'autre part que, grâce à la présence du lord-missionnaire et à l'ascendant qu'il exerçait, on n'eut d'autre musique que celle des cantiques, et d'amusemens, que les lectures et les exhortations qu'il voulut bien nous faire. On avait supprimé les jeux pour ne lui pas déplaire. On fumait le moins possible, et, pour boire les liqueurs, on attendait qu'avec les dames il eût quitté la table.

Il est vrai que la contrainte et les privations que l'on s'imposait à cause de lui, le touchaient peu. A peine s'il faisait semblant de s'en apercevoir. Il était exigeant et, comme sont les apôtres, insatiable.

Son zèle envahissant m'eût été particulièrement insupportable, si l'excès n'en avait été tempéré par un langage et des manières capables d'étonner chez un Anglais en voyage. Je m'aperçus, une fois de plus, que, passé un certain niveau, la politesse fait les mêmes miracles en tout pays, qu'elle est partout la même, que le ton n'en est pas très différent.

Il avait aussi l'avantage de parler un français merveilleusement pur et presque sans accent. En rendant nos rapports plus aisés cette particularité fit promptement de notre sympathie réciproque une confiance qui, dans la suite, ne se démentit pas. J'ajouterai que cette parfaite connaissance du français, en enhardissant ses confidences, lui fit oser certains sujets qu'en sa langue il ne lui eût peut-être pas été permis d'approcher de si près.

A l'exception de voiles et de mâts, il y avait de tout sur cette ville flottante, — jusqu'à un bureau de poste, — et nous mangions tous les matins d'excellens petits pains frais. Les îles et les continents auraient péri dans un nouveau déluge que, comme l'arche, le *Samson* eût suffi à repeupler la terre submergée. Car outre les animaux de consommation ordinaires qui, de nouveau, auraient pullulé sur le monde, nous avions embarqué une ménagerie, ainsi que douze volières d'oiseaux rares, don de Sa Hautesse le nizam d'Hayderabad à Sa Majesté britannique.

Toutes les races de l'ancien monde étaient, d'autre part, représentées : celle de Cham par douze chauffeurs nègres qui, des profondeurs qu'ils habitaient, montraient aux curieux penchés pour les voir leur bon rire et leurs dents blanches ; celle de Sem par deux barbiers arabes et un banquier israélite venu de Londres aux Indes pour visiter des mines de rubis ; celle de Japhet enfin par le cuisinier chef, M. Renard, qui, comme moi, était Français, et par plus de deux cent cinquante Anglais des deux sexes, y compris lord Hyland, lady Hyland et leur fille lady Lucy, celle-ci blonde avec de doux yeux comme sa mère, un peu pâle et divinement élancée.

J'allais oublier John, le fidèle John, qui depuis vingt ans servait son maître auquel il s'était converti, et, pour la fille et la mère, deux femmes de chambre, l'une un peu rousse et l'autre brune, également jolies, dont le silencieux John, ainsi que je l'appris ensuite, avait quelque raison d'être également jaloux.

II

Il est probable que, sous l'ardente limpidité d'un ciel sans nuages, je n'aurais point, — même sur le *Samson*, — songé au Déluge et encore moins à un second déluge si, quelques jours après notre embarquement, le noble lord n'en eût soulevé l'hypothèse et prévu les épouvantables conséquences avec une évidente satisfaction. Son ordinaire enjouement s'en accrût, car cet homme terrible était gai, de cette gaieté propre aux militans que l'action enivre et l'excellence de leur mission soutient.

Lord Hyland avait fait trois fois le tour du monde et pénétré chez tous les peuples de la terre. Ce qu'il avait surtout remarqué dans ses voyages, — et aussi bien ne voyageait-il que pour cela, — c'est que les trois quarts des hommes ne lisaient pas la Bible et que ceux qui la lisaient n'en valaient pas mieux : ceux-ci, d'autant plus coupables à ses yeux, que la Parole leur avait *d'abord* été révélée. Ainsi qu'à Paul, l'Humanité ne lui apparaissait donc qu'une plaie du haut en bas, en telle sorte que la terre corrompue devant Dieu eût mérité d'être détruite.

Il n'en exceptait même pas ses compatriotes, ce que je note comme un fait rare, tout à la louange de son impartialité. Les connaissant mieux, il ne leur en était que plus sévère, s'il est possible. Il nous fit même à ce propos de Londres une peinture si abominable que, pendant un instant, nous ne pûmes vraiment souhaiter autre chose que de voir cette ville impure crouler sous les eaux.

C'est ici que par humour je crus bien faire de comparer le *Samson* à l'arche, comme j'ai dit plus haut, et en le faisant de m'adresser au commandant par courtoisie. Le commandant Hector était lui-même fort versé dans les Écritures. Il eût d'ailleurs été impardonnable de ne point l'être, car, selon les usages et réglemens de la marine anglaise, c'était lui qui, chaque dimanche, du haut d'une petite tribune drapée aux couleurs nationales, devait lire l'office aux Premières, assemblées dans le salon.

Ma comparaison parut flatter cet homme excellent, et il me remerciait déjà de la bonne opinion que j'avais de lui et de son bateau, quand, l'interrompant et non sans vigueur, lord Hyland affirma que pas plus que les habitans du reste du monde, ceux du *Samson* ne méritaient d'être épargnés.

« Je ne voudrais ici blesser personne, reprit-il, et aussi bien ne m'en prendrai-je à personne en particulier. Il ne me parait point cependant que nous puissions nous prévaloir de vertus singulières. En nous séparant du reste du monde, les flots et la solitude privent seulement nos crimes et nos vices de leur champ et moyens accoutumés. Nous n'avons, en effet, ici, ni rues mal famées, ni cabarets élégans, ni poses plastiques comme à *Leicester-place*. Le manque de banques et de trafic empêchent que nous nous dépouillions les uns les autres, et il est certain que jusqu'ici on n'a pas encore tué.

« Mais si, par nécessité, Dieu se trouve, ici, moins offensé qu'ailleurs, est-ce à dire qu'on s'en préoccupe davantage? Non pas. Songe-t-on à l'essentiel? Nullement. Qui pense au salut? Personne. Ne m'avez-vous pas vous-même avoué, commandant Hector, que les Premières classes ne vous écoutaient pas avec toute l'attention désirable et que, dans l'attente du second repas, la plupart des assistans bâillaient; que d'ailleurs les deux tiers de ceux sur lesquels vous deviez compter manquaient sous différens prétextes, dont le plus habituel était qu'ils n'appartenaient pas à l'Église officielle que vous représentez.

« J'ai eu pour ma part quelque peine à me rendre maître des Secondes. Je ne parviens pas toujours à les réunir à l'heure exacte et lady Hyland elle-même n'obtient pas de tous les hommes qu'ils veuillent bien chanter, avec la franchise qu'il faudrait, les cantiques que je désigne. Les Troisièmes, il est vrai, me donnent plus de satisfaction. Elles sont rudes, mais dociles. Encore puis-je croire qu'elles n'agissent que par stupidité. Je ne doute pas, du reste, qu'ici comme ailleurs, mieux que le Livre que j'enseigne, ma naissance et ma fortune ne me fassent seules supporter.

« Je ne vous parle point de l'équipage, pour les trois quarts composé d'Hindous idolâtres. Je n'ai pas eu encore le loisir d'étudier leur langue. Du moins ne boivent-ils pas de boissons fermentées, mon cher commandant. — Et en montrant dans la main de l'excellent homme la pipe que celui-ci n'osait allumer. — Ils ne fument pas non plus, ajouta-t-il, ce que j'approuve en eux et recommande, car, croyez-moi, de même que l'ivresse mène à tous les crimes, le rêve et l'engourdissement disposent aux vices les plus honteux. »

Sous ces latitudes, je m'abstenais de toute boisson fermentée par prudence et m'essayais à ne plus fumer par hygiène. Sans s'embarrasser des motifs, et avant même que nous n'eussions parlé français, cette abstinence l'avait tout d'abord prévenu en ma faveur. Je ne croyais pas cependant que nous méritassions

tous d'être noyés par Dieu parce que le commandant Hector avait l'habitude de fumer sa pipe.

Je pris la liberté de le dire au noble lord, qui, tout en voulant bien sourire de la forme que j'avais donnée à ma pensée, ne m'accorda rien sur le fond.

III

Comme aux hommes, sa réprobation allait aux choses, autant pour le mauvais usage et l'abus que ceux-ci en font, que pour l'agrément ou l'utilité qu'ils en retirent. C'est ainsi qu'après avoir reproché sa pipe au plus innocent des pécheurs, il en vint à désapprouver les commodités que j'ai déjà dit que nous avons sur le *Samson*. L'excellente cuisine que nous faisait M. Renard, mon compatriote, achevait de le mécontenter. Car aussi bien qu'aux ingénieuses industries qui rendent aux hommes ce monde habitable, il en voulait aux arts qui les distinguent des autres animaux.

Je pensais toutefois que, si en vue du ciel il méprisait la terre, il n'était pas le plus mal partagé dans l'usage des douceurs qu'il est permis à quelques-uns de s'y procurer.

Rien ne lui manquait de l'abondance et des raffinemens dont s'entoure le riche. Non plus que du thé qui accompagnait deux des cinq repas que nous faisons par jour, il me semblait bien qu'il n'eût pu se passer aisément de la douche et des frictions que le fidèle John lui donnait chaque matin. Le linge qu'il portait était d'une particulière finesse, et je n'avais pas encore rencontré en voyage Anglais mieux habillé. Il y avait d'autant plus de mérite qu'il était de grande taille, et, quoiqu'en parfaites proportions, d'une corpulence peu commune.

« Si vous me voyez décemment vêtu, me répondit-il, quand notre intimité m'eut permis de lui faire part de quelques-unes de ces réflexions, ce n'est ni par goût ni par ancienne habitude d'élégance, mais bien par nécessité. Les hommes sont si corrompus qu'un vêtement négligé les indispose. Aux pauvres que j'enseigne, le moindre relâchement de ma part paraîtrait offensant; aux riches, ambitieux; aux uns et aux autres, affecté et faux. Étant connu de tous, j'ai pensé mieux faire de continuer à vivre selon mon état et ma condition. C'est ainsi qu'à Londres je ne me rends jamais, aux salles où je prêche, autrement qu'en carrosse, et que ma livrée s'y montre, comme à Windsor, aux jours de gala.

« En agissant ainsi, je pense me montrer plus simple à ma manière qu'à la leur les salutistes avec lesquels on a souvent le

tort de me confondre. Non pas que je n'approuve l'idée dont ils ont précisément tiré leur nom, et que leurs sociétés de tempérance ne soient exactement ce qu'il faut; mais parce que la mollesse de leur cœur et leurs perpétuels gémissemens m'éloignent d'eux autant, si ce n'est plus, que l'indécence de leur mise en scène et le tapage de leurs instrumens. »

La nature de ses préoccupations et son originalité m'attachaient à lui tous les jours. Je le laissais volontiers venir à moi quand la prédication, les cantiques et sa correspondance le lui permettaient. Sans entrer dans ses idées je lui montrais que je n'y étais pas indifférent. A défaut d'approbation, je lui donnais de l'attention, ce qui est peut-être fait pour flatter davantage.

Malgré l'outrance qu'il y mettait, sa mauvaise opinion des hommes n'était pas en soi si mal fondée que je ne pusse lui faire des concessions notables et croire avec lui que, par elle-même, l'humanité ne parvint jamais à beaucoup changer. Je lui avais d'autre part avoué que je n'aimais pas trop à penser non plus que la vie fût à elle-même son propre but; qu'en tout cas, et à quelque parti qu'on s'arrêtât, la méditation de la mort était la part des meilleurs; qu'en les détachant de biens, comme eux, périssables, elle les élevait au-dessus d'eux-mêmes, — et autres belles choses qu'on répète depuis des siècles, faute de trouver mieux.

Avances insuffisantes qui plutôt le mécontentèrent.

A plusieurs reprises il me fit vivement sentir qu'aux prétentions philosophiques il préférerait la commune insouciance, l'ignorance grossière aux vaines réflexions. Comme l'Apôtre, il en voulait surtout aux hommes de négliger Dieu autrement que par oubli, ne leur pardonnait point de songer à la mort sans songer au salut.

« Je vous plains, me dit-il, mais que n'ai-je moi-même senti plus tôt que le salut était la seule affaire au monde, la seule qui importe, et que de temps perdu jusqu'au jour où le Révérend Samuel vint enfin me retirer de l'abîme dans lequel j'étais plongé! Homme admirable, unique au monde par la parole et par l'esprit qui changea en fils de Dieu la pierre du chemin!

« Avant que je l'eusse recueilli chez moi et mis à l'abri, Samuel allait prêchant dans nos villes et nos campagnes sous l'injure dont le couvrait la foule ameutée, tandis que, secrètement causes du tumulte, les recteurs de paroisse requéraient encore la police contre lui. Tous plus acharnés et, sous leurs faces respectables, pires que les sauvages auxquels nous nous sommes depuis consacrés. Trois granges brûlèrent où l'apôtre avait couché. Une enquête eut lieu où deux doyens ruraux et un lord spirituel de la Haute Église furent compromis.

« Ils redoutaient sa prédication et les terribles vérités qu'il rappelait à leur criminelle indolence. On lui pardonnait d'autant moins qu'il était fils et petit-fils de pasteur. Il eût pu, en effet, signer, comme eux, les trente-neuf articles et jouir des profits que l'église officielle assure à ses membres, s'il n'avait d'abord compris que, sans entraves ni bénéfices, sa foi le mettait plus près de Dieu. — En l'empêchant de se marier, son état de pureté l'en rapprocha peut-être davantage.

« Il est en ce moment par delà les lacs de l'Afrique intérieure, — reprit-il en dirigeant vers l'Ouest des regards pleins de confiance; — dégoûté de nos pays, il a préféré se jeter parmi les plus ignorans des hommes. Pauvres gens à qui l'idée d'un Dieu est si étrangère, paraît-il, que, pour traduire la Bible en leur langue, Samuel a dû inventer lui-même le mot qu'il fallait pour le nommer !

« Ces peuples et les régions inconnues qu'ils habitent m'eussent tenté, et je ne l'aurais point laissé partir seul si je n'avais craint moi-même de lui être moins un secours qu'un embarras. Malgré les apparences, mes cinquante ans, hélas ! sont moins vigoureux que ses soixante années d'abstinence et de privations. Déjà mes cheveux grisonnent, mes membres usés n'ont plus la même vigueur, mes genoux faiblissent, et quand je parle longtemps la respiration me manque. Elle me manque aussi quand je m'élève au-dessus de certaines altitudes. Aux Indes d'où je viens, j'ai dû renoncer à visiter les missions himalaiennes que j'y entretiens. De même en Russie, l'an passé, je fus forcé de m'arrêter aux premières marches du Caucase.

« Ah ! si dès ma jeunesse je n'avais, courant au pire, abusé des autres et de moi-même, ne m'auriez-vous pas permis de vous accompagner, Samuel, et au lieu de naviguer sur cette mer paisible, ne partagerais-je pas maintenant vos périlleux travaux ? »

IV

Comme au désert les grains de sable, les sectes protestantes sont en réalité si nombreuses et entre elles si divisées que je crus bien faire de demander à lord Hyland à quelle secte il appartenait ou plutôt à quelle secte appartenait le maître et l'ami auquel il venait de rendre un si bel hommage.

« Mais à la sienne, me répondit-il un peu piqué. — Il est vrai qu'il importe peu, continua-t-il en reprenant sa bonne humeur habituelle. Notre secte, en effet, admet et comprend toutes les autres. A toutes elle concorde et sur l'essentiel à toutes se réunit.

« Il n'y a même ni sectes ni églises distinctes à nos yeux. Catho-

liques ou protestantes, grecques et russes schismatiques, nous ne faisons entre elles aucune différence. Nous ne sommes hostiles à aucune. Souvent, selon les divers pays que nous traversons, nous les soutenons de notre parole et, quand elles le veulent bien, de nos dons. C'est ainsi que, même aux salutistes, nous avons, en diverses occasions, prêté un secours efficace et que, lorsqu'ils ont fondé leur hôpital, j'ai tenu moi-même la truelle d'argent.

« Pour les autres comme pour nous, le nom de chrétiens nous suffit. Car, quelle que soit la doctrine des sectes, encore ne font-elles que travailler sur les mêmes Écritures, et quoi qu'elles puissent dire, y a-t-il certains points *essentiels* sur lesquels, sans cesser d'être chrétiennes, — ou même néo-chrétiennes comme la secte nouvelle dont vous m'avez parlée, — il n'est permis à aucune de broncher.

« En est-il une, parmi elles, continua-t-il en s'animant à mesure, qui, sans perdre son nom, puisse ne pas croire que l'Ancien et le Nouveau Testament ne soient l'un et l'autre les marques extérieures et sensibles par lesquelles Dieu se soit manifesté, et qui, croyant à la révélation et aux miracles qu'elle proclame, ose nier que, dès la naissance, les hommes nés criminels n'aient besoin d'être sauvés?

« Toutes le croient et l'enseignent. Toutes croient au péché et à la rédemption, aux Apôtres et à Moïse, qui ont dit et annoncé la faute et le rachat. Toutes, croient en Christ et en Adam, en qui toute foi réside, et sans qui il n'y aurait plus ni concupiscence ni grâce, ni indignité ni salut! »

Il me demanda si j'admettais.

J'admis, et non pas tant pour la commodité de la conversation que parce qu'il me semblait bien qu'au moins fallait-il qu'ils fussent chrétiens pour être hérétiques, et d'autant plus chrétiens, si j'ose dire, que détachés des églises et des convenances qu'elles imposent, Samuel et son noble ami ne tenaient à Dieu que par eux-mêmes, trop directement, trop sérieusement peut-être, mais du moins sans feintise ni fadeur, non plus que par élégance mondaine ou banale courtoisie.

« J'espère vous le faire connaître un jour, ajouta lord Hyland. Peut-être fera-t-il pour vous ce qu'il a fait pour moi, et qu'ouvrant vos yeux à la lumière il vous engagera dans la voie véritable où selon ma nature et mes forces je l'ai suivi.

« Mais avant de vous dire la chute que je fis ce jour-là en suivant le cerf, et l'inspiration soudaine qui, comme Ananias auprès de Saül, amena Samuel au chevet d'un blessé, je ne croi-

pas inutile de vous montrer l'homme que j'étais et quels furent en moi les méfaits de la créature. »

Reprenant alors ce qu'il avait dit précédemment de Londres, il s'accusa d'avoir augmenté la somme des iniquités qui méritaient à cette ville d'être détruite. Lui-même avait épuisé les ressources de toutes sortes qu'elle offre aux raffinemens et aux complications des plaisirs les plus affreux. Réceptacle immonde où, par surcroît, l'hypocrisie des jours blanchit l'impureté des nuits. Sous ce rapport et avec certaines réserves, Paris, non moins immonde, non moins suspect, mais moins secrètement abominable, lui paraissait tout de même moins lâche, moins vil. Car, ainsi qu'au chasseur la bête puante, la débauche lui plaisait mieux debout que terrée.

C'était cependant à Paris où s'étaient commises celles de ses folies qu'à cause de leur sottise et de leur niaiserie même, il méprisait le plus.

Abandonnant sa femme et sa fille, il avait, en même temps que les Hertford, les Seymour, les Hamilton, habité Paris, qu'il avait étonné, comme eux, par ses profusions et ses excentricités.

Il eut autant de gilets qu'il y a de jours dans l'année. Il en eut même un en peau de criminel qu'il avait audacieusement montré aux bals des Tuileries. Le premier il s'était fait blanchir à Londres comme, lorsqu'il était à Londres, il se faisait blanchir à Paris. Il faisait venir du Cap la volaille qui paraissait sur sa table, et son écurie lui coûta moins cher qu'un mauvais cheval qu'il avait disputé à un Russe de sa bande, parce que ce prince en avait envie.

Quant aux femmes, par élégance, c'était aux pires qu'il s'adressait.

V

Ordinairement ces sortes de confidences viennent bien moins d'un excès de confiance qui pourrait flatter celui auquel elles s'adressent, que du besoin d'occuper les autres de soi, fût-ce à ses propres dépens. Il est même rare qu'on n'y ajoute pas afin de se parfaire, et pour qu'en parlant de soi, il vaille au moins la peine d'en parler.

Ce ne fut pas ce sentiment qui me parut guider lord Hyland en cette circonstance. S'il m'offrit ses fautes en exemple, il n'y insista que pour me montrer qu'il n'est désordre que Dieu ne débrouille, crimes dont il ne nous relève.

Encore y mit-il de la modestie en me disant que tous les dé-

bauchés d'une même génération se ressemblent, et que sa vie n'eût été, après tout, que celle d'un pécheur ordinaire, sans les facilités qu'il avait tirées des biens considérables que son père lui avait laissés en mourant. Le commandant Hector m'avait dit qu'il était, en effet, un des hommes les plus riches du Royaume-Uni; qu'en dehors de ses cinq châteaux, le noble lord possédait un hôtel à Londres et, dans cet hôtel, une galerie fameuse que les guides recommandent; mais où, depuis, au grand dommage des amateurs, il avait installé sa propagande et ses nombreux bureaux.

« Mon père, dit-il, grand amateur de navigation, était mort en mer, dans les hautes latitudes. Le corps ramené à Londres, les lords de l'Amirauté assistèrent officiellement à ses obsèques, quoiqu'il ne fit point partie de la marine royale. Mais dans les glaces du Nord il avait, entre autres découvertes, reconnu un groupe d'îles qui, sur les cartes, sont portées sous son nom. Iles Hyland, s'écria-t-il, îles inhabitées, rochers déserts d'où, vers Dieu du moins, ne monte nulle offense!

« Ma mère, reprit-il, reporta sur moi l'aveugle et extraordinaire affection qu'elle avait pour lui. Elle l'aimait, je crois, comme nulle femme n'a aimé au monde. Tout lui était permis jusqu'à l'oubli qu'il faisait d'elle. Celui-ci ne prenait pas toujours la peine de lui signaler sa présence à Londres, repartait en de nouvelles expéditions, sans l'avoir vue. Elle le supportait sans se plaindre, préférant, disait-elle, ce que lui-même avait préféré.

« Des diverses curiosités naturelles qu'il avait rapportées de ses courses lointaines, celles qui n'allèrent pas au *Museum* furent, après lui, placées dans des vitrines qu'elle soignait elle-même, de même qu'elle prit soin d'un jeune Lapon ramené du Pôle et dont elle pleura la mort comme s'il eût été son propre enfant. Tout ceci plus vrai que je ne vous puis dire et, dans le détail, encore plus saisissant.

« Comme à mon père, tout me fut permis et doublement, pour mon propre compte et pour le sien. Le silence maternel encourageait mes pires entreprises. Quand trop osé le scandale devenait public, elle opposait à l'opinion une invincible fermeté. A cause de moi peut-être et sans ignorer rien, pour tous elle se montrait la même.

« Ni éloge ni blâme sur les actions elles-mêmes, mais pour tous une sympathie, une tendresse, un empressement à venir en aide, qui, avec elle, je pense, a disparu du monde. On eût dit que le bien et le mal se teintait pour elle des mêmes nuances et qu'elle fût dans l'impossibilité de reprocher à personne ce qu'il était. Tant qu'elle vécut, il sembla bien que la plus pure, la plus

noble et la plus clairvoyante des femmes eût, sur ce seul point, perdu tout discernement.

« Chez elle, cependant, cette disposition alla si loin que l'annonce de ma conversion n'amena sur ses lèvres aucune des paroles auxquelles j'avais droit de m'attendre. Elle l'accueillit avec autant d'indulgence que mes pires folies. Elle n'en fut intérieurement touchée que dans la mesure où elle put aider à mes nouveaux projets. Son zèle à les soutenir fut admirable : mais elle ne parvint jamais à se rendre compte ni de leur mérite ni de leur utilité. Je me fusse fait Turc qu'elle l'eût pris de même et m'eût, de même, soutenu.

« Il est vrai que l'assistant à ses derniers momens je lui fis comprendre... »

Mais il n'acheva pas.

VI

Il y a des mortes que nous n'avons jamais connues et qui pourtant nous sont chères. Celle-ci devait me devenir plus chère encore, lorsque plus tard, à Londres, dans le salon d'étude où pour la première fois lord Hyland me reçut, j'eus vu d'elle un admirable portrait, où la noble beauté du paysage encadrait celle de toute sa personne. Avec des traits arrêtés, elle avait une douceur de physionomie singulière, et avec des yeux parlans, d'ardens et purs regards qui répondaient de l'immense amour qui intérieurement l'avait consumée. Mais la harpe galloise sur laquelle s'appuyait sa main blanche et les fières chansons qu'évoquait l'antique instrument, me firent peut-être encore mieux comprendre les hardiesses de son indulgence et le grand cœur qui les avait osées.

Je ne doutais pas, en effet, qu'au pays où elle était née, les vieilles chansons, autrefois chantées sous les chênes, n'eussent gardé assez de vertu pour agir en elle. Chansons mutilées d'âge en âge et redites par lambeaux, mais d'esprit sublime, qui recommandent de tout aimer, puisque tout est vivant. Inspirées de la terre, du ciel et des eaux qu'elles proclament, en lui apprenant à se confondre elle-même humblement dans les choses, peut-être lui avaient-elles fait sentir que les hommes non plus ne méritent ni fâcherie ni dégoût, qu'ils sont comme la pierre qui tombe ou la tige qui s'élève et qu'en leurs actions indistinctes, elle devait adorer l'effort mystérieux d'un monde où, aux dépens de chaque être et en dépit du mécompte, tout n'est qu'ordre, mouvement et beauté!

N'ayant point achevé, comme je viens de dire, lord Hyland rêva quelque temps accoudé sur la lisse. Nous nous étions ce soir-là isolés à l'arrière du bateau. Il n'y avait point de lune, mais, du sillage phosphorescent, de clairs scintillemens montaient jusqu'à nous dans la nuit chaude. Ce fut aux fantomatiques lueurs de ces eaux chargées de lumière que, pour la première fois, je crus surprendre quelque mélancolie dans ses yeux, et, dans son silence, tandis qu'il songeait à celle qui n'était plus, quelque remords des terreurs qu'il continuait d'inspirer aux mourans.

De gré ou de force il parvenait, en effet, jusqu'à eux ; et lui-même m'avait raconté que, dans une ferme américaine, il s'était, en les tuant, débarrassé de deux chiens lancés contre lui et ainsi fait livrer les portes et le malade qu'on voulait défendre.

Tous les secours qu'il prodiguait ne tendaient qu'à préparer à l'acte suprême et, jusque dans les maladies qu'il soignait souvent de ses propres mains, il m'avoua ne chercher que la guérison des âmes. L'avenir éternel, le détournait du présent, et il voyait ce monde si loin de Dieu qu'il pensait souvent, comme il nous l'avait fait déjà sentir, que la vraie charité eût peut-être été d'y tout détruire.

Nulle pitié véritable, nulle autre pensée que celle du salut, et que si ces malheureux oubliaient Dieu dans le dernier passage, ils n'avaient plus droit qu'aux vengeances célestes. Sans séparer le Fils du Père, il semblait incliner au Dieu de Job, effroi des pécheurs, qui ne rend compte à personne. C'était à celui-ci que, comme les autres, il avait livré celle qu'il aimait le plus au monde. Et, sans qu'il eût besoin de me le dire, je sentais bien que le lien du sang, loin de les relâcher, n'avait fait que resserrer ses rigueurs.

Mais, bientôt, ne se reprochant rien, si ce n'est, sans doute, cet instant de faiblesse, il écarta de lui ce douloureux souvenir.

« Ce qu'il y eut d'admirable, reprit-il, c'est que le bruit de ma conversion causa d'abord plus de scandale en Angleterre que celui de mes débordemens. J'y devins de nouveau, et dans un autre sens, la proie des gazettes, au point qu'il me fallut moi-même écrire et me répandre en brochures, pour éclaircir publiquement ma conduite.

« Non seulement mes anciens compagnons, qui furent d'ailleurs les plus convenables en cette circonstance, mais les plus honnêtes gens du monde et la Cour elle-même se récrièrent. Deux ministres me furent successivement envoyés. Les membres les plus importants de ma famille intervinrent qui, comme eux, voulurent me

faire renoncer à mes vastes projets, et, parmi les plus décidés, mon beau-père, le Très Honorable L. G. T., ambassadeur de Sa Majesté en diverses capitales, homme grave et décent, à qui, ainsi qu'aux autres, les efforts du vice parurent moins redoutables que ceux de la vertu.

« Venu exprès de Rome à Londres où je préparais mon premier voyage de propagande, le Très Honorable avait d'abord commencé par me dire que je m'étais mis entre les mains d'un imposteur et montré, pour preuve, je ne sais quels papiers de police, dont la moindre fausseté était de décrire comme un petit homme replet et sanguin Samuel, qui est pâle autant qu'on peut être, et aussi décharné que je suis moi-même dense et corpulent.

« Mais il était surtout et principalement venu pour m'enlever ma femme et ma fille que j'avais enfin retrouvées. « Ah ! me dit-il, — car il est l'un et l'autre, paraît-il, — songez, monsieur, que votre femme et votre fille auront plus de mal à reprendre avec vous la vie commune qu'elles n'en ont eu d'abord à s'en voir priver. Songez que, si elles veulent bien vous suivre, c'est plutôt par faiblesse et timidité naturelles que par entraînement véritable, et que votre mère elle-même n'est pas tellement de votre côté qu'elle se refuse à les garder chez elle, comme elle a fait déjà, si celles-ci le préfèrent. Croyez bien, d'ailleurs, que, puisqu'elles ne semblent pas avoir le courage de se séparer de vous, mon devoir est d'agir pour elles, et que je mettrai tous mes efforts à les retirer à un père et à un époux qui, après les avoir accablées par son absence, les achève par son retour. »

« Je ne l'ai revu de ma vie, ajouta lord Hyland ; mais par leurs paroles et, depuis, par leurs actions, ma femme et ma fille ont, d'elles-mêmes, si bien protesté contre cette insultante démarche que je m'en veux encore de l'espèce de scrupule où cet homme me jeta dans le premier moment. Il me fit un instant songer au divorce qui, en effet, m'eût rendu plus libre dans l'œuvre que j'allais entreprendre, mais m'eût fait manquer d'autre part au salut de deux âmes qu'entre toutes, je devais ramener. »

Or il se trouvait que l'ambassadeur ne m'était pas tout à fait inconnu. Le hasard avait voulu qu'à Rome, je lui eusse été présenté, l'année précédente, par son neveu William, attaché comme secrétaire à ce poste.

Je ne parlai point de sir William, auquel je vais bientôt revenir. Je ne dis point non plus à lord Hyland que le Très Honorable ne me paraissait point si coupable d'avoir, dès le début, essayé de soustraire sa fille et sa petite-fille aux singularités de

ce terrible apostolat. J'aurais cru, cependant me manquer à moi-même, en lui cachant que j'avais souvent entendu nommer son beau-père avec avantage, en diverses sociétés de diplomates ; et qu'auprès de tous ceux qui l'avaient approché, il passait pour un homme rempli de sens et de science, et du commerce le plus sûr. J'ajoutai qu'en me paraissant tel à moi-même, ses manières aimables et son genre d'esprit m'avaient beaucoup plu.

A quoi lord Hyland me répondit plaisamment qu'il n'en savait pas sur lui aussi long que moi et qu'il était d'ailleurs d'autant mieux disposé à me croire qu'on ne pouvait être, en effet, spirituel, aimable et sage aux yeux des hommes qu'aux dépens de Dieu.

VII

Rome est la ville du monde où l'on va et où l'on retourne le plus volontiers. Les yeux et l'esprit y sont toujours satisfaits. Le fond est inépuisable. L'admiration ne s'y lasse jamais. Tout ce que les papes y ont laissé en est cause et aussi la belle antiquité. Rome est encore la ville du monde où, à la rencontre, on se lie le plus facilement. Partout ailleurs ceux qu'on coudoie sont trop affairés, les intérêts trop divers, les préoccupations trop différentes. Aucune idée commune et, dans cette fièvre et cette confusion, nul recueillement, nul repos possible, nul attendrissement. A peine a-t-on le loisir de s'attacher à ceux que l'on fréquente le plus. Faute d'attention on les connaît mal, ou peu, ou point. A Rome, au contraire, les inconnus eux-mêmes ne nous sont ni si étrangers ni si indifférens. Échappés, comme nous, aux soucis immédiats, ils ont fait trêve, et venus pour voir, ils voient et, à leur façon, ils comprennent. Un air plus subtil s'exhale de la terre qu'ils foulent. En s'insinuant en eux le passé les décharge d'eux-mêmes. Devant cette même Vénus, en cette même chapelle, la même pensée qui les y a conduits apaise les plus agités, délie les plus épais, ennoblit les plus vulgaires. Et si parmi la foule, il s'en trouve de meilleurs, de mieux préparés, ils se devinent, ils se rapprochent, ils osent se parler. Entre eux, le fil mystérieux se noue, la sympathie les lie et, pour peu que l'occasion s'y prête, l'amitié enfin les rassemble.

C'est ce qui m'était arrivé avec sir William. Après nous être plusieurs fois surpris aux mêmes musées, nous nous étions abordés en divers salons où l'aimable accueil encourageait notre présence. Je lui avais d'abord paru plus sérieux, sans doute, qu'il ne s'y attendait de la part d'un Français, comme lui m'avait semblé

moins inutilement concentré que le sont la plupart de ses compatriotes.

Sir William avait porté à Oxford le bonnet carré surmonté du petit gland d'or des étudiants nobles, et pris, dans l'Athènes britannique, ce goût classique qui, pour n'être point naturel aux Anglais, n'en est chez eux que plus violent. Les goûts acquis ne sont pas d'ailleurs les moins forts et, pour être moins spontanés, les fruits qu'ils donnent n'en sont souvent que plus rares et plus savoureux.

Tout ce que les lettres grecques et latines peuvent donner de grâce et de solidité à un jeune esprit éloigné de toute pédanterie, tout ce que le sentiment des arts antiques et de leur païenne renaissance en Italie peut ajouter à la noble sensualité d'un cœur épris de beauté, mon nouvel ami le possédait à un degré que je n'ai rencontré que chez quelques privilégiés, gens discrets et timides, qui parlent peu de ce qu'ils aiment et rougiraient de l'étaler. Sa connaissance intime des auteurs et de tout ce qui s'y rapporte n'était surpassée chez lui que par une éloquence soudaine que la froideur et la correction habituelles de son maintien n'eussent jamais fait prévoir. Il m'apprit ainsi mille choses que j'eusse ignorées ou méconnues sans lui, et devant les chefs-d'œuvre il entretint en moi la flamme divine.

« Mais, hélas ! me dit-il dans les derniers temps que nous passâmes ensemble, le passé ne guérit pas du présent. Le rêve et l'étude n'apportent qu'un vain soulagement à un mal sans remède. Les joies de l'intelligence ne consolent que la vieillesse, et comprendre la beauté des choses ou même la sentir ne font encore qu'affliger celui qui aime. Ni les madones, ni les déesses que nous visitons ensemble ne peuvent me faire oublier une forme charmante, ni les glorieux fantômes qu'évoquent les poètes, me distraire d'une autre image, qu'à tout instant mes yeux se représentent.

« Chère image qui, de tout ce que je vois, par comparaison, me désenchante ; vers qui toutes mes pensées et tout ce que je suis s'élancent. O chère âme dès longtemps promise qu'une injuste volonté me refuse. O fiancée dont, sans autre raison que son mauvais caprice, un père insensé m'éloigne et me sépare. Ah ! pourquoi notre amour même nous a-t-il empêchés de fuir ensemble et l'honneur défendu ce que les anneaux échangés eussent permis ! »

Il m'avait déjà dit la noble idylle, les liens de parenté, les étés passés dans le même château, les beaux ombrages, et, sous les yeux d'une mère et d'une grand'mère adorablement bienveil-

lantes, croissant avec l'âge, en même temps que la mutuelle confiance, le mutuel amour, lorsque, en venant enfin au retour du père et à la séparation déchirante, ses yeux malgré lui se remplirent de larmes.

Elles redoublèrent quand il m'eut montré ce portrait qui ne le quittait pas; ces lettres, tendres échos des plaintes que je venais d'entendre; ces fleurs séchées et, à côté de la première marguerite, le pétale plus rare cueilli aux îles lointaines.

VIII

Si lord Hyland avait arraché sa fiancée à William, du moins n'était-ce pas au profit d'un autre. A différentes reprises, il m'avait dit qu'il ne comptait pas marier sa fille, qu'elle était ainsi plus libre, plus heureuse, qu'elle n'y pensait pas, ou, du moins, qu'elle n'y pensait plus. Ses idées sur le célibat s'étendaient aux femmes et, comme l'Apôtre, il considérait qu'il était de plus grande perfection de ne se point marier. Nos sœurs et nos missionnaires lui paraissaient d'excellens modèles que de lui-même Samuel avait suivis avec avantage et auxquels lady Lucy devait s'appliquer.

Il s'était tout scrupule à cet égard, en se faisant fort du dévouement avec lequel la fille aidait la mère, et, comme de leur commun silence, s'autorisait de leur commune émulation à acquérir les mérites qui devaient servir un jour à les justifier devant Dieu.

Matin et soir, en effet, elles assistaient à la prédication et aux cantiques. Elles l'y suppléaient au besoin. La correspondance était infinie sur laquelle on les voyait ensuite penchées le reste du temps. Aux heures les plus chaudes, et tandis qu'à l'avant les Hindous eux-mêmes faisaient la sieste, à l'abri de quelque bout de toile aspergée d'eau, elles continuaient à écrire dans le *room*, sous la dictée de l'apôtre acharné aux papiers de propagande que lui renvoyaient de Londres ses propres bureaux. A terre, les mêmes travaux leur étaient rendus plus pénibles par le nombre et l'indiscrétion des futurs fidèles, l'insalubrité, les incommodités des divers climats.

Mais à quelque classe qu'elles appartiennent, les voyages et les fatigues qu'ils comportent ne sont point faits pour arrêter les Anglaises. Un vaste empire colonial offre aux ambitions ou aux curiosités de ceux qu'elles épousent tant d'attraits et d'appâts différens que, préparées à cette idée dès l'enfance, elles n'ont nulle répugnance à les suivre. Toutes ont vu des hommes noirs et des hommes jaunes; toutes ont promené sous d'autres constellations leur capricieuse audace ou les âpres convoitises de leur dévouement.

Aussi l'air d'abattement et de tristesse auquel se laissaient aller lady Lucy et sa mère quand elles ne se croyaient pas remarquées m'aurait-il plutôt surpris que la bonne volonté habituelle et le courage qu'elles montraient, si, la lumière se faisant dans mon esprit, je n'avais enfin identifié les noms et les parentés, et reconnu en lady Lucy celle dont m'avait si passionnément entretenu son désespéré cousin.

« La terre est petite, m'avait dit William au moment de nous séparer, le hasard peut un jour vous mettre en présence. Si les circonstances s'y prêtent et que vous puissiez lui parler, dites-lui que vous m'avez vu, et l'amitié qu'entre nous le destin avait pour ainsi dire formée par avance; dites-lui nos promenades et aussi les confidences que je n'ai pu m'empêcher de vous faire.

« Elle sait combien je suis avare de ce douloureux trésor. Elle jugera de notre amitié par l'étendue de mon indiscretion. Elle devinera votre sympathie par le long détail auquel je me suis complu. La seule curiosité ne suffit pas à soutenir l'attention de celui qui veut bien écouter un malheureux qui s'épanche. Il faut encore qu'il compatisse à une peine qui n'est pas la sienne, qu'il prenne part à des maux dont il ne souffre pas.

« Dites-lui ce que mes lettres lui ont mille fois dit, que les années, les mois, les jours n'ont fait qu'ajouter à la force de mes sentimens, que la privation de sa vue et l'éloignement les augmentent s'il est possible et que si, avec eux, ma tristesse s'est accrue, cette tristesse aussi m'est devenue nécessaire, comme aux champs ensemencés l'apaisement des ténèbres et la rosée de la nuit.

« Répétez-lui ce qu'elle sait déjà, ce que ceux qui aiment ne se lassent pas de dire et d'entendre. N'oubliez pas non plus de lui raconter mes derniers enfantillages, son nom gravé sur l'écorce d'un chêne, et, dans ce vallon écarté, la fontaine antique que nul n'a encore nommée ni décrite et qu'en moi-même je lui dédie. Son eau est limpide où les oiseaux viennent boire, et depuis des siècles elle n'a point tari! »

IX

Aux mêmes gestes, aux mêmes inflexions, on devinait aisément que la fille et la mère avaient toujours vécu ensemble et qu'entre elles, l'union était profonde. Si leurs clairs regards se consultaient, l'entente était réciproque, et, pour les moindres choses, immédiate. Rien que dans la façon de se lever en même temps de table ou de marcher ou de s'asseoir l'une près de l'autre, l'harmonieux accord se sentait.

Elles semblaient deux sœurs, ce qui n'étonnera pas quand on saura que lady Hyland s'était mariée à seize ans et que lady Lucy avait passé l'âge précoce où, à l'imitation des rois, les petits princes ont coutume de marier leurs filles. A quelques différences près elles se coiffaient de même, portaient les mêmes toilettes, toutes charmantes, variées à souhait. La même idée qui poussait lord Hyland à se bien habiller faisait qu'il ne leur refusait rien de tout ce qui contribue à l'élégance des femmes les plus raffinées. Elles l'étaient par habitude et avec goût, c'est-à-dire avec simplicité et elles ne s'y absorbaient pas. La batiste et la mousseline étaient seulement plus fines, leurs robes mieux faites, leurs femmes de chambre mieux choisies.

Tant s'en faut que je veuille faire entendre par là que, sur les quatre-vingts filles ou femmes de fonctionnaires et notables commerçans qui chaque soir se décolletaient pour dîner, toutes fussent mal vêtues ou privées d'agrément. L'Inde d'où elles venaient et le ciel enflammé sous lequel nous naviguions, leur interdisaient les soies trop pesantes, les sauvaient des tons criards en ne leur permettant guère d'autre couleur que le blanc. De telle façon que si, dans leurs robes claires, toutes n'avaient pas l'air de fantômes, et qu'encore les faces rouges ne manquassent pas, il y avait de jolis visages et quelques formes légères dignes, autour de lady Lucy, le soir aux étoiles, de faire apparition.

Quand celle-ci eut, à son tour, découvert en moi le messager qu'à tout hasard, William lui avait annoncé dans ses lettres, ma tâche fut encore facilitée par l'approbation d'une mère qui, d'accord avec sa fille, ne la taisait que par fierté native et pour s'épargner la honte de nouveaux refus. Lady Hyland assista à l'entretien que nous eûmes et, comme à mes paroles, son sourire et ses larmes s'associèrent à la réponse dont lady Lucy me chargea pour son fiancé.

Ainsi que William, il n'y avait d'intéressant en elle que son malheur. Les amans que l'on sépare intéressent toujours ; mais combien plus ceux que l'ardente et fidèle continuité de leur chagrin distingue, et ceux-là surtout dont tous les raffinemens de l'éducation et la délicatesse ne font pour ainsi dire encore que perfectionner les douleurs !

« Le malheur aussi a des ailes et peut s'envoler, me dit-elle quand j'eus répondu aux plus touchantes questions. — Ce serait trop vous demander de chercher à revoir William, reprit-elle ensuite, mais s'il arrivait que la volonté de Dieu vous rapprochât de nouveau, raffermissez son courage en lui disant que j'attends, que j'espère toujours, que jusqu'ici l'événement seul a été contre

nous. Qu'il ne croie pas que mon père soit si méchant. Il a l'âme naturellement généreuse; rien de petit n'est jamais entré dans son cœur. Il cédera, ou plutôt il reviendra de lui-même à un plus juste sentiment.

« Témoin et messenger de sa tristesse, soyez le messenger et le témoin de ma confiance. Répétées par une bouche humaine, mes paroles prendront une force, une chaleur que le muet papier et la pâle écriture, hélas! ne donnent point.

« Si vous le revoyez, remettez-lui aussi de ma part ce petit livre. Avec les plus doux sentimens il contient les plus belles pensées. Il m'a soutenue et consolée. La résignation qu'il enseigne n'est pas mollesse, et tel qu'il est, en ce monde même, il montre bien qu'il n'est pas défendu d'espérer d'être heureux. Si l'occasion vous manque, gardez-le en souvenir du bien que vous aurez fait à une inconnue que, pour ne plus revoir sans doute, vous allez bientôt quitter.

« Vous avoir vu et entendu m'a été doux et de vous avoir parlé m'a fait du bien. Vous m'avez apporté la seule joie que j'aie eue depuis la cruelle séparation. Je ne vous en remercie pas, ajouta-t-elle, tandis que ses yeux s'emplissaient de larmes. Toute parole serait au-dessous de ce que je voudrais. Dites-vous seulement que vous êtes, — avec lui, — le seul devant qui mes larmes ont osé couler. »

X

Sur le *Samson* qui continuait sa course rapide, rien de particulier n'était à signaler, si ce n'est la querelle et la double mort d'un matelot hindou et d'un chauffeur nègre, auxquels lord Hyland, d'abord, n'avait pas pris garde et qui peut-être s'en trouvèrent mieux.

Leurs compagnons cependant continuaient, les uns à prendre d'avance quelque idée de l'enfer dans celui qu'ils habitaient; les autres, les non-fumeurs continuaient à boire de l'eau, tandis que M. Renard, mon compatriote, continuait à nous donner d'excellente cuisine, tout en continuant, d'autre part, aux dépens de John, à enseigner le français à l'une et l'autre femme de chambre, qui continuaient elles-mêmes à y prendre goût.

Le banquier israélite, dont le nom mi-anglais mi-allemand avait sans doute dérouté les répugnances des barbiers arabes, continuait tour à tour — et fort imprudemment — à se faire raser par les représentans d'un peuple ennemi du sien. Il continuait, en outre, à préférer aux brochures que le noble lord faisait distribuer, les exhortations particulières qui le flattaient

davantage. Et avec lui, enfin, les deux cent cinquante Anglais des deux sexes continuaient à m'envier l'amitié visible et les longs entretiens que Sa Grâce voulait bien m'accorder.

A l'humeur des uns, comme à l'empressement des autres, je remarquai bientôt qu'on me considérait mieux. Cette considération s'augmenta quand on eut vu la faveur particulière que lady Hyland et lady Lucy me marquaient.

On me prit pour un personnage. Sans abuser de l'erreur, je profitai des avantages qu'elle m'offrait. Je ne fus plus heurté dans les couloirs, ni foulé dans l'escalier. On se desserrait pour me faire place à table. Les journaux, les *magazines* ne me furent plus sournoisement dérobés. Aux bains on ne me prit plus mon tour, et le temps que j'y restais n'amena plus les réclamations ordinaires.

Quoiqu'il nous vienne d'Angleterre, je n'oserais appeler *sno-bisme* un sentiment en soi si noble et si désintéressé, d'autant moins, ajouterais-je, que je profitais moi-même de l'admiration que le noble lord attirait sur lui. Elle aurait pu, cependant, me paraître excessive, si déjà, en diverses rencontres, je ne m'étais aperçu de l'ivresse particulière à laquelle le contact ou la vue d'un pair d'Angleterre expose les Anglais les plus raisonnables.

Pourvu que son état soutienne son rang, ils l'aiment d'avance, et mis en présence supportent tout de lui avec enchantement. On les voit rougir de plaisir à son approche et, s'il leur parle, la joie qu'ils contiennent augmente cette rougeur et fait briller leurs yeux d'un éclat inaccoutumé. Ils ont le lord dans le sang, si l'on peut dire, comme l'Espagnol la danse, l'Allemand la musique et le Français la Révolution. Leur passion pour les chevaux et Shakspeare est moins violente, la satisfaction et l'orgueil qu'ils en tirent moins fondamentaux. Le Livre de la Pairie a un débit considérable, et si loin qu'on aille, on le trouve, comme la Bible, entre toutes les mains.

Nous en avons six exemplaires à bord que la présence de lord Hyland avait encore fatigués. Celle de lady Hyland et de lady Lucy, en ajoutant un élément nouveau à la curiosité, rendit le jeu complet, si je puis dire. Tout le monde, avant moi, avait lu et relu de qui elles étaient filles, petites-filles, tantes ou cousines, et que, duc d'E***, comte de K*** et vingt-deuxième baron Hyland, le noble lord remontait encore par sa mère à Howel le Bon, célèbre dans les chroniques galloises par les lois et les chansons qu'aïdé des bardes, il avait composées pour ses sujets.

« Que voulez-vous, les lords sont les lords, me répondit le commandant Hector que j'avais mis sur ce sujet, et vous voyez

bien que je n'y puis résister moi-même. Soyez persuadé d'ailleurs que si, dans leur intérêt même, j'avais essayé de m'opposer aux désordres que celui-ci amène sur mon bateau, les passagers se seraient tous tournés contre moi, qu'ils m'en eussent voulu de les défendre. Mes directeurs, qui ne sont pas marins, auraient blâmé eux-mêmes mon manque de tact, et ma situation peut-être eût été compromise.

« Aussi, dans le salon commun, ai-je laissé installer l'espèce de grand bureau démontable que, dès le premier jour, son valet a tiré de trois caisses numérotées et remonté par morceaux. De même que de sonner la cloche à toute heure du jour pour les réunions, j'ai dû permettre à mes matelots de distribuer les brochures. Ce sont les mêmes raisons qui m'ont fait manquer à tous mes devoirs en autorisant Sa Grâce à se substituer à moi pour les prières officielles du dimanche; les mêmes raisons enfin qui, lorsque mon chauffeur nègre et mon matelot hindou furent parés dans le hamac funèbre, m'ont empêché de diriger moi-même l'immersion. »

Il s'en fallait cependant que le bon commandant fût au bout de ses peines, et lui-même n'aurait jamais imaginé qu'il allait être forcé d'en venir où il en vint.

Arrivés à Aden où nous devions ne rester que deux heures, lord Hyland en effet lui demanda de vouloir bien attendre le courrier de Zanzibar qui ne pouvait tarder et apportait certainement des nouvelles de Samuel dont on ne savait rien depuis six mois. Le malheureux Hector opposa les réglemens, les horaires, les services postaux, les citoyens et l'État lésés, rien n'y fit.

Toutefois n'avait-il accordé qu'un jour.

Nous en attendîmes cinq, sous le rocher noir et la citadelle de ce port incandescent. Lord Hyland avait d'ailleurs offert de payer à la compagnie et aux passagers les indemnités nécessaires. Les passagers, à l'unanimité, refusèrent toute indemnité, et, consultée télégraphiquement, la compagnie répondit qu'elle autorisait la relâche et s'en remettait au noble lord pour le règlement du prix.

Tout cela pour Samuel ! me disais-je assez mécontent de notre position. En valait-il la peine et surtout était-ce bien l'homme que lord Hyland m'avait représenté ? Le Très Honorable et lui, ne me paraissaient point s'entendre sur son compte. Un doute s'élevait dans mon esprit et je me demandais qui des deux avait raison.

J'interrogeai le commandant Hector qui, non seulement avait eu plusieurs fois Samuel à son bord, mais connaissait sa famille.

Celle-ci ne lui était précisément hostile qu'à cause de son intégrité. Elle ne lui reprochait autre chose que de ne point l'avoir fait profiter elle-même des avantages qu'une illustre amitié aurait dû procurer. L'humeur, chez cet homme excellent, ne fit point tort à sa justice. Sur chaque point il me confirma ce que son bourreau m'avait dit. Il ajouta seulement, qu'après les éclats de sa publique indignation, Samuel retrouvait du moins, dans la vie ordinaire, un calme, une douceur, une patience que le noble lord n'avait point et que, plus encore que son tempérament, sa situation sans doute ne comportait point.

En dissipant mes doutes, ces assurances me permirent de mieux m'intéresser au sort du missionnaire. Je m'associai aux appréhensions de son noble ami, si bien que, lorsque arrivèrent enfin les nouvelles de Samuel et de notre délivrance, je me précipitai aux informations, mais non pas si vivement que les deux cent cinquante Anglais qui, je dois le dire, dès que le lord nous eut quittés, se relâchèrent singulièrement des pratiques auxquelles ils s'étaient jusqu'alors soumis pour lui plaire.

Point de lettres de Samuel lui-même, mais toutes celles des diverses stations laissées derrière lui, annonçaient qu'il s'était encore enfoncé au delà des lacs intérieurs et sans doute perdu. Les unes disaient qu'il devait être mort, les autres entre les mains des traitans arabes, — ce qui eût été pire.

Touché au dernier point de cette terrible incertitude, lord Hyland envisageait pourtant les choses avec fermeté. Soit que l'amour de la famille les retint près des rivages, soit que la protection de leurs consuls fût plus efficace que celle des représentants des autres nations, il me fit entendre que les missionnaires anglais risquent si peu d'être martyrisés, qu'il ne lui aurait pas déplu, pour l'exemple, que Samuel eût eu l'occasion de témoigner par son sang des vérités qu'il enseignait.

Il est vrai que, décidé à rejoindre immédiatement l'apôtre, il nous eût quittés à Aden même, s'il n'avait su trouver une meilleure occasion à Suez, où, en effet, après nous avoir une dernière fois réunis sur le pont, il nous fit assez bien sentir qu'en nous abandonnant, il abandonnait l'Europe à elle-même.

XI

A vouloir ainsi jeter son filet sur le monde, ce pêcheur d'hommes imposait d'une certaine façon. Tout en le trouvant détestable, — et particulièrement aux siens, — je ne pouvais m'empêcher d'admirer l'ampleur de son zèle, en même temps que la suite passionnée et les soins qu'il donnait à son universelle

entreprise. Le secours qu'il allait porter à Samuel et les raisons qui l'y engageaient me montraient mieux encore tout le cas qu'on devait faire de son caractère. J'étais surtout extrêmement touché du désintéressement que je voyais en lui et qui se rencontre assez rarement chez ses compatriotes. L'idée seule ne leur suffit pas. Toujours quelque arrière-pensée positive se cache derrière leurs sacrifices. Les dangers au milieu desquels leurs entreprises les jettent, les obstacles où leur opiniâtreté les retient, leur font risquer leur vie et la perdre sans plainte. Ils sont audacieux et braves. Ils savent mourir, — mais encore ne meurent-ils que pour faire leurs affaires.

Je n'insistai naturellement pas sur ce dernier point en m'adressant au Très Honorable que, venant de Naples où le *Samson* m'avait laissé, je trouvai seul à Rome, c'est-à-dire sans William, qui, dans l'intervalle, avait été déplacé et nommé à Rio.

Le Très Honorable était fort curieux de savoir l'idée que j'avais bien pu prendre de son gendre entre Ceylan et Suez, et, comme il me pressait de plus en plus, en faisant appel à toute ma sincérité, je finis par lui dire que, si l'Église Établie admettait le culte des saints, elle serait obligée, à tous les titres du noble lord, d'ajouter encore celui-là, le plus beau de tous, le seul personnel et qui ne se transmette point. J'ajoutai, pour répondre d'avance à toute objection, qu'on s'accordait pour reconnaître que les Apôtres n'avaient pas tous eu le même caractère et que tous les saints ne se ressemblaient pas; que, s'il y en avait de doux, il s'en était trouvé parmi eux de farouches, tous d'ailleurs fort incommodes à leur famille, ce qui n'empêchait rien.

Il me répondit qu'aux violens il n'était pas défendu de préférer les pacifiques, que du reste, toute sainteté mise à part, et en quelque genre qu'ils s'exerçassent, les excentriques ne lui agréaient point.

Je vis bien cependant qu'il me savait gré de n'avoir pas plus mal parlé devant lui d'un homme auquel, malgré tout, il tenait de si près. J'avais eu d'ailleurs le même genre de succès, auprès de lady Hyland et de lady Lucy, à qui la sympathie que je lui avais montré tout le temps du voyage avait été loin de déplaire.

Ce n'était d'ailleurs qu'après s'être longuement et minutieusement informé de celles que, dans le commencement, il avait essayé d'arracher aux aventures d'une vie singulière, qu'il en était venu à l'apôtre. Dès que je lui eus confirmé que sa fille et sa petite-fille n'étaient pas emmenées, et qu'elles continueraient, de Londres, à diriger la propagande, il avait admis et approuvé d'autant mieux la généreuse résolution de son gendre qu'après nou-

velle information il était revenu sur le compte de Samuel, qu'il me représenta à son tour comme un honnête homme, dont le seul tort, aux yeux du monde, était de n'avoir pas une piété médiocre.

Quoique lui-même eût eu besoin d'être converti et qu'il ne le désirât point, considérant que, faute de preuves suffisantes, il ne pouvait qu'ignorer l'inconnaissable, il avait toujours soutenu et servi les missionnaires en toutes circonstances. Ceux-ci ouvraient le chemin à la civilisation, c'est-à-dire au commerce, aux armées, aux administrations sans lesquels un État ne saurait vivre. Ils rapportaient ensuite de curieux spécimens et des remarques utiles aux sciences.

Toutefois, comme philosophe, ce n'était point à eux qu'allaient ses sympathies; elles allaient toutes aux sauvages qui, prétendait-il, n'avaient point en morale tant à apprendre de nous que le voulait bien croire la Société des Missions de Londres.

« Les hommes et les passions sont partout les mêmes, me dit-il, leur diversité n'est qu'apparente; le fond reste irréductible. Les mœurs elles-mêmes sont semblables, la manière seulement et les moyens diffèrent. Plus libre comme savant que comme diplomate, je puis bien vous dire ici qu'à part la couleur de leur peau, nous n'avons rien de sérieux à reprocher à ces braves gens. En sondant les cœurs et les reins, ils ne valent ni mieux ni moins que nous. Au lieu d'*ale* et de *pale-ale*, c'est de bière de palme qu'ils s'enivrent; au lieu de banknotes souvent maculées, ce sont de jolies petites coquilles que leur avarice amasse et que, mieux encore que le jeu et les plaisirs, leurs rois, comme chez nous, l'impôt et l'emprunt leur enlèvent. Ils tuent de près, et nous de loin. Secrète chez nous, leur polygamie est d'ordre public. Et, si chez eux les femmes honnêtes vont sans voiles, tandis que les seules courtisanes s'habillent, cela prouve seulement que, chez eux comme chez nous, il y a des unes et des autres, et que, malgré les prétentions de notre *Comité de Licence*, le vêtement n'y fait rien. »

L'ambassadeur m'avait promis de lui-même qu'il ne manquerait pas d'informer son neveu du détour que j'avais fait pour le voir. Quelques mois plus tard, en effet, je reçus une lettre de Rio dans laquelle, en me disant combien ma pointe sur Rome l'avait touché, sir William m'exprimait sa gratitude pour les attentions particulières qu'après l'inattendue rencontre il savait que j'avais eues pour lady Lucy. Outre les petits services que

j'avais pu lui rendre, je lui avais nommé, dans les douze volières, chacun des merveilleux oiseaux dont le *Samson* était chargé pour Sa Majesté, et souvent, le soir, lisant pour elle dans les astres, j'avais cru bien faire de lui prédire une meilleure destinée.

Le petit livre que vous m'aviez remis, lady Lucy, m'avait indiqué ce qui pouvait le mieux vous plaire. Ce n'était qu'une heureuse et simple histoire d'amour, pleine, comme votre cœur, d'oiseaux, de fleurs et d'étoiles. La vive impression qu'elle vous causait m'apprit à vous mieux connaître. En me permettant de la lire, vous me fîtes mieux comprendre que les âmes les plus naïves ne sont pas les moins fortes et que l'amour le plus tendre n'est pas le moins résolu. Et vous, William, peut-être m'avez-vous mieux touché encore en vous associant à elle pour me rappeler ces menues choses. En vous associant ensuite aux filiales angoisses de son cœur, vous sûtes, s'il se peut, me donner de votre bel amour une idée plus parfaite, et fîtes que pour elle je vous désirais davantage.

Elle n'eut point, il est vrai, à pleurer la perte d'un père qui lui fut rendu et dont l'heureux retour, William, allait combler votre mutuel amour. Mais tandis que vous redoutiez les dangers mortels du hasardeux voyage, je sentais bien, à mesure que vous m'écriviez, que ce n'était pas tant parce que la mort eût scellé l'injuste refus d'un sceau sacré que nulle main, peut-être, n'eût osé rompre, qu'à cause d'Elle et des larmes que vous lui eussiez vu répandre!

XII

Lord Hyland m'avait étonné sur le *Samson*. Il devait m'étonner autrement et davantage lorsque je le revis à Londres et qu'il eut bien voulu me raconter l'histoire de l'extraordinaire retournement que j'ai annoncé dès le début.

Je ne fus pas d'abord sans me demander si c'était bien là le même homme que j'avais devant moi, le même à qui ma main serrait la main, le même dont mes oreilles entendaient distinctement les paroles. Oui, le même, mais si différent d'âme et d'intention qu'après vous l'avoir représenté dans son premier état, je crains fort de mal réussir à vous le bien montrer dans le second.

Je savais bien que les Anglais ne se modifient point par nuances, qu'ils n'ont ni entre-deux ni demi-teintes, qu'ils passent tout d'un

côté ou tout de l'autre, que les franches oppositions leur plaisent, qu'entre les joies du Ciel, par exemple, et les tourmens de l'Enfer, leur Église n'admet point le Purgatoire, dont les miséricordes trop touchantes conviendraient mal à l'inflexibilité du caractère national. Il n'en est pas moins vrai que, sachant tout cela, ce complet changement m'avait mis d'abord mal à l'aise et presque déplu. Je craignais que ses nouvelles vertus ne me fissent regretter les anciennes, que l'intelligence, chez lui, n'eût gagné aux dépens du caractère. Je m'étais ensuite formé de lui une image si nette, et m'y étais si bien habitué, qu'il me fâchait un peu qu'il en eût ainsi dérangé les traits. L'avouerais-je enfin? J'avais pris sur lui quelques notes qu'il m'allait falloir retoucher, ce qui, en contraignant ma paresse ordinaire, humiliait en moi la perspicacité du psychologue.

Dans l'ensemble, ses traits et sa personne n'étaient pas changés. Il n'avait pas trop souffert des fatigues de la longue et pénible route. Voyageant en pays plat, la respiration, du moins, ne lui avait pas manqué. Quoique parti en assez mauvais état, la force de sa constitution avait pu reprendre le dessus, et, en s'entêtant au but, celle de sa volonté le lui faire atteindre. Sa voix seulement était plus grave, sa parole plus lente. Au lieu de l'irritante gaieté que j'ai dite, une bienveillance infinie se lisait dans ses yeux, tandis que la profondeur et l'étendue de son regard faisaient songer à celles des solitudes qu'il avait parcourues. Ses cheveux, prématurément blanchis, ne firent qu'ajouter à la surprise qu'il m'inspira.

Je ne l'avais pas d'ailleurs tout à fait perdu de vue pendant ces trois ans d'absence. Comme ils eussent fait d'un nouveau Stanley à la recherche d'un nouveau Livingstone, les journaux des deux mondes nous avaient tenus au courant de ses moindres actions. Ils nous avaient dit le départ de Suez, les larmes de lady Hyland et de lady Lucy, l'arrivée à Zanzibar, le palais, le sultan, les paroles de bienvenue, le café d'apparat et les sucreries; toutes les facilités accordées pour le recrutement et l'équipement de la troupe qui le devait suivre, les achats de toutes sortes, le campement, la pacotille, le nombre des caisses, celui des porteurs et des hommes armés, le tout accompagné d'illustrations qui, légèrement modifiées, avaient ensuite servi à célébrer son retour. Interprétant les rares nouvelles qui l'avaient précédé, on avait, dans l'intervalle et à mesure, représenté et décrit les paysages, les scènes, habituels à ces sortes d'expédition; le roi palabrant à la lueur des torches et, sous le bombax géant, les danses de gala, la route en forêt tracée à coups de hache, la descente des rapides.

Les noms bizarres ne manquaient pas, inventés à plaisir pour ajouter à la vérité des faits, donner plus de rigueur à la bonne information.

On avait, de même, raconté la rencontre du noble lord et de Samuel enfin retrouvé, mais mourant : celui-ci, à demi soulevé sur son lit de douleur, celui-là tendant les bras et s'avançant vers lui les mains frémissantes. On avait cité leurs dernières paroles, et quand Samuel eut expiré, on avait imaginé les réflexions du lord contemplant ces yeux et cette bouche éloquente qu'ombravait et ternissait déjà la moite ardeur du climat, — puis, après le détail de l'ensevelissement et des funérailles, on avait figuré enfin le tertre où, sous une petite croix de bois dur, les dépouilles du premier Anglais parvenu en ces lointains parages reposaient.

XIII

Parmi les lettres dont, en me quittant à Suez, lord Hyland m'avait chargé pour plusieurs de ses compatriotes du continent, lettres de propagande, sorte de bons de pain spirituel qu'enrôlé malgré moi, je devais remettre à mesure et au hasard de la rencontre, il s'en trouvait une adressée à lui-même et qu'il m'avait particulièrement recommandée, au cas où j'aurais occasion de venir à Londres et que lui-même s'y trouvât.

« Cette lettre, m'avait-il dit, me rappellera d'abord ce que moi-même je ne dois jamais oublier. En vous servant ensuite d'introduction immédiate, elle vous permettra d'ordonner aux drôles poudrés du vestibule que leurs culottes jaunes rendent presque aussi vains qu'à la cour leurs culottes blanches certains chambellans que j'ai connus. »

Me trouvant donc à Londres quelques mois après son retour et n'y ayant d'autre affaire que ma curiosité, je songeai naturellement à lord Hyland et à la lettre que j'avais pour lui. On me dit tout de suite l'endroit qu'il habitait. Tout le monde le connaissait et son hôtel encore mieux que sa personne.

Le commandant Hector m'avait recommandé cet hôtel comme une pièce d'architecture considérable, qui était aux autres hôtels particuliers de Londres ce que, dans les grands ports, le *Samson* lui-même était aux autres bateaux. Devant l'importance du monument, je pris une plus juste idée de celle du personnage. Je ne m'étonnai plus que la cour s'inquiétât de lui, qu'il eût éconduit

deux ministres, et forcé — ce qui m'avait paru incroyable — l'*East India Company* à autoriser la relâche.

Mylord était précisément revenu, la veille, d'une tournée de bienfaisance faite en Irlande et, en ce moment même, vivement commentée par l'opinion. En me disant cela, le fidèle John qui m'avait, avec ma lettre, enlevé aux culottes jaunes du perron, me montra, malgré sa réserve ordinaire, qu'il était du côté de l'opinion et loin d'approuver cette sympathie étrange.

On sait la haine et le mépris que les Irlandais inspirent aux Anglais véritables. Leur pauvreté les choque en même temps qu'elle leur fait peur. Sans entrer dans la bassesse et la lâcheté de ce sentiment, lord Hyland m'avait lui-même avoué sur le *Samson* que ces cinq millions d'ivrognes étaient les seuls habitans du globe auxquels il ne pouvait vraiment s'intéresser.

Rien cependant, non pas même cette surprenante tournée, n'aurait pu me mieux préparer aux nouveautés que j'allais apprendre que la vue du Très Honorable, tranquillement installé à lire dans le salon d'étude où le fidèle John m'avait introduit. Son apparition en ces lieux était plus significative à mes yeux que les distributions de blé dans les campagnes irlandaises. Le *Home Rule* promis de ville en ville à l'île-sœur, m'en disait moins que la présence de ce beau-père pour qui son gendre nourrissait une si parfaite aversion.

La réconciliation qu'elle supposait m'indiquait encore qu'il n'y avait plus à douter de l'union des deux êtres charmans que j'avais servis de mon mieux.

Dès l'entrée, le Très Honorable me confirma dans cette opinion, et le mois suivant, en effet, le mariage eut lieu en ce même château de Galles où William et Lucy s'étaient promis. La perfection du bonheur ne peut que rendre muet celui qui la voudrait dire. Je ne parlerai donc plus d'eux. Si cependant je rappelle ici les deux têtes blondes, les deux miniatures dont j'ai parlé en commençant, ce n'est que pour flatter l'orgueil d'une mère et m'associer aux joies d'un ami.

« A me voir ici, ma surprise égale la vôtre, continua le Très Honorable. A peine si je puis croire aux noces inespérées qui m'ont fait brusquement abandonner Rome et les travaux que j'y achevais dans le moment. Tout cependant se prépare magnifiquement et mon neveu a déjà quitté Rio pour n'y plus retourner, je pense. On m'a promis pour lui un poste en Europe, qui, après tant de voyages inutiles, procurera à ma petite-fille un repos bien

mérité. J'ai vu d'autre part la Reine. Elle avait bien voulu depuis longtemps se montrer favorable à ce mariage, et c'est à la finesse de ma diplomatie qu'elle a la bonté d'en attribuer l'heureuse conclusion. Je n'ai point détrompé Sa Majesté pour ne la point démentir, mais mes talens n'y sont pour rien. Ils sont même restés jusqu'ici impuissans à démêler les vraies raisons d'un revirement si extraordinaire. Car, tel que vous me voyez, je ne sais rien, si ce n'est que mon gendre m'a chargé à son retour d'avertir William qu'il lui permettait de lui écrire et que de son côté il lui a répondu les lettres les meilleures.

« Si ses véritables motifs m'échappent, il n'en est pas moins vrai que sa conduite passée à notre égard lui inspire, depuis ce retour, un regret et des repentirs que, sans manquer à sa dignité, il nous fait sentir en toute occasion. Il tolère maintenant mes rêveries et, pour mes collections, m'a rapporté de son expédition les objets les plus rares. Sa tendresse pour sa fille augmente de jour en jour, et en pleurant de joie, lady Hyland me répète qu'elle ne trouve pas qu'elle-même ait payé trop cher ses larmes heureuses. »

XIV

Le fidèle John était cependant venu m'avertir que, ravi de me voir, son maître allait bientôt paraître. Mais avant que celui-ci se montrât, j'eus le temps d'interroger le Très Honorable sur plusieurs détails particuliers qui n'étaient pas pour moi sans intérêt.

C'est ainsi que j'appris le banquet donné aux deux cent cinquante Anglais du *Samson* qui s'étaient tous empressés à venir féliciter le noble lord du succès de son expédition. Le commandant Hector tenait la place d'honneur; c'était d'abord à lui que lord Hyland avait bu, il lui avait ensuite présenté des cigares de sa propre main, ce dont l'excellent homme dut être plus étonné que des gratifications qui lui furent remises pour l'équipage et doublées pour les nègres et les Hindous. Lord Hyland avait ensuite attaché M. Renard à sa maison, autant pour encourager ses talens, qu'afin de ne le point séparer de John et des deux jolies caméristes sur lesquelles, je suppose, ils avaient fini par s'entendre.

Il avait enfin satisfait tout le monde, et même M. Goldmann, — c'était le nom du banquier, — en acceptant de dîner chez lui. Seul, en effet, parmi les invités du *Samson*, M. Goldmann s'était cru obligé, par délicatesse, à rendre au noble lord sa politesse. Il est vrai que cette délicatesse n'était pas allée jusqu'à empêcher qu'en insistant sur les splendeurs de cette réception et les beaux

noms de ceux qui y parurent, les journaux bien informés n'en eussent encore vanté l'intimité et l'à-propos.

J'appris de même que lord Hyland avait fait transporter ses bureaux hors de l'hôtel et remis en ordre sa galerie qu'il avait même enrichie de quelques acquisitions nouvelles; qu'il était devenu très attentif aux serres et aux jardins de ses châteaux; qu'il ne semblait plus rien mépriser des œuvres des hommes; qu'enfin, indulgent aux bêtes elles-mêmes, il essayait en ce moment de cochers français, moins sûrs peut-être, mais aussi moins durs aux animaux.

Ses sévérités s'étaient de même relâchées envers ses missionnaires à qui, comme il me le dit ensuite, il n'avait point voulu, d'autre part, retirer les avantages d'une situation sur laquelle pour eux et leur famille il leur avait donné droit de compter.

Mais ce qui par-dessus tout étonnait le Très Honorable, c'est que, dans ses effets, cette bienveillance singulière se fût étendue aux divers adeptes des religions que ses missions chrétiennes étaient précisément chargées de combattre; que, tout en continuant, par exemple, d'entretenir ses missions aux Indes, le même homme que nous avons connu soutint en même temps de son argent les écoles musulmanes de Lahore, et se fût peut-être encore montré plus généreux pour celles des brahmaniques. En telle sorte que, s'il persistait à vouloir sauver les gens, n'était-ce plus à sa façon, mais à la leur, et que, d'ailleurs, ne leur demandant plus compte de rien, il semblait que, bien plutôt que de leur salut, il ne voulût plus s'occuper que des différens moyens de contenter leurs désirs.

« Je l'admire autant qu'il se peut, ajouta-t-il, mais, je vous le répète, sans avoir pu parvenir à démêler les secrètes raisons de cette transformation. Sur ce seul point, il élude et jusqu'ici n'a répondu à mes avances que par courtoisie. »

XV

« Ah! reprit-il, aussitôt si, après la mort de Samuel, il ne m'avait pas dit qu'il avait, parmi les infidèles, repris l'œuvre de ce soldat de Dieu, j'aurais pu croire qu'il lui était arrivé la même chose qui arriva au célèbre évêque de Natal, John-William Colenso, qui, au lieu de convertir les sauvages, fut, comme tout le monde sait, converti par eux.

« Ce sont gens simples, en effet, à qui les choses n'apparaissent que dans leur naturelle vérité, continua-t-il en me rappelant le

gout philosophique qu'il avait toujours eu pour les Africains. Leurs yeux ne sont point gâtés, ni leurs oreilles emplies de vaines disputes. L'évidence a pour eux des charmes que nous ne connaissons plus. Les dogmes ne sont pas pour eux les seules garanties morales. Ils n'ont lu ni Haevernick, ni Keil, ni Kurtz, et s'ils les lisaient, ces apologistes fameux ne les choqueraient pas moins par la faiblesse et l'arbitraire de leurs preuves, que par leur insigne mauvaise foi.

« Renonçant d'avance à toute pensée ambitieuse, ils ne croient pas ce qu'ils veulent, mais ce qu'ils peuvent. Ils ne cherchent la vérité que pour elle-même sans s'inquiéter du dommage ou du profit qu'ils en doivent retirer. Ils ne la prennent que comme elle est, c'est-à-dire triste comme eux quand au-dessus de leurs têtes les nuages s'amoncellent, tour à tour, et joyeuse quand le ciel s'allège et sourit.

« Leurs bouches ne veulent point non plus répéter des paroles apprises et, comme la flèche bien dirigée, leurs objections volent droit au but qu'elles transpercent : « Que Josué ait arrêté le soleil, répondaient-ils à leur évêque, c'est affaire à vous qui avez étudié l'astronomie à Cambridge, et nous ne sommes pas astronomes ; que les eaux du grand fleuve se soient retirées devant Moïse, c'est encore affaire à vous qui avez professé la physique à l'école d'Harrow, et nous ne sommes pas physiciens ; qu'Isaïe ait nommé votre grand Cyrus cinq cents ans avant qu'il fût né, et, bien que ceci nous semble vraiment d'un prophète, c'est affaire à vos historiens, et notre peuple n'a pas d'histoire. Vous savez tout enfin, et en rien nous ne sommes savans. Nous n'avons même point de savans qui le soient pour nous. Votre Grandeur ne nous a-t-elle pas elle-même mille fois répété qu'il n'y avait point honte à cela ; que les savans chez vous ne s'entendaient sur rien ; et que la façon dont ils se traitaient entre eux n'avait point de quoi nous faire regretter notre ignorance ? Tout ignorans que nous soyons, nous ne le sommes pas assez cependant pour croire que le lièvre ait quatre estomacs, comme le buffle que nous chassons dans les herbes hautes. En affirmant positivement cela, le Livre des Livres, le livre révélé évidemment se trompe, et il ne peut sur ce point tromper un peuple qui vit de sa chasse et à qui les entrailles des animaux sont connues. Doutant de cette révélation, nous sommes amenés malgré nous à douter des autres ; en sorte que, tout en admirant l'excellence de vos préceptes, nous inclinons à penser qu'ils viennent plutôt de vous que de ceux qui vers nous vous envoient. »

Sans que nous l'eussions vu, lord Hyland s'était approché de nous pendant la harangue, et avec la voix, les yeux et sous l'aspect nouveau que j'ai déjà décrit :

« Pas plus que des chasseurs qui l'ont converti, dit-il, — après s'être réjoui de ma venue, — je ne pense pas mal de John-William Colenso. Je pense seulement que, si Dieu ne s'était point retiré de lui et qu'une grâce contraire à celle qui lui donnait la foi n'avait pas agi en lui, l'évêque de Natal n'eût ni pu, ni voulu se rendre à aucune preuve. Si Dieu lui fût resté sensible, il n'eût rien écouté de ceux-ci, ni de personne.

« Prouver est impossible en telles matières. D'où qu'elles viennent et à quelque affirmation qu'elles aillent, les preuves ne valent rien, l'insécurité où elles nous laissent est la même. Elles ne sont bonnes ni pour croire ni pour nier. Négative ou positive, la foi, ou si vous aimez mieux, la confiance suffit. L'une ou l'autre n'entre en nous et ne se soutient que par un don de sentiment que, dans l'un ou l'autre cas, ni nos mérites, ni notre volonté, ni notre désir, ni surtout notre raison ne nous obtiennent.

« C'est par sentiment que l'on croit, c'est par sentiment que l'on nie. En changeant de foi, l'évêque de Natal n'a fait, sans s'en douter et malgré lui, que changer de sentiment. La raison n'a été pour rien dans ses divers états de conscience. Il a fait tour à tour comme les théologiens et les philosophes, — et c'est au nombre de ces derniers que je me permets de vous ranger, mon cher beau-père, — qui tous ne font que sentir quand ils croient qu'ils raisonnent. »

XVI

Quand nous fûmes seuls, je dis d'abord à lord Hyland comment les journaux m'avaient instruit des principales péripéties de son voyage, et, afin de mieux m'assurer ses confidences, j'insistai sur l'évidente fantaisie de leurs informations.

« Sans doute, me répondit-il en souriant, mes historiens et mes illustrateurs se sont trompés en mille endroits. Ils ont fait comme ils ont pu, ils ont donné les fausses nouvelles que le public réclamait d'eux; elles n'ont pas cependant été si mal inventées que vous dites. Le continent noir est assez fréquenté en cette fin de siècle, pour qu'en s'aidant des derniers récits parus, ceux-ci soient souvent mieux tombés dans leurs inventions que

ne l'ont fait dans leurs exactitudes la plupart des reporters et photographes auxquels depuis j'ai eu affaire. L'idée et le sentiment juste manquent à toute reproduction mécanique. La vérité du détail y perd peut-être, non celle de l'ensemble, qui seule importe et compte et doit frapper. »

Et, en plus de tout ce qu'on sait déjà, il m'apparut que lord Hyland nous était encore revenu de ces pays sauvages excellent esthéticien.

« Je ne leur en veux, poursuivit-il, que de m'avoir trop souvent fait valoir aux dépens des indigènes, ou plutôt je n'en veux qu'à l'infatuation de certains voyageurs dont les livres les ont parfois inspirés, hommes violens et durs qui, faute d'intelligence et de sympathie véritable, n'ont peuplé ces vastes espaces que d'hommes méchans, menteurs, impudiques et grossiers.

« Certes, ce ne seraient point des hommes s'ils n'étaient tout cela. Car persuadez-vous bien que les nouveaux sentimens que m'inspirent mes semblables ne m'ont pas fait changer d'opinion sur eux. Qu'ils aient été faits ou soient devenus ce qu'ils sont, je ne m'aveugle point sur les crimes dont la plupart sont capables, et dont rien, que la mort et l'oubli, ne les saurait racheter. J'en ai vu d'horribles chez ceux d'où je viens, non pas tels, cependant, que je n'en sache chez nous de plus horribles encore.

« Je n'y encourage pas mon beau-père dans la crainte qu'il me devine trop clairement, et le retiens plutôt dans l'éloge qu'il a coutume de faire des sauvages. Comme souvent les diplomates, il est plus confidentiel que discret. Si je m'ouvrais à lui, il ne résisterait pas à l'envie de faire part de mon cas à chacun des savans qu'il fréquente. On lui promettrait le secret, et tout le monde bientôt saurait de moi-même ce que jusqu'ici je ne vois aucune utilité à livrer.

« Mais ne vous y trompez pas, quoique paradoxales en apparence, ses vues sont justes en réalité. Le parallèle qu'il fait des primitifs en comparaison des civilisés n'est point si ridicule qu'on pourrait croire, ni les exemples qu'il donne si mal choisis.

« Ce qu'il ne pourra pas cependant vous dire aussi bien que moi, reprit-il, c'est que les esclaves qu'on leur reproche et pour lesquels notre avarice et notre avidité leur font la guerre, sont mieux traités chez eux que chez nous le pauvre, et qu'aucun d'eux n'est encore mort comme est mort chez nous Jo; Jo le balayeur. Leurs maîtres leur ressemblent trop pour leur nuire. Ils vivent leur vie. Ils n'ont pas surtout de plus grands besoins qu'eux. Et

que si, pour conjurer les astres ou même par caprice, parfois ils les égorgent, du moins est-ce le couteau qui les frappe et non le profit louche et les basses exigences d'un luxe qui n'a même pas pour lui le bon goût !

« Quant à leurs vertus, le miel est plus parfumé qui coule des ruches sauvages, l'eau plus pure qui vient d'une source ignorée. Sans autres secours que leurs lumières naturelles, sans autre impulsion que le mouvement de leur propre cœur, beaucoup m'ont ému par la délicatesse et la fidélité de leurs sentimens. Si à l'aller et au retour plusieurs m'ont dressé des embûches et m'ont molesté au passage, combien d'autres en mille rencontres m'ont nourri, soigné, secouru ! Car eux aussi ont leurs bons et leurs mauvais larrons, leurs mauvais riches et leurs bons Samaritains.

« Eux-mêmes le comprirent et surtout ceux-là à qui après Samuel je pus lire la Bible en leur langue. Avant moi, ils s'aperçurent que, comme nous, ils avaient leurs Hérodès et leurs Salomés, leurs Ruths et leurs Booz, leurs Sulamites et leurs Salomons.

« Et tandis qu'assis parmi eux je leur enseignais les deux Testaments, leur vieux roi donnait lui-même le signal des approbations.

« Vois, me disait ce sage vieillard, en me montrant l'émotion
 « peinte sur tous les visages, vois comme ils t'écoutent et la joie
 « qui brille dans leurs yeux quand aux récits de l'ami que tu
 « étais venu chercher, tu veux bien en ajouter de nouveaux. Vois
 « comme ils retiennent leur souffle et tendent l'oreille. Tout ce
 « qui pourrait t'interrompre ou les distraire les fâche, la chèvre
 « ou le bœuf échappé de l'enclos, le glapisement de l'aigle au-
 « dessus du fleuve, le pic bleu qui de son bec frappe les hautes
 « branches de l'arbre qui nous couvre. Si tu ne te lassais pas toi-
 « même, ils passeraient les nuits à t'entendre, et, afin de les
 « mieux retenir en leur mémoire, ils te redemanderaient cent fois
 « de leur réciter les mêmes paroles. Elles s'accordent à toutes
 « nos passions, à tous les sentimens que nous éprouvons nous-
 « mêmes. La tristesse et la joie, l'amour et la haine, la pitié et
 « la vengeance y sont tour à tour si bien représentés qu'ils nous
 « font reconnaître en nous-mêmes et toucher du doigt ce que
 « chez nous ou chez nos voisins nous voyons tous les jours. Ja-
 « mais dans nos cérémonies, ni aux noces, ni aux funérailles nos
 « chanteurs les mieux inspirés n'ont trouvé de semblables paro-
 « les. Et si les miraculeuses merveilles que tu racontes sont moins
 « nombreuses et moins étonnantes que celles dont ils embellissent
 « leurs récits, elles sont assurément moins confuses et, venant
 « d'un seul, plus admirables encore ! »

« Il m'entretenait ainsi, et, bien que je ne gagnasse rien sur lui pour l'essentiel, il me plaisait par une douceur de caractère qui plusieurs fois me fit rougir des emportemens du mien. L'affection que ce vieillard voulut bien me témoigner attira la mienne, et ce fut d'ailleurs avec un regret sincère des deux parts qu'après de longs mois nous dûmes nous séparer.

« Ajoutez, reprit-il, que sa patience à me supporter dans ses États et les égards qu'il eut, ne lui furent inspirés que par un naturel sentiment de politesse, qui, dans sa simplicité, me parut plus digne et à la fois plus distingué que l'empressement habituel que je rencontre et que vous avez remarqué vous-même que les habitans du *Samson* me montraient.

« Mais de ceux-ci non plus ne disons point de mal, se hâta-t-il d'ajouter. S'il vous a été permis de les trouver un peu ridicules, ce ne serait pas bien à moi de vous y exciter. Je leur dois beaucoup plus qu'ils ne pensent. Le trop faible témoignage que je leur ai donné de ma reconnaissance ne m'a pas, vis-à-vis de moi, rendu quitte envers eux. Je ne puis oublier que sans l'unanime bonne volonté qui encouragea celle de notre cher commandant, les nouvelles que j'eusse eues de Samuel me fussent arrivées trop tard, et que les cinq jours qu'ils m'accordèrent à Aden me permirent de revoir mon malheureux ami presque encore vivant. »

XVII

Après s'être recueilli quelques instans, lord Hyland avait déjà commencé à me dire la mort de Samuel et comment, n'ayant eu ni le temps ni la possibilité de lui faire effroi des exigences de Dieu, son silence et ses embrassemens avaient suffi comme ils eussent suffi, hélas ! à celle qui l'appelait son fils et dont, après le dernier soupir, tout le visage encore lui pardonnait, — lorsque, entraîné malgré lui au pays même par l'ivresse de ses pensées, il me peignit d'abord la lente immensité du fleuve, la prairie géante, les grands arbres épars qui annonçaient la forêt voisine, la forêt elle-même, et, avec les vivans mystères qu'elle recèle, le feuillage ardent et coloré comme les oiseaux, odorant comme les fleurs.

Il s'élevait à mesure au-dessus de tout ce que j'aurais pu prévoir de sa part, semblait mû par un instinct puissant. Il n'y avait pas jusqu'à sa négligence à ne me nommer ni les lieux ni les choses qui n'ajoutât une majesté quasi divine aux visions qu'il m'en donnait.

Tout en parlant, il pliait et repliait entre ses doigts ma lettre d'introduction, c'est-à-dire la lettre de propagande que le fidèle

John lui avait remise, et que, sans y prendre garde, il jeta loin de lui.

Il est vrai que, suspendu à ses lèvres, je n'y pris garde moi-même que lorsqu'il m'eut montré, au-dessus du fleuve, la ville juchée sur un coteau, les maisons, faites comme nos paniers d'abeilles, les peintures enfantines qui en décoraient les portes, et, piqués dans la paille, aux chapeaux des toits, mille petits drapeaux de toutes les couleurs. Humbles essais; mais qui le touchaient davantage que ceux du luxe inepte qu'il m'avait dénoncé.

« Le roi, reprit-il, m'installa dans le palais rustique qu'il avait fait bâtir pour Samuel à côté du sien. Il n'avait pas craint l'étranger, venu seul et sans armes, qui n'apportait que des paroles. « Écoutons ses enseignemens, s'était-il dit, ils peuvent être utiles. « Les hommes ne savent pas tous les mêmes choses. S'il le désire, « nous lui dirons ce qu'il ignore; de lui nous apprendrons « volontiers ce que nous ne savons pas. »

« De Samuel, en effet, ils avaient appris l'usage de la charrue, la taille des arbres, le filtrage de l'eau. Et tandis que John essayait de les initier à toutes les beautés de la pairie anglaise, je m'occupais à leur montrer comment se dresse une meute. De même qu'à la chasse je les aidais à la guerre, et, comme en tout pays les lois de l'hospitalité sont réciproques, je les suivis en diverses expéditions, où je me conduisis, je pense, avec honneur.

« De leur côté, ils nous enseignèrent des remèdes par lesquels nous fûmes guéris. En déridant ensuite l'hypocrisie que mes rigueurs imposaient au pauvre John, leur rire et leurs enfantillages lui communiquèrent une certaine gaieté qui lui manquait auparavant. La mienne aussi s'éclaircit aux francs éclats de la leur. Elle n'eut plus cette sécheresse qui, sur le *Samson*, semblait vous déplaire. A l'âpre gaieté de l'apôtre succéda un meilleur sourire, et, il faut bien le dire, avec un plus juste sentiment de notre commune insuffisance, une meilleure amitié pour tous.

« Grâce à eux et au long séjour que je fis dans ces solitudes, je m'avisais peu à peu de mille choses que j'ignorais ou n'avais jamais su voir. L'unique idée qui jusque-là m'avait enlevé aux autres et à moi-même, m'avait en même temps, si je puis dire, dépossédé du monde. A peine si je savais que le soleil m'éclairât et qu'il y eût un ciel semé d'étoiles. Si, aussi bien que du déluge, je vous parlais des merveilles de la création, ce n'était que par métaphore, et pour tirer du spectacle de la nature les preuves ordinaires, lesquelles autant que toutes preuves contraires, — je vous le répète ici plus hardiment que tout à l'heure, — je repousse, ne

tenant plus ma sécurité que de l'imprévue et délicieuse nouveauté de mes sentimens.

« La vue et l'ouïe me furent rendues. Mes oreilles n'entendaient pas et elles entendirent, mes yeux ne voyaient plus et ils virent. Sensible à toute impression, je redevins pareil aux petits enfans. Comme eux je découvris, avec ravissement, l'azur et le nuage, l'herbe et la fleur, la figure et le nom de tous les animaux.

« Mieux encore que les précieux papiers que m'avait laissés mon cher Samuel, les grands enfans avec qui je vivais, me nommaient toute chose en leur langue. Ils admiraient ma persévérance, s'empressaient de répondre à toutes mes questions. Je leur en fis auxquelles je n'avais jusqu'alors jamais songé, et, à propos de leurs lois et de leur gouvernement, leurs réponses me firent entrevoir cette idée, que pour leurs vices et leurs vertus les hommes n'ont guère à compter que sur eux-mêmes, c'est-à-dire sur ce que crée en eux la dure et à la fois heureuse nécessité qu'ils ont de vivre en commun.

« Ils voyaient aussi avec joie l'intérêt passionné avec lequel je parcourais le pays. « Va, me répétait leur roi, va, parcours nos « bois, trouve ton chemin dans nos prairies, navigue sur le fleuve, « visite nos voisins, seul, s'ils sont amis, escorté, si leur alliance n'est « pas sûre. Va, et quand tu reviens de tes courses, assiste à nos réu- « nions afin de mêler tes chansons aux nôtres. Ne te crois pas obligé « de faire comme l'homme excellent qui t'a précédé. Au lieu d'allu- « mer ta lampe de travail, dors la nuit. Ton esprit en sera plus « lucide au réveil et tu comprendras mieux ; tes membres en seront « plus légers, et tu te sentiras plus dispos. Ne reste pas toujours « penché sur le Livre, pour y chercher ce qui ne s'y trouve point « peut-être. Je t'ai déjà dit que les belles histoires qu'il contient « sont seulement ce qui nous plaît. Même s'il disait vrai sur les « choses auxquelles ton ami tenait le plus, nous ne pourrions « que répéter par oui-dire et sans comprendre. Nous ne dirions « comme toi que pour t'être agréables, c'est-à-dire que nous men- « tirions, ce que précisément le Livre défend. On ne pénètre, on « ne sent bien que ce que soi-même on découvre. On ne peut « aimer en idée que ce que l'on a vu soi-même au moins une « fois, fût-ce en songe. Et nous ne songeons jamais que des « choses que la nature anime et fait vivre autour de nous. Elle « a suffi et suffira, avant et après nous, à remplir le cœur et l'es- « prit de milliers d'hommes créés à son image et qui, dans la « vie qu'elle propage, sauront, s'ils les y cherchent, trouver une « règle et une loi. Regarde, écoute, recueille en elle une semence « qui te soit propre. Ne la reçois pas d'une main étrangère. Va,

« et quand tu te la seras trouvée, enterre-la dans ton cœur, me
 « disait-il en me montrant la place où battait le sien. Il en sortira
 « un jour un bel arbre que tu planteras devant toi. Il sera à toi,
 « à toi et aux tiens. Nul n'osera te défendre d'en cueillir les fruits.
 « Quand tu seras fatigué, tu te coucheras sous son ombre. Il abri-
 « tera ta vieillesse, et quand les forces enfin te manqueront, c'est
 « au doux vent bruissant dans son feuillage que ton souffle
 « expirant ira se réunir. »

XVIII

« Mais revenons, dit-il, — et après un visible effort : Quand Samuel eut distingué mes traits, ses yeux brillèrent un instant de joie et de reconnaissance; mais il était si près de sa fin qu'à peine d'abord avait-il pu me reconnaître. Il est vrai que j'étais fort changé d'habit et de visage. Ma barbe avait poussé. Quant à mon vêtement, il était ce qu'après treize mois de route en avaient fait les lianes épineuses, le soleil et les grandes eaux. Samuel n'avait pas non plus été averti de ma venue. La faute en était moins aux nombreux courriers que j'avais envoyés vers lui qu'à l'interprète arabe qu'au départ le sultan m'avait donné. Homme brave et hardi sans doute, mais qui ne savait d'anglais et de zanzibari que ce qu'il en faut pour dire des injures et demander les choses nécessaires à la vie.

« Dès que j'avais été signalé, le roi s'était porté à ma rencontre, accompagné d'une suite nombreuse. Après les reconnaissances et saluts d'usage, il me dit, dans un anglais timide, l'état désespéré dans lequel se trouvait mon ami. Tandis que nous gravissions la pente du coteau, il prit part à mon chagrin, et, m'engageant à presser le pas pour ne point arriver trop tard, il me suivit malgré son âge.

« Parvenus sous le hangar enguirlandé de fleurs et avant de m'introduire à l'intérieur : « Les herbes sont impuissantes, me
 « dit-il, rien ne le peut plus sauver. Vois, nous avons déjà tout
 « préparé d'avance : les aromates, la claie d'osier, et, pour l'ense-
 « velir avec honneur, cette rare étoffe, rare et précieuse entre
 « toutes, transmise de siècle en siècle et tramée pour mes ancêtres
 « de plumes d'oiseaux d'espèces disparues. — Entre, reprit-il en
 « s'avancant avec moi sur le seuil. S'il peut t'entendre et ne refuse
 « point de t'écouter, rassure-le sur l'avenir que, redoutant pour
 « nous, il doit redouter pour lui. Dis-lui à ton tour qu'en cessant
 « de vivre, nous ne faisons que rendre à la nature ce qu'elle nous

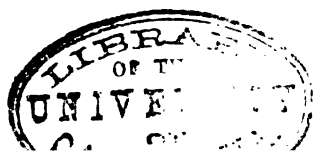
« a prêté, qu'elle n'exige rien en échange et ne nous demande que
« d'avoir vécu. Répète-lui, comme j'ai essayé de le faire, que la
« récompense est la paix qu'en nous inanimant elle nous donne,
« et que, dans son éternelle justice, elle ne peut pas avoir de châ-
« timent pour ceux qu'à leur naissance elle n'a point consultés.
« Soutiens-lui en même temps les épaules et la tête, prends-le
« aussi dans tes bras. Le contact et la chaleur de ton corps lui
« feront du bien. Approche-toi doucement et prends cet éventail
« pour chasser les mouches importunes. Nous vous laisserons
« seuls, ajouta-t-il en rappelant d'un signe son fils aîné qui veil-
« lait le mourant. Aucun bruit ne vous troublera. Le soleil de midi
« darde déjà au-dessus de nos têtes. C'est l'heure de la lumière et
« du silence, l'heure où tout s'apaise, l'heure heureuse où tout
« s'endort. »

Et, m'ayant dit ce qu'à peu près l'on sait déjà, lord Hyland cessa de parler.

Si j'avais suivi l'ordre des années, c'est ici que j'aurais dû placer le discours et l'entrevue dernière que j'ai donnés au commencement de ce récit, Mais, en ne disant pas tout d'abord ce à quoi celui qui avait mis en moi sa confiance tenait le plus, j'aurais craint, en cet endroit même, de laisser un instant douter et de la durée de ses sentimens et de la quiétude qui accompagna sa propre fin.

Elle fut telle qu'il l'espérait, paisible et souriante. Dans sa résignation, il n'eut tristesse et regret que des larmes qu'autour de son chevet il vit répandre. Ce fut encore et uniquement aux autres qu'il pensa en ses derniers momens; non seulement aux siens, mais à tous ceux auxquels sur cette terre son aide et sa pitié allaient soudain manquer, — pitié tout humaine que tout inspire aux âmes bien nées et que rien n'enseigne, humaine pitié qui pourra peut-être sembler à quelques-uns d'autant plus digne d'admiration que, comme sans leurre, elle fut sans espoir!

ROBERT DE BONNIÈRES.



LE RÈGNE DE L'ARGENT

IV ⁽¹⁾

LES GRANDES COMPAGNIES L'ÉTAT ET LE COLLECTIVISME

Que le mouvement de concentration des forces économiques et des capitaux est loin d'aboutir, partout et toujours, à l'accumulation des richesses aux mains de quelques individus ou de quelques familles, nous croyons l'avoir amplement démontré. Les agens de cette concentration sont, le plus souvent, des sociétés, des compagnies, c'est-à-dire des collectivités. Les sociétés par actions sont, à tout prendre, le trait dominant de l'organisation économique du monde moderne. Industrie, finance, commerce, agriculture même, entreprises coloniales, elles s'étendent à tout, s'emparant peu à peu des domaines qui semblaient leur devoir rester fermés, projetant au loin, dans toutes les directions, leurs bras multiples et leurs longs tentacules. Elles sont, déjà, chez presque tous les peuples, l'instrument habituel de la production mécanique et de l'exploitation des forces de la nature. Le présent leur appartient, et, si les signes des temps ne nous trompent, l'avenir est à elles. La société anonyme (*limited*) semble appelée à devenir la reine du globe; c'est elle la véritable héritière des aristocraties déchues et des féodalités anciennes. A elle l'empire du monde, car l'heure vient où le monde va être mis en actions.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 15 juin 1894.

Les compagnies s'emparent des premières places dans le royaume des affaires. Les ennemis du « capitalisme » les dénoncent comme le ministre favori du roi Capital et du dieu Mammon. Ils identifient leur empire avec le règne de l'argent, avec la ploutocratie, avec ce qu'ils dénomment improprement « la féodalité financière et industrielle. » C'est, nous l'avons déjà montré, une méprise singulière (1). Ceux qui ne voient dans les compagnies qu'un rejeton et qu'un agent de la ploutocratie s'abusent étrangement. Les sociétés par actions sont le produit naturel, le produit spontané de l'état démocratique. Loin de toujours procéder des ploutocrates, elles ne peuvent naître et prospérer que dans les pays où les capitaux sont disséminés. Elles représentent le nombre, elles représentent les petits et les moyens capitaux, impuissans à rien entreprendre seuls, obligés, pour aborder les grandes affaires, de se coaliser ensemble. Elles représentent l'association; et dans notre monde moderne, dans notre France du moins, encore si malhabile à pratiquer l'association, le libre groupement des capitaux est presque le seul qui ait réussi à s'acclimater. Les intérêts matériels ont su faire, dans les domaines les plus variés, ce qu'ont rarement accompli, autour de nous, les intérêts moraux. Il est vrai que, presque partout, l'État, la loi, la politique se sont montrés moins défiants des intérêts matériels que des intérêts moraux, n'osant interdire aux uns ce qu'ils n'osaient permettre aux autres. N'importe! si peu glorieux qu'il soit pour nos gouvernemens et pour nous-mêmes, force nous est de reconnaître le fait. La société anonyme ou en nom collectif, l'association des capitaux pour entreprendre des affaires, a été la seule forme d'association qui se soit pleinement implantée chez nous, la seule qui ait su se faire accepter de tous et pénétrer partout; et cela sans doute parce que, de toutes les associations, celle des capitaux était encore la plus urgente, celle dont notre civilisation industrielle eût pu le moins se passer.

Tandis que certains nous dépeignent les sociétés, les grandes compagnies, comme l'instrument accoutumé, l'agent préféré de la ploutocratie, d'autres, et souvent les mêmes, prétendent découvrir en elles les précurseurs inconscients et comme les pionniers involontaires du collectivisme futur. En ruinant sur leur passage les petites exploitations, en brisant impitoyablement les petits métiers, en abattant les cloisons et les murs des petits ateliers, en expropriant la petite industrie et le petit commerce, en habituant les peuples à la production en grand et en contraignant les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1894.

hommes à la fabrication en commun, les grandes compagnies et la grande industrie travailleraient, malgré elles, à une œuvre qui les dépasse et qu'elles ne comprennent point. Elles ont, nous assure-t-on, dans l'évolution économique contemporaine, une fonction qu'elles remplissent d'autant mieux qu'elles n'en ont pas conscience : elles sont chargées de frayer la voie au collectivisme de l'avenir. Elles sont, à leur insu, ces orgueilleuses compagnies, l'agent le plus actif de la transformation sociale qui doit faire passer les nations modernes de l'industrie privée à l'industrie en commun, et de la propriété individuelle à la propriété collective. La grande manufacture, la grande banque, le grand magasin du capitalisme actuel concentrent les forces économiques au profit du collectivisme de demain. Avec leur organisation bureaucratique, avec leurs légions d'employés et leurs armées d'ouvriers enrégimentés militairement, avec leurs vastes services assimilables aux services publics, ces sociétés géantes, opérant d'un bout à l'autre du territoire, constituent la transition naturelle entre la société morcelée de l'individualisme, où chaque producteur vivait isolé dans son atelier, et la future cité du collectivisme, où commerce, agriculture, industrie, tout étant devenu commun, tous les producteurs associés travailleront également pour la communauté. L'odieuse concentration capitaliste n'est qu'une brève phase historique qui aura pour dernier terme la concentration collectiviste ; l'une conduit à l'autre. Le « capitalisme, » de même que la Révolution, doit dévorer ses enfans ; le capital, en accumulant les richesses de la nation aux mains des sociétés anonymes, forge lui-même l'engin de sa destruction, ou mieux de sa nationalisation prochaine. Car la société collectiviste de l'avenir ne sera qu'une gigantesque compagnie réunissant tous les capitaux et tous les moyens de production, une compagnie ayant, à la fois, pour actionnaires et pour employés, tous les citoyens. Ne sont-elles pas déjà, elles-mêmes, ces sociétés anonymes, des collectivités ? des collectivités partielles et inégales il est vrai, érigées dans l'intérêt égoïste de certains groupes et de certaines classes, mais enfin des collectivités qui font l'éducation collectiviste des peuples, et préparent l'avènement de la collectivité égalitaire, universelle, définitive ? Pour accomplir le vieux rêve de l'humanité et faire de l'utopie d'hier la réalité de demain, il n'y aura bientôt qu'à réunir les compagnies, à fusionner les sociétés anonymes, et à leur substituer l'État, la nation.

Voilà qui tend à devenir un des lieux communs du socialisme. Que de confusion en de pareils rapprochemens, et comment n'en pas sentir le sophisme ? Les socialistes, — et leurs crédules

élèves, — se laissent prendre ici à des analogies tout extérieures. Les compagnies anonymes, les sociétés par actions sont bien des collectivités dont les membres se comptent par milliers et par dizaines de milliers; mais ce sont des collectivités volontaires et spontanées, où l'on entre, d'où l'on sort librement; mais, au rebours de la société collectiviste vers laquelle on veut qu'elles nous acheminent, elles sont entièrement fondées sur la propriété privée. Leur objet est de conserver, jusque dans l'association, l'apport individuel, et leur mérite est de faire à chacun, dans l'avoir commun, une part proportionnelle à ses apports. Appelez-vous cela du collectivisme, c'est le seul fondé en droit et en raison, le seul pratique, le seul fécond et le seul légitime, parce que, avec la propriété, il respecte l'individu et les droits individuels. Mais ne nous payons pas de mots; c'est tromper les autres ou se duper soi-même que de jouer avec de pareilles équivoques. N'en déplaise aux socialistes, les sociétés par actions n'ont rien du collectivisme; par leur but, par leur composition, par leur organisation tout entière, elles en sont l'opposé. Bien plus, au lieu de lui frayer la voie, comme certains l'imaginent, ce sont elles, en réalité, elles surtout qui lui barrent la route; car, — nous y reviendrons tout à l'heure, — elles accomplissent, dans notre civilisation industrielle, ce que ne peut tenter l'individu isolé, ce que, faute de libres sociétés privées, pourraient seuls faire l'État et la collectivité.

Et ainsi, quelque opinion qu'on en ait, quelques défauts qu'on leur découvre (et nous en indiquerons dans un instant quelques-uns), il n'est pas vrai que les sociétés par actions soient les fourriers du collectivisme, comme il est faux qu'elles ne soient que les pourvoyeurs du mammonisme et les rabatteurs de la ploutocratie. A bien les regarder, leur rôle est plutôt de nous défendre contre l'une et l'autre tyrannie, contre une égoïste oligarchie de ploutocrates et contre une grossière démocratie collectiviste. Elles seules, peut-être, sont en état de nous préserver à la fois de la seigneurie humiliante de quelques Crésus bourgeois et du joug énervant d'un collectivisme niveleur. Sans elles, sans ces compagnies avcuglément conspuées, nous n'aurions guère que le choix entre l'un et l'autre servage.

1

Les sociétés par actions, avons-nous dit, sont le produit naturel de la démocratie et sortent spontanément de la dissémination des capitaux. Elles ne peuvent naître, elles ne peuvent grandir

surtout que dans les pays où la richesse est répartie entre un grand nombre de mains. Plus le morcellement des héritages fractionne les fortunes et hache la richesse, plus les sociétés anonymes se multiplient, car l'émiettement des capitaux les contraint à se grouper pour aborder en commun ce qu'ils ne sauraient tenter isolément. Ainsi s'explique comment chez les peuples où les conditions territoriales ont favorisé l'éclosion d'immenses fortunes individuelles, dans la patrie des ploutocrates, notamment, aux États-Unis, les grandes compagnies étaient, hier encore, relativement moins nombreuses et moins puissantes qu'en Europe (1).

Par leur composition, sinon toujours par leur organisation, les compagnies demeurent l'élément bourgeois, ou mieux, l'élément démocratique de l'industrie et de la finance (2). Elles représentent une chose particulièrement respectable, une chose qui partout est un des grands moteurs du progrès social et que, pour notre malheur, à nous Français, nos gouvernements ont trop longtemps étouffée ou découragée : l'association.

C'est là une vérité que, à l'instar du public ignorant, la législation française a trop souvent méconnue. Si, pour les entreprises industrielles ou commerciales, la loi admet différentes formes de sociétés, le fisc se complait à les taxer et à les surtaxer, accumulant sur elles des impôts de toute sorte — droits de timbre et d'enregistrement, droits de mutation ou de transfert, taxes sur les valeurs mobilières, impôt sur les transactions de la Bourse, — sans paraître se douter qu'en frappant, en « tapant » de préférence sur l'association, il frappe, le plus souvent, les petites bourses et les moyennes fortunes. Quoi de plus illogique, en effet, dans une démocratie, que de voir les compagnies, les sociétés financières, commerciales, industrielles, assujetties à des impôts spéciaux, à des taxes de surrogation, dont sont affranchis les grands industriels, les grands commerçants, les grands financiers assez bien

(1) Le fait semble incontestable pour l'Amérique du XIX^e siècle. Il importe, en effet, de ne pas confondre, avec les Compagnies, les *Trusts* et les *Pools*, les *Rings* et les *Corners*, les syndicats temporaires ou permanents d'industriels ou de banquiers pour accaparer une valeur ou dominer un marché. En Amérique cependant, tout comme en Europe, les sociétés par actions tendent de jour en jour à se développer davantage, ce qui montre que, en Amérique aussi, la concentration ploutocratique des capitaux tend à devenir l'exception.

(2) Je rappellerai, par exemple, que la Banque de France elle-même comptait, en 1894, plus de 28 000 actionnaires; le Crédit Foncier, plus de 36 000; et que, pour les sociétés de crédit, aussi bien que pour les compagnies de chemins de fer, le nombre des actionnaires va sans cesse en augmentant, et par suite la moyenne des titres possédés par chacun va sans cesse en diminuant. A plus forte raison en est-il ainsi du nombre des obligataires. Voir les comptes rendus des conseils d'administration pour l'année 1894.

pourvus de capitaux pour fonder des banques, pour ouvrir de vastes magasins ou monter des manufactures, sans le secours d'associés? On n'a pas réfléchi qu'en faisant peser sur les sociétés par actions des charges aussi lourdes, on créait, indirectement, une sorte de privilège au profit des grands industriels ou des grands financiers, des ploutocrates et des grosses fortunes. L'égalité devant l'impôt se trouve ainsi violée aux dépens des petits, et cela, par des législateurs assez ignorans ou assez légers pour ne pas apercevoir les conséquences des lois qu'ils votent. Car, avec leurs mesures fiscales et leurs réformes apparentes, ils nous font sans cesse penser, ces législateurs présomptueux, aux idoles du Psalmiste qui ont des yeux et ne voient pas, qui ont des oreilles et n'entendent point.

Nous avons, chez nous, en France, un impôt sur le revenu des valeurs mobilières, impôt récemment encore aggravé, en pleine paix, par la République française (1). Cet impôt spécial aux valeurs mobilières, que de gens, dans les Chambres ou dans la presse, en méconnaissent le caractère véritable! Qu'est-ce, en effet, sinon un impôt de superposition qui, en réalité, ne frappe qu'une chose, l'association; — car industrielles, commerciales, financières, agricoles, les compagnies astreintes à cette charge de surcroît sont d'ailleurs soumises à toutes les taxes, à toutes les contributions, patentes ou autres, acquittées par les entreprises individuelles similaires (2). Il suffit de mettre une usine, une banque, un magasin, voire une exploitation agricole en actions pour être assujéti à ce nouvel impôt.

Et si grands sont l'ignorance ou les préjugés du public que, non contents de trouver cette taxe sur l'association légitime, nombre de prétendus réformateurs, nombre de soi-disant défenseurs des petits en réclament ingénument l'aggravation, se figurant

(1) Établi en 1872, à la suite de la guerre de 1870, sous la pression de cruelles nécessités, cet impôt, on le sait, a été porté, vingt ans plus tard, de 3 0/0 à 4 0/0.

(2) Pour comprendre la véritable nature de cet impôt sur le revenu des valeurs mobilières, il ne faut pas perdre de vue que ces valeurs, actions ou obligations, ne sont pas des biens par elles-mêmes, qu'elles représentent seulement des biens qui acquittent tous les impôts généraux, nationaux ou municipaux. On a calculé que certaines entreprises, la Compagnie générale des omnibus de Paris, par exemple, payait ainsi en impôts à l'État et à la Ville, non point 4 0/0 sur le revenu de leurs actions, mais jusqu'à 200 ou 300 0/0, soit en 1892, 121 francs; en 1893, 131 francs de taxes diverses par action, pour un dividende de 40 francs. A la Compagnie des Petites Voitures, l'État et la Ville prélevaient, sur la recette quotidienne de chaque voiture de place, 2 fr. 44, tandis qu'il ne revenait au capital que 11 centimes. (Voir dans le *Rapport du Conseil d'administration*, avril 1894, p. 38, le décompte des différens impôts.) Ici, je prie le lecteur de calculer à combien s'élève le tant pour cent prélevé par le fisc.

bonnement frapper le capital et l'odieux « capitalisme » (1). Le fait, en tout cas, est acquis. Dans les compétitions industrielles ou commerciales qui ont succédé, chez les peuples civilisés, aux luttes à main armée des tribus ou des peuplades primitives, les sociétés, c'est-à-dire les petits, les faibles qui s'associent pour entreprendre ensemble ce qu'ils n'auraient pas la force de tenter isolés, sont frappés, par l'État démocratique, d'une sorte d'amende sous forme d'impôt (2). Imaginez un champ de courses, où de petits cultivateurs syndiqués oseraient disputer le prix aux grandes écuries des amateurs en renom, et supposez que, pour être admis sur le turf, les chevaux achetés à frais communs par des paysans ou de modestes fermiers soient condamnés, de par les réglemens hippiques, à porter une surcharge de quelques kilogrammes : vous avez une image de notre législation républicaine sur les sociétés.

II

Par ce fait qu'elles représentent l'union, la fédération des petits capitaux appliqués à l'industrie, au commerce, à la finance, ces sociétés, si durement traitées par le fisc, semblent avoir pour mission d'émanciper les petits de la domination des grands. S'il leur était difficile d'évincer entièrement les grandes maisons, il semble, à tout le moins, qu'elles en devaient limiter ou contrebalancer le pouvoir. Etc'est bien ce qu'elles ont fait, en réalité, dans le domaine de l'industrie et même, quoique à un moindre degré, dans la finance ; car, si l'on excepte une maison, la première il est vrai de la place, les sociétés de crédit ont, jusque sur le marché de Paris, distancé les banques individuelles. En province, leur victoire est complète (3).

Des sociétés qui se sont risquées trop loin sur les sables mouvans de la Bourse, beaucoup se sont enlisées. On a vu, plusieurs fois, en France et à l'étranger, des compagnies anonymes, sous la conduite de vaillans et parfois téméraires directeurs, engager, à coups de millions, une lutte ouverte contre la haute banque, cherchant à détrôner de vive force les potentats de la finance et

(1) L'augmentation de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières est ainsi un des points du programme de certains « sociologues catholiques. » Voyez notamment *l'Action sociale des catholiques*, par M. l'abbé Naudet ; Paris, 1894. — Cf. *La Sociologie catholique*, 1^{er} juin 1894, p. 390.

(2) Récemment encore, à la fin de 1894, la commission extra-parlementaire de l'impôt sur le revenu n'hésitait pas à voter le texte suivant : « Les commerces et industries doivent être plus fortement atteints par l'impôt, lorsqu'ils sont exploités par des sociétés par actions que lorsqu'ils sont exercés par des particuliers. »

(3) Sur le rapide développement des sociétés de crédit, voyez, dans la *Revue* du 1^{er} janvier 1895, l'étude de M. le vicomte G. d'Avenel.

les rois du marché. Inutile de rappeler ici la retentissante et désastreuse campagne de l'Union générale. Nous aurons sans doute, plus tard, l'occasion de revenir sur ces peu glorieuses batailles de Bourse. On sait que la victoire n'est pas restée aux légions anonymes enrôlées sous la bannière de l'Union. Bien des choses, — à commencer par la présomption de ses chefs, par la témérité de leurs manœuvres, par l'outrance coupable de leurs procédés de spéculation, — expliquent la défaite des imprudens qui s'étaient flattés d'emporter d'assaut, à force d'audace, l'empire de la Bourse. Il faut bien reconnaître que pareil exemple était peu encourageant; toujours est-il que, après des luttes plus ou moins vives et des pertes plus ou moins sensibles, des deux côtés, la paix s'est faite, sur la plupart des marchés, entre les sociétés d'une part et les grandes maisons de l'autre. Elles ont renoncé à se détruire mutuellement; elles ont senti qu'elles ne pouvaient entièrement se supplanter. Elles se sont résignées à vivre côte à côte, et, au lieu de batailler ensemble, elles se sont décidées à conclure des alliances. Il s'est établi une sorte de *modus vivendi* entre les sociétés nouvelles et les anciennes puissances financières. On a vu ainsi les chefs ou les associés des grandes maisons de banque entrer dans les sociétés anonymes, comme administrateurs ou comme présidents des conseils d'administration (1).

Autre fait connexe du précédent : il s'est formé une sorte d'état-major financier qui a pris la conduite et la gestion de la plupart des sociétés par actions. Les présidents, directeurs, administrateurs, censeurs, commissaires des sociétés anonymes sont bien élus par les actionnaires, mais ils sont, d'habitude, désignés aux actionnaires par les fondateurs des sociétés ou par les conseils d'administration. Les actionnaires ont beau être réunis en assemblées générales, comme d'ordinaire ils ne se connaissent point, et que leur rencontre est fortuite et passagère, ils ratifient, le plus souvent, sans opposition, les choix qui leur sont proposés. Sous couleur d'élection, les conseils d'administration se renouvellent ainsi, pour la plupart, à la manière des Académies, par une sorte de cooptation. Comme ils sont, généralement, les seuls juges des titres et de la compétence des candidats, les directeurs et les administrateurs sont enclins à porter leur choix sur leurs amis et sur leurs parens. Il s'est ainsi formé, à la tête des sociétés anonymes, une sorte de *consorteria* ou de franc-maçonnerie dont les membres, parfois divisés en coterie hostiles, se retrouvent dans

(1) Nous nous réservons d'examiner, dans une prochaine étude spécialement consacrée à la finance, pourquoi, dans ce domaine, la prééminence est souvent demeurée aux maisons individuelles.

l'administration de presque toutes les grandes entreprises. C'est là, si l'on y tient, la nouvelle féodalité financière, celle qui, par voie détournée, a su ériger en coutume l'hérédité des offices.

On se tromperait, cependant, en croyant que ce personnel se recrute uniquement dans les familles de financiers ou d'industriels, chez lesquelles l'aptitude aux affaires semble un effet de l'éducation, ou un don de l'hérédité. Nullement; ce n'est pas là une règle sans exception. Nous avons beau lire les mêmes noms en tête des comptes rendus de nombre de sociétés, le haut personnel des conseils d'administration, tout en se recrutant, le plus souvent, dans les mêmes familles ou dans les mêmes cercles, n'en offre pas moins à l'œil un aspect bigarré. Prenez les rapports annuels de nos grandes sociétés industrielles ou financières, vous rencontrerez, dans la liste des administrateurs, des hommes d'origine et de situation fort différentes, depuis les parvenus de l'industrie et du commerce, jusqu'aux descendants titrés de l'ancienne aristocratie, le tout allié aux fruits secs de la politique et aux vétérans de tous les partis qui se sont successivement arraché le pouvoir. Les hommes du monde y coudoient les hommes d'affaires; et à côté des lourds millionnaires à la carrure solide comme leur fortune, il n'est pas rare d'y voir siéger d'élégans et besogneux *clubmen*, à la cervelle aussi légère que leur bourse. Les uns apportent leur expérience et leur compétence technique; les autres, leur belle prestance ou l'éclat décoratif de leur nom et de leurs titres civils ou militaires, sorte d'enseigne à rehausser le prestige des sociétés; quelques-uns, comme dans la complainte, n'apportent rien, — que leurs appétits et leur complaisante docilité.

Un des défauts de cette organisation, — le plus grave peut-être, — c'est que les mêmes hommes sont souvent intéressés à trop d'affaires pour être en état de les suivre avec soin; partant, il arrive, trop fréquemment, que ni les conseils d'administration n'administrent, ni les conseils de surveillance ne surveillent. Faute de temps, ou faute de compétence, ou encore faute d'indépendance, ils sont obligés de s'en rapporter au directeur ou au président, qui mène l'affaire à son gré. Les administrateurs sont en général trop nombreux, et, contrairement au préjugé public, leurs fonctions sont trop peu rémunérées. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'opinion fait fausse route; pour que le contrôle des conseils d'administration demeurât toujours effectif et vigilant, il faudrait que leur responsabilité fût partagée entre peu de personnes dont les services fussent rétribués largement.

De toutes les réformes à proposer dans l'administration des sociétés, celle-là est la plus simple, et ce serait sans doute la plus

efficace. Trop de gens ne voient, dans ces délicates fonctions d'administrateurs ou de censeurs, qu'une lucrative sinécure. Certains ne viennent guère au conseil que pour signer la feuille de présence ; et si le traitement est mince et les « jetons » peu rémunérateurs, beaucoup cherchent à se rattraper sur les participations et sur les syndicats. Il y a là une sorte de parasitisme financier. Mais, qu'on veuille bien nous entendre, le parasite ici ce n'est pas le banquier, l'industriel, le financier de profession : — les parasites, c'est tout cet essaim d'hommes du monde ou de politiciens qui voltigent autour des sociétés industrielles et des maisons de banque, se disputant les restes des financiers, cherchant, après eux, quelque grain à grappiller, quelques miettes à croquer.

Les plus avides, et aussi les plus suspects, sont les politiciens, membres du Parlement, anciens ministres ou autres, qui prétendent battre monnaie avec leur mandat, faisant valoir leurs relations officielles et apportant, à défaut de compétence et de travail, leur influence dans les bureaux des ministères. Pour beaucoup de parlementaires, on le sait, pour toute cette légion affamée de politiciens besogneux qui envahissent les assemblées électives, la politique n'est guère qu'un moyen de se tirer de la gêne ou de la médiocrité, une façon de faire brèche dans les murs escarpés de la cité de Mammon, où règne la fortune et où habite le plaisir. Le mandat populaire leur semble une sorte de traite ou de lettre de change à tirer sur les banques et sur les sociétés industrielles, à défaut des ministères ou des hauts emplois de l'État. Pauvres députés ou anciens députés ! on n'ose trop leur en vouloir : ils sont, en vérité, plus à plaindre qu'à blâmer. Il faut bien vivre, et l'aride politique ne nourrit pas toujours ceux qui labourent ses maigres sillons. Ce n'est pas avec les 9 000 francs de l'indemnité parlementaire que les grands hommes d'arrondissement envoyés dans la capitale par la confiance de leurs compatriotes peuvent mener la vie de Paris. Ceux qui n'ont pas d'autres ressources s'ingénient à s'en créer, et il leur semble légitime que toutes les portes s'ouvrent devant la médaille de représentant du pays.

« Sénateurs et députés de droite, de gauche, du centre, remarquait, il y a une quinzaine d'années, déjà, un journal indépendant (1), se jettent sur les sociétés financières, comme sur une proie ; le titre d'ancien ministre (titre dont la cote a singulièrement baissé dans ces derniers temps) vaut une place de prési-

(1) *L'Économiste français* du 8 novembre 1879.

dent de conseil d'administration; le commun des sénateurs et députés se contente d'une place d'administrateur. » Ils étaient bien déjà, selon la même feuille, deux ou trois cents parlementaires acharnés à se tailler dans les sociétés anonymes « quelques sinécures assez maigres par les profits directs qu'elles donnent, mais que l'on espère rendre plus productives par les profits indirects, les émissions à primes, les participations dans les syndicats (1). » Je sais, quant à moi, des politiciens qui, manquant de capitaux pour acheter les titres des compagnies qu'ils prétendent administrer, s'efforcent, sans toujours y réussir, de se les faire avancer par les sociétés de crédit.

Le mal sévit surtout dans les compagnies que leurs affaires mettent en contact fréquent et forcé avec l'État, ou avec les municipalités. Sociétés industrielles, compagnies de transport ou d'éclairage, subissent là une sorte de violence : force leur est d'admettre dans leurs conseils d'administration des politiciens, députés ou conseillers municipaux, qui s'offrent à elles comme une sorte de paratonnerre, capable de détourner la foudre des jalousies démocratiques.

Les socialistes ont, plus d'une fois, dénoncé à la tribune ce que l'un d'eux appelait « la pénétration mutuelle de la politique et de la finance (2). » Ils ont raison, c'est là une des plaies de ce temps. Rien de plus corrompateur pour les mœurs publiques comme pour les mœurs privées. Mais cette pénétration, cette infiltration réciproque de la finance et de la politique, l'une chez l'autre, — au rebours des préjugés vulgaires, elle s'accomplit moins souvent par l'intrusion des financiers dans la politique que par celle des politiciens dans la finance, où tant de parlementaires s'efforcent de s'insinuer (3). Or, il n'est pas bon que la finance et la politique demeurent en contact : elles s'altèrent et se corrompent l'une l'autre. Les régions où elles voisinent sont celles d'où montent, autour de nous, les miasmes les plus délétères. Ainsi, sur les côtes basses des marennes, où elles croupissent ensemble, les eaux douces et les eaux salées, viciées par leur mélange, empestent l'air de leurs exhalaisons malsaines et répandent au loin la fièvre.

III

Veut-on assainir les champs de la finance et purifier l'atmosphère industrielle, la première chose serait d'en écarter la poli-

(1) *L'Économiste français*, *ibidem*.

(2) Discours de M. Jaurès, 21 juillet 1894.

(3) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1894, l'étude ayant pour titre : *le Capitalisme et la féodalité industrielle et financière*.

tique et les politiciens. Entre la politique et la finance, le mieux serait de dresser un mur et, s'il était possible, une cloison étanche. Ce n'est pas ce que conseillent la plupart de nos réformateurs : au lieu d'opposer une digue à l'irruption de la politique et des politiciens dans les affaires, ils demandent que les compagnies financières et les sociétés industrielles soient, étroitement, subordonnées à l'État et aux agens du pouvoir. Ce que les plus bruyans préconisent, sans toujours s'en rendre compte, — beaucoup ne sont même pas assez clairvoyans pour distinguer où conduit la route qu'ils veulent nous faire prendre, — c'est l'absorption de la finance et des grandes compagnies par l'État, c'est-à-dire, en dernier ressort, la confusion des affaires et de la politique, au profit des politiciens. Car la mainmise de l'État sur les compagnies, c'est, qu'on le veuille ou non, la mainmise de la politique et des politiciens sur toutes les grandes affaires.

On comprend que nombre de politiciens y poussent. Si tous nos députés ou aspirans députés, si tous nos conseillers généraux ou municipaux se pouvaient assurer des rentes aux dépens du bilan des sociétés anonymes, les grandes compagnies auraient, dans les Chambres et dans la presse, moins d'adversaires. Mais beaucoup n'y réussissent point ; ils sont trop, et leur compétence ou leur moralité offre trop peu de garantie. *Inde iræ*. Ceux qui se sentent exclus, à jamais, de cet Eden de la finance deviennent les ennemis irréconciliables de la « féodalité financière » qui n'a pas su leur faire une petite place dans son paradis. Leur rêve secret, rêve encouragé par la sottise du public, c'est que mines, assurances, chemins de fer, gaz, voitures, omnibus, banques, institutions de crédit, toutes les grandes affaires soient dans la dépendance du gouvernement ou des villes ; que tous les conseils d'administration ou de surveillance, toutes les places, hautes ou modestes, en soient à la nomination du pouvoir, c'est-à-dire au choix des ministres ou des municipalités. Ce serait alors vraiment l'âge d'or des politiciens. Quel accroissement d'autorité et d'influence pour tous les élus du peuple souverain ! A défaut des emplois publics que nos législateurs s'ingénient à multiplier sans parvenir à satisfaire les appétits de leur clientèle, que de débouchés nouveaux pour les aspirans fonctionnaires ; que de postes lucratifs où caser ses enfans, ses parens, ses protégés, ses électeurs ! Avec les sociétés privées et les grandes compagnies, il reste des emplois, des fonctions indépendantes des pouvoirs publics, qui offrent un refuge aux vaincus de la politique, un abri aux esprits indépendans. C'est là un abus qu'il est temps de faire cesser. L'État démocratique ne doit admettre aucune carrière libre, aucune situation

indépendante. Institutions de crédit, assurances, voies ferrées, sociétés de transport ou d'éclairage, aux favoris du peuple et à leurs amis, toutes les places, toutes les grasses ou maigres prébendes, trop longtemps accaparées par les détenteurs du capital; car il est de foi, aujourd'hui, que le caprice des foules et l'investiture populaire confèrent toutes les capacités. Voilà, en fin de compte, à quoi se ramène, pour beaucoup de nos démocrates, la révolution sociale; et c'est pour cela qu'il faut détruire les grandes compagnies et renverser la « féodalité financière ». La réforme aboutirait, pratiquement, à une extension démesurée du fonctionnarisme.

Pour nous affranchir du joug de la féodalité nouvelle, nombre de « sociologues » ont, en effet, un procédé fort simple. Aux sociétés privées, aux compagnies anonymes, nous n'avons, à les en croire, qu'à substituer la puissance publique : l'État. C'est ce que, euphémisme hypocrite, nos radicaux français appellent « la reprise par l'État des grands services publics (1). » Et, à les entendre, il semble que chemins de fer, tramways, transports terrestres ou maritimes, houillères, gaz ou électricité, la plupart des grandes industries créées, depuis un siècle, par des sociétés privées, soient des services publics, comme autant de riches provinces, autant de grands fiefs ou d'apanages financiers, indûment détachés des domaines de l'État, pendant la longue minorité du peuple, par une féodalité toujours prompte à empiéter sur les droits du souverain.

De naïfs bourgeois, dupes d'apparentes similitudes, font écho aux bruyantes déclamations des radicaux socialistes. On invoque hautement, dans la Chambre et dans la presse, le Richelieu laïc qui saura décapiter la fastueuse aristocratie d'argent, réduire l'oligarchie financière, abaisser les grandes compagnies, supprimer « les privilèges capitalistes », abolir les monopoles ploutocratiques et centraliser aux mains de l'État (jadis, on aurait dit aux mains du roi) toute la puissance économique et financière de la nation. De même que, autrefois, la propriété féodale et l'aristocratie foncière, l'industrie, la finance, l'argent sont devenus, petit à petit, une sorte de pouvoir; et l'État moderne, l'État démocratique surtout, ne saurait tolérer de pouvoir en dehors ou en face de l'État. Temporelle ou spirituelle, morale ou matérielle, aucune force ne doit demeurer indépendante du « souverain »; et après avoir brisé la puissance de la noblesse et l'autorité de

(1) Rappelons que, sur l'initiative de M. Goblet, ce nouvel article a été ajouté, durant la législature actuelle, à l'ancien programme radical, comme étant le « minimum » des revendications socialistes.

l'Église, il faut renverser celle de l'argent, celle de la finance et des grandes compagnies. A leur tour de passer sous le niveau commun, car l'État n'est rien, s'il n'est le maître partout. Il y a, aux mains de ces grandes compagnies, chez ces modernes grands vassaux en révolte contre le maître légitime, de vastes fiefs, des comtés et des duchés plus opulens que ceux de la féodalité, à réunir au domaine public; — et ce faisant, la République continuera tout ensemble l'œuvre de nos rois et l'œuvre de la Révolution.

C'est ainsi, — avec un spécieux appareil scientifique, chez les hommes qui se targuent de philosopher sur l'évolution des sociétés; avec une brutalité plus cynique et moins d'hypocrite pédantisme chez les autres, — qu'on pousse l'État à s'annexer les banques et les institutions de crédit, les mines, les entreprises de transport, toutes les grandes sociétés qui, elles aussi, dit-on, forment autant d'États dans l'État. Et ne croyons pas que pareils conseils soient donnés, uniquement, par des ennemis déclarés de l'ordre social. Nous les rencontrons, chaque matin, sur les lèvres de bonnes gens qui ne se disent, ni ne se croient socialistes. Le préjugé public, ce qu'on appelait naguère avec une sotte révérence l'opinion publique, — la présomptueuse reine du monde, — semble devenir de plus en plus hostile à ces grandes sociétés anonymes. Elles sont décidément impopulaires; le fantôme des grandes compagnies est de ces spectres avec lesquels il est le plus aisé de soulever les terreurs et les haines des hommes assemblés. Il s'est formé contre elles un courant de défiances et de rancunes dont la force est telle que, en France du moins, il menace d'entraîner tous les partis (1).

Irréflexion des foules ignorantes et imprévoyance naïve d'aveugles réformateurs qui, pour instrument d'émancipation, nous offrent la plus dure des servitudes ! A de prétendus monopoles, qui, le plus souvent, n'en sont point, qui, en tout cas, restent locaux et temporaires et demeurent fractionnés entre des entreprises diverses, on veut substituer, comme moyen d'affranchissement, un monopole unique et universel, un monopole perpétuel, le monopole par excellence, celui de l'État, maître omni-

(1) Notre France semble, malheureusement pour elle, le pays de l'Europe où les préventions contre les compagnies ont le plus de force. C'est ainsi que, pour notre œuvre de colonisation, nous demeurons dans une situation d'infériorité marquée vis-à-vis de nos concurrents anglais ou allemands, parce que notre gouvernement n'ose, à leur exemple, faire appel à de grandes compagnies privées, ou leur octroyer les droits nécessaires à de pareilles entreprises. On n'oserait rien imaginer, chez nous, de pareil à la fameuse *Chartered*, à la *British South Africa Company* qui, en quatre ou cinq ans, a su conquérir, à ses frais, pour l'Angleterre, tout un vaste empire dans l'Afrique australe.

potent, pouvoir absorbant qui ne lâche jamais ce qu'il tient. L'on se plaint, comme d'un mal notoire, de ce que le jargon des politiciens appelle « les centralisations financières, commerciales et industrielles (1) », et pour remède, on adjure les pouvoirs publics de tout concentrer aux mains de l'État centralisateur. C'est alors que le pays et les particuliers risqueraient de voir leurs droits méconnus et de tomber sous un joug autrement tyrannique que celui de la haute banque et des grandes compagnies.

L'étatisme, pour emprunter le barbare néologisme de démocrates qui prétendent identifier la toute-puissance de l'État et la souveraineté du peuple; l'étatisme, s'il vient, par malheur, à triompher, nous réserve le despotisme le plus lourd qu'ait connu le monde, depuis la victoire de la croix du Christ. Car, en élargissant à l'infini la compétence et les attributions de l'État, l'étatisme en décuplerait la puissance et en ferait pénétrer, jusque dans la vie privée, la main pesante et l'œil inquisiteur. Richelieu et Louis XIV opéraient au moins, d'habitude, sur ce qui semble du domaine propre de l'État; — et si haut qu'ils aient porté la gloire et la puissance de la France, nous ne pouvons plus nous dissimuler que, à force de concentrer tous les pouvoirs, ils ont affaibli les ressorts vitaux et les énergies natives du pays. De même que l'œuvre intérieure de Richelieu et de Louis XIV, de même que l'unification administrative et la concentration politique de l'ancien régime ont conduit la France à l'absolutisme royal, à une centralisation déprimante, à l'étiollement des forces locales, à l'usure des ressorts gouvernementaux, pour aboutir à la déification du Roi Soleil et au règne de la Pompadour ou de la Du Barry, la concentration des forces économiques aux mains de l'État conduirait la France nouvelle à la ruine des initiatives privées, à l'abâtardissement des volontés et des énergies individuelles, pour aboutir à une sorte de servage bureaucratique ou de césarisme parlementaire, énervant à la fois et démoralisant pour le pays appauvri (2).

Qui ne sait que, chaque fois qu'il empiète sur le domaine de l'industrie privée, pour tout ce qui concerne la production, la fabrication, le commerce, l'action de l'État est tout ensemble moins prévoyante et plus coûteuse, moins régulière et plus routinière que celle des particuliers ou des compagnies? Vérité si

(1) Ainsi s'exprimait, lors de la clôture de la session législative de 1894, le manifeste des députés radicaux promettant « de défendre les droits des individus et les intérêts de tous contre les monopoles et les centralisations financières, commerciales et industrielles. »

(2) Voir Taine, *les Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I.

banale qu'il est oiseux d'insister. Dans la plupart des États, veut-on améliorer le fonctionnement d'un monopole, augmenter le produit d'une régie de l'État, il n'y a qu'à en charger une société privée. Presque toujours, l'État fait plus cher, et l'État fait moins bien. Le rendement des administrations publiques, là même où le « coulage » est le moindre, là même où elles sont le mieux outillées et où leur personnel est le plus compétent, est rarement en proportion de ce qu'elles coûtent. Ce sont, d'habitude, de lourds et encombrans mécanismes, aux ressorts paresseux, souvent surannés, maniés par des mains malhabiles ou distraites. Il semble que l'énormité de la machine, la longueur des courroies de transmission, l'inutile complication des rouages entraînent fatalement une déperdition de force (1).

Les administrations de l'État, chez nous au moins, avaient naguère une supériorité dont nous nous sentions fiers : elles l'emportaient par la probité, par le scrupule en tout ce qui touche l'argent. Hélas ! prenons garde que cela ne soit devenu un préjugé du passé. Cela pouvait être vrai, alors que l'accès des fonctions publiques demeurait réservé à des familles chez lesquelles les traditions d'honneur et d'honnêteté étaient un patrimoine toujours intact, — avant l'invasion des nouvelles couches avides et besogneuses, — avant que l'intérêt électoral ne vint dominer et fausser tous les choix des gouvernans. Ce temps est déjà loin, et je crains que, des deux côtés de l'Atlantique, nos démocraties modernes n'aient de la peine à le revoir. Aujourd'hui, la fraude en grand, les prévarications, les abus de toute sorte sont plus malaisés avec les sociétés privées qu'avec la gérance de l'État. Au milieu même des germes de corruption qui fermentent partout autour de nous, les compagnies ont plus de chance d'échapper à l'infection du microbe et des bacilles les plus dangereux de ce temps, la politique et les politiciens.

Que l'intervention de l'État expose à des tentations, il serait facile d'en montrer des exemples récents et attristans, pas bien loin de nous : j'en noterai un ou deux, en France et à l'étranger.

Prenons les banques d'émission. Les scandales de la Banque Romaine nous ont fait voir que, au lieu de mettre leur vertu à l'abri de tout reproche, la tutelle de l'État pouvait être, pour les

(1) En France même, l'administration des téléphones, le dernier service soi-disant accaparé par l'État, nous montre combien peu il faut compter sur l'initiative des administrations gouvernementales. « L'État, écrivait récemment M. Ch. Gide, après avoir enlevé les téléphones à la société particulière qui les avait introduits en France, l'État, sous prétexte d'en faire un service public, en a arrêté net le développement. » (*Revue politique et parlementaire*, août 1894.) Le monopole des allumettes ne nous semble pas plus encourageant pour les partisans des monopoles de l'État.

banques, un péril de plus. L'État ressemble souvent à ces tuteurs qui abusent de leur autorité pour mettre leur pupille à mal. Ainsi, en Italie, de cette infortunée Banque Romaine, dont le scandaleux procès a, durant des mois, passionné nos voisins et mis le pays en demeure de choisir entre un parlement discrédité et un gouvernement prévaricateur (1). La Banque, sous la pression du pouvoir, employait les fonds déposés dans ses caisses à relever artificiellement les cours de la rente italienne, c'est-à-dire à fausser les cotes de la Bourse; elle était contrainte d'ouvrir des comptes courans et de faire des avances à des députés et à des hommes politiques sans ressources, pour rembourser leurs dettes. Son encaisse et son capital, entamés depuis longtemps, étaient fictifs; le nombre de ses billets en circulation dépassait le chiffre autorisé par la loi; et tout cela s'était fait sous l'œil bienveillant de l'État, au nom du patriotisme et de l'intérêt public, avec la complicité ou, mieux, sur l'ordre des ministres, au su des inspecteurs, qui approuvaient ou se taisaient; si bien que, le jour où ces édifiantes pratiques furent découvertes, le jury ne s'est pas cru en droit de condamner les prévenus cités devant lui. Les plus grands coupables étaient au gouvernement, et non sur les bancs des accusés.

Si d'aussi gros scandales n'ont pas éclaté chez nous, cela ne tient peut-être pas uniquement à ce que nous sommes encore plus embarrassés de scrupules que nos voisins, mais peut-être autant à ce que, grâce à Dieu, nous n'avons pas, en France, de banque d'émission dans une aussi étroite dépendance de l'État. En France même, les établissemens de crédit dont l'État nomme les gouverneurs se sont fait soupçonner plus d'une fois (à tort, je le veux croire), de violer leurs statuts en consentant aux amis du pouvoir et aux gens en place des avances imprudentes ou des prêts exagérés. Justifiées ou non, grossies ou atténuées par la malignité des uns et par l'indulgence des autres, de pareilles accusations montrent l'inconvénient de mettre la main du gouvernement dans les coffres des banques.

Le danger n'est pas le même, semble-t-il, avec les chemins de fer ou les tramways, les entreprises de navigation ou les câbles sous-marins. En est-on bien sûr? S'il y a place à moins d'abus, les compagnies offrent, ici encore, plus de garanties que l'État. Elles sont bien vilipendées, chez nous, les compagnies de chemins de fer. On leur reproche jusqu'aux conventions qu'il

(1) Procès de la Banque Romaine (Tanlongo et consorts) devant la cour d'assises de Rome, 1894. C'est ce que les Italiens, se servant d'un diminutif immérité, ont appelé le *Panamino*; il eût été plus juste de dire, avec un augmentatif, le *Panamone*.

leur a fallu subir, qui leur ont imposé des lignes inutiles et improductives et qui, pour presque toutes, ont réduit notoirement leur dividende; — ces onéreuses conventions que l'État interprète après coup d'une manière léonine, sans souci d'avoir dupé les assemblées d'actionnaires, sans même avoir la loyauté de se résigner au jugement de ses propres tribunaux administratifs. On oublie qu'en résistant aux demandes intéressées des politiciens, ou en se défendant contre les exigences de gouvernemens avant tout préoccupés d'intérêts électoraux, c'est le plus souvent la fortune de la France autant que la leur propre, que les compagnies défendent.

Se souvient-on, chez nous, par exemple, des freins Wenger, affaire ténébreuse, restée dans la pénombre pour le public, la plus scandaleuse peut-être de toutes celles qui auront rendu fameux le nom désormais légendaire du docteur Cornélius, le valétudinaire ermite de Bournemouth (1). Il s'agissait d'imposer aux chemins de fer, sous prétexte de hâter la mobilisation de nos armées, une dépense de trois cents millions, le tout en réalité au profit de Cornélius Herz, propriétaire du brevet desdits freins Wenger. L'État et les commissions d'enquête instituées par l'État, le ministère de la guerre tout le premier, insistèrent, à plusieurs reprises, pour la fabrication immédiate de ces freins sauveurs; c'était une question de salut public. Les compagnies ont eu grand-peine à se soustraire à cette pression éhontée; et des feuilles qui n'étaient pas toutes à la solde du pseudo-docteur germano-américain n'ont pas manqué de leur reprocher leur défaut de patriotisme. Supposez les chemins de fer aux mains de l'État, les amis de Cornélius l'emportaient, et le méphistophélique docteur empochait, avec ses complices, une commission de trente ou quarante millions. — Et qu'on n'aille pas croire que ce soit là un fait sans analogue! S'il en est peu d'un cynisme aussi impudent, la construction ou l'exploitation des chemins de fer ou des tramways, la pose des télégraphes et des câbles sous-marins, le creusement des ports, l'établissement des docks, les sociétés de navigation, toutes les industries en un mot qui ont besoin de concessions de l'État ont maintes fois prêté, des deux côtés de l'Atlantique, à de ténébreuses combinaisons qui, pour n'avoir pas toujours été ébruitées, n'en étaient pas moins criminelles.

Bref, à tout prendre, les compagnies privées assurent au public plus de garanties d'intelligence, d'initiative, d'économie, d'honnêteté, que les entreprises de l'État. Si elles restent sou-

(1) Sur les origines de cette affaire, trop oubliée déjà, voyez le *Journal des Débats* du 20 avril 1891 et du 11 juin 1893. — Cf. l'*Économiste français* du 12 janvier 1893.

vent au-dessous des entreprises dirigées par un seul, le sentiment de la responsabilité tendant à s'affaiblir en se partageant; si elles sont parfois, elles aussi, pédantes et routinières, elles demeurent, à cet égard même, fort au-dessus des administrations publiques. Quelques défauts qu'on puisse signaler chez certaines d'entre elles, les sociétés privées offrent encore moins de prise aux abus que les administrations de l'État. Une chose surtout est manifeste : les compagnies privées sont moins oppressives (1). Si elles ne sont pas toujours moins partiales que l'État, elles sont partout moins tyranniques; elles offrent plus de recours à tous les droits, — ne fût-ce que pour cette raison que, n'étant pas une délégation de la puissance souveraine, elles ne peuvent être omnipotentes. Au-dessus d'elles, il y a toujours l'État et la loi, tandis que, au-dessus de l'État, il n'y a rien.

IV

Encore n'est-ce là, selon moi, que le moindre mérite des sociétés privées. Le grand avantage des compagnies, j'oserai le dire, ce qui fait, à mon sens, leur supériorité sociale et leur supériorité politique, c'est, précisément, ce qui leur vaut l'antipathie de tant de politiciens; c'est que, république ou monarchie, elles mettent une limite à l'arbitraire de l'État. Songez à l'importance de ce fait, pour qui garde le souci des libertés individuelles: les compagnies sont une borne à l'omnipotence de l'État, les compagnies sont un obstacle à l'oppression bureaucratique, un frein aux caprices des gouvernemens de partis et aux vexations des majorités parlementaires. N'y eût-il que cette raison, les monopoles de l'État nous sembleraient haïssables; et la détresse même des finances publiques ne suffirait point à nous en faire accepter de nouveaux.

C'est ici le cas de faire une application pratique de la fameuse et décevante théorie de la séparation des pouvoirs. Que de mécomptes n'a-t-il pas valus aux philosophes de la politique, ce beau principe de la séparation des pouvoirs! C'est le problème par excellence des gouvernemens libres, et après un siècle d'efforts et de tâtonnemens, il est devenu, pour les modernes, quelque chose comme la quadrature du cercle. A cet égard encore, le régime de la souveraineté du peuple ne s'est montré que trop semblable au régime de la souveraineté du prince. Maintenir

(1) Nous n'ignorons point qu'on accuse souvent les compagnies de se montrer oppressives vis-à-vis du public, et, plus encore, vis-à-vis de leur personnel; c'est là un double grief pour lequel nous demandons au lecteur de nous faire crédit de quelques semaines, comptant l'examiner dans une prochaine étude,

séparés l' « exécutif » et le « législatif », assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire n'est guère moins malaisé avec les démocraties contemporaines qu'avec les monarchies anciennes (1). Il semble qu'il faille en prendre notre parti et que notre Europe, que notre France du moins, doive faire son deuil de cette séparation des pouvoirs politiques, si longtemps et si justement considérée comme la meilleure sauvegarde de la liberté. A peine si, entre eux, nos fictions constitutionnelles suffisent à conserver une mince cloison de papier. Mais, si grande que soit leur importance, les trois pouvoirs de la théorie classique ne sont pas tout dans les sociétés humaines. En dehors de la politique, en dehors de la sphère propre de l'État, s'étend tout un vaste domaine qu'il nous est encore permis de maintenir indépendant des pouvoirs publics : l'industrie, le commerce, la finance, le domaine économique en un mot. Ici, la séparation n'est pas une chimère de spéculatifs; elle est visiblement dans la nature des choses; elle existe, en fait, dans tous les pays de civilisation européenne; et pour que nous soyons menacés de confusion entre cette sphère économique et la sphère politique, il faut une époque d'anarchie intellectuelle et de perturbation sociale, comme celle que nous traversons. Au risque de scandaliser les esprits timorés, j'oserai, sous ce rapport, rapprocher les intérêts économiques, les intérêts matériels des intérêts spirituels, et comparer l'industrie à la religion, et la finance à l'Église.

Durant des siècles, on le sait, l'État et l'Église, le temporel et le spirituel, ce que le moyen âge appelait les deux pouvoirs, sont demeurés en guerre; il semblait à l'humanité que la paix entre eux ne pouvait être établie que par la réunion ou par la subordination de l'un à l'autre, tant il paraissait malaisé de tracer entre eux une frontière. Longtemps, l'État s'est persuadé qu'il ne pouvait être indépendant qu'en conquérant le spirituel; il semblait que, pour assurer sa liberté, il lui fallût s'annexer le mystique royaume des âmes. De Philippe le Bel à Henri VIII, et des Hohens- taufen à Napoléon, empereurs et rois, chanceliers et parlemens nous diraient ce qu'a coûté ce long conflit; il a rempli l'histoire, et après la chute des trônes et la ruine des empires, il n'a point encore partout pris fin. Le temps est passé cependant où la grande affaire des princes et des États était de mettre la main sur l'encensoir. L'Église était puissante alors, l'Église était riche; en la réunissant à leurs domaines, en incarnérant ses monastères et ses biens, en conférant la crosse et l'anneau, le Hohenstaufen et le

(1) La manière dont la Chambre des députés a pris la sentence du Conseil d'État, lors de l'affaire des compagnies d'Orléans et du Midi, en fournissait, naguère encore, une preuve attristante.

Tudor accroissaient à la fois leur pouvoir et leurs richesses. Aujourd'hui, s'ils font encore parfois mine de reprendre le vieux duel, l'État et l'Église, les deux rivaux séculaires ont beau brandir, l'un contre l'autre, des armes rouillées par les ans, la séparation entre le spirituel et le temporel est presque partout effectuée. — Elle l'est dans les mœurs, sinon toujours dans la loi. Chez nous-mêmes, en France, ce qu'on appelle du terme équivoque de séparation de l'Église et de l'État ne ferait, en coupant les derniers liens qui les rattachent l'un à l'autre, qu'achever, devant la loi, le divorce accompli dès longtemps dans la société; — encore faudrait-il que cette séparation spécieuse ne forgeât pas, pour une des deux parties, des chaînes hypocrites, et qu'à l'Église, comme à l'État, elle garantît la plénitude de la liberté.

Mais d'autres forces ont grandi, et un autre champ d'action s'est ouvert, immense et fécond en richesses, dont l'État est tenté de se rendre maître. Une puissance nouvelle s'est levée qui a suscité les jalousies et les convoitises de la démocratie. Et, de même que, autrefois, sur l'Église et sur le spirituel, il se trouve des hommes pour conseiller à l'État d'étendre la main sur les sociétés industrielles et sur les compagnies financières. C'est une ère de luttes nouvelles qui s'ouvre pour le monde, comme une autre querelle des investitures; et peut-être ne sera-t-elle ni moins passionnée, ni moins longue que la guerre pour la collation des bénéfices ecclésiastiques. Ici encore, s'il importe à la liberté que l'État ne soit pas assujéti par un pouvoir étranger, il importe, non moins, que l'homme privé ne soit pas asservi à l'État. Pas plus que le domaine religieux, le domaine économique ne doit devenir une simple province du domaine public. La liberté humaine exige que tous deux gardent leur autonomie; que, entre eux et l'État, il y ait une ligne de démarcation qui s'oppose aux empiétements de part et d'autre. Et si, devant l'autorité spirituelle constituée en pouvoir centralisé, en face de la papauté érigée en royauté souveraine et de la hiérarchie ecclésiastique rangée en armée disciplinée, il était malaisé à l'État de ne point entamer la lutte, ne fût-ce que pour défendre sa propre indépendance et maintenir sa souveraineté, je ne vois point, quant à moi, qu'il en soit de même de la sphère économique.

A l'inverse de la religion et au rebours de l'Église, l'industrie, le commerce, la finance, n'ont jamais formé, dans l'État, un véritable pouvoir. Ils ne se sont point cristallisés en un corps distinct, isolé de la nation; ils n'ont point recruté d'armée compacte, commandée par un chef national ou étranger; ils ne se sont pas incarnés dans un organisme séculaire, ayant l'audace et la force d'entrer en conflit avec l'État. Je cherche en vain, ici, un autre

pouvoir, une autre souveraineté s'érigeant en rivale de l'État, se prétendant par droit divin, ou par droit de nature, supérieure à l'État et aspirant à supplanter son autorité. Pour grandes qu'on nous dépeigne leur puissance et leur arrogance, ni les grandes compagnies ni la haute banque ne rêvent d'assujettir l'État, ou de se rendre indépendantes de la loi. Si, comme les en accusent antisémites et socialistes, elles avaient la prétention de se soustraire à l'autorité de la loi ; si elles venaient, ainsi qu'il arrive parfois aux ploutocrates et aux *trusts* américains, à sortir de leur sphère propre pour empiéter sur les droits et sur les attributions de l'État ; si elles cherchaient à faire de la chose publique leur chose privée, et du gouvernement leur serf ou leur vassal, nous serions, ici, des premiers à nous révolter contre leur usurpation et à sommer les pouvoirs publics de les faire rentrer dans le droit commun. Sur le terrain économique, tout comme sur le terrain religieux, nous n'admettons pas que l'État relève d'aucune autre puissance ; mais pour établir ou pour maintenir l'indépendance de l'État, il n'est pas plus besoin d'asservir à l'État l'industrie que la religion. L'un et l'autre domaine doit demeurer libre, sous la protection des lois ; et tout homme qui tient à l'autonomie de la personne humaine a le devoir de défendre la liberté économique non moins que la liberté religieuse. Elles ont beau paraître d'essence différente et de prix inégal, la liberté du travail et la liberté de conscience sont, en réalité, deux causes connexes. Elles ont, dans le passé, triomphé ensemble ; et nous ne devons point être surpris si, des deux pôles contraires du monde moral, elles se heurtent souvent aux mêmes adversaires.

V

Il n'y a point, chez nous, de pouvoir industriel, — ce rêve d'Henri de Saint-Simon et de quelques saint-simoniens, — pas plus qu'il n'y a, chez nous, de véritable féodalité industrielle et financière (1). Réclamer la suppression des grandes compagnies ; inviter l'État à s'emparer des chemins de fer, des tramways, des docks, des mines, des assurances, des banques ; pousser l'autorité publique à réunir en ses mains tous les facteurs de la production et à concentrer toutes les forces économiques de la nation, c'est vouloir transformer les citoyens en serfs de l'État. Car l'État, une fois maître de toutes les industries et arbitre des principaux facteurs de la production, les libertés politiques, frustrées du support des libertés privées, ne reposeront plus sur rien ; elles ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1894.

seront bientôt plus qu'une étiquette trompeuse, un semblant mensonger, une forme vide. Les partisans du collectivisme et les fauteurs de l'absolutisme sont les seuls qui puissent, logiquement et sciemment, pousser l'État à se substituer aux compagnies. Qu'un socialiste, comme Lasalle, qu'un autoritaire, comme Bismarck, cherchent à étendre l'action de l'État sur la sphère des intérêts privés, ils savent ce qu'ils font; ils n'ignorent point pour qui ils travaillent. Sur ce point, l'agitateur révolutionnaire et le ministre despotique peuvent se donner la main.

Quant aux autres, ils ne savent ni ce qu'ils font, ni où ils vont; journalistes, députés, ou ministres, ce sont des aveugles qui mènent des aveugles. Si vous ne voulez point de l'absorption de l'industrie par l'État, si vous ne désirez pas aider les collectivistes à « nationaliser » toutes les branches de l'activité sociale et tous les facteurs de la production en les convertissant, un à un, en service public, — ayez au moins la clairvoyance de ne pas réclamer la substitution de l'État aux compagnies privées. Entre les compagnies et les monopoles de l'État, il faut opter. Force est de faire un choix; pas de terme moyen. Et si l'on a le bon sens de préférer aux monopoles nationaux ou municipaux les sociétés privées, il convient d'avoir la virilité de le reconnaître, — et en donnant la préférence aux compagnies, il ne faut pas s'ingénier, à l'instar de tel gouvernement ou de telle municipalité, à leur rendre l'existence impossible, à force de réglemens tyranniques ou de vexations fiscales.

Qu'on nous pardonne d'insister; c'est ici une des questions vitales de ce temps. Les compagnies, les associations de capitaux privés sont, pour les démocraties modernes, l'unique moyen d'échapper à l'absorption de l'industrie par la collectivité, partant à la confiscation de toute la vie sociale par l'État.

Cherchez, vous n'en découvrirez pas d'autre. Il y a bien les coopératives que, pour ma part, je souhaite ardemment voir se multiplier; mais quelques services qu'on en puisse attendre, et si grandes que soient les espérances qu'on se plaise à mettre sur elles, les coopératives, dans l'état actuel du monde économique, ne sauraient, généralement, remplacer les sociétés par actions. Puis, elles ont, déjà, leurs défauts ou leurs inconvéniens, comme elles ont, déjà, leurs ennemis. Les sociétés anonymes n'existeraient pas qu'il les faudrait inventer. Mais pour les produire, il n'a fallu ni un inventeur de génie ni un capitaliste avisé. Elles sont nées, spontanément, des besoins de nos sociétés modernes. On peut leur appliquer les nouvelles théories des naturalistes, et dire d'elles que c'est le besoin qui a créé l'organe. Elles sont bien, en effet, un des organes essentiels aux sociétés contemporaines,

organe d'une plasticité merveilleuse, qui prend toutes les formes et se prête aux besognes les plus diverses; et le couteau barbare d'opérateurs ignorans n'en saurait pratiquer l'ablation, sans mutiler une société et estropier un peuple. Presque autant vaudrait lui couper les bras, et l'engager ensuite à gagner le prix de la lutte entre les nations.

Au dedans, comme au dehors, dans la mère patrie, de même qu'aux colonies, les compagnies sont seules assez fortes pour se charger des grandes entreprises qui, sans elles, seraient converties en service public, au grand détriment de la bourse des contribuables et de la liberté des citoyens. En ce sens, on l'a constaté longtemps avant nous, — car, en vérité, ce n'était pas difficile à découvrir, — ces grandes compagnies, tant vilipendées, méritent d'être défendues comme le boulevard de la liberté contre le pouvoir absolu et l'omnipotence de l'État (1). Ce n'est pas à dire, je supplie de le remarquer, que l'État se doive désintéresser de tout ce qu'entreprennent les compagnies, qu'il doive, toujours et partout, leur laisser le champ libre et s'effacer devant elles. Non, tel n'est pas notre sentiment. Nous ne sommes pas de ceux qui veulent, en toutes choses, emprisonner l'État dans le laissez-faire et le laissez-passer. Ce n'est point ainsi que nous l'entendons. En certains pays, aux États-Unis notamment, l'État en se désintéressant de l'établissement des tarifs des lignes de chemins de fer, en laissant se constituer aux dépens du public des monopoles onéreux, l'État nous semble ne pas avoir rempli sa tâche. Il a ainsi, par sa négligence ou par son impuissance, fourni de légitimes griefs aux adversaires des compagnies et des « ploutocrates ».

L'État a le droit, ou mieux l'État a le devoir d'astreindre à sa surveillance toutes les sociétés qui, par leur objet ou par leur extension, ont plus ou moins le caractère de services publics. Mais ces grandes compagnies, l'État doit se contenter d'exercer sur elles son contrôle, — et cela, au sens français plutôt qu'au sens anglais du mot. Il ne doit pas s'immiscer dans leur administration intérieure. Son ingérence, c'est-à-dire, en somme, l'intervention de ses fonctionnaires et de sa bureaucratie, sous l'impulsion des politiciens, risque de paralyser l'initiative privée, sans compter qu'elle est, d'habitude, plus propre à fomenter les abus qu'à les corriger.

Pour conclure, le rôle de l'État est assez grand sans qu'il se fasse voiturier, transporteur, banquier ou assureur, — à plus forte

(1) Ainsi Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*, t. III, II^e partie, ch. VII; ainsi Ezra Seaman, le célèbre juriconsulte américain, *Essays on the progress of nations*, 1886, t. II, p. 14. Voyez Claudio Jannet, *la Finance, la Bourse, la Spéculation*, p. 166.

raison sans qu'il se fasse industriel ou commerçant, raffineur ou distillateur. Il a, ici même, sa fonction propre, fonction essentielle, importante entre toutes, qui est de faire respecter les droits de chacun en faisant rendre la justice à tous ; et pour la bien remplir, il s'y doit renfermer. — Et ce que nous disons de l'État s'applique non moins, toute proportion gardée, aux villes, aux communes, aux cantons, aux provinces. Les municipalités sortent de leurs attributions quand elles se constituent en entreprises d'omnibus, de fiacres, de tramways, de gaz, d'électricité. Je plains nos fils si, pour être voiturés, éclairés, chauffés, il leur faut avoir recours aux agens de l'État ou de la Ville. Et qu'on ne l'oublie point, si le collectivisme doit triompher, c'est ainsi qu'il fera ses débuts.

Le collectivisme commencera, dans les villes, par les entreprises de transport et d'éclairage ; dans l'État, par les assurances, les chemins de fer, le monopole de l'alcool et du sucre. Après avoir éclairé et chauffé les citoyens, après les avoir abreuvés, on en viendra à vouloir les loger, les vêtir, les nourrir. Nationaux ou municipaux, les monopoles forment comme une chaîne dont les anneaux se tiennent et qui enserrera, peu à peu, toute la vie publique et privée. Le dernier mot de l'absorption des grandes compagnies par l'État est le collectivisme. Les compagnies sont une forme essentielle de l'activité et de la propriété privées ; je comprends la haine que leur portent les ennemis de la propriété. Les socialistes savent ce qu'ils font quand ils réclament « le retour à l'État » de tout ce qu'ils appellent des « services publics » ; et comme ils considèrent, non sans raison, les services publics comme la première étape du collectivisme, on comprend qu'ils aient hâte de tout transformer en service public (1). Mais quand les socialistes nous montrent un chemin et qu'ils nous pressent d'y entrer, nous avons le droit de nous informer où conduit le chemin. Si l'on y plaçait un poteau indicateur, on y lirait : Route du collectivisme. La route peut être longue, mais c'est la route.

(1) On sait que certaines municipalités, celle de Roubaix entre autres, ont voulu appliquer ce système à la pharmacie. « Il est bien entendu, disait le rapport du syndicat des tailleurs et scieurs de pierres, à l'un des derniers congrès socialistes, que tous les commerces, toutes les industries doivent devenir des services publics. » Voyez les discours de M. Dupuy, président du Conseil, et de M. Guesde à la Chambre des députés (séance du 20 novembre 1894).

LA FIN DU SECOND EMPIRE

III⁽¹⁾

LE DERNIER JOUR

I

La France avait vu les armées se rapprocher, se joindre : dans l'angoisse d'ignorer et la crainte d'apprendre, elle attendait. Mais le cercle où l'ennemi avait enfermé nos troupes tenait les nouvelles mêmes prisonnières. Sur le rapport d'un officier parti de Sedan le 1^{er} septembre au matin, Vinoy avait fait connaître au ministre de la guerre le commencement de l'action et la blessure du maréchal. Depuis, dans la nuit, dans la journée du 2, aucun bruit n'était venu de ce champ de bataille, muet déjà comme un tombeau.

Le 3, au matin, des dépêches adressées de Bruxelles et de Londres à des journaux et à quelques particuliers commencèrent à répandre dans Paris une rumeur de défaite. Paris se refusa d'abord à y croire. Il se rappelait s'être couvert de drapeaux le jour de Frœschviller à l'annonce d'une fausse victoire, et il ne voulait pas, cette fois, prendre le deuil d'un faux désastre : l'expérience qu'il avait faite du mensonge lui servait à ne pas se rendre à la vérité. A la séance du Corps législatif, Montauban fit connaître les bruits apportés par la presse étrangère, mais déclara que le gouvernement n'en avait reçu aucune confirmation.

Cependant, l'annonce précise du désastre était, depuis le 2

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 janvier.

à six heures du soir, parvenue aux Tuileries (1). La nouvelle resta secrète. L'impératrice voulut dérober quelques heures à l'aveu public du désastre et tenter un dernier effort de salut.

Les mêmes raisons qui rendaient le jugement de l'impératrice peu sûr dans les circonstances ordinaires, lui donnaient dans cette situation extrême un pressentiment juste du péril. Sensible au point d'honneur, et naturellement touchée par toutes les apparences de gloire ou de honte, elle vit en elle-même quel serait

(1) Dans l'Enquête sur le gouvernement de la Défense nationale, plusieurs membres du Cabinet Montauban ont affirmé n'avoir connu la défaite de Sedan que par une dépêche de l'empereur, le 3 septembre, à cinq heures du soir. Dans la même enquête, M. Thiers a déclaré : 1° qu'un soir, au Conseil de Défense, après minuit, il reçut de M. Jérôme David confidence du désastre; 2° que le lendemain, à midi, il eut sur ce désastre un entretien avec M. Mérimée, envoyé chez lui par l'impératrice, et quelques heures après, reçut une lettre où M. Mérimée lui disait que l'impératrice « ne renonçait pas à ses conseils »; 3° que le lendemain de cette visite, le prince de Metternich se présenta chez lui de la même part et pour le même objet. M. Thiers n'a donné la date d'aucun de ces trois jours. C'est pourquoi, sans doute, les rapporteurs de la Commission d'enquête, MM. Saint-Marc Girardin et le comte Daru, ont pensé que la déposition de M. Thiers pouvait se concilier avec celle des ministres, et, sans y regarder de plus près, ils ont accepté, pour établi, que le gouvernement n'avait pas connu le désastre de Sedan avant le soir du 3 septembre.

Si le désastre de Sedan n'avait été connu de la régence que le 3 à cinq heures du soir, c'est dans la nuit du 3 au 4 que M. Jérôme David aurait fait sa confidence à M. Thiers. Or le 3, dès sept heures du soir, la nouvelle était connue du monde politique, et ce n'est pas à minuit que M. Jérôme David l'aurait révélée comme un secret à un homme toujours informé comme l'était M. Thiers. A cette date et à cette heure, M. Thiers n'a pas pu, comme il le raconte, se promener à pied avec M. Jérôme David sur le pont de Solférino, puisque le 3 au soir il y avait séance de nuit à la Chambre, que tous deux étaient au Corps législatif et que M. Thiers en est sorti après la séance, en voiture et accompagné de M. Jules Favre, pour rentrer chez lui. (Dépositions de M. Thiers et de M. Jules Favre.)

Si la confidence de M. Jérôme David avait été faite le 3, la visite de M. Mérimée, qui eut lieu le lendemain, aurait été faite le 4. Or le 4 M. Thiers était, avant midi, à la Chambre, et quelques heures après, M. Mérimée ne pouvait demander par lettre à M. Thiers des conseils politiques au nom de la souveraine, qui déjà avait pris le chemin de l'exil.

Enfin si la visite de M. Mérimée s'était faite le 4, celle du prince de Metternich se serait faite le 5, c'est-à-dire que l'ambassadeur serait venu demander à M. Thiers de soutenir la régence, le lendemain du jour où la République avait été proclamée.

D'où la conséquence que M. Jérôme David n'a pas eu son entretien avec M. Thiers le 3 au soir, que la place nécessaire de cet entretien est dans la soirée du 2. La visite et la lettre de Mérimée, reportées au 3, deviennent vraisemblables, et aussi la démarche du prince de Metternich, s'il l'a tentée le 4, quand l'empire était debout encore. Mais si M. Jérôme David a parlé, le 2 au soir, le gouvernement avait dès lors des nouvelles certaines et détaillées du désastre.

Au cours de mes recherches pour connaître la vérité, j'ai pu la demander à l'homme que M. Jérôme David avait pour chef de cabinet aux Travaux publics, M. Lara-Minot. Celui-ci a bien voulu me dire qu'une dépêche annonçant la blessure du maréchal, la capitulation de l'armée et la captivité du souverain avait été, de Belgique, adressée par un haut fonctionnaire français, le 2, à M. Jérôme David, et que cette dépêche était parvenue à six heures et demie du soir au ministère des Travaux publics.

Dès lors tout s'explique, sauf la déclaration des ministres. Si elle est exacte, c'est que l'impératrice ne leur aurait pas communiqué la dépêche parvenue à M. Jérôme David. Mais, sur ce point, je ne sais rien.

tout à l'heure le sentiment de la France. Il fallait, pour trouver une humiliation comparable, remonter le cours des douleurs nationales jusqu'au jour où un autre empereur, Charles le Gros, avait, devant l'invasion normande, laissé les frontières ouvertes et la capitale sans défense. Et la France, ce jour-là, n'avait pas laissé le sceptre à qui ne savait pas tenir l'épée. Le seul espoir raisonnable était que la colère publique se rassasiât d'une seule victime. L'abdication des princes coupables ou malheureux en faveur de leurs fils est la ressource des peuples qui ne veulent pas ébranler l'État pour punir un homme. Pourquoi ce changement ne suffirait-il pas à la France? Allégé de l'empereur et du ministère, le navire qui coulait bas sous l'infortune impériale pouvait peut-être porter encore une femme et un enfant.

Pour connaître les sacrifices utiles, il fallait consulter la mer, c'est-à-dire l'opinion, et toujours l'opinion obéit à quelques hommes. Les maîtres de l'heure et du flot étaient Thiers et Trochu. A Trochu l'impératrice préféra Thiers, l'ennemi illustre au serviteur suspect. Sans nul doute, M. Thiers exigerait l'abdication de l'empereur. Mais l'orgueil de décider cette chute, l'avantage de fonder sans révolution un régime nouveau, l'espoir de s'assurer à lui-même la seconde place, qui durant une minorité est en fait la première, le pousseraient peut-être à faire de ce changement son œuvre : faute de se donner lui-même, au moins donnerait-il ses avis. Ainsi Marie-Antoinette, — dont la destinée poursuivait l'impératrice par une obsession douce et cruelle, souvenir et presentiment à la fois, — avait négocié avec Mirabeau. L'impératrice, comme la reine, songeait-elle à duper la force qui s'imposait, et à tout céder pour durer, avec la volonté de durer pour tout reprendre?

Le 2 septembre, au Conseil de défense, M. Thiers, comme les soirs précédents, se prononçait avec véhémence contre la marche de Mac-Mahon : « Vous avez un maréchal bloqué, répétait-il, vous en aurez deux. » Il apprit là que la prédiction était déjà accomplie :

Tout à coup M. Jérôme David, que je connaissais peu, mais qui montrait dans le Conseil une attitude calme et une tristesse profonde, me saisit la main et me dit à l'oreille ces mots : « M. Thiers, n'insistez pas, je vous parlerai tout à l'heure. » Ces mots me fermèrent la bouche et je me tus, pensant bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire qui rendait toute discussion inutile. Le silence que je m'imposai contribua à abrégier la séance du Conseil et nous sortîmes vers une heure du matin. Descendus dans la rue Saint-Dominique, M. Jérôme David me prit à part et me dit : « L'empereur est prisonnier, le maréchal Mac-Mahon est blessé mortellement. » A cette nouvelle, je restai consterné, stupéfait... Ma conversation avec M. Jérôme David fut longue et douloureuse. Nous nous promenâmes bien avant dans la nuit sur le pont de Solférino, nous perdant en réflexions désolantes sur le

sort qui nous attendait tous. Je voyais mon pays perdu ; je voyais aussi l'empire perdu, mais cette chute était loin de me consoler de la chute de la France. « Ne vous déssolez pas, me dit M. Jérôme David, vous pouvez rendre encore de grands services à la France, et il faut les lui rendre. — Je ne puis plus rien, telle fut ma réponse : de tels désastres ne se réparent pas, et je ne sais où nous serons dans huit jours. » Il était tard, la nuit était froide, je quittai M. Jérôme David, et je ne l'ai pas revu.

En confiant à un adversaire politique un secret encore ignoré de tous, le serviteur de la famille impériale agissait d'accord avec sa souveraine, et la fin de son entretien était faite pour préparer M. Thiers au rôle que l'impératrice allait lui offrir. Déjà celle-ci avait commencé son action personnelle, et choisi son mandataire. Parmi ses familiers, nul ne lui inspirait plus de confiance que M. Mérimée : elle l'avait connu bien avant de monter sur le trône, et de là, dans leurs rapports, une intimité que les habitudes de cour empêchent de naître et que cette fois elles n'avaient pas détruite. La puissance avait donné seulement à la souveraine une raison de plus d'estimer un homme qui, à portée de tout obtenir, n'était ambitieux que d'amitié. La sienne s'était faite plus pressée depuis la mauvaise fortune. Il était aussi discret que fidèle. Enfin son goût pour l'esprit l'avait rapproché de M. Thiers, qu'il défendait aux Tuileries, comme il défendait Napoléon III chez l'homme d'État. Dans la nuit du 2 au 3, il annonça à celui-ci, par un mot, sa visite pour le lendemain : l'heure et les termes du message en indiquaient l'importance.

Dans l'entretien qu'ils eurent le 3, M. Mérimée déclara que l'impératrice désirait recevoir les conseils de M. Thiers, et demander à un tel homme des conseils c'était lui offrir le pouvoir. M. Thiers répondit que les avis demandés étaient sans doute relatifs au ministère ou à l'abdication ; que sur l'abdication du souverain, un ami dévoué avait seul qualité pour indiquer un parti à l'impératrice ; que pour lui donner une opinion sur ses ministres il fallait, si on les déclarait mauvais, être prêt à les remplacer et qu'il ne l'était pas. « Je n'ai donc rien à dire, rien à faire. L'impératrice n'aurait rien à gagner à me consulter. Certes, mon respect ne lui manquerait pas ; mais m'appeler serait pousser un cri de détresse sans aucun profit. » Quelques heures après, Mérimée lui écrivit que l'impératrice ne renonçait pas à ses conseils. Elle les réclama de nouveau, le même jour, et cette fois par M. d'Aygues-Vives, un de ses anciens chambellans (1). Mais M. Thiers continua à

(1) « Dimanche, 4 septembre. J'ai été chez M. Thiers à sept heures du matin. ... Notre conversation durait depuis une heure quand M. Thiers m'a dit : « Autre incident dont il faut que je vous rende compte ; je me suis pris d'estime et d'amitié pour M. d'Aygues-Vives, membre de la majorité. Il est très attaché à l'impératrice. Il est

donner du respect quand on lui demandait du secours. Une dernière tentative fut faite par l'ambassadeur d'Autriche, prince de Metternich. Les mœurs des Tuileries expliquaient cette intervention d'un diplomate dans les secrets douloureux de notre politique intérieure : parfois les étrangers semblaient plus de la maison que les Français. L'impératrice savait M. Thiers fort soucieux de se concilier les sympathies de l'Europe ; sollicité par le représentant d'une grande puissance, il aurait plus d'intérêt à ménager l'empire. Mais le diplomate n'obtint rien de plus que les premiers négociateurs.

Il n'y avait pas d'illusions à se faire. M. Thiers refusait et son concours et ses avis. Il ne voulait pas dire comme avait dit Mirabeau : « Madame, la monarchie est sauvée. » Ni l'âge, ni l'intérêt, ni la nature de l'homme ne le disposaient à attendrir de sensibilité la politique, et à improviser, comme l'immortel aventurier, un roman de fidélité tardive. Et il manquait à l'impératrice, pour inspirer cette foi, la majesté indépendante de la personne, qui sacrant la reine de France, imposait le respect aux colères et aux griefs mêmes du tribun. Son infortune était le malheur d'une famille, l'abaissement d'un grand nom, elle n'était pas le péril d'une race liée si anciennement à la France que leurs racines et leur durée parussent indivisibles. L'empire n'était qu'une branche de laurier entée sur le vieux tronc ; la branche, au lieu de reverdir, avait séché ; et les feuilles sèches qui tombent d'un arbre n'en emportent pas la vie.

venu me voir hier. Avec une délicatesse extrême, il m'a demandé : « Que doit faire cette femme infortunée, si malheureuse comme épouse et comme mère ? » Je me suis défendu de rien répondre. « Je conseillerais peut-être un membre de la famille d'Orléans en pareille situation. Mais elle, je ne le puis. » Instances répétées, de plus en plus pressantes de la part de M. d'Aygues-Vives ; de ma part refus très poli et très net. « Dites-lui que moi et mes amis nous ne sommes pas les ennemis qu'on lui a peut-être dépeints ; je réponds qu'elle ne rencontrera chez nous que déférence et respect. — Mais, sinon un conseil, du moins un avis, une indication à moi, M. d'Aygues-Vives. — A vous je dirai qu'à mon avis, en prolongeant son séjour à Paris, elle prolonge une situation qui n'a pas été jusqu'à présent sans dignité, qui demeurera je l'espère sans danger, mais qui ne me paraît avantageuse ni pour elle, ni pour le pays. » (*Journal inédit du comte d'Haussonville.*)

M. le comte d'Haussonville a, du commencement à la fin de la guerre contre l'Allemagne, tenu chaque jour note de ce qu'il avait vu, fait et entendu à Paris, où il est demeuré pendant le siège. J'exprime ma gratitude à son fils, M. le comte Othenin d'Haussonville, qui a bien voulu m'offrir communication de ces souvenirs, et je crois m'acquitter envers lui en exprimant le vœu qu'ils ne restent pas inédits. La sévérité des jugemens émis sur quelques personnages est sans doute ce qui retarde cette publication ; scrupule délicat et respectable. Mais les droits des amours-propres sont viagers comme eux, et le temps approche où tous les hommes nommés dans ces pages seront morts. Le jour où M. le comte Othenin d'Haussonville publiera ces souvenirs, il honorera la mémoire de son père, qui se montra si clairvoyant, si dévoué, si énergique Français ; et il méritera bien de l'histoire, car il l'aura enrichie de maints petits faits qui mettent de la lumière dans les grands.

II

Le 3 septembre, à quatre heures du soir, parvint la dépêche qu'on ne pouvait plus taire : « L'armée est défaite et captive ; moi-même je suis prisonnier. NAPOLEON. »

Le Conseil privé, les présidents du Sénat, du Corps législatif et les ministres furent aussitôt appelés aux Tuileries. Là le maintien de la régence et du ministère fut, comme une nécessité d'évidence, l'objet d'un accord qui ne demandait même pas de paroles.

Tous ne furent pas conduits par les mêmes motifs à cette décision commune. Les hommes secondaires, selon l'habitude, ne voulaient pas croire à la fin d'un régime où ils étaient devenus les premiers. Ils s'étaient docilement associés au rêve de l'impératrice ; ce coup de tonnerre ne les en avait pas réveillés. Pour eux il n'y avait rien de changé en France, il n'y avait qu'un empereur de moins. Sans doute on aurait à subir un assaut de la douleur et de la colère publiques. Mais si, le lendemain 4 septembre, le pouvoir ne se laissait pas emporter par l'inévitable effervescence de Paris, il n'aurait plus rien à craindre. Car Paris met toute sa vigueur dans son premier mouvement ; ses passions sont impétueuses, mais fugitives comme des caprices ; ne pas lui céder d'abord, c'est l'avoir pour longtemps vaincu, et dominer Paris c'est avoir, par surcroît, la France.

Les véritables hommes d'État, et M. Rouher le premier, ne s'abusaient pas ainsi (1). Mais leur claire vision de l'avenir les décourageait d'un changement désormais inutile. Leur politique avait été d'opposer à l'empereur l'impératrice, leur espoir d'opposer aux malheurs de l'un les succès de l'autre. L'un et l'autre venaient de se confondre dans une catastrophe commune. Toute habileté avait abouti à user à la fois toutes les effigies de l'empire, Au premier changement tenté, tout croulerait à la fois. Qu'on essayât de former un autre cabinet, l'on verrait autour du pouvoir le symptôme le plus certain de la mort, la vacance des ambitions. Les inextricables difficultés de l'abdication s'imposeraient

(1) Le général Soumain, qui commandait la 1^{re} division militaire, a raconté comment et par qui il apprit le 3 septembre dans la soirée les chances de la révolution. « Je reçus la visite de M. Ferdinand Barrot, le grand-référendaire du Sénat ; il venait me demander des troupes pour protéger le palais du Luxembourg. Il me dit : « Tout est perdu ! — Oh ! lui dis-je, vous désespérez bien vite ! — Demain, répéta-t-il, nous aurons une révolution, tout est perdu. » ... Je le connaissais un peu et sa conversation, quoique très sérieuse, se passait en termes familiers. Il me dit : *Nous sommes fichus*. — Diable, vous n'êtes pas rassurant ! — *Le patron* (M. Rouher) sort du conseil. Pour lui, la déchéance est une affaire réglée, et demain nous aurons une révolution. » (Commission d'enquête sur le gouvernement de la défense nationale. — *Dépositions*, t. I, p. 785, 789.)

à l'heure où le parti révolutionnaire allait entrer en lice. Mieux valait encore que ce gouvernement attendit le choc, immobile, mais du moins entier. L'émeute lui offrait une chance. La victoire là est affaire d'énergie et de troupes, et si vivre était impossible, mieux valait, pour l'honneur de la mort, finir comme un pouvoir qui tombe, non comme un corps qui se dissout.

Ainsi les serviteurs du régime étaient conduits par des pensées fort différentes à cette conclusion dernière et à cette ressource unique, résister. Tous avaient vécu et vieilli dans le dédain de l'émeute. Ils avaient vu le parti révolutionnaire traîner si longtemps des haines patientes, inefficaces, et ramper en grondant aux pieds du dompteur ! Le renom de vigueur, acquis le 2 décembre, avait épargné, durant dix-huit ans, la nécessité de le justifier : si grandes que fussent les haines, la peur était plus grande encore. C'est cette peur qui, défendant l'empire, même durant l'absence, même après les défaites du souverain, avait, le 9 août, sauvé de l'invasion le Corps législatif. C'est cette peur que les conseillers de l'impératrice croyaient encore assez forte pour contenir la révolte, — même après Sedan.

Un seul homme, M. Schneider, parut d'un autre avis. Un pouvoir encore n'avait pas perdu toute autorité dans les désastres, le Corps législatif : c'est derrière lui qu'il fallait faire un instant disparaître la famille impériale en instituant un gouvernement provisoire choisi par la représentation nationale et parmi elle ; il durerait ce que durerait l'orage, et l'empire garderait la chance de se rétablir avec le calme. Mais soit que l'angoisse d'ajouter la cruauté de son conseil aux douleurs d'une femme déjà accablée par le sort paralysât M. Schneider, soit que la crainte de paraître ambitieux pour lui-même en réclamant le premier rôle pour la Chambre l'embarrassât, soit enfin qu'aux avis les plus sages d'un sceptique manque toujours la foi nécessaire pour entraîner les convictions et décider aux grands sacrifices, ses paroles ne portèrent pas. Le projet, qu'il avait soumis à l'impératrice seule, durant une suspension de la séance, et sur lequel il n'insista point, ne fut même pas discuté.

Décidé à ne pas se transformer, le gouvernement devait plus craindre qu'espérer de la Chambre. Elle avait manifesté son vœu persévérant pour une modification du pouvoir. Si elle se réunissait sous le coup des terribles nouvelles, n'écoutant plus qu'elle-même, et poussée par cette tentation de « faire quelque chose », qui achève parfois les grands malheurs par la précipitation aveugle des remèdes, peut-être ses propositions rendraient public un désaccord entre elle et la régence et fourniraient au parti révolutionnaire prétexte pour se transformer en défenseur de la représentation

nationale. Le conseil demanda et obtint de M. Schneider que le Corps législatif ne fût pas convoqué avant le lendemain 4 septembre à midi. A ce moment le pouvoir n'aurait plus qu'à défendre la Chambre et lui-même par la force.

Cette force était fort réduite par la guerre même. Il faut rendre à la régence cette justice; si elle avait joué notre avenir, du moins avait-elle mis toutes ses ressources, sans rien se réserver pour elle-même, sur la carte qu'elle avait choisie. Tous les corps capables de combattre avaient été envoyés à Mac-Mahon : aux politiques effrayés que le gouvernement se livrât à la fidélité douteuse de Paris, l'impératrice avait répondu : « Songeons d'abord aux Prussiens. » Par suite, il ne restait d'armée régulière à Paris, sous le nom de 14^e corps, que des troupes en formation, pas plus de cinq à six mille hommes enrégimentés. Encore ces régimens, composés de recrues, étaient-ils sans esprit militaire et déjà travaillés par la démagogie.

La garde nationale était l'opinion armée de Paris. Des nouveaux bataillons il n'y avait rien à espérer. Les anciens, même les meilleurs, n'étaient pas disposés à tirer sur des Français pour défendre l'empire; mais quelques-uns, bien choisis, combattraient peut-être les manifestations jusqu'aux coups de fusil exclusivement. La garde mobile n'était pas moins divisée : certains bataillons de province semblaient plus solides que les régimens du 14^e corps : mais d'autres avaient déjà respiré l'air de Paris, mortel à la discipline. Seuls, les mobiles de la Seine, campés à Saint-Maur, étaient soustraits à la contagion, mais ils la portaient en eux-mêmes; nulle troupe n'était plus hostile au gouvernement, et le plus prudent était de les tenir assez éloignés pour qu'ils ne prissent pas la tête de l'émeute.

La garde municipale et les sergens de ville étaient les seuls corps sur lesquels le gouvernement pût faire fond. Ces troupes de police comptaient plus de 7 000 hommes, anciens soldats, fortement encadrés et rompus à l'art de maintenir l'ordre dans les foules. Les sergens de ville surtout, désignés aux rancunes de tous les perturbateurs, et que le triomphe de la révolution menaçait dans leur sûreté personnelle, étaient attachés à leur devoir par leur intérêt même.

C'est donc sur ces troupes de police que le gouvernement fondait son principal espoir. Il leur avait adjoint 4 escadrons de gendarmerie qu'il appela de la banlieue. Il tenait pour certain que ces 8 000 hommes suffiraient à imposer à l'émeute; que tout au moins, s'ils formaient l'avant-garde des troupes engagées, ils ne se laisseraient pas entamer sans combat; aux premiers coups de feu reçus par les autres troupes, celles-ci, quelle que fût, l'instant

d'avant, la tiédeur de leur dévouement à l'empire, se trouveraient entraînées par l'honneur, l'esprit de corps et la colère, à suivre l'exemple et à se défendre. L'essentiel était donc de bien choisir les troupes, de bien les disposer et de bien les commander.

Or l'homme chargé de ce triple devoir était le général Trochu. Gouverneur de Paris, il avait toute la garnison de la place sous ses ordres. La loi sur l'état de siège avait étendu son autorité sur la garde nationale et sur la police. En ses mains étaient réunis tous les moyens de défendre l'empire, et cela paraissait à la régence le grand péril. Elle voyait le général mécontent et populaire. Elle n'avait pas oublié ses principes sur l'emploi de la force. Elle ne voulait pas confier sa défense à un homme que la victoire de l'émeute devait porter à la première place. Sans doute, agir sans Trochu était blesser gravement la loi et l'homme : mais hommes et lois doivent céder au salut public. Montauban écrivit, le 3, au général Soumain, qui, sous les ordres de Trochu, commandait la 1^{re} division militaire, c'est-à-dire Paris. Le ministre lui prescrivait de protéger contre des troubles possibles les pouvoirs publics, et ajoutait que « les dispositions à prendre n'ayant pas trait à la défense de Paris, le général devait communiquer avec le ministre seul pour leur exécution. » Ce faux prétexte, que le gouverneur de Paris était uniquement chargé de conduire le siège, ne pouvait abuser un soldat sur la violation du droit militaire ordonnée par le chef de l'armée. Le général Soumain, pour dégager sa propre responsabilité, fit connaître au général Trochu, par une lettre, l'ordre ministériel.

Trochu, absent depuis le matin pour visiter les ouvrages, trouva la lettre à sept heures du soir, quand il rentra au Louvre, et apprit à la fois la ruine de notre armée et l'impuissance où on le réduisait. Son chef d'état-major, le général Schmitz, fut d'avis que cette mesure faisait au gouverneur, outre l'offense, une situation fautive, et qu'il en fallait sortir par une démission immédiate. Trochu réfléchit aux conséquences. Jusqu'ici il avait été à tort traité en complice de la révolution, mais se séparer en ce moment et avec éclat du gouvernement, ce serait la précipiter lui-même. Il était devenu le favori de l'opinion, le centre des espérances, et presque une idole à laquelle Paris rendait un culte continu de cris, d'adresses, et de manifestations. Il était un élément de la vie et de l'équilibre politiques. S'il se détachait du gouvernement, il ouvrait une brèche à l'émeute. Sa conscience ne voulut pas de ce rôle. Cette même popularité qui empêchait la régence de le destituer, le tenait lié, lui aussi, malgré ses griefs, à sa fonction. Il eut peur du mal qu'il pourrait faire, et dans celui qu'on lui faisait, il reconnut, sous l'offense, une faveur. Il avait

prévu un désastre militaire, maintenant accompli ; il avait prédit qu'après ce désastre la révolution serait inévitable, elle allait commencer. C'est à lui que le devoir de sa charge eût imposé l'effort impossible de s'opposer à la justice du peuple au profit d'une dynastie coupable. Et c'est le gouvernement lui-même qui, voulant se défendre seul, relevait le général d'un devoir odieux et refusait son sacrifice. La haine de ses adversaires le sauvait.

Dans l'étrange suite d'incidens qui, en dehors de sa volonté, dirigeaient sa vie, son âme mystique se plut à admirer les desseins mystérieux d'une providence bienveillante : elle l'avait mis de la façon la plus imprévue en un poste où, à donner des conseils dédaignés par le gouvernement, il avait acquis un grand prestige sur le peuple : elle ne voulait pas qu'il perdît dans la défense d'une régence condamnée cette puissance, destinée sans doute à un meilleur emploi. Il se résolut donc à accepter l'inertie qui lui était imposée, à devenir spectateur d'événemens où il n'avait plus d'action, et à attendre, sans devancer son destin par aucune initiative, l'heure d'un rôle nouveau et de devoirs encore ignorés.

III

Dès sept heures du soir Paris savait le désastre. Dans cette multitude depuis deux jours enfiévrée par l'attente, la nouvelle tomba comme l'eau dans une chaudière surchauffée à vide : la douleur et la colère firent explosion.

On a dit qu'assembler les hommes c'est les émouvoir : il n'est pas moins vrai que les émouvoir c'est les assembler. Les gloires et les malheurs publics jettent chacun hors de ses intérêts, hors de son foyer, hors de soi-même : tous ont besoin de communiquer avec d'autres dans la joie ou dans la douleur. En un instant les rues furent pleines. C'était l'heure où cesse le travail, les ouvriers sortaient de leurs ateliers. Entre cette multitude d'êtres étrangers les uns aux autres par les habitudes et les pensées ordinaires, mais rapprochés et égalisés par une infortune commune, s'étendit, du centre de Paris au fond des faubourgs, une conversation unique et furieuse. La fureur appelle la vengeance : l'ennemi était loin encore, mais le gouvernement était sous la main, et c'est contre lui qu'aussitôt la représaille commença.

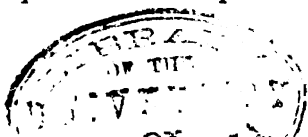
Paris a deux Colonnes qui sont deux symboles. Élevées, l'une à la gloire et l'autre à la liberté, elles se dressent comme les bornes opposées entre lesquelles oscille la passion de la France, et le culte de la foule les consacre tour à tour, selon qu'elle aspire à la dictature ou à la révolution. Ce soir-là, il n'y avait plus

de fidèles autour de la colonne Vendôme; le flot du peuple coula de lui-même vers la place de la Bastille; des drapeaux furent arborés, parmi lesquels des drapeaux rouges; la manifestation revint par la voie classique des boulevards; elle assaillit deux postes; deux coups de feu furent tirés sur la police et le bruit fut répandu que la police tirait sur le peuple.

L'élan de la population changeait tout à coup les chances du parti révolutionnaire.

Jusque-là, il avait poussé, mais suivi les députés républicains, mécontent de leurs lenteurs, trop faible pour rien tenter malgré eux. Après le 27 août, jour où le corps de Vinoy avait quitté Paris, les instances de ce parti étaient devenues plus pressantes. Il sentait la partie belle contre le gouvernement démuné de troupes. La gauche avait imposé la patience par la promesse d'un changement qu'elle se disait chaque jour à la veille d'obtenir par le vote de la Chambre. Or, le gouvernement était demeuré le même. c'est lui qui annonçait encore Sedan, son crime, à la France! Seul le parti de l'action avait été prudent et sage! Si la Révolution s'était faite comme il le voulait, le 9 août, une autre direction eût été donnée à la guerre; si même, dans les derniers jours d'août, l'on n'avait pas mis obstacle à son énergie, l'armée de Mac-Mahon, rappelée du bord de l'abîme, au lieu de prendre en captive les chemins de l'Allemagne, dresserait ses tentes autour de Paris! Il fallait en finir avec l'impuissance égale des candidats officiels et des républicains parlementaires, et faire place nette au peuple, seul assez fort pour réparer le mal! Ces emportemens éclataient à une de ces heures où les plus violens paraissent les plus patriotes. Les chefs de la démagogie, après avoir tâté la foule, le 3 au soir, se crurent assurés d'avoir, le lendemain, derrière eux, la plupart de ceux que, la veille, ils eussent trouvés en face d'eux. Le mot d'ordre fut donné de marcher le lendemain à midi sur la Chambre.

Tandis que la Révolution fixait ses projets, son champ de bataille et son heure, c'était au Corps législatif à mettre à profit, pour préparer sa défense, le temps qui lui était laissé. Mus par cette pensée, une trentaine de députés, appartenant à tous les partis, se trouvèrent, sans s'être entendus, de huit à neuf heures, chez le président Schneider, pour réclamer la convocation immédiate de la Chambre. Celui-ci, depuis l'issue du conseil, songeait, avec une anxiété croissante, à l'ajournement qu'il avait consenti. Après son entretien avec les députés, il pensa que son devoir envers la France le déliait des engagements pris avec des ministres. A 10 heures du soir, il convoqua la Chambre pour minuit et avertit le gouvernement.



Déjà les députés étaient presque tous au Palais-Bourbon et les partis préparaient leurs résolutions. La gauche, compromise par ses infructueuses négociations avec la majorité, se sentait obligée de reconquérir par un acte d'énergie la confiance de Paris; elle résolut de demander la déchéance de la dynastie impériale. Elle n'attendait pas que sa proposition fût votée, mais la brutalité même de la motion sommerait la majorité d'agir enfin. Que si l'inertie du Parlement se laissait devancer et vaincre par l'émeute, les députés républicains, par cette condamnation à mort de l'empire, marquaient d'avance leur place dans le gouvernement nouveau.

M. Schneider avait fort exactement prévu et annoncé à l'impératrice le sentiment de la majorité. Elle constatait que la personne de l'empereur, de l'impératrice, leur nom même, étaient devenus un excitant pour la colère publique, et que, sous peine de tout livrer à l'emportement populaire, il y avait urgence à voiler l'empire comme un emblème provocateur. Il n'y avait lieu ni à déchéance, ni à abdication, ni à avènement d'un nouveau prince : toutes ces solutions de droit étaient hors la compétence du Corps législatif; et surtout la Révolution qui, moins que les rois encore, aime à attendre, ne laissait pas le loisir d'y songer. Il fallait une solution de fait, un gouvernement provisoire composé d'hommes populaires, devant qui l'émeute brisât sa force, derrière qui la dynastie devint un instant invisible. Les vains efforts tentés depuis plusieurs semaines, pour introduire quelques membres nouveaux dans la régence, avaient du moins préparé le choix des personnes les plus aptes à la remplacer. Les députés républicains, qui pour faciliter les anciennes négociations, s'étaient abstenus de briguer aucune candidature, ne demandaient pas davantage à être représentés dans le gouvernement provisoire. M. Thiers s'était dérobé aussi : le prétexte était que son nom pouvait effrayer certains amis de l'empire, la raison qu'il ne se souciait pas de prêter ce nom à un pouvoir éphémère et chargé d'une tâche douloureuse. Les partis tombèrent d'accord pour former ce gouvernement provisoire avec Schneider, Trochu et Montauban. Schneider avait été choisi parce qu'il était le représentant naturel de la puissance parlementaire et s'était montré soucieux de l'étendre; Trochu, parce qu'il apportait avec lui la popularité, le sacre des pouvoirs démocratiques; Montauban, parce que recueillir le chef du ministère condamné serait faciliter la transition.

Restait un obstacle, toujours le même. La majorité n'osait pas usurper sur le droit de la régence, et déposséder, fût-ce dans l'intérêt de la dynastie, la souveraine. Il fallait qu'en acceptant de dispa-

raître, l'impératrice autorisât les députés à la sauver. Chacun des ministres, dès qu'il parut à la Chambre, recueillit l'expression cent fois répétée, anxieuse, suppliante de ce sentiment.

Mais les ministres arrivaient, irrités de cette séance qu'ils avaient cru prévenir, plus irrités encore de ces dispositions à un changement qu'ils repoussaient, et l'intérêt personnel, par lequel on avait voulu gagner le chef du cabinet, ne détacha même pas celui-là. L'illégalité de la mesure n'était pas pour troubler ses scrupules, mais il vit clairement qu'après ce 18 Brumaire de la défaite, comme après l'autre, les trois consuls n'auraient pas part égale, qu'un serait tout, et que celui-là serait le général Trochu. Il lui parut plus sûr de garder un pouvoir où l'on était le premier que faire une révolution pour passer du premier rôle au troisième. Il resta donc le plus inébranlable des ministres qui ne voulurent rien céder. Évitant toute discussion à fond, ils s'échappèrent par des prétextes. On ne put tirer d'eux que des plaintes contre la surprise de la séance, le procédé du président, ils se montrèrent ridiculement offensés de n'avoir pas été avertis selon les formes, comme si à une pareille heure les grandes douleurs laissaient encore de la place aux petites susceptibilités.

Ces inutiles négociations se poursuivirent jusqu'à une heure du matin, et quand la séance s'ouvrit, aucun accord n'était intervenu. Montauban se contenta de faire l'aveu officiel de nos désastres. Après quoi il déclara d'un ton raide le ministère incapable d'examiner en ce moment « les conséquences sérieuses que des événements si graves et si importants devaient entraîner » ; les ministres n'avaient pas eu le loisir de délibérer ; « on était venu l'arracher de son lit pour l'amener à la Chambre : il repoussait tout débat immédiat. » Plus le gouvernement se faisait intraitable, plus la gauche devait être exigeante. M. Jules Favre lut la proposition de déchéance ; elle était signée de vingt-sept noms et ainsi conçue :

ART. 1^{er}. Louis Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution. — ART. 2. Il sera nommé par le Corps législatif une commission de gouvernement de... membres qui sera investie de tous les pouvoirs du gouvernement, et qui a pour mission expresse de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire. — ART. 3. M. le général Trochu est maintenu dans les fonctions de gouverneur général de la ville de Paris.

Ces paroles de condamnation tombèrent au milieu d'un silence profond et lugubre. Seule une voix s'éleva, disant : « Nous pouvons prendre des mesures provisoires, nous ne pouvons pas prononcer la déchéance. » C'était la protestation de M. Pinard, ancien ministre. Sa fidélité survivait à sa courte faveur. Homme de loi, il défendait l'empire en juriste. Sans un mot pour nier ou excuser

les fautes, il ne contestait que le droit de punir. Cette unique défense, qui, elle-même, était une condamnation, tomba et mourut dans le deuil, accusateur et muet, de l'Assemblée. Puis les députés quittèrent la salle comme la chambre d'un mort.

Ce néant était une victoire pour le parti de l'émeute. Le compromis qu'il redoutait avait échoué. La certitude que le gouvernement gardait, sans en masquer un trait, sa face de défaite, allait porter à l'extrême les colères déjà allumées dans Paris.

La situation des députés républicains était moins simple. D'une part ils renonçaient moins que jamais à obtenir par un vote de la Chambre un gouvernement nouveau, et ils venaient de constater une fois de plus que la Chambre, pour lutter contre le pouvoir encore debout, ne trouvait pas en elle-même de force. Il était donc nécessaire de mettre cette assemblée, faite pour subir les influences, sous une pression contraire et supérieure à la volonté du gouvernement. Un déploiement de la garde nationale autour du Corps législatif, et la menace contenue dans toute manifestation, même pacifique, de masses armées décideraient sans doute la Chambre à céder le lendemain au vœu public et à son propre vœu. D'autre part, comme la régence avait rendu autorité aux artisans de l'empire absolu, la logique de la peur, qui va droit aux extrêmes, amenait certains à se demander si le retour aux hommes de 1852 ne conduirait pas aux pratiques du 2 Décembre, et à mesure que s'accumulaient les difficultés autour du pouvoir, les bruits de coup d'État avaient trouvé plus de créance dans le parti républicain. L'attitude de Montauban à la séance de nuit semblait aux inquiets une preuve que des projets menaçans pour l'opposition étaient formés. La présence de la garde nationale les garantirait contre ce péril et contre un dernier danger : elle tiendrait en respect les meneurs de la démagogie, les empêcherait de dissoudre le Corps législatif. Ainsi, après avoir enlevé à la Chambre la liberté de résister, on lui maintiendrait la liberté nécessaire pour obéir.

La garde nationale était prête et s'offrait. Soldats ou officiers, de nombreux délégués, même de bataillons qui s'organisaient dans la banlieue, même des vieux bataillons qui dans Paris passaient pour les plus acquis à l'ordre, venaient, depuis la nouvelle de Sedan, se mettre à la disposition de la gauche et réclamer d'elle un mot d'ordre. Elle n'eut donc qu'à consentir au mouvement qu'elle jugeait nécessaire. Rendez-vous fut donné à la manifestation autour de la Chambre à midi.

Cependant nombre d'hommes dans la majorité de la Chambre considéraient avec clairvoyance et avec angoisses le danger auquel les livrait l'obstination du gouvernement. Et parmi eux il en

était un qui n'était pas capable de se résigner aux périls sans avoir mis en œuvre toute son énergie à les combattre. M. Buffet, doué d'une conscience très droite et d'un esprit très délié, savait se frayer, par des chemins imprévus et de subtils moyens, sa voie vers ce qu'il croyait juste et vrai. L'impératrice ne voulait pas désertier son droit en consentant à s'abriter derrière la Chambre, la Chambre ne voulait pas dépasser son droit en modifiant ce pouvoir malgré la régente. Tout restait suspendu à un point d'honneur, et cet honneur attachait tout le monde à sa perte. Il s'agissait donc de prouver que la Chambre avait droit de prendre le pouvoir et que l'impératrice avait le devoir d'y renoncer. M. Buffet n'avait pas oublié que l'empereur, en établissant la régence, s'était réservé plusieurs droits essentiels, entre autres le droit de choisir les ministres. De là M. Buffet tirait la conséquence que la régente n'avait pas les moyens de gouverner : car la captivité rendait l'empereur également inhabile à exercer les pouvoirs qu'il avait gardés et à les transmettre à l'impératrice. A la nation seule, source de tout pouvoir, appartenait de guérir cette paralysie du pouvoir exécutif, et, dans l'urgence des heures, le Corps législatif était le représentant de la nation. Que l'impératrice, par un message à la Chambre, fit connaître l'insuffisance de ses droits et remit entre les mains de la représentation nationale le dépôt d'une souveraineté trop incomplète, le Parlement n'usurperait pas, puisqu'il agirait sur l'invitation de l'impératrice ; il ne déposséderait pas la famille impériale, puisqu'il pourvoirait au présent sur la sommation de nécessités terribles, mais passagères ; il n'engagerait pas l'avenir, puisque à bref délai, le pays serait consulté et statuerait lui-même sur son gouvernement définitif.

A l'issue de la séance, avant de quitter le palais, M. Buffet communiqua cette idée à quelques amis politiques : ils l'accueillirent en hommes qui, dans l'obscurité, voient tout à coup leur route. Le bruit se répandit aussitôt que le moyen de sortir d'embarras était découvert. M. Buffet fut entouré par des députés de tous les partis, pria d'exposer son plan, et obtint le même succès auprès de tous. Fort de cette sympathie, il se rendit auprès du président Schneider. Celui-ci jugea la proposition si opportune qu'il pria M. Buffet de venir le dimanche matin aux Tuileries, et offrit de l'introduire dans le conseil. M. Buffet objecta que sa place n'était pas dans une réunion du gouvernement où il n'était pas convoqué. M. Schneider demanda au moins à M. Buffet et à ses amis de se réunir vers 9 heures à la Chambre et d'y attendre, de façon que, si on avait besoin d'eux, on sût où les trouver. Ils le promirent. Ainsi une dernière et petite lueur de paix s'alluma à l'aube de ce 4 septembre qui déjà blanchissait.

IV

Le 4 septembre était un dimanche. Le dimanche, à Paris, il n'est pas besoin de colères pour que la foule descende dans la rue : il suffit du soleil. Ce 4 septembre, le temps était beau comme il l'est rarement, même à cette belle saison. L'ironie des choses jetait sur le deuil et les colères de la ville toute la douceur, toute la gloire, toute la gaieté de la nature, — et cette clémence du ciel allait servir les haines des hommes.

Dès le petit jour, Paris fut réveillé par le bruit des vendeurs de journaux qui criaient Sedan et la déchéance. Le matin, la foule, avant de prendre son cours, se forma dans chaque quartier, stagnante et familière. Dans les débits de vins, chez les fournisseurs, sur les portes des maisons, ouvriers, domestiques, petites gens, boutiquiers, au milieu des soins et des achats qui commencent la journée, commencèrent la conversation qui allait être jusqu'au soir l'unique entretien de Paris.

Dans les quartiers bourgeois, nombre de gardes nationaux avaient revêtu leur uniforme; d'autres, plus nombreux encore, à qui manquait l'uniforme, avaient coiffé le képi. Il était facile de voir que, spontanée ou docile, la colère de tous préparait une même action, et que Paris avait affaire à la Chambre des députés.

Vers dix heures, les ouvriers se mirent en marche, beaucoup par familles, la femme au bras et les enfans à la main, d'autres en petits groupes d'hommes moins pacifiques d'allures; ceux-là spectateurs, ceux-ci acteurs de la révolution qui se préparait. Mêlés les uns aux autres, de plus en plus nombreux à mesure que se prolongeait leur route, ils se succédaient sur les voies qui mènent à la place de la Concorde. Peu à peu, l'attraction des petites masses pour les grandes les rassemblait en bandes qui se trouvaient avoir un drapeau, des chefs, pousser un cri uniforme : dès lors, ceux qui s'étaient absorbés dans cet être collectif avaient cessé de s'appartenir, et, troupeau facile à mener, suivaient les hommes d'action.

Quand les quartiers du centre furent atteints et traversés par la population des faubourgs, de onze heures à midi, ils s'ébranlèrent à leur tour, et suivirent. Mais ici, à l'égrènement continu des promeneurs isolés, aux formations capricieuses des petits groupes et des bandes, s'ajoutaient les mouvemens plus réguliers des gardes nationaux. Les uns s'avançaient tassés en masse confuse, sans garder de rangs ni observer de silence; d'autres s'étaient formés en bataillons, marchaient avec leurs officiers, mais sans armes, pour marquer que cette manifestation était pacifique; d'au-

tres enfin se dirigeaient, tambours battans et baïonnette au canon, vers le rendez-vous commun.

Le Palais-Bourbon, vers lequel affluait de toutes parts la foule, se défend de lui-même sur trois côtés. Au Sud, sa vaste cour d'honneur est fermée par un haut portail que deux galeries symétriques, closes de barreaux à l'épreuve, relie à deux pavillons massifs et élevés de trois étages. L'un de ces pavillons forme l'angle de la place et de la rue de Bourgogne, et sur cette rue se continue jusqu'au quai par une longue et haute construction que perce une seule porte de service : ainsi est protégée la face Est. L'autre pavillon se soude, rue de l'Université, aux annexes de la Présidence, et celles-ci au ministère des Affaires étrangères ; et ainsi se prolonge au Sud, jusqu'à l'esplanade des Invalides, une muraille continue, trouée de rares portes, qu'il suffit de fermer pour rendre ce côté inaccessible. A l'Ouest, la façade des Affaires étrangères qui donne sur l'Esplanade, couvre au loin la Chambre contre l'approche de la foule.

Au Nord est la faiblesse de la position. Les jardins et les cours, qui de ce côté s'étendent au-devant des trois palais et donnent accès de l'un à l'autre, sont séparés du quai d'Orsay par des grilles dormantes dans lesquelles des grilles mobiles font l'office de portes : de l'Esplanade à la rue de Bourgogne l'escalade est partout facile. Derrière la grille du Palais-Bourbon s'élève l'escalier de larges gradins qui donne accès, en face du pont de la Concorde, au péristyle du palais et sert de base à la colonnade. Du péristyle cinq grandes portes-fenêtres ouvrent passage dans des salles et des couloirs qui communiquent avec les tribunes. A l'angle droit du grand escalier, une petite cour s'étend de plain pied avec le quai, jusqu'à une porte dite de la Rotonde, entrée habituelle des députés et du public. A l'angle gauche du grand escalier, une petite terrasse, bordée jusqu'à la rue de Bourgogne par un bas mur, conduit aux portes-fenêtres de la buvette. Là les chemins s'ouvraient nombreux à l'invasion. Aussi le meilleur moyen de protéger le Corps législatif avait-il toujours paru d'interdire de ce côté ses abords. En barrant le quai, de l'Esplanade à la rue de Bourgogne, et le pont de la Concorde du côté de la place, on gardait tout, sans avoir besoin de défendre que trois passages étroits, et l'on maintenait libres, sur le quai et le pont, d'assez vastes espaces pour que, s'il le fallait, des troupes pussent se masser et la cavalerie prendre l'élan de ses charges.

Le 4 septembre, la sûreté de la Chambre était confiée à deux bataillons de garde nationale, quinze cents hommes ; deux bataillons de ligne, quatorze cents ; deux bataillons et trois escadrons de gendarmerie, quinze cents ; un bataillon et un escadron

de garde municipale, huit cents, et un millier de sergens de ville, soit au total sept mille hommes. Parmi eux, la moitié à peine, les gendarmes, les gardes municipaux et les sergens de ville étaient solides.

La gendarmerie, qui arriva la première vers dix heures, barra les voies d'accès à distance de la Chambre. Le quai d'Orsay fut interdit depuis le pont de Solférino jusqu'à l'esplanade des Invalides; le pont de la Concorde, barré à l'extrémité qui donne sur la place; la rue de l'Université et la rue de Bourgogne interdites aux abords du Palais; la place du Palais-Bourbon, occupée par deux escadrons de gendarmerie. Telles étaient les lignes extérieures de défense.

Les sergens de ville furent postés avec les gendarmes partout où les voies étaient interdites : deux fractions les plus fortes, de deux et de trois cents hommes, prirent place l'une sur le pont de la Concorde, derrière la ligne des gendarmes à cheval, l'autre en face du pont, adossée à la grille du Corps législatif. La garde municipale à pied fut placée derrière cette même grille. Un escadron de garde municipale à cheval fut massé sur le quai, entre la grille et le pont, près la rue de Bourgogne. Vis-à-vis la cour de la Rotonde, un bataillon de ligne fut établi de même, les deux troupes se faisant face au débouché du pont, et prêtes à se rabattre sur lui.

Enfin l'autre bataillon de ligne était dans le jardin de la présidence, et des deux bataillons de garde nationale, l'un, de piquet, avait formé des faisceaux dans la cour d'honneur qui donne sur la place du Palais-Bourbon, l'autre, de garde, fournissait les postes intérieurs.

Ces troupes avaient été placées d'autant plus loin du peuple qu'elles offraient moins de solidité. Seuls les sergens de ville et les gendarmes étaient en contact avec la foule et préparés à la défense directe du pont. Telle était la digue contre laquelle, vers midi, la foule qui commençait à affluer sur la place de la Concorde vint buter et s'arrêta.

Avant la foule, les députés étaient arrivés au Palais-Bourbon. Impatients de savoir quelles résolutions le gouvernement avait prises dans son conseil du matin, ils se pressaient dans les couloirs dès onze heures. On apprit que M. Schneider et M. Brame s'étaient faits les défenseurs énergiques de la transaction imaginée par M. Buffet; le conseil avait refusé de l'adopter. Ils avaient demandé qu'au moins on ne la repoussât pas avant d'avoir entendu son auteur; le conseil n'avait pas consenti même à discuter. Le conseil pourtant n'était pas demeuré dans ses résolutions de la veille. Pour se rendre plus fort contre l'émeute,

il s'était résolu à satisfaire la Chambre ; et, renonçant à maintenir à la fois la régence et le cabinet, il sacrifiait celui-ci pour sauver l'autorité de l'impératrice et du premier ministre. Il allait présenter le projet de loi que voici :

ART. 1^{er}. Un Conseil de régence est constitué. Ce Conseil est composé de cinq membres. Chaque membre de ce Conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif. — ART. 2. Les ministres sont nommés sous le contre-seing des membres de ce Conseil. — ART. 3. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de la régence.

Les gouvernemens qui sombrent commettent toujours la même erreur : ils restent en retard d'une idée sur l'opinion à laquelle ils croient céder. Quand ils acceptent ses exigences de la veille, ils ne se rendent pas compte que leur immobilité même a précipité sa marche ; ils ne donnent que ce qu'ils avaient refusé, et leur offre vaine est déjà couverte par de plus fortes, aux rapides enclères des révolutions.

Parce qu'un partage du pouvoir avec la régence était, à la veille de Sedan, tout le vœu de la Chambre, la régence croyait satisfaire la Chambre en acceptant ce partage au lendemain de Sedan. Or il ne s'agissait plus pour le Corps législatif de s'associer à elle, mais de la remplacer. Le partage qu'elle offrait d'ailleurs au Parlement n'était pas net, et rarement combinaison fut plus incohérente. En apparence, la Chambre obtenait, par la nomination des ministres, la primauté. Mais un homme demeurait indépendant d'elle, ne tenait pas d'elle son titre, elle ne pouvait le révoquer. C'était donc un conflit qui se cachait dans cette constitution, et Montauban, chef du pouvoir exécutif, avait toutes les chances de vaincre ou de lasser le Conseil. En réalité, c'était un amoindrissement de la prérogative parlementaire qui était proposé à la Chambre. L'essence du régime parlementaire est que tous les détenteurs du pouvoir exécutif soient, le souverain excepté, révocables au gré du pouvoir législatif : or la mesure imaginée consolidait le chef du cabinet dissous, le principal agent de nos désastres, l'homme de la régence, le plaçait au-dessus des ministres et créait pour lui un pouvoir irrévocable dans sa durée et indéfini dans ses attributions, c'est-à-dire une dictature.

L'insuffisance de ces mesures, le péril de ces conflits, et jusqu'au ridicule du titre archaïque dont était affublé le principal personnage de la combinaison nouvelle, tout frappa aussitôt les députés. Le désappointement fut soudain, universel, irrité. Montauban en reçut le choc lorsqu'il parut dans les couloirs, où il s'était rendu pour préparer les esprits. Les hommes les plus dévoués à l'empire, s'adressant au général d'un ton qu'il ne connaissait pas et qu'ils prenaient trop tard, parlèrent d'aveugle-

ment. Décontenancé malgré son assurance, il objecta la volonté et les droits de l'impératrice.

Puisque tout dépendait de l'impératrice, les esprits se trouvaient naturellement ramenés à la proposition de M. Buffet. Il se fit autour de celui-ci un concours de députés conservateurs. Ils le prièrent de se rendre aussitôt aux Tuileries, ajoutant qu'il ne s'agissait plus de discrétion, mais de salut, et que, s'il se refusait à porter la vérité où il la fallait faire entendre, il serait responsable des suites. Un appel à la conscience était l'argument le plus décisif qu'on pût faire à M. Buffet. Il demanda à ses amis MM. Daru, de Talhouet et quelques autres de l'accompagner, et vers midi ils partirent pour les Tuileries.

L'impératrice les reçut et écouta M. Buffet avec calme, mais avec le calme d'une résolution prise et qu'elle expliqua dans sa première réponse.

Chargée d'un dépôt dont elle devait compte à l'empereur et à son fils, elle n'avait pas le droit de s'en dessaisir. Et, découvrant à ceux qui venaient lui apporter leur pensée le fond de la sienne, elle ajouta que, soit pour la guerre à poursuivre, soit pour la paix à négocier, son concours restait utile, et que le plus sage serait de se serrer autour du gouvernement et d'opposer au moins à nos maux notre concorde.

M. Buffet lui répondit avec émotion que cette confiance en la régente eût été une force; mais il avait le devoir de dire qu'elle ne survivait ni dans le pays, ni même dans la Chambre. La seule question désormais posée était de savoir si le gouvernement nouveau serait fait par le Corps législatif ou par l'émeute.

M. Daru ajouta que la plupart des députés, liés par leur serment, ne se sentaient pas le droit de prendre la mesure indispensable, de saisir le pouvoir au nom de la Chambre. S'ils n'étaient pas dégagés de ce scrupule, l'émeute selon toute apparence, allait donner le gouvernement aux ennemis les plus violents de l'empire et de l'ordre. Si, par peur de cette extrémité, le Corps législatif se résolvait à abandonner la dynastie, ce serait une condamnation de l'empire et d'autant plus grave qu'elle aurait été prononcée par ses amis.

C'était la première fois que les faits étaient révélés à l'impératrice par des hommes résolus à ne respecter que son malheur et la vérité. Il y a dans le dévouement sincère un accent auquel il se fait reconnaître, même quand il blesse. L'impératrice apprenait aussi durant l'entrevue, par des dépêches successives envoyées par le préfet de police, et qu'elle tendait ouvertes à ses interlocuteurs, l'agitation de Paris. Sans doute elle ne se laissa pas convaincre. Qui est jamais disposé à se croire inutile? nui-

sible? Mais elle comprit que la défiance, même injuste, quand elle est générale, dépossède le pouvoir. Elle sut trouver l'attitude qui convenait à son sexe et à sa situation. Elle ne se sentait pas en état de juger seule ce que les événemens commandaient, elle ne voulut pas rompre seule les projets concertés avec son conseil et, en l'absence de Montauban, le déposséder du rôle qu'elle lui avait offert. Mais elle voulut que, si le cabinet et Montauban, placés en face de la Chambre et de la foule, jugeaient le sacrifice de ses droits nécessaire, ils ne fussent pas paralysés par la crainte de son opposition. « Je vous autorise, dit-elle aux députés, à retourner au Corps législatif et à dire au général de Palikao et à ses collègues que je m'en rapporte complètement à eux; qu'ils sont libres de prendre la décision la plus conforme aux intérêts du pays; que j'y adhérerai. »

Dans cette entrevue, chacun avait fait son devoir. M. Buffet et ses amis avaient eu le courage le plus difficile à des hommes de cœur : celui d'enlever les dernières illusions à une grande infortune, de frapper une femme, de sacrifier toute sensibilité à l'intérêt public. L'impératrice avait su se sacrifier elle-même, et, au moment où allait finir son règne, montrer qu'elle n'était pas indigne du trône, sinon par la manière dont elle l'avait occupé, du moins par la manière dont elle savait en descendre.

L'entrevue ne devait pas avoir d'autres résultats. Il avait fallu à la députation, pour parvenir aux Tuileries, décider l'impératrice, et regagner le Palais-Bourbon, où elle arriva à une heure trois quarts, plus de temps que la patience des hommes n'en accordait désormais à l'empire. A mesure que l'heure avançait sans ramener la députation, l'impatience d'en finir grandissait parmi les membres de la Chambre, et bientôt leur rendit nécessaire une autre solution à la place de celle qu'ils cessaient d'espérer.

C'est alors qu'entre le projet de la gauche et celui du gouvernement, seuls en présence, M. Thiers glissa sa proposition. Sans statuer en droit contre l'empire, et prononcer, comme la gauche, une déchéance solennelle, au nom d'une nécessité de fait, il invitait la Chambre à combler par une mesure provisoire le vide de l'autorité. Le projet était ainsi conçu :

Vu la vacance du pouvoir, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront.

Nombre de députés dans la majorité déclarèrent à M. Thiers qu'ils reconnaissaient la sagesse de la mesure, que seulement ils répugnaient à déclarer la vacance du pouvoir, car c'était

nier le droit impérial : ils demandaient une rédaction plus adoucie, prêts à accorder la chose pourvu qu'on leur épargnât le mot. M. Thiers proposa de remplacer « vu la vacance du pouvoir, » par « Vu les circonstances » et ainsi calma les scrupules des centres. Il consulta sur la variante les dispositions de la gauche, qui se trouvait réunie dans un bureau. Celle-ci répondit qu'après avoir satisfait à ses principes en votant la proposition de déchéance, elle se rallierait, sans regarder aux termes, à la proposition de M. Thiers.

Bientôt la majorité parut acquise. Les serviteurs clairvoyans de la dynastie ne se dissimulaient pas que tomber sous les coups de M. Thiers était pour elle le pire destin. Ils tentèrent donc un dernier effort auprès de Montauban, pour que, la défaite n'étant plus douteuse, il la prévint en remettant à la Chambre tous les pouvoirs. Enfin convaincu, Montauban abandonna la régence. Mais s'il s'était montré tenace dans sa volonté de secourir Bazaine, il ne l'était pas moins dans sa volonté de conquérir ce rang insolite que lui avait montré la fortune dans l'infortune de la France. Il changea le conseil de régence en « conseil de défense et de gouvernement » et maintint sa lieutenance générale. Il ne réfléchit même pas que si, en face du droit parlementaire, une place et des garanties exceptionnelles avaient pu être réservées au représentant de la souveraine, au gardien du droit impérial, cette fonction perdait toute raison d'être au moment où disparaissait la régence.

Il était une heure vingt minutes, la foule grossissait, M. Schneider ouvrit la séance.

Elle débuta par une attaque violente de l'opposition. Le matin du 4, le général Trochu n'avait pas manqué de dénoncer dans ses entretiens les procédés employés contre lui par la régence et l'interdit où il se trouvait placé. Ses plaintes étaient la justification de son inertie. L'usurpation de Montauban sur les attributs du gouverneur, les dispositions militaires prises par le ministre, l'ordre de contenir rigoureusement la foule, qu'il avait donné dans les couloirs, que plusieurs députés avaient entendu et qu'ils jugeaient une provocation, portaient une partie de la gauche à croire que les troupes menaçaient la liberté du Parlement et qu'il fallait d'abord se défendre contre ce danger.

C'est pourquoi M. de Kératry, se plaignant que la Chambre fût entourée non par la garde nationale, mais par des gardes de Paris et des sergens de ville, accusa le ministre d'avoir donné des ordres contraires à ceux du général Trochu et « forfait à ses devoirs. »

La majorité de la Chambre avait, en tout temps, plus peur

des révolutions que des coups d'État; elle ne se sentait, sur l'heure, menacée que par l'envahissement populaire. Rappeler que le ministre avait pris de sérieuses mesures contre l'émeute, c'était le servir. Seul pouvait être dangereux pour lui, devant les députés, le bruit de son désaccord avec Trochu. Montauban commença par nier cette mésintelligence; sa distinction entre les pouvoirs du gouverneur, chargé uniquement de la défense de l'enceinte contre l'ennemi, et les pouvoirs du ministre, maître, pour tout le reste, des troupes et de leurs mouvemens, servit là comme la veille avec Soumain et persuada mieux l'incompétence du Parlement. Il affirma à deux reprises que ce partage d'attributions était consenti par Trochu. Puis, poussant avec habileté sa pointe, à M. de Kératry qui déclarait avoir « parlé au nom de l'opposition », il répondit ne pas connaître dans la Chambre « l'opposition, mais seulement des députés »; aux cris : « La garde nationale ! » il riposta que « l'armée aussi était une troupe nationale », et attaquant à son tour la gauche : « Messieurs, de quoi vous plaignez-vous ? que je vous fais la mariée trop belle ? (*Exclamations et réclamations à gauche.*) Comment ! messieurs, je mets autour du Corps législatif un nombre de troupes suffisant pour assurer parfaitement la liberté de la discussion, et vous vous en plaignez ! Si je n'en mettais pas, vous vous plaindriez que je livre le Corps législatif à des pressions extérieures. » (*Très bien ! très bien ! au centre. Rumeurs à gauche.*) Après quoi, désireux d'attacher aussitôt à ce premier succès le succès essentiel, il lut sa proposition à la Chambre. Cela suffit pour faire perdre à Montauban tout ce qu'il avait gagné. Le projet parut à tous, amis ou ennemis de l'empire, une épave à laquelle ne se cramponnait plus que l'ambition d'un homme. L'accueil de l'Assemblée dit d'avance quel serait son vote. M. Thiers profita de ces dispositions pour déposer à son tour son projet, qui était signé par quarante-huit députés de tous les partis modérés. La lecture en fut écoutée avec une faveur générale. Il fut convenu que les trois propositions du Gouvernement, de M. Thiers, et de Jules Favre seraient examinées ensemble par une seule commission, et la Chambre suspendit à deux heures moins vingt minutes, la séance, pour élire dans les bureaux les commissaires et attendre leur rapport.

C'est à ce moment que M. Buffet et ses amis rentraient au Palais-Bourbon. Il était trop tard pour obtenir du ministère qu'il changeât sa proposition, et la nouvelle, aussitôt répandue, des dispositions où était l'impératrice, ne fit que donner plus de chances au projet de Thiers. Dans presque tous les bureaux la discussion fut courte, les élus furent les membres des centres

qui avaient signé le projet, et un républicain qui s'y était rallié, M. Jules Simon. A ce moment la transmission régulière du pouvoir semblait certaine. Mais dans un ou deux bureaux, quelques bonapartistes mirent leur honneur à protester contre ce qu'ils savaient nécessaire. Et ce verbiage de dévouement, qui ne pouvait sauver l'Empire, allait perdre le Corps législatif.

V

Toute défense des Assemblées contre la foule est soumise à une nécessité qui est une faiblesse : on ne peut interdire leur accès à tout le monde. Il faut laisser passage aux députés, aux journalistes, aux porteurs de billets, au personnel de toute sorte qui est préposé aux divers services d'une Chambre. Ainsi la vie parlementaire attire à elle, et jusque dans l'enceinte qu'il faut préserver de l'invasion, des groupes nombreux. Les ordres qui barrent le chemin à la foule doivent respecter ces privilèges, céder à ces exceptions : de là un premier embarras pour les troupes, obligées d'interpréter, alors qu'elles sont habituées à exécuter des consignes simples et absolues. L'interprétation étend les privilèges, le temps manque pour exiger de chacun la preuve du titre qu'il se donne en réclamant passage, l'audace impose, la ruse se glisse, les lignes avancées de police ou de soldats ne se montrent pas trop rigoureuses, songeant que, si elles refusent accès à qui a droit, les conséquences seront fâcheuses pour elles, et que, si elles laissent passer un intrus, il sera arrêté aux portes du palais. Aux portes du palais, les gardiens qui appartiennent à l'Assemblée interprètent plus largement encore. L'esprit du monde où ils vivent et qu'ils servent les a pénétrés. Ils savent par une expérience de tous les jours que les règles cèdent aux influences, là, les huissiers mêmes sont des parlementaires, connaissent les parens et les familiers des députés, sur l'invitation de ceux-ci entr'ouvrent les issues interdites, et, tout comme les ministres, ont des complaisances particulières pour l'opposition.

C'est ainsi que, le 4 septembre, derrière les digues, avait déjà, au moment où s'ouvrit la séance, filtré par quelques fuites et goutte à goutte un premier flot humain ; il remplissait les tribunes et débordait dans les salles des pas-perdus ; en nombre étaient des hommes d'opposition monarchique ou républicaine, journalistes, meneurs, anciens députés et victimes du 2 Décembre.

La sûreté des Assemblées est soumise à une seconde condition qui est une faiblesse : leur défense appartient à plusieurs autorités. Le pouvoir militaire commande autour de la place à cou-

vrir, pas dans la place même : là, le président de la Chambre et les questeurs ont seuls qualité pour ouvrir ou refuser aux troupes l'accès du palais, y ordonner leur place et leurs mouvemens. Ces droits sont établis pour assurer l'indépendance du pouvoir législatif contre les entreprises du pouvoir exécutif. Mais il faut que le chef militaire se concerte et se tienne en accord, au centre de son action, avec une autorité délibérante et multiple, parfois qu'aux instans où il a à peine le temps d'agir, il cherche dans les détours d'un palais les arbitres de ses résolutions et forme lui-même ses projets, assailli par les conseils des députés. Cette division de l'autorité est grosse de conflits, de lenteurs, d'hésitations, c'est-à-dire de tout ce qui annule l'autorité elle-même.

Le 4 septembre, la nature des forces employées mettait au comble ce mal. Les sergens de ville et la garde municipale obéissaient au préfet de police ; la garde nationale au ministre de l'intérieur ; la gendarmerie et la ligne, au ministre de la guerre. Sans doute, en vertu de la loi sur l'état de siège, l'autorité militaire concentrait tous les pouvoirs. Mais cette loi n'avait pas changé les habitudes. L'autorité militaire, par un dédain réfléchi, ne voulait pas diriger les gardes nationales et, en leur donnant des ordres, les élever à la dignité d'un corps combattant : elle abandonnait à leur état-major particulier la liberté d'envoyer ou non, autour de la Chambre leurs légions inoffensives. Par une répulsion d'un autre genre, l'autorité militaire s'abstenait plus encore de tout contact avec la police et laissait le préfet maître de donner à ses détachemens l'importance, les emplacements, et les instructions qu'il voulait.

Le général de Caussade, chargé par Montauban de protéger le Corps législatif, était un divisionnaire habitué à la vie sédentaire et tout administrative qu'on menait alors dans les hauts grades, fatigué de corps, passif de volonté, et pénétré de cette crainte superstitieuse que le pouvoir civil, quand ils ne le méprisent pas, inspire parfois aux hommes d'épée. Dans le Palais, il demanda aux questeurs leurs instructions ; au dehors, il laissa les troupes s'établir à leur gré et se contenta de placer ses deux bataillons d'infanterie. Inconnu à toutes les troupes dont il devenait le chef nominal, il n'en connaissait aucune, pas même celles qui relevaient directement de la Guerre. La gendarmerie arrivait de la banlieue, les deux bataillons de ligne étaient composés de recrues qui ne savaient pas même le maniement des armes. Non seulement il ignorait ce qu'il pouvait attendre de ces forces, il ignorait quel effort il avait à leur demander. Si le ministre lui avait recommandé une contenance énergique, les questeurs et

les députés lui avaient conseillé d'éviter toute provocation, et il croyait savoir que l'impératrice ne voulait pas de sang. Hors de lui comme en lui, tout empêchait donc que, par la netteté des ordres, par la résolution de l'attitude, par la familiarité avec les soldats, il rattachât à lui ces forces d'origine diverse, leur soufflant une âme commune. Si l'heure devenait critique, chaque troupe, livrée à ses chefs immédiats et à elle-même, serait au-dessous d'elle-même, parce que l'absence de chef est déjà un commencement de défaite. La lutte contre l'émeute avait été préparée comme la guerre contre l'étranger.

Le premier trouble fut porté dans les lignes de défense par la garde nationale. Ses deux bataillons de service étaient déjà à leur poste lorsque, vers une heure, un autre bataillon, en armes, le 6^e, traversant la place de la Concorde, se présenta à la tête du pont. Comme le général de Caussade n'avait pas fixé et ignorait le nombre de bataillons à fournir par l'état-major de la garde nationale, le général supposa que cette troupe était de service et la laissa pénétrer. C'était un bataillon de la Chaussée-d'Antin, conservateur, et qui, en effet, venait par ordre renforcer les deux autres. Il s'engagea sur le pont, et s'y massa entre les gendarmes qu'il avait dépassés et les sergens de ville qu'il poussa devant lui pour se faire place. Au même moment se présentait un autre bataillon, le 19^e, républicain. Celui-ci, relevé de garde au Luxembourg, de sa propre autorité venait, en armes et par compagnies, pour manifester. Le général ne connaissait pas plus les intentions du 19^e bataillon que les ordres du 6^e, celui-là comme l'autre obtint accès, quelques compagnies dans la cour, les autres sur le pont, derrière le bataillon de la Chaussée-d'Antin.

Partout où la garde nationale se rend, une partie de son effectif rejoint en retard et à l'état d'isolés. Quand les trainards des bataillons entrés, régulièrement ou non, dans les lignes, se présentèrent, ils obtinrent l'autorisation de rejoindre leurs compagnies. Ce fut pour les hommes en uniforme qui étaient dans la foule un prétexte d'approche aussitôt saisi. En se prétendant aussi de service, les plus hardis commencèrent à obtenir passage. Quand ils devinrent trop nombreux, on s'avisa de la ruse et, pour la déjouer, on ne laissa plus pénétrer que les hommes en armes. Ce que voyant, beaucoup de spectateurs allèrent chercher leurs fusils et à leur tour obtinrent entrée. Alors enfin l'on songea à faire reconnaître les arrivans par des gradés des bataillons établis, et l'on empêcha d'avancer vers le Palais les gardes qui avaient pénétré sans droit sur le pont. Mais on ne pouvait plus les rejeter dans la foule : si les lignes s'étaient ouvertes, c'est la foule qui eût envahi. Il resta donc, entre les gendarmes et le bataillon de la

Chaussée-d'Antin qui fut poussé jusqu'au milieu du pont, une masse considérable d'hommes avec ou sans armes, tous en uniforme ou en képi, tous parvenus là sans autre droit que leur volonté d'y être, tous adversaires de l'empire.

A peine installés, ils commencèrent à se plaindre que la garde immédiate de l'Assemblée fût confiée à la police, qu'on vit seulement le long des grilles l'uniforme des gardes municipaux et des sergens de ville ; ils réclamaient à haute voix cette place pour la garde nationale, ils criaient que ce poste aurait dû être donné au bataillon massé devant eux, et inutile sur le pont. Flatté du rôle qu'on lui offrait, le bataillon de la Chaussée-d'Antin partagea bientôt les mêmes désirs. Ils furent transmis du pont au Palais par des billets nombreux : gardes et manifestans avaient sur les députés de la Seine les droits de l'électeur sur l'élu. Quand la séance fut suspendue, quelques députés de la gauche vinrent sur le pont pour interroger de vive voix l'opinion, et, selon la coutume, les plus ardens répondirent pour tout le monde. Les députés rapportèrent ces sommations à d'autres de leurs collègues : soit crainte sincère d'un conflit et espoir loyal de l'éviter par une concession, soit dessein de tenir la Chambre sous la pointe émoussée des baïonnettes intelligentes, plusieurs membres de la gauche entourèrent le général de Caussade et lui représentèrent que la vue des sergens de ville exaspérait la foule et même le 6^e bataillon de garde nationale, résolu pourtant à protéger la Chambre. Ils affirmaient que le général apaiserait et sauverait tout s'il faisait disparaître cette cause de discorde et montrait à la foule la garde nationale autour de l'Assemblée.

Le général se laissa convaincre. Il donna l'ordre aux sergens de ville de se retirer. En vain les commissaires de police tentèrent d'énergiques représentations. Les autorités sans équilibre compensent leur faiblesse envers les uns par leur rudesse envers les autres. Le général répondit qu'il ne s'agissait pas de discuter mais d'obéir. Les sergens de ville qui étaient en bataille le long de la grille, ceux qui étaient sur le pont, devant la garde nationale, parlèrent avec les officiers de paix et les commissaires. Aussitôt le 6^e bataillon les remplaça près des grilles, et lui-même démasqua la masse des manifestans en uniforme qui derrière lui couvrait la moitié du pont.

Cependant, les habitués des tribunes, journalistes et politiciens, s'étaient, dès la suspension de la séance, répandus dans le Palais. La curiosité prit quelques-uns d'abord de voir ce que faisait la foule. Les couloirs qui desservaient les tribunes, étaient à hauteur du péristyle de la colonnade qui précède le Palais en face le pont de la Concorde et presque aussitôt ce péristyle se couvrit

de spectateurs. Voici ce qu'ils avaient sous les yeux. Partout, couvrant la place, la foule, qui déjà remplissait tout et cependant arrivait toujours. Dans cette mer d'hommes, venaient se déverser d'un mouvement continu, à droite, par la rue de Rivoli et les quais, à gauche, par toutes les voies des Champs-Élysées, des fleuves secondaires, tandis que, en face, visible depuis la Madeleine, et s'avancant à pleins bords entre les façades de la rue Royale, le fleuve principal jetait son flot intarissable dans l'immensité de la place. Ces fleuves continuaient encore leur cours ralenti dans cette multitude, et tous ces mouvemens convergeaient vers un même point, et chacune de ces vagues humaines ajoutait sa poussée à cette force qui se cherchait une issue par le pont de la Concorde. Pour s'opposer à cette masse formidable, à la tête du pont, cinquante gendarmes; les forces de la résistance déjà pénétrées par un millier de gardes nationaux qui, face au Palais, occupaient la moitié du pont; tandis que les sergens de ville se repliaient vers la Préfecture par la rive gauche, et que leurs dernières files disparaissaient derrière les maisons du quai d'Orsay. Il y avait une telle disproportion entre la puissance visible de la foule et celle de la défense, que les républicains placés sur le péristyle, subitement saisis par l'espoir et par le courage du succès, levèrent leurs chapeaux, agitèrent leurs mouchoirs, et par leurs cris et leurs gestes invitèrent la foule à avancer. La masse d'hommes immobiles jusque-là sur le pont, si elle n'entendit pas les paroles vit les gestes, et s'ébranla d'un premier et insensible mouvement. Aussitôt l'officier qui, à la tête des gardes municipaux à cheval se tenait sur le quai près du pont, fit converser ses deux premiers pelotons, et le pont se trouva barré de leur double ligne. Cela suffit d'abord à arrêter les manifestans. Pour ceux de la colonnade, un questeur et un commissaire de police les firent rentrer sans plus de résistance dans le Palais. Mais commissaire et questeur à peine partis, les mêmes personnes qui occupaient le péristyle y revinrent et recommencèrent leurs appels. De nouveau excités, les manifestans du pont reprirent leur marche. Les gardes de Paris se portèrent au trot à la rencontre et ce fut sur ce petit espace, entre ces faibles troupes, en cet instant, que se décida le sort de la journée et de la France. Les spectateurs mêmes du péristyle en eurent le sentiment, et un grand silence se fit quand ils virent cette partie du pont jusque-là vide, qui tenait séparées la loi et l'émeute, et qui se détachait blanche sur le fleuve, entre la masse noire des gardes nationaux et la cavalerie municipale, se rétrécir sous la marche opposée des deux troupes.

Autant celle des gardes municipaux sembla d'abord décidée, autant celle des gardes nationaux fut d'abord hésitante. La vieille

peur de l'Empire durait encore, et les premiers rangs ne s'avancèrent que poussés par les derniers. Mais la multitude qui de la rive droite voyait les deux partis s'avancer l'un vers l'autre éclata en un cri formidable ; il apporta le courage aux manifestans : ceux-ci marchèrent d'un pas de plus en plus résolu, tandis que se ralentissait l'allure des gardes municipaux. Du trot ils passèrent au pas ; au moment où les deux troupes allaient se choquer, l'officier s'arrêta, mit son sabre au fourreau et tourna bride : les deux pelotons firent volte-face et, se repliant à gauche sur le reste de l'escadron, dégagèrent la voie. Il était deux heures.

Devinant les suites de sa confiance, le général de Caussade, l'épée à la main, voulut entraîner le bataillon de ligne qui était massé face aux gardes municipaux, et fermer le chemin aux manifestans qui déjà s'avançaient vers les grilles. Mais arrivé sur le flanc de cette colonne, le bataillon ne pouvait la rompre sans se servir des baïonnettes, et elles se relevèrent d'elles-mêmes. Et la foule passa entre les gardes municipaux et les soldats d'infanterie qui semblaient faire la haie devant la révolution. Car ce n'était plus seulement le millier de manifestans qui se précipitait d'une allure de plus en plus emportée, c'était la multitude elle-même. Quand elle avait vu devant elle les gardes nationaux en marche lui faire place, elle s'était, attirée par ce vide, jetée sur le pont, d'un élan subit. Les gendarmes avaient été traversés. Cette masse vint, d'un seul bloc, battre les grilles du Palais. Le bataillon de garde nationale, chargé de les défendre, montra qu'il était composé de modérés, en ne tentant même pas une résistance d'ailleurs vaine. Les gens de service furent sommés d'ouvrir les grilles, déjà elles étaient franchies. Les statues des quatre grands hommes, au piédestal desquelles s'appuie la grille, et qui semblent veiller sur la majesté parlementaire, servirent à l'escalade ; les grilles furent ouvertes et l'invasion se précipita.

Elle se divisa en deux courans, les uns coururent rejoindre sur le péristyle ceux qui les avaient appelés et les marches en un instant furent aussi couvertes de monde que la place. Du péristyle ces envahisseurs pénétrèrent sans obstacle dans les tribunes, qui furent envahies les premières. Des hommes de toute condition, de tout costume, les remplirent, représentant des deux opinions qui avaient rassemblé chacune son armée autour de la Chambre et que l'invasion venait d'y pousser confondues.

L'autre flot de foule qui, pour pénétrer par le rez-de-chaussée, avait été droit à la porte de la Rotonde fut un instant arrêté, — le temps de briser, à coups de crosse, des portes de glaces, — et l'invasion fut maîtresse dans le bas comme dans le haut du palais. Elle remplit tous les espaces qui s'ouvrent devant elle, déborde dans

la cour d'honneur, le jardin de la présidence, se presse dans les bureaux, où les députés sont encore, et ne s'arrête qu'au moment où elle se fait obstacle à elle-même, la masse de ceux qui remplissent le palais ne pouvant plus être pénétrée.

Seule la salle des séances, que les huissiers et les factionnaires ont protégée avec plus d'énergie, est respectée encore ; enfin la foule y pénètre aussi.

La gauche parlementaire a trop vaincu ; c'est elle qui, par la garde nationale, a ouvert la route à l'envahissement, et l'envahissement empêche le Corps législatif de proclamer le pouvoir qu'il est tout prêt à établir. C'est à la gauche parlementaire, seule autorité qui ait crédit sur la majorité des envahisseurs, à obtenir que la salle des séances soit respectée. Elle s'y emploie : chacun des députés de Paris s'efforce de décider la foule à ne pas envahir la salle ou à la vider. On renonce à faire déguerpir les occupants des tribunes ; il suffira qu'on rende libres les places réservées aux législateurs. Mais dans cette foule mouvante, ceux qui deviennent dociles sont remplacés par d'autres, l'on s'épuise à convaincre toujours de nouveaux venus, le temps s'écoule. Enfin on est parvenu à refouler vers les portes les envahisseurs de l'hémicycle : le président Schneider profite de ce succès pour reprendre la séance à deux heures vingt minutes.

M. Gambetta possède à cette heure plus que personne ce qui assure l'autorité sur les foules, la notoriété et une forte voix. S'adressant aux spectateurs, il dit que la gauche s'est engagée vis-à-vis de la Chambre à faire respecter la liberté de la délibération et demande que dans chaque tribune un groupe se charge d'assurer l'ordre.

Le public applaudit. Il se fait assez de silence pour que la délibération semble possible. La plus grande partie des députés rentre et reprend séance. Il ne manque plus pour consacrer enfin un gouvernement nouveau que l'adhésion certaine de la Chambre au rapport de la commission.

Mais cette commission ne paraît pas. Son œuvre, si simple qu'elle soit, a été retardée par l'envahissement : au milieu de la foule, les commissaires ont dû, après s'être cherchés eux-mêmes, chercher une place où ils pussent délibérer, fût-ce d'un mot, et constater en quelques lignes leur accord. Cette œuvre n'est pas encore achevée. Pour faire prendre patience aux tribunes, M. Schneider essaie le moyen ordinaire aux assemblées, et veut remplir le vide du temps par le vide des paroles. Il commente l'exhortation de Gambetta, et la délaie dans les avis qu'il y ajoute et qui gâtent tout. Le peuple ne souffre pas les conseils de tout le monde : ces envahisseurs, pour la plupart, ne savaient ni les

efforts récents de M. Schneider, ni sa complicité avec leur désir d'un régime nouveau, ils savaient son nom et les grèves du Creuzot; ils voyaient son grand-cordon, attache éclatante à l'Empire. Pour les uns il était le dignitaire d'un régime condamné, pour les autres le représentant de l'oligarchie capitaliste. Socialistes et révolutionnaires qui tout à l'heure avaient subi malgré eux l'influence pacificatrice de Gambetta sentent l'instant venu d'y échapper. Leurs protestations commencent le bruit, qui aussitôt couvre la voix du président, s'augmente par les efforts de ceux qui réclament à grand cris le silence, et devient tel que Gambetta essaie vainement cette fois de dominer le tumulte, en annonçant l'arrivée de la commission. Les hommes de violence poursuivent leur avantage. Plusieurs ont glissé le long des colonnes qui soutiennent les tribunes et sautent déjà dans la salle. En même temps, la foule qui avait consenti à s'arrêter aux portes, et que le calme de l'assemblée maintenait jusque-là dans le respect, se sent rétablie dans son droit et appelée par le tumulte, dont elle veut sa part. Elle se précipite par toutes les issues, remplit l'enceinte, pousse hors de leurs sièges les députés, couvre la tribune, monte au bureau, et en chasse M. Schneider.

Avec le président, avec l'assemblée elle-même qui s'est évacuée à sa suite, l'espoir d'obtenir par des moyens légaux le changement de pouvoir a disparu. La gauche parlementaire a été vaincue par le parti de la révolution violente. Déjà des orateurs de réunions publiques, des meneurs de groupes sont en nombre autour de la tribune, qu'ils se disputent, et réclament d'abord la déchéance. Ce parti va la prononcer lui-même, c'est-à-dire se désigner comme le successeur, car en droit politique, à l'inverse du droit ordinaire, celui qui tue hérite. Les députés républicains, demeurés seuls sur leurs sièges, voient le danger. Gambetta s'empare de la tribune; le prestige de son nom, la curiosité que la masse a de l'entendre imposent encore un instant le silence. Au nom des députés républicains, il déclare que « Louis-Napoléon Bonaparte et sa famille ont à jamais cessé de régner sur la France. »

Aussitôt les mêmes voix qui ont réclamé la déchéance s'élèvent : « La République ! Le nouveau gouvernement ! » Déjà des listes circulent. Mais cette besogne est menée par les comparses de la démagogie. Ses véritables chefs ne sont pas là. Jules Favre et Gambetta le constatent; ils se demandent si ce jeu de petits papiers n'est pas pour retenir à la Chambre la gauche parlementaire, tandis qu'ailleurs le parti révolutionnaire se saisirait du pouvoir réel. La Chambre violée n'est plus qu'un sépulcre vide : c'est à l'Hôtel de Ville que toute révolution sacre ses chefs. Déjà peut-

être la démagogie s'y installe. C'est là qu'il est temps de la prévenir ou de la déposséder. Voilà pourquoi Jules Favre répond aux cris de République : « Ce n'est pas ici qu'il la faut proclamer. A l'Hôtel de Ville ! » Une partie des envahisseurs, les plus ardents des deux factions rivales, répète le cri, et se précipite sur les pas de M. Jules Favre et de M. Gambetta qui, le premier par la rive droite, et le second par la rive gauche, marchent déjà vers la place de Grève.

VI

Entre le moment où, sur le pont de la Concorde, l'officier de garde municipale a reculé devant la marche des gardes nationaux, et le moment où la révolution, après avoir dispersé le Corps législatif, sort du Palais-Bourbon à la suite de deux députés et à la recherche d'un gouvernement nouveau, il s'est passé une heure.

Dans la Chambre et autour du palais, toutes les forces militaires sont anéanties. Les gardes municipaux et les gendarmes demeurent aux postes où ils ont été placés, mais sans irriter par le moindre obstacle le peuple au milieu duquel ils sont immobiles et comme prisonniers. Les troupes de ligne ont mis la crosse en l'air ; un bataillon a abandonné ses armes dans le jardin de la présidence, les soldats sont mêlés à la foule. Parmi les gardes nationaux chargés de défendre la Chambre, les uns l'ont envahie, les autres, incapables d'en chasser la multitude, restent bloqués par elle dans la cour d'honneur. Et le chef de ces forces détruites, le général de Caussade, est dans la salle des Pas-Perdus, assis, comme écroulé, au pied de la statue de Laocoon.

Hors de la Chambre, aucun effort n'est fait par l'empire pour ressaisir les événemens. Le ministre de la guerre, au début de l'invasion, a essayé de parlementer avec la foule dans la salle des Pas-Perdus ; jeté à bas d'une chaise et quelque peu maltraité, il s'est rendu au ministère, mais ce n'est pas pour y organiser la résistance. Il ne prescrit aucun mouvement aux troupes qui sont encore intactes dans leurs casernes. Une armée humiliée par la guerre extérieure est incapable de défendre par une guerre civile le gouvernement qu'elle accuse de sa honte : voilà ce que les conseillers de la résistance avaient méconnu et qui apparaît tout à coup. La police n'est pas dispersée : les sergens de ville qui n'ont pas quitté la Préfecture ou viennent de s'y replier, comptaient au moins trois à quatre mille hommes. Il n'en faut pas tant pour dégager un palais. Mais cette troupe elle-même, si elle gardait intacte sa force matérielle, a perdu sa confiance. La peur a changé

de camp. Le préfet de police brûle de sa main les pièces de son service qu'il ne veut pas laisser au gouvernement nouveau. Le ministre de l'intérieur ne prescrit rien. Les hauts fonctionnaires songent non à résister, mais à se mettre à l'abri. Tout le monde voit la fin du régime béante, et l'empire est moins combattu que déserté.

Un seul homme, revêtu d'une autorité publique, fit, après l'invasion de la Chambre, une tentative pour défendre non l'empire, mais la loi; c'était l'homme à qui les défiances du gouvernement avaient enlevé tout moyen d'action. A l'heure où le Palais fut forcé, plusieurs personnes coururent chercher Trochu; la plus autorisée était un des questeurs, le général Lebreton. Bien que la tentative parût vaine à Trochu, par scrupule d'honneur, il promit de se rendre à la Chambre. Mais à peine son honneur avait-il pris cet engagement, sa raison se réveilla pour juger l'inanité de la tentative, et l'exécution ne garda rien de l'élan qui avait décidé la promesse.

C'est par la rive gauche que le général Lebreton était venu et retourna sans difficulté. Trochu monta à cheval et, suivi de plusieurs officiers, prit, en débouchant du Carrousel, le quai de la rive droite. Sur cette rive, la foule était compacte; le passage d'un état-major eût suffi à la grossir: la vue du général Trochu devait exciter une curiosité et un empressement bien autres. Par suite, il fut entouré, pressé par une population qui, pour le mieux approcher et l'acclamer à son aise, arrêtait sans cesse sa marche. A mesure qu'il avançait vers la place de la Concorde, il se frayait plus malaisément passage; il mit trois quarts d'heure à parvenir du Louvre au pont de Solférino. Et il continuait cette marche lente vers le devoir inutile, comme pour laisser aux circonstances le temps d'élever un obstacle qui le dispensât de poursuivre. L'obstacle déjà venait à lui. Trochu et le peuple qui l'entourait se trouvèrent arrêtés par une multitude qui, marchant en sens contraire, remplissait toute la largeur du quai. Un homme de haute taille la conduisait. « Général, dit-il, où allez-vous? — Au Corps législatif, répondit Trochu. — Le Corps législatif a été dispersé par la foule, l'Empire n'existe plus, un gouvernement nouveau va s'installer à l'Hôtel de Ville. Je suis M. Jules Favre. »

Trochu se vit impuissant à fendre cette masse d'hommes un instant arrêtée, qui reprenait déjà sa marche vers l'Hôtel de Ville, et entraînait dans son mouvement la foule attachée tout à l'heure aux pas du général. Il se sentit plus impuissant encore à changer le cours de ces volontés. Sans mot dire, il tourna bride et rentra au Louvre.

Une partie de la foule, en passant devant les Tuileries, se souvint qu'il y avait encore une impératrice. Deux compagnies de voltigeurs de la garde seulement, l'une dans le jardin réservé, l'autre dans la cour du Carrousel, gardaient les Tuileries. Leur attitude tint en respect la foule, mais les voix suffisaient pour porter, jusque dans le palais, les cris de déchéance et de république.

Pour l'impératrice la suprême épreuve n'était pas l'arrivée des ennemis, c'était l'absence des fidèles. Déjà autour des Tuileries s'était répandue cette subtile odeur de mort qui s'exhale des maux inguérissables et qui chasse les courtisans. L'impératrice n'avait autour d'elle que sa maison, les serviteurs, elle attendait les amis. Par les vastes galeries, de longtemps trop étroites pour ses partisans, elle en vit venir jusqu'à cinq. Les deux premiers furent l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. Et ces amis venaient lui dire la même chose que lui criaient ses ennemis : la nécessité de partir.

Sans doute il y avait, dans ce conseil, de l'intérêt pour l'impératrice, mais ce départ était utile à leurs gouvernements. L'un et l'autre pays avait promis à Napoléon III sous certaines conditions un concours ; des projets avaient été rédigés. Peut-être après Sedan, réduit à une de ces situations où l'on ne ménage rien, l'Empire essaierait-il auprès des deux pays de nouvelles instances et les compromettrait-il plus encore aux yeux de l'Allemagne victorieuse. À l'Italie surtout la durée de l'Empire devenait doublement incommode. Les services qu'il lui avait rendus donnaient à celle-ci, résolue à ne pas se compromettre pour son ancien libérateur, les apparences de l'ingratitude, et l'Empire avait opposé son fameux « Jamais », aux ambitions de l'Italie sur Rome. Que l'empire disparût, tous ces embarras disparaissaient avec lui. Ni l'Autriche ni l'Italie n'avaient négocié avec la République ; la gratitude de l'Italie tombait en déshérence, et les républicains par passion antireligieuse approuveraient la prise de Rome par la maison de Savoie.

En un pareil moment, la souveraine n'avait que le témoignage d'un Autrichien et d'un Italien, au moins fallait-il l'avis d'un Français : elle fit mander le préfet de police. Avant lui arrivèrent MM. Chevreau, Jérôme David, Busson-Billault, et leur contenance disait tout. Ils venaient partager les périls qu'ils ne pouvaient plus écarter de la souveraine. Le préfet de police les suivait de près. Selon lui un plus long séjour pouvait mettre en question la sécurité, peut-être la vie de l'impératrice. Celle-ci ne se résignait pas à la pensée de fuir. Il fallut lui représenter qu'elle risquait aussi la vie de toutes les personnes que le devoir retenait auprès d'elle.

Elle partit alors. Si jamais il y eut quelque ressemblance entre elle et Marie-Antoinette, ce fut à cette dernière heure. Comme la reine le 10 août, elle entendait, de la même place, les mêmes clameurs, et quittait les Tuileries pour n'y plus rentrer. Mais la reine avait vu des Français combattre et mourir pour sa cause. L'impératrice disparaissait escortée d'une seule femme, sa lectrice, et de MM. de Metternich et Nigra, deux étrangers. Et, misère des malheurs politiques, à cet instant où elle aurait eu tant besoin d'être plainte et aimée, elle ignorait si les derniers protecteurs de sa fuite songeaient à elle, ou ne servaient que leur pays. Par la salle des États et les galeries du Louvre ils parvinrent à la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Un fiacre passait. Les deux femmes y montèrent : ce n'étaient plus que deux femmes, en effet. Il était quatre heures. Le drapeau qui flottait sur le dôme des Tuileries durant le séjour du souverain fut amené. Le droit impérial disparut avec son emblème, sans laisser plus de traces, et sans faire plus de bruit.

VII

L'histoire est longue des infortunes souveraines. La Puissance qui juge les puissances les sait abattre sans se répéter jamais, et d'un geste toujours nouveau fait tomber les couronnes avec ou sans la tête des rois. Mais dans l'infinie variété des fins douloureuses, en est-il de plus cruelles que la chute du second empire? Nombre de dynasties, sans doute, ont péri avec plus d'éclat et d'une mort plus solennelle, dans l'embrasement des guerres civiles, par le fer des assassinats, sous les coups des exécutions politiques. Ici, ce qui est hors de pair, c'est la multitude et l'humiliation des blessures. L'empire n'a pas été atteint par la hache, il a été passé par les verges, dont chaque coup avilit, dont aucun n'achève.

Reconnaissez l'empereur dont la France et l'Europe ont vu la gloire et célébré le génie. Sa volonté, qui animait tout, s'arrête. Il doit abdiquer le pouvoir militaire. Il tente d'exercer son pouvoir politique. Celui-là aussi lui est disputé par une femme, et la sienne, et ses propres serviteurs lui interdisent les portes de son palais. Après avoir eu plus de droits que nul souverain, il en est plus dépouillé que nul autre : on a honte de lui, on le cache. Il erre, ombre lamentable, autour de tous ses pouvoirs perdus, et trouve un dernier refuge dans l'armée qui, muette, du moins ne l'insulte pas. Et déjà l'impératrice subit à son tour le même sort qu'elle a fait à l'empereur. Elle l'a écarté, on l'écarte elle-même ; et sa place est prise par un corps législatif renommé

jusqu'au scandale pour sa soumission. Elle perd le trône comme un mauvais procès, dans des chicanes parlementaires. Ces successeurs auxquels elle n'a plus la force de disputer le pouvoir, sont eux-mêmes si faibles qu'ils sont emportés avant de le saisir, et tandis qu'ils s'attardent à rédiger leur avènement, une bande de gardes nationaux suffit à renverser un Empire qui représentait la puissance des armes.

Les régimes les plus détestables ont eu des partisans fidèles. Après les défaites, après les hontes, il n'est guère de pouvoir qui n'ait gardé des hommes prêts à lui sacrifier leur vie. Où sont les amis de l'Empire dans ce peuple si attaché aux Napoléon ? Toute mémoire des services rendus est abolie, celle des fautes reste seule. Sa chute semble une délivrance universelle. Ceux mêmes qui se sont élevés par lui, et qui tomberont avec lui, ont perdu l'instinct de la conservation. La paralysie de la volonté s'étend du maître aux serviteurs. Ce qui leur reste de pensée et d'énergie est pour hâter la fin du régime. Et cette dynastie ne semble plus reposer sur trois personnes que pour montrer à la fois trois formes de la faiblesse, un empereur prisonnier, une femme en fuite, et un enfant précurseur des siens sur les routes de l'exil.

Car tous s'y retrouvent, et sains et saufs. Leur chair reste intacte dans ce long supplice. Tout est tragique autour d'eux, dans les malheurs publics, rien n'est tragique dans leur sort personnel. Le destin les force à s'évader de l'histoire par de petites portes, dans la sécurité de la vie privée ; il dérobe sous des détails vulgaires la grandeur même de l'infortune, il éloigne d'eux les attentats, les épouvantes, le moindre risque, et aussi les dévouemens, les courages et les regrets, tout ce qui soutient, console, ennoblit les victimes par une espérance ou une fierté. Voilà la rigueur sans égale du destin. Il a refusé à la fois à cette fin le sang et les larmes, les larmes qui, versées par des yeux fidèles, tombent dans l'avenir même, y font pousser la fleur des légendes, préparent par les regrets les retours, et le sang qui ensevelit du moins dans la pourpre les majestés condamnées.

ÉTIENNE LAMY.

LA POLYCHROMIE

DANS LA SCULPTURE GRECQUE

Au temps où les travaux d'Hittorff achevaient de démontrer l'usage constant de la polychromie dans l'architecture grecque, un archéologue, adversaire résolu de la théorie nouvelle, parcourait la Grèce, très décidé à ne rien voir qui pût contrarier ses idées. Un de ses élèves, monté sur une échelle, explorait la corniche d'un temple, et le dialogue suivant s'engageait entre eux : « Trouvez-vous des traces de couleur? — Oui. — Descendez bien vite. » A moins d'employer la même méthode, il est bien difficile de douter aujourd'hui que les Grecs aient peint leurs statues. C'est là une question de fait, et les argumens de pure esthétique ou de sentiment ne sauraient prévaloir contre des témoignages multipliés. Non seulement les fouilles faites en Grèce, celles d'Olympie, d'Athènes et de Delphes nous ont livré d'imposantes séries de sculptures, vierges de toute restauration indiscrete et gardant encore, au sortir du sol, les traces parfois éclatantes de leur décoration peinte; mais les inventaires des grands musées d'Europe enregistrent périodiquement, parmi leurs acquisitions nouvelles, des marbres grecs où un œil exercé découvre bien vite des vestiges certains de polychromie. Et qui pourrait dire tout le mal qu'a fait, à ce point de vue, la funeste manie de restauration et de nettoyage à outrance dont nous sommes heureusement délivrés? Le principe même de la polychromie n'est plus contesté. L'histoire des anciennes controverses n'offrirait plus guère qu'un seul genre d'intérêt : ce serait de montrer la ruine graduelle d'un préjugé né au temps de la Renaissance, défendu au nom d'une esthétique toute moderne, et cédant peu à

peu, non sans révolte, devant la réalité des faits. Mais si le débat est clos sur ce point, la question n'en reste pas moins ouverte. Il est clair, en effet, que la polychromie a varié dans ses applications, et que durant les cinq ou six siècles où l'art grec a vécu d'une vie indépendante, les progrès de la technique, ceux du style, ont modifié les règles qui présidaient à la peinture des statues. Le problème qui préoccupe aujourd'hui les historiens de l'art antique est surtout historique. Quelle évolution a subie la polychromie depuis les débuts de l'art grec jusqu'aux chefs-d'œuvre produits par les grands maîtres, tels que Scopas et Praxitèle? Est-il possible d'en marquer les étapes, de déterminer pour chaque période les règles auxquelles se conformaient les peintres de statues? La réponse la plus concluante serait assurément un exposé méthodique des faits observés. Sans prétendre ici à une pareille rigueur, je voudrais essayer de caractériser, à l'aide des témoignages les plus significatifs, les principales phases qu'a traversées la polychromie grecque (1).

I

Pour expliquer l'usage de la polychromie en Grèce, on a souvent fait intervenir les influences de climat, la qualité d'une lumière intense, parfois aveuglante, et qui, aux jours d'été, noie en quelque sorte les formes et les contours. Aux heures plus clémentes, ce rayonnement de lumière semble fait pour ne caresser que des formes colorées, et ce « ciel tout en joie », suivant le mot d'un poète grec, serait comme offensé par les tons froids et blafards dont s'accommodent nos climats. Pour avoir été maintes fois invoqué, l'argument n'en a pas moins gardé sa valeur, et nous reconnaitrons volontiers qu'un ciel privilégié a fait naître chez les Hellènes, comme chez les Égyptiens et chez les Asiatiques, l'instinct et le besoin de la couleur. Mais la polychromie

(1) C'est Quatremère de Quincy qui, le premier, a abordé méthodiquement l'étude de la polychromie antique, dans le *Jupiter olympien* (Paris, 1815). On a beaucoup écrit sur la question, et pour les travaux anciens nous devons renvoyer à la bibliographie donnée par M. Sittl, *Archäologie der Kunst*, p. 414, dans le *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft* d'Iwan von Müller, Munich, 1895. Nous citerons seulement quelques-uns des travaux d'ensemble les plus récents : Georg Treu, *Sollen wir unsere Statuen bemalen?* Berlin, 1884. — Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, III, p. 200 et suivantes. — Th. Alt, *Die Grenzen der Kunst und die Buntfarbigkeit der Antike*, Berlin, 1886. — Geskel Saloman, *Ueber vielfarbige und weisse Marmorskulptur*, Stockholm, 1891. — Th. Ballorn, *Die Polychromie in der griech. Plastik, Zeitschrift für bildende Kunst* de Lützow, 1893. — E. Robinson, *Did the Greeks paint their sculptures?* *The Century*, New-York, 1891-1892. Les articles spéciaux seront cités plus loin.

existe déjà dans la primitive Hellade, bien avant que l'art soit assez avancé pour en raisonner les lois et en analyser les harmonies. Ses origines se confondent avec celles de la plastique, et elles sont fort humbles. Au temps où toute la sculpture est représentée par des statues de bois, que des imagiers nomades équarrirent à la hache, travaillent grossièrement à la scie et à la gouge, la peinture est le complément obligé du travail de l'outil ; elle en masque les défaillances ; elle donne à l'œuvre un semblant de vie. Les textes font plus d'une fois allusion aux vieilles statues de culte peintes ou dorées, et nous savons que lorsque la tradition religieuse l'exige, on fabrique encore à l'époque classique de ces images de bois rehaussées d'enluminures. Ainsi à Délos, au III^e siècle, on commande tous les ans pour la fête de Dionysos une statue de cette nature ; elle passe par les mains du peintre, et celui-ci reçoit le même salaire que le sculpteur (1). Ce que pouvait être un pareil coloriage, vers le VIII^e siècle avant notre ère, on l'imagine sans trop de peine, grâce aux terres cuites primitives, à cette imagerie populaire qui nous a conservé comme des réductions à bon marché des statues de culte. A voir ce bariolage violent, ces plaques rouges qui tachent les pommettes du visage, on a l'impression d'une enluminure barbare ; et l'impression changerait fort peu sans doute si, par impossible, des fouilles nous rendaient quelque spécimen de la statuaire en bois. Chercher les règles de la polychromie pour des œuvres qui n'existent plus serait raisonner dans le vide. Mais ce que nous apprennent les textes semble prouver qu'il faut faire la part du sentiment religieux dans cette esthétique naïve qui associe la couleur à la forme. D'après les anciennes idées grecques, la statue du dieu est vraiment animée par une puissance divine ; ces idoles sont des êtres vivans. Il est question de statues qui agitent la main, suent des gouttes de sang, communiquent à ceux qui les touchent une vigueur surnaturelle. Elles se déplacent miraculeusement ; une statue d'Apollon va défendre les murailles de Corcyre. On les pare de bijoux, de vêtemens ; on les parfume comme des êtres de chair et d'os. Ne faut-il pas que l'image du dieu ait toutes les apparences de la vie, et que l'art y emploie toutes ses ressources, en leur donnant non seulement la forme, mais la couleur ? Cette couleur sera un barbouillage informe ; mais elle plaira au dieu, et le *xoanon*, sous sa couche de rouge lie de vin ou de vermillon, inspirera aux dévots le même respect que provoquera plus tard l'Athéna de Phidias, resplendissant au Parthé-

(1) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 499 : article de M. Homolle.

non dans tout l'éclat de sa riche polychromie métallique.

Quittons ces périodes obscures pour arriver à d'autres encore bien lointaines, mais qui nous ont laissé des témoignages irrécusables, c'est-à-dire des monumens. Dans le courant du VII^e siècle avant notre ère, la sculpture grecque commence à mettre en œuvre des matériaux plus durables que le bois. Certaines écoles privilégiées travaillent déjà le marbre de Naxos ou de Paros; mais dans la Grèce continentale, les sculpteurs s'en tiennent aux diverses variétés de la pierre tendre : d'abord un calcaire friable, semé de coquilles, creusé de trous; plus tard, avec les progrès de l'outillage, et un choix plus éclairé des matériaux, une pierre d'un grain plus serré et plus résistant. L'étude qu'on peut faire aujourd'hui de cette sculpture primitive porte sur un nombre déjà considérable de monumens. Depuis les métopes de Sélinonte, jusqu'aux sculptures, récemment découvertes à Delphes, du trésor des Sicyoniens, on en citerait de nombreux exemples. Les frontons de tuf sculptés en relief ou en ronde bosse, trouvés, de 1882 à 1888, dans les fouilles de l'Acropole d'Athènes, occupent dans cette série une place d'honneur (1).

Si la sculpture sur bois commande déjà l'emploi de la peinture, la sculpture en pierre tendre l'exige également comme un complément indispensable. En travaillant cette matière friable, qui cède si facilement sous le ciseau, le sculpteur ne saurait chercher tout le détail des formes qui constitue le modelé. Et le voudût-il, en eût-il le talent, ni l'outillage ni la qualité de la pierre ne le lui permettraient. On l'a dit avec beaucoup de raison, les monumens eux-mêmes attestent l'insuffisance des outils maniés par les artistes primitifs : c'est toujours la scie et la gouge, qui servaient aux « imagiers » pour fabriquer leurs idoles de bois. Qu'un sculpteur du VI^e siècle taille dans la pierre une statue ou un fronton; croira-t-il son œuvre terminée quand il aura modelé sommairement de larges surfaces planes, et creusé le calcaire avec la gouge pour figurer les boucles d'une chevelure ou les plis d'une draperie? L'œil sera choqué par les défauts de la pierre, par l'aspect rugueux et inégal qu'elle présente. Il faudra que la peinture joue encore ici son rôle, dissimule les imperfections de la matière, rehausse le travail et donne à la statue son aspect définitif. Dans de telles conditions, la polychromie doit être aussi complète que possible, et c'est bien ainsi que nous la montrent les monumens, en particulier les frontons de l'Acropole, où la couleur, répartie sur toutes les parties sculptées, les couvre de

(1) Ils ont été l'objet d'une étude très détaillée de M. Lechat, *les Sculptures en tuf de l'Acropole d'Athènes*, *Revue archéologique*, 1891.

ses tons pleins et mats, étalés largement. Voilà donc pour l'art grec primitif une loi bien établie : qu'il s'agisse d'une statue ou d'un bas-relief, la sculpture en pierre tendre réclame une polychromie totale.

Quelle est, d'autre part, la valeur représentative, pour ainsi dire, de cette polychromie? Vise-t-elle à reproduire la vérité des couleurs, à donner, dans la limite de ses ressources, l'illusion de la vie? Pour la statuaire proprement dite, nous ne possédons guère que quelques morceaux, des têtes, des débris de statues drapées (1). On y observe surtout des bleus et des rouges posés sur les vêtements; quelquefois les chairs sont peintes en rouge. Comme les mêmes couleurs se retrouvent dans la sculpture monumentale, on peut admettre que la polychromie suit à peu près les mêmes règles dans les deux cas et conserve le même caractère. Or, elle est, à n'en pas douter, purement conventionnelle. Examinez à ce point de vue le plus remarquable des frontons en pierre tendre trouvé sur l'Acropole d'Athènes, celui auquel appartient cette étrange figure de Typhon, formée de trois bustes d'hommes munis chacun d'une queue de serpent (2). Les couleurs dominantes sont le rouge et le bleu; elles alternent dans les longues bandes qui couvrent les corps de serpens, dans le décor de l'aile éployée qui s'attache à l'un des bustes. Quant à l'indifférence absolue du peintre à l'égard de la vérité ou même de la vraisemblance, la bizarre enluminure des têtes en témoigne assez clairement. Qui ne connaît aujourd'hui la tête de l'un des triples bustes de Typhon, la « Barbe-Bleue », pour la désigner sous son sobriquet populaire (3)? Avec sa barbe et ses cheveux bleus, ses gros yeux au globe jaunâtre, à l'iris vert creusé d'un trou noir qui figure la pupille, cette tête paraîtrait un défi au bon sens, si nous ne savions que le peintre est resté de parti pris dans la pure convention. De même nous voyons sans trop d'étonnement, parmi les débris d'un autre fronton, deux lions au corps rouge pâle, à la crinière brun rouge, labourant de leurs griffes le corps d'un taureau bleu, où de larges lignes rouges figurent des coulées de sang. Bleu et rouge, voilà bien les couleurs favorites de la polychromie architecturale, et leur choix s'explique tout naturellement. Le peintre qui a colorié ces frontons a voulu avant tout

(1) Holleaux, *Bulletin de correspondance hellénique*, X, pl. VII.

(2) *Revue archéologique*, 1891, pl. XIII-XIV.

(3) Elle a été reproduite avec ses couleurs dans une grande planche exécutée en polychromie, *Antike Denkmäler herausgegeben vom deutschen archäologischen Institut*, I, 1889, pl. XXX. — Cf. la planche II de notre *Histoire de la sculpture grecque*, t. 1^{er}.

les mettre en harmonie avec l'architecture; il y a fait jouer les mêmes couleurs chaudes et vibrantes qui égayaient les architraves et les cimaises.

Peinture totale, parce que la matière l'exige; conventionnelle, parce qu'elle doit être d'accord avec celle de l'architecture: tel est, vers le milieu du vi^e siècle avant notre ère, le caractère de la polychromie dans la sculpture monumentale. Appliqué au bas-relief, ce principe conduit à des conséquences assez originales pour être signalées. En effet, la polychromie du bas-relief peut, au point de vue de ce qu'on appelle en termes d'atelier les rapports de valeurs, être comprise de deux façons: ou bien les figures se détachent en vigueur sur un fond clair, ou bien elles s'enlèvent en clair sur un fond sombre. Les artistes primitifs qui travaillent la pierre tendre sont naturellement amenés à pratiquer la première méthode. Un des frontons en relief de l'Acropole d'Athènes, celui d'Hercule combattant contre l'hydre de Lerne, nous montre une sorte de silhouettage des figures complètement peintes sur un fond qui garde la couleur naturelle de la pierre (1). L'effet d'ensemble rappelle assez bien celui des vases à figures noires où les personnages se détachent sur un fond d'argile. L'analogie avec la peinture de vases nous frappe plus encore depuis que nous connaissons les métopes en tuf du Trésor des Sicyoniens, découvertes à Delphes. Non seulement le fond des métopes n'a pas été touché par le pinceau, mais à côté des personnages enlumines de bistre et d'un rouge orangé ou vineux, des inscriptions tracées en lettres noires indiquent leurs noms (2); il est impossible d'imaginer une ressemblance plus complète avec le décor d'un vase corinthien. De tels faits nous invitent à croire que la polychromie du bas-relief a suivi d'assez près les traditions de la peinture. Aussi la voyons-nous subir le contre-coup de la révolution qui, vers 530 ou 520, modifie la technique des vases peints. Sous l'influence des progrès réalisés par la peinture, et entraînés dans un mouvement provoqué peut-être par les innovations de Cimon de Cléones (3), les céramistes abandonnent l'ancienne méthode; à ces silhouettes noires rehaussées d'engobes, d'aspect un peu triste, ils substituent des figures claires, cernées d'un fond noir brillant; en d'autres termes, ils renversent les rapports des valeurs. Les peintres de bas-relief resteront-ils

(1) Voir P.-J. Meier, *Athenische Mittheilungen*, X, p. 237-322, et les rapprochemens avec la peinture de vases signalés par M. Brownson, *American Journal of Archaeology*, VIII, p. 28-41.

(2) Voir l'article de M. Homolle, *Gazette des Beaux-Arts*, 1^{er} décembre 1894.

(3) Nous renvoyons, pour cette question, au livre de M. Paul Girard, *la Peinture antique*, p. 144.

fidèles à des habitudes surannées? Nous savons le contraire. Voici, par exemple, un monument bien connu, contemporain des premiers vases attiques à figures rouges : nous voulons parler de la stèle de Vélaniéza où un Athénien, Aristion, est représenté en costume de guerre. Le fond a conservé une teinte sombre qui fait ressortir les valeurs claires des chairs et les filets adroitement ménagés pour isoler certains détails, comme l'épaulière de la cuirasse (1). Une des découvertes les plus importantes dues aux fouilles de l'École française à Delphes nous apporte un argument de plus. Dans la magnifique frise du Trésor des Siphniens, le fond était peint en bleu, et si les armes et les vêtements ont conservé des traces de couleurs, on n'en voit aucune sur les nus. L'artiste avait d'ailleurs pris ses précautions pour que les couleurs des accessoires ne se confondissent pas avec celles du fond. Tel guerrier porte un casque bleu, mais cette pièce d'armure est très habilement cernée par un liséré rouge, et l'œil en perçoit ainsi nettement les contours. La peinture des bas-reliefs s'achemine donc vers un système nouveau, qui fera prévaloir, dans les fonds, des valeurs soutenues; et, pour continuer une comparaison empruntée à la peinture céramique, un bas-relief polychrome rappellera, pour l'effet d'ensemble, l'aspect d'un vase où les figures rouges s'enlèvent sur un fond sombre.

La stèle de Véladinéza et la frise des Siphniens sont des sculptures en marbre. L'évolution dont nous parlons coïncide, on le voit, avec l'emploi d'une matière plus fine que la pierre tendre, et qui, vers le milieu du vi^e siècle, a remplacé presque partout le tuf cher aux vieux sculpteurs. Avec la sculpture en marbre, la polychromie entre dans une phase nouvelle.

II

Le marbre est pour nous une matière coûteuse et rare; il y a comme un sentiment d'économie dans le respect qu'il nous inspire, et c'est là une des raisons qui ont fait longtemps écarter comme sacrilège l'idée de la polychromie: appliquer une coloration artificielle aux beaux marbres grecs, si purs de grain, cela peut sembler une profanation. Sans doute les Grecs en connaissaient bien tout le prix. Le marbre de Paros était un article d'ex-

(1) Ce bas-relief est reproduit avec ses couleurs dans l'ouvrage intitulé : *Die attischen Grabreliefs*, publié par l'Académie des sciences de Vienne sous la direction de M. Conze. Voir pl. II. Sur le rapport de la polychromie des stèles attiques avec la peinture, on trouvera d'intéressantes remarques dans un article de M. G. Loeschcke, *Athenische Mittheilungen*, IV, p. 36 et suivantes.

portation, et malgré la richesse de leurs carrières du Pentélique, les Attiques eux-mêmes l'achetaient à belles drachmes sonnantes. Mais le marbre reste pour eux « la pierre blanche », c'est-à-dire une pierre plus belle, plus résistante que le calcaire, offrant par là même plus de ressources à l'architecte et au sculpteur. L'emploi de cette matière nouvelle n'a pas pour effet de faire brusquement cesser les habitudes prises; la polychromie ne disparaît pas, elle se modifie. Un sûr instinct avertit les sculpteurs que ce grain serré et poli, cette transparence chaude, cet éclat doux, doivent concourir à la beauté de l'œuvre d'art, et que le problème consiste à concilier les exigences de la matière avec celles de la couleur. Ce problème, les maîtres archaïques s'appliquent à le résoudre, et ils le font avec autant de goût que de décision.

Nous sommes aujourd'hui très bien renseignés sur la peinture des statues archaïques en marbre, et, pour ne parler que des découvertes les plus retentissantes, les fouilles de l'Acropole d'Athènes nous l'ont révélée avec une précision inespérée. Les statues de femmes réunies au musée de l'Acropole sont bien connues; on a maintes fois décrit ces figures de marbre où revivent pour nous les contemporaines des Pisistratides; on a commenté avec complaisance leurs attitudes un peu rigides, leurs gestes réglés par une sorte de coquetterie d'apparat, étudié avec détail leur costume de fête aux longs plis réguliers, et l'appareil savant de leurs coiffures (1). Le soin minutieux de l'exécution nous avertit que l'art du marbre a atteint toute sa perfection technique, et que les progrès à venir seront surtout des progrès de style. Les artistes qui ont sculpté ces statues, de 520 à 480 environ, sont sûrs de leur ciseau, comme les peintres qui les décorent sont maîtres de leurs principes. La polychromie suit des règles établies, et ne procède pas par tâtonnements. Nous pouvons donc choisir un exemple qui nous épargnera de longues descriptions, et examiner, parmi les statues de l'Acropole, une de celles où la polychromie a laissé les traces les plus nettes (2). Considérons d'abord la tête, avec sa chevelure curieusement détaillée au ciseau: des boucles s'étagent sur le front; des tresses flottent sur la poitrine; la masse des cheveux s'épand sur les épaules en une large nappe striée d'ondulations régulières. Pour parfaire le tra-

(1) On en trouvera l'étude la plus complète dans les articles de M. Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 301-362, 552-586. L'auteur a également examiné de très près la polychromie des statues, et je ne fais que résumer ici ses conclusions.

(2) C'est la statue qui est reproduite à la planche III des *Musées d'Athènes*; une planche en couleurs, publiée dans les *Antike Denkmäler*, I, pl. XXXIX, donne les couleurs du costume.

vail du sculpteur, il suffira d'un ton uni, et ce ton est emprunté à une couleur conventionnelle, le brun rouge, dont l'emploi restera familier, même beaucoup plus tard, aux peintres de statues. En opposition avec cette coloration mate et solide, les chairs du visage restent claires, et le ton du marbre reparait avec ses transparences. D'autre part, les lèvres sont rouges; l'arc des sourcils et les paupières sont soulignées d'un trait noir; la pupille est noire, et entourée d'un cercle rouge figurant l'iris. La polychromie, autrefois totale et complète, se limite donc à certaines parties; à celles-là mêmes qui, dans la nature vivante, tranchent par leur coloration naturelle sur la couleur de la peau. Si l'on passe au costume, on observe le même recul des tons pleins qui font une place à la blancheur du marbre. Ici encore la couleur se réfugie dans le décor, dans les larges bandes brodées de grecques et de méandres qui courent sur le devant du chiton ou aux bords du peplos; dans les galons qui bordent le col de la chemisette; dans les fleurons, les pinceaux, les croix qui forment sur la draperie un léger semis. Partout ailleurs, le ton du marbre rappelle la chaude blancheur des étoffes de laine ou de lin, et si le peintre ne renonce pas absolument aux tons pleins, il les réserve pour les surfaces les plus limitées, comme le haut de la chemisette qui apparait sous la draperie du peplos. Cette polychromie devenue partielle, l'enlumineur l'applique avec beaucoup de précautions; il prend soin de graver à la pointe une sorte d'esquisse du décor, et ce trait léger guide son pinceau pour suivre le dessin compliqué des grecques, ou les fins contours des fleurons. C'est d'ailleurs là un procédé qui n'est pas particulier aux Attiques: la statue assise de Charès, au British Museum, celle de la Niké d'Archerinos, au Musée central d'Athènes, conservent également les traces de cette esquisse gravée, qui atteste l'application de la peinture, alors même que tout vestige de couleur a disparu.

Voilà donc la statue peinte suivant les règles de la polychromie archaïque. Sur le fond du marbre se détachent des tons mats, solides, sans transparence. Les tons qui dominent dans cette gamme, d'ailleurs très restreinte, sont toujours ceux de la polychromie monumentale, c'est-à-dire les bleus et les rouges, ici largement étalés, comme sur la chevelure ou sur le chitonisque, ailleurs savamment combinés pour former le décor chatoyant des bandes et des semis. Quelques fins traits noirs soulignent les détails des yeux et l'arc des sourcils; çà et là, sur les pendans d'oreille et sur le bandeau qui couronne la coiffure, la dorure met un éclat métallique; le pinceau du peintre a terminé son œuvre.

Ainsi colorée, la statue a-t-elle pris l'apparence de la vie?

Est-ce un sentiment réaliste qui a dicté le choix et l'application des couleurs? En aucune manière. Rester dans la pure convention, rehausser par le charme de la couleur le travail du sculpteur, faire œuvre d'artiste, sans chercher à tromper l'œil par une imitation voulue de la réalité, telle a été toute l'ambition du peintre. Aussi quelles précautions pour empêcher qu'un accident vulgaire vienne ternir la fraîcheur de cette délicate enluminure! Voyez cette tige de métal scellée au sommet de la tête : c'est le support du *ménisque*, une sorte de demi-lune en bois ou en métal qui protège la statue contre les offenses des oiseaux, et la met à l'abri des souillures toujours à redouter de ces hôtes indiscrets de l'Acropole.

La peinture est-elle la dernière toilette de la statue? On l'a remarqué justement : entre les parties colorées et le ton du marbre, le contraste serait choquant pour l'œil, si une sorte de patinage ne rétablissait l'harmonie en amortissant cette blancheur un peu crue. Les marbres archaïques n'ont gardé aucune trace d'une pareille opération; le fait s'explique facilement. Mais pour une date plus récente, nous en connaissons des exemples, et les textes y font plus d'une fois allusion. Rien n'empêche de croire que les maîtres du vi^e siècle avaient déjà compris la nécessité d'un procédé qui joue, nous le verrons plus loin, un rôle considérable à l'époque classique.

III

Les adversaires de la polychromie peuvent considérer comme un symptôme d'une décroissance prochaine la limitation de la peinture à certaines parties dans les statues archaïques. N'est-ce pas là comme la survivance d'une tradition ancienne, condamnée à disparaître? N'y a-t-il pas là un mouvement de recul, analogue à celui qui se produit dans la sculpture italienne vers le début du xvi^e siècle? Et quand les maîtres de la statuaire en marbre, avec Phidias et ses successeurs, chercheront dans le modelé les plus fines nuances, donneront à la draperie une élégance et une noblesse suprêmes, ne vont-ils pas répudier des procédés surannés, employés par les imagiers primitifs pour faire oublier les défaillances de leur ciseau?

Nous touchons ici à la question la plus controversée. Pour les brillantes périodes du v^e et du iv^e siècle, les faits sont plus disséminés; les témoignages ne se succèdent pas avec une rigueur absolue, comme dans cet ensemble unique des sculptures de l'Acropole. Pourtant, si l'on groupe tous les renseignements épars çà et

là, ils prennent une cohésion qui n'est pas factice, et la conviction se fait peu à peu. On arrive facilement à conclure que la polychromie a survécu pendant des siècles à l'archaïsme primitif.

La sculpture monumentale et le bas-relief nous offrent des points de repère certains; ils s'échelonnent sur une longue période qui va de 470 environ à la fin du iv^e siècle. Des traces de couleur ont été observées sur les métopes du temple de Zeus à Olympe, sur la draperie de l'Apollon colossal qui se dressait au milieu du fronton occidental. Si les recherches faites au Parthénon ont abouti seulement à des résultats incertains, la frise du Théséion, un peu postérieure à celle des Panathénées, a conservé des vestiges de peinture. Quand M. Newton exécuta, en 1856, sur l'emplacement du mausolée d'Halicarnasse, des fouilles mémorables, il put relever sur la grande frise de l'ordre, sur les vêtements des statues colossales qui couronnaient l'édifice, des colorations alors très apparentes, et aujourd'hui presque éteintes (1). La polychromie reste encore très visible sur les lions de marbre qui, à n'en pas douter, proviennent du même monument; on restitue sans aucune peine le ton brun rouge du corps, le rouge vif posé sur le retroussis des lèvres et sur la langue pendant hors de la gueule entr'ouverte. Ainsi au milieu du iv^e siècle, au temps où Scopas et ses émules décorent le somptueux tombeau du roi carien Mausole, la sculpture monumentale reste polychrome; l'harmonie n'est pas rompue entre l'architecture égayée d'une élégante polychromie et la sculpture qui fait pour ainsi dire corps avec l'édifice.

Veut-on pousser l'enquête plus loin? On considérera des bas-reliefs isolés, indépendans, échappant par là même aux exigences de la polychromie monumentale. A ce point de vue, les stèles funéraires peuvent fournir de curieux renseignemens. En parcourant le recueil des bas-reliefs funéraires attiques (2), publié par l'Académie des sciences de Vienne, on se rendra compte que ces stèles, aujourd'hui décolorées pour la plupart, recevaient des mains du peintre leur dernier fini (3). Le pinceau achevait le décor du fronton et des acrotères qui couronnaient la stèle, indiquait les détails négligés par le sculpteur, comme les accessoires de toilette, le bâton sur lequel s'appuient les personnages drapés dans leur manteau et qui paraîtraient suspendus dans le vide, si le peintre ne se chargeait de ramener l'aplomb. Une des plus

(1) C.-T. Newton, *Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, I, p. 101, 222 et suivantes.

(2) *Die attischen Grabreliefs*.

(3) Sur le concours réciproque que se prêtent la sculpture et la peinture dans le bas-relief grec, on peut lire une intéressante étude de M. Conze, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1882.

belles stèles du musée d'Athènes, celle de Prokléidès, a gardé des traces du fond rouge sur lequel se détache la draperie bleue d'un personnage assis. Une autre, celle d'Aristonautès, semble aujourd'hui dépourvue de peinture; mais au moment où elle a été découverte, en 1861, elle gardait encore la riche décoration de ses moulures, de sa corniche et de son fronton. « Le bouclier du guerrier, écrivait F. Lenormant, était peint en rouge, et sur le fond du relief apparaissaient encore des vestiges du ton bleu dont il était originairement recouvert. Tout cela a disparu au contact de l'air et sous l'action de la pluie. » Nous connaissons d'ailleurs une assez nombreuse série de stèles où le bas-relief est remplacé par une peinture directement exécutée sur le marbre (1) et dans les monumens de travail négligé, dans les stèles à bon marché, on observe souvent une esquisse gravée au trait, destinée à guider la peinture. Il faut donc accepter cette idée qu'une nécropole grecque, comme celle du Céramique extérieur à Athènes, devait à la polychromie des monumens un aspect moins sévère que celui de nos cimetières; les tombeaux peints, les stèles ornées de reliefs coloriés, s'y alignaient en une perspective pittoresque; le passant qui s'arrêtait devant un de ces beaux bas-reliefs funéraires y goûtait le charme de la forme uni à celui de la couleur; et si nous voulons évoquer la vision d'une stèle attique avec sa délicate polychromie, nous penserons aux stucs peints de la Renaissance, en oubliant les bas-reliefs de pierre ou de marbre qui ornent les plus luxueuses de nos sépultures modernes.

L'exemple le plus précis, le plus concluant, de la polychromie appliquée au bas-relief nous est justement fourni par un monument funéraire. Avant la fin du iv^e siècle, un sculpteur grec, contemporain d'Alexandre, exécutait le magnifique sarcophage si heureusement retrouvé par Hamdy-bey dans la nécropole de Sidon. C'est le « sarcophage d'Alexandre », aujourd'hui la pièce capitale du musée de Tchinery-Kiosk à Constantinople (2).

Nous n'avons pas à décrire ici en détail les bas-reliefs répartis avec luxe sur les quatre faces de la cuve : un épisode d'une chasse à la panthère, une chasse au lion, dont les principaux acteurs sont un Perse et un Grec, sans doute Alexandre; une furieuse mêlée de cavalerie entre des combattans macédoniens et perses, composition pressée, touffue, où se retrouvent la verve et l'emportement des scènes de batailles sculptées à Halicarnasse

(1) Milchhoefer, *Gemalte Grabstelen, Athenische Mittheilungen*, V, 1836.

(2) Il est reproduit en très belles héliogravures, avec une planche polychrome, dans l'atlas in-folio publié par Hamdy-bey et Théodore Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, Paris, Leroux, 1892.

par des contemporains de Scopas. Malgré l'intérêt de ces bas-reliefs, où l'on a reconnu avec raison le début de la sculpture historique dans l'art grec, nous ne pouvons nous arrêter qu'à l'objet de notre étude. Or, bien loin d'accuser une décroissance de la polychromie, le « sarcophage d'Alexandre » nous la montre plus florissante que jamais. Elle a trouvé des ressources nouvelles. Au lieu des trois ou quatre tons employés par les peintres du vi^e siècle, le décorateur dispose d'une palette très riche, qui comprend le violet, le pourpre, le bleu, le jaune, le rouge carminé, le rouge-brun et peut-être le bistre. Au lieu de restreindre timidement le champ de la peinture, il prodigue les tons pleins, étale largement la couleur sur les tuniques et les manteaux flottans, et fait jouer cette gamme si variée avec une singulière aisance. « L'enlumineur de notre sarcophage, écrit M. Théodore Reinach, est un véritable coloriste : non seulement il imite avec une précision minutieuse la teinture compliquée des étoffes orientales, — les tuniques à fond uni, bleu, pourpre ou rouge, brodées de petits carreaux ou ornées d'un empîècement de couleur différente, les paremens tranchant sur les manches, les manches sur les manteaux, les pantalons striés, pointillés ou tigrés parfois de trois tons, les tapis de selle avec leurs galons éclatans et leurs broderies figurées, — mais encore il excelle dans l'art délicat de réjouir l'œil par des contrastes très francs et néanmoins très harmonieux (1). » La polychromie ne se limite pas aux vêtemens et aux accessoires. Les têtes, avec leur chevelure brun rouge, leurs yeux où l'iris bleu ou brun est soigneusement indiqué, ont une singulière expression de vie. On peut, à ce point de vue, examiner, dans la scène de la *Chasse au lion*, la tête d'Alexandre : le regard, fixé sur la bête qui mord au poitrail l'un des chevaux, a toute l'intensité, toute l'énergie qu'un peintre se serait attaché à rendre dans un tableau. Voici par surcroît un fait essentiel, très fécond en conséquences. La difficile question de la coloration des nus se trouve éclaircie par des témoignages certains. Les nus étaient recouverts « d'une sorte de frottis léger et transparent, de valeur uniforme, jaune clair ou foncé, suivant qu'il s'agissait d'un Grec ou d'un Barbare, sans aucune tentative de rendre par des nuances multiples l'aspect varié des chairs... Ces glacis sont si différens des teintes plates, opaques et consistantes appliquées sur des parties de draperie, le temps en a si bien rongé le voile fluide, qu'au premier aspect on pourrait s'imaginer qu'il n'y a là que le marbre naturel doré par les années ». Ainsi, vers 320

(1) *Les Sarcophages de Sidon au musée de Constantinople, Gazette des Beaux-Arts*, 1892.

environ, loin d'avoir perdu du terrain, la polychromie en a plutôt gagné; et s'il fallait pour l'attester de nouveaux témoignages, on les trouverait sans peine dans les autres monumens découverts à Sidon : les frises peintes du « sarcophage des Pleureuses » apporteraient un argument de plus. De tous ces faits rapprochés, on peut conclure à des lois ou, si l'on préfère, à des habitudes établies pour la polychromie des bas-reliefs. D'abord les décorateurs n'ont pas renoncé aux couleurs opaques; ils les emploient au contraire très largement. Pour les nus, ils ont résolu le problème dont nous parlions plus haut; ils y étendent des glacis colorés, mais transparens, qui laissent jouer le grain du marbre, tout en amortissant une blancheur qui paraîtrait trop crue. Enfin, pas plus à cette date qu'à une époque plus reculée, nous n'observons de tons rompus, de modelage par la couleur. C'est la saillie du bas-relief qui seule donne aux lumières leur valeur, aux ombres leur intensité. Le peintre ne modèle pas : il colore avec des teintes plates des surfaces sculptées qui ont par elles-mêmes leurs jeux d'ombre et de lumière.

En s'appuyant sur des indications aussi précises, on peut avec quelque sécurité aborder la question la plus importante, celle de la peinture des statues. Ici, le problème devient plus ardu. Il s'agit en effet d'œuvres isolées, exécutées pour elles-mêmes, sans aucune relation avec l'architecture; il s'agit surtout de créations plastiques auxquelles, suivant nos idées modernes, la forme semble suffire pour leur donner toute leur valeur et tout leur accent. On a pensé longtemps que, sous le ciseau de Scopas et de Praxitèle, le marbre prenait assez de vie pour traduire, par le seul effet du modelé, les transports passionnés de la « Ménade au chevreau », ou la beauté parfaite de la « Cnidiennne ». Et n'est-ce pas une idée barbare que de prétendre voiler sous la coloration même la plus légère, les exquis délicatesses du marbre travaillé par le ciseau des grands maîtres grecs?

Nous n'oserions pas affirmer que la polychromie des statues ait été une règle absolue, inflexible, et qu'elle se soit imposée rigoureusement à tous les artistes. Mais, si les faits sont concluans, il faudra bien l'accepter, sinon comme une loi, au moins comme un usage dont s'accommodait le goût antique. Or, nous trouvons tout d'abord dans les témoignages écrits bien des raisons de faire taire nos doutes. On a depuis longtemps réuni et commenté les principaux textes qui font allusion à la peinture des statues, et il est bon de remarquer qu'ils se répartissent sur une période fort longue, du quatrième siècle avant notre ère jusqu'à une date assez avancée dans l'époque impériale (1). La statuaire

(1) Voir en particulier Christian Walz, *Ueber die Polychromie der antiken*

grecque est dans tout son éclat lorsque Platon écrit les lignes suivantes : « Si nous étions à peindre des statues, et que quelqu'un vint nous objecter que nous n'employons pas les plus belles couleurs pour peindre les plus belles parties du corps; que nous peignons les yeux, par exemple, non avec du vermillon, mais avec du noir, nous croirions avoir bien répondu à ce censeur en lui disant : « Ne t'imagines pas que nous devons peindre les yeux si beaux que ce ne soient plus des yeux; et ce que j'ai dit de cette partie du corps doit s'entendre des autres. » Pline a recueilli un propos attribué à Praxitèle, et évidemment emprunté à des sources grecques. Comme on demandait au grand artiste quelles étaient celles de ses statues de marbre qu'il estimait le plus : « Celles, répondit-il, auxquelles le peintre Nicias a mis la main. » Et Pline ajoute : « Tant il attribuait d'importance à la patine (*circumlitio*) donnée par Nicias. » Cette collaboration du peintre et du sculpteur ne doit pas nous étonner : on en trouve l'équivalent au temps de la Renaissance italienne. Ainsi Lorenzo di Credi et Cosimo Roselli peignaient les sculptures de Benedetto da Majano(1), et dans l'atelier du peintre Neri-Bicci, on coloriait « des madones de plâtre ou de marbre, œuvres de bons maîtres (2). » Descendons plus bas dans la série des témoignages. Des inscriptions de Délos nous ont conservé le détail des comptes et des inventaires dressés par les administrateurs des temples déliens. A la date de 246, il est fait mention de feuilles d'or achetées pour la dorure d'un carquois : c'est un carquois de marbre appartenant à une statue d'Artémis. Ailleurs il est question du salaire payé à un peintre pour l'enluminure à l'encaustique d'une statue d'Aphrodite, et pour le patinage (*κόσμησις*) d'une autre statue de la même déesse (3). C'est là une industrie dont la tradition ne se perd pas en Grèce. Après la conquête romaine, les Grecs en conservent les secrets, et ils viennent l'exercer en Italie. Une inscription funéraire trouvée à Rome nous fait connaître un sculpteur grec, d'ailleurs fort obscur, qui exerce la profession de « fabricant de statues et peintre à l'encaustique (4). » Quelquefois le soin de colorier les marbres est laissé à des mains féminines; témoin cette femme peintre dont une fresque pompéienne nous montre l'atelier : nous la voyons, le pinceau à la main, occupée à enluminer une sta-

Sculptur, Tubingue, 1853 et Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste*, III, p. 200 et suivantes.

(1) Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, II, p. 462.

(2) Courajod, *la Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance*. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, p. 65.)

(3) Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 499.

(4) Lœwy, *Inschriften Griech. Bildhauer*, n° 551.

tue de Priape, et consultant l'esquisse peinte placée devant elle (1). Au second siècle de notre ère, les plus fins connaisseurs en matière d'art considèrent la polychromie comme le complément indispensable de la sculpture. On connaît le dialogue des *Portraits*, où Lucien met en scène deux dilettantes raffinés, Lykinos et Polystratos. Pour réaliser un type de beauté parfaite, les deux amateurs empruntent aux statues grecques les plus célèbres tous les traits de la description : à la Cnidiennne de Praxitèle, ses cheveux et son front ; à l'Aphrodite des jardins, d'Alcamènes, ses doigts ronds et fuselés ; à la Lemnienne de Phidias, les contours des joues et l'ovale du visage. Mais ce n'est pas tout. Polystratos réclame un nouvel élément de beauté. « Lequel? — Ce n'est pas le moins intéressant, mon cher ami, à moins que le coloris propre à chaque partie ne te paraisse contribuer en rien à la beauté... notre ouvrage court grand risque de pécher par le point essentiel. » Et les deux causeurs partagent entre les peintres les plus illustres de l'antiquité grecque le soin d'appliquer cette polychromie idéale. On comprend très bien que les écrivains latins fassent également des allusions fort claires à la peinture des statues ; qu'un poète romain, auteur d'une épigramme sur une Daphné de marbre, admire à la fois l'art du sculpteur et celui du peintre (2) ; qu'un autre, un contemporain d'Auguste, promette à Vénus de lui dédier un Amour de marbre, aux ailes diaprées, au carquois peint :

*Marmoreusque tibi, dea, versicoloribus alis
In morem picta stabit Amor pharetra* (3).

Pour tout esprit non prévenu, une telle continuité dans les témoignages donne à réfléchir. N'eût-on pas d'autres preuves, il faudrait bien admettre que l'usage de peindre les statues n'est pas une mode passagère, et qu'il survit même à la conquête romaine. Mais les textes trouvent leur commentaire dans les monumens. Une étude complète comporterait une sorte de catalogue, par ordre chronologique, de tous les marbres où l'on découvre des traces de peinture, et ce simple exposé des faits prendrait la valeur d'une démonstration. Nous ne pouvons songer à entreprendre ici une recherche aussi minutieuse. Nous nous bornerons à citer quelques exemples, pour jalonner cette longue route dont un examen rapide des textes nous a fait entrevoir les lointaines perspectives.

(1) *Museo Borbonico*, VII, 3; Helbig, *Wandgemälde der Städte Campaniens*, n° 1443; Paul Girard, *la Peinture antique*, p. 260.

(2) *Anthologie latine*, I, p. 225, éd. H. Meyer.

(3) Dans le recueil des pièces attribuées à Virgile, *Catalecta*, VI.

L'anecdote de Pline sur la collaboration de Praxitèle et de Nicias n'offre rien de suspect ; la découverte de la seule statue originale que nous possédions du grand maître athénien, celle de l'Hermès d'Olympie, nous invite au contraire à y ajouter foi. Les traces de brun rouge observées sur la chevelure, sur les sandales de l'Hermès attestent que le pinceau du peintre avait achevé l'œuvre du sculpteur. Parmi les marbres qui datent de l'époque hellénistique, on peut signaler plus d'un exemple analogue. Un Apollon du musée de Constantinople, découvert à Cymé, porte sur l'épaule une draperie rouge ; il est chaussé de brodequins historiés, où l'on relève des traces de bleu, de rouge et d'ocre. Il faut citer surtout une statuette d'Esculape en marbre de Paros trouvée dans l'île de Cos, et acquise en 1892 par le musée de Dresde (1). Elle présente cette curieuse particularité d'avoir été non seulement peinte, mais repeinte. La couleur primitive du manteau était un rouge brique assez clair. A une date postérieure, peut-être à la suite d'une revision des offrandes exposées dans le sanctuaire d'Esculape, la peinture primitive a été rafraîchie, et le manteau a reçu une coloration nouvelle : cette fois on a choisi un ton rose. On a plus d'une fois émis l'opinion que les terres cuites grecques nous donnent une idée assez exacte de la peinture des statues, et que les figurines de Tanagra, en particulier, avec leur coloration délicate, leurs chairs revêtues d'un ton très pâle, leurs draperies où se marient des couleurs douces et atténuées, rose tendre, bleu ou violet, leur chevelure peinte en brun rouge, pouvaient nous offrir comme en réduction l'image d'une statue polychrome. Les procédés de fabrication rendent en effet ces analogies assez frappantes. Avant de procéder au coloriage de la figurine, le coroplaste la plonge dans un bain de lait de chaux et de céruse : lorsqu'elle en sort immaculée sous la légère couche blanche qui servira de dessous à la peinture, ne présente-t-elle pas l'aspect d'une statuette de marbre, prête à recevoir du peintre sa dernière parure ? Et l'artiste qui va la colorier ne s'inspirera-t-il pas des conventions en usage pour la polychromie des grandes statues ? Les récentes fouilles poursuivies à Délos par l'École française d'Athènes nous donnent à cet égard un renseignement curieux. Dans les ruines d'une maison délienne, M. Couve a découvert une belle statue de femme drapée, comparable, pour l'élégance, aux plus coquettes figurines tanagrèennes. La chevelure, artistement disposée en bandeaux, est revêtue d'un ton brun rouge : c'est exactement le type de coiffure et la coloration qu'on observe dans les

(1) *Arch. Anzeiger, Jahrbuch des arch. Instituts*, VII, 1892, p. 159.

statuettes de terre cuite; c'est bien la couleur conventionnelle employée par les coroplastes pour reproduire à peu près les tons dorés et brillans qu'un voyageur grec admire si fort dans la chevelure des femmes thébaines.

Vers le milieu du second siècle avant notre ère, l'art grec subit une évolution qu'on a quelquefois qualifiée de renaissance. C'est le moment où une école de néo-classiques, réagissant contre les tendances de l'alexandrinisme, revient résolument aux traditions des deux grands siècles; où des sculpteurs habiles, comme Apollonios, Glycon, Cléoménès, signent le *Torso* du Vatican, l'*Hercule Farnèse*, le prétendu *Germanicus* du Louvre, et prennent pour modèles les œuvres du v^e ou du iv^e siècle. Les sculpteurs grecs émigrent en Italie; pour satisfaire aux exigences de leur clientèle romaine, ils multiplient les copies de statues célèbres; les villas, les palais des riches Romains se remplissent de marbres sculptés par d'habiles praticiens et dont les œuvres d'art enlevées à la Grèce ont le plus souvent fourni les modèles. La polychromie survit-elle à ces conditions nouvelles? va-t-elle s'acclimater sous le ciel italien? Il serait étrange que les goûts de dilettantisme archéologique, la curiosité érudite, qui s'éveillent à Rome, ne fussent pas pour elle une garantie de vitalité. On ne voit pas qu'elle cède brusquement la place à une froide sculpture monochrome. Tout au contraire. Bien loin de proscrire l'union de la forme et de la couleur, le goût italien l'accepte avec empressement. C'est de l'époque impériale que datent les statues de marbre de couleur, basalte vert, porphyre, rouge antique (*rosso antico*) jusque-là propres à l'art égyptien. L'emploi de ces marbres, importés d'Égypte ou de Numidie, favorisé le développement d'une polychromie toute spéciale qu'on peut qualifier de *polychromie naturelle*; il donne naissance à ces statues de marbre multicolores, devant lesquelles notre goût moderne hésite, et qui provoquent au moins notre curiosité, à défaut d'admiration.

Comment, à côté d'une statuaire si audacieusement polychrome, la peinture n'aurait-elle pas maintenu ses droits, défendus par une longue tradition, et par le prestige de l'art hellénique? Elle les maintient si bien que nous devons à la sculpture gréco-romaine des spécimens très nombreux et très concluans de statues colorées. En 1885, on a trouvé à Rome, sur l'emplacement des jardins de Salluste, une tête d'Athéna où il est facile de reconnaître une copie de la Parthénos (1). Le peintre s'est efforcé de se rapprocher le plus possible du modèle, et de rendre l'aspect d'une

(1) *Antike Denkmäler*, 1886, I, pl. III.

statue chrysléphantine. Tandis que les chairs, polies avec soin, gardent le ton clair du marbre, la couleur jaune du casque joue le ton de l'or; les cheveux et les sourcils rouges, l'iris brun sombre, laissent croire que le peintre a usé d'une coloration conventionnelle, faute de pouvoir traduire toutes les nuances des ors et des pierres précieuses. C'est là, dira-t-on, une copie d'une œuvre chrysléphantine, c'est-à-dire un cas exceptionnel. Consultons donc d'autres copies, derrière lesquelles on entrevoit sans peine l'original en marbre. Il y a, au British Museum, une précieuse tête en marbre, soigneusement protégée par une cage de verre contre les influences atmosphériques. Trouvée en 1884 à Rome, elle provient sans doute d'une statue qui ornait les jardins de l'Esquilin; et le style, la forme de la coiffure, dénoncent une réplique d'un original grec, remontant au iv^e siècle (1). A voir le ton jaune clair de la chevelure, le ton de chair rosé qui couvre encore aujourd'hui le front, les joues et le cou, les pupilles noires des yeux, on n'hésite guère à croire que le copiste a respecté la polychromie du modèle. L'a-t-il traduite avec toute la délicatesse désirable? C'est une autre question; mais le témoignage a trop de valeur pour que nous reprochions au peintre de s'être montré un assez pauvre émule de Nicias. Du marbre de Londres il faut rapprocher encore une tête de déesse, acquise en 1888 par le musée de Dresde, et dont la chevelure blonde est serrée par une sphendoné rose, tandis que le visage garde des traces manifestes d'un patinage à la cire (2). Joignez-y encore une curieuse statuette d'Aphrodite, découverte en 1873 à Pompéi, très coquette sous son manteau orangé à doublure gris bleu et à bordure blanche, et accostée d'une petite figure archaïsante en peplos jaune et chiton vert (3), vous aurez la preuve qu'au premier siècle de notre ère la polychromie du marbre est encore fort goûtée des Romains. Personne ne s'étonnera de voir dans les fresques pompéiennes des reproductions de statues peintes, avec une coloration assez soutenue pour le ton des chairs. Est-ce là seulement une concession faite à la curiosité des dilettantes? La polychromie reste-t-elle une sorte de régal d'amateur, et l'exclut-on de la statuaire officielle, qui multiplie les statues d'empereurs ou de hauts personnages? Ici encore nous aurions des raisons de croire le contraire. Nous citerons seulement un exemple fort précis. On connaît la belle

(1) Elle est reproduite, avec ses couleurs, dans la planche I du *Jahrbuch des arch. Instituts*, 1889, t. IV. La planche est accompagnée d'un article très étudié de M. G. Treu, p. 18.

(2) Elle est signalée par M. G. Treu, *Arch. Anzeiger*, p. 98; *Jahrbuch des Arch. Inst.*, 1889.

(3) Dilthey, *Arch. Zeitung*, 1881, p. 131, pl. VII.

statue d'Auguste trouvée dans la villa de Livie, sur la voie Flaminienne, et conservée au Vatican (1). L'empereur, en costume militaire, semble haranguer ses troupes : c'est une œuvre excellente, très voisine des premières années de notre ère. Or, les restes de couleurs encore très apparents, — tunique rouge clair, pallium rouge sombre, cuirasse bordée de franges jaunes et couverte de reliefs ciselés, rehaussés de bleu, de pourpre, de carmin, — nous donnent l'idée d'une statue où la polychromie la plus riche avait été prodiguée. Pour perdre la trace de ces habitudes si persistantes, il faudrait descendre fort bas dans l'époque impériale. Une statue de Faustine, la femme d'Antonin le Pieux, morte en 141, nous montre encore que l'usage n'est pas perdu de dorer la chevelure, de rehausser par la couleur le travail des draperies (2).

IV

Tous ces faits suffisent, croyons-nous, à démontrer l'essentiel, à montrer combien était peu fondé le préjugé qui a longtemps écarté l'idée d'une statuaire polychrome en Grèce. Mais ils ne satisfont pas complètement notre curiosité; nous voudrions en apprendre beaucoup plus. Au lieu de chercher péniblement, sur des marbres disséminés çà et là, les traces pâlies d'une coloration presque disparue, nous voudrions avoir la vision nette, directe, d'une statue peinte, avec toute la fraîcheur de sa polychromie, savoir exactement quelles harmonies un maître comme Nicias pouvait réaliser en ajoutant à un marbre sculpté par Praxitèle le charme de la couleur. Il faut nous résigner. Nous n'entrevoions que bien imparfaitement l'aspect d'ensemble d'une statue peinte. Pour en évoquer tout au moins une image affaiblie, il faudrait sortir du domaine de la théorie, avoir recours aux applications pratiques, et chercher soit sur le moulage, soit sur une copie en marbre, une restitution des tons, comme on restitue sur le papier, avec des débris de colonnes et de chapiteaux, l'ordre d'un temple grec. Ce n'est pas là un rêve irréalisable. De pareils essais ont été tentés à plusieurs reprises. En 1885, le savant directeur de l'Albertinum de Dresde, M. Georg Treu, a organisé à la *National-Galerie* de Berlin une exposition d'œuvres de sculpture polychrome appartenant à tous les pays et à tous les temps, depuis les statues égyptiennes en calcaire jusqu'aux bustes en marbre peint et aux frises en majolique d'artistes contemporains. A côté d'un relief en cire peinte de notre compatriote M. Henry Cros, de

(1) Helbig, *Musées d'archéologie classique de Rome*, trad. Toutain, I, p. 5, n° 5.

(2) *Annali*, 1863, p. 450-452; *Monumenti inediti*, VI-VII, pl. LXXXIV, 2.

bustes en bois, en terre cuite ou en marbre des écoles italiennes et espagnoles, la polychromie grecque était représentée soit par des moulages reproduisant les couleurs des originaux, soit par des restitutions, comme une grande statue drapée d'Herculanum, peinte à la cire par M. Ludwig Otto (1). Plus récemment, les recherches poursuivies par M. Treu sur l'histoire de la polychromie antique ont provoqué à Dresde d'autres essais très dignes d'attention. M. Treu a bien voulu me communiquer à ce sujet des notes détaillées, auxquelles sont jointes des photographies de moulages d'après l'antique, polychromés par M. J.-E. Sattler; le Satyre accoudé du Capitole est restitué avec les tons d'or et d'ivoire d'une statue chrysléphantine; la tête de la Méduse Ludovisi, avec sa chevelure sombre et le ton de chair qui couvre le visage, ressort sur un fond bleu comme un stuc peint de la Renaissance. Des essais analogues ont été faits en Amérique. A Boston, un archéologue, M. Robinson, et un sculpteur, M. J. Lindon Smith, ont associé leurs efforts pour restituer la polychromie de l'Hermès de Praxitèle et de la *Venus genitrix* du Louvre (2). Il ne nous appartient pas d'apprécier à distance la valeur de ces restaurations; tout au moins il est certain qu'elles font entrer dans une phase nouvelle un problème toujours à l'étude. Aux théories succèdent les expériences pratiques, les applications qui peuvent fournir d'intéressans élémens de discussion. Ce n'est pas en effet avec des mots qu'on saurait traduire ce qu'il y a de plus fugitif, de plus subtil, c'est-à-dire des valeurs de tons, des harmonies de nuances, des transparences jouant sur le fond du marbre. Faute de mieux, nous essaierons tout au moins de résumer nos conclusions, et, pour prendre un exemple qui les rende plus précises, nous nous demanderons ce que pouvait être la polychromie d'une statue telle que l'Hermès de Praxitèle.

Dans l'état où elle nous est parvenue, la statue ne conserve plus que de faibles traces de peinture. Si l'on oublie les mutilations et les taches qui la marbrent, elle nous apparaît donc telle qu'elle se présentait aux yeux après le dernier coup de ciseau donné par l'artiste. Or, les caractères mêmes de l'exécution semblent indiquer d'avance le champ attribué à la polychromie. Certaines parties sont réservées pour ces simples frottis transparens que le « sarcophage d'Alexandre » nous a appris à con-

(1) *Ausstellung farbiger und getönter Bildwerke in der National-Galerie zu Berlin*, Berlin, 1885.

(2) E. Robinson, *The Hermes of Praxiteles and the Venus genitrix. Experiments in restoring the colour of Greek sculpture*, by Joseph Lindon Smith; Boston, 1892.

naître; d'autres recevront une peinture plus résistante. Caracés avec une souplesse infinie, poussé jusque dans ses nuances les plus délicates, le travail du visage et du corps exclut toute idée d'une coloration opaque, sous laquelle disparaîtrait cette fleur exquise du modelé : le pinceau doit respecter ces chairs polies avec amour par la lime du sculpteur. Au contraire, la chevelure est traitée largement, sans aucune virtuosité; la draperie jetée sur le tronc d'arbre présente des plis brisés, des froissemens qui font valoir encore par le contraste le rendu des nus, où la lumière se joue sur des plans fondus harmonieusement. C'est donc là que trouveront place les tons opaques. Pour la chevelure, aucune hésitation : le brun rouge si familier aux peintres de statues est encore apparent. Pour les draperies de l'Hermès et du petit Dionysos, elles seront bleues ou rouges; mais il n'y a aucune témérité à supposer des draperies peintes dans une œuvre du IV^e siècle : les stèles d'Athènes nous y autorisent, et l'on peut en outre invoquer le témoignage d'une statuette d'Artémis trouvée à Chypre, copie très soignée d'un original attique un peu antérieur à l'Hermès. Le chiton est d'un rouge violacé; le manteau est vert, avec une bordure violette, et les parties réservées pour la peinture ont été à dessein laissées un peu rugueuses, par opposition aux chairs, polies avec soin (1). Complétons encore la peinture des accessoires, et restituons la dorure des sandales : nous aurons l'idée d'une polychromie en réalité assez sobre, et qui ne recouvre qu'une faible partie de la statue.

Si l'on examine de plus près le détail, la peinture de la tête suggère quelques remarques dignes d'attention. Où s'arrêterait le ton brun rouge de la chevelure? Dans l'Hermès, comme dans plusieurs autres statues praxitéliennes, le passage des cheveux au front est ménagé par une sorte de transition plastique, par des plans amortis que la peinture ne peut couper brutalement; il n'y a plus là, comme dans les têtes archaïques, un travail du ciseau qui détache nettement la chevelure sur le front et sur les tempes. Les copistes romains ont eu le sentiment de cette difficulté. A ce point de vue, la tête féminine du musée de Dresde signalée plus haut est fort curieuse. Le ton local de la chevelure est jaune; les boucles sont détaillées par des lignes brun foncé qui en suivent le contour, et viennent mourir sur le front, formant ainsi à la naissance des cheveux comme une frange transparente. Sans doute un Nicias savait résoudre le problème par des moyens plus simples, par une dégradation du ton habilement ménagée.

(1) La statue a été publiée par M. R. von Schneider, *Jahrbuch der Kunsthist. Sammlungen des Kaiserhauses in Wien*, V, pl. I-II, p. 1 et suivantes.

Mais c'est là une question que des expériences pratiques pourraient seules trancher.

Les yeux étaient-ils peints? N'eussions-nous d'autre argument à invoquer que le témoignage de Platon, nous n'hésiterions pas à le croire. Notre sentiment se trouverait confirmé par les sources littéraires relatives à la Vénus de Cnide. Comprendrait-on ce « regard humide » dont parle Lucien s'il s'agissait seulement des yeux incolores et sans vie auxquels nous a habitués la statuaire moderne? Mais nous savons que l'usage d'animer par la couleur le regard des statues est en quelque sorte traditionnel dans la plastique grecque. Des yeux d'émail enchâssés entre les paupières, parfois sertis entre deux feuillets de bronze, dont les bords barbelés imitent la frange des cils, voilà des détails qu'on observe plus d'une fois dans les œuvres archaïques (1). En étudiant la technique des yeux dans les statues grecques, M. Conze est arrivé à cette conclusion que, même à la belle époque de l'art, la peinture des yeux est la règle (2). L'usage de creuser la pupille, pour donner au regard plus d'intensité, n'est pas antérieur au temps d'Hadrien; et c'est une preuve que la polychromie commence à abdiquer ses droits. Sans doute, là plus qu'ailleurs, le sentiment individuel du peintre trouvait l'occasion de se manifester. Un art aussi raffiné que celui du IV^e siècle devait avoir ses exigences, et si l'on considère les statues praxitéliennes, on se rend compte que la structure même de l'œil, un peu voilé sous la paupière, invitait le peintre à ne pas tomber dans un réalisme brutal. Pour trouver une indication satisfaisante, il faut peut-être se reporter à la tête polychrome du British Museum, où la paupière supérieure, coupant le cercle des prunelles, adoucit singulièrement l'expression du regard. Mais pouvons-nous deviner quel charme le collaborateur de Praxitèle, si renommé pour ses portraits de femmes, savait donner au regard d'une Aphrodite de marbre?

Une objection se présente pourtant. Voici le modelé des cheveux, des yeux, sans doute celui aussi des lèvres, rehaussé par des couleurs appliquées avec plus ou moins de légèreté, mais cependant assez consistantes pour trancher sur le ton du marbre que conservent les nus. N'est-ce pas là un contraste choquant? Les

(1) Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 361. — Ballorn, *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1893, p. 261-267. — Le musée de Dresde possède un œil de statue enchâssé dans une coque de bronze, et où les colorations de l'iris et de la pupille sont rendues par des marbres de diverses couleurs. (*Arch. Anzeiger*, 1889, p. 102.)

(2) Conze, *Ueber Darstellung des menschlichen Auges in der antiken Sculptur*. Comptes rendus de l'Académie de Berlin, 1892, p. 47.)

couleurs ne vont-elles pas ressortir avec une certaine dureté? Et les lois de l'harmonie, que l'œil d'un Grec perçoit avec une rare subtilité, n'imposent-elles pas à l'artiste l'obligation d'atténuer ces disparates, d'amortir la blancheur trop crue du marbre, de la ramener à des tonalités plus chaudes? Nous touchons ici à une question très discutée, celle de la coloration des nus. Qu'on l'admette ou non — et les avis sont partagés sur ce point — un fait reste certain : la statue subissait une sorte de patinage qui rétablissait l'harmonie entre les parties peintes et celles que n'avait pas encore touchées le pinceau. Grâce aux témoignages écrits, nous connaissons fort bien le détail de cette opération. Au dire de Vitruve, c'est la même que pratiquent les peintres à l'encaustique pour donner plus d'éclat à la peinture, comme on vernit un tableau : « Lorsque le mur sera bien poli, bien sec, on y appliquera avec un pinceau de poil de porc une couche de cire punique fondue au feu, et mêlée d'un peu d'huile; puis avec des charbons placés dans un réchaud on chauffera le mur de manière à faire suer la cire et à bien l'unir. On frottera ensuite le tout avec une bougie et des linges propres, comme on le fait aux statues de marbre qui sont nues. C'est l'opération que les Grecs appellent γάνωσις (1). » D'autres textes confirment le témoignage de Vitruve. Les inventaires des temples de Délos font allusion à la κόσμησις de statues d'Artémis et de Héra : c'est une opération analogue à la γάνωσις, et qui consiste à « étendre sur la surface un enduit pour l'unir, la polir, la rendre luisante ou la colorer, ou à la laver avec des substances qui lui donnent de l'éclat et la préservent tout ensemble (2). » Les comptes de dépenses énumèrent tous les objets et ingrédients employés : des éponges, du nitre, sans doute pour laver la statue et la débarrasser de la poussière, quand il s'agit de rafraîchir les couleurs; de l'huile blanche bien épurée, de la cire, une étoffe de lin; enfin un parfum à la rose, raffinement très explicable lorsque le marbre est une statue de culte, placée dans un sanctuaire embaumé d'encens. Cette opération se renouvelait souvent; le soin d'y présider était dévolu aux fonctionnaires du temple. Une inscription du Ptolon nous a conservé une reddition de comptes faite par un des administrateurs du temple d'Apollon; il y est question d'une somme dépensée pour l'entretien des statues et pour le renouvellement de la γάνωσις (3). On la pratiquait encore à l'époque romaine. Plutarque

(1) Voir sur cette question Henry Cros et Charles Henry, *l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les Anciens*; Paris, librairie de l'Art, 1884.

(2) Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIV, 1890, p. 497.

(3) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 185, article de M. Holleaux.

parle des marbriers qui réparent les parties brisées des statues et les patinent; il mentionne aussi ce fait, que le premier acte des censeurs, à leur entrée en charge, était de mettre en adjudication la nourriture des oies sacrées du Capitole et la *ganosis* de la statue de Jupiter Capitolin, « parce que le vermillon dont on avait coutume d'enduire les anciennes statues s'altère très vite. »

Ainsi, des textes très précis nous autorisent à supposer dans notre restitution un patinage à la cire : c'est un frottis transparent, qui protège les parties peintes et les dorures, donne aux nus un éclat doux, un luisant comparable à celui de l'ivoire, et satisfait l'œil en amortissant les contrastes trop marqués, en n'offrant au regard que des transitions habilement ménagées. Mais le résultat sera-t-il atteint, s'il ne s'agit que d'un patinage incolore? La cire épurée dont parle Vitruve, « l'huile blanche » que mentionnent les inscriptions de Délos, ont-elles une vertu colorante, et suffiront-elles à réchauffer le ton du marbre? La question a été très discutée, et deux hypothèses restent possibles : ou bien, grâce à une préparation, la cire donnait au marbre une sorte de tonalité jaunâtre; ou bien elle s'appliquait sur un glacis très léger, faisant office de matière colorante. Cette seconde hypothèse a été défendue par M. G. Treu (1), et il faut bien reconnaître qu'elle s'appuie sur des argumens de fait. La tête du British Museum laisse voir un glacis coloré encore apparent sous le patinage à la cire; et c'est bien ici le lieu de rappeler ce frottis transparent observé sur les nus, dans le « sarcophage d'Alexandre ». On comprend très bien que, le plus souvent, une glaçure aussi légère n'ait pas laissé de traces, et que les marbres grecs nous montrent seulement les vestiges des tons opaques, beaucoup plus résistans. La restitution d'un coloris aussi fragile, aussi fugitif, reste une affaire de sentiment personnel. Mais nous nous refusons à croire que les Grecs aient jamais cherché à donner par là l'illusion de la réalité et à reproduire la coloration des chairs. Nous imaginons volontiers sur le corps de l'Hermès une sorte de frottis léger, très transparent, laissant voir le grain du marbre, et n'ayant d'autre objet que de prêter aux nus une tonalité chaude et uniforme.

La restitution idéale que nous venons d'esquisser nous permettra de conclure en peu de mots. Un écrivain qui condamne sévèrement le principe de la polychromie, « née d'un instinct sauvage », cite à ce propos les lignes suivantes de Diderot :

(1) Treu, *Sollen wir unsere Statuen bemalen?* et *Jahrbuch des Arch. Instituts*, IV, 1889, p. 18 et suivantes. M. Paul Girard adopte la même opinion dans le chapitre qu'il consacre à la polychromie, *la Peinture antique*, p. 283.

« Quel serait l'effet du coloris le plus vrai et le plus beau de la peinture sur une statue? — Mauvais, je pense (1). » Nous n'y contredirons pas. Aussi bien, et nous croyons l'avoir montré suffisamment, ce genre de polychromie n'est point en question. Chez les Grecs, la peinture de statues procède d'un principe exactement opposé. La polychromie grecque est avant tout conventionnelle, elle n'a jamais abdiqué ce caractère. Nous la voyons, à ses débuts, pousser la liberté dans la convention jusqu'au dédain des plus simples vraisemblances, limiter à dessein le choix des couleurs, se faire assez souple, assez détachée de toute imitation réaliste pour se plier sans scrupules aux exigences de la polychromie monumentale. Plus tard, avec les progrès de l'art, loin d'afficher des prétentions conquérantes, elle sait respecter la noble matière que les artistes mettent en œuvre, se subordonner à la sculpture et lui prêter un concours très discret. Son rôle n'est pas, comme on l'a dit, de « tenter une tromperie impossible », mais de rehausser le charme de la forme, qui reste maîtresse et souveraine. Pour la même raison, elle ne peut être qu'un art très délicat, tout en nuances, ennemi des exagérations violentes et sachant résister aux entraînemens du réalisme. Or, quand nous admirons les merveilles produites en Grèce par l'art industriel, les colorations si fines des figurines de terre cuite, la polychromie si pure des belles céramiques à fond blanc, nous devons faire aux peintres de statues un assez large crédit. Nous ne savons pas exactement ce qu'était une œuvre sortie de la collaboration d'un Praxitèle et d'un Nicias; mais nous savons qu'il a fallu tout le goût et toute la science d'un maître pour réaliser dans la *Tanagra* de notre musée du Luxembourg l'alliance harmonieuse de la couleur et de la forme.

MAXIME COLLIGNON.

(1) Charles Blanc, *la Grammaire des arts du dessin*, p. 432.

MARYLKA



I

Le soleil monte, monte dans la grande plaine podolienne, et boit une à une les gouttes de rosée qui perlent aux brins d'herbe du chemin. Il est très joli ce chemin tout étoilé de fleurettes printanières; un gai ruisseau le côtoie qui va, chantant et sautillant, déverser ses eaux limpides dans un affluent du Dniester, et apporter ainsi son obole à la Mer-Noire.

Sur la lisière du bois où des lis immaculés se balancent parmi les eaux vertes en chuchotant mystérieusement, une jeune fille de quinze à seize ans s'est hissée entre les branches tordues d'un vieux pommier.

Tout en lisant elle imprime à l'arbre un mouvement de bascule, en sorte que des taches rondes de soleil vont et viennent sur son visage en se jouant, et éclairent tantôt ses jolis sourcils arqués, tantôt les coins de sa bouche mignonne qu'effleure un inconscient sourire. Le calme est si profond qu'on distingue chaque petit cri d'oiseau, chaque léger battement d'aile, et jusqu'à la chute des brindilles le long des écorces.

Tout à coup une clameur s'élève au fond de la forêt, mêlée de cris, d'aboiemens furieux, qui approchent, grandissent... puis... un brusque froissement parmi les feuilles sèches... une trouée dans le buisson... et on voit apparaître une femme, hagarde, misérable, la face maculée, les paupières sanglantes. Durant l'espace d'une seconde elle s'arrête, pareille à une bête traquée, et semble écouter, mais vite elle reprend sa course affolée.

Bientôt après, quatre ou cinq rudes gaillards armés de pieux, accompagnés de leurs chiens, débouchent également du fourré, s'arrêtent, s'orientent, puis s'engouffrent à leur tour dans le fouillis de verdure.

Tapie dans sa retraite, la jeune fille n'a pas poussé un cri. Lentement les fougères se redressent une à une, mais on entend à présent des cris de triomphe. Ce sont les traqueurs sans doute qui ont atteint leur proie. Le cœur de la jeune fille se serre, tous ses instincts généreux se révoltent devant la brutalité de cette chasse à l'homme faite là, sous ses yeux, sur ses terres, en plein pays civilisé. Et comme elle s'élançe pour aller au secours de la malheureuse, un petit pâtre vêtu de chanvre surgit soudain :

- On l'a attrapée! crie-t-il rayonnant.
- Mon Dieu! qu'avait-elle fait?
- Volé, tiens!
- Elle était pauvre?
- Pour sûr! elle n'a rien!
- Et que va-t-on faire?
- La battre, té! quarante, cinquante coups! devant l'église... Ça sera fameux! Oh! j'irai voir, j'irai voir, bien sûr, — et il s'éloigne en ricanant.

Tremblante d'indignation, Marylka s'était élancée dans la direction des cris.

A sa vue la femme, qui se débattait, se mit à pousser des hurlemens de joie. Mais au moment où la jeune fille, au risque de se faire écharper, s'était jetée avec intrépidité dans la bagarre, elle sentit une main lui saisir le poignet.

— Monsieur Woytek! cria-t-elle en fronçant légèrement le sourcil et cherchant elle aussi à se dégager.

Le nouveau venu était un grand jeune homme brun, à la figure ouverte, avec une teinte de mélancolie dans ses yeux très doux. Depuis quelques mois environ il était fixé dans le domaine afin d'y apprendre la pratique de l'agronomie. Sans doute il revenait d'une longue tournée à travers champs, car ses hautes bottes étaient couvertes de poussière. D'une voix brève il secoua les paysans qui s'esquivèrent tout penauds, et commanda à la paysanne d'aller l'attendre plus loin. Se tournant ensuite vers la jeune fille :

- Quelle imprudente vous êtes, mademoiselle Marie. Savez-vous que ces hommes étaient ivres, ils auraient pu vous blesser. Elle lui jeta un regard farouche.
- Eh bien... Qu'importe? dit-elle.

— Mais vous ne songez pas au chagrin que cela aurait fait à votre père, à votre mère...

— Mes parens!... et elle éclata d'un mauvais rire... Si vous saviez comme ils s'inquiètent peu de moi!... Et puis, pourquoi chercherais-je tant à plaire aux autres quand tout le monde se met toujours contre moi!

— Je crois, fit-il doucement, que vous vous exagérez les choses... et puis, pour se faire aimer, il faut commencer par aimer beaucoup soi-même... l'amour attire l'amour, il soulèverait des montagnes!

— Bah!... Mais d'abord... mes parens s'entendent à peine entre eux!... comment voulez-vous qu'ils s'entendent avec moi!... Mon père est toujours malade, préoccupé de ses affaires et, quant à ma mère, elle aime exclusivement ma petite sœur; je ne compte donc pas pour eux, ni pour personne d'ailleurs. Aussi je fais ce qu'il me plaît sans m'inquiéter jamais des autres.

Une expression presque dure avait assombri son joli visage.

— On vous a sans doute beaucoup choyé dans votre enfance, vous?... Mais tout le monde n'a pas ce bonheur!

A son tour le front du jeune homme s'était assombri.

— J'ai perdu mes parens tout jeune, dit-il, et c'est chez un oncle que j'ai été élevé.

Elle rougit très fort. Comment avait-elle pu oublier les bruits qui avaient couru lors de l'arrivée de Woytek dans le domaine? n'avait-on pas raconté que sa mère l'avait abandonné tout petit pour fuir à l'étranger et que son père en était mort de chagrin?

Pour cacher son trouble, elle courut après sa jument qui broustait des pousses de noisetier et sauta légèrement sur son dos.

— Comment, s'écria-t-il étonné, vous montez sans selle?

— Oh! moi, je monte de toutes les manières, dit-elle malicieusement, même à califourchon, ne vous en déplaie; mais rassurez-vous, quand je suis en vue du domaine, je reprends tout de suite ma tenue correcte, absolument comme les femmes du pays de ma nourrice qui, n'étant vêtues que d'une chemise et d'un tablier de laine rouge, quand elles vont au château, mettent le tablier devant elles, et quand elles s'en retournent le placent en arrière; de cette manière elles ne choquent l'œil de personne.

Elle riait en racontant cette malice, et son visage avait repris une enfantine sérénité.

Égayé par sa bonne humeur, Woytek s'était mis à rire également. Combien il la préférait ainsi... mais pour la plupart du temps, c'est sombre et révoltée qu'il la voyait.

— Savez-vous, lui dit-il, que souvent en vous regardant un vers de Slowacki me revient à la pensée :

Elle se pencha intéressée :

Oh flot!... flot infidèle, et pourtant si fidèle!

— Oui, dit-elle mélancoliquement, vous avez raison! Je suis à la fois changeante et immuable! Je me sens à certains jours des besoins d'indépendance, de liberté; je voudrais avoir des ailes pour m'enfuir au bout du monde, tout voir, tout connaître, et cependant, ajouta-t-elle un peu pensive... s'il s'agissait seulement de quitter notre chère maison, je crois qu'il faudrait m'en arracher de force!... Pourquoi suis-je comme cela, dites?

Et elle l'interrogeait de ses jolis yeux, d'un bleu changeant eux aussi, comme les reflets de l'eau, et tour à tour tristes à mourir ou pétillans de malice.

Mais, brusquement, elle avait donné un léger coup de gaule à sa jument, l'animal se cabra, et Marylka s'élança à travers la forêt.

II

— Je te dis de fermer cette fenêtre, Stefanek... Dieu, que tu es lambin! Ne vois-tu pas que j'ai trop d'air? Viens ici, conte-moi ce qui se passe, comment cela marche-t-il sans moi? A-t-on donné de l'eau-de-vie aux travailleurs? Se font-ils au nouvel intendant?

Et les yeux anxieux du maître interrogeaient le petit domestique.

L'enfant prit un air penaud :

— Ils s'habituent comme ci, comme ça!... Pour sûr ils regrettent Monsieur... d'abord l'intendant est plus... comment dire... moins... Oh, il ne se met jamais en colère, mais quand il tient un homme, il le tient bien, et les paysans ont peur de lui!

— Ah! ils ont peur de quelqu'un, enfin, les brutes!... tant mieux! tant mieux!... Je leur avais bien dit qu'ils trouveraient un jour à qui parler!

— Oui, ils n'aiment pas les réformes du nouveau régisseur et je les entendais ce matin qui disaient : « Est-ce qu'il ne va jamais guérir, notre maître? C'est vrai qu'il criait beaucoup... mais il avait bon cœur... tandis que l'autre!... » et ils se sont tous mis ensemble pour faire dire une messe pour Monsieur... même que Magda a donné une belle livre de beurre tout frais pour la lampe de l'église.

D'un geste brusque le gentilhomme avait refoulé une larme qui lui obscurcissait la vue.

— Elle aurait mieux fait de manger son beurre, la vieille folle!... dit-il rudement. Me croient-ils morts, tous ces imbéciles, pour me faire dire des messes! Je vais mieux, beaucoup mieux, ce sont les drogues du docteur qui me font du mal!... Donne-moi une cigarette!... Ah ça, mais ne vois-tu pas que j'étouffe ici! ouvre cette fenêtre! Quand donc auras-tu un peu d'initiative!... Sais-tu où est M^{lle} Marylka?

Mais sans attendre la réponse de l'enfant, il vint, d'un geste lassé, s'accouder à la balustrade de la véranda.

Le soleil montait rapidement dans la grande plaine podolienne, et, aussi loin que l'œil pouvait atteindre, on voyait la moire mouvante des blés verts onduler sous le vent.

Jadis, cette même steppe, si cultivée aujourd'hui, était un océan d'herbes et de fleurs sauvages, une mer sans bornes où plongeait jusqu'au poitrail, dans son galop furieux, le fier étalon suivi de ses jumens.

Une tristesse indéfinissable, pareille à un rêve tangible, plane sur ces espaces que l'œil à peine peut embrasser, et dans l'air embaumé flotte un souffle sauvage qui grise le cerveau de l'homme des plaines. De tout temps, la Podolie et l'Ukraine ont été un pays d'exaltés, tour à tour rêveurs mélancoliques, ou passionnés fougueux. Même dans leurs chants populaires, la monotonie alterne avec les sauvages cris de désespoir. Tantôt, c'est la modulation amoureuse du rossignol, tantôt c'est une âme déchainée qui souffre, crie, saigne... et l'on croit entendre les accens déchirans de quelque fantastique violon que le vent, cette âme mystérieuse de la steppe, ferait vibrer.

Il était midi; mille susurremens d'insectes, mille gazouillis d'oiseaux montaient sous le soleil brûlant, des aigles de gigantesque envergure planaient dans l'espace, dessinant sur le ciel merveilleusement transparent la nette découpe de leurs ailes. M. Ladislas aspira à pleins poumons l'air natal, mais une pensée amère arrêta tout de suite le sourire qu'allaient esquisser ses lèvres. Il songeait aux griffes impitoyables de la maladie qui l'étreignaient; parcourrait-il jamais encore ces steppes enchantées?

C'était un homme de très haute taille, vieilli avant l'âge. Il avait le nez droit, les pommettes saillantes. Au fond de ses orbites creuses brillaient des yeux de flamme, et sur toute sa physionomie, non dépourvue de noblesse, éclatait quelque chose de sauvage. Il portait la barbe longue, et sur ses lèvres errait le sourire sceptique des découragés.

Tourné vers la lumière, le menton appuyé dans la main, il évoquait le passé.

N'était-ce pas hier que, dans cette même chambre, par un soir d'avril, sa grand'mère, une majestueuse femme, mince encore, avec de beaux cheveux blancs lui faisant une auréole, était entrée, tandis qu'il jouait aux cartes avec quelques officiers, ses camarades? La réunion était tumultueuse, on buvait, on criait; un épais brouillard de fumée flottait dans la pièce. Ça et là traînaient des sabres, des vestes, des casquettes d'uniforme. Par terre, des verres, des bouteilles vides. Ce soir-là, justement, la malechance le poursuivait, il perdait! Au moment où sa grand'mère était entrée, il venait de lancer rageusement dans le vide la coupe qu'il tenait à la main et dont les débris étaient allés s'éparpillant tout contre la porte. Interdite un instant, l'aïeule avait écarté de son petit pied chaussé de satin les morceaux de verre, et, d'un pas ferme, elle avait marché droit à lui, puis, avec un sourire d'une tristesse indéfinissable :

— Vous jouez, vous autres, avait-elle dit, et là-bas... on meurt pour le pays!...

Ces mots si simples, prononcés par cette voix grave, lui avaient donné l'impression d'un soufflet en plein visage.

Ses camarades s'étaient regardés, un peu embarrassés, et gauchement ils essayaient de réparer le désordre de leur toilette.

C'est vrai qu'on se battait là-bas, qu'un souffle révolutionnaire avait passé sur tout le pays et que d'enthousiastes bataillons d'insurgés, grisés de jeunesse, couraient à la mort pour essayer de donner à d'autres la liberté!...

Il avait fait asseoir sa grand'mère, s'était agenouillé à ses pieds, comme lorsqu'il était petit garçon, avait baisé pieusement ses mains si blanches qu'elle lui abandonnait, et avec une exaltation presque religieuse :

— Babcia, avait-il dit, je partirai demain.

Alors, elle était devenue pâle, pâle, l'avait enveloppé d'un regard effaré, et s'affaissant dans le fauteuil :

— Oh! ne me le dis pas... avait-elle murmuré dans un sanglot.

Longtemps alors, il avait étreint contre sa poitrine la pauvre aïeule suffoquée par les larmes tandis que ses camarades, l'âme toute remuée, s'esquivaient un à un.

L'heure suprême du départ pour l'insurrection avait enfin sonné. Oh! l'agonie des derniers adieux! et tandis que ses frères, s'excusant de ne pas l'imiter, l'exaltaient comme un héros, elle, l'aïeule, toute blanche, demeurait muette. Regrettait-elle, la chère créature, d'avoir poussé son petit-fils dans cette voie péril-

leuse? ou bien avait-elle l'amère prescience de l'éternel adieu qu'ils allaient échanger?

Au moment du départ, elle l'avait béni, pressé courageusement contre son cœur, et très bas, dans un balbutiement qui avait été pour lui le suprême viatique tout le temps qu'avait duré cette malheureuse campagne, elle avait murmuré : « Je suis fière de mon fils ! »

La lutte avait alors commencé. Lutte implacable du faible écrasé par le nombre. Et puis, les armemens insuffisants, le manque de vivres, les marches forcées à travers les marais où l'on enfonçait jusqu'au-dessus du genou!...

A la fin, traqué, démoralisé, livré par un espion, il avait été blessé, fait prisonnier et envoyé en Sibérie.

Et quand, après dix longues années de déportation, il était rentré, ignorant de ce qui s'était passé pendant son absence, il avait compris, au douloureux silence qui avait accueilli ses interrogations, que la douce aïeule n'était plus.

Sa douleur avait été si poignante qu'il ne s'était pas aperçu de l'accueil embarrassé que lui faisait sa famille.

Comme déporté politique, une partie de ses biens avait été confisquée, et il était considéré par la loi comme déchu de tous ses droits; il se trouvait donc à la merci de ses frères, qui, tacitement, s'étaient engagés, vis-à-vis de l'aïeule, à lui rendre son dû.

Mais il constata bientôt, avec amertume, qu'on n'avait pas pris la défense de ses intérêts avec l'ardeur qu'il s'imaginait. Son retour paraissait gêner; on s'était très bien accoutumé à son absence, et la crainte des ennuis que sa présence pourrait susciter semblait dominer. L'un de ses frères, installé dans la propriété qui lui était échue, regimbait à lui céder la place, et puis, il allait falloir rendre des comptes alors qu'on avait peut-être espéré voir s'éterniser cet état provisoire.

Aussi, dès le début, d'irréparables paroles, aigres, presque violentes, avaient-elles été échangées. Par la suite, l'exposé de ses théories tout imprégnées d'un souffle humanitaire et qu'il avait mûries dans la grande solitude de l'exil, avait fait pousser les hauts cris! On le traitait de visionnaire, d'illuminé, et ses neveux, élevés dans des idées essentiellement utilitaires, trouvaient l'oncle de Sibérie bien « vieux jeu »!

Tout autre s'était-il figuré le retour dans la chère patrie! Il en avait rêvé si souvent, là-bas, comme d'une sorte de triomphe; on l'accueillerait en héros... en martyr!

Alors, dans le silence de ses nuits sans sommeil, il s'interrogeait : de quoi donc était-il coupable? Une nuit, il crut avoir

trouvé. Son front, alors, s'empourpra, et il sentit son cœur se serrer comme dans un étau. Son crime était d'avoir été vaincu ! il le comprenait maintenant. L'homme ne pardonne pas l'insuccès, il semble qu'elle porte en soi un germe de déchéance. Oui, il avait, dans un élan généreux, sacrifié son avenir, sa jeunesse, le meilleur de son sang ; oui, il avait supporté en martyr dix années de cruelle déportation ; mais tout cela n'existait pas ! il avait été vaincu, sa cause était classée parmi les quelques sublimes folies du siècle, et des morveux d'écoliers discutaient doctement entre eux sur ses utopies politiques et stratégiques. C'est ainsi que s'était consommée la rupture entre lui et les siens, et cette déception avait été si terrible que dans le premier moment il s'était demandé s'il ne retournerait pas solliciter de la terre d'exil la pitié généreuse que lui refusait le sol natal.

C'est vers le mariage alors qu'il s'était tourné, las de la vie solitaire, et en dépit des remontrances de sa sœur aînée, vieille fille aristocrate et autoritaire, il s'était laissé griser par l'ensorcelante magie de dix-huit printemps, d'une paire d'yeux d'un bleu d'azur, d'une bouche rose qui balbutiait : « Je veux bien, » quand il suppliait qu'on essayât de l'aimer un peu !... C'est qu'il en avait assez, à la fin, le pauvre exilé, de l'atroce vie solitaire, sans sourires et sans fleurs ; c'est qu'il avait hâte, lui aussi, d'apaiser ses lèvres à cette coupe d'ivresse qu'on appelle le bonheur ; malheureusement, les pronostics de sa sœur n'avaient pas tardé à se réaliser. Après la première fougue de possession, qui lui avait fait tout oublier, misères d'antan, patrie, famille, et quand, par un plus tendre échange encore de confidences, il avait voulu confier à cette petite âme qui, désormais, était sienne, ses espérances et ses aspirations, il s'était heurté à une déconcertante indifférence. Que lui manquait-il donc à cette Nataka, si jolie, si mignonne, et qui paraissait l'aimer ? Et peu à peu, il avait compris que c'était l'étincelle, le feu sacré, le je ne sais quoi qui, sur un mot, une idée, fait que deux êtres vibrent à l'unisson et ne font qu'un !

Cette souffrance fut plus grande encore que les autres, et pourtant, il se trouvait injuste ! Était-il donc insatiable pour que la possession d'un tel trésor de beauté, de jeunesse, ne lui suffit pas !... C'est qu'on ne vit pas impunément pendant dix années sur la terre d'exil ! L'âme y mûrit plus rapidement, le cerveau travaille, les idées se condensent, on prend l'habitude de scruter ses sentimens, on vit peu dans la réalité, beaucoup dans le rêve, on se spiritualise enfin.

— Eh bien, oui, ça m'ennuie, lui disait-elle, toute cette poli-

tique et cette philosophie... Alors Ladislas se taisait, et refermait son âme. De son côté Natałka avait eu aussi une grosse déception. Le mariage lui paraissait une chose bien grave ! et puis, l'humeur tour à tour passionnée et sentimentale de son mari la déroutait, elle eût voulu être aimée gentiment, sans fièvre ni longs discours. Quoi d'étonnant qu'entre ces deux êtres bons, mais d'essence si disparate un abîme se fût lentement creusé ?

Si la vie matérielle eût coulé sans entraves, peut-être eussent-ils réalisé ici-bas un de ces demi-bonheurs ternes, lot presque invariable de la plupart des ménages. Malheureusement les difficultés pécuniaires étaient venues. Poursuivi par ses idées utopistes, M. Ladislas s'était lancé dans de grandes spéculations qui devaient lui rapporter des millions, et que d'adroits camarades d'exil, devenus lanceurs d'affaires, s'étaient empressés de faire miroiter à ses yeux. On parviendrait à faire de si grandes choses pour la patrie !... avec de pareilles forces !

Malheureusement une sorte de fatalité semblait s'attacher à toutes ses entreprises. En outre, la santé de l'ancien déporté périclitait, il se ressentait des atteintes subies jadis dans un climat trop rigoureux. Une suite de mauvaises récoltes avait achevé de briser son moral. Nathalie, au lieu de relever le courage de son mari, l'accablait au contraire de ses plaintes, et à chaque déception nouvelle, il sentait grandir autour de lui une hostilité sourde, mêlée de dédaigneuse pitié. Son caractère s'en aigrit, et peu à peu, lui si cordial, si généreux, se transforma en un emporté capricieux. Il semblait même que la méfiance fût devenue le fond de son caractère et qu'il ne cherchât plus qu'à se garer de cet immense égoïsme qu'il croyait voir surgir partout sous ses pas. La vue même de ses deux filles l'irritait. Marylka, l'aînée, surtout, avait le don de l'exaspérer. Volontaire, exubérante, mal équilibrée, elle s'accommodait difficilement du système de caprice et de violence adopté par son père.

Déçu dans toutes ses affections, M. Ladislas s'était rabattu sur la nature, qui ne trompe pas, et s'était occupé avec amour de ses paysans, s'initiant à leur vie, cherchant à mettre ses théories en pratique, et voilà maintenant que sa faiblesse croissante l'avait obligé à se rendre aux supplications de ses voisins et de sa femme, et à accepter l'aide d'un administrateur.

L'arrivée d'un étranger s'ingérant dans ses affaires, critiquant, contrecarrant, réformant tout, avait été une rude épreuve ; et la joie de Nathalie, qui ne se cachait point pour manifester son espoir de voir enfin la propriété se relever, le navrait surtout.

La cigarette dont il avait tiré quelques bouffées l'ayant fait tousser, il la rejeta au loin ; et interpellant le petit Cosaque :

— Je t'ai demandé où était Mademoiselle, dit-il.

— Mademoiselle est sortie à cheval depuis l'aube !

— A cheval ? j'avais cependant formellement défendu qu'on la laissât monter le matin ! Ah ! ça on n'écoute donc même plus mes ordres, à présent ! M. Alexandrowicz était prévenu cependant.

— Oh ! Mademoiselle n'a voulu écouter personne, elle a sauté sur sa petite jument... comme ça, sans selle, et elle est partie, et quand M. l'intendant a voulu lui parler, elle lui a tourné le dos... Elle doit être joliment loin, maintenant... près des lacs... où il y a des fleurs...

Mais un vigoureux soufflet lui coupa la parole :

— Tais-toi, bavard ! et va me chercher le régisseur tout de suite !

Quelques instans plus tard la porte s'ouvrit, et l'intendant apparut dans l'encadrement. C'était un Arménien de la Galicie orientale : il avait le teint olivâtre, le nez en bec d'aigle de sa race, les cheveux et la moustache très noirs, les yeux perçans. Sa tenue était soignée, il avait toutes les allures d'un homme du monde. M. Ladislas le toisa.

— Pourquoi avez-vous laissé sortir M^{lle} Marylka malgré ma défense ? Je ne compte donc plus chez moi ? Je ne suis plus bon qu'à porter en terre ? On brave mon autorité !

De grosses veines sillonnaient son front, sa face pâle se marbrait de taches rouges, il était effrayant, les yeux hors des orbites, la voix sifflante, ses longs bras battant l'air. Puis brusquement :

— Stefanek, mon chapeau, ma cravache, qu'on selle un cheval.

L'intendant essaya de s'interposer...

— Vous n'allez pas faire une imprudence pareille !

Il frappa violemment du pied.

— Je suis maître chez moi, à la fin ! cria-t-il en s'élançant au dehors.

Mais au moment où il atteignait la cour, le trot d'un cheval sonna.

— Voilà notre demoiselle ! cria la voix de fanfare de Stefanek.

En effet, juchée sur sa monture, Marylka arrivait, le visage animé, les cheveux au vent. Elle avait attaché en bandoulière une énorme gerbe de fleurs sauvages qu'elle lança à la tête du petit cosaque venu pour tenir son cheval ; puis, apercevant son père :

— Ah ! papa ! s'écria-t-elle... Mais l'aspect effrayant du gen-

l'homme appuyé au chambranle de la porte étrangla les paroles dans sa gorge. Une lueur traversa son esprit; sans doute, elle se souvint de son infraction, car son joli visage, d'épanoui qu'il était, se troubla : elle aussi pâlit et, tournant les talons, s'enfuit dans une direction opposée.

III

Trois fois déjà la cloche annonçant le dîner avait battu l'air de ses appels désespérés. La famille était réunie dans la salle à manger, mais Marylka ne paraissait point. Debout, appuyé à la table, le propriétaire, suffoqué par la colère attendait.

En face de lui, sa femme, l'air contrarié, sa fille cadette, une jolie blondine de neuf ans, et plus loin une gouvernante anglaise, le curé de la paroisse, l'intendant, et enfin Woytek, fils d'un ancien camarade d'autrefois, qui s'initiait à la grande culture, complétaient la table familiale.

— Pourquoi M^{lle} Marylka ne vient-elle pas ? demanda le père d'une voix tremblante à Stefanek qui se tenait raide à côté du grand valet de chambre. Au même instant, une servante très gauche parut dans l'entre-bâillement de la porte, et bredouilla en baissant les yeux :

— Mademoiselle fait dire qu'elle ne viendra pas parce qu'elle a très mal à la tête.

— Mal à la tête ! je voudrais bien voir cela ! tonna le gentilhomme toujours debout, ce qui forçait les hommes présents à l'imiter, et sa main, en retombant sur la table, ébranla toute la vaisselle ; dites-lui de se présenter ici sur-le-champ, ou bien c'est moi qui irai la chercher !

— Ladislas ! supplia languissamment M^{me} Nathalie en portant les mains à son front, je ne m'habituerai jamais à de pareilles scènes à table... Et elle se pâmait comme une plante privée de son appui.

Cependant un frôlement léger s'était produit, et Marylka, les joues décolorées, souriante pourtant avec un air de défi, entra dans la salle. Un instant elle promena ses regards insolens sur chacune des personnes présentes, mais particulièrement sur son père. Et c'était ce calme imperturbable qui avait surtout le don d'exaspérer le gentilhomme ; aussi tout le sang-froid qu'il essayait en vain de garder l'abandonna d'un seul coup.

— Voulez-vous me dire, mademoiselle, qui vous a donné le droit de sortir à cheval le matin quand vous devez être toute à vos études ?

Un sourire énigmatique effleura les lèvres de la jeune fille, mais sans se décontenancer :

— Personne, dit-elle, je suis sortie parce que cela m'amusait !

— Alors, vous vous moquez des ordres de votre père. M. Alexandrowicz a dû pourtant vous dire...

Elle jeta à l'intendant un regard de mépris souverain.

— Lui!... murmura-t-elle en haussant les épaules comme si cette intervention lui eût paru insignifiante, si papa croit que c'est amusant de monter l'après-midi... quand il fait chaud!... ce n'était pas la peine alors de me donner un cheval; et puis... je ne savais pas que c'était sérieux, moi!... papa est malade d'un côté, maman a la migraine de l'autre, l'un dit une chose, l'autre en dit une autre... je ne m'y reconnais plus dans toutes ces fantaisies!

Elle dit cela très vite et d'un petit air ennuyé, tout en laissant errer ses yeux à droite et à gauche. Cette persistance cruelle à lui rappeler toujours sa faiblesse physique atteignit M. Ladislas en plein cœur.

— Jusqu'à présent, Marie, vous n'aviez été qu'une enfant indomptable, dit-il. Mais maintenant... je vois bien que vous n'avez pas de cœur!...

Il prononça ces mots d'une voix sourde qui impressionna davantage la jeune fille que lorsqu'il essayait de la terroriser par ses cris.

— J'espère, continua-t-il, que Dieu me permettra de vous débarrasser tous bientôt de ma personne. Oui!... je me sens de trop ici!... Les malades sont de trop!... Si vous êtes mal élevée, c'est évidemment ma faute, les malades ne savent pas élever leurs enfants!... Eh bien, c'est moi qui serai puni!... je ne dînerai pas!... Mettez-vous à table... je vous cède la place.

Un murmure monta de toutes les lèvres.

— Ladislas, je vous en prie, c'est absurde!... punissez-la au contraire, s'écria Natalka, elle le mérite!

— Honoré monsieur, ayez pitié de votre santé, insistait l'abbé. Mais, d'un geste brusque, le gentilhomme leur coupa à tous la parole.

— J'entends être le maître chez moi! dit-il; et, repoussant violemment sa chaise, il jeta sa serviette au visage du laquais qui voulait l'aider à se frayer un passage, et sortit au milieu d'un silence de mort. On était habitué à ces scènes et l'on savait qu'il était inflexible quand la colère le dominait; aussi, à peine la porte s'était-elle reformée sur lui que déjà l'on entendait le cliquetis des assiettes et de l'argenterie, tandis que la voix nasillarde du curé psalmodiait une à une les paroles du *benedicite*.

En voyant s'éloigner son père, le premier instinct de Marylka

avait été de courir après lui, mais son orgueil, et puis la vue de tout ce monde, devant lequel il aurait fallu se donner en spectacle, l'avaient retenue; et pourtant, jamais elle n'avait été plus troublée, jamais la voix paternelle n'avait fait vibrer d'une façon plus poignante les fibres intimes de son cœur. Brusquement une lumière jaillissait dans son cerveau, et c'était comme si l'âme de son père, meurtrie, méconnue, ignorée d'elle jusqu'ici, lui était soudain révélée.

Combien la scène inattendue de tout à l'heure l'avait émue! Elle pressentait vaguement une tendresse infinie dans cet homme si peu maître de ses colères. Mais c'est surtout le reproche qu'il lui avait fait de manquer de cœur qui la navrait! Il est bien vrai que l'idée qu'il pût souffrir de son état de santé ne lui était jamais venue. Toute sa vie, elle avait entendu dire : « Papa est faible, il doit se ménager, c'est la Sibérie qui lui a valu ça. » Et avec la conception à la fois étrange et cruelle que les enfans se font de l'existence, elle s'était imaginé que c'était dans l'ordre des choses. Voilà pourquoi l'aggravation venue récemment ne l'avait point frappée; mais, à présent, elle revoyait avec un serrement de cœur les joues creuses, les yeux fiévreux de son père, et surtout cette expression résignée de lassitude qu'elle ne lui connaissait pas.

— Le potage de Mademoiselle va refroidir, murmura Stefanek à son oreille.

Elle fronça le sourcil, lui jeta un regard furibond.

— Eh bien! qu'il refroidisse!... enlève mon assiette... je n'ai pas faim.

Maintenant, assise droite devant son assiette vide, la gorge serrée, elle écoutait vaguement ce qui se disait et des lambeaux de phrases, saisis de temps à autre, la faisaient bondir :

— J'ai toujours connu M. Ladislas un peu original, un peu nerveux, disait timidement l'abbé, mais il me semble que la maladie accentue encore son état...

Puis c'était l'Arménien, piqué au vif par les reproches du propriétaire, qui expliquait le motif de ses réformes :

— M. Ladislas s'est institué le banquier de ses paysans, disait-il; or prêter sans intérêt, quand la propriété est déjà si grevée d'hypothèques et qu'on emprunte soi-même à un taux exorbitant... c'est de la duperie; — la dette des paysans s'élève déjà à plus de deux mille roubles!...

— Ils rendront cela en travail, s'écria Marylka, les yeux brillans.

— Certainement, mademoiselle, et je m'en charge!... mais ce ne sera pas sans luttes...

— Mon mari a toujours eu le talent de se faire duper, disait amèrement Nathalie.

On servait de fines crêpes fourrées de confitures de roses.

— C'est le plat favori de ce pauvre M. Ladislas, murmura le curé d'une voix triste. Quelle folie pourtant de se priver volontairement de pareilles bonnes choses quand elles sont là, sous la main !... Puis avec un soupir, il se servit portion double.

Marylka, le gosier étranglé, les yeux piqués de larmes prêtes à s'échapper, écoutait toujours, mais la colère s'accumulait dans son cœur, et c'était ce ton de pitié dédaigneuse qui la bouleversait. Maintenant, les choses lui apparaissaient sous un nouvel aspect : ce n'était plus elle la coupable, c'étaient tous ces gens réunis là, à cette table ; elle les trouvait durs, injustes, cruels, et, avec la rigueur inexorable d'un juge, elle les condamnait. N'y pouvant tenir davantage, elle profita d'un moment où on ne l'observait pas et, se coulant par une porte entr'ouverte, elle sortit de la salle.

— Où donc est passée M^{lle} Marie ? demanda soudain le prêtre. Nathalie haussa les épaules avec indifférence.

— Sait-on ce qui s'agite dans cette tête folle ! — Et se penchant vers sa fille cadette : — Ah ! si je n'avais pas celle-ci ! dit-elle en l'embrassant sans voir le regard de reproche que lui jetait tristement Woytek.

IV

Le verger était calme à cette heure. Dans une traînée de soleil, des myriades de mouches à miel dansaient en bourdonnant et des souffles de printemps apportaient, des grands peupliers blancs, une neige légère de duvets argentés, sortes de baisers aériens que s'envoient mystérieusement les arbres à travers l'espace et qui les fécondent.

Marylka, qui avait en vain essayé de pénétrer chez son père, venait d'atteindre le bouquet touffu de jeunes cerisiers chargés de fruits verts, à peine démaillotés de leurs langes, et, s'appuyant à leurs branches ténues, elle les serrait convulsivement avec des sanglots. Non, personne au monde ne l'aimait ; ses seuls amis, c'étaient les arbres, les plantes... les bêtes... A quoi bon essayer de s'amender, de conquérir l'affection, quand partout elle se heurtait à l'indifférence ou au mauvais vouloir ? Oh ! l'âpre jalousie qui la mordait souvent à la vue de Madia, sa petite sœur, si jolie, si mignonne, blottie tout contre sa mère, la main dans sa main, la joue contre sa joue ; et, quand elle aussi cherchait à s'approcher pour mendier une caresse, on la renvoyait d'une

voix indifférente : « Que tu es donc brusque... tu me marches sur le pied, est-elle sauvage ! On la croirait élevée au fond d'un bois ! » Elle s'en allait alors, les joues empourprées, serrant les poings, méditant des vengeance. Pourquoi était-on si dur... si indifférent?... Ne savait-on pas que son âme, à la fois fougueuse et tendre, s'amollissait bien vite à la moindre marque de tendresse !

— Oh !... je suis malheureuse ! malheureuse, balbutiait-elle... Mais un jour je m'échapperai, oui !... oui !... et ils verront bien !

Tout à coup une ombre glissa sur le gazon, et la silhouette d'un homme de haute taille surgit entre les tilleuls. Effarée, elle se rejeta en arrière en même temps qu'une flamme jaillissait de ses yeux et que la colère faisait trembler ses lèvres, car elle avait reconnu l'intendant.

Il s'approcha d'un air patelin.

— Pourquoi reculez-vous toujours quand vous me voyez, mademoiselle Marie ? et pourtant... c'est votre meilleur ami que vous repoussez...

Les larmes de la jeune fille s'étaient brusquement séchées.

— Je vous défends d'avancer, dit-elle.

Mais il ne l'écoutait pas.

— Comme vous êtes injuste pour moi, continua-t-il ; et cependant je n'ai d'autre souci que vos intérêts. Mais vous ne voulez pas vous en apercevoir !... Croyez-vous donc que je ne devine pas vos souffrances... et que je ne voie pas, surtout, l'injustice avec laquelle vous traitent votre père, votre mère ?

D'un geste elle l'avait interrompu.

— Je vous défends de juger mes parens, je vous défends de vous occuper de moi, il n'y a rien de commun entre nous, entendez-vous !...

La colère mettait une teinte plus sombre dans ses yeux bleus, colorait de rose ses joues si pâles d'ordinaire. Elle semblait grandie, ce n'était plus l'enfant boudeuse ou révoltée de tout à l'heure, mais une femme, avec des gestes fiers de grande dame outragée.

Souvent déjà l'Arménien l'avait poursuivie de ses obséquieuses attentions, mais jamais elles ne lui avaient été plus odieuses qu'en ce jour ! Que pouvait-il lui vouloir ? Et le sentiment de sa détresse se faisait bien plus sentir encore. Oh ! n'avoir personne au monde à qui se confier !...

L'intendant, lui aussi, avait blémi, flagellé par ses paroles méprisantes. Elle n'était pas aussi facile à conquérir qu'il se l'était imaginé d'abord, cette petite fille abandonnée !... A ce moment une troupe d'ouvriers, accompagnée de Woytek, vint à

passer. Aussitôt, reprenant son sang-froid et l'expression composée de son visage, il salua respectueusement :

— Vous vous repentirez peut-être un jour d'avoir repoussé mon amitié, dit-il en s'éloignant, tandis que Marylka toute bouleversée s'enfonçait plus avant encore dans le fourré. Ce soir-là, et la journée qui suivit, elle fut introuvable. On sut par Stefanek, toujours fureteur et bavard, qu'elle avait soupé chez un paysan, d'une écuelle de lait et d'une tranche de pain bis. Le reste du temps elle avait sans doute erré dans la campagne pour ne regagner sa chambre qu'à la nuit noire.

Nul, à la maison, sauf peut-être Woytek, ne paraissait se préoccuper de cette boutade. Quant à M. Ladislas, il restait plus que jamais confiné chez lui.

Ces courses vagabondes calmaient le cerveau excité de Marylka, mais à peine dans son lit l'agitation reprenait le dessus ; des rêves pénibles troublaient son sommeil : tantôt elle luttait contre les obsessions de l'Arménien ; tantôt, abandonnée de toute sa famille, elle fuyait sur une route longue, longue, dont les pierres aiguës déchiraient ses pieds délicats, tandis que sur le seuil son père, le dos courbé, détournait d'elle ses regards. Alors, elle se réveillait avec un sursaut, le front moite, la bouche enfiévrée.

Une nuit qu'elle ouvrait brusquement les yeux, elle vit sa chambre tout inondée de clarté. S'étant vêtue à la hâte, elle courut à la croisée. Le parc entier, baigné par les rayons phosphorescens de la lune, éclatait triomphant. Ça et là, de mystérieuses filtrées faisaient dans la masse sombre des taillis des trouées lumineuses. Le ciel fourmillait d'étoiles, et de lointaines modulations venant de la forêt rompaient seules ce silence enchanté.

Ayant enjambé l'appui bas de la fenêtre, Marylka marcha droit devant elle.

Partout, dans la campagne, les feux étaient éteints. Au clocher de la petite église grecque le timbre sonna douze coups. Jamais Marylka n'avait été seule à cette heure. Une émotion attendrie la pénétra en même temps que dans son âme impressionnable et mobile une souveraine pitié lui venait pour ces inconscients, ces endormis qui se dérobaient volontairement à un spectacle pareil, en sorte qu'elle éprouvait tout à la fois le désir de crier sa peine, et l'envie de murmurer un hymne d'adoration!...

Une lueur venant de la chambre de son père la frappa.

Il était là ce père inexorable, à quelques pas d'elle. De quel élan à ce moment toute son âme volait vers lui!... Pourquoi ne dormait-il pas encore? Souffrait-il, lui aussi?... Et elle se sentait

inquiète, avec un besoin infini de tendresse... de protection.

Il était là... à quelques pas d'elle... derrière ce rideau de gaze flottante. Elle n'avait qu'à pousser cette porte, il serait bien obligé de la recevoir! Oh, comme ses artères battaient! Par la vitre éclairée on distinguait très bien ce qui se passait à l'intérieur de la chambre.

Dans le grand fauteuil tourné vers le dehors, M. Ladislas, le front appuyé dans une de ses mains, était assoupi. La flamme vacillante d'une bougie l'éclairait en plein visage... Sur ses traits fatigués, une expression douloureuse planait comme si, durant le repos, toute l'amertume inconsciente de son âme remontait à la surface.

Cette douleur muette bouleversa Marylka et ses yeux se gonflèrent de larmes; elle fit un mouvement.

M. Ladislas se redressa. Elle vit l'éclair farouche de ses yeux, et une voix qu'elle reconnut pour celle des mauvais jours cria :

— Qui va là?... Tonnerre!...

Se faisant toute petite alors, elle murmura :

— C'est moi, père!... Moi, Marylka!...

Une main nerveuse, d'une blancheur de cire, entr'ouvrit alors la porte et la figure irritée de M. Ladislas se pencha vers l'embrasement.

— Pourquoi êtes-vous ici?... Vous m'espionnez maintenant!...

Elle se redressa toute pâle, exaspérée de cette ténacité à la mal juger.

— C'est la troisième fois que j'ai essayé de vous voir, mon père, dit-elle d'une voix sourde, vous me repoussez toujours?...

Il haussa les épaules, saisit le poignet délicat de l'enfant et l'attira avec violence.

— Est-ce que je ne sais pas que tous ici vous m'espionnez?... que je vous gêne?... que vous n'attendez que ma mort pour vivre à votre guise?... Croyez-vous que je ne voie pas les regards de pitié des voisins, l'air protecteur de l'intendant, et la mine terrifiée de votre mère qui semble clairement dire que la protection de son mari ne lui suffit plus?

Un accès de toux le suffoqua pendant quelques instans.

Révoltée tout d'abord par ces reproches, Marylka sentit toute sa colère tomber devant cette preuve de souffrance. Alors, avec impétuosité, elle se jeta à ses genoux, s'empara de ses deux mains, et les couvrant de baisers passionnés :

— Papa! papa!... ne soyez pas malheureux!... ne dites pas que vous êtes espionné, abandonné... qu'on désire votre mort!... Mon père chéri!... Je vous aime, moi, je vous aime de toutes mes

forces!... Ne détournez pas la tête de votre petite Marylka. Oh! je sais que je vous ai fait souffrir, que j'ai été mauvaise, méchante... souvent, mais je ne savais pas... je ne comprenais pas... et puis j'étais orgueilleuse... à présent, je suis toute changée. Oh! mon père chéri, pardonnez à votre petite Marie. L'autre jour, quand vous avez quitté la table, elle est allée frapper à votre porte... Mais vous ne lui avez pas ouvert!... et depuis elle n'a pas cessé de pleurer, de se désoler!... et elle aussi s'est sentie abandonnée... désespérée...

Les sanglots étouffaient maintenant Marylka : elle éclata.

Interdit par cette explosion de fougueuses paroles, M. Ladislas avait essayé d'abord de se raidir contre l'attendrissement, mais la tension avait été trop forte. Son cœur comprimé si longtemps s'amollissait à la fin; il étendit les bras et étreignit sur sa poitrine ce petit visage ardent, tout sillonné de larmes, qui se blot-tissait contre lui avec une tendresse passionnée.

— C'est donc vrai que tu l'aimes, ton vieux père?... balbutia-t-il la voix étranglée.

Elle lui jeta un regard exalté, et se coulant tendrement à ses pieds :

— Je serai votre petite fille à vous seul... murmura-t-elle, vous serez mon père à moi!... nous nous aimerons bien!...

Alors, les yeux de l'ancien insurgé, de l'exilé, du Sibérien, ces yeux qui depuis si longtemps avaient gardé toutes leurs larmes, débordèrent sans contrainte, et longtemps le père et l'enfant mêlèrent leurs sanglots, — Ma fille!... Quelle intonation magique ce mot prenait désormais pour lui!... Et il admirait ce regard sérieux, cette bouche si fière et l'expression de tendresse qui éclairait toute cette franche physionomie. Où donc était l'orgueil indomptable, la sécheresse de cœur, et ces défauts sans nombre dont il l'avait accusée? Une parole de tendresse avait dissipé tout cela!...

A la fin, elle s'essuya les yeux et, le regardant doucement, chuchota d'une voix câline :

— Vous m'avez pardonné?

Il la serra plus étroitement encore. Oh! oui, elle était pardonnée, la chère créature. Comme il s'en voulait de ne pas l'avoir comprise plus tôt, attirée à lui, mais désormais elle était bien sienne, sa fille, son trésor que nul ne lui enlèverait jamais!

V

En apprenant la réconciliation du père et de la fille, Nathalie n'avait eu qu'une exclamation ironique : « Bah! encore une nouvelle

lubie, combien de temps cela durerait-il? » Et lorsque Marylka, à la fois attendrie et grisée par son bonheur, avait essayé d'opérer également un rapprochement entre ses parents, elle s'était heurtée à un entêtement voulu, mêlé de dédaigneuse nonchalance et de sottise innée :

— Déjeuner le matin en famille sur la terrasse! s'écriait Nathalie, quelle idée saugrenue!... la journée n'était-elle pas déjà bien assez longue et ne se voyait-on point assez?... Passer la soirée dans la chambre de M. Ladislas?... Ah! non, par exemple, au milieu de la fumée de tabac... et pour entendre causer de l'insurrection... des paysans, et autres vieilleries!... Vraiment, cette petite était incroyable avec ses imaginations nouvelles!...

De son côté, l'Arménien gardait une sourde rancune à la jeune fille, et il comprenait bien que, s'il s'était jamais flatté de succéder un jour comme gendre à M. Ladislas, sa dernière chance était désormais évanouie. Aussi, en homme pratique, avait-il, sans perdre une minute, braqué ses batteries d'un autre côté. Mais ce qui l'irritait à un point extrême, c'était la surveillance vigilante que Marylka s'était mise à exercer, dans le domaine, au nom de son père. Jamais, pourtant, il n'essayait de résister ouvertement à un ordre; mais il avait une façon adroite d'affecter une soumission parfaite, agissant ensuite à sa guise, quand il devinait la fantaisie du propriétaire détournée d'un autre côté.

Toutes ces mesquineries, toutes ces petites intrigues étaient ignorées de M. Ladislas. Il vivait dans une douce quiétude inconnue de lui jusqu'alors, s'abandonnant, sans contrainte, à la tendresse qui enveloppait son âme; et il s'étonnait de la facilité avec laquelle Marylka, cette enfant tenue tellement à l'écart, s'assimilait sans peine ses goûts, ses idées.

Il découvrait en elle ce même amour pour les humbles, cette même soif d'idéal et ces élans fougueux qui lui avaient valu, hélas, tant de mécomptes dans la vie!

Quant à ses préoccupations pécuniaires, elles semblaient oubliées; et son unique ambition consistait désormais à courir les campagnes pour visiter les paysans, accompagné de sa fille, ou bien, à la faire étudier le soir auprès de lui, suivant avec intérêt la marche un peu fantaisiste de ses études.

Un jour, elle avait eu une exclamation :

— Pourquoi n'écririez-vous pas vos mémoires?

Cette idée les avait passionnés tout de suite, et ils s'y étaient attachés avec l'empressement qu'ils mettaient maintenant à toute chose. Aussi, pendant quelques jours, ce n'avaient été qu'ébauches

de plans, discussions à propos du titre, de la dédicace. Écrivait-on en français ou en polonais? Mais comme ils étaient tous les deux plutôt gens d'action que de plume, ils regimbaient involontairement devant le labeur mécanique de cette tâche, et se noyaient dans une foule de détails, en sorte que, malgré leur zèle, au bout d'un mois, pas une ligne n'était écrite. En revanche, on pouvait lire, en tête d'une douzaine de feuilles, au moins, des ébauches de dédicace :

« A mon aïeule bien-aimée, je dédie ce livre. »

« C'est à toi, *babcia* chérie, ma consolatrice, que j'offre ces pages.

« Ce livre t'est consacré, ma chère *babcia*, ma seconde mère. »

Et vraiment il semblait que cette préoccupation nouvelle n'eût été qu'un merveilleux prétexte pour donner encore plus d'essor à leur imagination, et les forcer à fouiller, à réveiller un douleur passé, cher en dépit de tout.

L'hiver, puis le printemps, se passèrent dans ce délicieux échange d'âmes. Attiré par ce milieu si doux, Woytek venait souvent, à la veillée, s'asseoir sous la lampe, et, tout en écoutant les histoires de jadis, il observait avec étonnement la métamorphose de l'enfant rebelle et sauvage. Alors, la nuit, dans sa chambre solitaire, il revoyait, comme en une vision, les grands yeux profonds, pareils à de sombres pervenches, le front pur comme un lys, et le sourire tendre de ces lèvres d'enfant.

Mais, au milieu de ce bonheur, la maladie ne perdait pas ses droits, et lentement, imperceptiblement, la santé de M. Ladislas déclinait.

VI

Étendu sur sa chaise longue, dans la tiède véranda ensoleillée, M. Ladislas somnolait un peu, tandis que Marylka, rêveuse, appuyée à la balustrade, regardait vaguement la campagne. Pourquoi, ce matin, son cœur était-il serré comme dans un étou? Elle se sentait découragée, avec le pressentiment d'un malheur. Une phrase échappée tantôt à un paysan, au moment où elle traversait la cour pour donner des ordres, lui revenait comme un cauchemar :

— Oh! elle aura beau faire, la demoiselle, l'intendant est le maître, à présent, et ce sera bien pis, *après!*

Que signifiait ce mot *après?* Quelle insinuation pouvaient cacher ces paroles énigmatiques?

Un frisson la secoua, elle jeta un regard de terreur vers le

visage amaigri de M. Ladislas, vit ses pommettes saillantes, ses joues creuses, le cercle bistré qui entourait ses yeux...

Oh! mon Dieu, mon Dieu! Mais elle devenait folle n'est-ce pas... et ces gens mentaient... ils se trompaient... c'étaient des ignorans?

On faisait la cueillette des roses pour les confitures, et le vent apportait, par rafales, des bouffées capiteuses de fleurs. Sur la pelouse, des cris joyeux lui firent lever la tête. Elle vit passer Madia, sa petite sœur, une corbeille à la main, qui semait sur sa route une pluie de pétales roses. Derrière elle, Natalka souriante accourait, cherchant à l'atteindre, mais embarrassée dans les plis de sa longue traîne de mousseline bleue; elle trébuchait à chaque pas, et poussait de petits cris. Sans doute elle serait tombée, si l'Arménien, surgissant on ne sait d'où, ne s'était élançé pour lui offrir la main.

Madia était revenue alors sur ses pas, et, pendant quelques minutes, leur groupe animé et chatoyant avait glissé entre les massifs piqués de roses cramoisies, d'où montait la chanson monotone des travailleuses.

Pourquoi l'intimité qui rapprochait ces trois personnes, réunies là par hasard, faisait-elle éprouver aujourd'hui une douleur si aiguë à Marylka? Une violente exclamation de son père la fit accourir. On venait de lui apporter son courrier, et dressé sur sa chaise longue, il brandissait de ses mains fébriles un papier.

— Ah!... l'infâme!... le bandit!... criait-il. Mais je ne dois rien... rien!... absolument!... Cette [traite est une escroquerie!... Ignace avait reçu l'argent! c'est un vol manifeste... Ah!... on m'avait bien dit de me méfier de cet intrigant!... Mais pouvais-je me douter, moi!... il était si malheureux là-bas!... Jamais je ne paierai cet argent!... j'irai plutôt en justice! je démasquerai cette infamie. Il était effrayant, la face pourpre, les yeux striés de sang, agitant, avec des gestes d'halluciné, ses mains longues et si blanches. Marylka, blême, elle aussi, essayait de le calmer : tout n'était pas perdu... On arrangerait la chose... On consulterait.

Mais c'était en vain qu'elle lui parlait, l'exaspération du propriétaire allait croissant. Bientôt il fut pris d'une de ses terribles quintes, suivie d'une épouvantable crise nerveuse.

Maintenant, dans la grande chambre silencieuse, où flottait une fade odeur d'éther, des ombres allaient et venaient, affairées : l'Anglaise d'abord, obséquieuse malgré sa raideur, l'abbé larmoyant et bavard, puis, entourant Nathalie qui se pâmait dans un fauteuil, le docteur, Woytek, l'Arménien, toujours froid et cor-

rect. Et les mots : état grave, précautions... légèreté inconcevable... somme énorme à payer... s'entre-croisaient parmi les chuchotemens, et arrivaient à demi étouffés aux oreilles de Maryka, dont le cœur se déchirait.

Pendant huit jours la vie du malade n'avait tenu qu'à un fil, puis un mieux léger s'était fait sentir.

Aussitôt qu'il put parler, et profitant d'un moment où Maryka était seule avec lui, il l'appela d'une voix sourde :

— Écoute... il me faut à tout prix de l'argent, pour empêcher la ruine... Ne les as-tu pas entendus, l'autre jour, m'accuser d'incapacité, de légèreté coupable?... si je ne trouve pas d'argent... ils diront que j'ai ruiné ma femme et mes enfans... Cette nuit... j'ai pensé à tout cela... et il me semblait que mon cerveau allait éclater.

Il se pressait le front avec désespoir. Doucement elle s'était agenouillée et lui avait pris les mains.

— Ne songez pas à ces choses, mon père chéri, l'argent se trouvera... j'écrirai à mes tantes!...

— Mes sœurs! folie!... elles se moqueront de moi, diront : « C'est bien fait!... »

— A vos frères... alors?

— Non, non!... personne des miens, entends-tu? personne!... Écoute... un seul homme peut me sauver s'il le veut, c'est mon ami Wladimir, l'oncle de Woytek, celui qui l'a élevé. Il est riche, très riche, il faut lui écrire; tu trouveras l'adresse ici... dans ce tiroir... Elle voulut lui faire respirer de l'éther, mais il la repoussa brusquement, et, les yeux fixes, il criait :

— Non! non! écris, écris...

Toute tremblante, elle chercha l'encre, le papier.

— Dis-lui... que je meurs... que je suis dupe d'un escroc. Ignace... il le connaît bien, et que c'est moi... son camarade d'exil, qui l'implore. S'il ne m'aide pas... c'est la ruine... le séquestre...

Elle s'était assise à la table, mais les lettres dansaient devant ses yeux, et elle était obligée d'éloigner son papier pour ne pas l'inonder de ses larmes.

— Là... as-tu bien tout dit?... Adresse à lui... ou à son fils Thadée... car il pourrait être absent... Et maintenant fais seller un cheval... et que Stefanek aille au galop à la poste.

Sa tête était retombée sur l'oreiller, mais ses traits si contractés tout à l'heure se colorèrent peu à peu, et il finit par s'assoupir.

VII

Woytek s'était offert à partager avec Marylka les soins à donner au malade, et, sans chercher à analyser les sentimens qui s'éveillaient en lui, il se laissait aller à la douceur de cette intimité nouvelle. Avait-il jamais soupçonné, lui, l'orphelin abandonné, sevré des caresses maternelles, étranger toujours, même au foyer qui l'avait accueilli, la douceur enveloppante que peut mettre dans la vie d'un homme une présence féminine? Et maintenant toute sa terreur était de voir s'évanouir ce rêve et de retomber brutalement dans sa vie solitaire.

Un scrupule lui venait bien, par instans, de trouver tant de douceur dans ce qui pour elle était une si grande détresse. Mais il se consolait en songeant que lui seul, de toute la maison, était capable de ramener un pâle sourire dans ces grands yeux qui versaient tant de larmes.

C'était surtout le soir, quand M^{me} Nathalie s'était retirée, qu'il jouissait de son nouveau bonheur. Doucement, de sa voix câline, Marylka l'appelait, le faisait asseoir près du lit du malade, rapprochait sa chaise :

— Ne sommes-nous pas bien ainsi, à nous trois? murmurait-elle.

Et elle se mettait ensuite à débiter toutes sortes d'histoires qu'elle savait devoir amuser M. Ladislas :

— Si vous saviez, papa! j'arrive de la laiterie, où j'ai trouvé Petro qui faisait du beurre, et tout en le battant il puisait avec ses doigts de petites mottes dans la baratte et les mangeait. Quand je lui ai dit que c'était indigne et qu'il était un vilain gourmand, savez-vous ce qu'il m'a répondu en riant, avec sa grande bouche fendue jusqu'aux oreilles? « Je vous demande bien pardon, Votre Honneur, mais c'est que c'est aujourd'hui ma fête!... c'est saint Pierre et saint Paul!... » Et alors, vous comprenez, papa... c'est comme cela qu'il se la souhaitait!

— Ah! le gredin! disait M. Ladislas. Mais au fond il était enchanté de l'esprit de ses paysans.

Ce fut un soir, tandis qu'ils étaient réunis tous les trois, qu'arriva comme une bombe le télégramme répondant à la demande de prêt faite par Marylka à l'ancien camarade d'exil de son père. Seulement, la réponse ne venait pas du vieux Radowski, mais de son fils l'officier, et était adressée personnellement à la jeune fille. Il y était dit qu'en l'absence de son père, Thadée Radowski témoignait à M^{me} Bielska la joie qu'il avait de pouvoir être

utile à la fille d'un ancien exilé et arriverait le lendemain avec les fonds demandés.

Pourquoi le nom de son cousin le viveur, l'élégant officier de dragons, tombant inopinément dans ce milieu paisible, avait-il bouleversé si étrangement Woytek? Que lui avait donc fait ce jeune homme, son parent, le fils de son bienfaiteur? Et d'où venait qu'une angoisse irraisonnée le prenait à la gorge, que ses yeux voyaient trouble, que ses oreilles bourdonnaient confusément? Serait-il envieux... ou jaloux, grand Dieu!...

— Mais tu le connais bien, n'est-ce pas, ce Thadée? avait demandé M. Ladislas.

S'il le connaissait!... N'avaient-ils pas été élevés ensemble? Et il revoyait le jeune fou, le charmant écervelé qui avait été son compagnon d'enfance et dont il avait eu si souvent à subir les tyranniques caprices!... Un être beau, intelligent, plein d'instincts généreux, mais si gâté, si perverti par l'adulation passionnée d'une mère, la vanité paternelle et les basses flatteries du monde!... Puis la vie les avait séparés. Woytek, obligé de lutter pour l'existence, s'était mis à apprendre l'agriculture, tandis que son cousin, dédaignant la vie de gentilhomme campagnard, épris au contraire de passion pour la carrière militaire, était entré, en dépit des supplications de ses parents, à l'École des cadets de Pétersbourg. Obligé de céder, son père avait alors stipulé comme condition qu'il serait à sa sortie attaché comme aide de camp à un vieux général polonais.

Mais ce qui froissait surtout Woytek dans le procédé de son cousin, c'était son affectation à ne s'adresser qu'à Marylka, comme s'il ignorait l'existence de M. Ladislas. Il y avait là un manque de tact inouï, et il fallait toute la faiblesse d'un malade aveuglé encore par les soucis d'argent pour n'en être pas choqué.

M^{me} Natalka était venue ajouter sa note fastidieuse à la joie générale.

— Il est très *chic*, n'est-ce pas, votre cousin? disait-elle en s'adressant à Woytek.

— Si c'est *élégant* que vous entendez par ce mot, madame, en effet, mon cousin l'est particulièrement.

— Oh! j'ai beaucoup entendu parler de lui, il faisait la pluie et le beau temps quand il était en garnison à Kieff.

On élabora ensuite un plan de réception, et M. Ladislas, le visage transfiguré par le bonheur, parlait de se lever, d'inviter des voisins. Se sentant inutile, Woytek s'était écarté discrètement. Il se disposait à sortir quand Marylka l'arrêta, en lui mettant doucement la main sur le bras.

Tout entière à la joie de son père, elle n'avait pas observé le jeune homme dès l'abord, mais à présent un secret instinct la faisait se rapprocher de lui.

— Vous êtes content, n'est-ce pas, de revoir votre parent? dit-elle.

— Oui... très content...

— Il est bien bon pour mon père...

— Oh! permettez, dit-il avec une certaine vivacité, pour vous, mademoiselle Marie... ne confondons pas!...

Elle crut saisir une nuance d'aigreur dans sa voix, mais non... elle s'était trompée sans doute, et docilement elle répéta :

— Oui... pour moi... mais c'est tout comme, il me semble!

VIII

— Quels chevaux Alexandrowicz a-t-il envoyés à la gare?

— Les bai brun.

— Avec le cabriolet?

— Non, l'américaine.

— Très bien. Et Moïse, a-t-il apporté les bouteilles de crimée blanc?

— Oui, Votre Honneur : elles sont rangées dans la crédence.

Les serviteurs n'étaient pas moins préoccupés que les maîtres de la réception prochaine. Ils avaient reçu l'ordre de revêtir leurs plus beaux habits. Stefanek, avec sa longue chemise blanche de Cosaque, serrée à la taille par une molle écharpe de soie bleu azur, ses grandes bottes jaunes et son haut bonnet d'astrakan, avait vraiment l'air martial, tandis que, posté les bras croisés à l'entrée du perron, il guettait sur la grand'route l'arrivée de ces hôtes tant souhaités.

Enfin un nuage de poussière sur l'avenue, un bruit de roues avec des claquemens de fouet, en même temps que sur la terrasse un froufrou de rubans et d'étoffes légères, un chuchotement de voix féminines, et tout aussitôt, au milieu d'une salve d'acclamations, un beau garçon mince, en élégante tenue de voyage, le monocle sur l'œil, sa moustache blonde retroussée au fer, comme l'exigeait la mode nouvelle, sauta légèrement de l'américaine.

M. Ladislas, encore bien pâle, souriant pourtant, avait voulu être le premier à souhaiter la bienvenue à son hôte, et il le serrait dans ses bras avec des exclamations attendries.

— Tu me sauves, tu me sauves, mon cher enfant, murmurait-il à voix basse.

— Je vous en prie, cher monsieur Ladislas, ne parlons pas de cela, disait Thadée, dont le visage rayonnait.

Et comme le jeune homme, après s'être galamment incliné devant toutes les femmes, demandait avec inquiétude s'il n'aurait pas le plaisir de saluer M^{lle} Marylka, la petite Madia, qui se trouvait à ses côtés, lui jeta vivement :

— Elle n'est pas ici, ma sœur, mais tenez... la voilà!... la voilà qui entre!... Oh miss! voyez donc, elle n'a même pas changé de robe, et regardez ses cheveux!

Marylka arrivait en effet, vêtue d'une simple robe de toile bleue dont le col marin, liséré de blanc, découvrait légèrement son cou délicat. Et elle avait dû courir, car son teint était animé; un éclair brillait dans ses prunelles, pareilles à deux étoiles bleues; et l'on devinait que le vent avait dû s'engouffrer dans les ondes rebelles de cette chevelure aux reflets dorés.

— Je suis allée jusqu'au ruisseau, s'écria-t-elle tout animée : il n'y a pas l'ombre d'une voiture sur la route! — Puis, voyant tout le monde sourire, et apercevant le jeune homme, elle rougit un peu, mais se remit tout de suite, et avec beaucoup d'aisance, ayant quitté ses gants de jardin, lui tendit la main. Et comme il s'emparait chaleureusement de cette petite main si fine, un peu hâlée, il sentit, à une imperceptible résistance dans le poignet, qu'il n'était pas autorisé à y poser les lèvres.

— Vous avez compté sans mon impatience, murmura-t-il... J'ai pris un chemin de traverse et je crois même que j'ai failli culbuter un chariot tout rempli de braves israélites. Depuis si longtemps déjà je mourais du désir de vous connaître... Vos tantes d'abord, à Lublin, me parlaient de vous comme d'une petite merveille... Je suis un peu leur voisin, vous savez : la propriété de mon père est dans les environs de Lublin. Et puis, quand votre lettre est arrivée, ... — quand j'ai vu votre écriture, oh! je n'ai pu y tenir!... C'est que vous ne savez pas ce qu'elle m'a dit, cette écriture si élégante... si suggestive?... J'y lisais à la fois toutes les angoisses de votre âme, j'y devinais votre cœur, votre esprit... votre rayonnante beauté!...

Il lui parlait à demi-voix, appuyé sur le balcon, en l'enveloppant de la caresse magnétique de son regard. Et cependant, — ajouta-t-il, — la réalité dépasse encore le rêve.

Elle fronça légèrement le sourcil, gênée par ces hommages brûlants auxquels elle n'était point habituée.

— C'est moi, dit-elle, qui ne pourrai jamais vous être assez reconnaissante pour ce que vous faites...

— Eh! ne parlons pas de cette bagatelle, je vous prie.

Mais il fut interrompu par la voix de M. Ladislas :

— Sais-tu, mon cher ami, que nous avons ici ton cousin Woytek, un charmant garçon ?

Thadée, qui ne pouvait détacher ses yeux de Marylka, tourna la tête d'un air distrait :

— Mon cousin ! dit-il évasivement... Vraiment, il est ici?... C'est le protégé de mon père, vous savez... Ainsi il pioche toujours l'agriculture !... Mais... je serai très heureux de le revoir... très heureux.

Woytek se rapprocha alors, et les deux cousins s'embrassèrent avec une cordialité apparente.

— Monsieur *le comte* désire-t-il que je le mène à son appartement avant de se mettre à table ? avait obséquieusement demandé Stefanek qui jugeait qu'un personnage aussi distingué devait pour le moins porter un titre.

Ce fut un signe de débandade, et tandis que les dames réfugiées dans la chambre de Nathalie se poudraient ou se parfumaient tout en consultant coquettement le miroir, elles exaltaient à l'envi les mérites du nouveau venu.

— Il est charmant ! minaudait la jeune femme.

— *Châmant !* répétait la miss.

— Et que dites-vous de cette façon de porter la cravate ?

— Avez-vous remarqué ses doubles boutons de manchettes ? disait une autre.

— Et la forme de ses habits, est-elle assez parisienne !

— Il n'y a que Poole, de Saville street, capable d'une coupe pareille ! dit sentencieusement l'Anglaise.

A table, ce fut un nouveau triomphe ; mais ce qui imposait le plus aux femmes, c'était ce petit air revenu de tout qu'il affectait en parlant art, musique, lettres. Il paraissait tout connaître, avoir tout lu, tout vu... et voyagé partout. Et chaque fois que l'une ou l'autre d'entre elles risquait un nom d'auteur connu ou le titre d'un roman français, il affectait aussitôt une mine dédaigneuse :

— Oh ! fini tout cela !... fini !... ne compte plus !... Vous dotez, mesdames, d'où arrivez-vous donc ? — Et elles rougissaient, toutes troublées de leur ignorance.

En peinture également, quand elles avaient parlé des derniers salons ou des œuvres célébrées par les journaux illustrés, il leur avait jeté un regard de douce commisération. Fi ! — tout cela n'existait pas ! Puis, amusé de l'ahurissement qu'il produisait, il avait cité flegmatiquement une longue liste de noms autrement fameux et dont personne n'avait jamais entendu parler.

— Monsieur est sans doute *æsthetic*? avait demandé l'Anglaise d'un petit air entendu?

— Hum! miss!... bien démodés aussi les esthètes!... Pourtant je vous accorde Burne Jones!... Oh! la *morbidness* de ses femmes aux chairs malades!... et leurs yeux immenses exaspérés dans une agonie!...

Il dit cela comme une leçon apprise par cœur, et sans qu'un muscle de son visage bougeât.

Un vieux gentilhomme à la face rubiconde, aux moustaches blanches floconneuses qui lui barraient le visage, se pencha à l'oreille de son voisin :

— Mon cher abbé, versez-moi un verre de tokaï : je ne sais pas si je tombe en enfance, mais je ne me sens plus au niveau de la jeunesse d'aujourd'hui. Avez-vous compris un seul mot de tout le fatras que nous a débité ce jeune godelureau?...

— Oh! moi, dit timidement le prêtre, il faut m'excuser, honoré monsieur, mais je ne parle *rien français*!...

— Oui, j'oubliais!... Encore une de leurs manies!... Sous le prétexte de bon genre, ils ne peuvent plus parler leur langue!...

Woytek écoutait avec une impatience mal déguisée les divagations de son cousin. Mais ce qui l'étonnait, c'est que Marylka pût trouver du plaisir à écouter un jargon pareil; et il examinait son joli profil tourné curieusement vers le causeur, suivait les éclairs si vifs de ses prunelles, ou notait au passage le fin retroussis de ses lèvres à chacun de ses sourires.

M. Ladislas n'avait fait au dîner qu'une courte apparition. Assis maintenant sur la terrasse, il assistait avec une véritable joie d'enfant aux ébats sur la pelouse de toute cette jeunesse, qu'une musique rustique composée de deux violons et d'une cornemuse faisait danser en ce moment.

Et c'était surtout la vue de sa fille chérie tournoyant aux bras de Thadée, et tout entière à la joie de danser, qui réjouissait son cœur.

En effet, Marylka semblait renaître à la vie; une sorte de réaction se faisait en elle, et doucement elle se laissait aller à l'innocente griserie de vivre, d'espérer, et de se sentir belle et admirée. Mon Dieu! est-ce un bien grand crime, quand on a dix-sept ans, que l'on vient de tant souffrir, et que, par un coup de magie, tortures, angoisses, inquiétudes, se sont évanouies?

— C'est à vous que nous devons tous ces miracles, disaient ses yeux humides à son danseur, tandis qu'il l'entraînait fougueusement sur l'herbe de la pelouse dans une sorte de valse à rebours nommée *oberek* et que les musiciens rythmaient avec

une verve endiablée. Lentement, ils s'étaient mis à tourner sur place, lui la tenant enlacée par un bras seulement, et ployant si bas, à chaque tour de valse, que son genou effleurait presque le sol, en même temps que la pointe de sa botte vernie décrivait un demi-cercle sur le gazon.

Elle, souple comme un roseau, le corps légèrement rejeté en arrière, laissant flotter au gré du vent ses longues tresses enrubannées, les yeux fixes, la bouche souriante, un peu entr'ouverte comme ces anémones roses qu'on voit éclore au printemps sur le bord humide des prairies.

Autour d'eux les danseurs épuisés avaient fait cercle.

A la fin, Thadée fit faire à la jeune fille trois ou quatre tours sans toucher le gazon, puis, l'ayant remise sur ses pieds, il posa un genou en terre et lui baisa la main.

Quand Marylka, encore tout enivrée par la danse, regarda autour d'elle, la première personne qui la frappa fut Woytek, debout, arrêté, qui la regardait, lui aussi; mais pourquoi son visage n'était pas souriant comme celui de tous ceux réunis là autour d'elle?

Elle courut à lui.

— Je voudrais danser avec vous, lui dit-elle de sa douce voix câline de petite sœur : pourquoi ne m'invitez-vous pas? Allons, venez : nous danserons cette *mazouze* ensemble! — Et, l'ayant pris par la main, elle cherchait à l'entraîner sur la pelouse.

— Je ne danse pas, murmura-t-il.

Cependant un combat se livrait en lui, et il sentait sa volonté faiblir. Thadée s'était rapproché.

— Tiens! l'homme sérieux se déride à la fin!... Vas-y!... vas-y, cher, je suis curieux de voir tes progrès... Autrefois... tu ne mordais guère à cet art!

Un voile passa sur le front de Woytek; il crut sentir une pointe de sarcasme dans la réflexion de Thadée, et toute son envie de suivre la jeune fille s'évanouit comme s'il eût reçu une douche glacée.

— Non, vraiment, je ne danse pas, mademoiselle Marie; dit-il avec fermeté cette fois.

Elle le regarda un instant.

— Vous me faites beaucoup de peine, murmura-t-elle en s'éloignant à regret. Mais déjà Thadée l'entraînait.

Woytek les suivit des yeux alors, emportés tous les deux par la fièvre de la danse, et tandis que, glissant et tournoyant avec une rapidité vertigineuse, leurs deux têtes se rapprochaient, se confondaient presque, on entendait des voix murmurer parmi les groupes de curieux :

— Sont-ils bien assortis!... Oh! le joli couple!... Il a l'air de la trouver très à son goût, le Varsovien!...

— C'est absurde, se disait Woytek... Il va la compromettre!... Et l'idée que le nom de cette petite Marylka, si chaste, si pure, passait de bouche en bouche accolé à celui de cet élégant étourdi lui donnait la fièvre. Il se sentait devenir mauvais, et il en voulait à ce père, si facilement ébloui, à cette mère insouciant et légère dont il entendait là-bas les petits cris énervants tandis qu'elle tournait aux bras de l'Arménien. Puis il cherchait à sonder les intentions de son cousin. Avait-il réellement obéi à un élan de générosité en faisant ce voyage? ou bien n'était-ce pas plutôt par curiosité, désceuvrement? Qui sait! il était peut-être ennuyé le jour où la lettre de cette enfant affolée était arrivée, et tout de suite son imagination romanesque avait échafaudé un plan... Sans doute il avait été séduit par l'idée d'apparaître aux yeux de cette jeune fille inconnue pareil à un sauveur!... de provoquer sa joie, sa reconnaissance... Une tristesse indéfinissable emplissait le cœur de Woytek, avec le besoin de fuir cette foule dont la gaieté lui faisait mal.

Peu à peu, le soleil descendait, teintant de mélancolie la campagne silencieuse. Maintenant les musiciens s'étaient tus. et lentement les danseurs regagnaient le logis, dont les fenêtres s'éclairait une à une.

Dans le chemin parallèle à celui que suivait Woytek, un couple s'attardait chuchotant :

— Si vous saviez, murmurait Thadée à Marylka, combien je brûlais de vous connaître! Vous aviez absolument mis mon esprit à la torture! Je ne songeais plus qu'à vous, j'essayais de me figurer les traits de votre visage, leur expression, et puis je me demandais comment aurait lieu notre première entrevue. Oh! ce matin!... votre apparition radieuse, ... inoubliable, dans la véranda!

Elle, troublée par l'ardeur exubérante de ces compliments, écoutait sans répondre, heureuse que l'approche du crépuscule voilât un peu le rouge qui empourprait ses joues.

— Et vous, continua le jeune homme en se penchant vers elle, aviez-vous songé également à notre première rencontre?... Quelle idée vous faisiez-vous... de moi?...

Elle eut un petit mouvement de recul, se redressa de toute sa hauteur.

— Mais aucune... aucune... je vous assure... dit-elle avec véhémence.

Il craignit de l'avoir offensée, et, pour détourner la conversation :

— Mais ne viendrez-vous jamais à Lublin?... Si vous saviez comme vos tantes parlent toujours de vous avec enthousiasme ! Elles ne peuvent oublier le séjour de près d'une année que vous avez fait chez elles, lorsque vous n'aviez que six ou sept ans !

Marylka se souvenait, elle aussi, de cette grande ville, pleine de juifs et d'officiers russes, et de l'angoisse qu'elle éprouvait toujours à la vue de ces hautes maisons qui l'étouffaient, l'écrasaient, lui faisaient l'effet de grimper les unes sur les autres, comme dans un cauchemar.

— Jamais je ne pourrai me décider à quitter mes steppes, dit-elle... je ne respire bien que dans la plaine.

— Mais vos tantes vous adorent !

— Vraiment ! tant que ça ? dit-elle d'un petit air incrédule : je ne m'en doutais pas !

— Écoutez-moi. Je pars demain, mais promettez que vous viendrez cet hiver à Lublin, pour la saison des bals : j'aurai un congé alors. Nous vous ferons une ovation, vous verrez ! Et puis, laissez-moi vous demander une chose : c'est de m'accorder, le jour de votre entrée dans le monde, la première *mazoure* et le cotillon !

— Oh ! quant à cela, volontiers, dit-elle gaiement ; je serai sûre, au moins, de ne pas faire tapisserie !

— Alors, c'est promis, dit-il en lui serrant le bras tendrement. Si vous saviez la joie que vous me donnez !

Mais déjà elle s'était arrachée à son étreinte et escaladait seule les marches du perron.

MARGUERITE PORADOWSKA.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

I

SES ANCÊTRES ET SA FAMILLE

Louis Dufour-Vernes. — *Jean-Jacques Rousseau et sa parenté*; Genève, 1878. — *Les ascendants de Rousseau*; Genève, 1890.

Au temps de la Restauration, Rousseau et Voltaire étaient des écrivains populaires et familiers à tous; on les voyait dans toutes les mains; chacun avait lu leurs livres et les connaissait aussi bien que ceux d'un contemporain; les éditions de leurs œuvres se succédaient à intervalles rapprochés. Mais, bientôt après la révolution de 1830, cette vogue s'arrêta et, dès lors, Voltaire et Rousseau ne furent plus que ce qu'ils seront toujours: des auteurs classiques, comme Montesquieu et Buffon. Tous ceux qui aiment les lettres ont lu leurs chefs-d'œuvre; quelques amateurs, qui leur restent fidèles, les connaissent à fond et se plaisent à les relire souvent. Mais le nombre est petit de ceux qui achètent aujourd'hui, pour les placer sur les rayons de leur bibliothèque, les œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau.

A ce changement qui s'est fait dans les dispositions du public

à leur égard, Rousseau a perdu beaucoup plus que Voltaire. Les œuvres de celui-ci sont plus accessibles, plus avenantes. Les esprits qui vont naturellement à lui comme à un maître, à un modèle, sont beaucoup plus nombreux que ceux que Rousseau attire. La pensée et l'érudition françaises sont aujourd'hui plus que jamais la pensée et l'érudition parisiennes : or, Voltaire est beaucoup plus parisien que Jean-Jacques. La faveur du public et celle des chercheurs se sont ainsi beaucoup plus attachées à Voltaire qu'à Rousseau. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si, dans les recherches et les travaux qui ont été publiés depuis vingt ans, il se trouve que la vie et les œuvres de Voltaire ont été beaucoup plus étudiées et beaucoup mieux que celles de Rousseau. Dans les publications dont ce dernier a été l'objet, il n'y a rien de comparable aux travaux où MM. Desnoiresterres, Moland et Bengesco ont tant ajouté à ce que nous connaissions de la biographie, de la correspondance, et de la bibliographie de Voltaire.

Les érudits parisiens ont fait peu de chose pour Jean-Jacques ; presque toutes les recherches nouvelles dont il a été l'objet sont venues de ces pays de frontière qu'il a longtemps habités, et qui vont des Charmettes à l'île de Saint-Pierre. C'est dans la Suisse française et la Savoie qu'on s'est appliqué à élucider les points obscurs de sa vie, et à mettre au jour les documens inédits qui pouvaient compléter les renseignemens déjà connus.

Les papiers que Rousseau avait confiés à son ami Du Peyrou, et que celui-ci a légués à la bibliothèque de Neuchâtel, avaient été dépouillés, en 1834, par M. Ravenel ; ils ont aussi fourni la matière de deux ou trois volumes, publiés par M. Streckeisen, il y a trente ans. D'autres chercheurs sont encore venus, qui ont remué à nouveau ces dossiers, et y ont fait chacun quelque butin. M. Fritz Berthoud a retrouvé et publié les pièces relatives aux démêlés de Rousseau avec le pasteur de Montmollin. Un savant exact et soigneux, M. Albert Jansen, a écrit deux volumes sur *Rousseau musicien* et *Rousseau botaniste*, et il a laissé peu de chose à glaner à ceux qui voudront traiter après lui ces deux chapitres de la biographie de Jean-Jacques ; il a publié aussi de curieux documens qu'il a trouvés aux archives de Berlin et qui datent du séjour de Rousseau dans la principauté de Neuchâtel, entre autres, les dépositions de Rousseau et de Thérèse Le Vasseur, écrites sous leur dictée, au lendemain même de ce qu'on a appelé la *lapidation* de Motiers.

Jean-Jacques n'a fait que traverser le pays de Vaud, et sur les anciens registres de la contrée, on n'a pas eu l'occasion de men-

tionner le nom du jeune voyageur, qui passait inconnu sur les bords du lac Léman; mais à Lausanne, à Vevey, dans ces jolies villes où M^m de Warens a vécu pendant sa jeunesse, il était intéressant de suivre les traces qu'elle avait laissées; et le savant distingué qui s'y est appliqué a fait des trouvailles inattendues.

Les archives de Genève ne pouvaient pas être négligées dans cette chasse au document. L'archiviste, M. Louis Dufour-Vernes, a étudié surtout la parenté et les ancêtres de Jean-Jacques. Comme un botaniste qui détache du sol une plante avec précaution, en ayant soin qu'elle ne perde aucune des fibrilles de ses racines, il a tiré des archives genevoises tout l'arbre généalogique de Jean-Jacques Rousseau; et le tableau qu'il a ainsi dressé a beaucoup de variété et de vie. Chaque famille y a son caractère et sa tenue propre, et chaque couple sa chronique. Les documents d'archives semblent incolores à première vue; M. Dufour-Vernes a su si bien en tirer parti, éclairer les textes et diriger les regards du lecteur sur les points lumineux, que les couleurs effacées semblent reparaître au jour.

En Savoie, pendant de longues années, la vie de Jean-Jacques a été liée à celle de M^m de Warens comme la vigne à l'ormeau. L'amie de Rousseau, à cette époque de leur existence, attirait les regards plus que le jeune protégé qui vivait à son ombre; on a trouvé beaucoup de lettres d'elle, point de lui; mais les érudits qui se sont attachés à suivre M^m de Warens dans les vicissitudes de sa carrière et jusqu'à sa triste fin, ont utilement travaillé pour celui qui donnera un jour une édition critique des *Confessions*.

Au milieu de tous les sujets de recherches qui ont ainsi fourni matière à quelques gros volumes et à beaucoup de petits mémoires, œuvres de savans très estimés de leurs confrères et trop inconnus du grand public, il y a deux points qui sont particulièrement dignes d'attention: les racines du caractère de Rousseau et l'origine de ses idées. En parlant des études de Jean-Jacques aux Charmettes, nous aurons l'occasion de traiter le second point. Nous allons voir maintenant ce qu'on peut tirer, pour éclairer le premier, des découvertes qu'on a faites sur la parenté de Rousseau, ses ancêtres français et les réfugiés dont il descend, de l'histoire de sa famille pendant deux cents ans, et de quelques anecdotes, jusqu'à ce jour inconnues, sur son père et sa mère.

I

A l'époque de la naissance de Jean-Jacques, sa famille était établie à Genève depuis cinq générations. Elle était venue de

France à l'époque des persécutions contre les protestans. Didier Rousseau, de Paris, avait été reçu habitant de Genève en 1550.

C'était un négociant; dans quelques documens, il est désigné comme libraire, et c'est peut-être pour avoir fait commerce de livres hérétiques qu'il avait dû quitter son pays. Mais dans la plupart des actes où son nom figure, et qui s'échelonnent à Genève sur une trentaine d'années, Didier Rousseau est qualifié « vendeur de vin ». Dans l'une des rues montantes qui s'élèvent sur la colline où la ville de Genève est bâtie, il tenait une auberge à l'enseigne de l'*Épée couronnée*. En outre, il était un de ceux qui prenaient à ferme les dîmes de vin et de blé que levait la Seigneurie de Genève dans les villages des environs. Somme toute, c'était un homme d'affaires, qui s'y prenait de son mieux pour gagner sa vie dans une ville qui était alors assez pauvre. En arrivant de Paris, il avait apporté quelque bien dans sa nouvelle patrie. Quand il fut reçu bourgeois de Genève après quelques années de séjour, il eut à payer les droits de bourgeoisie, qui variaient suivant les facultés de chacun; on le taxa à 20 écus, ce qui le classe, sinon parmi les plus riches, du moins immédiatement au-dessous d'eux. On le voit acheter des maisons à la ville, des pièces de terre à la campagne. On le trouve lié avec Noble Jean de Budé, le fils du célèbre helléniste, et avec son beau-frère, Noble Charles de Jonvilliers: l'un est son exécuteur testamentaire, l'autre prend soin des intérêts de ses enfans. Il avait ainsi des amis dans les plus hauts rangs, quoiqu'il appartint lui-même à une couche sociale plus humble.

Il faut remarquer la date de sa réception à la bourgeoisie de Genève (avril 1556). C'est le moment où le parti de Calvin venait de l'emporter dans l'élection annuelle des syndics, magistrats suprêmes de la petite république. Ayant ainsi au pouvoir des amis dévoués, Calvin voulut renforcer la majorité précaire qu'il venait d'obtenir au Conseil général, en faisant admettre à la bourgeoisie un grand nombre de réfugiés français. En un mois, une soixantaine d'entre eux furent reçus bourgeois: tous ceux qui furent de cette journée étaient certainement, pour le parti de Calvin, des hommes sûrs. Didier Rousseau était au milieu de ce groupe.

Nous n'avons sur ses idées personnelles qu'un seul témoignage direct: c'est le texte du testament qu'au moment d'une maladie, et onze ans avant sa mort, il dicta au notaire Aimé Santeur. Didier Rousseau y lègue de petites sommes à l'hôpital et au collège de Genève, et cent florins « à la Bourse des pauvres étrangers qui se retirent en cette cité ». Il a ainsi une pensée pour ceux qui

avaient comme lui trouvé à Genève un asile pour y professer librement leur foi.

Pendant vingt ans, il avait vécu célibataire ; un jour vint où il se décida à se marier. Sa femme, qui se nommait Mie Miège, était fille d'un paysan du Faucigny ; elle avait deux frères, l'un boulanger et l'autre cordonnier. C'était de la petite bourgeoisie ; mais, autant qu'on en peut juger à trois siècles de distance, ce Parisien qui offrit sa main à cette Savoyarde, ne fit point un mauvais choix. Le testament déjà cité témoigne qu'elle était pauvre. Elle y reçoit de Didier Rousseau de larges [legs (1) « notwithstanding qu'il n'ait rien reçu d'elle, ni de ses parens ; et toutefois lui donne les choses dessus dites, pour les agréables services qu'il a reçus d'elle. »

Mie Miège donna cinq enfans à son mari ; tous les premiers moururent en bas âge ; le dernier, Jean Rousseau, n'avait pas deux ans quand son père mourut (1581). Didier Rousseau laissait des affaires embarrassées, et sa veuve se mit bravement à les débrouiller. Elle y eut quelque peine ; les autorités genevoises, auxquelles elle adressait requête sur requête, ne s'empresaient point de lui accorder les dégrèvemens d'impôts qu'elle sollicitait ; on lui refusa tout net de la décharger de la ferme des dîmes du village de Lullier, sur laquelle deux ans restaient à courir. Sur ces entrefaites, les troupes du duc de Savoie vinrent faire du butin dans le pays ; elles pillèrent à Lullier toute la partie de la récolte qui avait été mise à part pour le paiement de la dîme. La trésorerie genevoise n'entendit pas raison, et voulut que l'hoirie de Didier Rousseau, l'avoir de la veuve et de l'orphelin, eût à supporter la perte et à payer au gouvernement la somme convenue, comme si de rien n'était. Mie Miège se débattit pendant des années contre cette exigence ; on finit de guerre lasse par reconnaître son bon droit.

A ce moment, après trente mois de veuvage, elle se remaria. C'est avec un nonagénaire qu'elle vint redemander à l'église la bénédiction nuptiale, non plus avec une couronne de fleurs, comme les jeunes filles, mais avec un bouquet sur le sein, comme la coutume le voulait pour les veuves. Son nouveau mari s'était procuré par cette union une garde-malade pour ses derniers jours. Le pauvre vieillard ne tarda pas à mourir. Dans le printemps qui suivit, Mie Miège épousa un jeune homme. Elle redevint mère, et

(1) Largesses rustiques, à vrai dire. Didier Rousseau lègue à sa veuve « pour le temps où elle se contiendra en viduité, six coupes de froment, chacun an ; un char de vin rouge (six à sept cents litres) chacun an ; et douze florins d'argent pour acheter un pourceau, chacun an, etc. »

fut bientôt veuve une troisième fois : dès lors nous perdons ses traces. Au milieu de ces noces et de ces morts, l'enfant de son premier mari grandissait. Le jeune Jean Rousseau fut sans doute bien élevé par sa mère, à en juger par sa vie laborieuse et simple. Nous le retrouverons plus loin, en faisant l'histoire des quatre générations qui séparent Didier Rousseau de Jean-Jacques.

Nous avons sorti de la poussière des archives la souche de l'arbre généalogique du philosophe genevois. L'aspect en est modeste. Ce couple, le plus ancien que nous puissions connaître dans la ligne de ses ancêtres directs, le premier qui se dégage de l'ombre du passé, offre à nos regards deux personnes actives, qui ont lutté avec les difficultés de l'existence, qui se sont évertuées pour vivre, pour laisser quelque bien à leurs enfans. Il y a là de la vertu, mais c'est une vertu bourgeoise et sans éclat, sans rien qui tienne du gentilhomme ou de l'héroïne de roman. Une seule chose, dans tout cela, sort du terre à terre. Didier Rousseau a quitté Paris, le Paris déjà brillant de François 1^{er} et de Henri II, et il a supporté trente années d'exil, parce que dans sa jeunesse il s'était laissé séduire à la voix des novateurs qui prêchaient une libre foi, qui voulaient une Église démocratique, qui appelaient le peuple à lire l'Évangile.

Si les familles de la bourgeoisie savaient garder leurs souvenirs, les entretenir, et se redire de génération en génération l'histoire et les destinées des ancêtres, Jean-Jacques eût été fier de Didier Rousseau ; il eût pensé à lui, quand il dut à son tour abandonner Paris et la France pour être fidèle à ses idées, et quand Genève, qui avait été hospitalière pour son aïeul, fit brûler ses livres et le menaça de la prison. Mais il ne semble pas que le glorieux descendant ait jamais entendu parler de l'homme obscur dont, à cause de lui, nous avons recherché les traces et reconstitué la vie.

La série qui va de mâle en mâle, dans l'ordre de filiation, n'est pas la seule qu'il faille considérer. Chacun tient de son père sans doute, mais aussi de sa mère. Plus on remonte haut dans la lignée des ancêtres, plus est considérable cette part adventice que les alliances, à chaque génération, viennent mêler à l'héritage de la ligne directe. Mais pour Jean-Jacques Rousseau, les recherches les plus étendues et les plus attentives nous font retrouver, à maintes reprises, dans son arbre généalogique, ce que nous venons de voir dans le ménage de Didier Rousseau : l'union de deux races, un réfugié français qui s'allie à quelque famille du pays de Genève.

Quand on établit ce qu'on appelle un *tableau de quartiers*, on rencontre bientôt, dans le damier généalogique, des cases vides que l'absence de documens ne permet pas de remplir. Les lacunes commencent pour Rousseau au quatrième degré, où on ne lui connaît que 15 ascendans sur 16. Au degré supérieur, on ne peut inscrire, au lieu de 32, que 26 noms de famille. On arrive ensuite au sixième degré (64 quartiers), ce qui se trouve correspondre au second quart du *xvi^e* siècle, c'est-à-dire à une époque où les registres de baptêmes et de mariages n'étaient pas encore établis. En outre, à cette date, la moitié des familles dont Jean-Jacques est descendu, avaient encore leur demeure en divers lieux de France, où les recherches généalogiques sont beaucoup moins faciles qu'à Genève; presque toutes les branches de notre arbre s'arrêtent là. On ne peut prolonger encore plus loin les lignes ascendantes, qu'en suivant deux rameaux qui s'élèvent au-dessus des autres, et dont la dernière cime atteint le commencement du *xv^e* siècle.

Escalader tous ces degrés jusqu'à ce qu'on soit arrêté par le vide, suivre le fil généalogique en ses bifurcations successives jusqu'au point où il vous échappe enfin, ce sont là des divertissemens d'érudits; on peut se plaire à ce sport savant. Quelques milliers de personnes, dans les familles genevoises d'aujourd'hui, sont heureuses de trouver, sur la liste de leurs ancêtres, tel ou tel individu qui a aussi sa place parmi les ascendans de Jean-Jacques Rousseau. La série des filiations, qui établissent ainsi un rapport de parenté entre le célèbre philosophe et beaucoup de nos contemporains, fait plaisir à quelques personnes et peut amuser des esprits curieux; mais elle n'offre pas en soi un sérieux intérêt. La sécheresse de ces tableaux décharnés est rebutante. Il n'y a que deux cas où les trouvailles qu'on peut faire méritent d'être signalées. Soit quand on atteint des familles venues de provinces éloignées: il n'est pas indifférent de bien déterminer la part de l'élément étranger et celle de l'élément indigène, dans l'ascendance de Rousseau; soit quand de vieux documens permettent de jeter un regard sur la vie privée, de découvrir quelques traits de mœurs ou de caractère, de mettre en lumière quelque curieux incident.

Ceux des ascendans de Rousseau qui ne sont pas originaires de quelqu'un des villages des environs de Genève, sont tous venus de France, à la seule exception de la famille de la Rive, une des plus anciennes et des plus considérées de la ville: elle était de souche italienne, étant sortie de Mondovi en Piémont.

Quant aux réfugiés français, qu'on rencontre dans le tableau

des ancêtres de Jean-Jacques, la plupart sont arrivés à Genève sous Henri II ; on ne trouve que quatre personnes qui y soient venues après la Saint-Barthélemy. Dans l'ordre chronologique des premières mentions de leur présence à Genève, Didier Rousseau marche en tête de tous ; les autres s'échelonnent ainsi :

1551. — Jean Toucheron, marchand drapier, de Blois.

1552. — Jean Le Grand, orfèvre, de Paris ; sa femme Françoise Bardet, de Lyon.

1554. — Raymond Eschard, marchand, de Blois.

1555. — Julien Baudet, menuisier, de Domfront en Normandie ; sa femme Gabrielle Melin, de Lyon. — René Janvier, teinturier, de Blois.

1558. — Antoine Cresp, sergier, de Grasse en Provence.

1559. — Simon Lemaire, marchand, de Salins en Franche-Comté.

1561. — Bon Bluet, passementier, d'Amiens ; sa femme Guillemette Jussin, de Saint-Dizier en Champagne.

1574. — Simon Mussard, orfèvre, de Châteaudun.

1576. — François Chouan, marchand, de Toulouse. — Dominique Magnin, marchand, de Mâcon ; sa femme Colombe Granjan de Fouchy, de Chasselas en Mâconnais.

L'émigration protestante du xvi^e siècle s'est étendue à toutes les provinces de France. Comme à la fin du siècle dernier, en face d'un gouvernement irrité et de l'effervescence populaire, la minorité proscrire abandonnait ses biens et sauvait sa vie. Comme à la Révolution, les autorités et la foule, en France, étaient d'accord pour menacer et sévir ; les mêmes craintes amenaient les mêmes effets : toute une élite prit le chemin de l'exil. Sur les rives du lac Léman, à Lausanne, à Genève, les réfugiés affluaient. Après une fuite précipitée, après un voyage périlleux, ils y trouvaient repos et sûreté.

En même temps que ces personnages aux noms inconnus que nous venons d'énumérer, ces modestes bourgeois qui ont vécu ignorés et sans mémoire, on voyait arriver Théodore de Bèze, Henri Estienne, Hotman, Scaliger ; Arnaud Casaubon, de Gascogne, le père du célèbre philologue Isaac Casaubon ; Antoine de Saussure, de Lorraine ; Pyramus de Candolle, de Fréjus en Provence, les aïeux des savans illustres qui devaient naître deux cents ans plus tard. La France chassait hors de ses frontières quelques-uns de ses meilleurs enfans, quelques-unes de ses familles dont le sang était le plus fécond et le plus pur.

Le lieu d'asile, au pied des Alpes, était une belle contrée qui plaisait au regard ; et beaucoup de ceux qui avaient traversé les

montagnes pour l'atteindre, en découvrant le lac bleu et les villes assises sur ses bords, ont dû éprouver les sentimens que décrivait Saint-Preux : « L'instant où, des hauteurs du Jura, je découvris le lac de Genève, fut un instant d'extase et de ravissement. La vue de ce pays, l'air des Alpes, si salubre et si pur, cette terre riche et fertile, ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé, ce séjour charmant, l'aspect d'un peuple heureux et libre, la sérénité du climat, tout cela me jetait dans des transports. »

Mais ces impressions des arrivans ne s'effaçaient que trop vite, quand une fois les fugitifs avaient passé les portes de la cité, et s'étaient installés dans quelque-une des rues étroites et sombres de la vieille Genève. Au milieu du beau paysage qui l'entourait, la cité calviniste pouvait être comparée quelquefois à une ruche d'abeilles, quelquefois à un guépier, toujours à une fourmilière. Le travail et l'économie s'imposaient : ces vertus de fourmis étaient nécessaires aux nouveaux venus. La prose de cette vie ne rebuta pas les familles de bourgeoisie laborieuse qui formaient le noyau de l'émigration protestante. Ouvriers, patrons et marchands, appauvris par l'exil, s'acquittaient pendant la semaine de leur tâche, exerçaient quelque métier monotone, pour avoir la joie austère d'être en paix le dimanche, quand ils venaient écouter les sermons, les prières, et chanter les psaumes qui faisaient courir le risque du bûcher à leurs coreligionnaires restés en France.

Dans la moitié des familles dont Jean-Jacques descend, on arrive, en en cherchant l'origine, à quelque paysan des environs de Genève, qui est venu s'établir à la ville ; dans l'autre moitié, on trouve les réfugiés français dont j'ai donné les noms. Il y avait mariage de deux races ; quel fut l'apport de chacune d'elles ?

D'aucun côté, rien qui appartienne à la noblesse militaire, qui rappelle l'antique chevalerie ; rien que des bourgeois et des rustres. Tous étaient protestans, et la Réformation avait fait ce que fit plus tard la Révolution. A Genève, quand les troupes catholiques eurent lâché pied, Jeanne de Jussie raconte qu'on voyait monter au ciel, de tous les côtés, la fumée des châteaux incendiés : c'est le même spectacle que décrivent, en 1789, les lettres de Sismondi, datées de Lyon. Nulle part, chez les ancêtres de Rousseau, on n'aperçoit quelque tradition de fidélité féodale, ni chez ceux qui ont quitté le royaume des fleurs de lis, ni chez ceux qui ont abattu les écussons où brillait la croix blanche de Savoie. — Des deux côtés, en revanche, beaucoup de sérieux et d'honnêteté ; le commandement divin : « Tu travailleras six jours,

et ne te reposeras que le septième, » était accepté de bon cœur, et formait la règle de la vie.

La culture de l'esprit l'amour de l'étude, appartenaient aux réfugiés beaucoup plus qu'aux gens du pays. Sur ce versant oriental du Jura, on était resté trop longtemps sans cultiver les lettres. La France avait des poètes depuis quatre cents ans, quand on s'avisait enfin de les imiter dans les contrées qui environnent le lac Léman; et bientôt, les bouleversements causés par la Réforme arrêtaient net cette floraison tardive. Les représentans isolés de la littérature locale, Bonivard, Jacques Gruet, n'eurent pas de successeurs; la place fut prise par les hommes d'étude venus de France, théologiens et juristes. Comme ils étaient écoutés et considérés, ils mirent leur marque sur le public qui les entourait; l'esprit genevois se forma à leur image: ils sont, en quelque mesure, les ancêtres intellectuels de Jean-Jacques.

Au moment où leur foule emplissait Genève, ils furent visités, toisés et jugés, bien vite et bien sévèrement, par un de leurs compatriotes, un poète charmant et chagrin, que la postérité devait aimer, Joachim du Bellay. Il revenait de Rome en France, en passant par la haute Italie et la Suisse, et notait au passage le croquis rapide et léger de chacune des villes qu'il traversait. Il vit à Genève les réfugiés français qui y vivaient rassemblés; il a fait d'eux un noir tableau dans un des sonnets des *Regrets* :

.....
 J'ai vu dessus leur front la repentance peinte,
 Comme on voit ces esprits qui là-bas font leur plainte,
 Ayant passé le lac d'où plus on ne revient.
 Un croire de léger les fols y entretient,
 Sous un prétexte faux de liberté contrainte :
 Les coupables fuitifs y demeurent par crainte,
 Les plus fins et rusés honte les y retient!
 Au demeurant,... l'avarice et l'envie,
 Et tout cela qui plus tourmente notre vie,
 Domine en ce lieu-là plus qu'en tout autre lieu.
 Je ne vis oncques tant l'un l'autre contredire;
 Je ne vis oncques tant l'un de l'autre médire...

Qu'il y ait, chez des exilés, quelque âpreté naturelle, renforcée par le malheur; qu'on les voie mécontents de leur sort et de leurs compagnons d'infortune; qu'ils soient aigris, en un mot, c'est tout simple, comme il est tout simple aussi que Du Bellay en ait été choqué. Le portrait qu'il a tracé est chargé sans être infidèle; les défauts qu'il signale ont persisté et sont encore une des marques du caractère genevois, où ils se combinent, il faut le dire, avec d'heureuses qualités qui sont aussi une part de l'héritage

moral que les fiers réfugiés français ont laissé à leurs descendants. Les bons observateurs ont retrouvé ce pli profondément creusé sur la figure des hommes d'aujourd'hui; un d'eux l'a dit en des vers, moins beaux, mais aussi vrais que ceux du poète de la Pléiade :

Race de mécontents, tes fils ont l'énergie,
La science, l'honneur et la droiture; mais
L'amour-propre est chez eux l'éternelle vigie :
Le moi des Genevois ne sommeille jamais.
Leur mérite est réel, mais il manque de charme,
Et même leurs vertus ne plaisent pas beaucoup...

Jean-Jacques Rousseau était d'une race rude, et l'on s'en aperçoit. S'il n'y avait pas eu, pour l'assouplir, de longues intimités féminines, et toute sa jeunesse passée dans l'aimable pays de Savoie, il n'aurait jamais su le secret de séduire le public français. Au reste, parmi tous ces hommes de lettres avec qui Du Bellay a pu s'entretenir à Genève, nous ne voyons aucun des ascendants de Rousseau; il ne tient à eux que par l'influence qu'ils ont exercée dans la ville où il a été élevé. Ses ancêtres ne sont que des marchands et de modestes industriels, mais ce n'en sont pas moins des réfugiés : ils avaient été hommes à rompre toutes les attaches qui les retenaient au sol natal; ils avaient assez tenu à leur foi pour quitter leur pays, leurs amis de jeunesse, le milieu où ils avaient vécu jusqu'au moment de la persécution; ils avaient eu le courage de tout abandonner, pour marcher seuls à la rencontre de l'inconnu.

L'auteur du *Contrat social*, qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière-petit-fils d'hommes déracinés.

II

Pendant toute la durée du xvii^e siècle, la petite république genevoise vécut d'une vie morne et serrée, sous un régime disciplinaire supporté sans murmure par le corps des citoyens, et maintenu par la vigilance assidue d'un gouvernement à qui l'Église demeurait étroitement unie et presque soumise. La postérité des réfugiés venus de France s'était amalgamée avec l'ancienne population. Henri IV avait donné l'édit de Nantes, et pendant longtemps les protestans du royaume ne songèrent plus à le quitter; la source de l'immigration française demeura tarie jusqu'aux dragonnades. La ville de Genève était pauvre, et n'attirait guère l'étranger; la peste vint la dépeupler à plus d'une reprise.

Les alliances conclues avec la France et les cantons de Zurich et de Berne, le traité de paix avec la Savoie, en 1603, avaient assuré

à l'extérieur la situation du petit État : il était formé d'une ville fortifiée, entourée de sa banlieue, ou pour mieux dire, d'un mince glacis ; plus, quelques villages enclavés dans les possessions des voisins. Au dedans, tranquillité parfaite. Cent ans se passèrent pendant lesquels les Genevois vécurent satisfaits de se sentir conduits et surveillés par une magistrature qui comprenait paternellement ses devoirs, et leur tenait la bride bien courte.

Un caractère national, d'une grande originalité, se forma lentement alors, et il a duré longtemps. Il subsistait encore, quand Stendhal, qui passa par Genève en 1811, en jugea les habitans d'un coup d'œil : « Ils jouissent, dit-il, par l'orgueil et les passions tenaces. Leur ville, que j'ai parcourue, a l'air d'une prison. Elle est d'un silence et d'une tristesse dont je n'ai vu d'exemple nulle part. » Isolez ces derniers mots : ils expliquent précisément l'attrait que cet état de choses inspirait aux Genevois ; ils n'étaient pas comme les autres. Ils se répétaient journallement à eux-mêmes, on leur commentait du haut des chaires ces mots de l'apôtre : « Vous êtes la nation sainte, le peuple élu ; vous êtes des prêtres et des rois. »

Tandis que les paysans des contrées environnantes, et les bourgeois des petites villes de Savoie et de Vaud, obéissaient à des baillis ou des gentilshommes que leur envoyaient les gouvernemens lointains de Berne, de Turin ou de Paris, sans qu'ils eussent eux-mêmes un mot à dire sur le choix, les citadins de Genève étaient leurs propres maîtres ; ils se réunissaient chaque année dans leur cathédrale, et nommaient leurs magistrats. A vrai dire, des lois ingénieuses restreignaient l'étendue des droits populaires ; les élus de la veille désignaient les éligibles du lendemain ; mais si le gouvernement était, en définitive, très aristocratiquement conduit, les formes demeuraient démocratiques : c'était une chose si rare dans l'Europe d'alors, que la petite et la moyenne bourgeoisie envisageaient avec une juste fierté la part de pouvoir dont elles jouissaient à Genève.

Les magistrats étaient intègres ; leur vie privée, irréprochable. Dans leur jeunesse, leur naissance leur avait ouvert l'entrée des emplois publics ; ils avaient gravi lentement l'échelle qui conduisait aux plus hautes dignités. Mais ces fonctions qui leur étaient confiées de bonne heure, les mettant en contact avec le peuple, ils étaient en butte à sa critique. S'ils surveillaient les simples citoyens, ceux-ci le leur rendaient bien, et ne leur passaient rien. Les familles d'un rang élevé, qui se partageaient le pouvoir, étaient naturellement jalouses les unes des autres. Leurs privilèges étaient fondés, non sur la force, mais sur la coutume, et en

définitive, sur la considération publique que leur avaient acquise leurs ancêtres, les magistrats libérateurs du xvi^e siècle. Cette considération était leur bien commun, le plus précieux de tous, la meilleure digue contre le flot démocratique ; chacun était attentif au danger de la laisser entamer. Une faute grave était aussi sévèrement jugée en haut qu'en bas.

L'hypocrisie, qui semble le fruit naturel d'un régime semblable, était elle-même impossible, la ville étant si petite qu'elle n'offrait point de retraite où se cacher. Il fallait être vertueux, ou s'en aller. On restait ; et les caractères se raidissaient. La grâce aimable, le charme, l'élégance étaient absentes ; l'honnêteté était foncière. Le peuple nommait en conseil général ses magistrats suprêmes ; mais le conseil des Deux-Cents, qui désignait les candidats éligibles, n'offrait à son choix que des hommes sans reproche. Les citoyens genevois pouvaient élire leurs syndics au gré de leur caprice ; il était impossible que leur choix s'égarât sur des indignes. Ainsi s'explique cette confiance aveugle, et qui nous fait sourire, que l'auteur du *Contrat social* témoigne dans les effets de l'élection populaire : « Moyen, dit-il, par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de garans qu'on sera sagement gouverné. » Ah ! philosophe de Genève, vous êtes bien de votre pays, vous vous imaginez que le vaste monde se gouvernera comme votre petite ville. Nous voyons aujourd'hui ce qui se passe des deux côtés de l'Océan, et nous ne sommes pas aussi rassurés que vous sur les garanties que présentent les choix populaires.

L'orgueil national qui enflait le cœur des Genevois, était fondé avant tout sur le fait qu'ils étaient un peuple souverain dans un État libre ; mais il était abondamment alimenté par l'idée que leur ville était la Rome protestante. Elle l'avait été, en effet, pendant soixante ans, tant qu'avaient vécu Calvin et Théodore de Bèze, qui étaient les chefs intellectuels de la réforme française. Genève avait été une métropole religieuse, mère et maîtresse des églises de France, dont les ministres avaient fait leurs études à son Académie. Ce sont les presses genevoises qui imprimaient les livres religieux que les missionnaires protestans répandaient en France.

Plus tard, sous le régime du bienfaisant édit de Nantes, le protestantisme français put avoir des académies dans le royaume même, à Saumur, à Sedan, à Montauban, à Die ; et Genève fut alors comme une matrone au foyer presque désert, à laquelle ses enfans émancipés conservent un respect filial. Quand revinrent les mauvais jours pour les sujets protestans de Louis XIV, ce n'est pas Genève que choisirent leurs écrivains pour y établir leur

quartier général ; ils se réfugièrent aux Pays-Bas, et c'est de là que partirent leurs pamphlets. Mais le pays de Guillaume III et de Baïle n'inspirait pas beaucoup de révérence ; il était trop laïque, et l'esprit y était trop libre. C'est la vieille cité huguenote qui demeurait, dans l'imagination fervente des églises opprimées, le phare lumineux, brillant à l'horizon.

Genève était au sud le dernier des États protestans ; tout le Midi avait les yeux sur cette ville, ainsi placée à l'extrême frontière d'une grande idée. La république se sentait fortement aimée et haïe. Les citoyens étaient fiers de leur foi ; ils avaient conscience d'une certaine responsabilité historique et religieuse, conséquence d'une situation exceptionnelle. Leurs pasteurs leur répétaient qu'ils étaient le peuple de Dieu, isolé au milieu des autres, et protégé du ciel comme l'antique Israël. Les sermons de chaque dimanche étaient pleins d'exhortations à se souvenir de cette haute mission, à demeurer fidèles à la sainte foi évangélique, et toujours prêts à la professer hautement. Ce n'est pas s'abuser sans doute que de chercher un écho de ces discours que Jean-Jacques Rousseau a entendus à quinze ans, dans les paroles que le Vicaire savoyard adresse à son jeune disciple : « Restez toujours ferme dans la voie de la vérité. Osez confesser Dieu chez les Philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérans. Vous serez seul de votre parti peut-être ; mais vous porterez en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou vous haïssent, il n'importe. Dites ce qui est vrai : ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre. »

Entrons maintenant dans le détail, et suivons la famille Rousseau au cours du xvii^e siècle, en nous rappelant que la bourgeoisie genevoise traversa l'époque de Louis XIV sans en être éblouie, sans même en voir l'éclat, tant elle avait les yeux baissés sur ses propres affaires !

Jean Rousseau, le fils de Didier, s'était marié très jeune à une femme plus âgée que lui, Élisabeth Bluet, qui appartenait comme lui à une famille de réfugiés français. Il était maître tanneur, et acquit une modeste aisance : ses trois enfans s'allièrent à de bonnes familles. Sa fille aînée épousa un horloger, et il plaça son fils Jean en apprentissage chez son gendre. En quatre lignes, j'ai crayonné une vie de soixante ans. Nous ne la connaissons que par des actes notariés, et quelques sèches mentions des registres officiels. Travail, économie, bonnes mœurs : voilà ce qui ressort des sources où nous pouvons puiser des renseignemens.

Pendant les trois générations qui suivirent, le métier d'horloger fut celui de la famille Rousseau. L'horlogerie, qui n'occupe

plus aujourd'hui à Genève qu'un petit nombre d'habiles ouvriers, y florissait alors beaucoup davantage. Jean II Rousseau était donc horloger, et fonda la fortune de sa maison. Il eut dix-neuf enfans; dix ou onze d'entre eux se marièrent. Le digne homme s'avisa, en 1654, de s'adresser au Conseil, exposant qu'il avait à ce moment seize enfans vivans, d'un seul et même mariage, et entre eux dix mâles; et demandant qu'on l'exemptât de payer certains impôts, en considération de la lourde charge qui pesait sur lui. On fit droit à une requête aussi bien motivée. Il ne lui restait que dix enfans, quand il mourut à 78 ans; et c'est à cette lignée encore nombreuse que fait allusion un passage des *Confessions* où Rousseau dit, avec force inexactitudes: « Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfans, avait réduit presque à rien la portion de mon père. » On ramènera les dires de Jean-Jacques à la vérité en lisant: « Un héritage de 31 000 florins — ce qui constituait il y a deux cents ans une belle fortune, et non pas un bien fort médiocre, — ayant été partagé entre dix frères et sœurs, la part de mon grand-père ne fut pas très considérable. » On possède l'inventaire des biens de ce riche horloger, dressé à son décès. On y remarque une jolie collection d'armes: six épées, quatre mousquets, cinq arquebuses, une pertuisane, deux halberdes; et aussi une intéressante série de portraits de famille, qui ont malheureusement disparu. Maison en ville, maison à la campagne, bijoux et diamans, c'eût été presque l'opulence, si ces grands biens n'avaient pas dû être divisés. La femme de Jean II Rousseau, Lydie Mussard, qui s'était mariée à seize ans, était d'une famille très bien placée dans la société. Les alliances de ses enfans appartenaient aussi à la bonne bourgeoisie. La famille Rousseau, à ce moment de son histoire, fut à son apogée. Les générations qui suivirent ne surent que garder cette situation sans l'accroître, — ou déchoir.

David Rousseau, le septième des enfans de Jean II, fut le grand-père de Jean-Jacques; il mourut presque centenaire, au moment où son petit-fils venait de s'établir aux Charmettes. L'auteur des *Confessions* l'a donc connu; il a dû voir souvent ce respectable vieillard; on se demande pourquoi il n'a pas dit un mot de lui. Mais une lettre de la main de David Rousseau, et son portrait, qui nous ont été conservés, nous permettent de le toucher pour ainsi dire de plus près que ses prédécesseurs. La lettre est cachetée d'un cachet aux armes de la famille Rousseau: un soleil cantonné de quatre étoiles, dans un écusson surmonté d'un casque et entouré de lambrequins. Elle est adressée au marquis de Saint-Michel, à Chambéry: « Ayant reçu

par le messager une lettre de votre part, par laquelle j'ai appris que vous souhaitiez avoir une montre à boîte d'argent, où il y ait des pointes pour connaître de nuit les heures et les demies : c'est pourquoi je vous en *vas* commencer une qui sera dans sa perfection dans un mois. Pour le prix au plus juste, c'est quatre pistoles ; mais vous pourrez vous assurer que ce sera quelque chose de bien... » La lettre est d'un jeune ouvrier, fort serviable et empressé près d'un riche acheteur. Le portrait, qui a été fait une trentaine d'années plus tard, nous représente un homme solennel dans sa perruque et son habit à boutons d'or.

David Rousseau, à vingt-quatre ans, avait épousé Suzanne Cartier, fille d'un tanneur et petite-fille d'un notaire. Il n'eut pas dix-neuf enfans comme son père ; il n'en eut que quatorze, et beaucoup moururent en bas âge. En définitive, il lui resta trois fils : Isaac Rousseau, le père de Jean-Jacques ; — David II Rousseau, qui fit peu parler de lui, — André Rousseau, horloger, qui alla en Hollande d'où il tirait des lettres de change sur son vieux père, qui se refusait à les payer ; — et trois filles, les tantes de Jean-Jacques, qui nous sont connues par les *Confessions* et la correspondance de Rousseau.

Dans la société étagée de Genève, une famille de la bourgeoisie n'avancait qu'à petits pas dans la voie des honneurs ; il fallait monter lentement les degrés successifs par lesquels un petit nombre d'heureux s'élevaient jusqu'à entrer dans le « magnifique » Conseil des Deux-Cents. David Rousseau avait une position assez bonne pour pouvoir se permettre quelque ambition ; il n'eut pas beaucoup à se louer de la faveur qu'il rencontra dans les hautes sphères. Il approchait de la quarantaine quand il fut nommé *dizenier* : modestes fonctions qui lui permettaient de continuer son métier, et qui faisaient de lui, dans son quartier, un magistrat subalterne, une espèce de juge de paix de dernier ordre. Il occupa vingt ans cette petite place : mais, ayant montré quelque faiblesse pour les séditions dans les troubles de 1707, il fut destitué. Deux de ses frères, en différens temps, avaient été admonestés pour avoir tenu des propos qui avaient déplu au gouvernement. La famille Rousseau, sans qu'elle ait jamais joué de rôle actif en politique, était classée dans l'opposition, ce qui ne pouvait que nuire à son avancement.

Une autre cause agissait dans le même sens. Bien que nous n'ayons pas sur ce point de renseignemens précis, certains indices que nous pouvons recueillir paraissent indiquer que David Rousseau n'a pas su s'enrichir, comme l'avait fait son père. Il semble même que vers la fin de sa vie il ait été dans quelque gêne, puis-



qu'il n'était pas en mesure de payer à tous ses enfans la part d'héritage qui leur revenait du chef de leur mère. Les difficultés pécuniaires qui accompagnèrent Jean-Jacques pendant toute sa vie, et qui avaient jeté leur ombre sur la carrière de son père Isaac, commencèrent donc, pour cette branche de la famille Rousseau, avant la naissance même de celui en vue duquel nous étudions son histoire.

Le moment serait venu de descendre encore d'une génération, et de passer à Isaac Rousseau; mais la vie de celui-ci est intimement liée à celle de sa femme, Suzanne Bernard; et la famille Bernard étant la famille maternelle de Jean-Jacques Rousseau, il y a lieu aussi de jeter un regard sur elle, et de nous rendre compte de son origine, des traits qui la distinguent, et de ce qui peut remonter à elle dans le caractère et la nature morale du philosophe genevois.

La famille Bernard, originaire d'Arare, — un des villages de la plaine verdoyante qui s'étend au pied du Salève, — avait été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1596. Samuel Bernard, né l'année suivante, filleul d'un riche marchand drapier, ayant perdu son père de bonne heure, fut élevé par son parrain, qui le prit pour commis, et lui donna une de ses filles en mariage. Cette belle alliance fut un coup de fortune, qui plaçait ce petit-fils de paysans dans la meilleure et la plus haute bourgeoisie genevoise, opulente et lettrée. Ses oncles étaient Noble Claude de Griffon, seigneur de Veynes, et Spectable Gaspard Laurent, professeur de grec à l'Académie. Il avait pour beaux-frères deux autres professeurs, l'helléniste Étienne Le Clerc et l'hébraïsant Daniel Le Clerc, et mieux encore, un syndic : Noble Isaac Fabri, seigneur d'Aire-la-Ville. Samuel Bernard paraît avoir été lui-même un homme de mérite; on remarque dans l'inventaire de ses biens une bibliothèque bien choisie, la plus riche peut-être que possédât alors un négociant à Genève : histoire, théologie, poésie; des romans : *Amadis de Gaule*, *l'Astrée*. Un de ses fils, qui fut pasteur, était aussi, au dire de Rousseau, un homme de goût, d'esprit et de savoir. De ce côté de son ascendance, l'écrivain genevois avait de qui tenir.

Samuel Bernard, qui mourut trop tôt, laissait plusieurs jeunes enfans : entre autres Jacques, un garçon de trois ans. L'éducation de cet orphelin alla sans doute un peu à l'aventure, il devint un mauvais sujet; et c'est lui, malheureusement, qui fut le grand-père maternel de Jean-Jacques Rousseau.

« Tu ne paillarderas point », dit un des dix commandemens, dans la vieille traduction protestante de la Bible. Pendant deux

ou trois ans, pasteurs et parens, sages amis, anciens du Consistoire et magistrats du Conseil, tous ceux qui pouvaient avoir sur le jeune homme quelque salutaire influence, furent occupés à lui rappeler que, dans la république de Genève, ce commandement était de droit civil et pénal, en même temps que de droit divin. Amendes, prison, rien ne lui fut épargné. A quatre reprises, devant le Consistoire et devant le Conseil, il dut se mettre à genoux, reconnaître ses fautes, et demander pardon ; il se relevait, et n'était point corrigé. Ses interrogatoires, ses suppliques nous renseignent plus qu'on ne voudrait sur tous les détails de sa vie désordonnée. On ne peut guère les citer et les analyser. Je ne donnerai que le début de l'un de ses récits :

« Il y eut dimanche sept semaines que me promenant environ la retraite (*batterie de tambours, à la fin de la journée*) sur le pont du Rhône, accompagné de Jean Mutin et quelques autres, nous rencontrâmes au bout du pont Jeanne Z... et Sara sa sœur. Mutin leur demanda où elles allaient ? Elles répondirent assez hardiment et effrontément qu'elles cherchaient des galans. Sur quoi, Mutin me dit : Bernard, vois-tu ci une maîtresse ? Ce qui fit que je quittai la compagnie pour m'attacher à celle-ci, avec qui je me promenai jusqu'à onze heures... »

La jeune fille se laissa séduire par une promesse de mariage que, pour plus de solennité, Bernard écrivit avec son sang. L'affaire s'ébruita, on les mit tous deux en prison. Enquête, requêtes, procédures. Le Conseil déclara la promesse nulle. Ils continuaient cependant à se voir, jusqu'au moment où Jacques Bernard eut une nouvelle liaison, qui lui procura aussi quelques plaisirs et quelques ennuis.

A vingt-trois ans, il fit une fin ; il épousa le 29 juillet 1672 Anne-Marie Machard, fille d'un homme de loi. Il était d'usage à Genève que les jeunes mariées fissent leur testament pendant leur première grossesse. La mort pouvait être pour elles la suite des couches ; et la loi leur permettant de disposer de la moitié de leur dot, elles ne négligeaient guère de se servir de ce droit. Anne-Marie fit donc son testament, trois semaines avant la naissance de sa fille Suzanne, la mère de Jean-Jacques, laquelle vint au monde le 6 février 1673. Dans cet acte, « considérant, dit-elle, l'étroite amitié qu'il y a entre elle et le sieur Jacques Bernard, son très cher et bien-aimé mari, et les bons et agréables services qu'elle a reçus de lui dès leur mariage, elle lègue audit sieur Bernard la moitié de ses biens ; et au cas qu'il plût à Dieu qu'elle accouche heureusement du fruit dont elle est enceinte, et que les enfans qu'il plairait à Dieu de lui donner lui survécussent, elle

lègue audit sieur Bernard la jouissance et usufruit de la moitié de ses biens. » Nous notons avec plaisir ce bon témoignage rendu au jeune mari, par une femme qui avait été trop faible avec lui : on a pu voir que les dates l'établissent. L'union conjugale paraît avoir duré; quatre enfans naquirent successivement. Mais Jacques Bernard mourut à trente-trois ans : il s'était épuisé de bonne heure.

Voilà un grand-père qui donne à penser : Que sera le petit-fils? Les ombres de nos ancêtres, invisibles et présentes à notre naissance, sont les véritables fées qui s'assemblent autour des berceaux, et qui nous jettent des dons heureux ou funestes, présages de nos destinées. Jean-Jacques Rousseau, qui est né trente ans après la mort de Jacques Bernard, et qui n'a jamais entendu parler de lui, a sans doute hérité, de cet aïeul peu vénérable, une de ses préoccupations les plus constantes, celle qui lui faisait dire aux derniers temps de sa jeunesse, dans les belles allées du parc de Chenonceaux :

Une langueur enchanteresse
 Me poursuit jusqu'en ce séjour.
 J'y veux moraliser sans cesse,
 Et toujours j'y songe à l'amour.
 Pourquoi de ces penchans aimables
 Le ciel nous fait-il un tourment?

Mais ce n'était chez le grand-père qu'une naïve et persévérante nudité de conduite, qui faisait de lui un « fornicateur » du même acabit que ce Robert Covelle dont Voltaire s'est amusé cent ans plus tard; tandis que chez le petit-fils, ce trait de caractère s'est combiné avec une nature timide et rêveuse, avec une carrière vagabonde, illuminée à la fin par la gloire : l'auteur des *Confessions* ne nous a rien caché de ce qui est sorti de là.

Tout n'était pas mauvais d'ailleurs, Dieu merci, dans l'héritage moral que Jean-Jacques tenait de la famille Bernard. Son bis-aïeul, le sage négociant Samuel, avait pu lui transmettre les vertus d'un bon commis, celles qu'il montra par exemple en s'acquittant bien du travail de bureau dont il fut chargé en 1743 par l'ambassadeur de France à Venise.

Le pasteur Samuel Bernard, après la mort du pauvre Jacques son frère, se fit un plaisir de donner des leçons à sa nièce Suzanne; et la mère de Rousseau, grâce à lui, fut une personne d'une éducation distinguée. « Elle dessinait, dit Rousseau (dans un passage que quelques éditions des *Confessions* ont laissé de côté), elle chantait, elle s'accompagnait du théorbe; elle avait de la lecture et faisait des vers. »

III

Nous avons suivi la chaîne des générations, et nous voilà arrivés enfin à la mère et au père de Jean-Jacques. Les pages rayonnantes des *Confessions* vont éclairer maintenant et colorer les dossiers de pièces d'archives et les extraits des vieux registres que nous continuerons à compulser et à dépouiller : car nous en aurons besoin pour compléter les récits de Rousseau, et pour rectifier le narré des événemens qu'il n'a sus que par ouï-dire, ou qui se sont brouillés dans ses souvenirs lointains et confus.

Rousseau n'a pas connu sa mère, qui mourut huit jours après être accouchée de lui ; mais son père lui a beaucoup parlé d'elle. Les charmans souvenirs qu'évoquait Isaac Rousseau, en s'entretenant avec son fils de la femme qu'il avait aimée et perdue, nous les retrouvons dans les *Confessions* : « Ma mère avait de la sagesse et de la beauté. Ce n'est pas sans peine que mon père l'avait obtenue. Leurs amours avaient commencé presque avec leur vie : dès l'âge de huit à neuf ans, ils se promenaient ensemble tous les soirs sur la Treille ; à dix ans, ils ne pouvaient plus se quitter... Chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. » Je veux bien qu'Isaac Rousseau et Suzanne Bernard se soient aimés aux premiers jours de leur adolescence ; mais le fait est qu'ils étaient l'un et l'autre dans leur trente-deuxième année, quand ils se marièrent.

Nous n'avons pas de portrait de Suzanne Bernard. Elle était séduisante ; elle attirait les regards. Le résident de France à Genève, M. de la Closure, l'avait remarquée ; longtemps après il se souvenait d'elle, et il en parlait à Jean-Jacques. Le Consistoire l'avait remarquée aussi, malheureusement. Un jour, elle s'était déguisée en paysanne, pour aller voir des farces qu'on jouait sur un petit théâtre (1). Ce travestissement était une espièglerie que sans doute

(1) On s'étonne que les baladins qui donnaient ce divertissement au public genevois eussent réussi à obtenir à cet effet l'autorisation du gouvernement. Toujours est-il que le Consistoire, mécontent au plus haut degré, envoya des députés au Conseil, pour faire « une forte et sérieuse remontrance sur la permission donnée aux frères Lescot, médecins spagiriens (*c'est-à-dire débitant des remèdes chimiques*) de dresser un théâtre pour y vendre leurs remèdes ; et comme il leur a été aussi permis d'avoir sur ledit théâtre des violons, d'y danser et d'y faire quelques représentations, le vénérable Consistoire n'a pu apprendre la chose sans gémir, dans la juste douleur qu'il a de voir que cette ville, qui jusqu'à présent avait été intacte du côté de la môme, de la comédie et de la balade, s'y soit laissé entraîner. Sur quoi ayant été opiné, a été dit qu'en tant que lesdits frères Lescot et leurs gens ne commettront sur leur théâtre aucune indécence, ni de parole, ni de fait, ni par posture, ni par gestes, on demeure à la permission à eux donnée. »

la nièce d'un pasteur ne devait pas se permettre ; aussi le président du Consistoire la manda-t-il pour la morigéner. Elle eut le tort de se refuser à comparaître : mutinerie maladroite, dont elle fut sévèrement punie ; elle fut appelée en effet à recevoir en plein Consistoire la remontrance qui lui était due. Nouveau refus de sa part. On rapporta le fait au Conseil, qui envoya sur-le-champ un huissier à la jeune rebelle ; elle dut se présenter à l'heure même devant MM. les syndics et conseillers, qui lui donnèrent sèchement l'ordre d'aller recevoir de MM. les pasteurs et anciens les réprimandes qu'elle avait méritées. Il fallut obéir, et le Modérateur du Consistoire lui adressa d'après censures.

Il avait d'ailleurs d'autres reproches et de sérieux avertissemens à adresser à la jeune fille : elle recevait les visites d'un homme marié, Vincent Sarasin, qui appartenait à une des familles de l'aristocratie genevoise. Il n'y a pas lieu de s'égarer ici en des soupçons qui seraient tout à fait sans fondement. Le registre du Consistoire, qui revient sur cette affaire à seize reprises différentes, ne parle de rien autre que de simples visites, quand tout à côté, sans fausse prudence, il met rondement les points sur les *i* pour les fautes autrement graves dont tels et telles étaient coupables. Il n'était pas admis à Genève qu'un homme marié se permit de compromettre une jeune fille en allant lui rendre visite ; et quand les exhortations privées des pasteurs ne suffisaient pas à empêcher ce commerce, le Consistoire intervenait, et il était obéi. Voilà tout.

Suzanne Bernard, qui avait vingt-deux ans alors, demeurait avec sa mère et son oncle dans une maison qu'un jardin entourait, aux environs de la ville. Déjà depuis quelques semaines, les assiduités de M. Sarasin auprès de M^{lle} Bernard leur avaient attiré à tous deux les admonestations de leurs pasteurs ; elles continuaient cependant, si bien qu'un jour M. Sarasin trouvant fermée la porte du jardin, rompit la haie, et pénétrant par l'ouverture qu'il s'était faite, se trouva en face du pasteur Bernard, oncle de Suzanne, lequel l'obligea de se retirer par le même chemin qu'il avait pris pour entrer. On rapporta cette petite aventure au Consistoire, avec un juste scandale : ce fut le point de départ d'une poursuite qui se termina comme la précédente : Vincent Sarasin se présenta devant la vénérable assemblée, et lui fit des excuses de sa conduite inconsiderée.

Suzanne Bernard faisait donc parler d'elle. Dans une ville où l'autorité morale était vigilante et puritaine, la jeune fille était suivie de regards attentifs, soupçonneux et sévères ; et ses légèretés faisaient froncer le sourcil aux gens graves. Sans

doute elle aurait pu dire au Consistoire, comme Célimène à Alceste :

Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable ?
Et lorsque pour me voir ils font de doux efforts,
Dois-je prendre un bâton pour les mettre dehors ?

Mais cette fréquentation faisait tort à une demoiselle à marier. L'autorité consistoriale, en y mettant un terme, se comportait paternellement; la surveillance tutélaire qu'elle exerçait avec fermeté méritait un juste éloge, que sans doute elle n'obtint pas de notre jeune étourdie, mais que nous autres, impartiale postérité, nous lui accorderons cordialement.

Deux anecdotes : voilà tout ce qui nous reste du long temps de jeunesse que Suzanne Bernard parcourut, de quinze ans à trente. L'imagination voudrait la suivre dans ces heures si lentes qui se sont écoulées pour elle, dans ce loisir que tant de rêves ont traversé sans doute. On aimerait à voir ces beaux yeux que l'espérance et le désir ont fait briller, dont l'ennui a dû souvent voiler l'éclat. L'âme rêveuse de l'enfant qui était encore à naître se préparait déjà dans ces années oisives. Mais notre curiosité ne sait où porter son regard : pas une lettre ne nous reste, pas une ligne que nous puissions commenter. Du roman de cette belle personne, nous ne connaissons que le dénouement : elle finit par épouser un ami d'enfance.

Aussi bien que Suzanne Bernard, le marié était d'un caractère libre et fier, d'une nature aventureuse; ils appartenaient tous deux à ce qu'on appellerait aujourd'hui la jeune Genève. Un siècle nouveau s'était ouvert: les esprits émancipés sentaient arriver à eux un souffle inconnu. On entrait dans une époque de relâchement, de plaisir et de gaieté. Les pères avaient vécu dans des temps difficiles et durs; ils avaient accepté une vie étroite, soumise à des lois austères; les fils héritaient du fruit de leurs peines; de longues économies avaient fini par créer l'aisance; le goût des arts commençait à naître.

Les marques de la race persistent indélébiles à travers les générations qui se succèdent; mais chacun de ceux qui meurent emporte avec lui quelque chose qui ne revient plus, et chaque flot de jeunesse amène du nouveau au jour. Le portrait des Genevois du xvii^e siècle avait été tracé dans le style imagé de l'époque, par Jacob Laurent qui écrivait en 1635 : « Vous avez des jugemens solides et des esprits propres pour les sciences. Le courage ne vous défaut non plus, ni la constance contre tous accidens. On vous ferait grand tort, qui vous prendrait pour des casaniers et des souffle-

cendres. Vous êtes passionnément amoureux de vos libertés et de votre patrie. Vous êtes du naturel des palmes qui se redressent, tant plus on les veut abaisser. — Et cependant n'êtes point sujets à vous troubler à la façon de l'eau, à exciter les orages comme les vents, ni à vous soulever ainsi que font les vagues. Vous n'êtes pas comme ces poissons qui ne se plaisent que dans l'agitation des ondes, ni comme les chameaux qui recherchent l'eau trouble pour y boire. Vos humeurs ne ressemblent point à celle des piverts, qui se réjouissent lorsque l'air s'obscurcit et qu'il doit faire mauvais temps. Il n'y arriverait aucun changement, s'il n'y avait que vous pour en être les causes. » Les Genevois du xviii^e siècle se reconnaissaient toujours dans les premiers traits de cette peinture ; mais il en eût fallu effacer toute la seconde moitié : elle ne répondait plus à l'humeur remuante qui amena cent ans de troubles dans la petite république.

Ils ne sont plus, ils ne sont plus les mêmes,
Ces Genevois, si sages autrefois :
Trop de sang dauphinois
A coulé dans leurs veines.

Ce sont de mauvais vers qui couraient à cette époque dans la ville. Le rimeur ne savait pas son métier ; mais le patriote voyait clair. La seconde poussée de l'immigration française, qui fut à Genève la suite de la révocation de l'édit de Nantes, avait introduit dans la vieille cité beaucoup de nouveaux venus, étrangers aux traditions locales, ingénieux et vifs, instinctivement favorables à tout ce qui était large et libéral. Dans les anciennes familles, les uns se raidissaient contre cet esprit novateur, les autres s'y laissaient séduire.

« Les Genevois, dit Rousseau quelque part, avec un sincère amour pour leur pays, ont tous une si grande inclination pour les voyages, qu'il n'y a point de contrée où l'on n'en trouve de répandus. La moitié de nos concitoyens, épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie. Nous sommes forcés d'aller chercher au loin les ressources que notre terrain nous refuse, et nous pourrions difficilement subsister, si nous nous y tenions enfermés. » Le goût des voyages s'était en effet éveillé à Genève. L'affluence des réfugiés, aiguillonnés par le besoin, qui prenaient pour eux les petits métiers, poussait au dehors les fils des anciennes familles ; ceux-ci voulaient des carrières qui souriaient davantage à leur amour-propre ; et ne trouvant pas à se placer dans leur ville natale, ils allaient chercher fortune ailleurs. Dans l'entourage immédiat d'Isaac Rousseau, nous voyons son oncle Jacob établi à Londres (1685), son oncle André à Ham-

bourg (1685), son cousin germain Jacques en Perse (1708), son beau-frère Gabriel Bernard à Venise (avant 1710), son frère André à Amsterdam (1712). Lui-même, qui s'était marié au printemps de 1704, après une seule année passée avec sa femme, et celle-ci venant de lui donner un fils, imagina de partir pour Constantinople, en la laissant à Genève. On se demande le motif de ce départ.

La question d'argent y était sans doute pour quelque chose. Deux mois après avoir signé le contrat de mariage qui détaille les différentes valeurs dont était formée la dot assez ronde de sa femme, Isaac Rousseau avait dû emprunter mille florins. On ne voit pas pourquoi. Sa belle-mère consentit à lui servir de caution : elle ne devait pas être contente. L'hiver suivant, le mari prit le parti de vendre, pour avoir de l'argent liquide, une des créances qui constituaient l'avoir de sa femme. Évidemment, le budget du jeune ménage était mal équilibré. On voit d'ici les yeux de la belle-mère, on entend ses discours. Elle habitait dans la même maison que les deux époux. Elle mit son gendre en fuite, oserait-on dire. Ce n'est qu'une hypothèse ; mais elle est plausible, beaucoup plus que d'autres qu'on pourrait former.

Je ne crois pas, par exemple, qu'Isaac Rousseau ait pris part aux troubles de 1707, dont Pierre Fatio fut le fauteur et la victime. S'il eût été là, certes il eût pris parti pour le démagogue qui ameutait le peuple genevois, et lui rappelait ses vieux droits souverains ; mais on ne trouve pas son nom sur les listes de suspects qui furent dressées alors, où figure entre autres le nom de son père David. Isaac était déjà parti pour l'Orient, plus d'une année avant que ces dissensions éclatassent, puisque c'est à la date du 22 juin 1705 qu'« étant sur son départ pour faire voyage », il donne une procuration à sa femme pour gérer ses affaires pendant son absence.

Isaac Rousseau était un homme querelleur. Trois fois, le Conseil eut à le menacer ou le punir pour de graves incartades. Voici ce que dit son registre de l'une d'entre elles : « Lundi 9 janvier 1702. M. le lieutenant ayant rapporté hier, à l'issue du prêche, que le sieur Rousseau fils avait envoyé un cartel à un gentilhomme anglais dont il prétendait avoir été insulté ; qu'il était sorti de la ville dans le dessein de l'aller attendre aujourd'hui qu'il doit partir : il a été dit qu'on ordonne au sieur Rousseau père de faire revenir incessamment son fils ; qu'autrement on le rendra responsable des événements. »

Ce caractère irritable de son père, Jean-Jacques en a certainement hérité. S'il n'a pas été proprement querelleur, c'est que jusqu'à douze ans il a été élevé par des femmes, sa tante Suzon

et M^{lle} Lambercier ; que de douze ans à seize, les coups dont était prodigue avec lui son patron Du [Commun ont abattu son courage ; qu'enfin, dans les années de jeunesse qui suivirent, demeurant dans le besoin et se sentant sans appui, il ne put subsister qu'à force d'humilité, en sorte que l'habitude de provoquer l'adversaire lui a manqué ; mais il était susceptible et se choquait facilement, et ce défaut chez lui se marqua singulièrement avec l'âge.

Revenons au départ d'Isaac. Si quelque estrif, fruit de son humeur batailleuse, eût été la cause de son voyage aux rives du Bosphore, c'eût été sans doute une grosse affaire ; elle eût laissé des traces que nous retrouverions, et nous n'en voyons aucune. C'est encore une hypothèse à abandonner.

Il y a un autre trait de la nature d'Isaac, qu'on peut remarquer aussi chez son fils Jean-Jacques, et qui a contribué sans doute à l'étrange détermination prise par le jeune époux : il avait quelquefois des idées qui tombaient de la lune. A vingt-deux ans, ce compagnon horloger, qui avait fait le long apprentissage d'un métier lucratif, avait un beau jour mis de côté ses outils pour prendre un violon et donner des leçons de danse. Cette lubie n'eut qu'un temps très court ; mais elle dénote un esprit capable de bizarreries, un homme porté à prendre son parti à l'improviste, en étonnant sa famille et ses amis par les décisions les moins judicieuses. Je crois que ce plaisir d'être singulier, ce goût des aventures, combiné avec quelques embarras financiers et quelques difficultés d'intérieur, nous donne l'explication la plus vraisemblable de cette étourdissante désertion du foyer conjugal, de la part d'un homme qui possédait une femme si séduisante, qui l'aimait, qui était aimé d'elle. Elle lui demeura fidèle ; quand il revint de Constantinople au mois de septembre 1711, après six ans d'absence, elle eut de lui son second fils Jean-Jacques, qui naquit le 28 juin 1712. Son mari pouvait se louer d'elle ; elle lui avait « gardé la foi », selon l'expression de la liturgie nuptiale dans l'Eglise protestante. Nous féliciterons donc Suzanne de sa vertu ; mais que pensons-nous de la prudence d'Isaac ?

Un mari qui plante là sa femme, un père qui ne s'inquiète guère de voir ses deux enfans quitter étourdiment leur pays et s'en aller à l'aventure : voilà notre homme. Il était d'une coupable insouciance à l'égard des siens. Son fils aîné François Rousseau est sans doute mort de misère dans quelque coin ; avec quels sentimens pour son père ? on ne sait. Sa femme et son fils cadet Jean-Jacques ont conservé jusqu'à la fin de l'attachement pour lui : c'est qu'il était aimable, malgré tout.

« On vous ferait tort, qui vous prendrait pour des casaniers et des souffle-cendres. » Ce mot, cité plus haut, de Jacob Laurent, s'applique bien à Isaac Rousseau, et ceci, du moins, est à son éloge. On doit reconnaître en lui, à côté de ses graves défauts, quelques-unes des qualités qui distinguent ses compatriotes, une certaine hardiesse, ce goût de pousser des reconnaissances dans l'inconnu, qui a conduit le savant de Saussure au sommet des Alpes. Ne pas craindre d'aller loin et de marcher seul, c'est ce qui fait les pionniers, et il y a aussi des pionniers d'idées. Pour ce trait de caractère et pour le précédent, le fils d'Isaac a tenu de son père.

Celui-ci, qui passa en Orient les dernières années de sa jeunesse, y travailla de son métier d'horloger, fit des montres, et vécut au milieu de la « petite assemblée genevoise », de la « petite église recueillie dans Constantinople ». Comme son fils Jean-Jacques qui, en 1754, fréquentait assidûment les assemblées de dévotion à l'hôtel de l'ambassadeur de Hollande à Paris, il suivait les prêches du ministre Pierre Harenc, chapelain de l'ambassade de Hollande à la Porte Ottomane. Quand il se rembarqua pour revenir au pays, cet ecclésiastique le chargea d'une lettre de complimens pour la Compagnie des pasteurs et professeurs de l'Église et Académie de Genève; elle y fut lue le 2 octobre 1711. Isaac Rousseau, nous dit son fils, « avait beaucoup de religion. Galant homme dans le monde, il était chrétien dans l'intérieur. » Les services du dimanche qu'il allait entendre avec ses compatriotes, établis comme lui au quartier de Péra, lui rappelaient la patrie absente. Ces horlogers et ces négocians, petit groupe perdu dans l'immense ville, avaient plaisir à se trouver réunis dans une chapelle; la parole de l'orateur sacré était comme une voix du pays qui les ramenait aux émotions de leur jeunesse. En l'écoutant, ils sentaient revivre toute la poésie de leurs souvenirs. A vrai dire, leur imagination n'était sensible à aucune autre. La majesté de l'Orient, le charme de ses jours et de ses nuits, le tableau coloré de ses races agglomérées, les ruines de la Grèce et les traces des grands événemens de l'histoire, ils contemplaient tout cela avec une sécheresse genevoise : ils étaient fermés à cet ordre de sentimens et d'idées. Jean-Jacques parle çà et là des entretiens que son père aimait avoir avec lui; Isaac lui a mis au cœur l'amour de la patrie et l'orgueil d'être citoyen de Genève; il m'apprit, dit Rousseau,

..... qu'ayant, par ma naissance,
Le droit de partager la suprême puissance,
Tout petit que j'étais, faible, obscur citoyen,
Je faisais cependant membre du souverain.
— Avec le lait, chez nous, on suce ces maximes.

Mais de ses souvenirs d'Orient, il semble qu'Isaac Rousseau n'ait pas dit un mot à son fils. Il n'avait point été frappé, semblait-il, des spectacles qu'il avait eus sous les yeux, et qui ne lui avaient pas inspiré grand attrait. Il est curieux d'observer que cette lacune se retrouve aussi chez Jean-Jacques. Quand celui-ci vint habiter Venise, — une ville qui avait tant de fenêtres ouvertes sur le monde oriental, — il ne tourna jamais ses regards de ce côté. L'auteur du *Café de Surate*, celui de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, ont eu les yeux et l'esprit plus ouverts.

La belle-mère d'Isaac Rousseau mourut au printemps de 1710. Suzanne restait seule avec son fils François, qui avait cinq ans. L'isolement ne tarda pas à lui paraître triste et dangereux; elle rappela son mari. Il nous serait précieux de lire la lettre qu'elle lui écrivit alors, et qui le fit revenir. Nous donnerions beaucoup pour retrouver ces quatre pages; mais nous n'avons pas une ligne d'elle, rien que sa signature au bas de quelques paperasses de notaires.

Voilà nos gens rejoints, et je laisse à penser
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Isaac Rousseau et sa femme eurent quelques mois de bonheur, et Jean-Jacques vint au monde. Huit jours après sa naissance, la fièvre puerpérale, qu'on ne savait pas alors soigner comme aujourd'hui, enleva la mère, et jeta le deuil dans la maison. Devenu veuf à quarante ans, Isaac prit chez lui sa sœur cadette pour tenir son ménage et élever ses deux enfans.

L'auteur des *Confessions* a fait une charmante peinture de cette aimable personne : « J'étais toujours avec ma tante, dit-il, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étais content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable m'ont laissé de si fortes impressions que je vois encore son air, son regard, son attitude; je me souviens de ses petits propos caressans; je dirais comment elle était vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur ses tempes, selon la mode de ce temps-là. » On aimerait à avoir le portrait de « cette fille pleine de grâce, d'esprit et de sens »; on n'a que celui de M^{me} Fazy, sa sœur aînée, qui nous représente une personne âgée et sérieuse.

Au temps où toutes deux étaient jeunes, le Consistoire, qui ne perdait de vue aucune de ses ouailles, avait eu un coup de férule à leur donner à elles aussi. A vrai dire, il n'y avait qu'une peccadille à leur reprocher. Un dimanche d'été, après le sermon de l'après-midi, assises dans la rue de la Cité à la porte de leur maison, — on voit comme les mœurs étaient simples, — elles

avaient joué aux cartes. Le Consistoire en fut informé et les fit appeler devant le pasteur et l'ancien de leur quartier, qui les censurèrent, et les exhortèrent à ne plus donner un tel scandale.

Soumis à une personne aussi bien morigénée, les enfans d'Isaac eussent été bien élevés si leur père l'eût secondée dans sa tâche. Mais c'était un homme léger, jaloux de son loisir, point assidu au travail; la jolie situation de fortune qu'il tenait de sa femme, semble avoir lentement décliné. Son fils aîné devenait un mauvais sujet. Avec son fils cadet, dont l'intelligence était précoce, Isaac, après le repas du soir, lisait des romans, ceux du grand siècle, ces œuvres d'un tour si fier et si noble, que les lecteurs d'aujourd'hui trouvent insipides, et qui ont su plaire autrefois à La Fontaine, à M^{me} de Sévigné : *l'Astrée*, *Cléopâtre*, *le Grand Cyrus*. « Il n'était question d'abord, dit Rousseau, que de m'exercer à la lecture par des livres amusans ; mais bientôt l'intérêt devint si vif, que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : Allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi. » L'anecdote est charmante ; mais quel solécisme en pédagogie ! Le pli donné de bonne heure à l'imagination de l'enfant l'a préparé sans doute à être un jour le rival heureux de ces auteurs qui l'enchantaient : Honoré d'Urfé, la Calprenède, M^{me} de Scudéry. Isaac Rousseau, s'il eût vécu assez pour lire *la Nouvelle Héloïse*, eût eu le droit de s'applaudir des bons résultats de sa méthode éducative ; toujours est-il qu'aucun homme sérieux ne la recommandera.

Mais c'était après tout une vie agréable, calme et douce, qu'on menait à son foyer. Dix années se passèrent ainsi, pendant lesquelles Jean-Jacques eut une enfance heureuse ; il ne lui manquait que des compagnons de son âge : point de sœur et point de cousines ; la différence d'âge entre son frère et lui était trop grande pour qu'ils eussent les mêmes amusemens. D'une nature bien douée et fine, d'un caractère un peu féminin, il se plaisait à la société des grandes personnes, sa tante et son père. Au milieu de l'innocence de ses premières années, il exerçait déjà sur son entourage cet attrait personnel qui lui valut tant d'amis le long de sa carrière, et qu'il possédait même encore dans sa morose vieillesse, quand Bernardin de Saint-Pierre vint lui rendre visite et fut saisi par son charme. Dans le petit cercle de famille que présidait l'horloger, la vie était étroite et sans horizon ; l'impression qu'en reçut l'âme de l'enfant n'en fut que plus pénétrante. Un cadre resserré comme celui-là fut pour lui, dans les rêves de toute sa vie, une des conditions du bonheur.

Le cours de cette tranquille existence fut interrompu par une fâcheuse aventure. Le caractère emporté d'Isaac Rousseau l'engagea dans une querelle où tous les torts furent de son côté; il ne se tira d'affaire qu'en se condamnant lui-même à l'exil. Un jour, au mois de juin 1722, se promenant avec un ami à une lieue de la ville, ils firent mine d'entrer dans un pré. L'herbe était haute; le propriétaire qui était sur les lieux, voyant le dégât qu'ils allaient faire, les interpella vivement. Isaac Rousseau, qui était armé, le mit en joue, tout simplement. Ainsi menacé, l'autre, qui était à cheval, partit au galop, alla chercher quelques paysans au village de Meyrin, et revint aussitôt avec eux, mais il ne put mettre la main sur l'horloger et son compagnon: ils avaient décampé, abandonnant le terrain à leur adversaire. Il se nommait Pierre Gautier; c'était un ancien officier, de bonne famille, qui avait été capitaine dans les chevaliers gardes du corps du roi de Pologne. Il avait connu les hasards de la guerre au temps où le roi de Suède Charles XII avait mis en feu tout le Nord, il était rentré au pays depuis quelques années.

Isaac Rousseau avait failli être arrêté, et n'avait échappé à cette humiliation que par la fuite; il en gardait rancune à Pierre Gautier. Dans l'après-midi du 10 octobre 1722, le rencontrant dans une des rues de la ville, il s'avança vers lui, l'aborda, et le regarda sous le nez pendant quelque temps: « Vous me regardez bien, voulez-vous m'acheter? lui dit l'autre. — N'est-ce pas vous, repartit Rousseau, qui vouliez me mener à Meyrin? Ne dites mot, venez, sortons de la ville, et nous déciderons cela avec l'épée. — J'ai quelquefois mis l'épée à la main, répondit Gautier, mais avec les gens de votre sorte, je ne me sers que du bâton. » Isaac Rousseau portait l'épée, il la tira, et sans attendre que son adversaire se fût mis en garde, il lui porta un coup; la pointe de l'épée égratigna la joue de Gautier. Celui-ci, en reculant, tira l'épée à son tour, on les sépara. La conduite d'Isaac Rousseau avait été incorrecte de toute manière.

Le lendemain, Pierre Gautier porta plainte au lieutenant de police contre son agresseur. Un de ces jeunes magistrats, qu'on appelait à Genève *auditeurs*, fut chargé de l'information, il reçut la déposition de Gautier et de sept témoins. Isaac Rousseau, assigné, jugea à propos de quitter la ville. Les jugemens qu'un tribunal prononce contre un contumace sont toujours sévères. Le conseil condamna Rousseau à venir demander pardon, genoux en terre, à Dieu, à la Seigneurie et au sieur Gautier, à trois mois de prison en chambre close, à cinquante écus d'amende et aux dépens. Isaac Rousseau s'était réfugié dans la petite ville vas-

doise de Nyon, au bord du lac Léman ; il y passa le reste de sa vie, vingt-cinq ans.

Après le départ du chef de famille, on plaça l'aîné des deux enfans en apprentissage chez un maître horloger, et Jean-Jacques à la campagne, chez le pasteur d'un petit village, au pied du Salève. Nature impressionnable et mobile, en quittant à dix ans le foyer paternel, il entra dans le cours accidenté d'une jeunesse où se succédèrent beaucoup d'influences diverses ; son éducation interrompue recommença à plus d'une reprise, sans jamais s'achever. Mais la fuite de son père marque le moment où s'arrêta sur lui l'action de la famille.

Chercher à ressaisir cette action dans sa source la plus haute et lointaine, presque inaccessible, dans les traditions et le caractère des aïeux ; noter les ressemblances que peut avoir un fils avec un père, une mère, avec des grands parens, que nous connaissons en définitive si peu, c'était bien conjectural, c'était une de ces entreprises qui laissent à peine espérer un demi-succès : il faut se tenir pour content d'avoir posé quelques points de repère.

Une chose au moins est certaine. Jean-Jacques Rousseau est un enfant des classes moyennes de la société genevoise ; il appartient par toute son ascendance à de très bonnes et anciennes familles. Ses quatre bisaïeux étaient bourgeois de Genève : un horloger, un maître tanneur, un marchand drapier, un homme de loi. Et si, de plusieurs côtés, on arrive en cherchant ses origines à des familles de paysans, sur d'autres points du tableau généalogique, on trouve, au nombre de ses collatéraux ou de ses ancêtres, des membres de la plus haute aristocratie de Genève, qui ont occupé dans la ville les magistratures suprêmes au xv^e, au xvi^e, au xvii^e, au xviii^e siècle.

« Le caractère genevois est comme une tonsure, » a-t-on dit ; et les détails donnés plus haut sur cette discipline locale qui ressemblait à celle d'un séminaire, aideront à le comprendre. Mais cette originalité peut avoir des conséquences inattendues et fâcheuses. De même qu'un prêtre, s'il perd son intégrité, est beaucoup plus abaissé qu'un autre, un enfant de la bourgeoisie genevoise peut tomber très bas s'il ne garde pas son rang. Les égaremens de sa jeunesse ont fait marcher Rousseau dans la boue, et il y serait resté s'il n'avait pas trouvé sur sa route des personnes de cœur qui ont eu pitié de lui et lui ont tendu la main. Il était né bourgeois, mais il s'était laissé déchoir, et c'est pourquoi il est du bas peuple par quelques côtés de son caractère.

POÉSIE

LE JARDIN DE LA NUIT

OFFRANDE FUNÉRAIRE

Viens. Le soir assombrit le fleuve aux calmes eaux
Et la berge est humide où nous cueillons encore,
Au murmure plus frais du vent dans les roseaux,
Les fleurs du crépuscule après les fleurs d'aurore.

Tes pas comme les miens sont graves au retour
Et le cœur est plus faible alors que la nuit tombe.
Notre joie a cueilli toutes les fleurs du jour ;
Nous les déposerons sur la prochaine tombe.

Ces fleurs qui nous lassaient de leur poids parfumé
Couvriront le tombeau des mortes, nos sœurs tristes :
Le narcisse mourant pour s'être trop aimé,
Les iris violets comme les améthystes,

Les nénuphars couleur de l'aube, les lys d'eau,
La jacinthe irisée ainsi que les opales,
Les fleurs qui nous chargeaient d'un odorant fardeau
Couvriront le tombeau des mortes, nos sœurs pâles.

Près de la tombe en fleur courbant nos jeunes fronts,
Restons pieusement dans l'herbe agenouillées;
Nous qui vivons, pensons au jour où nous serons
Sous un tertre inconnu des mortes oubliées.

Effleurant d'un pied d'ombre un gazon ténébreux,
Nous rejoindrons l'essaim des âmes fugitives
Et nos mains cueilleront, loin de ces bords heureux.
Les iris noirs éclos aux stygiennes rives.

CIEL NOCTURNE

Vos invisibles mains, ô Fileuses de l'Ombre,
Des voiles constellés entremêlent sans bruit
Les fils étincelans, et tournent dans l'air sombre
Les funèbres fuseaux des rouets de la Nuit.

Dans la trame éclatante où palpitent les astres,
Ensevelissez les destins mystérieux,
D'héroïques espoirs et d'orgueilleux désastres
Ou la cendre d'un songe à jamais glorieux.

Mais pour le mal secret d'une âme tendre et fière
Et pour l'obscur tourment dont souffre un cœur troublé,
Silencieuses Sœurs douces à ma prière,
N'ourdissez pas les fils du suaire étoilé.

Fileuses, attendez que la lune illumine
Le ciel pur du reflet de sa pâle clarté,
Et chargeant vos fuseaux de la lueur divine,
Filez diligemment un linceul argenté.

Afin que la douceur de l'inutile rêve
Repose ensevelie au plus nocturne pli,
Aux rouets ténébreux entremêlez sans trêve
Le rayonnant silence et l'éternel oublié.

SUR UN LUTH D'IVOIRE

O vous dont j'évoquais — pâles Musiciennes
Qui frôliez l'instrument qu'à mon tour j'ai frôlé —
Les gestes de jadis, les grâces anciennes,
Votre rêve jamais ne me fut révélé.

Pourtant le son plaintif des cordes que j'effleure,
Mystérieux écho du long passé vibrant,
A sans doute charmé vos tristesses d'une heure,
Ou votre vaine attente, ou votre espoir mourant.

Quand, présent disparu que l'avenir ignore,
Ma vie aura l'attrait de ce songe effacé,
Quelle main passera, frémissante et sonore,
Où mes doigts oubliés auront déjà passé?

Sur le fragile ivoire, errante et passagère,
Éveillant les échos de ces airs que j'aimais,
Cette main sera tienne, ô future Étrangère!
Toi que mes yeux éteints ne connaîtront jamais.

Pense aux sœurs d'autrefois, douce Inconnue! à celles
Dont les jours sont finis et les amours lointains;
Tu rejoindras aussi ces âmes fraternelles
Qui, dans le frêle essor de leurs vols incertains,

Fantômes fugitifs, éternels et sans nombre,
Sous la pâle lueur de taciturnes cieux,
Furtivement, avec de vagues gestes d'ombre,
Frôlent d'un doigt muet les Luths silencieux.

LE JARDIN DE LA NUIT

Si l'aile inévitable et sombre doit s'étendre
Sur tes grands yeux si doux et sur ton jeune front,
Si l'horreur de la mort hante ton âme tendre,
Viens : les fleurs ont des voix qui te consoleront !
Sœur des belles-de-nuit, tu sauras les entendre.

Belles de ta beauté, pâles de tes pâleurs,
Les roses des rosiers éclos au clair de lune
Dont la blanche corolle est faite de lueurs,
Mystérieusement, effeuillent une à une
Au nocturne jardin leurs lumineuses fleurs.

Et les fleurs de jasmin, de lys et d'ancolie
Et celles que la nuit seule voit s'entr'ouvrir,
Ont l'ineffable attrait de ta bouche pâlie,
Le charme douloureux de ce qui doit mourir
Ainsi que ta jeunesse et ta mélancolie.

Ton cœur triste est rempli par l'horreur du trépas,
Son vol irrésistible en frémissant t'effleure,
Son souffle effacera la trace de tes pas,
Ta vie est le prestige et le parfum d'une heure,
Et les fleurs qui t'aimaient ne te survivront pas.

Mais de l'instant suprême épuisant les délices,
Éloigne l'inutile et ténébreux effroi,
Penche ton pâle front vers les pâles calices
Et respire, dans l'ombre exhalé jusqu'à toi,
L'arome fraternel des fleurs consolatrices.

ÉDUCATION ET INSTRUCTION

I

Éducation et Instruction, ces deux termes, — que l'on oppose et que, malheureusement, on a raison d'opposer aujourd'hui l'un à l'autre, — ont longtemps été presque synonymes, et, si l'ancienne langue ne les confondait pas, nous trouvons que nos vieux *Dictionnaires* les définissaient volontiers l'un par l'autre. A la vérité, l'éducation s'entendait plutôt du gouvernement ou de la direction des mœurs, et l'instruction, de la culture ou du développement de l'esprit; mais les deux mots s'équivalaient à peu près dans l'usage; et le classique *Traité des Études*, que Rollin avait d'abord intitulé : *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, en servirait au besoin de preuve. Nos pères, qui nous valaient bien, n'auraient pas compris que l'on prétendit élever un enfant sans l'instruire, c'est-à-dire, et de mot à mot, sans le fournir, sans le munir, sans l'armer, — *instruere*, — des connaissances indispensables pour se conduire dans la vie, mais ils n'auraient pas davantage admis que l'on se proposât de l'instruire sans l'élever, c'est-à-dire qu'on lui mit une arme dans la main sans l'avertir à quelle occasion, dans quels cas, et surtout avec quelles précautions il en pourrait user. C'est ainsi qu'autrefois, l'Éducation et l'Instruction, si elles se distinguaient l'une de l'autre, ne se séparaient pourtant pas; se soutenaient ou s'entraidaient; et, finalement, se rejoignaient dans l'unité d'un même résultat.

Comment donc et depuis quand la séparation s'est-elle opérée? Nous pouvons exactement le dire. C'est depuis que l'État, voilà tantôt cent ans, a cru devoir prendre à sa charge le fardeau de l'instruction publique. C'est depuis qu'ayant proclamé

l' « excellence de la nature, » les Encyclopédistes ont donné pour but à l'éducation, de « développer toutes les puissances d'un être, » comme si, parmi ces « puissances » il n'y en avait pas de radicalement malfaisantes ! Et c'est enfin depuis que le plus mal élevé de nos grands écrivains a violemment désuni deux des choses les plus inséparables qu'il doive y avoir au monde : le droit de l'individu et celui de la société.

Quel est ou quel devrait être, en effet, l'objet propre de l'éducation ? Si nous le demandons aux plus écoutés de nos pédagogues, ce serait, disent-ils, de former des hommes, et je le veux bien, mais en le disant ils n'oublient qu'un point : c'est qu'il y a beaucoup de sortes d'hommes. On peut se proposer de former des « athlètes ; » on peut se proposer de former des « gens du monde » ; et si nous connaissions une manière assurée de former des saint Vincent de Paul, évidemment on ne l'emploierait pas à former des César ou des Napoléon. La vraie question est donc de savoir quelle sorte d'hommes nous voulons former, et, tout justement, c'est ici que la difficulté commence. Condorcet l'avait-il sentie, quand, — dans le premier de ses *Mémoires sur l'Instruction publique*, — il posait en principe que « l'éducation publique doit se borner à l'instruction ? » Et il en donnait de fort bonnes raisons, parmi lesquelles je me contenterai de relever celle-ci, que « la liberté des opinions deviendrait illusoire si la société s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce qu'elles doivent croire. » Mais ce scrupule fait voir trop de délicatesse ! Nous pouvons bien regretter, — et personnellement je le regrette, — que l'éducation ne soit pas demeurée chose privée ; nous ne pouvons pas faire qu'il n'existe une éducation publique et que, par conséquent, il n'y ait lieu de songer à l'organiser. Et j'admets, d'autre part, que la première vertu d'un programme ou d'un plan d'éducation soit la facilité même avec laquelle il variera selon les circonstances : il peut y avoir un temps de former des « soldats », et il peut y en avoir un autre de former des « marchands ». Mais ce programme ne saurait pourtant flotter toujours, et il faut qu'il contienne quelque chose de fixe. Nous plaindrons-nous éternellement de l'insuffisance actuelle de l'éducation, sans dire une fois de quoi nous nous plaignons ? et réclamerons-nous à perpétuité des « chaires de pédagogie » sans préciser ce que nous souhaitons qu'on y enseigne ?

Non, sans doute ; et d'autant que, pour le dire, nous n'avons besoin ni de méditations si profondes, ni surtout de tout cet appareil dont nos éducateurs s'embarrassent ? Mais il suffit de

considérer quelques-uns des objets que l'on a proposés à l'éducation, et, quelque divers qu'ils soient en apparence, ou même contradictoires, on reconnaîtra promptement ce qu'ils ont tous au fond de commun, — et d'un.

Par exemple, nous avons fait de grands efforts, en France, depuis quelques années, pour développer le goût des exercices qu'on appelle maintenant « olympiques ». Et, à la vérité, comme nous avons choisi, naguère, pour diminuer la part du latin dans nos classes, le moment même où les Allemands l'augmentaient dans leurs gymnases, nous avons aussi choisi, pour acclimater chez nous le canotage et le *foot ball*, le temps précis où les Anglais, mieux inspirés peut-être, nous en dénonçaient à l'envi les effets désastreux « sur le moral et sur la santé des générations nouvelles. » Mais ce n'est pas aujourd'hui le point; et tout ce que j'invite ici le lecteur à chercher avec moi, c'est la raison profonde, la raison secrète et comme inconsciente, ou à peine et confusément entrevue, de cet engouement pour « l'athlétisme ». Il n'en trouvera pas d'autre que le vague espoir d'améliorer la qualité de la race. « Plus le corps est faible, a dit quelque part Rousseau, plus il commande; plus il est fort, et plus il obéit. » Je n'en crois absolument rien! Des sens exigeans, et comme « surnourris », sont moins faciles à dominer que des sens paresseux et comme « spiritualisés ». Quel rapport encore y a-t-il entre le nombre de livres ou de *pounds* que l'on pèse, et la finesse ou la force de l'intelligence? Mais ce qui est vrai, c'est que les enfans vigoureux deviennent des hommes robustes, et les hommes robustes engendrent des enfans vigoureux. Une race répare ainsi les pertes que le vice ou la maladie lui font subir par ailleurs. Elle se maintient, comme l'on dit. Elle entretient cette santé du corps qui est comme la base physique de son « indice » intellectuel, s'il n'en est pas la mesure. Elle soutient, en deux mots, son personnage historique. Qu'est-ce à dire, sinon que le développement de l'éducation physique n'a pas du tout pour objet le plaisir, ni même l'intérêt de la génération présente, mais celui de la génération future? On n'en méconnaît point les dangers, ou même les ridicules. Mais on estime, et à bon droit, que ni ridicules ni dangers n'en sauraient balancer l'intérêt supérieur, patriotique, national, humain même; ou, en d'autres termes encore, on estime que le premier intérêt de la communauté française étant de durer et de se continuer comme telle, il n'y a pas lieu de s'arrêter à des inconvéniens *individuels* que compensent des gains *sociaux*.

Considérons maintenant une autre forme, ou une autre « idée »

de l'éducation, la plus opposée qu'il se puisse à la précédente, et admettons que l'objet en soit de former des « gens du monde ». Quoique Fronsac et Lauzun soient morts, il ne manque pas d'esprits un peu superficiels pour qui le tout de l'éducation ne consiste, on le sait, que dans la politesse des mœurs, l'élégance des manières, et la courtoisie du langage. Quelques mères, beaucoup de mères, de bonnes mères, n'y voient guère autre chose, et elles croient avoir assez rempli leur tâche quand elles ont fait de leur fils « un homme bien élevé. » Allez au fond de cette idée de l'éducation : qu'y trouverez-vous ? Quelque chose de parfaitement analogue à ce que nous avons trouvé dans l'idée de l'éducation par « l'athlétisme. » Oh ! assurément, il y a des différences, et je ne sais pourquoi j'imagine que Milon de Crotonne devait être un homme « assez mal élevé. » Peu de boxeurs se sont acquis dans l'histoire une réputation de « gentleman » accompli. Mais quand la courtoisie du langage, la politesse des mœurs, l'élégance des manières, ne seraient pas, elles aussi, comme la vigueur du corps, des qualités de race, utiles, précieuses, nécessaires à entretenir ; — quand elles ne nous serviraient pas à nous donner les uns aux autres l'illusion de ce que nous devrions être en réalité ; — quand cette politesse, en passant de leurs manières dans les œuvres de nos écrivains, n'aurait pas contribué pour sa part à la fortune universelle de notre littérature française ; — il resterait toujours qu'un « homme bien élevé » c'est celui qui se gêne ou qui se contraint pour les autres. L'idée de quelque contrainte fait donc encore ici partie de la notion même de l'éducation. En ce sens, « élever » quelqu'un, c'est l'habituer à réprimer ceux de ses mouvemens, à retenir celles de ses paroles, à garder pour lui ceux de ses sentimens qui pourraient contrarier, effaroucher, ou blesser les autres. Un intérêt général, qui est ici l'intérêt du « monde », est donc reconnu comme supérieur à celui de l'individu, comme assez important pour que chacun de nous y subordonne, y soumette, y plie sa « nature ; » et nous aboutissons à la même formule : contrainte *individuelle* en vue d'un gain *social*.

Ai-je besoin d'insister et de multiplier les exemples ? Former un « citoyen » ou former un « soldat », — je dis bien les former, et non pas les dresser, — c'est leur apprendre l'art de subordonner quelque chose d'eux-mêmes et de leurs « droits naturels » aux intérêts ou aux droits de la communauté. Pas d' « armée » ; pas de « patrie » ; pas de « société » sans cela ! Mais c'est aussi pourquoi, tout le reste n'étant que secondaire et comme accidentel, nous pouvons dire avec assurance que l'objet fixe de l'éducation est de substituer en tout homme le pouvoir agissant des « mobiles so-

ciaux » à l'impulsion native, — et toujours assez énergique, — des « mobiles individuels ». On peut d'ailleurs discuter la nature et l'étendue des droits de la société, ou de la patrie même. On peut discuter la question de savoir si, n'existant qu'en elles et que pour elles, nous ne devons donc vivre aussi que pour elles. On peut se demander s'il est vrai que nous leur appartenions avant de nous appartenir. Et ce sont de graves problèmes, que nous nous garderons bien de trancher comme à la volée. Mais il n'en est pas moins certain qu'en tout temps, sous toutes les latitudes, ce sont bien les intérêts permanens de la patrie ou de la société qui déterminent ou qui règlent, et qui doivent régler la matière de l'éducation publique. La patrie et la société ont le droit de nous « élever » pour elles; ou plutôt elles y sont obligées, puisqu'elles ne peuvent subsister qu'à cette condition.

Il en résulte premièrement qu'entre l'éducation et l'instruction, s'il y a d'ailleurs de nombreux rapports, ces rapports n'ont rien de constant ni surtout de nécessaire. L'optimiste le plus déterminé que je connaisse au monde, — c'est l'excellent sir John Lubbock, l'auteur du *Bonheur de vivre*, — communiquait, l'année dernière, au Congrès de sociologie je ne sais quelle statistique d'où il semblait ressortir que « le progrès de l'éducation et celui de la moralité allaient de pair en Angleterre. » Heureuse Angleterre! dirons-nous donc, et surtout heureux accident! car la statistique n'a rien découvert de semblable ni en France ni nulle part ailleurs, en Allemagne ou en Amérique. Là, au contraire, nous voyons que de grands ignorans, qui ne savent ni l'antiquité ni les sciences, ni les langues, ni même l'orthographe, n'en sont pas moins de fort honnêtes gens. Inversement, nous constatons que toute leur instruction n'a pas préservé quelques malheureux des pires défaillances, et ni brevets, ni diplômes ne les ont empêchés de succomber aux plus vulgaires tentations. Un pessimiste ajouterait-il qu'en plus d'une occasion le criminel ne s'est servi de son instruction que comme d'un moyen plus facile ou plus sûr de commettre son crime? Il le pourrait, au moins! et je m'empresse aussitôt de dire que cela ne prouve rien ni contre l'instruction, ni contre l'utilité de la répandre, et de l'étendre, mais cela semble prouver qu'elle n'a que des rapports lointains ou irréguliers avec l'éducation; — et ce n'est pas une petite affaire que de les régulariser.

C'est qu'aussi bien l'instruction, telle que nous la comprenons de nos jours, n'a plus du tout pour objet la culture désintéressée ni, comme on disait jadis, l'enrichissement ou l'ornement de l'esprit, mais la seule utilité de celui qui s'instruit. On n'étudie

plus le latin « pour le savoir », mais pour passer des examens, ou quelquefois « pour l'enseigner », ce qui n'est, après tout, qu'une manière de s'en servir. Supposé qu'il ne servît plus à rien d'immédiat, d'effectif et de pratique, on ne l'étudierait plus. Reportez-vous, là-dessus, au livre célèbre de Raoul Frary : *La Question du latin*; et mesurez, depuis dix ans, ce que nous avons fait de progrès en ce sens (1). Pareillement, et de quelque illusion que l'on se flatte soi-même, on n'étudie pas la physique ou la chimie pour le plaisir philosophique de connaître « les secrets de la nature, » mais uniquement pour s'en faire un moyen d'existence, et, s'il se peut, une supériorité dans la lutte pour la vie. C'est comme si nous disions que, de toutes les obligations que la société nous impose, l'instruction n'en reconnaît qu'une, qui est celle d'être chacun les artisans de notre propre fortune. Son idéal est de nous procurer des moyens de parvenir. S'il y en a de plus prompts ou de plus sûrs que d'autres, son unique souci n'est que de les substituer aux anciens. Et je ne l'en blâme ni ne l'en loue, pour le moment; mais je constate; et je dis que tout ce que l'on fait, tout ce que l'on pourra faire *pour* l'instruction ainsi comprise, on le fera *contre* l'éducation.

Car ce que l'on développe d'abord ainsi, c'est l'esprit d'individualisme; et, la considération du succès dominant toutes les autres, il ne saurait plus être question de rien sacrifier. Un moraliste a dit qu'« il ne fallait pas arranger pour soi seul les affaires de sa vie! » Quelle erreur était la sienne! Il raisonnait, en vérité, comme si chacun de nous n'était pas pour soi le centre du monde, et que sa principale affaire ne fût pas de développer « toutes les puissances de son être! » N'en avons-nous pas le droit, puisque nous les trouvons en nous, ces puissances, et qu'apparemment la nature ne les y a pas mises en vain? Nous en avons même le devoir, puisque la seule chose qui importe, c'est de faire son chemin ou, pour parler plus exactement, sa « trouée » dans le monde. Et qui sait, — ajoute-t-on, — qui sait si, de tous les services que les autres attendent de nous, celui-ci n'est pas justement le plus grand que nous leur puissions rendre? Quand il lui ferait produire des millions pour lui-même, une découverte scientifique finit toujours par profiter à l'humanité tout entière autant ou plus qu'à son inventeur, et pareillement, le surcroît de valeur que nous nous donnons à nous-mêmes finit par devenir un gain pour toute la société! Tandis qu'ils ne songent, l'un qu'à faire fortune et l'autre qu'aux intérêts de son amour-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 décembre 1885 : *La Question du latin*.

propre, ou de « sa gloire », les opérations de l'industriel enrichissent, et les œuvres de l'artiste honorent tout un pays! Songeons donc à nous d'abord, et aux autres ensuite. Est-ce qu'en effet les autres se gênent ou se contraignent pour nous? est-ce qu'ils n'usent pas contre nous de tous leurs avantages? est-ce que ce ne serait pas une duperie que de ne pas les imiter? Il faut l'avouer: telles sont bien les leçons qui se dégagent de tous nos programmes, de toutes nos méthodes. La culture intensive du Moi en fait le premier et le dernier mot. Nos programmes d'instruction ne visent qu'à nous rendre chacun le plus fort ou le plus habile au jeu de la concurrence vitale. C'est exactement le contraire de ce que se proposait l'éducation; — et si son objet était de substituer, comme nous l'avons dit, le pouvoir des mobiles sociaux sur les mobiles individuels; tout au rebours, l'instruction, telle qu'on la donne, ne semble avoir pour but que d'assurer la victoire des mobiles individuels sur les mobiles sociaux.

D'un autre côté, si l'objet de l'éducation était aussi de mettre parmi les hommes, en les obligeant à des concessions réciproques, une apparence au moins de paix et de concorde, qui ne voit que, telle qu'on la donne, l'instruction ne saurait aboutir qu'à favoriser un esprit de contention et de lutte? « Que faire dans cette foule d'hommes à chacun desquels on a dit dès l'enfance: Sois le premier! » Ainsi s'exclame quelque part Bernardin de Saint-Pierre, et il y a bien quelque vérité dans ce cri. L'émulation a-t-elle d'ailleurs produit de si mauvais effets dans nos collèges? et si l'on supprimait demain le *Concours général*, est-on bien sûr que les choses en iraient beaucoup mieux? Si les hommes sont de « grands enfans », les enfans sont de « petits hommes », et nous avons besoin de hochets à tout âge. Aussi, ce qui me paraît beaucoup plus dangereux, est-ce d'avoir organisé l'instruction de telle sorte que la vie même y soit présentée comme un perpétuel combat de chacun contre tous. La faute en est-elle à Darwin? C'est ce que je n'examine point aujourd'hui, me réservant de traiter à son tour cette question de la moralité de la doctrine évolutive. Mais, en attendant, si le conseil que l'on donne le plus fréquemment à la jeunesse est celui de « faire son chemin; » — si, ce que l'on efface tous les jours de nos anciens programmes d'instruction, ce sont toutes les matières dont l'utilité n'a pas quelque chose d'évident, ou plutôt de *tangible*; — si nous habituons enfin nos élèves à considérer l'instruction comme une arme enchantée dont la possession leur garantirait la certitude de la victoire, ne nous étonnons pas qu'à mesure que la part de l'instruction augmente, celle de l'éducation diminue. Telles, en effet,

que nous venons d'essayer de les définir, il est clair que l'éducation et l'instruction non seulement n'ont plus de rapports entre elles, mais elles sont devenues la sourde et dangereuse contradiction l'une de l'autre. Tandis que l'éducation continuait, par un reste d'ancienne habitude, de tendre au progrès pacifique de l'institution sociale, au contraire, l'instruction ne tendait, de toutes les manières, qu'au progrès de l'individualisme. Bien loin de s'aider ou de se soutenir comme autrefois, elles se séparaient tous les jours plus profondément l'une de l'autre ; le fossé se creusait entre elles ; et, si nous écoutons les plaintes ou les avertissemens qui se font entendre de toutes parts, nous en sommes venus au point que l'on désespère aujourd'hui de les réunir.

Ce n'est pas une raison de ne pas l'essayer. *Sublata causa, tollitur effectus*, dit un ancien adage : quand on connaît la cause du mal, c'est une chance au moins que l'on a d'en trouver le remède ; et Claude Bernard a fondé là-dessus toute la « médecine expérimentale. » Sachant comment s'est opéré le divorce actuel de l'éducation et de l'instruction, nous avons dans cette connaissance même quelque moyen de les rapprocher, sinon encore de les réunir. Puisqu'on avoue que « la qualité de l'instruction ne s'accroît pas avec la quantité », comme aussi que « l'instruction ni n'implique ni ne contient l'éducation, » c'est d'ailleurs un grand point de gagné. Pour en gagner deux ou trois autres, il nous faut préciser encore davantage, et dire maintenant quelles causes plus particulières ont, de notre temps, aggravé ou accéléré les effets de la cause plus générale que nous venons de mettre en évidence.

II

« Je n'exagère pas en affirmant qu'il n'y a pas un de nos économistes du xviii^e siècle qui n'ait fait dans quelque partie de ses écrits l'éloge de la Chine... Ce gouvernement imbécile et barbare... leur semble le modèle le plus parfait que puissent copier toutes les nations du monde... Ils se sentent émus et comme ravis à la vue d'un pays dont le souverain absolu, mais exempt de préjugés, laboure une fois l'an la terre de ses propres mains..., où toutes les places sont obtenues dans des concours... qui n'a pour religion qu'une philosophie, et pour aristocratie que des lettrés. » C'est Tocqueville qui s'exprime ainsi dans un des plus curieux et des plus pénétrants chapitres de son *Ancien Régime*. Otez le « souverain absolu », — ou, si vous le voulez, appelez-le du nom de « suffrage universel », — n'est-ce pas encore aujourd'hui

l'idéal de quelques-uns d'entre nous ? et quels cris ne pousserions-nous pas, tous ensemble peut-être, s'il était question non pas même d'abolir, mais de modifier un peu profondément le régime des concours ! Le concours est en France le palladium de l'égalité. Comme les Chinois, nous avons mis le concours à l'entrée de toutes les carrières publiques, ou de presque toutes, — en attendant que l'on nomme les députés eux-mêmes ou les ministres au concours, — et, parmi les « conquêtes de 1789 », je n'en vois guère à laquelle nous tenions tous, plus et plus fermement qu'au concours, comme les Chinois. Les plus téméraires de nos réformateurs, ceux qui ont le plus médité des « examens » en général et du « baccalauréat » en particulier, qui n'est pas un concours, semblent avoir tous respecté le principe du concours ; et je ne dis pas qu'il aient eu tort d'agir ainsi, par politique, pour ne pas demander trop de choses à la fois, et parce que l'idée même du concours est devenue comme inséparable de la notion même de la démocratie ; mais il faut cependant savoir que, si quelque cause plus particulière a nui chez nous au progrès de l'éducation, c'est assurément et en premier lieu la superstition ou l'idolâtrie du concours.

Ce n'est pas seulement qu'elle entretienne chez la jeunesse une fièvre ou, pour mieux dire, une fureur d'émulation dont on a maintes fois signalé les déplorables conséquences. Tout le monde sait, — nous le faisons tout à l'heure observer, — que, de dix-huit à vingt-cinq ans, les jeunes Français ne travaillent qu'à s'éliminer les uns les autres du champ de la « lutte pour la vie ; » et tant pis pour les trainards ou les retardataires ! Mais, comme le concours n'a lieu qu'entre des intelligences, il ne fait donc connaître aussi que la valeur intellectuelle des concurrents ; et voilà ce qu'il y a de grave. Car, en mettant les choses au mieux, et en supposant que le succès ne soit pas un effet, — comme après tout on l'a vu quelquefois, — du hasard ou de la fortune, le vainqueur du concours est donc « plus intelligent » que les vaincus : en est-il pour cela « plus moral ? » Il a l'intelligence plus ouverte ou plus vive, et la mémoire plus tenace, ou la parole plus facile : en a-t-il pour cela le caractère mieux trempé ? C'est ce que ses « compositions » ne sauraient nous apprendre, ni même son « oral ». Nous avons constaté qu'il avait quelque teinture d'histoire ou de physique : nous ne savons pas s'il a quelque idée de la justice ou de la charité. Le volume du tronc de cône ou la préparation du phosphore n'ont plus de mystères pour lui : nous ignorons s'il a jamais entendu parler de dévouement ou d'abnégation. Disons enfin le mot, il a de l'instruction : de quelle manière et pour quelle fin en usera-t-il ?

Ne craignons pas de le répéter : si c'est là ce qu'il y a de grave, c'est justement aussi ce que favorise le principe du concours. Grâce au concours, on a poussé très loin l'instruction dans tous les genres, mais l'éducation manque de sanction immédiate et pratique. Ayez-en ou n'en ayez pas, c'est exactement la même chose, puisque la valeur morale ne comporte ni cotes ni coefficients. Pas plus que l'examineur, le professeur n'a donc à s'en soucier. Qui voulez-vous alors qui s'en soucie ? Ce ne sera même pas la famille, — dont la bonne volonté redouterait d'entraver la préparation du concours, — et quand elle a réussi à « caser » son enfant, elle s'en remet à la vie de lui apprendre à vivre.

Il ne sera certainement pas facile d'atténuer les dangers des concours ! mais peut-être eût-on pu ne pas les aggraver à plaisir, et c'est ce qu'on a fait en augmentant, en surchargeant, en alourdissant les programmes à l'infini. La faute en est, dit-on, aux circonstances, plus fortes que les bonnes volontés ; aux progrès mêmes de l'instruction ; aux exigences des services publics ; à la nécessité, — qu'on n'avoue pas, mais qu'on subit, — de diminuer le nombre des candidats, en les décourageant. Quoi donc ! céderons-nous toujours aux circonstances, et n'essaierons-nous pas de lutter au moins contre elles, sinon de les vaincre et de les dominer ? L'art de la politique et celui de l'administration se réduiraient à trop peu de chose s'ils ne consistaient que dans une espèce de résignation musulmane aux circonstances ! Toute une partie du gouvernement n'a pas d'autre ni de plus important objet que de leur résister, ou de les diriger, ou de se les adapter au lieu de s'adapter à elles. Si nos programmes sont trop chargés, vainement donc nous répétera-t-on, avec des regrets ou des sanglots dans la voix, qu'on n'y saurait que faire ; et il faut qu'on les allège. Les intérêts de l'instruction ne sont pas ici seuls en cause ; il y en a de non moins importants dont il faut aussi qu'on tienne compte ; et c'est ce qui m'amène à parler de ce que l'on a fait pour l'instruction aux dépens encore de l'éducation, en organisant jadis le Conseil supérieur actuel de l'Instruction publique.

Dans l'ancien Conseil, — celui de 1850 et de 1873, — des magistrats, des militaires, des conseillers d'État « en service ordinaire », des administrateurs, des évêques, des pasteurs siégeaient aux côtés des représentans naturels de l'instruction publique. C'était comme si l'on eût dit qu'avant d'être une question « professionnelle » la question de l'instruction publique était une question « sociale ». Et qui de nous, en effet, pourrait s'en désintéresser ? De quelque manière que l'on définisse l'école ou le collège, nous avons tous le droit, nous avons l'obligation de nous

inquiéter pour quelle fin, dans quel esprit, et comment on les organise. Il ne saurait être indifférent à personne de connaître au juste ce que l'on y enseigne, pour quelles raisons, et quelles en peuvent être les suites. C'est ce que je tâcherais de montrer, si je ne l'avais fait il y a tantôt quinze ans, et puis, et surtout si l'on ne l'avait fait ailleurs, et bien plus éloquemment que je ne le saurais faire. « Pour préparer les jeunes gens aux épreuves de la vie, — disait le duc de Broglie à la tribune du Sénat, dans la séance du 24 janvier 1880, — vous croyez que vous n'avez rien à apprendre de ceux qui ont traversé ces épreuves et les ont victorieusement surmontées? Vous croyez que, pour former les vertus militaires du soldat, vous n'avez rien à apprendre du général qui a gagné ses grades sur les champs de bataille? Vous croyez que, pour former l'intégrité du juge, vous n'avez rien à apprendre du magistrat qui a blanchi sous le harnais? Vous croyez que, pour former la probité du commerçant, vous n'avez rien à apprendre de celui qui a conquis à la fois la fortune, le crédit, et la considération par le travail? » Et ailleurs : « Mais ce n'est pas tout, et il ne faut pas songer uniquement aux connaissances qui sont nécessaires pour les diverses professions. Il y a encore et surtout les vertus, les qualités morales qui sont nécessaires aussi dans chacune de ces professions... Puis il y a aussi les qualités et les vertus générales qui conviennent à tous les états et à toutes les professions; il y a à former le caractère, l'énergie de la volonté, le sentiment du devoir; à inspirer l'esprit de dévouement et d'abnégation, de sacrifice et de travail. Il y a à la fois une éducation professionnelle et générale que vous devez donner à la jeunesse, — et auprès desquelles l'instruction, quelque importance qu'elle ait, et que nous lui reconnaissons, n'est pourtant qu'une considération secondaire et inférieure. » M'accusera-t-on de médire du Conseil supérieur de l'Instruction publique, si j'ose avancer que les professeurs qui le composent, et parmi lesquels il y en a d'éminens, n'ont pas toujours ainsi compris leur rôle, ni peut-être ne pouvaient ainsi le comprendre? Le Conseil actuel n'est formé que de représentans de l'instruction publique; tous et naturellement beaucoup plus soucieux des intérêts de l'instruction que des questions « sociales ». S'ils peuvent avoir des clartés de tout, ils n'ont de compétence indiscutable que comme professeurs; et, rien de mieux, s'il ne s'agissait que de former des professeurs; mais quoi! c'est du régime entier de notre éducation nationale qu'ils décident.

Or les professeurs, qui ont beaucoup de qualités, ne laissent pas d'avoir aussi quelques défauts, dont le principal n'est certes

pas d'aimer passionnément l'objet de leurs études, — c'est au contraire là leur grande vertu, — mais ils lui attribuent de surcroît une vertu moralisatrice. Je me prendrai bravement pour exemple. Si j'avais l'honneur de faire actuellement partie du Conseil supérieur de l'Instruction publique, je sens très bien que j'y plaiderais la cause de l'histoire de la littérature, ... et de l'évolution des genres. Je ne pourrais m'empêcher de réclamer pour elles une large place dans les programmes ; et, en y songeant, j'ai quelque idée qu'on me l'accorderait, si je consentais de mon côté à augmenter celle de la physique ou de la chimie. Je soutiendrais qu'il n'y a pas d'instruction complète sans un peu d'histoire naturelle ; et, comme on ne saurait parfaitement connaître Corneille sans avoir lu *La Calprenède*, je demanderais l'inscription de *Cassandre* au programme. Que répondrais-je, après cela, si l'on me proposait d'y inscrire un peu de droit grec ou de chimie organique ? C'est bien ainsi que, d'année en année, nos programmes se sont allongés, alourdis, compliqués. L'historien plaide la cause de l'histoire ; le jurisconsulte ou le médecin celle du droit ou de la médecine ; ils la gagnaient ; — et finalement tout le monde y perdait. C'est pourquoi je suis convaincu que, si le Conseil supérieur de l'Instruction publique était autrement composé, je veux bien qu'il ne le fût pas d'hommes plus « compétens », mais il le serait de plusieurs sortes d'hommes, et l'instruction n'en irait pas plus mal, mais l'éducation en irait beaucoup mieux.

Et si le caractère de l'instruction était moins « utilitaire » ou moins « professionnel », croyez-vous par hasard que l'éducation y perdît ? Vous rappelez-vous les *Temps difficiles*, de Dickens, et le personnage de Thomas Gradgrind ? « Thomas Gradgrind, monsieur, l'homme des faits, l'homme des réalités, l'homme qui procède d'après le principe : deux et deux font quatre, et rien de plus, et qu'aucun raisonnement n'amènera jamais à concéder une fraction en sus ! Thomas Gradgrind, monsieur, avec une règle et des balances, et une table de multiplication dans la poche, monsieur, toujours prêt à mesurer ou à poser le premier colis humain venu, et à vous en donner exactement la jauge... En toutes choses vous devez vous laisser guider et gouverner par les faits. Vous ne marchez pas en fait sur des fleurs : donc on ne saurait vous permettre de les fouler aux pieds sur un tapis. Vous ne voyez pas que les oiseaux ou les papillons des pays lointains viennent se percher sur vos assiettes : donc on ne saurait vous permettre de peindre sur vos faïences des papillons ou des oiseaux étrangers. Vous ne rencontrez jamais un quadrupède se promenant du haut en bas d'un mur, donc vous ne devez pas représenter des qua-

drupèdes sur vos murs. » Il m'a toujours semblé que, dans leur forme humoristique, et même un peu caricaturale, ces propos de Thomas Gradgrind exprimaient et raillaient assez heureusement quelques-uns des moindres dangers d'une instruction uniquement utilitaire et professionnelle. De quelque manière qu'elle puisse être donnée, l'instruction professionnelle aura toujours contre elle d'être essentiellement particulière, et en conséquence de n'être pas... générale, ou vraiment humaine, comme on disait jadis : *humaniores litteræ* !

N'aurais-je pas beau jeu de faire à cette occasion la brève apologie des idées générales, et de répondre à tant de bons plaisans qui n'ont l'air ni d'en soupçonner la véritable origine, ni de savoir quelle en est la valeur dans l'éducation ? Ils les confondent avec les idées vagues ou banales ; et ils ne voient pas que tous, tant que nous sommes, c'est par elles seulement, c'est par les idées générales que nous sortons de nous-mêmes ; que nous nous dégageons de notre spécialité professionnelle ; que nous nous élevons au-dessus de notre condition d'un jour. C'est grâce à elles que nos idées particulières, — celles que nous tenons de notre hérédité, celles que nous tirons de notre expérience, — réussissent à s'ordonner, et comme à s'organiser en une vivante conception de notre temps, de l'homme, et du monde. C'est à elles que nous devons, selon la vive et spirituelle expression de Pascal, de ne pas nous prendre les uns les autres pour des « propositions » ou des théorèmes de géométrie. C'est par elles que nous communiquons les uns avec les autres, et en ce sens il faut convenir qu'elles sont le lien de la société. Nos idées particulières nous divisent ; nos idées générales nous rapprochent et nous réunissent. N'est-ce pas assez dire quelle en est l'importance dans l'éducation, si même l'éducation ne consiste pour une grande part à opérer la transformation de nos idées particulières en idées générales ? Car nos idées particulières, c'est nous, c'est ce qu'il y a de plus individuel et, par conséquent, de plus excentrique en nous ; mais nos idées générales, c'est ce qu'il y a de vraiment humain en nous, et, par conséquent, c'est en nous ce qu'il y a de vraiment social.

On ne saurait donc trop mettre nos éducateurs en garde contre les dangers de l'instruction « professionnelle » ; ou du moins, on ne saurait trop leur conseiller, pour la donner, d'attendre que l'éducation générale de l'enfant ou du jeune homme soit faite. « Spécialiser » l'enfant de trop bonne heure, c'est le priver, eussent dit les anciens, « de la moitié de son âme ; » et nous dirons, nous, que, — sans qu'il s'en doute, sans que les familles ou les maîtres

s'en aperçoivent peut-être, — c'est l'enfermer dans sa condition. Nous lui procurons les moyens de s'élever jusqu'à un certain degré de l'échelle sociale, et puis, nous ne les lui retirons pas, non, ce serait trop dire, mais, avec notre instruction professionnelle, nous arrêtons brusquement l'essor de son ambition. Nous le parquons dans un métier. Nous le marquons pour être ajusteur ou mécanicien. Nous le dressons, nous ne le formons pas. Nous sacrifions à un avantage apparent, et combien passager ! comme celui d'abréger le temps de l'instruction, les vrais intérêts du jeune homme lui-même et ceux de la société... Ne le verrons-nous pas enfin ? et que, si l'instruction est assurément un bienfait, ce ne peut être que dans la mesure où l'éducation la précède, la soutient en quelque manière, et la préserve contre ses propres excès ?

III

Quel remède à ces maux ? et comment nous y prendrons-nous « pour rendre une âme à l'école, » — c'est depuis quelque temps l'expression à la mode, — ou seulement, et comme on l'a dit avec moins d'emphase, « pour faire du collège un lieu d'enseignement moral ? » J'ai des raisons, qu'on vient de voir, de joindre ensemble ici ce qui regarde le collège et ce qui regarde l'école. Conseillerons-nous aux maîtres d'*hypnotiser* l'élève indocile ? Il y en a qui l'ont fait ! Ou bien encore imiterons-nous un haut fonctionnaire de l'instruction publique ? C'est très sérieusement qu'il proposait, l'année dernière, à une assemblée réunie tout exprès de chercher avec lui sous quel pseudonyme on pourrait réintroduire « le nommé Dieu » dans les écoles ; et, comme il craignait sans doute que quelque conseiller municipal ou quelque député n'éventât l'artifice, il demandait que ce pseudonyme, assez transparent pour les enfans, ne le fût pas pour M. Camille Pelletan ou pour M. Lavy. La discussion fut longue : les plus timides hasardèrent l'*Idéal* ou l'*Au-delà* ; de plus hardis, ou de plus naïfs, proposèrent le *Père* ; et finalement on se sépara sans avoir rien décidé... Je crois rêver moi-même en écrivant ces choses, et nous préserve l'*Idéal* ou l'*Au-delà* d'un semblable remède ! C'est par la grande porte qu'il faut que Dieu rentre dans les écoles, et si quelqu'un croit aujourd'hui ne pouvoir plus s'en passer, il faut qu'il nous le dise, — et qu'on le sache !

D'autres moyens, plus francs, seraient peut-être aussi d'une application plus facile, mais surtout plus prochaine ; et, par exemple, puisque ce sont les mères qui forment les enfans, on pourrait

essayer de refaire l'éducation de la femme. Nous ne sommes pas ici les ennemis des lycées de jeunes filles, ni, généralement, de tout ce que l'on a fait, depuis une vingtaine d'années, pour améliorer la condition de la femme, en lui donnant les moyens de se suffire à elle-même. Aussi bien nous souvenons-nous d'avoir jadis défendu les « précieuses » contre les plaisanteries des moliéristes endurcis, et nous convenons volontiers que, si les « pédantes » sont insupportables, les sottes n'en sont pas pour cela d'un plus agréable commerce. Mais, puisque les femmes doivent être un jour des mères, et que, comme on l'a dit fortement, « la nature ne fait jamais une mère qu'elle ne fasse en même temps une nourrice, » nous devons, nous, toujours nous souvenir que le mot de « nourritrice » a longtemps été synonyme d'éducation, — et je crains que nos programmes ne l'aient quelquefois oublié. Je voudrais me tromper, et que l'on me montrât clairement mon erreur ! Mais les programmes de nos lycées de jeunes filles diffèrent-ils assez des programmes de nos lycées de garçons ? On y enseigne presque les mêmes matières, et sans doute avec les mêmes méthodes. Garçons et filles, ce sont de même, ou à peu près, les mêmes examens qu'ils passent, et devant les mêmes juges. Si cependant il n'est rien dont on fasse plus de plaintes que de l'ennuyeuse uniformité qui gouverne notre système entier d'instruction publique, ne pourrait-on pas commencer par diversifier un peu ce que les programmes des lycées de jeunes filles ont de trop semblable encore à ceux des lycées de garçons ? et que risquerait-on d'en tenter l'entreprise ? Je ne doute pas qu'elle n'eût d'heureux résultats, si le principe en était qu'à titre de mères les femmes sont avant tout les éducatrices de la génération future. C'est aussi bien le principe de toutes les faveurs dont nous voyons que les lois ont comme entouré le mariage ; et ainsi les vrais intérêts, les intérêts essentiels de la femme comme femme, se trouveraient concorder avec ceux de la société. Quand on voudra vraiment « réformer » nos lycées de garçons, il faudra commencer par « réformer » nos lycées de jeunes filles.

C'est alors seulement qu'on examinera s'il y a lieu de supprimer les internats ; et, pour quelques inconvénients qu'ils présentent ou quelques dangers même, peut-être alors s'apercevra-t-on qu'ils ne laissent pas d'avoir quelques avantages. Je n'en retiendrai qu'un. Dans une société comme la nôtre, où tant de souvenirs du passé se mêlent, pour les contrarier, aux exigences de la démocratie future, les internats sont peut-être la meilleure école d'égalité qu'il y ait. C'est ce qui justifie la Révolution et l'Empire de les avoir organisés. Ce que les grandes guerres du commencement de

ce siècle ont fait pour fondre ensemble, dans une indivisible unité, l'ancienne France et la nouvelle, nos internats l'ont fait à leur manière, depuis quatre-vingts ans, et ils le font encore tous les jours. Ils atténuent les différences que le hasard de la naissance et celui de la fortune ont pu mettre entre les hommes. Ils apprennent à l'enfant que sa puissance ou son « caprice » ne sont pas la mesure de ses droits. Ils usent, pour ainsi parler, les aspérités naturelles des caractères. Ils impriment profondément en nous la marque de l'esprit national. Et quand après cela j'entends qu'on leur reproche ce qu'ils ont de trop militaire, — et qui n'est qu'une affaire de tuniques et de tambours, — pourquoi ne souhaiterais-je pas que le reproche fût en effet mérité? Si nous faisons vraiment au collègue l'apprentissage des vertus morales du soldat, quel mal y verrait-on? Nous ne formerons jamais trop tôt les hommes à la discipline et à l'abnégation. Et si c'est là, si ce pourrait être l'un des grands bienfaits de l'internat, cette seule raison me suffirait pour en combattre la suppression. Voyons les choses comme elles sont : les dangers de l'internat ne sont pas plus grands que ceux du « militarisme » ; — et, cependant, nous faut-il des armées?

La question en soulève une autre, — qui est celle des « maîtres d'études, » — et à laquelle, si l'on était sage, on n'attacherait pas moins d'importance en matière d'éducation qu'on n'en accorde en matière d'organisation militaire à la « question des sous-officiers. » Je veux dire par là qu'au lycée comme au régiment, ce qu'il est presque le plus nécessaire, — mais aussi le plus difficile d'assurer, — c'est le recrutement, la valeur, et la solidité des « cadres ». Qui des deux est le plus rare, d'un bon adjudant ou d'un brillant officier? Je n'ose en décider. Mais un excellent maître d'études est sans aucun doute plus difficile à rencontrer qu'un brillant professeur. C'est que le professeur, après tout, pour briller, n'a tout uniment qu'à courir sa carrière : il n'a qu'à se développer dans le sens de ses aptitudes. Rien de tel que d'aimer passionnément l'histoire pour la bien apprendre, et, par suite, pour l'enseigner d'une manière qui passionne à son tour! Au contraire, ce que nous demandons aux maîtres d'études n'est rien de moins que l'une des formes les plus pénibles du dévouement et de l'abnégation. Il faudrait le savoir et les traiter en conséquence. « Voulez-vous de bons cadres, — écrivait-on ici même il y a quinze ou seize ans, — élevez-les à la hauteur d'une institution, sachez-y intéresser l'opinion publique. Surtout, grandissez vos sous-officiers devant le public, devant l'armée, et devant eux-mêmes. » C'est précisément ce que nous dirons des maîtres d'études. Eux

non plus, leur situation n'est ce qu'elle devrait être ni à leurs propres yeux, ni dans l'Université, ni surtout devant le public. Quoi qu'on ait fait pour eux, on ne les considère pas comme une « institution », mais comme un expédient, — dont encore on serait bien aise de pouvoir se passer. L'administration ne semble avoir senti ni ce que pourrait être la grandeur de leur rôle, ni quelle en est l'importance actuelle. Eux-mêmes ne voient dans leurs fonctions qu'un moyen d'en sortir, et ils ont bien raison, s'il n'y en a guère de plus ingrates. Mais il en pourrait être autrement, et que faudrait-il pour cela? Que l'on comprit, que l'on aidât, que l'on provoquât l'influence de tous les moyens qu'ils exerceront sur les enfans, — quand on le voudra.

Et nous nous occuperons enfin des professeurs, qu'à la vérité nous n'accablerons point des lourds écrits de Basedow ou des exemples de Pestalozzi; dont nous ne ferons point des pédagogues ni des « philanthropinistes; » mais à qui nous nous contenterons de rappeler que, si l'on est — comment dirai-je? propriétaire ou clubman, — on n'est pas professeur pour soi. Nous leur dirons que leur « métier » n'est pas un « métier » comme un autre, mais qu'ils ont contracté, rien qu'en le choisissant, un engagement de conscience, auquel donc ils ne sauraient manquer sans une espèce de forfaiture. Nous ajouterons qu'ayant pris vraiment charge d'âmes, on ne leur demande point de se transformer en prédicateurs perpétuels de morale, mais ils n'oublieront jamais ce que la moindre de leurs paroles peut remuer de fâcheux dans l'esprit de leurs élèves. Comme d'ailleurs ce n'est pas à propos du carré de l'hypoténuse ou de la formation des doubles dans la langue française, qu'ils auront lieu d'appliquer ces conseils, nous essaierons de rendre à l'éducation littéraire quelque chose au moins de son ancien prestige. Et si l'on se récrie sur ce motif si l'on nous accuse de vouloir former des « rhéteurs » et des « beaux esprits », nous nous moquerons des clameurs; nous prendrons nous-même l'offensive; et nous répondrons en montrant quelques-uns des dangers d'une éducation purement « scientifique ».

Ils sont nombreux et ils sont graves.

Qui donc reprochait à Auguste Comte de n'avoir jamais connu ni seulement entrevu « l'infinie variété de ce fond multiple, fuyant, capricieux et insaisissable qui est la nature humaine? » C'est Ernest Renan. Il ajoutait encore : « M. Comte croit que comme nous qu'un jour la science donnera un symbole à l'humanité; mais la science qu'il a en vue est celle des Descartes, de Galilée, des Newton... L'Évangile, la poésie, n'auraient plus...

jour-là rien à faire. » Il disait aussi : « M. Comte croit que *l'humanité se nourrit exclusivement de science*, que dis-je? de petits bouts de phrase comme les théorèmes de géométrie, de formules arides! » Et je sais bien que Renan n'était pas un savant, ni même un esprit scientifique. Si je l'avais pu croire, ses meilleurs amis, ses plus sûrs confidens se seraient chargés de me détromper! Ainsi tombent nos illusions! Non, Renan n'était pas un savant, et il n'avait pas le droit de parler au nom de la science. Voilà qui est, comme l'on dit, désormais acquis au débat, et je ne suis pas fâché, pour ma part, d'avoir obtenu cet aveu. Ce qui n'empêche, après cela, que lorsqu'il signalait ce premier danger d'une éducation purement scientifique, il avait raison, et, sur ce point au moins, je partage entièrement son avis.

Vérités métaphysiques, vérités morales, vérités historiques, esthétiques ou critiques, si je puis ainsi dire, il y a des vérités que les méthodes scientifiques ne peuvent pas atteindre; et, encore une fois, je la répète, pourquoi faut-il que ce soient justement les vérités qui nous intéressent ou qui nous importent le plus? Définissons exactement les termes: il n'y a de science à proprement parler que de ce qui se compte ou de ce qui se pèse; et ainsi, tout ce qui ne se pèse pas, tout ce qui ne se compte point, n'étant pas du domaine de la « science », la critique ou l'histoire ne sont pas des « sciences ». Leur objet cependant, ou leur matière, si l'on veut, n'en existe pas moins, n'en est pas moins une réalité tout aussi substantielle, et en tout cas plus « humaine » que la matière de la physique ou de la chimie même. Je ne pense pas avoir à le prouver. Pour les vérités morales, nous aurons beau nous inspirer de l'histoire naturelle ou de la physiologie, nous ne tirerons pas de la « nature », ni par conséquent de la « science », un atome de dévouement. Et quant aux vérités métaphysiques ou, si vous l'aimez mieux, quant à cette inquiétude, cette angoisse de l'inconnaissable, dont la « science » se raille, ou qu'elle nie, ce doute fécond, qui est le titre d'honneur ou de noblesse de l'humanité, si vous voulez savoir ce que c'est qu'une civilisation sans métaphysique, étudiez la Chine! L'angoisse métaphysique n'a jamais tourmenté les fils de Confucius; mais aussi ce sont les Chinois! Je dis donc que le grand danger d'une éducation purement scientifique est, avant tout, dans son indifférence ou dans son incompetence à l'égard de ces vérités.

...Quæ

Desperat tractata nitescere posse, relinquat!

Elle néglige, — quand elle ne se donne pas des airs de le dédai-

gner, — tout ce qui échappe nécessairement à ses prises. Elle le relègue au pays des chimères ou du rêve. Et pour perfectionner l'esprit humain, elle commence par le mutiler!

Elle se met alors en devoir, — le plus innocemment du monde, mais aussi le plus sûrement, — de le rétrécir, et sans doute c'est un autre danger. Si « le grand progrès de la réflexion moderne a été de substituer la catégorie du devenir à la catégorie de l'être, la conception du relatif à la conception de l'absolu, le mouvement à l'immobilité », c'est en effet ce que beaucoup de nos savans ignorent, et l'on vient de voir pourquoi leur éducation purement scientifique était d'ailleurs incapable de le leur enseigner. Géomètres ou physiciens, chimistes ou physiologistes, ils raisonnent dans l'absolu, et fondés qu'ils sont sur un déterminisme dont ils ne comprennent pas toujours le sens, ils croient, comme l'on dit, plus ferme que roc, à l'objectivité, à la nécessité, à l'éternité de leurs lois. « Avant la fistule et après la fistule : » c'est ainsi que Michelet divisait le règne de Louis XIV! « Avant la science et après ou depuis la science : » c'est ainsi qu'à leur tour les savans ne reconnaissent que deux époques dans l'histoire de l'humanité : la première et la seconde, la première qui fut celle de l'ignorance, et la seconde qui est celle de la certitude. « C'est un fait ! » les entend-on dire ; et quand ils le disent, ils oublient ce mot si profond et si vrai « que, si l'expérimentateur doit soumettre ses idées au critérium des faits, on ne saurait admettre qu'il y soumette sa raison ; car alors il éteindrait le flambeau de son seul critérium intérieur, et il tomberait nécessairement dans le domaine de l'occulte et du merveilleux. » La phrase est de Claude Bernard. Mais, parce qu'ils manquent du sentiment ou du sens de la relativité des faits, beaucoup de savans manquent d'esprit critique, et, manquant d'esprit critique, leur confiance en eux-mêmes n'a trop souvent d'égale que leur crédulité. C'est une suite comme inévitable de l'éducation purement scientifique. Elle déshabitude les esprits du doute ; et le catholique le plus convaincu des vérités de sa religion n'y croit pas plus obstinément que le savant à l'infailibilité de ses expériences ou de ses calculs. N'avons-nous donc tant attaqué la « superstition » que pour la déplacer ? et n'aurions-nous brûlé les anciens dieux que pour en adorer, sur de nouveaux autels, de nouveaux et de plus tyranniques ?

Car l'intolérance est fille de l'étroitesse d'esprit. Nous autres, — beaux esprits ou rhéteurs, historiens ou littérateurs, — quand nous avons une opinion sur l'évolution du droit romain ou sur les origines de la féodalité, sur la formation de la langue française ou sur les caractères du romantisme, nous sommes toujours prêts

à la corriger ou à en changer, pourvu qu'on nous en donne de bonnes et valables raisons. Mais les savans, — j'ai grand soin, comme on le voit, de ne plus dire la « science », et de ne plus parler comme si la science était représentée par les savans, — la plupart des savans n'admettent pas que l'on discute leurs conclusions, ni seulement qu'on les critique. J'en appelle pour preuve à la fureur d'opposition que soulèvent parmi eux tous les novateurs ! Ceux qui n'ont à la bouche aujourd'hui que les grands noms de Claude Bernard, de Darwin, et de Pasteur, n'oublient en effet que de nous dire, lorsqu'ils les prononcent avec tant d'emphase, ce que Pasteur, Darwin, et Claude Bernard ont dû dépenser de courage et de génie pour triompher des prétendues certitudes que leur opposaient les savans de leur temps. Lisez plutôt le livre étonnant que Flourens, il n'y a pas quarante ans, écrivait sous le titre d'*Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des Espèces*. C'était au nom de la science et des faits qu'il parlait, comme encore, et plus récemment, l'illustre professeur Peter quand il s'acharnait à nier les découvertes de Pasteur. Et quelle indulgence, aussi bien, voulez-vous que témoignent à l'erreur, — comme ils l'appellent, — des gens qui se croient en possession de la certitude, des moyens de la démontrer, et du pouvoir ou du droit de l'imposer ? Les contredire ou leur résister, ce n'est pas manquer seulement d'esprit scientifique, mais c'est s'inscrire en faux contre la vérité même ! Ils en ont reçu le dépôt, et, plutôt que de le trahir, ils le défendront de toutes les manières, *quibuscumque viis*, ce qui est bien, si je ne me trompe, la formule de l'intolérance. Autre danger de l'éducation purement scientifique ! Les grands savans, les vrais savans, qui se la donnent à eux-mêmes, ont quelquefois l'art d'en éviter les dangers, mais ils n'en transmettent pas toujours le secret à leurs élèves, et, en attendant, elle encourage, elle favorise, elle nourrit chez les demi-savans l'esprit d'intolérance et d'orgueil. « On ne discute pas avec les catholiques, ni avec les spiritualistes, » écrivait hier même l'un d'entre eux, demi-physiologiste et demi-psychologue ; et Calvin ni Torquemada n'auraient pu certainement mieux dire ; — et croyez qu'il ne s'en doutait pas !

Pour toutes ces raisons, — et bien d'autres encore que l'on pourrait ajouter, — si l'on veut faire du collège « un lieu d'enseignement moral » ou « rendre une âme à l'école, » il convient donc et avant tout qu'à tous les degrés de l'enseignement secondaire et primaire, on mesure et qu'on dose, avec infiniment de prudence et de tact, la part beaucoup trop considérable de l'instruction scientifique. Je ne parle pas, bien entendu, de l'enseignement supé-

rieur. Mais ni l'enfance ni la jeunesse ne sont capables de porter l'ivresse dont la science étourdit d'abord ses néophytes, et c'est affaire à la maturité. Comme d'ailleurs il importe aux intérêts de la science qu'elle soit toujours en mouvement, il faut elle-même qu'elle prenne garde à ne pas créer dans les esprits des préjugés qui s'opposeraient plus tard à son progrès. Où sont aujourd'hui la physique, la chimie, la physiologie d'il y a trente ans seulement, et qu'en connaissons-nous pour les avoir étudiées au collège, et depuis oubliées? Précisément ce qu'il en faut pour nous défier de leurs découvertes récentes, y résister d'abord, et trop souvent n'y rien comprendre. Et enfin, et surtout, dans la rapidité de la vie contemporaine, le temps que nous ne retrouverons plus de contracter des habitudes morales et sociales, il est urgent de le reconquérir sur celui que, pendant la jeunesse et l'enfance, on donne de trop à l'éducation scientifique.

Car toutes ces mesures seront vaines si l'on ne s'applique pas à faire pénétrer dans les esprits, et comme à y graver profondément, ces belles paroles de Lamennais : « La société humaine est fondée sur le don mutuel ou le sacrifice de l'homme à l'homme, ou de chaque homme à tous les hommes, et le sacrifice est l'essence de toute vraie société. » C'est ce que nous avons désappris depuis tantôt un siècle, et s'il faut nous remettre à l'école, c'est pour le rapprendre. Pas de société sans cela, ni d'éducation, si, comme nous avons essayé de le montrer, l'éducation doit former l'homme pour la société. L'individualisme, voilà de nos jours l'ennemi de l'éducation, comme il l'est de l'ordre social. Il ne l'a pas toujours été, mais il l'est devenu. Il ne le sera pas toujours, mais il l'est. Et, sans travailler à le détruire, — ce qui serait tomber d'un excès dans un autre, — voilà pourquoi, durant de longues années encore, tout ce qu'on voudra faire pour la famille, pour la société, pour l'éducation, comme pour la patrie, c'est contre l'individualisme qu'il faudra qu'on le fasse.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *L'Age difficile*, comédie en trois actes de M. Jules Lemaitre.
COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Pardon*, comédie en trois actes de M. Jules Lemaitre.

Cette quinzaine nous a apporté deux comédies de M. Jules Lemaitre. Les délicats ne se plaindront pas. A vrai dire ni l'une ni l'autre ne nous a entièrement satisfaits ; mais elles contiennent des parties remarquables, et, alors même qu'il se trompe, M. Jules Lemaitre reste infiniment séduisant. Ces deux comédies sont par le système de composition et par l'apparence extérieure assez différentes. *L'Age difficile* est l'étude d'une crise morale ; c'est aussi une comédie de mœurs du genre qu'on est convenu d'appeler « bien parisien. » Un « vieux marcheur, » une jeune détraquée, un Alphonse de manières distinguées, y figurent les spécimens les plus modernes d'une société qui, paraît-il, est la nôtre et que l'Europe aurait tort de nous envier. Comment ces passagers du dernier bateau parisien peuvent-ils être en intimité, avec les autres personnages de la pièce, gens de vie paisible et d'allure bourgeoise, et comment ont-ils pu « s'accrocher » avec eux ? On ne le voit pas clairement. C'est une disparate qui nous gêne. Certaines situations scabreuses, des mots d'une crudité voulue, une tirade d'un cynisme sans gâté, sont des concessions à l'esprit du boulevard. Cela fait contraste avec l'esprit qui est proprement celui de M. Jules Lemaitre, tout d'élégance et de discrétion. De là une impression d'incohérence. Elle est encore augmentée par la nature de l'interprétation. La présence de M^{me} Judic, si charmante du reste sous ses cheveux blancs, réveille en nous je ne sais quels souvenirs d'opérette. M^{me} Judic est restée la fine diseuse que l'on sait : elle détaille la prose de M. Lemaitre comme elle faisait les couplets de jadis. C'est au Théâtre-Libre que nous fait songer M. Antoine ; rien de plus amusant d'ailleurs que de voir le jeu de M. Antoine à côté de celui de M. Dieudonné : c'est le rapprochement ironique et l'antithèse suggestive de deux poncifs. Les autres interprètes : M. Calmettes, M^{lles} Yahne et Lecomte, sont excellents. Il faut louer surtout M. Mayer pour la souplesse et le naturel de son jeu. M. Mayer est l'un des meilleurs comédiens que nous ayons aujourd'hui. — *Le Pardon* est uniquement une pièce d'analyse. Cela en fait l'originalité et la valeur. Pas de décors, pas d'épisodes, pas de mots d'auteur. Rien qui vienne distraire notre attention. Un dialogue direct où tous les mots portent. Une action

rapide où les faits se pressent et se hâtent au risque de heurter la vraisemblance. Nous ne sommes pas ici pour nous amuser, nous sommes ici pour faire de la psychologie, semblent dire Georges, Suzanne et Thérèse. C'est du théâtre d'expérimentation. Nous sommes au laboratoire. On se souvient de la *Visite de noces* plus encore que de nos comédies classiques.

Une pièce de ce genre ne pouvait être confiée qu'à des interprètes d'élite. Elle les a trouvés à la Comédie-Française. M. Lemaître sera le premier à reconnaître tout ce que le *Pardon* doit à M^{lle} Bartet. Elle a été admirable. Il est impossible de mettre dans la composition d'un rôle plus d'intelligence, plus de profondeur et plus de variété. L'accent qu'elle donne à chacune de ses répliques nous laisse deviner tout un travail de vie intérieure. M. Worms et M^{me} Barretta ont fait de leur mieux. Par malheur ils ont cru que ce qu'il y avait de mieux à faire c'était d'être eux-mêmes. Ils ont interprété leurs personnages à leur propre ressemblance. Ils ont contribué par là à nous les rendre plus difficiles à comprendre. M^{me} Barretta est exquise de douleur vertueuse ; nous n'admettons pas que cet ange ait pu faillir ainsi que cela arrive aux femmes de chair. M. Worms est concentré, joue en dedans et nous donne l'impression d'on ne sait quelle sombre énergie ; on ne s'explique pas qu'un homme si maître de soi ait sa part, une si large part, de l'humaine faiblesse.

Je ne m'attarderai pas à exposer le sujet de ces deux comédies et à indiquer par le menu les moyens dont l'auteur s'est servi. Cette étude a été faite partout. Il en est une autre qui me semble devoir être beaucoup plus attachante et plus instructive. Ce qu'il y a en effet de plus intéressant dans les pièces de M. Lemaître, c'est encore M. Lemaître. Il s'y met lui-même et nous y livre beaucoup de soi. Il y exprime ses idées, il y traduit les nuances de sa propre sensibilité. C'est lui que nous devinons derrière ses personnages, et ceux-ci ne sont que les porte-parole de sa philosophie. Il l'avoue de bonne foi, avec cette ingénuité qui prend sous sa plume un si grand charme. Dans le feuilleton où il nous conte la genèse de *l'Age difficile*, il écrit : « Imaginer c'est toujours se ressouvenir, et c'est toujours de nous-mêmes que nous nous ressouvenons. La fable que je cherchais est sortie peu à peu d'une pensée qui m'est habituelle et qui est elle-même un des fruits de mon expérience individuelle et de ma vie même. » Il nous convie ainsi à écarter le voile de ces fictions légères. Le théâtre, comme la critique ou le roman, n'est pour lui qu'un moyen de nous renseigner sur le dernier état de son âme et sur la tournure que prennent ses réflexions. Nous n'avons garde de nous en plaindre. Un esprit tel que le sien est d'une qualité trop rare pour qu'il ne soit pas d'un prix inestimable d'assister à toutes les phases de son développement. M. Lemaître est par essence un moraliste. Ce qui fait l'objet de sa

curiosité toujours en éveil, c'est l'objet même qui s'impose à la réflexion de tous ceux qui pensent. Il voudrait se rendre compte des mobiles les plus secrets d'où dépendent nos actions. Demandons-nous donc quelle est, aux dernières nouvelles, la conception qu'il se fait de l'activité humaine. Elle est d'une précision, d'une simplicité et d'une netteté qui ne laissent véritablement rien à désirer.

« Es-tu inconscient ? » demande au vieux marcheur un personnage de *l'Age difficile*. Lui, sans se troubler : « Si j'étais inconscient, je ne le saurais pas. » Cette réponse, si spirituelle, est un aveu. Inconscient, ce Vaneuse, qui fait avec le détachement le plus philosophique la théorie et l'apologie de ses vices, persuadé qu'on a le droit de faire ou de laisser faire toutes les vilénies pourvu qu'on ait l'air de ne pas s'en apercevoir. Inconscient ce Montaille qui se livre tranquillement au plus ignoble des métiers, soucieux seulement de conserver un extérieur de dignité. Inconsciente surtout cette Yoyo, petite bête de joie, guidée uniquement par son instinct dont les manifestations lui semblent tout à fait dénuées d'importance. Ce trio est éminemment méprisable. Et c'est bien pour tel que nous le donne M. Lemaitre. C'est le côté des coquins. Voici le côté des honnêtes gens. On peut négliger Jeanne Martigny, créature toute passive. Pierre, son mari, est fait d'une étoffe pareille : c'est une étoffe très peu résistante. L'analyse de son caractère est dans la pièce de M. Lemaitre une partie vraiment supérieure. Pierre est de ceux que leur complexion destine à être toujours dominés, à subir toutes les influences, à flotter sans direction à la merci des êtres et des choses. Il agit contrairement à ses désirs et à rebours de ce qu'on n'ose appeler sa volonté. Sa conduite donne à ses sentimens et à ses résolutions un perpétuel démenti. Il trompe sa femme sans avoir cessé de l'aimer. Peut-on même dire qu'il la trompe ? Bien plutôt il s'est laissé séduire. On l'a pris. Il n'a rien mis de son cœur dans une aventure à laquelle il est resté comme étranger. C'est un timide. — M. Chambray n'est pas un timide. Il serait plutôt le contraire. Il a le goût de l'auto-rité et il en a la manie. Il est énergique. Il a vécu. Il connaît le monde. Il n'est pas seulement un homme de science : il est un homme d'action. Il a le premier remonté les sources du Niger, il a découvert son coin d'Afrique. Il le dit avec une modestie qui témoigne bien de la grandeur de son âme ; car, après tout, nous n'avons pas tous découvert notre coin d'Afrique. Il s'est dévoué à l'éducation d'une petite fille qui n'est pas sa fille. Il lui a sacrifié sa carrière. Il fait de nobles choses sans affectation, sans fracas, sans en tirer vanité, très simplement. Cela n'est pas banal. En vérité, celui-là est un homme... M. Chambray marie sa nièce : par son affection tyrannique il trouble et compromet le bonheur des jeunes gens. Quand on l'avertit de sa maladie, il ne sait pas prendre virilement son parti : il préfère s'attarder à de mesquines taquineries. Cela nous surprend un peu. Mais on nous fait observer que

le cœur a de ces contradictions. Tels sont d'ailleurs les effets de l'« âge difficile » ; et en cela même consiste l'enseignement que l'auteur a voulu nous donner. Nous passons condamnation, bien persuadés au surplus qu'il est telles postures ridicules et malpropres où jamais un Chambray ne se laissera surprendre. Il a déjà mis à la raison le mari de Yoyo. Voici que Yoyo maintenant essaie sur lui ses séductions. Il accueille les avances de la jeune femme de la façon même que nous avions prévue, et lui répond avec une franchise dépourvue d'élégance. Ce grain de brutalité ne nous déplaît pas. Un Chambray ne saurait être dupe des évanouissemens sur commande. Attendez. Que s'est-il donc passé? Tout d'un coup, Chambray conclut le marché qu'on est venu lui proposer. Il sera auprès de Yoyo le successeur de son neveu. Subitement, il s'est converti à la doctrine du « tout à la joie ». L'austère Chambray s'est changé en Chambray le fêtard. Cependant il reçoit la visite d'une vieille dame qu'il a aimée du temps qu'elle était jeune. Il suffit de quelques mots d'entretien et Chambray opère en sens inverse une conversion aussi brusque et soudaine que celle à laquelle nous venons d'assister. Décidément si cet homme est de fer, c'est à la manière des girouettes, qui tournent à tous les vents.

Cette inconsistance éclate de façon plus significative encore dans la conduite des personnages du *Pardon*. Suzanne a trompé son mari. Grâce à un interrogatoire que le mari lui fait subir dans une scène cruelle, — admirable d'ailleurs de hardiesse et de vérité, — nous savons très bien comment les choses se sont passées. Suzanne est romanesque. Elle est de celles qui aiment à aimer. Son mari est un laborieux, très absorbé par des travaux scientifiques, obligé à de fréquentes absences, et à qui il arrive de négliger sa femme. L'amant, bon psychologue et spécialiste avisé, a profité de ces circonstances. Il a meublé un appartement. Suzanne y est venue. Elle y est revenue. Nous savons tout cela. Suzanne n'en sait rien. Quand elle y songe, elle se demande, dans toute la sincérité de son cœur, comment cela a bien pu arriver, et si par hasard ce ne serait pas l'histoire d'une autre. — Thérèse est l'amie de Suzanne, mais elle ne lui ressemble guère. Elle n'est pas romanesque. Elle est raisonnable. Elle est froide. Elle désapprouve Suzanne de toutes les forces de son honnêteté et de toute la conviction de son insensibilité. Bientôt d'ailleurs elle se conduit exactement de la même manière que sa coupable amie. Et il est bien vrai que chez elle la faute nous paraît moins digne d'excuse, parce qu'il nous avait semblé qu'elle fût moins accessible à l'entraînement. — Georges a été trompé par sa femme. Il a souffert dans son amour-propre. Et il a souffert aussi dans son amour. Car il aime vraiment celle qui l'a trahi; il l'aime, même infidèle; il le prouve en pardonnant. Il jure que désormais le passé sera aboli, qu'il n'en sera plus jamais question, qu'une vie nouvelle va commencer. A peine a-t-il fait ce serment qu'il y

manque. Il torture Suzanne de toutes les questions qu'il avait promis de lui épargner. Cela est humain ; nous ne songeons pas à y contredire. Cette enquête à laquelle le mari ne peut s'empêcher de soumettre sa femme témoigne de sa jalousie et atteste donc sa passion. Attendez quelques minutes. Georges tout à l'heure auprès de Suzanne rugissait comme un Othello. Il soupire maintenant aux pieds de Thérèse. Il est guéri comme par enchantement de ses rancunes et trouve qu'on a bien tort d'empoisonner ainsi la vie, qui est courte. Et lui aussi il connaîtra les douceurs de l'adultère ! Laissez encore passer quelques jours. Georges est déjà dégoûté de sa brève aventure. Il laisse Thérèse attendre vainement aux rendez-vous qu'il lui a donnés, à peu près comme Chambray manquait au rendez-vous de Yoyo. Car tous ces personnages ont médité sur l'art de traiter les femmes comme elles le méritent. Il n'aime plus Thérèse. L'a-t-il jamais aimée ? Il a trompé Suzanne comme elle-même l'avait trompé, sans savoir comment ni pourquoi... Ainsi vont les choses. Des forces agissent en nous que nous ignorons. Nous en constatons l'existence le jour où elles se révèlent par leurs effets. Nous assistons à notre propre vie en témoins. Nous y sommes spectateurs, non pas acteurs. La conséquence est qu'il faut assister à ce spectacle avec beaucoup de détachement.

Cette théorie nous est présentée avec un caractère de généralité. M. Lemaitre ne nous laisse pas entendre qu'il ait voulu étudier des cas particuliers. Il ne nous donne pas ses personnages pour des êtres d'exception. Bien au contraire. Il s'est appliqué à écarter tout ce qui, chez eux, aurait pu être un trait individuel. Georges, Suzanne, désignés par un simple nom de baptême, c'est un homme et une femme comme ils sont tous. Sont-ce des malades, et faut-il les plaindre ? Nullement. Faut-il les haïr ? Moins encore. Ils n'ont pas été choisis comme des spécimens de laideur morale ; ce seraient plutôt personnages sympathiques. C'est peu de dire qu'ils représentent l'humanité moyenne. Ils appartiennent à l'élite. Ils sont très cultivés. Ils s'expriment en un langage dont la délicatesse est souvent exquise. Cette délicatesse du langage est signe de la délicatesse de leurs âmes. Ils ont une vie intérieure. Ils analysent leurs sentimens avec une acuité dont peu sont capables. Ils ont conscience qu'ils ne sont pas parmi les plus mauvais d'entre nous. Ils le disent, non sans en éprouver quelque satisfaction. Ils font partie de l'humanité supérieure. — Et ce sont des pleutres !

De là vient l'espèce particulière de la morale qui se dégage de ces comédies. Car ceux qui feraient à M. Lemaitre le reproche de ne pas se préoccuper de morale lui feraient le plus injuste des reproches. Il n'est pas pareil à un artiste soucieux uniquement de faire une belle œuvre d'art. Il n'est pas un observateur qui se contente de nous renseigner sur ce qui est, sans s'inquiéter de nous instruire de ce qui doit être. Il est au contraire attiré par le plus louable des instincts vers ce

qui a trait à la direction morale. Il a toujours mis le soin le plus attentif à nous proposer des règles de conduite et des principes de vie. C'est de ce souci même que procède chacune de ses pièces. C'est sous la forme d'une maxime de morale qu'elles se présentent d'abord à son esprit. « La vérité, c'est de se marier à vingt-cinq ans, d'être grand-père à cinquante, et ainsi de suite. » Tel est l'aphorisme sur lequel repose l'*Age difficile*. La sagesse des nations et la prudence bourgeoise ne nous donnent pas de leçons plus solides ni plus incontestables. Il est vrai seulement que cette morale prend un accent un peu spécial quand on sait de quelles déductions elle est chez M. Lemaitre l'aboutissement. C'est parce qu'il est très persuadé de notre faiblesse que l'auteur nous conseille d'étayer cette faiblesse de tous les soutiens qu'ont inventés les hommes. La famille lui semble utile surtout parce qu'elle nous met en garde contre nous. Et alors cette objection se présente trop aisément, c'est que les devoirs eux-mêmes que nous impose la famille sont une sauvegarde insuffisante; car, pour se conformer à ces devoirs, encore faut-il y apporter de l'abnégation, un esprit de sacrifice, et, pour tout dire, une certaine dose d'énergie personnelle. — De même ce ne sont pas les préceptes moraux qui manquent dans le *Pardon*. Il en est un qui revient à plusieurs reprises : c'est qu'il ne faut pas faire de mal à autrui, qu'il faut éviter de répandre autour de nous la douleur et qu'il ne faut pas faire souffrir les innocens. Les personnages de M. Lemaitre proclament cette règle avec insistance; et ils la violent avec continuité. — Y a-t-il une thèse dans le *Pardon*? Le mot serait bien gros pour une pièce si mince. Du moins est-il vrai qu'on nous y donne un conseil, celui de l'indulgence. Évitions les excès d'une sévérité fâcheuse! Ne soyons pas impitoyables à la faute d'autrui! Soyons charitables et bons! Mais cette indulgence encore quelles sont les raisons qui doivent nous y incliner? Hélas! c'est que nous ne sommes pas sûrs de nous. Ceux qui ont commis le péché de suffisance et qui ont beaucoup présumé de leurs forces reçoivent de la réalité des démentis cruels et ironiques. Cette erreur que nous condamnons aujourd'hui chez notre prochain, demain peut-être elle sera la nôtre. C'est cela qui doit nous rendre modestes et pitoyables. La bonté est un corollaire de la faiblesse. Elle est un autre aspect de l'universelle veulerie.

J'ai essayé d'indiquer comment M. Lemaitre se représente le jeu de notre activité — ou, si l'on préfère, les états de notre passivité, — et quelle morale découle de sa théorie psychologique. Que vaut en elle-même cette conception? Est-elle vraie? Est-elle humaine? Est-elle intéressante? Je n'ai pas à le rechercher. Je dois ici l'examiner seulement au point de vue dramatique. Or, j'ai peur qu'elle ne soit en contradiction avec les exigences du théâtre, entendues dans le plus large et le plus général du mot. Ce dont nous avons surtout besoin au théâtre, c'est de clarté. Nous voulons comprendre.

le drame auquel nous assistons. Nous voulons suivre l'enchaînement des causes et des effets. Nous voulons voir naître les actes dans les mobiles qui les ont produits. Le devoir de l'auteur dramatique est d'éclairer pour nous la conscience de ses personnages. Mais la conscience des personnages de M. Lemaitre, par définition, est obscure. Comment pourraient-ils nous renseigner sur ce qui se passe en eux, puisque eux-mêmes ils l'ignorent? Ils sont tout les premiers étonnés par le spectacle de leur propre conduite, et ils ont peine à s'y reconnaître. Ils ne sont occupés qu'à se démentir. Nous assistons à des transformations imprévues et à des contradictions inexplicables. Cela nous déconcerte et nous fâche. — D'autre part il semble bien que l'un des éléments essentiels au théâtre soit l'action. Cette action ne consiste pas dans les épisodes plus ou moins habilement agencés d'une intrigue compliquée. Elle résulte de la lutte entre la volonté et les obstacles que lui opposent soit des volontés étrangères, soit la passion ou l'instinct. L'issue de cette lutte est ce qui produit l'intérêt et ce qui provoque une curiosité d'ordre supérieur. Mais vouloir, c'est justement ce dont les personnages de M. Lemaitre sont incapables. Lutter, ils ne l'essaient même pas. Ce sont les circonstances qui les conduisent. C'est le hasard qui agit à leur place. Leur vie dépend de toutes les sollicitations extérieures. Elle n'a pas de centre et de principe fixe. De là vient que les pièces où elle nous est contée n'ont pas d'unité. Elles semblent toujours près de finir. Elles ne se continuent pas, elles recommencent. Et de là vient aussi qu'elles sont languissantes. Ce qui leur manque, c'est le principe même du mouvement.

Telle est la cause la plus profonde par laquelle s'expliquent les reproches qu'on est en droit d'adresser aux comédies de M. Jules Lemaitre. Il en est une autre qui, jusqu'ici, a compromis le succès de toutes ses tentatives dramatiques. C'est la nonchalance qu'il apporte à la composition de ses pièces. Cette nonchalance peut être un charme sous la plume de l'écrivain, surtout si elle n'est qu'apparente. Elle est insupportable au théâtre. Or elle est partout sensible et se traduit de toutes sortes de manières dans les pièces de M. Lemaitre. Par dédain des habiletés où excellait ce pauvre Scribe il néglige les menus artifices de la scène. Il fait entrer ses personnages ou les congédie suivant qu'il a besoin d'eux ou suivant qu'il trouve qu'on les a assez vus. Je ne le chicanerai pas sur ce point outre mesure. Mais comment se fait-il qu'il emprunte au théâtre de Scribe ces mêmes moyens artificiels qu'il tient en si fort mépris? Dans *le Pardon* c'est une voilette oubliée qui renseigne la jalousie de Suzanne. Oh! cette voilette, usée pour avoir traîné dans tant de drames et tant de vaudevilles! — Ceci est plus grave. A mesure que l'œuvre s'avance, il semble que l'auteur se fatigue, qu'il perde patience et courage. Dans *l'Age difficile*, le premier acte est un acte d'exposition très agréable; au second acte se trouve une fort belle

scène, celle de l'explication entre les deux jeunes gens ; au troisième arrivent toutes les scènes contestables, celles-là mêmes qui soulèvent objections les plus sérieuses, qui nous font craindre d'avoir les mal compris les intentions de l'auteur et qui gâtent notre plaisir. Dans le *Pardon* le premier acte et la moitié du second sont de l'allure la plus franche et du dessin le plus arrêté. Les hésitations commencent avec le revirement imprévu du caractère de Georges. Le troisième acte semble ne pas avoir été écrit de la même main. Tout y est incertain et indécis. On y devine le remplissage. Les acteurs eux-mêmes ne se sentant plus soutenus par leur rôle, débitent leurs répliques sans y mettre le même accent. On ne les suit plus. La pièce s'achève dans la double indifférence des interprètes et des spectateurs. On dirait que l'écrivain s'est avant le temps lassé de son œuvre et qu'il lâche la partie. — Cette même négligence fait qu'on accuse M. Lemaitre de manquer de vigueur. Il se contente d'indications où il faudrait des développemens ; il ne pousse pas une situation à bout ; il laisse ses personnages se raconter et analyser leurs sentimens au lieu de chercher à traduire ces sentimens en actes et à nous en donner une expression visible et tangible. Ces personnages ne nous apparaissent qu'en de superficielles esquisses ; on se demande si l'auteur croit à leur réalité et si pour les faire vivre devant nous il a commencé par vivre de leur vie. Cela est grêle. Et cela est incomplet. L'impression dernière est d'une déception. On espérait un tableau : on est en présence d'une ébauche dont quelques parties seulement sont poussées et mises au point. M. Lemaitre, depuis six ans qu'il travaille pour le théâtre, n'est plus un débutant ; c'est pourquoi on lui ferait injure en lui dissimulant la vérité. Tout ce qu'il met de pénétration dans l'analyse, d'acuité dans l'observation, de simplicité et de naturel dans le dialogue, et de vigueur même dans quelques scènes, sert surtout à nous faire regretter qu'il ne se soit pas cru encore obligé de faire l'effort nécessaire afin de réaliser l'œuvre complète qu'il nous doit, qu'il semble chaque fois près de nous donner et que nous en sommes encore à attendre.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *La Montagne Noire*, drame lyrique en 4 actes; paroles et musique de M^{me} Augusta Holmès.

Il y a des précédens au cas de M^{me} Augusta Holmès, et tous ces précédens sont fâcheux. Il semble que la composition musicale, j'entends la grande composition, ne soit décidément pas besogne féminine. Les femmes ont été souvent en musique de grandes interprètes; jamais jusqu'ici de grandes créatrices. On peut citer, quand on a de l'érudition, ou qu'on a parcouru seulement les annales de l'Académie de musique, on peut citer quelques auteurs féminins d'opéras tous également infortunés. C'est d'abord, au xvii^e siècle, une dame de La Guerre, qui avait commencé par être claveciniste de M^{me} de Montespan. Elle mit en musique un *Céphale et Procris*, de Duché, qui fut représenté, non sans insuccès, en 1694. Au commencement du siècle suivant, une demoiselle Barbier écrivait, en collaboration avec un abbé, les poèmes des *Fêtes de l'Été*, du *Jugement de Paris* et des *Plaisirs de la campagne*. Après cette librettiste, voici des musiciennes encore : M^{lle} Duval, dont un ballet en quatre actes et un prologue, *les Génies*, eut neuf représentations (1736); M^{lle} Villard de Beaumesnil, avec *Tibulle et Délie ou les Saturnales* (1784); M^{me} Devismes, avec *Praxitèle ou la Ceinture*, joué quatorze fois en 1800. Enfin, le 14 novembre 1836, l'Opéra donnait *la Esmeralda*, poème de Victor Hugo, musique de M^{lle} Louise Bertin. L'œuvre tomba. Elle tomba même de haut, étant donné l'attente, l'espoir que devaient avoir éveillé maintes strophes du

grand poète saluant Muse et presque Déesse sa jeune collaboratrice. Quelquefois, lui écrivait Hugo,

Quelquefois, quand l'esprit vous presse et vous réclame,
 Une musique en feu s'échappe de votre âme,
 Musique aux chants vainqueurs,
 Au souffle pur, plus doux que l'aile des zéphires,
 Qui palpite et qui fait vibrer comme des lyres
 Les fibres de nos cœurs.

Voilà comment la poésie chantait le talent de M^{lle} Bertin. Et voici comment l'analysa la critique; critique indulgente et critique de l'époque, s'il en faut croire le style de ce curieux morceau. On lit dans le Dictionnaire biographique de Fétis : « M^{lle} Bertin puisa de bonne heure le goût des arts dans sa famille, où les peintres, les musiciens et les gens de lettres les plus célèbres venaient avec plaisir, parce qu'ils y étaient reçus avec cordialité. La peinture fixa d'abord son attention; mais ne considérant l'art que dans ses résultats, elle ne voulut commencer à l'apprendre qu'en faisant un tableau, et pour la première leçon on fut obligé de lui donner une toile et des pinceaux. Cette méthode lui réussit. Mais bientôt son penchant pour la peinture fut effacé par un goût passionné pour la musique. Elle jouait du piano et possédait une voix de contralto pleine d'énergie... Elle brailait du désir d'écrire un opéra; mais il n'entraît pas dans sa tournure d'esprit de commencer pour cela par apprendre l'harmonie ni le contrepoint; il fallait lui enseigner à écrire des airs, des morceaux d'ensemble et des ouvertures, comme on lui avait montré à faire des tableaux. M^{lle} Bertin écrivait ses idées, qui insensiblement prenaient la forme des morceaux qu'elle voulait faire; l'harmonie se régularisait de la même manière, et l'instrumentation, d'abord essayée d'instinct et remplie de formes insolites, finissait par rendre la pensée du jeune compositeur. En procédant ainsi il se trouva qu'un jour un opéra en trois actes, dont le sujet était *Guy Mannering*, était achevé. Quelques amis se réunirent autour du piano et essayèrent cette production née d'une manière si singulière; ils y trouvèrent ce qui y était en effet: de l'originalité, qui dégénérait quelquefois en bizarrerie, mais surtout un sentiment énergique des situations dramatiques qu'il était surprenant de trouver dans une femme. »

Représenté sur un théâtre de salon, dans l'intimité, *Guy Mannering* obtint un succès d'estime, ou plutôt d'amitié, qui décida de la vocation de M^{lle} Bertin. Elle écrivit encore avec Scribe un certain *Leopold Garou*. « Mais quoiqu'il y eût là, poursuit Fétis, plus d'habitude de faire (*sic*) que dans *Guy Mannering*, il y avait moins d'effet dans la musique, parce que le genre de la pièce n'avait aucune analogie avec la manière de sentir du compositeur. M^{lle} Bertin se retrouva bien

dans le cercle de ses idées quand elle entreprit d'écrire pour le Théâtre-Italien un opéra de *Faust*, où toute l'énergie de son âme put s'exhaler à l'aise... M^{lle} Bertin n'a pas reculé devant une entreprise plus grande et plus difficile encore. » — Cette entreprise dernière était la composition d'*Esmeralda*. On sait quel en fut le succès.

Cette page de critique semble fournir sur la nature artistique non seulement de M^{lle} Bertin, mais peut-être de son émule actuelle, des indications, ou tout au moins des inductions précieuses. Chez M^{me} Holmès comme chez sa devancière, ce qu'avant tout on a jusqu'ici vanté, n'est-ce pas justement l'énergie, et comme on dit avec importance : « un tempérament », ou encore « une nature ». Quand les femmes ont du talent, il plait à notre orgueil d'hommes qu'elles n'en aient qu'à notre manière. Or parmi les quelques musiciennes qu'on cite aujourd'hui, M^{me} Holmès est sans doute et de beaucoup la plus masculine. Elle écrit à la gloire de la République et de la dernière Exposition certaine *Ode triomphale*, qu'un homme, plusieurs peut-être, n'auraient jamais faite plus virile. Ce n'est pas tout, et par d'autres traits encore, l'auteur de *la Montagne Noire* ressemble à celui, ou à celle d'*Esmeralda*. Elle aussi joue du piano, dit-on, et très bien. Elle possède également, on l'assure, une voix pleine d'énergie et c'est, paraît-il, merveille de l'ouïr. Hélas ! elle a brûlé aussi d'écrire un opéra et j'ai grand'peur que dans sa tournure d'esprit (pour parler comme Fétis) il ne soit pas entré de commencer par apprendre l'harmonie ni le contrepoint. Elle a sans doute écrit ses idées, mais ses idées n'ont pas pris insensiblement, comme celles de l'heureuse M^{lle} Bertin, la forme des morceaux qu'elle voulait faire ; l'harmonie, plus rebelle, ne s'est pas régularisée, et l'instrumentation est demeurée ce qu'elle était d'abord : essayée d'instinct et remplie de formes insolites.

Deux fois muse, M^{me} Holmès chante ses propres vers ; paroles et musique, son œuvre n'est que sienne. En voici le sujet. Aslar et Mirko, deux compagnons de guerre, s'étaient liés, suivant, dit-on, une coutume locale, par un serment d'honneur commun et de fraternel patriotisme. Une femme survint, une Turque, une belle ennemie, Yamina, et pour la suivre Mirko fut traître à son serment, à son frère d'armes, à sa fiancée, à sa patrie. Une première fois l'héroïque Aslar réussit à ramener le faible Mirko. Mais ayant échoué dans une seconde et suprême tentative, il tua son ami pour le sauver de la honte, et, sur le cadavre, lui-même se frappa.

Il n'est pas seulement charitable, il est juste de relever dans la partition de M^{me} Holmès une page qui n'est point méprisable : c'est une espèce d'Orientale, soupirée au second acte par Yamina se souvenant de son pays. J'en aime la mélodie aux notes graves et lourdes de langueur, les harmonies un peu malades et l'accompagnement où

tombent et retombent sans cesse de clairs arpèges de flûtes. Cela est excellent, et puis, et surtout cela marque nettement l'un des deux aspects ou des deux pôles entre lesquels oscilla toujours, comme l'âme de Mirko son héros, le talent de M^{me} Holmès.

Oui, le talent, car il y en eut, avant *la Montagne Noire*, dans *Irlande*, et dans *les Argonautes*, et dans les mélodies charmantes, belles quelquefois, que cette main de femme écrivit, plus prudente alors et plus heureuse. La note que donne la cantilène de Yamina, c'est la note voluptueuse, pâmée, celle des *Ivresses*, ou de ces fameuses *Griffes d'Or*, dont le titre seul est comme un programme de frénésie et de délire. C'est la note encore d'un *Hymne à Eros* qui restera parmi les meilleurs chants de M^{me} Holmès, étant l'un des plus passionnés et des plus contents à la fois. L'autre note, à l'autre extrémité de la lyre, c'est la note innocente, presque infantine, et pieuse avec naïveté : celle du gracieux *Noël : Trois anges sont venus ce soir*. Et volontiers j'oublierai *la Montagne Noire*, je l'ai déjà même oubliée pour ces deux derniers *lieder*. Il y a quelques années, je les entendis chanter par un grand artiste. C'était à Barcelone, pendant les fêtes d'une exposition. La ville espagnole était en liesse : on y respirait le printemps et la joie. Il me souvient qu'un soir, un soir de mai, soir de ce jour où j'avais entendu l'une et l'autre mélodie par les rues où fourmillait la foule, une procession passa. Tout le monde aussitôt se mit à genoux. Devant le prêtre qui portait Dieu, des enfans psalmodiaient et jetaient des fleurs. Puis le cortège s'éloigna et disparut. Le silence se fit avec la solitude. La nuit tomba, la nuit d'Espagne, tiède et caressante. Alors *Eros* et *Noël*, le chant pieux et le chant d'amour, me revinrent ensemble, et tous deux se mêlèrent étrangement dans mon souvenir, comme se mêlaient dans l'ombre le parfum de l'encens et celui des roses.

CAMILLE BELLAIGUE.



CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Une sorte d'accalmie règne sur nous depuis une quinzaine de jours. A quoi doit-on l'attribuer? A un peu de fatigue, sans doute : après les agitations de ces derniers temps, le même besoin de repos s'impose à tout le monde; les plus passionnés et les plus ardents n'y échappent pas. A la nécessité de discuter et de voter le budget : le pays commençait à manifester de l'impatience, et même de l'inquiétude, en voyant se prolonger une situation anormale dont il devenait impossible de prévoir le terme. Peut-être aussi à l'amnistie qui a enlevé, au moins provisoirement, un prétexte aux agitateurs. Il faudrait avoir perdu toute mémoire pour compter sur les effets durables de cette mesure; nous savons par expérience combien ils sont éphémères; mais lorsque l'amnistie intervient au milieu d'une lassitude générale, elle donne passagèrement l'illusion d'une détente. Au fond, elle n'a eu qu'un bon résultat, qui a été de permettre au nouveau président de la République de prendre possession de ses fonctions au milieu d'une tranquillité relative. C'est à lui surtout que l'amnistie a profité, et le résultat, à ce point de vue, est assurément des plus heureux. A voir les manifestations qui se sont produites au Congrès de Versailles, au moment où M. Félix Faure a été proclamé président, on aurait cru que la campagne d'injures, d'outrages et de violences qui avait été poursuivie contre M. Casimir-Perier, allait se détourner sur son successeur sans rien perdre de sa violence. Les bancs occupés par les socialistes et par les radicaux avaient pris un caractère tout à fait volcanique. Les voix s'élevaient, rauques et agressives; les poings se dressaient avec fureur. Au bout de quarante-huit heures, il ne restait plus rien de cette ébullition menaçante. La sympathie générale avec laquelle était accueillie l'élection du nouveau président n'était troublée par aucune protestation discordante. Et cela sera pour le mieux, pourvu que cela dure; mais c'est déjà quelque chose d'avoir bien commencé.

On a vu rentrer triomphalement en France, d'abord à Calais, puis à Paris, M. Henri Rochefort. Une foule immense s'est transportée à la gare du Nord pour l'acclamer à son arrivée, et, dès qu'on a reconnu

dans un landau la figure pâle du pamphlétaire, avec son toupet légendaire, toujours indiscipliné mais blanchi, les applaudissemens ont éclaté. L'ordre a, d'ailleurs, été parfait, et, dès le lendemain de cette journée où tant de cris ont été poussés, tout est retombé dans le silence et dans la banalité de la vie courante. Qu'importe, au surplus, que M. Rochefort fasse son article quotidien à Paris, au lieu de le faire à Londres? En ce qui le concerne, l'amnistie n'a rien qui nous choque, et nous croyons même, contrairement à un sentiment assez commun, que c'est dans l'application à sa personne qu'elle provoque le moins de critiques. On ne nous soupçonnera d'aucune complaisance pour M. Rochefort; mais enfin les faits pour lesquels il a été condamné sont déjà anciens et se rattachent à des circonstances dont il ne reste que le souvenir. Qui sait même si d'autres, plus coupables que lui, n'ont pas échappé au châtement? En tout cas, le boulangisme est déjà histoire ancienne, et c'est pour des situations de ce genre que les amnisties sont faites, parce qu'elles complètent et, en quelque sorte, achèvent l'oubli. Il n'en est pas de même lorsqu'elles interviennent au milieu d'une lutte ardente, alors que les passions sont le plus excitées, soit contre nos institutions, soit contre les hommes qui les représentent, soit contre la société elle-même. L'amnistie, en pareil cas, ressemble à une faiblesse. Le désarmement qu'elle produit n'est que temporaire; le découragement qu'elle provoque dans la magistrature et dans le jury risque d'être plus profond et plus durable, et il y aurait quelque naïveté à s'y tromper. Voilà pourquoi l'amnistie de M. Rochefort est celle qui nous déplaît le moins : encore voudrions-nous être bien sûr que, si le boulangisme est déjà loin derrière nous, il n'y en a pas quelque autre en formation, qui est peut-être moins loin devant nous. Quelques personnes le pensent, et il ne faudrait pas commettre beaucoup de fautes pour leur donner raison.

Le jour même où M. Henri Rochefort rentrait à Paris, avaient lieu sur un autre point de la grande ville les obsèques de M. le maréchal Canrobert. La cérémonie a été digne du vaillant soldat auquel la République rendait des honneurs nationaux. Mais ce n'est pas sans quelques difficultés que le gouvernement avait obtenu des Chambres le vote des crédits nécessaires à ces funérailles. La discussion, au Palais-Bourbon et surtout au Luxembourg, a été pénible. Tout le monde rendait hommage au courage militaire du maréchal Canrobert et aux services qu'il a rendus sur les champs de bataille, mais on lui reprochait sa participation au 2 décembre, et aussi le rôle qu'il a joué à Metz, en 1870, au moment de la reddition de la place et de la capitulation de l'armée. Reproches bien injustes : dans l'une et dans l'autre circonstance, Canrobert était en sous-ordre ; il ne commandait pas en chef ; il devait obéir. Encore a-t-il raconté lui-même qu'au 2 décembre, au moment du bombardement de la maison Sallandier,

son intervention avait consisté à faire cesser le feu. L'occasion a paru bonne à quelques orateurs pour remettre en question le degré ou du moins la nature de l'obéissance que le soldat ou l'officier inférieur doit à ses chefs, problème de casuistique qu'il est toujours dangereux d'agiter et où les Chambres s'égarer le plus souvent. Au surplus, lorsqu'un homme comme le maréchal Canrobert vient à disparaître, ce n'est pas dans quelques détails de sa longue carrière qu'il faut le juger, mais dans l'ensemble de sa vie. Canrobert, nous l'écrivions il y a quinze jours, n'a été qu'un soldat, mais il l'a été au suprême degré. Peu fait pour les grandes responsabilités, il était un agent d'exécution incomparable. Sa modestie égalait d'ailleurs son courage ; il savait se dévouer, se sacrifier, se mettre de côté, jusqu'au moment où résonnaient les premiers bruits de la bataille. Alors il était admirable, et l'héroïsme se dégageait de lui pour se communiquer à tous. On a dit de certains hommes qu'on devient brave rien qu'en les regardant : Canrobert était de ceux-là. Aussi, avec le concours du temps qui avait consacré sa gloire et fait de lui le dernier des maréchaux de France, était-il devenu un symbole : il était le représentant attitré de notre vieille armée d'Afrique, de Crimée et d'Italie. Le gouvernement s'est honoré par l'initiative qu'il a prise, et le cœur de la France, qui ne s'inspire pas des passions et des préjugés des politiciens, était avec lui. Tandis que la foule oisive et frivole se précipitait au-devant de M. Rochefort, amoureuse de mouvement et de bruit, l'imposante cérémonie des Invalides correspondait au sentiment même de la patrie.

Il y a peu de chose à dire des débats parlementaires qui se sont succédé depuis quinze jours. La Chambre a fini par se consacrer toute entière au budget, et il n'était que temps. M. Ribot, président du Conseil, a montré dès le premier moment une très ferme résolution de ne pas se livrer et s'abandonner aux questions et interpellations qu'il plairait à tel ou tel de lui adresser. La Chambre lui en a su gré, car elle ne demande qu'à travailler. Seulement elle le fait avec lenteur. Elle en est à son premier budget, et tant de discours ont été préparés en vue de cette discussion que rien ne peut les empêcher de s'épancher à la tribune. Chaque député nouveau croit avoir des idées nouvelles et tient à les exprimer ; les anciens espèrent qu'ils seront plus heureux en développant les leurs devant la Chambre actuelle qu'ils ne l'ont été avec les assemblées précédentes. Il en résulte que de tout petits budgets, comme celui de l'agriculture ou des postes, remplissent plusieurs journées, et l'on tremble en songeant à ce qu'exigeront certains autres. Certes, un troisième douzième provisoire est indispensable ; on le savait, on s'y attendait ; mais, au train dont on marche, il est à craindre qu'un quatrième ne le devienne à son tour. S'il en est ainsi, il faudra trouver de nouveaux moyens pour équilibrer le budget. Les deux premiers douzièmes nous ont coûté 8 millions : deux autres

couteront autant. Le déficit s'élève actuellement à 25 millions. Les procédés par lesquels M. Ribot y a pourvu, en découvrant dans la Caisse des dépôts et consignations des ressources qu'on ne lui soupçonnait pas, sont assurément très ingénieux : nous souhaitons qu'ils soient justifiés par l'événement. Mais le moment d'épiloguer est passé : il faut aboutir. Les discussions de fonds sont renvoyées au budget de 1896 : puisse-t-il n'en être pas écrasé !

En dehors de ses travaux ordinaires, la Chambre a nommé une commission chargée de statuer sur la mise en accusation éventuelle de M. Raynal. Les radicaux et les socialistes avaient fondé sur cette commission de grandes espérances. Il s'agissait de savoir si M. Raynal, ministre des travaux publics en 1883, n'avait pas commis quelque crime ignoré jusqu'à ce jour en négociant avec les Compagnies de chemins de fer les conventions de cette époque. A dire la vérité, l'accusation, au moins dans ces termes, ne tient pas debout : tout le monde sait que les conventions de 1883 ont obéré les Compagnies plutôt qu'elles ne les ont enrichies. En tout cas, elles étaient le meilleur et même le seul moyen de construire, il y a onze ans, le réseau de chemins de fer dont on regardait, à tort ou à raison, la construction comme une nécessité. Mais les radicaux et les socialistes se sont appliqués à troubler et à égarer l'opinion à ce sujet. Il a été convenu, dans la polémique de leurs journaux, que les conventions étaient « scélérates », mot banal qu'on applique indifféremment à toutes les lois qui déplaisent. Le récent arrêt par lequel le Conseil d'État a donné tort à l'État contre deux Compagnies de chemins de fer, à propos d'une contestation sur un point spécial des conventions, a rendu une opportunité artificielle à des questions qui étaient devenues confuses dans l'esprit public. Les socialistes en ont habilement profité pour demander une commission d'enquête qui, dans leur pensée, devait avoir un double objet : le premier, de mettre M. Raynal en accusation ; le second, de dénoncer les conventions de 1883 comme entachées de fraude, ou du moins comme provenant d'un malentendu. On peut deviner ce que serait devenue cette commission si elle était tombée sous la main des radicaux et des socialistes : elle aurait réclamé des pouvoirs judiciaires, sous prétexte de s'éclairer sur la culpabilité de M. Raynal, et, de plus, elle aurait entrepris une vaste enquête administrative qui aurait porté sur la construction et l'exploitation de notre dernier réseau de chemins de fer. Tout cela pouvait conduire très loin, durer très longtemps, causer beaucoup d'inquiétudes, prêter à de nombreuses spéculations, et aboutir à des résultats équivoques. M. Millerand, promoteur de la commission d'enquête, a proposé à la fin d'une séance de la composer de 33 membres : ce nombre était en rapport avec l'importance qu'il entendait lui attribuer, avec les développemens qu'il voulait lui faire prendre. Le gouvernement était absent : la Chambre, sans direc-

tion, a donné une fois de plus satisfaction à M. Millerand. On a pu craindre, dès ce moment, que les socialistes n'eussent cause gagnée; mais, à la surprise générale, la Chambre s'est montrée dans ses bureaux très différente de ce qu'elle avait été en séance publique. On a pu voir une fois de plus combien les mêmes députés se ressemblent peu suivant les conditions où ils opèrent. En séance, ils obéissent à l'entraînement du moment, à des impressions parfois fugitives, mais le plus souvent très vives; dans les bureaux, après quelque vingt-quatre heures de réflexion, ils se ravisent, retrouvent leur sang-froid et votent suivant une conscience rassise. La déception des socialistes a été grande: sur les 33 commissaires élus, un seul appartenait à leur groupe; encore a-t-il donné sa démission. Le résultat est donc très différent de ce qu'on avait espéré d'un côté, et de ce qu'on avait craint de l'autre. Est-ce à dire que la commission manquera à son devoir et qu'elle ne s'appliquera pas à faire la lumière? Non, assurément; mais cette lumière, elle la fera vite, et elle la portera sur des points précis, au lieu de la promener et de l'égarer sur un espace indéfini, ou, si l'on veut, mal défini. La commission, et nous ne l'en blâmons pas, tient à se rendre compte de ce qu'ont produit les conventions de 1883 au point de vue des intérêts de l'État: elle n'oubliera pas, toutefois, que M. Raynal a été dénoncé, que sa cause lui a été soumise, et qu'on ne doit pas laisser un homme un jour de plus qu'il n'est nécessaire sous le poids d'aussi lourdes accusations.

La discussion du budget des affaires étrangères n'a pas eu grande importance au Palais-Bourbon. Nous ne parlons que pour mémoire de l'inévitable amendement sur la suppression de l'ambassade auprès du Saint-Père: c'est une question qui, chaque année, semble perdre de son intérêt. Autrefois, elle était traitée par les principaux orateurs du parti radical; elle l'a été, cette fois, par un socialiste, M. Prudent-Dervillers. Il n'a pas rajeuni le débat, et M. Hanotaux s'est déclaré incapable de le renouveler lui-même: il s'est borné à dire que la situation n'était pas changée, et que les argumens, qui avaient convaincu les Chambres précédentes, étaient encore bons pour celle-ci. Il a lu un discours de M. Goblet qui se déclarait partisan de l'ambassade auprès du Vatican, et M. Goblet est monté à la tribune pour déclarer qu'il n'avait pas changé d'avis. A l'entendre, la suppression de notre ambassade doit suivre la séparation de l'Église et de l'État, et non pas la précéder, ni en être la première étape. M. Goblet est passé aux affaires; il a le sentiment de certaines nécessités de gouvernement qui échappent à beaucoup de ses amis. Il ne conçoit la séparation de l'Église et de l'État qu'à la suite d'une négociation avec Rome, et, dit-il, pour négocier, il faut un ambassadeur. Nous allons plus loin: alors même que l'Église serait séparée de l'État, la France devrait

conserver une ambassade auprès du Vatican. Ne fût-ce qu'à l'occasion de son protectorat sur les catholiques d'Orient, elle aura toujours des affaires politiques à traiter avec le Saint-Siège. Ne voyons-nous pas, d'ailleurs, des puissances qui n'ont pas les mêmes raisons que nous d'avoir à titre permanent un représentant auprès du pape, y envoyer des chargés d'affaires provisoires qui finissent par s'y éterniser? L'Église catholique, qu'elle soit ou non séparée de l'État, est, dans tous les pays du monde, une puissance avec laquelle les gouvernements doivent compter. Si, à un moment quelconque, nous venions à supprimer notre ambassadeur, ou même à le remplacer par un simple ministre, nous aurions seulement diminué, avec notre influence, l'efficacité de notre action. M. Prudent-Dervillers a parlé des ménagemens que nous devons à l'Italie : sans doute, mais ils ne vont pas jusque-là. L'Italie ne peut pas s'offenser, ni même s'étonner que nous restions fidèles à une vieille tradition. Son gouvernement serait probablement très heureux de pouvoir, malgré la faible distance qui sépare le Quirinal du Vatican, entretenir, lui aussi, un ambassadeur auprès du souverain pontife. Ce ne serait pas, à ses yeux, de l'argent mal employé. Si nous supprimions le nôtre, il en serait enchanté, cela va sans dire, mais ne nous en saurait aucun gré : il tâcherait seulement de profiter de la faute que nous aurions commise.

On a beaucoup parlé, depuis quelques jours, des rapports de la France et de l'Italie : le départ de M. Ressman, et la nomination, à sa place, de M. le comte Tornielli ont servi de prétexte. M. le comte Tornielli est sur le point d'arriver en France; il y sera bien reçu. Rien ne serait plus injuste que de lui tenir rigueur du rappel de M. Ressman : lui-même n'a-t-il pas été rappelé de Londres dans des conditions à peu près analogues? Quelles que soient les intentions avec lesquelles son gouvernement l'envoie auprès de nous, il ne tardera pas à s'apercevoir que les nôtres ont toujours été et qu'elles sont restées parfaitement amicales à l'égard de l'Italie, et, cette constatation faite, il lui sera difficile d'avoir une autre attitude que son prédécesseur. On assure qu'il est homme de parfait bon sens et de sang-froid. Dans une seule circonstance, les journaux lui ont prêté un langage qui ne semblait pas le désigner à l'ambassade de Paris. C'était à Londres, dans un banquet, au moment où nous recevions les marins russes. M. le comte Tornielli aurait déclaré avec beaucoup d'humour qu'en Italie, lorsqu'on faisait accueil à des amis, on ne mettait pas la maison sens dessus dessous. Hâtons-nous d'ajouter que ce propos a été démenti aussitôt, et qu'il l'a été encore depuis, avec des assurances qui n'en laissent rien subsister. Nous ne voyons qu'un fait dans la nomination de M. le comte Tornielli : c'est qu'il a la confiance de son gouvernement, et cela nous suffit, — pourvu toutefois qu'il la conserve, lorsqu'il lui fera part de ce qu'il aura vu et entendu à Paris.

Il pourra dissiper bien des nuages, mais ici encore il faut dire : Pourvu que son gouvernement s'y prête, ce qui n'est pas, de sa part, une disposition constante. Dans ces derniers temps en particulier, M. Crispi a paru désirer qu'on ne le crût pas très bien avec nous. Le rappel même de M. Resson, les attaques dirigées par la presse italienne contre notre propre ambassadeur à Rome, la malencontreuse affaire du capitaine Romani, ont créé une situation qui serait devenue facilement tendue, si nous nous y étions tant soit peu prêtés. Mais nous nous sommes bien gardés de le faire. Nous ne sommes pas à la veille d'élections générales, et, si nous y étions, nous n'aurions pas besoin, pour parler fortement aux esprits, d'exciter le chauvinisme national. Peut-être n'en est-il pas tout à fait de même de M. Crispi. Dans la lutte acharnée qu'il poursuit contre ses adversaires, et où il déploie une fertilité de ressources et une force de caractère peu communes, il compte certainement beaucoup sur l'exaltation du patriotisme pour atteindre le but qu'il s'est proposé. Il veut qu'on ait le sentiment que la patrie, c'est lui; qu'il en est le rempart, comme il est le rempart du trône, ne pouvant pas, à son grand regret, être en même temps celui de l'autel; que lui seul soutient un édifice battu des flots de tous les côtés. De notre côté pourtant, les flots sont restés calmes, et rien n'a pu leur donner même une apparence d'agitation. Il est en vérité impossible, en ce moment, de faire croire à un danger de conflit en Europe. Aussi M. Crispi s'est-il tourné vers l'Afrique, et a-t-il envoyé en Abyssinie des renforts qui portent à 12 ou 13 000 hommes les forces dont dispose le général Baratieri. On connaît les succès récents que ce général a obtenus : la France ne pouvait en prendre aucun ombrage. Que l'Italie trouve en Afrique de la gloire et des avantages dont la civilisation profitera, rien de mieux. Tout ce que nous lui demandons, c'est qu'en se développant de son côté, elle nous laisse notre liberté du nôtre. Elle n'ignore, ni notre situation au golfe de Tadjoura, ni l'arrangement que nous avons conclu autrefois avec l'Angleterre à propos du Harrar. Dans toutes ces régions, nous avons des titres antérieurs, des droits, des intérêts que nous ne pouvons pas sacrifier. Au cours de la discussion du budget des Affaires étrangères, M. Flourens a posé à M. Hanotaux une question à ce sujet, et ce dernier s'est borné à répondre que dans toutes les affaires d'Afrique il avait montré une décision d'esprit et de caractère qui devait inspirer confiance à la Chambre.

Il avait le droit de tenir ce langage, et il l'aurait eu plus encore quelques jours après, lorsque a été publié l'arrangement passé avec la Belgique à l'occasion du Congo. Cet arrangement prouve qu'entre deux pays voisins et deux gouvernements qui veulent s'entendre, l'accord est toujours possible, même sur des ques-

tions délicates. On sait que le roi Léopold, il y a déjà quelque temps, a manifesté l'intention de céder le Congo à la Belgique, et dès ce moment le gouvernement de la République a dû se préoccuper de ce que deviendrait notre droit de préférence lorsque cette éventualité se réaliserait. Depuis, le bruit a couru, et il se trouve confirmé, que le roi, devant l'époque où il s'était proposé de faire ce transfert, était à la veille de l'accomplir. Dès lors, la question prenait pour nous un caractère d'urgence qui ne nous permettait plus d'ajourner : il fallait absolument arriver à une solution qui ne laissât place à aucune ambiguïté.

Notre droit date du mois d'avril 1884. A cette époque, deux lettres ont été échangées entre M. Strauch, président de l'Association internationale du Congo, et M. Jules Ferry, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, par lesquelles un droit de préférence était assuré à la France pour le cas où l'Association serait amenée à réaliser ses possessions. Plus tard, l'État indépendant a remplacé l'Association internationale ; mais il a hérité de ses obligations et de ses charges, et, par conséquent, il a dû reconnaître notre droit. Toutefois, en 1887, le gouvernement du Congo nous a fait savoir que, tout en reconnaissant ce droit, et même en le confirmant, le roi l'interprétait dans ce sens que nous ne pourrions pas l'opposer à la Belgique. Nous aurions pu protester alors, et soutenir que notre privilège n'admettait aucune exception ; nous ne l'avons pas fait : nous nous sommes bornés à donner acte au gouvernement congolais de son interprétation, en tant qu'elle n'était pas contraire aux engagements antérieurs. Que valait exactement cette réserve ? Peu de chose, à notre avis. Elle avait été faite pour maintenir la question ouverte jusqu'au jour où elle devrait être définitivement résolue par le fait de l'accession du Congo à la Belgique ; mais, dès ce moment, la disposition où était la France de ne pas opposer son droit à cette dernière était très clairement indiquée.

Il était prudent, sans doute, de conserver un moyen de nous dégager pour le cas où nous aurions eu à nous plaindre soit du Congo, soit de la Belgique, et où la cession se serait faite avec des conditions périlleuses pour nous ; mais, dans le cas contraire, le gouvernement congolais et le gouvernement belge étaient autorisés à croire qu'ils ne nous rencontreraient pas entre eux pour empêcher leur accord. Cette politique était sage. User de notre droit contre la Belgique aurait été en abuser. Il était naturel et légitime que le roi Léopold eût toujours entendu réserver à son pays la belle colonie qu'il avait fondée en Afrique au prix de beaucoup d'argent et de beaucoup d'efforts. Mais il devait être expressément stipulé que si nous renoncions à opposer notre privilège à la Belgique, celle-ci le reconnaîtrait dans sa plénitude, et renoncerait elle-même à céder la totalité ou une partie quelconque de ses possessions avant de nous avoir mis en

mesure de l'exercer. L'occasion était bonne de substituer aux expressions un peu vagues dont nous nous étions servis en 1884, en traitant avec une association commerciale, les termes plus explicites du vocabulaire diplomatique qui sert aux arrangemens entre États européens. Bien loin de regretter d'avoir la Belgique pour voisine en Afrique, nous devons d'ailleurs nous féliciter de lui voir prendre la place de l'État du Congo. Nous aurons désormais en face de nous une nation et un gouvernement que nous connaissons, que nous aimons, avec lesquels nous savons comment il convient de négocier et dans quelle mesure les traités les engagent. Cela vaut mieux que d'avoir affaire à un État africain, quelque éminent que soit son souverain : le roi Léopold n'est qu'un homme, le gouvernement belge est un gouvernement constitutionnel. Le premier essai que nous avons fait d'une entente directe avec lui a été heureux, puisqu'il a abouti à l'arrangement du 5 février. La Belgique s'interdit de faire jamais de cessions de territoire à titre gratuit. Si elle aliène ses possessions à titre onéreux, en totalité ou en partie, elle reconnaît à la France un droit de préférence. Tout échange avec une puissance étrangère, toute location desdits territoires, en tout ou en partie, aux mains d'un État étranger ou d'une Compagnie étrangère investie de droits de souveraineté, donneront également ouverture à notre droit de préférence, et feront, par suite, l'objet d'une négociation préalable entre le gouvernement de la République et le gouvernement belge. Ce sont là, pour nous, des avantages très appréciables. Les territoires compris dans le Congo belge sont immenses ; ils occupent en surface une grande partie de l'Afrique ; dans ces vastes régions, aucune modification territoriale ne pourra se produire sans une négociation avec nous. Des surprises du genre de celle que nous avons éprouvée lorsque a été publié le traité anglo-congolais du mois de mai dernier deviendront impossibles. Tout cela était compris sans doute dans notre droit de préférence, mais il était bon de l'en faire sortir et de le préciser. En s'y prêtant, la Belgique a montré qu'elle entendait maintenir avec la France les meilleurs rapports de voisinage, en Afrique comme en Europe, Elle a fait plus : elle a voulu régler en une seule fois toutes les questions pendantes entre nous. En conséquence, nous avons procédé à la délimitation de nos possessions respectives dans le Stanley-Pool, et il a été décidé qu'une commission mixte se réunirait à Paris pour délimiter certaines autres parties de la frontière dans la région du Manyanga-Quilliou. Ainsi, tout a été prévu, tout a été réglé, et deux gouvernemens européens ont donné en quelque sorte l'exemple et le modèle des négociations et des traités qui ne laissent place à aucune équivoque. Ils en seront récompensés en évitant, à l'avenir, les préoccupations qui ont rendu parfois un peu difficiles nos rapports avec l'État indépendant du Congo.

Un nouveau et très important succès des Japonais vient d'attirer l'attention de l'Europe sur les affaires de l'extrême Orient : nous voulons parler de la prise de Wei-Hai-Wei, qui fait en quelque sorte pendant à Port-Arthur à l'entrée du golfe de Petchili. Les deux places, celle-ci au Nord et celle-là au Sud, sont à l'extrémité de deux immenses promontoires qui commandent militairement l'entrée du golfe. Si l'on songe que la flotte chinoise s'était réfugiée après ses désastres dans le Petchili, on doit considérer qu'elle y est aujourd'hui bloquée et que la mer appartient tout entière aux Japonais. Leur base d'opération est fixée, leurs communications sont assurées en vue de la campagne prochaine. L'objectif de cette campagne, qui s'ouvrira avec le printemps, sera certainement Pékin. On ne voit plus aujourd'hui ce qui pourrait empêcher l'armée du Mikado d'y arriver, et même assez rapidement. Il faut rendre aux Japonais la justice qu'ils ont tiré un bon parti de l'hiver. On croyait que ce serait pour eux une mortel-saison, au moins au point de vue militaire, et la rigueur du climat autorisait à le penser. Ils ont compris, en effet, qu'une campagne sur terre était impossible, mais la mer leur restait ouverte et toutes les côtes de la Chine étaient exposées à leurs coups : ils ont admirablement choisi les points où ils devaient les frapper, et la sûreté de leurs manœuvres leur fait grand honneur. Une armée qui a traversé de pareilles épreuves, et qui les a supportées sans un moment de défaillance, est prête pour les opérations les plus difficiles.

Pendant ce temps, que font les Chinois ? Ils ont l'air de vouloir gagner du temps, comme si ce n'était pas le meilleur moyen de tout perdre. Un autre pays, dans la situation où se trouve la Chine, traiterait tout de suite et à tout prix. Les plus grands sacrifices ne sont pas en disproportion avec les dangers qui menacent le Céleste-Empire. Sans doute il se sauvera par sa masse, mais les parties essentielles, politiquement et commercialement, en sont déjà sous la main du vainqueur, et la monarchie est bien malade : il est probable que des révolutions intérieures viendront encore compliquer et compléter l'œuvre de la guerre. La Chine n'a pourtant trouvé jusqu'ici d'autre chose à faire que d'amuser le tapis avec des négociations dilatoires : ce rôle conviendrait mieux aux Japonais. On comprend que ceux-ci ne soient pas pressés de traiter ; ce qui est inexplicable, c'est que les Chinois leur envoient des négociateurs qui n'ont pas même des pouvoirs en règle. De tels procédés sont peut-être de mise avec les Européens, et nous en avons su quelque chose : dans notre désir de traiter, nous n'avons pas été quelquefois très difficiles sur la qualité des négociateurs. La diplomatie d'extrême Orient aime ces procédés qui l'engagent jamais complètement ; mais ils deviennent la plus inopportune des routines dans la situation presque désespérée où la Chine se

trouve. La diplomatie occidentale, à son tour, doit être prête pour les événemens qui se préparent : elle serait dès maintenant inexcusable de ne les avoir pas prévus.

Mais elle l'a fait, certainement, puisque la reine Victoria, dans son discours adressé au Parlement, qui vient de rentrer en session, a inséré la phrase suivante : « Je vois avec regret que la guerre se poursuit entre la Chine et le Japon. J'ai maintenu une entente complète et cordiale avec les puissances qui ont des intérêts dans ces régions, et je ne manquerai pas de saisir toute occasion favorable pour provoquer la cessation des hostilités. » La France et la Russie sont évidemment les puissances auxquelles le discours du Trône fait allusion. Le message glisse d'ailleurs assez rapidement sur les questions de politique étrangère; il ne parle guère que de l'arrangement conclu avec nous pour la délimitation des frontières entre la colonie anglaise de Sierra-Leone et nos possessions voisines, et enfin des troubles de l'Arménie et de l'entente qui s'est faite entre la Porte et plusieurs puissances européennes pour la nomination d'une commission d'enquête, auprès de laquelle ces puissances seraient représentées. « Mes relations avec les puissances étrangères, dit la reine, continuent d'être cordiales et satisfaisantes. » Nous pouvons remarquer nous-mêmes avec satisfaction que la reine n'a rappelé que les questions sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord avec son gouvernement.

Pour ce qui est de la politique intérieure, le discours du Trône annonce un nombre considérable de projets de loi : quelques-uns, s'ils sont jamais votés, ne le seront pas par la Chambre actuelle, et, s'ils le sont, la Chambre des lords est là pour les repousser. La guerre a été déclarée à celle-ci par lord Rosebery avec une telle violence que la question constitutionnelle pèse sur toutes les autres et doit être résolue la première. C'est du moins ce qu'a déclaré lord Salisbury lorsqu'il a pris la parole dans la discussion de l'adresse. « Il serait nécessaire, a-t-il dit, de faire un appel au peuple, et cet appel aurait déjà dû être fait au moment où la Chambre des lords a rejeté le bill du *home rule*. » A quoi lord Rosebery a répondu, non sans soulever quelque hilarité, que les relations qui existent entre les deux Chambres constituent un danger pour le pays, mais qu'il n'était pas opportun de proposer une mesure à ce sujet « parce que le vote de cette mesure serait suivi d'une dissolution immédiate pour laquelle le gouvernement n'aperçoit pas de nécessité ». Au fond, le parti conservateur n'a aucune hâte de voir dissoudre la Chambre; il sent bien que le temps travaille pour lui. Pourtant, un effort a été fait, et se renouvellera sans doute à la Chambre des communes pour mettre le gouvernement en demeure de procéder à des élections immédiates. La majorité libérale est aujourd'hui si faible que la manœuvre peut réus-

sir d'un moment à l'autre. Elle était de 41 voix après les élections de juillet 1892, et n'est plus aujourd'hui que de 15, et même de moins dans certains cas. Ainsi un amendement de M. Jeffreys, qui demandait à la Chambre de déplorer à la fois les misères de l'agriculture, celles de l'industrie textile et celles des ouvriers sans travail, n'a été repoussé que par 12 voix. Certes, ce n'est pas une logique très simple qui a présidé à la rédaction de cet amendement, mais son auteur espérait, en juxtaposant ces morceaux disparates, former une coalition meurtrière contre le gouvernement, et il ne s'est pas trompé de beaucoup. Les ouvriers sans travail, les inemployés comme on les appelle, ont à la Chambre un avocat dans M. Keir-Hardie, le chef du parti ouvrier indépendant : sir William Harcourt a eu l'habileté de le désarmer en promettant une commission d'enquête parlementaire, qui serait chargée de rechercher les causes et les remèdes du mal. M. Keir-Hardie, comme on le voit, sait à l'occasion se contenter de peu. L'opposition comptait davantage sur un autre amendement présenté par M. John Redmond, le chef des neuf députés parnellistes qui ont fait défection au parti libéral. M. John Redmond demandait la dissolution immédiate afin que le pays pût se prononcer sur le *home rule*. Malgré l'appui que lui a prêté M. Arthur-James Balfour, l'amendement a été repoussé par 20 voix de majorité, ce qui a provoqué de vifs applaudissemens sur les bancs ministériels. Mais le ministère ne compte certainement pas sur la persistance d'une majorité tout accidentelle, due à ce fait qu'un certain nombre de conservateurs, en dépit des conseils de leur leader, n'ont pas cru pouvoir voter avec les parnellistes. La majorité vraie est probablement inférieure à 15 voix : c'est dire qu'elle est à la merci d'un mécontentement, d'une manœuvre habile, ou simplement du hasard. Tout le monde est convaincu que la session qui s'ouvre est la dernière de la Chambre actuelle : la seule question est de savoir si elle sera brusquement interrompue par un vote de la Chambre elle-même, ou si elle aboutira au terme encore ignoré que lord Rosebery lui a fixé dans son esprit.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-SEPTIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIV^e ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1895

Livraison du 1^{er} Janvier.

	Pages
L'ARMATURE, deuxième partie, par M. PAUL HERVIEU.	3
L'AFRIQUE ROMAINE. — PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE. — VII. LA CONQUÊTE DES INDIGÈNES, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française.	13
LA FIN DU SECOND EMPIRE. — I. LE DERNIER MINISTÈRE, par M. ÉTIENNE LAMY.	50
APRÈS UNE VISITE AU VATICAN, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.	97
LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — III. LES ÉTABLISSEMENS DE CRÉDIT, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL.	119
NOTES DE VOYAGE EN ASIE CENTRALE. — LE TURKESTAN RUSSE, par M. ÉDOUARD BLANC.	152
LA RENAISSANCE LATINE. — GABRIEL D'ANNUNZIO : POÈMES ET ROMANS, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜE, de l'Académie française.	187
LE COMTE DE CAPRIVI, SES ENNEMIS ET SA DISGRACE, par M. G. VALBERT.	207
LES REVUES ANGLAISES, par M. T. DE WYZEWA.	219
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES.	229

Livraison du 15 Janvier.

L'ARMATURE, troisième partie, par M. PAUL HERVIEU.	241
UNE DÉMOCRATIE HISTORIQUE. — LA SUISSE, par M. CHARLES BENOIST.	280
LA FIN DE SECOND EMPIRE. — II. LA DERNIÈRE ARMÉE, par M. ÉTIENNE LAMY.	316
L'EXPOSITION DE 1900 A PARIS. — PROGRAMME ET CONCOURS, par M. le comte ALPHONSE DE CALONNE.	354
LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE. — III. SES CARACTÉRISTIQUES, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE.	372

	Page.
LES DÉBUTS DU MINISTÈRE DE HARDENBERG ET LA RÉFORME FINANCIÈRE (1810-1811), par M. GODEFROY CAVAINAC.	443
LES ORCHIDÉES, par M. EDMOND PLAUCHUT.	453
REVUE LITTÉRAIRE. — BENJAMIN CONSTANT, d'après son <i>Journal intime</i> , par M. RENÉ DOUMIC.	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES.	469

Livraison du 1^{er} Février.

L'ARMATURE, dernière partie, par M. PAUL HERVIEU	481
TERRE D'ESPAGNE. — I. SAINT-SÉBASTIEN. — LOYOLA. — BILBAO, par M. RENÉ BAZIN.	519
LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE, par M. AUGUSTE MOIREAU.	531
L'ANCIEN MAÎTRE, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française.	578
POURQUOI RIT-ON? ÉTUDE SUR LA CAUSE PSYCHOLOGIQUE DU RIRE, par M. CAMILLE MÉLINAND.	613
SANCTUAIRES D'ORIENT. — II. L'ÉGYPTÉ ANCIENNE, SON SYMBOLISME ET SA RELIGION. — I. LES PYRAMIDES, MEMPHIS, ABYDOS, par M. ÉDOUARD SCHURÉ.	631
UN PLAIDOYER POUR LE DIRECTOIRE. — LES <i>Mémoires</i> DE LARVEILLÈRE-LÉPEAUX, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française.	651
CAROLINE DE GÜNDERODE ET LE ROMANTISME ALLEMAND, par M. G. VALBERT.	678
LES REVUES HOLLANDAISES, par M. T. DE WYZEWA.	691
REVUE DRAMATIQUE : <i>Pour la Couronne</i> , drame de M. François Coppée, à l'Odéon, par M. RENÉ DOUMIC.	703
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES.	711

Livraison du 15 Février.

LORD HYLAND, histoire véritable, par M. ROBERT DE BONNIÈRES	721
LE RÈNE DE L'ARGENT. — IV. LES GRANDES COMPAGNIES. — L'ÉTAT ET LE COLLECTIVISME, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales.	731
LA FIN DU SECOND EMPIRE. — III. LE DERNIER JOUR, par M. ÉTIENNE LAMY.	741
LA POLYCHROMIE DANS LA SCULPTURE GRECQUE, par M. MAXIME COLLIGNON de l'Académie des Inscriptions.	751
MARYLKA, première partie, par M ^{me} MARGUERITE PORADOWSKA.	761
LES NOUVELLES RECHERCHES SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — I. SES ANCIENS ET SA FAMILLE, par M. EUGÈNE RITTER.	771
POÉSIE. — <i>Le Jardin de la Nuit</i>	781
ÉDUCATION ET INSTRUCTION, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.	791
REVUE DRAMATIQUE : <i>L'Age difficile</i> , au Gymnase; — <i>Le Pardon</i> , de M. Jules Lemaitre, à la Comédie-Française, par M. RENÉ DOUMIC.	801
REVUE MUSICALE : <i>La Montagne-Noire</i> , de M ^{me} Augusta Holmès, à l'Opéra, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	811
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES.	821





